This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

P Tr 3318
KF 848

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828.)
29 June, 1875.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

2e s. — TOME XXVIII. — 15 JUILLET 1862.

Digitized by Google

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

ONZIÈME ANNÉE

2e SERIE. — TOME VINGT-HUITIÈME

LXIIIme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1862

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~P Fr 331.3~~

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

Digitized by Google

ABD-EL-KADER

SA VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

1832-1860

Il ne faut jamais craindre de rendre justice à son ennemi ; c'est toujours honorable, et quelquefois habile. (*Correspondance de Napoléon Ier.*)

A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MARÉCHAL DUC DE MALAKOFF

Gouverneur général de l'Algérie.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien agréer l'hommage de ce travail destiné à faire connaître la *vie politique et militaire* de l'homme célèbre qui a tenté la reconstitution de la société arabe et soutenu, durant quinze années, une guerre acharnée contre la France. Je me suis efforcé d'y montrer Abd-el-Kader tel qu'il a été, tel qu'il est, tel que je l'ai vu, et, m'inspirant des nobles paroles placées en tête de ces pages, de rétablir à son égard (dût même quelquefois notre amour-propre national en souffrir) la vérité des faits, qui seule explique et la durée de la résistance, et les difficultés de la victoire.

Puisse cet ouvrage rappeler à Votre Excellence les temps où elle préludait par d'éminents services en Afrique à l'éclatant triomphe qui a illustré sa carrière !

Je prie Votre Excellence de me permettre d'associer à mon hommage l'armée qui a triomphé de l'homme dont je vais raconter l'histoire.

Veuillez agréer, monsieur le Maréchal, l'expression de mes sentiments de profond respect.

A. BELLEMARE.

Digitized by Google

INTRODUCTION

M. le maréchal Soult disait, en 1843, à l'une des personnes de son intimité : « Il n'y a présentement dans le monde que trois hommes auxquels on puisse accorder légitimement la qualification de *grands*, et tous trois appartiennent à l'islamisme ; ce sont : Abd-el-Kader, Mehemet-Ali et Chamyl. »

Nous venons raconter l'histoire du premier d'entre eux. Mais avant d'aborder l'exposition et le jugement des faits qui se rattachent à Abd-el-Kader, il est important que le lecteur se rende compte de l'organisation du gouvernement turc dans la régence d'Alger au moment où l'armée française va mettre le pied sur la presqu'île de Sidi-Ferruch. Ce coup d'œil rétrospectif est nécessaire pour apprécier la faute politique que nous allons commettre au début même de l'occupation, et qui aura pour conséquence l'élévation d'Abd-el-Kader.

A l'époque du 5 juillet 1830, la régence d'Alger se trouvait divisée en quatre gouvernements principaux, dont trois, formant les beyliks de Tittery, d'Oran et de Constantine, étaient administrés par de grands feudataires relevant du dey, sous les ordres duquel restait directement placée (abstraction faite de la Kabylie, qui ne fut jamais réellement soumise) la portion de la province actuelle d'Alger qui est la plus rapprochée de la mer. La population de ces quatre gouvernements s'élevait à environ 2,700,000 habitants, répartis ainsi qu'il suit, d'après leur origine : Arabes des tribus, 1,500,000 ; Kabyles ou Berbères, 1,000,000 ; Arabes des villes, Maures, Juifs, 200,000.

Il s'en faut de beaucoup que le gouvernement s'exerçât d'une manière complète et uniforme à l'égard de ces diverses populations. Si le pouvoir des beys était absolu sur les habitants des cités, il était nul sur le pays kabyle compris dans le pâté montagneux situé à l'est d'Alger, et surnommé depuis *la Grande Kabylie*, contesté, dans certaines tribus de même origine, mais qui, se trouvant isolées du principal faisceau de la résistance, tiraient uniquement leur force des positions inaccessibles qu'elles occupaient ; complet enfin sur les Arabes qui, résidant en général dans les plaines, se trouvaient plus à portée de la répression en cas de désobéissance ou de soulèvement. En résumé, si l'on excepte la portion insoumise des popula-

Digitized by Google

tions berbères, la domination turque s'exerçait sur les quatre cinquièmes environ de l'Algérie.

Un tel résultat eût été impossible à atteindre au moyen des seules milices turques, dont le nombre ne s'éleva jamais à 20,000 hommes, et fut souvent réduit à 15,000, si les deys ne fussent parvenus à créer un système d'organisation militaire d'une habileté incontestable, et auquel ils durent de maintenir pendant plusieurs siècles l'Algérie sous leurs lois. Ce système consistait, d'une part, à établir sur différents points, choisis avec soin, des colonies militaires peuplées de *Kouloughlis*, c'est-à-dire de fils de Turcs et de femmes indigènes qui, sans participer à tous les avantages que les dominateurs ne croyaient pas devoir partager avec des enfants nés de femmes appartenant à la race vaincue, jouissaient cependant de certains priviléges en considération du sang osmanli qui coulait dans leurs veines ; de l'autre, à s'attacher par des exemptions ou des faveurs les tribus arabes réputées les plus guerrières, et à s'en faire une milice accessoire, chargée d'assurer la tranquillité et d'appuyer au besoin les milices turques lorsqu'elles se mettaient en campagne. L'Algérie, avant 1830, ressemblait donc à un immense damier, dont certaines cases se trouvaient occupées par les tribus alliées des Turcs, et les autres par les tribus taillables et corvéables à merci. Une agitation se produisait-elle sur un point, immédiatement les contingents des tribus auxiliaires, désignées sous le nom de *Douairs* dans l'ouest, de *Deiras* dans l'est, ou sous le nom générique de *Makhzen*, se repliaient sur la tribu récalcitrante, et le gouvernement apprenait souvent à la fois et la faute commise et la punition infligée.

Il est facile de juger combien une organisation pareille devait susciter de haines de la part des tribus opprimées contre les tribus opprimantes, et comment, en présence de la désunion qui régnait entre les membres d'une même race, il fut possible aux Turcs d'assurer, à l'aide de forces relativement peu importantes, une domination absolue sur le pays arabe.

Lorsque nous prîmes possession d'Alger, rien n'était plus facile que de substituer notre action à celle du gouvernement que nous venions de détruire. Il eût suffi pour cela d'accueillir les propositions que firent les milices turques, car, par leur entremise, nous obtenions le concours des tribus makhzen, trop heureuses de trouver un appui qui les garantît contre les représailles dont les menaçaient les tribus qu'elles avaient si longtemps rançonnées. Mais, ignorants de tout ce qui nous avait précédé et des divisions intestines du pays, nous crûmes n'avoir d'autres ennemis que les Turcs : notre premier acte, comme notre première faute, fut donc de les expulser. Dès ce moment, les tribus, débarrassées de toute préoccupation du côté des milices.

Digitized by Google

exilées, certaines de n'avoir plus rien à redouter de la part des tribus makhzen, réduites à leurs propres forces, commencèrent à s'abandonner à tous les abus de la liberté, se ruant sur leurs oppresseurs de la veille et exerçant contre eux toutes les vengeances. Un tel état de choses eut pour conséquence d'amener les Arabes sages et ennemis du désordre à chercher un chef assez puissant pour rétablir la tranquillité après laquelle aspirait le pays : ce chef fut Abd-el-Kader.

Abd-el-Kader, porté au pouvoir par les acclamations de la classe intelligente et ennemie du trouble, dut naturellement trouver appui chez toutes les tribus opprimées par les Turcs ou par les tribus makhzen, et résistance de la part de ces dernières. En éloignant les Turcs, nous fûmes donc les instruments de l'élévation d'Abd-el-Kader. Mais si l'émir fut aidé par cette circonstance, il n'en a pas moins eu d'immenses difficultés à vaincre pour rétablir l'ordre dans le pays et assurer son pouvoir sur les tribus hostiles. Comment est-il parvenu à les surmonter; à assouplir des populations d'autant plus difficiles à contenir qu'elles avaient une première fois secoué le joug; à former, pour nous l'opposer ensuite, un tout de cette masse d'unités divisées entre elles par la haine? Tel est le sujet d'une étude qui emprunte un nouvel intérêt aux événements dont la Syrie a été naguère le théâtre.

Avant de commencer l'histoire de l'homme célèbre auprès duquel nous avons vécu pendant un temps malheureusement trop court, nous éprouvons le besoin de remercier les personnes qui nous ont fourni les moyens de rendre ce travail moins incomplet, et, avant toutes autres, M. le général Daumas, auquel nous devons la communication de documents précieux. Envoyé en mission auprès d'Abd-el-Kader pendant son séjour à Toulon, cet officier général a obtenu de l'émir des révélations du plus haut intérêt sur un certain nombre de faits historiques restés jusqu'ici inconnus ou incertains. Le lecteur comprendra tout ce dont nous sommes redevable à M. le général Daumas en lisant les pages extraites des documents qu'il a bien voulu nous confier. Nous avons pris soin d'en indiquer chaque fois l'origine, non pas seulement pour rendre à César ce qui appartient à César, mais afin de garantir par un nom qui fait loi en matière d'affaires arabes l'authenticité de ceux des renseignements que nous lui avons empruntés.

Digitized by Google

I. — MAHHI-ED-DIN

Le père d'Abd-el-Kader. — Education de l'émir. — Sa généalogie. — Prédictions. — Situation de la province d'Oran. — Persécutions. — Départ pour la Mekke. — Baghdad. — Retour en Algérie. — Prise d'Alger. — Le bey d'Oran. — Premier acte politique d'Abd-el-Kader.

Abd-el-Kader ben Mahhi-ed-Dîn est né au commencement de l'année 1223 de l'hégyre (1808), près de Mascara, dans cette même plaine de Ghris où vingt-quatre ans plus tard il devait être proclamé sultan par les Arabes. Il a donc aujourd'hui cinquante-quatre ans.

La famille d'Abd-el-Kader appartient à l'importante tribu des Hachems, mais elle est originaire du Maroc, et ne vint s'établir en Algérie qu'à une époque assez récente, puisque ce fut seulement Sy Kada ben Mokhtar, aïeul de l'émir, qui transporta son *douar* dans la province d'Oran. Malgré le peu d'ancienneté de cette famille dans le pays, elle ne tarda pas cependant à y acquérir une influence considérable, grâce à la réputation de sainteté de l'aïeul, et surtout du père d'Abd-el-Kader, Sy Mahhi-ed-Dîn.

Mahhi-ed-Dîn eut quatre femmes et six enfants : de Ourida bent sid el-Miloud, Sy Mohammed Saïd et Sy Moustapha ; de Fathma bent Sidi Daho, Sid el-Housseïn ; de Zohra bent Sidi Omar ben Douba, *Abd-el-Kader* et une fille, Khedidja ; de Kheïra, enfin, Sy-el-Mortedi. Abd-el-Kader est donc le troisième fils de Mahhi-ed-dîn ; il a quatre frères et une sœur mariée à Moustapha ben Thamy, ancien khalifah de Mascara.

Mahhi-ed-Dîn était un homme uniquement préoccupé de la crainte de Dieu ; ses enfants furent élevés par lui dans ce sentiment. Sa fortune, relativement considérable, était moins la sienne que celle des pauvres, car jamais l'infirme ou le voyageur ne firent en vain appel à sa générosité. Chaque année, la majeure partie du produit de ses récoltes était consacrée à soulager les malheureux, et l'on n'estime pas à moins de 500 *saas*[1] le blé qu'il distribuait ainsi aux Arabes dans le besoin. Non content de donner la nourriture du corps, Mahhi-ed-Dîn avait voulu être également le dispensateur de celle de l'esprit et du cœur. Dans ce but il avait établi, à titre d'œuvre pie, non loin de sa demeure de l'Oued el-Hammâm, une école de lettrés (*tholbas*), où, sous sa surveillance et sa direction, se donnaient gratuitement l'enseignement des lettres, celui du droit et de la théologie.

[1] Mesure contenant 160 litres.

Digitized by Google

C'est dans cette espèce de *zaouïa* que le jeune Abd-el-Kader fit ses premières études ; c'est auprès de son père, dont il fut toujours le fils préféré, qu'il puisa ces sentiments religieux qui ont été partout et toujours le mobile de ses actions. Si l'on songe, enfin, qu'à la générosité de son caractère, à la pureté d'une vie qu'il passa à faire le bien, Mahhi-ed-Dîn joignait la dignité de *marabout* et celle de *cherif*, il sera facile de comprendre l'influence qui s'attachait à son nom respecté dans une province où la noblesse religieuse a été et est encore la seule noblesse. Cette influence ne s'exerçait pas seulement dans le cercle restreint de sa tribu ; on peut dire qu'elle s'étendait partout où la renommée du saint personnage s'était répandue, c'est-à-dire dans tout le beylik d'Oran. Il n'était pas rare que des Arabes accourussent de trente et quarante lieues de distance à la *guetna* de Mahhi-ed-Dîn, afin de lui soumettre les différends qui les séparaient ; et non-seulement les individus le prenaient pour juge, mais souvent on vit des tribus prêtes à en venir aux armes recourir à son arbitrage et accepter sa décision comme l'expression de la volonté de Dieu.

Tel fut le père de celui qui devait être le sultan des Arabes. Abd-el-Kader pouvait à bon droit en être fier. Aussi, quelles ne furent pas sa douleur et sa colère lorsque, pendant sa captivité au fort Lamalgue, il apprit qu'un journal lui avait attribué une origine espagnole. Indigné que l'on eût osé obscurcir l'auréole religieuse qui s'attache à son nom comme descendant du Prophète, il remit à M. le colonel Daumas [1], envoyé en mission auprès de lui, la pièce que l'on va lire [2].

« Louange au Dieu unique !

» Je vous informe d'une vérité qui ne peut faire doute, et pour laquelle vos paroles ne seront jamais amoindries, à savoir que notre origine provient de Mouley Abd-el-Kaoui.

» Il y a cependant divergence entre les historiens sur un point. Les uns veulent que, descendant de Mouley Edris, qui est enterré dans le *Gharb* (Maroc), nous nous rattachions par lui à notre Seigneur Mohammed, à qui Dieu a accordé ses bénédictions ; les autres prétendent que c'est par Sidi Abd-el-Kader-ed-Djilaly, dont le tombeau est à Baghdad, que nous nous lions au Prophète.

» Dans notre voyage à Baghdad, nous avons été assurés, par tous les descendants de Sidi Abd-el-Kader-ed-Djilaly, que leur origine et

[1] Dans le cours de ce livre, nous placerons devant le nom des officiers dont nous aurons à parler l'indication du grade qu'ils occupaient dans l'armée au moment des événements à l'occasion desquels nous les citerons.

[2] Pièce communiquée par M. le général Daumas.

Digitized by Google

la nôtre étaient la même, que sans aucun doute nous étions *cheurfas*[1] et que personne ne pouvait contester nos droits. Au surplus, ceux qui voudraient le faire n'auront qu'à lire l'ouvrage intitulé : *l'Acte pur relatif à l'origine des cheurfas de Ghris.*

» Ceci est la vérité écrite pour le colonel Daumas par Abd-el-Kader ben Mahhi-ed-Dîn, le 13 du mois de rebia 1264, quand nous étions à Toulon (23 février 1848). »

A ce premier document nous pouvons en joindre un second, c'est la généalogie d'Abd-el-Kader donnée par l'émir lui-même ; elle remonte jusqu'à Fathma, fille du Prophète. Voici cette pièce :

« Vous m'avez demandé ma généalogie, la voici. Je suis Abd-el-Kader, fils de Mahhi-ed-Dîn, fils de Moustapha, fils de Mohammed, fils de Mokhtar, fils d'Abd-el-Kader, fils d'Ahmed, fils de Mohammed, fils d'Abd-el-Kaoui, fils de Khaled, fils d'Yousef, fils d'Ahmed, fils de Chabân, fils de Mohammed, fils de Messaoud, fils de Thaous, fils d'Yakoub, fils d'Abd-el-Kaoui, fils d'Ahmed, fils de Mohammed, fils d'Edris ben Edris, fils d'Abd-Allah, fils de Hassan, fils de Housseïn, fils de Fathma, fille de Mohammed le Prophète de Dieu, et épouse de Ali ben Abi-Thaleb, cousin du Prophète.

» Nos aïeux demeuraient à Médine la noble, et le premier d'entre eux qui émigra fut Edris le Grand, qui devint sultan du Moghreb et construisit Fâs (Fez).

» Sa postérité s'étant augmentée, ses descendants se séparèrent, et c'est seulement depuis l'époque de mon grand-père que notre famille vint s'établir à Ghris (près Mascara).

» Mes aïeux sont célèbres dans les livres et dans l'histoire par leur science, leur piété et leur respect de Dieu.

» Salut ! Ecrit dans la première partie du mois de Redjeb 1271 (mars 1854). »

Quel que soit, au surplus, le degré d'exactitude de ces renseignements, il n'en est pas moins certain qu'Abd-el-Kader appartient à la famille la plus vénérée de la province d'Oran. Maintenant, qu'il descende ou non du prophète, au point de vue de l'influence à exercer, peu importe, puisque tous les Arabes s'accordent à lui reconnaître la qualité de *cherif* et à l'entourer du respect qu'entraîne avec elle cette origine sacrée.

Abd-el-Kader fut toujours l'objet de la prédilection de son père. Le vieux marabout se complut à cultiver la vive intelligence qu'il

[1] Pluriel de *cherif* (descendant du Prophète).

Digitized by Google

avait reconnue dans le futur émir, et à lui enseigner, en même temps que l'art d'écrire, les premiers éléments de la grammaire. Lorsque son fils parvint à l'adolescence, il chercha à faire naître en lui le goût des exercices du corps, et bientôt Abd-el-Kader y excella comme dans ceux de l'esprit. Que l'on interroge les vieux cavaliers de la province d'Oran, ces hommes de fer qui, après l'avoir vu enfant, se sont rangés plus tard sous ses drapeaux, ils diront que, tout jeune encore, l'émir était renommé pour son adresse à manier un cheval, comme pour son habileté à le dompter. L'enfance et les premières années de la jeunesse d'Abd-el-Kader se passèrent donc sous les yeux et la direction d'un père religieux, instruit et pratiquant les bonnes œuvres. Ce spectacle de la vertu patriarcale eut sur la vie de l'émir une influence décisive. Cependant, lorsque son fils fut parvenu à l'âge de quatorze ans, Mahhi-ed-Dîn sentit la nécessité de l'envoyer à Oran pour compléter, dans l'une des écoles les plus célèbres, son éducation littéraire ébauchée. Abd-el-Kader n'y fit pas un long séjour; mais ce temps lui suffit pour amasser contre les oppresseurs de son pays une haine dont il leur a donné depuis lors bien des preuves. Son imagination de jeune homme avait été frappée des scandaleux désordres dont la milice turque donnait le spectacle. Lui, élevé saintement par un père vertueux, il avait été témoin des excès auxquels elle se livrait impunément, de ses mœurs dissolues, de son oubli de tous les principes du Koran; il avait vu en même temps avec quel mépris la race arabe était foulée aux pieds par ses maîtres. Il n'en avait pas fallu davantage pour exciter dans le cœur du jeune musulman le sentiment de l'indignation et le désir de délivrer son pays du joug sous lequel il pliait.

Au bout de quelques mois passés à Oran, Abd-el-Kader, impuissant à supporter plus longtemps le spectacle qu'il avait sous les yeux, reprit le chemin de la *guetna* paternelle, et termina son éducation auprès des nombreux *tholbas* dont elle était le rendez-vous.

Une renommée aussi grande, aussi méritée que celle de Mahhi-ed-Dîn, une influenceaussi consi dérable, avaient commencé à appeler sur cette famille l'attention soupçonneuse du gouvernement, lorsque des prédictions vinrent à se répandre dans le pays, annonçant qu'un jeune Arabe deviendrait sultan du *gharb*, et que sa mère s'appellerait Zohra. C'est, en effet, le propre des temps malheureux que le peuple, fatigué d'un joug qui lui pèse, et dirigeant ses aspirations vers une situation meilleure, donne à ses désirs la forme prophétique, et regarde comme venant de Dieu ce qui n'est qu'un sentiment vague, mais commun à tous.

A l'époque dont nous rappelons l'histoire, le beylik d'Oran gémissait sous l'oppression. Il n'était donc pas étonnant que les tribus

Digitized by Google

taillées à merci, *rhazées* chaque jour et chaque jour pillées, demandassent à l'espérance une consolation à leurs maux présents et aspirassent après un autre maître. Les prédictions qui furent le résultat de ces calamités faillirent amener la perte de Mahhi-ed-Dîn et celle d'Abd-el-Kader.

Une autre circonstance contribua à attirer sur cette famille l'animosité des dominateurs de l'Algérie. Au moment même où les prédictions dont nous venons de parler remplissaient le beylik d'Oran, Mascara fut l'objet d'une sorte de coup de main de la part d'un marabout dont l'importance et la considération rivalisaient presque avec celles de Mahhi-ed-Dîn, de Tedjini, en un mot, dont le fils, quelques années après, devait s'illustrer en défendant, contre Abd-el-Kader, le *Ksar* [1] d'Aïn-Madhi. La tentative infructueuse dirigée contre Mascara coûta la vie à son auteur ; mais cette satisfaction ne suffisant pas aux Turcs, ils durent chercher d'autres victimes. A tort ou à raison, Sy-Ali-bou-Thaleb, frère de Mahhi-ed-Dîn, fut accusé d'avoir prêté son appui à Tedjini. Un tel soupçon équivalait à un arrêt de mort ; il était donc prudent de s'y dérober par la fuite. Ce fut aussi le parti auquel s'arrêta Sy-Ali-bou-Thaleb. Mais ce dernier, en échappant à la vindicte des Turcs, léguait à leur haine Mahhi-ed-Dîn, dont la renommée et l'influence étaient trop grandes pour qu'elles pussent lui être pardonnées.

L'orage commençait à se former ; tout conseillait au père d'Abd-el-Kader de ne pas l'attendre. Fuir, c'eût été s'avouer coupable ; mais aller visiter la Maison-de-Dieu au moment où son grand âge assignait à sa vie un terme prochain, c'était accomplir une œuvre pie qui ne paraissait point de nature à soulever d'observations de la part d'un gouvernement qui devait désirer avant tout le voir s'éloigner de la province d'Oran. Mahhi-ed-Dîn adopta ce dernir parti et résolut de se faire accompagner dans son voyage par Abd-el-Kader, non-seulement parce qu'il était son fils préféré, mais surtout parce que le nom de sa mère Zohra l'avait déjà désigné à quelques-uns comme devant être le sultan annoncé par les prophéties. Mahhi-ed-Dîn annonça publiquement la résolution de faire le pèlerinage ; publiquement aussi il fit tous les préparatifs de son départ.

Hassan, bey d'Oran, ne parut point d'abord vouloir y mettre obstacle, lorsque, se ravisant tout à coup, il fit courir après la petite caravane qui était sur le point d'atteindre le Chelif. Ramené à Oran, Mahhi-ed-Dîn reçut l'ordre de venir s'établir dans cette ville avec sa famille. Mais, au bout de quelques mois, grâce à l'influence de plusieurs chefs importants, grâce également aux cadeaux qui furent

[1] *Ksar*, village fortifié de la région saharienne.

Digitized by Google

distribués parmi les femmes du bey, la liberté lui fut enfin rendue, et il se hâta d'en profiter pour accomplir le pèlerinage et s'éloigner d'un pays où il avait tout à redouter d'un pouvoir ombrageux, auquel il avait été assez heureux pour échapper. Un grand nombre de marabouts, d'Arabes de grandes tentes, se réunirent à Mahhi-ed-Dîn, et, tous ensemble, ils se dirigèrent vers Tunis, en suivant le chemin des hauts plateaux. A Tunis, les pèlerins s'embarquèrent pour Alexandrie ; de là, ils se rendirent au Kaire, et du Kaire à Suez, où ils prirent passage à bord d'un bâtiment qui les conduisit à Djedda. Ce voyage fut commencé en 1827 : Abd-el-Kader avait alors dix-neuf ans.

Le séjour que firent au Kaire Mahhi-ed-Dîn et son fils eut des conséquences importantes pour celui qui tenta d'accomplir, en Algérie, une œuvre parallèle à celle que Méhémet-Ali commençait alors à réaliser en Egypte. Ce fut, en effet, pendant ce séjour qu'Abd-el-Kader eut la première révélation de la science du gouvernement. S'il aperçut les difficultés immenses qui s'attachent à l'œuvre de la régénération d'un peuple, il entrevit du moins une organisation qui, toute défectueuse qu'elle était encore, contrastait d'une manière étrange avec le spectacle qu'il avait eu jusque-là sous les yeux. Cette première impression politique se grava profondément dans l'esprit du futur sultan, car nous verrons plus tard qu'il s'efforça, quelques années après, d'imiter en plusieurs points Méhémet-Ali ; sans doute aussi, elle ne demeura pas sans influence sur les grandes choses qu'il a faites, sur les plus grandes encore qu'il avait conçues. Arrivés à la Mekke, les pèlerins accomplirent les différentes cérémonies qui doivent accompagner la visite à la Maison de Dieu (*Bit Allah*) ; ils se rendirent ensuite à Médine, où se trouve le tombeau du Prophète, puis Abd-el-Kader et son père se séparèrent de leurs compagnons. Pour eux, le moment n'était pas encore venu de retourner dans leur pays, car ils n'avaient pas eu le temps d'y être oubliés. Ils résolurent donc de rester jusqu'à nouvel ordre en Orient et de profiter du séjour qu'ils étaient contraints d'y faire pour aller visiter, à Baghdad, la *koubba* (tombeau) du célèbre marabout Abd-el-Kader-ed-Djilaly auquel, comme nous l'avons dit, la tradition fait remonter leur origine, les rattachant ainsi à Mohammed lui-même.

Abd-el-Kader-ed-Djilaly est sans contredit le marabout le plus en honneur chez les Arabes, et notamment chez les Arabes du *gharb*. Il a de tous côtés, en Algérie et dans le Maroc, des chapelles qui ont été élevées en son honneur ; partout il est considéré comme le patron des infirmes et des malheureux. Ce marabout était un homme très religieux, très versé dans la connaissance des livres de Dieu et, pardessus tout, d'une austérité sans égale. Protecteur, après sa mort

Digitized by Google

comme il le fut pendant sa vie, de tous ceux qui souffrent, son assistance est assurée à l'homme qui l'invoque dans le danger. La confiance des Arabes en ce saint personnage est même telle qu'en présence d'un péril menaçant, il n'en est pas un seul qui ne l'appelle à son secours et ne s'écrie : *Ia sidi Abd-el-Kader-ed-Djilaly* (ô mon seigneur Abd-el-Kader-ed-Djilaly !).

Les Arabes sont trop amis du surnaturel pour n'avoir pas mêlé le merveilleux à la vérité dans l'histoire d'un homme aussi considérable que celui qui fut leur sultan ; on ne saurait donc s'étonner du grand nombre de légendes qui se racontent sous la tente au sujet d'Abd-el-Kader. Il est inutile de les rapporter ici dans leur ensemble ; si nous croyons devoir faire une exception en faveur de celle que nous allons citer, c'est qu'elle a exercé une certaine influence sur l'élévation du fils de Mahhi-ed-Dîn. Cette légende se rapporte d'ailleurs à l'époque à laquelle nous sommes parvenu, et, par conséquent, elle trouve naturellement sa place à cet endroit de l'histoire d'Abd-el-Kader. Au dire des Arabes, le lendemain de l'arrivée de Mahhi-ed-Dîn et de son fils à Baghdad, terme de leur voyage, Abd-el-Kader était allé surveiller les chevaux qui paissaient dans la plaine, lorsque tout à coup un nègre se présente à son père et lui demande d'une voix sévère : « Où est le sultan ? — Il n'y a pas, répond Mahhi-ed-Dîn, de sultan parmi nous ; nous sommes des gens pauvres et venant de la Mekke, où nous avons visité la Maison de Dieu. — Le sultan est celui que tu as envoyé conduire les chevaux au pâturage, comme si un tel soin devait incomber à l'homme qui doit un jour commander à tout le *gharb*. » Et comme le marabout lui faisait remarquer que ces paroles imprudentes pouvaient attirer sur lui l'attention toujours dangereuse des Turcs, l'inconnu ajouta : « Le règne des Turcs est près de finir dans l'Occident. »

Les pèlerins restèrent plusieurs mois à Baghdad, dissertant avec les *Oulemas* et les descendants de Sidi Abd-el-Kader-ed-Djilaly ; ils attendaient que le temps fût venu pour eux de reparaître dans leur pays. L'année suivante, à l'époque du pèlerinage, Mahhi-ed-Dîn se décida à revenir à la Mekke pour visiter une seconde fois le temple sacré. Ce voyage, à côté de l'intérêt religieux, avait également pour lui un intérêt personnel. Il voulait se mettre en rapport avec les Arabes de la province d'Oran qu'il ne manquerait pas de rencontrer à la Mekke, et, d'après les renseignements qu'il en obtiendrait, juger si l'instant était enfin venu de mettre fin à son exil. Il apprit que les Turcs redoublaient leurs exactions, que les tribus supportaient le joug plus impatiemment que jamais ; il sut, en même temps, et cette nouvelle était pour lui de la plus haute importance, que la tentative faite par Tedjini sur Mascara était tombée à tel point dans

Digitized by Google

l'oubli, que Sy-Ali-bou-Thaleb, son frère, qui avait été accusé d'avoir trempé dans ce coup de main, avait pu reparaître dans la province et rentrer dans son douar. Rassurés par ces avis, Mahhi-ed-Dîn et Abd-el-Kader résolurent, après une absence de deux années, de reprendre le chemin du gharb. Ce retour eut lieu vers le milieu de 1829, et se fit par terre, afin de permettre au vieux Mahhi-ed-Dîn d'aller prier sur le tombeau de son père mort, en revenant de la Mekke, dans un endroit appelé *Aïn-Ghézala* (la source de la gazelle), situé dans la régence de Tripoli. Ce devoir accompli, les pèlerins continuèrent leur route vers Tunis, où ils s'embarquèrent pour Alger.

A son arrivée dans le beylik d'Oran, Mahhi-ed-Dîn put se convaincre que l'absence ne lui avait rien fait perdre de son influence et de sa considération. On vit, en effet, accourir de tous côtés à sa rencontre, pour lui souhaiter la bienvenue et solliciter ses bénédictions, une foule énorme de chefs, de marabouts, de tholbas avides de revoir au milieu d'eux l'homme vénéré dont si souvent ils avaient regretté l'exil.

L'expérience du passé indiquait à Mahhi-ed-Dîn le rôle qu'il devait désormais tenir : plus que jamais il lui fallait se garder d'éveiller l'attention des Turcs et, pour cela, vivre ignoré et en dehors des affaires publiques. Telle fut la règle de conduite qu'il adopta pour lui et qu'il imposa à sa famille. Mais en même temps, soit par prévision de l'avenir, soit par un sentiment de charité qu'a développé en lui son récent pèlerinage, Mahhi-ed-Dîn redouble ses aumônes, s'attache à soulager toutes les misères et augmente ainsi le respect dont les populations sont habituées à l'entourer. Grâce à sa circonspection, les soupçons des Turcs se dissipent; grâce à ses bienfaits, son influence grandit encore parmi les Arabes.

C'est vers cette époque (fin de 1829 ou commencement de 1830) qu'eut lieu le mariage d'Abd-el-Kader avec sa cousine Kheïra, fille de Sy-Ali-bou-Thaleb. Quelques mois après, les Français entraient à Alger, et le dernier représentant des Turcs s'éloignait, méprisé, d'une contrée où il avait régné par la terreur. Ici vient se placer le premier acte politique d'Abd-el-Kader; le futur émir va se révéler.

La prise d'Alger par les Français avait eu pour conséquence un soulèvement général des tribus du beylik d'Oran. Dès lors, Hassan avait pu prévoir le moment prochain de sa chute, puisque, en cas d'une attaque probable des Français, il était privé de l'appui des contingents arabes, appui que la révolte lui enlevait. Cependaut un dernier espoir lui restait : la France se trouvait lancée au milieu des hasards et des embarras d'une révolution, en proie aux dissensions politiques ; les difficultés intérieures qu'elle avait à surmonter ne l'empêche-

Digitized by Google

raient-elles pas de porter son attention sur la province d'Oran, ou, si elle venait à en conquérir la capitale, de la conserver? Placé dans cette alternative de crainte et d'espérance, le bey flottait irrésolu sur la décision à laquelle il devait s'arrêter. Il savait, d'un côté, par l'exemple d'Alger, que la résistance ne pouvait entraîner pour lui qu'une catastrophe; il n'osait, de l'autre, s'enfuir à Constantinople, car si la mer lui était ouverte, il comprenait que son départ serait une renonciation définitive à la souveraineté de la province. Dans cette situation, Hassan se décida à choisir une position d'expectative qui lui assurât un refuge en cas d'attaque, et la rentrée dans sa capitale si les Français, après s'en être emparés, arrivaient à l'abandonner. Ce refuge, à qui songe-t-il à le demander? A l'homme qu'il a interné à Oran, qu'il a tenu pendant deux ans exilé de son pays, en un mot, à Mahhi-ed-Dîn. Ainsi Hassan ne voit qu'un Arabe dont le nom soit assez respecté dans son beylik pour lui servir d'égide contre la haine de ses sujets : c'est le père d'Abd-el-Kader. Cette décision prouve, mieux que tous les raisonnements, quelle était l'influence de Mahhi-ed-Dîn et la confiance qu'inspiraient sa générosité et sa vertu.

Appelé secrètement à Oran, Mahhi-ed-Dîn reçut, non sans étonnement, la confidence de Hassan. Mais avant de donner une réponse dont il comprenait la gravité, il demanda au bey l'autorisation de se concerter avec les siens. En effet, à son retour à Khesibia, il s'empresse de convoquer une sorte de conseil de famille, et, après avoir exposé le désir de Hassan, il appelle chacun à exprimer son avis. C'était à Abd-el-Kader, comme étant le plus jeune, à opiner le dernier. Avant lui, tous avaient été unanimes à reconnaître l'impossibilité de refuser au bey l'asile qu'il réclamait : sans doute, il avait eu des torts bien graves envers le chef de la famille, mais n'y aurait-il pas du déshonneur à ne point ouvrir à un suppliant le refuge qu'il venait réclamer?

Lorsque le tour fut venu pour Abd-el-Kader d'exprimer son opinion, il commence par s'excuser vis-à-vis de tous, et notamment vis-à-vis de son père, de ne point partager le sentiment qui vient de réunir les suffrages des siens. Mais il croit devoir faire observer qu'au milieu de l'état d'anarchie dans lequel vivent les tribus, il n'y a pour eux aucune certitude de pouvoir protéger Hassan contre le ressentiment général. Quoi qu'ils puissent faire, le bey serait donc insulté, pillé, mis à mort peut-être, et alors quelle honte rejaillirait sur la famille qui n'aurait pas su faire respecter l'*amân* (sauf-conduit) accordé par elle! Abd-el-Kader, s'animant peu à peu, ajoute : « Un autre motif s'oppose, selon mon jugement, à ce que Hassan soit recueilli dans la *guetna* : c'est que l'asile qui viendrait à être accordé

Digitized by Google

par la famille au représentant d'un système tyrannique, au bey méprisé et exécré, serait considéré par les Arabes comme une approbation donnée à sa conduite passée. Par conséquent, nous nous ferions des ennemis de tous ceux qui ont eu à se plaindre de Hassan, c'est-à-dire de tous les Arabes de la province. » A peine Abd-el-Kader eut-il parlé, qu'aussitôt Mahhi-ed-Dîn, le premier, s'empressa de revenir à l'opinion qui venait d'être exprimée par son fils; elle fut adoptée par tous les membres de la famille. A la sortie de ce conseil, un courrier fut dépêché à Oran pour faire connaître à Hassan l'impossibilité où se trouvait Mahhi-ed-Dîn de lui garantir sa sécurité. Quelque temps après, les Français, sous les ordres du général de Damrémont, entraient à Oran (4 janvier 1831), et le bey, reconnaissant que, privé de l'appui des Arabes, toute résistance était inutile, livrait la ville sans combat et s'embarquait pour Alger, d'où il gagnait Alexandrie.

II. — ANARCHIE

Révolte de la province d'Oran. — Divisions intestines. — Recours au Maroc. — Mouley-Ali. — La guerre sainte. — Premiers combats. — Le pouvoir offert à Mahhi-ed-Dîn. — Son refus. — Le conseil. — Abd-el-Kader est proclamé sultan.

Les Turcs ont disparu de la province d'Oran; à leur puissance a succédé celle de la France, mais la France ne règne qu'à Oran. Au delà, son pouvoir est méconnu; au delà, se dresse le peuple arabe, contre lequel elle devra soutenir une guerre de seize ans. Nous approchons du moment où va surgir l'homme qui a présidé à cette lutte; mais pour bien se rendre compte des circonstances qui amenèrent Abd-el-Kader au pouvoir, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la situation du beylik de l'ouest depuis la conquête d'Alger.

Notre prise de possession de l'ancienne capitale des deys avait à peine été connue dans cette province que, comme nous l'avons dit, les Arabes y avaient répondu par un soulèvement presque général. Dès ce moment, à l'ordre que les Turcs avaient maintenu par la terreur, avait succédé l'anarchie la plus effroyable. Non-seulement la guerre était allumée entre les tribus rivales, mais encore les individus profitaient de l'absence de tout pouvoir pour exercer des vengeances qu'ils savaient devoir rester impunies; de leur côté, les voleurs, les coupeurs de route, sans crainte désormais de voir leurs crimes réprimés, se donnaient libre carrière. Nul n'osait s'éloigner de son *douar;* les marchés étaient abandonnés, et, les gens tran-

Digitized by Google

quilles s'abstenant d'y apporter leurs denrées, la disette menaçait de succéder à l'abondance. Comme si ce n'était pas assez de tant de malheurs arrivant à la fois, de nombreux compétiteurs avaient surgi pour se disputer le pouvoir, entraînant dans leur parti telle ou telle tribu, qui dès lors faisait une guerre acharnée aux tribus rangées sous un autre drapeau.

Les habitants de Tlemsen et les Beni-Amers furent les premiers à comprendre que pour faire sortir le pays de l'état d'anarchie où il vivait, il fallait se rallier autour d'un chef qui pût être accepté par tous. Mais au milieu des partis divisés, lequel choisir? n'était-ce pas mécontenter le plus grand nombre que d'appeler au pouvoir l'un des prétendants qui se le disputaient? Pour obvier à ce danger, les personnages principaux de la ville de Tlemsen et de la tribu des Beni-Amers résolurent de demander à Mouley Abd-er-Rahmân, empereur du Maroc, de désigner, pour gouverner l'ancien beylik d'Oran, un chef que, dans l'état d'agitation où il se trouvait, il lui était impossible de se donner lui-même; et, afin de couper court à toutes les rivalités, de le choisir parmi les membres de la famille impériale. Abd-er-Rahmân s'empressa de satisfaire au vœu d'un pays qui se donnait indirectement à lui, et d'envoyer dans la province d'Oran, avec le titre de son *khalifah* (lieutenant), Mouley-Ali, un de ses neveux. Le besoin d'autorité était si grand que beaucoup de tribus, et des plus considérables, reconnurent instantanément le pouvoir nouveau. Mouley-Ali avait déjà établi un commencement d'ordre matériel dans le pays, lorsque, sur les représentations de la France, que M. de Mornay fut chargé de porter à Mouley Abd-er-Rahmân, et d'appuyer au besoin de menaces, l'empereur de Maroc rappela son neveu vers le mois de mars 1831. La conséquence de ce rappel fut de faire retomber la province d'Oran dans l'état d'agitation qui avait précédé l'arrivée de Mouley Ali. C'est à peine si quelques chefs, tels que Ben-Nouna à Tlemsen, Sy-el-Aribi dans l'est, parvinrent à se faire obéir; partout ailleurs régnait le désordre le plus absolu. A Mascara, les faubourgs se battaient contre la ville; à Mazouna, à Galaa, mêmes excès; de sécurité, nulle part.

Les motifs qui avaient déterminé une première fois les habitants de Tlemsen et les Beni-Amers à demander à l'empereur du Maroc un chef de son choix amenèrent les Hachems, tribu à laquelle appartenait Mahhi-ed-Dîn, les Beni-Amers et les Gharabas à proposer au vieux marabout de prendre en main le pouvoir et de le proclamer sultan. Chaque fois Mahhi-ed-Dîn opposa à ces offres un refus que justifiait d'ailleurs son grand âge; tout ce que l'on avait pu obtenir de lui, c'est qu'il prît le commandement nominal des *goums* qui allaient inquiéter les approches d'Oran.

Digitized by Google

Ce fut dans ces combats, et sous les ordres de son père, qu'Abd-el-Kader fit l'apprentissage de la guerre. Les premières rencontres auxquelles il assista furent celles des 3 et 7 mai 1832, qui eurent lieu sous les murs d'Oran. Dans celui du 7, emporté par un courage imprudent, il s'élança au milieu de nos tirailleurs et faillit être fait prisonnier ; son cheval fut blessé de sept coups de baïonnette. La conduite brillante du jeune Abd-el-Kader dans ces deux occasions appela sur lui l'attention des Arabes. Ils le connaissaient déjà pour un brillant cavalier, ils venaient de le voir vaillant soldat. Désormais ils n'estimaient plus seulement le fils de Mahhi-ed-Dîn à cause de son origine ; passionnés pour le courage, c'est maintenant à cause de sa valeur qu'ils honoraient Abd-el-Kader.

Les combats des 16 et 23 octobre offrirent au futur émir l'occasion de se distinguer de nouveau ; ceux des 10 et 11 novembre mirent le comble à sa renommée comme guerrier. On l'avait vu, riant avec le danger, se précipiter maintes fois sur le passage des obus qui ricochaient auprès de lui, et accueillir par des railleries les signes de terreur de ses compagnons d'armes ; on l'avait vu encore, dans un moment où tous les siens fuyaient, s'avancer calme au secours de son neveu Sy Thaïeb, qui, frappé à mort, courait le danger de tomber entre nos mains, descendre de cheval et enlever le blessé sous un feu terrible. La valeur déployée par Abd-el-Kader dans ces derniers combats excita d'autant plus l'admiration des Arabes, qu'ils éprouvent, et qu'ils éprouvaient surtout au commencement de la conquête, une terreur superstitieuse pour les projectiles creux.

A part les moments où la haine du nom chrétien, ralliant les tribus divisées, les amenait à attaquer nos avant-postes, les désordres continuaient à régner dans la province d'Oran. En effet, si Mahhi-ed-Dîn pouvait, au nom de la religion, obtenir momentanément le concours de contingents nombreux et les lancer contre nous, il n'était pas assez puissant pour faire taire toutes les rancunes et pour réprimer les espérances des chefs, qui, forcés par l'opinion publique de répondre aux appels du marabout, n'étaient plus occupés, une fois rentrés chez eux, qu'à se disputer les lambeaux d'un pouvoir incertain. Dans de telles conditions, la guerre intestine devait être la règle pour ce malheureux pays ; les moments de calme, l'exception.

Nous avons dit les efforts qui avaient été faits par les chefs les plus intelligents ou les moins ambitieux pour amener la fin de cette situation déplorable ; nous les avons vus s'adresser d'abord au sultan de Fâs, puis accepter l'autorité de Ben-Nouna, enfin supplier Mahhi-ed-Dîn de prendre le pouvoir qu'ils lui offraient. Le refus du marabout n'ayant fait qu'empirer l'état général des affaires, les chefs des Hachems et des Beni-Amers résolurent de renouveler auprès de lui une

Digitized by Google

dernière tentative. Ils se rendirent donc au douar de Khesibia, et, dans une longue conférence avec Mahhi-et-Dîn, ils lui représentèrent la position malheureuse du pays, la nécessité de mettre fin à tous les désordres, de substituer le pouvoir à l'anarchie, la loi à la force brutale ; ils firent valoir à ses yeux les intérêts de la religion et ils l'adjurèrent, au nom de Dieu, de prendre en main la cause de la guerre sainte, qui, pour être poursuivie avec avantage, avait besoin d'une direction unique ; ils lui déclarèrent enfin qu'en cas de refus de sa part, ils le rendraient responsable devant Dieu et devant tous les musulmans des malheurs de leur pays.

A ces nouvelles sollicitations, Mahhi-ed-Dîn opposa encore un refus. « Je suis trop vieux, leur dit-il, pour accepter le fardeau du commandement. Voyez, ma barbe est blanche, mes forces ne répondent plus aux nécessités de la situation. Ce qu'il vous faut, c'est un chef dans la force de l'âge, actif, brave, intelligent, qui sache et puisse mener les tribus à la guerre sainte : ce chef, je ne puis l'être. — Eh bien ! s'écrièrent les principaux des Hachems et des Beni-Amers, puisque tu ne veux pas nous commander, donne-nous pour sultan, non pas ton fils aîné, qui n'est qu'un homme de livres, mais le fils de Zohra, qui est un homme de poudre. » A cette demande, Mahhi-ed-Dîn répondit d'abord par des larmes. Sans doute la proposition qui lui était faite flattait son orgueil de père, mais, s'il l'acceptait, dans quels hasards il jetait ce fils, objet de toutes ses préférences ! Quel avenir plein de dangers il lui réservait, au lieu de la vie calme et heureuse qui semblait l'attendre ! Après quelques moments d'incertitude, l'amour paternel fit taire tout autre sentiment, et la réponse de Mahhi-ed-Dîn se traduisit par un refus : Abd-el-Kader était trop jeune pour assumer une tâche aussi difficile ; les Arabes ne consentiraient pas à lui obéir ; lui-même, comment parviendrait-il à les rallier, à briser la résistance des chefs qui se disputaient le pouvoir ? Son fils était sans doute un brave cavalier, un vaillant soldat, dont il était fier ; mais, jusqu'aux derniers combats, il avait passé sa vie dans la lecture des livres saints et n'avait point appris la science de commander.

La journée entière se passa au milieu de ces sollicitations, d'une part, de ces refus, de l'autre. Le soir venu, on se sépara, en renvoyant au lendemain la suite de cette importante conférence, qui avait lieu le 21 novembre 1832. Le lendemain, les mêmes chefs se réunirent dans la tente de Mahhi-ed-Dîn ; une foule immense et inquiète l'entourait, car le but de cette réunion ayant transpiré parmi les Arabes, ils étaient accourus de toutes parts afin de connaître la décision qui serait prise. Toutefois, aux chefs qui avaient pris part aux discussions de la veille était venu se joindre un der-

Digitized by Google

nier dont l'influence allait être décisive sur la résolution de l'assemblée : c'était Sidi-el-Arrach, marabout centenaire, dont le nom était entouré d'un respect presque égal à celui de Mahhi-ed-Dîn. Il déclara que, dans un rêve, il avait vu Abd-el-Kader assis sur un siége d'honneur et rendant la justice. Or, il se trouva que Mahhi-ed-Dîn avait eu également un songe analogue. Sidi Abd-el-Kader Ed-Djilaly lui était apparu dans son sommeil, et, après lui avoir rappelé la prophétie faite à Baghdad, avait ajouté : « Ton fils, ou toi, devez être sultan des Arabes. Si tu acceptes le pouvoir pour ton propre compte, ton fils mourra ; si tu l'acceptes pour lui, tu mourras bientôt. »

Quoi qu'il en soit de cette coïncidence de rêves, parfaitement admissible d'ailleurs chez un vieillard dont l'esprit a été occupé toute une journée d'une affaire aussi grave, la résistance de Mahhi-ed-Dîn cessa. Il fit appeler son fils, et, après lui avoir exposé la demande des Hachems et des Beni-Amers : « Si tu étais appelé à commander aux Arabes, lui dit-il, comment les gouvernerais-tu ? — Le livre de la loi à la main, et, si la loi me l'ordonnait, je ferais moi-même une saignée derrière le cou de mon frère. » A ces mots, qui devaient résumer toute la conduite politique d'Abd-el-Kader vis-à-vis du peuple arabe, mais qui faisaient connaître en même temps la nécessité d'un gouvernement juste et sévère dans les circonstances où l'on se trouvait, Mahhi-ed-Dîn s'appuya sur l'épaule de son fils, sortit de la tente, suivi de tous les chefs qui depuis deux jours avaient pris part aux délibérations, et, présentant Abd-el-Kader à la foule assemblée : « Voici, dit-il, le sultan annoncé par les prophéties : c'est le fils de Zohra. Obéissez-lui comme vous m'obéiriez à moi-même. Que Dieu vienne en aide au sultan ! » Une immense acclamation répondit à ces paroles du marabout. Aussitôt Abd-el-Kader, montant à cheval, parcourut, au milieu des cris d'allégresse, les flots d'une foule en délire se précipitant sur ses pas, baisant ses mains, ses jambes, ses étriers, ses vêtements, et faisant retentir les airs de ce cri que Mahhi-ed-Dîn avait proféré une première fois : *Allah insor es soultân* (que Dieu vienne en aide au sultan) ! Abd-el-Kader avait alors vingt-quatre ans.

III. — ABD-EL-KADER

Soumission de Mascara. — Le *Djehâd*. — Premiers actes de gouvernement. — Refus des chefs de reconnaître Abd-el-Kader. — Il les combat. — Blocus d'Oran. — Le kadhi d'Arzew. — Attaque d'Oran. — Le général Desmichels à Oran. — Prise de Tlemsen. — Mort de Mahhi-ed-Dîn.

Abd-el-Kader vient d'être proclamé sultan ; mais par qui ? par deux tribus assemblées. Son pouvoir est donc encore bien restreint.

Digitized by Google

Comment va-t-il l'agrandir? Comment cet homme qui, au moment où il est appelé au pouvoir, possède seulement une somme de 2 boudjoux (3 fr. 50) attachée dans le pan de son bournous, arrivera-t-il à faire face aux dépenses d'un gouvernement régulier? Comment parviendra-t-il à briser la résistance de chefs rivaux, à donner des lois aux deux tiers de l'Algérie, à lutter enfin pendant quinze ans contre une armée que la France se verra forcée de porter au chiffre effrayant de 106,000 hommes? C'est là assurément une étude digne de l'attention de l'histoire, et qui ne sera pas sans quelque utilité pour ceux qui écriront un jour celle de l'Algérie.

Pour bien saisir le point de départ d'Abd-el-Kader, rappelons quelle était la situation de la province d'Oran à la fin du mois de novembre 1832.

Cinq influences principales se partagent le pays : à l'est, c'est celle de Sy el-Aribi qui s'exerce dans la portion voisine du Chelif; à l'ouest, c'est Ben-Nouna, maître de Tlemsen, et qui est parvenu à se faire nommer khalifah (lieutenant) du sultan de Maroc ; au nord, et dans toute la portion placée dans le voisinage d'Oran, c'est Moustapha-ben-Ismaïl et son neveu El-Mezari, anciens chefs du makhzen turc; au sud, c'est El-Ghomary, chef de l'importante tribu des Angads; au centre, enfin, règne l'influence de Mahhi-ed-Dîn. Encore, au milieu de cette division des pouvoirs, ne comptons-nous pas l'importante ville de Mascara, qui s'est constituée en petite république, et se gouverne à l'aide d'une *djema* (conseil) choisie parmi les habitants notables.

Tels sont les premiers obstacles qu'Abd-el-Kader voit se dresser devant lui. L'un d'eux doit, il est vrai, non-seulement disparaître, mais encore se changer pour lui en appui : c'est Mascara. A peine, en effet, la population de cette ville a-t-elle eu connaissance des événements qui viennent de s'accomplir dans la plaine de Ghris que, grâce aux incitations de Sid Aly-el-Iesir, elle s'empresse de reconnaître le nouveau sultan et de lui envoyer des députés. Dans les circonstances où se trouvait placé l'émir, l'acte de Mascara était pour lui un événement considérable : désormais le gouvernement d'Abd-el-Kader a un centre, le jeune sultan une capitale. Abd-el-Kader se hâta d'en aller prendre possession.

Le premier soin de l'émir, en arrivant à Mascara, fut de se rendre à la mosquée pour appeler les bénédictions de Dieu sur l'œuvre qu'il a entreprise. Une foule immense l'y suivit, acclamant le sultan, de qui elle espère la cessation des maux auxquels le pays est en proie depuis bientôt trois années ; mais Abd-el-Kader n'est pas enivré par ces cris de joie ; il ne songe qu'au but qu'il poursuit. Déjà il a compris que, pour anéantir les résistances des grands et celles des tribus

Digitized by Google

makhzen, il lui faut chercher un appui dans les masses, c'est-à-dire dans les tribus hostiles aux anciens représentants du gouvernement turc ; que, pour obtenir cet appui, il est nécessaire de donner satisfaction au vœu qu'elles forment unanimement : la guerre sainte, vœu contre lequel s'efforcent en vain de lutter les chefs qui, préoccupés seulement de leurs intérêts, se disputent le pouvoir. Sous l'influence de ces pensées, le fils de Mahhi-ed-Dîn, après avoir accompli sa prière, monte dans la chaire sacrée d'où les fidèles sont habitués à entendre la *khotba*. C'est pour la première fois qu'il va parler en public ; il est ému, mais bientôt son émotion passera dans l'auditoire. Abd-el-Kader commence par rappeler les faits qui se sont accomplis depuis deux ans dans l'ancien beylik de l'ouest ; l'occupation d'Oran par les chrétiens, la nécessité de purger de leur présence une terre musulmane, d'enlever les populations à un joug impie ; il peint les dangers que court la religion, montre que les Français sont impuissants, puisqu'ils se tiennent enfermés derrière leurs remparts ; dès lors il suffit d'un effort pour les expulser de la province. Mais, pour que cet effort soit couronné de succès, il est nécessaire que tous, oubliant leurs anciennes haines et jusqu'à leurs intérêts pour la cause sacrée de la religion menacée, se lèvent comme un seul homme et, comme un seul homme, marchent contre l'infidèle. C'est à ce prix qu'ils obtiendront la victoire. « Quant à moi, ajoute l'émir en terminant, si j'ai accepté le pouvoir, c'est pour avoir le droit de marcher le premier et de vous conduire *dans les combats de Dieu*. Je suis prêt ; mais je suis prêt aussi à me ranger sous la loi de tout autre chef que vous jugeriez plus apte et plus digne que moi de vous commander, pourvu qu'il s'engage à prendre en main la cause de notre foi. » A ces mots Abd-el-Kader est interrompu par les cris de la foule, par les serments qu'elle lui fait de le suivre aveuglément partout et toujours. « Puisqu'il en est ainsi, s'écrie l'émir, que Dieu nous vienne en aide : je proclame la guerre sainte. »

Cette décision était, il faut le reconnaître, un acte d'habile politique. D'un seul mot, en effet, Abd-el-Kader venait de prendre le pas sur tous les prétendants au pouvoir, car il était évident que ce pouvoir ne devait revenir qu'à l'homme qui se constituerait le champion du *Djehâd*. Or, lui, et lui seul, s'était posé et avait été accepté comme le vrai défenseur de la foi ; par conséquent, les autres chefs se trouvaient placés dans cette situation fatale, ou de se ranger sous ses ordres, ou, s'ils s'y refusaient, de perdre l'affection des Arabes sur lesquels ils s'efforçaient d'établir leur influence. L'appel aux combats de Dieu que venait de faire Abd-el-Kader avait enfin pour lui un dernier avantage : il mettait de son côté tout le parti religieux, tous les marabouts, toutes ces confréries secrètes connues sous le

Digitized by Google

nom de *khoudns*, dont les ramifications s'étendent, non-seulement dans les diverses parties de l'Algérie, mais encore jusqu'au fond du Maroc.

Au sortir de la mosquée, l'émir fut conduit par la foule à la *hakouma* (maison du gouvernement). Il s'y enferme aussitôt et s'empresse d'écrire aux divers chefs de la province pour leur annoncer les événements qui viennent de s'accomplir. Il ne leur demande pas de le reconnaître (c'eût été mettre son pouvoir en question) ; il se borne à leur donner rendez-vous pour les premiers jours de janvier 1833, sous les murs d'Oran. Le jeune sultan ne se flattait point sans doute de voir ses compétiteurs accepter ainsi la position d'infériorité qu'il leur faisait; mais il n'ignorait pas que leur refus le grandirait dans l'esprit des Arabes, et cela au détriment de ces mêmes chefs qui auraient refusé de le suivre alors qu'il arborait le drapeau du djehâd. En attendant le jour assigné aux hostilités, Abd-el-Kader pourvoit au commandement des diverses tribus qui l'ont proclamé ou qui, depuis lors, se sont rangées sous ses lois; il s'empresse de mettre à leur tête des hommes résolus et dévoués. Ce sont Kaddour-ben-Kada-el-Akhal, pour les Hachems-Gharabas; Ben-Ali-ben-Yaref, pour les Hachems-Cheragas; Zin-ben-Aouda, pour les Beni-Amers; Abd-Allah-ben-el-Akhal, pour les Medjahers; pour les Gharabas enfin, Habib-bou-Alem. Quant à ses rivaux, n'étant pas encore assez puissant pour les renverser, il se borne à leur envoyer l'investiture en son nom. A défaut d'autre, c'était toujours une manière de constater sa supériorité sur eux.

Enfin l'époque fixée pour le rendez-vous qu'il a assigné sous les murs d'Oran aux divers chefs de la province est arrivée; Abd-el-Kader, à la tête de 1,600 cavaliers, se dirige sur l'ancienne capitale du beylik de l'Ouest, et bientôt il peut constater qu'aucun autre contingent ne s'est présenté. Que faire? Assurément ce n'est pas avec de semblables forces qu'il a l'espoir de nous chasser de la ville. Cependant, il ne se décide pas moins au combat, car le combat sera pour lui une prise de possession : il constatera aux yeux de tous qu'il a été le premier à lever l'étendard de la guerre sainte. Abd-el-Kader fut repoussé, mais son but était atteint. Désormais il a acquis à la confiance du peuple un titre que nul autre ne pourra lui disputer et, de plus, ce titre est scellé du sang de sa famille : un de ses neveux a été tué par une balle chrétienne. L'émir, en se retirant, a donné l'ordre aux Gharabas de tenir Oran strictement bloqué. Tout individu apportant des denrées dans la ville devait être jugé et condamné à mort.

Abd-el-Kader avait déja reçu sous les murs d'Oran plusieurs réponses des chefs qu'il avait convoqués pour le djehâd; les autres

Digitized by Google

réponses l'attendaient à Mascara. Tous refusaient de marcher sous ses ordres. Ceux-ci le faisaient dans des termes convenables; ceux-là, au contraire, tournant en moquerie sa jeunesse, répondaient par l'ironie. Dès ce moment, l'émir put se convaincre qu'il n'avait pas seulement à combattre les chrétiens, mais encore et avant tout des chefs intéressés au maintien de l'anarchie, car l'anarchie leur laissait au moins l'espérance d'une domination partielle.

La lutte, dans ces conditions moins favorables que celles qu'Abd-el-Kader avait rêvées sans doute, ne lui parut pas cependant impossible. Il était évident que le peuple, les hommes sages et ceux qui composaient le parti religieux, las des divisions intestines, de luttes qui ne pouvaient tourner qu'au profit de quelques ambitieux, étaient du côté du fils de Mahhi-ed-Dîn. Le parti hostile se réduisait donc à des chefs dont la résistance était bien plus facile à vaincre que celle qui serait venue des masses. La situation une fois éclaircie par les lettres qu'il a reçues, Abd-el-Kader se met résolument à l'œuvre. Les Français, il n'a pas à s'en préoccuper pour le moment; il lui suffit de réitérer les ordres de blocus qu'il a donnés. C'est contre les chefs qui l'ont méconnu ou insulté que vont se diriger ses premiers coups; c'est sur les débris de leur pouvoir qu'il doit élever le sien. Eux détruits, il entamera alors la lutte avec les chrétiens, en groupant des forces qui, divisées, sont frappées d'impuissance.

A la tête de 4,000 cavaliers fournis par les Hachems, les Beni-Amers et les Gharabas, Abd-el-Kader se porte tout d'abord vers le Chelif où commande Sy-el-Aribi, ennemi d'autant plus redoutable qu'il représente l'influence féodale, quand il représente, lui, l'influence religieuse. Les premiers combats livrés par le jeune émir ne furent pas heureux. Repoussé du pays des Flittahs, il se dirige sur la Mina, soumet les tribus qui occupent cette vallée, et, réunissant leurs contingents à ceux qui marchent déjà sous ses drapeaux, il s'avance jusque chez les montagnards de l'Ouarsenis, dont l'attitude le décide à rétrograder. Sans doute, cette première expédition n'était pas favorable au nouveau sultan; car, en définitive, et à part quelques combats heureux, elle se traduisait par une retraite dont les conséquences pouvaient être fatales à un pouvoir naissant. Cependant, Abd-el-Kader avait tiré un enseignement de cette rapide campagne; il s'était assuré que les chefs secondaires qui l'avaient combattu s'étaient montrés hostiles beaucoup moins par dévouement pour Sy-el-Aribi qu'à cause de l'incertitude du but qu'il semblait poursuivre lui-même. L'émir n'avait-il pas proclamé la guerre sainte? ne s'en était-il pas posé comme le champion? Et cependant son premier acte, après la démonstration qu'il avait faite contre Oran, était de frapper les tribus qui n'avaient pas voulu reconnaître son autorité!

Digitized by Google

Combattait-il donc, comme les autres, dans un intérêt personnel? La guerre qu'il faisait était-elle dirigée contre les musulmans ou contre les chrétiens?

Abd-el-Kader, afin de détruire la fâcheuse impression causée par son expédition dans l'Est, résolut de la terminer par une attaque sur Oran. Il s'y décidait à regret, car il n'était pas prêt; il le faisait uniquement pour donner satisfaction aux marabouts et aux khouâns, sur lesquels il appuyait son pouvoir naissant. C'est dans sa marche du Chelif sur Oran que l'émir fit procéder à l'enlèvement du kadhi d'Arzew, Sid-Ahmed-ben-Tahar, dont il avait été autrefois l'élève. Cet événement a une certaine importance, parce qu'il a été présenté comme un exemple de la cruauté d'Abd-el-Kader. Nous allons voir ce qu'il faut penser de cette accusation.

L'émir, dans le principe, ne se rendait un compte exact ni de la puissance de la France, ni du concours que ses flottes pouvaient apporter à ses armées de terre; il avait donc conçu l'espoir qu'il suffirait d'un blocus rigoureux pour nous forcer à évacuer Oran. La garnison de cette ville ayant été portée à deux bataillons, les tribus des environs avaient répondu à cette augmentation de l'effectif en élargissant le vide autour de la ville. Dès lors, plus d'arrivages de denrées, plus de viande fraîche, plus de blé, disette absolue et telle qu'un retard dans les arrivages par mer aurait pu compromettre la sûreté de la place. Aux yeux d'Abd-el-Kader, parfaitement instruit par des espions dévoués de tout ce qui pouvait l'intéresser, une semblable situation devait, en nous fatiguant, finir par nous décider à abandonner notre conquête. L'exécution stricte du blocus devait amener ce résultat, et c'est pour ce motif que, comme nous l'avons dit, il avait prononcé la peine de mort contre quiconque, en introduisant des denrées dans la place, aiderait ainsi les chrétiens à prolonger leur résistance.

Malgré cette défense, le kadhi d'Arzew, petit port situé à 36 kilomètres d'Oran, se croyant suffisamment en sûreté parce qu'en cas de danger il pensait avoir toujours la mer pour refuge, alléché d'ailleurs par la perspective d'un gain sans limites, nous avait livré un certain nombre de têtes de bétail et, chose bien autrement grave aux yeux d'Abd-el-Kader, quelques chevaux pour la remonte de notre cavalerie. Plusieurs fois déjà l'émir avait écrit à Sid-Ahmed-ben-Tahar pour lui reprocher sa conduite et sa trahison; aux avis avaient succédé les menaces : menaces et avis n'avaient produit aucun résultat. C'est sur ce transfuge de la cause musulmane qu'Abd-el-Kader se décide à faire un exemple. D'El-Bordj il s'élance dans la plaine de l'Habra, pousse une pointe vers Arzew et fait enlever le kadhi, sur lequel on trouve un certain nombre de lettres écrites par

Digitized by Google

le général Boyer, commandant à Oran. En présence d'une culpabilité aussi évidente, Sid-Ahmed-ben-Tahar est conduit à Mascara, où il doit attendre que l'émir, de retour de l'expédition qu'il va diriger sur Oran, soit en mesure de statuer sur son sort.

Après cette expédition insignifiante, puisqu'elle se borna à quelques coups de fusil échangés avec les avant-postes, Abd-el-Kader s'empresse de reprendre le chemin de sa capitale, car il veut sauver la vie de celui qui a été son maître. Il espère y parvenir au moyen d'une combinaison qu'il se charge de faire accepter par les chefs qui l'entourent. Cette combinaison consistait à faire racheter la vie de Sid-Ahmed moyennant une rançon de 100 fusils. De cette manière, l'argent que ce dernier avait gagné dans son commerce avec les chrétiens tournerait contre eux, puisqu'il fournirait un moyen de les combattre. Cette proposition, malgré les observations du vieux Mahhi-ed-Dîn, fut portée par l'un des serviteurs de l'émir à la famille de Sid-Ahmed et aux habitants d'Arzew. Malheureusement, les négociations s'étant prolongées, Abd-el-Kader dut se rendre chez les Beni-Amers, afin de présider au règlement de quelques affaires. Pendant son absence, Mahhi-ed-Dîn, dans la conviction qu'un exemple était nécessaire, et que plus il frapperait haut, plus il ferait sur les Arabes un effet salutaire, prit sur lui de traduire Sid-Ahmed devant un *medjlès*, qui le condamna à mort. Sans doute l'arrêt était juste et conforme aux lois de la guerre; mais son exécution fut accompagnée de circonstances horribles dont on a voulu faire peser la responsabilité sur Abd-el-Kader. On rapporte que dans un accès de fureur sauvage, l'un des bourreaux, nommé Ould-ben-Khalil, arracha avec la pointe d'un éperon les yeux du malheureux kadhi; mais rien ne prouve qu'un ordre aussi cruel ait été donné par Mahhi-ed-Dîn. Quant à Abd-el-Kader, la preuve de son innocence résulte de la précaution même qui fut prise de juger et de faire exécuter le kahdi d'Arzew pendant son absence.

On a pu voir, par les faits que nous venons de rapporter, combien la puissance de l'émir était encore peu considérable dans la province d'Oran. Malgré toute l'influence de Mahhi-ed-Dîn mise au service de son fils; malgré les incitations des marabouts plaidant au nom d'un principe sacré la cause d'un autre marabout; malgré les efforts du parti religieux et ceux des diverses confréries de khouâns, Abd-el-Kader n'avait pu asseoir sa puissance dans l'Est, et il en était toujours réduit aux quelques tribus qui l'avaient proclamé, ou qui, depuis lors, s'étaient rangées sous sa loi. Mais les événements ne vont pas tarder à se dérouler avec rapidité. Ce pouvoir, qu'il a été impossible à l'émir de constituer, il nous était réservé de le créer nous-

Digitized by Google

mêmes, et de commettre ainsi une faute qui n'a pu être réparée qu'au prix de torrents de sang et d'immenses trésors.

Au moment où Abd-el-Kader fut appelé au pouvoir par les Hachems, les Beni-Amers et les Gharabas, le général Boyer commandait à Oran; de fait, sinon de droit, il y exerçait un pouvoir indépendant du général en chef, correspondait directement avec le ministre de la guerre, et directement aussi recevait ses ordres. Cette situation, dont on verra tout à l'heure les conséquences, avait amené, dans les derniers mois de 1832, des réclamations de la part du général en chef, le duc de Rovigo. Il y avait été fait droit, et le 23 avril 1833, le général Desmichels arrivait à Oran pour remplacer le général Boyer. Il n'entrait pas dans le caractère du nouveau général, homme d'entreprise et d'action, de continuer le rôle auquel s'était réduit son prédécesseur, qui, à moins d'y être forcé par l'ennemi, avait constamment tenu ses troupes enfermées dans les murs d'Oran. Le général Desmichels résolut donc de prendre l'offensive; il y était d'ailleurs obligé par la situation de blocus dans laquelle Abd-el-Kader tenait la garnison. Le moment était admirablement choisi pour entrer dans cette voie nouvelle. Abd-el-Kader était trop occupé par les affaires de son petit gouvernement, par les difficultés intérieures qu'il avait à vaincre, par les compétiteurs qu'il pouvait redouter, pour donner toute son attention à la guerre contre les Français. Il s'était d'ailleurs convaincu, par l'expérience de sa campagne dans l'Ouarsenis, que du moment où, en proclamant la *guerre sainte* il n'avait pas abattu toutes les résistances, il lui fallait attendre, pour marcher contre Oran, que, la province entière étant soumise, il pût en réunir tous les contingents contre nous. Par conséquent, dans sa pensée, la guerre avec la France n'était que le corollaire de la reconnaissance de son pouvoir par toutes les tribus. L'inaction du général Boyer avait pu lui donner l'espoir d'arriver à cette soumission; le plan du général Desmichels contrariait ses projets.

Il ne saurait entrer dans le cadre de ce travail de faire ici l'historique des combats qui furent la conséquence de la décision prise par le général Desmichels; il nous suffira de rappeler qu'ils eurent pour résultat l'occupation d'Arzew et de Mostaghanem et l'établissement de blockhaus destinés à protéger les abords d'Oran contre les incursions perpétuelles des Arabes. Ces diverses opérations donnèrent lieu à une série d'engagements qui occupèrent l'année 1833, et dont le plus important fut l'attaque dirigée par Abd-el-Kader contre Mostaghanem, qui se trouva un moment en danger. L'influence que l'émir exerçait sur les siens était déjà telle, que, manquant de canons, il avait envoyé les Arabes saper, à coups de pioche et à découvert,

Digitized by Google

les murailles de la ville. Cependant, les combats qui eurent lieu pendant l'année 1832 entre les Français et les Arabes n'occupèrent pas tellement Abd-el-Kader, qu'il ne trouvât le temps de diriger quelques expéditions contre les chefs ses rivaux. La plus considérable fut celle qui eut pour résultat la conquête de Tlemsen, occupée jusque-là par Ben-Nouna. Dès ce moment, Abd-el-Kader est maître des deux villes principales de l'intérieur; il a deux points d'appui : Mascara et Tlemsen.

Ce fut en quittant cette dernière ville que l'émir apprit la mort de son père. Les Arabes ne manquèrent pas de voir dans cet événement l'accomplissement de la prédiction faite une année auparavant par le saint marabout : « Si j'accepte le pouvoir, avait-il dit, Abd-el-Kader mourra. Si mon fils est proclamé sultan, c'est moi qui mourrai bientôt, mais les musulmans triompheront. » Il ne fallait rien moins que le souvenir de cette prédiction, dont la première partie confirmée devait faire espérer aux Arabes la réalisation de la seconde, pour atténuer les conséquences que la perte de Mahhi-ed-Dîn pouvait entraîner pour l'émir. Elle lui enleva, sans doute, un précieux appui; mais le priva-t-elle de direction? en d'autres termes, Abd-el-Kader n'avait-il été qu'un instrument jeune, actif, intelligent, dans les mains de son père? Les faits vont se charger de répondre.

IV. — LE TRAITÉ DESMICHELS [1]

Premiers rapports avec les Douairs et les Zmélas. — Leur retour à Abd-el-Kader. — Situation des partis. — Désirs réciproques de paix. — Premiers prisonniers. — Démarches pour obtenir leur liberté. — Combat de Temezouar. — Négociations. — Traité. — Accusations portées contre le général Desmichels. — La vérité sur le traité.

La situation qui lui était faite par le système d'offensive du général Desmichels préoccupait à bon droit Abd-el-Kader. En effet, il était évident pour lui que l'alliance de la France avec l'un des partis contre lesquels il avait à lutter, que ce parti fût représenté par Sy-el-Aribi, l'un des principaux chefs de l'Est, ou par Moustapha-ben-Ismaïl, ancien chef du makhzen turc, devait avoir pour résultat infaillible la destruction de sa puissance naissante. Un moment même, Abd-el-Kader put croire que le rapprochement qu'il redoutait était réalisé, car les événements postérieurs se chargeront de prouver que, lorsque nous avons sérieusement voulu l'alliance des deux grandes tribus des Douairs et des Zmélas, nous l'avons obtenue.

[1] Nous avons cru devoir nous étendre sur ce traité, d'une part, parce qu'il a été l'origine de la puissance de l'émir; de l'autre, parce qu'il est très peu connu et très mal jugé.

Digitized by Google

Avec un peu plus d'énergie, et surtout une connaissance plus approfondie des affaires de la province, cette alliance eût été conclue dès la fin de 1833.

Deux circonstances pouvaient amener ce résultat. Dans une *rhazia* opérée le 6 août 1833 par le général Desmichels sur les Zmélas, la colonne s'était emparée d'un certain nombre de femmes et d'enfants appartenant à cette puissante tribu. Un seul moyen s'offrait aux Arabes d'obtenir la restitution des prisonniers : entrer en pourparlers avec le vainqueur; ils s'y décidèrent. Ils députèrent donc quelques-uns des leurs auprès du général Desmichels, qui consentit à rendre les femmes et les enfants pris dans la journée du 6 août, mais à la condition immédiatement acceptée que les Zmélas, renonçant à obéir à Abd-el-Kader, viendraient s'établir à quelques lieues d'Oran, dans les environs de Miserghin. Cette défection était un grave échec pour l'émir, car la démarche de cette tribu pouvait être considérée comme un premier pas vers la soumission non-seulement des Arabes à la France, mais encore, et avant tout, des musulmans aux chrétiens.

A ce premier motif de préoccupation pour Abd-el-Kader, était venu s'en joindre un second. Les Douairs, tribu sœur de la tribu des Zmélas, qui constituaient avec elle la portion la plus importante de l'ancien makhzen turc, avaient été habitués de tout temps à entretenir avec Oran un commerce que leur proximité de cette ville rendait encore plus fructueux. La défense faite sous peine de mort par Abd-el-Kader de vendre aucune denrée aux chrétiens avait donc porté aux Douairs un préjudice considérable. Pour les entraîner dans son système de blocus, l'émir leur avait fait valoir que cette situation ne se prolongerait pas au delà de deux ou trois mois ; mais ce terme était dépassé depuis longtemps, il allait bientôt atteindre celui d'une année sans avoir amené l'évacuation annoncée. Les Douairs avaient commencé à murmurer, puis des murmures ils avaient passé à l'oubli complet des prescriptions du sultan, de telle sorte qu'ils en étaient arrivés à fréquenter ostensiblement le marché d'Oran. Les châtier! Abd-el-Kader ne l'osait pas, car c'eût été les obliger peut-être à imiter l'exemple des Zmélas. Il fallait donc conjurer autrement que par la force le double danger que présentaient la défection des Zmélas et l'infraction commise par les Douairs aux prescriptions du blocus ; l'émir y réussit. Il députe auprès de ces deux tribus des marabouts dont il connaît l'influence ; fait représenter à celle-ci combien sa soumission aux chrétiens est avilissante pour des musulmans, à celle-là comment, par suite d'un désir immodéré de lucre, elle compromet le succès prochain de ses combinaisons ; à l'une et à l'autre il fait reprocher enfin leur conduite indigne de vrais croyants

Digitized by Google

et leurs rapports avec les oppresseurs de la religion. Grâce au zèle déployé par les marabouts, au prestige qu'exerce sur tous sa qualité de *moudjahed*[1], Abd-el-Kader triomphe de la résistance des Zmélas et des Douairs; les premiers quittent les cantonnements de Miserghin, les seconds cessent leurs rapports commerciaux avec Oran, qui se trouve immédiatement replongé dans la disette.

L'avantage qu'il vient de remporter n'a point fait toutefois disparaître aux yeux du jeune émir la gravité du danger auquel il a échappé. Il a senti que les Arabes sont encore indociles à ses lois; qu'il lui faut du temps pour assouplir les tribus nominalement soumises, dompter celles qui obéissent à une autre influence. Mais, en même temps, il a vu, par les démarches du général Desmichels auprès des Douairs et des Zmélas, par tout ce qu'il sait d'Oran, que les Français bloqués aspirent à trouver un allié qui leur fournisse ce dont ils manquent. Cet allié, il faut qu'il le soit, afin d'éviter qu'un autre, en le devenant, n'arrive à prendre sur la province d'Oran l'influence qu'il a besoin d'y exercer. Abd-el-Kader n'est donc pas éloigné d'accepter la paix; seulement comme sa loi religieuse ne lui permet pas de l'offrir aux chrétiens, il est nécessaire qu'il se la fasse proposer.

De son côté, le général Desmichels, après avoir signalé son arrivée par des combats, inclinait également vers un arrangement. La désertion des Zmélas, la cessation de tous rapports avec les Douairs, l'avaient mis dans une situation critique quant aux approvisionnements. Il sentait le besoin d'une alliance et l'inutilité de toutes ces expéditions qui, commencées par une pointe poussée à quelques lieues d'Oran, se traduisaient forcément en une retraite vers la côte, puisque toute base d'opération manquait à l'intérieur. Or, il fallait bien reconnaître qu'aux yeux de la généralité des Arabes, ces retraites obligées n'étaient autre chose que des défaites, ou tout au moins un signe d'impuissance. Placés dans cette situation, les deux partis n'étaient pas éloignés de se rapprocher; l'occasion seule avait manqué : elle ne devait pas se faire longtemps attendre.

Dans les derniers jours du mois d'octobre 1833, un nommé Kaddour, de la tribu des Bordjia, arrive à Arzew porteur de quelques provisions. Au moment de quitter la ville, il manifeste des craintes pour la sûreté de son départ et demande une escorte pour l'accompagner jusqu'à un point qu'il indique. L'officier qui commandait à Arzew eut l'imprudence d'accéder à ce désir, et donna à Kaddour quatre soldats commandés par un sous-officier. La démarche de Kaddour cachait une trahison. A une lieu d'Arzew, les cinq cavaliers

[1] Combattant pour la guerre sainte.

Digitized by Google

sont enveloppés par une centaine d'Arabes; l'un d'eux est tué, les autres faits prisonniers et conduits à Mascara. Ce fait, d'ailleurs si peu important, devait amener le regrettable traité du 26 février 1834. Le général Desmichels, peu habitué encore à cette guerre d'embuscades, mais dominé par le noble désir d'obtenir la liberté des quatre prisonniers, écrivit à Abd-el-Kader la lettre que voici :

Je n'hésite pas à faire auprès de vous une démarche que ma position m'eût interdite, si elle ne m'était pas dictée par l'humanité. Je viens donc réclamer de vous la liberté des Français qui, commandés pour protéger des Arabes et les soustraire à la vengeance d'autres Arabes, sont tombés dans un criminel guet-apens. Je ne puis croire que vous mettiez des conditions à ma demande, car, lorsque naguère le sort des armes fit tomber entre mes mains des Gharabas et des Zmélas, je n'en ai pas mis moi-même, et je les ai rendus après les avoir comblés de soins.

J'espère donc que si vous tenez à être considéré comme un grand de la terre, vous ne resterez pas en arrière de générosité, et que vous mettrez en liberté les trois Français et l'Italien qui sont en votre pouvoir.

Dans la situation, une pareille lettre était une imprudence. Elle avait, en outre, le tort grave d'invoquer, pour obtenir la remise des prisonniers, un motif qui n'était pas réellement sérieux; car, la France étant en guerre avec Abd-el-Kader, l'émir avait le droit de mettre en état de blocus les villes que nous occupions, de punir les Arabes qui introduisaient des denrées dans nos murs, et de retenir prisonniers les soldats français qui protégeaient cette désobéissance. Le général Desmichels avait fait à Abd-el-Kader la partie trop belle pour que celui-ci ne profitât pas de l'avantage qui lui était laissé. Il répondit donc au général la lettre que nous reproduisons sans commentaire :

J'ai reçu la lettre dans laquelle vous m'exprimez l'espoir d'obtenir la liberté des quatre prisonniers qui sont entre mes mains. J'ai compris tout ce qu'elle contenait.

Vous me dites que, malgré votre position, vous avez consenti à faire la première démarche ; c'était votre devoir suivant les règles de la guerre. Chacun son tour entre ennemis : un jour pour vous, un jour pour moi ; le moulin tourne pour tous deux, mais toujours en écrasant de nouvelles victimes.

Pour moi, quand vous avez fait des prisonniers, je ne vous ai pas fatigué de démarches en leur faveur. J'ai souffert, comme homme, de leur malheureux sort; mais, comme musulman, je regardais leur mort comme une vie nouvelle. Aussi, n'ai-jamais demandé leur grâce.

Vous me dites que ces Français étaient là pour protéger des Arabes. Ce ne saurait être une raison pour moi; car, protecteurs et protégés sont

Digitized by Google

tous mes ennemis, et tous ceux qui dans la province d'Oran sont chez vous sont de mauvais croyants qui ignorent leur devoir.

Vous vous vantez d'avoir rendu gratuitement les Gharabas et les Zmélas; cela est vrai. Mais vous aviez surpris des hommes vivant sous votre protection, et approvisionnant chaque jour vos marchés; votre armée les avait dépouillés de tout ce qu'ils possédaient. Si, au lieu de porter vos coups sur des hommes qui vous rendaient service, vous étiez sortis de votre territoire; si vous aviez attaqué des hommes qui s'y attendissent, tels que les Beni-Amers ou les Hachems, vous pourriez à juste titre parler de votre générosité, et mériter, en leur rendant la liberté, les louanges que vous revendiquez pour avoir pillé les Zmélas, et prétendu même que j'étais tombé entre vos mains.

Quand vous sortirez d'Oran, à une ou deux journées, j'espère que nous nous verrons, et l'on saura qui de vous ou de moi doit rester maître du pays.

Le défi lancé par Abd-el-Kader d'une manière si hautaine appelait une réponse, et le général Desmichels n'était pas homme à la faire longtemps attendre. Le 2 décembre 1833, il allait la porter à Abd-el-Kader, campé en ce moment dans un endroit appelé Temezouar, chez les Zmélas. Le combat fut vif, et, comme dans toutes les occasions, les deux partis s'attribuèrent la victoire par le motif que, si nos troupes pouvaient avec raison prétendre qu'elles avaient eu l'avantage dans l'attaque, les Arabes, de leur côté, pouvaient dire, avec plus ou moins de bonne foi, que nous avions reculé, puisque, en définitive, nous étions rentrés dans Oran, accompagnés par une fusillade plus fatigante que dangereuse.

Le général Desmichels, parfaitement convaincu que le combat de Temezouar nous avait été favorable, crut que, malgré la lettre qu'il venait de recevoir de l'émir, ce succès lui permettait de faire une nouvelle tentative en faveur de nos quatre prisonniers. Il écrivit donc une seconde fois à Abd-el-Kader, et (imprudence bien autrement grave que celle qu'il avait précédemment commise) il prit, en terminant cette lettre, l'initiative d'une démarche directe en faveur de la paix.

Vous ne me trouverez jamais sourd, disait-il, à aucun sentiment de générosité, et s'il vous convenait que nous eussions ensemble une entrevue, je suis prêt à y consentir, dans l'espérance que nous pourrions, *par des traités solennels et sacrés, arrêter l'effusion du sang entre deux peuples qui sont destinés par la Providence à vivre sous la même domination.* (6 décembre 1833.)

Cette lettre prouvait à Abd-el-Kader qu'il ne s'était pas trompé en préjugeant le désir que le général Desmichels avait de la paix. Désor-

Digitized by Google

mais il était maître de la situation, car, n'ayant plus à redouter les Français, il pouvait venir à bout de ses rivaux. Cependant, quelque joie que dût ressentir l'émir de ce triomphe, il se garda bien d'en rien témoigner. Accéder sans résistance à la proposition qui lui était faite, c'eût été montrer que lui-même avait besoin de la paix ; attendre, au contraire, n'était-ce pas donner une preuve de force, et par ce moyen rendre son adversaire moins difficile sur le traité lui-même. Abd-el-Kader prit donc le parti de laisser sans réponse la lettre du général Desmichels ; mais en même temps, pour l'entretenir dans le désir manifesté une première fois, il le fit circonvenir par les deux juifs Bouchnak et Mardochée-Amar, et les chargea secrètement du soin d'excuser auprès du commandant d'Oran le peu d'attention qu'il semblait accorder à sa première démarche, et de le décider à en faire une plus claire et plus catégorique. On comprend aujourd'hui les fautes commises dans les premières années de la conquête, lorsqu'on voit un général français subir une aussi misérable influence. Malheureusement, les faits sont là pour prouver qu'il y céda, car un mois après sa seconde lettre, du 6 décembre, le général Desmichels écrivait à Abd-el-Kader :

N'ayant pas reçu de réponse à la lettre que je vous ai adressée, je dois supposer qu'elle ne vous est pas parvenue, plutôt que de penser que vous n'avez pas voulu vous occuper des propositions qu'elle contenait.

Le général Desmichels terminait enfin cette troisième lettre par une proposition de paix plus directe qui prouve combien l'émir était fidèlement et habilement servi par ses deux mandataires :

Il ne vous reste donc rien de mieux à faire, si vous voulez vous maintenir au rang élevé où les circonstances vous ont placé, *que de vous rendre à mon invitation, afin qu'à l'ombre des traités que nous cimenterions fortement entre nous*, les tribus puissent se livrer à la culture de leurs champs fertiles et jouir de toutes les douceurs de la paix.

Abd-el-Kader, ayant obtenu la démarche claire, précise, qu'il désirait, n'avait plus de motif d'ajournement, puisqu'il pouvait prouver aux siens que la paix lui était demandée. Il répondit donc au général Desmichels qu'il acceptait l'ouverture des conférences.

J'ai reçu votre lettre, j'en ai compris le contenu, et j'ai vu avec satisfaction que vos intentions étaient d'accord avec les miennes. J'y ai trouvé également la certitude de votre loyauté, et vous pouvez compter que les engagements que nous prendrons ensemble seront, de mon côté, observés avec une fidélité rigoureuse. A cet effet, j'envoie auprès de vous deux grands personnages de notre armée, Miloud-ben-Arach et Ould-Mahmoud.

Digitized by Google

Ils conféreront, en dehors d'Oran, avec Mardochée-Amar, et lui feront connaître mes propositions. Si elles sont acceptées par vous, vous pouvez l'envoyer aussitôt auprès de nous, et nous achèverons le traité afin de faire cesser au plus tôt les haines et les inimitiés qui nous divisent, et de les remplacer par l'amitié qui désormais devra régner entre nous. Vous pouvez compter sur moi, car je n'ai jamais manqué à la foi promise.

Le général Desmichels, voyant la tournure pacifique que prenaient les affaires dans la province d'Oran, s'était empressé d'informer le gouvernement de la situation des choses, et de lui demander l'autorisation de traiter avec Abd-el-Kader. Il l'obtint. Mais, en même temps qu'il la lui transmettait, le ministre faisait connaître à quelles conditions le général devait négocier la paix. Ces conditions étaient les suivantes : 1° Reconnaissance de la souveraineté de la France par Abd-el-Kader, qui prêterait foi et hommage (*sic*) au roi des Français; payement d'un tribut annuel. 2° Reconnaissance par la France d'Abd-el-Kader comme bey d'un certain nombre de tribus; investiture donnée par le roi. 3° Importation et exportation par le port d'Oran de tous les objets nécessaires aux Arabes, ou vendus par les Arabes. 4° Remise par le nouveau bey d'un certain nombre d'otages. 5° Engagement pris par lui de n'acheter que chez nous les armes et les munitions de guerre. 6° Envoi d'agents français auprès d'Abd-el-Kader afin de servir d'intermédiaires entre les commandants de la province et le bey.

Mais pendant que ces instructions partaient de Paris, les événements avaient marché à Oran. Miloud-ben-Arach, envoyé par son maître pour s'aboucher, en dehors de la ville, avec Amar, et apprendre de lui les propositions du général Desmichels, s'était arrêté à nos avant-postes, où était venu le trouver, suivi de tout l'état-major de la division, le juif indigène auquel était confié le soin de représenter la France! Ce fut là que, dans une longue conférence, furent exposées et commentées les diverses propositions faites par le général Desmichels. De celles de l'émir, il n'en fut pas question. Ben-Arach annonça seulement qu'il allait rendre compte à Abd-el-Kader de tout ce qui s'était passé, et il exprima l'espoir d'un retour prochain. Cette première conférence eut lieu le 4 février 1834. Le 25 du même mois, Ben-Arach était de retour à Oran, où cette fois il se décidait à entrer, car, après bien des difficultés, Abd-el-Kader avait obtenu de ses principaux chefs leur adhésion à la paix. Le lendemain, 26 février, une conférence eut lieu, à la suite de laquelle le général Desmichels apposa sa signature sur le fatal traité auquel il devait attacher son nom. Ce traité, rédigé en six articles sur deux colonnes dont l'une contenant le texte français, l'autre le texte arabe, est ainsi conçu :

Digitized by Google

Le général commandant les troupes françaises dans la ville d'Oran et le prince [1] des fidèles Sid-el-Hadj Abd-el-Kader ben Mahhi-ed-Dîn ont arrêté les conditions suivantes : Art. 1er. A dater de ce jour, les hostilités entre les Français et les Arabes cesseront. Le général commandant les troupes françaises [2] et l'émir Abd-el-Kader ne négligeront rien pour faire régner l'union et l'amitié qui doivent exister entre deux peuples que Dieu a destinés à vivre sous la même domination [3]. A cet effet, des représentants [4] de l'émir résideront à Oran, Mostaghanem et Arzew, de même que pour prévenir toutes collisions entre les Français et les Arabes, des officiers français résideront à Mascara. — Art. 2. La religion et les usages des Arabes seront respectés et protégés. — Art. 3. Les prisonniers seront immédiatement rendus de part et d'autre. — Art. 4. La liberté du commerce sera pleine et entière [5]. — Art. 5. Les militaires de l'armée française qui abandonneraient leurs drapeaux seront ramenés par les Arabes. De même, les malfaiteurs arabes qui, pour se soustraire à un châtiment mérité [6], fuiraient leurs tribus et viendraient chercher un refuge auprès des Français, seront immédiatement remis aux représentants [7] de l'émir aux trois villes maritimes occupées par les Français. — Art. 6. Tout Européen qui serait dans le cas de voyager dans l'intérieur sera muni d'un passeport visé par les représentants de l'émir et approuvé par le général commandant, afin qu'il puisse trouver dans toute la province aide et protection.

Fait en double expédition à Oran, le 26 février 1834.

Le général commandant,
BON DESMICHELS.

(Au-dessous de la colonne qui contient le texte arabe se trouve le cachet d'Abd-el-Kader.)

Ainsi venait d'être non-seulement reconnue, consacrée, la puissance de l'émir, mais encore il traitait d'égal à égal avec le général

[1] Le mot *émir* employé dans le texte arabe implique par lui-même l'idée de prince indépendant. Il détruit donc toute pensée de vassalité.

[2] Le général Desmichels, en se nommant le premier dans le protocole, avait évidemment l'intention de se donner le pas sur Abd-el-Kader ; aux yeux des Arabes, il faisait le contraire. La politesse arabe exige, en effet, que l'on dise : *moi et vous*, et non pas *vous et moi*. Pour que le but du général fût atteint, il eût été nécessaire qu'il se nommât le *premier* dans le texte français, et le *second* dans le texte arabe.

[3] C'est de ces expressions de *deux peuples que Dieu a destinés à vivre sous la même domination*, que le général Desmichels a voulu induire la reconnaissance de la souveraineté de la France par Abd-el-Kader ; mais l'émir n'aurait-il pas pu tirer des mêmes mots l'induction tout opposée ?

[4] Le texte arabe dit *consuls* et non pas *représentants*. Reconnaître les *consuls* d'une puissance, n'est-ce pas reconnaître par là même son indépendance ?

[5] La traduction du texte arabe est celle-ci : *Le marché* (souk) *sera libre, et pas un ne s'opposera à l'autre*. Encore convient-il d'ajouter que le mot *souk* signifie *le lieu où se tient le marché*, et nullement *le marché* dans le sens général que nous donnons à ce mot quand nous disons, par exemple, *le marché financier*.

[6] *Mérité* n'est pas dans le texte arabe.

[7] *Consuls* et non pas *représentants*.

Digitized by Google

Desmichels, c'est-à-dire avec le roi des Français, puisque le traité devait être soumis à la sanction du chef de l'Etat.

Est-il besoin de faire remarquer combien peu l'acte signé par le général Desmichels se rapporte aux instructions qu'il a reçues? De la reconnaissance de la souveraineté de la France, il n'en est pas même question; de limites dans lesquelles doit se trouver circonscrit le pouvoir d'Abd-el-Kader, d'otages, de tribut, pas davantage. Les négociateurs semblent adopter le *statu quo*, la France se réserver Oran, Mostaghanem, Arzew, et, du moins par son silence, abandonner à l'émir le reste, non-seulement de la province d'Oran, mais encore de la partie que nous n'occupons pas de la province d'Alger. (Nous verrons plus tard que telle fut l'interprétation donnée par Abd-el-Kader et par le général Desmichels lui-même.) Rien ne manque au traité pour bien consacrer la puissance de l'émir et l'égalité qui doit présider à ses rapports avec le roi des Français; car les deux souverains conviennent de s'envoyer réciproquement des consuls et de s'accorder réciproquement l'extradition des malfaiteurs. Dès lors, était-ce bien le cas d'annoncer le traité du 26 février comme s'il se fût agi d'un triomphe, et d'employer le télégraphe pour dire au gouvernement : « Je vous annonce la soumission de la province d'Oran, la plus considérable et la plus belliqueuse de la régence. Ce grand événement est la conséquence des avantages qui ont été remportés par les troupes de la division. »

Le général Desmichels pouvait croire en effet à un succès diplomatique, car Abd-el-Kader lui avait écrit, en lui renvoyant le traité revêtu de son cachet : « Vous me dites que les conditions de ce traité sont également favorables aux deux peuples; *cependant il m'a paru qu'il était tout à votre avantage.* Mais nous nous confions en vous pour l'avenir; vous êtes le chef de l'armée, et nous espérons que vos actions seront d'accord avec vos promesses. » Et certes personne ne mettra en doute l'honneur, l'intelligence, la bravoure du général Desmichels. S'il a écrit que la conséquence du traité du 26 février était la soumission de la province d'Oran, c'est qu'il le croyait; son malheur a été d'avoir confiance dans les méprisables négociateurs auxquels il se livra.

Mais comme si le traité que l'on vient de lire ne constituait pas dans le fond une faute assez énorme, la forme de ce même traité devait donner naissance à d'étranges complications. Il nous reste à les faire connaître avec quelques détails, car de graves erreurs ont été commises à l'égard de la convention si importante et si peu connue qui a été l'origine de la puissance d'Abd-el-Kader. Lors de la première conférence du 4 février, entre Miloud-ben-Arach et Ould-Mahmoud d'une part, Mardochée-Amar et Bouchnaq de l'autre, une note

Digitized by Google

non signée avait été remise aux envoyés d'Abd-el-Kader, indiquant les propositions du général Desmichels. En voici la traduction fidèle :

Conditions des Français.

1° A compter d'aujourd'hui, les hostilités cesseront entre les Français et les Arabes ; 2° la religion et les usages des musulmans seront respectés ; 3° les prisonniers français seront rendus ; 4° les marchés seront libres ; 5° tout déserteur français sera rendu par les Arabes ; 6° tout chrétien qui voudra voyager par terre devra être muni d'une permission revêtue du cachet du consul d'Abd-el-Kader et de celui du général.

La contexture de cette note, l'absence de signature, prouvaient bien que, dans l'esprit du général Desmichels, il ne s'agissait que d'une simple énonciation des conditions sur lesquelles on aurait à discuter, nullement d'un engagement. C'est, du reste, de cette manière qu'Abd-el-Kader l'avait compris lui-même. Aussi, en renvoyant Ben-Arach à Oran, le 25 février, avec mission de faire connaître qu'il adhérait aux conditions du général Desmichels, il avait remis à son envoyé, *revêtue de son cachet et, par conséquent, de son approbation*, la note informe que l'on vient de lire et qu'il supposait devoir être une portion du traité lui-même. Seulement, Ben-Arach avait reçu l'ordre précis de ne livrer cette pièce au général Desmichels, *qu'après que ce dernier aurait approuvé de son côté une note parallèle à la première, indiquant les conditions mises par Abd-el-Kader à la paix.* Ainsi, dans la pensée de l'émir, le traité devait se composer de deux contrats unilatéraux, contenant chacun les propositions de l'une des parties. Voici la traduction de cette seconde pièce :

Conditions des Arabes pour la paix.

1° Les Arabes auront la liberté de vendre et d'acheter de la poudre, des armes, du soufre, enfin tout ce qui concerne la guerre. 2° Le commerce de la Mersa (Arzew) sera sous le gouvernement du prince des croyants, comme par le passé, et pour toutes les affaires. *Les cargaisons ne se feront pas autre part que dans ce port.* Quant à Mostaghanem et à Oran, ils ne recevront que les marchandises nécessaires aux besoins de leurs habitants, et personne ne pourra s'y opposer. Ceux qui désirent charger des marchandises devront se rendre à la Mersa. 3° Le général nous rendra tous les déserteurs et les fera enchaîner. Il ne recevra pas non plus les criminels. Le général commandant à Alger n'aura pas de pouvoir sur les musulmans qui viendront auprès de lui avec le consentement de leurs chefs. 4° On ne pourra empêcher un musulman de retourner chez lui quand il le voudra.

Soit que le général Desmichels ne comprît pas bien la portée de

Digitized by Google

l'art. 2, soit que l'on soit parvenu à en atténuer la gravité à ses yeux, toujours est-il qu'il apposa son cachet sur la note présentée par Ben-Arach, après quoi ce dernier lui fit la remise de la première note dont il était porteur, et sur laquelle se trouvait l'approbation d'Abd-el-Kader. Aux yeux de l'envoyé de l'émir, sa négociation était terminée, sa mission remplie.

Ce fut alors que le général Desmichels, dans la pensée duquel la pièce revêtue du cachet d'Abd-el-Kader n'était qu'un préliminaire, demanda à Ben-Arach une rédaction nouvelle et plus correcte du traité qui renfermait les conditions de la France. Ben-Arach ne fit aucune difficulté d'y consentir, puisqu'il avait entre les mains, et approuvée par le général, la note contenant les conditions d'Abd-el-Kader. Cette nouvelle convention, ratifiée le lendemain par l'émir, devint le traité que l'on a lu tout à l'heure. De telle sorte que le général Desmichels crut de bonne foi ne s'engager que par l'acte qu'il revêtait de sa signature, tandis que, de tout aussi bonne foi, Ab-del-Kader crut le général engagé, suivant l'usage des Arabes, *par l'apposition de son cachet* au bas de la note soumise à son approbation par Ben-Arach. Voulant même imiter l'exemple qui lui était donné par le général Desmichels, et établir une homogénéité parfaite entre les pièces échangées, Abd-el-Kader se borna, lorsque la nouvelle rédaction de ce qu'il croyait être la moitié du traité fut portée à sa ratification, à y mettre son cachet *sans signature*. C'est ce dernier acte qui fut seul connu et approuvé par le gouvernement.

Cette absence d'approbation à la pièce revêtue du cachet du général Desmichels, et qu'Abd-el-Kader considérait comme la contre-partie de son engagement, eût, sans aucun doute, attiré l'attention de l'émir et fait ressortir son erreur, si une sorte de fatalité ne semblait s'être attachée dès le principe au traité du 26 février. Le gouvernement, qui s'efforçait de ne pas reconnaître à Abd-el-Kader l'importance que ce même traité lui donnait, ne jugea pas convenable de suivre les règles habituelles en matière de ratifications; il se borna donc à autoriser le général Desmichels à faire connaître *par écrit* à l'émir que le roi avait approuvé *le traité*. Mais l'interprète qui fut chargé de préparer la lettre, ne se rendant pas compte de l'importance que pouvait avoir dans la circonstance telle ou telle expression, se servit, dans la traduction, du mot *cherouth* (pluriel de *charth*), qui signifie *conditions*, *articles d'un traité*, et, par extension, *traité*. De telle sorte que le pluriel employé dut convaincre Abd-el-Kader que le roi avait approuvé *les traités*.

Immédiatement après la notification de l'approbation royale, le général Desmichels envoya, comme consul de France à Mascara, le commandant Abd-Allah d'Asbonne, ancien mamelouk de l'armée

Digitized by Google

d'Egypte, et l'émir, Ben Iakhou à Oran, Ould-Mahmoud à Arzew; à Alger, enfin, le juif Ben-Durand, que nous verrons bientôt paraître sur la scène politique.

La mission d'Ould-Mahmoud était sans contredit la plus importante aux yeux d'Abd-el-Kader, car c'était à lui qu'était confiée l'exécution de l'article qui, en assurant à l'émir le monopole de l'exportation (souvenir de ce qu'il avait vu en Egypte), mettait à sa disposition les ressources pécuniaires dont il avait besoin pour faire la guerre à ses rivaux.

Un traité qui reposait de part et d'autre sur une erreur ne pouvait manquer d'amener de prochaines complications. Aussi, tandis que l'émir, se croyant en droit d'exercer le monopole des céréales par le port d'Arzew, défendait aux Arabes de vendre leurs grains aux chrétiens, les leur achetait au-dessous de leur valeur, et les chargeait sur des bâtiments nolisés pour son propre compte, le commerce français portait de son côté ses doléances au général Desmichels, qui répondait en niant un monopole qu'en effet il ne croyait pas avoir accordé. Mais, tout en le niant, le général reconnaissait, sans avoir le difficile courage de l'avouer, que le traité du 26 février avait été conclu avec une déplorable légèreté. Placé dans cette fausse situation, il chercha un moyen de donner une satisfaction à l'émir et au commerce, et crut l'avoir trouvé en déclarant que l'autorisation ne s'appliquait qu'aux grains provenant des propriétés personnelles d'Abd-el-Kader. Mais cette solution, qui n'était qu'un palliatif, n'aurait pas tardé à laisser reparaître toutes les difficultés si l'attention du jeune sultan n'avait pas été détournée par les événements de l'intérieur de la province.

Tel est l'historique de ce malheureux traité. Diversement raconté, il a été diversement jugé. Quelques-uns y ont vu un traité secret, à côté d'un traité ostensible; d'autres ont cru pouvoir élever des accusations plus graves pour l'honneur du général Desmichels. Il n'y a rien eu que ce que nous avons raconté. Un général qui n'a l'intention de s'engager que par un seul acte; un grand chef arabe, jugeant d'après ses mœurs, et croyant ce général engagé par deux traités qui, dans son esprit, sont le complément l'un de l'autre; quelques mots mal traduits, mais dans tous les cas complète bonne foi des deux côtés : tel est dans son ensemble le traité Desmichels.

A. Bellemare.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DES

IMPOTS DE CONSOMMATION

DIXIÈME PARTIE[1]

IMPÔTS SUR LES BOISSONS

(SUITE)

Le rapport de M. Bocher étudie ensuite, d'après les résultats d'une enquête fort étendue, l'état de la production vinicole, celui de la consommation, et l'influence que l'impôt, tel qu'il existe aujourd'hui, paraît exercer sur l'une et sur l'autre.

Etat de la production. — Les adversaires de la législation actuelle ont affirmé que l'étendue totale des superficies cultivées en vignes n'a pas augmenté, et qu'en admettant même comme prouvée cette augmentation, les prix de vente se sont du moins abaissés, que par conséquent la valeur de la propriété vinicole se trouve moindre qu'autrefois. Or, tous les faits étudiés, tous les témoignages recueillis sont contraires à ces assertions.

En premier lieu, il y a eu, depuis 1788, un accroissement constant et considérable des superficies cultivées. Le rapport présenté au roi en 1830 porte qu'en 1788 l'étendue cultivée en vignes s'élevait à 1,555,000 hect. Ce chiffre s'est augmenté de 438,000 hect. de

[1] Voir 2e série, t. IX, p. 600 (livr. du 30 juin 1859); t. X, p. 563 (livr. du 31 août); t. XII p. 25 (livr. du 15 novembre); p. 193 (livr. du 30 novembre); t. XIII, p. 229 (livr. du 31 janvier 1860); t. XV, p. 193 (livr. du 31 juillet); t. XVII, p. 385 (livr. du 15 octobre 1860); t. XX, p. 177 (livr. du 31 mars 1861); t. XXIV, p. 201 (livr. du 30 novembre 1861.)

Digitized by Google

1788 à 1830, et de 200,000 hect. de 1830 à 1849[1]. Dans le cours des vingt dernières années, la vigne ne s'est pas seulement multipliée dans les lieux qui lui étaient naturellement consacrés, elle s'est établie au milieu du domaine arable et jusque dans les prairies. Il n'y a d'exceptions au progrès général que dans une vingtaine de départements de l'ouest et du nord, où la vigne couvre à peine une surface égale à celle qu'elle occupe dans le moins important des départements du midi.

Les causes particulières de cette extension, sont, en dehors de l'accroissement de la population, le profit plus élevé de ce mode de culture ; le travail assuré au petit propriétaire sur son propre fonds ; la division incessante des héritages qui, en partageant dans un plus grand nombre de mains la propriété vinicole, permet de l'exploiter avec plus de soin et d'économie ; la fixité des estimations cadastrales, qui permet de soustraire à un impôt, qui devrait être de première classe, les parcelles converties en vignes depuis la confection du cadastre ; l'exemption des droits en faveur des récoltants ; enfin les demandes croissantes du commerce, appelé, par le progrès général de l'aisance, à satisfaire chaque jour de plus nombreux besoins.

Non-seulement la superficie cultivée s'est étendue, mais encore le rendement moyen a considérablement augmenté; c'est un fait notoire. On récoltait jadis en Bourgogne 14 hectol. par hectare, on en obtient aujourd'hui 60 ; dans certaines contrées de la Provence et du Languedoc, on retire de l'hectare en plaine 100 et même 150 hect., au lieu de 15 à 18 qui étaient récoltés auparavant sur les côteaux. Les renseignements fournis à l'enquête par les sociétés agricoles et les préfets ont permis d'établir le produit moyen, en hectolitres, de l'hectare de vigne dans les soixante-quinze départements où elle est cultivée et aux trois époques suivantes :

1788.	1829.	1850.
21 hect. 21 litr. par hectare.	27 hect. 20 litr.	32 hect. 35 litr.

Il faut remarquer d'ailleurs que le chiffre de 32 hect. 35 lit. est bien au-dessous de la moyenne dans les départements réellement vinicoles; le rendement y dépasse aujourd'hui 40 hectol. par hectare.

Malheureusement, cet accroissement de production n'a pu s'obtenir que par l'abaissement et l'altération des qualités. A part les plants de premier choix, la vigne a dégénéré en France ; elle a perdu en délicatesse une partie de ce qu'on lui a fait gagner en fécondité ;

[1] Arthur Young avait indiqué dans son *Voyage en France* le chiffre de 5 millions d'acres pour nos vignobles, ce qui aurait fait environ 2 millions d'hectares en estimant l'hectare équivalant à 2 acres 471.

Digitized by Google

l'adoption des nouvelles méthodes de culture, l'invasion des espèces communes, l'abus des fumures et des engrais n'ont multiplié ses fruits qu'en altérant leur primitive saveur.

L'abaissement des prix a été une conséquence naturelle de celui des qualités; mais il n'a pas été corrélatif [1], et d'ailleurs il est loin d'impliquer une décadence de l'industrie vinicole, puisqu'elle produit et vend beaucoup plus, et, en somme, la valeur totale de cette nature de propriété, loin de décroître, n'a fait au contraire que s'élever, et même dans une proportion plus rapide que celle des autres biens-fonds. Voici quel a été le prix moyen par hectare de la vigne en France, de 1788 à 1850 :

	1788.	1810.	1830.	1850.
Prix moyen de l'hectare....	1,714 fr.	2,290 fr.	2,965 fr.	3,003 fr.

Ajoutons que les vignobles ne sont pas grevés d'une masse d'hypothèques supérieures à celles des autres propriétés rurales. Mais si la propriété vinicole ne cesse pas de s'accroître, d'où vient que le propriétaire ne cesse pas de se plaindre? Et si elle est en proie à une souffrance réelle, où faut-il en chercher les causes?

Ces causes sont d'abord la nature toute spéciale de cette propriété, les vicissitudes constantes que subissent la quantité et la qualité des produits (en 1822, la France a récolté seulement 32 millions d'hectolitres; en 1847, au contraire, 54 millions; dans le même vignoble du Médoc, on voit des vins se vendre 13 francs une année et 100 francs l'autre); puis l'impossibilité d'alterner, comme dans les autres cultures. Pour remédier à cet état de choses, on avait adopté, avant 1789, des prohibitions, des surtaxes de province à province. Le mal se fait encore plus sentir aujourd'hui par le morcellement des héritages et le défaut d'avances, indispensables cependant à la plupart des viticulteurs.

En second lieu, les préférences de la mode, la faveur du commerce,

[1] Voici quel a été le prix moyen de l'hectolitre de vin chez les propriétaires, dans les 75 départements où la vigne est cultivée :

	1788.	1810.	1830.	1850.
Moyenne générale des 75 départements.	15 fr. 44 c.	19 fr. 90 c.	16 fr. 86 c.	12 fr. 97 c.

En 1850, année exceptionnelle, la dépréciation des denrées semble avoir atteint sa dernière limite. On aurait obtenu d'autres résultats si on avait pris 1846 ou 1847. D'après le prix de vente en détail de 1806 à 1847, dressé par l'administration sur les déclarations des débitants. les prix se seraient plutôt élevés qu'abaissés.

Moyenne des prix dans chaque période pendant laquelle le taux du droit de détail n'a pas varié. — De 1806 à 1808, 26 fr. 50 c.; de 1809 à 1813, 35 fr. 54 c.; de 1819 à 1820, 40 fr. 64 c.; de 1821 à 1826, 37 fr. 38 c.; de 1827 à 1831, 34 fr. 85 c.; de 1831 à 1837, 34 fr. 86 c.; de 1838 à 1843, 33 fr. 56 c.; de 1844 à 1847, 39 fr. 61 c.

Digitized by Google

les conditions de l'approvisionnement intérieur et extérieur influent, en le modifiant, sur le débit des différentes espèces de vins. Les vins demi-fins sont ceux qui souffrent le plus. Tandis que le commerce recherchait autrefois les vins de bonne conservation, il préfère aujourd'hui ceux qui se prêtent le mieux aux opérations de mélange. En un mot, la consommation populaire a augmenté, celle de luxe n'a fait que décroître.

Le résumé des plaintes exprimées dans l'enquête et des causes attribuées aux embarras de la propriété vinicole dans chaque localité, établit : 1° la perte des anciens débouchés au dehors; 2° le changement des conditions de l'approvisionnement sur le marché intérieur, changement qui profite surtout aux vignobles du midi du Bordelais et de la Bourgogne, dont les produits, à l'aide de la promptitude et du bas prix des transports, arrivent aisément sur tous les marchés, et y apportent, à des prix presque équivalents, des qualités supérieures.

Etat de la consommation. — La consommation s'est développée proportionnellement à la production; les comptes des finances l'établissent d'une manière péremptoire, la législation n'ayant pas changé depuis 1831.

En ce qui concerne la consommation intérieure, la comparaison des années 1831 et 1847 établit :

1° Que l'accroissement des quantités atteintes par la perception a été général, continu, cinq fois plus considérable que celui de la population; que le rendement de l'impôt, quoique les tarifs n'aient subi aucune augmentation, s'est élevé en moins de vingt années de près de 60 p. 100. Ce fait répond victorieusement aux doutes qu'on avait émis comme aux plaintes que l'on avait formulées sur l'obstacle apporté par la législation au développement de la consommation;

2° Que la consommation des vins s'est accrue de 98 p. 100, celle des alcools de 70 p. 100, tandis que la proportion pour les bières et les cidres n'a été que de 35 et 30 p. 100; d'où il résulte que les producteurs de boissons du Midi ont peut-être moins à souffrir de l'état de choses actuel que ceux de l'ouest et du nord;

3° Que la taxe de remplacement acquittée aux entrées de Paris est loin d'avoir suivi le mouvement des autres perceptions, et qu'entre les vins et les esprits qui y ont été introduits, il y a en faveur des seconds une différence d'augmentation de 29 à 93 p. 100; double résultat qui donne à la fois la preuve et l'explication de ce fait, souvent signalé, que la consommation officielle des vins, dans la ville de Paris, est loin d'avoir suivi la progression qui s'est produite partout ailleurs, et que la différence doit être attribuée en partie à la fraude et à la falsification, en partie à l'usage sans cesse croissant

Digitized by Google

des boissons alcooliques. On a prétendu à cet égard que la consommation parisienne, qui aurait été en 1789 de 114 ou même 139 lit. par habitant, se trouvait réduite à 101 lit. en 1836 [1], et même à 97 lit. en 1848. Disons nous-mêmes, à cet égard, en interrompant M. Bocher, que, depuis, la consommation s'est un peu relevée, et M. Husson, qui donne pour les années moyennes de 1781 à 1786 une consommation de 121l,76, et pour la période de 1801 à 1808 156l,29, indique pour la consommation de 1851 à 1854 le chiffre de 113l,26.

Quant à l'exportation, jamais le marché extérieur n'a ouvert aux boissons un plus large débouché ; les vins et eaux-de-vie exportés ont été :

En 1831, de 947,076 hectol.	— Valeur	officielle,	44,012,804 fr.
En 1848, de 1,926,618 hectol.	—	—	85,431,504 fr.
Augmentation : 103 p. 0/0.	—	—	48 p. 0/0.

Contrairement à l'opinion généralement répandue dans les pays vinicoles et dans les ports, où l'on accuse le tarif des douanes en alléguant que les boissons supportent les représailles des législations étrangères contre le régime protecteur, à aucune époque la vente à l'étranger des vins et eaux-de-vie n'a été aussi considérable ; les chiffres suivants en fournissent la preuve.

De 1786 à 1789,	année moyenne.....	1,054,087	hectol.
De 1802 à 1811,	— —	1,173,569	—
De 1811 à 1831,	— —	1,232,588	—
De 1831 à 1848,	— —	1,605,578	—
En 1848.....		1,926,618	—

Mais il faut dire que la progression n'a pas été la même sur tous les marchés, ni au profit de tous les expéditeurs. Le midi a moins perdu que le nord, le Bordelais moins que la Bourgogne. Le progrès de la distillation a, dans les provinces du sud et du sud-ouest, soutenu la valeur des plantations, malgré la dépréciation des vins ; et l'importance sans cesse croissante des expéditions d'alcool pour l'Angleterre et l'Amérique a fait aisément oublier à ceux de nos départements qui s'y livrent les bénéfices qu'ils réalisaient autrefois sur les vins que leur demandaient la Belgique et les pays outre Rhin. Quant à Bordeaux, la liberté des mers et la rapidité des moyens de communication ont donné accès à ses produits vinicoles sur toutes les places.

[1] Voir le *Mémorial de chronologie*, l'*Annuaire du Bureau des longitudes* et l'article de M. Lavallée sur l'*Impôt des boissons* dans les *Tablettes européennes* du 30 octobre 1849.

Digitized by Google

La réforme des lois de douane et les stipulations diplomatiques sont en dehors du rapport que nous analysons; toutefois, afin d'éclairer d'avance la discussion à cet égard, et surtout pour ne pas laisser croire que les droits qui grèvent les vins de la France à l'étranger ne sont que l'effet d'une juste réciprocité contre ses tarifs, il convient de rappeler certains faits incontestables : 1° presque toutes les législations frappent des mêmes taxes, à l'entrée, les boissons de même espèce, sans distinction d'origine ni de provenance; celles de France ne sont donc nulle part plus maltraitées que celles des autres pays; elles sont au contraire favorisées sur quelques marchés; 2° ces taxes ont souvent pour but de protéger contre la concurrence étrangère des boissons semblables aux nôtres, dans les contrées qui cultivent la vigne, ou des boissons analogues dans celles qui produisent l'orge, le houblon, ou fabriquent des esprits; 3° elles sont presque partout destinées à assurer un revenu plus ou moins considérable, soit à l'Etat, soit aux provinces, soit aux villes; et lors même que l'on obtiendrait la réduction des droits d'importation établis au profit des gouvernements, les taxes de consommation, intérieure ou locale, qui forment la plus lourde part de l'impôt, continueraient de subsister.

Influence de l'impôt. — Si l'on jugeait l'impôt d'après les faits qui précèdent, il serait déjà justifié des principaux reproches qu'on lui adresse; car il est bien établi que la production et la consommation, loin d'avoir été comprimées et restreintes sous l'empire de la législation actuelle, se sont au contraire développées, que leur accroissement a suivi le mouvement général du travail et du bien-être dans le pays, et a dépassé de beaucoup le progrès de la population. L'examen de la législation, des transformations qu'elle a subies, ainsi que des améliorations successivement réalisées, complète à cet égard la démonstration.

Après avoir retracé l'histoire de l'impôt des boissons depuis son origine jusqu'en 1848, l'auteur du rapport termine cette partie de son travail par l'exposé de la situation particulière de chaque catégorie de redevables.

1° *Récoltants.* — La plantation et la culture de la vigne sont libres. Pas de formalité au transport des vendanges ni à la fabrication; pas de taxe à la consommation, lorsqu'elle se fait sur le lieu de la récolte; liberté entière est également laissée au propriétaire ou fermier qui transforme ses produits en alcools. C'est alors seulement qu'il consomme en dehors du lieu de sa récolte, ou qu'il vend, que le récoltant se trouve en contact avec la régie. Près du dixième des vins récoltés en France s'écoulent ainsi chaque année en franchise.

2° *Commerçants.* — Le commerce est également ménagé. A l'ex-

Digitized by Google

térieur, même avec l'Algérie et les colonies, il est exempt de taxe ; à l'intérieur, les transports successifs de la denrée jusqu'au consommateur s'opèrent en franchise.

3° *Consommateurs.* — Tout se résume, quant aux consommateurs, dans le tableau suivant.

CATÉGORIE de CONSOMMATEURS.	POPULATION de chaque CATÉGORIE.	QUOTITÉ (PAR LITRE) DE L'IMPOT DU PAR CHAQUE CATÉGORIE, EN 1851, suivant le lieu d'habitation et le mode d'approvisionnement.	
Propriétaires ou fermiers récoltant, et leurs familles..	12,000,000 h.	Ne payent rien.	
Départements :		S'ils achètent en gros.	S'ils achètent en détail.
Habitant les lieux non sujets au droit d'entrée. — 1re classe.....	2,084,674	PAYENT — Le droit de circulation de »» c. 2/3	Le droit de détail de 02 c. 3/6
2e classe.....	4,799,580	»» 3/4	03 2/5
3e classe.....	5,216,016	01 1/10	05 1/3
4e classe.....	5,846,402	01 1/3	08 5/9
17,946,642			
Villes de			
Habitant les lieux sujets au droit d'entrée. — 4 à 6,000.....	663,686	PAYENT — Les droits d'entrée et de circulation de 01 c. 1/3 à 02 c. 2/3	Les droits d'entrée[1] et de détail de 03 c. 1/8 à 09 c. 9/10
6 à 10,000.....	837,474	01 2/3 à 03 3/10	03 3/5 à 10 1/2
10 à 15,000.....	515,857	01 9/10 à 03 9/10	03 2/3 à 11 1/5
15 à 20,000.....	428,766	02 3/10 à 04 2/3	04 1/10 à 11 2/3
20 à 30,000.....	564,721	02 2/3 à 05 3/10	04 2/5 à 12 1/2
30 à 50,000.....	488,221	02 9/10 à 05 9/10	04 2/3 à 13 1/10
50,000 et au-dess.	779,097	03 3/10 à 06 2/3	05 1/10 à 13 4/5
5,223,542			
Habitant la ville de Paris...	945,720	Tous les consommateurs indistinctement : 8 c. 4/5 par litre.	
	35,170,215 h.		

[1] Parmi les 5,223,000 habitants de cette catégorie, plus de deux millions sont déjà sous le régime de la taxe unique, et rachetés du droit de détail, surtout dans les lieux où il est le plus élevé.
Dans les quarante villes soumises à ce régime, en 1859 au moins, on comptait en effet Lyon, Marseille, Rouen, Montpellier, Strasbourg, Metz, etc.

Le rapport de M. Bocher analyse ensuite *les plaintes et vœux exprimés dans l'enquête.*

La Commission avait posé les questions suivantes : Quelles plaintes suscitent l'existence et les modes de perception des droits sur les boissons ? Quels sont, parmi ces droits, ceux dont la population se plaint davantage ? Quels sont ceux qui seraient considérés comme

Digitized by Google

nuisant le plus à la consommation et au commerce des vins, cidres, bières, eaux-de-vie et esprits?

Les réponses ont été très diverses; cependant, il y a eu accord presque unanime sur la légitimité et la nécessité d'une taxe des boissons.

Le *droit de circulation* est celui qui suscite le plus de plaintes, comme ayant le plus de points de contact avec la population. Ce n'est pas l'assiette du droit que l'on attaque, ni son taux, regardé même généralement comme trop modique; mais on critique les formalités qu'il entraîne. Ces formalités imposeraient une gêne pénible à la propriété viticole, qui ne peut tirer de ses produits le même parti que les autres cultivateurs de leurs denrées; elles apporteraient des entraves nuisibles à la liberté du commerce; enfin, elles donneraient naissance à des fraudes fréquentes.

Plusieurs des inconvénients signalés sont inévitables; mais il est juste de dire qu'il existe, dans la pratique, des ménagements nombreux, et que des facilités notables sont accordées au commerce. C'est ainsi que les recettes buralistes ont été successivement portées, de 7,038 en 1822, à 7,901 en 1832, à 9,161 en 1842, à 10,000 en 1850. Les récoltants et les marchands en gros ont le droit de se faire délivrer des laissez-passer provisoires jusqu'à la première recette buraliste. Pour faciliter l'écoulement des vins sur les marchés ordinaires, il est permis de ne pas indiquer, sur l'acquit-à-caution, le nom du destinataire, mais seulement le lieu de la destination; en cas de non-vente, on fait revenir, par un second acquit-à-caution, le chargement au lieu de départ. Enfin, l'administration apporte une très grande modération dans la constatation des erreurs et des fraudes. En 1847, le nombre des procès-verbaux a été dans la proportion d'environ 1 à 1,000, par rapport au chiffre des mouvements déclarés.

Le vœu le plus généralement exprimé dans l'enquête a trait à la réduction du *droit d'entrée*. Cumulé, en effet, dans l'état actuel, avec le droit de circulation ou le droit de détail, et avec la taxe d'octroi, il égale quelquefois et dépasse même la valeur de l'objet imposé, et, de plus, frappant tous les produits sans distinction de qualités, il pèse plus lourdement sur ceux qui entrent dans la consommation la plus générale. Les récoltants des lieux sujets se plaignent des gênes des inventaires et récolements auxquels ils sont soumis. Mais la suppression du droit d'entrée ne changerait pas la situation, car elle n'amènerait pas celle de l'octroi municipal, dont l'existence rend nécessaire le maintien de ces formalités.

Le *droit de détail* a donné lieu à diverses observations : les débitants se plaignent de l'exercice, des vexations et entraves qu'impose

Digitized by Google

ce régime. Mais l'administration l'applique avec tous les ménagements possibles. La loi offre les moyens de s'en exonérer; la sujétion résultant de ce commerce est connue de ceux qui l'entreprennent. Les consommateurs réclament la diminution de la taxe qui grève les approvisionnements journaliers des classes pauvres, tandis que les approvisionnements en gros en sont exempts, à la condition, toutefois, que le bénéfice du dégrèvement ne soit pas partagé par les débitants. Or, une réduction générale du droit ne remplirait pas cette condition. L'élévation du droit n'est pas cause de la cherté des prix. L'écart qui existe entre le commerce en gros et celui de détail, non dans les pays producteurs où se fait sentir la concurrence des vendeurs de cru, mais dans les pays non producteurs, a pour cause la nature même de l'industrie et les conditions spéciales inhérentes à son exercice. Dans les pays producteurs, la différence du prix chez les récoltants et chez les marchands en gros est de 25 à 30 p. 0/0, soit 10 à 15 p. 0/0 de profit pour ceux-ci, déduction faite des frais de toute nature. Le même excédant de prix chez les débitants est de 85 ou 100 p. 0/0, et même davantage, et l'écart augmente à mesure que l'on s'éloigne des pays vinicoles, ce qui ne devrait pas être si le droit en était la cause, puisqu'il est uniforme; dans la même localité, quelquefois l'écart varie. Les causes de l'exagération du prix de vente en détail sont : les charges particulières de cette industrie (loyer, mobilier, chauffage, déchets, etc.), les crédits qu'elle est obligée d'accorder, les pertes qu'une partie de sa clientèle lui fait subir, les droits de patente et de licence, et surtout la multiplicité des détaillants, qui ne permet à chacun d'entre eux qu'un chiffre restreint d'affaires; or, la charge du droit n'entrant pour presque rien dans le renchérissement des boissons vendues au débit, la réduction profiterait à l'intermédiaire seul, comme en 1851. D'ailleurs, tout le monde reconnaît qu'il y a une distinction à faire dans les consommations de détail; il serait plus juste de surtaxer les buveurs intempérants et oisifs, et d'affranchir la provision de la famille de l'ouvrier, soit par la création de débits spéciaux, soit par l'abaissement de la limite légale de la vente en gros.

En ce qui concerne le *droit de licence*, on a signalé son élévation comme un moyen de limiter le nombre toujours croissant des débitants, et aussi de compenser les réductions de taxes qui pourraient être consenties.

En définitive, la majorité des vœux et des opinions peut se résumer de la manière suivante : *maintien du principe de l'impôt; égalisation des taxes; réduction sensible des droits d'entrée et d'octroi; facilités et avantages accordés à la consommation de famille.*

Digitized by Google

Après avoir exposé les résultats de l'enquête, les faits constatés et les vœux exprimés, le rapport indique *quelles ont été les résolutions de la commission.* Tout d'abord, convient-il de maintenir le principe de l'impôt? Ce maintien est nécessité par les besoins financiers. Les contributions directes ne sont plus suffisantes pour les dépenses générales de l'Etat; on ne peut songer à les accroître; il faut donc recourir aux impôts indirects. Or, les boissons réunissent, plus que toute autre denrée, la triple condition de ne pas être de nécessité absolue, de ne pas servir de matière première à la main-d'œuvre industrielle, et d'entrer en même temps dans la consommation générale; aussi ont-elles été imposées de tout temps en France, et le sont-elles dans tous les pays étrangers. On a reproché à cet impôt d'être injuste, parce qu'il s'ajoute à la contribution foncière et fait peser ainsi une double charge sur certaines productions; mais les départements vinicoles ont été plus ménagés que les autres dans la répartition de la contribution foncière. Le droit est généralement confondu dans le prix de la denrée; il est supporté en définitive par l'acheteur, et ne retombe pas sur le possesseur du sol. Du reste, les boissons ne sont pas les seuls produits agricoles surimposés, comme on le prétend. Le sel, les tabacs, les sucres, le bétail et autres denrées comprises dans les tarifs des octrois municipaux, ont acquitté leur contingent dans l'impôt foncier, avant d'être atteints par l'impôt indirect. Si l'on examine attentivement les divers éléments sur lesquels est basée la taxe même des boissons, on trouve que les vins sont beaucoup plus ménagés que les bières, les cidres et les eaux-de-vie tirées de substances autres que le raisin. En 1847, sur 32 millions d'hectolitres de boissons soumises aux droits, 22 provenaient de la vigne, 10 du pommier, de l'orge et du houblon. Sur 100 millions de francs perçus, les vins et eaux-de-vie de vin ont acquitté 79 millions, les autres boissons 21 millions. Le droit de circulation pour les cidres est dans la proportion de 3 1/3 p. 0/0 du prix de vente en détail, fixé en moyenne générale à 15 fr. 55 cent. l'hectolitre; le même droit, pour les vins, est, dans les départements de première classe, de 2 2/3 p. 0/0 de la valeur des vins, et descend, dans les départements de quatrième classe, où l'on boit concurremment du cidre et du vin, à 1/2 p. 0/0. Les eaux-de-vie de vin, de qualité supérieure, sont taxées aux mêmes droit que les eaux-de-vie de grains et mélasse.

Tout en étant d'accord sur le maintien du principe de l'impôt, on peut varier d'opinion quant à son assiette et à son mode de recouvrement. La commission a successivement étudié les combinaisons suivantes :

1° *Taxe unique à l'origine, soit sur la vigne, soit sur les ré-*

Digitized by Google

coltes. — La taxe sur la vigne ne pourrait fournir le produit actuel de l'impôt sur les vins (80 millions) qu'à la condition de quadrupler la contribution foncière supportée aujourd'hui par les vignobles, et qui est évaluée à 12 millions en principal et 20 millions avec les centimes. Personne ne désire ce résultat. Une augmentation partielle aggraverait la situation des petits vignerons, exempts aujourd'hui, et, frappant à la source même de la production, elle amènerait un renchérissement inévitable des produits.

La taxe sur les récoltes peut être établie d'après deux systèmes, différents en apparence, mais au fond semblables. Le premier consiste, soit dans la *constatation des qualités*, soit dans l'*inventaire.* L'avantage de l'inventaire est que le recouvrement se trouvant assuré par la prise en charge du producteur, il n'y a plus besoin de formalités ni à la circulation ni à la vente; le commerce jouit alors d'une entière liberté. Mais à quels inconvénients n'arrive-t-on pas en échange ! Ce système conduirait à une disproportion choquante entre le taux nécessairement élevé du droit, devenu unique, et la valeur, dans le cellier du récoltant, du vin qui ne constitue pas encore une denrée commerciale; il imposerait aux petits vignerons une charge considérable; enfin, le mode de perception odieux aux populations, et déjà condamné par l'expérience, non-seulement avant 1789, mais encore de 1804 à 1808, pèserait sur plus de deux millions de producteurs. L'inventaire a donc été unanimement repoussé dans l'enquête par les représentants de la propriété viticole; il n'a été appuyé que par les délégués du commerce de détail. Reste l'*évaluation des quantités*, laquelle, fixée approximativement avec le concours des autorités locales et des agents de l'administration, servirait de base à une répartition entre tous les récoltants de l'impôt payable par douzième. On viserait ainsi à se dispenser de l'inventaire; mais, en l'absence de celui-ci, le système serait en réalité impraticable; il n'établirait d'ailleurs aucune proportion dans les charges supportées par les différents produits, les vins de toute qualité devant être taxés indistinctement au même taux. L'impôt deviendrait ainsi un supplément véritable à la contribution foncière; à ce point de vue, il est repoussé par tous les propriétaires viticoles.

2° *Taxe unique au premier déplacement, c'est-à-dire à la sortie des mains du producteur.* — Dans ce système, le droit de circulation actuel serait élevé de manière à compenser toutes les autres perceptions. Il aurait pour conséquences d'aggraver les formalités et la taxe les plus attaquées, de surcharger la consommation de famille, et de compromettre le revenu du Trésor en provoquant des fraudes d'une répression fort difficile. La taxe serait ainsi uniforme, c'est-à-dire qu'elle frapperait d'une manière égale la consommation des campa-

Digitized by Google

gnes et celle des villes, malgré la différence des salaires, la consommation du ménage et celle du cabaret; rien ne serait plus injuste. Deux essais tentés dans cette voie ont d'ailleurs été condamnés par l'expérience; en 1817 d'abord, lorsqu'on avait voulu rapprocher les deux droits de circulation et de détail, puis en 1848, par le décret du 31 mars; et cependant ces tentatives n'étaient pas complètes, puisqu'on laissait subsister les autres taxes.

3° *Taxe unique aux entrées.* — Ce régime, facile à établir et peu dispendieux, froisserait gravement l'équité, puisqu'il chargerait uniquement les habitants des villes.

4° *Système des licences.* — Il ne semble pas admissible, car il grèverait les petits consommateurs et affranchirait ceux qui peuvent s'approvisionner en gros; il substituerait le principe injuste et incertain de l'importance présumée de l'industrie à celui de l'importance réelle aujourd'hui en vigueur pour le droit de détail, qui est basé sur la proportionnalité des ventes.

5° *Taxe* ad valorem. — Cette taxe, convenant à l'impôt multiple comme à l'impôt unique, tendrait à ramener l'un et l'autre au principe de la proportionnalité, en réglant le droit à la fois sur la qualité et la quantité de la denrée. Mais déjà la proportionnalité existe dans le système actuel; les deux tiers de l'impôt se perçoivent en raison de la valeur effective de l'objet imposable (droit de détail, droit de consommation des alcools établi en raison de la richesse spiritueuse, droit sur les bières); et l'autre tiers en raison de la valeur moyenne et relative (droit de circulation réglé sur le taux commun des ventes en détail dans les départements de la même classe; droit d'entrée gradué sur la classe du département et le chiffre de la population, la marchandise étant présumée avoir plus de prix et le consommateur plus de ressources dans les lieux sujets). Il est impossible d'aller plus loin. Des moyennes générales de prix par circonscription consacreraient des injustices, les crus étant de qualités excessivement variables. Baser les tarifs de perception d'après la valeur particulière de chaque cru serait impossible; car il faudrait faire un cadastre spécial de la vigne, un inventaire de toutes les qualités de cépages. Alors même qu'il serait possible d'établir les valeurs moyennes de chaque arrondissement, on éprouverait d'immenses difficultés pour le payement du droit, soit au départ, soit à l'arrivée; on ne l'assurerait qu'à l'aide de formalités vexatoires pour les particuliers, et engendrant des fraudes préjudiciables au Trésor. Une double expérience a déjà été faite à cet égard. Avant 1789, le recouvrement des droits variables de *gros*, *parisis*, *quatrième réglé* et *augmentation*, donnait lieu à des contestations incessantes. Le droit de mouvement (de 5 p. 0/0) à chaque vente et revente en gros, qui a existé de 1806 à 1808, a dû

Digitized by Google

également être abandonné à cette dernière époque, sur la proposition du gouvernement, comme funeste au Trésor, au commerce et à la production.

Après avoir discuté ces diverses combinaisons, la commission s'est décidée *au maintien de l'ensemble des droits existants*, mais avec *des modifications à la perception.*

Droit d'entrée. — La réduction des tarifs est réclamée dans l'intérêt de la production et dans celui de la consommation des classes moyennes et inférieures des villes. Ce droit se trouve doublé presque partout par le droit d'octroi, sans compter les surtaxes, et se cumule d'ailleurs avec les droits de circulation et de détail. La commission propose la réduction *de moitié*, pour les vins et cidres, des droits d'entrée (soit 6,700,000 fr.) et l'abaissement proportionnel des taxes d'octroi, ce qui portera à plus de 18 millions le dégrèvement ainsi accordé aux habitants des villes. Cependant elle fait une exception pour la ville de Paris, dont la situation financière exige que l'on ne touche pas, quant à présent, à son octroi, bien que le droit sur les boissons (11 fr. 55 c.) dépasse la taxe unique perçue pour le compte du Trésor, c'est-à-dire transgresse ouvertement le principe qui veut que ce droit n'égale que la portion de la taxe représentant le droit d'entrée.

Droit de circulation. — Ce droit est la clef de voûte de l'impôt; son tarif paraît équitable. Seulement, afin de prévenir des fraudes nombreuses, la commission demande la restriction aux limites du canton et aux communes limitrophes du bénéfice du passavant accordé aux producteurs.

Droit de détail. — Dans l'ancienne législation française et dans les législations étrangères, on a toujours fait une notable différence entre la vente en gros et la vente en détail. Celle-ci a toujours été plus imposée, la denrée étant alors arrivée à sa dernière destination, le droit pouvant se proportionner exactement à la valeur vénale, et la taxe étant d'ailleurs réellement inappréciable pour l'acheteur à cause des fractions multiples entre lesquelles se subdivise l'hectolitre, qui sert d'unité et de base à la perception. Le reproche adressé au droit de détail porte principalement, non sur sa quotité, mais sur son assiette; il est considéré comme pesant exclusivement sur les besoins des classes pauvres; mais c'est une grave erreur. La consommation au détail des personnes riches est également atteinte dans les hôtels, cafés et restaurants. Dans les campagnes, il est bien peu de ménages qui n'aient les moyens de s'approvisionner en gros. Dans les villes, le cabaret est, il est vrai, pour certaines familles, un intermédiaire indispensable; mais les conseils municipaux ont d'abord la faculté de supprimer le droit de détail en créant une taxe

Digitized by Google

unique, et ensuite le cabaret, il faut le reconnaître, donne surtout lieu à des dépenses superflues et déréglées.

En réalité, le principe de l'impôt exceptionnel, dont le législateur a frappé la vente en détail dans tous les temps et tous les lieux, est donc juste ; mais il faut tâcher d'en rendre l'application plus équitable en séparant, dans la clientèle des cabarets, la partie honnête de celle qui se livre à l'intempérance. Pour atteindre ce but, on a proposé deux moyens, qu'il y a lieu d'examiner successivement, savoir : la création de débits spéciaux ne vendant que des liquides destinés à être consommés au dehors, et l'abaissement de la limite de la vente en gros.

1° *Débits spéciaux.* — La distinction entre le tavernier, vendant à pot, et le cabaretier, vendant à assiette, était consacrée par l'ancienne législation dans les pays de *huitième réglé.* En fait, elle existe presque partout aujourd'hui ; le vin à emporter est vendu 5 centimes par litre de moins, le marchand ayant alors moins de frais et ne courant pas les risques des crédits que lui demandent une partie des acheteurs qui consomment séance tenante. Un dégrèvement fixe, résultant du mode de vente ou de la nature de l'établissement, produirait-il pour le consommateur des avantages de nature à compenser le préjudice causé au Trésor ? Dans les campagnes, une semblable concession serait *moins utile*, presque tous les consommateurs trouvant à s'approvisionner en gros. Elle serait *moins efficace*, la différence entre le droit de détail sur les qualités communes et le droit de circulation, qui lui serait substitué, devant être trop peu sensible. Enfin, elle serait *plus dangereuse*, parce que le service des tournées des agents des contributions indirectes est insuffisant pour empêcher la confusion des comptes entre les deux natures d'établissements, ainsi que la dissimulation des ventes, et que le recouvrement de l'impôt se trouverait par suite à la merci des contribuables. Au reste, les partisans de ce système en reconnaissent eux-mêmes les inconvénients, et n'en demandent l'application que dans les villes où il existe des employés sédentaires. Mais, d'abord, ce serait créer une inégalité flagrante entre les populations rurales et urbaines ; puis, les villes ont précisément la faculté de s'affranchir du droit de détail au moyen d'une taxe unique. Celle-ci, il est vrai, présente elle-même l'inconvénient de grever la consommation domestique au bénéfice de la consommation du cabaret ; aussi, ce système, adopté dans le principe par 115 villes, n'était-il plus, en 1851, conservé que par 78 d'entre elles, et par 40 en 1859. Enfin, la création de débits spéciaux troublerait d'une manière fâcheuse le commerce de détail, en augmentant le nombre, déjà trop considérable, des intermédiaires, et l'élévation des prix, qui en serait la con-

Digitized by Google

séquence, aggraverait encore la situation de ceux que la nature de leurs besoins amène au cabaret. Il en résulterait au préjudice du Trésor une fraude impossible à réprimer et des plus dangereuses, vu la confusion inévitable des deux natures de débits, et les emprunts clandestins qu'ils se feraient les uns aux autres. Ce système profiterait plus aux marchands qu'aux acheteurs, aux vins de luxe vendus en bouteilles qu'aux vins communs débités en détail, à la fraude plutôt qu'au commerce honnête. Aussi la commission l'a-t-elle jugé inacceptable.

2° La création de débits spéciaux étant ainsi écartée, la commission s'est prononcée pour l'*abaissement de la limite de la vente en gros*, de 100 lit. à 50 lit. Au prix où se vendent généralement les boissons communes, une quantité d'un demi-hectolitre est assez facile à se procurer, et il n'est pas d'habitation si étroite où l'on ne puisse la serrer aisément. La commission eût voulu qu'il fût possible d'abaisser la limite à 25 lit. ; elle a été retenue par la crainte de favoriser la circulation clandestine au profit des débitants et au préjudice de l'impôt ; elle a pensé d'ailleurs que, si l'expérience réussissait, il serait facile de l'étendre encore.

La perte résultant de cet abaissement est évaluée par le Trésor à 1,500,000 fr. ; celle résultant de la réduction des droits d'entrée à 6,500,000 fr. En y ajoutant la réduction successive des taxes d'octroi, le dégrèvement atteindra le chiffre de 15 millions environ. Mais, pour atténuer ce résultat, la commission propose d'augmenter les droits de licence ; elle estime qu'on regagnera à peu près 1 million sur la fraude par la restriction du passavant ; enfin, elle attend aussi un léger accroissement dans la perception de modifications relatives au *vinage*, qu'elle réclame surtout, du reste, dans l'intérêt de la morale et de la salubrité publique.

Le *vinage* consiste, comme on le sait, dans un mélange d'alcool ou d'eau-de-vie avec certains vins naturels, mélange qui en assure la conservation en cas d'exportation ou de transports lointains à l'intérieur. L'eau-de-vie, ainsi employée, est dans certaines limites affranchie des droits. L'insuffisance de la législation sur ce point a permis d'élever jusqu'à 26 centièmes la proportion d'alcool pur introduit dans les vins soumis à cette opération, et de pratiquer le vinage chez les marchands et les détaillants, tandis qu'il ne devait avoir lieu que chez le producteur. De là sont nés de graves abus, à Paris surtout, où les vins *des mêmes crus*, à destination des particuliers, ne contiennent que 10 à 11 p. 0/0 d'alcool, tandis qu'à destination du commerce, ils en contiennent 16, 17, et même 21 ou 22 p. 0/0. Les négociants en profitent pour opérer, dans les entrepôts, des coupages sur une grande échelle, qui entraînent une perte

Digitized by Google

pour le Trésor (1 million environ en 1850), un dommage pour leurs confrères de bonne foi, enfin un préjudice réel pour la santé publique.

La commission a pensé qu'il convenait de régulariser l'exercice de cette immunité, en fixant : 1° les départements où le vinage pourrait être opéré (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône et Var). Quant aux vins du centre, de l'ouest et de l'est de la France, ils peuvent être transportés sans vinage ; 2° la limite de la richesse spiritueuse au delà de laquelle il serait interdit. On propose 18 degrés, des expériences faites aux entrées de Paris n'ayant atteint comme maximum de vinage que 17 degrés et demi pour les vins de toutes provenance et destination.

Deux derniers points ont fait l'objet des délibérations de la commission : en premier lieu, *les déductions pour déchets* à accorder aux propriétaires récoltants dans les lieux sujets, qu'elle a pensé devoir être fixées à 10 p. 0/0, d'après la quantité totale formant les charges des comptes d'entrepôt, sans avoir égard à la durée du séjour en magasin ; *puis l'amende* imposée aux soumissionnaires d'acquits à caution pour les vins en gros, lorsqu'ils ne justifient pas de la décharge de ces acquits. Elle a demandé d'élever cette amende du double au quadruple du droit de circulation, afin de prévenir la fraude fréquemment commise au profit des marchands, en ce qui touche les boissons vendues avant qu'elles aient été soumises à l'exercice de la régie.

Tel est l'ensemble du rapport du 14 juin 1851 ; si les événements politiques ne permirent pas de le discuter, ses propositions principales n'en furent pas moins adoptées par le gouvernement, qui les inscrivit dans le décret budgétaire du 17 mars 1852.

L'art. 14 de ce décret a réduit de moitié les droits d'entrée sur les vins, cidres, poirés et hydromels, suivant le tarif ci-après :

COMMUNES.	VINS EN CERCLES ET EN BOUTEILLES dans les départements de				CIDRES, POIRÉS et HYDROMELS.
	1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	
De 4,000 à 6,000 âmes..	0 fr. 30 c.	0 fr. 40 c.	0 fr. 50 c.	0 fr. 60 c.	0 fr. 25 c.
De 6,000 à 10,000.....	0 45	0 60	0 75	0 90	0 40
De 10,000 à 15,000.....	0 60	0 80	1 00	1 20	0 50
De 15,000 à 20,000.....	0 75	1 00	1 25	1 50	0 65
De 20,000 à 30,000.....	0 90	1 20	1 50	1 80	0 75
De 30,000 à 50,000.....	1 05	1 40	1 75	2 10	0 90
De 50,000 et au-dessus.	1 20	1 60	2 00	2 40	1 00
Remplacement aux octrois de Paris... 8 fr..... 4 fr.					

Digitized by Google

L'art. 15 stipule que les taxes d'octroi supérieures au nouveau tarif seront de plein droit réduites au taux de ce tarif dans un délai de trois ans, à partir du 1er janvier 1853, sauf le cas où l'acquittement d'emprunts antérieurement contractés rendrait une prolongation nécessaire.

L'art. 16 abaisse à 25 lit. les quantités de vins, cidres, poirés et hydromels, tant en cercles qu'en bouteilles, qui, expédiées à des consommateurs par des marchands en gros ou des récoltants, ne seront passibles que du droit de circulation.

Aux termes de l'art. 17, la déduction accordée sur les quantités manquantes au compte des propriétaires qui jouissent, quant au droit d'entrée, de l'entrepôt pour les vins, cidres et poirés de leur récolte, doit être calculée à raison de 10 p. 0/0, en prenant pour base la quantité totale formant les charges d'entrepôt, et sans avoir égard à la durée du séjour dans les magasins.

L'art. 18 élève le droit à la vente en détail à 15 p. 0/0 du prix de vente.

L'art. 19 prescrit la révision du tarif de la taxe unique dans les villes qui ont adopté ce régime, en raison des dispositions qui ont réduit le droit d'entrée et augmenté celui de détail.

En vertu de l'art. 20, l'exemption accordée, quant au droit de circulation, aux propriétaires, colons partiaires ou fermiers, pour le transport des vins et cidres de leur récolte, est restreinte aux limites du canton et des communes limitrophes de ce canton, qu'elles appartiennent ou non au même département.

L'art. 21 est relatif au vinage. Les eaux-de-vie versées sur les vins ne seront affranchies de droits que dans les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, du Tarn, de l'Hérault, du Gard, des Bouches-du-Rhône et du Var. La quantité ainsi employée en franchise ne dépassera pas un maximum de 5 lit. d'alcool pur par hectolitre de vin ; et, après la mixtion, qui ne pourra être faite qu'en présence des préposés de la régie, les vins ne devront pas contenir plus de 18 centièmes d'alcool.

Lorsque les vins contiendront plus de 18 centièmes d'alcool et pas au delà de 21 centièmes, ils seront imposés comme vins, et payeront, en outre, les doubles droits de consommation, d'entrée et d'octroi pour la quantité d'alcool comprise entre 18 et 21 centièmes.

Les vins contenant plus de 21 centièmes d'alcool ne seront pas imposés comme vins, et seront soumis, pour leur quantité totale, aux mêmes droits de consommation, d'entrée et d'octroi que l'alcool pur.

Les vins destinés aux pays étrangers ou aux colonies françaises pourront, dans tous les départements, mais seulement au port

Digitized by Google

d'embarquement ou au point de sortie, recevoir, en franchise des droits, une addition d'alcool supérieure au maximum déterminé par le § 1er de l'art. 21, pourvu que le mélange soit opéré en présence des employés de la régie, et que l'embarquement ou l'exportation ait lieu sur-le-champ.

D'après l'art. 22, les soumissionnaires d'acquits à caution s'obligeront à payer, à défaut de justification de la décharge de ces acquits, le sextuple du droit de circulation.

Enfin, l'art. 25 porte qu'à partir du 1er mai 1852, le prélèvement de 10 p. 0/0 attribué au Trésor sur le produit net des octrois sera supprimé. Les taxes quelconques d'octroi, autres que les taxes additionnelles et temporaires dont le produit est maintenant affranchi du prélèvement de 10 p. 0/0, seront, simultanément et de plein droit, réduites d'un dixième. Cette dernière disposition, qui semblait avoir pour objet de dégager les finances de l'Etat de tout intérêt dans les octrois, n'était pas en réalité plus spéciale à l'impôt des boissons qu'aux autres taxes sur diverses consommations dont l'ensemble constitue les revenus des octrois.

Dans son rapport au Prince président de la république sur le budget de 1852 (*Moniteur* du 18 mars), le ministre des finances, M. Bineau, appréciait en ces termes les réformes qu'il proposait dans la législation des boissons, et que nous venons d'analyser :

« Les propositions que j'ai l'honneur de vous soumettre comprennent celles que la commission d'enquête de 1851 avait formulées ; elles en contiennent, en outre, quelques autres destinées à les compléter.

» ..... Elles se composent de quatre dispositions principales : le droit d'entrée dans les villes est réduit de moitié ; le droit de détail est élevé de moitié ; il est porté de 10 à 15 p. 0/0, ainsi qu'il était fixé avant 1831 ; la limite de la vente en gros est abaissée de 100 lit. à 25 lit. ; la zone de franchise dont jouissent les producteurs est restreinte de l'arrondissement au canton.

» L'objet et le résultat de ces modifications peuvent se résumer par les deux conséquences suivantes : d'un côté, résultat éminemment moral, la consommation de famille sera dégrevée par l'abaissement de la limite de la vente en gros, qui permettra aux classes peu aisées de s'approvisionner désormais de cette manière, et par la réduction à moitié du droit d'entrée ; tandis que la consommation de cabaret sera grevée, sans que personne ait le droit de se plaindre de l'élévation de la taxe, puisque, avec la limite de 25 lit., tout ouvrier rangé pourra s'approvisionner en gros.

» D'un autre côté, l'impôt sera plus proportionnel à la valeur des objets qu'il frappe, résultat éminemment équitable. En effet, le droit

Digitized by Google

d'entrée est un droit fixe, indépendant de la valeur de la boisson qu'il frappe, de sorte qu'il pèse surtout sur les boissons communes destinées aux classes peu aisées ; le droit de détail, au contraire, est établi d'après la valeur.

» Ajoutons que les taxes d'octroi ne pouvant excéder les droits d'entrée, la diminution de ces droits a l'avantage de préparer la réduction des octrois, réduction qui pourra s'opérer successivement, tout en respectant les exceptions que la loi a déjà consacrées, mais qu'inaugure déjà la suppression du prélèvement du dixième perçu au profit du Trésor.

» Compensation faite entre les augmentations et les diminutions de produits qui résulteront de ces dispositions, elles donneront, en définitive, une augmentation de produits de 9,600,000 fr. par an ; mais, par la réduction du prélèvement du dixième, elle ne sera réellement que de 6 millions. »

Le décret du 17 mars 1852 est le dernier acte législatif qui ait modifié considérablement la législation de l'impôt des vins, cidres, etc. ; cependant, pour compléter notre nomenclature, il faut citer encore :

1° Le décret du 29 décembre 1851, qui soumet l'ouverture de tout café, cabaret et autre débit de boissons à consommer sur place, à l'autorisation préalable de l'autorité administrative, et confère à la même autorité le droit de fermer ces établissements, à la suite de contraventions judiciairement constatées, ainsi que par mesure de sûreté publique.

2° La loi du 22 juin 1854, dont l'art. 18 permet d'élever au double des droits d'entrée déterminés par le tarif annexé au décret du 17 mars 1852 les droits d'octroi sur les vins, cidres, poirés et hydromels. Les taxes d'octroi, supérieures au taux ci-dessus indiqué, ne pourront être établies qu'en vertu d'une loi.

3° La loi du 5 mai 1855, déclarant applicables aux boissons les dispositions de la loi du 27 mars 1851, pour la répression plus efficace des fraudes dans la vente des marchandises.

4° Enfin, la loi du 14 juillet 1855, qui a établi sur l'impôt des boissons, comme sur d'autres, un second décime de guerre, lequel a été successivement maintenu jusqu'à ce jour par la loi annuelle de finances.

Si nous pouvions joindre à nos recherches sur l'impôt des vins, cidres, poirés et hydromels en France, des états comparatifs des quantités de ces liquides soumises aux taxes, et des produits constatés, pendant les douze dernières années, de 1847 à 1858 (dernière année du règne de Louis-Philippe, République, Empire), on y verrait que le produit de ces impôts n'a pas subi, en définitive, pour le Trésor public, une augmentation comparable à celle qu'on peut

Digitized by Google

constater, par exemple, dans la progression des revenus du tabac ; et il ne faut pas le regretter trop, puisque ces spiritueux sont plus nécessaires à la santé de l'homme que l'autre consommation.

Quoique les comptes du Trésor se rapportent aux cidres, poirés et hydromels, sans distinction, les sept à huit millions des produits qui s'y rattachent concernent principalement les cidres, qui sont récoltés dans près de la moitié de la France, et qui paraissent constituer une découverte assez importante de l'industrie agricole moderne [1]. Voici en effet comment s'exprime, sur ce dernier produit, un article récent du *Moniteur de l'Agriculture*, cité dans le *Moniteur universel* du 14 novembre 1860 :

« Quant au cidre, sa production s'étendait, il y a trente ans, dans quarante départements, qui occupent à peu près la moitié de la superficie du territoire de la France. Une moitié de ces départements était située dans le nord, un dixième à l'ouest ou plutôt au nord-ouest, un cinquième dans le centre, trois seulement à l'est, et autant dans le midi, c'est-à-dire au delà de la Loire.

» A cette époque, dans les douze départements de l'est, du midi et du centre, cette production ne dépassait pas 15,000 hect. ; les départements du nord et du nord-ouest en fabriquaient 7 à 8 millions d'hectolitres, et dans ce nombre les cinq départements de la Normandie figuraient bien pour la moitié. Les cinq départements de l'ancienne Bretagne produisaient annuellement 2 millions d'hectolitres de cidre ; mais en prenant l'ensemble des départements producteurs, le premier rang appartenait au département de la Seine-Inférieure, qui livrait annuellement à la consommation 1,700,000 hect. de cidre. Venaient ensuite, par rang d'importance, le Calvados, l'Ille-et-Vilaine, l'Eure, la Manche, le Morbihan, l'Orne, la Sarthe, la Somme, l'Eure-et-Loir, et enfin l'Aisne.

» Les cidres de Normandie se partagent en trois classes, ainsi qu'il suit : 1° le cidre de la vallée d'Auge, ou gros cidre, qui se conserve pendant plusieurs années et renferme une forte proportion d'alcool ; 2° le cidre de Bayeux et du Cotentin, moins riche en alcool, plus doux, et qui n'est pas moins agréable à l'œil qu'au palais, à cause de sa belle couleur ambrée ; 3° enfin, le cidre du Bocage, qui se rapproche beaucoup des cidres anglais, tourne assez facilement à l'aigre et ne se conserve pas très bien.

» La production du cidre, en France, est au moins stationnaire, si

[1] D'après un recueil anglais (*Tablet of Memory*), le cidre aurait été pour la première fois fabriqué en Angleterre en 1284. M. Hoefer, auteur de l'*Histoire de la Chimie*, que nous avons consulté à cet égard, a observé que, d'après l'Atlas de Berghaus, la zone des pommiers à cidre correspond à celles du sarrasin et de la pomme de terre. Il en conclut que l'étymologie du mot *cidre*, que Bouillet rapporte à *sicera*, serait plutôt celtique.

Digitized by Google

même elle ne tend à décliner un peu. 5 millions d'hectolitres seulement ont acquitté les droits pendant les dix dernières années. C'est une assez faible moyenne; mais il est juste de remarquer que la récolte du cidre est sujette à d'énormes fluctuations, suivant les accidents de la température; en moyenne, on l'estime aujourd'hui à 9,500,000 hect.

» En 1829, la production totale se montait à 14 millions d'hectolitres; en 1847, à 22 millions; en 1849, à 16 millions; en 1851, à 18,500,000. En 1858, les départements qui ont récolté le plus de cidre sont l'Orne, 1,307,000; le Calvados, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine et l'Oise, 7 à 800,000 hect. chacun. »

Plusieurs causes rendront toujours, en France, l'organisation de l'impôt sur les vins fort difficile et susceptible d'inégalités spéciales dans son application.

La première de ces causes réside dans la production locale, qui (le principe de l'inventaire même accepté) entraîne des faveurs presque inévitables pour les récoltants, faveurs telles, que, d'après divers écrivains[1], le quart seulement de la production vinicole est soumis à un impôt quelconque. Signalons ensuite l'extrême variété du prix des vins, suivant leur qualité et la distance du lieu de leur production. De là la nécessité d'une classification des divers départements, pour l'établissement de l'impôt de circulation et d'entrée[2]. Les taxes sur le sel, les bières et les sucres ne comportent pas des difficultés semblables, et peuvent être organisées avec plus d'égalité et moins d'arbitraire.

Enfin, la difficulté d'atteindre de la même manière la consommation du ménage et celle du cabaret constitue une troisième cause naturelle d'inégalité dans l'incidence de l'impôt sur les vins. Mais précisément parce que le législateur est tenu à certaines condescendances pour des situations naturellement très différentes, il doit éviter de grossir encore des inégalités en quelque sorte logiques, au moyen de dispositions purement arbitraires.

Peut-être, sous ce rapport, la taxe à l'entrée des villes, taxe déjà justement réduite, pourra-t-elle disparaître quelque jour de nos budgets. Je sais que M. Molroguier s'est prononcé contre cette suppression dans son *Histoire critique de l'impôt des boissons* (p. 44).

[1] Lavallée, *Tablettes européennes*, octobre 1849. — Conquet, *De l'impôt des boissons*, p. 241.

[2] La première classe (la moins imposée) comprend le midi de la France et les cantons à vignobles de la Champagne; la seconde comprend l'ensemble du centre de la France, à l'exception de quelques départements où n'existe pas la culture de la vigne; puis les bassins vignobles de la Moselle et de la Meuse; la troisième renferme le reste de la France centrale et du nord-est; la quatrième, le nord-ouest.

Digitized by Google

Il considère le droit d'entrée comme fournissant un moyen de contrôle du mouvement des boissons. Nous avons peine à croire que ce moyen de surveillance exige un impôt spécial, et nous aimons autant voir, avec cet écrivain, dans le droit d'entrée, *le moyen le plus réel et le plus puissant* d'adoucir l'impôt..... en s'en détachant, au besoin, un jour (p. 144).

Aux difficultés d'une bonne assiette de l'impôt sur les boissons, il faut joindre les mécontentements politiques que soulève aisément, dans des populations quelquefois ardentes comme leurs produits, une taxe destinée à atteindre non-seulement des consommateurs, mais encore un grand nombre de propriétaires et de débitants.

Ces diverses circonstances suffisent pour établir que l'impôt sur les vins est, suivant nous, une des parties les plus délicates du système des impôts français. Quand on envisage dans le passé, comme nous venons de le faire, les nombreux remaniements qu'il a subis, on croit voir une sorte de rocher de Sisyphe retombant sans cesse sur les législateurs, et dont le mouvement ne s'est arrêté que grâce au calme général établi dans l'opinion publique sur beaucoup de questions depuis 1852, et peut-être aussi à la réserve de l'initiative législative depuis cette époque dans les mains du Gouvernement.

III

Il ne sera pas inutile de compléter les études qui précèdent par un aperçu de la législation des pays étrangers, relativement à l'impôt des vins, cidres, poirés et hydromels.

Si l'impôt sur les vins atteint en France son maximum d'importance, comme la matière imposable elle-même caractérise spécialement par son abondance notre agriculture nationale, cependant d'autres pays de l'Europe tirent aussi du vin des revenus fiscaux de quelque intérêt. Il est vrai qu'il n'existe en Bavière aucun droit sur les vins; mais, dans presque tout le reste de l'Allemagne, cette denrée se trouve imposée. M. Rau caractérise, à l'aide de deux définitions, les systèmes suivant lesquels l'impôt y est établi. Dans la Prusse, la Saxe, la Hesse électorale et les États thuringiens, la taxe est assise sur la production. Le producteur prussien doit déclarer la quantité de vin qu'il a encavée. L'impôt est exigible au 1er août de l'année qui suit la récolte. Toutefois, les quantités non consommées et non vendues sont reportées au débit de l'année suivante. Tous les vignobles sont divisés en six classes, et l'impôt sur la mesure de vin varie

Digitized by Google

suivant ces six classes, depuis un quart de thaler par *eimer* (75 litr. [1]) jusqu'à un thaler et un sixième. Comme les vignobles sont peu étendus en Prusse, M. Rau pense que ce mode d'assiette de la taxe y est plus simple que celui qui porterait sur les marchands. Il y avait, en 1849, 61,885 morgen (arpents) de vignobles, dont 48,517 dans la seule province du Rhin, et appartenant tous aux trois classes les plus élevées. En 1859, le produit de l'impôt a été de 120,000 th.

Un système différent est suivi dans les autres contrées de l'Allemagne. L'impôt ne recherche pas le producteur, mais bien le débitant et le consommateur, qui s'approvisionnent d'une certaine quantité.

Deux systèmes de taxation sont usités à l'égard des vins dans l'empire d'Autriche. Dans les provinces allemandes, slaves et italiennes, la vente en détail est seule imposée dans le pays ouvert (*auf dem offenen Lande*); dans les villes fermées [2], la consommation générale est soumise à une taxe perçue à l'entrée. Le Tyrol est toutefois placé sous ce rapport dans une situation particulière : le vin qui y est introduit est taxé à l'entrée du pays.

Dans la Hongrie, la Transylvanie, la Servie et le Banat, l'impôt de consommation, dont la taxe sur le vin forme une des branches, n'est en vigueur que depuis 1851. Le vin est imposé à l'entrée des villes de plus de deux mille âmes de population, quoique parmi ces villes Presbourg, Pest-Ofen et Alt-Ofen soient les seules fermées. Habituellement les communes sont abonnées pour le payement de cet impôt. Cependant, la taxe est aussi perçue quelquefois par fermage ou régie.

La Croatie, la Slavonie et les confins militaires sont entièrement exempts même de l'impôt prélevé dans les villes de plus de deux mille âmes [3].

La taxe de consommation sur le vin et le moût (*vom wein und most*) a produit, en 1856, 4,778,585 fl., ou la moitié de ce qu'a produit dans la même année l'impôt sur les boissons spiritueuses distillées, qui a donné 9,393,336 fl. au trésor autrichien [4].

Dans les villes fermées, on taxe les vins de fruits et les hydromels. Ce dernier article ne figure ordinairement dans les comptes que

[1] Nous adoptons, relativement à la contenance de l'*eimer*, la donnée de M. Rau, quoique nous trouvions dans l'*Almanach du Bureau des longitudes* des chiffres un peu différents pour l'eimer des diverses parties de l'Allemagne.

[2] On comptait au moins, il y a quelques années, vingt-sept villes de ce nom dans tout l'empire d'Autriche; elles sont placées sous un régime spécial par rapport aux diverses branches de la taxe de consommation ou *Verzehrungsteuer*.

[3] *Tafeln zur Statistik des steuerwesens*. Wien, 1858, p. 293.

[4] *Ibid.*, p. 300 et 302.

Digitized by Google

pour des sommes insignifiantes ou même pour simple mémoire. Le vin de fruits (*obstmost*), un peu plus utile au fisc, a donné à Gratz, en 1856, 5,262 fl.; à Linz, 3,400; à Vienne, 312 seulement.

Dans le grand-duché de Bade, d'après la loi du 31 juillet 1828, l'accise du vin (*weinaccise*) est du quinzième de la valeur ou bien de la vente, ou de l'importation s'il s'agit de vin étranger. Il y a en outre un droit de débit ou *ohmgeld* payé par les aubergistes.

Le produit moyen de l'accise a été, de 1831 à 1846, d'après M. Rau, de 293,040 fl., et celui de l'*ohmgeld*, pendant le même temps, a été de 369,622 fl. De 1854 à 1856, le produit moyen de l'accise a été de 280,319 fl., et celui de l'*ohmgeld* de 269,214 fl. De 1857 à 1858, l'accise a donné 473,726 fl., et l'*ohmgeld* 366,042 fl.

Depuis une loi rendue en 1858, les droits sur le vin paraissent avoir été réglés uniformément sur la mesure et non sur la valeur de la denrée.

Il existe dans le Wurtemberg une taxe sur le vin, établie, depuis 1839, sur le pied de 10 p. 0/0 de la valeur du vin débité. Les aubergistes seuls y sont assujettis sous la forme d'un exercice trimestriel.

Dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, la *tranksteuer* (littéralement *taxe des boissons*) est perçue sur le vin vendu en gros. Il y a, en outre, un droit particulier appelé *zapfgebühr* sur le vin débité par les aubergistes.

Certaines législations allemandes, par exemple celle du pays de Bade, comportent des abonnements pour les débitants. D'autres, comme celle du Wurtemberg, repoussent toute transaction touchant le payement des droits.

Les pays méridionaux de l'Europe semblent avoir plus de raisons que l'Allemagne pour imposer les produits de la vigne; aussi trouvons-nous les taxes sur le vin établies dans les législations financières de l'Italie. Dans le royaume de Naples, les boissons étaient frappées de droits d'entrée dans les villes et d'une taxe spéciale de consommation au profit de l'Etat. (*Moniteur* du 8 décembre 1849.)

L'impôt de consommation atteint depuis longtemps les boissons dans les provinces de l'ancien royaume de Sardaigne.

Dans l'Emilie, le chiffre des taxes perçues sur le vin du cru et sur les vins étrangers dans les villes murées nous est donné dans un curieux rapport de M. le comte Joachim Pepoli, à la date de 1860. Ces taxes sont les suivantes :

(*Suit le tableau.*)

Digitized by Google

	Modène et Reggio.	Parme.	Plaisance.	Bologne.	Ferrare.	Forli.	Cesena.	Rimini.	Ravenne.	Faenza.	Imola.
	fr.c.	fr.c.	fr.c.	fr.c.	fr.c.	fr.c.	fr.c.	fr.c.	fr.c.	fr.c.	fr.c.
Vin du cru en fûts ou en bouteilles, par hectolitre.....	0 90	1 00	1 80	1 75	0 85	1 27	1 06	1 06	1 06	1 06	1 06
Vin étranger en fûts.....	0 90	2 00	2 00	1 75	0 85	1 27	1 06	1 06	1 06	1 06	1 06
Vin en bouteilles.....	0 90	5 00	5 00	1 75	0 85	1 27	1 06	1 06	1 06	1 06	1 06
Vin détérioré.....	0 90	0 40	» »»	» »»	» »»	» »»	» »»	» »»	» »»	» »»	» »»
Moût.....	0 78	1 00	0 80	1 43	0 79	1 06	0 82	0 82	0 82	0 82	0 82

Outre l'impôt de consommation dans les villes murées, il y a également une taxe foraine (*dazio forese*) dans les villes ouvertes. Elle atteint, dans l'Emilie, tous ceux qui font commerce des boissons, comme des autres objets compris dans l'impôt général de consommation; une partie du produit est laissée aux communes. M. Pepoli établit certains rapprochements entre le *dazio* de l'Emilie et le *canone gabellario* du Piémont. Son rapport ne renferme aucune mention au sujet de l'impôt des cidres, poirés et hydromels.

D'après un autre document plus récent, c'est-à-dire le rapport de M. Nerva sur la péréquation de l'impôt foncier dans le royaume d'Italie, on voit que le vin est taxé dans toutes les provinces du nouvel Etat, et l'auteur évalue à 15,920,918 livres le produit total des droits sur le vin dans les diverses provinces [1].

Le vin est l'un des neuf objets frappés par l'impôt de consommation en Espagne. Le droit est gradué suivant la population des lieux de consommation. Au contraire, le petit vin (*chacoli*) et le cidre payent (comme la bière) des droits fixes dans tout le royaume.

L'Angleterre ne taxe le vin que sous forme de droits de douane, et l'on sait l'importance de ces droits relativement aux provenances des divers vignobles européens. Avant 1825, toutefois, la législation anglaise cumulait certains droits d'accise avec les droits de douane perçus sur les divers vins introduits dans le Royaume-Uni. On peut consulter, dans les tableaux annexés au livre de Parnell, la progression des divers droits perçus sur les vins importés dans la Grande-Bretagne, jusqu'à l'époque de la rédaction de son livre. En 1789, le produit des douanes et de l'excise sur les vins était de 721,518 liv. st., dont 136,549 fournies par les vins de France. En 1828, le produit des douanes sur le vin était de 1,506,122 liv., dont 136,024 fournies par les vins français.

[1] Voir l'*Allegato*, no 1. L'objet le plus productif après le vin est le bétail et la viande de boucherie, qui donnent 11,407,886 liv.

Digitized by Google

En 1858-1859, le produit total des vins pour la douane anglaise a été de 1,761,738 liv., d'après M. Rau, qui ne donne pas la part des vins français dans ce résultat [1]. On sait que le traité de commerce de 1860 a réduit les droits de douane sur nos vins, et il est probable qu'il entraînera des modifications dans les résultats financiers pour la douane britannique.

La Belgique perçoit tout à la fois, comme jadis l'Angleterre, un droit de douane et un droit d'accise sur les vins. Le produit moyen de 1851 à 1857 en a été, d'après M. Rau, de 13,679,988 fr. Aux termes du traité de commerce conclu en 1861 entre la France et la Belgique, les droits d'accise belges sur les vins français doivent être réduits à 22 fr. 50 c. par hectolitre en 1862. Les droits d'entrée ne sont guère que des droits de contrôle, car ils sont fixés à 50 cent. par hectolitre de vins en cercles, et 1 fr. par hectolitre de vins en bouteilles.

D'après les *Tablettes européennes* du 30 octobre 1849, la situation des choses, dans les Pays-Bas, serait analogue. Il s'y perçoit même, outre l'accise, des droits d'importation sur les vins en bouteilles.

La Suisse, outre les droits d'entrée sur les vins étrangers, possède quelques taxes sur les vins qu'elle produit elle-même. Il est question d'un *ohmgeld* de 5 rapps par pot sur les vins suisses, à l'entrée de certains cantons. Dans l'un des cantons producteurs, le canton de Vaud, le débit des boissons est assujetti à une taxe particulière. M. Philippon, secrétaire-rédacteur à la chancellerie d'Etat du canton de Vaud, a donné divers détails sur l'historique de ce droit, dans son mémoire publié à Lausanne en 1860 (p. 6, 10, 16, 23, 33, 63).

M. Golenski nous apprend que l'ancienne Pologne avait, depuis 1760, sous le nom de *czopowe*, un impôt sur les *rohinets* ou sur le tirage des boissons dans les villes et bourgs. Il était d'un ou deux gros par mesure de bière, et de 12 à 24 gros par mesure de vin. L'impôt aurait été accru, et sa sphère d'application étendue en 1811.

L'impôt sur le cidre et le poiré fut établi, en Angleterre, en 1763. L'historien Cormick, continuateur de Hume et Smollett, nous rapporte beaucoup de détails sur les débats auxquels l'institution de cet impôt donna lieu, et dans lesquels les jalouses susceptibilités de l'esprit anglais, au sujet des formalités de l'excise, furent vivement provoquées. L'impôt pesait sur le fabricant de cidre, mais celui qui ne fabriquait que pour ses besoins était admis à un abonnement. On a cité, à cette occasion, la fameuse formule de M. Pitt, combattant la

[1] D'après le rapport des plénipotentiaires français du traité de commerce de 1860, les vins français fournissaient à cette époque le sixième de la consommation anglaise.

Digitized by Google

mesure, et proclamant l'inviolabilité du domicile de tout Anglais. *Every man's house is his castle* (La maison de tout Anglais est un château-fort).

D'après certaines autorités, il paraît que le *cyder act*, c'est ainsi qu'on nommait la loi relative à l'impôt du cidre, fut modifié en 1766, et que les clauses qui affligeaient les particuliers furent alors rapportées [1].

Un auteur contemporain compte l'impôt du cidre pour un produit réduit à 30,000 liv. st., parmi les revenus supprimés seulement en 1830, dans le budget de la Grande-Bretagne [2].

Sauf donc ce que nous avons rapporté de la taxe du cidre en Espagne, nous croyons que cette boisson est aujourd'hui franche de droits presque partout ailleurs qu'en France.

En résumé, les taxes de consommation intérieure sur les vins, cidres, poirés et hydromels, n'ont une importance politique et financière très sérieuse que dans notre pays; et malgré le développement probable des budgets des contrées viticoles importantes, telles que l'Autriche, l'Espagne et l'Italie, il paraît y avoir peu de chances, surtout en présence des tendances modernes relatives aux taxes, pour que les impôts sur les vins rendent jamais, dans aucun de ces pays, des sommes aussi considérables que celles qui sont perçues de ce chef par le Trésor français.

E. DE PARIEU,
de l'Institut.

[1] *Tablets of Memory. — History of England*, de W. Belsham, t. V, p. 200.
[2] Rau, § 442.

Digitized by Google

L'HISTOIRE LÉGISLATIVE

DE L'ITALIE

Histoire de la Législation italienne, par Frédéric SCLOPIS, traduite en français par Ch. SCLOPIS, 2 vol. in-8°. Paris, Didier. — *Histoire du Droit criminel des peuples modernes*, par Albert DU BOYS (second volume). Paris, A. Durand. — *Des Réformes judiciaires en Italie*, par M. SAUDBREUIL, premier avocat général à la cour d'Aix. Aix, Remondet-Aubin. — *De la Législation des Etats pontificaux*, par M. PUJOS. Paris, Cotillon; Rome, Merle. — *Des derniers progrès de la Législation commerciale en Italie*, par M. MITTERMAIER.

Le comte Sclopis, dans un savant ouvrage, vient d'esquisser à grands traits l'histoire de la législation italienne avant 1789. Cette étude offre un double intérêt. Nous y trouvons d'abord un moyen d'éclairer notre histoire nationale; rien n'est plus instructif, même pour nous, que de suivre dans les phases diverses de sa législation les mobiles destinées de cette autre nation latine : c'est ensuite un moyen d'expliquer les vicissitudes politiques d'un grand peuple. L'histoire de notre législation n'est-elle pas l'histoire même de notre civilisation? Nos vieux auteurs, qui la négligeaient, n'ont vu dans les premiers siècles de la France qu'une suite de batailles et une succession de rois par la grâce de Dieu, commençant à Pharamond. L'examen des lois germaniques a révélé la vraie portée de l'invasion germanique ; l'examen des lois féodales a révélé le vrai caractère de l'époque féodale; l'examen des législations romaine et coutumière, maintenues l'une par le Sud, l'autre par le Nord, a révélé le secret des interminables divisions qui remplissent le moyen âge. Nous descendons ainsi dans les profondeurs du passé; nous pénétrons à fond les mœurs, les instincts, les besoins des peuples nos prédécesseurs en remuant la poussière de leurs lois éteintes.

Digitized by Google

Mais cette tâche est difficile quand il s'agit des Italiens. Qu'on voie dans l'individualisme italien un élément de grandeur ou une cause de faiblesse, il faut l'accepter comme un fait éclatant et impérieux. Or, la législation se morcela comme la souveraineté. Quand on étudie l'histoire de notre pays, on aperçoit bien d'innombrables coutumes qui se partagèrent le sol de la France septentrionale ; cependant la tendance à l'unité se manifeste chaque jour davantage, même dans le pur droit civil ; des édits royaux viennent combler des lacunes ou modifier des usages surannés. Puis la France arrive à conquérir l'unité du droit commercial : quant à l'unité du droit public, qui paraît être indispensable à la race celtique, le peuple y travaille lui-même de toutes ses forces, d'accord avec ses princes ; c'est à peine s'il subsiste encore, avant 1789, quelque différence entre les pays d'états et les pays d'élection. L'Italie nous offre un spectacle contraire. Dominée tour à tour, occupée, du moins partiellement, par les Hérules, par les Ostrogoths, par les Grecs, par les Lombards, par les Sarrasins, par les Normands, par les Impériaux, par les Français et par les Espagnols, elle subit facilement leur joug, et ces germes de division fructifièrent dans son sein. Rome, malgré ses instincts de domination, son génie militaire et la prodigieuse persévérance de sa politique, avait mis des siècles à constituer l'unité italienne : l'Italie semble retourner, par une pente naturelle, à ses antiques traditions. De là le morcellement indéfini des territoires et des législations, une histoire, un code pour chaque village. C'est Pise qui refond elle-même toutes ses lois au XIe siècle ; Brescia l'imite un peu plus tard ; Pistoie promulgue ses statuts ; Arnaud de Brescia prétend réorganiser la commune romaine sur le modèle de l'ancienne Rome ; Milan a son droit civil et son droit coutumier ; Vérone codifie ses coutumes ; Florence refait quatre fois toute sa législation. Ce serait une œuvre gigantesque que de suivre, dans ces transformations perpétuelles, toutes les branches de l'ancien droit italien : le comte Sclopis ne l'a pas tentée. Nous envisagerons simplement avec lui les traits principaux de cette histoire législative. Comment se forma le droit civil des Italiens ? quelle influence leurs usages commerciaux exercèrent-ils sur la Péninsule et sur l'Europe ? comment l'Italie, après avoir accepté la plus mauvaise législation pénale, commença-t-elle avec éclat la réaction philosophique contre l'ancien droit pénal ? quels furent enfin les vices essentiels de l'ancien droit public italien, si toutefois, en parlant des législations antérieures à 1789, on peut employer ces mots : droit public italien ?

Digitized by Google

I

Le droit civil italien naquit du droit civil romain. Le code théodosien avait été promulgué à Rome en 428, et comme les princes barbares se piquaient d'imiter en tout les empereurs, ils s'empressèrent de publier des collections puisées aux sources romaines : tels furent les édits de l'Ostrogoth Théodoric en 500, et de l'Ostrogoth Athalaric en 530. Tout était romain d'ailleurs sous la domination des Ostrogoths : la cour, les jeux, les impôts et les lois. Les grandes collections de Justinien firent bientôt leur apparition, puisque l'Italie fut un moment réduite en province byzantine ; mais les Lombards brisèrent si vite, au nord de la Péninsule, la fragile suprématie des empereurs grecs, qu'ils parurent à plusieurs savants avoir effacé pendant des siècles tout vestige du droit romain. M. de Savigny, le premier, réfuta victorieusement cette thèse; mais d'illustres Italiens, Donat Antoine d'Asti, dans son livre sur *l'Usage et l'Autorité de la raison civile*, Guido Grandi dans une vive controverse avec Bernard Tanucci, ministre napolitain sous Charles III, en avaient déjà montré l'invraisemblance. M. de Savigny, d'ailleurs, est peut-être allé trop loin dans cette voie, et l'exagération de sa doctrine commence à provoquer une vive réaction dans les écrits des jurisconsultes italiens [1]. Cependant, on ne saurait nier que les vaincus eussent conservé leur vieux droit civil ; mais quel droit civil, s'il dut être, en fait, universellement appliqué par les juges lombards, comme l'établit assez bien le comte Balbo dans son histoire d'Italie! Le caractère élémentaire des Institutes leur conserva quelque crédit; au contraire, l'allure scientifique des Pandectes déplut souverainement aux conquérants, qui les négligèrent ; le Code avait un caractère plus pratique : il contenait des décisions plus récentes, écrites en plus mauvais latin, mieux adaptées aux mœurs du temps ; aussi les neuf premiers livres de ce code furent-ils altérés et consultés ; quant aux trois derniers, qui traitaient du droit public, on ne chercha même pas à les comprendre, et l'école de Bologne les tira seule d'un oubli séculaire.

Muratori remarque avec raison que les clercs furent d'abord régis par la loi romaine, et c'est un de ses meilleurs arguments pour établir la perpétuité du droit romain. Le veuf qui entre dans les ordres sacrés change de loi d'après le statut lombard lui-même [2], et

[1] Voir la préface des *Lois lombardes*, par le chevalier Ch. de Vesme. Turin, 1856.
[2] Centième loi du VIe livre de Luitprand.

Digitized by Google

cette loi nouvelle ne peut être que la romaine. Une constitution de Louis le Débonnaire soumit plus tard les clercs et leur patrimoine au droit romain. Si l'on rencontre des exceptions à cette règle pour quelques établissements religieux, par exemple pour le monastère de Farfa, c'est que leur titre de fondation les soumettait expressément à la tutelle des princes lombards.

Mais les élèves de M. de Savigny ont vainement essayé d'établir que l'étude scientifique de la législation romaine s'était maintenue dans le chaos général. Les Lombards, qui, d'après Paul Diacre, se vantaient d'avoir dans leur armée des hommes à tête de chien et buvant le sang humain, n'appréciaient pas assez l'exquise perfection des lois impériales pour relever les anciennes écoles. C'est en vain qu'on a voulu rattacher l'école de Bologne à je ne sais quelle école de Ravenne contemporaine d'Honorius. L'école de Bologne ne commence qu'au XIIe siècle : c'est à la comtesse Mathilde que l'abbé d'Ursperg attribue l'initiative de cette éclatante rénovation, et cette opinion a prévalu malgré les objections de Sigonius. A la prière de Mathilde, Irnerius entreprit d'expliquer les grandes collections de Justinien. L'immense réputation de cette école s'étendit bientôt dans tout l'Occident. Dès l'année 1158, Bulgare, Martin Gosia, Jacques et Hugues partent de Bologne pour la diète de Roncaglia, et, pliant les textes romains aux caprices de Frédéric Ier, donnent une formule scientifique aux prétentions de l'absolutisme impérial. Dante étudie à Bologne. Les universités de Padoue, de Pise, de Vicence, de Rezzo, de Ferrare, de Pérouse, de Modène, se fondent sur le type de l'université bolonaise. Les textes s'étaient altérés pendant le moyen âge; l'école de Bologne consacre de longs efforts à les restituer, puis elle réunit en un *corpus juris* tous les monuments de la législation romaine, qu'elle cultive comme une règle de la pratique italienne : aussi place-t-elle à côté des constitutions de Justinien celles des nouveaux césars.

Ces jurisconsultes du XIIe siècle fondent l'école des glossateurs. M. Emmanuel Bollati, bibliothécaire du conseil d'Etat à Turin, a publié récemment une glose que les érudits italiens attribuent, avec quelque vraisemblance, à Irnerius lui-même. Ces gloses, ainsi que l'a très bien montré le savant Gustave Haenel, après avoir été simplement des notes philologiques, interlinéaires ou marginales, furent consacrées soit à concilier des antinomies, soit à coordonner des règles éparses, soit à éclairer le sens de passages obscurs : leur importance s'accrut donc singulièrement d'Irnerius au Florentin Accurse. Celui-ci, vers l'an 1230, réunit toutes les gloses en une seule qu'on appela désormais la grande glose. En effet, la réputation des autres glossateurs, Roger, Albéric, Placentino, Bassiano, Ban-

Digitized by Google

dino, Burgondio, Vacario, Azon, etc., s'est éclipsée dans celle d'Accurse. Les commentateurs succédèrent aux glossateurs; les plus célèbres furent Barthole et Balde, dont on cite encore aujourd'hui les noms dans les écoles; quelques-uns d'entre eux essayèrent de réunir toutes les parties du droit romain dans une vaste synthèse, et composèrent des sommes juridiques comme on avait composé des sommes théologiques. Toutes ces études, remarquons-le bien, avaient un caractère essentiellement pratique : ces docteurs commentaient un droit applicable et comblaient, par d'ingénieuses théories, les lacunes de la législation romaine. « Justinien a si bien restreint notre droit, disait au XVIe siècle le jurisconsulte Nevizzano, qu'à défaut des docteurs, une infinité de cas qui se présentent chaque jour seraient restés indécis. » Cet état de choses pouvait favoriser le développement scientifique du droit romain; mais il entraînait, dans la pratique, d'interminables confusions et d'inextricables difficultés. Cependant c'est là l'idéal auquel plusieurs jurisconsultes italiens s'attachent encore obstinément. « Le droit est sculpté éternellement dans les Pandectes, écrivait en mai 1861 M. Gaëtano Bandi, président à la cour de cassation de Milan, et vit dans le langage souverain des jurisconsultes romains..... Balbutié par nos langues modernes, déchiqueté en articles et en paragraphes dans nos codes, il produit sur moi la douloureuse impression que me ferait l'œuvre de Michel-Ange taillée dans du bois, ou la *Divine comédie* mise en dialecte. Le code de type français produit l'éclipse du droit, parce qu'il substitue le *Journal du Palais* aux Pandectes.... ; il marque par là un retour en arrière dans la marche de la science [1]. » Mais les peuples cherchent moins des lois savantes que des lois précises et complètes : que leur importe l'allure scientifique des Pandectes, si les codes modernes lui donnent un plus sûr moyen de voir clair dans la loi, c'est-à-dire d'éviter les procès, en même temps qu'une plus sûre garantie de leurs intérêts civils?

Au XVIe siècle, Alciat quitta les sentiers arides où s'étaient traînés les premiers docteurs, et s'efforça de vivifier par l'histoire et la philosophie l'étude de la législation romaine. Au XVIIIe, Gravina, décrivant les *Origines du droit civil*, fit prévaloir encore davantage la pensée philosophique dans les études législatives. Au contraire, Pierre Giannone condensa, dans son histoire civile du royaume de Naples, toutes les ressources dont la critique historique pouvait disposer à cette époque. C'est ainsi que chaque siècle pénétrait de son esprit les lois romaines et les pliait aux nouveaux besoins de la

[1] Ce système a été remarquablement réfuté par M. le premier avocat général Saudbreuil (*Des Réformes judiciaires en Italie*, discours prononcé le 4 novembre 1861).

Digitized by Google

société. Celles-ci formaient le fond commun du droit civil, et les jurisconsultes trouvaient dans l'inépuisable arsenal des vieilles collections une réponse à toutes les exigences nouvelles. « Il y a un dernier moyen d'interpréter la loi, dit assez naïvement Paul de Castro, c'est quand, d'un commun accord, on donne aux mots une tout autre signification que la véritable. » Cette phrase explique très bien le travail ingénieux auquel se livrèrent les jurisconsultes : on défigura le sens des lois romaines, mais on en respecta le texte, et c'est ainsi qu'elles ont si longtemps gouverné l'Italie.

Mais les Lombards occupèrent trop longtemps plusieurs provinces de la Péninsule pour n'y pas laisser l'empreinte de leurs lois : c'est ce qu'ont établi plusieurs savants modernes, et singulièrement MM. Troya, Cappei, Charles de Vesme, qui, tout en reconnaissant avec M. de Savigny la perpétuité du droit romain, contestent énergiquement sa prépondérance au IXe et au Xe siècle. Il faut songer que les Lombards s'efforcèrent d'anéantir en Italie le droit public et pénal, l'organisation judiciaire des Romains, instituèrent partout, comme nous l'avons dit plus haut, des juges barbares, et poussèrent les indigènes à quitter leur ancien droit privé pour suivre la loi germanique [1]. Rotharis, Grimoald, Luitprand, Ratchis, se firent législateurs, et l'on alla jusqu'à traduire en grec, pour les vieilles colonies helléniques de la Calabre, les édits de Rotharis et de Luitprand. Aussi ce dernier disait-il que la loi de son peuple était la plus conforme aux mœurs et la mieux connue (*aptissima et pene omnibus nota*). La législation lombarde est, au reste, pour les savants italiens, un éternel sujet de controverse. Machiavel et Muratori pensent qu'elle renfermait en soi le germe de fortes institutions, et regrettent de la voir s'éclipser si vite; Manzoni la regarde comme un instrument d'oppression tyrannique et applaudit à la restauration du droit romain comme au réveil de l'esprit national. L'opinion de Machiavel est assurément plausible. Il suffit d'étudier les lois de Luitprand pour se convaincre que l'esprit des vaincus commençait à pénétrer de toutes parts le droit âpre et farouche des vainqueurs; c'est ainsi que la permission de tester, dans certains cas, avait succédé à la prohibition absolue de tester, et que l'adoption, si contraire aux mœurs germaniques, s'était déjà glissée dans le code lombard. La fusion des lois eût donc suivi la fusion des races : l'Italie y eût sans doute gagné plus de vigueur et d'unité dans sa législation civile comme dans ses institutions politiques. Mais Charlemagne détruisit la monarchie lombarde, et le droit romain reprit racine sur ce sol jonché de ruines.

[1] Cappei, *Discorso sulla dominazione dei Longobardi in Italia*. 1846

Digitized by Google

Le droit lombard ne disparut pas tout entier. Dans l'origine, il excluait les femmes des successions *ab intestat*, et plus tard, sous Luitprand, il ne les admettait qu'à défaut d'héritiers mâles : l'Italie septentrionale garda longtemps dans ses statuts le souvenir de cette disposition rigoureuse ; encore aujourd'hui, dans le droit successoral des Etats pontificaux, les enfants ou descendants mâles excluent, dans certains cas, les femmes égales ou plus proches en degré [1]. Quand on fit, au XIIe siècle, une compilation générale des lois lombardes à l'usage du barreau, ce droit n'était assurément pas tombé en désuétude. Pendant une partie du moyen âge, on distingua les fiefs *de jure Francorum* et les fiefs *de jure Longobardorum*, à la succession desquels les frères cadets arrivaient en concours avec l'aîné ; encore André d'Isernia déclarait-il que, dans le royaume des Deux-Siciles, il fallait, en cas de doute, trancher les procès relatifs aux fiefs d'après la loi lombarde. Cependant, excités par l'enthousiasme du droit romain, quelques jurisconsultes, entre autres Balde et Luc de Penna, soutinrent que la législation lombarde était abrogée dans toutes ses parties ; mais Charles Tocco, quoique élevé à l'école de Bologne, avait pris en main la défense des lois lombardes et en avait publié un commentaire. Ariprand et Albertus rédigèrent des sommes du droit lombard, qu'on a tout récemment publiées en Allemagne. Au XIIIe siècle, André Bonello de Barletta traita des différences entre le droit romain et le droit lombard. Blaise de Morcone, Nicolas Boerio, Jean-Baptiste Nenna de Bari, marchèrent sur leurs traces, et Nenna de Bari fut contemporain de Charles-Quint. Muratori pouvait donc se demander, au commencement du XVIIIe siècle, si le droit lombard subsistait encore en Italie, et répondre affirmativement. En effet, les codes modernes en ont seuls emporté les dernières dispositions.

Seuls, les Sarrasins ne laissèrent presque aucune trace de leur passage dans le droit de l'Italie méridionale ; on crut un instant le contraire à la fin du XVIIIe siècle, après la publication d'un prétendu code arabo-sicilien par l'abbé Vello, de Malte ; mais la science moderne a prouvé que ce code était apocryphe : on peut maintenant affirmer, avec l'abbé Rosario Grégoire et le Sicilien Carmel Martorana, que le droit public et civil des Italiens ne conserva pas l'empreinte de la législation musulmane. Au contraire, la destruction de la monarchie lombarde par Charlemagne et la suprématie des Francs carlovingiens signalent un grand événement dans l'histoire des institutions italiennes : l'établissement définitif de la féodalité. Les Lombards, comme tous les autres peuples de race germanique,

[1] Voir le récent opuscule de M. Pujos sur la législation des Etats pontificaux, p. 40.

Digitized by Google

avaient sans doute apporté dans le pays conquis le germe des institutions féodales; mais le comte Sclopis démontre très bien que le régime féodal triompha là seulement où domina l'influence française. Ce régime s'épanouit surtout dans le royaume de Naples, qui fut subjugué par les idées françaises après la conquête normande, et dans le Piémont, façonné aux usages français par sa situation géographique et par la politique des comtes de Savoie. Cependant deux consuls de Milan, Gérard le Noir et Hubert dell' Orto, compilèrent les ordonnances impériales sur les fiefs; le jurisconsulte bolonais Hugolin, sur l'ordre de Frédéric II, plaça la compilation des consuls, augmentée des ordonnances de Frédéric, à la suite des novelles impériales. Mais l'école des feudistes italiens n'a pas jeté grand éclat, et le comte Sclopis, pour expliquer le régime féodal en Italie, se voit forcé de recourir à des ouvrages français. Pourtant Minuccio de Pratoveteri, sur l'ordre de l'empereur Sigismond, remania en 1431 la collection des lois féodales, et le Plaisantin Barattieri fit approuver une nouvelle rédaction de ces lois par Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. Chose étrange! les institutions féodales qui semblent n'avoir touché qu'à la surface du sol italien dans les provinces du Nord, n'en ont pas disparu complétement; il existe encore quelques tenures féodales en Vénétie, comme l'atteste la troisième édition du livre de Sartori sur l'histoire, la législation et l'état actuel des fiefs, publiée à Venise en 1857, et la trace du système féodal n'est effacée que depuis peu d'années en Sardaigne.

Le droit ecclésiastique a laissé dans la législation civile des Italiens une trace bien plus profonde. Pouvait-il en être autrement? L'Italie morcelée, saccagée, conquise, exerçait en même temps sur le monde une action toute-puissante par le pontificat romain. Subjuguée par cent peuples, elle leur imposait bien au delà de ses propres frontières une domination d'un autre genre, bien plus durable. Comment n'eût-elle pas elle-même ployé sous cet empire? Le droit ecclésiastique, porté naturellement à régir tous les rapports moraux des hommes, devait se heurter sur bien des points avec le droit civil et le pénétrer de toutes parts. Il en est ainsi même en France, où le code promulgué le 30 ventôse an XII porte encore dans quelques-unes de ses dispositions, peut-être à l'insu de ses auteurs, l'empreinte du droit canonique. Ce droit fut d'ailleurs, au moyen âge, un grand instrument de civilisation. D'une part, il moralisa cette vieille législation romaine, infectée, malgré ses qualités éminentes, par la caducité de l'ancien monde et par l'esprit de servitude administrative qui l'avait envahi; d'autre part, il adoucit cette âpre législation germanique où la justesse du sens légal ne répondait pas toujours à la sincérité du sens moral, souvent inégale, brutale

Digitized by Google

et grossière, quelques précieuses semences qu'elle contînt pour l'avenir.

Les Lombards eux-mêmes s'inclinèrent devant les juridictions ecclésiastiques; les laïques purent continuer à déférer leurs contestations à l'arbitrage de l'évêque, et l'évêque demeura juge des causes ecclésiastiques. La compétence de ces tribunaux s'accrut naturellement après la chute de la monarchie lombarde. Muratori cite une bulle d'Etienne IX, en date de l'année 1058, qui soustrait aux tribunaux séculiers tous les clercs sans exception. Bientôt les papes voulurent étendre la juridiction des tribunaux ecclésiastiques non-seulement à tous les faits de l'ordre spirituel, mais à tous les faits de l'ordre moral, par cela seul que la violation de certains principes pouvait être regardée comme un péché. C'est à l'âme de commander, c'est donc au pouvoir temporel d'obéir. Un conflit s'élève-t-il entre les juges laïques, c'est au pouvoir spirituel qu'il appartient de le trancher, conformément au chapitre XVII du Deutéronome. Bien mieux, Innocent III déclare que les appels des juges municipaux doivent être déférés à l'évêque; ce même Innocent III prétend attribuer au Saint-Siége, après l'élection de l'empereur, la vérification des pouvoirs et la faculté de repousser le prince élu comme sacrilége, excommunié, tyran, insensé, hérétique, païen, parjure, ou persécuteur de l'Eglise. Dans la sphère du droit privé, l'Eglise tranche souverainement toutes les questions d'état : elle proscrit le concubinat et le divorce, règle le mariage, l'envisage d'abord comme un contrat consensuel, et plus tard, pour empêcher les unions clandestines, comme un contrat solennel; substitue à la théorie romaine du consentement paternel une théorie plus douce, facilite les légitimations, organise la théorie du mariage putatif, relève les droits de la femme, autorise le fils à ester en jugement contre son père, et même à l'attaquer en justice dans la plupart des cas. Puis elle s'empare de l'axiome prétorien *grave est fidem fallere* pour réglementer la législation des contrats; achève d'abroger la vieille distinction entre les contrats de droit strict et de bonne foi, substitue en cette matière les simples règles de l'équité naturelle aux règles compliquées du droit romain, dégage les contrats des dernières formules sacramentelles, organise une nouvelle théorie des preuves, consacre avec force la garantie religieuse du serment, modifie les règles romaines sur les obligations du vendeur, réagit contre les courtes prescriptions si facilement admises dans le droit germanique, exige dans la prescription la continuité de la bonne foi malgré le droit romain, et s'assujettit à ce point toutes les parties de la législation, qu'un Italien pourra dire un jour : « Comme le droit civil, chez les anciens, avait absorbé le droit sacré du paganisme, le droit

Digitized by Google

sacré de la vraie religion, par une suite des vicissitudes humaines, absorba le droit civil. »

Les décrets des conciles et les constitutions des pontifes sont les deux sources principales de cette législation. Denys le Petit, vers l'an 500, fit une première collection qu'on appela longtemps à Rome le *Corps des canons;* d'autres compilateurs moins célèbres, parmi lesquels Martin de Braca, continuèrent son œuvre. Le Toscan Gratien publia, vers le milieu du XIIe siècle, un nouveau recueil intitulé *Concordia discordantium canonum* et plus connu sous le nom de *Décret*, lequel fut comparé, pour la sagacité des recherches et l'importance des documents, aux Pandectes du droit civil. La compétence des tribunaux ecclésiastiques s'accrut alors dans de telles proportions que sept collections se succédèrent dans l'espace de soixante-dix ans, de Gratien au pape Grégoire IX. Innocent III avait déjà chargé Pierre de Bénévent de réunir une certaine quantité de canons, et publié le premier recueil officiel de droit ecclésiastique, quand Grégoire IX, en 1230, promulgua la grande collection des décrétales, divisée en cinq livres, et qu'on a comparée au Code de Justinien, comme on avait comparé le Décret au Digeste. En 1298, Boniface VIII fit rédiger une nouvelle collection qu'on appela le sixième livre des décrétales. Clément V avait fait lire en consistoire (1313) une nouvelle collection de décrétales, divisée en cinq livres comme celle de Grégoire IX ; elle fut promulguée sous le nom de clémentines quatre ans après sa mort. Ce grand mouvement intellectuel se ralentit au XIVe siècle, et l'âge d'or du droit canonique s'arrête à la promulgation des clémentines : les constitutions pontificales à venir s'appelleront *extravagantes*, parce qu'elles ne sont pas renfermées dans les collections fondamentales. Ces constitutions commencent à perdre quelque chose de leur universelle influence : à mesure que la papauté devient plus exclusivement italienne, elles revêtent un caractère plus exclusivement romain. Les décisions du concile de Trente, au contraire, exercent une véritable influence sur toute l'Italie : elles y sont reçues partout, sauf dans quelques districts piémontais voisins de la France ; c'est ainsi, par exemple, que le droit matrimonial est remanié de fond en comble, et que la législation répressive des duels est définitivement régularisée. Cependant, au XVIIIe siècle, le pape Benoît XIV songea, dit-on, à refondre le dernier livre des décrétales ; mais ce projet n'eut pas de suite. Benoît XIV confirma du moins les dispositions pénales précédemment édictées contre le duel, et posa sur le prêt à intérêt des règles plus conformes aux besoins de la société moderne.

Mais quelle part d'influence attribuer précisément aux lois ecclésiastiques dans la formation du droit civil italien ? Cette question a

Digitized by Google

soulevé de vifs débats. Quelques jurisconsultes allemands, parmi lesquels Boehmer, ont soutenu que les lois ecclésiastiques avaient eu la force de déroger aux lois civiles chaque fois qu'elles les avaient contredites : cette opinion ne saurait être complétement admise. Le droit civil romain n'était-il pas la législation propre, nationale, originale des Italiens ? Peu importe que les papes envoyassent leurs décrétales à l'université de Bologne, comme les empereurs d'Allemagne, qui voulaient faire figurer leurs constitutions à la suite des collections byzantines : c'était bien plutôt un moyen de conserver intact le texte des lois ecclésiastiques que d'en assurer l'universelle application. Quand Grégoire IX, publiant sa collection, en prescrivait l'usage exclusif dans les tribunaux, c'était bien plutôt pour écarter les collections antérieures que pour substituer le droit canonique au droit romain. Les sénateurs, à Rome même, juraient de faire observer avant tout le droit civil, et seulement à défaut du droit civil les lois ecclésiastiques. Cependant la solution du comte Sclopis, comme celle de Boehmer, est trop absolue : certaines dispositions du droit romain furent incontestablement abrogées, dans la plupart des provinces italiennes, par les décrets des conciles et par les constitutions des papes. Il suffira de remarquer que la compétence des tribunaux ecclésiastiques s'était étendue chaque jour, pendant le moyen âge, aux matières du droit civil, et que ces tribunaux jugeaient d'après le droit canonique : sur ces points, quand la compétence des tribunaux ecclésiastiques fut restreinte, la jurisprudence était formée.

Les statuts municipaux furent encore une source importante du droit civil, et il n'en pouvait pas être autrement. Rien de plus remarquable, au moyen âge, que la constitution des cités lombardes élisant leurs consuls, organisant leurs milices, plantant l'étendard municipal sur leurs bonnes forteresses, formant contre Frédéric Barberousse leur ligue immortelle. La fameuse paix de Constance acheva de consacrer cette autonomie : l'empereur lui-même reconnaissait aux communes le droit d'appeler leurs citoyens sous les armes et de se fortifier à leur guise, la juridiction la plus étendue et la faculté de pourvoir à *tout ce qui était exigé par l'intérêt de la cité*. De là, nous l'avons déjà remarqué, le morcellement indéfini des législations. Chaque ville réglait à sa façon l'état des personnes, les dots, les retraits, l'exécution des jugements, la théorie des preuves, la forme des testaments, le droit successoral et l'usage des contrats les plus fréquents. C'était une législation toute spéciale, parfois incohérente, mélangée de droit germanique et de droit romain, tellement mobile, que les jurisconsultes se demandaient à chaque instant ce qu'on en avait détruit et ce qu'on en avait gardé :

Digitized by Google

on se perdait aisément dans ce dédale, et quelques érudits, Albéric de Rosate, vers 1320, Balde, un peu plus tard, dans leurs traités *De statutis*, essayèrent d'y guider les interprètes.

D'après le statut de Milan, le fils avait le droit de revendiquer les objets aliénés par son père, pourvu qu'il offrît de payer le prix de la vente ; s'il aliénait lui-même dans le délai de dix ans, les objets rachetés retournaient au premier acquéreur : le seigneur direct pouvait enlever au preneur le fonds emphytéotique, si ce dernier l'avait aliéné sans autorisation ; le père pouvait avantager ses petits-fils, mais non ses enfants ; cette règle n'était pas applicable à la mère : le frère consanguin était préféré à la sœur, même dans la succession paternelle ; toutes les femmes, excepté la sœur et la tante encore nubile, étaient exclues des successions par les agnats : la majorité était fixée à dix-huit ans pour ceux qui vivaient sous la loi lombarde, à vingt-cinq ans pour ceux qui vivaient sous la loi romaine ; ce statut fut réformé plusieurs fois au XIIIe siècle, complétement refondu le 20 mars 1351, et remanié de fond en comble par Galéas-Marie Visconti le 4 janvier 1396 ; enfin, Ludovic le More, à la fin du XVe siècle, en commença, sans pouvoir l'achever, une dernière compilation. Les statuts de Vérone furent refondus en 1228 sous le titre de *Liber juris civilis civitatis Veronæ*. L'inégalité civile en était le principe fondamental ; les citoyens se divisaient en trois grandes classes : juges et chevaliers, écrivains publics et notaires, fantassins (*pedites*). Le droit féodal véronais contenait quelques dispositions exceptionnelles : par exemple, le vassal ne pouvait vendre son fief sans le consentement du seigneur, contrairement à l'usage de Milan, de Pavie et de Crémone. Le statut florentin avait été déjà remanié deux fois, quand il fut compilé en 1408 par Barthélemy de Monte Granaro ; mais cette œuvre déplut, au bout de sept ans, à la république, qui chargea deux jurisconsultes, Vulpio et Paul de Castro, d'une quatrième compilation. Ce qui caractérise ce statut, c'est la constante pensée d'arracher la propriété rurale aux entraves dont le système féodal l'avait chargée partout ailleurs ; on avait aussi très longuement déterminé les attributions et la situation des fonctionnaires tels que le podestat pris à l'étranger par l'ombrageuse Florence pour rendre la justice en matière civile et criminelle. Le statut vénitien, compilé sous le doge Tiepolo, s'occupe bien plus longuement du droit civil : le premier livre traite des biens de main-morte et des dots, expose les règles des jugements, donne une théorie des preuves légales ; le second règle la tutelle des mineurs et des aliénés ; le troisième s'occupe des contrats et singulièrement de la vente, du louage, de la société ; le quatrième et le cinquième, des successions soit légitimes, soit testamentaires. Tandis que les autres sta-

Digitized by Google

tuts ne réglaient que des points spéciaux du droit privé, Venise, qui n'avait pas d'ancêtres et qui puisait toutes ses traditions dans sa propre histoire, s'était fait un code civil national. Turin, quelque obscure qu'ait été son histoire, eut aussi, dès la fin du XIIIe siècle, sa législation municipale, réformée en 1335 par Catherine, princesse douairière d'Achaïe, en 1342 par le conseil de la ville, en 1360 par Amédée VI, comte de Savoie : ces statuts ont été recueillis et publiés en 1855 par le comte Sclopis dans la collection des *Monuments de l'histoire nationale.* Les villes du royaume de Naples elles-mêmes avaient leurs statuts ; par exemple, Naples, Bari, Trapani, Messine, Palerme ; les princes aragonais, il est vrai, les firent réformer pour en restreindre l'autorité. La décadence des législations municipales commence naturellement à l'époque où la vie municipale s'éteint. Mais alors même que les plus fières républiques de l'Italie septentrionale avaient perdu conscience d'elles-mêmes, leurs vieux statuts laissaient une trace indélébile dans les mœurs et dans le droit civil des Italiens.

L'Italie, où tant de dynasties réclamèrent et possédèrent un lambeau de souveraineté, reçut encore de ses maîtres une foule de lois. Tandis que les statuts reposent ordinairement sur le droit lombard ou sur le droit romain, les constitutions des princes ont parfois une allure étrangère ou se dégagent des usages nationaux pour prendre un caractère systématique, conforme aux instincts et à la politique de leurs auteurs. Cette dernière source du droit privé finit par devenir la plus féconde, quand l'Italie se constitua, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, en un certain nombre de principautés absolues.

Frédéric II, en ce point comme en d'autres, devança le XVIIIe siècle ; il trancha dans le vif et fit, pour la Sicile, un code à sa guise, où le génie hardiment novateur des Hohenstaufen est fortement empreint. On a comparé mal à propos Frédéric II et Justinien. Frédéric II ne ressemble qu'à lui-même, et son code ne ressemble à rien. Ce code se divise en trois livres, composés de deux cent cinquante-deux titres et de deux cent quatre-vingt-dix décrets anciens et nouveaux, dont quarante-deux appartiennent à Roger Ier, vingt-trois aux deux Guillaume, deux cent-vingt-cinq à Frédéric lui-même[1]. Il veut, dit-il, faire disparaître avec la lime de la prudence (*lima provisionis*) la rouille des vieux statuts ; il crée donc une organisation judiciaire toute nouvelle, plaçant à ses côtés, dans sa cour, un grand justicier, juge d'appel dans tous les grands procès civils, auquel les pauvres et les misérables pourront adresser directement leurs plaintes ; il institue, pour les mineurs, les orphelins, les veuves et

[1] *Scriptor. rerum Italic.* Muratori, t. V, p. 604.

Digitized by Google

les pauvres, des avocats d'office payés par le trésor, et l'on peut voir dans cette disposition législative le germe d'une institution fort répandue en Italie, celle de l'*avocat des pauvres;* il proclame la capacité des femmes en matière de succession ; mais, pour empêcher que les fiefs ne passent aux mains de barons étrangers, il interdit le mariage entre les étrangers et les filles nobles; il prohibe l'aliénation des immeubles en faveur des établissements religieux, ordonnant que les biens légués à l'Eglise soient, dans l'année, vendus ou affermés aux proches parents du défunt ou à des bourgeois, et, ce délai passé, retournent au fisc; enfin il menace du pillage les communes qui s'aviseront d'élire elles-mêmes leurs podestats; les membres de la communauté coupable deviendront taillables et corvéables à merci : trait de despotisme vraiment caractéristique, qui révèle déjà le prince absolu des temps modernes, ardent à tout plier sous une égale servitude! A l'autre extrémité de l'Italie, le duc Amédée VIII de Savoie publiait, le 17 juin 1430, deux siècles après Frédéric, un code en cinq livres, qui forme un saisissant contraste avec les constitutions de Melfi. « Nous estimons que les persécutions contre les juifs vont trop loin, disait Frédéric, et qu'il faut y mettre un terme; » aussi, multipliait-il les mesures protectrices à l'égard des juifs et des Sarrasins. Amédée VIII, tout en déclarant que nul ne peut être ramené de force au christianisme, traitait les juifs en roi du moyen âge, leur défendait de fréquenter les chrétiens et de se livrer à l'usure, parlait longuement des hérésies et des sortiléges, et faisait précéder ses constitutions d'une profession de foi catholique. Au commencement du second livre, qui traitait de matières criminelles et fiscales, il invoquait encore le « Roi des cieux » et le conjurait de veiller sur la pieuse Savoie. Ce recueil était divisé en cinq livres, pour symboliser les principales vertus; le premier représentait les trois vertus cardinales, le second la prudence, les trois derniers la tempérance. Enfin, tandis que Frédéric foulait aux pied les droits des communes et les droits de l'Eglise, le duc de Savoie déclarait expressément qu'il entendait respecter les franchises des villes et les priviléges du clergé.

Mais, nous l'avons dit, ce fut surtout au XVIIIe siècle que les petits monarques italiens cherchèrent à coordonner les lois éparses de leurs principautés. Victor-Amédée II avait confié la rédaction d'un nouveau recueil aux plus illustres magistrats du royaume; ceux-ci voulaient publier par ordre chronologique les ordonnances des ducs de Savoie, faisant suivre chacune d'elles d'un article additionnel qui l'aurait abrogée ou complétée. Le ministre de la guerre Platzaert dégoûta Victor-Amédée de ce projet bizarre, et fit compiler un vrai code à la façon moderne (1729). Ce code, divisé en six livres, s'oc-

Digitized by Google

cupait à la fois du droit religieux, pénal, public et civil, non pas pour embrasser toute la législation dans son ensemble, mais pour combler toutes les lacunes des lois romaines. Le nouveau statut fixait, par exemple, la procédure civile, statuait sur la rédaction et la conservation des actes notariés, et modifiait la législation romaine sur les successions, les fidéicommis, les emphytéoses, les ventes publiques, les prescriptions et les transactions. Charles-Emmanuel Ier, Victor-Amédée II, Charles-Emmanuel III, devancèrent la France dans l'égale répartition des impôts (5 mai 1731) et dans l'abolition des droits féodaux (19 décembre 1771). Charles de Bourbon, en 1741, chargea trois jurisconsultes de rédiger un code unique pour les Deux-Siciles; mais ce projet n'eut pas de suites : il put, du moins, réformer assez heureusement la procédure civile et encourager l'agriculture, par sa pragmatique de 1759. Cette pragmatique interdit aux barons d'empêcher la vente libre des fruits provenant des terres féodales, par le possesseur du fonds, et de réclamer le moindre droit de préemption. Le successeur de Charles de Bourbon, en 1774, ordonna aux juges de s'appuyer sur le texte de la loi dans leurs sentences, et de mentionner les points de fait ou de droit sur lesquelles elles étaient fondées. François de Lorraine, à peine duc de Toscane, réforma la législation des substitutions et des fiefs pour adoucir la situation des vassaux et rendre quelque liberté au sol, enchaîné par la volonté d'un seul possesseur; bien mieux, il voulut, comme Charles de Bourbon, doter ses Etats d'un code unique (1745), et confia cette tâche à un des jurisconsultes italiens les plus distingués du dernier siècle, Pompée Neri. Son fils Léopold reprit ce grand projet, et chargea successivement de cette œuvre deux magistrats, un avocat et l'illustre professeur Lampredi; mais tant d'efforts n'aboutirent à rien. Léopold osa du moins prohiber, pour l'avenir, les substitutions fidéicommissaires, abolir certains retraits qui pesaient lourdement sur la propriété foncière, et féconder le sol toscan par la vente ou l'emphytéose des biens de la couronne; il compléta son œuvre monarchique à la façon du XVIIIe siècle, en ôtant dans plusieurs cas, aux établissements de main-morte, la capacité de recevoir par donation testamentaire, et en détruisant les derniers restes de l'indépendance communale. On voit, par ces exemples, dans quelle mesure les constitutions des princes contribuèrent à la formation du droit civil italien.

Ce droit civil, à la fin du XVIIIe siècle, diffère du nôtre par quelques traits essentiels. Sans doute, à cette époque, les institutions des peuples néo-latins commencent à prendre une teinte uniforme; un esprit analogue poussait, à leur insu, les réformateurs du droit civil non-seulement à Florence et à Naples, mais encore en deçà et au

Digitized by Google

delà des Alpes. La décomposition du système féodal s'opère à la fois en France et en Italie ; partout le régime des substitutions est ébranlé, le patrimoine des main-mortables est en butte à mille attaques ; l'économie politique revendique la liberté du sol, et la philosophie proclame l'égalité des droits. Le souffle de cet esprit moderne pénètre aussi profondément et plus tôt, peut-être, les lois italiennes que les lois françaises. Ce qui distingue essentiellement les deux pays, c'est la prédominance du droit romain chez les Italiens, et la tendance impétueuse, irrésistible, à l'unité de législation chez les Français.

En France, un profond dissentiment avait partagé les interprètes et se prolongea jusqu'en 1789. Le président Brisson et de Thou, qui prirent une si grande part à la rédaction de nos coutumes, envisageaient le droit romain, l'un comme un droit universel et obligatoire dans les cas où la coutume n'avait pas statué, l'autre comme un admirable recueil de conseils, qu'on pouvait consulter avec une entière indépendance. Les pays de droit coutumier se rangèrent tantôt à l'une, tantôt à l'autre opinion. Le second système était plus national et plus sensé. Nous ne comprenons pas trop aujourd'hui pourquoi les Normands et les Picards eussent été forcés de subir le joug du droit romain. Bretonnier, pour ménager la fierté des pays coutumiers, disait, il est vrai, que la conquête romaine n'avait jamais prétendu imposer aux provinces du nord l'abdication de leur droit national, mais que nos aïeux avaient eu trop d'esprit pour résister au légitime ascendant du droit romain. Ces sortes de controverses ne pouvaient pas même naître dans l'Italie du XVIIIe siècle. Qu'était-ce que le droit romain, sinon l'œuvre même de l'Italie? Papinien, Paul, Ulpien, Gaïus, étaient des nationaux, et leurs idées s'étaient naturellement perpétuées sur la terre natale. La coutume, au lieu de heurter le droit romain, ne faisait ordinairement que l'interpréter ou le développer, et c'était le plus souvent à l'aide des textes romains qu'on avait dérogé aux lois romaines. Cependant, quelle que fût cette prédominance, nulle contrée n'était moins près de conquérir l'unité de la législation civile. La Toscane, les Deux-Siciles, le Piémont, n'avaient conservé ni la même quantité de droit romain, ni dans ce droit les mêmes lois, ni dans les mêmes lois la même interprétation. Nous avons d'ailleurs suffisamment montré que le droit romain n'avait pas été l'unique source du droit civil italien. Le comte Sclopis porte à onze le nombre des lois d'origine diverse encore en vigueur dans le royaume de Naples à l'époque où Charles de Bourbon voulut donner un code unique à ses sujets : on s'explique aisément par là l'inutilité de cette tentative. Si Louis XV avait voulu consacrer à la publication d'un code civil un peu de cette persévérante ardeur que François de Lorraine et son successeur apportèrent, en Toscane,

Digitized by Google

dans un semblable projet, il n'eût pas échoué comme les grands-ducs, parce que la France était mieux disposée pour l'unité qu'une province italienne. Qu'on ouvre une histoire du moyen âge : Sienne statue que le bourg de Menzano sera démantelé à perpétuité ; Novare, après avoir rasé le bourg de Biandrate, fait insérer dans ses statuts un titre *De tenendo destructo Biandrato;* Milan démolit le château de Seprio, en défendant de bâtir sur ses ruines ; l'assemblée des Gibelins décrète un jour la destruction de Florence, et Florence n'est sauvée que par hasard ; un héraut impérial qui porte aux Milanais l'ordre de laisser rebâtir Lodi est assommé par le peuple. Ces instincts furent profondément vivaces dans le cœur des peuples italiens, et l'Italie du moyen âge n'avait pas encore disparu complétement au XVIIIe siècle.

II

Les Italiens furent, dans l'ordre chronologique, les premiers commerçants de l'Occident. A la fin du Xe siècle, les Pisans et les Génois trafiquaient avec ardeur sur les côtes de la Barbarie. Ancône les suivit de près et devint pendant quelque temps la rivale de Venise dans le commerce avec l'empire grec. A l'époque des croisades, les Vénitiens, les Génois, les Pisans, nolisaient leurs navires pour le transport des troupes en Asie, et leur commerce atteignit en Orient le plus haut degré de splendeur. Florence dépassa toutes ses rivales ; elle s'enrichit prodigieusement au XIIIe siècle par la fabrique des tissus de laine. Au commencement du XIVe, elle comptait, dans cette branche d'industrie, trois cents manufactures qui fournissaient environ cent mille pièces de tissus par an. Les manufactures de soie s'étaient d'abord établies à Lucques ; mais quand Hugon delle Faggiole eut pillé cette ville, les ouvriers émigrèrent à Florence. En 1440, il fut enjoint à tout cultivateur de planter au moins cinq mûriers sur ses terres ; trois ans plus tard, il fut interdit d'exporter la soie, les vers à soie et les feuilles de mûrier hors du district florentin : Florence comptait alors plus de quatre-vingts manufactures de soie. Déjà ce peuple aventureux se livrait si passionnément aux spéculations sur les fonds publics, qu'on avait cru nécessaire, en 1371, d'assujettir à une taxe la vente réelle ou fictive de certains titres et de certains capitaux. Une vaste compagnie de négociants italiens s'était établie à Tyr dans la première moitié du XIIe siècle. D'autres marchands, sous le nom de Lombards, avaient fondé dans l'Italie du nord une société plus importante encore pour le com-

Digitized by Google

merce de l'Europe occidentale. Elle avait ses chefs et ses ambassadeurs; elle traitait comme une république avec les princes dont elle approvisionnait les Etats. En 1238, Louis de Savoie, seigneur de Vaud, donna un sauf-conduit aux procureurs de cette société, représentant le commerce de Milan, de Florence, de Rome, de Lucques, de Sienne, de Pistoie, de Bologne, d'Orvieto, de Venise, de Gênes, d'Albe, d'Asti et de la Provence. Cette compagnie avait presque partout de grands priviléges, et surtout en France. « Toutes les branches du commerce d'Occident, dit le comte Sclopis, étaient entre les mains des négociants italiens connus sous le nom de Lombards; à cet égard, l'Italie s'appelait alors la Lombardie. »

Le peuple italien précéda naturellement dans la législation commerciale, comme dans les entreprises commerciales, le reste de l'Occident. Les origines du droit commercial italien sont donc, en quelque sorte, les origines du droit commercial européen. Les plus grands érudits de la Péninsule ont parfaitement compris quel puissant intérêt s'attachait à l'histoire du commerce national. Tanucci avait publié une histoire des *trois célèbres peuples maritimes de l'Italie*, Filiasi un *Essai sur l'ancien commerce des Vénitiens*, Baldelli Boni une *Histoire des relations réciproques entre l'Europe et l'Asie depuis la décadence de Rome jusqu'à la destruction du khalifat*, avant que M. Pardessus eût commencé ses travaux; mais l'illustre savant français, de l'aveu des Italiens, laissa ses devanciers bien loin derrière lui.

Le droit commercial italien ne se rattache guère au droit romain. Cependant le titre du Digeste *De lege Rhodia de jactu* qui nous a transmis, à travers les siècles, le dernier reflet de cette fameuse législation rhodienne vantée par Cicéron, fut appliqué jusqu'au XIIe siècle en Italie. La bibliothèque royale de Turin renferme plusieurs manuscrits du XIe et du XIIe siècle qui contiennent ce seul titre, isolé du reste des lois, pour l'utilité des navigateurs. Le plus ancien monument original du droit maritime italien serait, s'il faut en croire M. Pardessus, la coutume de Trani; mais les érudits n'ont pas unanimement accepté l'opinion de notre compatriote qui recule jusqu'en l'an 1063 la date de cette coutume. Le comte Sclopis, en 1840, déclara que M. Pardessus s'était trompé de trois siècles, se fondant avant tout sur le texte lui-même, qui attestait une langue déjà formée. M. Louis Volpicella, en 1849 [1], combattit à la fois l'opinion de M. Pardessus et celle du comte Sclopis; à son avis, le premier ne se trompait plus que d'un siècle et la vraie date de la coutume était l'an 1183. M. Eugène de Rozière défendit le système de

[1] Naples. *Le consuetudine della citta d'Amalfi.*

Digitized by Google

M. Pardessus [1], et M. Charles de Cesare souleva de nouveau cette discussion dans l'*Archivio storico italiano* [2] sans arriver à une conclusion définitive. L'origine du fameux *Consulat de la mer*, le plus ancien texte du droit commun moderne à l'usage du commerce dans la Méditerranée, n'est pas moins contestée que la date de la coutume de Trani. Dominique Albert Azuni l'attribua aux Pisans, Campany aux Barcelonais, et M. Pardessus se rallie à l'opinion de Campany. Le comte Sclopis fait observer avec raison que les Pisans et quelques autres peuples italiens s'illustrèrent les premiers dans la navigation, qu'ils précédèrent de deux siècles, dans les échelles du Levant, les négociants de Barcelone, et qu'il était bien plus naturel de voir en eux les auteurs de ces premiers préceptes. On était allé jusqu'à discuter l'existence de la fameuse table d'Amalfi. Marino Freccia, jurisconsulte napolitain, déclarait en vain que la table amalfitaine était encore en vigueur dans les dernières années du XVIe siècle ; le comte Sclopis, en 1840, paraissait révoquer en doute non-seulement l'influence, mais l'authenticité de cette loi. Les découvertes faites en 1844 dans la bibliothèque impériale de Vienne ne permettent plus de contester l'ancienneté, l'originalité de la table amalfitaine : elle se compose de soixante-six articles, les uns en latin barbare, d'autres en très vieil italien, d'autres en italien plus intelligible. Les jurisconsultes français la considèrent aujourd'hui comme un document d'une haute valeur. De telles obscurités n'ont pas enveloppé tous les monuments de ce vieux droit commercial. On n'a jamais contesté aux Pisans le *Breve curiæ maris*, qui contenait un règlement spécial pour les procès en matière de navigation, ni le *Breve portus Kallaritani*, donné par Pise à la Sardaigne le 15 avril 1319. S'il faut adopter les conjectures de l'historien Marc Foscarini, Venise abandonna ses vieux statuts vers l'an 1215 pour accepter le *Consulat de la mer ;* mais en 1255 elle promulgua son *capitulare nauticum*, première loi complète sur la marine militaire et marchande, qu'imitèrent beaucoup d'autres villes commerçantes, et particulièrement Ancône. C'est dans les premiers documents de ce droit maritime italien qu'il faut chercher le type et l'origine de tout le droit maritime européen.

Le commerce de terre ferme, quelque prospérité qu'il ait donnée à certaines villes de la Lombardie et de la Toscane, eut en définitive moins d'éclat ; d'autres pays s'y livrèrent plus tôt, et cette partie de la législation italienne n'exerça pas la même influence sur le droit commercial de l'Occident. Cependant, l'illustre jurisconsulte Mitter-

[1] *Revue historique de Droit français et étranger*, t. I, p. 189.
[2] T. XII, p. 53-54.

Digitized by Google

maier [1] blâmait récemment ses compatriotes d'avoir négligé, dans la rédaction d'un code de commerce pour l'Allemagne, les travaux et les documents de tout genre que leur offre l'Italie. En effet, le droit commercial de ce peuple exerçait encore un tel prestige au XVIe siècle que la ville de Nuremberg demandait au sénat de Venise, en 1506, communication des lois de la république. Les décisions de la *rota genuensis* jouissaient alors d'une autorité générale en Europe, et Mittermaier croit que les Allemands pourraient encore consulter avec fruit le recueil des décisions du tribunal de commerce de Livourne. C'est d'ailleurs à l'Italie qu'appartient le développement scientifique du droit commercial : il suffit de citer les noms de Casaregis, de Lucca, d'Ansaldi, et surtout de Barthélemy Straccha. Les jurisconsultes, poussés par leur irrésistible manie, prétendirent d'abord relier le nouveau droit au droit romain, ce qui était un contresens historique, le peuple-roi pratiquant trop peu le commerce pour s'être adonné à l'analyse des rapports juridiques entre commerçants ; mais ils abandonnèrent bientôt cette voie et se préoccupèrent exclusivement des usages commerciaux. Aussi les négociants et les jurisconsultes de la Lombardie, où notre statut commercial fut maintenu même après 1815, critiquèrent-ils vivement ce code, qui susbtitue despotiquement à la coutume, dans un très grand nombre de cas, l'étroite autorité d'un texte législatif. Le Piémont lutta contre la codification jusqu'en 1843 !

Parmi les institutions que le mouvement commercial italien propagea dans le reste de l'Europe, il faut citer au premier rang la lettre de change, le contrat d'assurance et les institutions de crédit. On a beaucoup discuté sur l'origine de la lettre de change. « Faut-il remettre une somme d'argent à mon fils Marcus, qui part pour Athènes, ou ne pourrai-je pas la lui faire toucher en Grèce au moyen d'un échange ? » demandait Cicéron à l'un de ses correspondants. Cette épître fit penser à quelques amis de l'antiquité que la lettre de change remontait au moins jusqu'au temps d'Auguste. Savary, plus circonspect, l'attribuait aux juifs, qui, sous les règnes de Dagobert, de Philippe-Auguste et de Philippe-le-Long, furent expulsés de France et se réfugièrent en Lombardie ; mais c'est une hypothèse que rien n'a confirmée. M. de Martens la croit contemporaine des croisades, qui provoquèrent un grand mouvement commercial en Europe, et surtout en Italie. On regarde plus communément aujourd'hui comme les inventeurs de la lettre de change ces Lombards et ces Florentins qui, tout à la fois pour s'enrichir et pour se soustraire

[1] *Revue de Droit commercial* de M. le professeur Goldschmidt, à Heidelberg, t. VI, p. 326 (26 mai 1861).

Digitized by Google

aux fureurs de la guerre civile, allèrent s'établir, au XIIIe siècle, en France, en Angleterre, en Hollande, où ils donnèrent leur nom à une place d'Amsterdam, à des rues de Londres et de Paris. Là ils auraient négocié leurs lettres de change (*polizza di cambio*) pour réaliser la fortune qu'ils avaient laissée dans leur pays. Cependant on trouve un chapitre *De litteris cambii* dans les statuts d'Avignon (1243), et les statuts d'Avignon sont antérieurs à ce mouvement d'émigration. La lettre de change a dû plus probablement prendre naissance dans les grandes foires italiennes : c'était un moyen presque indispensable pour les négociants qui les fréquentaient d'éviter un transport de numéraire toujours périlleux à cette époque et dans cette contrée. Telle était l'opinion d'un éminent professeur de droit commercial à la Faculté de Paris, prématurément enlevé à la science.

Les jurisconsultes français regardent ordinairement le contrat d'assurance comme postérieur à la découverte de l'Amérique ; mais sur ce point, dit le comte Sclopis, « aucun peuple ne saurait disputer la priorité aux Italiens. » En effet, il est question d'assurances dans le *Breve* de Cagliari, dont l'antiquité n'est pas douteuse, et François Balducci Pegolotti, qui écrivait au XIVe siècle, parle de *contrats sur les risques de mer et des gens*. L'Italie est encore la patrie des institutions de crédit. La première banque de Venise remonte à l'année 1171, peut-être même à l'année 1157! Les Génois fondent leur dette publique dès le XIIe siècle : ils l'appellent *colonne* et la divisent en actions négociables de cent livres nommées *luoghi*, portant intérêt à sept pour cent. Les Florentins constituent leur dette publique, dans la première moitié du XIVe siècle, au capital de dix-sept millions, et proclament l'insaisissabilité des titres pour attirer les capitaux. Quelques années plus tard, s'élève à Gênes la fameuse banque de Saint-Georges, qui offrit un spectacle unique au monde, celui d'une institution financière étroitement liée au gouvernement, percevant les impôts, armant une flotte, faisant la guerre, exerçant une juridiction civile et criminelle, obligeant les magistrats génois à lui prêter un certain serment, vraie république dans la république. L'existence et le mécanisme de ces établissements dénotent l'état prodigieusement avancé du crédit dans la Péninsule, à une époque où le reste de l'Occident n'avait pas la notion du crédit. Les Italiens avaient déjà donné leur droit civil à l'Europe ; ils lui donnèrent ses principales institutions commerciales ; mais l'Europe oublia cette seconde conquête, jusqu'à ce que le progrès des études historiques au XIXe siècle vînt la lui révéler.

Cet excessif développement du commerce exerça d'ailleurs une fâcheuse influence sur les destinées de l'Italie. Machiavel avait déjà blâmé les Florentins de s'être adonnés trop exclusivement au né-

Digitized by Google

goce : ce reproche a été admirablement commenté par Macaulay dans son Essai sur le grand publiciste italien. Macaulay rapproche les villes italiennes de ces républiques grecques dont le système militaire, très perfectionné cinq siècles avant l'ère chrétienne, dégénéra à mesure que leur prospérité commerciale augmentait. La race ionienne s'affaiblit la première, parce qu'elle s'absorba la première dans les entreprises commerciales; les Doriens de Sparte, qui ne surent jamais faire le commerce, gardèrent plus longtemps leurs institutions militaires, et les sauvages montagnards de l'Etolie restèrent au IIe siècle les seuls soldats de la Grèce. Les Italiens du XVIe siècle, affaiblis, corrompus par une civilisation précoce, mais conservant un amour passionné pour leur patrie, qu'ils regardaient avec une juste fierté comme le pays le plus noble et le plus éclairé du monde, rappelaient à la fois les Grecs du temps de Périclès et les Grecs du temps de Juvénal : bons patriotes comme les premiers, mais timides, flexibles et artificieux comme les seconds. « C'est ainsi que le coin le plus riche et le plus civilisé du globe fut exposé sans défense aux coups de barbares assaillants, à la brutalité des Suisses, à l'insolence des Français et à la rapacité des Espagnols [1]. » On sait, en effet, dans quel mortel engourdissement l'exagération de l'esprit mercantile, entre autres causes, jeta la Péninsule. L'Italie du nord et du centre devint la proie de quelques ambitieux assez riches pour solder une poignée d'aventuriers. Cane della Scala, le premier, loua des mercenaires pour asservir Padoue ; les Padouans le lui reprochèrent hautement, mais suivirent son exemple pour lui résister. Presque aussitôt après, les Florentins prirent de nouveaux mercenaires commandés par un général de même trempe, et le général, dès les premiers coups de lance, s'enfuit avec ses hommes au grand étonnement des Florentins. Cette leçon ne leur servit pas, et, quelques années plus tard, ils choisirent encore un chef étranger, Gauthier de Brienne, pour conserver Lucques malgré les Pisans : Gauthier de Brienne, à peine installé dans ses fonctions, se fit déférer une dictature à vie par la populace, et céda Lucques aux Pisans pour quinze années. Pise, dans sa lutte contre Florence, avait appelé l'Allemand Werner, qui garda deux mille cavaliers sous ses ordres après la guerre, et se mit à ravager le territoire de Sienne, puis accepta le commandement des rebelles bolonais contre leur seigneur et des troupes du seigneur contre les rebelles : au dernier moment, il opta pour le seigneur, qui payait mieux. Quelques années après, ce Werner était l'arbitre d'une longue guerre dans le royaume de Naples. Une troupe d'aventuriers s'installa dans l'Italie septentrionale

[1] Lord Macaulay, *Critical and historical Essays.*

Digitized by Google

sous le nom de *grande compagnie*. Pour contre-balancer sa puissance, le marquis de Montferrat fit venir une compagnie anglaise dite *compagnie blanche*, que le duc de Milan prit à son service et qui se tourna bientôt contre le duc de Milan. La plus célèbre de toutes ces bandes se forma sous le nom de *compagnie de Saint-Georges;* Alberic de Barbiano la commandait. Jusqu'alors, des milices italiennes avaient encore paru sur les champs de bataille, mêlées aux mercenaires : désormais, les *condottieri* restent seuls. Le métier sembla si lucratif qu'un comte d'Armagnac, dans la dernière guerre du XIVe siècle, se fit *condottiere* pour le compte des Florentins. Le *condottiere* del Verme conduisit à cette époque, pour le compte des Milanais, une guerre fort intéressante contre le seigneur d'Armagnac et contre l'Anglais Hawkwood, chef de la compagnie blanche. Au commencement du XVe siècle, les étrangers affluent en Italie, et Louis II d'Anjou gagne une bataille, en 1418, à la tête de douze mille mercenaires. Qu'arriva-t-il? Le *condottiere* Braccio de Montone se fit tyran de Padoue ; le *condottiere* Sforza se fit duc de Milan. Venise comprit le péril. Elle avait employé à son service le plus illustre de ces chefs de bande, François Carmagnole, qui fut presque un grand homme de guerre ; effrayée des services que lui rendait cet aventurier, elle le rappela pour lui demander des conseils et le fit décapiter. L'Italie était donc le jouet de ces hommes ; elle les haïssait, mais ne pouvait se passer d'eux ; elle craignait leur domination, mais faisait tout pour l'assurer. Cependant leur présence éternisait les guerres civiles sans profit pour la Péninsule : celle-ci n'avait ni repos ni trêve, parce que les mercenaires ne pouvaient être oisifs ; son sol était ravagé, ses institutions compromises ; elle-même assistait avec une sorte d'indifférence à ce honteux spectacle, jusqu'au moment où l'Espagne et la France vinrent la délivrer de ses turbulents serviteurs.

III

Le criminaliste Carmignani fait ressortir avec une rare sagacité le caractère distinctif du droit pénal lombard. Impitoyable en matière de crimes politiques, le législateur lombard envisageait les autres crimes comme de simples querelles privées, et fixait lui-même le prix de la transaction. Les crimes de lèse-majesté, la révolte à main armée, l'homicide du maître par l'esclave, l'émigration dans certains cas, l'abandon des camarades au moment de la bataille, lésaient essentiellement l'ordre public aux yeux de ces barbares ; là, pas de

Digitized by Google

transaction, pas de composition : l'offense était irréparable, la peine capitale irrémissible. Mais le meurtre, les mutilations, les blessures n'intéressaient, pensaient-ils, que la victime ou sa famille : on les payait proportionnellement au rang et à la nationalité de cette victime. De là cette échelle de peines pécuniaires privées que contiennent aujourd'hui toutes les histoires du moyen âge. La race vaincue dut subir avec rage les iniquités de cette législation grossière. De quel œil pouvait-elle envisager une loi qui tarifait la pudeur d'une fille barbare à huit sols au-dessus de la pudeur romaine? Aussi s'efforça-t-elle de faire pénétrer l'esprit du droit romain dans les édits des derniers princes lombards ; on commence, en effet, à sentir cet esprit égalitaire dans les lois de Luitprand.

La plénitude de la juridiction criminelle ne résidait pas dans les assemblées nationales : seuls les plaids de Pavie ou de Roncaglia, qui remplacèrent les *mdlhs* de la Germanie, pouvaient condamner à mort un homme libre ; mais Rotharis, dès l'année 638, avait confisqué ce droit au profit de la royauté, « car le cœur du roi étant entre les mains de Dieu, on ne peut pas considérer comme exempt de crime celui que le roi a ordonné de tuer [1]. » Quant à la procédure, elle était sans doute publique ; mais ce fut son unique mérite : nulle part, en effet, on n'abusa plus follement du duel judiciaire et des ordalies. Luitprand critique le duel judiciaire dans une de ses lois, mais continue sur le ton de la résignation : « Cependant, nous ne pouvons abolir cette loi, parce que telle est la coutume de notre nation lombarde. » Les empereurs germains firent mieux : Otton, par un capitulaire donné à Vérone en 967, prescrivit le combat judiciaire quand un titre serait argué de faux, dans les questions d'investiture d'un domaine, si l'on se plaignait d'avoir été forcé de souscrire une obligation relative à un immeuble ou d'avoir été volé de plus de six sols, si l'on niait un dépôt et si l'on affirmait qu'une personne ne fût pas entrée au service d'autrui. Le capitulaire était obligatoire pour tout le monde, sans distinction de nationalité !

Le système de pénalité conçu par les Lombards fut d'abord suivi par les empereurs germains ; mais ceux-ci s'en dégoûtèrent à la fin du XIIe siècle. Frédéric Barberousse (1168) punit le meurtre de la peine capitale, et réserve le duel judiciaire au cas où l'exception de légitime défense serait invoquée ; mais il maintient dans la plupart des cas le *wergeld* et le *fredum* des temps barbares, condamne certains coupables à l'amputation de la main, punit de mort les brigands publics, les incendiaires et les voleurs qui ont soustrait plus de cinq sous ; refuse aux roturiers le port d'armes, sous peine d'amende ;

[1] Muratori, *Script. rerum Italic.*, I, part. II, p. 17.

Digitized by Google

prive de leurs droits civils ceux qui rompent une trêve convenue, s'efforce de prévenir les guerres privées par un système compliqué d'amendes et d'indemnités, étend enfin à plusieurs catégories de crimes un système de proscription ou de mise au ban de l'empire issu des vieilles lois germaniques et scandinaves. Ces mêmes empereurs laissent d'ailleurs subsister la hiérarchie des juridictions criminelles, qui s'était naturellement établie dans la féodalité. Le juge suprême est l'empereur suzerain; les pairs, c'est-à-dire les vassaux d'un rang égal à celui de l'accusé, sont les juges du second degré; le juge ordinaire ou l'arbitre que les parties choisissent pour le remplacer vient en troisième lieu. L'empereur est toujours le juge de ses vassaux immédiats, et son bon plaisir a force de loi; mais il délègue la haute justice à ses grands vassaux, et ceux-ci prétendent même pouvoir la déléguer à leur tour, s'il faut en croire un texte conservé par Muratori. Quant à la procédure, elle est à peine en voie de progrès. Frédéric Barberousse maintient encore le duel judiciaire, et les interprètes modernes croient, malgré Cujas, qu'il avait aussi maintenu les ordalies. La plus révoltante inégalité souille cette procédure pénale. « Si un paysan ou roturier, repoussant un chevalier, jure qu'il a été dans la nécessité d'une légitime défense, le chevalier peut se justifier par le témoignage de trois autres chevaliers. Si un chevalier a repoussé un roturier et qu'il jure ne l'avoir fait que pour la nécessité de sa défense, le roturier peut choisir de se justifier par une de ces deux voies, le jugement de Dieu ou le jugement de l'homme; s'il choisit cette dernière voie, qu'il se justifie par le moyen de sept bons témoins. » On sait, au reste, que, dans la plupart des législations féodales, après le combat judiciaire, l'inégalité subsistait même entre les deux cadavres, et que le roturier, dont la mort aurait dû laver la roture, ne parvenait même pas à se faire enterrer. L'Eglise lutta contre les iniquités de cette procédure, mais pour y substituer malheureusement la procédure secrète. Boniface VIII supprima, par une décrétale, la publicité de l'instruction toutes les fois qu'il y aurait quelque danger pour les témoins à être connus des coupables, et l'exception devint presque aussitôt la règle. Cependant toutes les villes italiennes ne subirent pas uniformément cette révolution; les deux systèmes d'instruction subsistèrent côte à côte dans les statuts de Montcalier, et le conseil municipal d'Yvrée, au XIVe siècle, réagissant énergiquement contre la procédure inquisitoriale, rétablit la publicité de l'accusation, des débats et du jugement. Mais la procédure inquisitoriale finit par envelopper toute la Péninsule : la torture, qu'elle employa, fut acceptée par l'Italie entière; bien mieux, elle dota l'Italie de sa triste théorie des preuves, qui fit fortune et parcourut le monde. Claro, Farinaccio, Guazzini, Vulpini,

Digitized by Google

au lieu de laisser à la conscience du juge sa libre action, lui dictèrent avec un soin minutieux ses règles de conviction ; ils inventèrent les preuves pleines et semi-pleines, les manifestes, les considérables et les imparfaites, déterminant à l'avance la valeur légale de chaque indice et de chaque circonstance ; « car le rôle du juge, dit un commentateur, n'est pas de donner son avis sur le fait incriminé, mais d'appliquer au fait incriminé l'avis du législateur[1].» Timide et cruelle, savante et puérile, grossière et raffinée, cette procédure dénatura la justice pénale jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Nous avons vu tout à l'heure deux villes organiser elles-mêmes leur statut criminel. Les cités italiennes, en effet, avaient poussé trop loin l'esprit d'indépendance locale pour adopter indistinctement les lois pénales des Lombards et des Allemands. La paix de Constance (1183) conféra d'ailleurs aux villes du Nord la juridiction « pour les causes tant criminelles que fiscales. » Ce droit municipal se rapproche d'abord du droit germanique : on y retrouve les compositions et les mutilations. Cependant un souffle moins rude les pénètre insensiblement : les statuts de Nice et de Turin défendent la confiscation des biens du meurtrier ; si le statut d'Yvrée permet à l'incendiaire de se racheter au prix de cent sous, celui de Turin prohibe formellement les compositions pécuniaires en matière d'incendie. Le statut de Montcalier crée un *official*, qui ressemble fort à nos procureurs impériaux ; cet *official* doit être choisi parmi les habitants d'une réputation intacte, payant la taille et possédant un capital supérieur à cent sous ; sa nomination est expressément réservée au conseil municipal. Le peuple de Mepi fait graver sur les tables de marbre une inscription portant que les déserteurs, jadis punis de mort, seront promenés par la ville sur un âne dont ils tiendront la queue. Le statut de Ferrare ordonne de plonger dans le Pô, à diverses reprises, les blasphémateurs ; une coutume des environs de Bellinzona prescrit de les plonger dans le Tésin et de les en retirer tout mouillés. C'est encore là, sans doute, l'enfance du droit pénal ; mais ces villes, en cherchant dans l'humiliation du coupable un moyen d'expiation, inauguraient du moins un plus doux système de pénalité.

Les constitutions de Frédéric II transformèrent à la fois le droit civil et le droit criminel de l'Italie méridionale. Le haut justicier, premier personnage du royaume après le connétable, eut au-dessous de lui des justiciers provinciaux auxquels furent déférés l'instruction et le jugement de tous les crimes emportant la peine capitale,

[1] *Nec enim a judice exigitur ut suam sententiam de crimine dicat, verum ut sententiam legislatoris applicet facto.*

Digitized by Google

une mutilation corporelle ou une amende supérieure à vingt augustales; les délits sans importance étaient jugés soit par les baillis, soit par les barons, auxquels Frédéric laissait à grand'peine une sorte de juridiction patrimoniale. Le principe de la personnalité des lois est aboli, le jugement par les pairs supprimé; les constitutions ne laissent debout qu'une loi, celle du roi; qu'une haute juridiction criminelle, celle du roi. Le duel judiciaire n'est plus toléré que dans quelques cas exceptionnels; les guerres privées sont interdites sous peine de mort; le port d'armes offensives est puni de fortes amendes. Le meurtre et les blessures mortelles, le viol et le rapt même d'une courtisane, la fabrication de fausse monnaie, la subornation de témoins, le pillage des églises, le vol des vases sacrés pendant la nuit, la fausse dénonciation d'une femme qui se plaint d'avoir été violée, sont punis de mort. Les constitutions de Melfi, quelle que fût la rigueur de certaines dispositions pénales, attestaient en définitive une hauteur de vues singulière. Tandis que le droit d'épaves était adopté sur tout le littoral de l'Océan, Frédéric infligeait une amende aux témoins d'un naufrage qui négligeaient de porter secours aux victimes; ceux qui n'accouraient pas aux cris d'une femme en péril étaient encore frappés d'une amende; le prêt à intérêt était permis aux juifs, pourvu qu'ils acceptassent le taux légal de dix pour cent; les compositions pécuniaires étaient définitivement supprimées; quand un crime restait impuni, la commune sur le territoire de laquelle il avait été commis encourait une responsabilité pécuniaire, ce qui intéressait tout le monde à la découverte des malfaiteurs; enfin, certaines atteintes à la propriété rurale, frappées de mort par les princes normands, n'étaient désormais punies que d'une amende. Aussi, tandis que la dynastie d'Aragon rendait aux seigneurs une partie de leurs anciens droits, elle maintint les autres parties des lois de Frédéric. Ferdinand Ier d'Aragon alla jusqu'à confirmer expressément les constitutions de Melfi par un édit du 25 décembre 1472. La législation de Frédéric II fut plutôt modifiée que remplacée dans les temps modernes.

L'Italie du nord, au contraire, tomba sous le joug le plus dégradant. Le délire des Visconti surpasse tout ce que la plus féconde imagination des plus grands tyrans avait forgé jusque-là. C'est un Bernabo Visconti qui poursuit de toute sa colère les gens assez mal avisés pour voyager pendant la nuit ou pour chasser au sanglier: aux seconds, il fait arracher les yeux; aux premiers, il fait couper le pied. C'est surtout un Galéas II Visconti qui invente contre les chefs de complots un *carême*, c'est-à-dire quarante jours de supplices variés avec un art infini et interrompus par quelques moments de repos pour que le patient vive jusqu'au quarante-unième jour, où

Digitized by Google

l'exécuteur doit enfin le rouer. Au XVIe siècle, à Florence même, Cosme de Médicis publia contre les conspirateurs, selon les expressions du comte Sclopis, « un traité non pas seulement de peines cruelles, mais de véritables persécutions. » Puis les mœurs publiques disparurent à ce point de la Péninsule, que des lois déjà mauvaises le devinrent encore davantage par la détestable application qu'on en fit. La justice criminelle ne fut nulle part aussi mal rendue que dans le royaume de Naples, où la magistrature n'avait ni traditions, ni indépendance, ni respect d'elle-même. On peut en juger par un seul trait : s'il faut en croire Nicolini, les barons napolitains, au commencement du XVIIIe siècle, vidaient encore leurs querelles par le duel judiciaire plutôt que de recourir aux magistrats royaux ! Tandis que la France possédait l'admirable magistrature des parlements et restait libre par ses mœurs judiciaires, tout en étant asservie par ses mœurs administratives, l'Italie n'eut pas même de mœurs judiciaires.

Tout à coup, en 1766, un gentilhomme milanais publie sous ce titre : *Des délits et des peines*, un volume de quelques pages, et l'Europe s'émeut tout entière. Déjà Borromini de Sarno et Jean Botero de Bene, en Piémont, avaient, au XVIe siècle, critiqué l'excessive rigueur des lois criminelles ; mais leur voix avait expiré sans écho. L'écrit de Beccaria parut au moment où l'Europe était prête à le recevoir ; tant d'iniquités accumulées depuis tant de siècles avaient enfin lassé l'opinion. Ce livre contenait sans doute des erreurs ; mais ces erreurs elles-mêmes répondaient au frémissement de la conscience universelle. Tandis qu'en France, Jousse, notre criminaliste classique, osait ainsi juger la déplorable ordonnance de 1670 : « elle mérite à juste titre le nom de loi ; elle en a toutes les vertus ; le seul amour du bien public l'a dictée, l'équité y règne partout ; » cet Italien soumettait enfin la loi criminelle au contrôle de la raison. Ce fut le 1789 du droit pénal. On comprit pour la première fois que, si le droit civil consistait surtout dans l'interprétation des textes, le droit pénal consistait surtout dans la critique des textes : pas de droit pénal sans le libre examen de la loi pénale. Aussi Voltaire commenta le traité des délits et des peines ; Catherine II l'indiqua comme un modèle à la commission qu'elle avait assemblée pour la compilation d'un code criminel ; le grand-duc Léopold, adoptant les idées de Beccaria, proscrivit la torture, abolit la peine de mort, supprima la confiscation, et voulut que « le nouveau statut de la Toscane ne fît aucune mention du crime de lèse-majesté. » L'Italie fut donc la première à protester contre les iniquités du vieux droit pénal, et sa protestation fut une révolution.

Digitized by Google

IV

Nous voudrions, pour terminer cette étude, analyser les différentes lois politiques qui régirent tour à tour l'Italie. Mais il s'agit d'un pays où fleurirent à la fois cent soixante républiques et où se succédèrent plus de sept mille deux cents révolutions. Un tel travail absorberait plusieurs livraisons de la *Revue contemporaine* et risquerait encore d'être superficiel. Nous nous contenterons d'un aperçu plus général sur le vieux droit public italien.

Le sens politique ne fit pas défaut à ce peuple, et pourtant l'esprit de conduite politique lui manqua, parce qu'il lui manqua le sens moral et le goût de la liberté.

L'Angleterre est moins féconde en grands écrivains politiques que l'Italie. Le peuple anglais ne reçut de personne ces leçons de philosophie politique qu'Aristote et Platon prodiguaient à leurs contemporains, au milieu des révolutions de la Grèce. Il fut à lui-même son premier précepteur, et ne commença guère à méditer sur les constitutions qu'après s'être donné la sienne. Au contraire, plus de trente publicistes italiens s'appliquaient, au XVIe siècle, à tracer les devoirs des peuples et les droits des princes, à poser des principes et à donner des leçons de gouvernement. Alciat, l'un des restaurateurs de la jurisprudence romaine, mêla quelques aperçus sur le droit public à ses leçons sur le droit civil. Son exemple fut bientôt suivi. Pietrino Belli, d'Albe, en Piémont, écrivit sur le droit de la guerre; Alberic Gentile donna sur la même matière un traité plus complet, resté célèbre en Italie; il examine, dans son huitième livre, les conséquences de la guerre, et développe cette maxime, trop souvent applicable aux villes italiennes : *esto servus, qui nescivisti uti libertate;* puis il s'élève aux plus hautes considérations politiques, et va jusqu'à chercher les limites naturelles de l'autorité royale. Après lui, Borromini de Sarno s'efforça de montrer que le droit positif dérivait du droit naturel, et Turamini de Sienne, dont l'œuvre fut imprimée seulement au XVIIIe siècle, exposa les plus saines doctrines sur la vertu des lois et le juste usage des pouvoirs civils. Savonarole ne se contenta pas de tonner contre les vices des princes et de conduire pendant trois ans la république florentine à l'aide de ses éloquentes prédications; il écrivit sur le *gouvernement des Etats*, et cet exemple fructifia dans son ordre, car le dominicain Campanella traça, dans la *Cité du Soleil*, le tableau d'un gouvernement où la monarchie universelle est déférée au roi d'Espagne. La postérité tout

Digitized by Google

entière place au premier rang deux publicistes du XVIe siècle, Nicolas Machiavel et François Guichardin, tous deux nés à Florence, tous deux profonds penseurs, grands écrivains, aussi versés dans l'étude des lettres antiques que dans la connaissance des affaires italiennes; philosophes, diplomates, historiens, administrateurs; tous deux portant dans leurs écrits le témoignage ineffaçable du prodigieux raffinement de la science politique à cette époque. Le second âge d'or de cette science, c'est le XVIIIe siècle; mais elle revêt un caractère plus philosophique, elle discute plus haut et remonte plus loin; moins empreinte, en apparence, des passions contemporaines, elle déduit ses lois des principes plutôt que des événements. C'est le siècle où Gravina décrit les origines du droit civil dans un grand ouvrage admiré de Montesquieu, et prend plaisir à insérer dans les statuts de l'Académie des arcades les règles fondamentales d'une large constitution républicaine; où Vico médite un droit idéal, éternel, applicable à toutes les sociétés; cherche les lois immuables qui président à la naissance, au progrès, à la décadence des empires, et s'efforce de fonder une politique commune à toutes les nations; où Filangieri poursuit avec une infatigable ardeur, jusqu'à sa mort prématurée, son traité sur la *science de la législation*, vaste travail qui contient les règles générales de la science, un aperçu sur l'origine des sociétés civiles, une étude sur les lois économiques et politiques, une étude plus complète sur les lois criminelles, un système d'éducation publique, et qui suffit, malgré des lacunes et des imperfections, à immortaliser le nom de l'auteur; où Marius Pagano publie ses *Essais politiques* et ses *Considérations sur les procès criminels*, qui déterminèrent une réforme dans la procédure criminelle de Naples; où les grands-ducs de Toscane créent dans leurs Etats une chaire de droit public, occupée avec éclat par Pompée Neri et par Lampredi, qui fut aussi le promoteur de diverses réformes.

Non-seulement l'Italie fut féconde en grands écrivains politiques; mais elle vit naître en grand nombre des hommes d'Etat. Chez ce peuple, la politique ne resta pas une spéculation pure; ses prêtres, ses diplomates, ses administrateurs, ses tyrans, déployèrent des talents réels dans la vie publique. Plusieurs papes furent de grands politiques, et mirent au service, soit de leurs intérêts temporels, soit des intérêts catholiques, la plus inflexible persévérance. Les Visconti ne fondèrent pas la seigneurie de Milan sans une merveilleuse habileté. Cane della Scala, le seigneur de Vérone, fut à la fois un politique et un général. Cosme de Médicis fut encore un homme d'Etat; il dompta cette indomptable démocratie florentine et s'en fit aimer; il l'asservit à sa famille et fut surnommé père de la patrie. César Borgia mit plus d'astuce politique à s'approprier la Romagne qu'il

Digitized by Google

n'en aurait fallu pour conquérir un grand empire. On sait enfin avec quelle imperturbable intelligence des événements la maison de Savoie, profitant de chaque guerre et de chaque paix, sut élargir ses possessions et se faire une place en Italie. L'histoire des villes italiennes nous offre une suite d'exemples illustres qu'il serait impossible d'énumérer. On en peut hardiment conclure que le sens politique ne fit pas défaut aux hommes chargés de conduire les destinées de la Péninsule.

Que manqua-t-il donc à ce peuple? La bonne foi, la dignité, la constance, sont les qualités maîtresses des âmes ; mais la bonne foi, la dignité, la constance, sont encore les qualités maîtresses des empires. Le spectacle des nombreux Etats de la Péninsule livrés pendant des siècles aux intrigues, à l'ambition subalterne, à la basse cupidité, conquis par la ruse et gouvernés par la violence, jouets d'une démocratie violente ou d'une tyrannie furieuse, n'est pas d'un moins haut enseignement dans l'ordre politique que dans l'ordre moral. Rien n'a pu se fonder en Italie, parce qu'on n'a pu rien asseoir sur ce sable mouvant : si le peuple anglais a grandi, c'est par la merveilleuse pratique des vertus politiques qui sont le ressort des gouvernements. Il n'avait pas ces brillantes écoles de jurisprudence dont s'enorgueillissait l'Italie ; mais il avait le respect de cet être abstrait et tout-puissant que Tite-Live définit une chose inexorable et sourde (*rem surdam et inexorabilem*) en le faisant maudire par les partisans des Tarquins détrônés, la loi. L'Angleterre s'habitua donc à regarder certains points de sa législation comme sacrés : elle fit de sa croyance politique une seconde religion non moins inviolable que la première. Mais les Italiens changeaient trop souvent leurs lois pour en avoir le respect. L'Italie devrait à jamais maudire la mémoire de ces publicistes qui ont cru reculer les bornes de la science en chassant la morale de la politique ; mais elle devrait maudire encore davantage le souvenir de ces princes malhonnêtes gens, qui, pendant le XVe et le XVIe siècle, ont cru fonder leurs éphémères dynasties sur la fraude sanguinaire, sur la force astucieuse et sur l'abandon de tous les engagements. Rien, assurément, n'a plus contribué à l'anéantissement politique de l'Italie avant 1789.

Venise eut seule des mœurs publiques, seule l'esprit de conduite politique, et par là même elle offre le plus étonnant contraste avec les autres villes de la Péninsule. Même avant que cette république eût concentré le pouvoir aux mains de son aristocratie, l'Italie put envier la sagesse de ses lois. Dans une longue succession de doges, pas une famille puissante ne retint ou ne réclama la prépondérance. Par une pente insensible, la noblesse envahit tout, et cet irrésistible envahissement, opéré sans secousse, imprima définitivement à la

Digitized by Google

constitution vénitienne ce caractère de stabilité particulier aux gouvernements aristocratiques. Un doge, indigné de n'avoir reçu qu'une satisfaction dérisoire après l'outrage sanglant d'un patricien, médita la ruine de la république. Ce doge fut immolé sur le grand escalier du palais ducal, au lieu même où il avait reçu la couronne, et, dans la salle du grand conseil, ses juges firent mettre un crêpe noir entre les portraits d'André Dandolo et de Jean Gradenigo, avec ces mots : *place de Marino Faliero, décapité.* « Quant aux doges qui lui succéderont, disait à ce propos Pétrarque dans ses lettres familières, s'ils veulent m'en croire, ce châtiment sera un miroir qu'ils auront toujours devant les yeux, et ils se regarderont comme doges, non comme seigneurs ; pas même comme doges, mais comme les serviteurs couronnés de la république. » C'est bien ainsi qu'ils comprirent leur rôle. Le doge était autrefois nommé par le peuple ; mais on substitua les combinaisons les plus savantes à l'ancien mode d'élection. Le sort désignait neuf électeurs au premier degré parmi les membres du grand conseil : ces neuf membres choisissaient aussitôt quarante patriciens ; les quarante élus se réduisaient à douze par la voie du sort, et ceux-ci choisissaient à leur tour vingt-cinq autres patriciens qui se réduisaient à neuf par la voie du sort ; ces neuf électeurs en choisissaient quarante-cinq autres qui se réduisaient à onze par la voie du sort, et ces derniers nommaient définitivement les quarante et un électeurs du doge. Le doge, une fois en fonctions, pouvait présider tous les conseils, mais il n'avait que sa voix dans les délibérations ; son nom était gravé sur toutes les monnaies, mais non pas son effigie ; les lettres qui accréditaient les ambassadeurs de la république auprès des souverains étrangers étaient écrites au nom du doge, mais il ne les signait pas ; les dépêches des ambassadeurs lui étaient adressées, mais il ne devait les lire que devant son conseil privé, tandis que le conseil privé pouvait les lire à l'insu du doge ; il ne pouvait faire une promenade hors de Venise sans l'autorisation de ses conseillers ; il ne pouvait pas même abdiquer sans l'autorisation du grand conseil. Ce grand conseil était la première assemblée de la nation : c'est lui qui nommait aux premières charges et qui traitait les affaires les plus importantes ; il se composait de tous les patriciens de Venise. La seconde assemblée était le sénat, chargé de délibérer sur les affaires qui lui étaient déléguées par le grand conseil, singulièrement sur les questions de finances, et composé : 1° de soixante sénateurs titulaires ; 2° de soixante membres adjoints ; 3° de certains magistrats appelés dans le sein de la compagnie pour éclairer la discussion des affaires spéciales ; 4° du doge, assisté par le petit conseil. Au commencement du XIVe siècle, avait été créé le conseil des Dix, investi d'une auto-

Digitized by Google

rité souveraine sur tous les sujets de la république et même sur le doge : les nobles, au XVe siècle, prétendirent limiter sa compétence; mais comme on crut devoir lui réserver expressément la surveillance de toutes les affaires politiques et la connaissance des choses *les plus secrètes*, il accrut indéfiniment son pouvoir et finit par conclure des traités secrets de paix et d'alliance : c'est ainsi que deux villes de la Roumélie furent cédées au sultan par une décision du conseil des Dix (1540). En 1454, on établit l'inquisition d'Etat, qui ne fut déclarée permanente que cent ans plus tard : l'aristocratique constitution de Venise se resserre chaque jour davantage et se perd par l'excès de son propre principe. La vie de tous les citoyens finit par être aux mains de trois hommes; les trois inquisiteurs entretenaient partout des espions; ils avaient droit de vie et de mort sur les membres mêmes du conseil des Dix ; ils commandaient souverainement aux généraux et aux ambassadeurs ; enfin, un inquisiteur pouvait être jugé et condamné par les deux autres. Mais tandis que l'ancienne aristocratie, nombreuse et compacte, résumant en elle-même la force et le génie de la république, avait élevé si haut la puissance de Venise, l'établissement définitif de cette tyrannique oligarchie fut le signal de sa décadence. Néanmoins, telle était la force des vieilles mœurs que Venise garda son autonomie jusqu'au traité de Campo-Formio. Contemporaine d'Attila, la république ne succomba que sous les coups de Bonaparte : pendant onze cents ans, de Paul-Luc Anafesta jusqu'à Ludovico Marini, elle élut librement ses doges.

Ce qui manqua le plus aux Italiens, c'est le goût de la liberté. Nous n'entendons pas ce mot dans un sens vulgaire. Certaines démocraties s'épanouirent dans la Péninsule, maîtresses d'elles-mêmes et livrées assez longtemps à leurs propres caprices, sans mieux pratiquer la liberté que Venise sous les trois inquisiteurs. Il y a des partis dans l'Etat le mieux fait pour la liberté : leurs luttes sont la vie même de cet Etat, mais pourvu que chacun des partis se résigne à l'existence des autres, pourvu que tous souffrent en paix ces alternatives d'influence et de faiblesse amenées par les vicissitudes de la fortune et par le jeu naturel des institutions libres. En Angleterre, les whigs souffrent l'existence des tories, les tories celle des whigs; le chef des uns s'abstient même quelquefois d'enlever, lorsqu'il le pourrait, le ministère au chef des autres, tantôt par patriotisme, tantôt pour assurer son triomphe en le retardant. Nous retrouvons aussi des partis dans la Péninsule : mais ceux-là n'aspirent qu'à se détruire l'un l'autre; si l'un deux arrive au pouvoir, il poursuit avec ardeur l'extinction du parti rival et cherche par tous les moyens à fonder sur ses ruines une inébranlable domination. Chaque cité renferme deux cités dans son sein, celle des vainqueurs, celle des vain-

Digitized by Google

cus, toutes deux animées d'une inexorable haine ; la première tremblant pour un pouvoir tyrannique et débile, cherchant son salut dans une épouvantable oppression ; la seconde abattue, meurtrie, foulée aux pieds, soupirant après la vengeance et conspirant pour l'obtenir. Ces petits Etats connurent donc les agitations de la vie politique, mais sans vouloir ni savoir pratiquer la liberté.

Gênes fut ainsi troublée tantôt par les querelles des Guelfes et des Gibelins, tantôt par celles des Adorni et des Fregosi. A la fin du XIIe siècle, elle se fatigua des factions et, pour échapper à leur joug, confia toutes ses magistratures à des étrangers. Plus tard, elle se lassa de ce remède extrême et se donna des doges ; mais elle se sentit presque aussitôt trop faible pour lutter contre Venise, et laissa son doge pour se faire la vassale des Visconti. Le gouvernement des Visconti la dégoûta vite, et les doges furent rétablis ; mais il s'ensuivit une inexprimable confusion dans le gouvernement de la république, et dix doges se succédèrent en cinq ans. Les Génois appelèrent alors les Français, et comme la domination française leur déplut, ils l'échangèrent contre celle du marquis de Montferrat. Après une révolution nouvelle, Gênes recouvra sa turbulente indépendance. Cependant, en 1521, le doge Octavien Fregose voulut mettre un terme aux désordres de sa patrie ; mais son frère Frédéric, craignant que cette réforme n'altérât le crédit de leur famille, se mit à la tête d'une sédition populaire et fit échouer les projets du doge. André Doria changea la constitution de la république, et par là même excita la conjuration de Fiesque, qui faillit tout renverser. Doria, frappé du péril auquel on avait échappé, corrigea de nouveau le statut politique de Gênes ; mais sa mort fut le signal de tels désordres, qu'il fallut recourir à la médiation du pape, de l'Empereur et du roi d'Espagne, pour modifier une dernière fois la constitution. Voilà l'histoire d'une des villes les moins agitées et les plus libres de l'Italie.

Florence prit, au XIIe siècle, un podestat étranger pour se débarrasser des factions qui l'agitaient ; mais en 1215, deux nouveaux partis se formèrent : quarante-deux familles se jetèrent avec les Buondelmonti dans le parti guelfe, vingt-quatre à la suite des Uberti dans le parti gibelin ; chacun de ces partis éleva des tours, fortifia des palais, et la ville fut ensanglantée pendant trente-quatre ans. Après la bataille de Monte-Aperto, les Gibelins de la Toscane voulurent détruire Florence ; ils y installèrent au moins leur parti sur les ruines de l'ancien parti guelfe et renversèrent toutes les anciennes lois ; mais le parti guelfe reprit des forces, appela Charles d'Anjou, le choisit pour seigneur, et finit par élever, dans les *ordinamenti della giustizia*, le plus terrible monument de vengeance plébéienne que nous ait légué la démocratie. Trente-sept familles nobles, pri-

Digitized by Google

vées du droit de cité, ne purent plus même se faire inscrire dans les corps de métiers; certains délits étaient punis de l'anoblissement; les nobles ne pouvaient se montrer dans les rues en cas de tumulte ni posséder de maisons dans certains quartiers, ni paraître en justice pour dénoncer un plébéien. Les nobles, à la fin du XIVe siècle, essayèrent de reprendre quelque influence en s'alliant à la populace; mais l'ancien parti guelfe éleva cinq cents familles nobles au rang de familles plébéiennes, et triompha de cette étrange coalition. Dans l'excès de son orgueil, la démocratie florentine fit décerner la peine arbitraire de cinq cents livres d'amende au *minimum*, de la mort au *maximum*, contre tout Gibelin coupable d'avoir accepté un emploi public. Les Guelfes abusèrent si bien de leur pouvoir à Florence qu'ils finirent par s'y transformer. Les Albizzi, les Strozzi, chefs du parti guelfe, le furent aussi d'une oligarchie détestée. Les Medici, qui dirigeaient le parti gibelin, dirigèrent en même temps le parti populaire. Salvestro Medici, devenu gonfalonier, retourna contre la nouvelle aristocratie guelfe les armes qu'elle avait autrefois employées contre la noblesse gibeline. La grande ville toscane se divisa dès lors en trois partis acharnés: les *arts majeurs*, les *arts mineurs* et les *ciompi*. Ces derniers n'eurent qu'un succès éphémère, et les *arts mineurs*, c'est-à-dire la nouvelle démocratie gibeline, conduite par les Medici, dominèrent pendant trois ans; les *arts majeurs*, c'est-à-dire l'aristocratie guelfe conduite par les Albizzi, triomphèrent ensuite pendant trente-sept ans. Un Medici fut une seconde fois élu gonfalonier; quand il mourut, les Guelfes firent exiler son fils Cosme; mais Florence s'empressa de le rappeler et lui déféra le pouvoir dictatorial. Elle conspira contre le successeur de Cosme, puis accepta Laurent le Magnifique et ne secoua le joug que sous Pierre II. Tantôt exilée, tantôt triomphante, cette famille fut imposée définitivement à la république par l'empereur Charles-Quint et la fit tomber dans le plus dégradant esclavage. Telle fut la destinée de Florence, la plus brillante des villes italiennes. Elle n'eut guère de mœurs publiques et connut peu la liberté; malgré la richesse, l'intelligence et l'ardeur de ses citoyens, l'esprit de conduite politique lui fit défaut, et son histoire est trop souvent celle de l'ancienne Italie. Moins apte à la pratique des mœurs politiques et de la liberté légale que la race anglo-saxonne, cette race complexe et mobile peut néanmoins s'y plier par un grand effort de volonté. M. Gladstone, dans un récent discours, félicitait l'Italie d'avoir su, mieux qu'aucune autre nation du continent, s'approprier les institutions anglaises. La Providence a laissé beaucoup au libre arbitre des peuples et leur sort dépend surtout d'eux-mêmes.

ARTHUR DESJARDINS.

Digitized by Google

LES DEUX DERNIÈRES PARTIES

DES MISÉRABLES

L'Idylle, rue Plumet, et l'Epopée, rue Saint-Denis, 2 vol.; *Jean Valjean*, 2 vol. [1].

Ces deux dernières parties de l'œuvre de M. Hugo apparaissent, comme les précédentes, étrangement mêlées d'ombre et de lumière. Vers la fin, nous le constatons à regret, la lumière devient plus pâle et l'ombre plus épaisse. Chemin faisant, nous avions rencontré plusieurs de ces longues parenthèses où les récits de M. Hugo s'arrêtent et semblent se perdre ; nous l'avions péniblement suivi dans ces bas-fonds, nous résignant à stationner, à sa fantaisie, dans la philologie de l'argot, puis dans la statistique des égouts. Jusqu'au dernier volume exclusivement, notre patience a été récompensée par ce spectacle toujours curieux, quoique triste, d'un grand talent en lutte vigoureuse contre ses propres fautes. Plus d'une fois le récit se relève vaillamment et nous ramène à l'air pur et vivifiant des hauteurs, au soleil, à la poésie. Certaines pages de l'idylle commencée au Luxembourg et continuée dans le jardin de la rue Plumet, entre Marius et Cosette, et l'épopée des barricades tout entière, nous feraient volontiers oublier ces haltes dans des fondrières. Mais ici, hélas ! une déception nous attend au terme du voyage. On dirait un de ces fleuves puissants qui, après avoir tour à tour fait brèche ou cascade parmi les montagnes, et prolongé leur cours à travers des sites abruptes ou des plaines doucement ondulées, hésitent et s'arrêtent sans force au moment de toucher le but. *Les Misérables* ressemblent à ce Rhin,

[1] Voir, pour les premières parties, 2e série, t. XXVI, p. 563 (livr. du 15 avril 1862); t. XXVII, p. 353 (livr. du 31 mai).

Digitized by Google

célébré naguère par M. Victor Hugo; après un cours brillant et accidenté, fleuve et roman s'absorbent dans d'obscurs marécages.

Nous n'en suivrons pas moins jusqu'au bout le récit du poète, car il y a des enseignements utiles dans ses erreurs et dans ses défaillances, aussi bien que dans ses plus magnifiques élans. Chez lui, d'ailleurs, le sentiment poétique proteste et persiste jusque dans les plus fâcheux écarts; c'est un torrent dont les eaux, trop souvent troubles et limoneuses, cessent alors de refléter le ciel, mais recèlent toujours des parcelles d'or.

I

Nous nous abstiendrons, pour plus d'un motif, d'insister sur les « quelques pages d'histoire » placées au début du septième volume, et dans lesquelles l'auteur s'est efforcé d'expliquer à sa manière les circonstances qui amenèrent l'insurrection de juin 1832. M. Hugo a toujours une façon singulière et toute spéciale de comprendre et d'envisager l'histoire. Dans cette circonstance comme ailleurs, il nous a paru avoir plus de souci de la forme que du fond, des mots que des choses; il ne se fait pas faute d'exprimer tour à tour les idées les plus contradictoires, pourvu qu'elles donnent lieu à des images brillantes. Il trouve des phrases sonores pour et contre le gouvernement de juillet, pour et contre ceux qui, dès le lendemain de son établissement, aspiraient à le renverser, comme il en a trouvé pour attaquer et défendre les institutions monastiques. Le tableau des mouvements précurseurs de l'insurrection est tout à fait manqué. Au lieu de dominer son sujet, l'auteur se noie dans les détails; il s'amuse à transcrire des commérages de portiers ou de gazettes mal informées, il se délecte à observer les globules qui se forment à la surface du liquide, au lieu de s'appliquer à définir exactement les phénomènes qui produisent l'ébullition. Franchissons donc bien vite ces pages malencontreuses; reprenons la suite du récit, trop souvent interrompu, et que le roman nous console de la politique.

On se rappelle la situation des choses à la fin de la troisième partie. Thénardier et les autres scélérats sont prisonniers de Javert; Valjean a profité du tumulte de l'arrestation pour s'évader par la fenêtre, et Marius en fait autant par la porte, emportant avec lui les fameux « coups de poing » de Javert. Celui-ci, qui est sujet, parfois, comme on l'a vu, à de singulières distractions, ne trouve rien que de fort naturel dans la conduite de cet avocat, qui, après être venu dénoncer un guet-apens, en est demeuré tranquillement spectateur,

Digitized by Google

sans donner le signal convenu pour l'intervention de la police, et qui décampe sans laisser son adresse, en confisquant ces fameux pistolets dont il n'a pas jugé à propos de se servir. Marius est allé demander un gîte à son ami Courfeyrac, qui, en sa qualité de membre d'une société secrète, se loge en plein quartier Saint-Denis, pour être à portée d'agir sur le peuple. Mais Marius est trop amoureux et trop dolent pour s'occuper de politique, de littérature, de jurisprudence, ou de quoi que ce soit, excepté de sa passion. A mesure que son amour lui suggère des idées, il les note sur un agenda spécial, qui aura plus tard son utilité. Il rencontre quelquefois des pensées ingénieuses, de charmantes images : « Vous regardez une étoile pour deux motifs, parce qu'elle est lumineuse et parce qu'elle est impénétrable. Vous avez auprès de vous un plus doux rayonnement et un plus grand mystère, la femme..... Quand l'amour a fondu deux êtres dans une unité angélique et sacrée, le secret de la vie est trouvé pour eux ; ils ne sont plus que les deux ailes d'un même esprit. Aimez, planez !..... Si vous êtes pierre, soyez aimant ; si vous êtes plante, soyez sensitive ; si vous êtes homme, soyez amour ! » C'est déjà bien recherché pour un amoureux sincère ; voici qui n'est que bizarre et prétentieux : « La réduction de l'univers à un seul être, la dilatation d'un seul être jusqu'à Dieu, voilà l'amour..... J'ai rencontré un jeune homme très pauvre qui aimait ; l'eau passait à travers ses souliers, et les astres à travers son âme..... L'amour, c'est la salutation des anges aux astres. »

Tandis que Marius se lamente « de n'avoir pas l'adresse de son âme, » Cosette, de son côté, garde dans son cœur l'image de ce jeune homme timide et mélancolique, dont elle a deviné l'amour. Ici, M. Hugo s'engage dans une narration rétrospective, selon nous au moins inutile, des rencontres du Luxembourg, racontées cette fois au point de vue de l'héroïne. Il n'y a rien là qui n'ait été indiqué ou deviné dans le précédent volume. Il n'a été donné qu'à un seul romancier de génie, qu'à l'auteur de Clarisse Harlowe, de risquer impunément de semblables répétitions. Elles ne peuvent échapper à la monotonie que par la finesse et la vérité de l'analyse morale : l'intérêt se soutient dans le triple exposé des mêmes faits, racontés tour à tour par miss Howe, miss Harlowe et Lovelace, parce que ce sont là trois caractères fortement tranchés, et dont les traits distinctifs se reflètent fidèlement dans chaque narration. Cosette et Marius, au contraire, sont vraiment des âmes jumelles ; tous deux en sont au premier amour : ces deux cœurs n'ont qu'une même histoire, qu'il était inutile de redire.

Cependant Jean Valjean, malgré la jalousie de son amour paternel, n'a rien soupçonné de l'échange de regards et de pensées qui

Digitized by Google

s'établissait entre les deux amants. Il a dérobé ses traces à Marius, qu'il regardait « comme un dogue regarde un voleur. » Il a quitté le logement de la rue de l'Ouest; il est allé s'installer rue Plumet, dans une de ces « maisons à secret » où les grands seigneurs et les magistrats libertins du dernier siècle enfouissaient leurs bonnes fortunes. Tout est admirablement combiné dans cette demeure pour vivre caché, et pour dérouter au besoin les investigations indiscrètes. Seulement Valjean, préoccupé du danger qui peut venir du côté de la police, néglige complétement les précautions commandées par le bon sens le plus vulgaire contre les voleurs et les amoureux. Il s'établit en sentinelle vigilante dans la loge du portier qui donne sur la rue, et installe Cosette, toute seule avec une vieille servante à peu près idiote, dans le corps de logis principal, situé entre cour et jardin. Or, ce jardin, dont quarante années d'abandon ont fait une forêt vierge en miniature, confine à un boulevard alors désert et des plus mal famés; il n'en est séparé que par une simple grille à claire-voie, sans treillage ni volets; et Jean Valjean, dont nous connaissons la profonde expérience en fait de serrurerie et de clôtures, n'a pas même l'idée de vérifier la solidité de celle-là! Dans cet asile si sûr, Valjean se trouve relativement heureux. Les distractions d'ailleurs ne lui manquent pas. Une fois, dans une promenade à la nuit close sur le boulevard extérieur, il est assailli par un bandit auquel il donne volontairement sa bourse après l'avoir à peu près étranglé et chapitré comme il faut. D'autres fois il va visiter des indigents à domicile, en dépit des inconvénients que peut avoir pour lui cette manière d'exercer la charité, ainsi qu'on l'a vu dans le précédent volume. Enfin, il se donne quelquefois le plaisir de faire avec Cosette une promenade au lever de l'aurore : c'est là un « genre de joie douce qui convient à ceux qui entrent dans la vie et à ceux qui en sortent. » L'une de ces excursions matinales aboutit à une rencontre terrible, que M. Hugo raconte, ou plutôt peint avec le merveilleux talent de description qu'on lui connaît.

Un matin d'octobre, tentés par la sérénité parfaite de l'automne de 1831, ils étaient sortis et ils se trouvaient au petit jour près de la barrière du Maine. Quelques constellations çà et là dans l'azur pâle et profond, la terre toute noire, le ciel tout blanc, un frisson dans les brins d'herbe, partout le mystérieux saisissement du crépuscule. Une alouette, qui semblait mêlée aux étoiles, chantait à une hauteur prodigieuse, et l'on eût dit que cet hymne de la petitesse à l'infini calmait l'immensité. A l'Orient, le Val-de-Grâce découpait sur l'horizon, clair d'une clarté d'acier, sa masse obscure; Vénus, éblouissante, montait derrière ce dôme, et avait l'air d'une âme qui s'évade d'un édifice ténébreux. Tout était paix et silence..... Jean Valjean s'était assis dans la contre-allée..... Cosette, près de lui, regardait les nuages devenir roses.

Digitized by Google

Tout à coup, Cosette appelle l'attention de Valjean sur une sorte « d'encombrement confus » qui apparaissait à l'angle de la chaussée du Maine et du boulevard intérieur.

Cela grandissait, cela semblait se mouvoir avec ordre ; pourtant, c'était hérissé et frémissant ; cela semblait une voiture, mais on n'en pouvait distinguer le chargement. Il y avait des chevaux, des roues, des cris ; les fouets claquaient. Par degrés, les linéaments se fixèrent. C'était une voiture, en effet, qui venait de tourner du boulevard sur la route, et qui se dirigeait vers la barrière près de laquelle était Jean Valjean ; une deuxième, du même aspect, la suivit, puis une troisième, une quatrième ; sept chariots débouchèrent successivement, la tête des chevaux touchant l'arrière des voitures. Des silhouettes s'agitaient sur ces chariots ; on voyait des étincelles comme s'il y avait des sabres nus ; on entendait un cliquetis qui ressemblait à des chaînes remuées..... En approchant, cela prit forme..... Le jour, qui se levait peu à peu, plaquait une lueur blafarde sur ce fourmillement à la fois sépulcral et vivant ; les têtes de silhouettes devinrent des faces de cadavres, et voici ce que c'était :

Sept voitures marchaient à la file. Les six premières étaient des espèces de longues échelles posées sur deux roues et formant brancard à leur extrémité antérieure. Chaque échelle était attelée de quatre chevaux bout à bout. Sur ces échelles étaient traînées d'étranges grappes d'hommes. Vingt-quatre sur chaque voiture, douze de chaque côté, adossés les uns aux autres, faisant face aux passants, les jambes dans le vide, ces hommes cheminaient ainsi, et ils avaient derrière le dos quelque chose qui sonnait et qui était une chaîne, et au cou quelque chose qui sonnait et qui était un carcan. Chacun avait son carcan, mais la chaîne était pour tous ; de façon que ces vingt-quatre hommes, s'il leur arrivait de descendre du haquet et de marcher, étaient saisis par une sorte d'unité inexorable et devaient serpenter sur le sol avec la chaîne pour vertèbre, à peu près comme le mille-pieds. La septième voiture, vaste fourgon sans capote, avait quatre roues et six chevaux, et portait un tas sonore de chaudières de fer, de marmites de fonte, de réchauds et de chaînes, où étaient mêlés quelques hommes garrottés et couchés tout de leur long, qui paraissaient malades.

Des gendarmes à cheval, « graves, le sabre au poing, » ouvrent et ferment ce cortége, plus sinistre qu'un convoi funèbre. Des deux côtés marchent en double haie des gardes armés de fusils, de sabres ou de bâtons. « Une foule, sortie on ne sait d'où et formée en un clin d'œil, comme cela est fréquent à Paris, se pressait des deux côtés de la chaussée et regardait..... Les hommes entassés sur les haquets se laissaient cahoter en silence..... »

Brusquement, le soleil parut, l'immense rayon de l'Orient jaillit, et l'on eût dit qu'il mettait le feu à toutes ces têtes farouches. Les langues se délièrent ; un incendie de ricanements, de jurements et de chansons fit

Digitized by Google

explosion..... Dans les contre-allées, des faces de bourgeois écoutaient, avec une béatitude idiote, ces gaudrioles chantées par des spectres. Toutes les détresses étaient dans ce cortége comme un chaos ; il y avait là l'angle facial de toutes les bêtes, des vieillards, des adolescents, des crânes nus, des barbes grises, des monstruosités cyniques, des résignations hargneuses, des rictus sauvages..... de maigres faces de squelettes auxquelles il ne manquait que la mort. On voyait sur la première voiture un nègre qui peut-être avait été esclave et qui pouvait comparer les chaînes. L'effrayant niveau d'en bas, la honte, avait passé sur ces fronts ; à ce degré d'abaissement, les dernières transformations étaient subies par tous dans les dernières profondeurs, et l'ignorance, changée en hébêtement, était l'égale de l'intelligence changée en désespoir.....

L'œil de Jean Valjean était devenu effrayant..... Il ne regardait pas un spectacle ; il subissait une vision. Il demeura cloué, pétrifié, stupide, se demandant, à travers une confuse angoisse, ce que signifiait cette persécution sépulcrale, et d'où sortait le pandémonium qui le poursuivait. Tout à coup, il porta la main à son front..... il se souvint que c'était là l'itinéraire, en effet ; que ce détour était d'usage pour éviter les rencontres royales, toujours possibles sur la route de Fontainebleau, et que trente-cinq ans auparavant il avait passé par cette barrière-là.

M. Hugo a rarement écrit des pages aussi vigoureuses que ce convoi de forçats. Cette description n'est pas seulement pittoresque, elle est vraiment dramatique. Nous ne nous permettrons qu'une seule critique : *Les Misérables*, dans la pensée de l'auteur, ne sont pas simplement un roman, ils sont un tableau de mœurs composé dans un but de réforme sociale. Dès lors, il eût été bon de rappeler que ce pilori ambulant est depuis longtemps supprimé.

II

Malgré les précautions jalouses de Valjean, Marius retrouva enfin la trace de son inconnue du Luxembourg. M. Hugo met en jeu d'étranges ressorts pour amener cette nouvelle « conjonction de deux étoiles. » Un des voleurs, complice du guet-apens de la masure Gorbeau, a fait parvenir à des camarades du dehors l'indication d'une maison isolée, située dans le quartier des Invalides, où il pourrait y avoir un bon coup à faire. Par un hasard providentiel, c'est Eponine Thénardier, affiliée à cette bande, qui est chargée de faire la reconnaissance définitive du terrain. On n'a pas oublié l'étrange amour dont cette misérable enfant s'est éprise pour Marius ; en *filant* les habitants de la maison isolée, elle a bien vite reconnu la « belle demoiselle » dont elle a généreusement promis l'adresse à Marius. Le

Digitized by Google

sentiment qu'elle éprouve pour lui ne l'empêche pas de tenir parole. Cette situation rappelle le drame du même poète, dans lequel une courtisane amoureuse fait héroïquement tous les sacrifices, même celui de sa vie, pour unir l'homme qu'elle aime à son heureuse et honnête rivale. Eponine, cette Thisbé en guenilles, montre le même dévouement. Elle commence par assurer la sécurité des habitants de la rue Plumet, en donnant le change aux malfaiteurs qui les menacent; puis elle se met vaillamment en quête de Marius, pour lui apporter l'adresse promise. Après bien des recherches, elle le trouve enfin dans un des recoins les plus solitaires de la banlieue ; tous les personnages, bons ou mauvais, des *Misérables* ont le goût des logis retirés. On devine la joie ineffable de Marius; dans son délire, il ne remarque ni le geste de colère avec lequel Eponine rejette l'argent qu'il lui offre, ni l'expression navrante qu'elle met dans cette exclamation : « Oh ! comme vous êtes content ! »

Marius a donc retrouvé Cosette. A vrai dire, il était temps, car son souvenir s'effaçait peu à peu dans le cœur de cette enfant; elle commençait à remarquer, un peu plus que de raison, un bel officier de lanciers qui passait tous les jours devant la grille du boulevard. Mais bientôt des émotions plus sérieuses vont s'éveiller dans l'âme de Cosette et dissiper ce caprice. Un soir qu'elle jouait du piano dans sa chambre, elle a cru entendre des pas sous ses fenêtres; le lendemain, pendant sa promenade du soir, elle croit distinguer de mystérieux froissements dans les broussailles, et voit surgir, découpée par la lune sur un espace ouvert, à côté de son ombre à elle, une autre ombre ayant un chapeau rond. Bien que cette apparition n'ait duré qu'une seconde, Cosette prend peur cette fois, et en parle à son père. Celui-ci fait le guet pendant deux nuits, et s'imagine bonnement avoir trouvé le mot de l'énigme en découvrant une silhouette produite par un tuyau de cheminée à chapiteau. Cette explication lui suffit pleinement, ainsi qu'à Cosette; et ni l'un ni l'autre ne tiennent compte « de cette singularité d'un tuyau de poêle qui craint d'être pris en flagrant délit et qui se retire quand on regarde son ombre. » Franchement, ce Jean Valjean, qu'on nous représente comme si soupçonneux, continuellement à l'affût de tous les dangers réels ou imaginaires, est en réalité le plus naïf, le plus myope des oncles ou des tuteurs de comédie. La seule protection de Cosette, c'est désormais la passion profonde qu'elle inspire à Marius, timide et respectueux comme l'est toujours un véritable amoureux. Il s'est improvisé une porte dérobée dans le jardin de sa bien-aimée en démanchant sans peine un des barreaux de la vieille grille, qu'il replace ensuite dans son alvéole; et Valjean, l'ancien forçat, qui, au moment de l'apparition du fantôme, a « examiné la grille avec beau-

Digitized by Google

coup d'attention, » ne s'est aperçu de rien. Mais ici du moins les invraisemblances sont rachetées par de véritables beautés. Sans avoir rien de bien neuf, cette histoire d'amour nous plaît par la sincérité profonde et émue du poète; ce n'est plus seulement son imagination qui prodigue les couleurs, c'est son cœur qui parle et qui trouve des accents d'une exquise délicatesse.

Ne sachant comment aborder Cosette sans trop l'effaroucher, Marius s'avise de déposer sur son banc favori les feuilles du carnet sur lesquelles il écrivait ses impressions pendant ces heures ténébreuses où l'astre de sa vie s'était éclipsé. Parmi ces aphorismes d'amour, certaines allusions transparentes aux rencontres du Luxembourg n'ont pu laisser aucun doute à la jeune fille; l'homme qui a écrit sur ce papier, c'est *lui*, c'est l'inconnu de ses rêves. Et quand elle a lu ces phrases, qui semblent des « gouttes d'âme, » quand le lendemain il la voit, tremblante et rêveuse, s'acheminer vers le banc où elle a trouvé cette étrange révélation, alors enfin il ose paraître, il ose parler.

Elle entendit sa voix, cette voix qu'elle n'avait vraiment jamais entendue, qui s'élevait à peine au-dessus du frémissement des feuilles..... « Pardonnez-moi, je suis là. J'ai le cœur gonflé, je ne pouvais pas vivre comme j'étais; je suis venu. Avez-vous lu ce que j'avais mis là? Me reconnaissez-vous un peu? N'ayez pas peur de moi. Voilà du temps déjà, vous rappelez-vous le jour où vous m'avez regardé?..... et le jour où vous avez passé devant moi?..... Pardonnez-moi, je vous parle, je ne sais pas ce que je vous dis; je vous fâche peut-être; est-ce que je vous fâche?..... » Il la prit, elle tombait, il la prit dans ses bras; il la serra étroitement sans avoir conscience de ce qu'il faisait. Il la soutenait tout en chancelant..... Il était éperdu d'amour. Elle lui prit une main et la posa sur son cœur. Il sentit le papier qui y était; il balbutia : « Vous m'aimez donc? » Elle répondit d'une voix si basse, que ce n'était plus qu'un souffle qu'on entendait à peine : « Tais-toi! tu le sais! » Et elle cacha sa tête rouge dans le sein du jeune homme, superbe et enivré. Il tomba sur le banc, elle près de lui. Ils n'avaient plus de paroles. Les étoiles commençaient à rayonner. Comment se fit-il que leurs lèvres se rencontrèrent? Comment se fait-il que l'oiseau chante, que la neige fonde, que la rose s'ouvre, que mai s'épanouisse, que l'aube blanchisse derrière les arbres noirs au sommet frissonnant des collines?

Ici, toute analyse devient impossible. Il faut lire, relire d'un bout à l'autre cette idylle rayonnante, ces scènes de passion profonde quoique enfantine, chaste quoique brûlante. Comme Jocelyn et Laurence, comme Paul et Virginie, Marius et Cosette ont au front l'auréole du pur et véritable amour. S'ils ne prennent pas place à côté de ces couples immortels, c'est que le charmant récit de leurs

Digitized by Google

amours n'est qu'un épisode d'une œuvre étrange, pleine de défauts, qui excite souvent, et plus souvent encore déconcerte l'admiration.

III

Pendant toute la durée de son nouveau roman, M. Victor Hugo reproduit, en l'exagérant encore, s'il est possible, son procédé habituel de contrastes tranchés jusqu'à la violence la plus extrême. Ainsi, cette ravissante idylle de la rue Plumet ne nous apparaît que par échappées à travers des scènes empruntées aux réalités les plus hideuses et les plus farouches de l'émeute et du vol. Au sortir d'une des plus pathétiques entrevues des deux amants, l'auteur nous mène finir la nuit sur les combles et les murs de clôture de la Force, pour assister à l'évasion de quatre affreux bandits, parmi lesquels nous avons l'agrément de retrouver notre ancienne connaissance Thénardier. Ce dernier, moins ingambe que les autres, et ayant eu d'ailleurs de plus grands obstacles à franchir, court grand risque de rester en route, et n'est sauvé que par l'intervention d'un gamin affilié à la bande. Celui-ci grimpe comme un lézard sur le mur où Thénardier se cramponne du dernier effort de ses mains engourdies et déchirées, et y attache une corde qui facilite la descente du misérable.

Ce gamin, nommé Gavroche, et déjà entrevu dans les précédents volumes, est le propre fils de Thénardier. Par une contradiction singulière, mais qui n'a rien d'impossible, la femme de l'ex-aubergiste a pris en grippe, dès l'âge le plus tendre, cet enfant venu, dit-elle, « par l'effet du froid. » Elle a pour ses filles un amour emporté; elle n'a qu'indifférence pour ce fils et pour deux autres garçons qui lui sont venus ensuite. C'est plus que de l'indifférence qu'elle éprouve à leur égard, c'est presque de la haine. Cet éloignement a été plutôt profitable que nuisible à Gavroche; comme il le dit gravement lui-même : « Des fois, vaut mieux ne pas savoir où sont vos parents. » M. Victor Hugo a caressé avec un soin tout particulier cette physionomie de gamin de Paris, spirituel, effronté, intrépide, grandissant au hasard à la pluie et à la bise. Ce type rappelle plutôt, par le contraste que par la ressemblance, une des plus repoussantes figures des *Mystères de Paris;* Gavroche est un Tortillard, mais un Tortillard au cœur d'or, faisant, avec la même joyeuseté alerte, de méchants tours et de bonnes actions. Embusqué dans le jardin d'un vieux bonhomme où il s'est introduit pour souper, il entend une conversation qui l'édifie sur l'horrible misère de ce

Digitized by Google

logis, et, en sortant de là, il dérobe une bourse dans la poche d'un voleur de ses amis, et la lance allègrement par-dessus le mur du jardin. Gavroche s'est arrangé un gîte relativement confortable dans le ventre de l'éléphant de la Bastille; il a *emprunté* sans façon des grillages au magasin du Jardin des Plantes, pour se préserver des rats, des nattes à la girafe, des couvertures aux singes. « Les bêtes n'ont pas réclamé, dit-il. Je leur ai dit : c'est pour l'éléphant. » Un soir, ce gamin charitable et industrieux partage son étrange domicile avec deux petits enfants abandonnés qu'il rencontre rue Saint-Antoine, et qui, par parenthèse, sont ses propres frères sans qu'il s'en doute. Les pauvres petits grelottent et pleurent, affamés, sous une giboulée glaciale; Gavroche court après eux : « Qu'est-ce que vous avez donc, moutards? — Nous ne savons pas où coucher. — C'est çà? voilà grand chose! est-ce qu'on pleure pour ça? *Momacques*, venez avec moi. » Il fait entrer ses deux protégés chez un boulanger, et les régale magnifiquement d'un sou de pain; c'est tout ce qu'il a d'argent sur lui. Puis il les installe aussi douillettement que possible dans le ventre du colosse où il a élu domicile, et les rassure contre les grondements sourds de la tempête qui mugit à l'extérieur de *la maison*, et les grignottements intérieurs qui ébranlent avec un grincement singulier le treillage formant alcôve. Il leur explique que « les rats, c'est des souris, » et les endort en les câlinant comme n'avait jamais fait leur mère. « Les heures de la nuit s'écoulèrent. L'ombre couvrait l'immense place, un vent d'hiver qui se mêlait à la pluie soufflait par bouffées, les patrouilles passaient silencieusement devant l'éléphant; le monstre, debout, immobile, les yeux ouverts dans les ténèbres, avait l'air de rêver comme satisfait de sa bonne action, et abritait du ciel et des hommes les trois pauvres enfants endormis. » Tous ces détails sont pleins de naturel; n'était la première leçon d'argot que Gavroche croit devoir donner à ses protégés, cette scène, si invraisemblable qu'en soit la donnée première, serait une des plus touchantes du roman.

Finissons-en tout de suite avec l'argot pendant que nous y sommes. M. Hugo en fait une consommation vraiment abusive pour ses effets de clair-obscur. Indépendamment d'un livre tout entier, consacré à une dissertation philologique sur l'origine et les variations du dialecte des voleurs et des assassins sous l'ancien et le nouveau régime, nous trouvons dans *les Misérables* des pages entières de dialogues qui auraient dû être imprimées à deux colonnes avec la traduction en regard, pour la commodité du lecteur. En voyant M. Hugo extraire ces affreux bandits de la Force, où ils étaient si bien pour la tranquillité de Paris, et nous faire subir leur agréable conversation, nous pensions qu'il les destinait à quelque œuvre abomi-

Digitized by Google

nablement dramatique servant de pendant au guet-apens Jondrette. Point : l'évasion et les complots sont en pure perte ; tous leurs exploits se bornent à une promenade du côté de la maison Plumet, qu'ils tiennent absolument à visiter. Au moment où ils vont faire invasion en pleine idylle par cette grille dont les barreaux tiennent si peu, une ombre se dresse devant eux : c'est Eponine Thénardier, qui, poussant l'abnégation jusqu'aux limites les plus invraisemblables, fait secrètement sentinelle sur le bonheur de son Rodolfo, c'est-à-dire Marius. Elle menace d'appeler, de crier : « Vous êtes six, dit-elle aux bandits ; moi, je suis tout le monde. » Et les bandits, effrayés, reculent et disparaissent dans l'ombre. Il n'y a vraiment pas grand mérite à effrayer des scélérats aussi poltrons.

Cette aventure met fin pour le moment à l'abnégation d'Eponine ; elle commence à dresser sérieusement ses batteries pour empêcher ces entrevues qui la désespèrent. Elle trouve moyen, en conséquence, de faire parvenir à Jean Valjean l'avis de déménager. Plusieurs circonstances inquiétantes donnent du poids à cet avis, et arrachent enfin le père adoptif de Cosette à sa placidité obstinée. Il a cru apercevoir Thénardier rôdant sur le boulevard ; « en outre, Paris n'est pas tranquille, » tous les limiers de la police sont sur pied, et le vertueux forçat les redoute plus que les voleurs. « La police, en cherchant à dépister un homme comme Pépin et Morey, pouvait fort bien découvrir un homme comme Jean Valjean. » Ce rapprochement ressemble fort à un anachronisme, car la police ne s'occupa spécialement de dépister Pépin et Morey qu'après l'attentat de Fieschi en 1835. Bref, Valjean commence enfin à s'émouvoir, et son anxiété est portée au comble par une énorme et fort gratuite balourdise de l'amoureux Marius. Voulant donner son adresse à Cosette, ne s'avise-t-il pas, au lieu d'écrire tout simplement cette adresse sur un bout de papier, de l'inciser en style lapidaire sur la muraille avec un couteau-canif ? Si bien que le lendemain matin, Jean Valjean, en faisant sa ronde, ne peut pas faire autrement que d'apercevoir cette inscription, qui n'existait pas la veille. Il en tire cette conclusion fort logique qu'on vient la nuit dans le jardin, et il décampe instantanément avec sa pupille. Celle-ci, qui ne perd pas la tête, trouve le moyen de glisser furtivement un billet pour Marius à un gamin qui rôde auprès de la maison. Ce billet contient l'indication du nouveau domicile choisi par Valjean dans une rue déserte au fond du Marais ; malheureusement, c'est Eponine déguisée que Cosette a choisie pour commissionnaire, et sa lettre court grand risque de ne jamais parvenir à destination.

Pendant ce temps, le pauvre Marius est en veine de bévues. Il s'est aperçu que ses extases amoureuses l'empêchent absolument de tra-

Digitized by Google

vailler, que son estomac et ses vêtements se délabrent de plus en plus. Enfin, lors de leur dernière entrevue, Cosette était tourmentée; sa figure portait la trace de larmes récentes, son père lui ayant déjà dit quelques mots d'un prochain et brusque départ. Dans cette situation, Marius prend un parti violent : il va chez son grand-père Gillenormand, qu'il n'a pas vu depuis quatre ans. Ici nous assistons à une scène qui aurait pu être touchante, et dans laquelle M. Victor Hugo semble prendre plaisir à froisser impitoyablement toutes les convenances. Le vieillard reçoit Marius avec une brusquerie véhémente, sous laquelle se cachent une émotion et une tendresse qui échappent complétement à son petit-fils. Marius ne sait pas trouver le moindre mot pour attendrir le bourru vieillard, ce qui serait pourtant bien facile! Il lui demande gauchement la permission de se marier, d'épouser Cosette Fauchelevent, une fille sans dot. Cet aveu naïf excite naturellement chez le bonhomme une recrudescence d'indignation. « Ah! ah! tu t'es dit : Je vais aller trouver cette vieille perruque! Quel dommage que je n'aie pas mes vingt-cinq ans, comme je me passerais de lui! C'est égal; je lui dirai : Vieux crétin! tu es trop heureux de me voir! J'ai envie de me marier; j'ai envie d'épouser mam'selle n'importe qui, fille de monsieur n'importe quoi. Je n'ai pas de souliers, elle n'a pas de chemise; ça va! J'ai envie de jeter à l'eau ma carrière, mon avenir, ma jeunesse, ma vie! J'ai envie de faire un plongeon dans la misère avec une femme au cou! c'est mon idée; il faut que tu y consentes! Et le vieux fossile consentira. Va, mon garçon, comme tu voudras; attache-toi ton pavé, épouse ta Pousselevent, ta Coupelevent..... Jamais! monsieur, jamais! » Passe encore jusque-là; mais voici qui devient inconvenant et absurde. Au moment où Marius s'en va désespéré, le vieillard l'arrête au collet, lui demande le récit de son amourette, et ce récit entendu, ajoute avec un sourire égrillard : « Bêta! fais-en ta maîtresse! » Ce cynisme chez un nonagénaire révolte Marius, qui sort furieux. Cette scène est complétement manquée. M. Hugo pouvait prolonger le malentendu entre Marius et son aïeul, sans rendre celui-ci méprisable.

Une déception plus cruelle encore attend notre amoureux dans son élysée de la rue Plumet. Le jardin est désert, la maison vide et sombre. Tandis que Marius, accoudé sur le perron de la chère absente, s'absorbe de plus en plus dans une douloureuse rêverie, une voix enrouée et rude qu'il croit reconnaître se fait entendre à la grille; elle lui annonce que ses amis l'attendent aux barricades; sombre appel d'un désespoir à un autre désespoir! Cette soirée, en effet, est celle du 5 juin 1832, et l'idylle fait place à l'épopée sinistre de la guerre civile.

Digitized by Google

IV

Suivrons-nous M. Hugo dans le long préambule historique qu'il a jugé à propos de placer en tête de l'épisode des funèbres journées de juin 1832, qui forme le dénoûment des *Misérables?* Il y aurait beaucoup à dire sur ce prodigieux assemblage de sophismes sonores et de théories imperturbablement contradictoires. La préoccupation constante de l'auteur, c'est de frapper fort plutôt que de frapper juste ; de faire à tout propos du « style granitique. » Il n'y a pas une page de ce préambule qui ne pût donner matière à rectification. Voici, par exemple, la distinction que l'auteur prétend établir entre une insurrection et une émeute : « L'émeute sort d'un fait matériel ; l'insurrection est toujours un phénomène moral. L'émeute, c'est Masaniello ; l'insurrection, c'est Spartacus. L'insurrection confine à l'esprit, l'émeute à l'estomac. » C'est là jouer étrangement sur les termes et sur les idées. Spartacus, Masaniello, sont tous deux des révolutionnaires, des insurgés, l'un contre la plus odieuse des iniquités sociales, l'autre contre la domination étrangère. Spartacus est certainement un personnage plus noble que Masaniello ; mais le mobile de sa révolte ne fut pas plus élevé, et ce n'était point l'exemple que M. Hugo devait citer pour justifier son antithèse. D'ailleurs, si on la prenait au sérieux, si l'on voulait à toute force y voir une pensée, il serait facile de la retourner contre les théories du romancier, contre ses prédilections les plus déclarées ; il serait facile de démontrer que nul mouvement révolutionnaire ne « confine plus évidemment à l'estomac » que celui de 1789, provoqué par la disette. Nous pourrions encore relever d'étranges paradoxes dans une longue tirade sur Tacite. Suivant M. Hugo, il y a un écart providentiel entre Tacite et César. « Il y a une sorte de délicatesse de la justice divine, hésitant à lâcher sur l'usurpateur illustre l'historien formidable. » Il faut que le despotisme ait comblé la mesure pour mériter cette flétrissure immortelle, infligée par le génie de l'histoire. Il fallait que la corruption, inaugurée par les tyrans illustres, fût devenue « une peste morale sous les tyrans infâmes. Sous Claude et sous Domitien, il y a une difformité de bassesse correspondante à la laideur morale du tyran. Sous César, il ne sortait encore du sénat romain que l'*odeur de fiente propre aux aires d'aigle.* » Ce sont là des phrases d'un goût détestable, et les idées sont à l'avenant. En fait d'histoire romaine, M. Hugo en est encore à de vieilles déclamations, qu'il rajeunit par des gentillesses du genre de celles que

Digitized by Google

nous venons de citer. Nous ne voudrions pas trop nous arrêter sur cette digression; cependant, avant de passer outre, qu'il nous soit permis d'opposer à ce cliquetis de mots quelques remarques fondées sur les faits. Rien ne diffère plus profondément de l'idéal des démocrates actuels, que cet ancien régime oligarchique de Rome devenue maîtresse du monde. L'empire, objet de tant de colères rétrospectives, fut véritablement la première étape d'une transformation sociale légitime autant que nécessaire; il ne profita pas seulement à la sécurité, mais à l'émancipation de l'immense majorité des membres de la société romaine; il fut en réalité plus démocratique, dans le sens moderne de ce mot, que l'ancienne oligarchie, car des sujets il fit des citoyens. Tacite, dont on nous parle toujours, et qui en réalité a exercé une influence plus grande sur les modernes que sur ses contemporains, Tacite servait de son admirable talent un nouveau mouvement social, qui, loin de se rapprocher de l'ancien système oligarchique, s'en éloignait chaque jour davantage. En flagellant si rudement les vices de l'ancienne aristocratie romaine et des empereurs pris dans son sein, en s'attachant surtout à détruire le prestige si longtemps vivace de la famille des Jules et des Claudes, Tacite, qui écrivait sous un César espagnol (Trajan), n'entendait assurément pas inspirer à ses lecteurs le regret de l'ancienne oligarchie et de son despotisme sur les pays subjugués. Il voulait, au contraire, aider à cette réaction provinciale chaque jour plus puissante, qui venait de s'apercevoir récemment, par l'élection du Crétois Nerva, par celle de l'Espagnol Trajan, tous deux docilement acclamés au Capitole, qu'on pouvait prendre pour maîtres du monde d'autres hommes que d'anciens Romains, et les choisir ailleurs qu'à Rome. Tout ceci est aujourd'hui admis par les esprits éclairés et impartiaux, et il est pénible de voir un homme du talent de M. Hugo s'épuiser à rajeunir des erreurs usées, bannies depuis longtemps du domaine de l'histoire vraie.

Les théories de M. Hugo en fait d'événements modernes ne sont guère plus acceptables. Par exemple, il pose gravement en principe que le suffrage universel rend l'émeute impossible, parce « qu'il la dissout dans son principe, et qu'en donnant le vote à l'insurrection, il lui ôte l'arme. » Cet axiome n'est que trop éloquemment démenti par les annales révolutionnaires de tous les peuples, et spécialement par les nôtres. Ce n'est pas le tout d'avoir proclamé le principe, il reste un autre problème bien autrement difficile et redoutable, la sincérité de son application. Un jour, c'est la majorité paisible qui s'abstient par insouciance ou par timidité; un autre, c'est une minorité violente qui refuse de se soumettre. Pour n'en citer qu'un exemple encore présent à toutes les mémoires, la proclamation du

Digitized by Google

suffrage universel, en 1848, a-t-elle empêché l'attentat du 15 mai et cette émeute de juin, l'un des plus lamentables souvenirs de notre histoire?

Mais c'est surtout en parlant des barricades de juin 1832, que M. Victor Hugo trouve moyen de multiplier les contradictions. Ici (t. VIII) ces journées doivent s'appeler insurrection, car elles sont un « phénomène moral; » plus loin (t. IX, p. 174), nous trouvons cet aphorisme : « Il y a les insurrections acceptées, qui s'appellent révolutions; il y a les révolutions refusées, qui s'appellent émeutes. » Donc, les insurgés de juin sont des émeutiers. Voulez-vous leur panégyrique, ou plutôt l'audacieuse glorification de tout essai de guerre civile, dans tout Etat qui n'est pas encore républicain ou qui a cessé de l'être? vous la trouverez tome VIII, page 292. « La monarchie, c'est l'étranger; l'oppression, c'est l'étranger; le droit divin, c'est l'étranger. Le despotisme viole la frontière morale, comme l'invasion viole la frontière géographique. Chasser le tyran ou chasser l'Anglais, c'est, dans les deux cas, reprendre son territoire. Il vient une heure où protester ne suffit plus; après la philosophie il faut l'action : la vive force achève ce que l'idée a ébauché..... Les multitudes ont une tendance à accepter le maître; leur masse dépose de l'apathie. Une foule se totalise aisément en obéissance. Il faut les remuer, les pousser, rudoyer les hommes par le bienfait de leur délivrance; il faut qu'ils soient eux-mêmes un peu foudroyés par leur propre salut. De là la nécessité des tocsins..... Il faut que de grands combattants se lèvent, illuminent les nations par l'audace, et secouent cette triste humanité..... cohue stupidement occupée à contempler, dans leur splendeur crépusculaire, les sombres triomphes de la nuit. » Ecoutez maintenant la contre-partie de ce dithyrambe, et remarquez bien que, cette fois comme l'autre, c'est toujours l'auteur qui parle. « Une insurrection qui éclate, c'est une idée qui passe son examen devant le peuple. Si le peuple laisse tomber sa boule noire, l'idée est fruit sec, l'insurrection est *échauffourée* (IX, 174). On ne fait pas marcher un peuple plus vite qu'il ne veut. Malheur à qui tente de lui forcer la main! Un peuple ne se laisse pas faire. Alors il abandonne l'insurrection à elle-même; les insurgés deviennent des pestiférés (*id.*, 167). » « En somme, convenons-en, quand on voit le pavé, on songe à l'ours, et c'est là une bonne volonté dont la société s'inquiète. » Ces derniers mots sont piquants et sensés, et répondent aux paroles emphatiques de tout à l'heure; mais ce carillon de phrases sonores, lancées en sens contraires, finit par étourdir le lecteur.

Pour nous, s'il nous fallait faire un choix entre ces appréciations contradictoires, et adopter un mot dans le carillon de M. Hugo, nous

Digitized by Google

dirions volontiers que ces journées furent « un reste de 1830. » Les insurrections qui réussissent traînent toujours après elles un cortége périlleux d'aspirations parfois généreuses, plus souvent intéressées, ou simplement bruyantes, qui, n'ayant pas trouvé satisfaction dans la victoire, jugent parfaitement logique et naturel de recommencer le combat. La tentative révolutionnaire de juin fut un de ces chocs, et non l'un des moins remarquables par l'acharnement de la lutte. Ces funèbres journées se distinguent par un caractère de franchise qui ne s'est pas toujours retrouvé dans des circonstances analogues. La question fut posée nettement tout d'abord entre les deux principes ; tous deux eurent des champions intrépides, et l'on pourrait dire que « cette effrayante aventure publique » fut glorieuse pour les vaincus comme pour les vainqueurs, si la guerre civile pouvait donner de la gloire. Les victimes de ces luttes fratricides peuvent mériter des larmes, jamais des apothéoses.

V

Dès qu'il se décide à repasser du domaine des généralités dans le domaine des faits, M. Victor Hugo se retrouve tout entier. Le tableau du commencement de l'émeute est peint de main de maître. L'étincelle qui détermina cette formidable explosion fut, comme on sait, le convoi du général Lamarque, auquel l'insurrection fit des funérailles sanglantes. « Comme tout ce qui est amer, le deuil peut se tourner en révolte. C'est ce qui arriva. » Sur l'esplanade du pont d'Austerlitz, au moment où le général Lafayette venait de prononcer sur le corbillard un adieu funèbre, religieusement écouté, « un homme à cheval, vêtu de noir, parut avec un drapeau rouge..... Du boulevard Bourdon au quai d'Austerlitz, une de ces clameurs qui ressemblent à des houles, remua la multitude. Deux cris prodigieux s'élevèrent : Lamarque au Panthéon ! Lafayette à l'Hôtel-de-Ville ! » Ainsi, les républicains de 1832 choisissaient malgré lui pour chef, prenaient pour drapeau un homme qui n'avait contribué qu'à contre cœur à l'éclosion de la première république, et qu'elle avait proscrit des premiers. Ce regain de popularité révolutionnaire autour de Lafayette est un des phénomènes les plus curieux du temps. On ne voulait voir en lui, du moins pour le moment, que l'ancien chef d'une révolution victorieuse, que le héros des journées de 1789. Il put se soustraire, non sans peine, à cette étrange ovation ; mais derrière lui jaillit l'étincelle qu'attendait la traînée de poudre. Les premières hostilités s'engagèrent entre les gens qui suivaient ou pour-

Digitized by Google

suivaient Lafayette, et les dragons qui leur barrèrent le passage. Moins de trois heures après, le tiers de Paris était à l'émeute, et, sur cinquante points différents, « le combat, commencé à coups de pierres, continuait à coups de fusil. L'insurrection s'était fait du centre de Paris une sorte de citadelle inextricable, tortueuse, colossale. Ce qui prouvait que tout se déciderait là, c'est qu'on ne s'y battait pas encore. » Le gouvernement déployait un grand appareil de forces pour la répression ; mais il avait, sur les dispositions de quelques régiments, des inquiétudes qu'exagérait encore la rumeur publique. Ces inquiétudes se trahissaient par la disposition singulière des patrouilles de la ligne, qui n'apparaissaient qu'enveloppées et comme cuirassées de gardes nationaux. « D'instant en instant, à mesure que la nuit tombait, Paris semblait se colorer plus lugubrement du flamboiement formidable de l'émeute. »

Dans cette mêlée qui commence, nous allons retrouver successivement tous les personnages de M. Hugo. Voici d'abord le jeune Gavroche, criant à tue-tête : « Battons-nous ! j'en ai assez du despotisme ! » brandissant un pistolet sans chien, emprunté à la devanture d'une boutique de bric-à-brac, *gouaillant* les portières effrayées, cassant joyeusement vitres et réverbères. Au marché Saint-Jean, il opère sa jonction avec une bande d'insurgés, où figurent les amis de Marius, Enjolras, Combeferre, Courfeyrac et autres, coryphées de la société de l'A B C. Ils cherchent un emplacement propice à l'établissement d'une redoute barricadée, susceptible de défense sérieuse, et trouvent ce qu'il leur faut dans un enchevêtrement de ruelles étroites et tortueuses qui ont fait place depuis au macadam, peu propice à l'émeute, de la rue Rambuteau. Nous retrouvons la main du grand maître dans la description de ce champ de bataille, de cette rue de la Chanvrerie, véritable fissure entre de hautes masures dont les faîtes décrépits s'étayaient de poutres allant d'une maison à l'autre. Cette ruelle, évasée du côté de la rue Saint-Denis, allait en se rétrécissant jusqu'au fond, barré par une maison de six étages, et coupé à angle droit par la rue Mondétour, autre tranchée du même genre. Dans l'angle des deux ruelles, à droite, une maisonnette de deux étages seulement formait une sorte de cap. Elle contenait un cabaret renommé depuis trois siècles, dans le quartier des Halles, sous le nom du « Raisin de Corinthe, » ou Corinthe par ellipse. Ce cabaret jouissait d'un renom classique pour ses carpes au gras, ce que rappelait une inscription d'orthographe équivoque : « carpes ho gras. » Les averses et les giboulées, en faisant rage contre cette enseigne, avaient effacé l'S qui terminait le premier mot et le G qui commençait le troisième ; il en était résulté une épigraphe latine d'un grand sens philosophique : *carpe horas*. En 1832, Corinthe

Digitized by Google

était exploité par la veuve Hucheloup et ses deux servantes, « Matelotte et Gibelotte, » trois figures grotesques, vigoureusement esquissées par M. Hugo. Il décrit avec sa verve des meilleurs jours ces Thermopyles de l'émeute, l'aspect étrangement bigarré de cette petite troupe d'étudiants et d'ouvriers, résolue à tenir là jusqu'à ce que vienne la mort ou la révolution. Nous aimons peu les lazzis que jette à travers le tumulte des préparatifs du combat l'ivrogne sceptique Grantaire, qui s'endort au moment où la lutte va commencer, et ne se réveillera que pour mourir. En revanche, l'inépuisable et intrépide gaieté de Gavroche jette par moments d'heureux reflets parmi les péripéties de ce drame sinistre ; il est comme l'Ariel de cette tempête. « Il allait, venait, montait, descendait, remontait, bruissait, étincelait. On le voyait sans cesse, on l'entendait toujours. — Hardi ! encore des pavés ! encore des tonneaux ! encore des machins ! Une hottée de plâtras pour me boucher ce trou-là. C'est tout petit, votre barricade, il faut que ça monte. Mettez-y tout, flanquez-y tout, fichez-y tout ! » Tout en courant, bavardant et gesticulant, Gavroche rend un service sérieux à ses nouveaux amis. Il démêle parmi eux un grand gaillard à figure trop impassible pour n'être pas suspecte ; il le contourne, le flaire et signale au général Enjolras la présence d'un Grec dans les remparts de Troie. Le faux insurgé n'est autre chose que notre ancienne connaissance, l'inspecteur Javert. Enjolras s'empresse de faire garrotter cet ennemi, en lui annonçant de sa voix la plus douce qu'il sera fusillé au dernier moment, si la barricade vient à être prise. Javert écoute cette communication de son air le plus impassible, et continue à tout observer comme si de rien n'était, « regardant s'agiter la révolte avec la résignation d'un martyr et l'impassibilité d'un juge. » Décidément, Javert est le personnage le plus héroïque des *Misérables*.

Pendant ce temps, et en attendant l'heure suprême, quelques étudiants, groupés dans un coin du cabaret, écoutent l'un d'eux réciter des strophes amoureuses qui semblent dérobées au portefeuille de l'auteur jeune et déjà célèbre des *Orientales*. Plusieurs de ces strophes sont charmantes :

Vous rappelez-vous notre douce vie,
Lorsque nous étions si jeunes tous deux,
Et que nous n'avions au cœur d'autre envie,
Que d'être bien mis et d'être amoureux ;

Lorsqu'en ajoutant votre âge à mon âge,
Nous ne comptions pas à deux quarante ans,
Et que, dans notre humble et petit ménage,
Tout, même l'hiver, nous était printemps ?

Digitized by Google

Nous vivions contents, cachés, porte close
Dévorant l'amour, bon fruit défendu
Ma bouche n'avait pas dit une chose,
Que déjà son cœur avait répondu

VI

Après ce gracieux intermède, le drame va s'assombrissant de plus en plus. Nous voudrions pouvoir citer en entier le récit du premier assaut ; l'une des pages les plus colorées de tout l'ouvrage. Après une décharge, les assaillants tentent une surprise nocturne qui est bien près de réussir. La barricade va être enlevée lorsque survient à l'improviste Marius, qui en arrivant fait coup double avec les fameux « coups de poings » de Javert, dont il s'est décidé cette fois à presser la détente. Cet exploit ne suffirait pas pour donner aux insurgés quelques heures de répit; mais, profitant de l'obscurité produite par la fumée, Marius lance un petit baril de poudre sur la barricade déjà à moitié envahie, s'y jette lui-même et menace les assaillants de tout faire sauter s'ils ne se retirent pas. L'air de résolution désespérée du malheureux amant de Cosette dit assez qu'il le ferait comme il le dit, et les plus déterminés reculent.

Cependant, Marius avait cru voir, dans le tumulte de l'engagement, un fusil s'abaisser vers lui et une main se poser sur le bout du canon au moment de l'explosion. Cette main était celle d'Eponine Thénardier déguisée en homme, qui, après avoir été chercher Marius rue Plumet, l'avait suivi à pas de loup sans qu'il s'en doutât. Elle est victime de son dévouement, car la balle n'a pas seulement traversé la main, elle est sortie par le dos. Elle fait à Marius d'étranges révélations dans cet entretien suprême. Le rendez-vous donné à notre amoureux, rue de la Chanvrerie, était de l'invention d'Eponine. Dans la lutte que se livraient en elle les bonnes et les mauvaises passions, la jalousie l'a emporté un moment et lui a inspiré le funeste stratagème qui entraîne Marius à une mort presque certaine.

Savez-vous cela, monsieur Marius? cela me taquinait que vous entriez dans ce jardin; c'était bête, puisque c'était moi qui vous avais montré la maison, et puis enfin je devais bien me dire qu'un jeune homme comme vous..... Elle s'interrompit, et, franchissant les sombres transitions qui étaient sans doute dans son esprit, elle reprit avec un déchirant sourire : « Vous me trouviez laide, n'est-ce pas? » Elle continua : « Voyez-vous, vous êtes perdu!.... C'est moi qui vous ai amenés ici, tous! Vous allez mourir, j'y compte bien. Et pourtant, quand j'ai vu qu'on vous visait..... Comme c'est drôle. Mais c'est que je voulais mourir avant vous..... » Elle

Digitized by Google

avait un air insensé, grave et navrant. Sa blouse, déchirée, montrait sa gorge nue. Elle appuyait en parlant sa main percée sur sa poitrine, où il y avait un autre trou et d'où il sortait par moments un flot de sang.

Elle apprend ensuite à Marius que le petit Gavroche, dont on entend tout près le joyeux refrain, est son frère à elle. Puis il lui reste un dernier aveu à faire, mais c'est le plus difficile : il s'agit de la lettre dont Cosette l'avait chargée pour Marius.

Elle était presque sur son séant, mais sa voix était très basse et coupée de hoquets. Par intervalles, le râle l'interrompait. Elle approchait le plus qu'elle pouvait son visage du visage de Marius. Elle ajouta, avec une expression étrange : « Ecoutez, je ne veux pas vous faire une farce. J'ai dans ma poche une lettre pour vous depuis hier. On m'avait dit de la mettre à la poste; je l'ai gardée, je ne voulais pas qu'elle vous parvînt. Mais vous m'en voudriez peut-être, quand nous allons nous revoir tout à l'heure. On se revoit, n'est-ce pas? Prenez votre lettre. Elle saisit convulsivement la main de Marius avec sa main trouée, mais elle semblait ne plus percevoir la souffrance. Elle mit la main de Marius dans la poche de sa blouse. Marius y sentit en effet un papier. « Prenez, lui dit-elle. » Marius prit la lettre. Elle fit un signe de satisfaction et de contentement. « Maintenant, pour ma peine, promettez-moi..... » Et elle s'arrêta. « Quoi? demanda Marius. — Promettez-moi! — Je vous promets. — Promettez-moi de me donner un baiser sur le front quand je serai morte. Je le sentirai.

Elle laissa retomber sa tête sur les genoux de Marius et ses paupières se fermèrent. Il crut cette pauvre âme partie. Eponine restait immobile; tout à coup, à l'instant où Marius la croyait à jamais endormie, elle ouvrit lentement ses yeux, où apparaissait la sombre profondeur de la mort, et lui dit, avec un accent dont la douceur semblait déjà venir d'un autre monde : « Et puis, tenez, monsieur Marius, je crois que j'étais un peu amoureuse de vous. » Elle essaya encore de sourire et expira.

En lisant cette lettre, où Cosette lui apprend sa nouvelle adresse, Marius n'y trouve d'abord qu'une consolation, celle de pouvoir adresser à sa bien-aimée un dernier adieu. Il se croit obligé d'honneur à partager le sort funeste de ses amis; et d'ailleurs, à quoi bon vivre, puisque l'inflexibilité de son aïeul et la pauvreté l'empêchent de vivre pour elle. Il écrit donc à la hâte à Cosette quelques lignes d'adieu et les confie au jeune Gavroche. En donnant au fils de Thénardier cette commission qui l'oblige à quitter la barricade, il croit lui sauver la vie et payer ainsi à cette famille la dette de son père et la sienne. Cela ne fait pas le compte du gamin, sur lequel le danger produit le même effet que la lumière sur les papillons. Tout en cassant çà et là des réverbères et mettant en émoi le paisible quartier du Marais, il fait sa commission avec une telle diligence qu'il a le temps de revenir avant la dernière attaque de la barricade. Seu-

Digitized by Google

lement, dans sa précipitation, il a fait un quiproquo dont il se garde bien de parler à Marius, auquel il sauve la vie sans s'en douter en remettant à Jean Valjean le billet adressé à Cosette.

Ce bon Valjean, emménagé dans une des rues les plus solitaires du Marais, était à mille lieues de soupçonner quoi que ce fût de l'idylle de Cosette et de Marius; mais, quelques heures avant l'arrivée de Gavroche, il avait été mis brusquement au fait de tout par un incident puéril et invraisemblable. Cosette a eu l'étourderie de laisser son buvard ouvert dans le salon du nouvel appartement, en face d'une glace, et ouvert précisément à la page sur laquelle elle avait appuyé, pour les sécher, les quelques lignes adressées à Marius par l'entremise d'Eponine. Elles se sont fidèlement imprimées sur le buvard, et la glace les réfléchit à son tour dans leur sens naturel aux yeux de Jean Valjean. Dans cette lettre, on s'en souvient, Cosette indiquait sa nouvelle adresse à celui qu'elle nommait « son bien-aimé. » C'était court, mais substantiel et non équivoque. En présence de cette révélation, Valjean fit ce que depuis longtemps un homme si plein de prudence et de sagacité aurait dû faire. « Il rapprocha certaines circonstances, certaines dates, certaines rougeurs et certaines pâleurs de Cosette, et il se dit : c'est lui..... Il ne savait pas le nom, mais il trouva tout de suite l'homme. Il aperçut distinctement, au fond de l'implacable évocation du souvenir, le rôdeur du Luxembourg. »

Jean Valjean n'aimait Cosette que d'un amour de père; mais c'était un amour exclusif, jaloux, dans lequel il avait concentré tout ce que son âme avait pu jamais contenir de tendresse, les misères de son existence ne lui ayant jamais laissé le loisir d'être ni amant ni époux. « Quand il eut devant les yeux cette évidence écrasante : un autre est le but de son cœur, un autre est le souhait de sa vie; il y a le bien-aimé, je ne suis que le père..... il sentit jusque dans la racine des cheveux l'immense réveil de l'égoïsme. » Il ressentit à la fois une douleur immense et une haine terrible pour l'homme qui lui ravissait son dernier, son unique bonheur. Cette émotion poignante est admirablement exprimée par M. Hugo, le grand peintre des situations extrêmes. Sous l'impression de ces désolantes pensées, Valjean est descendu machinalement dans la rue; il y est accosté par Gavroche, qui se trouve dans un assez grand embarras pour s'acquitter de la commission de Marius. Comme il brise chemin faisant tous les réverbères, prétendant que, dans un moment pareil, les lumières, « c'est du désordre, » il a naturellement de la peine à trouver la maison qu'il cherche, et il demande des renseignements à Jean Valjean lui-même. Cette fois, contre son habitude, l'ancien forçat fait preuve de perspicacité; il parvient à capter la confiance du

Digitized by Google

gamin en ayant l'air d'être au fait de tout, et même chargé spécialement d'attendre et de transmettre le message. Gavroche, pressé de retourner où l'on se bat, se laisse *rouler* avec une facilité invraisemblable, il remet la lettre et indique par-dessus le marché l'endroit d'où elle a été écrite. Puis il reprend sa course, heureux possesseur « d'un tigre à cinq griffes, » ou, en langue vulgaire, d'une pièce de cinq francs qu'il a reçue pour sa commission. Jusque-là, il n'avait connu ces « gros sous blancs » que de réputation.

Valjean lit le billet de Marius, et son premier mouvement est une satisfaction cruelle, à la pensée du trépas inévitable et prochain de l'homme qui lui a ravi son bonheur. « Il poussa un affreux cri de joie intérieure. L'être qui encombrait sa destinée disparaissait de lui-même, de bonne volonté, sans que lui, Jean Valjean, eût rien fait pour cela. Il se sentait délivré. Il allait donc, lui, se retrouver seul avec Cosette. La concurrence cessait, l'avenir recommençait. Il n'avait qu'à garder ce billet dans sa poche. Cosette ne saurait jamais ce que cet homme était devenu. Il n'y avait qu'à laisser les choses s'accomplir. Tout cela dit en lui-même, il devint sombre. » Ici, M. Hugo a craint la monotonie et supprimé la description de cette autre « tempête dans le crâne » de son héros. Par sa détermination finale, on voit que, dans cette circonstance, comme lors du procès Champ-Mathieu, la conscience, chez Valjean, a lutté victorieusement contre l'égoïsme. Le billet de Marius trahissait une passion profonde et loyale ; ce n'était que l'impossibilité de son union avec Cosette qui le précipitait dans la mort. Une telle passion devait être réciproque, et Valjean ne peut supporter l'idée de se trouver en présence de Cosette minée par la douleur, tandis que lui aura au cœur le remords d'un silence et d'une inaction homicides. Non, son courage ne fléchira pas à ce moment de sacrifice suprême ; il accomplira jusqu'au bout, au risque de sa vie, la promesse faite jadis à la mère de Cosette, cette chère ingrate qui se permet d'être amoureuse. Et, une heure après la réception du billet de Marius, Valjean s'achemine en garde national vers la funèbre barricade, pour s'y dévouer au salut de l'homme qui aime Cosette et qui en est aimé.

VII

Valjean, grâce à son uniforme, parvient facilement, trop facilement peut-être, à la barricade, dont les honneurs lui sont faits par Marius, qui le reconnaît et se porte garant de lui, et par Enjolras, qui lui dit avec son sourire aimable : « Citoyen, soyez le bien

Digitized by Google

venu. Vous savez qu'on va mourir. » Notons ici une invraisemblance choquante au plus haut degré. Valjean et Marius, qui auraient tant de choses à se dire, ne sachant apparemment par où commencer, trouvent plus commode de ne rien se dire du tout. Une fois admis parmi les insurgés, Valjean y fait de l'abnégation à tort et à travers et semble oublier tout à fait l'unique motif de cette périlleuse excursion. Il est venu pour sauver Marius, et il commence par sacrifier de gaieté de cœur un moyen de salut en se dépouillant de son costume de garde national pour favoriser l'évasion d'un insurgé « marié et soutien de famille. » Tout en évitant avec un religieux scrupule de verser du sang, il rend service aux défenseurs de la barricade en coupant de deux coups de carabine les cordes qui tiennent fixé à l'un des étages supérieurs d'une maison voisine un matelas dont ils se servent pour amortir l'effet de la mitraille, puis en décoiffant coup sur coup, mais en prenant garde de les blesser, deux pompiers qui poussent une reconnaissance sur les toits. « C'est un homme qui, suivant l'expression de l'un des chefs des insurgés, fait de la bonté à coups de fusil. » Enfin, la présence de Javert captif et condamné à mort donne à Valjean une magnifique occasion de mettre en pratique ce vieux et sublime précepte de rendre le bien pour le mal, idéal qui vaut bien celui des républicains socialistes. Au moment où Enjolras s'apprête à brûler la cervelle à Javert, Valjean recouvre tout à coup la parole et demande comme récompense de ses services qu'on lui confie le soin d'expédier cet ennemi. Enjolras y consent, en lui recommandant seulement de faire l'expédition dans un coin à part, pour que le sang d'un vil espion ne se mêle pas à celui des défenseurs de l'idéal. Cette recommandation ne peut venir plus à propos ; Valjean détourne avec son captif un des angles de la ruelle du fond, tandis que l'attention de tous les insurgés se porte du côté de leur retranchement principal, où une nouvelle attaque est imminente. Javert, qui a reconnu parfaitement Valjean, se croit doublement sûr de son fait, et trouve toute naturelle la présence de l'exforçat parmi les émeutiers, auxquels il jette en partant ce mot vraiment héroïque : « A tout à l'heure ! » Au détour de la ruelle, quand personne ne peut plus les voir, Valjean tire son couteau, coupe l'attirail compliqué de liens dont son ennemi est ficelé des pieds à la tête, décharge son pistolet en l'air et dit à Javert : « Vous êtes libre ! » Jusque-là, c'est bien ; mais Valjean dépasse toutes les bornes de la vraisemblance en fait de bravade et d'abnégation, en donnant son adresse et livrant le secret de son pseudonyme à Javert, qui s'éloigne plus bouleversé, plus ahuri de cette imprudence magnanime qu'il ne l'avait été de son propre danger.

Les détails, peut-être trop multipliés, des diverses péripéties du

Digitized by Google

combat, font merveilleusement valoir le côté énergique et sombre du talent de M. Hugo. Après les premières décharges à mitraille sur la barricade, il nous fait assister à une attaque de gardes nationaux de la banlieue, dont l'intrépide témérité reçoit un rude châtiment. Ici se placent quelques plaisanteries assez malséantes. « La garde nationale de la banlieue était vaillante contre les insurrections. Elle fut particulièrement acharnée et intrépide aux journées de juin 1832. Tel bon cabaretier de Pantin, des Vertus ou de la Cunette, dont l'émeute faisait chômer l'établissement, devenait *léonin* en voyant sa salle de danse déserte, et se faisait tuer pour sauver l'ordre, représenté par la guinguette. » Rien de plus inconvenant et de plus maladroit que ces lazzis, surtout quand l'écrivain qui se les permet a la prétention de nous apitoyer profondément sur le sort des insurgés. En lésinant ainsi sur l'intérêt que méritent les défenseurs de l'ordre, il autorise de trop justes récriminations; il nous donne le droit de faire aussi des réserves, d'établir à notre tour des distinctions parmi les « chevaliers de l'idéal. » S'il vous plaît de soutenir que ceux qui dérangeaient les constructeurs de barricades ne pouvaient avoir que des « motifs prosaïques et vulgaires » pour en agir ainsi, vous nous forcez de nous souvenir des médiocrités vaniteuses et cupides, des amours-propres fourvoyés, des convoitises ardentes et hypocrites qui fournissent leur contingent à toutes les insurrections. Osons le dire, ces préoccupations matérielles, dont on parle si dédaigneusement, existaient en réalité au delà comme en deçà des barricades, et, parmi les chevaliers de l'idéal, les plus purs n'étaient pas exemps de l'ambition du pouvoir. Et de quel droit supposez-vous, après tout, que la haine du régime républicain ne puisse pas enfanter des héros aussi bien que son amour? Au temps où nous reporte le livre de M. Hugo, les souvenirs de l'anarchie révolutionnaire étaient récents, et plus d'un témoin à charge déposait encore contre elle; de nombreux vieillards conservaient avec horreur le souvenir de ces tribuns que déifiaient maintenant de jeunes insensés; ceux-ci avaient vu périr leurs proches, ceux-là n'avaient échappé que par miracle à la mort; tous avaient eu, dans ces heures terribles, leur part d'angoisse et de détresse. Parmi ces habitants de la banlieue, qu'on plaisante si agréablement, le nom de république n'excitait pas seulement des rancunes récentes, il allait réveiller au fond des cœurs des préventions et des haines légitimes. Il leur rappelait ces temps où chaque commune avait dans son club une ochlocratie de fainéants et d'oisifs qui tyrannisaient les gens laborieux et paisibles, où d'odieuses lois sur les subsistances forçaient les populations de la campagne à s'en aller cuire leur pain dans les bois, comme aux plus désastreuses époques du moyen âge. Voilà pourquoi ceux qui osèrent arborer

Digitized by Google

ouvertement le drapeau républicain trouvèrent dans les campagnes de si implacables adversaires. La république, pour réussir, a désormais besoin d'un masque.

Après l'attaque des gardes nationaux de la banlieue, nous assistons à la mort de Gavroche, qui se fait tuer en allant recueillir les cartouches des morts, sous le feu des assaillants qui balaye la rue. La mort, trop longtemps narguée, finit par vouloir bien de ce valeureux gamin ; et c'est peut-être un bonheur pour lui, car il ne pouvait que se dépraver dans la compagnie de son père et des autres bandits dont il avait déjà adopté le langage.

Enfin, voici venir l'assaut suprême pour lequel M. Hugo a réservé toute la *furia* de sa plume. Après que des décharges multipliées ont creusé une tranchée dans la barricade; après une lutte acharnée, pied à pied, la première ligne de défense, l'enceinte barricadée est envahie par la colonne d'attaque, et les débris de la troupe insurgée se réfugient dans la maison de Corinthe, où la défense a accumulé ses dernières ressources.

La barricade avait résisté comme une porte de Thèbes ; le cabaret lutta comme une maison de Saragosse. Ces résistances-là sont bourrues. Pas de quartier. Pas de parlementaire possible. On veut mourir, pourvu qu'on tue. Quand Suchet dit : « Capitulez ! » Palafox répond : « Après la guerre au canon, la guerre au couteau ! » Rien ne manqua à la prise d'assaut du cabaret Hucheloup, ni les pavés pleuvant de la fenêtre et du toit sur les assiégeants et exaspérant les soldats par d'horribles écrasements, ni les coups de feu des caves et des mansardes, ni la fureur de l'attaque, ni la rage de la défense, ni enfin, quand la porte céda, les démences frénétiques de l'extermination. Les assaillants, en se ruant dans le cabaret, les pieds embarrassés dans les panneaux de la porte enfoncée et jetée à terre, n'y trouvèrent pas un combattant. L'escalier en spirale, coupé à coups de hache, gisait au milieu de la salle basse ; quelques blessés achevaient d'expirer ; tout ce qui n'était pas tué était au premier étage ; et là, par le trou du plafond, qui avait été l'entrée de l'escalier, un feu terrifiant éclata. C'étaient les dernières cartouches. Quand elles furent brûlées, quand ces agonisants redoutables n'eurent plus ni poudre ni balles, chacun prit des bouteilles d'eau-forte réservées par Enjolras, et ils tinrent tête à l'escalade avec ces massues effroyablement fragiles. Nous disons telles qu'elles sont ces choses sombres du carnage. L'assiégé, hélas ! fait arme de tout. Le feu grégeois n'a pas déshonoré Archimède ; la poix bouillante n'a pas déshonoré Bayard. Toute la guerre est de l'épouvante, et il n'y a rien à y choisir. La mousqueterie des assiégeants, quoique gênée, et de bas en haut, était meurtrière. Le rebord du trou du plafond fut bientôt entouré de têtes mortes d'où ruisselaient de longs fils rouges et fumants. Le fracas était inexprimable ; une fumée enfermée et brûlante faisait presque la nuit sur ce combat. Les mots manquent pour dire l'horreur arrivée à ce degré. Il n'y avait plus d'hommes dans cette lutte maintenant infernale. Des dé-

Digitized by Google

mons attaquaient, des spectres résistaient. Enfin, se faisant la courte échelle, s'aidant du squelette de l'escalier, grimpant aux murs, s'accrochant au plafond, écharpant au bord de la trappe même les derniers qui résistaient, une vingtaine d'assiégeants, soldats, gardes nationaux, gardes municipaux, pêle-mêle, la plupart défigurés par des blessures au visage dans cette ascension redoutable, aveuglés par le sang, furieux, devenus sauvages, firent irruption dans la salle du premier étage.

Il n'y avait plus là qu'un seul homme debout : Enjolras. Il est fusillé séance tenante avec son ami, l'ivrogne Grantaire, dont le bruit du canon n'avait pu dissiper le sommeil léthargique, et qui se réveille juste à temps pour crier : « Vive la république ! » et mourir avec Enjolras.

VIII

Fort heureusement pour lui, Marius n'avait pu prendre part à cette dernière lutte. Blessé grièvement et renversé au moment où la troupe enlevait la barricade, il avait été emporté, sauvé par Jean Valjean. Tandis que les premiers assaillants se jetaient sur la porte du cabaret où disparaissaient les derniers insurgés, Valjean a tourné rapidement l'angle de la maison ; là, il avise sous ses pieds, à demi caché sous des pavés, une espèce de soupirail ; il en soulève la grille d'un effort désespéré, et disparaît par cette trappe avec son blessé. Cette voie de salut ouverte sous ses pas, c'est un des embranchements de l'égout de Paris. « *Adorables* embuscades de la Providence ! » s'écrie M. Hugo. L'épithète n'est pas heureuse. M. Hugo retient longtemps ses héros et ses lecteurs dans cet asile nauséabond. Après la parenthèse de Waterloo, celle des couvents, celle du gouvernement de Juillet et celle de l'argot, nous avons celle des cloaques. Nous ne suivrons pas l'auteur dans une dissertation d'économie agricole qui a le double tort d'être inexacte et déplacée. C'est un nouveau défi jeté au bon goût. Décidément, M. Hugo prend trop de plaisir à ces tours de force.

Après avoir traité l'histoire ancienne et moderne des égouts parisiens, M. Hugo revient à son héros. Dans la longue course qu'accomplit Valjean à travers les ramifications de ces catacombes, le poète ne lui épargne aucune épreuve : hésitations renaissantes à chaque détour de ce labyrinthe, où l'on pourrait tourner sur soi-même ou se heurter à des impasses jusqu'à l'épuisement ou l'asphyxie ; apparition, au plus fort des ténèbres, d'un « astre horrible, » la lanterne

Digitized by Google

d'une ronde de police à laquelle Valjean n'échappe que par miracle; enfin, danger plus terrible encore, rencontre d'un de ces *fontis* ou effondrements de vase jadis assez fréquents dans les égouts de Paris. Enfoncé jusqu'au cou dans cette boue infâme, au-dessus de laquelle il maintient Marius, toujours évanoui, Valjean atteint la limite suprême de l'horreur et du danger. « En ce moment, son pied, lancé en avant d'un effort désespéré, heurta on ne sait quoi de solide. Il était temps; il se dressa et se tordit et s'enracina avec une sorte de furie sur ce point d'appui..... C'était le commencement de l'autre versant de radier qui avait plié sans se briser. Jean Valjean remonta ce plan incliné et arriva de l'autre côté de la fondrière. En sortant de l'eau, il se heurta à une pierre et tomba sur ses genoux. *Il trouva que c'était juste*, et y resta quelque temps..... Il se redressa, frissonnant, glacé, courbé sous ce mourant qu'il traînait, tout ruisselant de fange, l'âme pleine d'une étrange clarté. » Pourtant, il n'est pas encore au bout de ses peines. Arrivé à un dernier coude de l'égout, il aperçoit au loin « la lumière bonne et blanche », le jour ! Il hâte le pas vers cette « issue radieuse » ; elle donne sur la berge, entre le pont d'Iéna et celui des Invalides, endroit plus solitaire alors qu'aujourd'hui ; le lieu est propice, et l'heure aussi, pour sortir sans être remarqué. Seulement, comme Valjean aurait pu le prévoir, l'issue est fermée par une grille dont les barreaux sont autrement assurés dans leurs alvéoles que ceux de la maison de la rue Plumet, et cette grille est munie d'une serrure que Valjean lui-même ne parviendrait pas à forcer. Cette fois, il commence à désespérer, quand la Providence lui envoie le sauveur le plus inattendu dans la personne de Thénardier.

Celui-ci, tapi comme une araignée dans le recoin de la grille, n'a garde de reconnaître Valjean défiguré, couvert de boue et portant un corps ensanglanté. Il le prend pour un confrère qui, après avoir *refroidi* un bourgeois, a eu l'idée de l'emporter à travers l'égout pour venir le jeter dans la Seine. Or, Thénardier est possesseur d'une clef de la fameuse grille, « une clef du gouvernement. » Il offre à Valjean de le faire sortir moyennant le partage du butin. Valjean vide bonnement ses poches, et le traître rit dans sa barbe en lui ouvrant la grille, car lui-même, en entrant quelques minutes auparavant dans ce domicile, a été *filé* par un inspecteur de police qui doit être encore là aux aguets, et qui ne pourra manquer d'apercevoir l'assassin présumé et sa victime. En effet, au moment où Valjean, agenouillé au bord de la Seine auprès de Marius, s'efforce de le rappeler à la vie en lui jetant des gouttes d'eau à la figure, il sent instinctivement quelqu'un derrière lui, se retourne et se voit de nouveau face à face avec l'infatigable Javert.

Digitized by Google

La dernière rencontre de ces deux hommes produit un grand effet. On est ému de la résignation stoïque de Valjean, de l'impassibilité sous laquelle Javert dissimule son profond ébranlement moral. L'inspecteur de police reconnaît parfaitement Valjean, et même Marius, qu'il a remarqué la veille parmi les insurgés. Bien que garrotté et croyant mourir, Javert « avait tout observé, tout écouté, tout entendu et tout recueilli. » Mais ce jeune homme est mort ou mourant. Javert aide donc à le transporter chez le grand'père Gillenormand, dont l'adresse a été trouvée dans la poche de Marius. On fait le trajet en fiacre, Marius évanoui, couché en travers sur la banquette du fond, « paraissant ne plus attendre qu'un cercueil, » Javert et Valjean assis côte à côte sur le devant. « Dans cette voiture, pleine de nuit..... le hasard réunissait et semblait confronter lugubrement les trois immobilités tragiques, le cadavre, le spectre, la statue. »

On arrive enfin au logis de l'aïeul endormi. Marius est installé au salon avec force précautions pour ne pas réveiller M. Gillenormand, et un médecin appelé à la hâte lui donne des soins qui semblent inutiles. Mais les vieillards ont le sommeil léger. De sa chambre, contiguë au salon, M. Gillenormand entend du bruit; il se lève, et tout à coup il apparaît aux acteurs désolés de cette scène funèbre.

Il était sur le seuil, une main sur le bec de canne de la porte entrebâillée, la tête un peu penchée et branlante, le corps serré dans une robe de chambre blanche, droite et sans plis comme un suaire, étonné; et il avait l'air d'un fantôme qui regarde dans un tombeau. Il aperçut le lit, et, sur le matelas, ce jeune homme sanglant..... L'aïeul eut de la tête aux pieds tout le frisson que peuvent avoir des membres ossifiés; ses yeux, dont la cornée était jaune à cause de son grand âge, se voilèrent d'une sorte de miroitement vitreux; ses bras tombèrent pendants, comme si un ressort s'y fût brisé; et sa stupeur se traduisit par l'écartement des doigts de ses deux vieilles mains toutes tremblantes..... Il murmura : Marius! « Monsieur, dit Basque, on vient de rapporter monsieur. Il est allé à la barricade, et..... — Il est mort! cria le vieillard d'une voix terrible. Ah! le brigand!—Monsieur! c'est vous le médecin? Il est mort, n'est-ce pas?» Le médecin, au comble de l'anxiété, garda le silence. M. Gillenormand se tordit les mains. « Il est mort! il est mort! il s'est fait tuer aux barricades! en haine de moi! c'est contre moi qu'il a fait ça! Ah! buveur de sang! c'est comme cela qu'il me revient! Misère de ma vie, il est mort!» Il alla à une fenêtre, l'ouvrit toute grande comme s'il étouffait, et, debout devant l'ombre, il se mit à parler dans la rue à la nuit : « Percé, sabré, égorgé, exterminé, déchiqueté, coupé en morceaux! Voyez-vous ça, le gueux! Il savait bien que je l'attendais, et que je lui avais fait arranger sa chambre, et que j'avais mis au chevet de mon lit son portrait du temps qu'il était petit enfant! Il savait bien qu'il n'avait qu'à revenir, et que de-

Digitized by Google

puis des ans je le rappelais, et que je restais le soir au coin de mon feu, les mains sur mes genoux, ne sachant que faire, et que j'en étais imbécile! Tu savais bien cela, que tu n'avais qu'à rentrer et à dire : c'est moi, et que tu ferais ce que tu voudrais de ta vieille ganache de grand-père..... Tu le savais bien, et tu as dit : non, c'est un royaliste, je n'irai pas! Et tu es allé aux barricades, et tu t'es fait tuer par méchanceté! » Le médecin, qui commençait à être inquiet des deux côtés, alla à M. Gillenormand. L'aïeul se retourna, le regarda avec des yeux qui semblaient agrandis et sanglants, et lui dit avec calme : « Monsieur, je vous remercie..... Je suis un homme, j'ai vu la mort de Louis XVI, je sais porter les événements.... Ah! Marius! c'est abominable! Tué! mort avant moi! une barricade! Ah! le bandit!..... C'est un enfant que j'ai élevé. J'étais déjà vieux, qu'il était encore tout petit. Il jouait aux Tuileries avec sa petite pelle..... on faisait cercle pour s'émerveiller, tant il était beau, cet enfant! Je lui faisais ma grosse voix..... mais il savait bien que c'était pour rire. »

Ces plaintes navrantes mêlées d'imprécations, ces lamentations entrecoupées de reproches, se poursuivent comme une mélopée tragique jusqu'au moment où Marius rouvre enfin les yeux. Alors la colère du vieillard expire dans un seul cri de joie, de tendresse et d'espoir, et il tombe évanoui.

IX

Pendant cette scène pathétique, Valjean et Javert faisaient route ensemble. Valjean, se considérant déjà comme arrêté, a demandé à remonter un instant chez lui. Javert le conduit en silence jusqu'à la porte, puis il s'éloigne, ou plutôt s'enfuit tête baissée, pour la première fois de sa vie. « Il a senti, dans sa conscience, le devoir se dédoubler. » Quelque chose s'est refusé en lui à l'idée d'arrêter l'homme qui l'avait si généreusement sauvé; mais, aussi, il se considère comme un traître, comme un transfuge, indigne de manger désormais le pain du gouvernement; que dis-je? indigne de vivre plus longtemps. Cette vie, d'ailleurs, que serait-elle pour lui? un supplice de tous les instants. Javert est fini. Il a lâchement accepté le pardon d'un forçat; il s'est fait son complice en le protégeant, et il sent bien qu'il ne pourrait s'empêcher de continuer à l'épargner, de rester en quelque sorte son complice par reconnaissance, par admiration. Une pareille épreuve est trop forte pour « cet étrange honnête homme. » Jadis, il s'était démis de son emploi, quand il avait cru s'être trompé en dénonçant Madeleine comme forçat; au-

Digitized by Google

jourd'hui, aux prises avec une énigme qu'il se sent incapable de résoudre jamais, il se démet de la vie avec la même décision imperturbable. Toute cette agonie morale est admirablement racontée, et le suicide qui la termine paraît vraisemblable. C'était le dénoûment forcé de cette lutte que se livrent deux devoirs contraires dans une âme droite, mais peu éclairée.

Quelques lignes suffiront pour donner une idée du dernier volume, qui fait l'effet d'une grisaille à la suite de peintures vigoureuses. Marius vivra, il épousera celle qu'il aime ; son grand-père est trop heureux de sa résurrection pour le contredire en quoi que ce soit : il n'ose plus même sourciller en écoutant son petit-fils vanter les tribuns les plus sanguinaires de 93. Nos tristes pronostics relativement à Cosette se trouvent donc démentis : elle épousera celui qu'elle aime. Mais la conduite de Valjean, dans cette heureuse péripétie, demeure inexplicable. Après avoir assuré aux deux amants toute sa fortune, il s'en vient brusquement, le lendemain des noces, déclarer à Marius qu'il est un ancien forçat, qu'il est indigne de demeurer avec les jeunes époux ; que tout ce qu'il demande, c'est de continuer à voir de temps en temps, seul à seule, sa pupille, qui doit ignorer à jamais cet affreux secret. Notez bien que pour laisser Marius plus libre de ses résolutions, il lui a soigneusement caché que c'était lui qui l'avait sauvé et rapporté chez son aïeul. Tout cela est du don-quichotisme aussi absurde qu'invraisemblable. Dira-t-on que le forçat régénéré agit ainsi par horreur du mensonge? Mais n'est-il pas condamné à bien d'autres réticences? Outre qu'il épargne à Cosette la confidence qu'il inflige à Marius, ne retient-il donc pas caché au plus profond de son âme un secret plus terrible, plus honteux encore, dont la révélation aurait suffi pour empêcher le mariage ou pour détruire le bonheur des époux, le secret de l'infâme métier auquel était descendue la mère de Cosette?

Avec ses demi-aveux, Valjean ne réussit qu'à jeter du trouble et du froid dans le jeune ménage, tout en se rendant lui-même malheureux. Malgré les énergiques assurances de l'ex-forçat, Marius a des doutes sur la provenance de la dot, et s'abstient d'y toucher. Bien qu'il n'ait pas osé refuser à Valjean la vue de Cosette, le forçat s'aperçoit bientôt, à des signes non équivoques, que ces entrevues furtives ne font aucunement plaisir au mari. Alors, il abrége la durée de ses visites, puis il vient moins souvent, puis il cesse tout à fait de venir, se contentant de guetter de loin son ange envolé, et cette torture morale mine insensiblement sa robuste santé. Pourtant, un rayon de soleil luit sur son agonie. Thénardier, ayant aperçu et reconnu, le jour du mariage, Valjean et Cosette, a pressenti là une fructueuse affaire et recueilli en conséquence divers renseignements

Digitized by Google

qu'il vient communiquer à Marius. Il s'ensuit une scène d'explications qui tournent à la plus grande gloire de Jean Valjean. Marius s'était mis en tête que celui-ci avait assassiné le maire Madeleine et s'était emparé, en contrefaisant sa signature, de l'argent déposé chez Laffitte; Thénardier le détrompe en lui démontrant l'identité de Madeleine et du forçat. De son côté, Thénardier avait découvert que l'homme rencontré à la grille de l'égout avec un cadavre était Valjean venant de commettre un assassinat, et en faisant cette révélation à Marius, il lui apprend que Valjean a été son sauveur, puisque ce cadavre prétendu n'était autre chose que Marius lui-même, ce qu'ignorait Thénardier. L'explication se termine à la satisfaction des deux interlocuteurs. Marius, tout en prodiguant à Thénardier les épithètes qu'il mérite, se souvient qu'il a sauvé son père, et le met à la porte en lui jetant à la tête une poignée d'or et de billets de banque, puis il court chez Valjean avec Cosette, et arrive à temps pour recevoir les dernières bénédictions de son sauveur. On demande au mourant s'il veut un prêtre : « J'en ai un, répond-il, et du doigt il sembla désigner un point au-dessus de sa tête, où l'on eût dit qu'il voyait quelqu'un. Il est probable en effet que l'évêque assistait à cette agonie. » A la bonne heure, mais un prêtre ne gâterait rien à cette scène, d'ailleurs touchante. Valjean meurt donc plus doucement qu'il n'a vécu. Mais le bonheur rend Marius et Cosette oublieux, et l'herbe ne tarde pas à couvrir le sentier qui mène à la tombe anonyme de « l'honnête criminel. »

Et maintenant, quel jugement porter sur l'ensemble de cette œuvre étrange? Que vaut-elle dans le présent, et que vaudra-t-elle dans l'avenir? La question est complexe. Comme essai de moralisation sociale et politique, *les Misérables* sont une œuvre mal venue. L'idée de prendre pour héros un homme flétri par la loi n'est pas une nouveauté. Le titre du mélodrame jadis célèbre que nous venons de rappeler, titre qui conviendrait parfaitement au roman de M. Hugo, atteste que, dès le dernier siècle, on avait essayé d'intéresser le public à la victime d'une fatalité légale. Rien n'est plus facile que d'appeler l'intérêt de la foule sur ces contradictions, si rares dans la réalité, de la loi et de la conscience; mais chercher par de pareils moyens le succès d'un livre, c'est faire, selon nous, un mauvais usage du talent; c'est encourager l'esprit de révolte contre des lois dont l'application rigoureuse peut amener, dans quelques cas exceptionnels, de pénibles éventualités, mais qui n'en sont pas moins, en thèse générale, la sauve-garde de la société. Nous avons signalé précédemment les invraisemblances, ou plutôt les impossibilités légales qui dominent le récit de M. Hugo. Pour écrouer et retenir vingt ans au bagne l'homme affamé con-

Digitized by Google

pable d'avoir volé un pain, il n'a pas reculé devant la supposition d'une rigueur odieuse, inouïe, dans l'application de la loi pénale, et il est allé jusqu'à la modifier à sa guise, pour constituer son forçat en état de récidive. Tout le roman repose sur une supposition gratuite, c'est une erreur qui sert de point de départ à cette grande critique sociale qui voudrait être sérieuse, et qui n'est que déclamatoire. En dépit de certains correctifs maladroits, une autre tendance non moins blâmable ressort du livre de M. Hugo : la glorification de la guerre civile et de quelques-uns des souvenirs les plus sinistres de 1793. Entre les assaillants et les défenseurs de sa barricade, ses sympathies ne sont pas douteuses : elles sont pour les « chevaliers de l'idéal, » c'est-à-dire pour l'émeute. Et quel est donc cet idéal au nom duquel il bat si rudement en brèche l'ordre social existant? cet idéal dont l'établissement est chose si auguste, si nécessaire, qu'on peut et qu'on doit, dans ce but, user de tous les moyens, recruter sans scrupule, comme auxiliaires, toutes les passions mauvaises, toutes les forces sinistres de la destruction? Quel est ce radieux avenir qui doit rémunérer au centuple l'humanité de la sanglante hécatombe du passé? Ecoutez la prophétie d'Enjolras, « l'Apollon » de l'émeute : « Citoyens, vous représentez-vous l'avenir? Les rues des villes inondées de lumière, des branches vertes sur les seuils, les nations sœurs, les hommes justes, les vieillards bénissant les enfants, le passé aimant le présent, les penseurs en pleine liberté, les croyants en pleine égalité, pour religion le ciel, Dieu prêtre direct, la conscience humaine devenue l'autel, plus de haines, la fraternité de l'atelier et de l'école, pour pénalité et pour récompense la notoriété, à tous le travail, pour tous le droit, sur tous la paix! » Eh quoi! c'est dans cette vaine utopie que consiste votre idéal! Est-il bien vrai que vous n'ayez à nous donner, pour nous payer de tant de sang et de ruines, que ces banalités creuses et sonores, ramassées dans les doucereux manifestes de la Terreur!

Au fond, et nous le disons à sa louange, M. Victor Hugo n'est ni un terroriste, ni un démocrate exalté; ses instincts le ramènent toujours en arrière en dépit de lui-même. Ainsi s'expliquent ces contradictions, ces réserves glissées dans l'intervalle des plus violentes attaques; ainsi nous l'avons vu presque redevenir le catholique d'autrefois en peignant son évêque, nous l'avons vu défendre éloquemment les institutions monastiques et donner une sorte de grandeur à cette figure de Javert, dans laquelle il avait voulu évidemment d'abord personnifier la police d'une façon odieuse. Ces retours de modération et de justice pourraient bien compromettre M. Hugo dans le parti qu'il flatte aujourd'hui, et qui le lui rend avec usure; mais ils ne suffisent pas à faire absoudre son œuvre, qui reste

Digitized by Google

équivoque d'intention et dangereuse dans ses tendances. En résumé, de deux choses l'une : ou cet effort pour surexciter les passions demeurera stérile, ou M. Hugo sera forcé plus tard, et pour plus d'un motif, d'en déplorer le succès. Lui-même s'est condamné à cette pénible alternative : l'impuissance ou le remords.

Au point de vue exclusivement littéraire, *les Misérables* donnent lieu à beaucoup de critiques fondées. Nous avons signalé, chemin faisant, des invraisemblances, des exagérations nombreuses, une gaucherie presque affectée dans les artifices de composition. On dirait que c'est chez M. Hugo un parti pris de dédaigner le naturel, d'enjamber superbement ces prosaïques barrières faites pour les nains. Dans la peinture des caractères, il est resté souvent inférieur, non pas seulement à d'autres maîtres, mais à lui-même. Otez à Marius et à Cosette le prestige du lyrisme amoureux, il ne reste que deux ingénus d'opéra-comique. Cosette, c'est Esméralda finissant par devenir heureuse, et, par cela même, moins intéressante. A part le ménage Thénardier, aucun bandit des *Misérables* n'approche du terrible Clopin Trouillefou. Enjolras et Combeferre ne sont que des abstractions ; Courfeyrac, Tholomies, Grantaire et les autres, pris ensemble, ne font pas la monnaie d'un Jehan Frollo ; Fantine n'est qu'une épreuve fatiguée de sœur Gudule. Restent, comme caractères saillants, Gillenormand, la famille Thénardier, Valjean et Javert. La physionomie de l'aïeul est spirituellement dessinée et touchante à la fin. Le type Thénardier, dans son genre, a de la valeur. M. Hugo a heureusement rendu cette détérioration graduée de l'homme de proie devenant successivement mauvais pauvre et assassin. Sa femme (morte en prison, nous avions oublié de le dire) est un type mélangé d'horrible et de grotesque, qui rappelle certaines fantaisies de Goya. Gavroche, ce Tortillard embelli, Eponine, cette Thisbé de carrefour, ont fourni à M. Hugo plusieurs belles scènes. Malgré le milieu étrange dans lequel se meut constamment son Jean Valjean, M. Hugo a réussi à jeter sur ce *misérable* je ne sais quel reflet de l'auréole des martyrs, vague lueur de christianisme égarée dans ces ténèbres. Mais la figure la plus originale du livre, c'est incontestablement celle de Javert. Cet austère agent de police, fanatique de son devoir et victime de sa conscience, est une statue coulée en bronze,

Nous avons peu de choses à dire du style ; nos lecteurs en ont pu juger par les citations que nous en avons faites. C'est toujours cette langue trop artificielle, mais qui exerce une influence presque irrésistible sur les critiques mêmes qui la condamnent. Tout en faisant de légitimes réserves contre les digressions multipliées et prolongées outre mesure, contre la trivialité et l'emphase, ces péchés habituels du

Digitized by Google

poète, on ne saurait fermer les yeux sur les beautés de premier ordre qui brillent dans les pages consacrées à la biographie de l'évêque, à la conversion de Valjean, à l'affaire Champmathieu, à la bataille de Waterloo, au martyre de Cosette chez les Thénardier, à l'idylle du Luxembourg et de la rue Plumet, au terrible guet-apens de la masure Gorbeau, à l'épopée de la barricade, qui rappelle et surpasse peut-être l'assaut grandiose de Notre-Dame défendue par Quasimodo. Dans ces scènes, tour à tour gracieuses ou terribles, M. Hugo a fait preuve d'une fraîcheur et d'une puissance d'imagination juvéniles. Nous avons dû blâmer sévèrement les aberrations du penseur et de l'homme politique, que le talent de l'écrivain rend plus dangereuses; mais nous avons été heureux de constater la persistance de ce talent, et nous saluons quand même dans M. Hugo l'artiste éminent et le grand poète.

Bon Ernouf.

Digitized by Google

LE CHEVALIER

DE

LA JOYEUSE FIGURE

PREMIÈRE PARTIE

I

J'ai un ami que j'aime, et qui ne m'aime guère. S'il a besoin d'oreilles pour l'écouter, de conseils pour ne pas les suivre, il accourt chez moi, et me trouve tout disposé à l'entendre ou à le gronder. Jamais amitié ne fut plus désintéressée que la mienne : ce qui nous lie, ce n'est point une affection partagée, c'est la fantaisie de son caractère. Il est venu au monde sain et bien constitué ; on l'a élevé comme tous les jeunes bourgeois. Au collége, il a appris le latin ; au catéchisme, la religion. Il lui serait aussi difficile, aujourd'hui, de traduire un livre de l'*Enéide* que d'expliquer le mystère de la sainte Trinité. Vers quinze ans, on découvrit qu'il était infirme : une faculté lui manquait. Esprit, imagination, cœur, tout s'était développé ; tout, si ce n'est la raison. Qui aime à se reconnaître une infirmité? Mon ami prétend qu'il est le plus raisonnable des hommes ; aussi accuse-t-il le siècle d'aveuglement, et ses parents d'injustice. La raison a du bon, loin de moi d'en médire, elle nous rend meilleurs ; mais le pittoresque, que devient-il? Avez-vous vu un verger abandonné? quel gracieux désordre! Envoyez-y un jardinier, c'est fini :

Digitized by Google

plus d'herbes folles qui verdissent les allées, plus d'insectes qui bourdonnent, plus d'oiseaux qui chantent. Tout à l'heure on devinait les fruits sous la feuille, maintenant on les touche au doigt. La raison, c'est le jardinier. Mon ami n'en eut jamais, et il a poussé en toute liberté. Il a de l'esprit et il est paresseux, de sorte qu'il ne sait rien et que sa conversation est un mélange de traits charmants et de naïves ignorances. Il a plus d'imagination que de cœur ; sa vie se passe donc à chercher l'amour, et à le rechercher quand il l'a trouvé. Cette carrière est la seule qu'il ait réellement embrassée, quoique aux yeux de son père, un magistrat, il passe pour faire son droit. Quand il a du temps à perdre, il entre quelquefois dans un musée ; il ne regarde jamais une signature, il admire à tort et à travers. Ceci me plaît, cela m'ennuie : là se bornent ses jugements. Je l'ai entendu soutenir qu'il avait plus de plaisir à voir une fillette dessinée par Gavarni que la Joconde du vieux Léonard. Une valse jouée par un orgue le fait pleurer, et après la symphonie en *ut mineur*, il m'a dit : « Tu trouves cela beau, toi ? » Telles sont ses croyances en matière d'art. En politique, il chérit la Révolution et il admire les despotes. Il reconnaît, en morale, le bien et le mal ; seulement, il les appelle l'agréable et le nuisible. Il ne vit que d'impressions, et comme sentir nous enorgueillit moins que penser, il n'a nulle prétention. Il ne se soucie ni de valoir ni de se perfectionner : être heureux, voilà ce qui lui importe. De cette insouciance résulte un grand bien, l'indépendance. On ne jouit des biens qu'en les aliénant ; l'indépendance n'est que le droit de prendre un maître : mon ami a pris pour maître l'amour. Il court les aventures. Au coin des rues, à chaque porte, à toutes les fenêtres, dans les voitures, sous les chapeaux et même sous les bonnets ; il n'est pas aristocrate, il guette les cœurs tendres et les jolies figures. Sa vie est celle d'un Peau-Rouge de Cooper : toujours à l'affût d'un gibier qu'il ne manque jamais. Si vous habitez Paris, vous l'avez rencontré mille fois ; vous avez remarqué cette démarche à la fois affairée et oisive, ce sourire fin et engageant, ce visage plus aimable que régulier, ces yeux tour à tour tendres et gais, ce nez de fantaisie, et cette bouche féroce, à lèvres ramassées et charnues : la bouche de Néron. Ses cheveux, vous n'avez pu les voir sous son chapeau, sont bouclés naturellement, plus foncés que sa barbe, qu'il porte longue. Il s'habille sans prétendre à la mode, mais avec un tour original que nul ne peut imiter. Figure, démarche et vêtements forment un ensemble harmonieux qui lui donne l'air avenant : c'est le miroir aux alouettes. La société l'avait nommé Laroque, l'Eglise l'a baptisé Alfred, et ses amis l'appellent le Chevalier de la joyeuse figure.

Sur sa route, jonchée de fleurs, s'est rencontré un précipice. Trop

Digitized by Google

adroit pour s'y laisser choir, Alfred y a jeté son prochain. Faute d'avoir réfléchi cinq minutes, il a compromis plusieurs existences. Il le nie, mais, pour le lui prouver, je rassemble aujourd'hui les traits de cette histoire un peu ancienne. Des conversations que je n'ai point oubliées, quelques lettres retrouvées, me permettent de suivre, sans le rompre, le fil de ce récit fort simple d'ailleurs. Il me lira peut-être, puisqu'il ne m'écoute plus. Si quelques-uns de ses amis voulaient l'imiter; si, en mémoire des compagnons du roi Arthur, ils voulaient fonder une confrérie de Chevaliers de la Joyeuse-Figure, qu'ils hésitent et qu'ils lisent les lignes qui vont suivre : c'est autant de lecteurs que je gagne.

Il y a quelques années, je rêvais en attisant mon feu. On entre : c'était Alfred Laroque.

« Assieds-toi, lui dis-je en lui montrant un fauteuil; tu as ta figure de confidence. Est-elle brune ou blonde?

— Ni l'une ni l'autre.

— Duchesse ou grisette?

— Je n'en sais rien. Tu m'aideras à découvrir sa condition sociale.

— Moi?

— Aimes-tu les yeux bleus avec cils noirs? Je ne sais rien de plus joli.

— Et les yeux noirs avec les cheveux blonds? Rappelle-toi la semaine dernière.

— Tu as trop de mémoire.

— Et toi pas assez. Une question avant tout. A qui ai-je affaire? A un soupirant ou à un amant?

— A un soupirant; c'était hier. Pourquoi?

— A cause du bois. Si tu soupires, j'en remets.

— Remets-en.

— Eh bien, je t'écoute.

— Mon ami, ma science est en défaut. Imagine un chimiste en face d'un corps inconnu, un médecin devant une maladie ignorée, un anatomiste à la vue d'un muscle non décrit; telle est ma situation.

— J'aurai toujours peine à te comparer à un savant. Enfin.....

— Tu sais, reprit Alfred d'un ton grave, que les naturalistes ont une sorte de géographie à eux. On l'appelle, je crois, la faune d'une contrée; ce qui veut dire qu'à telles bêtes on reconnaît tel pays. Moi, j'ai appliqué à Paris ce procédé scientifique. Telle femme correspond à tel quartier. Il m'est arrivé, à la seule inspection du chapeau, de la robe et de la tournure, de deviner la rue, la maison et l'étage. Je reconnais si une femme est sur ses terres ou si elle s'est

Digitized by Google

égarée dans le voisinage, en tournée d'acclimatation. Jusqu'ici, je me croyais infaillible ; mais n'anticipons pas.

— Oui, de la méthode, monsieur le savant.

— Hier, tu te souviens quelle belle journée ; un vrai soleil de printemps : au mois d'avril, c'est une rareté. Je pensais au lilas en fleurs, j'avais lu quelque histoire de Murger : il me vint des velléités de Luxembourg, d'étudiant, de grisettes.....

— Tu as été prendre une inscription ?

— Dieu m'en garde ! J'ai flâné à une distance respectueuse de l'Ecole de droit.

— Tu aurais fait tant de plaisir à ton père !

— Laisse mon père sommeiller en repos sur son fauteuil de conseiller, et perds de bonne grâce une occasion de me faire de la morale. Sois juste, pouvais-je être magistrat? En ai-je la mine? Juge d'instruction? Je ne dis pas..... si les criminels étaient tous des femmes jeunes..... Mais je ne regrette rien, et je n'ai jamais compris ce que voulait dire ce mot hypocrite : une carrière. Ne me prêches-tu pas sans cesse le dévouement? Si je ne fais rien, c'est pour l'intérêt de mon prochain ; je laisse la place aux autres.

— Je ne t'ai pas dit un mot. Ta digression n'est donc pas motivée, et j'attends la fin d'une histoire que tu n'as pas commencée.

— J'errais dans la rue Soufflot, lorsque je fais la rencontre d'une jeune fille aimable.

— Ah ! les yeux bleus et les cils noirs ?

— Non, une rousse à l'œil vert. Ce n'est pas l'héroïne, mais bien un personnage épisodique. C'est elle qui est la cause..... la malheureuse !..... Tu verras tout à l'heure. Je l'invite à se promener avec moi ; elle refuse sous prétexte qu'elle n'est pas en toilette. J'insiste ; elle me prie d'aller l'attendre aux pépinières du Luxembourg, où elle viendra me rejoindre. Attendre aux pépinières est une fête. Les arbres commençaient à se couvrir d'un duvet de verdure. Je m'assis à cette place circulaire que s'efforce de gâter une Velléda court vêtue. En attendant le passage d'une jolie fille, j'aspirais le parfum des lilas. La brise roulait à terre mille dépouilles du printemps : pétales blancs et roses, verts feuillages. Les yeux demi-clos, je ne voyais qu'un horizon d'arbres, et je pouvais me croire à cent lieues de Paris. Les passants ne troublaient point ma rêverie : c'étaient un enfant à la poursuite d'un cerceau, un jeune homme le nez sur son livre, un couple amoureux qui chantait en parlant et qui dansait en marchant. Imagine une béatitude complète, une joie douce, une impression de jeunesse et d'espoir.

— La rousse ?

— Peut-être ; je soupirais, et ce soupir voulait dire : Que je suis

Digitized by Google

heureux d'être au monde! Je voyais sans regarder, j'entendais sans écouter. Un pas léger et précipité fit grincer le sable de l'allée, sans m'arracher à ma rêverie. Il me sembla qu'on s'assit sur le banc à côté de moi; qui? peu m'importait. A mon oreille palpitait une respiration précipitée; je ne bougeais point. Un éclat de rire, d'abord contenu, puis vif et strident, vint m'arracher brusquement à ma béatitude. J'eus l'impression d'un homme qu'on réveille à trois heures du matin en lui disant: La voiture va partir! Ma première pensée fut que j'étais la cause de cette hilarité; mais ni moi ni la Velléda n'en étions responsables. Cette rieuse avait une charmante figure, les yeux bleus et les cils noirs dont je t'ai parlé, une tournure distinguée et une toilette de très bon goût. Elle ne s'aperçut de ma présence que lorsque je lui adressai la parole: quelque allusion à sa gaieté. Elle me regarda et se mit à rire de plus belle. L'éclat fut plus long que le premier. Ma mine piteuse aida sans doute à le prolonger. Pendant ce temps, je pus admirer les plus belles dents du monde, blanches, fines, encadrées par des gencives roses. Elle allait se lever et me quitter, lorsque je lui dis avec un air sérieux :

« — Quel dommage qu'une si jolie personne soit si peu charitable! »

« Elle me regarda avec étonnement et se rassit, comme pour m'engager à continuer.

« — Sans doute, madame, si vous voyiez un misérable qui meurt de faim, vous n'iriez pas manger votre pain devant lui?

» — Non, » reprit-elle machinalement.

« Elle gardait toujours son air étonné.

« — Eh bien, entre le pauvre et moi il n'y a nulle différence. Je suis seul dans un coin; j'ai l'air triste. Vous devez supposer que je m'ennuie, et vous venez rire impitoyablement à mes oreilles. C'est indélicat. Au pauvre vous feriez la charité d'une de vos miettes; à moi, madame, donnez un petit morceau de votre rire. »

« Une vive hésitation se peignit sur son visage. Elle avait envie de me répondre, mais elle n'osait pas. J'eus un moment d'émotion. Plus je la voyais, plus je souhaitais de causer avec elle.

« — Votre comparaison n'est pas juste, dit-elle avec un ton sec, qui était un dernier hommage aux convenances.

» — Comment pas juste! repris-je indigné.

» — Sans doute. Tous les appétits s'accommodent de pain, mais tous les esprits ne se dérident pas de même. Si je vous avais dit pourquoi je ris, vous m'auriez prise pour une sotte et vous ne vous seriez point trompé.

» — Si ma comparaison est fausse, votre réponse n'est pas logique.

Digitized by Google

» — Je ne me pique point d'être logique.

» — Vous vous piquez d'être spirituelle.

» — Encore moins.

» — Vous ne nierez pas que vous ayez de l'esprit.

» — Je le.....

» — Niez-le, madame, si cela vous est agréable. Je garderai mon opinion sur vous.

» — Franchement, vous en devez avoir une bien médiocre. Votre familiarité le prouve. Vous me parlez sans que je vous connaisse, et vous vous figurez que je prends au sérieux les compliments que vous me faites. Comment savez-vous que j'ai de l'esprit?

» — A la manière dont vous riez.

» — Je ris comme tout le monde.

» — Pas avec tout le monde. »

« Je n'avais plus d'inquiétude, j'étais sûr qu'elle ne partirait pas. Quand on peut, avec une femme, faire de la controverse ou sur sa figure ou sur son esprit, il n'y a que la fin du monde qui puisse l'empêcher de parler. Ce fut elle qui m'interrogea.

» — Revenons, je vous prie, à ma réponse : pourquoi n'est-elle pas logique?

» — Parce que vous avez trop d'esprit pour rire d'une niaiserie, et que moi, qui ne me trouve pas plus bête qu'un autre, je me divertirai probablement de ce qui vous amuse.

» — Le jardin du Luxembourg n'est pas sûr. On ne peut y rire en sécurité; c'est comme à la pension. »

« Je t'épargne le récit d'une aventure assez plate qu'elle me conta cependant avec gaieté et esprit. Elle se promenait dans le Luxembourg avec sa belle-mère, lorsqu'elles furent suivies par un vieillard galantin et myope. Sa belle-mère la rendit responsable de cette poursuite en l'accusant de l'avoir provoquée. Elle résolut de se venger, et, profitant de ce qu'elle n'était point observée, elle se glissa si adroitement par une porte des pépinières que personne ne s'aperçut de sa disparition. Elle imita alors, tout en contant, la figure du vieux myope qui se trouva face à face avec la belle-mère; elle me représenta leur querelle. Moins le fond du récit était comique, plus remarquable était l'art avec lequel elle le fit. J'étais décidé à rire quand même, et il ne me fallut pas beaucoup d'efforts pour m'acquitter convenablement de mon rôle. Quand j'eus ri suffisamment, je repris aussitôt un air triste.

« — Allons, dit-elle, je vois que vous êtes poli. Vous avez fait semblant de vous amuser; mais votre joie a été de trop courte durée. Pourquoi cette figure soucieuse?

Digitized by Google

» — C'est que j'ai peur de ne plus vous revoir. Si je ne m'étais pas trompé? si vous n'étiez pas charitable?

» — Eh bien!

» — Invitez-moi à votre jour de réception, si vous en avez un; à vos soirées, si vous en donnez.

» — Je ne reçois personne.

» — Faites une exception pour moi.

» — Ne m'obligez pas à me repentir de la familiarité avec laquelle je vous ai écouté. Sans y songer, j'ai commis une inconvenance.

» — Laquelle?

» — Comment! je vous parle, je vous écoute, je vous réponds, et je ne vous connais point.

» — Qu'appelez-vous me connaître? savoir mon nom? je vais vous le dire, votre conscience sera rassurée: je me nomme Alfred Laroque, je suis jeune, je ne suis pas beau.....

» — Que m'importe?

» — Madame, promettez-moi que vous reviendrez au Luxembourg, ou je me jette à vos pieds devant tout le monde.....

» — Quand je pense que ma belle-mère me cherche; si elle savait que je cause avec un jeune homme.... — Cette pensée la fit sourire.

» — Je suis à vos ordres; quand vous souhaiterez de jouer à cache-cache avec madame votre belle-mère, s'il vous faut un complice, je suis là.

» — Nous nous promenons ici avec ma belle-mère à peu près tous les mois. Nous y venons régulièrement.

» — Il faudra que j'attende un mois le plaisir de vous revoir? »

« Une horloge sonna quatre heures.

« — Mon Dieu, dit-elle, il y a plus d'une demi-heure que je suis avec vous. Je me sauve. »

« Elle se leva; je lui pris la main, qu'elle dégagea vivement.

« — Venez-vous seule ici quelquefois?

» — Peut-être.

» — A quelle heure?

» — Je ne sais pas.

» — Je reviendrai, je passerai mes journées au pied de cette statue.

» — Essayez. Adieu!

» — Vous ne voulez pas me donner la main, maintenant que vous me connaissez? »

« Elle s'enfuit en refusant d'accepter mon bras. Je n'y tenais point; j'étais résolu à la suivre et à connaître ainsi son adresse et son nom. Je me glissai le long des palissades pour éviter son regard, car elle se retourna plusieurs fois. Je poursuivais ma course furtive, lorsque

Digitized by Google

je me sentis saisir au collet. C'était la jeune fille rousse de la rue Soufflot ; elle ne m'avait pas perdu de vue et ne me cacha pas qu'elle trouvait singulière ma façon de l'attendre. Son dépit ressemblait à de la colère. Nous fîmes la paix en dînant chez un traiteur voisin. C'est ainsi que je finis par réaliser mon rêve d'étudiant.

— Pardon, dis-je à Alfred, je ne comprends pas très bien. De quoi es-tu amoureux ? de la rousse ou de la rieuse ?

— De la rieuse, triple niais ! Cette grisette éventée représente-t-elle une intrigue ? Avant de lui avoir parlé, je la connaissais, et je savais par cœur chaque note de son ramage. Elle a profité de la gaieté que m'avait causée cette rencontre, car j'ai passé là, derrière cette sotte Velléda, une heure charmante. Tu ne peux t'en douter. Je t'ai dit sèchement les paroles échangées, mais ajoute le cadre du printemps à l'éclat d'une figure charmante, et tu comprendras mon énivrement. Je ne sais rien de plus entraînant que ces interlocuteurs mystérieux. Vois, que de facultés en mouvement ! Il faut, avant tout, être aimable, puis ne pas perdre son sang-froid. On se laisse aller au magnétisme qu'exerce une belle personne, et l'œil qui caresse épie tout en même temps. J'admire une main d'une jolie forme, mais j'examine aussi le nombre et la forme des bagues : ce sont des indices. Quelles alternatives ! Malgré tout, je n'ai pu démêler qui elle était, cette aimable rieuse. Une femme du monde ? c'est certain, tout me le prouvait : son esprit, la forme de son chapeau, la couleur de ses gants. Elle avait une gaucherie et un embarras qui témoignent de la pureté de ses mœurs ; et puis cette belle-mère qui la suit à la promenade, c'est convenable. Quand je pense que sans cette maudite rousse je ne me creuserais pas la tête pour savoir qui elle est ! Reviendra-t-elle ? Que tout ce mystère a de charme ! Voyons, parle, que penses-tu, toi ? Qu'est-ce que c'est qu'une femme du monde qui se promène au Luxembourg ? qu'est-ce que cela signifie ?

— Je me garderai bien de te répondre, tu te fâcherais.

— Pas du tout.

— Mon cher Alfred, je ne croirai jamais à la vertu d'une femme qui cause avec le premier venu ; et, si elle rougit, sa timidité ne me sera pas une preuve de sa pureté. Je suis peut-être arriéré, mais je pense qu'une femme du monde ne fait pas de niches à sa belle-mère, ne les conte pas à un jeune homme, et ne lui donne pas de rendez-vous. Il n'y a ni forme de robes, ni couleur de gants qui me feraient penser qu'elle n'est pas une demoiselle.

— Une belle-mère prouve un mari, et les demoiselles n'ont ni l'une ni l'autre.

— Peu m'importe.

— Ma oi, je suis bien sot de te consulter, reprit Alfred qui se fâ-

Digitized by Google

chait, ainsi que je l'avais prévu. Nous jugeons chacun à notre point de vue. Libre à toi de me trouver le premier venu ; j'ai meilleure opinion de moi. Une femme ne me semble pas perdue parce qu'elle m'a parlé. Qu'est-ce que signifie cette façon de raisonner ? Ignores-tu qu'aux règles il y a des exceptions, et crois-tu que toutes les femmes agissent de même ? Fais donc la part du fruit défendu, du printemps, d'avril en fleurs. Tu ne vois les femmes qu'à la parade, puisque tu les observes dans le monde, guindées, apprêtées, cuirassées par le bel usage. Elles écoutent d'un air composé, elles parlent avec une voix factice ; elles se croiraient perdues, si un homme qui ne leur a pas été présenté leur adressait la parole. Mais le matin, quand tu n'es pas là, ces êtres charmants ont des élans spontanés. Quand le rire leur vient aux lèvres, elles ne consultent pas toujours la civilité puérile et honnête. Elles n'étouffent pas leurs soupirs, quand le soleil brille après l'hiver, quand la nature s'éveille, quand les bocages sont pleins de murmure. Apprends donc, sceptique inintelligent, que nous avons des cœurs, des sensations, nous autres, et que si tu boutonnes un habit noir sur une poitrine vide, il y a des gens, et moi tout le premier, qui sentent des battements sous leur mamelle gauche. J'admets que tu aies raison ; tais-toi de même ! Pourquoi souffler sur mon enthousiasme ? Tant pis pour toi si tu ignores ce que c'est qu'avoir vingt ans, les dents blanches et les cheveux au vent. Si tu crois qu'on est perdu parce que le ciel vous a prodigué ces dons charmants, tais-toi encore, tais-toi. »

— Où cela te mènera-t-il ?

— Fi ! le vilain mot ! Quel Géronte enrhumé te l'a soufflé ? Où cela me mènera ? Que sais-je ! et que m'importe ! A me bercer d'un doux rêve, à biffer de mon calendrier quelques jours heureux écoulés dans de muettes espérances, à me tromper peut-être, à.....

— A tromper, en tous cas. Comment veux-tu que je m'intéresse à tes amours ? je n'y comprends rien. Pourquoi as-tu dîné avec une rousse chez Foyot ?

— Et tu te piques de connaître les hommes ! Est-ce que je suis un composé de mécaniques subtiles, de rouages réguliers ? Je ne me monte pas comme une montre ; j'ai été fait par le bon Dieu, et non par Bréguet ; rappelle-toi donc cette vérité. Nous autres viveurs de grands chemins, nous ne fermons pas nos portes avec des serrures : le vent les pousse comme il veut ; la fantaisie en sort, mais la raison n'y entre jamais. La rousse, qu'est-ce qu'elle prouve ? Une belle chose que tu ignores : la jeunesse.

— Un grand mot et une vilaine excuse, » dis-je en haussant les épaules.

Digitized by Google

II

Alfred Laroque revit son inconnue. La déesse du rire, c'est ainsi qu'il l'appelait, retourna au Luxembourg. Elle feignit de s'y promener par hasard, poussa un cri d'étonnement en reconnaissant son chevalier, et voulut passer outre; mais Alfred savait trop bien son métier pour le lui permettre. Les rendez-vous devinrent réguliers. Alfred était toujours partagé par l'enthousiasme et la perplexité. Ses théories sur la faune parisienne ne lui servaient de rien, et il hésitait. Il me rapportait des lambeaux de phrase et me demandait : « Peut-on dire cela? est-ce élégant? est-ce vulgaire? » Cette confiance flattait mon amour-propre; mais elle était imméritée; je ne découvris rien. Pourquoi ne l'avoir pas suivie? Pourquoi déroger à ses habitudes? Il me l'expliqua. « Si vous voulez me revoir, avait-elle dit lorsqu'ils s'étaient retrouvés après la première entrevue, jurez-moi de ne faire aucune démarche pour me connaître. C'est un serment que je vous demande. A quoi bon savoir qui je suis? Quand vous m'appellerez Marie ou Jacqueline, en serai-je plus aimable? Regardez ces enfants qui jouent à la balle; ils courent et ils rient. On ne les a pas présentés les uns aux autres. Imitons-les. Vous avez du plaisir à causer; j'en ai peut-être aussi à vous écouter; ne troublons pas volontairement l'instant agréable que nous passons ensemble. Jouons, si vous le voulez, la fable de Psyché et l'Amour; seulement, changeons les rôles : vous, Psyché, n'allumez pas votre lampe. »

Cette citation mythologique éblouit Alfred, qui n'avait du roman d'Apulée qu'une vague idée. Cette érudition redoubla son anxiété. La toilette, un des indices sur lesquels il se trompait le moins, ne variait pas; elle pouvait être aussi bien la parure suprême d'une petite bourgeoise, que le déshabillé modeste d'une grande dame. Alfred m'avait fait confidence de cent aventures de ce genre. L'épisode m'était familier. Je ne l'avais cependant jamais vu mettre tant d'ardeur à une poursuite. L'inconnue était l'unique sujet de ses conversations. Au spectacle, à la promenade où nous allions ensemble, il me répétait ses bons mots. L'inconnue était une femme d'esprit. Sa gaieté du premier jour ne s'était pas démentie, et Alfred soutenait que son rire était une musique. Quelle puissance a la gaieté! elle sauve tout! J'étais plus indulgent pour cette femme, parce que je me la représentais le rire aux lèvres; j'aimais mieux la savoir insouciante et légère, qu'absorbée et pensive. Elle était folle; j'aurais pu la croire vicieuse.

Digitized by Google

« Pourquoi poursuivre cette aventure? dis-je un matin à Alfred. Obtiendras-tu jamais d'autres faveurs que des rendez-vous au Luxembourg? Quand tu te seras donné beaucoup de peine, que tu m'auras fait beaucoup de questions, en seras-tu plus avancé?

— Y renoncer? répondit Alfred en bondissant, tu es fou! Comment! j'abandonnerais la partie avant d'y avoir rien risqué? Ma réputation y est intéressée. Il faut que je la connaisse et qu'elle m'aime. Pour moi, c'est une question de conscience.

— Elle t'a demandé de respecter son incognito. Tu pourrais la compromettre. Peut-être a-t-elle un mari jaloux. Pourquoi? pour sauvegarder ta réputation, parce qu'on t'a surnommé le chevalier de la joyeuse figure. Réfléchis, mon ami. Un caprice doit-il coûter si cher? Ah! si tu avais une passion!

— Je te reconnais là, aristocrate jusque dans les sentiments! Une passion! il n'y a donc de place au soleil que pour la passion? Tous les sentiments n'ont-ils pas le droit d'y vivre? Si je ne suis inscrit que comme un petit rentier sur le grand-livre de l'amour, faut-il que je meure de faim? Parce que le goût vif que m'inspire une femme jolie n'a pas trente-six quartiers, je dois le lui cacher! Est-elle donc bien à plaindre, cette femme? Je ne la trompe pas, je ne fais point parade de sentiments : ni passion dévorante, ni embrasement général, ni écroulements du cœur. Je ne porte plus la livrée des romantiques, et les réalistes ne m'ont pas pris à leur service. Je suis indépendant et n'ai d'autre enseigne que ma figure, qui n'est pas plus laide qu'une autre; ma gaieté, qui vaut mieux que la tienne, et mon esprit, qui ne vaut rien du tout! »

Une fois, j'eus l'occasion de parler à Alfred plus sérieusement et sans plus de succès. M. Laroque, le père, était venu me trouver, il m'avait prié d'engager son fils à réfléchir davantage. Il me débita une série de lieux communs fort sensés, hélas! monnaie très répandue chez les pères nobles, mais qui n'a pas cours chez les jeunes gens. M. Laroque n'admirait pas son fils, et il hochait tristement la tête quand je vantais la nature originale d'Alfred. Ce plaisir de collectionneur que j'éprouvais à regarder vivre cet être bizarre, M. Laroque ne le partageait ni ne le comprenait.

« J'ai été jeune comme les autres, disait-il en se vantant, je comprends les amourettes. J'ai aimé, moi aussi, en sortant de l'école de droit, mais l'amour ne m'a jamais fait manquer un examen. Alfred est indépendant, il a sa fortune à lui; mais qu'est-ce que l'argent sans une carrière? Vous, son ami, vous devez savoir ce qu'il a en tête. Je ne le vois plus. Il est venu dîner chez moi l'autre soir; il n'a pas dit un mot. J'étais embarrassé de son silence à cause de mes collègues. »

Digitized by Google

Je ne voulus pas trahir la confiance de M. Laroque. Mon devoir d'ami était de sermonner Alfred : je le fis ; je le suppliai de renoncer à cette aventure nouvelle ; mais, quand il m'envoya promener, j'en pris mon parti. Je l'aimais mieux fou que raisonnable. D'ailleurs, dans le champ d'hypothèses où nous errions tous deux, je ne pouvais employer, contre sa fantaisie, d'arguments sérieux, et à tous mes tristes pronostics il opposait cette fin de non-recevoir : « Qu'en sais-tu ? » Je l'entraînai un jour au bois de Boulogne avec le dessein de le moraliser. Il ne fut pas question de son amourette, mais de la vie en général. Je lui parlais de ses devoirs filiaux.

« Si mon père a besoin de moi, me répondait-il, je suis tout prêt. Il n'est pas malade, n'est-ce pas ? Tu ne me feras jamais croire que ce soit un devoir d'aller bâiller dans un salon de la rue Cassette. Il faut appeler les choses par leur nom, et ne pas donner à de sottes habitudes, à d'ennuyeuses concessions, le titre pompeux de devoir. Les devoirs, c'est la ressource des oisifs. Ceux qui n'aiment pas, qui ne pensent pas, qui ne sentent pas, remplissent leurs devoirs. Moi qui n'appartiens pas à cette confrérie de ladres, Dieu merci ! je.... »

Il s'interrompit au milieu de sa péroraison, me quitta le bras, et je le vis courir en remontant les Champs-Elysées. Une voiture découverte, toute brillante de cuivre et d'armoiries, fixait ses regards. Malgré toute son ardeur, les chevaux couraient plus vite que lui. Il revint à moi, essoufflé, haletant.

« C'est elle ! me cria-t-il de loin.

— Qui, elle ?

— Mon inconnue ! Je viens de la voir dans cette calèche bleue à roues rouges, avec deux petites filles. Elle était assise dans le fond, toute vêtue de blanc. C'est une marquise, il y a une couronne sur la portière. Quelle singulière aventure ! Que tu as bien fait de m'emmener entendre ta morale extra-muros ! Si tu ne m'avais pas tant ennuyé, je n'aurais pas regardé en l'air. C'est elle, j'en suis sûr. »

Je fis quelques objections.

« Oui, cela te fâche, toi qui te railles toujours de mes conquêtes. Tu m'as dit souvent que j'étais un Don Juan de rencontre, et que mon valet n'inscrivait sur ses tablettes que des Zerlines. Voici Dona Anna, tu ne le nieras pas. »

Tout le dîner se passa à commenter cette rencontre. Il cherchait vainement à comprendre pourquoi une marquise venait au Luxembourg causer avec un étudiant. Je tentai d'expliquer la situation à Alfred en lui contant *la Tour de Nesle ;* mais il ne goûta point l'application. Il faisait mille projets pour sa prochaine rencontre. Parlerait-il où se tairait-il ? Grave question que je ne l'aidai pas à résoudre. Je le laissai dans cet embarras sans essayer de l'en tirer.

Digitized by Google

Ce sont les joies du métier, et je ne voulais pas les compromettre. Je devais, le lendemain, partir pour la campagne ; Alfred me supplia de différer mon départ pour connaître le résultat de leur entrevue.

« Je ne suis pas plus avancé qu'hier, me dit-il le soir même. Je suis arrivé au Luxembourg sans parti pris. Quelques allusions à sa fausse situation passèrent inaperçues. Cette dissimulation m'irritait ; je la regardai fixement, et je lui dis : « Je vous connais. » Elle devint très pâle. « Vous êtes marquise, » ajoutai-je. Aussitôt les couleurs lui revinrent, et elle se prit à rire.

« — Je suis découverte. C'est un malheur ; je ne puis plus me cacher ; mais nos rendez-vous sont finis. Vous avez manqué à votre serment.

» — Le hasard seul vous a trahie. Je vous ai rencontrée dans votre voiture.

» — Hier ?

» — Oui.

» — Pourquoi m'avez-vous regardée ? Vous avez allumé la lampe de Psyché. Adieu.

» — Quoi ! vous me quittez ? vous ne m'aimez donc pas ? dis-je sans y penser.

» — Moi, vous aimer ? pourquoi ? Parce que j'ai causé deux heures avec vous ? Quelle fatuité ! Pourquoi vous aimerais-je ? je vous le demande.

» — Parce que je vous aime.

» — Depuis que je suis marquise.

» — Non, je suis démocrate.

» — Raison de plus. Tenez, je serai bonne princesse. Vous avez, par hasard, je le veux bien, découvert mon titre ; ignorez au moins mon nom. Je vous promets que je reviendrai, non parce que je vous aime, ne gardez pas de pareilles illusions, mais parce que vous êtes aimable et bon, et que vous ne ressemblez pas aux gens que je vois tous les jours.

» — Quoi ! là se borne votre bonté ? Vous reviendrez parce que je vous amuse ? Le cruel mot ! Quelle fantaisie de grande dame vous attirait donc ici ? Vous ne vous êtes souciée ni de mon repos ni de mon bonheur. Je dois servir de repoussoir aux beaux jeunes gens avec qui vous dansez. Vous vous amusez peut-être dans un bal à songer à nos modestes rencontres ; cette évocation m'est favorable, et vous vous dites : il n'est pas si ennuyeux que le duc de B., si ridicule que le comte de M. Et puis vous continuez à danser, sans plus songer au pauvre diable, qui pleurera toute sa vie le rêve brillant qu'il a fait un jour de printemps. »

« Nous nous sommes quittés bons amis ; elle m'a promis de reve-

Digitized by Google

nir, mais je ne suis pas satisfait de mon épreuve. Si j'ai deviné juste, et si elle est marquise, elle a montré bien de la tranquillité. Pourquoi ce sourire se dessinait-il sur ses lèvres quand je la traitais avec un respect affecté? Un instant, j'eus une pensée mauvaise : je crus qu'elle était la femme de chambre et qu'elle promenait les enfants. J'étais fou. Avec des mains blanches et soignées, avec cette voix douce! Et puis elle avait lu tout George Sand, et n'avait pas prononcé le nom d'Eugène Sue. Pouvait-elle être une femme de chambre? »

A mon retour de la campagne, j'allai trouver Alfred, et mes premiers mots furent : « Eh bien, la marquise?

— Voici une lettre d'elle. Vois cette écriture fine, ce papier satiné..... mais..... non..... avec un être raisonnable comme toi, il faut procéder par ordre. Tu m'as laissé, n'est-ce pas, au moment où je croyais la connaître? Plus j'y réfléchissais, et plus j'étais convaincu d'avoir été dupé. S'il en était ainsi, plus de serment qui me liait! Je me rappelai par bonheur qu'elle venait chaque mois au Luxembourg avec sa belle-mère; elle me l'avait dit lors de notre première entrevue. Je voulais assister à cette promenade, et je comptais sur la présence de la belle-mère pour éclaircir mes doutes. Les jeunes femmes n'ont pas de classe, et l'égalité est un privilége de la beauté; les vieilles, au contraire, ressemblent aux militaires : leur uniforme trahit leur rang. Si elle était une marquise, une douairière, je le reconnaîtrais à sa tournure, à son grand air. Abrité dans le café, je pouvais voir, et j'étais certain de n'être pas vu. Au bout d'une demi-heure, par la porte de la rue de Fleurus arrivaient les deux marquises : la douairière vêtue de noir; des cheveux gris encadraient un visage assez vulgaire de forme, mais relevé par une belle expression. J'avais déjà deviné une dévote, lorsque j'aperçus à sa main un livre de prières. Ce n'était pas l'aspect d'une grande dame, mais le deuil et la dévotion excusent bien des négligences. La belle fille avait toujours cet air élégant et gracieux qui m'avait charmé. Elles se promenèrent pendant quelque temps de long en large, s'assirent sur un banc, puis repartirent par la grille qui donne sur la rue Férou. Je comptais ne les suivre que jusque-là et rester à moitié fidèle à mon serment : nulle voiture ne les attendait; décidément, elle m'avait trompé. Je pouvais poursuivre sans remords. Elles descendirent la rue Férou; la belle-mère s'arrêta devant une porte, et regarda les fenêtres du dernier étage. Je la vis porter son mouchoir à ses yeux comme pour essuyer une larme. A la place Saint-Sulpice, elles se dirigèrent vers l'église, y entrèrent, et je les attendis à la porte; la prière ne fut pas longue, heureusement. De l'église, elles se rendirent au bureau de l'omnibus, où elles s'embarquèrent dans

Digitized by Google

la voiture qui conduit à la barrière Blanche. Des marquises en omnibus ! c'était invraisemblable, impossible ; la tromperie était flagrante, ma parole était dégagée. Une voiture passait, j'y montai ; je les suivis jusque chez elles, où j'apprenais qu'elles se nommaient toutes deux Mmes Auroyer. La mère vivait avec son fils et sa belle-fille. M. Auroyer donnait des leçons, et jouait du violoncelle dans l'orchestre de l'Opéra. De l'orchestre au marquisat, quel abîme ! Tu connais trop mes principes démocratiques pour penser que cette découverte me fut pénible ; au contraire, rien ne me séparait d'elle. Peut-être était-il plus piquant de séduire une marquise ; mais qui me prouvait que je l'aurais séduite ? Le marquisat m'inquiétait, le violoncelle me rassura ; la connaissance de ce nom donna à mes espérances plus de précision. Jusque-là j'avais entrevu vaguement le bonheur, maintenant je l'associais à des réalités. Impatient de revoir ma fausse marquise, je dormis mal : je ne songeais qu'à la rencontrer dès le lendemain, et je ne voulais pas attendre le jour ordinaire de nos rendez-vous. A dix heures, j'étais adossé aux grilles de Notre-Dame-de-Lorette, ne perdant point de vue les premières maisons de la rue Saint-Lazare. J'attendis deux heures ; vers midi, j'aperçus l'élégante silhouette de Mme Auroyer, qui se détachait dans l'ombre de la porte cochère. En m'apercevant, elle devint rouge, regarda d'un air inquiet les fenêtres de son appartement ; elle craignait sans doute d'être observée, je hâtai le pas, résolu à ne l'aborder que dans la rue Laffitte ; quand je retournai la tête, je ne la vis pas, elle avait disparu. Je courus en arrière, je visitai toutes les rues voisines ; personne. Malgré l'échec du moment, ma situation n'avait rien d'inquiétant ; j'étais maître du secret, je savais le nom. A la rigueur, et comme dernière ressource, j'irais prendre des leçons de violoncelle ; mais le moyen était grossier, par trop naïf, et je pense que les moyens ennoblissent la fin. Le jour suivant, j'étais posté, non plus devant l'église, mais dans la rue, un peu en arrière de la maison. J'étais résolu à laisser Mme Auroyer marcher en avant : de cette façon, point de disparition. Je la vis sortir comme une gazelle effarouchée ; elle tendait le cou, regardait en avant, de côté. Son pied mignon ne se posait qu'avec précaution. Dieu merci, elle ne me vit point, et elle s'avança bientôt d'un pas rapide. Je la laissai s'engager dans la rue Laffitte, puis, me hâtant, je la rejoignis. En entendant ma voix, elle s'arrêta, se retourna, me dit bonjour un peu froidement, et ne me tendit pas la main comme elle le faisait au Luxembourg ; elle s'efforçait de dissimuler sous son châle un rouleau qu'elle portait comme la veille ; de la musique, sans doute. Je lui demandai la permission de l'accompagner ; elle me refusa d'abord, puis la curiosité fut la plus forte.

Digitized by Google

« — Marchez à mes côtés, me dit-elle. Pourquoi êtes-vous ici? Pourquoi êtes-vous déjà venu? Comment saviez-vous que.....

» — Le hasard. Hier je vous ai aperçue sortant d'une maison de la rue Saint-Lazare; j'ai pensé que vous veniez d'essayer une robe. Si elle allait mal, vous reviendriez aujourd'hui; je suis revenu, et je bénis la maladresse de votre couturière, madame la marquise. »

« Malgré moi je donnai à ma voix une inflexion ironique qui la fit rougir. Elle me regarda fixement, pour tâcher de découvrir si je continuais à être sa dupe.

« — Je croyais que vous m'aviez promis de ne jamais m'épier. Vous le rappelez-vous?

» — De même que vous avez juré de ne pas me tromper.

» — L'ai-je juré?

» — Sans doute.

» — Peu importe. Je vais vous faire mes adieux aujourd'hui; nous ne nous reverrons plus.

» — Pourquoi?

» — Je pars.

» — Pour où?

» — Pour la campagne; je vais chez moi.

» — Vous ne m'écrirez pas?

» — Non. »

« Jamais je ne l'avais vue si maussade. La peur de me voir sur ses traces la déterminait-elle à se montrer si rigoureuse? Prévoyait-elle que j'allais bientôt la connaître? Une autre interprétation, plus flatteuse pour moi, me vint à l'esprit. Peut-être ces relations, filles de l'occasion, prenaient-elles trop de place dans sa vie. Ce n'était pas de la fatuité; elle m'avait signifié cet ordre de départ d'une voix si triste, que la résolution devait lui coûter. Je protestai de toute mon âme contre sa décision; je la suppliai, autant qu'on peut supplier dans la rue. Elle allait rue de Lille, et m'avait permis de la suivre jusqu'au Carrousel. C'étaient les derniers moments que je devais passer près d'elle. Mon désespoir la touchait et la rassurait. Si j'avais su son vrai nom et sa réelle adresse, j'aurais été moins désolé. Le ciel vint à mon aide sous la forme de la pluie. Au Carrousel, le temps avait changé; de grosses gouttes de pluie tombaient avec un bruit sec, et des rafales de vent et de poussière nous aveuglaient, en traversant la place. J'avais un parapluie, que je lui offris : elle le refusa. Comment me le rendrait-elle? Je la priai de le tenir un moment, sous le prétexte d'un vêtement à boutonner; puis, me sauvant à toutes jambes, je lui criai : « Vous me le rendrez demain rue Laffitte, madame Auroyer. » Elle s'arrêta toute surprise, puis elle fit mine de poser le parapluie par terre : elle m'en menaçait de loin;

Digitized by Google

mais la pluie était si violente, qu'elle se résigna à l'emporter. Elle ne pouvait s'empêcher de rire, en me voyant au loin tout ruisselant de pluie, tandis qu'elle soulevait avec peine ce fardeau, trop lourd pour sa faible main. Jamais je ne reçus la pluie de si bon cœur ; j'étais fier de moi, je me faisais l'effet d'un général qui vient d'ordonner une manœuvre supérieure. Elle était obligée de me revoir, la probité l'y forçait. Plus grande était ma satisfaction, plus amer fut mon désappointement, lorsque le lendemain, dans la rue, je vis venir à moi Mme Auroyer escortée de sa belle-mère. La duègne tenait à la main mon parapluie. Je voulus les éviter, mais elles se dirigèrent toutes deux vers moi d'un pas si délibéré, que je les attendis. J'étais dans une colère extrême; néanmoins, je ne pus m'empêcher d'admirer Mme Auroyer. Si tu l'avais vue, tu serais devenu amoureux d'elle. L'air de gravité qu'elle voulait prendre, contrarié par l'envie de rire que lui donnait ma mine consternée, prêtait à sa figure je ne sais quoi de mutin et de piquant. Sa bouche, légèrement contractée, laissait voir dans un tour ironique l'émail incomparable de ses dents, tandis que son petit nez battait des ailes comme un oiseau qui s'envole. J'avais envie de lui sauter au cou. La voix grave et polie de la belle-mère me rappela à l'ordre.

« — Monsieur, me dit-elle, je viens vous remercier du service que vous avez rendu à ma fille. Elle nous a dit que vous lui aviez offert, sans la connaître, votre parapluie. J'ai voulu l'accompagner, d'abord pour vous remercier, et puis pour éviter qu'une jeune femme parle à un homme qu'elle ne connaît point. »

« Je balbutiai quelques mots assez gauches probablement, car le nez de Mme Auroyer battit un peu plus vivement, et ses lèvres se pincèrent encore plus ironiquement.

« — Allons, Sophie, ajouta la belle-mère, n'arrêtons pas monsieur plus longtemps. »

« Les deux femmes s'inclinèrent poliment, mais sèchement. Je restai, moi, sur le trottoir, la mine longue. Il est vrai que j'avais retrouvé mon parapluie, et que je savais son nom de baptême ; insuffisante compensation à la scène ridicule que je venais de subir. Ainsi, cela était clair, Sophie ne voulait plus de tête-à-tête avec moi. Elle venait de me prouver qu'elle serait la plus forte, et que rien ne l'effrayerait pour se faire obéir. Etais-je assez sot, assez dupe? A quoi m'avait avancé de savoir son nom? Je faisais toutes ces réflexions en suivant les deux dames Auroyer. Cette précaution ne pouvait être nuisible. Je sentais que cette journée serait décisive. Si je me laissais battre, c'en était fait de Sophie. Il fallait qu'avant la fin du jour je la revisse à tout prix. Les femmes ne pardonnent pas aux vaincus. Mme Auroyer suivit le chemin que nous avions par-

Digitized by Google

couru la veille. Je chassai vite de mon esprit toute préoccupation personnelle, j'appelai à mon aide tout mon sang-froid. Avec une perspicacité qui me parut merveilleuse, en rapprochant les heures régulières de sortie du rouleau de musique, la calèche de marquise de la profession du mari, je devinai que Mme Sophie donnait des leçons à quelques fillettes du faubourg Saint-Germain. Ce fut un trait de lumière. Je combinai mon plan de vengeance. Pour l'exécuter, il fallait que la belle-mère abandonnât sa belle-fille, et je les vis se séparer à la porte du plus bel hôtel de la rue de Lille. Je suivis jusqu'à la rue des Saints-Pères Mme Auroyer la mère, et j'eus la joie de la voir monter dans la voiture de la barrière Blanche. Cette femme se ruinait en omnibus!

» J'aurais pu attendre Sophie à la porte et l'aborder au sortir de sa leçon. Elle pouvait encore se promener en calèche avec les enfants. Ce parti me paraissait très plat. Je voulais frapper son imagination; pour cela, il fallait payer d'audace. Allons la trouver, me dis-je; à cette heure, elle est assise au chevet d'un piano d'Erard ou de Pleyel, et elle écoute, en battant la mesure, une étude de Clementi ou des variations sur : *Ah! vous dirai-je, maman.* Entrons. Elle ne peut m'en vouloir de l'arracher à cette occupation. Je puis au moins compter sur la reconnaissance de son élève. Le portier, que j'interroge, me répond que Mme Auroyer est là. J'entre au son d'un timbre retentissant. Je me représente au valet de chambre comme un émissaire de la belle-mère, et on m'introduit avec force saluts dans un petit salon. Cinq minutes s'écoulent, pendant lesquelles mon cœur rivalisait avec le balancier de la pendule. Quand j'entendis grincer le bouton de la porte, mon cœur eut le dessus. Sophie entra toute rayonnante de grâce et de beauté. En m'apercevant, elle poussa un cri; je lui dis aussitôt :

« Madame votre belle-mère vient d'être souffrante chez ma mère. Elle me prie de vous prévenir. »

» Le valet de chambre avait fermé la porte, et je pouvais parler librement.

« — Ingrate! Vous avez voulu me fuir; mais j'avais juré de vous retrouver.

» — De grâce, laissez-moi. Comment osez-vous pénétrer ici?

» — Je vous aime, et je ne veux pas vivre sans vous.

» — On peut vous entendre; sortez. Quelle imprudence! Et la marquise..... Laissez-moi! Vous êtes fou. »

« J'aurais voulu lui serrer la main, la couvrir de baisers.....

« — Si vous me promettez de revenir au Luxembourg, je pars.

» — Oui, j'irai; mais qu'on ne vous voie pas..... Partez. »

Digitized by Google

« A ces mots, entre la marquise. Elle paraît étonnée de la rougeur de Sophie, de ma pâleur.

« — Qu'est-il arrivé à Mme Auroyer? me dit-elle d'un air hautain.

» — Un évanouissement qui n'aura pas de suites. Elle veut voir sa belle-fille et m'a prié de l'amener au plus vite. »

« Sophie, qui prévoit qu'elle va sortir avec moi, rougit, balbutie.

« — Allez donc, ma chère, mettre votre chapeau, et courez vite, reprend la marquise; vous me rendrez la demi-heure un autre jour. »

« Je reconnais là le sang financier de la marquise, une fraîche anoblie, qui a troqué ses écus contre un blason. Elle reste quelques instants avec moi sans me faire asseoir, tout en m'examinant avec méfiance. Avec une suprême indélicatesse, elle profite de la maladie de Mme Auroyer pour me conter combien de fois elle s'est évanouie dans sa vie. J'étais au cinquième évanouissement, qui se passait chez le comte de Chambord. Celui-là devait durer longtemps, lorsque Sophie rentra avec son chapeau. Il fallait bien me donner le bras et monter dans la voiture qui m'attendait à la porte. A peine assise, elle se remit de l'émotion où l'avait jetée ma visite. Ses yeux, que j'avais vus briller de larmes, s'enflammèrent; son teint, tour à tour pâle et rose, s'anima, et je reçus la bourrasque la plus violente que jamais amoureux ait été contraint d'essuyer. Je me tus, je la laissai dire. Enfin, exaspérée de mon silence, elle m'interpella brusquement :

« —Voyons, que répondrez-vous?

» — Rien, si ce n'est que je vous aime.

» — Voilà une belle raison pour venir arracher une femme à ses devoirs, la compromettre aux yeux du monde. Votre amour est bien singulier! Vous ne savez pas quelle catastrophe peut amener votre visite. Croyez-vous que mon trouble ait échappé à la marquise? Elle est méchante et jalouse. Nul jeune homme ne l'a poursuivie, elle! Elle me hait déjà. Ce jour où vous m'avez rencontrée et où je promenais ses filles, j'ai eu trop de succès : elle ne me l'a pas pardonné. Ce que je vous dis là, ce n'est pas par vanité; mais comprenez que cette femme sera trop heureuse d'avoir une occasion de me sacrifier. Ma belle-mère, si elle pouvait se douter..... Ah! vous avez été cruel sans le savoir. Que faire? Comment prévenir les paroles de la marquise? Trouvez quelque ruse. Tirez-moi de ce mauvais pas.

» — Rien n'est plus facile.

» — Comment?

» — Votre belle-mère voit-elle souvent la marquise?

» — Rarement; mais il suffit d'un hasard.

Digitized by Google

» — Celle-ci va-t-elle chez vous ?

» — Jamais.

» — L'aimez-vous? tenez-vous à continuer de la voir?

» — Je ne l'aime point ; elle est sotte et ennuyeuse. Je donne des leçons à ses filles, que je n'aime pas plus que leur mère. Mais à quoi bon toutes ces questions ?

» — Dites, en rentrant, à votre belle-mère que la marquise a été impertinente pour vous, que vous vous êtes fâchée, et que vous lui avez déclaré que vous ne mettriez de votre vie les pieds chez elle.

» — C'est juste, rien n'est plus simple. Mais la marquise, que lui dirai-je ?

» — N'importe ; écrivez-lui que vous ne voulez plus donner de leçons ; que sais-je ! une lettre froide, un peu sèche ; qu'elle puisse dire à ses amies que vous êtes un monstre d'ingratitude.

» — A merveille. Je ne remettrai plus les pieds dans cette maison qui me déplaisait et où ma belle-mère me contraignait à aller. Il fallait que je fusse bien troublée pour ne pas inventer une histoire si simple : c'est un enfantillage. »

« L'ingratitude féminine se montra; elle n'avait plus besoin de moi, elle me querella. Je voulus l'engager à venir chez moi, je lui conseillai d'y réparer le désordre de sa toilette, d'y sécher ses yeux tout gonflés de larmes : cette invitation lui parut une offense, et elle exigea que je quittasse la voiture. Je voulus tourner la discussion en plaisanterie, mais je ne pus rappeler ce rire qui se jouait si aisément sur ses lèvres. La vanité de mes efforts m'humilia, et, en descendant de la voiture, j'étais presque aussi en colère qu'elle. Lorsque je fus de sang-froid, je trouvai que je n'avais pas lieu d'être mécontent ; au contraire, mon expérience me prouvait qu'on a fait un grand pas dans le cœur d'une femme lorsqu'on est devenu son complice. Je l'avais aidée à tromper son mari, sa belle-mère ; elle en prendrait peut-être l'habitude. Sa colère n'était probablement qu'une révolte de son amour-propre. Les femmes ne se laissent point vaincre par l'amour sans se défendre : c'est à une de ces luttes que je venais d'assister. Il dépendait de moi que l'amour en sortît victorieux ; j'imaginai pour la première fois que j'étais aimé, et à cette pensée mon émotion alla jusqu'aux larmes. Je passai ma nuit au coin du feu, bercé par de douces visions. Sophie en était l'héroïne. Parfois nous courions, montés sur des chevaux rapides, à travers de longues allées vertes. La brume du matin traînait à terre comme le voile de la nuit. Ou bien sur la mousse d'une clairière, Sophie parait sa tête d'anémones sauvages, tandis que moi je la regardais. Une autre fois, le bateau glissait sans bruit.....

» Rassure-toi, je ne te ferai pas le récit de tous mes rêves. Je de-

Digitized by Google

vins raisonnable, et je résistai à ces enivrements ; ils pouvaient être dangereux. On n'organise pas un plan avec des visions, et j'avais besoin de calme dans la tête et de froideur dans le cœur. Viens donc m'accuser ! Ne suis-je pas ce que tu estimes par-dessus tout, un artiste à ma manière ? Si je n'écris pas mes romans, tu vois que j'en fais ; si je ne peins pas ce que j'admire, est-ce que des paysages ne défilent pas devant mes yeux ? Ne suis-je pas un esprit plus raffiné, un cœur plus délicat, puisque je n'enchaîne pas dans des liens de matière cet idéal charmant qui m'attire dans la vie ? Ma Sophie, telle que je la vois, comme je l'aime, vaut toutes les Julies, toutes les Manons, toutes les princesses de Clèves qu'ont pu créer les génies de ce monde ! Je voulus tenter une épreuve qui pouvait être décisive : je ne retournai pas rue Laffitte. Si Sophie avait pour moi un vrai penchant, si cette camaraderie dans laquelle nous avions vécu pendant quelques jours lui avait laissé de doux souvenirs, si son cœur avait été touché de ma tendresse, elle m'écrirait. Je me réjouissais de voir son orgueil fléchir. Si elle me rappelait, j'étais aimé ; si elle ne me rappelait pas, je feignais une maladie, et je retournais à mon poste organiser un nouveau plan d'attaque. Tiens, regarde cette feuille de papier douce comme sa peau, blanche comme son front ; elle ne contient que ces simples mots : « M'avez-vous oubliée ? » Que de promesses là ! que d'espérances ! »

ARTHUR BAIGNIÈRES.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LA

POLITIQUE DE M. DE CAVOUR

ET SES CONTINUATEURS EN ITALIE

Lettres inédites du comte de Cavour au commandeur Urbain Rattazzi, traduites en français, et précédées d'une étude, par M. Charles DE LA VARENNE, 1 vol. in-12. Paris, Dentu. — *Urbano Rattazzi, con cenni storici parlementari*, par M. FELICE MOGLIOTTI. Torino.

Il n'y a guère d'exemple dans l'histoire d'une fortune aussi rapide que celle qui a présidé à la formation du nouveau royaume d'Italie ; il n'en est pas d'une aussi vaste métamorphose opérée à si peu de frais pour les populations et consommée par elles avec autant de mesure et de sagesse. Quand on songe combien de siècles il a fallu pour constituer l'unité française, quels terribles efforts l'ont préparée et mûrie avant qu'une convulsion sanglante en précipitât la réalisation suprême, on ne peut se défendre, même alors qu'on en serait en quelques points blessé, d'admirer le spectacle que l'Italie nous offre depuis trois ans. C'est un phénomène des plus curieux qui puissent être soumis à l'intelligence, et l'un des plus heureux qui se soient jamais accomplis dans la politique. Si l'on considère toutefois quel long martyre a traversé l'Italie et de quelle pesanteur était le joug étranger sous lequel elle était placée ; si l'on tient compte surtout des leçons désastreuses que les événements lui avaient par deux fois données, on sera moins surpris de voir qu'à l'heure de la délivrance elle n'a plus eu qu'un seul cœur et une même pensée, abdiquant les querelles domestiques pour se grouper autour du drapeau libérateur, se ralliant au Piémont et à la dynastie de Savoie pour

Digitized by Google

conquérir enfin, avec l'indépendance, la place élevée de grande nation.

Aujourd'hui, l'Italie existe par elle-même, il serait puéril de le nier; elle vit, se consolide et s'organise; successivement reconnue par les grandes puissances, elle se prépare à prendre rang parmi elles. A certaines conditions de prudence, la sécurité lui est assurée au dehors; le dévouement, la fermeté de ses hommes d'Etat, doivent la maintenir au dedans; leur bonne entente, leur concert unanime, peuvent résoudre tous les problèmes demeurés en suspens et donner satisfaction à tous les vœux légitimes. Le moment nous a paru propice pour examiner si l'Italie présente en effet ces garanties de modération et de concorde qui peuvent inspirer la confiance, et s'il y a lieu de craindre ou d'espérer pour son sort futur. Cette recherche, où nous apporterons le plus grand sang-froid et la plus parfaite impartialité, nous semble d'autant plus utile que d'une part on apprécie assez mal en Europe la situation de l'Italie, que de l'autre des impatiences, plus égoïstes peut-être que généreuses, tendraient à faire dévier le nouveau royaume des voies où l'a maintenue jusqu'ici la politique dite de M. de Cavour. Nous serons ainsi amenés à définir cette politique, à peser les garanties qu'elle peut offrir à l'Europe, et à nous demander quels sont les hommes qui la pratiquent et ceux qui s'en éloignent. Nous nous aiderons dans cette recherche délicate de renseignements personnels que nous avons été prendre sur les lieux et de quelques bonnes publications récentes, parmi lesquelles nous signalerons surtout l'introduction lumineuse qu'a mise M. de la Varenne en tête des lettres de M. de Cavour, publiées naguère par l'éminent professeur Berti, un des hommes les plus distingués du parlement et de l'administration.

I

Ce qui a caractérisé depuis vingt ans — nous pourrions dire depuis cinq siècles — la politique de la maison de Savoie, c'est un singulier mélange de prudence et de hardiesse, de sagesse et de témérité. Ce caractère général, nous le voyons porté à son plus haut degré dans l'attitude du gouvernement subalpin, de 1848 à 1859. Il ne se passe pas de jour dans cette période, si intéressante à étudier, que le Piémont n'affirme tantôt par son sang, tantôt par ses paroles, et toujours par ses actes, l'existence de la nationalité italienne et son intention arrêtée d'en revendiquer les droits; c'est le côté hardi de cette politique. Mais en même temps, il attend les occasions, les fait

Digitized by Google

naître au besoin, laisse germer dans les esprits les idées dont il veut se faire une arme; c'est le côté prudent. En 1849, il dénonce lui-même l'armistice, et lance, malgré des conditions d'infériorité évidentes, ses bataillons vers le Tessin : le voilà téméraire; mais il a arraché le drapeau de l'indépendance italienne des mains de la révolution; il abrite les libertés partout menacées ou détruites dans la Péninsule, et fonde sur les ruines de l'esprit de désordre un pouvoir monarchique, solide et respecté; il se montre ainsi le plus sage des gouvernements. Quand les idées d'indépendance et d'unité nationales se seront enracinées par toute l'Italie, quand l'abus de la domination autrichienne aura lassé les peuples et les puissances, quand un auxiliaire s'offrira pour seconder et faire triompher la cause juste, il n'y aura plus qu'un prince italien, et le roi de Piémont n'aura qu'à étendre la main pour se faire proclamer roi du nouveau royaume. Rien ne nous semble plus simple, plus naturel que cette conclusion; rien n'était plus sage que cette conduite dans sa témérité, et c'est ainsi qu'on a pu dire avec raison que de Novarre était sorti Solferino, et du Piémont vaincu le royaume d'Italie.

Cette politique, qui consiste aujourd'hui comme naguère à manger l'artichaut feuille à feuille, est une politique essentiellement nationale et italienne; elle était celle d'Emmanuel-Philibert; elle était celle de Victor-Amédée; elle était celle de Charles-Albert avant de devenir celle de Victor-Emmanuel II. M. de Cavour, avec son rare esprit d'initiative, l'a épousée comme l'avait fait avant lui M. Rattazzi; tous deux l'ont largement et excellemment pratiquée, mais on ne saurait dire justement qu'elle soit leur. Quand on parle de la politique de M. de Cavour, il semble qu'il s'agisse d'une recette mystérieuse dont l'inventeur a emporté le secret dans la tombe. Il faut prendre garde à ces dénominations fallacieuses que les besoins de la discussion introduisent dans le langage politique, mais qui ont le tort grave de créer par la suite des malentendus et d'offrir des prétextes de discorde aux hommes qui devraient être le plus étroitement unis, puisqu'ils poursuivent un but commun. Pendant sept ans, il faut le dire, M. de Cavour a servi cette politique libérale et italienne de la maison de Savoie avec une persévérance infatigable, une vaillante énergie, un talent supérieur et toujours plein de ressources. La fécondité de son génie ne se lassait pas à imaginer les moyens de tenir son pays en haleine, de le mettre en évidence et de le faire entrer dans le mouvement des nations les plus avancées. C'est ainsi qu'on le vit fournir un contingent à l'armée anglo-française qui combattait la Russie, et venir s'asseoir ensuite auprès du plénipotentiaire autrichien dans le congrès de Paris; c'est ainsi qu'on le vit porter devant ce congrès la question italienne, et au-

Digitized by Google

jourd'hui, s'il vivait encore, nous le verrions sans étonnement, bien que la chose ne paraisse pas absolument nécessaire, revendiquer le droit de faire flotter le drapeau italien auprès de celui de la France sur les murs de Mexico. Ce n'est pas là une politique personnelle, car elle fut pratiquée en tout temps par d'autres hommes d'Etat du Piémont. M. de Cavour y apporta peut-être une décision plus prompte, une flexibilité plus pénétrante, un esprit d'aventure plus marqué; il n'en fut pas l'inventeur. Il y avait du joueur en M. de Cavour; on le voit, dans ses lettres qu'a publiées M. Berti et que vient de traduire M. Ch. de la Varenne, toujours prêt à risquer son va-tout; il calcule bien les chances, il fait bien ses efforts pour ranger la fortune de son côté; mais il sait qu'elle favorise les audacieux et il lui fait violence quand elle hésite à se livrer. « Je suis modéré dans mes opinions, écrivait-il à M. Rattazzi, et pourtant favorable à des mesures extrêmes et téméraires. A notre époque, l'audace est, je crois, la meilleure politique. » Et ailleurs, citant une conversation avec lord Clarendon : « Il y a des positions où il y a moins de danger dans un parti audacieux que dans un excès de prudence..... J'ai l'intention d'aller à Londres, afin de consulter lord Palmerston et les autres hommes qui sont à la tête du gouvernement. S'ils partagent les vues de Clarendon, nous devons nous préparer secrètement, contracter un emprunt de trente millions de francs, et, après le retour de La Marmora, envoyer à l'Autriche un ultimatum qu'elle ne puisse accepter, et ouvrir les hostilités. » Qu'on nous permette de le rappeler, le jour où le cabinet dont M. Urbain Rattazzi était l'âme, lança ce généreux manifeste que devaient couronner la glorieuse défaite de Novarre et l'abdication de Charles-Albert, il accomplissait de sang-froid et avec réflexion un acte de hardiesse que M. de Cavour lui-même n'aurait peut-être pas tenté, il jouait le jeu de la maison de Savoie et de l'Italie, et il le jouait d'une main ferme, avec la conviction intime d'un triomphe définitif. Cependant, quand M. de Cavour, en 1856, parle d'ouvrir les hostilités, c'est M. Rattazzi qui le modère; les circonstances ne lui paraissent pas favorables; une politique plus réfléchie veut qu'on attende. Et c'est ainsi que, déplaçant les conditions de la lutte, on contraint l'Autriche à entrer elle-même en campagne trois ans après. Agresseur, le Piémont se fût peut-être trouvé réduit à ses propres forces; attaqué, il eut la France armée derrière lui.

Nous n'avons pas dessein d'établir ici un parallèle entre les deux hommes d'Etat qui se sont principalement partagé la tâche de fonder le royaume d'Italie; ce serait le plus souvent un soin superflu, car leurs vues diffèrent rarement, et presque toujours leurs moyens comme leur but se confondent; la correspondance, dont nous avons

Digitized by Google

déjà invoqué le témoignage, en fait foi. Il est plus opportun de se demander quelle conduite tiendrait aujourd'hui M. de Cavour, si l'Italie avait eu le bonheur de le conserver et s'il présidait encore à ses destinées.

Pour des hommes d'action comme M. de Cavour, il faut des temps de conquête et d'agrandissement; quand il s'agit de consolider et d'organiser, leur fébrile énergie faiblit quelquefois, et plus leur activité s'est déployée durant la lutte, plus ils ressentent de lassitude et d'affaissement lorsque la force des choses leur impose une halte prolongée. Ce n'est pas que M. de Cavour se fût senti au dépourvu devant une situation qu'il n'eût pas été maître de changer; mais il eût tourné son activité et celle du pays vers les entreprises pacifiques, et se serait appliqué à démontrer que la plus sûre manière de compléter l'œuvre est de rendre indestructible ce qui en est déjà accompli. Moins administrateur que politique habile, il eût vraisemblablement partagé le pouvoir avec l'homme d'Italie le plus propre à cette tâche, il eût convié comme autrefois le chef actuel du cabinet à consommer avec lui l'annexion des provinces nouvelles en créant des institutions de crédit, en poursuivant le réseau des chemins de fer, en établissant partout l'ordre dans les finances, dans l'administration, dans la distribution de la justice, en assurant la sécurité des routes, en introduisant la probité dans l'exercice des fonctions publiques, en faisant cesser le régime de corruption qui régnait dans les provinces méridionales, en appelant enfin ces provinces à la vie civilisée et au bien-être. Il se serait dit qu'il ne suffit pas d'acheter des fusils pour rendre une nation forte et vaillante, qu'il faut avant tout développer ses généreux instincts par de bonnes lois et par de bonnes institutions, régler ce développement par une discipline sévère et l'abriter par la confiance. Cette confiance ne se mesure pas sur la longueur du chemin parcouru, mais sur la façon dont on s'y est établi; qu'importe que je possède de grands espaces si je les laisse en friche! Pour se donner une capitale, l'Italie doit-elle négliger ses provinces? doit-elle attendre qu'elle complète son autonomie avant de faire sentir l'heureuse influence de cette unité qu'elle poursuit? Telles seraient les questions que s'adresserait l'homme d'Etat illustre que l'Italie regrette, s'il lui eût été donné de la gouverner dans la situation actuelle; telles seraient les idées dont il saurait s'inspirer. Nous nous demandons en quoi elles diffèrent de celles dont s'inspire le présent cabinet.

Si nous poussons plus loin notre recherche, si nous voulons savoir quelle attitude il prendrait, dans la question d'agrandissement, vis-à-vis de Rome, vis-à-vis de la France, vis-à-vis de l'Autriche, nous trouverons la même analogie de conduite et de pensée. Il n'est guère

Digitized by Google

permis d'en douter, le vœu de la majorité, en Italie, est de porter à Rome le siége du royaume; cette volonté bien arrêtée s'est traduite à diverses reprises dans le Parlement, et bien fou serait le ministère qui prétendrait n'en pas tenir compte. Il n'est pas même admissible qu'il ne veuille en ce point satisfaire les ambitions de la nation et combler toutes ses espérances. Quelle gloire ne serait-ce pas pour un homme d'Etat que d'amener la solution d'un problème regardé par tant de bons esprits comme insoluble! quelle autorité n'en résulterait-il pas pour lui! quel prestige environnerait désormais son nom! Est-il raisonnable de penser qu'un seul homme en Italie, parvenant au pouvoir, songe un instant à s'affranchir de l'obligation contractée, à la face de l'Europe et devant la nation, de compléter l'œuvre inachevée et de donner au royaume sa capitale historique? Ce ne peut donc être que sur les moyens que les hommes d'Etat diffèrent, et il faut admettre en principe que tous tendent au même but, tous ont hâte de l'atteindre.

II

Les deux questions qui se partagent, à des degrés divers, les aspirations de l'Italie, celle de Rome et celle de Venise ne présentent entre elles aucune analogie et ne peuvent, selon toute apparence, être résolues de la même manière.

Plusieurs voies s'ouvrent vers Venise; un seul chemin, quoi qu'en dise le proverbe, conduit à Rome. Soit que l'Allemagne parvienne à constituer son unité et à briser le faisceau de peuples divers qui forment l'empire d'Autriche, soit que celui-ci se retire de lui-même des rives du Pô, soit qu'il s'y voie contraint par la force des armes, soit que l'héritage de Mahomet II lui offre des compensations suffisantes, soit encore qu'il se trouve un jour serré de toutes parts dans les bras hostiles des nationalités soulevées, que la question se traite sur le tapis vert d'un congrès ou qu'elle se décide sur les champs de bataille, il n'en est pas moins constant que Venise et Vérone seront un jour rappelées dans la grande unité italienne; c'est ici une affaire de peuple à peuple, de conquête ou de traité, qui rentre dans les conditions ordinaires du droit international, et qui ne peut guère entraîner que des conséquences locales, sans rien modifier d'essentiel dans la grande machine européenne, pourvu que l'heure propice soit attendue et saisie.

Ce serait folie sans doute de vouloir dès aujourd'hui réclamer Venise par les armes, lorsque l'Italie n'est pas prête pour une si

Digitized by Google

chaude lutte, et surtout lorsque nous sommes à la veille d'éventualités qui peuvent tout à coup changer la face des choses ; le gouvernement qui se lancerait dans une telle aventure commettrait une véritable trahison. On conçoit, à la rigueur, que des esprits, exaltés par le succès et aveuglés par une généreuse ignorance, rêvent un jour de prendre Mantoue avec les dents et d'escalader Vérone avec les ongles ; on ne comprendrait pas que des hommes politiques sérieux s'associassent à leur équipée et ne fissent pas au contraire tous leurs efforts pour la faire avorter. On a dit que le cabinet Ricasoli avait autorisé, au moins par son silence, l'entreprise de cette nature qui est venue plus tard échouer à Sarnico. Nous n'y voulons pas croire pour l'honneur d'un homme d'Etat à qui on ne peut refuser ni une intelligence élevée, ni un noble caractère. Son penchant pour ce que l'on appelle le parti de l'action, qu'il voyait dans un lointain nébuleux soutenu par l'Angleterre, a pu donner créance à cette calomnie ; la bonne foi avec laquelle il se confiait à une politique dont il n'entrevoyait pas le but intéressé, a pu porter atteinte à sa perspicacité ; mais il est hors de doute pour nous qu'il eût reculé épouvanté s'il eût pu sonder la profondeur de l'abîme où l'on voulait entraîner la nation. Plus habitué aux affaires, mieux instruit des mobiles de la politique étrangère et sachant mieux que l'éminent député toscan en pénétrer les secrets, M. Rattazzi n'a pas eu un instant d'hésitation sur la marche qu'il convenait d'imprimer au gouvernement ; il a repris la politique un moment faussée de M. de Cavour, c'est-à-dire la politique traditionnelle de la maison de Savoie, la politique nationale, celle du roi et du parlement italien ; il s'est rapproché de la France, qui a donné tant de gages effectifs de ses sympathies pour la cause italienne, et qui l'a faite sienne par le sang et par les intérêts ; il s'est affranchi d'une sujétion onéreuse pour l'avenir, et compromettante dans le présent : il a rendu au gouvernement cette allure indépendante qui le porte à choisir parmi ses alliances intimes celles qui servent le plus efficacement ses vues d'avenir et ses intérêts, celles qui tendent à resserrer les liens de solidarité où doivent s'unir les nations de langue latine. En mettant obstacle à l'aventure de Sarnico, il n'a pas seulement empêché des fous de courir à leur perte et d'y entraîner le jeune royaume, il a fait faire un pas considérable à la cause italienne dans l'estime et dans la confiance de l'Europe, il a nettement marqué ce qui sépare la monarchie de la révolution, le trône de Victor-Emmanuel des coupables théories des mazziniens, et en cela il a plus servi son pays que d'autres n'ont pu le faire par des conquêtes. Venise n'en demeure pas moins un objectif où tendent les vœux des Italiens et les efforts du gouvernement, où le conduira la force des choses ; mais il

Digitized by Google

y parviendra d'autant plus sûrement qu'il ne se sera compromis ni par une lutte prématurée, ni par des entraînements irréfléchis. Le royaume d'Italie a trop à perdre aujourd'hui pour rien livrer au hasard ; le roi d'Italie ne peut plus faire ce que le roi de Piémont a fait, et autant sa hardiesse d'autrefois était habile, autant sa témérité d'aujourd'hui le serait peu. Qu'arriverait-il si le jeune royaume, avec son organisation incomplète, ses finances difficiles, son armée recrutée hâtivement et à demi formée, se trouvait tout à coup seul, par sa faute, devant l'Autriche, repoussant l'agression jusqu'à Milan, jusqu'à Bologne ? Pourrions-nous aller le secourir et rétablir pour lui l'équilibre ? Il faudrait se faire d'étranges illusions pour le croire. La France, quoi qu'on en dise au dehors, est un pays d'opinion, et il n'est pas donné au souverain d'y gouverner sans elle ; c'est au contraire en s'appuyant sur elle qu'il a pu constituer ce pouvoir fort qui lui permet de réaliser ses plans de haute politique sur l'Europe. Nous ne sommes nullement initié à ces plans, nous croyons pourtant en saisir la portée ; mais quels qu'ils soient, quelque grande que soit la pensée qui les trace, quelque heureux qu'en fussent les résultats pour la France, celle-ci ne s'y associerait point s'ils devaient l'enchaîner aux caprices imprudents d'un peuple ami et la rendre complice de ses audaces. Le triomphe définitif de la cause italienne serait pour longtemps ajourné si une ardeur prématurée la rendait pour un seul moment impossible à défendre.

III

La plupart des observations qui précèdent peuvent s'appliquer, et avec plus de force encore, à la question de Rome ; là en effet il ne s'agit plus seulement d'une conquête matérielle, mais d'une conquête morale ; il ne s'agit plus de vaincre, mais de persuader ; on n'a plus affaire seulement à un gouvernement bien armé, mais à la catholicité tout entière, à ce qu'il y a de plus énergique et de plus profond dans l'âme humaine, au sentiment religieux.

A tort ou à raison, Rome est considérée par la grande majorité des peuples catholiques comme un bien inaliénable de l'Eglise, et le pouvoir temporel comme la condition indispensable de son indépendance. Partant, pour eux aliéner Rome, détruire ce pouvoir temporel, c'est porter l'atteinte la plus grave à l'exercice du pouvoir spirituel et frapper dans sa base essentielle la chaire de saint Pierre. Cette conviction, dont nous n'avons pas dessein de discuter ici la valeur, et qui s'appuie d'ailleurs sur des raisons tirées des conditions

Digitized by Google

actuelles de l'Europe, n'est pas seulement celle des catholiques fervents, des ultramontains, de ce que l'on est convenu d'appeler, avec plus de haine que de justesse, « le parti clérical, » elle est celle d'un grand nombre d'esprits conservateurs dans tous les camps et dans toutes les sectes; elle est surtout celle — et voilà ce qui inquiète — des antagonistes de l'Eglise, des ennemis de la religion, des négateurs de la divinité du Christ. Nous croyons, pour notre part, que ces derniers se trompent, et les développements qui vont suivre montreront pourquoi. Hâtons-nous d'ajouter qu'ils sont peu nombreux en Italie et qu'ils n'y exercent absolument aucune influence. Toujours est-il que la masse de ceux qui voient — les uns par crainte, les autres par espérance — un péril pour l'autorité spirituelle dans la suppression du pouvoir temporel, est considérable en Europe et particulièrement en France. Il serait insensé de ne vouloir pas compter avec elle. Encore ici, cette loi suprême de l'opinion, *suprema lex*, doit régler la politique italienne aussi bien que la politique française, et plus le sentiment d'où cette opinion procède est de sa nature élevé et respectable, plus il faut l'entourer de ménagements et s'attacher à lui donner satisfaction. Ce serait commettre une grande faute, suivant nous, que de le blesser; ce serait placer le nouveau royaume en opposition manifeste avec la religion, et proclamer une incompatibilité qui n'existe pas et qui aurait pour l'Italie les plus funestes conséquences. L'Italie est profondément catholique; les sociétés protestantes qui depuis trois ans l'inondent de leurs bibles et de leurs écrits, doivent commencer à s'en apercevoir; la passion de l'indépendance et de l'unité pouvait un instant l'entraîner à sacrifier le Saint-Siége à ses aspirations; mais aux premières crises — et quel Etat est assuré de n'en point traverser? — l'esprit religieux surgirait avec une force nouvelle et deviendrait pour le pouvoir politique un antagoniste redoutable. Les mêmes appréhensions doivent exister pour la France; et d'ailleurs, on peut l'affirmer, il n'entre nullement dans la pensée des souverains des deux pays d'opprimer l'Eglise et de froisser le sentiment religieux des peuples. Ce n'est donc pas par la violence qu'on ira à Rome, et nous ne prenons nullement au sérieux les hommes qui prétendent que l'Italie doit s'emparer de sa capitale malgré la France, dût-elle l'enlever à l'armée d'occupation qui la protége. Si ces hommes, par malheur, étaient au pouvoir, ils changeraient de langage, et leur conduite en ce point ne serait pas différente de celle que tient le ministère : ils attendraient. Nous ne voulons même pas poser une autre hypothèse, elle blesse trop vivement nos sympathies.

Nous l'avons déjà dit, un seul chemin conduit à Rome, le chemin de la persuasion, ou, si l'on veut, de la démonstration. Le jour où il

Digitized by Google

serait démontré que le pouvoir spirituel du souverain Pontife n'est pas menacé par l'unité italienne, que le pape peut demeurer au Vatican, souverain à triple tiare, libre, indépendant, tout-puissant dans l'ordre spirituel, comme il l'est aujourd'hui, plus qu'il ne l'est aujourd'hui ; où l'Italie, par la fermeté de son gouvernement, la sagesse de ses représentants, l'excellence et la solidité de ses institutions, serait en mesure d'offrir toutes les garanties de durée et de donner tous les gages de sécurité ; où nul ne pourrait mettre en suspicion la droiture de ses intentions ni sa pieuse déférence envers le souverain Pontife ; ce jour-là, nous ne voyons pas quel catholique éclairé préférerait, pour le successeur de saint Pierre, un pouvoir difficile, précaire, toujours subordonné aux chances des occupations et des révolutions étrangères, à une autorité incontestée comme elle est incontestable, placée sous l'égide de tous les peuples catholiques et sous la garantie de toutes les puissances, environnée d'amour et de respect par les peuples italiens, désormais affranchis et gouvernés ; dominant de toute la hauteur de la religion la ville et l'univers, exerçant une souveraineté réelle, efficace, sur l'Italie entière, au lieu d'en retenir d'une main débile des lambeaux rebelles. Ce ne serait peut-être pas l'oasis dont naguère on nous fit un tableau si séduisant, mais un empire véritable, une contrée fertile et prospère, ayant un roi pour premier vicaire et tous les autres souverains pour défenseurs. Telle est, du moins, la manière dont nous comprendrions l'existence suprême du trône pontifical, et nous ne croyons pas nous tromper en disant que M. de Cavour l'entendait ainsi, comme l'entendent le roi Victor-Emmanuel, et tous ceux des hommes d'Etat qui possèdent la grande tradition de la politique italienne.

Cette démonstration, qui serait propre à dessiller tous les yeux ; cette preuve, qui devrait entraîner toutes les convictions ; cette persuasion, qu'il faudrait faire pénétrer dans toutes les consciences, c'est à l'Italie qu'il appartient d'en prendre l'initiative et d'en assumer la responsabilité. Nous ne pouvons, nous, historien attentif et intéressé, que mettre en lumière, à mesure qu'ils se produisent, les faits qui peuvent marquer l'heure où la confiance se sera substituée aux inquiétudes ; tout au plus pouvons-nous aussi hasarder quelques conseils sympathiques, en exposant les conditions que nous croyons les mieux faites pour hâter ce résultat, en signalant les dangers qui pourraient en contrarier l'avénement ; encore n'est-ce qu'avec une extrême discrétion que nous nous engageons sur ce terrain, et il faut que nous nous y sentions poussé par cette sorte de patriotisme qui nous attache aux belles contrées, berceau de notre langue, de notre civilisation et de notre religion, pour nous résigner à affronter ce rôle, toujours ingrat, de donneur d'avis et de prêcheur de concorde. Nous

Digitized by Google

savons ce qu'il peut avoir de ridicule, quand la voix qui s'élève n'est pas écoutée; à quoi il nous expose particulièrement en cette occasion, dans le feu croisé des partis extrêmes; mais il ne nous semble pas que nous devions, pour cela, fermer la main sur les vérités que nous avons pu recueillir, et taire les observations qu'il nous a été donné de faire.

IV

On est généralement très ignorant, de ce côté-ci des monts, du véritable état des esprits et des choses en Italie; on ne l'est pas moins, au delà des Alpes, de ce qui se passe en France; et peut-être, si cette réciproque ignorance pouvait être dissipée, verrions-nous s'évanouir du même coup la plupart des malentendus qui, sans nous diviser, nous partagent et ajournent encore les solutions les plus souhaitables.

On s'imagine volontiers, en France, que l'Italie est un foyer d'anarchie, et que les populations y sont profondément imprégnées de l'esprit de désordre. Si nous tenons compte des difficultés inséparables d'une aussi radicale transformation que celle qui s'opère en ce moment en Italie, si nous mettons à part l'ancien royaume de Naples, où véritablement il y a une conquête à faire, celle de la civilisation sur la barbarie, celle de la probité sur la corruption, nous ne trouverons pas en Europe un peuple plus sage, plus calme, mieux fait pour la liberté, que le peuple italien; il n'en est pas chez qui l'idée monarchique soit moins discutée, plus profondément enracinée, où cette idée soit plus étroitement unie à celles d'indépendance, de nationalité, de liberté. Il faut voir là le fruit excellent de la politique tout italienne de la maison de Savoie, et savoir gré à des souverains tels que Charles-Albert et Victor-Emmanuel d'avoir, au milieu des convulsions de l'Europe, relevé si haut le drapeau monarchique, donné sur notre frontière une si ferme assiette aux principes conservateurs de l'autorité. C'est une gloire éternelle qu'ils se sont préparée devant les siècles, en même temps qu'un empire considérable qu'ils ont fondé pour leur dynastie. Les intérêts de l'Italie se sont, en ce point, soudés à ceux de l'Europe entière; ils contribuent puissamment, aujourd'hui, à former la digue contre la révolution.

A prendre ce mot dans le mauvais sens où nous l'entendons de ce côté-ci des Alpes, l'esprit révolutionnaire, c'est-à-dire l'esprit d'anarchie et de désordre, n'existe réellement pas en Italie, pas plus que ce socialisme subversif, qui consiste à niveler les hommes dans l'a-

Digitized by Google

baissement, et à supprimer tout ce qui s'élève au-dessus du vulgaire. La raison en est qu'en Italie il n'y a point d'antagonisme entre les classes, point d'envie, partant point de haine ; tout au plus observerait-on une nuance de discorde entre contadins et citadins ; mais nous voudrions savoir en quel pays on ne la retrouverait pas plus marquée. Tous sont aisés à gouverner, parce qu'ils sentent le besoin et l'efficacité d'un gouvernement ; et cela est si vrai, que le grief le plus général qu'on ait articulé contre le ministère Ricasoli, c'est que sous son administration le pays n'était pas gouverné (*sgovernato*).

On a exagéré également chez nous la force du vieil esprit municipal ; on s'est dit, l'histoire à la main, que toutes ces anciennes cités républicaines qui furent de petits Etats, quand elles n'en furent pas de grands, devaient avoir conservé l'une envers l'autre un peu de cette animosité d'autrefois, et qu'il faudrait une main de fer pour les plier à un joug commun. Nous sommes loin de nier ce qu'une main de fer a de bon pour mêler les races et nouer inextricablement entre elles les parties diverses d'une grande nation ; ce serait nier notre propre histoire. Mais nous ne sommes plus au moyen âge, aux temps où la violence réalisait, à défaut de la raison et d'un sens plus développé du patriotisme, ce que le patriotisme et la raison ont mission d'accomplir aujourd'hui, en s'aidant de moyens matériels autrement puissants que ceux des temps passés, des institutions de crédit, de la liberté industrielle et commerciale, des voies de communication. La main de fer ne reparaîtrait que si des hommes, qui croient devancer leur siècle, tentaient de faire rebrousser chemin à la civilisation et reportaient l'Italie vers les âges d'airain. Mais cette nécessité trop dure n'est pas à craindre dans un pays où il n'y a pas de prolétariat, où le sentiment monarchique est si puissant, où la voix du souverain est respectée, parce que sa personne est aimée, où l'on ne sépare pas le roi de la nation, parce qu'on sait que sans le roi la nation aurait quelque peine à exister.

Nous ne prétendons pas cependant que l'esprit municipal ne couve en quelques villes et que la pensée fédérative n'ait même plusieurs adeptes chez des esprits distingués. Ce serait trop demander, après tout, que des cités fameuses comme Milan, Florence et Naples reconnussent de plein gré, même provisoirement, la suprématie de Turin, la ville la plus neuve et la moins célèbre des capitales d'Italie. Mais il y a dans les classes éclairées de ce pays un sens politique trop profond et trop pratique pour qu'elles n'abdiquent pas leurs ambitions locales au profit de la chose publique, et il nous étonnerait beaucoup que les rivalités municipales devinssent jamais une pierre d'achoppement pour le nouveau royaume. Rappelons-nous Gênes, qui fut, elle aussi, une ville considérable, maîtresse de la mer, rivale

Digitized by Google

souvent heureuse de Venise, étendant au loin sa domination. Gênes, bien qu'elle soit le quartier général du parti avancé dans la haute Italie, songe-t-elle aujourd'hui à revendiquer un rôle qu'elle sait ne plus devoir lui appartenir? Il en est de même de Milan. Florence comprend qu'il serait absurde à elle de vouloir primer, et Naples n'en aura point souci le jour où en perdant l'honneur d'être capitale de royaume elle aura conquis une paix et une sécurité qu'elle n'a jamais connues. Il est évident pour nous qu'en portant son siége à Rome, le gouvernement italien anéantirait pour toujours ce germe de discorde, s'il existe réellement; mais il ne l'est pas moins pour tous les hommes sensés que jusque-là Turin doit rester capitale. C'est de cette ville qu'est parti le mouvement; c'est dans son sein que s'est développé et fortifié le sentiment national sous l'égide du Statut de Charles-Albert; c'est dans ses murs que s'est abritée la pensée d'unité et de là que s'est levé le bras qui l'a réalisée; c'est là que ce sentiment et cette pensée ont leur fondement le plus solide, comme c'est parmi les hommes d'Etat du Piémont que l'Italie trouve ses chefs les plus expérimentés et les plus familiers aux affaires, ses administrateurs les plus habiles et les plus intègres. Ceci ne constitue pas les éléments d'une supériorité qui doive durer toujours, mais marque seulement une époque transitoire. Il n'y a point de doute que toutes les provinces ne produisent avec le temps et sous la féconde influence d'un régime libéral, des hommes capables et dignes de commander; mais il serait dangereux de croire qu'il suffit d'être né à Florence ou à Naples et d'avoir de l'intelligence pour qu'on sût gouverner. S'il est une science où rien ne puisse suppléer l'éducation et l'expérience, c'est la science du gouvernement. L'Europe verrait avec appréhension que les hommes qui ont si bien conduit les affaires, et qui, par cela même, lui inspirent de la confiance, ne fussent pas au plan qu'ils méritent d'occuper; elle s'inquiéterait qu'on quittât Turin avant l'heure pour courir après un nouveau provisoire qui n'offrirait pas les mêmes garanties de sécurité et de sagesse, et semblerait d'ailleurs indiquer un défaut de confiance en soi-même, un retour vers des aspirations trop souvent et trop hautement manifestées pour qu'elles puissent aujourd'hui être mises en oubli. Chercher une autre capitale avant d'avoir trouvé Rome, ce serait abdiquer toute prétention sur celle-ci. Nul n'y songe sérieusement en Italie; dès lors on peut s'étonner qu'il se produise parfois dans le parlement des opinions qui sembleraient préparer cette retraite, et, tout en reprochant au ministère de ne pas avancer, prêteraient à croire qu'un recul ferait bien leur affaire, pourvu que le gouvernement abandonnât Turin et que les hommes du Piémont fussent mis à l'écart. A coup sûr, M. de

Digitized by Google

Cavour, s'il vivait encore, eût été bien surpris de voir, dans une circonstance récente, un de ses anciens collègues s'éloigner sur ce point si radicalement de ses vues et rompre avec une politique à laquelle il l'avait pourtant associé. Mais il ne faut pas s'étonner outre mesure de ces variations inopinées ou prévues; elles sont de l'essence même du régime parlementaire, qui, entr'ouvrant à tous les hommes de talent des perspectives sur le pouvoir, invite naturellement à la lutte pour le conquérir ou pour le ressaisir si on l'a perdu. Nous en avons vu bien d'autres en France, et l'on sait où ces rivalités personnelles ont conduit le gouvernement qu'elles prétendaient servir. Nous ne souhaitons pas à l'Italie un pareil excès de parlementarisme, et nous devons avouer que nous ne le craignons pas pour elle. Elle a des hommes d'Etat assez fermes pour conjurer les périls que les ambitions trop hâtives seraient tentées de faire courir au pays; nous croyons d'ailleurs que le parti conservateur, tout à coup fractionné par la mort de M. de Cavour et par l'avénement du cabinet Ricasoli, tend à se reconstituer de nouveau sous l'influence de M. Rattazzi, et à serrer ses rangs autour du représentant le plus considérable de la politique traditionnelle. Rien ne peut être plus profitable à l'Italie. C'est par là qu'elle peut surtout développer cette confiance dont elle a besoin pour compléter son autonomie. M. de Cavour écrivait de M. Rattazi : « ..... Il a toujours été le membre le plus conservateur du cabinet, le partisan le plus décidé du principe d'autorité. Le roi, la monarchie, la cause de l'ordre, n'ont pas de partisan plus sincère, plus dévoué que lui. Il est libéral par conviction; intelligence de l'ordre le plus élevé, il a l'esprit juste et fin. Personne ne saisit plus vite ni mieux que lui une affaire, et il est difficile qu'il se trompe dans ses appréciations, soit des questions politiques, soit des questions administratives. » N'était-ce pas désigner son successeur?

V

Lorsque après avoir repris le pouvoir des mains de M. Rattazzi, M. de Cavour se trouva pour la première fois en face du Parlement italien, les conditions parlementaires étaient changées, mais en même temps une révolution profonde s'était faite dans les esprits: l'ancienne droite n'existait pour ainsi dire plus; l'ancienne gauche s'était tout entière unie au centre gauche et au centre droit pour constituer une majorité compacte augmentée de la plupart des députés des provinces centrales. La gauche, au contraire, s'était formée

Digitized by Google

de quelques députés du sud et de la Sicile. M. Crispi, homme de grand talent, mais qui manque de mesure dans le caractère, en fut et en est resté le chef ardent et incontesté. Ce parti, dont les hommes importants ont rendu au royaume de grands services par leur esprit d'initiative, use son crédit à des projets impraticables, comme d'enlever Rome de vive force, et se consume dans un isolement qui finira par le ruiner, s'il ne trouve un aliment dans les événements ou dans les difficultés que le gouvernement rencontre du côté de Rome et de Venise. Mais le danger n'est pas là en ce moment.

La majorité compacte que M. de Cavour avait réunie autour de sa grande personnalité ne se brisa pas le lendemain de la mort de son chef; elle soutint avec un rare désintéressement M. Ricasoli, que ses hautes qualités et la grande réputation qu'il s'était faite en Toscane dans les jours difficiles venaient de porter au pouvoir. C'était une marque de bon accord, un exemple d'union, que cette majorité, composée en grande partie des députés piémontais, donnait aux provinces centrales, un signe de la fraternelle fusion qu'elle voulait consommer. L'intelligence et les bonnes intentions ne suppléent pas toujours à la pratique des affaires, et M. Ricasoli, peu familier aux grandes choses de la politique, se trouva bientôt circonvenu par des influences étrangères et par des espérances qui flattaient son ambition en même temps que son patriotisme. La majorité commença à se désagréger et bientôt tomba un ministère dont l'inexpérience menaçait de compromettre le nouveau royaume. Il aurait pu se tenir encore debout quelque temps devant les chambres, tant était grand le désir de ne pas créer d'embarras au gouvernement; mais le regard perspicace du roi avait mesuré le danger; ce fut la volonté royale qui alla au-devant de celle du Parlement. Ce n'était donc pas sous l'empire d'une nécessité parlementaire, mais sous la pression d'une nécessité d'Etat, que M. Rattazzi, le 3 mars, prenait la présidence du conseil : de là une situation tendue, difficile, pendant les premiers moments. Cette situation se compliquait encore d'une accusation singulière qui n'a laissé échapper depuis aucune occasion de se reproduire. On accusait le nouveau ministre de subir l'ascendant de la France. Que ne reprochait-on naguère à M. de Cavour d'avoir subi l'appui des baïonnettes françaises? M. Rattazzi s'est créé des sympathies dans notre pays par ses principes libéraux et par ses qualités personnelles. Quand il est venu à Paris à la fin de l'an dernier, il y a été fêté bruyamment par la presse démocratique; la presse du gouvernement et la presse conservatrice sont restées à l'écart dans cette manifestation. Ç'aurait pu être une raison pour que le gouvernement français ne vit pas d'un bon œil son avénement au ministère; nous ne comprendrions que ce

Digitized by Google

fut un titre à sa bienveillance. Le gouvernement français a pu voir avec plaisir la rentrée de M. Ratazzi aux affaires, parce que c'était un retour à la politique traditionnelle et nationale de la maison de Savoie, parce qu'il avait confiance en ses talents et en sa prudence, parce que cet homme d'Etat représente mieux que tout autre ce que nous appellerons l'idée latine. C'est s'abandonner à d'injustes ou aveugles préventions que de lui faire un crime d'un appui moral que tout bon Italien devrait rechercher avec passion ; c'est repousser tous les moyens de résoudre les questions pendantes que d'accuser la France d'oppression là où elle n'a cessé de témoigner tant de dévouement et de sympathies. Il n'est jamais entré dans l'esprit de personne de ce côté-ci des Alpes que l'Italie dût être notre vassale. En lui ouvrant les voies de l'indépendance et de l'unité, nous n'avons pas prétendu nous donner un satellite, mais l'associer à une grande politique dont la France est nécessairement le pivot. Que ceux qui n'ont pas l'esprit assez ouvert pour le comprendre gardent au moins le silence et attendent l'événement sans se jeter en étourdis à la traverse : c'est le plus grand service qu'ils puissent rendre à leur pays ; ou, s'ils descendent dans leur conscience, qu'ils se demandent lequel vaut mieux pour l'Italie de l'idée latine ou de l'idée saxonne, de l'isolement pour les peuples de même langue ou de leur étroite cohésion. Nous acceptons volontiers la réponse que leur dictera leur bon sens. Au lieu de récriminer ainsi contre une salutaire influence où le nouveau royaume puise une partie de ses forces, les patriotes italiens devraient plutôt se réjouir de la voir acquise à leur gouvernement. Souhaitons que l'Italie soit toujours française, c'est le meilleur moyen que la France soit toujours italienne.

Nous n'avons pas, quant à nous, de ces préoccupations étroites et bornées ; nous voyons sans chagrin l'Angleterre environner de ses attentions le jeune royaume ; nous voudrions même qu'à l'occasion elle traduisît son bon vouloir par quelques actes. Si elle envoyait une flotte s'emparer de Venise pour la donner à l'Italie, elle n'aurait pas de plus chauds approbateurs que nous ; et si dans un mouvement généreux elle consentait à lui rendre Malte, nous n'aurions pas assez de louanges pour l'en accabler. Que l'Italie ne l'oublie pas toutefois, l'Angleterre est le plus dangereux avocat de sa cause auprès de notre nation. Pour nous personnellement, nous admirons beaucoup l'Angleterre, et nous considérons son alliance comme le plus précieux gage donné à la civilisation ; mais nous aurions quelque peine à faire admettre que cette puissance est tout à fait désintéressée dans le soin qu'elle prend de paraître toujours, en paroles du moins, devancer la France, quand il s'agit de combler de faveurs la cause italienne. A tort sans doute on tient ici pour suspectes ces

Digitized by Google

démonstrations de la vieille alliée de l'Autriche, et l'on ne croit pas, quand elle nous conseille de quitter Rome, que cette sollicitude parte uniquement d'une tendresse platonique pour l'Italie. On serait tenté même de réagir contre de pareilles invitations, si elles étaient faites avec trop d'insistance, et les catholiques ne manqueraient pas d'y voir bientôt une pensée d'hostilité religieuse dissimulée sous les dehors de la politique. Il faut craindre qu'une telle appréhension prenne de la consistance ; elle pourrait contribuer à retarder les solutions que l'Italie réclame, et les rendre même impossibles, en les associant trop étroitement à des intérêts bien empressés de se substituer aux nôtres pour ne pas nous être hostiles.

C'est à dissiper toutes les appréhensions que le Parlement italien doit s'appliquer, et il semble que l'avénement de M. Rattazzi lui en ait donné la conscience. A peine le nouveau président du conseil avait-il fait acte de pouvoir, à peine avait-il réuni autour de lui les hommes éminents qui devaient l'aider à reprendre la politique de M. de Cavour, des hommes comme MM. Pepoli, Durando, Conforti, Dépretis, Sella, Berti, Capriolo, qui tous occupaient une si large place dans le parlement et dans l'estime publique, que déjà l'on sentait battre plus régulièrement le pouls de la nation ; déjà le parti conservateur, pulvérisé en quelque sorte par la politique flottante du cabinet précédent, tendait à rapprocher ses membres épars et à reconstituer un ensemble. Les événements récents de Sarnico ont resserré encore ces liens, et les votes de confiance, disputés en ces derniers temps au ministère avec tant d'acrimonie par un nouveau camp d'opposition, ont démontré la nécessité d'une union plus intime et mieux concertée. Il est peu probable que ceux-là qui ont le plus récriminé tinssent une autre conduite que celle qu'ils blâmaient s'ils étaient eux-mêmes au pouvoir. Il s'agit pour eux d'une lutte de portefeuille, de rien d'autre ; serait-ce dès lors trop exiger de leur patriotisme que de leur demander d'ajourner ces compétitions à des temps plus propices ? Nous savons bien que, sauf une minorité impuissante et peu populaire, il n'y a pas, à proprement parler, de partis dans le Parlement italien, et c'est ce qui nous rassure. M. Peruzzi ne diffère pas d'opinion avec M. Minghetti, ni M. Lanza avec M. Alfieri ; mais il ne faudrait pas donner à croire le contraire ; il serait plus opportun que jamais de faire briller au dehors cette unité de sentiment qui gît dans tous les cœurs. Les vœux de l'Italie sont aux prises avec les intérêts les plus chatouilleux et les plus délicats ; ces intérêts ne vivent pas seulement à Rome, ils s'agitent dans tous les pays catholiques, et particulièrement en France, dont le souverain tient la clef du Quirinal. Blesser ces intérêts, c'est tout compromettre, c'est appeler sur l'Italie des malheurs peut-être irréparables.

Digitized by Google

Il faut donc, au lieu de les heurter, leur donner satisfaction, se les concilier, leur communiquer, à eux et à toute l'Europe, une confiance que des discordes parlementaires ne seraient guère faites pour inspirer, une confiance absolue, irrésistible, à laquelle le mauvais vouloir lui-même ne puisse faire obstacle. C'est dans la sagesse et dans l'union du parti conservateur, c'est-à-dire de l'immense majorité de la Chambre et du pays, que cette confiance peut être puisée ; c'est en elles que reposent la véritable force du jeune royaume et tout son avenir. Appuyée sur la France, l'Italie a déjà rempli de grandes destinées ; elles seront complètes le jour où nul ne pourra douter de leur durée. Il n'appartient qu'à l'Italie elle-même de produire cette conviction, et, comme nous l'avons dit, de faire sa preuve. En s'appliquant à cette tâche, elle justifiera, mieux encore que par les armes, le mot fameux de Charles-Albert : *L'Italia farà da se.*

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Histoire du Roman et de ses rapports avec l'histoire dans l'antiquité grecque et latine, par A. CHASSANG, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Didier et Ce, 1862.

Ce ne fut pas sans une certaine surprise qu'on vit, il y a quelques années, l'Académie des Inscriptions mettre au concours l'*Histoire du Roman dans l'antiquité*. On avait cru jusque-là que le roman était un genre de littérature tout à fait moderne, et l'on ne s'attendait guère à trouver parmi les Grecs et les Romains des précurseurs de Walter Scott et de Balzac. On pouvait, il est vrai, donner le nom de roman à deux ou trois compositions du IIIe ou du IVe siècle après J.-C., comme l'*Ane* de Lucius, comme *Daphnis et Chloé*, popularisés par les charmantes traductions de P.-L. Courier, ou bien encore comme ces *Amours de Théagène et de Chariclée*, que Racine, à seize ans, apprenait par cœur en cachette ; mais ces frivoles productions d'une époque de décadence ne comportent qu'un court historique, et il n'était pas vraisemblable que la savante Académie offrît un prix pour un si mince travail. Il se rencontra pourtant un chercheur ingénieux et persévérant qui, sans se laisser arrêter par l'improbabilité du succès, entreprit courageusement de résoudre le problème. L'imagination, se dit-il, est une faculté trop puissante pour que le genre humain n'aît point toujours aimé les fictions, aussi bien celles qui, dans l'humble langage de la prose, s'attachent modestement à la réalité pour l'égayer et l'embellir, que celles qui, sur les ailes de la poésie, s'élèvent fièrement vers le sublime idéal ; l'invention romanesque est donc, comme l'invention poétique, presqu'aussi ancienne que le monde, et si pendant longtemps elle ne produisit point un genre spécial de littérature, ce ne saurait être que parce que, durant tout ce temps, elle eut librement accès dans tous les genres. Nous l'excluons aujourd'hui rigoureusement de tout ouvrage qui n'a pas pour unique but le divertissement du lecteur : nous sommes encombrés de romans. Les anciens, au contraire, n'avaient pas de romans, parce qu'un grand nombre de leurs histoires, de leurs traités philosophiques, géographiques, scientifiques même, étaient des romans. Hérodote, Xénophon, Tite-Live sont parfois de véritables romanciers ; Plutarque, Quinte-Curce surtout ne sont presque jamais autre chose. Pour faire l'histoire du roman dans l'antiquité, il ne suffit donc pas d'examiner la fiction prosaïque dans les rares compositions qu'elle remplit exclusivement, il faut la découvrir dans les innombrables écrits de toute nature où elle a su se faire une place quelconque, l'étudier enfin et la suivre dans

Digitized by Google

son développement depuis les origines les plus reculées des littératures grecque et latine jusqu'à l'avénement de la civilisation moderne. Ainsi comprise, la question proposée devient vraiment intéressante, vraiment digne de la récompense promise ; mais elle exige une vaste érudition, une remarquable sagacité, une patience infatigable, et c'est s'imposer une lourde tâche que d'essayer de la résoudre : les suffrages de l'Académie ont prouvé que M. Chassang n'avait point trop présumé de ses forces.

L'auteur a divisé en trois périodes le domaine de ses investigations. La première, qu'il appelle *attique*, est de beaucoup la moins féconde en inventions romanesques. La poésie, en son âge d'or, suffisait alors abondamment à toutes les aspirations de l'imagination humaine. Qui aurait songé à revêtir ses fictions du pâle costume de la prose, quand la plus brillante et la plus riche des versifications était en même temps la forme la plus naturelle et la plus facile des plus graves pensées, des sujets les plus ardus, quand un Solon exposait en beaux vers les règles de sa politique, et qu'un Empédocle expliquait en vers non moins beaux les lois de la nature et les *principes des choses?* La prose eut enfin son tour et avec elle le roman fit son entrée dans le monde : Hérodote le laissa se glisser dans l'histoire, et Ctésias lui en ouvrit les portes à deux battants. Quel intrépide menteur que ce médecin d'Artaxerce, et comme, dans son récit d'une excursion aux Indes, qu'il n'avait probablement jamais faite, il laisse loin derrière lui nos modernes auteurs d'impressions de voyage. Il a parcouru la terre des prodiges; il y a vu l'antique race des Pygmées, le fabuleux onagre et le griffon moitié lion moitié oiseau; il y a vu la fontaine d'or liquide, la pierre pantarbe, qui a, comme l'anneau de Gygès, la propriété de rendre invisible celui qui la porte ; il y a vu enfin le fameux martichoras, ce monstre formé d'un homme, d'un lion et d'un scorpion, dont la queue était garnie de dards, qu'il envoyait au loin et qui renaissaient sans cesse. Mais ce qui est assurément plus merveilleux que toutes ces merveilles, c'est l'effronterie avec laquelle il proteste de sa véracité : « Ce que je rapporte, dit-il en terminant, est la pure vérité; j'ai parlé soit comme témoin oculaire, soit d'après les récits de témoins oculaires; j'ai omis bien d'autres relations plus merveilleuses, pour ne pas paraître vouloir en imposer à ceux qui ne les ont pas vues. » Ctésias, dans ses fictions, n'avait évidemment d'autre dessein que d'amuser ses lecteurs et de mettre à l'épreuve leur crédulité; Théopompe, au contraire, se propose certainement un but moral quand il décrit dans son histoire cette Terre des Mérops « où coulent deux fleuves, le fleuve du Plaisir et le fleuve de la Peine, sur les bords desquels croissent des arbres dont les fruits ont les mêmes propriétés que chacun de ces deux fleuves. » C'est ainsi que Dion Chrysostome, dans une description de l'Inde, parle d'un pays heureux où coulent des ruisseaux de lait, d'huile, de vin et de miel, ainsi qu'une *Source de vérité* dont les hommes ne peuvent se rassasier, lorsqu'ils en ont une fois goûté. Ces fictions allégoriques, que de graves historiens se sont permises pour donner à leurs semblables d'utiles leçons, nous conduisent tout naturellement au roman philosophique, dont Platon nous a offert le premier modèle dans un morceau fameux du *Critias :* tout

Digitized by Google

le monde connaît la peinture de l'Atlantide, de cette terre fortunée que les anciens géographes ont mise sur leurs cartes, que quelques modernes ont voulu identifier avec l'Amérique, et qui n'était sans doute qu'un pays imaginaire créé par Platon pour y placer la réalisation de son utopie politique, « la séparation du peuple en différentes castes, un gouvernement composé d'une monarchie nominale et d'une forte oligarchie, des Etats réunis par un pacte fédéral et administrés séparément par un conseil amphictyonique, la communauté des biens entre les guerriers, » les principales institutions enfin dont le dialogue de *la République* contient la théorie. C'est encore un roman philosophique que la *Cyropédie* de Xénophon, et M. Chassang a très bien montré combien de fois et avec quelle invraisemblance cette prétendue biographie de Cyrus contredit le témoignage des autres historiens et celui de Xénophon lui-même dans son *Anabase*. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, Hérodote fait périr le roi des Perses sous les coups des Massagètes, qui plongent sa tête dans une outre pleine de sang : la Cyropédie, au contraire, nous le montre mourant paisiblement dans son palais et, avant d'expirer, exposant à ses enfants les preuves de l'immortalité de l'âme, dans un langage digne de Socrate. Le premier de ces deux récits est conforme aux mœurs de ces temps barbares et par conséquent au moins vraisemblable ; le second trahit manifestement le philosophe, le disciple de Socrate, qui dénature les faits dans l'intérêt de son système. Il n'est plus permis maintenant d'en douter : Xénophon n'a pas prétendu écrire une histoire ; il a voulu seulement — son titre même devait en avertir — donner plus d'autorité à ses idées sur l'éducation en feignant qu'un grand prince avait été élevé, avait vécu, et était mort conformément à ses principes ; il a voulu faire enfin un roman d'éducation, et M. Chassang a parfaitement raison de ranger la *Cyropédie* entre le *Télémaque* de Fénelon et l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau.

L'époque alexandrine est déjà beaucoup plus riche en fictions en prose. Les imaginations, désormais trop attachées à la terre pour aimer à s'élever jusqu'à la poésie, cherchent moins haut leurs jouissances : le roman philosophique, politique, historique, géographique fleurit de tous côtés, et déjà l'on voit éclore çà et là, quoique chétif encore et bien éloigné du développement qu'il atteindra un jour, le roman qui doit éclipser tous les autres genres de romans, le roman d'amour. Ici, les noms se pressent en foule, noms obscurs pour la plupart et dont toute la gloire réunie ne saurait balancer un seul des noms de la première époque. Le grammairien Amomet compose un livre sur la nation fabuleuse des Attacores, Hécatée d'Abdère décrit les mœurs des Hyperboréens, Evhémère usurpe une certaine vogue avec son *Histoire sacrée* et sa *Panchaïe* ; Jambule oppose son *Ile fortunée* à l'*Atlantide* de Platon, et Mégasthène, dans ses *Récits sur l'Inde*, rivalise d'inventions avec Ctésias. D'autres, en très grand nombre, s'occupent à mettre en prose les récits homériques, les résumant, les abrégeant, les développant quelquefois, les habillant enfin à la mode du jour. Le merveilleux de la mythologie antique ne convient plus à cet âge blasé : Hellanicus, dans ses *Histoires troyennes*, écarte du champ de bataille les habitants de l'Olympe et réduit le fameux combat d'Achille contre le dieu

Digitized by Google

Scamandre à une lutte vulgaire entre un vigoureux nageur et le courant d'un fleuve rapide. L'*Iliade* était pauvre en tendres sentiments : il faut y jeter des épisodes amoureux. Phérécide compose une histoire d'Iphigénie qui ne nous est point parvenue ; un autre grammairien d'Alexandrie décrit les amours d'Achille et de Polyxène ; Hégésianax, sous le pseudonyme de Céphalion, nous apprend qu'un fils de Pâris et d'Œnone, sa première femme, s'éprit d'Hélène, lui inspira de l'amour et fut tué par son père. Le même nous raconte que Pâris, blessé par Philoctète, envoya chercher Œnone, qui seule, d'après l'arrêt du Destin, pouvait le guérir ; l'épouse vindicative lui fit dire de s'adresser à Hélène ; mais presque aussitôt, se repentant de ce cruel mouvement, elle vola à son secours : il était trop tard, Pâris était mort, et, pour se punir, Œnone se tua sur son cadavre. Touchante et gracieuse légende, que Quintus de Smyrne mit plus tard en assez beaux vers. Autant et plus peut-être que l'épopée homérique, l'histoire fut défigurée par les romanciers de la période alexandrine : on composa des biographies fabuleuses ; on surchargea de fictions les vies des grands hommes, celles des anciens philosophes, celles des illustres capitaines, celle d'Alexandre surtout. De son vivant déjà, le conquérant macédonien était devenu une sorte de personnage légendaire, et Lucien rapporte qu'Alexandre s'étant fait lire, un jour qu'il naviguait sur l'Hydaspe, la relation de sa vie par le rhéteur Aristobule, jeta le livre dans le fleuve, indigné des louanges mensongères que lui prodiguait l'auteur et des invraisemblables exploits qu'il lui prêtait. Cette noble colère ne découragea pas les adulateurs, et sous les yeux mêmes du roi, parmi ses courtisans et ses généraux, commença de bonne heure à se former cet épais tissu de fables que la critique historique a aujourd'hui tant de peine à écarter. Ce même Onésicrite qui commandait en second la flotte macédonienne pendant l'expédition des Indes, écrivit une biographie d'Alexandre que Strabon met au rang des contes fabuleux. Les lieutenants du roi, les Ptolémée, les Néarque admirent dans leurs récits plus d'un fait invraisemblable ; à plus forte raison, les rhéteurs qui écrivirent après eux ne se firent-ils pas faute d'enrichir leur prétendue histoire d'une foule d'anecdotes controuvées et d'aventures imaginaires ? Charès de Mitylène, par exemple, a inséré dans sa narration tout un petit roman d'amour : « Odatis, la plus belle des femmes, et Zariadrès, le plus beau des hommes, sont devenus amoureux l'un de l'autre en songe, sans s'être jamais vus. Zariadrès, qui est le roi des peuples compris entre le Tanaïs et les portes Caspiennes, fait demander Odatis à son père Omarthès, roi des Marathres. Celui-ci, qui n'a pas de fils et qui veut donner sa fille à un parent, répond par un refus. Un jour, au milieu d'un festin, il dit à Odatis : « Regarde chacun des convives et » présente la coupe à celui que tu auras choisi pour époux. » Elle se retire les larmes aux yeux pour aller remplir la coupe. En rentrant, elle aperçoit à la porte de la salle Zariadrès, qui a pénétré sous un déguisement dans la demeure d'Omarthrès ; elle reconnaît l'époux de ses rêves, lui donne la coupe et s'enfuit avec lui. » N'est-ce pas là une de ces données ingénieuses que Mlle de Scudéry développait en neuf tomes, aux applaudissements de l'hôtel de Rambouillet ?

Digitized by Google

Durant la troisième période, la période romaine, le développement du roman fut singulièrement favorisé par les circonstances. La venue du christianisme n'avait pas seulement éclairé les esprits et purifié les cœurs, elle avait aussi profondément remué les imaginations. Sortie de l'Orient, du pays des miracles, la nouvelle religion avait traîné après elle tout un cortége de merveilleuses fictions, et l'Occident, étonné, s'entendit raconter la vie du Sauveur de plus de vingt manières différentes [1]. L'Eglise, il est vrai, sépara d'assez bonne heure l'ivraie du bon grain, et désigna aux fidèles les quatre récits véridiques; mais des hérésiarques adoptèrent les évangiles apocryphes, des pères et des saints hésitèrent, des populations entières vénérèrent comme histoires sacrées des narrations purement romanesques. Quelques-uns des livres condamnés sont remplis de contes absurdes et de fictions ridicules; d'autres au contraire abondent en traits heureux, en idées gracieuses, en poétiques légendes. Ainsi, dans le *Protévangile de saint Jacques*, Marie passe les premières années de sa vie enfermée dans un temple, où les anges seuls viennent la visiter et lui apporter du ciel sa nourriture. Dans *l'Evangile de la naissance de la Vierge*, Marie, se trouvant tourmentée par la soif durant sa fuite à travers le désert, lève les yeux en soupirant vers la haute cime d'un palmier tout chargé de dattes : mais comment y atteindre? L'âge ne permet plus à Joseph d'y monter et ne le permet pas encore à Jésus. Du sein de sa mère auquel il est suspendu, l'enfant divin commande à l'arbre de s'incliner et l'arbre s'incline. Il demeure courbé tandis que Joseph et Marie le dépouillent de ses fruits, et ne se redresse que sur un nouvel ordre de Jésus. Mais la plus remarquable de toutes ces compositions apocryphes, c'est l'évangile de Nicomède; la seconde partie surtout, qui a pour sujet la descente de Jésus-Christ aux enfers, est un fragment épique plein de grandeur et que n'ont point toujours surpassé les Milton et les Klopstock : les prophètes et les patriarches de l'ancienne loi étaient rassemblés au plus profond des abîmes de l'enfer quand tout à coup une lueur rougeâtre vint éclairer les ténèbres où ils étaient plongés. « C'est la lumière du Père et du Fils de Dieu! » s'écria Adam avec joie. Au même moment retentirent comme un éclat de tonnerre ces paroles du psalmiste : « Portes éternelles, ouvrez-vous! laissez entrer le roi de gloire! — Quel est ce roi de gloire? demande le prince des enfers avec effroi. — C'est celui que j'ai prophétisé! » répond David. Tandis que les puissances infernales se préparent à la résistance, le Christ paraît, les portes de l'enfer s'ouvrent d'elles-mêmes. A cette vue, tous tremblent et reculent; Belzébuth et Satan, furieux de leur impuissance, s'accablent de reproches; une inexprimable confusion règne parmi les anges rebelles. Cependant, le roi de gloire attire à lui Adam et les autres justes, et la sainte phalange, resplendissante de lumière, monte vers le ciel en chantant les louanges du Rédempteur. Si la fiction romanesque a pénétré ainsi dans plus d'un récit de la vie du Christ, elle a su se faire une non moins large place dans les biographies des disciples, et

[1] Le savant Fabricius a compté jusqu'à cinquante évangiles; mais M. Chassang pense que ce nombre doit être considérablement réduit.

Digitized by Google

les faux *Evangiles* ont eu pour pendants de faux *Actes des apôtres*. En même temps s'amassait peu à peu cet ample trésor de traditions merveilleuses sur les saints, sur les ermites, sur les solitaires, qui, grossi encore par la crédulité des temps barbares, formera au moyen âge *la Légende dorée;* des prêtres, des évêques, composaient des romans destinés plus encore à l'édification qu'à l'amusement des fidèles : Hermas écrivait *le Pasteur*, Palladius *les Brachmanes*, Synésius son fameux *Récit égyptien*. Cependant les païens luttaient courageusement avec les conteurs chrétiens : ils opposaient aux nombreux évangiles la *Vie* d'Apollonius de Tyane exorcisant les démoniaques, guérissant les malades, ressuscitant les morts; aux *Actes des apôtres* mensongers ou véridiques les fabuleuses biographies de leurs philosophes; aux romans dévots des romans licencieux comme *le Satiricon* de Pétrone, *la Luciade* ou *les Métamorphoses* d'Apulée, des romans moraux aussi comme *l'Eubéenne* de Dion ou bien encore de gracieuses pastorales comme *Daphnis et Chloé*. Mais durant l'époque romaine comme durant l'époque alexandrine, deux sujets eurent surtout le don d'exciter l'intérêt et de faire travailler les imaginations; nous voulons parler de la vie d'Alexandre et de la guerre de Troie. C'est du Ier au Ve siècle après Jésus-Christ qu'écrivirent Plutarque, Quinte-Curce, le faux Callisthène, la plupart enfin des romanesques biographes du conquérant macédonien; Philostrate, Dictys, Darès le Phrygien, et tant d'autres remanieurs infatigables de l'épopée homérique. C'est pendant cette période que se développèrent surtout ces deux gigantesques légendes que nous avons vues naître dans la période précédente et qui prolongeront leur existence bien longtemps après la chute du monde romain, pendant tout le moyen âge et jusque par delà la Renaissance. M. Chassang les a suivies aussi dans cette partie plus récente de leur histoire; mais ce chapitre, qui aurait pu être le plus intéressant de son livre, est, selon nous, le moins complet : nous aurions voulu qu'il entrât dans plus de détails, qu'il étudiât avec plus de soin le rôle que jouèrent les traditions fabuleuses de l'antiquité au premier âge des littératures modernes, qu'il nous montrât enfin ce que les obscurs romanciers d'Alexandrie, de Rome et de Byzance ont pu fournir à des génies comme Boccace et l'Arioste, comme Chaucer et Shakespeare. Les forces lui ont-elles manqué à la fin d'une tâche si longue? Ou bien a-t-il craint de sortir ainsi du programme qui lui avait été posé? Ce qui semble justifier la seconde hypothèse, c'est qu'en lui décernant le prix, le président de l'Académie n'a signalé aucune lacune dans son travail et n'y a rien trouvé à reprendre : « Le mémoire de M. Chassang, a dit M. Wallon en commençant son rapport, est une étude aussi intéressante que variée sur les mille façons dont l'antiquité a su pratiquer l'art de feindre..... c'est aussi une excellente étude d'histoire » a-t-il dit en terminant. L'éloge est grand et le public sait désormais ce qu'il doit attendre de science d'un livre ainsi loué, mais ce qu'il ignore, ce que le docte académicien a dédaigné de lui dire, c'est que M. Chassang a su répandre sur son grave sujet un véritable agrément, c'est que *l'Histoire du Roman* est écrite dans un style vif et coloré, qu'on ne rencontre pas toujours dans les mémoires couronnés par l'Institut.

ALEXANDRE PEY.

Digitized by Google

Miecislas Kamienski, souvenirs de voyage et de guerre, 2e édit. Paris, Poulet-Malassis.

Ce livre est l'hommage funèbre d'un père à son fils, l'une des choses les plus touchantes et les plus navrantes qu'on puisse rencontrer dans ce monde. Fils d'un de ces héros de l'indépendance polonaise, qu'on est sûr de retrouver toujours aux postes les plus périlleux dans toutes les luttes où la nationalité des peuples est en cause, le jeune Kamienski a suivi, trop bien suivi, hélas! les exemples paternels. Engagé comme volontaire sous le drapeau français dans la guerre d'Italie, il s'y fit tout d'abord remarquer par cette valeur innée qui caractérise à un si haut degré le soldat de son pays. Les vieux officiers du premier Empire parlent encore avec admiration du courage à la fois impétueux et tenace dont faisaient preuve les conscrits polonais dès leur premier combat. Les Polonais d'aujourd'hui n'ont pas dégénéré de leurs pères; les souffrances et les déceptions n'ont affaibli ni leur courage ni leur espoir saintement obstiné dans la justice de Dieu et dans le secours de la France.

Aussi intelligent que brave, promptement distingué et aimé de ses chefs, le jeune Kamienski avait la perspective d'un rapide avancement militaire, quand la mort est venu trancher dans sa fleur ce bel avenir. Blessé d'un coup de feu à Magenta, il supporta héroïquement une cruelle opération, et, après bien des souffrances, bien des alternatives de convalescence et de rechutes, il mourut dans d'admirables sentiments de résignation et de piété. L'une de ses dernières paroles fut : « Je meurs calme, Polonais et chrétien. »

La main pieuse d'un père a réuni, comme une couronne funèbre, les lettres de Miecislas Kamienski, des fragments du journal de sa vie, écrits par lui-même, et divers essais littéraires. Ces essais dénotent une intelligence fine et cultivée, une sensibilité profonde, une foi fervente, et qui, dans les derniers temps, touchait presque à l'ascétisme. Le voyage de Constantinople à Brousse, fait en 1855, est écrit avec élégance et facilité. Dès cette époque, un attrait irrésistible entraînait le jeune Miecislas sur les pas de nos soldats. On ne lira pas sans émotion la traduction, commencée par lui et terminée par M. Gasrtowff, du « Message de la terre d'oppression aux frères exilés, » composé, il y a trente ans, par Brodinski. Ces plaintes douloureuses n'ont que trop conservé le mérite de l'actualité ; mais les pages les plus attachantes de ce livre sont celles qui, sous le titre de « Mort d'un soldat, » contiennent le récit de la maladie et des derniers moments de Miecislas. On y trouve exprimées, avec une simplicité pathétique, les angoisses des malheureux parents, les tortures patiemment endurées par le blessé, et sa résignation chrétienne dans l'épreuve la plus terrible, la longue attente d'une mort inévitable. Miecislas Kamienski, comme écrivain et comme soldat, eût fait honneur à la Pologne aussi bien qu'à la France, deux patries que son cœur réunissait. Sa mort a dignement couronné sa courte vie, qui promettait d'être si belle.

Bon Ernouf.

Digitized by Google

La Loi des Révolutions : les Générations, les Nationalités, les Dynasties, les Religions; par Justin DROMEL, 1 vol. in-8o. Paris, Didier.

Le poète a parlé des *vastes* espérances que nourrit la jeunesse. Il y a des auteurs qui ont le don de la jeunesse. Ces intelligences, hardies jusqu'à l'audace et confiantes jusqu'à la témérité, n'admettent pas que le monde résiste à leurs explications, et parce qu'elles ont entrepris de le soumettre, elles ne doutent pas d'avoir réussi à le vaincre.

J'aime ces élans de la pensée; je ne leur demanderai pas avec trop de rigueur vers quelle région ils entreprennent de nous entraîner. Ces coups d'aile vigoureux donnés vers le ciel, n'eussent-ils d'autres résultats que de nous avoir promenés dans l'espace, je ne me plaindrais pas de me sentir ramené vers mon point de départ. N'y a-t-il pas un certain charme à planer dans le vide? On éprouve quelque appréhension à la simple lecture de la table qui termine le livre de M. Dromel. Il y a là des mots, des thèses, des affirmations à faire rêver Descartes pendant plus d'années qu'il ne lui en a fallu pour écrire le *Discours de la Méthode*; et cependant ce *discours* tiendrait à l'aise seulement dans les trois paragraphes de la conclusion qui termine le volume.

Il est vrai que l'auteur professe un égal dédain pour les enseignements de la religion et pour les recherches de la philosophie : « Tenons-nous loin de la Babel philosophique et théologique, si nous voulons continuer à nous entendre les uns les autres. » (Liv. Ier, ch. 1er, § 4, p. 28.) Le lecteur est prévenu; il sait quelles méthodes l'auteur ne suivra pas. M. Dromel aboutit à donner, sous forme de lois précises et numérotées, la formule suivant laquelle se succèdent les générations (p. 178), se perpétuent les nationalités (p. 441), se remplacent les dynasties (p. 456), et se transforment les religions (p. 515). On le voit, M. Dromel n'est pas de cette école d'écrivains auxquels on a pu justement reprocher de préférer les recherches historiques aux affirmations doctrinaires. Ces quatre formules comprennent chacune un certain nombre de lois dont la moindre demanderait une longue discussion. Il me suffira de dire que les théories de M. Dromel procèdent par une initiative vigoureuse, et s'écartent avec décision de la plupart des idées reçues en philosophie, en religion, en politique. Elles sont empreintes d'une originalité vraie et soutenue par des argumentations ingénieuses. Je donnerai une idée rapide de la première formule, laquelle exprime, s'il en faut croire le livre, la loi universelle des générations.

L'auteur arrive par des calculs rigoureux à établir que chaque génération d'hommes ne dispose pas de la majorité politique dans une nation au delà d'un intervalle de quinze années. Ce règne politique est précédé d'une période où une minorité croissante voit grandir son influence jusqu'au jour de son avénement; il est suivi d'une période ou une majorité décroissante voit s'affaiblir et se perdre graduellement le pouvoir qu'elle avait exercé. Suivant M. Dromel, cette loi inexorable aboutit à la conséquence que voici : Toute génération qui décroît se passionne pour les idées qu'elle a prati-

Digitized by Google

quées et qu'elle ne saurait plus changer; en effet, l'initiative de la jeunesse devient routine dans l'âge mûr. D'un autre côté, la génération qui monte apporte avec elle des idées neuves, essentiellement contradictoires à un état de choses dont elle a expérimenté les imperfections. Une transformation est inévitable, et à moins de circonstances exceptionnelles, chaque période de quinze années, peut compter raisonnablement sur sa révolution.

Il me semble, sans entrer dans le détail, qu'on pourrait bien faire quelque réponse à ce système. On admet généralement que la continuité des sociétés aussi bien que l'éducation des individus reposent sur quelque chose que l'on a appelé la *tradition*. Je ne parle pas seulement de la tradition religieuse, mais de la tradition purement humaine qui continue le père dans les enfants. On peut se demander, en se plaçant à cet antique point de vue, pourquoi les fils ne songeraient pas autant à perfectionner l'œuvre de leurs pères qu'à la détruire et à la remplacer. Il ne manque pas de nations dans le monde où le même ordre de choses s'est continué et amélioré pendant des périodes qui renferment bien des fois quinze années. L'auteur, qui ne pouvait pas tout dire dans un seul volume, s'est attaché de préférence aux événements contemporains. Ce n'est peut-être pas l'épreuve la plus décisive que puisse subir un système. Il y a dans les événements les plus récents et dont le dernier mot n'a pas encore été dit, un peu plus de complaisance et de vague que dans les faits du temps passé. Quoi qu'il en soit, le lecteur trouvera dans l'ouvrage l'explication de la Révolution française, du premier Empire, de la Restauration, de la Monarchie de Juillet, de la Révolution de 1848 et du second Empire; il y trouvera la solution de la question hongroise, italienne, espagnole; il y verra expliquée la manière de se passer du christianisme, et beaucoup d'autres problèmes dont le moindre arrêterait tout court, non pas seulement celui qui écrit ces lignes, mais aussi ceux qui les lisent.

Je ne saurais, je l'avoue, me défendre d'une véritable sympathie pour ces hardiesses de la pensée, abstraction faite des résultats où elles conduisent et des objections qu'elles soulèvent. Cependant, je crois que l'auteur aurait dû se tenir en garde contre un excès de confiance qui l'entraîne souvent à des affirmations plus que douteuses. Je trouve à la p. 35 une note indignée et véhémente contre l'enseignement de l'histoire dans nos colléges : « Un bachelier ne peut pas ignorer ce que fut Alexandre, mais il lui est permis d'ignorer Napoléon. On le force à reconnaître les Perses de Darius, les Grecs de Léonidas, les Romains de Romulus, et on lui défend de connaître les Français de son époque et avec lesquels il doit vivre. Il ne pourra pas devenir médecin, avocat, ou toute autre chose, s'il ne connaît les moindres détails de la bataille d'Actium; mais il pourra voter pour ou contre le gouvernement de son pays, pour ou contre le pape, pour la guerre ou pour la paix, en ignorant Jemmapes, Austerlitz, Waterloo et le Concordat. Et l'on appelle cela former des citoyens français; dites plutôt des citoyens perses, romains ou macédoniens. » J'engage M. Dromel à se procurer le programme officiel des questions du baccalauréat ès-lettres. Je lis dans l'édition de septembre 1861, publiée chez MM. Dezobry et Tandon, p. 28, la seconde partie des questions comprises dans le n° 20,

Digitized by Google

2e série : Le Directoire ; le général Bonaparte en Italie et en Egypte ; le Consulat ; l'Empire ; Napoléon Ier.

Ce programme porte la date officielle du 3 août 1857. Il est donc antérieur, non pas seulement au livre de M. Dromel, mais à ses articles publiés en décembre 1857 dans le *Courrier de Paris*, lesquels articles ont été, comme l'auteur nous l'apprend, le point de départ et le germe de son ouvrage. Je n'insisterai pas davantage sur ce point ; M. Dromel peut voir qu'on a été au-devant de ses vœux. J'aurais voulu de sa part des paroles moins rudes pour les croyances qu'il attaque ou les sciences qu'il supprime ; mais cette verdeur et cette franchise d'expression ont un côté qui mérite l'estime : il est bon de dire ce qu'on veut et ce qu'on croit ; cela vaut mieux que d'imiter les hommes qui attendent la majorité pour croire et le succès pour vouloir. ANTONIN RONDELET.

Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVIIe siècle, par M. Frédéric GODEFROY, 2 vol. in-8°. Paris, Didier. 1862.

Le XVIIe siècle est devenu pour nous comme une seconde antiquité, tant nos mœurs, nos idées, et, par suite, notre langue, ont subi de profondes transformations depuis Richelieu et Louis XIV. Est-il un seul de nos classiques dont un homme, même instruit, puisse lire toute une page sans avoir besoin d'une note, d'une explication, ou même d'un long commentaire ? En outre, souvent les textes sont arrivés à nous singulièrement altérés. Il a fallu restituer aux écrivains l'expression primitive de leur pensée, et ce travail a profité à leur gloire ; car, presque toujours la phrase supprimée ou modifiée par un éditeur ignorant ou timide se trouvait être une de ces tournures à la fois familières et hardies qui sont la force et la grâce des langues. Puisque nous avions épuisé sur le XVIIe siècle toutes les formules de l'admiration, ce qui restait de mieux à faire, c'était, sans aucun doute, au lieu de nous livrer à de stériles redites, de rendre les œuvres de ces beaux génies parfaitement intelligibles, et de les offrir pures de tout alliage mensonger. Des hommes, très remarquables à d'autres titres, n'ont pas dédaigné cette tâche modeste en apparence, mais qui exige, avec une extrême patience, un tact, un goût des plus sûrs et des plus délicats. C'est ainsi que nous avons vu successivement paraître sur Pascal le beau travail de M. Cousin et celui de M. Faugère ; l'édition de La Fontaine, de Walkenaer et celle de M. Marty-Laveaux ; l'édition des lettres de Mme de Sévigné, de M. de Montmerqué ; enfin, le lexique de Molière, de Génin.

Voici le tour de Corneille, dont les vers n'ont point vieilli, quoiqu'ils sortent de nos habitudes de langage. L'Académie française a demandé un commentaire sur cette diction surannée et vivante à la fois. En 1859, elle a mis au concours un lexique de la langue de Corneille. Deux concurrents ont été couronnés ; M. Marty-Laveaux en première ligne ; après lui, M. Frédéric Godefroy. Celui-ci vient de publier son livre, précédé d'une longue et savante introduction ; M. Marty-Laveaux ne nous donne encore que son introduction, laquelle ne mérite pas de moindres éloges ; son lexique doit accompagner une édition complète des œuvres de Corneille que prépare en ce moment la maison Hachette.

Digitized by Google

Au surplus, M. Marty-Laveaux et M. Godefroy arrivent, à peu de chose près, aux mêmes conclusions. En voici un court résumé :

Corneille n'est pas un créateur de mots; il se contente de ceux qui sont en usage parmi ses contemporains; ils suffisent à la vigoureuse originalité de sa pensée. En général, il faut se défier des fabricateurs de néologismes; tout cet attirail pédantesque déguise le plus souvent l'insignifiance et le vide des idées. La science seule a le droit de néologisme, parce que, trouvant des lois nouvelles, elle a besoin, pour en rendre compte, d'expressions nouvelles; la poésie met en scène des passions aussi vieilles que le monde; en quoi lui est-il nécessaire de se créer un langage spécial? Donc Corneille n'est pas néologue; mais il n'ignore aucun des termes habituels aux diverses professions, aux diverses classes de la société; quelquefois même il pousse l'emploi de ces termes particuliers jusqu'à l'abus; M. Marty-Laveaux en cite de curieux exemples.

Si Corneille parle la langue de tout le monde, il la parle d'une manière qui n'appartient qu'à Corneille. Personne n'ignore qu'il abonde en métaphores noblement familières, en images fortes et saisissantes, en rapprochements aussi heureux qu'inattendus; il est plein de latinismes d'une audace et d'un bonheur inouïs; comme il possède au même degré le génie des deux langues, nul ne sait mieux que lui les opposer dans une lutte féconde; alors même que le français ne parvient pas à triompher de la redoutable concision de son adversaire, il rapporte du combat quelques dépouilles qui nous sont pour jamais acquises.

La langue de Corneille appartient plutôt au XVIe siècle qu'à l'époque classique proprement dite, laquelle ne commence que vers 1660. Cette langue du XVIe siècle et de la première moitié du XVIIe a été bien regrettée; elle le mérite à beaucoup d'égards. Cependant les pertes que nous avons éprouvées ont été quelque peu réparées, et nous devons au rigorisme académique de nos pères une qualité inestimable : la clarté, héritage que nous n'avons pas encore perdu, bien qu'il soit quelquefois menacé. Quant au reproche d'incorrection et de barbarie adressé par Voltaire à Corneille, il y a longtemps déjà qu'on en a fait justice. Corneille, au contraire, est un écrivain très fidèle aux règles de la grammaire contemporaine, et ces règles n'avaient rien d'indécis ni d'arbitraire. Voltaire, dans ses tragédies, est incontestablement beaucoup plus incorrect que Corneille; il a donc tout à fait tort contre lui, moins encore par jalousie que par ignorance de notre vieille langue, qu'il ne s'était pas donné le temps d'étudier.

Le lexique de M. Frédéric Godefroy est digne de sa belle introduction. L'auteur y déploie l'érudition la plus variée, la plus étendue. Ce qu'il a fallu de travail pour accumuler de tels trésors nous effraye presque et ne nous inspire pas moins d'étonnement que de reconnaissance. Si l'ouvrage de M. Marty-Laveaux n'est pas inférieur à celui de son concurrent (ce que nous garantit d'avance le jugement de l'Académie), Corneille aura trouvé deux excellents interprètes, et l'histoire de notre langue se sera enrichie de matériaux d'autant plus précieux qu'ils se rapportent à l'époque de sa formation définitive.

A. DE TANOUARN.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Disette. — Un peu de tout à propos de rien. — Le mot de Cambronne et les mots historiques. — *Histoire de la Campagne de 1815*, par M. Edgard QUINET. — *Les Mémoires de Canler*. — *Delphine Gerbet ou les Comptes de jeunesse*. — *Antony et le Roman d'un jeune homme pauvre*. — *Scribe et son Théâtre*. — Séance publique annuelle de l'Académie française. — Le duc Pasquier.

Jamais on n'a vu semblable pénurie : il y a disette de livres, disette de pièces et disette de toute production littéraire, au point qu'on pourrait croire que les grandes chaleurs prédites par M. Mathieu de la Drôme (puisse-t-il n'être pas un Mathieu Laensberg !) découragent généralement tous les gens qui écrivent. L'été est décidément mortel à la plume, et ceux qui la tiennent le mieux sont ceux qui se reposent le plus. Je ne sais pas ce que nous aurions eu à nous mettre sous la dent si l'on n'avait discuté depuis quinze jours le fameux mot de Cambronne. M. Cuvillier-Fleury doit à Cambronne un beau cierge. Jamais l'auteur de tant de solides et brillants articles n'a été mieux inspiré que dans le commentaire qu'il a fait de ce mot héroïque. Il a mis dans ce sujet scabreux infiniment d'esprit et une exquise délicatesse ; il a su être éloquent sur un sous-entendu ; il a rapporté tous les grands mots de l'histoire avec un à-propos qui leur a rendu de la nouveauté, et il a prouvé qu'ils n'avaient rien à redouter de la comparaison avec l'ordure épique tant prônée par Victor Hugo. Cette ordure a d'ailleurs le malheur d'être plus épique qu'authentique On n'en parla point dans les vingt années qui suivirent immédiatement Waterloo, et il n'y a guère plus de vingt ans qu'elle a commencé à être en honneur. Elle date de l'époque où les néo-voltairiens se mirent à nous enlever nos dernières illusions ; et quand le conseil municipal vota un tombeau à son auteur, il fit tout simplement graver sur le monument la phrase incontestée que l'on vantait alors : « La garde meurt et ne se rend pas ! »

L'article de M. Cuvillier-Fleury a porté ses fruits. On a consulté solennellement un grognard de Waterloo, qui survécut par hasard au dernier carré et qui ne mourut ni ne se rendit, car il fut renversé par le dernier boulet de l'artillerie anglaise. Ce vétéran, aujourd'hui adjoint au maire de sa commune, se nomme Antoine Deleau. Son récit concilie les deux versions : selon lui, Cambronne répondit d'abord, à deux reprises différentes : « La garde meurt et ne se rend pas ; » mais à la troisième sommation, impatienté de l'insistance anglaise, fou de courage et d'obsti-

Digitized by Google

nation désespérée, il laissa échapper le gros mot qui ne s'écrit pas. Le témoignage d'Antoine Deleau, certifié conforme par le maréchal duc de Magenta, donne raison à tout le monde. Personne ne doute qu'il soit sincère; quelques sceptiques doutent encore qu'il soit véridique, objectant que le vieux soldat, dont on ne songe point à contester la bonne foi, s'est peut-être abusé lui-même, et que sa mémoire, affaiblie par le temps, a bien pu prendre pour un souvenir personnel ce qui n'était dans le principe qu'une légende. Hier, on citait, pour trancher la difficulté, un troisième mot qui tient à peu près le milieu entre les deux autres : « F....., serrez les rangs! » Demain, on en citera un quatrième, bientôt on en fera une sorte de glorieuse litanie.

Que faut-il en conclure? C'est que les mots prétendus historiques ont peu d'authenticité. Lorsque les Spartiates succombèrent aux Thermopyles, l'imagination grecque, très libérale sur ce point, prêta à Léonidas une foule de paroles magnanimes qui semblent assez proches parentes de celles de Cambronne. On ne dit pas les mots historiques, on les fait, c'est-à-dire qu'on les invente après coup pour l'admiration de la postérité; ils ont bon air dans l'histoire, ils la relèvent, l'égayent ou la poétisent; mais il faut s'en défier. Nous voyions naguère, dans les *Mémoires* de Valfons, que le célèbre mot de Fontenoy a été un peu trop tourné à notre avantage. Ce fut d'abord un capitaine des gardes anglaises, lord Charles Hay, qui sortit des rangs et dit aux officiers français : « Faites donc tirer vos gens, messieurs! » A quoi nos officiers répondirent simplement : « Nous ne tirons jamais les premiers! » L'histoire ainsi réduite revient, ou peu s'en faut, au vulgaire *Après vous*..... Après vous, que l'on se dit entre gens polis au seuil d'une porte. Dans tous les cas, les Anglais se montrèrent aussi bien élevés que nous, et ce fut absolument sur notre insistance que leur furieuse décharge mit la moitié des nôtres hors de combat.

Pour en revenir au mot de Cambronne, il est bien certain qu'on ne saura jamais au juste ce qu'il fut; mais, pompeux ou trivial, on lui en a contesté jusqu'à la paternité. M. Emile Marco de Saint-Hilaire, qui n'est pas un historien, mais qui triomphe par cela même dans nos merveilleuses hâbleries militaires, est naturellement pour la phrase plutôt que pour le mot. Un général cria, selon lui : « *La garde meurt*..... » Mais quel général? Cambronne, Michel, ou quelque autre? Les fils du général Michel ont toujours pensé que c'était leur père; ils ont plaidé contre le conseil municipal de Nantes qui avait fait graver l'inscription sur le tombeau de Cambronne, ils en ont revendiqué la propriété pour leur famille, et le tribunal leur a donné gain de cause. Nous venons de lire avec la plus grande attention la remarquable *Histoire de la campagne de* 1815, par M. Edgard Quinet. C'est un livre où le détail abonde et noie même parfois les grands événements et les principales figures; un excellent recueil, pour servir à l'histoire de la campagne, plutôt qu'une histoire proprement dite. Jaloux sans doute d'être regardé comme un historien, après avoir si longtemps passé pour un poète, M. Quinet a mis toute son attention, tous ses scrupules, à relater heure par heure et minute par minute toutes circonstances qui ont précédé ou suivi Waterloo, et surtout les moindres particularités de cette

Digitized by Google

suprême bataille ; il a serré la bride à ses facultés poétiques pour demeurer chroniqueur, il a fait un journal plutôt qu'un récit ; et c'est pourquoi l'on s'attendrait à trouver chez lui une discussion en forme de la phrase que la renommée prête à Cambronne, et du mot par lequel Victor Hugo la remplace. Eh bien, on ne trouve pas trace de toute cette légende dans le long rapport que M. Edgard Quinet a fait du combat. Il s'en tient au récit de M. Marco de Saint-Hilaire, qu'il précise par quelques noms propres et qui est aussi celui des historiens anglais : « Au milieu de cette mer d'hommes, trois carrés subsistaient encore, et se dégageaient par un feu à bout portant des masses ennemies qui les pressaient. A la fin, il n'en restait plus qu'un seul. Le colonel Halkett, à la tête des Hanovriens, l'enveloppe sur trois faces ; il crie entre chaque décharge : « Rendez-vous ! » Une voix répond : « La garde meurt et ne se rend pas. » C'était la voix de Cambronne. Une nouvelle décharge le renverse d'un éclat d'obus à la tête. Il reste évanoui parmi les morts. » M. Edgard Quinet ajoute en note que, d'après les *Souvenirs d'un officier*, on a entendu Cambronne, revenu à Nantes, répéter lui-même ses paroles : « Des gens comme nous ne se rendent pas ! » Mais la première version s'est imposée à l'histoire, et il ne serait plus possible de revenir à la vérité nue, sans paraître l'altérer. C'est comme pour le mot de Fontenoy.

Tout cela n'empêche pas M. Cuvillier-Fleury d'avoir écrit un charmant article où il défend spirituellement à l'héroïsme l'abus des trivialités. Cet article ne nous convaincra guère, nous autres Français, mais il a fait décorer le vieux débris de la vieille garde, Antoine Deleau, oublié jusqu'ici. Voilà un invalide qui croira maintenant à la puissance du journalisme.

Après le mot de Cambronne, ce sont les *Mémoires* de Canler, ancien chef de la police de sûreté, qui ont obtenu le plus de succès durant cette quinzaine. Il est vrai que ces mémoires sont pleins d'enseignements ; on y trouve les anecdotes les plus curieuses sur les habitudes des voleurs, des assassins, des *procureuses* et de quelques autres corps d'états qui vivent un peu en dehors de la société. Il s'est déjà vendu cinq ou six éditions de Canler, édité par M. Hetzel. Ce dernier est un habile homme, qui sait tirer des voleurs un honnête profit. Il compte d'ailleurs parmi les rares libraires qui écrivent pour leur propre compte, et je souhaiterais à nos romanciers, je dis aux meilleurs, d'avoir publié les *Bonnes fortunes parisiennes*. On se souvient de l'effet que produisit telle de ces nouvelles, si dramatiques, si vraies pourtant, lorsqu'elles parurent dans le *Journal des Débats*. Il y avait là un coup de pistolet qui faisait frémir. On frémit aussi en lisant les *Mémoires* de Canler, et l'on ne frémirait pas davantage en lisant les *Mémoires* de Cambronne. Nous adorons deux espèces d'hommes en France, les héros et les brigands, c'est-à-dire l'héroïsme sous ses deux formes principales, qui ne sont point tout à fait contraires. Il faut lire surtout dans les *Mémoires* de Canler l'histoire d'une jeune fille qui se fait sauter la cervelle dans son fauteuil, et l'histoire d'un frère qui rencontre ses deux sœurs dans un endroit où il s'attendait à ne point rencontrer de parentes. Ces deux récits font partie du chapitre à succès que l'auteur a intitulé : *Les Procureuses*. Les bonnes gens vous lisent cela bouche béante, s'écrient

Digitized by Google

à la fin : « Est-ce possible, mon Dieu ! » et concluent que Canler est un grand écrivain. Mais M. Canler n'a pas d'autre ambition que d'être regardé comme le roi des agents de police ; on lui fait volontiers cet honneur.

Pour ce qui est du théâtre, rien, rien de rien ; pas même une de ces bonnes farces qui font pouffer de rire, pas même une pièce de circonstance, un à-propos. Les Variétés ont essayé de s'inspirer de l'Exposition universelle, et ont donné *Une Semaine à Londres*. Si on ne s'amuse pas plus à Londres qu'aux Variétés, je plains l'Exposition. Nous ne savons plus faire les pièces de circonstance, les joyeux impromptus au jour le jour, si bêtes qu'on en riait jusqu'aux larmes ; nous avons même perdu la recette de ces fameux drames si sots, qu'on y pleurait jusqu'au rire. Aujourd'hui, tout est spirituel et sec. Je ne dis pas cela pour *Une Semaine à Londres*, qui n'est ni l'un ni l'autre ; pièce à couplets, visant à la gaieté sans y parvenir, et où M. Clairville a promulgué inutilement quelques chansons nouvelles. Les Variétés ont perdu la tradition, oublié le genre. Je me souviens encore (il n'y a pas si longtemps de cela) de l'époque où l'on jouait *la Question d'Orient*. Qu'est-ce que *la Question d'Orient?* Rien, moins que rien ; mais, qu'on nous passe le mot, on en avait pour huit jours à se tenir les côtes. C'était triomphant comme l'assaut de Sébastopol. On en consacra le succès par deux vers qui n'ont jamais rimé, mais qui n'en sont pas moins célèbres :

Avez-vous vu Lassagne
Dans la question d'Orient?

« Ainsi donc, les puissances réunies vont nous faire un pot-à-colle? — Imbécile, dis donc un protocole. — Oui, mais pourquoi ça ? — Parce que nos soldats ont gagné la bataille de Crimée. — Crimée? — Oui, est-ce que tu ne connais pas la géographie? — Ecoute, je suis-t-été en Normandie, je suis-t-été en Picardie, mais je ne suis jamais-t-été en Géographie. — Moi non plus, mais y a des voyageurs qui m'en a parlé..... » Ainsi devisaient Panadier et Dromadard. Ce n'était pas du Voltaire, et il y a certainement des choses plus fines dans *Candide;* mais on s'amusait encore, en ce temps-là, aux Variétés. On ne s'y amuse plus guère sous le règne de M. Clairville, ou plutôt sous son consulat, car M. Clairville a toujours un collaborateur.

Il y a bien encore, au Vaudeville, *Delphine Gerbet ou les Comptes de jeunesse*, par MM. Régnier et Paul Fouché ; ce sont deux hommes d'esprit ; mais qu'allaient-ils faire dans ce terrible bagne des amours défendues, où se rivent toutes les *chaînes* que l'on connaît, depuis celle de M. Scribe? M. Régnier aurait mieux fait, pour cette fois seulement, de s'en tenir à son rôle de Balandard. *Les Comptes de jeunesse* ne nous apprennent rien de nouveau sur l'influence exercée, sur toute la suite de la vie, par ces péchés mignons que l'on commet quand on a vingt ans. Il est certain que les premiers pas engagent tout l'avenir. La vie mal commencée ressemble à ces voitures mal attelées, qui cahotent toujours jusqu'à ce qu'elles versent. Le malheur, c'est qu'on la commence presque toujours mal ; ce n'est qu'un petit inconvénient pour ceux qui brûlent leur conscience avec leur jeu-

Digitized by Google

nesse Mais ces débuts fâcheux aboutissent à un enfer pour quiconque se conserve honnête au delà de ces beaux jours d'insouciance où l'on fait si gaiement tous les sacrifices, y compris celui de son intégrité. C'est une belle matière à traiter, et au demeurant toujours neuve, que ces liens imperceptibles que l'on serre soi-même sans s'en apercevoir, ces fils de soie que l'on noue gaiement, et qui, devenus plus forts que des chaînes, vous retiennent enfin captifs, comme Gulliver chez les Lilliputiens. S'il suffit, parfois, d'un effort de reins pour s'en débarrasser, rarement on les brise sans que l'honneur en saigne. C'est une dette oubliée, une maîtresse délaissée, un enfant abandonné, un ami découragé : tout cela crie derrière vous et derrière vos vingt ans; et l'on a beau se boucher les oreilles, faire le sourd, il faut entendre, entendre au moins le bruit vague et cruel des cœurs froissés, des âmes blessées dans ces premières escarmouches, si meurtrières, du commencement de la vie. Il faut se clore les yeux, pour ne pas voir ce nuage de larmes et de sang; il faut se ouater les pieds, pour marcher doucement sur les cadavres; il faut se laver les mains, pour faire disparaître la tache. Aussi, on se les lave, et on se tient quitte. Mais, hélas! la tache est indélébile, comme cette tache fée qui revenait toujours sur la petite clef de Barbe-Bleue; elle a des retours soudains, des apparitions inattendues; elle revient pour nous trahir; elle nous trahit, et, victimes enfin de nos premières fautes, quand arrive l'heure du supplice, nous demandons grâce à ceux qui se vengent en nous punissant; nous interrogeons l'horizon, et nous crions : Sœur Anne, ne vois-tu rien venir? Cependant l'herbe verdoie et le chemin poudroie, et de cavalier point, si ce n'est le remords, avec une vitesse effroyable qui nous charge et qui nous tue.

A défaut de pièces nouvelles, on reprend les anciennes. La Porte-Saint-Martin a le courage de donner le même soir, au mois de juillet, *Antony* et la *Tour de Nesle;* c'est un attentat contre la santé des spectateurs : on commence à six heures du soir et l'on finit à minuit et demi. Les gens qui se tirent de là ressemblent à ces malheureux puisatiers ensevelis par des éboulements, et que l'on parvient quelquefois à déterrer encore vivants. Il faut pour les sauver un régime particulier, encore n'en réchappe-t-il guère. Le régime à suivre pour les victimes des deux drames de la Porte-Saint-Martin consiste en lotions d'Octave Feuillet, à très petite dose, en augmentant insensiblement chaque semaine, pendant environ deux mois. Il y en a qui se sont très bien trouvés du *Roman d'un Jeune homme pauvre;* mais cette médecine n'a pas même prolongé les plus malades. Mlle Victoria, qui a remplacé Mlle Jeanne Essler, y va pourtant bien doucement, avec toutes les précautions, tous les ménagements imaginables; mais que faire contre la *Tour de Nesle* soutenue par *Antony?*

Il y a trente ans, Antony faisait battre tous les cœurs et tourner toutes les têtes; mais les bâtards ont bien baissé depuis l'époque où ils assassinaient les femmes résistantes qui ne leur avaient pas résisté, et l'*antonysme* est en pleine décadence. Manfred et Werther vivent encore et vivront toujours, parce qu'un atome d'humanité se cache sous leurs délires. Mais Antony est un fou grossier, qui n'a d'infernal que sa pose, et d'humain que son orgueil; figure intéressante d'ailleurs et curieuse à étudier, même

Digitized by Google

aujourd'hui, parce qu'on retrouve sous sa fausseté l'enflure et les prétentions d'un temps qui n'est plus, devenues plus frappantes par le contraste du temps où nous vivons. Les héros d'alors n'avaient pour ailes que des ballons gonflés de vent; mais encore essayaient-ils de voler, tandis qu'on met maintenant son amour-propre à ramper plus bas que nature dans un marais véritable. Ceux-là jouaient à l'ange déchu; les nôtres visent au reptile : ce sont deux manières différentes d'échapper à la réalité. Mme Dorval et Bocage donnaient autrefois à ces deux bizarres figures d'Adèle d'Hervey et d'Antony le relief exagéré qui leur convient; aujourd'hui, les mêmes rôles sont joués par un comédien à biceps, M. Dumaine, et par une actrice à diamants, Mlle Duverger. Ces deux interprètes nous éloignent encore de ce théâtre fantastique, qui devient aussi *incompris* pour nous que ses héros l'étaient pour nos pères. Il semble qu'entre les deux générations on aperçoive un abîme d'où sortent échevelés les spectres d'Adèle et d'Antony, criant, hurlant, vociférant, avec un air de damnés qui nous fait sourire; ce sont des possédés et des revenants. On ne les entend prononcer que ces mots : « Mon âme!..... ma vie!..... demande mon sang!..... Que je meure!.,... Que m'importe le monde!..... Malédiction!..... » Antony ne veut pas lâcher sa proie, parce que Satan en rirait et qu'elle est à lui, « comme l'homme est au malheur. » Et ces deux ombres courent effarées l'une après l'autre durant cinq actes qui nous font l'effet de cinq tourbillons, lamentables victimes d'un genre faux et d'une mode perdue. Ce sont le comte et la comtesse de Boursouffle transportés dans le drame, et qui maintenant prêtent à rire comme leurs homonymes de comédie. Ecrite dans un temps où régnait l'amour de l'impossible, cette pièce essaya de donner une pleine satisfaction au goût du public, et c'est pourquoi elle est aujourd'hui à mille lieues de nous. Antony demeure l'antipode de nos petits personnages contemporains, et Alexandre Dumas n'a rien écrit qui ait subi plus de déchet, parce qu'il n'a rien écrit qui ait couru davantage après la popularité du moment. Triste représaille du sens commun, qui se venge tôt ou tard des entorses qu'on lui donne. Le type était séduisant toutefois, et il a tenté Eugène Sue, qui l'a repris dans *la Salamandre*. Szaffie, auquel on applaudit au collége, est un rejeton d'Antony mal enté sur la souche paternelle. Szaffie est aussi un homme *fatal* qui déclame à froid sur les plaies de la société dont il abuse et pour s'en plaindre et pour en triompher. Tous ces héros hâbleurs sont bien heureux de la condition qui leur est faite et qu'ils maudissent, car elle leur fournit de grands discours ampoulés sur le malheur qui les poursuit et la fatalité qui les accable. Les fureurs d'Oreste ne sont rien auprès de leurs imprécations; tout le théâtre de 1830 en a retenti; mais l'écho qui en est arrivé jusqu'à nous prend à distance un son faux qui ne saurait tromper la subtilité de nos oreilles : Antony est jugé!

Pour ne rien négliger des choses théâtrales, nous devons parler d'une grosse compilation intitulée : *Scribe et son Théâtre*, par M. Victor Moulin, laquelle porte en sous-titre : *Etude sur la comédie au XIXe siècle*. Cette dernière promesse a été un peu éludée par l'auteur, qui s'est plutôt préoccupé de rassembler toutes les pièces de Scribe, sans en omettre une seule,

Digitized by Google

que d'en faire une critique très approfondie. Les courtes notes qui suivent l'indication de chaque pièce révèlent, il est vrai, un homme très apte à juger, et qui a le coup d'œil on ne peut plus sûr; mais c'est surtout comme recueil historique que le livre a de la valeur. On a là, outre des détails intéressants sur la vie de Scribe, sur son talent, sur ses procédés de composition et sur ses collaborateurs, toute la suite de son œuvre, avec la date des premières représentations, les noms des acteurs, l'indication du succès obtenu et des morceaux qui y ont le plus contribué; c'est, en un mot, un état civil des ouvrages du plus fécond des hommes. On est surpris, quand on ouvre le volume, de tomber sur une foule de pièces dont on ne se rappelait pas le nom, dont on ne l'avait jamais su, et sur une foule de gens dont on ignorait absolument l'existence. Beaucoup des collaborateurs de Scribe, auxquels M. Victor Moulin accorde aujourd'hui une épitaphe, sont morts doucement sous son ombre. On a dit qu'on en avait compté jusqu'à 300; mais il reste établi qu'il n'y en eut guère plus de 60. Un académicien disait qu'au lieu d'un fauteuil pour Scribe, il faudrait une banquette pour lui et ses collaborateurs. M. Villemain, dans sa spirituelle équité, a trouvé sur ce point un mot juste comme une balance : « Sans eux, il n'aurait peut-être pas fait toutes ses pièces; mais, sans lui, elles n'auraient pas réussi. » La liste complète des pièces de Scribe, telle que la donne M. Victor Moulin, comprend 37 comédies, 28 drames ou mélodrames, 95 opéras-comiques, 242 vaudevilles et 8 ballets, en tout 410 ouvrages grands ou petits, dont le moindre a eu son jour. Beaucoup sont tombés, et beaucoup de ceux qui restent tomberont encore; mais on peut bien prédire qu'on en exploitera encore plus qu'on n'en oubliera. Maint vaudeville de Scribe ne demande qu'à être refait et accommodé à la mode du jour, pour avoir du succès; il n'y en a peut-être pas un parmi les plus médiocres qui ne repose sur une idée ingénieuse ou gaie. Attendez dix ans, et vous verrez tous les moineaux du théâtre s'abattre sur le cerisier, pour becqueter les cerises.

Enfin, cette chronique ne serait pas complète et manquerait à son nom si elle ne disait quelques mots de la séance publique annuelle de l'Académie française. On sait qu'elle a eu lieu le jeudi 3 juillet, et que M. de Montalembert y a obtenu le plus grand succès. Ceux qui l'ont contesté sont des aveugles volontaires qui ont des yeux pour ne point voir, ou des flatteurs maladroits et qui s'imaginent défendre le gouvernement en attaquant M. de Montalembert. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette école qui veut voir des allusions partout, les précise en appuyant quand il y en a, les fait par hypothèse quand on n'en rencontre pas l'ombre. Il ne nous appartient pas d'apprécier ici le plus ou moins de convenance du discours de M. de Montalembert. L'Académie a des franchises dont il est bon qu'elle use et qu'il est sage de respecter; car si la voix de la liberté, d'où qu'elle parte, est digne d'être entendue, elle mérite surtout de trouver de l'écho quand elle réveille les vieux murs de l'Institut et passionne une illustre compagnie. Si même on peut y démêler quelque amertume, on doit moins s'en irriter que des grossiers manifestes, car cette amertume est chez certains orateurs la forme la plus éloquente

Digitized by Google

d'un talent qui fait toujours honneur au pays. Aimons le langage libre, quand il est distingué, c'est-à-dire quand il joint à l'élévation dans les pensées la mesure dans les jugements ; mais surtout n'allons pas surveiller et fouiller l'éloquence pour l'unique plaisir d'y signaler une allusion. Si nous avions eu à parler, dans un journal officiel, du discours de M. de Montalembert, nous nous serions contenté de lui répondre : « Nous pensons comme vous, monsieur, sur beaucoup de points, nous différons sur quelques autres. Nous croyons qu'il faut laisser libre carrière à tout ce qui est bien et surtout à la charité ; mais il faut gouverner aussi et ne pas permettre à la plus discrète des vertus des prétentions un peu orgueilleuses qui la font sortir de son caractère. Vous rendez justice à nos progrès matériels et niez notre progrès moral ; songez, monsieur, qu'on fait ce que l'on peut. Le siècle est mauvais, cela va sans dire ; les mœurs sont corrompues, mais elles l'étaient bien davantage au siècle dernier. Et d'ailleurs, à qui la faute ? Croyez-vous, en bonne justice, qu'il appartienne aux gouvernements d'améliorer les mœurs des nations en y infusant je ne sais quel cordial que vous seriez peut-être embarrassé de définir, comme on bonifie certains vins en y mêlant de l'eau-de-vie ? Hélas ! monsieur, il faut supporter l'esprit et se résigner à l'abaissement de l'époque où l'on vit. Tant de causes et tant de gens y ont contribué qu'on aurait mauvaise grâce à se faire là-dessus des reproches les uns aux autres, et que personne n'en est absolument responsable. » Voilà ce que les défenseurs intéressés de ce qu'on n'attaque pas auraient pu répliquer ; mais nous, qui ne voyons pas si loin, nous avons simplement admiré dans le discours de M. de Montalembert ce qui frappe les yeux des simples, c'est-à-dire un modèle d'éloquence ; et dans le rapport de M. Villemain, un modèle de critique vive, rapide, et d'une sûreté à toute épreuve.

M. le duc Pasquier est mort ; il avait quatre-vingt-quinze ans, et il avait siégé, sous Louis XVI, au Parlement. Il servit la monarchie, l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet. Le roi Louis-Philippe le créa duc et rétablit pour lui la dignité de chancelier de France. Quand survint la révolution de Février, M. le duc Pasquier, qui avait déjà prêté quatre serments de fidélité, se refusa noblement à en prêter un cinquième. Il aurait pu le faire sans inconvénient, car il était merveilleusement propre à servir tout le monde sans se compromettre avec personne. Magistrat avant tout, les gouvernements qui passaient devant lui n'étaient à ses yeux que des formes successives de la patrie. M. Vapereau a trouvé pour lui une phrase admirable : « Malgré la diversité des régimes que les événements l'appelèrent à servir, il dut à la modération de ses idées et de son caractère d'effacer ou d'atténuer d'inévitables contradictions. » Le duc Pasquier laisse, dit-on, quinze volumes de *Mémoires*, l'histoire d'un siècle, et de quel siècle ! Qui héritera de son fauteuil ? On parle du marquis de Boissy.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 juillet 1862.

Toutes les incertitudes sont levées sur l'importante question qui depuis un mois tenait la curiosité en éveil : la reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie et par la Prusse est un fait accompli. M. Rattazzi vient d'en porter la nouvelle officielle au Parlement de Turin, en même temps qu'il lui annonçait le mariage prochain de la princesse Pie de Savoie avec le roi don Luiz de Bragance. La reconnaissance de l'Italie par les deux grandes puissances du nord est faite sans condition ; le président du cabinet italien le déclare formellement, et le chef du *Foreign-Office* britannique confirme cette déclaration, en ajoutant que les conditions primitivement mises en avant par le gouvernement russe ont été retirées devant le ferme refus du ministère Rattazzi d'y souscrire. Il nous sera permis de croire, nonobstant le laconisme de bon goût du *Moniteur*, que les bons offices du gouvernement de l'Empereur n'ont pas été étrangers à cette détermination de la Russie. C'est en effet par l'intermédiaire de la France qu'a été négociée la reprise des relations diplomatiques entre les cours de Russie et d'Italie ; la reconnaissance du nouveau royaume par la Prusse est le résultat des pourparlers directs entre les cabinets de Berlin et de Turin. C'était là évidemment la partie la moins difficile ; la reconnaissance de l'Italie par le gouvernement de Guillaume Ier n'avait jamais pu faire l'objet d'un doute sérieux. La Prusse, quoi qu'en puisse parfois penser la timidité trop circonspecte de ses hommes d'Etat, la Prusse représente en Allemagne ces mêmes aspirations progressives et unitaires dont le Piémont s'est constitué le champion heureux en Italie ; la Prusse, si elle ne veut pas condamner sa propre raison d'être et le but prédestiné de sa politique, doit son entière adhésion à l'œuvre d'affranchissement et d'unification que les Italiens poursuivent. Sanctionner les grandes transformations qui viennent de s'opérer sur les rives du Pô et de l'Adriatique, n'est-ce pas légitimer d'avance les événements similaires dont les rives du Rhin et de l'Elbe pourraient tôt ou tard devenir le théâtre? Dieu nous garde de supposer à la Prusse des arrière-pensées intéressées; mais n'est-ce pas justement la vertu précieuse des mesures franches et libérales d'être, en dernière analyse, les plus profitables aussi pour les gouvernements qui les accomplissent? Le cabinet Heydt-Hohenlohe profitera au surplus d'une façon immédiate de la reconnaissance de l'Italie : cette mesure lui ramènera

Digitized by Google

une partie des sympathies libérales que sa politique intérieure menace de lui aliéner.

Plus significative est la reconnaissance du royaume d'Italie par l'empire de Russie, surtout quand on envisage cet acte à un point de vue général. L'Italie qui vit, agit et avance, qui a reçu la consécration officielle des premiers Etats du monde et l'adhésion enthousiaste de toute l'Europe libérale, n'a plus besoin de prouver et de faire légaliser son existence ; la reprise ou non des relations diplomatiques, fût-ce même avec une puissance de premier ordre, a donc cessé d'être pour elle une question vitale. Sa reconnaissance par la Russie a cependant une portée exceptionnelle. Quand la France et l'Angleterre consacrent au delà des monts un nouvel ordre de choses qui est en partie leur œuvre à elles ; quand les cours de Bruxelles, de Lisbonne, d'Athènes, qui n'ont aucune raison, tant s'en faut, de se montrer hostiles à des changements de cette nature, reconnaissent en Italie le résultat des révolutions, les unes et les autres n'ont au fond que le mérite d'être conséquentes avec elles-mêmes. On ne saurait en dire autant de la Russie. Le contraire est vrai plutôt. Pour s'en convaincre, il ne faut pas même invoquer le souvenir du rôle naturel ou de la mission providentielle que la Russie aimait à se laisser attribuer, ni le principe dont elle se disait la suprême incarnation ; il suffit de rappeler des faits tout récents. De 1848 à 1850, n'était-ce pas surtout l'efficace concours de la Russie, matériel (en Autriche) ou moral (en Allemagne), qui étouffait dans l'Europe centrale et orientale les aspirations d'autonomie et de progrès? Ou, pour ne parler que de l'Italie, est-ce que Ferdinand II avait en Europe un allié plus franchement approbateur de sa politique que Nicolas Ier ? C'est donc une rupture complète avec sa politique traditionnelle qu'accomplit la Russie lorsqu'elle approuve aujourd'hui une série d'événements qui a commencé par la guerre d'indépendance et s'est continuée par des révolutions intérieures ; lorsqu'elle consacre le triomphe de deux principes — autonomie nationale et liberté politique — dont elle avait toujours été l'adversaire déclarée, presque acharnée.

A tort ou à raison, le public se refuse à croire que la foi dans la vitalité du royaume d'Italie ait suffi à elle seule pour déterminer cette conversion. On cherche s'il n'existerait pas d'autres causes. Habituée à voir dans la question d'Orient l'idée-maîtresse de la chancellerie Nesselrode-Gortschakoff, l'opinion penche à mêler également la question d'Orient au récent acte du ministère des affaires étrangères de Saint-Pétersbourg. On dit que la reconnaissance du royaume d'Italie, obtenue par l'intervention du gouvernement français, aurait scellé une nouvelle entente entre la France et la Russie, et cette entente porterait notamment sur les éventualités qui se produiraient en Turquie ; le royaume d'Italie serait, dans une certaine mesure, co-participant dans cette entente qu'on ne veut pas encore décorer du titre d'alliance. Ces bruits ne sont peut-être pas dénués de fondement. Un rapprochement paraît, en effet, s'opérer entre les cours des Tuileries et de Saint-Pétersbourg, et serait la contre-partie du concert qui, sur les mêmes questions et en vue des mêmes éventualités, se négocierait entre les cabinets de Vienne et de Saint-James. On comprend

Digitized by Google

que le jour où des éventualités de cette nature se réaliseraient, l'Italie, qui est de fait la cinquième grande puissance de l'Europe, pourrait d'autant moins s'abstenir que la largeur seule de l'Adriatique la séparerait du théâtre principal des événements; et s'il s'y mêle, le jeune royaume d'Italie, créé par la grâce de la liberté et de la nationalité, n'irait certes pas planter son drapeau dans le camp où les armes autrichiennes combattraient les aspirations des peuples chrétiens de la Turquie. Mais ce ne sont là évidemment que des projets lointains, des visées du surlendemain que le lendemain peut déjouer. Sans parler de l'état général de l'Europe, peu propice à l'évocation bénévole de si grosses questions, que l'on peut en définitive ajourner, la Russie et l'Italie sont trop absorbées, et le seront trop longtemps encore, par les soucis de leurs affaires intérieures pour pouvoir de sitôt penser sérieusement, l'une à conquérir Constantinople, l'autre à la seconder dans cette entreprise. Pourquoi ne pas admettre que la reconnaissance du royaume d'Italie puisse être avant tout et surtout l'un des heureux effets de la transformation générale qui depuis quelques années paraît s'opérer dans les vues et les tendances du gouvernement russe? Les rudes leçons de la guerre de Crimée, nous l'avons démontré tout récemment, n'ont pas été perdues pour Alexandre II; on connaît les sérieux efforts d'amélioration et les tentatives notables de réforme qu'elles ont déterminés dans la politique intérieure de la Russie. Le moment devait arriver où sa politique extérieure se ressentirait, elle aussi, de ce revirement. Qu'y a-t-il d'étonnant, par exemple, qu'Alexandre II tente de se rapprocher de l'Italie quand l'alliance avec l'adversaire de celle-ci, avec l'Autriche, n'a été pour la Russie qu'une occasion de sacrifices onéreux dans les jours de prospérité et une source de déboires dans ses moments d'embarras?

La presse officieuse à Saint-Pétersbourg, les discussions parlementaires à Berlin et à Turin, ne tarderont pas probablement à éclaircir certains points aujourd'hui encore obscurs dans cette affaire des reconnaissances; nous trouverons ainsi l'occasion naturelle de revenir sur ces faits importants, surtout pour en apprécier les conséquences probables. Nous permettra-t-on cependant de relever un trait particulier par lequel ils se distinguent des actes de reconnaissance accomplis en faveur d'autres formations d'Etat? C'est d'habitude au fait accompli qu'on se rend; les gouvernements l'admettent, soit parce qu'ils jugent impolitique et préjudiciable à leurs propres intérêts de contester ce qui paraît ne pouvoir plus être défait, soit parce qu'ils estiment que légitimer tel ou tel changement violent est le plus sûr moyen d'arrêter le courant révolutionnaire qui l'a amené. Ce raisonnement est inapplicable à l'Italie. Le royaume d'Italie n'est pas encore un fait accompli dans toute l'extension du mot; c'est un fait en voie d'accomplissement. Les Etats qui reconnaissent le nouveau royaume de Victor-Emmanuel savent parfaitement qu'il ne peut pas s'arrêter à moitié chemin, et que la reprise de Rome et de Venise n'est pour lui qu'une affaire de temps; ils savent encore que leur reconnaissance, en aidant à la consolidation du nouvel ordre de choses, ne peut qu'en assurer et en hâter le « complément; » ils savent enfin que donner leur adhésion aux

Digitized by Google

annexions et fusions déjà opérées, c'est sanctionner d'avance, moralement du moins, celles qui devront suivre. Reprendre ou continuer les relations diplomatiques avec le cabinet de Turin, c'est donc approuver non le résultat d'une révolution, mais la révolution elle-même; c'est proclamer qu'au-dessus du droit dit historique et traditionnel, il y a le droit imprescriptible des peuples de disposer d'eux-mêmes, la légitimité souveraine qui réside dans la justice et qui a la volonté nationale pour organe. En un mot, avec l'entrée de l'Italie dans le concert européen, la théorie moderne de la souveraineté populaire pénètre dans le droit des gens et s'en empare. L'importance générale de cette conquête n'a pas besoin d'être démontrée. Voici qui n'est pas moins évident : la nature même de la reconnaissance, accomplie dans les circonstances que nous venons de relever, exclut forcément les restrictions qu'une fraction de la presse veut à tout prix rattacher à l'acte libéral que les gouvernements russe et prussien viennent d'accomplir vis-à-vis de l'Italie.

Tout se serait borné, si nous sommes bien informés, à l'expression du désir que l'Italie s'organisât, se constituât, qu'elle entrât dans la voie régulière des gouvernements établis, et cessât d'inquiéter l'Europe par les alertes de toutes les heures. Mais n'est-ce pas là aussi le désir du cabinet Rattazzi lui-même, le but constant de ses efforts? Sa conduite à l'endroit de l'échauffourée de Sarnico, sa loi sur les associations, sa loi sur les désertions, maints décrets et circulaires, en témoignent abondamment. C'est au point que des personnes se demandent si le but n'est pas dépassé parfois? A les entendre, le gouvernement d'Italie, dans son zèle de rétablir une situation normale, ne se souvient pas toujours assez que son œuvre n'est pas achevée. « On est arrivé, disent-elles, à une halte et non au repos; il faudra tôt ou tard, pour compléter l'affranchissement et l'union, en appeler de nouveau aux forces inorganisées et inorganisables, à l'élan patriotique, au dévouement héroïque; or, ces ressorts ne se détendent pas par ordre au moment voulu, après qu'on les a trop fortement comprimés..... » Il peut y avoir du vrai dans ces remarques, inspirées, en tout cas, par une appréhension toute patriotique. Mais quand Garibaldi, s'adressant aux délégués de l'association universitaire Garzilli (Sicile), laisse échapper cette étrange phrase : « Je suis las de l'inaction dans laquelle on nous laisse; cette vie d'inertie, sans gloire, je ne puis la supporter plus longtemps, » — on n'a guère le droit de s'étonner si le pays, dans sa grande majorité, répond : « Je suis las, moi, de l'agitation qu'on m'impose; cette vie de surexcitation, sans but possible, je ne puis la supporter plus longtemps! » Et en effet, l'appui que le cabinet rencontre dans la Chambre, la forte majorité parlementaire qui a, par exemple, voté les six douzièmes budgétaires, vivement combattus par M. Perruzzi, ou repoussé l'enquête maritime demandée par M. Bixio, tendent à prouver que le programme de M. Rattazzi est conforme aux vœux et aux aspirations actuelles du pays. C'est pour mieux assurer encore l'exécution de ce programme, qu'un remaniement partiel s'effectuerait prochainement dans la composition du cabinet. M. le général Durando, sous les auspices de qui s'est accomplie la reprise des relations diplomatiques avec la Russie, irait repré-

Digitized by Google

senter son pays près la cour de Saint-Pétersbourg; son portefeuille (affaires étrangères), dont l'importance s'accroît fortement par l'entrée définitive de l'Italie dans le concert des grandes puissances européennes, serait repris par le président du conseil lui-même. Il céderait le portefeuille de l'intérieur à M. le commandeur Capriolo, aujourd'hui secrétaire général de l'intérieur, administrateur des plus capables, et de qui le pays a pu notamment apprécier les rares qualités d'esprit et de caractère lors du récent voyage royal de Naples. Durant ce voyage, qui entraînait l'absence de presque tous les ministres, le poids des affaires reposait sur M. Capriolo; il s'est acquitté de sa tâche difficile avec autant d'intelligence que de succès. Le département de la marine serait confié à M. Depretis, qui aura marqué son passage au ministère des travaux publics par l'heureuse conclusion de l'affaire des chemins de fer napolitains. M. l'amiral Persano, le titulaire actuel du portefeuille de la marine, prendrait un grand commandement à la mer, tandis que le ministère des travaux publics passerait aux mains de M. Sella. Les finances, enfin, que ce dernier administre aujourd'hui, seraient confiées à M. Minghetti, l'ancien collègue de M. de Cavour, et dont les adversaires politiques eux-mêmes se plaisent à reconnaître la haute capacité administrative.

Ainsi remanié, le cabinet Rattazzi sera plus apte aussi à favoriser ce développement économique auquel l'Italie semble vouloir surtout consacrer le répit imposé par les circonstances à son action politique. D'ailleurs, le progrès économique est dans l'Italie du jour, plus encore que partout ailleurs, un puissant moyen d'affermissement politique. Où trouver une voie plus sûre pour consolider l'attachement des Italiens au nouvel ordre de choses que de leur démontrer, par l'évidence des faits, qu'ils y gagnent non-seulement en liberté politique, mais encore en bien-être, en richesse? Y a-t-il un lien plus efficace pour opérer et maintenir l'union des diverses provinces italiennes que quelques centaines de kilomètres de rails solides qui, en effaçant les limites et les barrières, mêlent les contrées jadis les plus éloignées et les moins homogènes? Une douzaine de canons Engerth, autrement dit une douzaine de locomotives, détruira le brigandage napolitain plus promptement et plus sûrement que ne pourraient le faire des batteries de canons Armstrong les plus « perfectionnés, » c'est-à-dire les plus meurtriers. On le sent parfaitement à Turin. Aussi, le vote du projet de loi touchant les chemins de fer napolitains est-il impatiemment attendu. Ce projet embrasse, en outre de la section lombarde de Brescia à Voghera, les trois chemins napolitains que voici : 1° d'Ancône à Otrante, le long du littoral de l'Adriatique, par Pescara, Termoli, Foggia, Barietta, Bari et Lecce; 2° de Pescara à Ceprano par Sora, Celano, Solmone et Popoli; 3° de Foggia à Naples, par Ascoli, Eboli et Salerne. Ces trois lignes se tiennent; il suffit de jeter les yeux sur une carte de l'Italie du Sud pour voir que les lignes de Pescara-Ceprano et de Foggia-Naples sont, pour ainsi dire, de grands embranchements que l'artère principale, la ligne du littoral, lance dans l'intérieur du pays et qui, en même temps, établissent une communication directe entre les rives opposées de la Péninsule. Malgré les difficultés qu'offre notamment la configuration du

Digitized by Google

sol, les différentes sections du réseau napolitain doivent être livrées à la circulation à des termes assez rapprochés, compris entre le 1er mai 1863 et le 1er juin 1866; heureusement, la puissance financière, la solidité et la loyauté bien connues des concessionnaires — MM. de Rothschild et Talabot — ne permettent pas de concevoir le moindre doute sur le prompt et heureux achèvement de cette grande entreprise. Faut-il ajouter que cette « reconnaissance » de l'Italie économique par la première puissance financière du monde a bien aussi son prix? Pourtant, loin de la payer, l'Italie y gagne directement et immédiatement; il suffit, pour s'en convaincre, de comparer aux conditions que la nouvelle entreprise fait à l'Etat, celles que lui avait imposées la précédente combinaison, acceptée l'année dernière par M. le ministre Perruzzi. C'est encore à l'activité et aux capitaux de nos financiers que l'Italie devra une autre grande institution économique, que le Parlement de Turin est en train de sanctionner : le Crédit foncier et agricole, à la tête duquel se trouvent les représentants de nos grandes institutions des Crédits foncier et mobilier. Dans la rédaction de ses statuts, on a profité des améliorations et des développements successifs qu'une expérience de dix ans a introduits dans le fonctionnement du Crédit foncier de France. Fondé au capital de 100 millions, quand ce dernier établissement a pu marcher jusqu'à présent avec la moitié de son capital social de 60 millions, le Crédit foncier italien sera en mesure de donner dès l'abord une large extension à ses opérations, de répondre à tous les besoins publics et privés qui se rattachent à la terre, d'aider puissamment la libération et l'amélioration du sol, l'extension et le progrès rationnel de la production agricole. La *Revue* consacrera probablement des études spéciales à ces deux entreprises importantes, le réseau napolitain et le Crédit foncier, aussitôt que la sanction du Parlement en aura assuré l'exécution; dans l'intérêt du jeune royaume, nous la souhaitons aussi prompte que possible. L'avenir de l'Italie, non pas seulement son avenir économique, dépend en grande partie du zèle intelligent et de la persévérance vigoureuse qu'elle mettra à développer ses richesses naturelles; il faut que, dans l'arène économique aussi, elle se montre l'égale des premières nations d'Europe.

Ce serait, pour légitimer son nouveau titre de grande puissance, un mode infiniment plus sûr que ne l'offrirait, par exemple, la participation à l'expédition mexicaine, dont quelques députés italiens s'obstinent à attribuer le projet au cabinet de Turin. M. Rattazzi nie formellement qu'il ait jamais conçu l'idée d'une pareille participation; il nie non moins catégoriquement qu'elle ait été demandée à l'Italie. Nous le croyons sans peine. L'idée de faire participer le royaume d'Italie à l'expédition mexicaine aurait bien pu surgir à l'époque où il s'agissait de créer à Mexico, pour un prince autrichien, un trône royal qui serait en partie la rançon de la Vénétie; nul Etat européen n'était alors plus directement intéressé à la réussite de cette entreprise, et ne semblait, par conséquent, plus naturellement appelé à y participer, que l'Italie qui devait en recueillir les bénéfices. Mais qu'est-ce que l'Italie aurait à faire au Mexique aujourd'hui, après l'enterrement définitif de ces velléités restauratrices? Du moins,

Digitized by Google

l'article évidemment inspiré d'un journal officieux assurait-il ces jours-ci, sur le ton le plus solennel, que la candidature de l'archiduc Maximilien au trône de Montézuma est entièrement abandonnée depuis la retraite des troupes anglaises et espagnoles. « Si la primitive expédition — voilà à peu près l'idée développée par le journaliste officieux — pouvait avoir de hautes visées et se proposer un but d'intérêt général, l'expédition purement française d'aujourd'hui ne doit s'occuper que des intérêts français ; ce que le gouvernement de l'Empereur veut obtenir au Mexique, se bornerait à ces deux points : la réparation militaire de notre récent échec, et la satisfaction pécuniaire due à nos nationaux. » Nous ne sommes pas en mesure de contrôler l'exactitude de ces révélations sur les projets actuels du gouvernement français ; l'opinion les a accueillies avec une faveur marquée. Elles assignent un court terme à notre séjour au Mexique ; car, cette modeste réparation militaire et pécuniaire ne saurait tarder d'être obtenue, aussitôt que notre corps d'expédition, grossi des nouveaux renforts qui vont le rejoindre, pourra se remettre en route pour Mexico. Il obtiendra aisément cette réparation, malgrés le ingulier concours de nos vaillants amis de là-bas, de ces héroïques généraux Zuloaga, Benavides, Cobos et Miranda, qui, au dire des dernières dépêches de Cuba, font, en faveur de l'intervention française, un *pronunciamiento* — à la Havane, et pour prêter main-forte au général de Lorencez, se rendent — à Saint-Thomas et s'apprêtent à partir pour — Paris ! On ne saurait porter le dévouement plus — loin. Assurément, si Juarez a mérité notre mésestime, ses rivaux, si bons voyageurs, ne paraissent guère devoir inspirer le sentiment contraire ; si le gouvernement qui occupe Mexico manque de force et de loyauté, les généraux qui se tiennent à une si respectueuse distance des Mexicains ne semblent guère de ceux dont on peut faire les gouvernements stables et honnêtes. Dans le cas où il faudrait absolument opter entre les deux partis, le meilleur choix serait, sans conteste, de les répudier tous les deux. On croit assez généralement que telle est, en effet, l'intention du gouvernement de l'Empereur ; elle serait exécutée aussitôt que l'expédition aurait atteint le but modeste et légitime qu'on assigne aujourd'hui aux efforts de notre brave corps d'armée.

Une seule circonstance pourrait compliquer et aggraver la situation ; c'est l'immixtion de l'Amérique du Nord. Cette immixtion existerait si le sénat, à Washington, sanctionnait le prêt de 11 millions de dollars que M. Lincoln propose de faire au gouvernement de M. Juarez. La France pourrait difficilement ne pas voir un acte d'hostilité contre elle dans ce concours direct prêté à un pouvoir avec lequel nous sommes en guerre ouverte. Mais quelque vive que soit la contrariété causée aux Etats-Unis par l'apparition d'armées européennes dans le nouveau monde, les législateurs nord-américains y regarderont à deux fois avant de se décider à cette grave démarche ; leur intérêt bien entendu les y oblige : ils ne peuvent point ne pas reconnaître que contrarier la France dans ses opérations au Mexique, c'est une manière infaillible de la pousser plus avant qu'elle n'a la pensée d'aller, c'est-à-dire de prolonger indéfiniment notre séjour en Amérique et d'y étendre notre cercle d'action. Au surplus, le

Digitized by Google

gouvernement de Washington a trop à faire déjà de ses embarras domestiques pour qu'il veuille les aggraver étourdiment par des complications internationales. La victoire a cessé, depuis quelques semaines, de lui sourire. Il a subi une sérieuse défaite devant Charleston, et la bataille qui vient d'être livrée devant Richmond n'a aucunement été favorable au drapeau étoilé. Le général Mac-Clellan « avance » en arrière de ses lignes, ce qui, dans le nouveau monde aussi, est appelé marche stratégique; le général Frémont est de nouveau condamné à la non-activité; l'entente entre M. Lincoln et son ministre de la guerre, M. Stanton, paraît sérieusement ébranlée. Les affaires de l'Union n'ont donc point avancé — on pourrait plutôt dire le contraire — depuis la bataille de Corinth et la chute de la Nouvelle-Orléans. Il ne paraît pas qu'elles puissent se rétablir de sitôt. La saison des chaleurs, qui impose une trève forcée aux combattants, a commencé déjà; le Sud, qui est chez lui, en profitera pour réparer autant que possible les brèches que les revers des premiers mois de 1862 ont faites dans ses armées, ses approvisionnements et ses ressources; la trève, par contre, ne peut qu'être nuisible aux armées du Nord, forcées de séjourner dans des contrées où elles ne sont point acclimatées, et de faire venir de fort loin leurs vivres et tous leurs moyens de ravitaillement. La retraite plusieurs fois annoncée de M. Chase, les restrictions que le Congrès vient d'introduire dans son bill touchant la nouvelle émission de 150 millions de dollars de bons de trésor, le haut prix de l'agio sur l'or (7 1/2 p. 0/0), tendent à faire croire que la confiance et la patience du public contribuable et du monde financier commencent à plier sous le fardeau constamment croissant de lourds impôts et de dettes énormes dont la guerre sécessionniste charge les épaules vierges de l'ex-Union; le fameux « nerf de la guerre » menace donc de faire défaut à l'administration Lincoln au moment même où la dispersion plus grande de ses corps d'armée rend leur entretien de plus en plus couteux. Avions-nous tort de prédire que les armées du Nord vaincront et avanceront sûrement, mais de prédire aussi que toutes les victoires réunies ne leur donneront pas la victoire? que les triomphes militaires des armées unionistes n'assureront point le triomphe politique de la cause fédérale? qu'il y a, à l'avancement de celle-ci, une limite naturelle, forcée, que tous les efforts de M. Lincoln ne parviendront pas à franchir?

Cette limite paraît atteinte, aujourd'hui que la cause sécessionniste se trouve renfermée dans son foyer primitif, dans ces contrées des Carolines, de la Virginie, où l'*institution particulière* avait jeté ses racines les plus profondes, et où la confédération du Sud avait pris naissance. Et puisque cette limitation géographique de la cause sécessionniste, par les victoires fédérales, coïncide précisément avec la trève que la saison impose aux combattants, n'est-ce pas pour ainsi dire le moment providentiel pour faire entendre des paroles de paix, pour tenter de mettre fin à une lutte meurtrière qui, au point où elle est arrivée, semble fatalement condamnée à dégénérer en un carnage sans issue possible? On connaît nos franches sympathies pour la cause dont le gouvernement de Washington est le représentant officiel, et les sentiments tout contraires que nous inspire l'insti-

Digitized by Google

tution défendue par le gouvernement de Richmond; mais au-dessus des causes qui divisent l'ex-Union, il y a la cause de l'humanité, de la liberté et du progrès, dont l'Europe est le défenseur naturel, et qui menace d'être noyée dans les flots de sang qu'on se prépare à faire couler encore. Nous croyons plus que jamais que l'Europe a le droit de faire entendre son *veto* amical, que c'est un devoir pour elle de tenter un effort pour que l'esclavage puisse mourir de sa mort naturelle, et ne soit pas galvanisé par le fanatisme que la continuation de la guerre engendre forcément dans le Sud. On objecte, il est vrai, que les propositions de paix seraient repoussées par le Nord si elles étaient favorables au Sud, et par celui-ci si elles avaient une apparence contraire. L'objection ne mérite certes pas l'honneur d'être sérieusement discutée; si on l'admettait, tout différend serait fatalement éternisé, puisque les propositions d'arrangement devraient toujours être repoussées par l'une ou l'autre partie, qui les jugerait inacceptables par la raison que son adversaire les admet. En supposant même qu'une offre de médiation européenne ne dût pas aussitôt rencontrer un accueil favorable, nous ne voyons guère ce que notre « dignité » aurait à souffrir d'un échec dans la poursuite d'un but si élevé; les annales de la diplomatie en racontent bien d'autres, et de beaucoup moins avouables. Qui dit tentative, dit forcément possibilité de non-réussite. L'échec ne pourrait d'ailleurs être que momentané et apparent. Les gouvernements de Washington et de Richmond refuseront peut-être de prêter l'oreille aux propositions de paix; mais ces propositions seront entendues dans les deux camps, et donneront de la consistance et du courage au petit noyau d'hommes sensés qui, pour peu qu'ils se sentent soutenus, se dévoueront volontiers à la difficile tentative de faire entendre à leurs concitoyens la voix de la raison; en revenant à la charge quelque temps après, la médiation européenne trouverait la voie tout aplanie devant elle.

La réserve si timide de l'Europe à l'endroit d'une intervention amicale et pacifique — personne ne lui en conseille d'autre — dans l'Amérique du Nord, contraste d'une façon bien étrange avec la politique carrément *immixtioniste* que l'Angleterre professe et pratique hautement en Chine, par exemple. Le concours prêté récemment par les troupes anglaises à l'empereur de la Chine dans la lutte armée contre ses sujets révoltés, vient d'être critiqué très vivement par M. Cobden devant le parlement anglais; lord Palmerston lui a fait l'honneur d'une réponse vive et fort développée. Elle repose sur ces deux arguments : les Taepings, que l'Angleterre a aidé à combattre, ne sont pas un parti politique, mais une horde de brigands; l'Angleterre ayant des traités avec l'empereur de Chine, elle est directement intéressée à le soutenir par tous les moyens en son pouvoir. Malgré l'élasticité qu'a acquise dans ces derniers temps la dénomination de *brigands* — elle remplace un peu dans le vocabulaire politique le mot de *rebelles* auquel l'esprit révolutionnaire de l'époque a enlevé son caractère flétrissant — on pourrait la trouver peu applicable à des révoltés qui, depuis dix ans, tiennent le gouvernement impérial en haleine, et occupent parfois des territoires plus étendus et plus peuplés que les Etats de premier ordre en Europe. Plus sujette encore à caution paraîtra la doctrine

Digitized by Google

générale qu'établit le chef du cabinet anglais sur le droit à l'immixtion ; avec cette doctrine on aurait pu parfaitement légitimer l'intervention de l'Angleterre à Naples pour maintenir le trône de Ferdinand II, et on légitimerait l'intervention que tenterait demain en Russie n'importe quelle puissance pour étouffer tel mouvement populaire qui incommoderait les conseillers d'Alexandre II. Il est vrai que l'Europe a un droit des gens tout spécial à l'usage des pays extra-européens. En tous cas, lord Palmerston a été plus heureux et mieux inspiré dans cette défense de sa politique chinoise que dans celle qu'il avait tenté d'opposer, deux jours auparavant, à l'attaque dirigée par M. Cobden contre sa politique des armements excessifs. Notre alliée qui se pique tant de sa morgue britannique, lord Palmerston en particulier qui, dans le discours qui nous occupe, a poussé jusqu'à ses extrêmes limites la « franchise » vis-à-vis de la personne de son adversaire politique, devraient, suivant nous, appliquer le même procédé à leur politique générale. Ces éternelles assurances d'amitié et de confiance envers la France, invariablement suivies en manière d'appendice de ces déclarations : « mais l'amitié s'entretient par les batteries Armstrong, mais la confiance doit être armée jusqu'aux dents », — commencent à fatiguer ceux qui les entendent des deux côtés de la Manche. Lord Palmerston a cependant tenté d'enrichir sa riposte d'un argument nouveau. « Des hommes tels que M. Cobden, a-t-il dit, peuvent bien se prononcer dans les questions commerciales, mais ils n'entendent rien aux questions d'armements et de défenses nationales, que les hommes au pouvoir sont seuls capables de juger. » C'est une traduction libre de la fameuse doctrine de « l'intelligence bornée des sujets » (*beschrœnkter Unterthanenverstand*), inventée et soutenue en 1847 par la bureaucratie prussienne, pour laquelle l'homme ne commence qu'au chef de bureau. Nous ne pensons pas que le peuple anglais permette l'acclimatation de cette doctrine dans ses serres politiques, surtout si on veut la lui faire payer par un accroissement de 20 millions de livres sterling sur ses dépenses annuelles.

En rééditant constamment à notre adresse, avec des phrases stéréotypées, ses déclarations aigres-douces d'amour et de confiance, le très vénérable lord a cependant obtenu un important résultat : fatiguée de cette monotonie, la France ne les écoute plus et les entend à peine ; c'est heureux pour le maintien des bons rapports internationaux. L'attention de la France a, du reste, été dans cette dernière quinzaine, sollicitée par une série de petits événements intérieurs qui l'ont préoccupée assez vivement ; notre *Chronique* ne peut, par des raisons diverses, que les effleurer. Le premier en date a été le discours académique de M. le comte de Montalembert, qui a donné lieu à une très vive polémique dans la presse quotidienne ; débité dans une solennité académique, ce discours est le justiciable de notre confrère, M. Claveau. Nous n'empiéterons pas sur son domaine, quoique les digressions politiques de l'honorable académicien nous y autorisassent suffisamment. Si les idées émises par M. de Montalembert sont discutables, la forme dont il les revêt est du moins des meilleures et des plus éloquentes. Sa parole n'offre, à ce point de vue, aucune analo-

Digitized by Google

gie avec le discours de ce maire qui, présentant mardi dernier à l'Empereur les clefs de la ville confiée à sa sollicitude, disait qu'elles sont « la faible expression de la fidélité que nous avons jurée. » Le sabre d'honneur qui fut le plus beau jour de la vie de M. Prudhomme, a désormais un rival dans les clés de la ville de Bourges. C'est le même fonctionnaire qui félicite sa ville de l'établissement d'artillerie dont elle vient d'être dotée et dans lequel il voit « une source féconde de travail et de bien-être pour la génération présente et pour nos arrière-neveux ! » Il sera beaucoup pardonné, cependant, à ces très honorables fonctionnaires parce qu'ils aiment beaucoup et savent faire aimer. L'enthousiasme, poussé à ses derniers degrés, forme, en effet, le trait caractéristique dans le tableau si animé du voyage que l'Empereur et l'Impératrice viennent de faire dans les départements du centre. A Clermont-Ferrand, à Moulins, à Nevers, à Bourges, partout enfin où s'arrêtaient ou passaient seulement les augustes voyageurs, les populations les saluaient de leurs acclamations joyeuses ; le voyage impérial dans l'Auvergne ne le cède en rien à celui que Leurs Majestés avaient accompli, il y a deux ans, dans la Bretagne. L'Empereur a tenu à en perpétuer le souvenir par une heureuse innovation qui introduit l'élément civil dans la haute noblesse impériale où le mérite militaire seul avait paru jusqu'à présent donner accès : l'honorable président du conseil général du Puy-de-Dôme a été créé duc. Le Corps législatif tout entier sera sensible à cette marque de haute distinction, donnée à son habile et spirituel président.

Quel étrange contraste formaient les récits du voyage impérial avec le tableau que déroulait le compte rendu du procès qui se plaide depuis lundi dernier devant le tribunal de police correctionnelle ! Là-bas, des départements entiers se jetant au-devant de la voiture impériale, « ivres de joie et d'enthousiasme » à la vue du souverain ; ici, toute une vaste organisation, ne rêvant — dit l'acte d'accusation — que révolution, destruction de toute autorité, renversement de toutes les institutions établies ! On comprendra la réserve que nous impose la nature du procès, et surtout d'un procès où le tribunal n'a pas encore prononcé. Nous l'avouerons cependant : à la lecture attentive de cet interrogatoire, qui dure déjà depuis six longues séances, ce n'est point l'inquiétude qui a été le sentiment prédominant dans notre esprit ; si la société et l'Empire n'ont pas — et nous l'espérons — d'ennemis plus redoutables que ceux qui sont assis aujourd'hui sur les bancs de la police correctionnelle, leur immortalité nous paraît assurée. Quel que soit le jugement que portera le tribunal dans sa sagesse suprême, celui de l'opinion est dès aujourd'hui à peu près rendu : elle voit dans l'association incriminée un troupeau de pauvres d'esprit, égaré par un fou, chez lequel la bonne foi n'est peut-être pas la qualité prédominante. Lorsqu'on exprimait, en 1848, devant le prélat Whatteley la crainte de voir la doctrine de nos Ateliers nationaux franchir le détroit, le vénérable archevêque de Dublin répondait avec une entière quiétude que les événements ont suffisamment justifiée : « Nous avons en Angleterre cent quarante cours publics d'économie politique ! » Eh bien, aujourd'hui, nos ouvriers français savent, eux aussi, assez d'économie politique et ont assez

Digitized by Google

de bon sens pour être inaccessibles aux absurdes rêveries d'un manifeste Vassel. Ils connaissent trop bien la loi de l'offre et de la demande pour imaginer qu'il y ait une puissance au monde capable d'assurer un salaire d'un franc par heure à l'ouvrier de qui le produit, résultat de toute une journée de travail, ne vaudra peut-être pas trois francs sur le marché libre; pour ne pas entrevoir que décréter la gratuité de tous les appartements au-dessous de quatre cents francs, c'est condamner à coucher bientôt à la belle étoile tous ceux qui ne peuvent pas se donner le luxe d'un appartement plus cher; pour ne pas sentir l'impossibilité absolue de faire de l'Etat l'acheteur forcé de tous les produits de l'industrie si on ne veut pas faire, toujours aux frais de l'Etat, de tous les contribuables, des consommateurs obligés. Nos ouvriers entrevoient assez bien que cet heureux développement de la richesse nationale qui fait la force de la France, et dont un honorable maître des requêtes vient de retracer à grands traits le tableau [1], est dû surtout au libre jeu de toutes les forces productives, et que cette liberté n'a profité à personne autant qu'aux travailleurs eux-mêmes; ils savent parfaitement que si l'état de notre société, par rapport surtout à la situation des classes laborieuses, laisse à désirer, ce n'est jamais par le renversement de tout l'ordre social, par le chaos, qu'on pourrait arriver à une amélioration sérieuse; ils repoussent surtout et au-dessus de tout, avec toute l'indignation de leurs âmes honnêtes et loyales, l'emploi de ces moyens sanguinaires d'un autre âge, aussi inefficaces pour le but auquel on voudrait les faire servir qu'ils sont criminels en eux-mêmes.

Grâce à Dieu, il n'y a aujourd'hui à cet égard qu'une opinion en Europe; le cri universel d'indignation et de réprobation qu'ont provoqué les attentats commis récemment à Bucharest et à Varsovie le prouve assez. L'assassinat politique est repoussé par tous les partis avec une égale horreur; les victimes elles-mêmes de ces criminelles tentatives reconnaissent que l'égarement qui arme la main meurtrière d'un individu fou ou pervers ne saurait d'aucune façon être imputé à la cause qu'il croit ou qu'il paraît servir. Le grand-duc Constantin ne s'est-il pas empressé de déclarer que l'attentat dont il a été l'objet dès le lendemain de son arrivée à Varsovie ne changera rien à son programme de bienveillance et de réforme? Il entrevoyait dès le premier moment qu'il serait aussi injuste qu'insensé de rendre la nation polonaise responsable de la folie criminelle d'un individu isolé; depuis, l'instruction paraît avoir établi que l'assassin n'était pas même Polonais. Le frère de l'empereur Alexandre est-il revenu de son premier mouvement, qui était le bon et le juste, ou les ennemis intimes de la Pologne ont-ils réussi déjà à reprendre le dessus dans les conseils du gouvernement? Nous l'ignorons. Mais ce que nous ne savons et ne voyons que trop, hélas! c'est que le programme attribué au grand-duc Constantin tarde à être mis à exécution. La situation a plutôt empiré. Varsovie est de fait replacé sous le régime de l'état de siége le plus rigoureux; chaque jour est de nouveau marqué par de nombreuses arrestations et déporta-

[1] *La France depuis Louis XIV*, par M. Bordet. Paris, 1862.

Digitized by Google

tions ; les réformes que discute ou arrête le conseil d'Etat restent lettre morte. Il faudrait pourtant ne pas l'oublier à Saint-Pétersbourg et à Varsovie : la nomination du grand-duc Constantin comme lieutenant de l'empereur, et du marquis Wielopolski comme son premier ministre, a été une tentative suprême, la dernière ancre de salut à laquelle se rattachaient ceux qui, dans l'intérêt des deux pays, aiment encore à croire à la possibilité d'une entente entre la nation polonaise et le gouvernement russe ; on ose à peine prévoir les conséquences fatales qu'entraînerait l'avortement de cette dernière tentative.

Si l'entente est difficile à établir entre la nation polonaise et le gouvernement russe, la mésintelligence va croissant entre la Serbie et son suzerain turc. La trève, que l'intervention du corps consulaire européen a réussi à amener entre les combattants ne paraît guère devoir de sitôt aboutir à une paix sérieuse. Il suffit de lire l'exposé net et clair dans lequel un écrivain anonyme, évidemment bien informé, vient de résumer les réclamations des Serbes [1], pour voir combien est grande encore la distance qui sépare les deux partis. La Serbie estime que les palliatifs, les demi-mesures ne sauraient guère suffire pour prévenir le retour des scènes de destruction dont Belgrade a récemment été le théâtre ; il faut les rendre impossibles. Elle demande à cet effet, ou que les sept forts aujourd'hui occupés par des garnisons turques soient évacués, ou que la Porte, si elle ne veut pas les confier à des mains serbes, consente à leur démolition. On riposte à Constantinople par le droit historique qui légitimerait l'occupation, et par l'agitation qui règne en Serbie et qui rendrait l'exercice de ce droit plus que jamais indispensable. Nous avons quelque raison de croire que ce différend turco-serbe n'est pas étranger au projet de la diplomatie européenne de réunir aussitôt que possible, à Constantinople même, une conférence des Etats signataires du dernier traité de Paris.

J.-E. HORN.

[1] *La Serbie après le bombardement de Belgrade.* Paris, Frank.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

PORTRAITS MILITAIRES

LE FELD-MARÉCHAL SOUVOROW

Nos aïeux se plaisaient à lire, il y a un siècle, les *Eloges* du maréchal de Saxe, de Duguay-Trouin, de Sully, que Thomas écrivait à côté des pages consacrées à Marc-Aurèle et à Descartes ; ils aimaient aussi à relire les *Oraisons funèbres* de Bossuet, où le néant des grandeurs humaines laisse cependant entrevoir le beau côté des caractères et des actions. Nous lisons encore les éloges et les oraisons funèbres du grand siècle, mais on n'en écrit plus guère de nos jours. Le *Portrait* a remplacé l'*Eloge*. Si par aventure quelques héros se rencontrent sur notre route, nous nous inclinons respectueusement, tout en faisant nos réserves, car notre scepticisme cherche à découvrir les rides du front, si vaste qu'il soit, et surtout la verrue dont parle Montaigne. Pour considérer la statue de plus près, nous monterions volontiers sur le piédestal, au risque de le ternir ou de le briser.

A l'oraison funèbre et à l'éloge, il fallait de grandes figures fortement éclairées, et dominant assez la foule pour que chacun, de loin, puisse voir et admirer. Le portrait, plus familier, sollicite surtout l'attention par l'exactitude minutieuse et sévère des détails.

Les maîtres en ce genre accordent aujourd'hui une préférence très marquée aux figures des penseurs : prélats, savants, publicistes, orateurs, écrivains, artistes, poètes, tous ceux enfin qui habitent le monde des idées. L'homme d'action, le guerrier, a-t-il été oublié par le peintre ? ou bien l'analyse de l'action a-t-elle semblé moins riche en aperçus et moins brillante de couleurs ? Pourtant, l'action n'existe jamais seule ; elle procède de la pensée, dont elle n'est que le résul-

Digitized by Google

tat. Tout homme d'action, qu'il se nomme Cromwell ou Frédéric II, Turenne ou Washington, a pensé avant d'agir. Tracer le portrait de l'homme d'action est donc encore une analyse de la pensée. Que Frédéric transforme l'électorat de Brandebourg en une grande puissance militaire, que les combinaisons stratégiques de Turenne préparent les traités de paix par des victoires infaillibles, que Washington fonde une société nouvelle, ce ne sont pas là des faits isolés, mais une conséquence du travail de la pensée. D'autres pensées font naître des poêmes épiques, des tableaux, des tragédies, des monuments, des législations. Pour les esprits élevés, poêmes ou plans de campagne sont œuvres de penseurs. A côté des portraits de poètes ou d'orateurs, d'artistes ou de savants, le portrait du grand capitaine doit donc trouver sa place. Si l'on se bornait à décrire l'éclat de la cuirasse ou à dessiner les ciselures de l'épée, ce serait, il est vrai, offrir à l'esprit un bien faible aliment. Mais sous cette cuirasse bat un cœur qui a ses ardeurs et ses défaillances, et la main qui soutient cette épée a des tressaillements comme la main du poète.

Les *éloges* sont tous de la même famille aussi bien que les *oraisons funèbres*. C'est la glorification du beau, du vrai, du grand. Il n'en est pas de même des *portraits*. Ils ne ressemblent nullement les uns aux autres. Au point de vue historique, Hoche, Kléber, Desaix, Marceau, Joubert, Championnet, apparaissent sur un même plan. Le front couronné de l'auréole patriotique, tous élèvent jusqu'au ciel le drapeau de la France, puis disparaissent avant l'heure dans des nuages de fumée. Ils sont venus et s'en vont ensemble, lorsque leur mission est accomplie. Ces guerriers avaient cependant des physionomies bien diverses, quoiqu'ils fussent de même race. L'ardeur brillante de l'un était chez l'autre remplacée par le calme philosophique. On retrouve dans celui-ci les calculs profonds de Turenne, dans celui-là les soudaines illuminations de Condé; chez tous, d'immenses douleurs, de cruelles déceptions, enveloppent ces âmes, naïves même au faîte de la puissance.

Pourquoi avons-nous lu avec tant d'ardeur ces belles pages où la critique contemporaine a peint des littérateurs, des philosophes et des artistes? C'est parce que nous pénétrions dans les replis du cœur humain, et que les caractères nous apparaissaient autrement que nous ne les voyons dans le monde. Le portrait militaire n'offrirait-il pas le même intérêt? Ne serait-ce pas encore l'une des pages du livre de l'humanité? Seulement ici la main, au lieu de tenir la plume, serait armée de l'épée. Or, plume et épée, ne sont-ce pas là les deux puissants leviers qui, depuis l'origine des sociétés, soulèvent le monde, au nom des dieux, des rois ou des peuples?

Les biographies militaires ne sont pas aussi ternes, aussi mono-

Digitized by Google

tones qu'on est porté à le croire. On peut peindre l'homme d'épée sans rester constamment dans les banalités de la biographie, dans la nomenclature des combats et des batailles. Parmi eux, plus d'un eût été digne de s'asseoir aux académies les plus doctes et les plus spirituelles. Le duc de Luxembourg, le maréchal de Saxe et le prince de Ligne brillaient par leur esprit; Vauban était en économie politique égal aux plus habiles de son temps; Foy et Lamarque eurent à la tribune de sublimes accents. Les armées sont une bonne école. La vie militaire moderne entoure celui qui la parcourt d'une sorte de mystère, en le plaçant sur un chemin peu fréquenté. Les alternatives d'obéissance et de commandement, l'inflexible hiérarchie, l'absence de toute discussion, créent à la longue une nature nouvelle qui modifie profondément l'autre : au lieu de se fondre dans la pensée publique qui a cours à telle ou telle époque, l'idée militaire ne se meut qu'entre des limites très resserrées, infranchissables, sous peine de félonie. Des philosophes ont discuté sur la patrie, sur le serment; un homme d'épée ne discute pas ces choses sacrées, il les regarde comme les dogmes de la religion militaire.

Formuler un jugement équitable sur l'homme d'épée devient difficile pour l'écrivain qui n'a pas la clef de ce caractère nouveau, coulé tout d'une pièce dans le moule de la discipline militaire. Nous avons été frappés souvent de la façon clairvoyante dont les hommes de lettres ont compris Benjamin Constant par exemple, et des voiles qui, pour eux, ont enveloppé la physionomie de Carnot. Nous choisissons à dessein deux esprits très divers, réunis par certaines idées politiques, mais qui se séparent dès qu'entre eux s'élève un mot, le mot *patrie*. Nous ne dirons pas que le publiciste juge à un point de vue plus élevé l'idée qu'exprime ce mot; nous ne dirons pas que l'homme d'épée est plus étroit dans ses appréciations; nous constatons ici le fait, sans en donner l'explication. Nous voulons seulement faire comprendre que l'écrivain, même le plus exercé, lorsqu'il étudie un caractère d'homme de guerre, découvre des phénomènes singuliers qu'il ne peut ni comprendre ni expliquer, et qu'il met sur le compte du préjugé militaire.

Pour nous qui, à défaut d'autre mérite, avons celui de pratiquer la vie et la discipline des camps, qui avons appris sous la tente à saisir la physionomie, à comprendre la langue de l'homme de guerre, essayons d'esquisser un portrait militaire. Nous ne nous arrêterons pas en ce moment à un héros de nos annales; nous choisirons un étranger dont le nom seul réveille de sinistres pensées. Nous ouvrirons notre galerie de portraits par la rude figure du feld-maréchal russe Souvorow.

Digitized by Google

I

Souvorow apparut, la dernière année du XVIIIe siècle, à l'horizon de nos frontières comme un chef de Barbares, marchant le fer et la torche à la main. On en fit un personnage fabuleux, un Scythe venu de Borysthène ou du Tanaïs, et foulant aux pieds de ses chevaux sanglants la moisson du pauvre peuple. Il devint la personnification de l'invasion étrangère et de la contre-révolution accomplie par les armes. Voyons ce qu'était cet homme. Etudions son caractère, examinons sa vie, suivons-le dans les palais, dans les camps et dans l'exil, pénétrons sous sa tente, lisons sa correspondance, et alors seulement nous aurons le droit de le juger, alors seulement nous saurons s'il faut croire avec les uns qu'il était un insensé, ou penser avec les autres qu'il fut un grand génie. Lorsque nous rencontrerons dans l'histoire ce général en chef des armées coalisées, nous n'en serons que plus fiers d'avoir vaincu celui qu'on nommait l'*invincible*.

Le feld-maréchal Souvorow est l'une des grandes figures militaires de la Russie. Cependant, en Russie même, on s'est montré pour lui d'une sévérité presque cruelle. Le patriotisme moderne des Russes, modifié par nos idées françaises, éprouverait-il une sorte d'embarras à reconnaître que cette physionomie tourmentée jusqu'au grotesque, ce mélange confus de héros et de barbare, personnifie assez bien la puissance militaire de l'empire moscovite à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe? En France on a été peut-être plus juste. Napoléon dit dans ses Mémoires : « Le maréchal Souvorow avait l'âme d'un grand général, mais il n'en avait pas la tête. Il était doué d'une forte volonté, d'une grande activité et d'une intrépidité à toute épreuve; mais il n'avait ni le génie, ni la connaissance de l'art de la guerre. » M. Thiers porte sur Souvorow à peu près le même jugement. « Il avait, dit-il, une grande vigueur de caractère, une bizarrerie affectée et poussée jusqu'à la folie, mais aucun génie de combinaison. Son armée lui ressemblait; elle avait une bravoure remarquable et qui tenait du fanatisme, mais aucune instruction. »

Souvorow avait de fortes qualités qui lui suffirent tant qu'il ne rencontra pas les armées françaises. Un coup d'œil rapide, une détermination prompte et vigoureuse, une vaillante initiative, une confiance sans bornes dans ses talents et dans ses bataillons, c'était tout ce qu'il fallait pour combattre des Turcs, des Tartares et les insurgés de Po-

Digitized by Google

logne. Il opposait aux bandes tumultueuses une tactique simple, énergique, audacieuse. Mais pour vaincre les soldats français commandés par Moreau et Masséna, l'art et la science étaient indispensables. Or, Souvorow, quoiqu'il eût un peu vu la guerre de Sept ans, ignorait tout le côté savant de la stratégie. Les soldats russes l'avaient surnommé *le général en avant;* ses réponses, pendant la bataille, étaient toujours : *Perod stoupaye* (en avant, marche). « Si la victoire ne se donne pas, il faut la violer, » disait-il dans son langage trivial. Contre un habile adversaire et une armée disciplinée, rien n'est plus dangereux que ce système de toujours attaquer et de crier sans cesse : *En avant!* Souvent, très souvent, ce système a réussi; mais les succès même ont leurs périls, et Souvorow paya d'une cruelle façon le dédain qu'il avait fait des leçons de Turenne et de Frédéric II.

Le feld-maréchal signait son nom *Souvorow* en russe et en français, tandis qu'il écrivait *Suvorow* en allemand ; c'est donc à tort que l'on a écrit *Souvarow.* Le nom de *Rymnikski* lui fut donné par l'impératrice Catherine II, en souvenir de la victoire remportée sur les bords du Rymnik en 1789. Créé en même temps comte des empires de Russie et d'Allemagne, Souvorow eut, dix ans après, l'honneur d'être élevé, par l'empereur Paul Ier, à la dignité de *prince Italikski*, pour perpétuer la mémoire de sa campagne d'Italie.

Son père, Basile Souvorow, sénateur à Moscou, était issu d'une noble famille suédoise établie en Russie depuis quatre générations.

Alexandre Basilowitch Souvorow naquit en 1730, et fut destiné à la magistrature. Ses instincts l'entraînèrent vers la carrière des armes. Inscrit à douze ans dans un régiment de la garde impériale, il fut nommé caporal à l'âge de dix-sept ans; il remplit sérieusement les fonctions de ce grade, et n'obtint les insignes de sergent que deux ans après. Il est vrai qu'en dix années, sans le moindre service de guerre, il devient lieutenant-colonel.

A l'âge de vingt-neuf ans, il fit sa première campagne sous le comte de Fermor. Il commanda, en 1761, non loin de Breslau, un petit corps de troupes, et se vantait depuis d'avoir vaincu le grand Frédéric, parce que dans une rencontre il avait mis en déroute les soldats du général prussien Knoblock. La paix de 1762 interrompit ses débuts militaires. Nommé colonel après sa première campagne, il ne reparut sur les champs de bataille qu'en 1768, dans la guerre contre les confédérés de Pologne. Il y obtint le grade de brigadier, et celui de général-major deux ans après. Cette campagne, terminée en 1772, fut la véritable école de Souvorow; il s'y distingua plus par un grand courage que par des talents de tacticien. Le partage des provinces polonaises entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, fut la conséquence de cette guerre. L'année suivante, il eut un comman-

Digitized by Google

dement dans l'armée qui combattait les Turcs. Nommé lieutenant général au printemps de 1774, il exerça enfin un commandement réel et put donner libre carrière à ses facultés. Le corps placé sous ses ordres n'était cependant que de 12,000 hommes; avec ce petit nombre de troupes, il osa attaquer, près de Koslugi, l'armée turque, forte de 50,000 combattants, et remporta une victoire si complète qu'une paix glorieuse pour la Russie fut la conséquence immédiate de ce fait d'armes.

Désormais, Souvorow occupait une haute position dans l'armée; aussi fut-il appelé au rôle de pacificateur des provinces soulevées à la voix du Cosaque Pougatschew qui se donnait pour Pierre III. 20,000 paysans révoltés menaçaient l'empire d'une guerre sociale. L'insurrection, commencée en 1772, durait depuis deux ans, et plus de mille familles nobles avaient péri par le fer et la flamme. L'intervention de Souvorow fut à peine utile : déjà, vaincu par les troupes russes, errant et fugitif, Pougatschew, livré par ses propres soldats, périt de la main du bourreau. En 1776, le général Souvorow fit la guerre aux Tartares. On sait que depuis 1475, Mahomet II avait mis la Crimée sous sa dépendance en laissant à un khan le gouvernement du pays. Le général eut à combattre le khan des Tartares, Sehaim-Gueray, qui se soumit à la Russie le 28 juin 1783. Dès lors les forces russes occupèrent le pays, qui ne fut cependant cédé par les Turcs qu'en 1791. Souvorow conserva la direction supérieure des opérations militaires jusqu'en 1784. Le général russe fit preuve, dans cette longue lutte, de qualités administratives, et montra souvent une grande modération envers les habitants du pays.

Promu au grade de général en chef en 1786, Souvorow recommença, l'année suivante, la guerre contre les Turcs. Cette campagne est la plus belle époque de sa vie militaire. La bataille de Kinburn, en septembre 1787, est un brillant fait d'armes, encore dépassé par la victoire de Foxham. Les Turcs battaient les Autrichiens, commandés par le prince de Cobourg; Souvorow, à la tête de 7,000 Russes, vint au secours de 18,000 Autrichiens, et les 40,000 Turcs furent mis en déroute. C'était le 21 juillet 1789 : la Révolution commençait en France. Deux mois après, Souvorow remportait la grande victoire de Rymnik. A peine commandait-il 8,000 Russes, qui, joints aux 20,000 Autrichiens du prince de Cobourg, détruisirent l'armée turque, de plus de 100,000 hommes. Le champ de bataille, hérissé de redoutes, avait dix lieues d'étendue, que balayèrent les Austro-Russes avec une admirable vigueur. C'était là le vrai talent de Souvorow : magnifique au feu, exalté par les difficultés, prompt à se décider, il allait droit au but, comme un boulet de canon. La victoire ne pouvait lui échap-

Digitized by Google

per, tant que ces élans audacieux ne viendraient pas se heurter contre la science unie au courage.

Est-ce à dire que Souvorow ne remportât que des victoires faciles? Non, certes. Ses qualités militaires étaient extrêmement développées, quoiqu'il n'eût pas le génie de la tactique. De prodigieux instincts, un courage exalté, l'habitude des positions défensives ou offensives, un caractère énergique, de la confiance, de l'initiative, le plaçaient fort au-dessus de la plupart des généraux de son époque; mais il faut reconnaître qu'il fut bien servi par ses premiers adversaires. Les Turcs, lorsqu'il les rencontra, avaient perdu tout leur prestige; ce n'étaient plus les conquérants de l'empire grec ou les hardis compagnons de Sélim; ce n'étaient plus les vainqueurs des chevaliers de Rhodes. Ils avaient oublié que leurs pères plantaient autrefois leurs tentes sous les remparts de Vienne. Depuis Lépante, et surtout depuis la fin du XVIIe siècle, la puissance musulmane n'était plus qu'un souvenir. Aussi le général Souvorow put-il prendre d'assaut Ismaïlow; Potemkin enlevait bien Otchakow, Bender et Kilianova. Quelques historiens russes vont jusqu'à dire que les Turcs, consternés au seul nom de Souvorow, supplièrent l'impératrice de leur accorder la paix. Elle fut, en réalité, signée, non par suite de la terreur qu'inspirait ce nom, mais parce que le nouveau favori de Catherine, Platon Zouboff, ne voulait pas, comme l'ancien favori, Potemkin, guerroyer sans cesse. Ce dernier expira presque soudainement en apprenant la fin de cette campagne, qui, pour lui, n'avait pas été sans gloire.

Souvorow commande en chef sur les frontières de la Suède et de la Russie, pendant les années 1791 et 1792; il fortifie cette frontière et la rend d'un difficile abord pour les Suédois. A la fin de 1792, l'impératrice, incertaine des dispositions des Turcs, envoie Souvorow en qualité de gouverneur des provinces qui s'étendent du Dniester au fond de la Crimée. Voulant enfin mettre un terme à la guerre de Pologne, Catherine lui confie, en 1794, le commandement de son armée. Deux mois suffirent pour soumettre les Polonais. Elevé à la dignité de feld-maréchal, Souvorow jette les yeux sur le midi de l'Europe. « Mère, écrit-il à l'impératrice, mère, fais-moi marcher contre les Français[1]. » Cette prière allait être enfin entendue. Dès

[1] Souvorow était animé contre les Français révolutionnaires d'une passion à la fois religieuse et politique. Comme témoignage de ses sentiments, il suffit de citer la lettre singulièrement exaltée qu'il adressa à Charette :

« Héros de la Vendée! illustre défenseur de la foi de tes pères et du trône de tes rois, salut! Que le dieu des armées veille à jamais sur toi! qu'il guide ton bras à travers les bataillons de tes nombreux ennemis, qui, marqués du doigt de ce dieu vengeur, tomberont dispersés comme la feuille qu'un vent du nord a frappée! Et vous, immortels Vendéens, fidèles conservateurs de l'honneur des Français, dignes compagnons d'armes d'un

Digitized by Google

l'année 1795, le feld-maréchal Souvorow reçut l'ordre de former, au camp de Toulczine, en Ukraine, une armée de 50,000 hommes, et de se tenir prêt à partir. « Je le voyais rajeunir de contentement, écrivait un officier français émigré qui faisait partie de son état-major ; le contre-ordre étant arrivé, il en tomba malade de chagrin. » Bientôt après il était en pleine disgrâce. Paul Ier venait de succéder à Catherine.

Souvorow encourut le mécontentement de l'empereur, pour un motif singulier. On sait qu'après la paix de 1763, le ministre de la guerre en France voulut introduire dans notre armée les méthodes prussiennes, et faire adopter à nos spirituels officiers les sottes minuties des parades de Potsdam. Tout fut soumis à l'uniformité, même la façon d'accommoder la chevelure, même la dimension des queues, grosseur et longueur. La longueur, pour tout militaire, quelle que fût sa taille, était invariablement fixée à dix pouces. Nous imitions les Prussiens, les Russes voulurent nous imiter. Paul Ier fit venir de Paris ses modèles. L'empereur de toutes les Russies adopta les dix pouces de queue, et les ordres les plus sévères furent donnés pour l'exécution de l'ordonnance. De petits bâtons, confectionnés à Paris, représentaient la queue de tout guerrier prussien, français et russe. L'empereur envoya au maréchal Souvorow quelques-uns de ces modèles, afin que l'ordre, bien compris, fût exécuté sans addition ni soustraction. Ceux qui n'avaient pas assez de cheveux en ajouteraient, ceux qui en avaient trop en couperaient. Comme en ce monde un sot trouve toujours un plus sot pour renchérir sur sa sottise, quelque faiseur russe avait perfectionné le petit bâton, en y ajoutant un supplément de boucles pour les faces. Frédéric II, moins sévère, avait laissé à ses officiers la disposition de cette partie de leur tête. La France n'avait pas encore décidé ce qu'elle ferait à cet égard. La Russie trancha hardiment la question, sans attendre la France, qui délibérait.

En ce temps-là, les armées moscovites portaient les cheveux courts, comme nous les avons aujourd'hui, à l'exemple des Romains. On juge combien il devenait difficile d'obtenir ces boucles et cette queue

héros, guidés par lui, relevez le temple du Seigneur et le trône de vos rois!..... Que le méchant périsse!..... Que sa trace s'efface!..... Alors, que la paix bienfaisante renaisse, et que la tige antique des lis, que la tempête avait courbée, se relève du milieu de vous plus brillante et plus majestueuse! Brave Charette! honneur des chevaliers français! l'univers est plein de ton nom! l'Europe étonnée te contemple! et moi je t'admire et te félicite!..... Dieu te choisit comme autrefois David pour punir le Philistin..... Adore ses décrets..... Vole! attaque! frappe! et la victoire suivra tes pas! Tels sont les vœux d'un soldat qui, *blanchi* aux champs d'honneur, vit constamment la victoire couronner la confiance qu'il avait placée dans le dieu des combats. Gloire à lui! car il est la source de toute gloire! Gloire à toi! car il te chérit! » (Varsovie, 1er octobre 1793.)

Digitized by Google

sur des têtes à peine ébauchées, qui s'accommodaient mieux du bonnet tartare que des galantes frisures. En France, les sous-lieutenants avaient chansonné la mesure, et les couplets joyeux couraient les régiments. Le Russe imite volontiers le Français; on voulut donc chanter là-bas comme on chantait chez nous. Le feld-maréchal Souvorow composa lui-même la chanson. Il eut tort, car la discipline était en jeu.

Voici la traduction de petits vers russes de la composition du maréchal, lesquels coururent les camps et la ville; le feld-maréchal les fredonnait en public, battant la mesure avec le petit bâton modèle des queues de son armée :

Les queues ne piquent pas comme des baïonnettes.
Les boucles ne tirent point comme les canons.
La poudre ne fait point feu.

Outre la chanson, le vieux guerrier se permettait le calembour. Nous avions omis de mentionner que la nouvelle ordonnance sur la coiffure s'occupait longuement de la poudre à poudrer, dont la composition et l'emploi ne laissaient rien à désirer. A l'exemple de son général en chef, l'armée russe se prit à chanter et à faire des jeux de mots. Souvorow ne se doutait pas qu'il mettait le pied sur le terrain si glissant des révolutions, et qu'il en montrait le chemin au peuple russe. Il n'en maudissait pas moins la France, d'où venait tout ce mal, tandis que Paul Ier maudissait Souvorow, auteur de la chanson et du calembour. Que se passa-t-il à la cour? On ne sait; mais peu de jours après, l'empereur de Russie destituait le feld-maréchal Souvorow.

Le vieux capitaine est indigné; il se dépouille de son uniforme, devenu historique, s'habille en simple grenadier, fait assembler les troupes, et devant le front des bataillons dépose toutes ses décorations, tous ses insignes d'honneurs et de commandement, puis il s'écrie : « Camarades, un temps viendra peut-être où Souvorow reparaîtra au milieu de vous; alors il reprendra ses dépouilles, qu'il vous laisse, et qu'il portait toujours dans ses victoires. »

Après sa destitution, il se rend à Moscou; mais s'il ne chante plus, il parle beaucoup, beaucoup trop des courtisans, surtout. Un nouvel ordre ne tarde pas à lui arriver. Cette fois l'empereur l'exile dans la solitude et le silence d'un village éloigné. L'homme chargé d'accompagner le feld-maréchal le prévient que quatre heures lui sont accordées pour se préparer au départ. « Oh! c'est trop de bonté, s'écrie-t-il : une heure suffit à Souvorow. » Apercevant un carrosse qui l'attendait, le maréchal dit : « Souvorow, partant pour l'exil, n'a pas besoin d'un carrosse, il peut bien s'y rendre dans l'équipage dont il se servait pour aller à la cour de l'impératrice Catherine et marcher

Digitized by Google

à la tête des armées russes victorieuses avec lui. Qu'on amène un kibitk. »

Et il resta deux années dans un pauvre village du gouvernement de Novogorod, cherchant, mais en vain, un aliment pour la fougueuse activité de son âme. Ne pouvant rester sans emploi, il se fit nommer marguillier de la paroisse, et, en cette qualité, sollicita et obtint la place de sonneur de cloche de l'église. Mal en prit aux habitants de l'avoir honoré de leur confiance, car nuit et jour il sonnait les offices. Puis, rivalisant avec le pope, il chantait les prières. Bientôt il devint le père des paysans, comme il avait été le père des soldats. Allant des champs aux plus pauvres maisons, il encourageait le travail et soulageait la misère. Ce temps d'exil fut aussi employé à l'étude, car Souvorow aimait à lire les livres de guerre. L'histoire des campagnes des grands capitaines lui était familière ; il se plaisait aussi à comparer entre eux les idiomes divers, et parlait huit langues : le russe, le français, le polonais, l'allemand, l'italien, le grec vulgaire, le turc et le tartare.

Exilé depuis un an, Souvorow écrit un jour à l'empereur : « Sire, j'ai été assez heureux pendant longtemps pour servir ma patrie de ma personne ; maintenant, il ne me reste d'autre moyen de lui être utile que celui de prier Votre Majesté de distribuer à de plus indigents une terre de quatre mille paysans, que je remets, en conséquence, à Votre Majesté. » Le domaine si généreusement offert pour de *plus indigents* rapportait cent mille livres de rentes. L'empereur ne daigna pas honorer cette lettre d'une réponse. Cependant, à quelque temps de là, Paul Ier, apprenant que Souvorow souffrait de cruelles privations dans le village dont il ne pouvait s'éloigner, lui écrivit pour changer le lieu de son exil. Le courrier porteur de la lettre impériale la remit au maréchal. A peine celui-ci a-t-il lu sur l'enveloppe : *Au feld-maréchal Souvorow, comte des empires de Russie et d'Allemagne*, etc. : « Ce n'est pas pour moi, dit le guerrier ; si Souvorow était feld-maréchal, il ne serait pas gardé dans un village comme un coupable, on le verrait à la tête des armées ; je ne suis qu'un pauvre et vieux soldat. » Le courrier dut rapporter les dépêches à l'empereur. Peu de temps après, de nouvelles dépêches arrivèrent, et, cette fois, Souvorow eut le bonheur de lire sur l'adresse : *A mon fidèle sujet Souvorow.* Le « vieux soldat » oublia tout. Profondément ému, il brisa le cachet et trouva l'ordre qui le rappelait à Saint-Pétersbourg.

La coalition de la Russie, de l'Angleterre et de l'Autriche contre la France se formait, et il fallait à ces puissances un général illustre. La lettre de l'empereur de Russie à Souvorow ne manque pas de grandeur.

Digitized by Google

« J'ai pris la résolution de vous envoyer au secours de S. M. l'empereur et roi mon allié et mon frère. Souvorow n'a besoin ni de triomphes ni de lauriers; mais la patrie a besoin de Souvorow, et nos désirs sont conformes à ceux de François II, qui, vous ayant conféré le suprême commandement de ses armées, vous prie d'accepter cette dignité. Il ne dépend donc que de Souvorow de se rendre aux vœux de la patrie et aux vœux de François II.

» RAUL Ier. »

L'exil avait pesé deux ans sur la tête du vieux capitaine. En lisant cette lettre, il fit le signe de la croix et baisa la signature de l'empereur, puis il adressa de touchants adieux aux paysans et partit, rajeuni par l'espoir de battre les Français. Avant de le suivre dans sa dernière campagne, si brillante au début, si désastreuse à la fin, qu'il nous soit permis de nous arrêter tout à loisir sur son caractère, et de dessiner, jusque dans ses plus bizarres détails, cette saisissante et originale physionomie.

II

On se représenterait volontiers cet homme du nord vêtu avec une simplicité sévère, comme Gustave-Adolphe et Charles XII. On aimerait à penser que son maintien était grave, sa parole austère, son geste rare. Le naturel convient, en effet, à ces grands caractères, qui restent eux-mêmes en toute circonstance, vivent de la vie intérieure, et dédaigneraient, s'ils y pouvaient songer, ces rôles péniblement appris par les médiocrités de tous les temps. Quoiqu'il ne fût rien moins qu'une médiocrité, Souvorow jouait cependant un rôle, composé par lui dès la première jeunesse. Ce rôle s'explique mieux qu'il ne se comprend. Ambitieux outre mesure, confondu au début de la carrière dans les rangs obscurs de la milice, sans nom brillant, sans figure, sans fortune, Souvorow ne pouvait attirer l'attention. Il devait partout, et toujours, rester inaperçu dans la foule. Pour fixer les regards, il se fit original, jusqu'à la bouffonnerie, jusqu'au grotesque; original en tenue, original en propos. Comme il s'était bien trouvé de ce rôle parfaitement joué, il le continua jusqu'au terme de sa vie; il n'est pas impossible d'ailleurs que ce qui n'avait été d'abord qu'une comédie fût devenu à la longue une habitude insurmontable,

La nature semblait l'avoir fait pour un pareil rôle. Sa taille, à peine de cinq pieds un pouce, son corps d'une apparence délicate,

Digitized by Google

ses formes disgracieuses étaient loin d'offrir l'image de l'homme de guerre. Mais cette frêle enveloppe recélait une grande force, une puissance morale remarquable. L'attitude du corps n'était pas belle. Le poids continuel d'un grand sabre entraînait le buste à gauche, et cette attitude penchée n'avait rien d'agréable ni de sérieux.

Lorsqu'il marcha contre les Français, Souvorow, âgé de soixante-neuf ans, produisit sur l'esprit railleur des officiers de notre armée d'Italie une impression impossible à décrire. Les couplets et les dessins se multiplièrent dans les états-majors et dans les corps. Ce rôle de Souvorow, pris au sérieux par les Russes et les Autrichiens, devint, aux yeux des Français, la plus grotesque des comédies, nonobstant les succès qu'il avait d'abord obtenus. Voici l'esquisse que nous retrouvons dans le journal d'un aide de camp de Masséna, qui eut l'occasion de voir plusieurs fois Souvorow :

« Sa tête blanche, mais presque chauve, se redresse fièrement ; les cheveux des faces, difficilement ramenés sur le front, forment une sorte de couronne irrégulière qu'agite le moindre mouvement, si bien que la tête est entourée d'une auréole mobile. Réunis tant bien que mal par un cordon, les cheveux du derrière de la tête tombent sur le collet de l'habit en petite queue très mince et sans cesse agitée. Des rides d'une profondeur incroyable sillonnent dans tous les sens le front et le visage. On ne remarque d'abord qu'une grande bouche et deux petits yeux, vifs, mobiles, curieux. La physionomie est très expressive, tour à tour douce et sévère, jamais insouciante. La douceur a quelque chose d'enfantin, de naïf, tandis que la sévérité est brutale, presque cruelle. On n'imagine rien de semblable dans nos armées ni dans nos pays. Si le feld-maréchal se livre à la méditation, ou même à la plus simple réflexion, ce doit être dans la solitude, car en public, en présence même de quelques personnes, il est sans cesse en mouvement. Son regard scrutateur suit les gestes d'autrui ; il regarde d'une façon gênante les visages, les costumes, tournant autour de chacun avec un grand bruit de sabre traînant, faisant descendre les rides de son front ou les faisant remonter, par le jeu des sourcils, ce qu'aucun autre que lui ne peut faire à ce degré. Il adresse des questions brusques, inattendues ; et si la réponse n'est pas prompte et claire, il tourne le dos en secouant la tête et faisant entendre un petit ricanement sec. Ses sensations se peignent sur les traits du visage d'une manière inimaginable ; on croirait entendre l'expression de sa pensée. On le dit cependant adroit jusqu'à la ruse ; on le dit spirituel, caustique et doué d'un grand tact. Je ne l'ai entendu parler avec aigreur que des fripons qui volent le soldat, et des courtisans qui nuisent aux généraux dans l'esprit des princes. Son attitude était réellement grande, son élo-

Digitized by Google

quence véritable, et sa voix, son geste, avaient de la noblesse. C'est ce que nous nommons *sabrer* adroitement, vigoureusement et à propos. Le costume du feld-maréchal est incroyable. Un petit casque de feutre, garni de franges vertes, le coiffe assez mal. Au lieu d'habit, il porte une veste de basin blanc qui a des revers et un collet de toile verte. Au-dessous de cette veste, s'étale un grand gilet blanc, également en basin, qui descend fort bas, et laisse apercevoir une culotte, encore de basin blanc, beaucoup trop large et trop longue. Les jambes, minces et mal prises, flottent dans des bottes à retroussis jaunes. Ces bottes, mal faites, ont une teinte terreuse imprimée par la guerre. Les manchettes de bottes couvrent le genou et vont se perdre dans les draperies du gilet, dont les poches béantes laissent apercevoir des papiers en désordre. Deux anciennes blessures à la même jambe, dont le feld-maréchal a souvent à souffrir, le forcent à ne mettre parfois qu'une botte. Alors la jambe malade apparaît sous un bas mal tendu, et le maréchal ne se soucie nullement de l'irrégularité ; il reçoit ainsi et fait ses visites, comme si la jambe était chaussée. Extrêmement large, tout cet habillement semble ne pas tenir sur son corps amaigri. Je dois ajouter que ce blanc costume est d'une grande propreté. Quoique décoré d'un grand nombre d'ordres, le feld-maréchal ne porte sur sa veste que le cordon de la 3e classe de Saint-Georges. Jamais son grand sabre ne le quitte, malgré la fatigue évidente, l'embarras causé par ce poids et ce bruit. »

Tel est le portrait physique de Souvorow dessiné d'après nature. Nous n'avons omis que quelques expressions irrévérencieuses et quelques appréciations dont l'histoire impartiale récuse l'excessive sévérité.

Pendant les hivers rigoureux, Souvorow substituait le drap blanc au basin blanc. Mais la forme et les couleurs ne variaient pas. Il était rare qu'il prît le vêtement de drap, et jamais pour plus de quelques jours. Il évitait tout ce qui pouvait lui rappeler son âge. Les glaces des appartements qu'il devait habiter étaient couvertes ou enlevées. La même consigne était prescrite dans les maisons qu'il honorait de fréquentes visites. Cependant, si, par extraordinaire, Souvorow passait devant une glace, il prenait, en l'apercevant, ce qu'il nommait son *petit galop*. Il fermait les yeux, avec une grimace, et passait en détournant la tête et faisant de grandes enjambées. Quand il avait mis un long intervalle entre lui et cette glace importune, il s'arrêtait et disait gravement aux personnes qui le suivaient : « Il ne faut pas se regarder, pour ne pas voir les ravages du temps, et pour se croire ainsi toujours en état d'exécuter les mêmes entreprises militaires que dans sa jeunesse. » Si dans un appartement il

Digitized by Google

rencontrait une chaise sur son passage, il ne la déplaçait pas, mais, mettant son pied dessus, il la franchissait en s'écriant : « On est encore leste, très leste. » Il marchait autrement que les autres ; toujours sur la pointe du pied. Son allure habituelle était un peu précipitée ; il poussait ainsi toujours en avant, sans se préoccuper de ceux qui l'accompagnaient. Les sociétés les plus sérieuses, les plus nombreuses, loin de mettre un frein à ses excentricités, semblaient au contraire exalter tout son être. C'était au milieu d'elles qu'il se livrait aux exercices mimiques les plus bizarres, aux gestes les plus désordonnés, aux réflexions les plus comiques. Dans son intérieur, il revenait à la simplicité, au naturel, et alors sa conversation était souvent pleine de charme. Il fallait qu'il fût dans l'intimité pour qu'il laissât son esprit et son âme errer en liberté.

Afin de s'endurcir aux fatigues de la guerre, le feld-maréchal vivait toujours comme s'il eût été en campagne. « La paix, disait-il, tue plus de capitaines que la bataille. » Lorsqu'il se levait le matin, en quelque saison que ce fût, il se faisait jeter sur le corps plusieurs seaux d'eau froide, puis sautait et courait pour activer la circulation du sang. Il donnait ce moyen comme un remède contre la vieillesse. « La vieillesse, disait-il, est une maladie qu'il est facile d'éviter en menant la vie rudement. »

Jamais, même dans les palais de l'impératrice, le feld-maréchal n'eut de lit. Quelques bottes de foin étendues par terre lui suffisaient. Il préférait une tente à toute autre habitation ; on plantait pour lui, dans le jardin ou dans la cour, une simple tente d'officier, et il n'entrait dans la maison mise à sa disposition que pour prendre ses repas. S'il était obligé d'habiter un appartement, tous les meubles de luxe devaient disparaître. « Un homme, disait-il, n'a besoin que d'une table, de trois chaises de paille, d'une boîte pour ses hardes et de foin pour dormir ; tout ce qui a besoin de plus que cela ne mérite pas l'honneur d'être soldat. »

Jamais il ne porta ni montre ni bijoux d'aucune sorte. Dans les grandes cérémonies, il se parait de toutes ses décorations et des présents en diamants que les souverains lui avaient donnés. En ces circonstances, le maréchal se plaisait à les montrer, disant : « A telle action, j'ai obtenu cet ordre, et celui-ci à telle autre ; ces diamants m'ont été envoyés à la suite de telle victoire..... » Mettant une sorte de coquetterie féminine à étaler ses glorieux souvenirs, Souvorow avait soin d'ajouter : « La fortune ne saurait payer certains services ; les honneurs sont donc plus que l'or ; il en faut être avare. »

Jamais stoïcien ne professa pour l'argent autant de dédain que le feld-maréchal. A peine en connaissait-il la valeur monétaire, et jamais on ne le vit toucher une pièce de monnaie. Ceux qui l'accom-

Digitized by Google

pagnaient payaient pour lui et en son nom. Ce soin était dans les attributions de l'aide de camp de confiance Tinchika, qui avait ordre de payer sans jamais marchander. Ce Tinchika, encore simple soldat, avait sauvé la vie, dans une bataille, à Souvorow, qui n'était encore que lieutenant-colonel. Il adopta Tinchika, qui, de grade en grade, s'éleva jusqu'à la position de colonel premier aide de camp du feld-maréchal. Peu préparé à cette haute fortune, Tinchika sut toujours compenser par un entier dévouement ce qui lui manquait du côté de l'éducation.

Au reste, le colonel Tinchika n'était en réalité qu'une sorte de majordome, étranger aux choses de la guerre. Sa probité sévère, son désintéressement, son esprit juste, le rendaient précieux au feld-maréchal, qui se déchargeait sur lui des petits soucis de la vie humaine. Ce majordome n'avait pas de maison à diriger. Souvorow n'employait qu'un seul domestique, serf de l'une de ses terres, et qui reçut la liberté à la mort de son maître. Ce domestique formait à lui seul tout le personnel et tout le matériel du feld-maréchal, qui ne possédait ni voitures, ni chevaux de trait, ni même un seul cheval de selle. Quelques Cosaques, soldats des régiments sous ses ordres, étaient momentanément et suivant les circonstances employés autour du maréchal. Un simple kibitk, petite charrette à quatre roues et à brancard, sans avant-train, attelée de deux chevaux de poste ou de réquisition, suffisait aux voyages et aux campagnes du maréchal. Pour le commandement des troupes, revues, manœuvres ou combats, il montait le cheval d'un Cosaque, le premier venu. Souvent aussi Tinchika lui prêtait le sien.

On n'a pas épargné à Souvorow l'accusation d'avarice; cela devait être. Il donnait peu ou point, et ne dépensait pas autant qu'un simple capitaine. Sa fortune immense augmentait dans une fabuleuse proportion. Mais, quoique le désintéressement s'allie rarement à l'avarice, Souvorow était d'un désintéressement chevaleresque. Tant qu'il n'eut pas d'enfants, le maréchal refusa constamment les bienfaits pécuniaires de l'impératrice. Après l'assaut d'Ismaïl, son armée s'empara de vingt-cinq millions, dont une forte part revenait de droit à Souvorow; il ne voulut rien accepter. Dans la campagne de 1771 contre les Polonais, le hasard fit tomber son escorte sur un faible convoi protégeant une caisse bien garnie. Souvorow délivra un sauf-conduit à l'officier ennemi en lui disant : « Ton argent te sauve, emporte-le. » Après la reddition de la citadelle de Turin, le feld-maréchal renvoya au roi de Sardaigne tous les diamants de ce prince repris à un juif qui les avait achetés à vil prix.

Le feld-maréchal était donc désintéressé; cependant il n'éloignait pas de lui les fripons, et, tout en exprimant une haine implacable

Digitized by Google

pour ceux qui dilapidaient le trésor et s'enrichissaient aux dépens du soldat, il les supportait et laissait faire le mal. Quelquefois il disait avec amertume : « Les honnêtes gens sont si rares, qu'il faut s'habituer à s'en passer quand on gouverne les hommes. » Facile et déplorable morale, triste philosophie, qui expliquerait à elle seule comment et pourquoi l'armée austro-russe qui vint nous combattre en Italie en 1799 manqua de tout et fut outrageusement trompée et volée. Le feld-maréchal Souvorow ignorait donc nos sévères principes, nos rigides traditions de délicatesse militaire. Pur en ce qui le concernait, il se croyait quitte envers sa conscience. Un exemple peindra mieux que nos paroles cette fausse idée de l'honneur militaire que le maréchal mettait en pratique.

Pendant que Souvorow était à Varsovie, en 1794, l'officier de son état-major chargé de la caisse militaire perdit au jeu soixante mille roubles (plus de deux cent mille francs) qu'il puisa dans le trésor de l'armée. Instruit de ce crime, Souvorow mande auprès de lui le trésorier coupable, et se borne à lui infliger une peine disciplinaire, comme s'il se fût agi d'une irrégularité dans la tenue ou d'une faute à la manœuvre. Mais, en même temps, Souvorow écrit à l'impératrice : « Un officier a soustrait soixante mille roubles du trésor de l'armée ; lorsque Votre Majesté recevra cette lettre, j'aurai déjà fait rétablir sur mes propres deniers cette somme dans la caisse militaire. Il est juste que je réponde des officiers que j'emploie. » Ceci est assez beau sans être rigoureusement juste. Mais pourquoi ne pas livrer l'officier à la justice? Pourquoi écrire à l'impératrice, si l'État ne perd rien? Voici un autre trait d'originalité plus piquant et qui lui fait plus d'honneur.

En 1796, le feld-maréchal voulut récompenser les officiers qui étaient attachés à son état-major ; il écrivit à l'impératrice Catherine II pour la prier de donner des paysans à ces officiers. Afin que la demande fût accueillie avec faveur, Souvorow fit parvenir à son gendre, le comte Nicolas Zouboff, frère du favori, la lettre destinée à Sa Majesté. Le comte mit-il peu d'empressement à seconder le généreux projet du maréchal? Nous ne savons. Mais l'impératrice ne répondit pas. Souvorow eut alors la mauvaise pensée que son gendre, dont le crédit était certain, n'en voulait pas user en cette circonstance. A cette mauvaise pensée en succéda une autre, excellente pour les aides de camp et officiers d'ordonnance du maréchal, sinon pour le comte Nicolas Zouboff. Le feld-maréchal réunit ses officiers, et, sans préambule, leur partagea l'une de ses terres, d'un fort bon rapport. Cela fait, il écrivit au comte Nicolas Zouboff, héritier présomptif de ladite terre : « Je vois que la demande que je faisais à Sa Majesté est indiscrète..... Je viens donc de faire entre

Digitized by Google

les officiers que j'avais pris la liberté de recommander à l'impératrice, le partage d'une des terres que je tiens de ses bontés.... Je vous préviens que j'en userai ainsi à l'avenir..... Riches comme nous le sommes des bienfaits de notre souveraine, il est juste que nous partagions notre fortune avec ceux qui l'ont bien servie. »

Sa table était tellement mauvaise que les officiers la redoutaient, même en campagne. Des ragoûts cosaques, coupés d'avance en autant de morceaux qu'il y avait de convives, circulaient autour du cercle silencieux et résigné. Souvarow prêtait peu d'attention aux furtifs regards qu'échangeaient entre eux ses invités, car il mangeait avidement, buvait largement, et s'oubliait volontiers parmi ses mets cosaques, ses vins frelatés, son eau-de-vie russe et sa bière allemande. Tout en dépassant les bornes de la tempérance, jamais Souvorow n'allait jusqu'à l'ivresse. Si le repas se prolongeait outre mesure, une voix mâle, celle de Tinchika, prononçait ces mots : « Le repas est terminé, il faut se lever. » Souvent alors le maître reprenait : « Qui a donné cet ordre ? — C'est le feld-maréchal Souvorow qui l'ordonne. — Il faut lui obéir, » disait Souvorow ; et chacun, imitant le maréchal, se levait en silence.

Tous les repas étaient précédés du *bénédicité* et suivis des *grâces*. Le maréchal prononçait lui-même ces prières à haute voix, puis il donnait la bénédiction à ses voisins ; les convives répondaient *amen*, et le maréchal ajoutait très sérieusement : « Ceux qui ne disent point *amen* n'auront pas d'eau-de-vie. »

Le feld-maréchal Souvorow professait avec une grande ferveur la religion catholique grecque. Il emportait partout, même en campagne, sa chapelle et ses reliques, assistait dévotement aux offices, priait publiquement soir et matin, et se levait même la nuit pour réciter à demi-voix des prières de sa composition, prières où la victoire était sans cesse invoquée. La dévotion du maréchal à saint Nicolas était voisine de la superstition et donna lieu à une foule d'anecdotes.

S'il rencontrait un prêtre, Souvorow lui demandait sa bénédiction ; à l'église, il se tournait vers ses officiers et les bénissait lui-même. Pendant la campagne de Suisse, le maréchal reçut, en arrivant à Altorf, des plaintes graves contre le curé de la paroisse ; il l'aperçoit un instant après, descend de cheval, demande au prêtre sa bénédiction, la reçoit fort dévotement, puis, appelant un digne caporal qui ne le quittait guère, il fait donner au curé cinquante coups de bâton. Pendant que le caporal frappait sur le prêtre suisse comme s'il se fût agi d'un grenadier moskovite, Souvorow expliquait à Tinchika que les respects étaient pour le ministre des autels, et les coups de canne pour le délinquant.

Digitized by Google

On devine que Souvorow était peu galant ; il professait même à l'égard des femmes une sorte de dédain philosophique dont il faisait parade. Si le hasard le plaçait à côté d'une femme, il détournait les yeux en riant, et, se faisant encore plus mince et plus petit qu'il n'était, il s'éloignait comme pour fuir le contact d'une robe. Ceci faisait partie de son rôle, car on le vit parfois presque aimable dans les salons et fort assidu auprès des femmes sérieuses qu'il jugeait dignes de sa conversation. Ses nombreuses sentences contre les femmes prenaient toutes leur source dans cette idée, fausse peut-être, que la femme amollit le cœur de l'homme et y occupe une place qui n'appartient qu'à la gloire.

S'il était peu galant, le feld-maréchal était encore moins courtisan. Ses sarcasmes contre la cour soulevèrent des rancunes vives et profondes, des haines implacables. Dans sa naïveté, il se crut assez fort pour ne pas redouter les ennemis qu'il laissait à la cour, lorsque lui partait pour la guerre. La défaveur, les disgrâces, l'exil, durent le détromper sans le changer. De telles natures sont incorrigibles. Même à son lit de mort, le vieux guerrier, épuisé par la maladie, rassemblait ses forces pour narguer une dernière fois les gens de cour. Apprenant que le feld-maréchal Souvorow n'a plus que quelques instants à vivre, l'empereur Paul Ier charge l'un de ses favoris d'aller, de sa part, donner au vieux guerrier un témoignage de sympathie. Souvorow ne recevait plus ; mais en entendant prononcer le nom de l'empereur, qu'il aime et vénère, il fait signe d'ouvrir la porte de son appartement. M. de ***, auquel Paul Ier avait prodigué d'immenses faveurs, entre et s'approche du chevet du mourant. A la vue du courtisan, l'œil du maréchal s'illumine. Par un suprême effort, il se soulève, et son regard enveloppe M. de ***. Celui-ci, revêtu du costume de l'une des plus grandes dignités de l'empire, et décoré des ordres les plus distingués, s'apprête à parler au nom de l'empereur. Souvorow a connu autrefois M. de *** dans une situation fort modeste et remplissant un emploi très inférieur. Le maréchal feint d'ignorer la grande fortune de M. de ***, il le tutoie en lui donnant l'appellation de cet ancien emploi. « Votre Excellence se trompe, répond M. de *** ; S. M. m'a nommé..... — Quoi? dit Souvorow ; et sans laisser à M. de *** le temps de répondre, le maréchal énumère successivement des emplois peu élevés ou peu honorables. En vain le favori veut dire ce qu'il est, Souvorow l'interrompt impitoyablement. Arrêtant ses yeux sur le grand cordon bleu qui s'épanouit sur la poitrine de M. de *** : « Qu'as-tu donc là, mon cher *** ? comme te voilà fait?.... Tu portes un gilet bleu maintenant..... Ah ! il porte un gilet bleu..... » Puis sa tête retombe sur l'oreiller, il ferme les yeux et n'écoute plus M. de ***.

Digitized by Google

A cette anecdote, nous en ajouterons une rapportée par M. de Reinbeck. Aussitôt que Souvorow fut arrivé à Saint-Pétersbourg, après son exil, l'empereur le fit complimenter par son favori le comte K***. On annonce ce personnage. « K***? le comte K***? s'écrie le maréchal; je ne connais pas de famille russe de ce nom. Au surplus, qu'il entre. »

Le comte paraît, et Souvorow lui demande son nom. Il semble étonné en l'entendant prononcer, et prie le comte de lui dire de quelle province russe il est originaire. « Je suis natif de la Turquie, répond le comte embarrassé, et c'est à la grâce du monarque que je dois mon titre. — Ah! s'écrie Souvorow, vous avez rendu de grands services. Dans quel corps étiez-vous? A quelles batailles avez-vous assisté? — Je n'ai jamais servi dans l'armée, répond le comte. — Jamais servi dans l'armée? Vous avez donc servi dans les affaires civiles? Dans quel ministère étiez-vous? — Je n'ai jamais été employé dans aucun ministère, ajoute le comte, mais j'ai toujours été auprès de l'auguste personne de S. M. — Ah! mon Dieu! s'écria Souvorow, et en quelle qualité? » Après quelque hésitation, le comte répond à demi-voix : « J'ai été le premier valet de chambre de S. M. I. — Ah! très bien. » Et se tournant vers l'homme qui avait ouvert la porte : « Iwan, crie Souvorow, vois-tu ce seigneur? il a été ce que tu es. A la vérité, il l'était auprès de notre très gracieux souverain. Vois-tu quel beau chemin il a fait! il est devenu comte! il est décoré des ordres de Russie! Conduis-toi bien, Iwan; qui sait ce que tu peux devenir un jour! » Nous pourrions multiplier ces exemples de sauvage indépendance et citer des traits plus acerbes encore.

L'antipathie de Souvorow pour les courtisans prenait sa source dans un noble sentiment. En ce temps-là, et en Russie, le favoritisme était presque une forme de gouvernement. Les honnêtes consciences en éprouvaient un froissement pénible; les natures fières se sentaient humiliées, et chacun traduisait à sa façon son mécontentement. Dans l'homme de cour, Souvorow voyait le mensonge et la cupidité. Il avait tort, sans doute; mais le camp n'est pas une bonne école de dissimulation, et Souvorow avait toujours vécu au camp. Il n'admettait même pas ces phrases polies, convenues dans le monde, qui les accepte et les distribue sous le nom de formules. Il voulait des réponses nettes et franches à toutes les questions qu'il adressait. A tout officier qui ne répondait pas rondement, il appliquait le mot russe *niesnaïou*, qui équivaut à : *je ne sais pas; peut-être bien; c'est possible.* Ce langage voilé, dicté par l'intérêt, la prudence, la crainte, le désir de plaire, était aux yeux du maréchal une bassesse et une lâcheté; ceux qui le parlaient lui semblaient tous

Digitized by Google

manquer de caractère. Or, pour lui, le caractère était la base de toutes les vertus. La cour lui sembla peuplée de *niesnaïou*, et sa loyauté lui fit apparaître ce monde de courtisans comme l'ennemi le plus redoutable du souverain, trompé par le mensonge, égaré par la flatterie. Comme l'amour de Souvorow pour le souverain était un culte presque religieux, il crut servir le souverain en attaquant les courtisans.

Le feld-maréchal Souvorow, s'il n'était pas un profond politique dans l'acception moderne du mot, n'en avait pas moins analysé avec une sorte de complaisance les éléments divers de l'organisation sociale. Parmi ses théories, il en était une à laquelle il attachait un grand prix : le célibat était à ses yeux un délit envers la société, un vol fait à la patrie, une désobéissance à la loi de Dieu. « Le mariage, disait-il, est une dette que chaque fils doit payer pour être quitte envers son père. »

Souvorow paya scrupuleusement sa dette. Il épousa, en 1774, à l'âge de quarante-quatre ans, Barbe Isnowsna Prosorowska, fille du général en chef Prosorowski. Il eut de ce mariage : Arcadi Souvorow, prince Italikski, qui devint lieutenant général, et une fille qui épousa le général Nicolas Zoubow [1].

On devine les sentiments du maréchal pour sa femme. La gloire des armes lui inspirait une passion trop ardente pour qu'elle ne fût pas exclusive. Mais le feld-maréchal Souvorow ne cessa jamais d'avoir pour sa femme une sincère amitié, une grande confiance, et il l'entoura toujours d'attentions affectueuses. « Le cœur d'un homme de guerre doit rester entier, disait-il, et c'est le faire fondre que de l'exposer au feu des passions. » Il se défendait donc des tendresses les plus légitimes, les plus pures, les plus douces, comme d'autres se préservent des faiblesses. Il admettait pourtant la tendresse paternelle dans certaines limites. Un jour, au moment d'entrer en campagne, Souvorow veut revoir ses enfants ; il se détourne de sa route, arrive en poste après un long voyage, s'arrête devant son hôtel de Moscou, et se fait ouvrir sans bruit. C'était la nuit, maîtres et serviteurs dormaient. Le maréchal arrive doucement à la chambre de ses enfants, tenant une bougie de la main gauche ; de la droite, il soulève les rideaux et considère dans un religieux silence ces jeunes têtes, embellies par le calme du sommeil. Sa rude figure de soldat, contractée par le froid, s'incline sur ces fronts purs, il y pose ses lèvres, et, se redressant tout à coup, il bénit ses enfants et s'éloigne avec rapidité ; franchir les escaliers, s'élancer dans sa voiture, fut l'affaire d'un ins-

[1] En ce moment, le nom de Souvorow est honorablement porté par le prince de Souvorow, commandant militaire de Saint-Pétersbourg, ci-devant gouverneur général de Livonie, d'Esthonie et de Courlande.

Digitized by Google

tant. Il n'avait pas prononcé une parole, mais certes son cœur battait. Pour cet instant fugitif, pour cette fête mystérieuse de l'âme, pour ce bonheur qu'il connaissait à peine, Souvorow avait voyagé plusieurs jours et plusieurs nuits de suite, par un froid rigoureux, traversant des déserts.

Quelques lettres adressées à Souvorow, d'autres écrites par lui-même, sembleraient prouver que cette âme si rude n'était pas inaccessible à l'amitié. Il en est une, notamment, datée de Bucharest, 13 octobre 1790, et signée du prince de Cobourg, qui respire une chaleur amicale peu commune dans les régions officielles. Le prince, partant pour son commandement de Hongrie, adresse ses adieux à Souvorow :

.... Vous seul pouvez adoucir la rigueur de mon sort en me conservant la même affection, et je vous proteste avec la plus grande sincérité que les fréquentes assurances de votre amitié sont absolument nécessaires à mon bonheur. Il m'est impossible de me résoudre à vous faire mes adieux en personne ; cela me ferait trop de mal. J'en appelle à votre propre sentiment. Ainsi, je me borne à vous jurer l'amitié la plus vive ; accordez-moi la continuation de la vôtre, qui a fait jusqu'à présent les délices de ma vie militaire.

Comptez, en retour, mon très digne ami, sur ma reconnaissance sans bornes ; vous serez toujours l'ami le plus cher que le Ciel m'ait donné.....

Il n'était donc pas aussi détaché des affections humaines, aussi égoïste que n'ont cessé de le dire ses ennemis.

Sans doute, ce caractère énergique ne se pliait nullement aux habitudes de la moderne philanthropie, dont, il faut le dire ici, les disciples sont fort rares aux armées. On est bon, on est humain, on est même charitable dans les camps ; mais l'esprit militaire repousse, comme une périlleuse illusion, les principes mal définis, d'ailleurs, des philanthropes.

Souvorow disait : « J'ai trois manières de traiter l'ennemi : celui qui vient au-devant de moi et m'accueille devient mon ami, mon frère ; celui qui m'attend et capitule est mon prisonnier ; celui qui croise l'épée est mort.... Par ce moyen, la terreur de mes armes diminue le nombre de mes ennemis ; un combat meurtrier en prévient plusieurs autres qui le seraient davantage. » Jamais axiome militaire ne fut plus vrai.

Un autre mot de lui nous semble d'une vérité profonde, en politique surtout. Le maréchal discutait un jour avec M. de G. D., émigré français. « Sais-tu pourquoi, dit-il à l'émigré, les jacobins triomphent en France ? C'est que leur volonté est ferme et profonde, et que vous autres, vous ne savez pas vouloir.... Pour réussir, il faut une volonté entière. »

Digitized by Google

III

Souvorow était-il aussi grand capitaine que l'ont pensé les Russes ses contemporains? Cette question mérite un sérieux examen. Lorsque l'on trace le portrait de l'illustre feld-maréchal, il faut bien dire ce que pesait son grand sabre. Turenne, Condé, Frédéric, Napoléon, portaient l'épée, qui est en quelque sorte un symbole. Souvorow traînait le sabre, instrument fort matériel du soldat; pour le vulgaire, la différence n'est pas grande, elle est immense pour le philosophe. Mahomet aussi avait un sabre, tandis que Washington portait l'épée. L'épée a quelque chose de divin; elle blesse, elle tue, mais elle ne déchire pas les chairs, elle ne mutile pas le corps, elle ne disperse pas les membres. L'épée brille à côté des balances de la justice, et la main de l'archange élève jusqu'au ciel la flamboyante lame de l'épée. Le sabre, dans son mouvement, s'incline vers la terre; plus fortement rivé à la main que l'épée, le sabre est plus éloigné de la tête et du cœur.

Pour Souvorow, tout l'art de la guerre consistait en trois points : le tact, qui fait deviner les projets de l'ennemi; le coup d'œil, qui fait juger le parti à prendre; la rapidité des marches et des mouvements offensifs, qui surprennent et démoralisent l'adversaire.

Il dédaignait les détails : « J'ai fait souvent des journées de vingt lieues, disait-il; je laisse les traîneurs derrière : tant pis pour eux, ils ne se trouvent point à la victoire. Les braves qui me suivent suffisent pour surprendre l'ennemi, le déconcerter et le vaincre. »

Peu de capitaines ont été en effet aussi prompts, aussi hardis que le maréchal Souvorow. Dans la guerre contre les confédérés de Pologne, en 1769, ses troupes parcoururent deux cents lieues en douze jours, ce qui donne en moyenne près de dix-sept lieues par vingt-quatre heures. Dans la même guerre, en 1771, la marche de son armée fut plus étonnante encore, puisque les combats se succédaient tous les trois ou quatre jours. Pendant la campagne de 1789, le prince de Cobourg, surpris par les Turcs, et au moment d'être écrasé, écrit à Souvorow pour le prier de le secourir. Celui-ci ne répond que deux mots : *Je marche.* Une heure après, ses troupes étaient en route, parcouraient vingt-cinq lieues en trente-six heures, arrivaient au pas le plus accéléré, et, sans prendre un instant de repos, attaquaient vigoureusement, et gagnaient la célèbre bataille de Foxham.

La nature avait doué le maréchal Souvorow de deux grandes qualités militaires : l'initiative et la ténacité. Il peut arriver tel jour,

Digitized by Google

dans la vie des nations, où ces deux qualités militaires sauvent les empires. En approchant de l'ennemi, Souvorow promenait silencieusement un long regard sur le terrain et sur l'ordre de bataille. Sa résolution était prompte ; elle était inébranlable. Sa confiance dans le succès devenait presque aveugle, et cette confiance se communiquait avec une merveilleuse rapidité. Il n'admettait pas, d'ailleurs, la moindre observation sur le terrain. Ses procédés variaient peu, il n'avait donc pas à se livrer à de longs calculs, comme les tacticiens de premier ordre. L'élan donné, il fallait vaincre ou périr. Ignorant l'art de modifier les dispositions premières, il les maintenait avec une ténacité surhumaine. La résistance que Turenne aurait évitée en changeant ses manœuvres d'après les mouvements de l'ennemi, Souvorow ne l'évitait pas ; il la brisait par des coups répétés, des charges audacieuses. Calme dans le succès, il considérait ses soldats avec amour, répétant à demi-voix : « Bien ! bien ! » Mais lorsqu'un corps ébranlé commençait à ployer, Souvorow se précipitait, le sabre à la main, au plus fort de la mêlée, entraînant les grenadiers, auxquels il donnait les noms les plus flatteurs : « Mes enfants ! mes amis ! mes camarades ! suivez-moi ! en avant ! en avant ! » Il rappelait à ses soldats leurs anciennes victoires, et presque toujours les entraînait sur ses pas. Souvent, après deux ou trois échecs, il s'écriait : « Mes enfants, je veux mourir ; je ne survivrai pas à une défaite ; en avant, ou je me fais tuer ! » Alors, tous le suivaient, comme électrisés.

Dans une attaque contre les Turcs, sa principale colonne, écrasée par le feu de l'ennemi, avait été plusieurs fois repoussée. Ces attaques successives, en affaiblissant le moral de tous, semaient dans les rangs un immense découragement. Les principaux officiers de l'armée vinrent successivement supplier Souvorow d'ordonner la retraite. Chacun donnait sa raison. Les soldats épuisés ne répondaient que par cette force d'inertie, redoutable symptôme pour un chef. Tout autre aurait cédé ou discuté ; Souvorow se borne à répondre aux officiers : *Perod stoupaye* (en avant, marche) ; et, s'élançant vers les soldats, il les pousse devant lui, puis court devant eux, ordonnant, priant, exaltant, si bien que tout à coup la colonne ranimée s'élance, Souvorow en tête, tous jetant au vent de la bataille l'immense cri : *Perod stoupaye*. Les corps dispersés se rallient autour de cette colonne, et les Turcs sont vaincus.

Le soir de cette affaire, Souvorow disait à un officier : « Il faut savoir faire combattre les soldats en *désespérés ;* rien n'est plus terrible que les désespérés. » Cette parole est profonde ; mais pour accomplir de tels miracles, il faut des capitaines au cœur d'acier, qui

Digitized by Google

de la voix, du regard, du geste, de l'âme tout entière, s'emparent des autres et les animent de leur vie.

Après la bataille de Novi, on demandait au général Moreau ce qu'il pensait de Souvorow. « Que dire, répondit-il, d'un général d'une ténacité plus qu'humaine, qui périrait avec le dernier soldat de son armée plutôt que de reculer d'un seul pas? » Cette bataille de Novi nous rappelle un mot de Souvorow. On sait combien la victoire fut disputée. Le centre de l'armée russe, repoussé dans son attaque, était dans le plus grand désordre. Un officier accourt auprès du feld-maréchal. Oubliant qu'il parle au chef de l'armée, il s'écrie avec émotion : « Je viens vous annoncer que les Russes sont battus. — Les Russes sont battus? dit avec calme le vieux guerrier, ils sont donc tous morts? — Non, certainement, répond l'aide de camp. — Eh bien, ils ne sont donc pas battus? » Alors, sans s'émouvoir, il ordonne au général autrichien Mélas d'attaquer le flanc des Français; puis, se portant au centre de son armée, il y rétablit l'ordre.

Lorsqu'ils attaquèrent Lecourbe et Molitor dans les Alpes, les Russes venaient des plaines riantes de l'Italie. Surpris à la vue de ces hautes montagnes, de ces étroits passages, de ces vallées profondes, les seize mille hommes de Souvorow se sentirent envahis par une instinctive terreur. Le bruit formidable de l'artillerie française roulait comme un ouragan, et la mort qui venait de tous côtés lançait dans des abîmes sans fond les corps des soldats russes. Les avalanches engloutissaient les postes, et les sentinelles avancées ne reparaissaient plus. Saisis d'un effroi superstitieux, les régiments de Souvorow contemplaient d'un œil hagard cette universelle désolation, et dans une muette immobilité restaient sourds à tous les ordres.

Vainement le feld-maréchal leur a-t-il adressé les discours les plus entraînants; vainement a-t-il menacé, prié, invoqué le nom de l'empereur et le nom vénéré de la vieille Russie. On ne veut plus aller, on ne peut plus aller, personne ne bouge. Souvorow, alors, appelle quatre grenadiers. Ils sortent des rangs. « Creusez une fosse, » dit-il. Et pendant que ces hommes obéissent, le feld-maréchal adresse ces paroles à la troupe : « Vous êtes donc des lâches! vous n'êtes plus mes enfants; je ne suis plus votre père..... Je vais être enterré ici, voilà mon tombeau que vous creusez, car il ne sera pas dit que vous avez fui quand votre vieux général vivait encore. »

Il fait le signe de la croix et va s'étendre dans le tombeau de neige. Surpris, émus jusqu'aux larmes, les soldats russes sortent de leur léthargie; ils se regardent, saisissent leurs armes, courent à la fosse, en arrachent Souvorow, l'enlèvent dans leurs bras, et, une fois

Digitized by Google

lancés, ils ne s'arrêtent plus que pour allumer leurs feux au sommet du Saint-Gothard.

Souvorow se comparait volontiers à César, et disait : « Je suis comme César, je ne fais point de plans partiels ; je ne vois les choses qu'en grand, parce qu'un tourbillon d'événements change toujours les plans qu'on a concertés. » Il nous revient à ce sujet un mot charmant de lui. Lorsqu'il partit pour aller prendre le commandement supérieur des armées austro-russes en Italie, le cabinet de Vienne désira connaître le plan du vieux maréchal. Il était de tradition en Autriche de faire en conseil des plans de campagne dont les généraux n'étaient que les serviles exécuteurs. Afin de rester fidèle à cette tradition, sans cependant froisser Souvorow, il fut convenu qu'il ferait le plan, et que le conseil l'approuverait. Le jeune empereur d'Autriche se chargea de demander au feld-maréchal son plan de campagne. « Je ne fais jamais de plans de campagne fixes, répondit le maréchal : le temps, les lieux, les circonstances, me décident. — Il est impossible, reprit l'empereur, que vous n'ayez pas un plan de campagne. Je désire le connaître. — Si j'en avais un, dit Souvorow, je ne le communiquerais pas à Votre Majesté. Si vous le connaissiez, Sire, votre conseil le connaîtrait ce soir, et demain l'ennemi en serait instruit. »

Souvorow ne connaissait pas l'emploi de l'artillerie. Il avait étudié cependant les batailles de Frédéric II, si grand tacticien, que toutes ses manœuvres étaient une combinaison des trois armes. Chez Souvorow, le dédain de la cavalerie et de l'artillerie était un système. « Je ne connais que la baïonnette, » répétait-il à tout propos. On l'entendait dire joyeusement : « La balle est une vieille extravagante, qui ne sait ce qu'elle fait ; la baïonnette est un jeune homme dans toute sa vigueur, plein d'activité et d'audace. » Ce dicton était d'ailleurs emprunté au maréchal de Saxe, dont on sait le mot : « La balle est folle, la baïonnette est sage. » Quelque vieille ou folle qu'elle soit, la balle est encore de nos jours fort entourée d'hommages, et le canon est plus grand seigneur que jamais. Serait-ce qu'à la guerre, la sagesse et la folie marchent de compagnie ?

Le maréchal Souvorow n'a point écrit, quoiqu'il fût convaincu que son système de guerre serait le point de départ d'une école nouvelle. Mais, s'il ne rédigea pas un corps de doctrine, les instructions qu'il donnait sans cesse, et que chaque officier devait rédiger, nous prouvent que ses idées tactiques n'avaient pas un très grand développement. Nous avons sous les yeux un programme de manœuvres ordonnées au camp d'instruction de Toulczine, qu'il commandait en 1795. Voici le programme d'une journée :

L'armée est divisée en deux corps, qui sont censés se combattre.

Digitized by Google

Le corps d'armée opposé au feld-maréchal attendait dans la plaine, bien rangé en bataille. Le maréchal avait formé le corps qu'il commandait en colonnes profondes, marchant parallèlement les unes aux autres, les têtes de colonnes à la même hauteur. L'artillerie suivait dans les intervalles des colonnes.

Lorsque Souvorow aperçut le corps qui figurait l'ennemi, il accéléra peu à peu sa marche. L'artillerie ne put suivre, et resta en arrière. L'infanterie, arrivant progressivement au pas de course, se lança baïonnette croisée sur la ligne opposée, qui dirigeait sur les assaillants un feu bien nourri, mais nullement mortel; la ligne immobile qui tirait fut enfoncée, et l'infanterie s'amusa fort de l'embarras de l'artillerie laissée en arrière, et de la figure passablement dolente que faisait la cavalerie, qui était restée à l'horizon, attendant l'occasion que nul ne vit venir. Après cette puérile manœuvre, le feld-maréchal, tout joyeux et fier, dit à un lieutenant-colonel français au service de la Russie : « Vois, vois le cas que je fais de mes canons; lorsque tu seras dans ton pays, n'oublie pas ce que tu viens de voir, et tâche d'en profiter. » Dieu merci, nos artilleurs n'ont point profité à l'Alma de la leçon de Souvorow.

A la bataille de Kobylka, le 15 octobre 1794, bataille gagnée d'ailleurs par Souvorow sur les Polonais, le feld-maréchal fit de sa cavalerie le plus déplorable emploi. Une partie fut embourbée dans des marais, tandis que l'autre mit pied à terre et chargea, le sabre à la main, l'infanterie embusquée dans les bois.

« Si tu avais été là, disait ensuite le maréchal Souvorow à un officier de son état-major, émigré français, tu aurais vu ce que jamais je n'avais vu : de la cavalerie ayant mis pied à terre, armée seulement de son sabre, charger une infanterie, non-seulement supérieure en nombre, mais encore retranchée au milieu des bois, et protégée par le feu de sa mousqueterie et de son artillerie. Tu aurais vu cette cavalerie à pied, malgré le désavantage du lieu, des armes et du nombre, croiser le sabre contre la baïonnette, combattre corps à corps, et vaincre. » Par de tels moyens, on peut vaincre en effet des populations armées à la hâte, sans instruction, sans discipline, et mal commandées; mais de telles victoires sont dangereuses pour le général qui, n'ayant plus foi aux principes, se trouve fatalement entraîné aux défaites quand il vient à rencontrer des ennemis aguerris.

La bataille de la Trébia, qui décida du sort de l'Italie, est le plus beau fait d'armes de Souvorow. Il y resta fidèle à son système ordinaire d'entraînement immédiat. La place d'un général en chef, dans une grande bataille, est sur un point culminant connu de tous, d'où l'œil embrasse l'ensemble des mouvements et suit les péripéties du

Digitized by Google

drame. Il est là comme la tête de cet immense corps; seul, il pense quand les autres agissent. Or, voici ce que fit Souvorow à la Trébia. Le fleuve séparait les deux armées. Le feld-maréchal envoie l'ordre à un corps de cavalerie autrichienne de passer la rivière; car, en ce jour, la cavalerie lui semblait bonne à quelque chose. Surpris de voir que son ordre n'est pas exécuté, le vieux général russe s'élance au galop, arrive ventre à terre au chef de la cavalerie autrichienne, et témoigne son mécontentement de ne pas le voir déjà sur la rive opposée, enlevant les positions françaises. « — Nous attendons les pontons, dit l'officier autrichien. — Vous attendez les pontons! s'écrie Souvorow : qu'on aille me chercher un régiment de Cosaques. » Un aide de camp part et revient avec les Cosaques lancés à toute bride. Souvorow met le sabre à la main, se place devant les Cosaques, fait entendre son cri de bataille ordinaire : En avant! marche! marche! marche! et, s'élançant dans le fleuve, il traverse la Trébia à la nage, attaque la position, l'enlève avec ses Cosaques, et dit à l'un de ses officiers : « Allez dire à messieurs les Autrichiens comme on passe les rivières en Russie. » Sans doute, ce n'est pas là une conduite conforme aux règles ordinaires, mais cette vigueur, ce courage, cet élan chez un vieillard de soixante-dix ans, sont admirables; c'est ainsi qu'on force la victoire.

En paix comme en guerre, le maréchal tenait ses troupes en haleine. Sévère sans dureté, indulgent sans faiblesse, ami de la règle, mais dédaignant les minuties, il ne vivait que pour ses soldats. Veillant à leurs moindres besoins, leur rendant justice, il les considérait comme ses enfants, et tous le chérissaient comme un père. Peu d'hommes ont réuni autant de qualités militaires que Souvorow; on peut presque dire qu'il les possédait toutes à des degrés divers. Peut-être, si, à ses débuts, il eût trouvé devant lui des armées manœuvrières, ses talents se seraient-ils élevés jusqu'au génie des plus grands hommes de guerre. On pourrait d'autant mieux le supposer, que la campagne d'Italie est supérieure à ses campagnes précédentes.

Le grand Frédéric disait des soldats russes : *Il est plus facile de les tuer que de les vaincre.* Un autre célèbre capitaine a dit : *Il faut deux coups pour mettre un soldat russe à terre, le premier pour le tuer, le second pour le faire tomber.* Ces paroles peignent à merveille le solide instrument de guerre que Souvorow avait en main; il le connaissait, et peut-être trouva-t-il meilleur de l'employer comme il le fit que de chercher à le modifier. L'assouplissement n'aurait-il pas diminué la force de résistance?

Mais nous comprenons difficilement les instructions tactiques données, en temps de paix, par Souvorow à ses troupes. L'applica-

Digitized by Google

tion en serait même dangereuse en France; l'intelligence de notre soldat lui fait saisir tout d'abord ce qui, dans l'enseignement, est affaire de paix et affaire de guerre. Il sait à merveille que tout ne se passe pas sur un champ de bataille comme sur un terrain de manœuvre. Souvorow, qui n'admettait pas cette différence, ne demandait pas à son soldat un grand effort d'intelligence: il voulait seulement qu'il eût bonne mémoire.

Le maréchal formait avec ses troupes deux lignes parallèles se faisant face; puis il ordonnait la charge. Infanterie contre infanterie, cavalerie contre infanterie ou contre cavalerie, ne simulaient pas la charge, mais l'effectuaient réellement, la baïonnette croisée et le sabre haut, les chevaux à toute vitesse. Au moment du choc, les baïonnettes s'élevaient, et chaque homme effaçait l'épaule droite, afin que, dans l'intervalle des files, le vis-à-vis pût passer. On conçoit combien de chocs et de blessures résultaient de cette méthode, surtout dans la cavalerie, malgré l'ordre donné aux ailes d'obliquer pour desserrer les files. Pendant ce passage un peu rude, le canon tonnait, afin de produire beaucoup de fumée. Les hommes s'habituaient ainsi au mouvement, au bruit et à l'aspect de la bataille. Les hommes faisaient feu, criant: *Hurra! hurra!* et les officiers criaient plus fort encore: Sabrez! frappez de la baïonnette!

Accoutumer le soldat à la bataille était le seul but de Souvorow. Quelques bras ou jambes brisés au milieu de cette fumée et de ces clameurs sauvages donnaient à la chose plus de couleur locale. Lorsque ces exercices avaient été bien exécutés le jour, on les répétait la nuit; puis, par une progression logique, on renouvelait la même opération sur des terrains de plus en plus accidentés. Lorsqu'il pleuvait ou neigeait, lorsque le terrain devenait impraticable, on revenait à la leçon sans rien modifier. Ces méthodes d'instruction ont créé d'excellents soldats pour la Russie; mais les nôtres font un appel plus direct à l'intelligence, parlent mieux à l'âme, font vibrer les cœurs et donnent à la France de bons résultats.

Cependant, en perfectionnant les corps, Souvorow aurait aimé à réveiller les âmes. Dans ce dessein, il parlait souvent à l'intelligence de ses soldats par des harangues à l'antique. Quelques-uns les trouvaient un peu longues et diffuses, mais tous écoutaient; et si l'on ne comprenait pas toujours, la discipline obligeait à prêter l'oreille. Toute revue, toute parade était suivie d'un discours sur les devoirs de l'officier et du soldat. Les manœuvres récentes devenaient l'objet de commentaires et de justes critiques. Tel corps avait commis une faute, tel autre s'était montré parfait. Le chapitre de la guerre venait aussi, grave chapitre que les préceptes du feld-maréchal s'efforçaient de rendre familier à tous. Sa voix avait peu d'éten-

Digitized by Google

due, et ses phrases entrecoupées ne parvenaient qu'à quelques hommes du premier rang. Il le savait et ne s'en souciait pas autrement. « Que vingt soldats m'entendent, cela suffit, disait-il ; ils répéteront aux autres le soir, et les réflexions feront le tour de l'armée. » Ces discours augmentaient singulièrement la popularité du maréchal. Ils étaient empreints d'une telle paternité, que, même sans en comprendre le sens, le soldat sentait bien qu'il y avait là un amour sincère et vrai. Le maréchal grondait en bon père, caressait avec une excessive habileté, mais sans faiblesse. Les harangues de Souvorow duraient une heure ou deux. La race slave est moins impatiente que la race latine. En voici un exemple pris entre mille :

Par une froide journée de janvier, dix mille hommes étaient réunis sur la place d'armes de Varsovie. Il était onze heures. Le feld-maréchal Souvorow commençait la parade. De mémoire moscovite, on n'avait ressenti un tel froid. Glacés par le givre, les lèvres bleues, les yeux humides, les moustaches couvertes de glaçons, ces malheureux soldats, immobiles comme des statues, soutenaient avec peine leurs fusils dans leur main paralysée. Vêtu de sa veste de basin blanc, le maréchal examinait homme par homme des pieds à la tête. Lorsqu'il eut tout vu, il fit former le carré, et commença une harangue. Quelque impassible que soit un grenadier russe sous les armes, le feld-maréchal ne tarda pas à s'apercevoir que les auditeurs trouvaient le discours un peu long. Il entrecoupa une phrase, et, comme entre deux parenthèses, il plaça négligemment cette terrible annonce : « Mes bons amis, je n'en ai plus que pour deux heures. » Et il tint parole ! Lorsque le défilé fut terminé, le maréchal, se retournant vers son état-major, ajouta philosophiquement : « Il est probable que beaucoup d'officiers vont avoir de gros rhumes ; mais ces rhumes les préserveront de rhumes plus gros encore qu'ils auraient eus à la première campagne. »

On a reproché à Souvorow de ne jamais exécuter les ordres qu'il recevait de la cour. Un général en chef qui est sur les lieux, qui connaît la situation vraie de son armée et de l'armée ennemie, est quelquefois meilleur juge d'un parti à prendre que ne le sont les membres d'un conseil éloigné, auxquels mille circonstances doivent nécessairement échapper. Plus le général en chef est fortement trempé, plus il a de lumières, plus il est disposé à ne pas chercher loin de lui ses inspirations ; mais il ne faudrait pas confondre cette initiative avec l'indiscipline. Souvorow a dicté ceci à l'un de ses aides de camp : « Lorsque ma souveraine me fait l'honneur de me donner ses armées à commander, elle me croit capable de les conduire à la victoire ; et comment peut-elle juger mieux qu'un vieux soldat comme moi, qui suis sur les lieux, du chemin qui peut les y mener ?

Digitized by Google

Aussi, lorsqu'elle m'envoie des ordres qui sont contraires à ses véritables intérêts, je crois qu'ils lui ont été suggérés par des courtisans ses ennemis, et j'agis conformément à ce qui me paraît le plus utile à sa gloire. » Telles étaient les idées de Souvorow : elles ne sont pas sans dangers, il faut le reconnaître.

Au reste, nous ne discuterons pas les accusations dirigées contre lui pour indiscipline; nous nous contenterons d'examiner sa vie, et le lecteur absoudra ou condamnera. Rapportons d'abord un fait qui ne manque pas de gravité. Souvorow n'était encore que général major lorsqu'il commit un acte de désobéissance, pendant la campagne de 1771. Placé à la tête d'un petit corps de troupes, il apprit que le comte Oginski, grand-maréchal de Lithuanie, formait une confédération à Stalowitz; il avertit le maréchal Boutourline, général en chef de l'armée russe, et demanda en même temps l'ordre d'aller attaquer Oginski. L'extrême prudence du maréchal Boutourline l'empêcha d'accepter la proposition de son lieutenant; il répondit donc que les troupes sous les ordres de Souvorow n'étant pas assez nombreuses, il fallait attendre des renforts qu'il s'empresserait d'envoyer, mais que, jusque-là, il défendait expressément le moindre mouvement. Le mieux était d'obéir : Souvorow n'en fit rien. Au moment où la défense du maréchal Boutourline lui parvenait, de nouveaux renseignements lui apprirent que le grand-maréchal Oginski venait de battre complétement le régiment de Pétersbourg, lui prenant 500 prisonniers, 15 officiers et deux canons; de plus, le grand-maréchal de Lithuanie marchait à la tête de 5,000 Polonais et de douze pièces de forte artillerie. Avant très peu de jours cette confédération devait former une armée considérable, capable d'enlever les détachements russes dispersés en Pologne, avant qu'ils pussent se réunir. Souvorow n'a que 1,000 hommes sous la main; mais le temps presse, les circonstances sont critiques : il ne consulte personne, et part de Lublin. Après deux heures de marche, il dit à un officier de confiance : « Sauvons d'abord l'armée russe, et, s'il le faut, je payerai ensuite de ma tête ma désobéissance. » En quatre jours de marches forcées il parcourt cinquante lieues, arrive le soir du quatrième jour en vue de l'ennemi, fait faire l'appel, et n'a plus que 850 hommes; n'importe, il faut attaquer. La nuit est venue, l'ennemi se garde mal, les Russes croisent la baïonnette et dispersent tout; à minuit, ils s'emparent de la ville de Stalowiz, et ils prennent position, pendant que les Polonais se reforment dans la plaine. Dès que le jour paraît, Souvorow, à la tête de sa petite troupe, réduite à moins de sept cents combattants, attaque le corps du grand-maréchal Oginski. Le combat est vif, disputé avec désespoir. Souvorow est vainqueur. Toute l'artillerie et un immense butin tombent en son

Digitized by Google

pouvoir : la confédération est détruite. Alors il écrit au maréchal Boutourline : « Comme militaire, j'ai désobéi ; je dois être puni, et je vous envoie mon épée ; mais comme Russe, j'ai fait mon devoir en détruisant les forces des confédérés, auxquelles nous n'aurions pu résister, si elles avaient eu le temps de se réunir. »

Le maréchal Boutourline apprit en même temps l'acte de désobéissance et le succès. Comme toutes les natures trop circonspectes, il ne sut quel parti prendre, et demanda des ordres à l'impératrice. Souvorow reçut lui-même la réponse de sa souveraine : « Comme votre chef, le maréchal Boutourline doit vous mettre aux arrêts, pour punir la faute du militaire insubordonné ; mais comme votre souveraine, je me réserve le plaisir de récompenser le zèle du sujet fidèle qui, par une action éclatante, a bien servi son pays. » Souvorow recevait en même temps l'ordre de Sainte-Anne et de nombreux bienfaits de Catherine.

De tels faits, s'ils se répétaient, amèneraient plus de défaites que de victoires. Le militaire doit obéir ; cependant Souvorow devait donner plus d'une fois encore l'exemple d'une heureuse désobéissance. Ainsi, au siége d'Ismaïlow, tout était prêt pour l'attaque de la place, mais le prince Potemkin, feld-maréchal, commandant en chef, considérant les forces énormes des Turcs et le petit nombre de troupes russes, envoya à son lieutenant l'ordre formel de lever le siége. On annonce à Souvorow qu'un officier, porteur de dépêches du général en chef, demande à lui remettre une lettre extrêmement urgente. Souvorow, que des lettres précédentes ont averti des intentions de Potemkin, ne doute pas que l'officier ne soit porteur d'un ordre de départ. Il fait placer un cheval en travers de la porte de sa tente, et dit qu'il va sortir ; en effet, il passe brusquement devant l'aide de camp du général en chef, feignant de ne pas le voir. L'officier accourt, ses dépêches à la main, mais Souvorow est à cheval et s'éloigne au galop. Les 22,000 hommes qu'il a sous ses ordres sont réunis, on donne l'assaut à cette ville, défendue par 43,000 Turcs et armée de 232 canons. Le combat dure dix heures, avec un acharnement sans exemple ; les Turcs perdent 34,000 hommes, et le reste de la garnison se rend. Ce sont de ces combats de géants qui décident du sort des empires.

Tout était terminé, et Souvorow, entouré de son état-major, retournait à son camp, lorsqu'il aperçoit l'aide de camp de Potemkin. « *Schto ti brath?* (qui es-tu, frère ?) lui dit-il. — Je suis, répond l'officier, l'aide de camp du prince Potemkin, qui apportai hier les dépêches importantes du général en chef. — Comment ! s'écrie Souvorow avec une feinte colère, tu me portes des ordres de ma souveraine, tu es ici depuis hier, et tu ne m'as rien remis ! » Il arrache

Digitized by Google

les dépêches des mains de l'officier, rompt le cachet, remet la lettre au général qui était le plus près de lui en disant : « Lisez tout haut. » Lorsque la lecture fut achevée, Souvorow fit le signe de la croix, et se tournant vers le groupe qui l'accompagnait : « Grâce à Dieu, Ismaïlow est pris; sans cela j'étais perdu.» Et il se mit à rire. Descendu de cheval, il adressa à Potemkin cette réponse si connue : « Le drapeau russe flotte sur les remparts d'Ismaïlow. » A cette dépêche laconique, ajoutons un trait du même genre. Le marquis de Châteller, pendant le siége de Turin, lui annonça l'arrivée du courrier de Vienne : « Général, répondit-il, mettez les dépêches dans votre poche, nous les ouvrirons lorsqu'il ne restera plus d'ennemis devant nous. »

Une accusation plus grave encore que celle d'indiscipline pèse sur la mémoire du maréchal Souvorow : les historiens semblent d'accord pour le dire cruel. Si l'on suit le maréchal de campagne en campagne, de bataille en bataille, on ne s'arrête qu'une fois devant un tableau plus sanglant que ne l'exigent les nécessités de la guerre. Partout ailleurs, le maréchal va, il est vrai, droit au but qu'il veut atteindre, sans se préoccuper des obstacles. Il avait en cela son système, et prétendait que rien ne coûte plus cher que l'indécision. Les actions se renouvellent, disait-il, se prolongent, et ne sont décisives qu'après épuisement. » Beaucoup de gens de guerre savent par une cruelle expérience que le sang qui coule un jour épargne le sang qui coulerait en plus grande abondance le lendemain. En d'autres termes, pour éviter un petit combat, on est amené à livrer plus tard une grande bataille. Les ennemis du feld-maréchal Souvorow ont beaucoup parlé de la prise de Varsovie. Que fit le maréchal, en cette circonstance? A la tête de 23,000 hommes, il arriva, le 22 octobre 1794 devant le faubourg de Praga, que la Vistule sépare de Varsovie. Bien fortifié et défendu par 30,000 Polonais, ce faubourg était armé de 104 pièces de canon, et soutenu de plus par le feu croisé de l'artillerie de la ville.

Souvorow comprit tout d'abord que la prise de Varsovie terminerait la guerre. En se prolongeant, cette guerre eût fait de la Pologne une ruine immense. Dans le double intérêt de la politique et de l'humanité, il fallait ne pas prolonger la lutte. Un siége devait être long, difficile, incertain. Le feld-maréchal prit son parti. Son armée occupa des positions comme pour un siége en règle. La tranchée fut ouverte à quarante toises des fortifications, et les assiégés calculaient déjà le temps approximatif du siége. La nuit vient. Souvorow réunit silencieusement son armée, forme sept colonnes d'attaque, et les Russes, munis d'échelles, s'approchent des remparts. Un seul pont réunit le faubourg de Praga à la ville de Varsovie. Ce

Digitized by Google

pont est en bois. Souvorow le sait. Il donne à son artillerie l'ordre de foudroyer le pont et de le rompre dès le commencement de l'assaut. Pourquoi? Etait-ce pour empêcher les défenseurs de Praga de se retirer dans Varsovie, ou bien pour empêcher les secours d'arriver de Varsovie à Praga? Non. C'est que le vieux maréchal n'ignorait pas que le soldat russe, maître de Praga, se précipiterait sur Varsovie, et que, dans la fureur et le désordre, la capitale serait infailliblement livrée aux horreurs d'une prise d'assaut, la nuit, par une armée en délire. Le pont s'écroula en effet sous les projectiles russes, pendant que les soldats de Souvorow enlevaient le faubourg de Praga. Cette nuit fut horrible. Les flammes de l'incendie s'élevaient de toutes parts, jetant de sinistres lueurs sur des massacres sans fin. Il fut impossible de réfréner à temps le soldat russe; tous les instincts de la barbarie s'étaient réveillés. Le jour éclaira l'affreux spectacle de quinze à vingt mille cadavres encombrant les rues, les maisons, les places publiques. Cela était hideux; mais si le pont n'eût pas été rompu, Varsovie entière eût été traitée de même.

Le lendemain de la prise de Praga, des envoyés de Varsovie se présentent pour traiter. Intimidés par la réputation de cruauté faite au maréchal, ils restent muets. Souvorow, qui était assis, se lève brusquement, s'élance au-devant d'eux, jette son sabre, et, mettant un pied dessus, il s'écrie : *Pakoï! pakoï!* (la paix! la paix!) Il serre les envoyés dans ses bras, les fait entrer sous sa tente, s'asseoit à terre à côté d'eux, et dit : « Je ne suis pas venu ici pour vous égorger; faites les conditions que vous voudrez, je les accepterai. » Lorsque sept jours après il fit son entrée dans Varsovie, les magistrats lui apportèrent les clefs de la ville. « Dieu tout-puissant, s'écrie le feld-maréchal, je vous remercie de ne m'avoir pas fait payer les clefs de cette place aussi cher que..... » Sa voix expira, pendant que ses yeux se tournaient vers les silencieuses ruines du faubourg.

IV

Il nous reste, non pas à raconter, mais à expliquer la dernière campagne du feld-maréchal. La rivalité des généraux russes et autrichiens, la politique si différente des deux empires, troublèrent ce vieux guerrier, peu fait aux habitudes diplomatiques; il s'en indigna d'abord, puis se découragea. Les plaintes, les accusations, les récriminations, les défaveurs de la fortune, le rendirent embarrassant, puis impossible. Les historiens n'ont pas présenté sous leur véritable jour les causes de la retraite de Souvorow. Pour éclaircir

Digitized by Google

cette partie de sa carrière, il faut recourir aux correspondances de l'état-major général russe. Ces lettres expriment mieux que les plus habiles commentaires la profonde mésintelligence qui séparait les Russes des Autrichiens.

On connaît cette campagne de 1799, éternelle gloire de Masséna et de ses lieutenants, et, il faut bien le dire aussi, gloire trop méconnue du général Moreau. Qui n'a lu les beaux récits de M. Thiers? Nul n'oserait les refaire; mais il est permis de les compléter par des documents authentiques. Si la réputation de Souvorow était terrible, celle de son armée ne l'était pas moins. Le bruit des victoires des Russes sur les Turcs et les Polonais avait eu un effrayant retentissement jusque dans le midi de l'Europe. Nos vieux fantassins de la guerre de Sept ans avaient raconté d'étranges histoires sur ces hommes du Nord, géants presque sauvages. Il faut reconnaître que l'armée russe justifia sa réputation, et si après de brillantes victoires elle éprouva des revers, ce ne fut ni sa faute ni celle de son chef.

Souvorow faisait le siége de la citadelle de Tortone lorsque l'ordre lui parvint, le 1er septembre, de quitter l'Italie. Ses remontrances au cabinet de Vienne furent inutiles. De sérieuses difficultés s'étaient déjà élevées entre le gouvernement autrichien et le feld-maréchal au sujet du retour du roi de Sardaigne dans sa capitale. L'Autriche s'opposait à ce retour, que le maréchal russe désirait vivement. Ce ne fut pas sans de profonds regrets que Souvorow quitta l'Italie, pour se conformer aux ordres de la cour de Vienne. Il désapprouvait hautement, et en termes très vifs, le plan de campagne qui lui était envoyé par l'Autriche. L'avant-garde de son armée se mit en marche le 8 septembre pour se diriger vers la Suisse. Le 25, cette armée combattait dans les Alpes.

Souvorow, en défaveur à Vienne, était en grande faveur à Saint-Pétersbourg. L'empereur Paul Ier lui écrivit à la fin de septembre :

Vous avez vaincu partout l'ennemi de la patrie; il ne vous restait qu'une espèce de gloire à conquérir, celle de dompter la nature. Actuellement, elle a aussi fléchi sous votre bras. Par les nombreuses victoires que vous avez remportées sur l'ennemi de la foi, *vous avez aussi écrasé la fourberie, son alliée, qui s'était, par méchanceté et jalousie, armée contre vous.* Je vous récompense actuellement d'après la mesure de ma reconnaissance, et je suis persuadé qu'en vous portant au plus haut degré de gloire qui soit réservé à l'honneur et à l'héroïsme, j'élève le premier des généraux du temps présent et passé.

PAUL.

A cette lettre était joint l'ukase de l'empereur Paul qui nommait le feld-maréchal Souvorow généralissime de toutes les armées

Digitized by Google

russes, dignité qui n'avait été remplie jusque-là que par le prince Menzikoff et le duc Antoine de Brunswick. Cet ukase ordonnait que l'on rendît au feld-maréchal généralissime prince Souvorow les mêmes honneurs qu'à l'empereur, et *qu'il fût regardé comme le plus grand capitaine de tous les temps et de tous les pays du monde.* Malgré cette prescription, l'histoire n'a pas inscrit le nom de Souvorow à côté des noms d'Alexandre, d'Annibal, de Gustave-Adolphe, de Turenne et de Napoléon.

Deux officiers de l'état-major particulier du maréchal Souvorow avaient réuni de nombreux documents qui devaient servir à la défense de leur général, au moment de l'éclatante disgrâce qui suivit de près l'ukase que nous venons de rappeler. Nous trouvons dans les papiers de ces officiers la preuve écrite que, dès l'ouverture de la campagne de 1799, en Italie, Souvorow avait, *au nom de son souverain*, demandé à la cour de Vienne que les frères de Louis XVI vinssent à l'armée austro-russe, combattre avec leurs défenseurs. Il demandait, en outre, et en son nom, que l'un de ces princes fût placé auprès de lui. La cour de Vienne se serait opposée à ce projet, que les princes français n'adoptaient pas d'ailleurs avec un grand empressement. Le cabinet autrichien se serait également opposé à la rentrée des divers souverains d'Italie dans leurs anciens Etats. Souvorow, avec une franchise toute militaire, accuse hautement l'Autriche de vouloir s'*approprier* l'Italie. Le mot est moins courtois dans la lettre que nous avons sous les yeux. Une autre lettre de lui dénonce à l'empereur Paul Ier le projet formé, dit-il, par la cour de Vienne de traiter en secret d'une paix isolée avec la France. Il prévoyait que, dans ce but, on éloignerait les Russes en les jetant vers la Suisse. Dans son indignation, il ne ménageait pas l'Angleterre ; il écrivait à l'empereur Paul Ier :

Lord Mulgrave m'avait promis que le ministère anglais ne pensait pas à faire venir les troupes de Votre Majesté en Suisse avant que l'archiduc eût chassé l'ennemi de ce pays ; il m'avait encore dit que M. de Thugut[1] avait formellement assuré le ministre anglais à Vienne que l'archiduc ne quitterait pas la Suisse, et qu'il avait écrit à ce prince. Cependant, il se laissa tromper avec cette promesse, qui procura assez de temps à l'archiduc pour évacuer la Suisse.....

Dans une autre lettre adressée à l'empereur de Russie, Souvorow s'exprime ainsi :

Lorsque, le 1er septembre, M. de Thugut me sépara, à Tortone, de l'armée autrichienne, je demandai au général Mélas un nombre considérable

[1] Premier ministre de l'empereur d'Autriche.

Digitized by Google

de mulets ; il ne me donna que ce dont j'avais besoin pour transporter ma grosse artillerie, et me refusa le reste, en m'assurant que je trouverais à Bellinzone tout ce qu'il me faudrait. Arrivé là, je ne trouvai rien de ce qu'on m'avait promis. Le général autrichien Tiller et ses commissaires nous trompèrent d'une manière abominable.....

Peu de jours après, Souvorow, au comble de l'irritation, écrit lui-même aux agents des cabinets de Londres et de Vienne :

J'ai quitté l'Italie plus tôt que je n'aurais dû ; mais je me conformais à un plan général que j'avais adopté de confiance plutôt que de conviction. Je combine ma marche en Suisse, j'en envoie l'itinéraire, je passe le Saint-Gothard, et je franchis tous les obstacles qui s'opposent à mon passage ; j'arrive au jour indiqué à l'endroit où l'on devait se réunir à moi, et tout me manque à la fois. Au lieu de trouver une armée en bon ordre et dans une position avantageuse, je ne trouve plus d'armée. La position de Zurich, qui devait être défendue par 60,000 Autrichiens, avait été abandonnée à 20,000 Russes. On laisse cette armée manquer de vivres : Hotze [1] se laisse surprendre ; Korsakow se fait battre ; les Français restent maîtres de la Suisse, et je me vois, seul avec mon corps de troupes, sans artillerie, sans vivres ni munitions, obligé de me retirer chez les Grisons pour rejoindre des troupes en déroute. On n'a rien fait de ce qu'on m'avait promis.

Un vieux soldat comme moi peut être joué une fois ; mais il y aurait trop de sottise à l'être de nouveau. Je ne puis plus entrer dans un plan d'opération dont je ne vois sortir aucun avantage. J'ai envoyé un courrier à Pétersbourg ; je laisserai reposer mon armée, et je ne ferai rien avant d'avoir reçu les ordres de mon souverain.

Ces détails historiques mettent en relief le côté sérieux de la figure de Souvorow. Jamais il ne s'était trouvé aux prises avec de telles difficultés ; jamais sa bouillante ardeur n'avait rencontré de plus redoutables adversaires, et il pouvait se plaindre à bon droit de n'avoir pas été secondé. La politique et la diplomatie l'enlacèrent dans leurs liens. Tout étourdi de tant de choses nouvelles, il tomba pour ne plus se relever. L'âge d'ailleurs était venu, et la disgrâce ne tarda pas à venir. Il avait complétement rompu avec l'Autriche en l'accusant de vouloir le partage de la France, tandis que la Russie, disait-il, ne voulait que le rétablissement de l'antique monarchie et de la foi.

Vieillard septuagénaire, courbé par le malheur, il revint tristement dans la capitale de l'empire russe. L'empereur ne voulut même pas le voir, et la cour, qu'il avait humiliée, se réjouit de son humilia-

[1] Commandait un corps d'Autrichiens et de Suisses insurgés. Masséna le battit complétement. Hotze périt dans l'action.

Digitized by Google

tion. Peu de mois après, il mourut à Pétersbourg, pendant l'été de 1800; le chagrin tua cet homme que la guerre n'avait pu abattre.

Le voyageur qui traverse la place Czaritzine-Longue, non loin du palais Saint-Michel, s'arrête entre un obélisque et une statue. L'obélisque rappelle la mémoire du maréchal Romanzoff; la statue est celle du feld-maréchal Souvorow, l'homme aux soixante-trois batailles.

La reconnaissance des souverains a été le chercher dans la tombe. Inhumé sous les voûtes de l'église Saint-Alexandre Newski, sépulture des empereurs et des impératrices depuis Pierre le Grand, le corps de Souvorow repose dans cette demeure avec les maîtres de toutes les Russies. Il est le seul de leurs sujets qui ait obtenu cet honneur. Malgré les oppositions trop brusques d'ombre et de lumière, le portrait de Souvorow nous semble digne d'occuper une belle place dans les galeries militaires. Il eut de grandes qualités et de grands défauts. Les défauts furent de son époque et de son pays, tandis que les vertus étaient à lui. Si nous ne lui accordons pas la plénitude de science acquise et de génie dont la réunion fait les généraux de premier ordre, nous reconnaissons cependant qu'il rendit à son pays autant de services de guerre que l'aurait pu faire un génie complet. Il conquit des provinces, remporta des victoires, calma les insurrections, et contribua puissamment à la grandeur de l'empire.

Nullement courtisan, d'une probité à toute épreuve, sans orgueil et sans faste, Souvorow a été un bon modèle, en un temps et en des lieux où de tels modèles étaient rares. Il a aimé le soldat de toutes les puissances de son âme; et pour ce seul amour nous lui pardonnerions beaucoup : car cet amour implique l'amour de l'humanité pure et simple, bonne et forte, noble et dévouée. Il a été courageux, et le courage n'habite que les nobles cœurs; il a été gai, et la gaieté est compagne des honnêtes consciences; il a été actif, et l'action fait la vie utile. Mais sa grande vertu fut le patriotisme. Il était fier d'être Russe; il aimait la Russie avec idolâtrie; il s'agenouillait devant le drapeau de son pays. Admirons le patriotisme partout : c'est la vertu des armées.

Le général Bon AMBERT.

Digitized by Google

LE CHEVALIER

DE

LA JOYEUSE FIGURE

DEUXIÈME PARTIE[1]

III

Sophie devint la maîtresse d'Alfred Larroque : c'était facile à prévoir. A quel mobile avait-elle cédé ? Je l'ignorais encore, mais je savais par expérience que peu de femmes résistent à cet aimable séducteur. Elles se figurent aisément avoir inspiré de l'amour à Alfred. Ces poursuites infatigables, ces gaietés soudaines, ces audaces périlleuses, semblent les preuves d'une passion singulière. Elles croient à une exception, tandis que l'ardeur d'Alfred est une règle ; et au lieu d'admirer le cœur de leur amant, elles doivent louer son caractère. C'est le créateur qui a fait les frais de cet amour. Après la victoire, j'avais toujours vu Alfred découragé. Quand à l'excitation de l'inconnu succédait la satisfaction de la possession, il avouait son dégoût. Peut-être n'était-ce qu'un subterfuge de sa conscience ? L'amour gêne la liberté, et il se voulait libre avant tout. Il lui fallait garder intact son droit de séduction, et, amoureux, le pouvait-il ? Cette fois il n'en fut pas de même, et Sophie l'occupait tout entier. Il était charmé par son enjouement ; elle l'amusait. Tous

[1] Voir 2e série, t. XXVIII, p. 138 (livr. du 15 juillet 1862.)

Digitized by Google

les échos de leur bonheur venaient jusqu'à moi. Alfred vint me dire un jour, je m'y attendais : « Sophie a grand désir de te connaître. Elle sait l'amitié qui nous lie. Viens dîner demain avec nous. Elle a fait croire à son mari qu'elle allait chez son père, et comme le beau-père et le gendre sont mal ensemble, elle ne court aucun risque. » Je ne pus admirer autant qu'Alfred cette supercherie qu'il me vantait comme un trait de suprême délicatesse. Je refusai d'abord, mais Alfred y mit tant d'insistance qu'il me fut impossible de persévérer dans mon refus. Une secrète curiosité m'engageait à accepter. Depuis quelques mois, je n'entendais parler que de Sophie, et j'étais bien aise de connaître la femme qui la première avait appris la constance à mon ami. Il ne m'avait pas trompé : elle était jolie. En la regardant, on ne songeait pas à la beauté ; mais elle avait toute la grâce séduisante d'une Parisienne : une taille mignonne, mais proportionnée ; ses fameux yeux bleus étaient encadrés des plus beaux cils noirs. Je n'ai vu personne en jouer avec plus d'art. Certains cavaliers habiles savent arrêter brusquement leurs chevaux lancés au triple galop ; elle en faisait autant. Tout à coup, au moment où son œil dilaté exprimait une tendresse profonde, elle clignait légèrement et donnait à ce regard si rêveur une expression d'ironie moqueuse. Sa bouche avait autant de physionomie que ses yeux. Elle laissait voir des dents admirables et ne les montrait pas. Le nez n'avait d'autre mission que d'être droit et de tenir peu de place dans le visage. Elle arrangeait ses cheveux de manière à prouver qu'elle en avait trop, et chaque fois que je l'ai vue, elle eut un accident qui lui faisait maudire la fragilité des peignes et l'inconstance des épingles. Elle m'accueillit gaiement et me dit en riant :

« Eh bien, monsieur, je vous fais donc peur? Alfred m'assurait que vous ne vouliez pas venir à cause de moi. Je ne me savais pas si redoutable. »

Je balbutiai quelques mots de politesse, tout en maugréant contre Alfred qui m'avait fait valoir, à ce que je voyais. Le dîner fut un peu contraint. Je ne savais comment me faire pardonner. Sophie montra beaucoup d'enjouement et même de l'esprit. Elle parla de tout, si ce n'est de sujets sérieux ; assez de musique, elle adorait Verdi; très peu de littérature, son poète était Musset; elle nous récita avec un certain talent :

Pâle étoile du soir, messagère lointaine.

« J'aurais voulu être actrice, dit-elle : c'était ma vocation ; mais il ne faut rien regretter en ce monde. La vie est trop peu de chose pour qu'on souffre de celle qu'on a, ou qu'on envie celle qu'on n'a pas. »

Alfred écoutait tout ce verbiage avec un air de propriétaire satis-

Digitized by Google

fait. Il me regardait de temps à autre, et son regard voulait dire : Qu'elle est charmante ! Moi, je répondais par un sourire. Insensiblement, j'étais tombé dans une profonde tristesse. La gaieté de Sophie m'affligeait : je la voyais si légère, si frivole ! Je pensais, malgré moi, à cette belle-mère dont Alfred m'avait retracé la figure sévère. Qui était le mari ? Se doutait-il, en jouant *la Favorite* au milieu de son orchestre, que sa femme, les coudes sur la table, devisait avec deux jeunes gens dont l'un était son amant ? Alfred me plaisait mieux au milieu de ses aventures qu'en face de ce bonheur assuré qui le rendait un peu lourd. Je me sentais maussade et je le devenais davantage. Le dîner fini, Mme Auroyer se mit au piano : elle joua je ne sais quel air populaire. Alfred la fit taire sous le prétexte que je n'aimais que la bonne musique.

« Jouez-lui du Beethoven, dit-il.

» — Merci, cela me rappellerait mon mari. »

Elle quitta le piano en le fermant brusquement.

« Qu'allons-nous faire ? j'ai envie de m'amuser, » dit-elle.

Alfred proposa une promenade en voiture ; elle fit la moue. Il parla d'un bal voisin, elle sauta de joie.

« Oui, dit-elle, allons voir danser ; rien ne m'amuse autant. J'ai un voile épais ; on ne me reconnaîtra pas, c'est impossible. »

Je les conduisis au boulevard extérieur, et je les laissai à la porte d'un bal renommé dans les ateliers du quartier. Elle me tendit la main et me dit d'un ton ironique :

« Est-ce que vous êtes toujours aussi gai ? »

Je la vis entrer dans l'allée, j'entendis les sons joyeux de l'orchestre, et je rentrai chez moi tristement. « Est-ce donc là, me disais-je en m'endormant, ce qu'on appelle l'amour ? »

Je restai quelque temps sans revoir Sophie. Je ne lui avais pas plu ; Alfred ne me l'avait pas laissé ignorer, de sorte que si je la rencontrais chez lui, je me levais et je partais sans affectation. Il me reprocha ce manque d'empressement, et me soutint que je devais, par amitié pour lui, me montrer aimable pour sa maîtresse. Je crois que les devoirs de l'amitié sont très nombreux, et du moment qu'on m'en signale un nouveau, quelque invraisemblable qu'il me semble, je suis prêt à le remplir. On choisit un jour pour dîner encore ensemble. J'arrivai au jour dit, à six heures et demie. Alfred n'était pas rentré, et Sophie attendait seule au coin du feu. Elle avait fait jeter quelques fagots dans la cheminée, qui flambaient en embrasant tous les débris de l'été : lettres, poussière, cordons, tout s'envolait en fumée. C'était le premier feu de l'automne. Les regards attachés sur la flamme, Sophie ne se détourna pas en me voyant entrer : elle ne m'avait pas entendu. Je l'examinai sans qu'elle me

Digitized by Google

vît. Sa figure avait une expression triste que je ne lui connaissais pas ; il semblait qu'elle attachât à ce feu quelque pensée sinistre. En me reconnaissant, elle se redressa, se mit à sourire et me tendit la main.

« Savez-vous, me dit-elle, que votre ami n'est guère aimable ? Je l'attends depuis une heure.

— Un empêchement, sans doute.

— Quelle singulière nature ! Il est insaisissable ; on croit le tenir, il vous échappe. L'avez-vous jamais connu amoureux ?

— Mais oui, en ce moment, d'abord.

— De qui ? » Cette question partie du cœur, elle la fit avec anxiété.

« Mais de vous. »

Elle ne répondit que par un rire nerveux. Un silence se fit, pendant lequel elle alla à la fenêtre, souleva le rideau, et, ne voyant pas ce qu'elle espérait, elle tourna brusquement le dos à la croisée et vint s'accouder sur un fauteuil placé près de moi.

« Avouez que je ne vous plais pas, me dit-elle. Ne niez point ; je m'en suis aperçue tout de suite. Vous avez le cœur honnête, et vous trouvez que ce que je fais ici est mal. Comment un homme jeune comme vous l'êtes peut-il être aussi sévère ? Pourquoi jugez-vous la vie d'une femme que vous ne connaissez pas ? Certes, je ne prétends pas avoir raison ; mais à tous les crimes il y a des circonstances atténuantes, et vous les ignorez. Si vous étiez juré, vous ne condamneriez pas un coupable sans l'entendre. Je ne veux pas que vous disiez du mal de moi à Alfred. Je me figure que vous me nuisez auprès de lui. Pourquoi est-il absent ? Cette pendule m'irrite : sept heures moins un quart ; il ne rentrera pas ; il nous a oubliés. Parlons de lui, cela nous intéressera tous les deux. Pourquoi l'aimez-vous ? »

Tout ce que je redoutais, c'est que la conversation fût amenée sur Alfred. Je ne voulais à aucun prix parler de lui ; je prévoyais que mes paroles seraient rapportées, embellies, commentées. Mme Auroyer n'avait pas besoin de moi pour gronder son amant. J'aimais mieux lui parler d'elle, et je préférais sa mélancolie à la gaieté du premier jour ; je la ramenai adroitement sur le terrain des confidences.

« Vous ne me trouvez pas bête, me dit-elle. Je n'ai pas la prétention d'être spirituelle, mais j'ai besoin de mouvement. J'aime l'animation, j'aime vivre. Eh bien, imaginez que je vis sous une cloche, sans air et sans bruit ; oh ! sans bruit, non ; j'entends tout le jour l'archet de mon mari. Vous n'avez pas d'idée, vous autres hommes, de ce que c'est que l'ennui. Il arrive parfois à des proportions telles, qu'il équivaut à un malheur. J'ai cru mourir pendant un temps. Le

Digitized by Google

jour où j'ai rencontré Alfred au Luxembourg, j'avais des pensées de suicide. Ce qui aggrave mes peines, c'est que mon mari est excellent. C'est un homme doux, sobre, à qui je suis nécessaire. Je l'ai épousé un peu par pitié. Il est heureux avec moi ; rien n'a troublé son bonheur. Et moi, faut-il que je lui consacre ma jeunesse ? Suis-je bien coupable en dérobant au ménage cette heure de temps à autre que je viens passer avec Alfred et qui m'aide à vivre ? Le bonheur se compose d'ignorances. Si je me cache bien, quels reproches peut m'adresser mon mari ? Ce qui me fait peur et ce qui me rend triste ce soir, c'est que j'ai des moments de frayeur. Je crains de m'être trompée. Suis-je aimée comme je mérite de l'être ? Ce retard ne me prouve-t-il pas son indifférence ? »

Alfred rentra ; elle parlait encore ; sept heures avaient sonné. Il donna une excuse banale : son père qui l'avait retenu. Sa physionomie était trop transparente pour qu'on pût ajouter foi à ce mensonge évident. Quoique les principes de Mme Auroyer m'eussent paru fort répréhensibles, je la croyais vraiment éprise d'Alfred. Le chevalier de la joyeuse figure allait-il recommencer ses escapades ? Le désir qu'il m'avait exprimé de me recevoir à dîner n'était-il pas la preuve que les tête-à-tête commençaient à lui peser ? Le seul point lumineux que j'avais entrevu dans le cœur sombre de cette femme, c'était l'amour, et il allait peut-être s'éteindre. Alfred était soucieux, Sophie pensive ; je parlai pendant tout le temps du dîner. On me félicita de mon animation. Sophie, en quittant la table, me dit tout bas :

« Je m'étais trompée ; vous êtes bon. »

Elle avait compris que ma gaieté était plus volontaire que naturelle. Mes soins, mes attentions pour elle étaient une compensation du retard et de l'insouciance d'Alfred. Après dîner, il ne fut pas question de bal. On proposa une promenade ; mais, la fenêtre ouverte, on s'aperçut qu'il pleuvait : une de ces pluies d'automne mêlées de rafales et de vents, qui font un étrange concert de soupirs et de larmes. Le feu s'était éteint, et la cheminée sombre n'offrait au regard qu'un monceau de cendres bizarres. Nous étions tristes et silencieux. Sophie alla chercher son châle, et elle mit son chapeau devant la glace ; elle ne pouvait nouer ses rubans ; ses yeux étaient pleins de larmes. Cet accès de désespoir n'échappa pas à Alfred. Il s'approcha d'elle, et, tombant sur ses deux genoux, il lui dit à moitié riant : « Pardon ! je ne le ferai plus. »

Elle voulut résister, bouder, jurer qu'elle n'était point offensée. Alfred ne lui laissa point de répit. Il se montra si aimable, si gai, si tendre, qu'un sourire se dessina sur les lèvres de Sophie ; et tout en pleurant encore, elle lui abandonna ses deux mains en murmurant :

« Je vous pardonne..... »

Digitized by Google

Avec quels soins Alfred posa son châle sur ses épaules. En cherchant ses gants, son ombrelle, il faisait mille folies. Il se coiffa d'un petit sac où elle serrait son ouvrage, étala sa tapisserie sur son dos, se fit une chevelure avec les laines. Sophie riait aux éclats; moi-même, je souriais. Ils partirent tous deux. Alfred lui donnait le bras avec une attention toute particulière, veillant sur chacun de ses pas.

« Qu'avais-tu donc hier soir? dis-je à Alfred en le revoyant le lendemain. Pourquoi cette maussaderie pendant le dîner, et, après, cette gaieté subite?

— Une aventure charmante, me répondit-il en souriant, une jeune fille..... Je ne savais comment la revoir, lorqu'une idée lumineuse m'est venue..... de là ma gaieté. Figure-toi que dans la rue.....

— Epargne-moi ton récit. Je ne veux pas participer à ce nouveau succès. Laisse-moi te dire seulement que Mme Auroyer t'aime plus que tu ne le penses. Pour la première fois, tu t'es aventuré dans une liaison plus grave que celles que tu as contractées jusqu'ici. Sophie m'a parlé de sa vie, de son mari; il l'aime, il n'est heureux que par elle. Avec le caractère que je vous connais à tous deux, ardents et légers, une imprudence sera vite commise. Ne risque donc pas ton avenir et celui des autres pour une simple fantaisie. Tu vas m'appeler encore aristocrate; j'y consens, mais avoue au moins que je suis raisonnable.

— Au suprême degré. Si je me mêlais de raisonner, je te prouverais bien que tu as encore moins de bon sens que moi. Qu'est-ce que tu veux dire avec ta constance dans l'infidélité? Si j'étais marié, je comprendrais ta sévérité; mais ne suis-je pas libre?

— Non, tu ne l'es pas. Tu as détourné une femme de ses devoirs, et en échange de sa vertu, tu lui dois du bonheur.

— Eh bien! elle est heureuse.

— Si tu ne l'aimes pas!

— Je l'adore, dit Alfred. » Et il sortit en courant.

Depuis que Mme Auroyer m'avait parlé à cœur ouvert, j'éprouvais pour elle un certain intérêt. Je n'approuvais ni ses théories sur le bonheur conjugal, ni ses opinions sur la conscience; mais elle aimait, et l'amour a ce singulier privilége d'intéresser, n'importe où on le trouve. Elle avait assez d'expérience pour n'avoir pas trop d'illusions. Elle ressemblait à un voyageur imprudent qui gagne la pleine mer sur un frêle esquif, et qui s'aperçoit, au milieu des flots, qu'il ne peut leur oppposer qu'un trop faible rempart. Alfred ne pouvait la défendre contre les dangers de la vie. Plus elle se sentait désarmée, plus elle s'accrochait à cette barque fragile. Elle avait été bien insouciante, elle avait peu réfléchi; mais le tourbillon de la jeunesse, de l'amour, de la sensation, l'avait entraînée. La vie se venge

Digitized by Google

parfois de ceux qui ne la traitent pas assez sérieusement. Au jeu, on commence par risquer un centime, et souvent on perd sa fortune. Ce mari, cet homme doux, dont Sophie parlait avec un mélange de pitié et d'intérêt, n'interviendrait-il pas un jour? de quelle façon? Il était sans doute un artiste occupé à ses leçons, à son orchestre. Il y avait bien des chances pour qu'il restât dans l'ignorance; mais j'aimais trop Alfred pour ne pas me préoccuper. Quoique cette aventure, bien fréquente, paraisse naturelle à beaucoup, je n'y voyais de conditions de bonheur ni pour l'amant ni pour la maîtresse : l'un avec son goût d'infidélité, l'autre avec sa corruption raffinée. Qui était-elle, d'ailleurs? Je l'avais si peu vue, pouvais-je conclure : ou une Parisienne banale ou une amante passionnée, qui rit pour ne pas pleurer. Tel était le dilemme. Ni l'une ni l'autre; c'est ce que me prouva l'événement.

Aux derniers jours d'octobre, Alfred me proposa de les accompagner à Compiègne, où ils devaient passer une journée. Le temps était superbe, et, outre que j'aime passionnément les forêts, j'étais bien aise de demeurer toute une journée en compagnie de Sophie; j'aurais tout le temps de l'observer. Dans la vie de Paris, on se devine, on ne se connaît pas.

Nous étions en automne, vers la fin d'octobre. A cette époque, le beau temps est toujours contesté, et le soleil doit lutter en se levant contre le brouillard. Toute la campagne était enveloppée de nuages gris. De temps à autre, ces voiles se lamaient d'or, et on pouvait, avec un peu de perspicacité, prévoir un midi radieux. A la gare, Sophie m'accueillit avec un sourire joyeux; elle était trop Parisienne pour ne pas savourer le plaisir d'une journée de campagne. Aussitôt arrivés, nous partîmes pour Pierrefonds en passant par la forêt. A Vieuxmoulin, on fit une halte, et nous gravîmes gaiement le mont Saint-Marc. Alfred était absorbé, et il prononçait à peine une parole de temps à autre. Je connaissais ces accès de mutisme. La nature, qu'il aimait réellement, lui faisait parfois cette impression. Sophie commença à s'apercevoir qu'elle avait une rivale, sans se douter que ce n'était que la forêt. Comment l'aurait-elle deviné? Cette poésie de l'automne la laissait froide et insensible. La campagne, pour elle, c'était Asnières; elle ne comprenait rien à ces horizons vastes et déserts. Du haut du mont Saint-Marc, nous ne voyions qu'une masse de coupoles bronzées, le sommet des chênes qui s'étendaient à perte de vue. A nos pieds, le village étalait ses petites maisons coquettes et tous les bruits joyeux du dimanche montaient jusqu'à nous : rires d'enfants, appels des buveurs, chants de l'église. En automne, l'atmosphère est toujours agitée. Rien n'est émouvant comme ces caresses de la brise. On sent que tout va finir,

Digitized by Google

et quoique le soleil éclaire cette dernière parure, on ne peut repousser ni l'émotion ni la tristesse. Tout à coup, j'entendis Sophie chanter un des refrains les plus gais et des plus spirituels de Nadaud. En face de ce grand spectacle d'octobre, elle ne songeait qu'aux déceptions d'un étudiant. Cette chanson me déplut. «Si elle aime, me disais-je, elle ne doit puiser dans son amour ni élévation, ni aspiration. C'est une nature bornée, superficielle, plus capable de ruse que de dévouement. Elle passera dans la vie sans en avoir vu les grands aspects, et la forêt de Compiègne ne sera pas plus à ses yeux que le bois de Romainville. » Quand nous fûmes remontés en voiture, il fut clair pour moi qu'elle s'impatientait du silence d'Alfred. Il en résulta une tactique que j'avais prévue. Après deux ou trois interpellations infructueuses à son chevalier, elle se tourna vers moi et m'accabla de la plus charmante coquetterie. Ces témoignages n'avaient rien de flatteur, ils étaient trop peu personnels pour me toucher, et je les accueillis avec une grande froideur. Nous arrivâmes à Pierrefonds, tous trois assez maussades. En ce temps-là, il y avait encore des ruines ; leur robe de lierre brillait au soleil. Quelques officiers, en garnison à Compiègne, visitaient comme nous le château. D'un groupe, Sophie entendit partir une exclamation d'admiration. Je la vis rougir de plaisir : c'était la manne dans le désert. Pour récompenser ses admirateurs, elle devint craintive; elle n'osait plus s'avancer, elle tâtait du pied les marches avant d'oser s'y aventurer. La peur l'égayait ; elle riait après avoir tremblé. Ce manége n'échappait point aux officiers, qui s'en amusaient. Nous nous rapprochions du groupe, et nous descendions un escalier au pied duquel il se tenait en embuscade. Soit par feinte, soit par précipitation, elle manqua la dernière marche et tomba presque dans les bras d'un officier, qui se trouva tout à point pour la recevoir. Alfred sifflotait sur un mur, sans se soucier de ce qui se passait. Aux remerciements de Sophie l'officier allait répondre. Je fis de la dignité pour Alfred, je m'avançai et je remerciai l'obligeant d'un ton si froid et si poli que l'aventure en resta là.

Je ne sais quelle lubie passa par le cerveau d'Alfred. Il se montra aussi gai en revenant qu'il avait été maussade en allant. Sa gaieté avait le charme de toute sa personne : le naturel. Jamais je ne l'ai vu se contraindre, et lorsque je lui reprochais ce silence, il me répondait : « C'est que je n'ai rien à dire. » Dans le monde, ce n'est ni une excuse ni une raison. La gaieté d'Alfred ne fut pas communicative, et il rencontra chez Sophie une adversaire au lieu d'une alliée. Il parla de la jalousie avec plus d'esprit que de cœur, la traitant de chimère, et confessant qu'il n'était pas assez modeste pour être jaloux. Il n'eut pas de succès ; il rudoya Sophie, qui se mit à pleurer

Digitized by Google

silencieusement. Elle s'était enveloppée dans un grand châle. Le soleil s'était couché et le vent avait fraîchi; on entendait tourbillonner les feuilles dans les taillis, et les branches mortes tombaient avec fracas. Alfred s'était aperçu, je pense, de la subite tristesse de sa maîtresse; il l'engagea à s'essuyer les yeux lorsque nous arrivâmes à la porte de l'hôtel de la Cloche.

« Il est inutile, dit-il, que nous passions pour des bourreaux qui font pleurer les femmes. »

On nous pria d'entrer dans une chambre pour nous chauffer pendant qu'Alfred allait surveiller les apprêts du dîner.

« Vous êtes heureux, me dit-elle dès que nous fûmes seuls, vous êtes un sage. Votre ami ne vous appelle que Mentor; vous êtes bien nommé. Vous ne souffrez donc jamais?

— Mon bonheur est à votre portée s'il vous paraît digne d'envie; un peu de raison et beaucoup de résignation, voilà ce qui le compose!

— Oh! de la raison, à quoi me servirait-elle? Si j'étais raisonnable, votre ami ne m'aimerait plus. Quant à de la résignation, je ne sais si j'en aurai jamais; les dispositions me manquent, peut-être viendra-t-elle avec les cheveux gris, mais j'ai encore le temps. »

Et elle se regardait complaisamment devant la glace, écartant ses jolis cheveux bruns pour laisser voir ses tempes, où de bleus sillons attestaient la finesse de sa peau.

« Quand on pense, reprit-elle en soupirant, que je ne suis pas laide, que je ne suis pas bête, et que je ne puis être aimée!

— Comment, vous n'êtes pas aimée. Et votre mari? »

Ce souvenir lui déplut, et elle me regarda en fronçant le sourcil.

« Si mon mari m'aime, m'adore, que m'importe! Il est sot et ennuyeux. Quel mérite a-t-il? J'ai eu la bonté de l'épouser; son amour, c'est de la reconnaissance, voilà tout. Mais, voyons, vous connaissez Alfred depuis qu'il est au monde, n'est-il pas vrai? Pourquoi ne m'aime-t-il pas? Si vous saviez avec quelle ardeur il m'a poursuivie. Que d'obstacles n'a-t-il pas bravés pour moi? J'ai découvert depuis la vérité. Il ne m'aime que lorsque je l'amuse. La tranquille possession d'une femme n'a pour lui ni charme ni douceurs. Les jours où je suis triste, il ne me regarde pas; mais si je chante, si je ris, si je fais quelque plaisanterie folle, il m'aime. Il me trouve belle, je le sais; mais à quoi bon! Je lui ressemble peut-être, c'est pourquoi nous ne sommes pas d'accord. Ce que je veux, c'est être un intérêt dans sa vie. Au-dessus de son bien-être, il faut qu'il place son amour; mais comment y parvenir? L'avez-vous vu pleurer? A-t-il des larmes? Décidément, je vaux mieux que lui; j'aime,

Digitized by Google

mais je le vois bien, mon amour ne vous intéresse pas, et je suis coupable sans inspirer de pitié. »

Elle s'était fort animée en parlant. Ses joues s'étaient colorées et ses mains nattaient vivement les franges de son châle.

« Je vais vous paraître bien prosaïque, lui dis-je, mais je ne vous comprends pas. Si vous êtes persuadée qu'Alfred ne vous aime pas, pourquoi continuer à le voir? Il serait plus digne.....

— Oh! ne me parlez pas de dignité. En amour, je ne sais ce que ce mot veut dire.

— Il a en amour comme en toutes choses le même sens, » repris-je d'un ton sévère.

Ma morale lui déplaisait; elle comptait sur de la compassion et ne rencontrait que le blâme.

« Tenez, pensez de moi ce que vous voudrez, je n'ai pas de dignité, encore moins de logique. Mes sentiments même sont inintelligibles, mais je sais ce que j'éprouve, et mon amour est réel, quoique invraisemblable. Baptisez du nom qu'il vous plaira ce mélange singulier de haine et d'affection; mais, quelque nom que vous lui donniez, mon cœur n'en sera pas moins déchiré, et mon âme étrangement bouleversée. Cette nature insouciante et gracieuse à laquelle le sort m'a liée me charme et m'irrite. Tour à tour je me tuerais pour lui et je l'assassinerais pour moi; je me suis dévouée à une tâche impossible, je veux être aimée d'un certain amour par un être qui en est incapable. Si vous saviez que de fois je rentre au logis bien résolue à ne le jamais revoir; mon mari profite de cette résolution : je suis pour lui pleine de grâce, je cause, je participe à ce qui m'entoure, j'écoute de la musique. Une tristesse profonde m'enveloppe bientôt; je vois apparaître en ma pensée le visage souriant d'Alfred, j'éprouve comme un frisson, je n'entends plus la musique qu'on fait à mes côtés, je ne vois plus ma belle-mère, je ne songe plus qu'au lendemain, et mon esprit transporté me retrace toutes les joies passées. Je ne puis l'éviter; il est ma vie tout entière. Moi, une orgueilleuse qui faisais fi de tous les jougs, moi qui, en pension, bravais les sous-maîtresses, j'en suis réduite à adorer un despote qui me jette le mouchoir comme à une favorite, et qui se rendort sur son divan, le narguilé à ses pieds, sans souvenir et sans reconnaissance. Si je découvrais qu'il me trompe, je le voudrais presque, ma vengeance graverait mon nom dans sa mémoire, puisque mon amour n'a pu s'imprimer dans son cœur. Il y a une histoire qui m'a toujours passionnée, c'est celle de Dalila; je n'imagine pas de sensation plus voluptueuse que celle de cette femme, lorsque, les ciseaux à la main, elle coupait cette belle chevelure, la force de son amant. Quand la dernière mèche fut tombée sur les dalles, elle dut éprouver

Digitized by Google

un étrange mouvement d'orgueil ; son cœur gonflé a dû battre sous le coup d'une joie féroce ; elle était plus forte que le plus fort. Hélas ! de notre temps les hommes n'ont plus de cheveux, et les femmes ne coupent que leurs robes avec leurs ciseaux ! »

Je ne répondis rien ; son exaltation m'effrayait, et je ne voulais pas la redoubler. Mon silence lui déplut.

« Vous ne me répondez pas, vous vous taisez, vous n'avez pas le courage de me dire que vous êtes de mon avis. Vous pensez d'Alfred ce que je pense de lui, vous ne lui croyez pas de cœur. C'est par hypocrisie que vous ne me donnez pas raison.

— Je crois, repris-je avec une froideur ironique, qu'il est permis de dire du mal de son amant, mais qu'il faut respecter son ami. »

Elle allait répondre, et sa réponse n'eût été rien moins que douce, à en juger par l'expression de son visage. Alfred rentra en nous annonçant que le dîner était servi.

« Tu as vu Sophie assez longtemps pour me dire ce que tu penses d'elle, me demanda Alfred dès que nous fûmes seuls, après l'avoir laissée à sa porte.

— Je n'ai pas d'opinion.

— Quelle folie ! Vas-tu te gêner avec moi ? Je l'aime bien, mais je puis entendre la vérité.

— Eh bien, franchement, elle ne me plaît pas. Je ne lui ai pas découvert en tout un jour un bon sentiment. Au mont Saint-Marc, elle a chanté Nadaud ; à Pierrefonds, elle a été coquette, et à Compiègne, elle m'a parlé d'elle, de son mari, avec une liberté qui m'a paru choquante. Telle est Sophie pour moi ; maintenant je crois qu'elle t'aime plus que tu ne penses. C'est une imagination malade, comme on en voit tant à Paris ; elle a des grâces de grisette qui dissimulent la corruption d'une grande dame. »

Alfred m'avait demandé mon opinion, je la lui avais donnée tout entière ; il la trouva très fausse. A l'entendre, je ne savais ce que je disais, et, après m'avoir exhorté à parler, il m'engageait à me taire. On peut avoir de la valeur et chanter dans une forêt. Qu'une femme s'amuse de l'admiration qu'elle inspire, quoi de plus simple, surtout si c'est à un militaire ? Quant aux reproches d'impudence, d'imagination malade, c'étaient de bien gros mots. Pourquoi se gênerait-elle avec moi, le meilleur ami de son amant ?

Je commençai à lui faire comprendre qu'il eût été plus délicat de ne point me parler de son mari et de son ménage, et je lui conseillai de rompre s'il ne l'aimait plus, ou, s'il l'aimait encore, de se méfier de son caractère ; elle m'avait fait peur pour Alfred. Il me répondit qu'il l'aimait, et à toutes mes objections, à toutes mes observations,

Digitized by Google

il répondait : « Tu diras ce que tu voudras, c'est une charmante maîtresse. »

La première fois que je rencontrai Alfred après notre partie de Compiègne, il vint à moi en souriant :

« Eh bien, monsieur le moraliste, c'est ainsi que vous pratiquez la sagesse? Je comprends maintenant pourquoi Sophie ne vous plaît pas. »

Mon étonnement équivalait à une question.

« Sans doute, ne fais pas l'ignorant, continua Alfred ; tu as voulu m'enlever Sophie, je ne t'en veux pas, tu es dans ton droit. Voilà bien les hommes vertueux ! Viens donc me faire de la morale à présent, tu seras bien reçu.

— Que veux-tu dire? je ne te comprends pas.

— Il est inutile de feindre, Sophie m'a tout avoué. »

Je fus sur le point de me justifier et de céder à un premier mouvement d'indignation. Alfred, en continuant à me gouailler, me laissa le temps de me calmer. A quoi bon une explication qui ne serait pas acceptée? Je me sentais d'ailleurs si profondément blessé, que toute justification me semblait une atteinte à ma dignité.

« Ecoute-moi, repris-je d'une voix calme, mais avec gravité, j'ai pour toi une véritable amitié. Que je te voie ou non, je serai toujours ton ami, tu n'en doutes pas ; seulement, tant que tu seras l'amant de Sophie, séparons-nous. Je compte trop sur ton inconstance pour craindre d'être privé de toi longtemps. Si tu as besoin de moi, fais un signe, j'accours; j'aurai d'abord besoin de me remettre : tu m'as fait une blessure qui devra se cicatriser avant que nous nous revoyions. Donne-moi la main, et disons-nous au revoir. »

Alfred fut un peu déconcerté; il me tendit la main en disant tristement : « Comme tu voudras. » Puis, sa physionomie mobile reprit une expression railleuse; il sourit, et je l'entendis murmurer entre ses dents : « Jésuite ! »

IV

J'avais résolu d'oublier Sophie, et le meilleur moyen était de lui pardonner. Ne m'avait-elle pas prévenu qu'elle tenterait tout pour se faire aimer de son amant? Sans doute, elle avait supposé qu'Alfred serait peut-être plus jaloux de moi que des officiers : l'amitié qui nous liait devait donner du piquant à cette trahison supposée. Mon abstention prouvait que si j'avais eu des intentions coupables, j'y renonçais; je comptais plus tard me justifier. Un hasard ramena

Digitized by Google

le nom de Mme Auroyer à mon souvenir, et me révéla sur elle plus de particularités que je ne pouvais espérer d'en savoir jamais. Je faisais souvent de la musique avec M. Hertzog, un violoniste de talent : c'est un vieil Allemand, bon homme, mais trop bavard ; je lui parlai du désir de jouer des trios, il me proposa aussitôt son ami M. Auroyer. C'était le mari de Sophie, je m'en assurai. Un instant, je fus tenté d'accepter, mais je ne sais quelle pudeur me retint. Il me sembla que ce pauvre homme lirait dans mon regard embarrassé, dans ma conscience troublée, et je refusai, sous prétexte que j'avais renoncé à mon projet. Hertzog le regrettait pour moi et pour son ami ; il pensait que nous nous serions bien entendus en musique et en toutes choses. Selon lui, M. Auroyer était un des meilleurs hommes qu'il eût rencontrés. D'éloges en confidences, il en vint à me conter l'histoire de son ami, sans se douter de l'extrême intérêt que j'y prenais. M. Auroyer valait mieux que la réputation que lui faisait sa femme, et peu d'hommes avaient montré dans une vie obscure plus de dévouement et de grandeur d'âme. Le récit d'Hertzog m'inspira pour ce mari dupé un très sincère intérêt ; je regrettai le froid qui régnait entre Alfred et moi, car j'aurais voulu l'intéresser à sa victime et détourner de lui quelque malheur. J'hésitais à l'aller trouver, lorsque je reçus une lettre qui m'appelait à Hyères, où j'avais un oncle fort malade. La pensée de partir sans revoir mon ami me fut pénible ; peut-être s'y mêlait-il le désir de l'édifier sur sa maîtresse. Rien n'est plus difficile que de pardonner, il reste toujours au fond de notre cœur un germe de vengeance qui pousse un beau jour sans que nous nous en doutions.

« Oublions ce qui s'est passé, dis-je à Alfred en entrant chez lui. Je viens t'embrasser avant de partir ; je te donne ma parole d'honneur que je n'ai pas fait la cour à Sophie.

— Quand tu l'aurais faite !

— Il ne s'agit pas de tolérance ici ; réponds-moi que tu me crois : c'est tout ce que je te demande.

— Oui, je te crois.

— C'est bien, Alfred, je te remercie. As-tu le temps de m'écouter ? Je veux te rendre un service, je veux te dire qui est M. Auroyer.

— Je ne tiens pas à le savoir.

— Oui, mais il est de mon devoir de te le faire connaître. »

Je lui contai alors comment j'avais su par M. Hertzog les secrets du ménage.

« Quand tu sauras quel mari tu trompes, ajoutai-je, peut-être cesseras-tu de le tromper. Je ne vais pas te faire sa biographie ; je veux t'attendrir, je me garderai donc bien de t'ennuyer. Mme Au-

Digitized by Google

royer la mère est la veuve d'un notaire qui s'est ruiné en 1824 ; elle est restée sans ressource avec son fils unique Adolphe. La compagnie des notaires lui a fait une pension. Après 1830, un beau-frère, dont elle avait refusé les secours, devenu puissant, lui fit obtenir un bureau de tabac. Cet enfant, destiné à l'opulence, vécut dans une gêne qui ressemblait à la misère ; il lui dut de ne connaître aucune des petitesses de ce monde, et sa mère ennoblie, développée par la lutte, lui prodigua les plus précieux enseignements : l'exemple et la religion. Représente-toi une femme vieillie avant le temps, plus jeune que tu ne l'as vue, errant à travers le Luxembourg ; un enfant malingre joue à ses côtés. En passant devant la boutique de jouets, il montre du doigt un pantin qui lui fait envie. Sa mère le prend dans ses bras et lui murmure à l'oreille : « C'est trop cher. » Cette femme, c'est Mme Auroyer ; tu ne l'aurais pas suivie, celle-là ? Elle demeurait rue Férou, dans cette maison que tu l'as vue regarder en pleurant.

— Je t'avoue, reprit Alfred avec une mauvaise humeur marquée, que je ne comprends pas la nécessité de ce récit. Me prends-tu pour un enfant qu'on veut endormir ? Que m'importe Auroyer ?

— Tu m'écouteras, c'est mon devoir de parler. Rien n'égalait la tendresse de la mère pour le fils, si ce n'est celle du fils pour la mère. Elle ne quittait pas son enfant, le conduisait à la pension. Quand Adolphe fut entré au Conservatoire, elle l'attendait à la sortie des classes. Ses camarades se moquaient de lui, mais il n'osa pas demander à sa mère de ne plus venir, il préféra supporter les plaisanteries que de lui coûter une larme. Quand on a dix-huit ans, c'est de l'héroïsme. Encore un trait de son enfance, ce sera le dernier. Il avait huit ans ; son oncle, un riche banquier, lui avait fait présent de vingt francs pour ses étrennes ; il entendit sa mère se plaindre du froid : elle regrettait un manteau de fourrure dont elle usait au temps de sa splendeur. L'enfant disparut sans mot dire ; Mme Auroyer courut à sa recherche ; elle le retrouva dans le magasin du Grand-Condé, au milieu d'un cercle de commis qui lui riaient au nez. L'enfant avait demandé s'il pouvait, pour vingt francs, avoir un manteau de fourrure. La mère ne se plaignit plus jamais du froid.

— Tout ceci prouve que je dois rompre avec Sophie. Eh bien, tu m'as converti, restons-en là. Alfred se leva avec humeur ; je le forçai à se rasseoir.

— Cet enfant, d'une admirable bonté, n'avait que peu de dispositions pour les choses de l'esprit ; à la pension, on le tenait pour un modèle d'assiduité et de zèle, mais là se bornaient les éloges. On découvrit en lui des dispositions remarquables pour la musique. L'abbé Mollet, le confesseur de Mme Auroyer, avait un goût spécial pour

Digitized by Google

la musique; il méditait d'en faire un élément de propagande religieuse, et il voulut associer Adolphe à ses projets. Il avait déjà réconcilié sa pénitente avec la vie, il sut la résoudre à faire de son fils un musicien. Son amour-propre de roturière se révoltait; c'était un dernier vestige de sa vanité; elle crut un moment que le fils d'un notaire failli dérogerait en entrant au Conservatoire. A dix-huit ans, Adolphe remporta le second prix, au grand scandale de sa mère, qui répétait sans cesse : « Ce jury n'est composé que de sots, tu as plus de talent qu'eux tous. » Le projet d'Adolphe était de poursuivre ses cours; il espérait remporter le premier prix, et la gloire de compositeur lui trottait en tête. Au milieu de cette année, un créancier de M. Auroyer le père, réduit à la dernière misère, retrouva la mère et le fils. Sans violence et sans menaces, il leur exposa sa situation. Adolphe prit un parti héroïque : il abandonna les cours du Conservatoire, entra à l'orchestre de l'Opéra. Le bureau de tabac fut laissé au créancier. Ce sacrifice se consomma simplement, sans éclat; c'est par hasard qu'on l'a su. Mme Auroyer tira de son armoire un vieux châle de cachemire, et elle alla voir ses anciennes amies, pour trouver des élèves à son fils. Cette démarche lui coûtait, mais en voyant ses contemporaines si éprouvées par les années, elle reprit goût à ses excursions. Adolphe, malgré sa jeunesse, était laid; des cheveux blonds d'une couleur terne, des yeux bleu pâle, une démarche hésitante : c'est une fortune pour un maître d'accompagnement. Adolphe prospéra; il fut aidé par l'abbé Mollet, et cité dans les maisons pieuses. Aucun nuage ne traversa le bonheur du ménage. Mme Auroyer se figurait que son fils était le plus grand musicien de son temps, c'était exagéré. Adolphe ne manquait pas de talent; il brillait surtout par la pureté de son goût et la correction de son style. Il aida au succès récent de la musique de chambre, et il faisait partie d'un des quatuors les plus renommés. Peu à peu la clientèle augmenta, et on put remercier la compagnie des notaires, qui enrichit de plus nécessiteux que les Auroyer. Les virtuoses de talent ne se résignent jamais à n'être que des instrumentistes. Adolphe songeait toujours à composer; il aspirait au moment où il pourrait avoir une élève de moins et une heure de plus. Ce moment n'arriva point; il lui fallut commencer une heure plus tôt. Il se maria. C'est en donnant des leçons à Mlle Grulaire, qu'Adolphe fit la connaissance de Mlle Sophie Lejean. Elle était gouvernante; son père, un entrepreneur de bâtiments, tour à tour riche et pauvre, l'avait fait instruire pendant un moment de prospérité. La gêne étant arrivée, Mlle Sophie s'était placée, d'abord pour vivre, et puis pour fuir l'intérieur paternel, où régnait une servante maîtresse. Adolphe lui sembla un parti très sortable. Elle sut lui plaire par cette gaieté qui t'a

Digitized by Google

charmé. Trop bon pour ne point s'apitoyer sur le sort d'une jeune fille privée de famille et contrainte de t availler pour vivre, Adolphe invita Mlle Lejean à passer ses jours de sortie chez sa mère. Il la reconduisait. Tout le long du chemin, pendue à son bras, Sophie lui racontait que M. Grulaire lui faisait la cour, tandis que Mme Grulaire la maltraitait. Elle assaisonnait ses tristes récits de grands éclats de rire. Adolphe y voyait des marques de courage. Pour la première fois il rencontrait une femme jeune, aimable, qui le regardait comme quelqu'un, se mettait en frais de sourire et de grâce pour lui. Jusqu'ici il n'avait vu que des élèves, enfin une femme lui apparaissait. Mme Auroyer subit aussi le charme de Sophie ; elle avait entrepris de la rendre plus pieuse, et rien ne charme une dévote comme l'espoir d'une conversion. « Ah ! si elle avait plus d'argent, ce serait une femme pour toi, disait-elle à son fils. Hélas ! tu n'as pas assez de fortune pour te donner le luxe du mariage. »

« Adolphe redoubla de travail ; il augmenta le prix de ses cachets ; il fit ses calculs, et prouva à sa mère que si Sophie donnait des leçons, ils vivraient tous trois les plus heureux du monde. Mlle Lejean ne fut pas étonnée le jour où Adolphe lui demanda sa main. Elle ne songea pas à avoir de la reconnaissance pour ce brave homme qui la prenait sans dot, et qui affrontait sans trouble les risques du mariage. Elle se loua de son habileté qui avait su lui ménager un mari de son goût. « Si je troque mon nom de Lejean contre celui d'Auroyer, pensa-t-elle, c'est que je ne suis pas une bête, et M. Adolphe est trop heureux d'épouser une femme comme moi. » Mme Sophie Auroyer donna des leçons pendant un an, puis elle abandonna à son mari le faix du ménage. Elle s'arrangea pour que ses élèves la quittassent, et la marquise, la seule qu'elle eût conservée, tu la lui as fait abandonner. Une fille, en naissant, vint combler le bonheur d'Auroyer. Il est aux pieds de sa femme, il l'adore. Pour lui donner un chiffon de plus, il se lève à six heures du matin. C'est une âme admirable, toute faite pour le dévouement. Ne crois pas que ses heures de loisir soient des instants de repos. Il lui faut réconcilier sa mère et sa femme, sans cesse divisées. Il a un grand consolateur : Haydn ; c'est le génie qu'il préfère et qui convient le mieux à sa tendre et douce nature. Songe que cet équilibre de bonheur est bien peu solide, que tu peux le renverser au premier jour. Songe que cet homme ne vit que de son amour ; trois existences sont attachées à la sienne. Le jour où il se verra trahi, que deviendront sa mère, sa femme et sa fille ? Coupable quand tu séduisais une femme mariée, tu serais criminel si tu ne mettais fin à une liaison dont tu sais le prix. Pourquoi sacrifier à une sotte vanité tes bons instincts ? Renonce à Sophie ; tu feras une noble action. L'abandon la rendra à des de-

Digitized by Google

voirs plus sérieux, et l'amante délaissée deviendra peut-être une brave femme.

— Mon cher ami, reprit Alfred, depuis quand joues-tu les Don Quichotte? Tu te trompes, si tu crois m'associer à tes entreprises contre les moulins de ce monde. Thiberge, de vertueuse et d'ennuyeuse mémoire, avait la manche large en comparaison de toi. Il faut que je quitte ma maîtresse parce que son mari donne des leçons à cinq francs le cachet; quelle raison! Dis-moi seulement, je te prie, quel est le degré d'amour qu'il faut atteindre pour avoir le droit d'aimer. Il faut prévenir. N'inventeras-tu pas quelque thermomètre qu'on puisse consulter en pareil cas? Une fois le degré convenable atteint, on aimera en toute liberté et sans remords. Si mon devoir est de quitter Sophie, je le dois, que mon amour soit petit ou grand. On exproprie une chaumière aussi bien qu'un hôtel, du moment où la loi les frappe. Tu ne m'as pas parlé de mon père, et je t'en remercie. Dans les entretiens de ce genre, la famille est toujours représentée; c'est le seul lieu commun que tu aies évité, je t'en félicite. Pars pour Hyères, guéris ton oncle, et reviens moins prude. Tu auras pardonné à Sophie, à qui tu gardes toujours rancune; tu lui feras la cour, pour de bon, cette fois, et tu ne trouveras plus M. Auroyer si vertueux et si intéressant.

— Ah! triple fou, dis-je en prenant le bouton de la porte, Dieu veuille que ma sagesse ne soit qu'exagération et mon sermon que redondance. »

Je n'espérais pas le convertir, mais je prévoyais que mes paroles lui reviendraient en mémoire; il s'en servirait comme d'arguments favorables le jour où, dégoûté de Sophie, il voudrait rompre avec elle. L'ami prudent ressemble à l'agriculteur, il sème pour l'avenir; longtemps la terre garde ses semailles, un beau jour on voit une pointe verte qui perce. J'attendis comme le laboureur, et comme lui je vis lever le grain. Voici ce que m'écrivait Alfred à Hyères:

« Eclaire-moi, mon cher ami. Ai-je trop d'imagination, ou n'en ai-je pas assez? Ton histoire Auroyer me gêne. Je sais, et j'aime à ignorer. Depuis que je m'imagine Sophie dans un intérieur réel, entourée d'une belle-mère revêche, d'une petite-fille qui pleure, tous ces détails me choquent et m'irritent. Je suis comme les enfants : il me faut des jouets mystérieux; je me figure que leurs entrailles recèlent des trésors. Tu es venu, toi; tu as cassé mon jouet, et j'ai vu qu'il n'y avait rien dedans. Les débris jonchent la terre; je les regarde d'un air piteux. »

Dans une autre lettre, il me parlait d'une aventure nouvelle, et il n'était point question de Sophie.

Digitized by Google

« Il faut avouer, m'écrivait-il, que j'ai un singulier bonheur. Je rencontre l'autre jour une femme grande, blonde, une petite bourgeoise échappée à quelque comptoir. Par hasard, je suis le même chemin qu'elle. Quand on fait un voyage ensemble, mieux vaut se connaître. Je lui parle; elle me prie de la laisser; je persiste. Elle arrive à une porte. Là, avec la plus aimable franchise, elle me dit : « Ne montez pas, c'est inutile; je vais trouver quelqu'un que j'aime. » Cette phrase m'a été faite si souvent, que je n'y crois plus. Je monte; elle sonne; j'attends. Un officier de dragons avec des moustaches formidables vient ouvrir. On me présente à lui. Il se nomme Jules Bourgogne. Je ne perds pas la tête, et je débite je ne sais quelle drôlerie. Le dragon rit, la blonde rit, et moi aussi, bien entendu. Le soir même, je prenais de la bière avec Bourgogne, qui me confiait son numéro sur le tableau d'avancement, et demain j'ai un rendez-vous avec cette belle Flamande. Elle est de Bruges. Te souviens-tu du mot d'Esope aux hommes qui le conduisaient en prison : « Vous voyez bien que j'avais raison de dire que je ne savais pas où j'allais, puisque je vais coucher en prison. » Telle est ma vie. Je ne sais pas qui j'aimerai le lendemain. Quel est le barbon qui soutient que notre temps est prosaïque? »

Le goût des aventures revenait, et peu à peu le règne de Sophie allait en déclinant. Je pouvais espérer que le ménage de M. Auroyer ne serait point troublé, et que Sophie, dégoûtée par cette fâcheuse expérience, reprendrait le droit chemin, dont elle s'écartait pour la première fois. Mon séjour à Hyères se prolongea. Je fus assez surpris d'apprendre qu'Alfred projetait de venir me retrouver. Il m'annonça plusieurs fois son arrivée, mais il ne vint pas. Sophie le retenait. Il n'osait lui avouer qu'il voulait voyager. Je l'encourageai, car je pensais que le voyage l'obligerait à rompre avec cette vie aventureuse. Un changement radical n'était pas vraisemblable; mais dans un pays nouveau, avec des mœurs inconnues, ses goûts seraient peut-être modifiés. Je comptais sur la conversion de Don Juan; c'était hardi. Mon oncle se guérit, et je revins à Paris, après avoir prévenu Alfred de ne pas me rejoindre.

J'arrivai le soir, à six heures. Mon portier m'annonça que M. Laroque était venu deux fois : il avait à me parler. Je me mettais à table, lorsque je vis entrer Alfred.

« Dines-tu avec moi? lui dis-je aussitôt; on va te mettre un couvert.

— Oui, je veux bien; j'ai à te parler.

— Je le sais; tu es venu plusieurs fois. Quelque affaire bien grave?

— Assez grave. »

Digitized by Google

Et il sourit d'une façon bizarre. Puis il ajouta en anglais :

« Renvoie ton domestique. »

Dès qu'il fut servi et qu'on nous laissa seuls, je le questionnai.

« Je me bats demain, me répondit-il avec le plus grand calme.

— Tu te bats?

— Oui, et tu seras mon témoin avec Jules Bourgogne, le sous-lieutenant, mon nouvel ami, tu sais.

— Avec qui te bats-tu?

— Avec M. Auroyer.

— Est-ce possible?

— Oui, mon ami. Sophie est une misérable.

— Comment!

— Elle a tout dit à son mari.

— Que tu étais son amant?

— Sans doute. Elle a voulu se venger de moi. Elle a été furieuse quand je lui ai appris mon départ, elle t'a accusé de m'avoir conseillé. Elle a tout employé pour me retenir, tendresses et menaces. J'ai résisté, et elle est partie en me disant que j'aurais bientôt de ses nouvelles. A quatre heures, il y a trois heures, je voyais entrer chez moi un petit homme chétif, tel que tu me l'avais dépeint. Il était pâle comme la mort, plus pâle que ses cheveux; mais de temps à autre son visage s'injectait de sang, et il devenait rouge comme un brasier; du reste, pas de colère, pas de scène. Il était effrayant de calme; on eût dit un automate qui agissait sans penser. Je me trouvai plus gêné qu'en face d'un homme en colère. Il me dit : « Monsieur, nous nous battrons demain; vous avez séduit ma femme. » Je fis un geste de dénégation. « Ne niez pas, reprit-il, elle m'a tout avoué. Vous êtes jeune, vous avez agi légèrement, en jeune homme, et vous ne savez pas que vous brisez deux existences. J'ai plus souffert depuis une heure que je n'ai souffert en toute ma vie. Mais pourquoi vous dire tout cela? Vous devez me haïr et jouir de ma peine. Je vous hais aussi, moi. » Il me demanda comment il fallait faire pour se battre. N'était-il pas nécessaire de choisir des témoins? Je te jure que si je n'avais pas été éveillé, j'aurais cru faire un rêve, tant cet homme était singulier. Il doit prendre des témoins, et tu les verras ce soir ou demain. J'ai demandé que le duel eût lieu demain, à cause de mon départ. Tu verras, tu régleras cela avec Jules, je m'en rapporte à toi. Il aura le choix des armes, bien entendu; je pense qu'il choisira le pistolet; il tirera le premier, et moi je tirerai en l'air. Ainsi, demain soir je serai en route ou pour l'Italie ou pour l'autre monde.

— J'admire ton calme et ton sang-froid.

— Que veux-tu, mon cher, c'est une fin comme une autre; j'avais

Digitized by Google

assez de Sophie, et puis je m'y attendais. Tu m'avais si bien endoctriné avec tes histoires et ta morale, que je ne pouvais pas croire que cette aventure finît bien. Je pensais qu'il fallait que j'en fusse puni. Cela n'a pas manqué; c'est plus juste.

— Ce qui me rassure, c'est que M. Auroyer ne peut être fort au pistolet.

— Bah! rien n'est plus dangereux que les maladroits.

— Comment l'as-tu reçu?

— A merveille. D'abord, il avait l'air de ne me voir ni de m'entendre. »

Je dînai moins copieusement qu'Alfred. Après dîner, il m'entraîna pour aller trouver Jules Bourgogne. Il chantait en descendant l'escalier.

« Voyons, lui dis-je, ce n'est pas sérieux. Tu as voulu me faire une mauvaise plaisanterie.

— Nullement; mais, vois-tu, quoi que tu en dises, j'ai de la conscience. J'avais quelques remords de planter là Sophie, et maintenant que je vois que j'avais si grande raison de le faire, cela dissipe mes scrupules.

— Tu ne songes donc pas à ce malheureux mari?

— Je penserai à lui demain, quand il m'aura tué. »

Nous étions dans la rue, il me donnait le bras; je le sentis presser le pas, et comme je ne me hâtais pas à son gré, il me quitta en courant. Je le vis s'approcher d'une femme, la regarder, puis il revint à moi d'un air découragé.

« Elle n'est pas jolie.

— Ah! tu es incorrigible, mon vieux chevalier.

— Que veux-tu, une de perdue, dix de retrouvées. »

En même temps que son insouciance et sa gaieté me faisaient mal, je ne pouvais m'empêcher d'admirer son courage. Jules Bourgogne se chargea volontiers d'être témoin. On lui donna l'heure du rendez-vous, et il promit d'être exact.

V

Le lendemain matin, je m'éveillai de bonne heure; j'avais peu dormi, le duel me préoccupait. A sept heures, on frappa à ma porte; je vis entrer un petit homme pâle, défait. Il se nomma : c'était M. Auroyer. La fatigue, autant que la douleur, semblait l'accabler. Dès l'abord, j'éprouvai pour lui une vive sympathie; je connaissais toute sa vie, et sa piété filiale m'avait touché plus qu'Alfred; il me pria de

Digitized by Google

rester au lit en disant qu'il avait à me parler longuement. Je le fis asseoir à mon chevet, et je l'écoutai.

« Vous attendiez mes témoins, n'est-ce pas, monsieur ? me dit-il. C'est moi qui viens à leur place. Rassurez-vous, je commets une infraction aux règles du duel. Je ne veux point me battre, c'est une résolution que j'ai prise cette nuit ; mais, avant de m'y arrêter, je veux vous consulter, car Hertzog m'a dit que vous étiez un homme de cœur et de bon conseil. Je suis bien à plaindre, allez, monsieur, et quand vous saurez dans quelles angoisses j'ai passé la journée et la nuit dernières, je vous ferai pitié. M. Laroque vous a conté sans doute que je l'avais provoqué ; laissez-moi vous dire ce qui avait eu lieu auparavant, et excusez-moi si j'abuse de votre patience. Hier, à deux heures, je donnais une leçon de violoncelle, lorsque j'entends rentrer Sophie : c'est ma femme. Comme elle ne revient jamais si-tôt, je m'inquiète et je quitte mon élève pour lui demander si elle est malade ; elle m'assure que non, et m'engage à continuer ma leçon. Son visage démentait ses paroles ; elle semblait troublée. Les murs sont si minces, que, tout en jouant, je l'entendais aller et venir dans sa chambre. Bientôt, des bruits de larmes et de sanglots arrivent jusqu'à moi ; je perds la tête. Mon élève s'aperçoit de mon trouble, il me quitte. A peine lui ai-je dit adieu, que je cours à la chambre de Sophie : le verrou était tiré. Je l'appelle, elle m'ouvre, nous voilà en présence. Que son état était pitoyable ! les joues pâles, les yeux rouges, les cheveux dénoués, et la poitrine soulevée par les pleurs ; elle se jette à mes pieds, embrasse mes genoux, et, à travers ses sanglots, j'entends ces mots affreux : « Je suis une misé-» rable ; tuez-moi, j'ai un amant..... » Je l'ai crue folle. La pensée qu'elle pouvait dire vrai ne m'était pas venue ; je tâchais de la calmer. Ses dents claquaient, et elle manqua de briser le verre que je lui tendais ; je voulais qu'elle bût un peu d'eau. Son agitation s'était apaisée, et elle avait fait place à un grand abattement.

« — Oui, dit-elle d'une voix affaiblie mais très distincte, oui, je vous ai dit la vérité. J'ai un amant, il s'appelle Alfred Laroque. Voilà comment il m'a séduite..... il m'a suivie dans la rue..... il m'a persécutée. J'ai cru qu'il m'aimait ; quelle folie ! Le jour où je n'ai plus satisfait son caprice..... sa fantaisie, il m'a abandonnée comme un verre vide, comme une fleur fanée..... Vous vous vengerez ; n'est-ce pas ? Il demeure rue de la Victoire, 42. Ne le frappez pas au cœur, il n'en a pas, vous ne pourriez pas le tuer. Oh ! mon Dieu, comment ai-je pu vous trahir, vous qui avez été si bon ; mais vous le serez jusqu'à la fin, vous me tuerez aussi. »

» Elle s'était ranimée, et sa figure avait une expression de douleur amère ; elle se roulait à mes pieds. Moi, je ne savais ni penser,

Digitized by Google

ni répondre ; ma tête me faisait mal, je souffrais physiquement comme si j'avais reçu un coup de marteau. J'étais insensible à ce qui m'entourait ; pourtant, par une sorte de mirage intérieur, je revis l'église où nous nous étions mariés, j'entendis l'air qu'avait joué l'orgue pendant l'élévation : c'était un andante de Mozart. La vision disparut ; Sophie était là devant moi, sans voile et sans couronne ; elle pleurait en silence. Par un mouvement brusque, je lui saisis la main, et, cédant à un accès de colère qui venait de m'envahir subitement, je lui dis : « Venez, je veux vous confondre devant ma mère ! » Alors, elle se débattit. « Non, oh ! non, disait-elle ; par pitié, laissez-moi ; pas devant votre mère ! » Mais je serrais toujours son poignet, je la traînais après moi. De ma main restée libre, j'ouvrais les portes. Ma mère était dans sa chambre ; elle travaillait à un ouvrage d'aiguille. En me voyant entrer, elle se leva tout effrayée, et elle allait m'interroger ; je ne lui en laissai pas le temps.

« — Tenez, ma mère, lui dis-je, conduisez cette femme à son père, elle ne peut plus vivre avec nous, elle a un amant ! »

» Sophie cherchait à se dégager de mon étreinte, et elle cachait sa figure sous ses cheveux. Je l'interpellai.

« — Répétez donc à ma mère ce que vous venez de me dire. »

» Elle balbutia quelques mots, puis elle s'évanouit.

« — Je ne veux plus la voir. Je ne sortirai de ma chambre que lorsqu'elle sera partie. Préparez-vous à la conduire, ma mère.

» — Vous ne lui permettrez pas d'embrasser sa fille ? reprit ma mère, que ma colère épouvantait.

» — Non ! elle n'en est pas digne ! »

» Ah ! monsieur, j'ai été cruel jusqu'à la férocité, et, quand je me rappelle mes paroles, il me semble que ce sont celles d'un autre. Je rougis d'avoir été si peu charitable. En rentrant dans le petit cabinet qui me servait de chambre, je tombai sur mon lit, je me cachai la tête dans mon oreiller, je versai des larmes brûlantes. Ce n'était point la détente d'un cœur trop gonflé, mais plutôt le comble de la rage et de l'envie. J'entendais le frôlement des robes de Sophie et de ma mère. On faisait des paquets, on chuchotait, et puis on pleurait. Au bout d'une demi-heure, la porte de sortie se fermait : Sophie avait quitté le toit conjugal. J'errais à travers l'appartement vide ; je trouvai un bout de broderie oublié : je le déchirai à belles dents. « On me croit bon ! m'écriai-je en souriant avec amertume ; quelle erreur ! je ne suis que haine et que colère ! » Cet homme dont elle m'avait dit le nom m'était apparu jusque-là comme une sorte de démon fantastique qui était venu me dérober mon bonheur. Pouvais-je penser que quelqu'un l'avait mieux aimée que moi ! Un trait de lumière m'éclaira, et je descendis l'escalier en courant.

Digitized by Google

Il existe, pensais-je, il existe, je puis donc le tuer. Ce que je fis chez M. Laroque, ce que je lui dis, je n'en ai gardé nul souvenir. Tout le temps que j'ai passé hors de chez moi, j'ai vécu comme une machine, parlant, agissant, mû par une volonté étrangère. Je suis allé chez Hertzog, je ne m'en doutais pas. La conscience me revint en rentrant chez moi. La domestique n'avait mis que trois couverts.

« — Pourquoi ne sommes-nous que trois? demandai-je étonné.

» — Madame est chez son père, » reprit la domestique.

» Ma fille était rentrée de sa pension. Elle m'embrassa tristement. Les enfants ont l'instinct du malheur; ils l'ignorent, mais ils le respectent. Ma petite Laure était silencieuse; elle lisait dans un coin de la chambre. Après une secousse violente, rien n'est plus terrible que le retour aux habitudes de la vie; un repas devient lugubre. Ma mère montrait une grande force d'âme; seulement, de temps à autre elle me regardait avec une inquiétude mélangée de tendresse. Au milieu du dîner, ma mère et moi nous nous arrêtames d'un commun mouvement en entendant Laure qui pleurait tout en mangeant.

« — Qu'as-tu, mon enfant? lui dit sa grand'mère.

» — Papa a l'air fâché, dit-elle; j'ai peur. Pourquoi maman était-elle si triste quand elle est venue à la pension? Camille Hubart dit qu'elle l'a vue pleurer. Est-ce que maman est morte? »

» Elle fondit en larmes; elle eut une sorte d'attaque de nerfs. Sa grand'mère fut obligée de la mettre au lit. Je vous demande pardon, monsieur, d'entrer dans tous ces détails. Je ne sais pas beaucoup ce qu'il faut faire en ce monde; et, excepté à la musique, je n'ai pas pensé à grand'chose. En vous montrant toute mon âme, j'espère que vous me donnerez quelque bon conseil. Je tiens à l'estime des honnêtes gens, et je sais qu'il ne suffit pas toujours d'agir selon son cœur. »

Je l'assurai de l'intérêt que je prenais à son récit, et je le priai de continuer : ce qu'il fit.

« Pourquoi ma mère avait-elle permis à Sophie de revoir sa fille? Moi d'ordinaire si déférent pour ses volontés, je lui reprochai un peu rudement de n'avoir point exécuté mes instructions.

« — Mon fils, me répondit-elle avec calme, vous êtes malheureux, je vous pardonne. J'irai voir ce soir l'abbé Mollet. Je le prierai de venir demain. N'agissez pas sans avoir pris ses conseils. M'autorisez-vous à lui parler de vos affaires?

» — Comme vous voudrez; mais peu m'importe l'avis de votre abbé! je suis bien résolu à ne jamais revoir Sophie et à tuer son amant! »

» J'achevais à peine cette phrase impie, qu'on sonna. Un de mes camarades, qui joue l'alto dans notre quatuor, venait me chercher

Digitized by Google

pour un concert de charité où nous devions figurer tous deux. Je l'avais oublié, et j'allais m'excuser sous un prétexte quelconque, lorsque ma mère intervint en disant :

« — Va, Adolphe, tu ne peux faire manquer ce concert. »

» Elle ajouta tout bas :

« — Que tes chagrins te rendent ingrat, cela suffit; mais qu'ils ne te fassent pas mauvais. »

» Je partis avec mon camarade. J'étais retombé dans l'anéantissement où j'avais été plongé avant dîner. J'arrivai sur l'estrade comme une machine; j'accordai mon violoncelle, et je me disposai à jouer. C'était le quatuor d'Haydn où est l'hymne autrichien, le soixante-douzième. Pendant l'andante, qui est si beau, vous vous le rappelez (M. Auroyer le fredonna), je sentis mon cœur se fondre; mes mauvais sentiments s'évanouirent, et il me sembla qu'Haydn, ce vieil ami, me demandait compte de ma conduite. Le final, énergique et gracieux, me confirma dans mes bonnes résolutions. Le quatuor fini, on me félicita, en me disant que je n'avais jamais si bien joué. Une fois dans la rue, je ne savais où aller; je ne voulais pas rentrer chez moi, ma maison me faisait horreur. Un instinct, je ne sais lequel, me conduisit du côté de Chaillot : c'est là que demeure M. Lejean, le père de Sophie. J'avais la nuit devant moi, et je pouvais pour la première fois, dans une solitude absolue, mesurer toute l'étendue de mon malheur. Je marchais à pas lents, et Haydn chantait encore à mes oreilles. C'était donc fini! plus de bonheur pour moi sur cette terre! Au coin du foyer manquerait toujours la bien-aimée; à table, une chaise resterait vide, et en mon pauvre cœur désolé, qui pourrait remplacer cette Sophie que j'avais adorée? Arrivé au quai, je m'accotai sur le parapet, et je regardai couler l'eau. Le ciel était noir et sans étoiles; on ne voyait de lumières qu'au fond de l'eau, le reflet des réverbères, qui ressemblait à ces grandes fusées d'or qu'on voit dans les feux d'artifice. L'année précédente, nous avions vu celui du 15 août; Sophie me donnait le bras, et nous avions laissé à la maison Laure, qui avait bien pleuré. Ni piéton ni voiture ne passaient sur le quai; on n'entendait, de temps à autre, qu'un roulement lointain, bien vite éteint. Je me sentis défaillir. Ma tête était dans mes mains, les larmes coulaient le long de mes doigts, et les sanglots me montaient à la gorge. Un désespoir profond et amer m'envahit. J'avais horreur de moi-même. Comment osais-je accuser les autres? pourquoi m'aurait-on aimé? Ma femme m'avait pris en haine; ma fille avait peur de moi, et je faisais pitié à ma mère. Tous ces êtres étaient bons; s'ils ne m'aimaient pas, c'était ma faute. N'avais-je pas été toute ma vie malheureux? ce n'était que justice. J'étais laid et je n'avais point d'esprit. Je me figurais être le rebut de la nature; j'é-

Digitized by Google

prouvais à m'anéantir une sorte de volupté amère. Je caressai pendant un instant l'idée de la mort. Tout le monde y gagnera, pensais-je. Sophie sera libre, elle reprendra sa fille; ce jeune homme, avec qui je dois me battre, sera délivré; il y aura une place de violoncelle à l'Opéra : on se la disputera. Je suivis le quai, en regardant l'eau d'un œil d'envie. J'entendis sonner deux heures en passant devant la Manutention. Le son de cette cloche fut le signal de la réaction. Je me laissai le temps d'aller jusqu'à Chaillot, contempler la fenêtre de Sophie. En chemin, je me révoltai contre cet arrêt de mort. L'amour qui nous attache à la vie, mes sentiments chrétiens, qui se réveillèrent, me rappelèrent à la raison. Je puis, sans mourir, faire encore le bonheur de tous ces êtres qui me sont chers. Pourquoi user du pouvoir que me donne la loi ? pourquoi chasser une mère du berceau de sa fille? Dans mon égoïsme, je n'ai songé qu'à moi, qu'à satisfaire bassement ma vengeance. J'ai agi sans réflexion; j'ai maudit ma femme et j'ai insulté son amant. En suis-je plus tranquille? Aurai-je bien rempli mes devoirs d'époux et de père, quand j'aurai livré une femme au désordre, quand j'aurai fait de ma fille presque une orpheline? Ce duel, cette séparation, j'ai lu cela dans les romans, je ne l'ai pas puisé dans mon cœur. Sophie a été coupable, mais j'en suis peut-être un peu responsable. J'aime trop ma musique, et je ne m'occupe pas assez d'elle. L'oisiveté l'a égarée, mais au fond elle est honnête, l'aveu qu'elle m'a fait le prouve. Si elle était perverse, qui la forçait à se confier à moi? Celle qui n'a pas menti peut encore se sauver. Nous recommencerons la vie. Je profiterai de la leçon; j'aurai des moments difficiles, peut-être, mais je songerai à ma fille, et cette pensée me donnera du courage. Je voulus que le sacrifice de ma vengeance fût complet, et je résolus de ne pas me battre. Je craignis un instant que cette résolution ne me fût suggérée par la peur. Si un passant eût pu me voir sur ce quai désert, il aurait remarqué la rougeur de mon front. Je venais de me poser cette terrible question : « Est-ce que j'aurais peur? » Oh! non! mon sacrifice me coûtait trop cher. La pensée de tuer cet homme me donnait des éblouissements de joie, et je dus résister à cette tentation, parce qu'elle me gagnait peu à peu. Voyons, Monsieur, parlez-moi sincèrement. Ai-je le droit d'agir comme je fais? Nous autres, pauvres diables, nous n'avons pas l'habitude d'obéir à nos premiers mouvements. Dieu nous le défend, d'abord, et puis le monde. Vous qui êtes un honnête homme, m'estimerez-vous moins, parce que j'aurai rouvert ma porte à ma femme? Je vous demanderai d'intervenir auprès de M. Laroque, pour le déterminer à partir. Je ne veux pas que ma fille puisse rougir de sa mère, mais je ne veux pas qu'elle ait honte de son père. Suis-je dans la bonne voie? »

Digitized by Google

Je lui serrai les mains de tout mon cœur et je lui dis : « Vous êtes le plus brave homme que je connaisse. Votre fille est bénie de Dieu, elle a un bon père et vous lui rendez une mère. »

Le soir même, je conduisais Alfred au chemin de fer. Il partait pour l'Orient en passant par l'Italie.

Six ou huit mois environ après le départ d'Alfred, mon domestique m'annonçait mystérieusement la visite d'une femme qui ne voulait pas dire son nom, et qui avait à m'entretenir d'affaires importantes. Je dis qu'on la fît entrer ; elle ôta son voile : c'était Mme Auroyer. Ma figure prit sans doute une expression sévère, car, avec un geste presque suppliant, elle me dit :

« De grâce, ne faites pas le pédant. Je suis bien malheureuse ; je n'ai pas besoin de leçons. La vie s'est chargée de m'en donner, et elles ont été cruelles. »

Je la vis tirer de sa poche une lettre.

« Je viens vous demander un service. Pouvez-vous faire remettre ceci à M. Laroque ? Son portier ignore son adresse, et j'ai pensé que vous seriez assez bon pour.....

— Vous vous êtes trompée, madame, je ne me chargerai point de cette lettre.

— Permettez, elle n'est pas cachetée, vous la lirez.

— Je n'ai nulle qualité pour la lire. J'ai pris au nom de mon ami l'engagement qu'il cesserait tout commerce avec vous. C'est une promesse sacrée que j'ai faite à M. Auroyer, et pour rien au monde je n'y voudrais manquer.

— Cette lettre ne contient pas un mot que ne pourrait voir mon mari.

— La lui avez-vous montrée ?

— Non, mais écoutez-moi et ne soyez pas cruel pour une femme qui ne vous a jamais fait de mal. La souffrance doit faire pardonner. Voyez comme je suis pâle ; regardez, j'ai des cheveux blancs. » Et avec ce geste qui lui était familier, elle écarta ses cheveux, et me montra sur ses tempes quelques fils d'argent qui brillaient au milieu de ses cheveux foncés.

Je ne veux pas, ajouta-t-elle, vous dire tous mes maux : ce serait trop long ; mais il en est un auquel vous pouvez remédier. Une pensée m'accable ; elle m'ôte tout courage, toute résignation. J'ai peur qu'Alfred ne m'ait pas pardonné. A-t-il compris que le jour où j'ai révélé à mon mari que j'étais sa maîtresse, je lui ai donné de mon amour la preuve la plus éclatante ? Sait-il que, cette fièvre passée, j'ai eu honte de moi-même ? A-t-il deviné que ma vie se passe dans les larmes ? Je m'efforce de l'oublier ; mais la tâche serait plus facile si je n'avais pas de remords. Ma conscience corrompt mon

Digitized by Google

cœur. Vous le voyez, s'il répond qu'il me pardonne, je suis tranquille, je romps avec le passé, et je me donne tout entière à mes devoirs d'épouse et de mère.

— Que votre conscience se calme. Alfred vous a pardonné, je vous en donne l'assurance; vous pouvez jeter ce papier au feu, il est inutile.

— Qui me prouve que vous dites vrai? Vous fabriquez là quelque pieux mensonge. S'il m'a pardonné, permettez qu'il me le dise. Je vous laisserai cette lettre, vous la lirez, vous réfléchirez. »

Je l'arrêtai au moment où elle se levait pour partir. « Je vous répète que je ne la lirai ni ne l'enverrai. Ecoutez-moi un instant, et voyez plus clair dans vos sentiments. Vous aimez encore Alfred, et vous voulez lui écrire parce que vous ne pouvez pas supporter son éloignement. Vous dissimulez sous une délicatesse de conscience ce qui n'est que l'instinct de votre cœur. Vous avez fait vœu de fidélité une seconde fois, et, pour rester fidèle à ce vœu, vous inventez un subterfuge qui ne trompe que vous-même, mais qui ne me trompe pas, moi. Soyez plus clairvoyante et avouez que je dis vrai.

— Peut-être, dit-elle d'une voix sourde.

— Vous avez pu jadis plaisanter ma rigueur. Vous m'appeliez en riant votre Mentor. La saison du rire est finie. Les événements ont assombri votre vie. Cette ignorance, qui selon vous faisait le bonheur de votre mari, elle n'existe plus; il vous a plu d'y mettre fin. Vous avez pu au moins mesurer toute l'honnêteté de celui dont vous portez le nom. Vous avez brisé le plus grand cœur que j'aie vu; eh bien, réparez le mal que vous avez commis, faites de votre mari un homme heureux et de votre fille une honnête femme. Comment, avec tout votre esprit, n'avez-vous pas compris à quel point vous étiez aimée?

— De qui? reprit-elle avec son air mutin des anciens jours.

— De votre mari.

— Son amour ne va pas jusqu'au combat; je n'ai pas besoin d'épargner sa vie, il y veille avec trop de.....

— N'achevez pas, car je me mettrais en colère, et je perdrais peut-être le respect que je vous dois. Que voulez-vous dire? Vous regrettez que votre mari ne se soit pas battu en duel et vous écrivez à Alfred pour lui demander pardon. Quelle conséquence y a-t-il?

— Je suis inconséquente dans mes sentiments, je le veux bien. La raison est une belle chose; vous êtes raisonnable, c'est accordé; mais vous n'entendez rien au cœur des femmes. Vous croyez que je puis sans me plaindre être l'esclave là où j'étais la reine. Comment me résigner aux regards protecteurs de ma belle-mère? J'y lis tour à tour le mépris et la pitié. Je me vengerai d'elle. Mon mari ne sait pas me protéger contre ces froideurs insultantes. Le pardon n'est

Digitized by Google

qu'une comédie, mais il faut savoir la jouer et être à la hauteur de son rôle. Si je n'avais pas ma fille, je serais morte. Je travaille, cela m'aide à passer le temps; je redonne des leçons, et au moins je ne coûte rien à mon mari.

— Vous êtes une orgueilleuse.

— Et vous, vous êtes implacable. Tenez, je veux vous prouver que je suis meilleure que vous ne pensez. »

Elle froissa la lettre qu'elle tenait dans ses mains et la jeta brusquement dans le feu, où elle se consuma puis, passant froidement devant moi, elle me fit un salut dédaigneux en me disant :

« Vous me connaîtrez peut-être un jour. Pensez à moi, et vous verrez que je vaux mieux que vous ne croyez. Ne me reconduisez pas, c'est inutile. Que me ferait votre politesse? Elle ne réparerait rien. Vous m'avez blessée profondément. »

Cette visite fut soigneusement cachée à Alfred. Je transcris ici une lettre que je lui écrivis il y a un an, et où il est, pour la dernière fois, question de M. Auroyer :

« Je ne sais, cher ami, lui disais-je, où te trouvera cette lettre. Je souhaite que ce soit à Jérusalem; c'est un bon lieu de pénitence. Agenouille-toi après l'avoir lue, fais un sévère examen de conscience, frappe-toi la poitrine, et prononce je ne sais combien d'actes de contrition. Hier, je suis allé au Luxembourg; peut-être pour penser à toi, mais certainement pas avec l'espoir d'y rencontrer une rousse. Le hasard m'a mis en face de M. Auroyer, au détour d'une allée. Je ne tentai pas de l'éviter; il me tendit la main et me reprocha de n'être pas allé le voir. Au premier mot d'excuse que je lui dis, il comprit que mon abstention était de la pure délicatesse. Il tenait sa fille par la main, et me la présenta. Elle est charmante : c'est le portrait de sa mère. Il l'engagea à jouer un peu au loin, sans doute pour me parler plus librement.

« Ah! monsieur, me dit-il dès que l'enfant nous eut laissés seuls, » que j'ai été présomptueux! Je me figurais que nous étions maîtres » de nos sentiments, que nous pouvions oublier lorsque nous le vou- » lions. Ma vie est un mélange d'inquiétudes et de remords. Je trem- » ble quand Sophie ne rentre pas à l'heure dite; je l'épie. Chaque » lettre qu'elle reçoit, je brûle du désir de l'ouvrir. Je ne sais pas » cacher mes angoisses; elle s'en aperçoit. Parfois elle s'irrite; d'au- » tres fois elle se soumet et elle semble dire : C'est ce que je mérite. » Alors je tâche de me faire pardonner par mille prévenances. Hélas! » rien n'y fait. Sophie est d'une tristesse sombre; elle parle à peine. » Ma mère, elle, me gronde de ma faiblesse. Je me souviens que je » vous disais : « Nous allons recommencer la vie; je vais être heu-

Digitized by Google

» reux. » Quelle illusion! j'ai voulu faire œuvre de Dieu, et je ne » qu'un homme. »

» Laure vint en courant se jeter dans ses bras. Il l'embrassa sur ses jolis cheveux bouclés. Je vis une larme tomber de ses yeux, et je l'entendis murmurer :

« Pauvre fillette! tu ne sauras jamais ce que ton bonheur m'a » coûté! »

» Je me contente de ces paroles sans les commenter. Réfléchis une seconde dans ta vie, si cette opération compliquée t'est possible. Pends au croc ton épée de Don Juan; tu ne l'as pas souillée de sang, Dieu merci, mais quelques larmes l'ont rouillée, et ce ne sont pas les tiennes; jette aux orties le pourpoint de Joconde; deviens un homme, cesse d'être un amant. *Vale et non ama.* »

Dans huit jours, j'attends le Chevalier de la joyeuse figure. L'Orient renverra-t-il à la France un nouveau converti? M. Laroque le père prétend que nous changerons son fils en le mariant. Je ne suis pas de son avis. Comment suffire à la tâche du mariage quand celle de la jeunesse a été trop pesante? Je compte sur un remède plus efficace, qui nous guérit tous, malades ou valides, innocents ou coupables : c'est l'âge.

ARTHUR BAIGNÈRES.

Digitized by Google

LA

POÉSIE ALLEMANDE AU MOYEN AGE

LES MINNESINGERS

Les Chevaliers-Poètes de l'Allemagne, par Octave D'ASSAILLY. Paris, Didier. 1862.

Ce que les troubadours et les trouvères furent pour la France au moyen âge, les Minnesingers le furent à la même époque pour l'Allemagne : pendant plus de deux siècles, ils firent l'ornement et les délices des cours féodales, et charmèrent par leurs chansons ou divertirent par leurs récits les princes, les chevaliers et les nobles dames. Tour à tour épiques, lyriques, satiriques, didactiques, ils n'exprimèrent pas seulement leurs émotions personnelles, ils se firent aussi les échos des joies et des douleurs publiques ; ils mêlèrent aux humbles vicissitudes de leurs amours les grands événements contemporains ; ils s'enthousiasmèrent pour les croisades ; ils prirent parti dans la querelle des Guelfes et des Gibelins ; ils louèrent ou blâmèrent avec passion les empereurs et les papes; et si aujourd'hui nous voulons en apprendre un peu plus sur les personnages de leur temps que ne nous en disent d'arides chroniques, si nous désirons étudier les mœurs et l'esprit de la société allemande au moyen âge, si nous sommes curieux enfin de savoir comment, en l'absence de la presse et lorsque l'imprimerie n'était pas inventée, l'opinion commença à manifester sa puissance et à signifier ses arrêts, c'est aux poésies des Minnesingers qu'il nous faut avoir recours. M. d'Assailly a donc été bien inspiré en se proposant de faire connaître à son pays la vie et les œuvres de ces poètes intéressants ; et l'extrême bien-

Digitized by Google

veillance avec laquelle la critique française a accueilli son premier essai lui a montré ce que peut valoir à un auteur une heureuse intention, même imparfaitement exécutée. On l'a félicité dans une *Revue*, qui passe pour ne point prodiguer ses éloges, « d'être si familier avec des aspects jusqu'ici ignorés de la littérature germanique »; on a vanté ailleurs, non-seulement l'incontestable agrément de son style, mais l'étendue de ses recherches et la profondeur de sa science; on a déclaré, en général avec une confiance un peu téméraire, « qu'il avait reproduit avec autant d'exactitude que de talent les gracieuses physionomies des poètes allemands du moyen âge. » Or, s'il faut louer quelque chose dans son livre, ce n'est malheureusement ni une connaissance bien sérieuse du caractère et des écrits des Minnesingers, ni un soin bien scrupuleux à nous les présenter sous leur véritable jour. M. d'Assailly s'est montré plus jaloux d'offrir aux yeux d'élégants tableaux que de copier fidèlement les traits de ses modèles; et, grâce à cette continuelle tendance à tout vouloir embellir, grâce aux écarts de sa jeune et trop riche imagination, grâce aussi, il faut le dire, aux fréquentes défaillances de son érudition, les figures originales se sont tellement altérées sous son pinceau, qu'il ne faut plus chercher dans ses prétendus portraits des *chevaliers-poètes* que de pures compositions de fantaisie.

M. d'Assailly n'a donc point tenu parole; il n'a point fait connaître les troubadours de l'Allemagne, ou plutôt il les a fait mal connaître; ce qui est plus fâcheux, selon nous, que s'il ne les avait point fait connaître du tout, l'erreur étant pire encore que l'ignorance. Tant que les chevaliers-poètes attendaient patiemment un historien, il était permis peut-être de les laisser encore un peu attendre. Mais aujourd'hui qu'ils ont trouvé un romancier, il devient nécessaire de mettre aussitôt la réalité en face de la fiction et de montrer quels furent vraiment l'existence des principaux Minnesinger, leur rôle dans la société et le caractère essentiel de leurs œuvres. C'est ce que nous allons essayer de faire, en prenant à notre tour pour sujet d'étude les six personnages que M. d'Assailly a distingués, non sans raison, dans la foule innombrable des chanteurs d'amour : Walther von der Vogelweide, Godefroid de Strasbourg, Wolfram d'Eschenbach, Ulrich de Lichtenstein, le Tannhæuser et Frauenlob.

I

Walther von der Vogelweide fut certainement le plus grand poète lyrique de son temps, et nous rencontrons dans les écrivains du

Digitized by Google

XIIIe siècle de nombreuses preuves de l'admiration qu'il inspira. Mais nous y cherchons vainement des renseignements précis sur la date et le lieu de sa naissance, et sur les circonstances de sa vie. En revanche, ses propres poésies nous fournissent quelques indications précieuses : elles nous apprennent qu'il commença à vivre, ou du moins à chanter, pendant l'époque orageuse qui suivit la mort de l'empereur Henri VI ; elles nous le montrent faisant son éducation poétique à la cour du duc d'Autriche, Frédéric le Catholique (1193-1198), assistant, le 15 août 1198, au couronnement de Philippe de Souabe dans la cathédrale de Mayence, se rendant ensuite près du landgrave de Thuringe, et prenant part, en 1207, au fameux tournoi littéraire de la Wartbourg, puis retournant en Autriche et s'attachant successivement au duc Léopold VII, au patriarche d'Aquilée, aux princes de Carinthie, partant enfin pour la terre sainte en 1228, et revenant traîner en Allemagne une vieillesse un peu chagrine. Quelle fut, durant toutes ces pérégrinations, la conduite de notre poète ? Sut-il, en changeant sans cesse de protecteurs, et en acceptant tour à tour les bienfaits des divers princes qui se disputaient les débris de la puissance impériale, conserver une attitude toujours digne, un langage toujours ferme, des convictions politiques toujours invariables ? Nous voudrions pouvoir répondre affirmativement ; nous voudrions pouvoir dire avec M. d'Assailly que « Walther von der Vogelweide ne s'abaissa pas, malgré l'usage du temps, à porter les couleurs des princes qui l'appelaient à leur cour, et que sa poésie n'endossa jamais la livrée » ; nous voudrions pouvoir le représenter « indépendant et fier, exerçant l'autorité du génie d'une façon royale, tenant les empereurs suspendus à ses lèvres, se faisant le David de ces Saül, planant au-dessus des orages politiques, et ne se mêlant aux partis que pour les dominer » ; mais il nous est impossible de concevoir une idée si haute d'un homme qui ne loua guère chez les souverains que la vertu dont il tirait profit, la libéralité ; qui, après avoir exalté jusqu'aux nues Philippe de Souabe, et sollicité ses dons en le comparant à Alexandre et à Saladin, s'empressa, dès qu'il eut été assassiné, de s'enrôler parmi les partisans de son compétiteur Othon de Brunswick, et qui abandonna celui-ci à son tour, quand il se fut aperçu « qu'Othon n'était point aussi généreux que haut de taille », pour aller porter ses hommages intéressés au nouveau prétendant à l'empire et saluer l'astre levant de Frédéric II. Walther von der Vogelweide chanta pour tous ceux qui prirent sa muse à leur solde ; il changea de drapeau aussi souvent que de Mécène ; il fut enfin un si parfait courtisan, qu'un autre poète de cour, Wolfram d'Eschenbach, ne put s'empêcher de lui reprocher sa banale complaisance. Pour faire d'un pareil homme un rigide

Digitized by Google

stoïcien, un héros de constance et de désintéressement, il faut plus d'imagination qu'il n'est permis à un historien d'en montrer.

Une autre métamorphose qui semble avoir tenté M. d'Assailly, c'est de transformer le Gibelin Walther en un partisan de l'autorité pontificale. Il avoue, à la vérité, que son poète épousa la cause de Frédéric II, et combattit certaines prétentions des évêques de Rome; mais comme il s'empresse de restreindre la portée de cet aveu! comme il s'efforce d'en atténuer les conséquences! « Si notre Minnesinger trouve étrange que les papes osent commander aux souverains, excommunier sans regarder à la pourpre; s'il les accuse de vouloir porter toutes les couronnes à leur côté comme un rosaire, ne voyons là qu'ardeur de patriotisme..... Les convictions gibelines n'entament point chez lui le respect dû aux successeurs de saint Pierre..... Au fond, sa vénération fut toujours profonde pour une puissance qui vient du ciel, et qui n'est pas, comme les autres, fille de la force et du hasard. Sa foi s'incline devant ces vieillards, debout au milieu des ruines, montrant aux générations qui se succèdent l'Evangile et les catacombes, le mépris de la mort et la vérité. » A Dieu ne plaise que nous fassions d'un Minnesinger un incrédule du XVIIIe siècle, ou seulement un précurseur de Luther; nous croyons que Walther von der Vogelweide fut un bon chrétien et même un excellent catholique; mais nous avons cherché en vain dans ses œuvres quelques marques de sa grande vénération pour les successeurs de saint Pierre; nous y avons vu au contraire qu'il les comparait à des loups dévorants, à des magiciens dignes de l'enfer, à de nouveaux Judas, et si l'on soutient après cela qu'il ne les en respectait pas moins, nous demanderons comment il les eût traités s'il ne les eût pas respectés.

Il est vrai que l'auteur des *Chevaliers-Poètes* comprend parfois singulièrement le langage des Minnesingers. Si, par exemple, Walther von der Vogelweide, déplorant l'anarchie où son pays est plongé, se plaint que les Allemands restent sans empereur « quand les moucherons même ont un roi », M. d'Assailly, qui probablement n'aime pas le suffrage universel, croit que le poète a voulu reprocher à ses compatriotes de prétendre choisir eux-mêmes leur souverain, et traduit en conséquence : « Voilà maintenant que le moucheron veut élire son roi ! » Si Walther s'écrie, faisant allusion à l'attitude équivoque qu'Innocent III garda quelque temps vis-à-vis des deux compétiteurs à l'empire, Othon et Philippe : « A Rome, j'ai entendu mentir et tromper deux rois; de là s'éleva une grande querelle entre les prêtres et les laïques. Les prêtres combattirent vigoureusement, mais les laïques étaient plus nombreux. Alors les prêtres déposèrent le glaive et s'armèrent de l'étole; ils excommunièrent ceux

Digitized by Google

qu'ils voulurent, et non celui qu'ils devaient..... » M. d'Assailly trouve moyen de changer ces reproches aux prêtres en un blâme aux laïques, et de faire dire à Walther : « A Rome, mes oreilles n'ont entendu que mensonges. *Là, deux souverains faisaient le métier de tromper.....* Les prêtres combattaient vaillamment, mais les hommes du siècle valaient plus par le nombre. Tour à tour ceux-ci ont déposé l'épée, tour à tour ils l'ont reprise. *Ils* (c'est-à-dire les laïques) *ont porté la main sur l'étole, ils ont envoyé en exil* qui bon leur semblait, et n'ont oublié qu'un seul, celui qui l'avait mérité..... etc. » Voilà à quels contre-sens se laisse quelquefois entraîner un traducteur intelligent, quand il aborde son auteur avec un trop vif désir d'y rencontrer autre chose que ce qui s'y trouve réellement.

Si nous passons des pièces politiques aux chansons d'amour, nous sommes encore obligé de combattre la plupart des jugements de M. d'Assailly. Il a exagéré, selon nous, le caractère spiritualiste et sentimental de la poésie de Walther. Il a représenté ce Minnesinger comme un génie grave et austère, comme une âme pure et mélancolique, poursuivant sans cesse l'idéal, aspirant à l'infini ; il l'a comparé enfin au Pérugin, « ce maître au pinceau chaste, aux extases célestes, aux profils angéliques, sorte de rêveur aérien dont les doigts remuent à peine assez de matière pour incarner l'idée, etc..... » Si Walther eût ressenti pour la matière le dédain qu'on lui prête, aurait-il peint avec tant d'amour et sous des couleurs si vives, dans la plupart de ses chansons, tout ce qui charme les sens, tout ce qui réjouit les yeux : les prairies, les bois, les fleurs, les belles femmes ? S'il eût été uniquement épris des beautés spirituelles, nous eût-il raconté ingénument qu'ayant un jour surpris au bain la dame de ses pensées, il se garda bien de l'avertir de sa présence et de lui dire : « Cachez-vous ! » Nous eût-il décrit d'un pinceau moins chaste que réaliste tous les attraits qu'il lui fut alors donné de contempler, et l'extase passablement terrestre où le plongea cette contemplation ? S'il eût été toujours austère et mélancolique, eût-il composé cette gracieuse pastourelle :

Sous le tilleul, — dans la bruyère, — fut notre lit. — Là, vous trouvez, — foulés, brisés, — fleurs et gazons. — Au bord du bois, dans la vallée, — trala la la ! — le rossignol chantait.

Je suis venue — dans la prairie. — J'y trouvai mon ami. — L'accueil qu'il me fit, — ah ! sainte Dame ! — m'a fait heureuse pour la vie. — Me baisa-t-il ? Oh ! mille fois. — Tra la la la ! — Voyez, ma bouche en est rouge !

Là, il avait fait — de fleurs, — si riche couchette. — Si par là quelqu'un passait, — en lui-même ; — bien sûr il rirait, — car sur les roses il pourrait — tra la la la ! — voir où ma tête s'appuya.

Digitized by Google

Que près de moi il reposa, — si (ce qu'à Dieu ne plaise!) quelqu'un l'apprenait — comme je rougirais! — Ce qui entre nous se passa — nul ne le saura — excepté lui et moi — et un petit oiselet — tra la la la! — Qui sera bien discret.

Nous ne nous flattons pas d'avoir fait passer dans notre français la grâce naïve de l'original. Les poésies des Minnesingers se traduisent difficilement, et l'on peut dire d'elles ce que Raynouard disait des chansons des troubadours : « Ce sont des fleurs délicates, dont il faut respirer le parfum sur la plante ; » mais comme on n'a guère étudié jusqu'ici, au moins dans notre pays, l'allemand du moyen âge, et que d'un autre côté nous pensons qu'on fait mieux connaître un auteur par des citations que par des appréciations, toujours contestables, nous entreprendrons encore quelquefois cette tâche ; seulement, nous nous astreindrons à traduire nos textes le plus littéralement possible, et nous nous garderons de les défigurer sous prétexte de les embellir. Ce sont des scrupules que M. d'Assailly n'a point connus : il a pris avec les originaux tant de libertés qu'en comparaison de ses traductions, les *Belles infidèles* de Perrot d'Ablancourt sont des modèles d'exactitude. Qu'on en juge :

Douces et fleuries, dit Walther, sont les chastes dames ; il ne fut rien jamais de si délicieux à voir dans les airs, ni sur la terre, ni dans les vertes prairies. Les lis, les roses, toutes les fleurs qui brillent dans la rosée de mai parmi le gazon, le chant des petits oiseaux, sont un faible plaisir près de la délicieuse jouissance de regarder une belle femme. Cela égaye un cœur affligé et chasse toute tristesse à l'instant, quand amoureusement sourit leur douce bouche vermeille, quand leurs mobiles prunelles lancent leurs traits au fond du cœur de l'homme.

Voici maintenant la traduction de M. d'Assailly :

L'âme d'une femme pure *est une brise pleine de parfums enivrants, un souffle embaumé de fleurs* ; jamais on n'a rien vu d'aussi délicieux dans les airs, *où voltigent les nuées*, sur la terre, *où s'arrondissent les verts ombrages.* Auprès de cette beauté *des jeunes filles*, auprès de la volupté qu'on éprouve à les admirer, les roses et les lis, lors même qu'ils brillent par *une fraîche matinée* de mai, sous un voile de rosée, dans le gazon, paraissent sans couleur, le ramage des oiseaux semble sans harmonie. Rien qu'à les regarder, les sombres pensées s'envolent ; toute douleur s'apaise, dès que leurs yeux s'illuminent et lancent leurs traits *dans ce sol vigoureux qu'on appelle* le cœur de l'homme.

C'est donc ainsi qu'on s'y prend pour nous faire connaître les Minnesingers ! Au lieu de les traduire, on les paraphrase ; au lieu de les citer, on les commente, et le plus souvent sans les avoir compris.

Digitized by Google

Walther dit-il simplement qu'il aime sa dame, quoiqu'elle ne soit pas riche et qu'il préfère « la bague de verre à son doigt à l'anneau d'or d'une reine, » on traduit : « Que m'importe après tout que d'autres femmes étalent le faste sur leur personne et traînent après elles une suite magnifique, etc. » S'écrie-t-il naïvement qu'il lui donnerait s'il pouvait le soleil, la lune et les étoiles, on lui fait dire : « Si Dieu l'avait permis, je lui aurais fait un bouquet de toutes les étoiles ; » s'il se plaint que ses années se sont évanouies, on lui fait demander : « Par où s'est-elle dispersée, la gerbe de mes années ? » Si enfin il déclare qu'une belle femme est agréable à voir, on lui met dans la bouche que « l'âme d'une femme est une brise embaumée ; » on lui prête en un mot des pensées subtiles, des images recherchées, le langage prétentieux du mysticisme romantique ; on le travestit en Werther ou en Byron. On a fait mieux encore. Pour achever de le rendre méconnaissable, on s'est avisé de choisir çà et là dans ses poésies quelques pensées, quelques expressions brillantes, de joindre ensemble ces extraits par des transitions ingénieusement imaginées, et de présenter ensuite cette espèce de centon, auquel on a ainsi donné une apparence d'unité, comme une seule et même composition du Minnesinger. C'est ce que M. d'Assailly appelle, dans ses moments de franchise « réunir en faisceau quelques guirlandes, » mais le plus souvent il procède ainsi sans nous avertir. Souvent aussi il prend son *faisceau* tout formé dans l'analyse que M. von der Hagen a donnée des poésies des Minnesingers, et alors il se borne d'ordinaire à traduire l'allemand moderne sans recourir au texte du moyen âge. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir combien peu il doit rester de l'original dans cette traduction faite sur une traduction abrégée, dans cette copie infidèle d'une copie déjà inexacte ; sans compter que M. d'Assailly, trouvant le résumé de M. von der Hagen trop incolore et trop pauvre, ne se fait point faute de l'enrichir d'ornements de son invention. Ainsi, quand, à la fin de la prétendue pièce de Walther, que nous trouvons à la page 55 des *Chevaliers-Poètes* et qui est extraite de quatre pièces différentes, nous lisons : « Quelle serait ma joie si vous me *fermiez la bouche avec un sourire !* » toute la responsabilité de cette singulière image appartient à l'écrivain français ; M. von der Hagen dit simplement : « Ce qui me console, c'est qu'en me refusant, elle sourit, » et Walther von der Vogelweide : « J'aurais perdu l'espoir, si ce n'était qu'elle rit un peu quand elle refuse. » On voit que les citations de M. d'Assailly méritent moins de confiance encore que ses appréciations, et que ce n'est point en étudiant son livre qu'on peut acquérir des idées bien justes sur les poètes allemands du moyen âge.

Digitized by Google

II

Godefroid, de Strasbourg, méritait assurément d'obtenir une place à côté de Walther von der Vogelweide; et quoiqu'il n'ait point porté les éperons de chevalier, nous ne sommes nullement choqué de le rencontrer dans la galerie des chevaliers-poètes. C'est, du reste, en pleine connaissance de cause que M. d'Assailly a donné cet innocent démenti au titre de son livre. Il sait aussi bien que nous que Godefroid n'appartenait point à une noble famille; il sait même, ce que nous ignorions, et qu'on ne trouve nulle part, que « son père faisait partie d'une de ces honorables corporations des arts et métiers auxquelles il faut remonter si l'on veut comprendre les premières conquêtes du tiers-état; » et il ajoute que « si cet honnête marchand avait l'idée de voir un jour son fils se faire de la science un escalier pour monter aux dignités ecclésiastiques, s'il se l'était jamais représenté chantant l'office dans une stalle de chanoine ou traînant l'ample robe de prélat, il dut être cruellement désappointé en voyant Godefroid se faire Minnesinger et célébrer gaiement les dames au lieu d'entonner les psaumes sous la nef sonore d'une abbaye. » Il faut avouer que M. d'Assailly sait obtenir de ses hypothèses des effets très pittoresques, et nous sommes étonné qu'après avoir ainsi commencé à donner carrière à son imagination, il se soit si vite arrêté; avec deux ou trois suppositions de plus, qui, sans doute, ne lui eussent guère coûté, il aurait reconstruit toute une biographie, qui, pour être entièrement fabuleuse, n'en aurait pas été moins intéressante.

Mais le jeune écrivain ne se contente pas toujours d'être un conteur agréable; quelquefois il lui prend envie de passer pour un érudit. Il affecte alors de connaître les textes originaux; il cite les manuscrits comme s'il les avait lus; il les décrit comme s'il les avait vus : « Si vous parcourez jamais, nous dit-il, le précieux manuscrit de Manesse, vous remarquerez sur l'une des pages une peinture assez grossière, haute en couleur, pauvre en dessin, roide et cependant d'une remarquable élégance. Un tout jeune homme est assis sous une tente. Une sorte de toque posée sur d'épaisses boucles de cheveux blonds les retient sans les emprisonner. Un large vêtement bleu flotte sur les épaules et laisse apercevoir un justaucorps de pourpre serré à la taille. La main gauche repose sur des tablettes, la droite tient en l'air un faucon. Nulle trace d'écusson armorié..... » Une description si minutieuse et si précise inspire naturellement une

Digitized by Google

certaine confiance, et personne ne supposera un instant qu'on ait pu décrire une miniature avec tant de détails et en apprécier le mérite artistique avec tant d'assurance sans l'avoir eue pendant quelque temps sous les yeux. Quelque chose pourtant choque dans ce petit tableau; on ne comprend pas qu'un peintre du moyen âge ait mis un faucon sur le poing de Godefroid, qui n'était ni chevalier ni écuyer, ni page; on trouve qu'un crayon eût été mieux à sa place qu'un oiseau dans la main droite d'un poète qui tient dans sa main gauche des tablettes; on veut éclaircir ses doutes, on recourt au manuscrit, et l'on s'aperçoit que ce qu'on croyait tout à l'heure impossible est pourtant vrai, et qu'il est des écrivains assez habiles pour décrire, pour juger une peinture sans l'avoir jamais regardée. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur le portrait du Minnesinger pour reconnaître, dans sa main droite, l'instrument avec lequel on écrivait sur les tablettes de cire et qu'on appelait, dans le français du moyen âge, un *graffe* (de γράφω); le petit instrument est nettement dessiné et se détache en blanc sur la couleur éclatante des draperies, et il y a d'ailleurs tant de différence entre la forme d'un *graphium* (comme disent aujourd'hui les archéologues) et celle d'un faucon, qu'il faudrait avoir, pour les confondre, la vue singulièrement affaiblie par l'âge ou par l'étude. Il est donc évident que M. d'Assailly n'a point pris la peine de « parcourir le précieux manuscrit de Manesse, » et qu'il a mieux aimé transcrire une description toute faite, dont un terme mal compris l'a induit en erreur; et on peut l'affirmer avec d'autant plus de certitude qu'on est en mesure de citer le mot perfide : c'est *griffel*, employé par M. de Hagen pour désigner l'instrument tenu par le poète, qui a été confondu avec *greif* (griffon, oiseau de proie). Avec quelle rapidité ne faut-il pas travailler pour commettre de pareilles méprises !

On ne peut dire au juste en quelle année naquit Godefroid de Strasbourg, ni en quelle année il mourut; mais on sait, par son propre témoignage, qu'il vécut en même temps que Walther von der Vogelweide et que Wolfram d'Eschenbach. Il a loué gracieusement le premier et lui a décerné la royauté sur tous les « rossignols » vivants; il a critiqué le second dans des termes qui paraissent avoir scandalisé M. d'Assailly. « Godefroid, dit-il, a peu de sympathie pour le génie de Wolfram; il est saisi d'effroi devant tant de mépris pour les grâces, devant un goût si décidé pour les rêveries étranges, tant de fougue sublime et tant de gaucherie. « Le voyez-vous, écrit-» il dans son poëme de *Tristan et Isolde;* ne dirait-on point une bête » effarée, s'élançant par soubresauts, par-dessus haies et précipices, » vers un but incompris, affolée de l'impossible, en somme, terrible » d'aspect et ne laissant aucune trace? » La peinture, assurément,

Digitized by Google

n'était pas flatteuse, et, si ce sont bien là les expressions de Godefroid, nous croyons aisément que Wolfram dut être assez blessé de se voir ainsi comparer à un sanglier ou à un ours. Mais nous ne devons pas non plus oublier que M. d'Assailly s'exagère d'ordinaire les proportions de ce qu'il décrit, et que, quand on regarde toujours par le gros bout de la lorgnette, on peut quelquefois prendre pour une violente satire une simple épigramme, et pour un animal féroce..... un lièvre. Voici, en effet, la traduction exacte du passage qu'il a si singulièrement compris : « Celui qui s'en va, *comme un lièvre*, faisant des cabrioles, broutant çà et là dans le champ de la poésie, choisissant ses mots au hasard, celui-là n'obtiendra pas de moi le prix. » *Tristan*, v. 4637.

Nous venons de nommer l'œuvre principale de Godefroid de Strasbourg, le poëme de *Tristan et Iseult*. Il en a emprunté le sujet à un romancier breton ; lui-même nous l'apprend, et nous nous en serions aperçu sans cela, au grand nombre de mots français qu'on trouve dans ses vers. On ne saurait donc lui accorder un grand mérite d'invention. En revanche, il faut lui reconnaître une certaine habileté à disposer les scènes de son roman, un vrai talent pour peindre ses personnages, et surtout une remarquable facilité à exprimer ses idées. Une abondance inépuisable, beaucoup de naturel, de la clarté, de l'élégance, de la grâce, telles sont les qualités qu'il possède ; mais ne lui demandez ni profondeur philosophique, ni élévation morale, ni gravité religieuse ; il raconte pour raconter, et non pour instruire ou pour édifier ; et si vous rencontrez dans les citations de M. d'Assailly quelque trait qui semble sur ce point nous démentir, pariez à coup sûr que c'est un embellissement du traducteur. Ce n'est pas Godefroid de Strasbourg qui vous montre les pirates qui ont enlevé Tristan « retournant vers leur patrie, l'esprit troublé, emportant au loin l'effroi des punitions célestes dans les replis de leur cœur ; » cette grave idée n'est point venue au joyeux Minnesinger, et si elle lui fût venue, il l'eût exprimée moins pompeusement. Ce n'est pas lui qui loue Blanchefleur de ce qu'ayant perdu son époux, « elle ne fit pas comme d'autres épouses qui trouvent encore assez de force pour se plaindre au *Maître* du bien qu'il leur ravit ; » il dit simplement « qu'elle ne se lamenta point de la perte de son *seigneur*, parce que la douleur la rendit muette » et le traducteur paraît avoir fait ici un léger contre-sens. Ce n'est pas le poète allemand enfin qui, peignant l'ivresse de deux amants, termine par ce trait : « Isolde regarda la mer..... *on aurait dit qu'elle voulait attirer les ondes !* » Quand il se mêle d'être subtil, ce qui, nous en convenons, lui arrive quelquefois, il l'est plus gaiement et avec moins d'effort.

Digitized by Google

Nous ne finirions jamais si nous voulions relever toutes les inexactitudes volontaires ou involontaires qui ont été commises; nous aimons mieux extraire du poëme de Godefroid une page charmante entre tant d'autres qui ne le sont pas moins. Le roi Mark, ayant appris les criminelles amours de sa femme Isolt et de son neveu Tristan, a banni de sa cour les coupables; quelque temps après, étant à la chasse, il trouve les deux amants dormant à côté l'un de l'autre, au fond d'une grotte. A cette vue, une pensée de haine et de vengeance traverse l'esprit du roi; mais sa colère s'adoucit quand il aperçoit l'épée nue qu'ils ont mise entre eux en signe de leur résolution de rester chastes, il sent qu'il aime encore son neveu Tristan, et puis Isolt est si belle!

Son teint brillait, doux et charmant comme une rose nuancée..... sa bouche était de feu et semblait un charbon ardent..... Le soleil envoyait sur elle, par l'ouverture du rocher, une étroite colonne de lumière; sur ses joues, sur son menton, sur ses lèvres, s'ébattaient gaiement deux rayons joyeux; lumière et lumière, soleil et soleil, ils prenaient plaisir à embellir Isolt. Sa bouche, son menton, son visage, son teint étaient si délicieux, si ravissants, si gracieux, que Mark se sentit de nouveau épris et que volontiers il l'eût baisée. Amour lui lança ses traits, Amour l'enflamma pour ce beau corps, pour cette belle femme; il enivra ses sens et alluma en lui le désir. Mark contemplait Isolt et admirait l'éclat de ce que les vêtements laissaient découvert, de sa gorge, de son sein, de ses bras et de ses mains. Sur ces cheveux dénoués elle avait une couronne de trèfle. Jamais elle n'avait semblé à son époux si séduisante, si adorable. Mais en ce moment il s'avisa du soleil qui donnait par l'ouverture sur le visage d'Isolt; il craignit pour son teint délicat, et, prenant du gazon, des fleurs et du feuillage, il boucha la petite fenêtre; puis, après avoir béni la gentille femme et prié Dieu de l'avoir en sa garde, il s'éloigna en pleurant et retourna où il avait laissé ses chiens. »

Godefroid de Strasbourg n'a pas pu finir son œuvre; il a été interrompu — probablement par la mort — au moment où il peignait le désespoir de Tristan séparé de « s'amie » et lui faisait ainsi exhaler sa douleur : « Sans doute elle m'a oublié, et si autrefois j'eus pour elle quelque prix, aujourd'hui elle ne me prise guère, celle que j'aime et estime plus que mon âme et mon corps. Pour elle je fuis toutes les autres femmes, et je suis privé d'elle aussi, et ne puis lui demander ce qui me donnerait en ce monde joie et vie joyeuse; et je vieillis dans une plainte étrange durant mes années et mes jours..... » Ces plaintes touchantes ont paru sans doute trop naturelles et trop simples à M. d'Assailly, car il a cru devoir les orner d'une pompeuse comparaison : « ..... Et, *comme un chêne mourant que ses rejetons dépassent*, je m'incline et m'abîme sous le poids des angoisses qui

Digitized by Google

m'assiégent..... » et il ajoute que « Godefroid de Strasbourg a seul le secret d'un pareil langage ! »

III

Ulrich de Lichtenstein est le plus parfait type de chevalier errant que le moyen âge nous ait laissé. La narration véridique qu'il a faite lui-même de ses prouesses est presqu'aussi divertissante que le récit fabuleux des exploits de Don Quichotte, et le romancier espagnol n'a guère imaginé en se jouant plus de folies que notre Minnesinger ne se vante sérieusement d'en avoir réellement commis. Issu d'une antique famille, qui donne encore aujourd'hui des princes à l'Allemagne, il naquit, vers 1200, au château de Lichtenstein, en Styrie, et fut armé chevalier à Vienne, en 1222 ou 1223. Mais avant même d'avoir chaussé les éperons d'or, il s'était épris de l'inflexible beauté qui devait être la cause ou le prétexte de presque toutes ses extravagances. Ayant su que Béatrice de Méranie (ainsi s'appelait la dame de ses pensées) s'était moquée de sa bouche difforme, il courut chez un chirurgien et se fit immédiatement tailler les lèvres ; quelque temps après cet acte de dévouement, que naturellement il s'était empressé de faire connaître à sa maîtresse, il reçoit d'elle une lettre ; mais il ne savait pas lire et son secrétaire était absent ; pendant dix jours et dix nuits, dévoré d'impatience, il garda sur son cœur l'indéchiffrable billet ; enfin, son secrétaire revient et lui apprend que, pour tout remerciement, la fière duchesse de Méranie lui reproche d'aimer en trop haut lieu. Il ne se découragea point pour cela et continua à rompre des lances en l'honneur de Béatrice. Mais les luttes courtoises des tournois n'étaient pas sans péril, et Ulrich fut un jour grièvement blessé à la main ; aussitôt il envoie dire à Béatrice que son sang vient de couler pour elle ; malheureusement le messager, entraîné par son zèle, exagère la gravité de la blessure et dit que le chevalier a perdu un doigt. La dame, bien informée, répond que c'est un mensonge et que le doigt du sire de Lichtenstein, quoique fracassé, tient encore solidement. Quand Ulrich apprit cette réponse, qui avait été faite d'un ton railleur, il fit sur-le-champ abattre son doigt, le plaça, avec une nouvelle épître amoureuse, dans un portefeuille de velours vert orné de lames d'or et l'envoya ainsi à sa dame. Cette fois, Béatrice parut touchée ; elle plaignit le chevalier, mais elle n'en persista pas moins à déclarer qu'elle ne le payerait jamais de retour. Contre une rigueur si peu ordinaire, il fallait recourir à des moyens extraordinaires : Ulrich de Lichtenstein imagina alors une entreprise qui dut

Digitized by Google

remplir d'admiration tous ses contemporains. Il se rendit à Venise, et là, après avoir congédié ses anciens serviteurs et en avoir pris de nouveaux pour s'assurer l'incognito, il fit publier dans toute l'Italie et l'Allemagne « que dame Vénus, étant descendue du ciel, allait mettre à l'épreuve ses adorateurs : tous les chevaliers qui viendraient rompre une lance avec la déesse recevraient d'elle un anneau d'or ; celui qui serait démonté dans le choc devrait se prosterner vers les quatre points cardinaux en l'honneur d'*une* dame ; celui qui au contraire parviendrait à la renverser de son cheval recevrait de riches présents. » Il va sans dire que Vénus n'était autre que notre Minnesinger. Il se fit faire pour cette mascarade des robes et des manteaux magnifiques et se mit en campagne ayant des vêtements de femme par-dessus son armure et sous son casque une perruque ornée de perles. Il était accompagné de douze écuyers richement vêtus, sans compter une suite considérable de valets et de ménétriers. Il traversa ainsi le Frioul, la Lombardie, la Carinthie, la Carniole, la Styrie, l'Autriche et la Bohême ; quand il arriva dans ce dernier pays, il avait distribué deux cent soixante et onze anneaux d'or et démonté quatre chevaliers.

Au retour d'une si brillante expédition, le Minnesinger s'attendait au plus gracieux accueil. Sa dame en effet consentit à l'admettre en sa présence. Introduit mystérieusement dans la chambre à coucher de Béatrice — on l'avait hissé par une fenêtre au moyen de draps noués ensemble — il se vit traité par elle avec distinction et complimenté de sa bravoure devant plusieurs dames. Mais Ulrich n'était pas homme à se contenter d'une récompense si platonique ; il déclara brutalement qu'il entendait recevoir sur le champ le prix de son amour, ajoutant qu'il saurait bien l'obtenir de gré ou de force, s'il n'y avait pas là tant de monde. La duchesse répondit qu'elle ne lui accorderait jamais ce qu'il demandait ; qu'elle aimait son mari et comptait lui rester fidèle. Le chevalier insista et jura qu'il demeurerait dans la chambre jusqu'au lendemain matin, afin de se venger en compromettant celle qui n'avait point pitié de lui. Voyant que les prières aussi bien que les représentations étaient inutiles, la dame alors prit Ulrich en particulier, et lui demanda comme dernière preuve de son obéissance, de vouloir bien se remettre pour quelques instants dans les draps de lit au moyen desquels il avait été introduit, lui promettant qu'après l'avoir fait un peu descendre, on le remonterait aussitôt et qu'elle ne lui refuserait plus rien. Il craignit une trahison, et ne consentit qu'à la condition qu'il ne lâcherait pas la main de Béatrice. Dès que celle-ci le vit de nouveau suspendu en dehors de la fenêtre, elle se mit à lui prodiguer les noms les plus doux, assurant qu'elle n'avait jamais connu plus aimable chevalier, et l'in-

Digitized by Google

vitant à venir l'embrasser. Ulrich ne se possède plus de joie, et, pour saisir sa maîtresse par le col, abandonne la main qu'il tenait; au même moment, on laisse aller les bouts du drap de lit, et le pauvre amant est précipité sur le sol.

Si cruelle que fût la punition, elle nous semble méritée; et nous avons été surpris que M. d'Assailly, dont le livre est d'ordinaire si moral et même si religieux, ait cru devoir accabler de ses sévérités l'épouse vertueuse, pour réserver son indulgence à l'incorrigible séducteur. A la vérité, son récit diffère un peu du nôtre : suivant lui, la dame aurait promis ses faveurs à Ulrich et l'aurait appelé du haut de son castel; celui-ci aurait appliqué au mur une échelle, et au moment où il serait arrivé à la hauteur de la fenêtre « *l'absurde* créature qu'il appelait la dame de ses pensées » l'aurait précipité dans les fossés, en retournant l'échelle. Cependant il déclare avoir puisé ses renseignements dans le livre des *Mémoires*, c'est-à-dire dans le poëme que le Minnesinger a composé sous le titre de *Frauendienst* et qui est aussi notre unique autorité. Comment donc expliquer ces différences? Faut-il penser qu'il ne nous a pas indiqué sa véritable source? Ou bien devons-nous croire, comme certains précédents nous y autorisent, qu'il a pris *lailachen*, *drap de lit* (mot il est vrai peu connu) pour *leiter*, *échelle*, et qu'une fois cette première erreur commise, son imagination aura fait le reste?

C'est là sans doute une légère faute, et nous pardonnerions aisément à M. d'Assailly d'avoir, dans son portrait de Lichtenstein, un peu flatté l'homme, s'il avait moins fardé le poète. Mais loin de s'attacher à rendre fidèlement les pensées et les expressions d'Ulrich, il l'a défiguré plus encore que les précédents Minnesingers. A mesure qu'il avance dans son livre, il exagère davantage le système de traduction que nous avons signalé plus haut, et il en vient à ne plus considérer le texte original que comme une de ces matières à amplification qu'on donne aux élèves des colléges : une idée lui fournit tout un développement; un mot, quelquefois mal compris, lui inspire toute une strophe. Rencontre-t-il quelques plaintes sur la venue de l'hiver :

L'été est maintenant passé, les oiselets se sont tus; j'en dois être bien affligé et chagrin au fond de mon cœur. L'hiver et un autre tourment me donnent souvent triste courage, car tous deux contre moi se sont unis.

Il improvise aussitôt sur ce thème les variations suivantes :

Voilà que l'été s'enfuit, emportant à pleines mains ses gerbes. Il a fait la moisson dans le champ de mon âme. Voilà que les oiseaux se cachent sous les feuilles sèches; voilà que leurs voix sonores sont devenues muettes. Je

Digitized by Google

reste seul, au fond de mon désert, à écouter mes plaintes. L'hiver et la douleur m'ont saisi, pour m'asseoir sur leurs genoux blancs de givre, et leurs bras pesants, s'unissant pour m'abattre, font ployer des épaules inébranlables au choc de la masse d'armes.

Trouve-t-il, au commencement d'une chanson, cette idée : « Sachez tous que je puis voir dans le cœur des honnêtes femmes ; qu'en vain leur corps est couvert de vêtements, je distingue leurs vertus au travers ; » et à la fin d'une autre pièce, cette comparaison : « Voyez ! de même que l'esturgeon, au fond du Danube, vit de gouttes d'eau pure, ainsi je vivrais de l'haleine de mon amie jusqu'à la fin de mes jours. » Il réunit ces deux *guirlandes*, et nous les offre en *faisceau* :

Savez-vous que j'ai des yeux qui lisent dans l'âme des femmes mieux que les clercs ne lisent dans les livres? Savez-vous que je ressemble à ce poisson qui se joue dans les flots de la Donau? Il mord à la tige savoureuse des grandes herbes, des grandes herbes éparses dans la profondeur des ondes. Je suis un plongeur, moi aussi ; je vais me mêlant aux esprits que je pénètre. Les abîmes ne me donnent point de vertige. Je m'égare parmi des plantes merveilleuses, et je me nourris de l'amour, cette moelle de l'âme.

Voilà de la vraie poésie ! s'écrie M. d'Assailly. C'est ainsi que, chez un vrai poète, « une larme devient une élégie, une espérance enfante une ode. » Ce qui donne, dit-il encore, un charme particulier aux morceaux qu'on vient de lire, « ce n'est point uniquement la grâce ou la vigueur, c'est surtout le naturel et l'imprévu..... » Nous pourrions peut-être contester que les traductions ainsi recommandées à notre admiration brillent fort par le naturel ; mais nous sommes obligé de convenir qu'elles recèlent beaucoup d'imprévu — surtout pour les lecteurs qui connaissent l'original.

IV

Autant nous sommes riches en renseignements sur l'aventureuse carrière d'Ulrich de Lichtenstein, autant nous sommes dénués d'indications sur la vie, sans doute plus uniforme, de Wolfram d'Eschenbach. Nous savons seulement qu'il était Bavarois et chevalier, qu'il se trouvait au château de Wartbourg en 1207, et qu'il composa *Guillaume d'Orléans*, un de ses poèmes, en 1215. Nous savons aussi qu'il était moins riche que noble ; et c'est lui-même qui nous l'apprend quand, en décrivant le superbe costume d'un de ses héros, il

Digitized by Google

fait cette réflexion : « C'est merveille que je puisse, moi, pauvre homme, vous dire la richesse avec laquelle le payen était vêtu ; » ce que M. d'Assailly traduit : « J'habille mes héros de brocart et de soie, et j'ai mes vêtements percés au coude, » sans songer que, dans son goût pour le pittoresque, il affuble Wolfram d'Eschenbach du pourpoint de Scarron.

Le plus fameux ouvrage de ce Minnesinger, celui qui a été proclamé par Schlegel « la plus belle épopée que l'Allemagne ait jamais produite, » c'est le *Parcival.* Ce poème, en effet, réunit les mérites les plus divers : la grâce ingénue des conteurs du moyen âge et la noble gravité des écrivains modernes, la profondeur et la naïveté, la simplicité et la grandeur, l'exaltation religieuse et le doute philosophique, et quelquefois même un peu de ce mysticisme rêveur dont les grands poètes du XIXe siècle nous ont révélé le charme. Nous ne sommes donc pas surpris qu'il ait excité au plus haut point l'enthousiasme de M. d'Assailly, et nous comprenons que le jeune écrivain a dû être ravi de rencontrer enfin réellement, chez un Minnesinger, les qualités qu'il avait jusqu'ici prêtées si généreusement à tous les autres ; mais nous avons peut-être le droit d'espérer que, satisfait d'avoir trouvé son idéal, il se bornera, cette fois, à le copier exactement, et qu'il nous fera connaître tel qu'il est un poète qui est tel qu'il le désire. C'est ce que nous allons voir.

Ouvrons, dit-il, le poême du Parceval. Voici une forêt profonde ; le vent du nord souffle à travers les branches d'arbres, et les nuées, ces feuilles du ciel, tourbillonnent au-dessus du bois. L'eau murmure sous la bruyère. Quelques oiseaux chantent. Un gracieux enfant contemple cette solitude, que son âme limpide a reflétée jusque-là comme une source réfléchit ses bords. Pour la première fois, il essaye de comprendre la beauté de la nature ; il sonde l'horizon, se trouble, et, pour apprendre, regarde dans les yeux de sa mère. La mère, inquiète, attire sur son sein cette jeune tête prise de vertige. L'enfant se redresse, et, les joues inondées de larmes, il s'écrie : « O mère ! qu'est-ce que Dieu ? — Mon fils, répond la mère, le jour est à Dieu ce qu'est la nuit au jour. Il existe une lumière plus pure que celle du soleil. Dieu a bien voulu, il y a longtemps déjà, prendre un visage semblable au visage de l'homme. Souviens-toi de mes paroles, mon fils, et quand tu seras malheureux, prie Dieu sans crainte : Dieu est loyal. Mais je vais te nommer un second seigneur, lequel habite sous terre, en des abîmes noirs : on l'appelle Satan. Satan est déloyal. Fais bonne garde, éloigne tes pensées du sombre esprit, et veille à ce qu'elles ne s'égarent pas dans le doute. » Cela dit, l'enfant sourit, la mère se sentit triste, et l'on n'entendit plus que le bruit du vent dans les feuilles. Ainsi commence le Parceval. L'enfant a deviné Dieu au spectacle de la nature.

Nous permettra-t-on d'ouvrir aussi le poème de Wolfram et de

Digitized by Google

donner, à notre tour, le commencement du Parcival? Quoique extraite du même ouvrage et du même endroit de cet ouvrage que la citation qu'on vient de lire, notre citation aura peut-être encore tout l'intérêt de la nouveauté.

L'enfant grandissait dans le désert de Soltane..... il avait un arc et de petites flèches qu'il s'était taillées de sa main, et il perçait les oiseaux qu'il trouvait. Mais quand il avait tué un oiseau, qui tout à l'heure chantait si gaiement, alors il pleurait et s'arrachait les cheveux comme pour se punir. Son corps était beau et grand ; au bord d'une rivière, il se lavait chaque matin. Il ne connaissait point le souci..... Seulement, quand il entendait au-dessus de sa tête chanter les oiseaux, la douceur de leur chant pénétrait jusqu'à son cœur et gonflait sa petite poitrine. Alors, tout pleurant, il courait vers la reine, et elle lui disait : « Qui t'a fait quelque chose? Ne te promenais-tu pas à l'instant dans la plaine ? » Et il ne pouvait rien répondre, comme il arrive d'ordinaire aux enfants. Longtemps elle en chercha la cause. Mais, un jour, ayant vu son fils lever la tête vers les oiseaux qui chantaient sur les arbres, elle comprit que c'étaient leurs voix qui oppressaient ainsi le cœur de l'enfant. Dame Herzeloyde se prit à haïr les petits oiseaux, sans savoir pourquoi, et elle voulut troubler leurs chansons. Elle commanda à ses laboureurs et à ses villains de s'en aller après les oiseaux, de les tuer et de les prendre. Les oiseaux furent plus avisés ; plus d'un sut éviter la mort, et celui qui resta vivant n'en chanta que plus joyeusement. L'enfant dit à la reine : « Pourquoi poursuit-on les oiselets? » Et il la pria de leur accorder la paix. Sa mère le baisa sur la bouche, et dit : « Comment méconnaissais-je ainsi la volonté de celui qui est pourtant le Dieu suprême ! Pourquoi les oiseaux devraient-ils, à cause de moi, perdre leur gaieté? » L'enfant demanda à sa mère : « Hélas! mère, qu'est-ce que Dieu ? — Fils, je te le dis sérieusement, il est plus brillant que le jour, et il a daigné rendre son visage semblable au visage de l'homme. Fils, écoute ce que je t'enseigne ; implore-le dans ta détresse ; sa loyauté est souvent venue en aide au monde. Mais il y en a un qu'on appelle le maître de l'enfer, celui-là est noir, et sa déloyauté ne le quitte jamais. Détourne de lui ta pensée, et aussi du doute qui fait chanceler. » Ainsi sa mère lui enseignait à distinguer l'obscurité de la lumière. Cependant son agilité croissait, et il apprenait à lancer le javelot, etc.

Où est donc, dans Wolfram d'Eschenbach, la superbe description qui fait tant d'effet dans la traduction de M. d'Assailly? Où est la forêt profonde? Où est le vent du nord soufflant à travers les branches d'arbres? Où sont les nuées qui tourbillonnent, *feuilles du ciel?* Le Minnesinger n'a pas cru devoir encadrer si magnifiquement son petit tableau ; il s'est contenté de le peindre avec autant de naturel que de grâce. Que de vérité dans le portrait de ce naïf enfant qui s'amuse à tuer des oiseaux et pleure ensuite sur ses victimes, de ce tendre adolescent que le chant du rossignol plonge dans une mysté-

Digitized by Google

rieuse mélancolie ! Mais n'allez pas faire de ce candide rêveur un philosophe précoce ! Ne nous dites pas « qu'il essaye de comprendre la beauté de la nature » ; il se borne à la sentir vivement ; et s'il demande : « Qu'est-ce que Dieu ? » ce n'est pas parce que « le spectacle de l'univers lui a révélé la divinité » ; c'est simplement parce que sa mère vient de prononcer un nom dont il ignore le sens. Laissez de côté surtout toute cette mise en scène romantique qui nous gâte la charmante simplicité de l'original.

Ce qui a le plus contribué, après le Parcival, à populariser le nom de Wolfram, c'est le rôle important qu'il a joué dans le combat des chanteurs au château de Wartbourg. Ce célèbre tournoi poétique a inspiré à des peintres éminents des tableaux que l'Allemagne montre avec orgueil, et fourni à un musicien novateur le sujet d'un opéra dont toute la France a entendu la chute. En présence du landgrave de Thuringe et de son épouse, Henri d'Ofterdingen porte à cinq autres Minnesingers un défi audacieux : il s'engage à prouver que Léopold d'Autriche, son maître, est le plus glorieux et le plus magnifique de tous les princes vivants, et il consent, s'il ne réussit pas, à périr par la main du bourreau. Ce défi est accepté ; Biterolf, Henri l'écrivain, Reinmar, Walther von der Vogelweide et Wolfram d'Eschenbach lui-même attaquent tour à tour le hardi champion ; il soutient le choc pendant quelque temps avec une singulière énergie ; mais enfin il semble faiblir, ses adversaires poussent des cris de triomphe et appellent le bourreau. Ofterdingen alors se plaint de n'avoir pas été loyalement combattu, et invoque l'arbitrage d'un savant maître, Klingsor, qui vivait alors en Hongrie. Sa requête lui fut accordée, grâce à l'intervention de la landgrave, et malgré l'opposition de plusieurs de ses adversaires, qui demandaient l'exécution de l'arrêt mortel. Muni d'une lettre de recommandation du duc Léopold, il se rendit auprès de Klingsor, qui l'accueillit avec bonté, et se transporta avec lui, en une seule nuit, à travers les airs, des confins de la Transylvanie au cœur de la Thuringe. La lutte aussitôt commença, mais cette fois entre deux champions seulement, le maître venu de Hongrie et Wolfram d'Eschenbach : le premier propose au second des énigmes que celui-ci résout sur-le-champ, des allégories mystiques que Wolfram explique sans hésitation. Etonné de ne pouvoir réduire au silence son adversaire, le savant Klingsor évoque le diable ; mais Wolfram d'un signe de croix chasse le malin esprit. Le maître alors s'incline devant le génie de l'auteur du Parcival, et, après avoir réconcilié les Minnesingers et prédit la naissance d'Elisabeth de Hongrie, retourne dans son pays, comblé des présents du landgrave.

Nous devons quelques-uns des détails qu'on vient de lire à des

Digitized by Google

chroniqueurs du XIIIe et du XIVe siècle, à Dietrich d'Apolda, et à Jean Rothe ; mais notre principale source a été le curieux poème qui a été composé sur la lutte de Wartbourg par un Minnesinger contemporain, et que plusieurs critiques ont attribué, non sans quelque vraisemblance, à Wolfram d'Eschenbach lui-même. Cette singulière composition, qui a été souvent rangée parmi les œuvres dramatiques, dont elle a, en effet, ordinairement la forme, est un mélange de strophes lyriques et de tirades épiques, de dialogue et de récit, de faits historiques et de légendes fabuleuses ; et, pour la bien comprendre, il faut connaître non-seulement la géographie de la Thuringe et la biographie de ses landgraves, mais encore la plupart des traditions merveilleuses qui étaient répandues, aux XIIe et XIIIe siècles, sur les mœurs des animaux, les propriétés des plantes et les vertus occultes des pierres. Bien des savants allemands déjà ont commenté ce poème avec l'érudition et la patience qu'on leur connaît, et ils n'ont pas encore réussi à en dissiper toutes les obscurités.

Il n'est donc pas étonnant que M. d'Assailly, qui travaille vite et qui n'a que des notions très incomplètes sur les mœurs et les croyances du moyen âge, ait commis de nombreuses erreurs dans l'analyse qu'il nous a donnée du *combat de Wartbourg*. Ainsi, il a si peu compris l'exaspération des six champions et le caractère farouche de la lutte, qu'il s'est imaginé que le bourreau n'avait été appelé au château que pour embellir la fête par sa présence : « Au fond de la salle, vêtu de rouge, impassible, *et pourtant indigné de n'être là que pour la parade*, appuyé sur sa hache, maître Stempfel, le bourreau, s'adosse négligemment à un pilier. » Il n'a pas remarqué que Klingsor n'était venu de Hongrie qu'après le premier acte du drame, et il nous l'a montré dès le commencement « dominant le groupe, tordant sa barbe comme *le Moyse*, présidant ce Parnasse germanique dont il est en quelque sorte l'Apollon. » Enfin, ce qui nous paraît plus grave que des inexactitudes de détail, il n'a pas senti l'opposition si fortement marquée dans le poème entre Klingsor, le *clerc*, c'est-à-dire le savant, l'homme initié aux mystères de la nature, connaissant le grec et le chaldéen, commandant aux esprits et aux éléments, et Wolfram d'Eschenbach, le *laïque*, c'est-à-dire l'ignorant, qui, sans savoir lire dans les astres ni peut-être même dans les livres, trouve dans la simplicité de son bon sens et dans la fermeté de sa foi des ressources suffisantes pour expliquer tous les problèmes relatifs au salut, pour tenir tête à un magicien et au besoin pour mettre le diable en fuite.

Voici, par exemple, une page qui n'est qu'une série continuelle de méprises. « Le chevalier (c'est-à-dire Wolfram d'Eschenbach) pour-

Digitized by Google

suit avec une impétuosité brutale. Il étourdit son auditoire ; il s'égare lui-même ; il digresse ; il étale son savoir et soulève des montagnes. Il chante les harmonieux mouvements des astres, les influences des signes du Zodiaque, les mystères révélés par l'incomparable *Zabulon*, dont le livre pour lui n'a pas de secrets, l'histoire du puissant *Galidrot* et de ses fils, les expériences de *Virgile* l'Enchanteur ; il chante la brillante façon dont un autre Virgile, plus connu par ses vers, rendit à tout jamais illustres les bataillons romains commandés par Fabian l'Invincible : il chante enfin la mésaventure d'un infortuné mortel, nommé *Klestron* (du grec κλείω, j'enferme), lequel Klestron, victime d'une punition céleste, se voit éternellement cloîtré dans un verre de cristal, *à ce qu'apprend Aristote*..... Ici Wolfram s'arrête — Klingsor a saisi la lyre. » Ce résumé a d'abord le tort de donner une fausse idée de la forme du poème, en laissant supposer que les personnages y débitent sans être interrompus de longues tirades, tandis que d'ordinaire chacun d'eux se contente d'une strophe ou deux pour formuler une idée ou pour poser une question à laquelle il est immédiatement répliqué dans un même nombre de vers par un autre interlocuteur. Ensuite, il n'est point vrai que Wolfram d'Eschenbach ait chanté « les harmonieux mouvements des astres » et déclaré que « le livre de Zabulon n'a point pour lui de secrets ; » Wolfram reconnaît au contraire, à plusieurs reprises, qu'il n'a pas la moindre notion d'astronomie, et c'est Klingsor qui se vante de connaître le livre de Zabulon, le Babylonien. M. d'Assailly se trompe encore quand il croit que Virgile l'enchanteur et Virgile le poète étaient considérés par Wolfram comme deux personnages différents ; c'était bien à l'auteur de l'*Enéide* que tous les écrivains légendaires du moyen âge attribuaient la miraculeuse puissance dont il est question dans notre poème. Il se trompe également quand il prétend que « Clestron était un malheureux mortel qui fut enfermé dans un verre de cristal ; » Clestron était un malin esprit qu'Aristote avait fait entrer, sous la forme d'une mouche, dans un rubis qu'il portait à son doigt. Il se trompe enfin — et ce n'est pas la moins singulière de ses erreurs — quand il fait raconter à Wolfram « l'histoire du puissant Galidrot et de ses fils ; » le puissant Galidrot est un oiseau et non un héros ; il a des petits et non des fils ; et son histoire n'est que de l'histoire naturelle. Voici, en effet, le passage de Wolfram : « Tu es de la nature du galidrot[1] ; tant qu'Auster et Borée se lèvent et soufflent, cet

[1] Le *galidrot* ou *galander*, en vieux français *calandre* ou *caladre*, en latin *charadrius* (probablement l'*alouette huppée*), est un des oiseaux auxquels les naturalistes du moyen âge ont prêté le plus de propriétés merveilleuses. (Voir *le Bestiaire d'amour*, publié par M. Hippeau. Aubry, 1860.)

Digitized by Google

oiseau ne fait point entendre son chant et ne recherche point son amie ; mais dès que l'aquilon nous a laissés et que, avec le zéphyr, le temps devient doux et pur, alors ces oiseaux donnent le jour à des petits qui vivent joyeusement. »

V

Le Tannhæuser ne prit point part au fameux combat littéraire où Wolfram d'Eschenbach se comporta si glorieusement ; et c'est également au mépris de l'histoire et de la tradition qu'il a été placé parmi les champions de la Wartbourg dans l'opéra dont nous avons parlé plus haut, et auquel il a, comme chacun sait, donné son nom. Il devait être bien jeune en 1207, si même il était déjà né, car nous savons par les allusions renfermées dans ses poésies que sa vie se prolongea jusque vers la fin du XIIIe siècle. Pauvre, quoique de noble naissance, il quitta de bonne heure le manoir paternel pour courir après la fortune, ou du moins après les plaisirs. Il suivit l'empereur Frédéric II en Palestine, en 1228, et eut à subir durant ce voyage des privations qu'il nous a décrites assez plaisamment ; il s'en dédommagea amplement à son retour à la cour du duc Frédéric d'Autriche, qui, poète lui-même, traitait généreusement les poètes ; ce fut pour notre Minnesinger un heureux temps. Mais, en 1246, Frédéric fut tué dans une bataille, et le Tannhæuser, privé de son généreux maître, recommença à mener une vie errante. Nous ignorons quels furent les derniers incidents de son existence, et nous sommes réduit, pour conjecturer approximativement la date de sa mort, à parcourir la longue liste des princes dont il a fait l'éloge. Le nom le plus moderne que nous rencontrions dans ses vers est celui de Henri de Breslau, qui régna en Silésie de 1266 à 1290.

Le Tannhæuser est devenu de fort bonne heure un personnage légendaire ; et, soit qu'il ait réellement joui de son vivant d'une assez grande renommée pour faire travailler après sa mort les imaginations et leur inspirer un mythe nouveau, soit, ce qui est plus probable, qu'une ressemblance fortuite de nom l'ait fait confondre avec le héros de quelque antique fiction, le séjour de ce Minnesinger dans la montagne de Vénus et ses amours avec la déesse sont une des traditions les plus populaires dont l'Allemagne ait gardé le souvenir. La plus ancienne rédaction de cette légende est un petit poëme qui remonte au commencement du XVe siècle et qui a déjà été publié bien des fois ; en voici la traduction :

Digitized by Google

Maintenant, je veux chanter du Tannhæuser et de ses merveilleuses aventures avec Vénus, la déesse d'amour. — Tannhæuser était un preux chevalier; voulant voir des merveilles, il alla dans la montagne où était dame Vénus avec d'autres belles femmes. « Sire Tannhæuser, vous m'êtes cher, vous ne le devez point oublier! Vous m'avez fait le serment que vous ne me voudriez jamais quitter! — Dame Vénus! je n'ai point fait ce serment, je le soutiens, et si un autre que vous le prétendait, que Dieu m'aide à me venger de lui! — Sire Tannhæuser, que dites-vous à présent? Restez près de moi, je vous donnerai une de mes compagnes pour être à toujours votre femme. — Et si je prenais une autre femme, je sais ce qui m'arriverait : il me faudrait, dans le feu de l'enfer, brûler éternellement. — Vous parlez beaucoup du feu de l'enfer, et pourtant vous ne l'avez jamais senti; songez à ma bouche vermeille : n'est-elle pas toujours riante? — Que me fait votre bouche vermeille? elle m'est indifférente maintenant. Donnez-moi congé, gentille dame, pour l'honneur de toutes les femmes! — Tannhæuser, vous voulez avoir congé, vous ne l'obtiendrez pas de moi; restez ici, noble Tannhæuser, et passez-y votre vie. — Ma vie, elle n'a plus de charmes; je ne veux pas rester plus longtemps. Donnez-moi congé, gentille dame, que je dise adieu à votre beauté. — Tannhæuser, taisez-vous, vous ne songez à ce que vous dites; venez plutôt avec moi dans une chambrette, et jouons au doux jeu d'amour. — Votre amour m'est devenu odieux; et j'ai en pensée : Dame Vénus, noble dame si gentille, vous êtes une diablesse! — Sire Tannhæuser, que dites-vous et pourquoi m'injuriez-vous de la sorte? Si vous deviez rester plus longtemps ici, je vous en ferais repentir. — Dame Vénus, c'est ce que je ne veux pas; je ne veux pas rester ici. Marie, mère, pure vierge! sauve-moi des mains de cette femme! — Tannhæuser, vous aurez votre congé, mais vous vous souviendrez de moi. Partout où vous irez, vous direz encore mes louanges. » Lors il partit de la montagne avec chagrin et regret. « Je veux aller, dit-il, à Rome me confier à un pape. Maintenant je marche gaiement sur la route; Dieu veuille toujours me conduire! Je vais demander à un pape qui s'appelle Urbain IV s'il veut me sauver. — Ah! pape, mon cher seigneur! Je pleure ici les péchés que j'ai commis durant mes jours, comme je vais vous le confesser. J'ai été aussi un an chez Vénus, une dame; je voudrais maintenant recevoir pénitence, afin de pouvoir un jour voir Dieu. » Le pape avait un petit bâton dans sa main qui était tout à fait sec : « Autant il est impossible que ce petit bâton reverdisse, autant il est impossible que tu obtiennes le pardon de Dieu. » Alors Tannhæuser sortit de la ville, triste et désespéré : « Marie, mère, pure Vierge! maintenant, il me faut te quitter. » Et il retourna dans la montagne pour toujours et sans fin : « Je veux aller vers ma gentille dame, puisque Dieu veut m'y renvoyer. » « Soyez le bienvenu, Tannhæuser, votre absence m'a été longue; soyez le bien venu, mon cher seigneur, le plus aimé des amants! » Cependant, le troisième jour, le bâton avait commencé à verdir. Le pape envoya par toute la terre pour chercher le Tannhæuser. Tannhæuser était dans la montagne; il était revenu à ses amours. A cause de cela, le pape Urbain IV sera damné à jamais.

Digitized by Google

M. d'Assailly a vu dans ce charmant petit poème « un méchant pamphlet contre la papauté; » et, sans doute pour le réfuter plus aisément, il l'a résumé d'une manière inexacte : « Le pape, dit-il, aurait refusé l'absolution. De plus on aurait remis une baguette au Minnesinger, une baguette blanche, en lui laissant entendre que, si au bout de trois jours la baguette ne reverdissait point, il serait damné. Les trois jours écoulés, la baguette se couvrit de feuilles ; mais on ne sait par quel malentendu le prodige s'accomplit trop tard pour l'ennemi du pouvoir temporel. On chercha vainement le Tannhæuser, etc. » Ainsi, suivant M. d'Assailly, ce ne serait point le pape qui aurait causé par son inflexibilité la damnation du Tannhæuser, ce serait un autre personnage qu'il ne nomme pas : « *on* aurait remis une baguette au Minnesinger, *on* lui aurait laissé entendre, etc... » La réponse d'ailleurs n'aurait point été de nature à le désespérer tout à fait, ce serait par un inexplicable « malentendu » que le chevalier se serait privé lui-même de sa dernière chance de salut. Il nous semble en effet qu'il y a ici un malentendu ; mais ce n'est point le Tannhæuser qui l'a commis : c'est M. d'Assailly qui s'est mépris sur le sens général de la légende et qui en a ensuite dénaturé les détails. L'auteur de notre petit poème a voulu seulement citer un illustre exemple à l'appui de cette maxime, qui fut si populaire au moyen âge et qui est l'unique morale de tant de fabliaux d'ailleurs assez immoraux : « que la miséricorde de Dieu est infinie, et que, si grandes que soient les fautes, si tardif que soit le repentir, le pécheur peut encore espérer en elle. » Peut-être a-t-il mêlé à cette intention édifiante un peu d'animosité personnelle contre le pape Urbain IV ; mais à coup sûr il ne s'est proposé ni de ruiner l'influence spirituelle des pontifes romains, ni de saper les fondements de leur trône ; ni lui ni le Tannhæuser ne furent des « ennemis du pouvoir temporel » et on n'aurait probablement pas pensé à leur appliquer cette qualification qui nous semble un anachronisme, si l'on n'avait eu le tort d'apporter dans l'appréciation des hommes du XIIIe siècle les préoccupations de l'année 1862.

Que M. d'Assailly se rassure : le Tannhæuser n'a jamais songé à chasser Pie IX du Vatican, et nous pouvons sans scrupule garder un peu de sympathie pour ce joyeux poète qui, après avoir célébré de si bon cœur dans sa jeunesse les amours et les plaisirs, le luxe des palais et la paix des champs, les fêtes des grands et les danses des bergères, sut trouver dans ses vieux jours encore assez de gaieté pour narguer l'adversité et nous faire rire avec le tableau de sa misère. On a essayé de nous faire connaître une de ces plaisantes descriptions : « Si nous entrons dans les salons que nous ouvre l'imagination du chantre d'amour, nous y trouvons trois de ses plus intimes con-

Digitized by Google

naissances : *Pauvreté*, sire *Manque de tout* avec son voisin *Jamais riche*. Près d'une cheminée sans feu, dame *Privation* se rapproche instinctivement du *Doute*, et dans le fond du réduit, seigneur *Dommage* provoque le chevalier de *Pris au dépourvu*. » L'auteur s'était arrêté là, et il semble que le traducteur aurait dû en faire autant; mais c'eût été la première fois que M. d'Assailly n'aurait pas renchéri sur l'original. Il a donc continué : « Le mobilier, comme de juste, est en parfait rapport avec les familiers de la maison ; on s'asseoit sur *des jeux de mots*. » Voilà un nouveau genre de siéges dont l'invention fait honneur à notre compatriote, et nous nous empressons de reconnaître que nous n'avons pas trouvé un mot dans le poëte allemand qui ait pu lui en suggérer l'idée.

L'insouciance naturelle, qui rendait le Tannhæuser presque insensible aux coups de la fortune, l'aidait aussi à supporter assez philosophiquement les rigueurs des belles. Ce n'est pas lui qui, pour satisfaire le caprice d'une femme, se serait fait tailler les lèvres ou abattre le doigt ; il cherchait de préférence les amours faciles, et quand il rencontrait une beauté fière et exigeante, il se consolait en la chansonnant :

On fait bien de servir les dames avec constance, comme j'ai servi la mienne ! Maintenant elle veut que je lui apporte la salamandre ; elle m'a commandé aussi de lui amener le Rhône, de la Provence où il coule, dans le pays de Nuremberg, et de faire passer le Danube par-dessus le Rhin. Si j'y réussis, elle fera ce que je voudrai. Merci, gentille dame ! Pourtant on assure qu'elle est bonne. Quand je dis oui, elle dit non ; c'est ainsi que nous nous entendons. Héia hé ! j'ai été trop longtemps absent. Aujourd'hui et demain encore, et pour toute la vie, le cœur crie hélas ! Pourquoi me traite-t-elle ainsi, la chère, la pure et douce dame ? Son refus de me rendre heureux met mon âme au désespoir.

Un autre caprice de la belle dame me plaît plus encore. Si le Mausberg fond avec la neige, elle me récompensera. Tout ce que mon cœur désire me sera accordé ; elle fera toute ma volonté si je lui bâtis une maison d'ivoire, — où elle voudra, — par exemple sur un lac. J'aurai son amitié et sa bienveillance si je lui apporte de Galilée, sans faute, une montagne sur laquelle Adam s'est assis. Héia hé ! ce serait une attention bien délicate ! Aujourd'hui, etc.

Un grand arbre s'élève dans l'Inde ; elle veut que je le lui donne ; elle fera ma volonté, soyez-en sûre, si je lui apporte tout ce qu'elle désire. Il faut que je lui procure le Graal que gardait Parcival, et la pomme que Pâris donna par amour à Vénus la déesse, et le manteau qui ne pouvait être porté que par une femme toujours fidèle. Elle exige des miracles, et j'en suis tout marri..... Voilà qu'il lui prend envie de l'arche qu'a habitée Noé. Héia hé ! si je la lui apportais, comme elle me chérirait ! Aujourd'hui, etc.

Digitized by Google

M. d'Assailly a traduit avec assez de bonheur cette chansonnette; et, à l'exception de ce trait un peu recherché qu'il a ajouté à la description de l'arbre indien : « Son ombre est sœur de la nuit », et de cette paraphrase trop prétentieuse du dernier vers du refrain : « Hélas ! comment se peut-il qu'il jaillisse tant de pleurs de la joie qui ne veut pas naître ! » il n'a guère pris, cette fois, avec son texte, que des libertés excusables. Mais nous ne pouvons être aussi indulgent pour le contre-sens qu'il a commis dans la troisième strophe, quand il a traduit ainsi les vers 9 et 10 : « Il faut que je lui donne *certain manteau fabuleux*, et si j'y parviens..... *j'espère qu'elle me sera fidèle.* » S'il avait été plus familier avec les poètes du moyen âge, notamment avec ceux de son pays, il aurait mieux compris l'allusion du Minnesinger, et n'aurait pas désigné d'une manière aussi vague un manteau fameux dans les romans de la Table-Ronde. Voici comment l'histoire de cette merveille est racontée dans le poëme de *Gauvain*[1] : « Ce fut un manteau qui était riche et beau, mais il raccourcissait quand demoiselle l'affublait, qui n'était point fidèle à son ami. Le roi Arthur le fit essayer à toutes les dames de sa cour. Quand la reine s'en revêtit, il raccourcit aussitôt par-devant; quand la femme du sénéchal le mit, il devint si court par derrière, qu'il ne cachait plus son dos. Plus de cent dames ainsi l'essayèrent, qui toutes furent honnies, à l'exception d'une seule, l'amie au chevalier Caradruel Briefbras. » (V. 3920-3960.) Le Tannhæuser connaissait cette malicieuse légende, comme en général tous les récits romanesques qui avaient cours de son temps ; on rencontre à chaque instant dans ses vers les noms de Lancelot et de Parcival, d'Arthur et de Ginevra, de Blanchefleur, d'Hélène, d'Hector, de Pâris, etc. ; il y a quelque témérité à essayer de le traduire quand on ne sait rien des personnages dont il parle, ni des aventures auxquelles il fait allusion.

VI

Comme Godefroid de Strasbourg, maître Henri Frauenlob n'était point chevalier. Nous pourrions peut-être nous étonner que, sur les six *Chevaliers-Poètes* dont M. d'Assailly nous a tracé les portraits, il y en ait deux qui ne furent que *poètes ;* mais nous laissons de côté une critique qui s'adresserait tout au plus au titre du livre, et nous avouons volontiers que Frauenlob, aussi bien que Godefroid, était

[1] Publié par M. Hippeau. Paris, Aubry. 1862.

Digitized by Google

digne par son talent de figurer dans la galerie d'où sa naissance aurait pu l'exclure. De nombreux témoignages contemporains prouvent l'estime qu'avaient pour lui ses rivaux ; il vécut honoré de ses concitoyens, entouré de disciples, et quand il mourut, ses funérailles furent un deuil public. « L'an du Seigneur MCCCXVII, rapporte une vénérable chronique, la veille de la Saint-André, Henri, dit Frauenlob, fut enterré très magnifiquement dans le cloître de la cathédrale de Mayence, près des marches. Il fut porté par des femmes, depuis sa maison jusqu'au lieu de sa sépulture, et elles éclataient en plaintes et en gémissements, à cause des louanges infinies que le mort avait prodiguées dans ses vers à leur sexe. Il fut répandu sur son sépulcre une si grande quantité de vin que tout le cloître en était inondé. » (*Chr. Urstitii Germaniæ historicor. illustr.* P. II, p. 108.) Ces quelques lignes ont inspiré à M. d'Assailly tout un petit roman qu'on nous saurait peut-être gré de reproduire en entier ; nous en citerons seulement le début :

L'an de grâce 1317, la veille du jour où l'Eglise célèbre la fête de saint André, une grande foule de peuple encombrait les rues, d'ordinaire si calmes, de la bonne ville de Mayence. Les confréries des marchands, quelques hauts dignitaires, les pauvres, les riches, tous défilaient à pas lents vers la cathédrale, et la cathédrale sonnait le glas des morts. Les artisans avaient abandonné leurs métiers, les seigneurs avaient quitté leurs châteaux des bords du Rhin : chacun paraissait avoir perdu un parent. On s'abordait d'un air grave. Les cloches de l'église tintaient. Il ne s'agissait ni d'un couronnement d'empereur, ni d'un beau sermon à entendre ; personne n'avait annoncé la prise de voile d'une princesse, ni la conversion d'un juif, ni la pendaison d'un criminel ; et cependant, dans la multitude, les femmes se montraient plus nombreuses que les hommes; ceux-ci s'écartaient avec respect pour leur laisser le haut du pavé. Et ce n'était point politesse, c'était justice. Les femmes pleuraient; elles semblaient saisies d'une tristesse extraordinaire. On ne cherche pas à distraire des yeux pleins de larmes : les jeunes chevaliers oubliaient la beauté à voir passer la douleur. Pourquoi ce deuil? Hélas! Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc.....

Il y a près de cinq pages sur ce ton. Ce n'est pas que nous voulions faire un grave reproche au jeune écrivain d'avoir cédé à la tentation de montrer son talent de conteur : sa narration n'a certainement induit personne en erreur; et elle ressemble trop aux narrations qui ornaient, il y a une quarantaine d'années, tous les romans de chevalerie — les romans de chevalerie étaient alors de mode — pour que le plus naïf lecteur ait pu la regarder un seul instant comme un morceau historique. Mais nous voudrions qu'après avoir fait une

Digitized by Google

si large part à l'imagination dans le préambule de son étude sur Frauenlob, il l'eût ensuite rigoureusement bannie du reste de son travail; et nous regrettons que, dans les endroits sérieux où le conteur affecte de s'effacer pour laisser parler le critique et l'érudit, ce soit encore la folle du logis qui tienne toujours la plume. La fantaisie n'est guère de mise dans la description d'un manuscrit; M. d'Assailly a donc eu tort de ne point aller voir la miniature de Frauenlob avant de nous raconter comment elle est; s'il eût pris cette peine, il ne nous eût pas décrit, comme *parsemé de lis*, un voile où il n'y en a pas un seul. La fantaisie est plus déplacée encore dans les citations; et nous sommes fâché d'avoir à dire que, loin d'avoir traduit le dernier Minnesinger plus fidèlement que les cinq autres, M. d'Assailly a dépassé ici les limites non-seulement du permis, mais du vraisemblable. Un exemple suffira :

Le *Lai d'amour*, dont les manuscrits de Vienne et de Weimar ont conservé trente-neuf strophes, est une des plus charmantes compositions du Minnesinger. Chacune des trente-neuf strophes, allemande de fond comme de forme, ciselée avec beaucoup d'art, se termine par le cri païen d'*Evohé*. Ce refrain d'*Evohé* fait apparaître inopinément Bacchus au milieu de la poésie romanesque. On dirait des festons de pampre qu'un malicieux satyre aurait noués au front de jeunes filles chrétiennes égarées dans les bois après vêpres. C'est dans le *Lai d'amour* que le génie de Frauenlob se montre avec le plus de naturel et de grâce. Tant de jeunesse éclate dans ces strophes vieilles de six cents ans, *que les vers semblent des traits de flammes sur les feuilles du manuscrit.*

« Un soir d'été, dans une prairie, maître Alanus vit une fée qui planait. Cette fée disposait des forces du monde : arbres et fleurs lui obéissaient; les astres gravitaient plus ou moins vite, selon les battements de son cœur. La fée semblait le centre de l'univers, et l'univers l'avait parée de toutes les grâces. Voilà la femme! — Evohé! »

La veine du galant rimeur, poursuit M. d'Assailly, s'échauffe après cet exorde. La fée de maître Alanus l'a touché de sa baguette; il entonne un véritable dithyrambe :

« O nature! réponds-moi. Qui te rend si charmante à voir que les vieillards pleurent en fermant les yeux? Le sais-tu? — Savez-vous, vous tous qui m'entendez, pourquoi, à certaines heures, la joie circule abondamment en vous, comme la sève généreuse coule dans la vigne?

» Guitares! pourquoi, le soir, à la lueur des étoiles, répandez-vous de vibrants accords, si vibrants que le jeune page rougit en tendant l'oreille?

» Et vous, cloches d'airain, suspendues entre ciel et terre; et vous, grandes orgues, qui grondez si bien, vous qui roulez avec des bruits terribles, à la façon des forêts secouées par l'orage, des flots d'air qui vont à l'âme et secouent les vitraux, répondez aussi! Qui donc a pu créer en vous les vertus sonores?

» Chevaliers, où donc prenez-vous la force de lancer un cheval écumant

Digitized by Google

au milieu des piques? de sourire quand l'acier se brise? Ecoutez, regardez, pensez, chevaliers : c'est l'amour qui vous enhardit; c'est lui, le suzerain de la vie! — Chacun des mouvements du monde se cadence d'après ses pas; toute harmonie vient du cœur! »

Qui ne croirait, en lisant cette page des *Chevaliers-Poètes*, voir devant soi un critique initié par de patientes études aux beautés de son auteur? Qui ne s'imaginerait, en l'entendant vanter si emphatiquement l'éclat flamboyant de ces strophes sur le parchemin noirci, qu'il est allé feuilleter lui-même d'une main émue les vieux manuscrits de Weimar et de Vienne? Mais nous qui savions qu'il n'avait même pas regardé le manuscrit de Paris, nous n'avons pas pensé devoir chercher si loin les sources de M. d'Assailly, et nous nous sommes borné à ouvrir le tome III de M. von der Hagen, à la page 392. Nous y avons trouvé en effet le *Lai d'amour*, publié par ce savant d'après les manuscrits de Weimar et de Vienne, et composé de trente-neuf strophes, dont vingt-trois se terminant par *Evovæ*. Seulement nous avons dû lire vingt-six vers avant de rencontrer un endroit qui eût quelque analogie avec ce que le traducteur nous donne pour l'exorde du poème; voici ce passage : « La fée que vit Alanus portait le toit de toutes les créatures, et aussi le séjour de tous les éléments, les planètes et le firmament, car elle avait en elle l'essence de tout ce qui existe : comment puis-je, douce et tendre femme, être comparée à cette fée? Evohé! » A l'exception de cette strophe, il n'y a pas dans l'original une seule phrase qui ressemble de près ou de loin à la traduction de M. d'Assailly. Il y a, il est vrai, dans la strophe VII, le mot *nature* qui a pu lui suggérer l'exclamation : « *O nature!* réponds-moi, etc.; » mais l'idée exprimée par le Minnesinger est toute différente. Il y a encore à la strophe VIII le mot *violiner* qui a dû inspirer l'apostrophe aux *guitares;* mais *violine* signifie ici *violette :* « O femme! jardin de violettes! etc. » Quant aux vieillards qui pleurent en fermant les yeux, quant aux pages qui rougissent en tendant l'oreille, quant aux cloches d'airain, quant aux grandes orgues et à leurs vertus sonores, toutes ces brillantes expressions, toutes ces poétiques images, toutes ces pensées profondes ont été prêtées généreusement à l'auteur par son interprète. Arrivée à ce degré, la liberté dans la traduction devient une mystification véritable; et si nous ne nous empressions aujourd'hui de déclarer que nous n'en avons pas été dupes, nos charitables voisins d'outre-Rhin nous accuseraient demain d'avoir donné étourdiment dans le piége et admiré, comme l'œuvre de Frauenlob, les élucubrations de M. d'Assailly.

Après avoir, comme nous l'avons fait, non-seulement combattu

Digitized by Google

les jugements particuliers de l'auteur des *Chevaliers-Poètes*, mais encore démontré le peu d'authenticité des pièces produites par lui à l'appui de ces jugements, nous croyons superflu de réfuter ses appréciations générales : l'inexactitude des uns entraîne nécessairement la fausseté des autres. Nous n'insisterons donc que sur un point, qui nous semble intéresser vivement la gloire littéraire de notre pays. M. d'Assailly s'est complu à rabaisser les poètes français du moyen âge au profit des poètes allemands : il a prétendu que les Minnesingers étaient également exempts des subtilités des troubadours et des trivialités des trouvères, et que ni les chanteurs de la langue d'Oc ni ceux de la langue d'Oil ne pouvaient rivaliser avec eux, soit pour la hauteur de l'inspiration, soit pour la noblesse des sujets ; il a soutenu enfin que les Minnesingers étaient des poètes originaux « qui n'avaient point de seigneurs suzerains en littérature et qui ne relevaient que de Dieu et de leur propre génie. » Nous aurions besoin d'un volume pour discuter les divers mérites des écrivains des deux nations ; nous nous bornerons à faire remarquer que la manière dont M. d'Assailly a traduit deux ou trois passages des troubadours prouve qu'il n'entend pas assez leur langue pour avoir le droit de les juger. Mais il nous faut moins d'espace pour établir que les Minnesingers n'ont rien inventé, et que, bien loin de n'avoir point de « suzerains, » ils ne furent que les humbles vassaux des poètes français : ils ont emprunté aux trouvères le sujet de leurs longues épopées; ils ont dérobé aux troubadours la forme et quelquefois même le fond de leurs chansons. Walther von der Vogelweide n'a point dédaigné de reproduire les savantes combinaisons des lyriques provençaux ; Rodolphe de Neufchâtel a traduit littéralement plusieurs pièces de Folquet de Marseille ; Wolfram d'Eschenbach, enfin, et Godefroid de Strasbourg, pour nous borner aux Minnesingers dont il a été question dans le livre des *Chevaliers-Poètes*, ont avoué hautement qu'ils avaient pris pour modèles des écrivains français. M. d'Assailly n'a-t-il point rencontré dans Parcival de nombreuses expressions appartenant à notre langue, des lignes entières comme celles-ci : « *Soyez le bienvenu, beau sire ;* » « *Elle est la reine de la France*, » etc. ? N'a-t-il pas vu dans Tristan les mots : *companion*, *aventure*, *rivage*, *salvage*, et tant d'autres dont on ferait un dictionnaire entier? N'a-t-il pas lu dans le même poème ces deux vers :

Isôt ma drûe, Isôt m'âmie,
En vûs ma mort, en vûs ma vie!

Tout prouve jusqu'à l'évidence les énormes obligations que les poètes allemands du moyen âge ont aux poètes de notre pays ; et il

Digitized by Google

faut être bien aveugle ou bien distrait pour ne point apercevoir un pareil fait. Mais M. d'Assailly n'a point jugé les Minnesingers avec une entière liberté d'esprit : il s'est tellement passionné pour ses *héros*, qu'il lui est devenu impossible non-seulement de reconnaître en eux quelque imperfection ou quelque infériorité, mais encore de ne pas les doter de tous les mérites et de toutes les vertus ; il a pris, en un mot, l'enthousiasme pour guide, et l'enthousiasme l'a égaré. Qu'il ne se hâte pas pourtant de maudire ce généreux conseiller de la jeunesse : s'il lui doit bien des fautes que nous n'avons pu nous empêcher de signaler, il lui doit aussi des qualités qui ont failli plus d'une fois désarmer notre critique : une certaine verve dans l'exposition, un certain mouvement dans la pensée, de la vivacité dans l'expression, de la chaleur enfin et de la vie ; de sorte que, s'il est peut-être vrai de dire que son livre ne sera lu avec fruit par personne, il est juste à coup sûr d'ajouter qu'il sera lu avec plaisir par tout le monde.

ALEXANDRE PEÏ.

Digitized by Google

LE FLACON D'OR

PERSONNAGES

MARGUERITE DE NANGIS, jeune veuve.
JUSTINE, femme de chambre.
Le marquis DE BEAU-SEJOUR.
Le vicomte DE TRAZY.

La scène se passe dans un boudoir.

SCÈNE PREMIÈRE

MARGUERITE, JUSTINE

MARGUERITE. — Je ne sais en vérité, Justine, quel bon génie m'a touchée de son aile aujourd'hui, mais je suis tout heureuse de vivre; il me semble que l'air est léger, parfumé, que la nature est en fête, et que c'est pour moi que les buissons fleurissent et chantent..... enfin..... j'ai comme le vague pressentiment d'un bonheur.

JUSTINE. — Il faut profiter de cette bonne disposition et faire quelque chose de très amusant..... Mais quoi? A moi seule je ne trouverai jamais moyen d'amuser madame. Cependant, si je lui improvisais à l'instant une toilette de bal délicieuse avec fleurs et bijoux?

MARGUERITE. — Pour rester au coin de mon feu? Merci, j'aurais trop de regrets..... A moins que, comme Cendrillon, quelque bonne fée, me prenant en pitié, ne vienne m'aider à perdre ma pantoufle.

JUSTINE. — Qui sait?

Digitized by Google

MARGUERITE. — Eh bien donc, je consens : j'accepte ton idée, si étrange qu'elle soit, car j'ai besoin de distraction pour oublier que j'ai soif de plaisir.

JUSTINE. — Je le crois bien ; à cette coupe-là, madame a bu..... si peu.....

MARGUERITE. — Toi, tu en parles comme si tu t'étais grisée !

JUSTINE. — Désaltérée seulement, et à peine.....

MARGUERITE. — Etait-ce au moins au courant d'une onde pure ?

JUSTINE. — Oh ! oui, et sans le moindre loup.....

MARGUERITE. — Tu as mal dit cela, Justine. Aurais-tu la vertu triste ? Allons, trêve de regrets. Vite, ouvre mes cartons, apporte-moi mes écrins, et surtout fais-moi belle, si c'est possible.

JUSTINE, fouillant les tiroirs. — Bravo ! Dire qu'il y a trois ans que toutes ces jolies choses dorment et s'ennuient ! Comme tout cela va être content de voir la lumière ! (Elle les apporte.)

MARGUERITE, ouvrant les écrins. — Au fait, pourquoi suis-je restée si longtemps sans me donner ce plaisir ? Comme ces diamants brillent ! et ces perles, qu'elles sont fines et jolies ! Pour moi, la perle est la personnification de la grâce, de la poésie, et, par suite, la compagne obligée du diamant. Le diamant, seul et monté en célibataire, a l'air d'un parvenu orgueilleux et insolent. N'est-ce pas ton avis, Justine ?

JUSTINE. — Si fait ; cela rentre complétement dans mes idées. Je suis toujours pour le mariage. Aussi, vite, je leur donne ma bénédiction et je referme la boîte. Quelle guirlande mettons-nous ?

MARGUERITE. — N'importe,.... Celle-ci ; seulement souviens-toi que, tout en m'attifant, tu es tenue de me récréer. Dis-moi tes secrets, fais-moi part de tes impressions. Et d'abord, es-tu heureuse ?

JUSTINE, coiffant Marguerite. — Si je suis heureuse ! mais heureuse comme le poisson dans l'eau, comme l'oiseau dans les feuilles, comme.....

MARGUERITE, l'interrompant. — Mais alors ce bonheur a une cause, un nom ; comment l'appelles-tu, Claude ou Pierre ?

JUSTINE. — Je ne l'appelle plus depuis deux jours.....

MARGUERITE. — Il y a brouille ? et pourquoi ?

JUSTINE. — Parce que M. Claude, qui d'abord s'était montré très docile, très respectueux, s'avise maintenant d'avoir des opinions, des volontés..... L'autre jour, ne voulait-il pas à toute force fixer l'époque de notre mariage. « Mais pourquoi nous presser, lui ai-je dit : « l'amour, c'est la poésie ; le mariage, c'est la prose. » (J'avais lu cela le matin.) « Eh bien donc, m'a-t-il répondu brusquement, chargez-vous de la poésie, mademoiselle Justine ; quant à moi, je ne comprends que la prose. »

MARGUERITE, riant. — Mais il a du bon, ce garçon, et je ne vois pas

Digitized by Google

pourquoi tu te fâches. Songe qu'il est doublement dans son rôle de cocher et de fiancé en voulant mener l'amour à grandes guides. Toi, tu es comme les enfants : la route te semble agréable, et tu t'arrêtes en chemin, en oubliant l'heure de l'école..... Cependant, tu veux arriver, n'est-ce pas? Alors, ne mets pas de bâtons dans les roues.....

JUSTINE. — Mais, mon Dieu! je ne m'appartiens pas!

MARGUERITE. — Déjà..... depuis deux jours..... un autre..... Pauvre Claude!

JUSTINE. — Non, madame, ce n'est pas cela : seulement je me suis promis de ne penser à moi que lorsque madame aura enfin consenti à s'occuper d'elle.

MARGUERITE. — Mais il me semble que ce soin-là regarde les autres, et, jusqu'à présent, peu de gens s'occupent de moi.

JUSTINE. — Quel blasphème! Je vais les compter : le marquis de Beau-Séjour, le comte de Bernay, M. de Lorbell.....

MARGUERITE, avec indifférence, se regardant et portant la main à sa coiffure. — Supprime tout cela; c'est lourd.

JUSTINE, continuant l'énumération. — Le vicomte de Trazy.

MARGUERITE. — Ramène cette fleur. Ah! celui-là aussi?

JUSTINE. — Celui-là d'abord.

MARGUERITE. — Tu prétends qu'il m'aime?

JUSTINE. — J'en suis sûre : c'est évident pour tous, même pour les aveugles.

MARGUERITE. — Cela le serait tout au plus pour les sourds, puisqu'il ne parle pas.

JUSTINE. — Belle raison! Moi, je ne crois qu'à ce qu'on ne dit pas. Et d'ailleurs sa tenue près de vous ne parle-t-elle pas depuis longtemps pour lui? Que de soins, d'attentions! et tout cela si délicat, si réservé! Ah! je le trouve bien éloquent, moi!

MARGUERITE, bas. — Comme pantomime..... peut-être.

JUSTINE. — Et puis il faut avouer aussi qu'on l'encourage peu : on le reçoit sans façon, on lui tend la main; bonjour, vicomte; comment va Mme votre mère?

MARGUERITE. — Prends garde! ne va pas si vite.

JUSTINE, continuant. — Et cela ne manque jamais chaque fois qu'il entre..... on le traite toujours par la glace; il est vrai qu'on la lui offre d'une façon charmante, qu'elle est sucrée, panachée au besoin, mais toujours aussi froide..... Le moyen d'être brûlant avec un pareil régime!

MARGUERITE. — Faites donc attention : vous me piquez.

JUSTINE, bas. — Sans épingle.

MARGUERITE, avec humeur. — Vous me tirez les cheveux. Ne bavardez pas tant, vous ferez moins de maladresses.

Digitized by Google

JUSTINE, sans s'émouvoir. — L'autre jour, quelqu'un qui s'y connaît m'assurait que, lorsqu'on est très amoureux, on perd tous ses moyens : l'esprit se paralyse, et l'on prétend qu'il y a des gens qui ont le cœur bête.....

MARGUERITE, vivement. — Taisez-vous, sotte; le vicomte est trop charmant de toutes façons et homme du monde trop parfait pour ne pas savoir mettre son esprit au service de son cœur le jour où il le voudra..... (Elle fait un mouvement.)

JUSTINE, la retenant encore. — Ce jour-là, madame ne sera pas visible.

MARGUERITE. — C'est très probable, et tout est pour le mieux. Avec humeur.) Voyons, est-ce fini ? (Elle se lève et va à la glace. Souriant :) Tiens, cette coiffure est jolie. Que c'est charmant, les fleurs !

JUSTINE. — « Dieu pensait à la femme en émaillant la terre. »

MARGUERITE, se retournant. — Encore une citation? Vous êtes, en vérité, trop lettrée.

JUSTINE, regardant Mme de Nangis. — Oh ! madame, que je vous trouve belle ! et quelle joie de vous voir ainsi parée ! Mais, hélas ! quel meurtre que personne n'en profite !

MARGUERITE. — Mais toi, mais moi-même. Ici je recueille tous les suffrages..... (Montrant les glaces.) Voici mes flatteurs, mes courtisans.

JUSTINE. — Ils sont en trop petit nombre. Il faut la foule et son murmure, les hommages intelligents et la musique.....

MARGUERITE. — Je l'ai dans le cœur depuis ce matin.

JUSTINE. — Eh bien donc, que l'illusion soit complète, et que notre imagination en fasse tous les frais..... Figurons-nous qu'une fête splendide attend sa reine, l'heure du triomphe a sonné !..... Votre éventail, ce burnous sur vos épaules..... partons. (Elles se dirigent vers la porte. Justine revenant :) Ah ! le flacon que j'oubliais.....

MARGUERITE, vivement. — Prends garde ! ne touche pas à ce flacon, il renferme.....

JUSTINE, l'interrompant. — Un poison ?

MARGUERITE, prenant le flacon. — Non, un philtre.

JUSTINE. — Pour rendre amoureux ?

MARGUERITE. — Pour faire avouer qu'on ne l'est pas.

JUSTINE, avec curiosité. — D'où vient-il donc, ce terrible flacon ?

MARGUERITE. — De l'autre monde.

JUSTINE. — C'est un revenant : alors, je vais allumer d'autres bougies.

MARGUERITE. — Si l'homme qui me l'a donné devait tout à coup apparaître ici, tu mourrais de frayeur, ma chère.

JUSTINE. — Est-ce que ce serait?....

MARGUERITE. — Non : c'était tout simplement un vieux sauvage à

Digitized by Google

barbe blanche, couronné de plumes, imbibé de jaune, tatoué de bleu et fièrement drapé dans un manteau rouge.

JUSTINE. — Mais..... c'était un arc-en-ciel que cet homme.

MARGUERITE. — Il vint à moi, et, me prenant la main.....

JUSTINE, l'interrompant. — En grâce, madame, commençons par le commencement.

MARGUERITE. — C'est que cette histoire est intimement liée à celle de mon enfance, et elle va m'attrister.

JUSTINE. — Pas aujourd'hui, puisque c'est un bon jour..... (A part.) Il faut en profiter ; ils ne se suivent jamais.....

MARGUERITE. — Cela te ferait bien plaisir ?

JUSTINE. — Un vrai bonheur !

MARGUERITE. — Eh bien, soit, puisque me voilà revenue du bal..... Je n'ai rien de mieux à faire. Prends ce tabouret, et assieds-toi. (Justine prend un tabouret et s'assied.) Je suis née en Amérique ; mes premières années ont dû être bien heureuses ! car, quoiqu'elles soient déjà loin de moi, lorsque je ferme les yeux en rappelant mes souvenirs, je retrouve dans mon cœur une sorte d'éblouissement, un parfum de ce beau pays, un rayon de son soleil..... Mais mon bonheur fut de courte durée ; j'avais six ans à peine lorsque je perdis ma mère. Mon père, en proie à un violent chagrin, résolut de quitter le Nouveau-Monde. Vainement ses amis lui firent observer que la saison était mauvaise, le danger imminent : il fut inébranlable.

JUSTINE. — Les hommes sont si imprudents !

MARGUERITE. — Nous prîmes passage sur un bâtiment qui partait pour la France, n'emmenant avec nous que ma nourrice, à laquelle ma mère m'avait recommandée en mourant. Les tristes prévisions ne tardèrent pas à se réaliser, et, après un mois d'une épouvantable traversée et de tempêtes continuelles, notre navire vint se briser sur un récif.

JUSTINE. — Je me serais hâtée de mourir de peur, afin d'éviter la noyade.

MARGUERITE. — Ma frayeur fut si grande que je perdis conscience de ce qui se passait. A quelques heures de là, lorsque je rouvris les yeux, j'étais dans une hutte obscure, au milieu de visages noirs et effrayants..... J'eus peur ; j'allais crier lorsque, je sentis que ma main reposait dans celle de ma bonne nourrice..... Je compris que j'étais sauvée ! ! ! J'appris d'elle les détails de notre naufrage..... Mon père avait péri et nous nous trouvions dans une île habitée par des sauvages.

JUSTINE. — S'ils avaient été de ceux qui mangent leur prochain ?

MARGUERITE. — Non, grâce à Dieu ; ils furent, au contraire, humains et charitables. Bientôt, ils se mirent à m'adorer..... l'enfant blanc

Digitized by Google

devint leur idole, leur fétiche..... et, telle que tu me vois, Justine, j'ai été, pendant trois ans, reine d'une tribu de sauvages.

JUSTINE. — Etaient-ils tous aussi..... bien..... habillés que celui du flacon?

MARGUERITE. — Oh!.... moins..... bien, puisque c'était un chef.

JUSTINE. — Mais..... j'espère que le premier acte du gouvernement de madame fut de leur décréter un costume de cérémonie?

MARGUERITE. — Mon Dieu non, je ne changeai rien à leur code..... civil; ils étaient bons pour moi, ils m'aimaient, je les trouvais charmants. Ils m'emmenèrent avec eux, dans leurs expéditions guerrières, on me dressa ma tente au centre de la tribu, à l'ombre des palmiers, de l'arbre à pain aux larges feuilles; leurs enfants devinrent mes vassaux, mes tributaires; ils remplissaient chaque jour ma case de fruits délicieux, d'ananas, de bananes, de tchérimaï, de papaï, de pommes roses.....

JUSTINE. — L'eau en vient à la bouche; ce récit me fait l'effet d'une primeur.

MARGUERITE. — C'était une heureuse existence, et je l'ai souvent regrettée.....

JUSTINE. — Pour une enfant, c'était bon; mais pour une belle jeune fille n'y aurait-il pas eu un côté dangereux?

MARGUERITE. — Non : j'étais tabou pour eux.

JUSTINE. — Hein!.... comment?

MARGUERITE. — *Tabou*, cela veut dire sacré, et dans ce pays-là, on ne touche jamais aux choses sacrées.

JUSTINE. — Il faut que je retienne ce mot-là pour le placer. (Elle se lève.) — N'approchez pas, Claude, je suis tabou! Mais..... j'y pense, cela dure-t-il longtemps?

MARGUERITE. — Indéfiniment, Justine.

JUSTINE. — Alors..... (Elle se rassied.) Si madame voulait continuer?

MARGUERITE. — Ma nourrice, dont la santé était affaiblie depuis longtemps, devint très gravement malade et comprit qu'elle allait mourir. Sans perdre de temps, et voulant utiliser pour moi ses dernières forces, elle se fit conduire à bord d'un vaisseau français qui était en rade, confia au commandant le secret de mon sauvetage miraculeux, et lui demanda de me ramener en France. Il fut touché de son dévouement, et le lui promit. Elle revint consolée, calme en apparence. Moi, j'ignorais tout cela. Un matin, une embarcation, arrivée secrètement, vint la prévenir que le bâtiment mettait à la voile sous trois jours. « Trois jours! dit-elle avec courage, tout est bien et Dieu est bon, car je serai morte. » En effet, le soir du second jour, elle se fit porter sur le rivage, m'embrassa tendrement en me disant adieu, me recommanda d'obéir au Français qui

Digitized by Google

venait de la part de ma mère, me dit-elle. Alors, comme si sa mission eût été achevée, elle leva les yeux au ciel, semblant en rendre compte à sa maîtresse bien-aimée, puis, les reportant avec angoisse vers le vaisseau qui allait emporter l'enfant qu'elle adorait, elle s'affaissa et rendit le dernier soupir.

JUSTINE. — Pauvre femme !

MARGUERITE. — Noble cœur ! Quinze ans se sont écoulés depuis lors, et ce souvenir est toujours pour moi une douleur poignante. J'ai fait de la vie un cruel apprentissage ; j'ai souffert comme jeune fille au milieu d'une famille indifférente ; comme femme..... puis je suis devenue veuve. Du reste, je n'ai rien à t'apprendre, tu as compris mes chagrins, tu m'as aidée même, car tes soins, ton dévouement ne m'ont pas fait défaut. Je ne l'oublierai jamais, mon enfant.

JUSTINE. — Oh ! madame, j'aurais voulu mieux faire, et je demande à Dieu chaque jour de vous donner la part de bonheur qu'il vous garde.

MARGUERITE. — J'ai peur qu'il ne me la garde longtemps encore ; mais il ne faut pas se plaindre : les intérêts s'accumulent.

JUSTINE. — Oh ! non ! non ! moi, je suis pour qu'on touche ses revenus.

MARGUERITE, écoutant. — Mais j'entends des pas dans l'antichambre. Oh ! si c'était une visite ! Des fleurs dans les cheveux..... des larmes aux yeux..... On me croirait folle ! Va, vois ce que c'est. Je n'y suis pour personne. (Elle sort.)

SCÈNE II

LE VICOMTE, JUSTINE

LE VICOMTE. — Bonjour, Justine.

JUSTINE. — Monsieur le vicomte, madame est sortie.

LE VICOMTE. — Comment ça ? On m'a dit le contraire.

JUSTINE. — Monsieur, on s'est trompé.

LE VICOMTE. — Allons donc, c'est impossible ; c'est toi qui me trompes. Dis-moi tout de suite que ta maîtresse ne veut pas me recevoir.

JUSTINE. — Mais je vous assure.....

LE VICOMTE. — Ma chère enfant, tu ne sais pas mentir.

JUSTINE, haut. — C'est vrai que je mens très mal. (A part.) Surtout quand c'est pour le compte des autres. (Haut.) Eh bien, monsieur..... madame n'est pas visible.

LE VICOMTE. — Ah ! j'en étais sûr..... quelqu'un est avec elle ?....

Digitized by Google

Le marquis de Beau-Séjour, je parie..... Elle l'épouse. Voyons, parle; est-ce que je ne peux plus compter sur toi?

JUSTINE. — Eh! si, monsieur, toujours. Il n'y a rien, absolument rien; seulement, vous êtes arrivé dans un moment d'émotion.

LE VICOMTE. — D'émotion?

JUSTINE. — Oui. Madame était en train de me raconter l'histoire de son enfance. C'est très touchant! Allez, monsieur, j'ai bien pleuré..... et comme madame avait les yeux rouges, elle s'est sauvée en entendant du bruit.

LE VICOMTE. — Singulier passe-temps! Mais à quel propos?

JUSTINE. — A propos d'un flacon merveilleux que madame possède, un flacon qui fait dire la vérité!

LE VICOMTE. — Où est-il? Montre-le-moi?

JUSTINE. — Oh! monsieur, n'y touchez pas; il fait avouer que l'on aime.

LE VICOMTE. — Eh bien, c'est justement mon affaire. Il va me venir en aide..... moi qui depuis deux ans n'ose pas le dire. Mais j'y pense..... Peut-on se fier à lui?.... Fait-il bien parler les gens, au moins?..... N'importe..... je me risque, et je l'emporte.

JUSTINE, avec effroi. — Mais, monsieur, que dirait madame!.... Non, non..... C'est peut-être très dangereux..... Je ne connais pas la dose. Il en faut sans doute très peu quand on aime.

LE VICOMTE. — Alors, laisse-le-moi respirer un seul instant.

JUSTINE. — Non..... Non..... (D'un air contrarié.) Vous êtes arrivé juste au moment où j'allais avoir des détails.

LE VICOMTE. — Eh bien! ma chère enfant, va vite les chercher..... Ils m'intéressent..... Je t'attends ici. (Il s'assied.)

JUSTINE. — Mais vous oubliez donc, monsieur, que madame m'a défendu de recevoir personne!.... Si elle vous surprenait, je serais grondée..... renvoyée peut-être..... Justement, je l'entends qui m'appelle. Je vous en supplie, monsieur, allez-vous-en.

LE VICOMTE. — Non, Justine, il me faut la fin de l'histoire.

JUSTINE. — Je vous la dirai.

LE VICOMTE. — Quand?

JUSTINE. — Tout à l'heure.

LE VICOMTE. — C'est trop tard. (On entend Mme de Nangis appelant Justine.)

JUSTINE, avec effroi. — Ah! mon Dieu, je suis perdue..... Voilà madame..... Vite, vite, entrez dans la bibliothèque..... De là vous entendrez tout. (Elle le pousse vivement vers la porte. Il sort.)

Digitized by Google

SCÈNE III

MARGUERITE, JUSTINE.

MARGUERITE. — Voilà deux fois que je t'appelle pour m'aider à retirer ces fleurs..... Pourquoi ne viens-tu pas?

JUSTINE, embarrassée. — Madame..... je rangeais..... je serrais les écrins..... (à part) et le vicomte.....

MARGUERITE. — Est-ce qu'il n'est venu personne?

JUSTINE. — Pardon, madame.

MARGUERITE. — Qui?

JUSTINE. — M. le vicomte de Trazy.

MARGUERITE. — Et tu l'as renvoyé?

JUSTINE. — J'ai fait ce que madame m'avait dit.

MARGUERITE. — C'est juste. (A part.) Allons, décidément je n'ai pas de bonheur, et mes pressentiments me trompaient..... Ce n'est pas un bon jour!

JUSTINE, à part. — Je crois qu'on m'aurait pardonné une infraction à ma consigne.

MARGUERITE. — Il n'a rien dit?

JUSTINE, très haut, de façon à être entendue du vicomte. — M. le vicomte de Trazy a dit qu'il ne pouvait pas se résigner à ne pas voir madame..... qu'il avait à lui parler..... et qu'il..... allait revenir.

MARGUERITE, avec plaisir. — Ah!

JUSTINE, approchant un fauteuil à sa maîtresse. — Madame en était restée à la mort de sa nourrice.....

MARGUERITE. — Tu n'oublies pas le flacon, toi!..... Eh bien donc, le soir de mon départ, je vis venir à moi un vieux prêtre de la tribu.... il portait à la main un objet soigneusement enveloppé..... son visage était grave et triste;..... il se recueillit un instant..... et me parla en ces termes : « Ma fille, l'heure de l'adieu a sonné; il faut nous séparer; tu vas rejoindre tes frères les blancs : que Dieu te garde d'eux! car ce sont, m'a-t-on dit, des hommes au cœur froid. Ils te trouveront belle, te parleront d'amour..... Ne les crois pas trop vite, et essaye sur eux, d'abord, le philtre que voici. Prends ce flacon; il contient la liqueur de vérité! Fais-le respirer aux gens à la parole dorée, entraînante..... il produira sur eux une ivresse sûre et rapide. Tu verras à l'instant leur volonté s'enchaîner, et leurs pensées, bonnes ou mauvaises, leur échapper et s'envoler bruyamment comme des oiseaux longtemps captifs. C'est un trésor précieux, mon enfant; conserve-le avec soin; le secret en est perdu. La plante qui le com-

Digitized by Google

pose est devenue introuvable ; mais les sauvages ont leurs armes et connaissent leurs ennemis ; la fille des visages pâles est sans défense, qu'elle emporte le talisman. » Alors il le suspendit à mon cou, et, baisant le bas de ma robe, il me remit aux mains des matelots. Quelques instants après, j'arrivai à bord. Longtemps je suivis des yeux la silhouette attachée au rivage, qui me faisait de la main un dernier signe d'adieu. Bientôt elle fut enveloppée d'ombre et s'effaça..... un ordre..... une manœuvre avait suffi pour mettre l'immensité entre moi et tout ce que j'avais aimé !....

JUSTINE. — Mais le flacon vous restait..... et je suis sûre que depuis lors.....

MARGUERITE. — Je ne l'ai jamais ouvert.

JUSTINE. — Jamais..... encore ! quel dommage ! Ah ! si pareil cadeau m'avait été fait, comme je m'en serais servie.....

MARGUERITE. — Entre nous, je ne crois guère à sa puissance.

JUSTINE. — Pourquoi la nier ? (Regardant le flacon.) Si ce joujou était mien, je commencerais par griser tous mes adorateurs.

MARGUERITE. — C'est une idée ; mais avant j'aimerais assez être sûre du succès. Ecoute : (Justine se rapproche.) tu m'es attachée, Justine?

JUSTINE. — Oh ! comme un terre-neuve, comme l'esclave à son maître, comme.....

MARGUERITE. — Eh bien ! approche ; c'est par toi que je veux commencer. (Elle lui présente le flacon.)

JUSTINE, se sauvant. — Oh non ! merci, merci. J'ai une peur bleue des Peaux-Rouges. (Elle sort.)

SCÈNE IV

MARGUERITE

MARGUERITE, pensive. — Déjà une déception. Est-ce qu'elle ne serait pas sûre d'elle ? Oh ! si, j'aime mieux croire qu'elle a le dévouement modeste et..... sauvage. (Ecoutant.) Qui sonne là ? C'est peut-être le vicomte ; si j'essayais ? Mais d'abord cachons-nous, afin qu'il ne me voie pas dans ce déploiement de toilette. (Elle sort.)

SCÈNE V

JUSTINE, LE MARQUIS, MARGUERITE

JUSTINE, annonçant. — Monsieur le marquis de Beau-Séjour.

MARGUERITE, à travers la porte. — Marquis, je vous demande la per-

Digitized by Google

mission de terminer ma toilette, et je suis à vous. Vous trouverez sur la table revues et journaux; lisez ou chauffez-vous, à votre gré. Vous avez même le droit de cumuler, si cela peut vous être agréable.

LE MARQUIS. — L'attente d'un bonheur, madame, a son..... (Elle coupe la phrase en refermant brusquement la porte.)

SCÈNE VI

LE MARQUIS

LE MARQUIS, seul. — Allons! c'est aujourd'hui que je livre ma grande et décisive bataille; il en est temps..... grand temps même.... je commence à être horriblement gêné! Le luxe de nabab que j'étale depuis deux ans a singulièrement amoindri mon capital. On m'écrit de Beau-Séjour que mes murs se lézardent, que mes tourelles s'affaissent, que mes toitures courent le monde..... il faut se hâter.... mais je ne regrette rien : il fallait à tout prix attirer l'attention de la jeune veuve, la subjuguer, la conquérir..... c'est fait..... ou à peu près..... Cent mille livres de rente, c'est assez coquet, et mon faste est une excellente spéculation. (Il se frotte les mains.) Je suis décidément un heureux mortel..... Voyons, du calme, préparons notre artillerie amoureuse..... pointons nos canons..... l'ennemi s'avance.

SCÈNE VII

LE MARQUIS, MARGUERITE

MARGUERITE. — Bonjour, marquis.

LE MARQUIS. — Madame, recevez les hommages du plus humble de vos sujets. Toujours belle! plus belle encore, si c'est possible.

MARGUERITE. — Toujours galant, je ne dirai pas davantage, c'est impossible. Veuillez vous asseoir.

LE MARQUIS, d'un ton solennel. — Madame.....

MARGUERITE. — Quel ton théâtral vous prenez aujourd'hui. Seriez-vous porteur de fâcheuses nouvelles?

LE MARQUIS, d'un ton suffisant. — Bien au contraire..... mais, si vous le permettez, nous allons traiter une question sérieuse.

MARGUERITE, souriant. — Question du Mexique?

LE MARQUIS. — Il n'y a pas la moindre politique en cette affaire.

MARGUERITE. — Question d'argent?

Digitized by Google

LE MARQUIS, vivement. — Fi donc! ce vil métal qu'on aimerait à jeter aux passants, s'il ne servait à nos plaisirs, peut-il, vous et moi, nous occuper un instant? Grâce à Dieu, mes théories sont connues à ce sujet, et mes amis m'appellent le Magnifique.... Non, madame! ce n'est pas à une femme comme vous, qui ne peut ni ne doit s'occuper des intérêts matériels de la vie, que je voudrais parler argent.....

MARGUERITE. — Mais je vous assure que.....

LE MARQUIS, avec feu. — J'arrive au fait. Madame, il y a trois ans, lorsque je vous rencontrai dans le monde, je compris sur-le-champ que désormais ma vie était liée à la vôtre; un seul regard de vous m'avait enlevé ma force, ma volonté!.... Je demeurai donc sous le charme comme les pauvres sujets victimes des magnétiseurs, qu'on endort par curiosité et qu'on oublie de réveiller par distraction. Mais..... un jour..... j'appris que vous étiez libre..... Ce bruit m'arriva dans mon château comme la première étincelle d'un feu de joie un jour de réjouissance; je partis, suivant cette traînée lumineuse qu'on appelle l'espoir, laissant derrière moi mes intérêts les plus sérieux, mes affections d'autrefois..... Que m'importait? Hors vous, tout m'était indifférent! Il fallait que je vous visse, que je respirasse le même air que vous!

MARGUERITE. — En vérité, monsieur le marquis, vous m'étonnez; je ne me doutais pas que.....

LE MARQUIS, vivement. — Que de femmes voilées j'ai suivies! que de voitures j'ai distancées! pendant deux ans d'un long martyr que je passerai sous silence. Et, d'ailleurs, de quel droit viendrais-je me faire plaindre? Cette souffrance était mon bien, mon bonheur; elle me venait de vous, je la bénissais! Puis, vint un jour, jour de lumière et de soleil, où il me fut donné de vous voir, de vous entendre... J'eus l'honneur d'être reçu par vous, et je vins comme les autres vous entretenir de mille riens, du dernier concert, de la pièce en vogue, de l'auteur en réputation. Je pus vous parler de choses indifférentes, moi! Ah! c'est qu'on est fort quand on défend le bonheur de toute sa vie! Mais, aujourd'hui, pour prix de ce long et douloureux silence, permettez-moi, madame, de vous dire que je vous aime et que je mets à vos pieds ma fortune et mon nom. (Il tombe aux pieds de Marguerite.)

MARGUERITE, le relevant de la main. — Avant de vous répondre, monsieur le marquis, laissez-moi vous remercier de l'honneur que vous me faites. Quels que soient les sentiments et les intentions d'une femme, elle doit toujours être flattée d'être recherchée par un homme tel que vous.

LE MARQUIS, bas. — Elle a de l'orgueil, je la tiens. (Haut.) Le ma-

Digitized by Google

riage, vous le savez, madame, est une chose sérieuse. Il faut non-seulement qu'il y ait affection réciproque, mais encore conformité de goûts. Vous êtes jeune et belle, habituée au luxe, aux plaisirs, aux hommages, vous devez aimer le séjour de Paris. Quant à moi, je ne puis vivre ailleurs : quelques mois d'hiver en Italie, Bade ou Trouville l'été, voilà la vie que je mène et la seule que je comprenne.

MARGUERITE, mettant le flacon près de lui. — Vous êtes décidément un homme de goût.

LE MARQUIS. — Cependant il y a des nécessités de position..... Lorsqu'on est châtelaine, il faut de temps à autre aller recevoir les hommages de ses vassaux ; mais..... quinze jours passent vite, puis il y a des détails champêtres assez gentils, les fêtes de la bienvenue, les fleurs offertes par les jeunes filles, la première gerbe apportée en triomphe au château par les moissonneurs aux joyeuses chansons, et enfin ne fût-ce que les remerciements, les bénédictions de tous ces braves gens, pour le bien que vous ferez ou que vous ferez faire par les soins de votre intendant ou de vos gens. (Il joue avec le flacon.)

MARGUERITE. — Mais, marquis, ce petit tableau est charmant !.... Un vrai décor d'opéra-comique, parfumé au thym et au serpolet. Je parie que le flacon que vous tenez vous a inspiré cette gracieuse description. En vérité, elle m'apporte toutes les émanations qu'il renferme.

LE MARQUIS, reposant le flacon. — Je ne l'ai pas ouvert, madame.

MARGUERITE, vivement. — Ouvrez-le, ouvrez-le, je vous y autorise.

LE MARQUIS. — Mille grâces, je ne puis souffrir les odeurs.

MARGUERITE. — Vous aimerez celle-là, elle est étrangère.

LE MARQUIS, sentant à peine. — Je la trouve étrange. (Il repose le flacon.)

MARGUERITE, bas. — Il résiste, on dirait qu'il se défend. (Haut.) Je suis étonnée, monsieur, que cette odeur vous laisse si indifférent ; pourtant.... rien n'éclaire le passé et n'embaume le présent comme un parfum, qui, venant réveiller le souvenir, vous rapporte une sensation passée. (D'un air piqué.) Ah ! marquis, si l'odorat est bon, la mémoire est mauvaise, et c'est grave.

LE MARQUIS, saisissant avidement le flacon. — Si ce parfum, madame, a été un jour, une heure, porté par vous, je le reconnaîtrai entre tous les parfums de la terre.

MARGUERITE, bas. — Bravo, ma ruse ! (Haut.) Eh bien, marquis, vous ne trouvez pas ?

LE MARQUIS, d'une voix altérée. — Si fait : je trouve que cela sent très mauvais. On dirait une vieille momie peu ou point embaumée. Pouah ! (Il repose le flacon.) C'est drôle, je me sens tout étourdi. (Il se lève et essaye de marcher.) Je chancelle comme un homme ivre. (Il se rassied.

Digitized by Google

J'ai la tête lourde, le souvenir embarrassé. (Cherchant et se frappant le front.) Où donc en étions-nous ?

MARGUERITE, le regardant avec surprise. — Aidons-le. Mais..... vous faisiez des projets, je crois.

LE MARQUIS, gaiement. — C'est juste : je disais donc que, le lendemain de mon mariage, je pars pour Beau-Séjour. Là, je dépouille la peau du lion pour mieux en garder la part, et je deviens le gentleman farmer par excellence. Je dégrève ma propriété, je lève les hypothèques, je fais rebâtir mon château ; j'y ajoute une aile, plusieurs ailes : c'est cher ; mais bast, avec les cent mille livres de rente de ma femme !....

MARGUERITE, atterrée. — Que dit-il ? Quel changement à vue ! Ah ! mon Dieu !

LE MARQUIS. — Puis, on peut faire tant d'économies à la campagne ; la vie n'y coûte rien, et nous n'en bougerons jamais.

MARGUERITE. — Quelle perspective ! Lui, qui tout à l'heure..... C'est à n'y pas croire..... Mais écoutons.....

LE MARQUIS. — L'hiver, on se chauffe avec son bois, on vit sur ses conserves, ses haricots secs, ses lards salés ; l'été, on a des fruits, des légumes, du lait, qui devient beurre, galette, fromage ; des œufs, qui deviennent poulets, chapons, dindons, qu'on ne mange pas, mais qu'on vend bel et bien, quand ils sont chers, à la ville.

MARGUERITE, à part. — Pas même gourmand ! Allons, cet homme est un spécimen de vertus..... domestiques. Par ma sainte patronne, je l'ai échappé belle ! Mon brave sauvage, que je te remercie ! Voyons la fin..... (Haut.) Mais les voyages que vous aimiez tant ? l'Italie ?

LE MARQUIS, vivement. — Fi donc, on y étouffe !

MARGUERITE. — Et les bords du Rhin ? Bade ?

LE MARQUIS. — Malsain pour les joueurs.

MARGUERITE. — Puisque vous ne jouez jamais.

LE MARQUIS. — J'ai joué..... je jouerais..... si.....

MARGUERITE. — Mais enfin Paris, ce Paris tant aimé, sans lequel vous ne pouvez vivre ?

LE MARQUIS, riant. — Vous croyez cela, vous ? Povera ! mais c'est un leurre, un piége à veuve..... Si jamais je remets le pied dans cette Babylone, je consens à payer ce que je dois.

MARGUERITE, vivement. — Mais vous êtes donc ?....

LE MARQUIS. — Ruiné, parbleu ! archi-ruiné !.... Sans cela..... mais c'est-à-dire que si je n'épouse pas, je suis un homme perdu.

MARGUERITE. — Et votre femme, malheureux ?

LE MARQUIS, riant plus fort. — Elle sera ma femme : cet honneur-là devra lui suffire. Et puis, entre nous, on accorde à ces dames beaucoup

Digitized by Google

plus d'importance qu'elles n'en méritent. Quant à moi, je ne comprends que la ménagère, faisant ses confitures, raccommodant ses bas, et allant, comme distraction, et vu la distance, entendre la messe, le dimanche, montée sur son âne.

MARGUERITE. — Oh ! pour le coup, c'est trop fort, et j'ai une envie de le mettre à la porte..... (Il s'affaisse et ferme les yeux.) Bon, il va dormir maintenant; je déclare que ce ne sera pas chez moi. (Elle le tire par la manche de son habit, puis va à la table et prend un vase dans lequel sont des fleurs, les retire, et fait le geste de lui jeter l'eau au visage.) Non, soyons convenable. (Elle trempe le bout de ses doigts et lui lance quelques gouttes.)

LE MARQUIS, se secouant brusquement. — Où suis-je ? que s'est-il passé ? J'ai dormi ?

MARGUERITE. — Oui, et fait un mauvais rêve.

LE MARQUIS. — Ce que je ressens est étrange, mes idées sont confuses..... je crains..... Oh ! non, c'est impossible !

MARGUERITE. — Il faut sortir..... le grand air vous remettra..... un tour au bois..... une promenade à âne.....

LE MARQUIS, bas. — Qu'entends-je ? qu'a-t-elle dit là ? (Haut.) Madame, je ne comprends pas..... il me semble que vous raillez..... Je n'ai pas l'habitude de cette monture.

MARGUERITE. — On change ses habitudes aisément, vous verrez ; à moins cependant que vous ne vous entendiez mieux à changer celles des autres.

LE MARQUIS, bas. — Il a dû se passer quelque chose d'extraordinaire..... elle m'a magnétisé..... et j'ai parlé. (Haut, se levant.) En vérité, madame, je ne sais comment expliquer.....

MARGUERITE, s'inclinant. — Adieu, monsieur, je ne sais pas faire les confitures ; en revanche, je les mange assez agréablement. Vous le voyez, je suis une bien mauvaise ménagère.

LE MARQUIS, épouvanté, sortant à reculons (bas). — Tout est perdu ! (Haut, saluant.) Madame, croyez bien..... recevez l'assurance..... de.....

MARGUERITE. — Monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer. (Il se dirige vers la porte.) Un dernier souhait avant de nous séparer..... (Le marquis se rapproche avec bonheur.) Que vos conserves et vos lards salés vous soient légers ! Adieu ! (Il s'enfuit.)

SCÈNE VIII

MARGUERITE

MARGUERITE. — J'espère maintenant qu'il va trouver le mot de l'énigme ; cependant j'aime mieux prendre mes précautions. (Elle sonne très fort.)

Digitized by Google

SCÈNE IX

JUSTINE, MARGUERITE

MARGUERITE. — Il ne faut pas que le marquis remette les pieds ici.

JUSTINE. — S'il revient, que lui dire ?

MARGUERITE. — Tout ce que tu voudras.

JUSTINE. — Mais encore ?

MARGUERITE. — Ne lui dis rien, et chasse-le.

JUSTINE, bas. — Je ne suis pas fâchée de la permission. J'ai un faible pour le vicomte. (Elle sort.)

SCÈNE X

MARGUERITE

MARGUERITE, s'asseyant tristement. — Allons, je commence bien, et c'est encourageant ! J'ai vu là une scène de comédie habilement jouée, il faut en convenir. Il est vrai que c'était une représentation *à bénéfice*, et qu'il y déployait tous ses moyens. Quelle assurance de langage ! quelle emphase de sentiment ! Et comme il dit bien le mensonge..... Est-ce là le monde, la vie ? et n'y trouverai-je jamais que déception ? Mais j'aime mieux les forêts avec leurs tigres..... on leur sait des griffes, au moins, et on en a peur..... Ah ! sauvage, mon ami, peut-être eussiez-vous mieux fait de garder votre présent ; car si je me sens découragée et attristée par cette simple blessure d'amour-propre, que serait-ce, hélas ! si le cœur était en cause ? C'est effrayant à penser..... Mais on a sonné !.... Cette fois, c'est le vicomte..... Dois-je continuer l'expérience ? Oh ! non, pas aujourd'hui, j'ai la main malheureuse ; et puis pour celui-là, je tiens à douter.....

SCÈNE XI

JUSTINE, LE VICOMTE, MARGUERITE

JUSTINE, annonçant. — Monsieur le vicomte de Trazy. (Bas.) Du courage, du courage.....

LE VICOMTE, bas. — J'en aurai.

MARGUERITE. — Bonjour, vicomte. Comment va madame votre mère ?

Digitized by Google

JUSTINE, bas. — Bon, il a sa glace, il ne dira rien encore.

LE VICOMTE. — A merveille, madame, merci.

MARGUERITE. — Venez vous asseoir, et dites-moi quelque nouvelle.

LE VICOMTE. — Tout ce que je sais, madame, tout ce que je pourrais vous dire, est vieux de date et ne vous amuserait pas.

MARGUERITE. — Qui sait? (Voyant l'air heureux du vicomte.) Au fait, vous avez raison, si c'est historique surtout. Alors, dites autre chose..... n'importe quoi, un rien, une médisance. Vous n'en savez pas? faites-en. Vous ne voulez pas? eh bien! contez-moi un conte.

LE VICOMTE. — Je n'en sais plus.

MARGUERITE. — Inventez-en un : cela n'est pas difficile; mais qu'il soit bien noir, bien fantastique, qu'il me réveille, enfin; car je suis, pour le moment, dans une disposition d'esprit très fâcheuse.

LE VICOMTE. — J'aimerais mieux vous dire une histoire.

MARGUERITE. — Accordé.

LE VICOMTE. — Il était une fois.....

MARGUERITE, l'interrompant. — J'adore le commencement; il me rappelle mon enfance.

Vous souvient-il de quelque bonne vieille
Dont les récits ont charmé votre veille;
Mie ou grand'mère à la tremblante voix?
Le nez en l'air, serré près de sa chaise,
Vous souvient-il d'avoir tressailli d'aise
A ce début : Il était une fois....

LE VICOMTE. — Mon histoire, assurément, n'aura pas le même charme que ces vers; mais votre bonté m'encourage. Il était une fois une jeune et charmante femme.....

MARGUERITE, bas. — Tiens..... tiens..... (Haut.) Etait-elle bonne?

LE VICOMTE. — Je le crois.

MARGUERITE. — Vous n'en êtes pas sûr?

LE VICOMTE. — Pas assez.

MARGUERITE. — Alors, c'est qu'elle ne l'était pas.

LE VICOMTE. — J'espère toujours qu'elle le deviendra.

MARGUERITE. — Oh! cela ne vient pas. (Bas.) On dirait que la situation se dessine.

LE VICOMTE, tristement. — Vraiment?

MARGUERITE. — Qu'importe? allez toujours.

LE VICOMTE, distrait. — Il y avait un beau jeune homme..... Oh! non! Je ne sais plus ce que je dis..... pas beau.

MARGUERITE. — Pas beau, tant pis, vous n'allez pas mener votre histoire à bien.

LE VICOMTE, vivement. — La beauté est-elle donc une condition de succès?

Digitized by Google

MARGUERITE. — Indispensable..... mais allez.....

LE VICOMTE, tristement. — Je ne sais plus.

MARGUERITE. — Allons, il faut avouer que vous êtes aujourd'hui aussi capricieux qu'inconséquent..... Comment, vous tenez à ce que le monsieur soit laid, et vous voulez que la dame soit bonne? Mais..... c'est tout simplement impossible..... (Elle rit.)

LE VICOMTE, sérieux. — Madame, vous m'avez demandé une histoire, je vous ai obéi, et vous vous faites un méchant plaisir de m'interrompre. C'est mal, car elle est difficile.

MARGUERITE. — Vous l'inventez?

LE VICOMTE. — Non, je la dis.

MARGUERITE. — Alors, je vous demande pardon, et je ne le ferai plus..... Permettez-moi seulement de chercher mon vinaigre anglais, car j'ai très mal à la tête. (Elle se lève et va à son secrétaire.) Pendant ce temps il cherche sur la cheminée et aperçoit le flacon indien qui y est suspendu. A part :

LE VICOMTE. — Si j'osais..... Justine ne me trahira pas!

MARGUERITE, à part. — Il va parler, je le sens; j'essaye de faire de l'esprit, et mon cœur bat à se rompre..... Du calme..... qu'il ne devine pas mon trouble..... Il m'a fait attendre..... il est juste qu'à son tour..... (Haut et fouillant le tiroir.) Mais où est donc ce vinaigre? Vicomte, regardez donc, je vous prie, s'il n'est pas sur le revers de la cheminée? Un flacon de sels anglais enfermé dans un étui de maroquin, vous savez?

LE VICOMTE, se frappant le front. — Je n'ose pas..... Ah! tant pis! c'est une circonstance providentielle. (Il change les flacons, et met le flacon indien dans l'étui de l'autre. Il s'approche d'elle, et le lui rend fermé.) Le voici, madame.

MARGUERITE, s'asseyant. — Et maintenant, vicomte, je suis tout oreilles. Je me recueille en fermant les yeux, (riant,) la bouche surtout, je vous le promets.

LE VICOMTE, balbutiant. — Il était une fois..... un pauvre garçon, qui se mourait d'amour pour une jeune et charmante femme..... Marguerite respire avidement le flacon) Mais il était très timide; elle était fort indifférente..... deux raisons qui lui firent garder soigneusement son secret; il souffrit donc en silence, et n'osa jamais soulever devant elle le voile qui cachait son cœur.

MARGUERITE. — Il avait tort.

LE VICOMTE. — Vrai?

MARGUERITE. — Mais sûrement..... elle ne peut..... la première, lui faire l'aveu de son..... (Elle s'aperçoit de la substitution.) Malheureux! qu'avez-vous fait? Vous vous êtes trompé! ce n'est pas mon flacon, c'est l'autre! Oh! mais si c'est un piége, il est odieux!

LE VICOMTE, vivement. — Oui, vous avez raison. Mais je souffrais

Digitized by Google

tant, et depuis si longtemps..... Cette incertitude est un affreux tourment, et je lui préfère la vérité, si douloureuse qu'elle soit. Ainsi parlez ! parlez, je vous en conjure !

MARGUERITE. — C'est impossible.

LE VICOMTE. — Je vous le demande à genoux.

MARGUERITE. — Jamais !

LE VICOMTE. — Je vous en prie..... Je le veux.....

MARGUERITE, faiblissant. — Moi vous dire !..... mais quoi?

LE VICOMTE. — Tout ce que vous avez dans la tête et dans le cœur.

MARGUERITE. — Je ne sais..... je ne pense à rien..... Vous êtes là..... je vous vois..... j'ai du plaisir à vous.....

LE VICOMTE. — Plus de ces phrases froides et banales que le monde vous a apprises, mais la vérité avec son simple langage. De grâce, madame! pour un instant, faites taire votre esprit et laissez parler votre cœur.

MARGUERITE. — Mais il est des choses qu'on ne peut..... qu'on ne doit.....

LE VICOMTE. — Par pitié, Marguerite, un mot, un seul !

MARGUERITE. — Eh bien, oui !

LE VICOMTE. — Achevez ! achevez !

MARGUERITE. — Eh bien ! oui, je vous aime ! (Elle ferme les yeux et s'affaisse.)

LE VICOMTE. — Il se pourrait? Répétez-le ! parlez, parlez encore..... parlez toujours..... C'était donc vrai ?

SCÈNE XII

MARGUERITE, LE VICOMTE, JUSTINE.

LE VICOMTE, à Justine, qui entre. — Viens, accours ; elle m'aime, elle me l'a dit.

JUSTINE. — Elle?..... alors je n'y crois plus.....

LE VICOMTE. — Pourquoi cela ? explique-toi.

JUSTINE. — Elle ne dit jamais.....

LE VICOMTE. — Je ne l'ai pas rêvé, cependant.

JUSTINE. — C'était elle qui rêvait..... Voyez, elle dort..... (Ils s'approchent tous deux, et regardent Marguerite qui dort.)

LE VICOMTE. — Tu m'effrayes !..... Mais non, c'est impossible..... J'y veux croire; elle l'a si bien dit, avec une voix..... Mais si cela n'était pas vrai, il faudrait mourir !

JUSTINE. — Je comprends..... ce serait très désagréable..... mais ces diables de Peaux-rouges font parfois des plaisanteries de bien mauvais goût..... Voilà qu'elle s'éveille..... chut ! (Le vicomte s'écarte.)

Digitized by Google

MARGUERITE, ouvrant les yeux et portant la main à sa tête. — C'est étrange! j'ai la tête toute légère, on dirait un bouquet de plumes..... c'est bien la mienne, pourtant. (Elle regarde, aperçoit Justine.) Tiens, Justine, je n'ai pas sonné. (Riant.) Que vient faire votre zèle? (Elle se retourne et aperçoit le vicomte.) Lui ici! Il me semble..... Oh! non, je me trompe! Mais oui, je me souviens! (Elle se lève précipitamment, court à la cheminée: le flacon a disparu. Elle retombe, et cache sa tête dans sa main.) Je comprends tout! Justine m'a trahie..... et à mon tour..... j'ai dit mon secret..... Oh! que je souffre! Allons, du courage! (Elle se lève. A Justine.) Je ne vous ferai pas de reproches, mademoiselle, et pourtant vous m'avez vendu cher votre prétendu dévouement. A partir de ce soir.....

JUSTINE, pleurant. — Pardonnez-moi, madame, je me suis trompée..... mais je croyais bien faire.....

MARGUERITE, au vicomte. — Monsieur le vicomte, ce que vous avez fait là est mal; je cherche en vain dans votre conduite les façons d'agir d'un gentilhomme. (Saluant.) Veuillez recevoir mes adieux. (Elle s'éloigne.)

LE VICOMTE. — Quoi! madame, vous me laissez ainsi? Tout est-il donc fini, et n'ai-je entrevu le bonheur que pour le perdre sans ressource? Ah! vous êtes cruelle! Que puis-je faire pour expier ma faute? Dites. Voyez, je ne redoute aucune épreuve, moi! (Il s'empare du flacon, fait le geste de le respirer et s'arrête.) Mais, pourquoi..... la vérité! Je n'oserais même plus vous la dire. Seulement, sachez, oh! sachez bien que vous brisez un cœur qui est tout à vous.

MARGUERITE, revenant. — C'est donc moi qui ai tort, puisque je fais souffrir ceux qui m'aiment? Allons! pas de fausse honte. Faisons taire mon orgueil..... j'ai le bonheur sous la main..... (A Justine qui pleure.) Justine, je te pardonne. (Justine sanglotte plus fort.) Voyons, mon enfant, console-toi, je ne t'en veux plus..... (Bas.) Je te promets même de te remercier tout à l'heure, mais..... pas devant lui.

LE VICOMTE. — Et moi, madame, moi le grand coupable, serai-je aussi pardonné?

MARGUERITE. — Il le faut bien.

LE VICOMTE. — Oh! mais complétement, sans arrière-pensée..... et surtout sans réserves. Laissez-moi vous le demander à genoux. (Il se met à ses genoux.)

MARGUERITE, le relevant vivement. — Non, c'est inutile..... (Avec tendresse et lui tendant la main.) Armand, je ne rêvais pas.

L... DE G.....

Digitized by Google

ABD-EL-KADER

SA VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

1832-1860

Il ne faut jamais craindre de rendre justice à son ennemi ; c'est toujours honorable, et quelquefois habile. (*Correspondance de Napoléon Ier.*)

DEUXIÈME PARTIE[1]

V. — LES PRÉTENDANTS

Soulèvement des tribus contre l'émir. — Révolte de Moustapha-ben-Ismaïl et de Sy-el-Aribi. — Etablissement de l'infanterie régulière. — Intervention du général Desmichels. — Combat de Mahraz. — Entrevue de l'émir et de Moustapha. — Rupture. — Sy-el-Ghomari.

Abd-el-Kader, grâce au traité qu'il vient de conclure, se trouve désormais sans inquiétude du côté des Français ; il n'a plus à s'occuper que de ses rivaux, qu'il va pouvoir combattre à l'aide non-seulement des armes que nous lui procurerons, mais encore de notre concours effectif.

Plus que jamais ces rivaux sont redoutables. Malgré la précaution qu'il a prise de demander aux principaux chefs des tribus l'autorisation de traiter, l'auréole qui entoure Abd-el-Kader commence à se

[1] Voir 2e série, t. XXVIII, p. 5 (livr. du 15 juillet 1862).

Digitized by Google

ternir aux yeux du parti fanatique, incapable de s'élever à la hauteur de la pensée politique qui l'a déterminé à faire la paix avec les chrétiens. Ce n'est plus l'homme de la guerre sainte ; c'est un chef qui aspire au pouvoir sans aucun noble mobile. Aussi, tandis que l'émir ne croit trouver dans les rangs du parti hostile que Sy-el-Aribi, Kaddour-ben-el-Mokhfi, chef des Bordjia, peut-être Moustapha-ben-Ismaïl, bien que ce dernier ait reconnu son pouvoir, c'est presque la province entière qui se dresse contre lui. Les premiers qui donnent l'exemple de la désobéissance appartiennent précisément à l'une des trois tribus qui l'ont acclamé : ce sont les Beni-Amers. Sous prétexte que, la paix étant faite avec les Français, ils n'ont plus à pourvoir aux dépenses de la guerre, ils refusent l'impôt.

Une semblable résistance devait être promptement réprimée, car si la tendance qui s'est manifestée chez cette tribu venait à se généraliser, c'en serait fait du pouvoir de l'émir. Ordre est donc donné à Moustapha-ben-Ismaïl de marcher à la tête des Douairs et des Zmélas contre la tribu révoltée. Cependant, avant que cet ordre soit mis à exécution, une occasion s'offre pour Abd-el-Kader d'arrêter l'effusion d'un sang qu'il lui répugne d'autant plus de verser, que c'est le sang d'une tribu qui a contribué à son élévation. Quelques-uns des chefs des Beni-Amers sont à Mascara. Au moment de la prière du vendredi, alors qu'ils se trouvent réunis à la mosquée, l'émir monte dans cette même chaire d'où une première fois il a proclamé la guerre sainte, et, dans un discours pathétique, il rappelle que la mission que le peuple arabe lui a dévolue a pour but d'établir partout un gouvernement régulier, ferme, qui rassure les bons et fasse trembler les méchants. Ce gouvernement, comment peut-il le fonder, si ceux-là même qui ont pris une part plus directe à sa nomination lui refusent aujourd'hui les moyens d'accomplir la mission dont ils l'ont chargé ?

« Cet *achour* [1], cette *zekka* [2] dont je réclame le payement, continue Abd-el-Kader, croyez-vous que je vous les demande pour en appliquer le montant à mes dépenses personnelles, ou à celles des miens ? Qui de vous a pu concevoir une telle pensée ? Tous, ne savez-vous pas que les terres que j'ai reçues de mon père suffisent largement à mes besoins ? Ce que je réclame, c'est ce que la loi de Dieu vous oblige à me donner pour les dépenses du gouvernement ; c'est le moyen de faire le bien, d'empêcher le mal ; c'est en un mot un dépôt dont je jure de ne me servir que dans l'intérêt de tous. »

[1] Impôt sur les grains.
[2] Impôt sur les bestiaux.

Digitized by Google

Ce discours est accueilli avec enthousiasme ; les chefs des Beni-Amers eux-mêmes, cédant à l'ascendant de l'émir, aux prières qui leur sont adressées par les parents, par les amis qui les entourent, reconnaissent leur faute, s'excusent, et promettent, au nom de leur tribu, le payement de l'impôt.

Abd-el-Kader a triomphé par la parole ; la répression devenait donc sans objet : dès lors, il n'y avait plus qu'à transmettre à Moustapha l'ordre d'arrêter sa marche contre les Beni-Amers. Mais lorsque la lettre de l'émir lui parvint, les hostilités étaient déjà commencées. Moustapha-ben-Ismaïl, qui a d'anciennes représailles à exercer contre cette tribu, s'est déjà mis en campagne ; il ne veut pas renoncer à la vengeance dont il a entrevu l'espoir, et refuse d'obéir. Abd-el-Kader, à la réception de cette nouvelle, convaincu qu'il s'agit d'un malentendu, monte immédiatement à cheval, suivi de quelques cavaliers d'escorte, afin d'arrêter lui-même l'effusion du sang. Mais au lieu d'un chef soumis, il ne rencontre plus dans Moustapha que le vieux chef du makhzen turc, qu'un soldat à barbe blanche qui, après avoir impatiemment supporté le joug de celui qu'il appelle un enfant, saisit avec bonheur l'occasion de lever l'étendard de la révolte. Ainsi, par un singulier revirement de la fortune, les Beni-Amers, ces ennemis de la veille, sont devenus pour Abd-el-Kader les auxiliaires du lendemain, et lui-même se trouve avoir à combattre ses anciens alliés. Bien qu'il leur soit très inférieur en nombre, il n'hésite pas à les attaquer. Mais Moustapha-ben-Ismaïl compte de vaillants soldats, habitués comme lui à faire la guerre et irrités de se voir menacés de perdre le butin sur lequel ils ont compté. La victoire ne demeura pas un moment douteuse. Après avoir donné des preuves nombreuses de courage en cherchant à rallier les Beni-Amers démoralisés, l'émir, dont le cheval vient d'être blessé, est enveloppé par la foule des fuyards et rentre presque seul à Mascara. Dès ce moment, celles des tribus de la province qui jusque-là sont demeurées incertaines entre les divers prétendants courent de se ranger sous les lois de Moustapha ; de son côté, Sy-El-Arabi réunit ses contingents à l'est, tandis qu'au sud se lève le cheikh El-Ghomari, à qui obéit l'importante tribu des Angades.

Ces événements étaient bien de nature à jeter le découragement dans une âme moins fortement trempée que celle d'Abd-el-Kader ; mais l'émir, confiant dans la mission qu'il croit avoir reçue du ciel, rassemble les quelques tribus demeurées fidèles, et se prépare à de nouveaux combats.

Les hasards de la guerre, les divisions existant entre les différents chefs de la province d'Oran, plaçaient le général Desmichels dans une admirable situation. Déjà les difficultés qui s'étaient élevées

Digitized by Google

à propos de l'exécution du traité du 26 février lui avaient prouvé qu'Abd-el-Kader considérait comme valable la seconde partie de ce traité, que lui, général Desmichels, regardait comme nulle; dès lors, il pouvait prévoir les embarras qui résulteraient de l'erreur commise, en profiter pour rompre avec l'émir, et le placer ainsi dans une position désespérée. Il ne le voulut pas. Loin de là, caressant son œuvre, il ne songea qu'aux moyens d'assurer le triomphe d'Abd-el-Kader. Il lui fit donner, par le commandant Abd-Allah d'Asbonne, notre envoyé à Mascara, le conseil d'organiser une infanterie régulière à l'aide de laquelle il pourrait non-seulement résister aux attaques de ses rivaux, mais, une fois qu'il les aurait repoussés, entrer plus hardiment dans la voie de la conquête.

Abd-el-Kader avait trop bien apprécié, dans les différentes rencontres où il s'était trouvé en présence de nos troupes, les avantages d'une organisation qui substituait un effort collectif aux efforts individuels des combattants, pour ne point se hâter de mettre à exécution le conseil qu'il recevait. Il n'avait pas d'instructeurs, mais nous étions là pour lui en fournir; il n'avait pas d'armes, mais le traité lui permettait de s'en procurer chez nous. Le général Desmichels, heureux de rencontrer un élève si docile, s'empressa de le récompenser en lui faisant cadeau de 400 fusils pour équiper son premier bataillon, et de 500 quintaux de poudre. Ainsi donc, c'est par nous que fut conçue la pensée d'une armée régulière destinée à mettre l'émir à même de triompher de ses compétiteurs; c'est par nous qu'elle fut réalisée!

Assurément (et c'est là la seule circonstance qui puisse atténuer les torts du général Desmichels), assurément ces bataillons n'étaient point redoutables pour des soldats comme les nôtres; mais quel avantage ne donnaient-ils pas à l'émir sur les contingents indisciplinés des tribus qu'il avait à soumettre, à maintenir sous son obéissance, ou à punir d'une défection! Les conséquences de notre conseil ne tardèrent pas à se faire sentir. Moustapha-ben-Ismaïl, effrayé de voir la France prendre ainsi le parti du fils de Mahhi-ed-Dîn, députe auprès du général Desmichels un homme de confiance, Bocada, pour lui demander de rester neutre dans ses démêlés avec Abd-el-Kader. Cette démarche aurait dû arrêter le commandant de la province d'Oran dans la voie déplorable où il s'était engagé. Mais, dominé par la fatale idée qui présida à toute son administration; convaincu qu'il était préférable d'avoir à traiter avec un seul chef, qu'il lui serait toujours facile de détruire, plutôt que d'avoir affaire à plusieurs, le général Desmichels fit connaître à l'envoyé de Moustapha qu'il était décidé à défendre son allié, et, joignant aussitôt l'effet à la menace, il sortit d'Oran et vint s'établir à quelques lieues, dans une

Digitized by Google

position menaçante pour les Douairs. Ainsi, par une inconcevable erreur politique, au lieu de chercher à maintenir une sorte d'équilibre entre deux chefs rivaux dont les dissensions ne pouvaient tourner qu'au profit de la France, le général Desmichels consolidait la puissance de l'émir, et cela au préjudice de l'une des deux seules tribus qui avaient rompu le blocus d'Oran pour nous apporter les denrées dont nous avions besoin.

Abd-el-Kader se hâte de profiter de l'appui que nous lui prêtons. Dégagé de toute préoccupation à l'égard de Moustapha-ben-Ismaïl, tenu en échec par le général Desmichels, il tombe sur les tribus placées sous le commandement de Sy-El-Aribi et de Kaddour-ben-Mokhfi, et remporte sur elles une victoire complète, qu'il doit en partie au bataillon d'infanterie régulière, auquel des instructeurs européens sont parvenus à donner un commencement d'instruction. Les révoltés se soumettent et payent l'impôt.

Ces premiers succès ont rendu leur ancienne confiance aux troupes d'Abd-el-Kader; l'émir, témoin de leur exaltation, marche contre Moustapha-ben-Ismaïl, qu'il rencontre auprès de Mahraz. C'était le 12 juillet 1834. Le combat s'engage avec acharnement et se poursuit pendant plusieurs heures avec des chances diverses, lorsqu'enfin, épuisés de lassitude, fatigués par la chaleur accablante qu'apporte un vent de siroco très violent, les deux partis s'arrêtent sans qu'aucun d'eux puisse s'attribuer la victoire. Moustapha, qui vient d'être blessé, profite de cette trêve pour mettre une petite rivière entre ses troupes et celles de l'émir, et ce dernier pour envoyer au chef des Douairs des marabouts qui devront user de leur influence pour amener la cessation définitive des hostilités et la soumission de Moustapha. Moustapha, entouré de chefs que la guerre fatigue, préoccupé de l'alliance d'Abd-el-Kader avec les Français, accepta les propositions qui lui étaient faites et, comme signe de réconciliation, il renvoya à son heureux rival le cheval qu'il montait dans le combat précédent. Toutefois, malgré les sollicitations dont il fut l'objet, il refusa momentanément l'entrevue qui lui était offerte, et la remit à quelques jours de là.

Abd-el-Kader, vainqueur des tribus de l'est, après avoir obtenu un commencement de soumission de la part des Douairs, se dirige sur Tlemsen, où sa seule présence arrête les intrigues auxquelles ses premiers revers avaient donné naissance. Sauf les Koloughlis, qui, lors de l'occupation de la ville, se sont enfermés dans le *Mechouar*, tous reconnaissent son pouvoir.

Ce fut aux environs de Tlemsen qu'eut lieu, entre le vieux chef du makhzen turc et le jeune sultan des Arabes, l'entrevue qui avait été arrêtée après le combat de Mahraz. Que s'y passa-t-il? On prétend

Digitized by Google

que lorsque Moustapha-ben-Ismaïl se rendit auprès d'Abd-el-Kader, il trouva ce dernier occupé à recevoir les plaintes de quelques pauvres gens que l'émir aurait continué à écouter malgré l'arrivée de son visiteur. Moustapha, blessé de ce qu'il considérait comme un manque d'égards pour lui, se serait retiré immédiatement en jurant « que sa tête blanche ne s'inclinerait jamais devant un enfant. » Toujours est-il que Moustapha, à peine entré sous la tente d'Abd-el-Kader, sortit en donnant les signes d'une grande émotion, et reprit le chemin de son camp. En y arrivant, il réunit ses soldats, et après leur avoir fait ses adieux, il se réfugia avec sa famille dans le mechouar de Tlemsen, dont il fut appelé dès ce moment à prendre le commandement.

Un nouveau triomphe était réservé à l'émir. Grâce à l'intervention d'El-Mezari, neveu de Moustapha, qui a succédé à son oncle dans le commandement des Douairs, le vaillant chef des Angades, El-Ghomari, se décide à faire sa soumission et se rend à Mascara. Mais bientôt, repentant de sa démarche, cédant aux reproches et aux sollicitations de Moustapha-ben-Ismaïl, qui l'invite à venir se joindre à lui dans le mechouar, El-Ghomari s'échappe furtivement de la ville et cherche à gagner Tlemsen. Poursuivi par les cavaliers de l'émir, il parvint d'abord à se réfugier dans une caverne, où, pendant quelques jours, il trouva un asile. Vaincu par la faim, il fut enfin forcé de sortir de sa retraite, tomba entre les mains des Arabes qui le cherchaient, et se vit ramené prisonnier à Mascara. Malheureusement pour lui, pendant son absence, on avait découvert dans les papiers qu'il avait eu l'imprudence de laisser, des lettres compromettantes, qui révélaient un concert entre lui et Moustapha-ben-Ismaïl. Renvoyé comme traître devant un tribunal d'*oulemas* (docteurs), il fut condamné à mort et exécuté.

Ainsi, des trois rivaux d'Abd-el-Kader, un est mort ; le second a disparu momentanément de la scène politique, et s'est enfermé dans une forteresse ; quant au troisième, Sy-el-Aribi, battu une première fois près d'El-Bordj, il est vaincu une seconde fois sur les bords de la Mina, abandonné de tous les siens et forcé de venir se remettre à la discrétion de son ennemi. Abd-el-Kader ne le fit pas traduire, comme El-Ghomari, devant un tribunal ; il se borna à le faire mettre en prison pour avoir levé l'étendard de la révolte au moment même du djehad. Au bout de quatre mois de détention, Sy-el-Aribi mourut, non par l'effet du poison, comme on l'a prétendu, mais d'une attaque de choléra qui envahit Mascara à cette époque et fit de ce chef l'une de ses premières victimes [1].

[1] Abd-el-Kader, s'il eût voulu se défaire violemment de Sy-el-Aribi, n'avait pas besoin de recourir au poison ; il lui suffisait de le faire passer en jugement, car le crime de ré-

Digitized by Google

Désormais, à part le mechouar de Tlemsen et les trois villes que nous occupons, Abd-el-Kader est maître de toute la province d'Oran, depuis les frontières du Maroc jusqu'aux rives du Chelif, depuis la mer jusqu'à la région Saharienne. Le but que le général Desmichels s'est proposé est donc atteint ; il n'y a plus qu'un seul chef pour la province. Reste à savoir si, comme l'a prétendu le général, il suffira, pour rendre l'émir impuissant, d'éloigner de lui la main de la France, qui a si largement contribué à son élévation.

VI. — EXTENSION DE PUISSANCE

Principes d'organisation. — Division politique de la province d'Oran. — Appel du Tittery. Difficultés soulevées par le traité Desmichels. — Le général Trézel à Oran. — El-Hadj-Moussa. — Passage du Chelif. — Entrée à Médéah. — Faiblesse du général Drouet d'Erlon.

Le premier soin d'Abd-el-Kader fut d'asseoir son gouvernement dans la province qui lui obéissait. Il avait deux choses à créer : l'armée régulière pour fortifier sa puissance et réaliser ses projets ultérieurs ; le gouvernement, afin d'assurer l'exécution de ses ordres, la réformation des abus, l'administration de la justice et la rentrée des impôts. L'armée, c'est sous ses yeux mêmes qu'elle se constituera ; c'est lui qui veillera à son organisation, à son perfectionnement. Quant au gouvernement, il accordera une délégation de ses pouvoirs à de grands chefs indigènes (*khalifahs*), au-dessous desquels seront placés des chefs inférieurs (*aghas*) recevant les instructions des premiers et les transmettant à un troisième ordre d'agents (*kaïds*), investis spécialement du commandement d'une tribu. Au jour du combat, ces chefs politiques, devenant chefs militaires, réuniront leurs contingents et les conduiront à l'ennemi. Telle est l'organisation si simple et si bien appropriée au caractère arabe qu'établit Abd-el-Kader. Nous ne nous étendrons pas davantage, quant à présent, sur cette organisation, nous réservant d'en parler avec plus de détail, lorsque, après le traité de la Tafna, l'émir lui donnera tout le développement qu'elle comportait. Il nous suffira, pour le moment, de dire que la province d'Oran fut divisée par Abd-el-Kader en deux grands commandements : khalifalik de l'est, que l'émir confia à Moustapha-ben-Thami, son beau-frère, et khalifalik de l'ouest, qui fut placé sous les ordres de Bou-Hamedi. Le premier, ayant Mascara pour chef-lieu, fut di-

volte était évident. On comprend, du reste, facilement que la mort de Sy-el-Aribi ait pu donner naissance au bruit qui se répandit chez les Arabes, si l'on se rappelle ce qui s'est passé à Paris pendant le choléra de 1832.

Digitized by Google

visé en sept aghaliks ; le second, relevant de Tlemsen, compta seulement cinq aghaliks.

Deux mois furent employés par Abd-el-Kader à mettre en œuvre cette organisation. Lorsqu'elle fonctionna régulièrement, il put se dire avec raison qu'il tenait dans sa main la province d'Oran. Et non-seulement il la tenait par la force, mais encore plus par le dévouement de tous les hommes sages qui lui étaient reconnaissants de la tranquillité dont ils jouissaient. Abd-el-Kader avait trouvé la province dans un état effrayant d'anarchie, soumise au droit du plus fort, livrée à toutes les horreurs du brigandage. Vingt mois s'étaient à peine écoulés depuis sa proclamation dans la plaine de Ghris, et, malgré les embarras inséparables d'un pouvoir naissant, malgré les difficultés de la lutte qu'il avait eue à soutenir, le désordre avait disparu ; les coupeurs de route, les voleurs traqués de toutes parts fuyaient devant le châtiment, et les Arabes, traduisant cette situation prospère dans leur langage imagé, disaient « qu'une jeune fille pouvait sans crainte parcourir le pays avec une couronne d'or sur la tête. »

Le bruit des heureuses modifications survenues dans la province d'Oran n'avait pas tardé à se répandre de proche en proche dans les villes et dans les tribus de la province d'Alger. Ces villes (à l'exception d'Alger), et toutes les tribus, étaient dans une situation identique à celle où s'était trouvée la province d'Oran au moment où Abd-el-Kader fut appelé au pouvoir ; elles avaient soif d'un chef assez puissant pour absorber tous les rivaux qui se déchiraient entre eux, pour ramener la paix, rendre les Arabes à leurs cultures et rassurer les hommes ennemis du trouble. Lorsqu'elles eurent appris qu'un chef véritablement digne de ce nom avait surgi dans la province d'Oran, que ce chef avait rendu la tranquillité à cette province, immédiatement tous les yeux se tournèrent vers lui. Une députation de notables fut envoyée à Abd-el-Kader pour le prier de prendre en main le pouvoir et de faire pour le Tittery ce qu'il avait fait pour la province de l'ouest.

L'émir fut sans doute flatté d'une démarche qui ouvrait devant lui un nouvel horizon. A vrai dire, le traité qu'il avait conclu avec le général Desmichels ne s'opposait pas à ce qu'il élevât des prétentions sur l'ancien beylik de Tittery, puisque dans ce traité il n'avait pas même été question de limites. Cependant il est probable qu'Abd-el-Kader conçut quelques inquiétudes sur la manière dont la France envisagerait cette augmentation de territoire. Il se borna donc à faire aux députés une réponse qui, en leur laissant l'espérance, lui donnait le temps de sonder le terrain avant de prendre une résolution.

Digitized by Google

Une circonstance favorable se présentait de sonder les dispositions de la France. Afin de mettre un terme aux tiraillements qui avaient constamment existé entre les généraux commandant à Oran et le général en chef, et d'imprimer une direction unique tant à la politique qu'aux opérations militaires, un gouverneur général venait d'être envoyé à Alger. C'était le général Drouet d'Erlon. L'émir prit occasion de l'arrivée du gouverneur pour connaître ses intentions à l'égard de la province de Tittery. En conséquence, il lui adressa une lettre de félicitations qu'il lui fit porter par ce même Ben-Arrach, qui avait été si heureux une première fois dans ses négociations avec le général Desmichels. « Le kaïd Miloud-ben-Arrach, disait-il, vous informera de tout ce qui nous regarde. Je le charge de vous demander vos vues sur la manière d'établir la tranquillité dans tous les districts, soit maritimes, soit de l'intérieur, *sur les plages d'Alger et d'Oran*, dans les plaines et les montagnes, *depuis Tlemsen et Mascara jusqu'à Médéah et les environs d'Alger.* » Abd-el-Kader posait ainsi d'une manière incidente la question de souveraineté sur tous les pays autres que les quatre villes que nous occupions dans les provinces du centre et de l'ouest, et cette question, il la tranchait à son avantage.

L'émir attendait, non sans quelque anxiété, la réponse du gouverneur, car si le général Drouet d'Erlon n'admettait pas qu'il eût à s'occuper du gouvernement des Arabes en dehors de la province d'Oran, il lui dirait qu'il n'avait à entrer avec lui dans aucune explication sur des questions qui ne le regardaient nullement. Abd-el-Kader allait donc savoir s'il lui était permis d'aspirer, sans rompre le traité, à régner sur la province de Tittery comme il régnait déjà sur celle d'Oran.

La lettre du gouverneur était de nature à autoriser toutes ces prétentions. On y lisait les incertitudes de l'homme qui, nouvel arrivé dans un pays, sans parti pris, ni de son côté, ni du côté du gouvernement qui l'envoie, n'a reçu qu'une instruction, celle de vivre, coûte que coûte, en paix avec Abd-el-Kader, et de ne se mettre jamais dans le cas de demander des renforts à la France, laquelle, agitée par les tentatives du parti révolutionnaire, a besoin de toutes ses troupes pour assurer sa tranquillité. Des insinuations de l'émir à l'égard de l'ancien beylik de Tittery, il n'en était pas même question.

Cette réponse n'était sans doute pas une autorisation, mais elle n'était pas un *veto*. Il est donc probable que, débarrassé de Sy-el-Aribi, de Moustapha-ben-Ismaïl et du cheikh El-Ghomari, encouragé par le général Desmichels, qui l'engageait lui-même à marcher sur le Tittery, l'émir aurait dès ce moment réalisé les espé-

Digitized by Google

rances qu'il avait fait concevoir aux députés de Médéah, lorsque le choléra, éclatant avec violence au milieu de son armée, l'obligea à suspendre l'exécution de ses projets.

Mais avant que la cessation du fléau pût lui permettre de se porter sur la province de Tittery, deux faits graves étaient survenus. D'une part, Abd-el-Kader, placé entre les dénégations du général Desmichels à l'égard du second traité, et l'affirmation par lui de son existence, avait envoyé au général Drouet d'Erlon, par l'intermédiaire du juif Ben-Durand, une copie de la pièce sur laquelle le commandant d'Oran avait apposé son cachet. Le gouverneur avait vu dans cette pièce, demeurée inconnue jusque-là, un traité secret, presque une trahison ; il avait demandé et obtenu le changement du général Desmichels et son remplacement par le général Trézel. D'autre part, Abd-el-Kader avait fait demander au gouverneur général les coins de l'ancienne régence, annonçant l'intention de s'en servir pour battre monnaie, et, par conséquent, de faire acte de prince indépendant. Cette révélation et cette demande avaient éclairé le gouverneur sur l'interprétation qu'Abd-el-Kader donnait au traité du 26 février et à son corollaire. Le général Drouet d'Erlon se trouvait donc mal disposé à son égard, lorsque, dans les derniers jours du mois de décembre 1834, l'émir l'entretint de nouveau de la nécessité où il se trouvait de céder aux vœux des habitants de Médéah et de se porter dans la province du centre pour y rétablir l'ordre et mettre fin aux dissensions entre les tribus. Le général Drouet d'Erlon, plus explicite que la première fois, fit connaître à Abd-el-Kader qu'il désapprouvait tout projet, tant sur la province de Tittery que sur celle de Constantine ; il ajoutait : « Je vous ferai remarquer que le général Desmichels n'a jamais eu de pouvoir que dans la province d'Oran, et qu'il n'a pu, par conséquent, rien stipuler de ce qui concerne les autres provinces de l'ancienne régence [1]. En interprétant de la manière la plus large le traité passé avec vous au mois de février, vous ne pouvez avoir de prétentions que sur la province d'Oran, limitée, comme il a plu, à la souveraineté de la France de le faire. Mon intention, en ce moment, est que vous ne dépassiez pas, à l'est, le Chélif inférieur et la rivière de Riou jusqu'à Godjidah. Gouvernez ce pays suivant la loi musulmane et la justice de Dieu, nous serons amis ; mais nous ne pouvons vous permettre d'entrer dans la province de Tittery. Ce qui s'y passe me regarde, et je ne suis pas en guerre avec ses habitants. Je n'ai point encore de projet arrêté pour former des établissements français à Blidah et à

[1] Cela était vrai en droit, mais non en fait, car le général Desmichels avait stipulé que *le général commandant à Alger n'aurait pas de pouvoir sur les Arabes qui viendraient dans cette ville avec l'autorisation de leurs chefs.*

Digitized by Google

Boufarik ; mais lorsque je le croirai de l'intérêt de la France, je le ferai sans m'embarrasser de personne. »

Cette réponse était noble et digne de la France; mais les actes allaient bientôt se trouver en désaccord avec les paroles. Cependant la lettre du général Drouet d'Erlon eut au moins pour conséquence d'arrêter momentanément Abd-el-Kader. Il comprit, d'un côté par l'envoi du général Trézel à Oran, de l'autre par la fermeté du gouverneur, qu'il y aurait imprudence à donner cours à ses projets ; et puis, en ce moment même le fanatisme musulman lui créait à l'intérieur des difficultés dont il fallait triompher avant de se porter plus loin. En effet, quelques tribus, lui reprochant le traité du 26 février, avaient été jusqu'à proclamer que l'ancien moudjahed n'était plus qu'un infidèle, auquel il ne fallait plus payer l'impôt. L'émir se porta immédiatement sur ces tribus, qui recevaient leurs inspirations des fils de Sy-el-Aribi, et se trouvaient établies le long du Chélif. Il était donc en présence de ce nouveau Rubicon, lorsque lui parvint la nouvelle qu'un chérif du désert, nommé El-Hadj-Moussa, était entré à Médéah sur l'appel des habitants, qui, fatigués de réclamer vainement l'intervention du fils de Mahhi-ed-Dîn, s'étaient donnés au premier individu assez fort pour les protéger. Cet événement mit fin aux hésitations de l'émir. Voyant que le gouverneur ne s'était pas opposé à la prise de Médéah par El-Hadj-Moussa, il en conclut naturellement qu'il ne se serait pas opposé davantage à ses projets, s'il les avait réalisés. Dès ce moment, sa résolution est prise. Il passe le Chélif et marche sur Médéah, suivi des contingents de la province d'Oran et de deux bataillons réguliers. De son côté, El-Hadj-Moussa sort de la ville pour lui offrir le combat et s'avance du côté de Milianah, proclamant, et faisant proclamer par les *derkaouas* [1] qui l'accompagnent, que Dieu lui a promis la victoire et que les canons d'Abd-el-Kader ne partiront pas. Ce bruit, mille fois répété, s'était répandu jusque dans l'armée de l'émir, et y avait jeté une sorte de démoralisation. Pour arrêter la désorganisation qui menaçait ses troupes, Abd-el-Kader dut leur promettre que si, comme l'annonçaient les derkaouas, ses canons ne faisaient pas feu, il reconnaîtrait dans ce fait la preuve de la volonté de Dieu et se soumettrait immédiatement à El-Hadj-Moussa.

On peut juger par cet exemple de l'état du peuple dont le jeune sultan avait entrepris la régénération. Que par une circonstance quelconque le feu ne se communiquât pas à la première pièce, que la poudre fût avariée, qu'un artilleur se fût laissé corrompre, c'en était fait de son pouvoir! Mais le canon s'est fait entendre, et aussi-

[1] Ordre religieux composé des musulmans les plus fanatiques.

Digitized by Google

tôt ces soldats, incertains un moment auparavant, se précipitent d'un élan irrésistible sur un ennemi terrifié. Au premier choc, les contingents du chérif se débandent, et lui-même n'échappe à la poursuite qu'en abandonnant aux mains du vainqueur ses femmes et ses enfants, qu'Abd-el-Kader lui renvoya généreusement peu de jours après. Médéah s'empressa d'ouvrir ses portes à celui qu'elle avait appelé si longtemps; l'émir y installa, en qualité de son khalifah pour le beylik de Tittery, Mohammed-el-Berkani. Quant à Milianah, elle avait déjà donné l'exemple de la soumission, et reçu comme khalifah El-Hadj-Mahhi-ed-Dîn-es-Seghir. Abd-el-Kader avait donc ouvertement contrevenu à l'injonction que le gouverneur général lui avait transmise de ne pas traverser le Chélif. Dès lors un seul parti honorable restait à prendre : recourir aux armes et châtier l'infraction que l'émir avait commise, non pas sans doute au traité du 26 février, qui gardait un silence absolu sur la question des limites, mais au commentaire qui venait d'y être donné par le général Drouet d'Erlon. Ce parti, le gouvernement ne le prit pas; il fallait, pour le faire sortir de ce que nous consentons à nommer sa longanimité, l'heureuse défaite de la Makta.

Ne craignons pas de dire la vérité sur cette époque de notre histoire algérienne, aujourd'hui si éloignée de nous, d'avouer nos fautes, car, autant que le génie d'Abd-el-Kader, elles expliquent la grandeur à laquelle il est parvenu. Tandis que le général Trézel, impuissant à dévorer l'humiliation infligée à la France, proposait de répondre à la prise de Médéah par une marche rapide sur la capitale même de l'émir, le gouverneur général envoyait à Abd-el-Kader, *dans la ville même qu'il venait d'occuper malgré sa défense*, le capitaine Saint-Hippolyte et le Juif Ben-Durand pour lui porter des présents et lui proposer de substituer au traité Desmichels un nouveau traité, dont voici les bases :

« 1° Reconnaissance de la souveraineté de la France; 2° fixation précise du pouvoir de l'émir, qui ne pourra s'exercer que dans la province d'Oran, limitée à l'est par le Chélif depuis son embouchure jusqu'à son confluent avec l'Oued-Riou, et par la rivière de ce nom jusqu'à Godjidah; 3° faculté pour les Français et les Européens de voyager dans la province d'Oran; 4° liberté entière du commerce intérieur; 5° engagement par l'émir de ne faire le commerce d'exportation que par les ports occupés par les Français; 6° tribut à payer par Abd-el-Kader et remise d'otages. Le tribut est la conséquence de la reconnaissance du droit de souveraineté. »

Mais pendant qu'Abd-el-Kader recevait à Médéah les envoyés du gouverneur général, un nouvel orage se formait contre lui dans la province d'Oran et le mettait dans la nécessité de retourner brusquement

Digitized by Google

à Mascara. La faute que le général d'Erlon avait commise était trop grave pour que l'émir ne cherchât pas à en tirer parti contre nous. Nous venions de lui prouver combien était grand de notre part le désir d'obtenir un nouveau traité. Il lui suffisait donc d'en faire briller la perspective aux yeux de l'officier député par le général d'Erlon pour l'entraîner à le suivre dans la province de l'ouest. C'était un moyen de lui offrir le spectacle d'une marche triomphale au milieu de tribus, naguère insoumises, accourant aujourd'hui de tous côtés pour saluer leur sultan; c'était aussi une occasion de le présenter aux populations comme un envoyé chargé par la France d'implorer la paix. L'effet produit fut immense. Quel était donc, disaient les Arabes, le pouvoir de ce jeune chef qu'ils venaient d'acclamer, puisque la France elle-même se voyait réduite à solliciter son amitié ? La conséquence qu'ils tirèrent de cette réflexion fut que, pour eux, le meilleur parti à prendre était d'obéir.

Le surlendemain de son arrivée à Mascara, Abd-el-Kader, jugeant que la présence du capitaine Saint-Hippolyte lui était désormais inutile, se décida à le congédier. Toutefois, afin de ne point laisser entrevoir à cet officier le motif qu'il avait eu en l'entraînant à sa suite, il lui remit une note indiquant à quelles conditions il consentirait à traiter avec le gouverneur général. En voici le texte :

1° Les provinces qui sont sous la domination du prince des fidèles et qui lui sont soumises resteront sous sa dépendance, comme aussi le pays que possède le gouverneur général demeurera sous sa domination.

2° Quand l'émir jugera à propos de nommer ou de destituer les *hakems* (gouverneurs) de Médéah ou de Milianah, il en préviendra le gouverneur général, afin qu'il les connaisse et qu'il puisse se servir de leur intermédiaire pour faire parvenir à l'émir toute dépêche ou nouvelle qu'il aurait à lui transmettre.

3° Le commerce sera libre pour tous; les Arabes seront respectés dans les marchés par les Français, comme les Français par les Arabes dans toutes les provinces sous la domination de l'émir.

4° Le prince des fidèles achètera à Alger, par l'entremise de son *oukil* (mandataire), tout ce dont il aura besoin comme fusils, poudre, soufre, mortiers et cætera.

5° L'émir rendra aux Français tous les déserteurs, et réciproquement le gouverneur général en agira de même à l'égard de l'émir.

6° Si l'émir projette un voyage sur Constantine ou ailleurs, il en informera le gouverneur général et lui en fera connaître le motif.

Ce projet n'était que le traité Desmichels aggravé, et n'avait d'ailleurs aucun rapport avec les propositions adressées par le général d'Erlon. Ni de près ni de loin il n'était question de la reconnaissance de la souveraineté de la France; de restreindre la puissance

Digitized by Google

d'Abd-el-Kader à la rive gauche du Chelif, pas davantage. Tout au contraire, en déclarant que les provinces qui sont soumises à l'émir resteront sous sa dépendance, l'article 1er avait pour résultat de consacrer la prise de possession par Abd-el-Kader des beyliks de Médéah et de Milianah, et de nous renfermer dans les quatre villes d'Alger, d'Oran, d'Arzew et de Mostaganem. L'article 2, comme si l'article 1er n'avait pas été assez clair, légitimait l'occupation de Médéah et de Milianah. L'article 3 seul nous était favorable en assurant la liberté du commerce. L'article 4 attribuait ouvertement à Abd-el-Kader le droit d'acheter des munitions de guerre, droit qui, inscrit dans la portion du traité Desmichels dont le gouvernement contestait la valeur, devait être considéré par nous comme lettre morte. L'article 5 reproduisait le traité du 26 février; quant à l'article 6, il ouvrait à Abd-el-Kader les portes de la province de Constantine. Il est donc évident que, pour l'émir, la remise au capitaine Saint-Hippolyte de la note ci-dessus n'était qu'un moyen d'éloigner cet officier de Mascara, au moment où il allait se trouver aux prises avec les difficultés qui avaient nécessité son retour dans l'ouest; quant à admettre que de semblables bases pussent servir de point de départ à des négociations sérieuses, Abd-el-Kader n'eut jamais une telle pensée. Aussi, quel ne fut pas son étonnement lorsque le général d'Erlon lui fit connaître qu'il venait d'arriver à Oran afin de se rapprocher de lui et d'entrer en pourparlers. Heureusement le gouverneur général devait rencontrer à Oran un homme énergique qui lui ferait comprendre le danger de ses tentatives et l'amènerait à y renoncer : nous avons nommé le général Trézel. Le général d'Erlon céda aux représentations de son lieutenant et partit pour Alger sans avoir donné suite à ses projets.

Ainsi grandissait Abd-el-Kader, et déjà des hauteurs où nos fautes l'avaient élevé, il entrevoyait sans doute de nouveaux horizons pour sa puissance et l'expulsion, hors de la terre musulmane, des chrétiens qu'il espérait, sinon vaincre, du moins réduire par la fatigue.

VII. — RUPTURE DU TRAITÉ DESMICHELS

Propositions des Douairs et des Zmélas.— Ajournement.— Convention du camp du Figuier. Combat de Mouley-Ismaël. — Défaite de la Makta.

Il faut s'en féliciter pour la France, le traité du 26 février ne devait plus avoir une longue existence.

Nous avons dit plus haut qu'Abd-el-Kader s'était vu forcé par les

Digitized by Google

événements survenus dans la province d'Oran de précipiter son départ de Médéah. En effet, vers la fin du mois de mars 1835, quelques chefs des Douairs et des Zmélas étaient entrés en pourparlers avec le général Trézel et lui avaient offert de se soumettre à la condition que leurs deux tribus formeraient, comme du temps des Turcs, le Makhzen de la province, relèveraient directement du commandant d'Oran, et viendraient s'établir à Meserghin, où l'armée construirait à leurs frais un blockhaus pour les protéger.

Le général Trézel avait prêté une grande attention à ces propositions, qui offraient à la France des avantages considérables. Il en écrivit au général Drouet d'Erlon, et lui demanda l'autorisation de traiter d'après les bases indiquées. Le gouverneur général, préoccupé en ce moment même de l'idée de conclure avec Abd-el-Kader un nouveau traité, comprenant les conséquences qu'une convention avec les Douairs et les Zmélas pourrait avoir au point de vue des négociations avec l'émir, répondit au général Trézel qu'il ajournait toute décision jusqu'au voyage qu'il annonçait devoir faire prochainement dans la province d'Oran. Le général Drouet d'Erlon arriva dans cette ville vers le commencement de juin 1835, et après s'être fait rendre compte de la situation, il prescrivit au général Trézel de traîner l'affaire en longueur et *de se maintenir dans une position qui pût permettre d'accepter plus tard les offres des Douairs et des Zmélas ou de les rejeter.* Mais les événements devaient dominer cette politique peu digne d'un grand peuple. En effet, à peine le général d'Erlon est-il parti pour Alger, que l'émir, informé par Ben-Ikhou, son consul à Oran, des pourparlers qui ont eu lieu entre les Douairs et les Zmélas, d'une part, et le général Trézel, de l'autre, donne l'ordre à ces deux tribus de quitter leurs cantonnements et de se porter vers l'intérieur de la province. L'agha El-Mezari est chargé de les contraindre en cas de désobéissance.

Deux partis s'offraient aux Douairs et aux Zmélas : obéir, et alors abandonner leurs biens, leurs moissons encore pendantes, toute leur fortune ; ou se jeter dans les bras des Français. Ce fut à cette dernière résolution qu'ils s'arrêtèrent. Ils envoyèrent des députés au général Trézel pour lui faire connaître leur détermination et lui annoncer que, loin d'obéir à El-Mezari, ils fesaient, afin de se rapprocher d'Oran, un mouvement pour l'exécution duquel ils réclamaient son secours. Cet officier général n'était pas homme à refuser son appui à des tribus qui s'étaient compromises à cause de nous. Les événements qui marchaient à grands pas n'avaient point été prévus par le gouverneur ; par conséquent, il ne se considérait pas comme lié par les instructions qu'il lui avait laissées.

Le général Trézel sort donc d'Oran et vient s'établir à Meserghin,

Digitized by Google

dans une position d'où il couvre les Douairs et les Zmélas, annonce à ces deux tribus qu'il les prend sous sa protection, et signe avec leurs chefs la convention suivante :

Camp du Figuier, le 16 juin 1835.

Art. 1er. Les tribus reconnaissent la souveraineté du roi des Français et se réfugient sous son autorité.

Art. 2. Elles s'engagent à obéir aux chefs musulmans qui leur seront donnés par le gouverneur général.

Art. 3. Elles livreront à Oran, aux époques d'usage, le tribut annuel qu'elles payaient aux anciens beys de la province.

Art. 4. Les Français seront bien reçus dans les tribus comme les Arabes dans les lieux occupés par nos troupes.

Art. 5. Le commerce des chevaux, des bestiaux et de tous les produits du pays, sera libre pour chacun dans toutes les tribus soumises ; mais les marchandises destinées à l'exportation ne pourront être embarquées que dans les ports qui seront désignés par le gouverneur général.

Art. 6. Le commerce des armes et des munitions de guerre ne pourra se faire que par l'intermédiaire des autorités françaises.

Art. 7. Les tribus fourniront leurs contingents ordinaires toutes les fois qu'elles seront appelées par le commandant d'Oran à quelque expédition militaire dans les provinces d'Afrique. Pendant la durée de ces expéditions, les cavaliers armés de fusils et de yatagans recevront une solde de 2 francs par jour et les hommes à pied, armés de fusil, 1 franc. Les uns et les autres apporteront au moins 5 cartouches. Il leur sera donné de nos arsenaux 10 cartouches. Les chevaux des tribus soumises qui seraient tués au combat seront remplacés par le gouvernement français.

Art. 8. Les tribus ne pourront commettre d'hostilités sur les tribus voisines que dans le cas où celles-ci les auraient attaquées, et alors le commandant d'Oran devrait être prévenu sur-le-champ afin qu'il leur porte secours et protection.

Art. 9. Lorsque les troupes françaises passeront chez les Arabes, tout ce qu'elles demanderont pour la subsistance des hommes et des chevaux sera payé au prix habituel et de bonne foi.

Art. 10. Les différends entre les Arabes seront jugés par leurs kaïds et leurs kadhis ; mais les affaires graves de tribu à tribu seront jugées par le kadhi d'Oran.

Art. 11. Un chef choisi dans chacune des tribus résidera à Oran avec sa famille.

Cette convention était la rupture du traité du 26 février, non pas, si l'on veut, du traité soumis à l'approbation du gouvernement, mais de l'article 3 de l'acte sur lequel le général Desmichels avait apposé son cachet. Est-il nécessaire de faire remarquer l'importance de la convention du camp du Figuier ? Soumission de deux des plus importantes tribus de la province à l'autorité des chrétiens ; payement

Digitized by Google

d'un tribut ; alliance offensive et défensive : telles en étaient les principales conséquences. Il y avait loin de là au traité Desmichels qui, interprété dans son sens le plus étroit, consacrait le pouvoir d'Abd-el-Kader sur toutes les portions de la province d'Oran qui n'étaient pas occupées par les Français à la date du 26 février 1834, et par conséquent sur les Douairs et sur les Zmélas.

Le général Trézel a prévu le désespoir que va éprouver le gouverneur en apprenant les nouvelles de la province d'Oran ; il s'efforce de l'arracher à la déplorable influence qu'exerce sur lui le juif Ben-Durand, consul d'Abd-el-Kader à Alger. Après avoir tracé au général d'Erlon le récit des événements qui ont suivi son départ d'Oran, la nécessité où il s'est vu de prendre un parti immédiat et de marcher au secours des Douairs et des Zmélas : « Il est impossible, écrit-il, que, dans un tel état de choses, je ramène les troupes à Oran. Il faut que l'émir s'amende, qu'il consente à ce que les Douairs et les Zmélas restent placés sous notre autorité immédiate, qu'il renonce au droit qu'il s'arroge de faire abandonner leur territoire aux tribus qui confinent à celui d'Oran. Le lui laisser exercer, c'est le reconnaître souverain indépendant et absolu, et, comme il me l'écrit, maître de ne pas laisser entrer même un oiseau à Oran, et de traiter les Arabes comme bon lui semble, sans que nous ayons à nous mêler de ses affaires ; c'est consentir à ce qu'il consomme la ruine de ces deux tribus pour effrayer les autres, et place Oran dans un désert de huit lieues de rayon ; c'est enfin prendre un parti aussi honteux pour la France que cruel pour les malheureux qui ont imploré son appui. » Le général terminait sa lettre par ces nobles paroles : « Je n'aurais pas le courage d'accepter même la responsabilité d'exécution d'un ordre de retraite, et si les instructions formelles du cabinet pouvaient obliger un de nos plus anciens et de nos plus glorieux chefs à le donner, je vous prierais de me le faire transmettre par mon successeur. » En même temps, le général Trézel écrit à Abd-el-Kader pour lui faire connaître sa résolution de rester fidèle au traité du 26 février et de vivre en paix avec lui ; il lui fait remarquer que l'expression de *déserteur* ne saurait s'appliquer aux individus, et encore moins aux tribus, qui préféreraient à son gouvernement celui de la France ; il termine enfin en annonçant la ferme volonté de protéger les Douairs et les Zmélas.

Abd-el-Kader pouvait d'autant moins reculer que dans sa pensée il ne faisait que réclamer l'exécution pure et simple du traité qui lui avait « donné le commandement de tous les Arabes de la province. » Il répondit au général Trézel : « Vous savez à quelles conditions le général Desmichels s'est engagé avant vous, et vous m'avez fait les mêmes promesses à votre arrivée de nous rendre chaque homme qui

Digitized by Google

aurait commis une faute et se serait sauvé chez vous, et cela quand bien même il ne s'agirait que d'un seul individu. A combien plus forte raison doit-il en être ainsi lorsqu'il s'agit de deux tribus. Les Douairs et les Zmélas sont au nombre de mes sujets, et, d'après notre loi, j'ai le droit de faire d'eux ce que bon me semblera. Aujourd'hui, si vous ôtez votre protection de dessus ces tribus, et que vous me les laissiez commander comme autrefois, rien de mieux; mais si vous voulez contrevenir à ce qui a été convenu, mandez votre consul Abd-Allah auprès de vous, car, quand bien même les Douairs et les Zmélas entreraient dans Oran, je ne retirerais pas la main que j'ai levée sur eux, à moins qu'ils ne fassent pénitence de leur faute. Notre religion me défend en effet de me prêter à ce qu'un musulman soit sous la puissance d'un chrétien, ou d'un homme d'une autre religion. Voyez donc ce qu'il vous conviendra de faire; autrement, c'est Dieu qui décidera. »

Il était facile de prévoir, au langage tenu de part et d'autre, que les hostilités ne pouvaient tarder à se produire [1]. Elles commencèrent le 25, dans une rencontre fortuite, et se terminèrent le 28 juin par le malheureux combat de la Makta, qui, avec celui de Sidi-Brahim et la retraite de Constantine, forment les plus douloureux épisodes de nos guerres d'Afrique. Les restes de la colonne, qui se composait, au début, de 2,600 hommes, rentrèrent à Arzew, après avoir eu 280 tués, 500 blessés et 17 prisonniers qu'Abd-el-Kader prit sous sa protection. Nous avions perdu en outre un canon, plusieurs caissons et un certain nombre de voitures remplies de blessés qui furent égorgés par les Arabes.

L'avantage qu'il venait de remporter n'abusa pas l'émir. Son armée était victorieuse, il est vrai, mais elle avait essuyé des pertes bien autrement considérables que les nôtres. Pas une tribu, par un douar, presque pas une famille qui ne comptât une victime! Aussi, en rentrant à Mascara, au lieu des acclamations qu'il pouvait espérer, ce fut par les cris de désespoir des veuves et des enfants qu'il se vit accueilli. Abd-el-Kader prévoyait d'ailleurs ce qui allait arriver; il savait que la France, qui porte si haut l'orgueil militaire, ne resterait pas sous le coup d'une défaite et qu'elle saurait tirer vengeance de celle qu'elle venait de subir.

Cette défaite, que tout à l'heure nous ne craignions pas de qualifier d'*heureuse*, eut en effet pour l'Algérie des conséquences que nos victoires n'avaient pas obtenues. Elle fit sortir l'opinion publique de de l'espèce d'apathie où elle vivait par rapport à nos possessions

[1] Abd-el-Kader avait prescrit, *sous peine de mort*, à ses soldats de ne point attaquer et d'attendre le premier feu.

Digitized by Google

d'Afrique, força le cabinet à marcher en avant, fit rappeler enfin un gouverneur, illustre débris de nos vieilles phalanges, mais à qui son grand âge, ses glorieuses fatigues d'autrefois avaient enlevé l'énergie et l'activité nécessaires pour mener à bien une semblable guerre. Quant à l'infortuné général qui seul avait vu juste dans les affaires de la province d'Oran, qui seul avait compris qu'il y allait de l'honneur de le France de ne point livrer à la vengeance d'Abd-el-Kader des tribus implorant notre appui, il quitta l'Algérie, objet de terreur pour les Arabes, qui parlent encore avec effroi du *borgne* [1], regretté de tous ceux qui, juges impartiaux de la situation, avaient vu en lui un officier brave, énergique, mais trahi par la fortune. Il fut remplacé par le général d'Arlanges et le général comte d'Erlon par le maréchal Clauzel.

VIII. — MASCARA

Préparatifs d'attaque et de résistance.—Un bey *in partibus*.—Tentatives de rapprochement. — Marche sur Mascara. — L'émir proscrit. — Incendie de Mascara.

Dans la session de 1835, M. Thiers définissait ainsi le système jusqu'alors suivi en Algérie : « Ce n'est pas de la colonisation ; ce n'est pas de la grande occupation, ce n'est pas de la petite ; ce n'est pas de la paix, ce n'est pas de la guerre ; c'est de la guerre mal faite. »

De la guerre mal faite parce que le soldat manquait de courage et les chefs de la science du commandement ? Assurément non ; mais de la guerre mal faite parce que la guerre, n'étant qu'un moyen, a besoin d'un but. Or, ce but n'existait pas. Les pages qui précèdent ont prouvé, la suite des événements qui nous séparent de 1841 prouvera combien M. Thiers avait raison. Malheureusement, ce que M. Thiers disait à propos du général Drouet d'Erlon, son adversaire politique, devait être également vrai pour le maréchal Clauzel, qui, comme lui, appartenait à l'opposition dynastique. Aussi, le général Bugeaud pouvait-il, avec autant de raison que M. Thiers en 1835, dire à la tribune de 1838 : « Ces expéditions, qui n'étaient que des coups d'épingle, n'ont eu d'autre résultat que de forcer les Arabes à se jeter dans les bras d'Abd-el-Kader. »

Nous venons d'essuyer l'échec de la Makta. Pour détruire l'effet produit par cet événement et donner à l'opinion la satisfaction qu'elle réclame, le gouvernement a résolu de répondre à cette défaite par

[1] Le général Trézel avait perdu un œil.

Digitized by Google

l'occupation de la capitale de l'émir, et, afin d'élever cette campagne à la hauteur d'une démonstration politique, d'autoriser M. le duc d'Orléans à y prendre part. Jugeant les événements qui se passaient de l'autre côté de la Méditerranée avec des idées tout européennes, il avait supposé qu'il suffirait de s'emparer de Mascara pour amener Abd-el-Kader à implorer la clémence du vainqueur. Les faits allaient se charger de démontrer au cabinet combien il avait tort de raisonner ainsi.

De son côté, Abd-el-Kader se disposait à la guerre. Il avait appris par les espions qui le servaient, soit à Alger, soit à Oran, qu'une armée se préparait à venger sur sa capitale l'échec de la Makta, et que le fils du roi devait faire partie de l'expédition. Dès lors, son plan fut arrêté. Il savait trop bien, même par l'expérience de son récent triomphe, qu'il y aurait folie de sa part à opposer en rase campagne ses hordes indisciplinées et les deux bataillons réguliers qu'il était parvenu à former, à une armée de 12,000 Français; il ne commettra pas cette faute. C'est dans Mascara, dans les jardins qui l'entourent, qu'il concentrera la résistance; et là, grâce à la connaissance des lieux, aux abris que pourront présenter des murailles, il est certain de triompher s'il parvient à traîner la guerre en longueur, à la prolonger de dix ou douze jours, et par ce moyen à épuiser les approvisionnements et les munitions que nous devons porter avec nous. En conséquence, il fait fermer les brèches de la ville, construire des ouvrages en terre derrière lesquels s'abriteront les Kabyles que lui amènera Bou-Hamedi, et placer sur les remparts quelques mauvaises pièces de canon, jadis enclouées, et dont on est parvenu à ouvrir les lumières. Quant à lui, voltigeant avec sa cavalerie autour de l'armée, il s'efforcera de l'inquiéter, de suspendre sa marche, sachant bien qu'il réduira la durée du siége de Mascara d'autant de jours qu'il parviendra à l'arrêter en route. Tel est le plan conçu par Abd-el-Kader; grâce à ses soldats, il ne devait pas réussir, mais il reposait sur un principe malheureusement trop vrai, puisque, l'année suivante, il devait amener notre échec devant Constantine.

En même temps qu'il se prépare à la résistance, l'émir ne renonce pas à l'attaque, car l'attaque, habilement dirigée, doit jeter l'inquiétude au milieu de nous et éparpiller nos efforts. Aussi, tandis qu'il fait harceler par les tribus les plus voisines les Douairs et les Zmélas, réfugiés sous le canon même d'Oran, il donne l'ordre à son khalifah de Milianah de lâcher dans la Metidja les belliqueux Hadjouths, et de serrer Alger, comme il fait serrer lui-même le chef-lieu de la province de l'ouest, qu'il réduit encore une fois à la plus cruelle disette.

Cette situation de blocus ne se modifia qu'au bout de quatre mois par l'arrivée des troupes destinées à faire partie de l'expédition.

Digitized by Google

Devant les rassemblements français qui se concentrent à Oran, les rassemblements arabes s'éloignent et disparaissent pour aller rejoindre Abd-el-Kader sur la route de Mascara, à un endroit appelé Sidi-Embarek.

Enfin, le 27 novembre 1835, l'armée se met en marche sous les ordres du maréchal Clauzel. Elle s'attend à de grands événements, à une conquête sérieuse, définitive, car le maréchal a fait connaître avant son départ l'intention d'occuper définitivement Mascara et d'y placer, comme bey, Ibrahim, l'un de nos serviteurs les plus dévoués.

Les quatre premiers jours s'écoulèrent sans que l'on eût aperçu l'ennemi ; à peine si dans le lointain on distinguait quelques cavaliers suivant les mouvements de l'armée : de résistance, nulle part. C'est qu'avant d'en venir aux mains, Abd-el-Kader avait voulu tenter un suprême effort en faveur de la paix. Il connaissait tous les débats qui s'étaient produits à la tribune [1] ; il n'ignorait pas que le gouvernement ne s'était décidé que sous la pression de l'opinion publique à envoyer des renforts en Algérie ; il se rappelait les dernières tentatives faites par le général d'Erlon pour arriver à conclure un nouveau traité avec lui ; de toutes ces circonstances, il conclut que la paix était peut-être encore possible. Abd-el-Kader se décide à envoyer l'un de ses principaux officiers, Bel-Aziz, au chef indigène qui commande les contingents arabes de notre armée, à Ibrahim, déjà bey de Mostaganem, et que le maréchal Clauzel a annoncé l'intention de nommer bey de Mascara. Bel-Aziz était chargé de faire pressentir à Ibrahim les dispositions de l'émir, de lui assurer que sa loi religieuse seule l'empêchait de proposer la paix, mais que la France l'obtiendrait si elle voulait la demander. Toute négociation étant impossible sur un semblable terrain, Bel-Aziz reçut l'ordre de quitter le camp.

Abd-el-Kader n'avait donc plus d'espoir que dans la guerre ; mais, fidèle au plan qu'il s'est tracé, il se borne à nous inquiéter par quelques démonstrations sur nos flancs et notre arrière-garde, sauf à profiter des fautes que nous pourrions commettre. Ne sait-il pas que, grâce aux *impedimenta* qui alourdissent notre marche, il lui sera toujours facile de nous devancer à Mascara, où il a résolu de se défendre. Mais Abd-el-Kader avait compté sans les Arabes, qui devaient en quelques heures détruire toutes ses combinaisons.

En apprenant que notre armée a forcé le passage de Sidi-Embarek ; que, par conséquent, elle n'est plus qu'à quelques heures de

[1] On a nié qu'Abd-el-Kader fût tenu au courant de nos débats parlementaires ; c'est une erreur. Nous avons eu entre les mains plusieurs lettres qui ont été saisies lors de la prise de la Zmalah, et nous y avons trouvé une analyse très exacte des discours prononcés à la tribune, avec le nom des orateurs.

Digitized by Google

Mascara; sans se préoccuper des dispositions que l'émir a pu prendre pour couvrir sa capitale ou pour y combattre, les Hachems, les Gharabas, les Beni-Chougrân, tous les individus des tribus voisines qui n'ont pas suivi leur sultan, fondent sur la ville, comme autant d'oiseaux de proie, et, sous prétexte qu'il ne faut pas laisser tomber les richesses qu'elle contient et les approvisionnements que leur maître y a accumulés entre les mains des chrétiens, ils la mettent eux-mêmes au pillage. A la nouvelle qu'ils ont été devancés dans cette œuvre de dévastation par leurs frères des tribus, les contingents qui marchent avec Abd-el-Kader se débandent aussitôt pour prendre part à la curée, et l'émir demeure avec ses deux bataillons d'infanterie régulière et 200 cavaliers environ.

Abd-el-Kader, suivi de ces faibles débris de son armée, vole à Mascara, espérant rappeler à leur devoir les hommes qui l'abandonnent. Efforts inutiles ! il assiste au désarmement de ses soldats, au pillage des magasins, où sa prévoyance a entassé les munitions qui devaient l'aider à se défendre. Il veut parler aux pillards, mais ceux-ci ne reconnaissent plus la voix de leur sultan. L'émir, accusé de trahison, menacé par les siens, seul contre des forcenés qui ont repris leurs instincts sauvages, reconnaît que la lutte est inutile. Il se retire, le cœur dévoré par l'indignation et le dégoût; disons le mot, il fuit, se dirigeant vers Cacherou, où il espère trouver sa famille. Mais sa famille n'a pas été plus que lui à l'abri de l'insulte et du pillage; elle a dû chercher un refuge dans les bois de Sfisef. A Khesibia, de nouvelles avanies l'attendent. Les Hachems, c'est-à-dire les hommes de sa tribu, ceux qui ont vécu du bien de son père, de sa fortune à lui, sont les premiers à lui reprocher un désastre dont ils sont la cause première. Sa tente, ils la déchirent en lambeaux ; ce qu'elle renferme, ils se le partagent; et, pour dernière insulte, El-Aouari, agha des Hachems-Gharabas, lui enlève le parasol, signe du commandement, témoignant ainsi qu'il n'était plus digne d'être le sultan des Arabes. Abd-el-Kader, brisé, anéanti, apprend enfin quel est l'asile choisi par les siens; il s'y réfugie lui-même. Mais, au lieu des cris joyeux qui recevaient naguère le maître revenant de la guerre sainte, il est accueilli par des pleurs et des cris de détresse. Ce fut alors qu'à sa vieille mère, à sa femme, qui accouraient lui demander quelques paroles de consolation, il fit cette réponse qui indique bien la situation de son âme : « On aura pitié de vous, parce que vous êtes des femmes ; pour moi, on n'aura pas un mot de pitié, parce que je suis un homme. »

Quelques heures ont donc suffi pour renverser la puissance d'Abd-el-Kader et pour en faire d'un sultan un proscrit. Pendant ces graves événements, qu'est devenue l'armée française ? Elle a continué sa

Digitized by Google

marche sur Mascara, étonnée d'avoir vu disparaître si soudainement ces cavaliers, ces fantassins, qui, la veille au soir, couronnaient encore toutes les hauteurs et semblaient prêts à lui disputer le passage. Cependant elle n'avance qu'avec circonspection, car elle craint un piége : à El-Bordj enfin, le maréchal Clauzel recueillit de la bouche d'un juif fugitif divers détails sur les événements de Mascara, sur le pillage de la ville, l'arrivée d'Abd-el-Kader et sa fuite. Dès lors, la disparition de cette armée qu'il croyait à chaque instant avoir à combattre est expliquée pour lui. Il se précipite audacieusement en avant, suivi de son état-major, du duc d'Orléans, de quelques cavaliers d'escorte, et arrive presque seul devant Mascara. Le bonheur voulut qu'il n'y eût pas dans la ville vingt hommes pour lui en fermer les portes, et dans la campagne cent cavaliers pour enlever avec lui l'héritier présomptif de la couronne. Rien ne saurait mieux démontrer le désordre qui régnait dans la contrée et l'état d'impuissance auquel la révolte avait réduit Abd-el-Kader.

Le maréchal Clauzel était donc servi aussi bien que possible par les événements : la puissance de l'émir se trouvait anéantie, son prestige détruit, Mascara abandonnée, excepté par quelques juifs, par quelques commerçants de Mzâb qui avaient su défendre leurs biens du pillage. Rien ne venait donc mettre obstacle à ce qu'il occupât Mascara, point central d'où il pouvait couvrir le pays placé entre cette ville et la mer, propager la désertion parmi les tribus qui, comme les Hachems et les Oulâd-sidi-Messaoud, offraient d'abandonner la cause de l'émir. Cette occupation était d'autant plus facile à réaliser qu'en admettant que le maréchal ne voulût pas laisser une garnison française dans une ville éloignée de 70 kilom. de la côte, il avait sous la main les Douairs qui, au nombre de 4,000, proposaient de garder Mascara pour le compte de la France. Nous ajouterons que les approvisionnements étaient assurés pour longtemps, car les maisons regorgeaient de grains qui n'avaient pu être enlevés, et, dès le lendemain même de l'entrée des Français, les Arabes avaient commencé à amener au marché les bœufs, les moutons qu'ils avaient volés à leur ancien maître.

Que serait-il arrivé si le maréchal Clauzel eût, à cette époque, réalisé les intentions qu'il avait manifestées avant son départ de Mostaganem ? Peut-être la guerre eût-elle été réduite de dix années. Mais, hélas ! nous en étions encore à cette période fatale de notre histoire algérienne que M. Thiers caractérisait si bien par les paroles que nous venons de rappeler. Le maréchal Clauzel s'arrêta donc au seul parti qu'il n'aurait pas dû prendre, celui d'abandonner Mascara. Entré dans cette ville le 6 décembre 1835, il annonça, le 8, à l'armée stupéfaite qu'elle allait reprendre le chemin de Mostaganem.

Digitized by Google

On prétend que le motif de cette brusque détermination fut la nécessité où se trouva le maréchal de faire transporter immédiatement en France le duc d'Orléans qui venait de tomber gravement malade. Cette explication ne paraît pas admissible, car si elle peut donner, jusqu'à un certain point, la clef de la retraite, elle ne justifie pas la non occupation d'une position aussi importante que celle de Mascara. A la responsabilité de cette faute, doit-on ajouter la responsabilité de l'ordre qui aurait été donné par le gouverneur général de détruire par l'incendie une ville qu'il ne voulait pas conserver? Nous ne le croyons pas. Sans doute, l'opinion contraire est généralement admise, et l'auteur des *Annales algériennes*, qui faisait partie de l'expédition, accuse lui-même formellement le maréchal d'avoir transmis cet ordre impolitique et sauvage, qui devait avoir pour résultat de forcer les Arabes à se jeter dans les bras de l'homme dont ils venaient de renverser la puissance. Le maréchal Clauzel, quoi qu'on en ait dit, y demeura étranger.

Nous avons vu que les Douairs et les Zmélas avaient apporté leurs contingents à l'armée dans l'expédition de Mascara. Le concours de ces deux tribus puissantes n'était pas seulement la conséquence de la convention passée avec le général Trézel; il avait été acheté moyennant l'engagement pris le 8 octobre, par le maréchal Clauzel, de nommer bey de Mascara Ibrahim Bouchnak, déjà bey de Mostaganem. Il est donc évident que l'abandon de la première de ces villes constituait un manque de parole vis-à-vis des Douairs et des Zmélas. Ceux-ci en conçurent un ressentiment d'autant plus vif, que 250 d'entre eux étaient propriétaires, à Mascara, de maisons qui avaient été séquestrées par l'émir, après la reprise des hostilités, et dans la possession desquelles ils avaient compté pouvoir rentrer. Blessés dans leurs intérêts, indignés de voir méconnue la convention du 8 octobre, mais, d'un autre côté, décidés à ne point laisser leurs propriétés retomber dans les mains de l'ennemi, ils prirent la résolution d'y mettre le feu. A peine nos troupes ont-elles commencé leur mouvement de retraite, que de toutes parts s'élèvent vers le ciel des torrents de fumée. L'armée, dont les têtes de colonnes s'éloignaient déjà, vit dans cet incendie l'exécution d'un ordre de son général; de leur côté, les partisans d'Add-el-Kader propagèrent cette croyance, parce qu'elle servait la cause de leur maître. Il n'en était rien. Ce qui prouve, au surplus, que le maréchal resta étranger à cet événement, c'est que lui-même et son état-major, surpris par le feu, pressés par les flammes, furent contraints d'évacuer la ville avant le moment fixé pour le départ, et d'abandonner plusieurs dépôts considérables de cartouches, faute du temps nécessaire pour les enlever. Le bonheur voulut que l'incendie s'éteignît bientôt faute

Digitized by Google

d'aliments, et surtout grâce au hasard d'une de ces pluies comme il en tombe en Afrique. Nous ne fûmes donc pas forcés de reconstruire Mascara lorsque, cinq années après, nous en prîmes définitivement possession.

Le lendemain du départ de nos colonnes, un homme s'arrêtait en dehors de l'une des portes de la ville ; il était suivi d'un seul serviteur et réduit, pour s'abriter contre les torrents de pluie qui tombaient, à dresser lui-même une mauvaise tente échappée au pillage, et à ramasser de ses mains quelques débris pour allumer le feu qui devait le protéger contre la bise déchaînée : cet homme, c'était Abd-el-Kader. Le voici abandonné de tous, proscrit, mais se dressant comme un reproche silencieux vis-à-vis de ce peuple qui l'a trahi, après lui avoir tant de fois juré de le suivre aveuglément. Cependant le bruit s'est répandu parmi les Arabes, que ce sultan, qu'ils on cru fugitif, est aux portes mêmes de Mascara, vivant d'un peu d'orge grillée que lui a apportée l'un de ses derniers serviteurs, Sid-el-Hadj-Bokhari. Soudain, un revirement s'opère parmi eux. Ils accourent.... mais la honte et la crainte les tiennent éloignés de la tente où repose leur ancien maître ; ils n'osent affronter sa vue, et demeurent à distance, silencieux et consternés. Quelques chefs, toutefois, qui ont la conscience d'avoir fait leur devoir, puisque, jusqu'à la dernière heure, ils ont lutté contre le torrent, s'avancent vers l'émir. Celui-ci les accueille avec bienveillance et les fait asseoir à ses côtés. Des événements qui viennent de s'accomplir, pas un mot, comme pas un reproche pour ce peuple qui, non content de l'avoir délaissé, l'a insulté et s'est partagé ses dépouilles. Abd-el-Kader se borne à annoncer à ses derniers fidèles qu'après avoir reconnu l'impossibilité de supporter plus longtemps le fardeau d'un pouvoir qu'il avait accepté dans l'intérêt de la religion, il a pris la résolution d'aller avec sa famille finir ses jours au Maroc. « Seulement, ajoute l'émir, les tribus qui m'avaient appelé à les commander ne voudront pas, par respect pour elles-mêmes, que celui qui fut leur sultan soit désormais à la merci de la misère. Je leur demande donc, ou de me faire rentrer dans les biens qui m'ont été pris, ou de me donner, à titre de présent, les moyens de pourvoir à mon existence et à celle des miens, sur le territoire de Mouley Abd-er-Rahman. Vous ferez connaître la décision des tribus à El-Hadj-Djilali[1]. »

Puis, après avoir serré une dernière fois la main de ceux qui l'entourent, et leur avoir adressé ses adieux, Abd-el-Kader sort tranquillement de sa tente et monte à cheval. Mais ce peuple, qui tout à l'heure dévorait sa honte en silence, à peine a-t-il appris la résolu-

[1] Trésorier de l'émir.

Digitized by Google

tion de son sultan, que soudain il se précipite, se jette à terre pour empêcher son cheval d'avancer, tandis que d'autres, baisant ses mains, son burnous, ses étriers, implorent leur pardon et le conjurent d'oublier leur conduite criminelle. C'est le souvenir de son père qu'ils invoquent; c'est en même temps le nom du Dieu pour lequel ils ont combattu ensemble, pour lequel ils jurent de combattre encore; c'est enfin l'incendie de leur cité qui appelle une vengeance. S'il refuse d'être leur chef, c'est aux chrétiens eux-mêmes qu'ils iront en demander un.

A ces derniers mots, Abd-el-Kader, qui jusqu'alors a résisté, est vaincu. Il s'agit pour lui d'un devoir religieux : sa résolution est prise. « Qu'il soit fait, dit-il, selon la volonté de Dieu! Seulement, rappelez-vous que pour vous laisser un souvenir toujours présent de votre trahison et des serments que vous venez de me faire, jamais je ne rentrerai, autrement que pour prier à la mosquée, dans une ville que vous avez laissé souiller par les chrétiens. Rappelez-vous encore que je punirai de mort tout individu qui entrera en relations avec l'ennemi, en commençant par Maameur [1], que je condamne, pour ce fait, à être pendu. »

Le jugement fut immédiatement exécuté, et Abd-el-Kader put se convaincre qu'il était obéi comme par le passé. C'est à cette exécution que se borna la vengeance de l'émir. A tous ceux qui n'avaient été coupables qu'envers lui, Abd-el-Kader accorda le plus généreux pardon, et jamais il ne fit allusion à la trahison dont Mascara avait été la première victime. Il poussa même si loin l'oubli, que, quelques jours après, El-Aouari, agha des Hachems-Gharabas, étant venu lui rapporter, avec ses excuses, le parasol qu'il lui avait enlevé : « Garde-le, dit-il, car peut-être un jour tu seras sultan. » Cette parole ironique fut la seule punition infligée à El-Aouari, que l'émir maintint dans sa position première.

Telle était la fortune d'Abd-el-Kader, tel était le prestige qu'il exerçait déjà sur les Arabes! En quelques heures, il était tombé du souverain pouvoir et réduit à la position d'un proscrit; trois jours après, en grande partie grâce à nos fautes, le proscrit se relevait plus puissant qu'il n'avait été jamais, car le peuple sentait qu'il avait besoin de beaucoup se dévouer, pour se faire beaucoup pardonner.

[1] Cet individu était l'un de ceux qui s'étaient le plus compromis par ses rapports avec les Français.

Digitized by Google

IX. — TLEMSEN

Négociations. — El-Ghomari. — Expédition de Tlemsen. — Les Kouloughlis. — Contribution et bastonnade. — Les Arabes se jettent dans les bras d'Abd-el-Kader. — Occupation du Mechouar. — Campagne sur le Chelif. — Le camp de la Tafna. — Le général Bugeaud. — Combat de la Sikak. — Abd-el-Kader abandonné.

Au moment où Abd-el-Kader, fugitif et abandonné des siens, se retirait auprès de sa famille, un événement, qui devait avoir des conséquences importantes, se passait de notre côté. L'un des chefs les plus considérables du parti de l'émir, et son meilleur homme de guerre, El-Mezari, qui jusque-là avait maintenu sous l'autorité d'Abd-el-Kader une partie des Douairs, dont l'autre moitié avait passé sous nos drapeaux, faisait sa soumission entre les mains du maréchal Clauzel. El-Mezari était le neveu de Moustapha-ben-Ismaïl, qui, comme nous l'avons vu, s'était enfermé dans le mechouar de Tlemsen avec 750 kouloughlis, et avait résisté depuis lors à tous les efforts d'Abd-el-Kader.

La nouvelle de cette défection avait causé à l'émir une douleur tellement vive, qu'il ne fut pas assez maître de lui pour parvenir à la dissimuler. En la recevant, on l'entendit s'écrier : « Qu'ai-je donc fait à Mezari pour qu'il m'abandonne ainsi? » Personnellement, Abd-el-Kader n'avait usé que de procédés généreux à l'égard d'El-Mezari ; il lui avait témoigné constamment une grande considération, et s'était plu à le combler de faveurs en rapport avec les services que cet homme de guerre lui rendait. Mais El-Mezari n'ignorait pas combien ces faveurs lui avaient suscité de jalousies et de haines de la part de certains conseillers, qui cherchaient à se venger en le perdant ; il savait qu'un Maure d'Alger, Bouderba, qui était en relations constantes avec Abd-el-Kader, l'avait accusé d'entretenir avec les Français une correspondance active. Ces diverses circonstances lui faisaient appréhender que ses ennemis ne parvinssent à ourdir une trame assez habile pour éveiller le doute dans l'esprit de l'émir, et mettre ainsi sa tête en péril. Ces craintes furent la cause de la défection d'El-Mezari, et, par contre-coup, de l'expédition de Tlemsen.

Moustapha-ben-Ismaïl, enfermé depuis plus d'une année dans le méchouar de cette ville, était entré une première fois en relations avec le général Trézel, auquel il avait demandé des secours, que cet officier général, lié par les instructions du général d'Erlon, n'avait pu lui accorder. La défection d'El-Mezari assurait maintenant à

Digitized by Google

Moustapha un puissant avocat auprès du nouveau gouverneur; il se décida en conséquence à reprendre, sous les auspices de son neveu, des négociations qui n'avaient encore produit aucun résultat utile. Grâce aux instances d'El-Mezari, le maréchal Clauzel prit le parti, sans même réclamer l'autorisation du ministre de la guerre, d'aller délivrer Moustapha et ses compagnons. Une expédition contre Tlemsen fut donc résolue, mais résolue comme tout se faisait alors, sans conviction, sans même savoir ce que l'on ferait du méchouar, après en avoir retiré les kouloughlis.

Le maréchal Clauzel, arrivé le 12 décembre à Mostaganem, repartit presque immédiatement pour Oran, d'où il espérait pouvoir s'élancer sur Tlemsen après avoir donné deux ou trois jours de repos à ses troupes. Mais il avait calculé sans les nécessités des immenses approvisionnements que comportent les armées régulières et les lenteurs qu'ils entraînent. Pris tout à coup d'un accès de découragement, le maréchal, qui venait de promulguer peu de jours auparavant l'arrêté qui divisait en trois beyliks la province que la France avait cédée à Abd-el-Kader, se décide à entrer dans la voie des négociations avec ce même émir, dont, moins d'un mois auparavant il repoussait les avances, dont il n'y avait pas huit jours il annonçait la destruction dans une proclamation datée de Mostaganem. Quelle idée Abd-el-Kader devait-il se faire d'un pouvoir qui agissait avec une pareille inconséquence! Ne devait-il pas se convaincre de plus en plus qu'à force de le fatiguer, il parviendrait à l'entraîner à abandonner l'Algérie, ou du moins à n'occuper, comme les Espagnols au Maroc, que quelques villes du littoral. Ces négociations n'aboutirent point, non pas qu'Abd-el-Kader eût refusé d'y prêter la main, mais parce qu'il fut obligé de se porter brusquement sur Tlemsen, afin de protéger cette ville contre les Angades arrivant du sud au secours de Moustapha-ben-Ismaïl. Ainsi l'émir se trouvait avoir simultanément sur les bras une armée française; les nombreux contingents d'une des plus puissantes tribus sahariennes conduites par le fils de ce même El-Ghomari qu'il avait fait traduire, peu d'années auparavant, devant un tribunal et condamner à mort pour trahison; enfin les défenseurs du mechouar. Mais Abd-el-Kader a calculé qu'il a le temps de frapper un grand coup sur les Angades avant que l'armée française ait pu se mettre en mouvement. Il s'avance donc à marches forcées sur Tlemsen, met en pleine déroute les contingents d'El-Ghomari, qui est lui-même blessé à mort. Tranquille désormais de ce côté, il n'a plus à se préoccuper que de l'armée française et des kouloughlis du mechouar.

L'occupation de cette espèce de citadelle par Moustapha-ben-Ismaïl dérangeait singulièrement les plans qu'Abd-el-Kader aurait

Digitized by Google

pu former. Il ne pouvait songer à défendre la ville, comme il avait tenté de le faire pour Mascara, car avec le mechouar qui ouvrira ses portes aux Français, avec le mechouar d'où l'ennemi pourra tirer sur ses troupes, la résistance est impossible. Il ne lui restait donc qu'un parti à prendre : faire le vide devant notre armée et évacuer la ville.

Cette évacuation, comme on peut se le figurer, donna lieu à un effroyable désordre, chacun s'efforçant d'enlever ce qu'il avait de plus précieux et les défenseurs du mechouar se hâtant d'exercer des représailles sur une population qui, depuis trois ans, leur avait fait endurer toutes les souffrances. Mais enfin l'ordre d'Abd-el-Kader fut exécuté, et lorsque, le 13 janvier 1836, l'armée pénétra dans Tlemsen, elle n'y trouva que les juifs pour la recevoir. Quant aux habitants, ils s'étaient réfugiés à quelques lieues de la ville, sous la protection des troupes d'Abd-el-Kader, qui attendait, dans une position formidable que, comme ils l'avaient fait pour Mascara, les Français abandonnassent Tlemsen.

Trois jours après y être entré, le maréchal Clauzel, qui, depuis Oran, n'avait pas rencontré d'ennemis, chargea deux brigades d'attaquer l'émir dans sa position d'Achouba. Le gouverneur s'attendait à une résistance désespérée ; il n'en éprouva cependant aucune, grâce à l'une de ces circonstances avec lesquelles Abd-el-Kader eut si souvent à compter et qui exercèrent parfois une influence considérable sur ses projets. Le matin même du jour où les deux brigades Perrégaux et d'Arlanges sortaient de Tlemsen, s'avançant vers Achouba, quelques hommes appartenant à l'infanterie régulière de l'émir s'étaient oubliés à fumer près de la *koubba* (tombeau) d'un marabout situé au milieu de leurs campements, et s'étaient ainsi rendus coupables d'un manque de respect à l'égard du saint personnage. La nouvelle s'en était aussitôt répandue dans l'armée, qui, dès lors, persuadée que le marabout ne manquerait pas de demander à Dieu la punition de l'insulte qui lui avait été faite, jugea qu'il n'y avait pas de combat possible dans des conditions aussi déplorables. Vainement Abd-el-Kader fait-il appel à ses troupes frappées d'une terreur superstitieuse ; tout est inutile. Son infanterie se débande dans diverses directions, et lui-même se voit forcé de battre en retraite avec sa cavalerie, laissant à notre discrétion une partie de la population de Tlemsen, que nos troupes poussèrent devant elles et obligèrent à rentrer dans la ville. Les Arabes avaient déjà oublié les serments qu'ils avaient faits à Abd-el-Kader au lendemain de notre entrée à Mascara.

Le maréchal Clauzel, qui s'était décidé à faire l'expédition sans autorisation et dans l'unique but de délivrer les défenseurs du

Digitized by Google

mechouar, avait résolu, avant son départ d'Oran, d'abandonner Tlemsen comme il avait abandonné Mascara. Mais, arrivé sur les lieux, il comprit qu'une telle mesure était irréalisable, qu'il fallait continuer à occuper le mechouar d'où nos troupes venaient d'arracher les kouloughlis, car autrement c'eût été rendre meilleure la position d'Abd-el-Kader, puisque l'expédition n'aurait eu d'autre résultat que de faire tomber entre ses mains une forteresse dont il avait en vain cherché à s'emparer. La révélation tardive de cette nécessité plaçait le gouverneur général dans une situation embarrassante : comment payer les dépenses d'une occupation non prévue? Le maréchal ne s'arrêta pas devant cette difficulté, et il eut raison; mais le moyen qu'il employa pour y remédier eut des conséquences bien autrement tristes que celles de la non-occupation de Mascara. Le maréchal Clauzel décida que, pour faire face aux dépenses de la petite garnison qu'il se voyait forcé de laisser dans le mechouar, une contribution spéciale, et dont la quotité ne fut pas d'abord indiquée, serait levée sur la population indigène. Les kouloughlis, c'est-à-dire nos alliés, ceux qui depuis plusieurs années faisaient cause commune avec nous en résistant à Abd-el-Kader, qui nous avaient appelés comme des libérateurs, qui s'étaient livrés à nous, les compagnons de Moustapha-ben-Ismaïl furent condamnés, comme les habitants, à payer l'impôt.

Il n'y avait encore là qu'une faute politique; mais quel nom donner à l'acte que notre devoir d'historien nous oblige à rappeler? Une commission, présidée par Mustapha-ben-Mekallech qui, peu de jours après, devait être nommé bey de Tlemsen, et dans laquelle figurait un juif indigène, fut chargée de faire rentrer la contribution. Impuissant à arracher aux glorieux défenseurs du mechouar, ou aux habitants de Tlemsen (car amis et ennemis étaient compris dans la même mesure) la part à laquelle il les imposait arbitrairement, le futur bey de Tlemsen, malgré les supplications adressées par Moustapha-ben-Ismaïl en faveur de ses soldats, ne craignit point de les soumettre à la bastonnade, et c'est sous les coups du bâton qu'il parvint à leur enlever, non point un or qu'ils n'avaient pas, mais les bijoux de leurs femmes. Assurément, le maréchal Clauzel ne donna pas un pareil ordre, mais il en toléra l'exécution, et la part de responsabilité qui lui incombe pour ce fait est encore assez grande, puisqu'elle l'a obligé à se justifier devant la chambre des Députés qui, protestant par son vote contre les actes commis à Tlemsen, alloua un crédit de 94,444 fr. destiné à rembourser aux victimes les sommes perçues à l'aide de procédés aussi indignes de la France. On eût voulu servir les intérêts d'Abd-el-Kader qu'on n'eût pas agi autrement que la commission de Tlemsen.

Digitized by Google

Les conséquences, au surplus, ne se firent pas attendre. L'émir s'empressa de proclamer partout le récit de ces événements et d'ajouter que c'était sur les ordres d'un juif que des musulmans avaient été livrés aux mains des chaouchs. Ce fait n'était pas rigoureusement exact; mais pouvait-on exiger de l'émir de dire que ce personnage avait été beaucoup moins occupé à compter les coups de bâton infligés qu'à estimer des bijoux qu'il prenait pour son propre compte, sauf à verser dans les caisses du trésor le montant d'une évaluation arbitraire. Ce qu'Abd-el-Kader n'oublia pas, au surplus, fut de faire remarquer aux Arabes que si nous nous conduisions de cette manière avec nos amis, il leur était facile de prévoir le sort que nous réservions à nos ennemis.

A ces nouvelles, habilement propagées, les contingents de toutes les tribus, jusques-là indifférentes, courent se ranger sous les drapeaux de l'émir, et les Angades, ennemis la veille encore de notre arrivée devant Tlemsen, s'empressent de lui conduire ces mêmes chevaux de soumission qu'ils amenaient au maréchal Clauzel. Quelques jours après, les conséquences des fautes commises commencèrent à se produire lorsque, voulant s'ouvrir un chemin jusqu'à la mer, le gouverneur général poussa une reconnaissance vers la Tafna. Abd-el-Kader, abandonné le 15 janvier à Achouba par son armée, pouvait déjà, le 25, opposer au maréchal une force de 12,000 hommes décidés à une résistance désespérée. Après deux combats livrés sans résultat les 26 et 27 janvier, le maréchal Clauzel donna l'ordre à ses troupes de se replier sur Tlemsen, et Abd-el-Kader put faire publier, non sans quelque apparence de raison aux yeux des Arabes, qu'il avait remporté la victoire. Toujours est-il que le maréchal ne réalisa pas le projet qu'il avait formé de percer jusqu'à la mer. C'est dans l'une de ces deux rencontres qu'Abd-el-Kader fut blessé pour la première fois à l'épaule.

A son retour à Tlemsen, le gouverneur général organisa définitivement le bataillon qu'il devait laisser pour occuper le mechouar, et après l'avoir placé sous les ordres du capitaine Cavaignac, il reprit le chemin d'Oran, harcelé par les Arabes, qui, ne pouvant s'expliquer ces pointes poussées vers l'intérieur, mais toujours suivies de retraites, crurent encore une fois que l'armée fuyait devant eux. En arrivant à Oran, le maréchal Clauzel, que sa récente proclamation de Mostaganem eût dû cependant rendre plus circonspect, annonça à l'armée qu'Abd-el-Kader était vaincu et *la guerre terminée;* puis il partit pour Alger, laissant le commandement de la province au général Perrégaux, et celui de la place au général d'Arlanges, qui vont être, pendant quelques mois, et avec des chances diverses, le plus directement engagés avec Abd-el-Kader.

Digitized by Google

Au printemps de l'année 1836, le général Perrégaux fit une expédition au milieu des tribus voisines du Chelif, qui, subissant depuis longues années l'influence de la famille des Sy-El-Aribi, s'étaient toujours montrées moins favorablement disposées pour Abd-el-Kader. Cette expédition ne donna lieu qu'à quelques combats insignifiants dont le plus important fut la surprise du camp de Habib-bou-Alem, agha des Gharabas. Mais les résultats obtenus auraient dû ouvrir les yeux au gouvernement, et lui prouver qu'en attisant les haines, en favorisant les rivalités, on pouvait facilement arriver à former un noyau de résistance indigène contre l'émir et miner son pouvoir avant qu'il fût arrivé à un tel degré de grandeur qu'une armée de 106,000 hommes devînt nécessaire pour le renverser. Le général Perrégaux, pendant une excursion de seize jours, parcourut un grand nombre de tribus, qui, non contentes de reconnaître notre autorité, s'empressèrent d'alimenter la colonne, comme au lendemain de notre entrée à Mascara. Il est vrai qu'Abd-el-Kader était occupé en ce moment à bloquer la petite garnison française laissée dans le mechouar, et se préoccupait peu de la marche de notre armée, bien assuré qu'il retrouverait à son jour et à son heure les Arabes qui avaient manqué à la foi jurée. C'était là en effet l'une des conséquences du système de guerre adopté. Chercher à dominer un pays en restant sur le littoral, pousser continuellement des pointes vers l'intérieur, forcer les Arabes à se soumettre, puis, le moment de la retraite venu, les abandonner à la vengeance de l'émir sans qu'il fût possible de leur accorder une protection que nous leur avions promise, ce mouvement de flux et de reflux n'a-t-il pas été l'histoire de notre conquête jusqu'au jour où, nous implantant fortement dans les villes centrales du Tell, nous avons pu couvrir les populations soumises en arrière de nous.

A la suite de l'expédition du général Perrégaux, les Arabes firent encore l'expérience de notre impuissance à les défendre. A peine la colonne était-elle rentrée à Oran qu'Abd-el-Kader apparaissait sur la rive gauche du Chelif, et, pour inspirer la terreur aux Arabes, choisissait parmi les dix-neuf tribus qui avaient fait leur soumission celle qui devait servir d'exemple aux autres. Cette tribu fut celle des Bordjia. Elle fut coupée, divisée, forcée de quitter le territoire qu'elle occupait, et chacun des morceaux de cette agglomération, autrefois si puissante, se vit obligé d'aller habiter un pays différent. La trace de notre passage était déjà effacée, ou, s'il en restait quelque chose, c'était le souvenir du châtiment réservé aux Arabes qui seraient tentés d'imiter les Bordjia. Un jour avait donc suffi à l'émir pour tourner contre nous les résultats de l'expédition du général Perrégaux. Cependant, à l'égard de cette expédition du moins, pouvions-nous

Digitized by Google

dire avec vérité que nous avions eu constamment l'avantage; il ne devait pas en être malheureusement de même de celle que le général d'Arlanges allait entreprendre dans l'ouest de la province d'Oran.

En quittant Oran, le maréchal Clauzel, inquiet sur le sort de la petite garnison du mechouar, avait donné l'ordre au général d'Arlanges de chercher à établir une communication directe entre Tlemsen et la mer, par la vallée de la Tafna, et de mettre ainsi à exécution le plan qu'il n'avait pu réaliser. Le général Perrégaux était donc à peine rentré à Oran, que le général d'Arlanges en sortait à la tête d'une colonne de 3,200 hommes et du *goum* des Douairs pour exécuter les instructions qu'il avait reçues. Mais Abd-el-Kader, à qui l'infructueuse tentative du maréchal Clauzel pour percer de Tlemsen à la mer avait révélé les projets du gouverneur, surveillait, de la position centrale de Nedroma, d'une part, la route d'Oran à la Tafna, de l'autre, celle de la Tafna à Tlemsen. Il espérait ainsi parvenir à empêcher le ravitaillement du mechouar, qui, dans sa pensée, devait infailliblement tomber en son pouvoir avec la garnison s'il parvenait à établir une surveillance assez active pour empêcher les convois de passer. A peine a-t-il appris la sortie du général d'Arlanges, qu'aussitôt il fait appel aux tribus kabyles des montagnes voisines, et réunit sous sa main des forces imposantes. Vaincu une première fois à El-Gozer, où il perd 75 hommes de son infanterie régulière, il se voit forcé d'abandonner les défilés qui conduisent à la Tafna; mais là il put croire un instant qu'il tenait définitivement la colonne en son pouvoir, et peu s'en fallut en effet que la France ne subît en cet endroit un désastre bien autrement sensible que celui de la Makta.

Le 16 avril 1836, le général d'Arlanges arriva sur les bords de la Tafna; le 17, il y était bloqué, et bloqué si étroitement par les populations kabyles tout entières en armes, que les fourrageurs se voyaient inquiétés aux portes mêmes du camp retranché que nos troupes commençaient à élever. Cette situation, en se prolongeant, devenait intolérable; le général d'Arlanges résolut de faire une sortie pour rejeter l'ennemi le plus loin possible et élargir le cercle de blocus qui l'étreignait. Dans ce combat, livré le 24 avril, Arabes et Kabyles, encouragés par l'espérance d'une éclatante victoire, firent preuve d'une rage frénétique. On les vit se précipiter sur nos canons, sur la baïonnette de nos soldats, combattre corps à corps avec eux, et nous faire éprouver, dans une retraite compromise, une perte de 300 hommes.

Au bruit de cet avantage, de nouveaux contingents accourent se ranger sous les drapeaux d'Abd-el-Kader, qui put un moment nous considérer comme une proie certaine. L'état de la mer ne permet-

Digitized by Google

tait pas d'arrivages; nos soldats, réduits à une poignée de riz, allaient jusqu'à se disputer la chair des chevaux morts de faim; une affreuse catastrophe devenait imminente, si des secours ne parvenaient promptement. Ils arrivèrent enfin. Après quarante-neuf jours de blocus, le général Bugeaud débarquait à la Tafna à la tête de trois régiments venant de France.

Dès ce moment la position se trouvait complétement modifiée. D'une part, ce renfort permettait de reprendre l'offensive; de l'autre, Arabes et Kabyles, fatigués d'une longue attente, éloignés de chez eux au moment où leur présence était réclamée par les travaux de la moisson, avaient commencé à regagner leurs tribus. Le général Bugeaud sut profiter de ces circonstances pour ramener presque sans combat à Oran des troupes dont la moitié était épuisée par les privations, et Abd-el-Kader, désolé, reprit le chemin de Nedroma. Il ne se doutait pas que l'homme qui venait de lui arracher des mains la colonne du général d'Arlanges, après avoir été l'instrument momentané de sa grandeur, serait un jour l'instrument principal de sa chute.

En attendant, le général Bugeaud devait préluder à ces jours de triomphe et faire oublier momentanément nos malheurs passés par l'une des victoires les plus complètes que, jusque-là, nous eussions remportées sur Abd-el-Kader. Le général avait reçu une double mission : débloquer le camp de la Tafna, ravitailler la garnison du mechouar. Il venait d'en accomplir la première partie avec bonheur; il allait accomplir la seconde avec un bonheur plus grand encore. Un mois, jour pour jour, après son débarquement à la Tafna, le général Bugeaud, chargé du convoi qu'il devait conduire à Tlemsen, rencontrait l'émir sur les rives de la Sikak, et, par une retraite simulée, il l'amenait à passer la rivière et à accepter le combat dans une position qui, en cas de défaite, devait amener un désastre. 250 hommes laissés sur le champ de bataille, 1,200 blessés, 130 prisonniers, 6 drapeaux, 500 fusils, la plupart sortant de nos arsenaux, donnés ou vendus à Abd-el-Kader pendant la période de paix qui avait suivi le traité Desmichels, tels furent les résultats de cette journée.

Après ce combat, la France n'avait encore qu'à vouloir pour anéantir la puissance d'Abd-el-Kader; elle en laissa échapper l'occasion. En effet, malgré le souvenir de récents avantages, malgré les serments qu'ils lui ont faits à Mascara le jour où ils le forcèrent à reprendre le pouvoir, les Arabes, vaincus, ne songent plus qu'à regagner leurs douars. Abd-el-Kader se voit abandonné de tous, même des débris de son infanterie régulière, et le soir de cette journée, pour lui si fatale, errant à l'aventure, il ne trouve qu'une vieille femme qui, sans le connaître, lui indique son chemin et lui donne

Digitized by Google

quelques figues sèches pour soulager sa faim. Une marche de l'armée sur Mascara, l'occupation de cette ville, et toutes les tribus, fatiguées de la guerre, rassurées par notre présence, accouraient se ranger sous notre obéissance; c'en était fait du pouvoir du jeune sultan. Mais le général Bugeaud se trouvait lié par les instructions du cabinet.

Abd-el-Kader, n'ayant plus d'armée à commander, songea qu'il avait du moins un devoir à remplir. Le lendemain du combat, il se dirige vers Nedroma, où l'on a transporté une partie des blessés de la Sikak. Aux uns, il fait entrevoir comme consolation les récompenses d'en haut qu'ils ont gagnées dans les combats du Seigneur : « Si Dieu a permis qu'ils fussent blessés, c'est afin de les reconnaître au jour du jugement; » aux autres, il prodigue ses soins; à tous il apporte un soulagement ou matériel ou moral. Les Kabyles qui lui ont fourni leurs contingents dans les précédents combats s'émeuvent à ce spectacle inaccoutumé; ils l'entourent; quelques acclamations se font entendre, et bientôt ces acclamations, répétées de douar en douar, viennent apprendre à Mascara qu'Abd-el-Kader est toujours le sultan. C'est qu'en effet, profitant du trouble occasionné par la nouvelle de sa défaite, un homme s'est levé chez les Beni-Amers, qui a eu la prétention de prendre la succession de l'émir. Les Arabes, l'ont accueilli avec faveur. Comme tous ces cheurfas que nous avons eu à combattre, il promet aux musulmans qui se lèveront à sa voix les secours d'en haut, et aussitôt se produisent dans les tribus ces scènes de désertion dont l'histoire de l'Algérie est parsemée, qu'elles aient eu lieu en faveur d'Abd-el-Kader ou à notre avantage.

Le pouvoir de cet inspiré ne fut pas de longue durée. Indigné de ce nouvel abandon, après les serments qui lui ont été faits, l'émir réunit les Kabyles des environs de Nedroma, quelques cavaliers qui lui ont été amenés par son beau-frère, Moustapha-ben-Thami, et jure de ne pas descendre de cheval avant d'avoir châtié l'imposteur et les insensés qui l'ont suivi. Il tint parole, et les tribus révoltées se considérèrent comme fort heureuses d'obtenir leur pardon en livrant à l'émir le fanatique qui avait eu la pensée de se poser comme son compétiteur.

La situation n'était donc pas modifiée pour Abd-el-Kader. En l'espace de sept mois, sans tenir compte de quelques petits combats insignifiants, trois grands événements se sont accomplis, dont nous n'avons pas su tirer avantage, et qui auraient pu entraîner la chute de l'émir. A la suite de notre marche sur Mascara, sans même avoir éprouvé un seul échec sérieux, Abd-el-Kader avait été abandonné par ses troupes, et renversé par ces mêmes tribus qui l'avaient élevé au pouvoir; à la suite de l'expédition de Tlemsen, il avait été dé-

Digitized by Google

laissé une seconde fois par son armée, frappée d'une terreur superstitieuse; à la suite, enfin, du combat de la Sikak, il s'était vu une troisième fois abandonné de tous, réduit à demander un refuge à quelques pauvres Kabyles des environs de Nedroma. Et cependant chaque fois Abd-el-Kader s'est relevé plus puissant que jamais! Après ces trois événements, destructifs pour tout autre que pour lui, rien n'est modifié, ni dans sa position ni dans la nôtre, sauf que nous avons remplacé par un bataillon français les 750 kouloughlis du mechouar. Comme par le passé, nous sommes bloqués dans Oran, dans Arzew, dans Mostaghanem; comme par le passé, Abd-el-Kader est maître de tous les espaces situés en dehors de la portée de nos canons. Sans doute, un tel résultat était dû en grande partie aux incertitudes du gouvernement, à l'ignorance où nous étions alors de tout ce qui touche aux Arabes; mais il serait injuste de ne pas en chercher également la cause dans le génie de ce jeune homme qui, longtemps convaincu qu'il avait reçu de Dieu la mission de délivrer du joug chrétien une terre musulmane, sut puiser dans un profond sentiment religieux l'énergie qu'il déploya pendant quinze années, et fut, en définitive, le Pierre l'Hermite de l'islamisme.

A. BELLEMARE.

(*La 3e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LES

INSTITUTIONS IMPÉRIALES

APRÈS DIX ANS D'EXPÉRIENCE

Le nouvel Empire accomplit sa onzième année; il a duré dix ans, il aura vu tout à l'heure se renouveler deux législatures; il a un passé, le présent est sous nos yeux, quel doit être son avenir? Nous n'avons pas la prétention de le prédire, mais nous pouvons examiner le présent, étudier le passé, et les comparer aux périodes analogues des autres régimes qui ont été expérimentés en ce siècle, et peut-être, de ce rapprochement, le lecteur pourra-t-il tirer un enseignement utile; nous lui laisserons le soin des conséquences. A une époque comme la nôtre, où la vie est si active et l'expérience si prompte, dix ans valent un siècle dans la vie des gouvernements, et suffisent pour les faire juger. Il nous paraît naturel et légitime d'interroger les faits accomplis dans ce double lustre, et de faire ressortir de là la valeur ou l'infériorité des institutions qui nous régissent. Il serait puéril, sans doute, de s'imaginer que ce règne, en dix ans, ait pu résoudre toutes les questions, répondre à tous les besoins, satisfaire à tous les intérêts. Nous sommes loin de le nier, la situation est difficile et pourrait être meilleure; l'opinion est un peu troublée et, en quelques points, dévoyée; il y a dans l'ensemble beaucoup de bien, il y a du mal aussi. Mais si ce mal n'est pas organique, s'il résulte de la faute des hommes ou des circonstances, et non point des institutions, il faut se féliciter qu'elles soient assez fortement combinées pour n'avoir subi qu'une aussi faible atteinte, là où tout autre système eût infailliblement péri. Il n'est pas si puissant Etat, ni

Digitized by Google

gouvernement si bien organisé, qui ne compte des incidents fâcheux et des fautes regrettables. Leur excellence, précisément, se démontre par les épreuves qu'ils ont à traverser ; mais ces accidents n'affectent pas toujours leur constitution, et loin d'infirmer leur principe, ils en prouvent la vitalité. Dans la vie des grandes nations, c'est-à-dire de celles dont l'expansion et l'influence sur le monde sont incessantes et ardemment progressives, il y a toujours des gens qui souffrent, des difficultés qui naissent, des problèmes qui se posent, des dangers qui menacent : ce serait folie de croire que l'horizon politique puisse être même un instant sans nuages ; il est impossible de concevoir un régime où toutes les passions soient assouvies, toutes les ambitions satisfaites, tous les partis désintéressés, toutes les factions apaisées. Mais il faut louer les gouvernements qui n'en font pas moins parcourir les routes du progrès aux peuples qu'ils régissent, et ne les laissent pas détourner de la mission de civilisation que Dieu leur a confiée. A mesure qu'ils avancent, ils doivent nécessairement heurter et déplacer des intérêts, froisser des existences, modifier des institutions. De là, de redoutables questions sociales, de politique intérieure ou extérieure, qui se posent et qui cherchent, à travers les agitations, leurs solutions périlleuses. Parfois, ces solutions sont lentes à venir, et quand elles sont venues, d'autres questions apparaissent, qui tourmenteront de nouveau les générations à venir. Telle est la loi de l'humanité : c'est l'éternelle lutte, l'éternelle agitation, inséparables de tout progrès. Il ne faut donc pas s'étonner si en France, aujourd'hui, il y a des inquiétudes à dissiper, des besoins à satisfaire, des maux, enfin, qui n'ont pas encore trouvé leurs remèdes. Il nous suffira de rappeler ce qui a été fait, pour établir, croyons-nous, une supériorité marquée des institutions actuelles sur tous les régimes précédents. Nous n'avons nullement la pensée d'établir leur mérite absolu : l'absolu, d'ailleurs, appartient au pays des rêves, et non point à la politique.

I

En 1810, après dix ans du gouvernement de Napoléon Ier, soit comme Empereur, soit comme premier Consul, la France, quoiqu'elle fût à l'apogée de sa gloire et de sa puissance, n'était pas exempte d'inquiétudes et de sinistres pressentiments. La victoire de Wagram, complétée par son mariage avec Marie-Louise, avait placé Napoléon au plus haut degré de sa puissance ; le vainqueur et désormais l'allié des Césars avait conquis le droit de disposer souve-

Digitized by Google

rainement d'un grand nombre de couronnes ; il avait imposé son système continental à tous les princes européens ; il les avait tous forcés à s'unir à lui contre l'Angleterre. L'édifice impérial apparaissait dans toute sa magnificence. En réalité, au milieu de ces signes éclatants de grandeur et de prospérité, on pouvait déjà remarquer des symptômes alarmants. L'opinion n'était pas encore mécontente, mais on sentait qu'elle le serait bientôt ; elle était découragée, fatiguée. La guerre d'Espagne était déjà commencée, celle de Russie déjà imminente. La France n'était pas encore épuisée d'hommes, mais elle commençait à s'apercevoir qu'elle en avait beaucoup perdu. Les finances semblaient être en très bon état ; mais si Napoléon, dans une conception digne de son génie, avait adopté pour système de multiplier, de perfectionner et d'accroître les impôts sur la consommation, et de diminuer les contributions foncières, afin de pouvoir, dans une circonstance donnée, trouver dans cette dernière espèce de revenus une ressource assurée et féconde, on se demandait si ce système suffirait par la suite pour soutenir un pareil état de guerre. Il fallait se résoudre longtemps encore à tenir sur pied des armées considérables, car c'était seulement par nos victoires et la terreur de nos armes que l'Europe était maintenue dans notre alliance. D'un autre côté, il faut le reconnaître, les ouvriers avaient du travail, la main-d'œuvre était à un haut prix ; mais l'on n'ignorait pas que ces avantages venaient de ce que les bras manquaient. On était fier de nos succès militaires et de notre grandeur nationale ; l'éclat du nom français était grand en Europe ; la suprématie de l'Empereur paraissait acceptée, et son pouvoir solide ; mais la guerre, à cet état permanent, presque normal, entretenait l'inquiétude, faisait craindre l'inconstance de la fortune, la possibilité d'un revers, d'un désastre. Il faut ajouter qu'en même temps les sociétés secrètes continuaient à faire des progrès en Allemagne. Un membre de ces sociétés, Dominique-Ernest de la Sahla, vint, en 1810, à Paris, avec le projet d'assassiner l'Empereur : ses nombreuses démarches pour approcher Napoléon le firent arrêter ; mais ce n'en était pas moins un indice, un signe révélateur de l'avenir.

Tel était ce règne en 1810. En le jugeant avec toute liberté, nous ne voudrions pas être mal compris. Nul plus que nous n'admire l'épopée impériale : elle a fait la France, à certains jours, si grande, qu'il en est résulté pour elle, dans le monde, une action morale, une prépondérance dont nous recueillons encore les fruits et dont l'influence se faisait sentir jusque dans les temps de faiblesse et sous les gouvernements les plus timides. Mais enfin la grandeur même de l'Empire était pour lui un péril, parce qu'elle était ou semblait être une menace pour les Etats de l'Europe. Placé entre la chute des

Digitized by Google

monarchies absolues et la naissance des gouvernements représentatifs, Napoléon conçut peut-être l'idée de substituer aux uns et aux autres une domination universelle, assez glorieuse pour maintenir encore les peuples las d'être sujets, assez brillante pour charmer les peuples libres et instruits. On eût dit qu'il ne voulait imposer aux nations un repos politique que pour leur donner le temps d'atteindre à leur maturité. C'est ainsi qu'il vint peut-être un demi-siècle trop tôt, et c'est en ce sens que l'Europe ne pouvait le contenir. En d'autres termes, nous voulons dire que Napoléon, bien qu'il eût donné à sa monarchie un éclat inconnu sous les rois, bien qu'il en eût fait une tutelle bienfaisante, et que, sous son empire, l'exagération du principe d'autorité n'eût pas amené l'esclavage et n'eût été que la protection des Français contre eux-mêmes, Napoléon, par ses guerres incessantes, finit par exciter la défiance, et, dès 1810, alors qu'il semblait être arrivé au faîte des grandeurs humaines, cette défiance se manifestait et devenait un grave symptôme. Ainsi, celui de tous nos gouvernements que l'opinion publique avait le plus hautement consacré, parce qu'au sortir d'une anarchie violente et impuissante elle réclamait un pouvoir unique et fort, le pouvoir impérial, en 1810, commençait à inspirer moins de confiance, et l'on pouvait prévoir le jour où il serait mis en question.

A l'occasion des fêtes du mariage de Napoléon et de Marie-Louise, la joie fut vive, sincère; sans doute le peuple était fier de tant de victoires, il jouissait de cette gloire dont il avait sa part. Inspirer des sentiments héroïques, assurer le bonheur du peuple et augmenter sa gloire, qui lui est plus chère que sa liberté; maintenir les intérêts nationaux, l'égalité civile et les droits individuels; laisser la carrière libre à tous les mérites, offrir des couronnes à tous les arts, protéger les travaux, le commerce et l'industrie; favoriser l'étude, la connaissance approfondie du droit public et des mœurs des nations; dissiper les factions, rapprocher tous les partis, rendre la France redoutable et prospère, enfin combiner et établir une telle chaîne de pouvoirs que le chef de l'Etat léguât à son successeur et son esprit et ses vues : telle était la tâche que s'était imposée Napoléon. Mais la guerre, pour le dire encore une fois, toujours la guerre, c'était l'écueil où devait venir se briser tant de grandeur et de génie; c'était, à cette dixième année du gouvernement de Napoléon, le nuage qui commençait à poindre à l'horizon; c'était le trouble qui naissait dans les esprits et dans les intérêts. Napoléon, en épousant une princesse autrichienne, avait bien quelque peu amorti la haine violente qu'il inspirait à l'Autriche, mais il ne l'avait pas dédommagée des pertes qu'elle avait essuyées depuis quinze ans; il n'avait pas consolé la Prusse de ses revers, ni distrait l'Allemagne de sa

Digitized by Google

profonde humiliation ; il avait blessé irrémédiablement la Russie par ses procédés à l'occasion de son mariage, et par le refus loyal mais altier de la convention relative à la Pologne ; il lui avait préparé une source de défiances en s'alliant avec l'Autriche ; il avait blessé l'Italie en s'appropriant successivement la Toscane, les Légations et Rome ; il avait dans la guerre d'Espagne une plaie toujours saignante, dans la haine de l'Angleterre une cause d'hostilité dont on ne voyait plus le terme. De plus, pour parer à ces difficultés si nombreuses, il fallait entretenir, au nord, à l'est, au midi, des armées innomblables. En résumé, dans cette lutte, sans cesse renaissante et qui semblait ne devoir plus finir, avec l'Europe, avec le monde, dans cette politique de conquête et de domination universelle qui se dévoilait tous les jours davantage, il y avait une cause d'inquiétude, un péril qu'il serait puéril de nier et qui étaient d'un mauvais augure. On commençait à se demander si la fortune, presque toujours avec nous jusqu'alors, ne pourrait pas nous abandonner et nous livrer à nos ennemis ; on sentait que les destinées de la France pouvaient dépendre du sort d'une bataille, d'une campagne, et on songeait combien, au jeu des batailles, même avec les meilleurs soldats et avec le plus grand des capitaines, tout ou presque tout est hasard, fatalité. Tel était l'état de l'opinion en France en 1810 ; ce n'étaient pas ce repos, cette sécurité, si nécessaires à la vie des peuples. La France était grande et fière ; elle était tranquille au dedans, redoutée au dehors ; mais elle n'avait plus la certitude de l'avenir : sa foi dans la durée, dans l'établissement définitif du régime impérial, s'était affaiblie.

II

En 1825, après dix années d'existence, le gouvernement de la Restauration n'avait ni une assiette plus ferme, ni un horizon moins troublé. Charles X était sur le trône. Ce roi allait être la première victime du système politique établi en 1814 ; son règne devait le premier en montrer tous les vices et tous les dangers. « Il semblait, dit M. de Vaulabelle, que peu de souverains eussent pris possession du trône dans des circonstances plus favorables que celles dont l'avénement de Charles X se trouvait entouré ; il semblait que les difficultés créées au gouvernement de son frère par les deux invasions avaient disparu ; que les conspirations radicales, les sociétés secrètes, les embauchements de casernes, les explosions souterraines du carbonarisme, avaient cessé de miner le sol ; que l'armée, ralliée au

Digitized by Google

drapeau blanc par la campagne d'Espagne, était devenue fidèle et dévouée; qu'au dehors, toutes les mines révolutionnaires étaient éventées ou étouffées et laissaient les trônes raffermis dans une complète sécurité. » « Il semblait, dit à son tour M. de Lamartine, que l'espérance, cette popularité des nouveaux règnes, eût suspendu les oppositions dans l'attente et eût donné pour un moment au roi l'unanimité du pays. Louis XVIII paraissait avoir emporté avec lui dans la tombe la mauvaise fortune de sa maison; il avait subi les orages, on eût dit qu'il laissait à son frère les sérénités de la monarchie. » C'étaient là les auspices sous lesquels commençait le nouveau règne; c'étaient des espérances, des promesses trompeuses. Sous l'influence d'une constitution qui mettait face à face un roi et une assemblée, la lutte entre le pouvoir royal et le pouvoir parlementaire allait devenir plus vive que jamais. Et, pour répondre dès à présent à une objection qu'on pourrait nous faire plus tard, c'est une erreur de croire que la constitution de 1852 mette face à face également les deux pouvoirs; ce qui crée entre eux l'antagonisme et l'état de guerre c'est le principe de la responsabilité ministérielle, c'est le principe qui, offrant les portefeuilles de ministres comme but de toutes les ambitions, les excite à la lutte, les irrite et les exaspère; on le voit alors livrer aux ministres des combats sans trêve et sans mesure. Dans un pays comme le nôtre, où il n'y a pas ce respect profond dont l'Angleterre environne une autorité incontestée, les serviteurs ne peuvent pas être longtemps discutés, insultés, accusés de toutes les fautes et de tous les crimes, sans que le maître lui-même ne finisse par être atteint dans sa propre considération, dans sa propre autorité; le souverain est bien vite amoindri et dominé; les attaques contre lui sont d'autant plus violentes qu'elles sont moins directes; elles s'adressent à ses ministres, et c'est sous leur couvert qu'elles arrivent jusqu'à lui, car il est pour beaucoup le vrai point de mire et l'opposition en fait l'objectif d'une guerre incessante. Le gouvernement passe dans l'Assemblée, qui fait et défait les ministres, gouverne et administre; il n'y a plus de gouvernement, car il est désarmé par ses propres amis, qui le livrent sans défense à la révolution. La responsabilité ministérielle, il ne faut donc pas l'oublier, n'était point, dans les chartes de 1814 et de 1830, comme le paratonnerre de la royauté. Elle attirait la foudre, mais ce n'était pas pour la détourner du roi, c'était au contraire, pour l'appeler et la faire éclater sur sa tête.

Tel était, en 1825, le système politique plein de périls et de tempêtes avec lequel il fallait gouverner. Son action fatale se fit sentir dès les premiers jours de la session. M. de Villèle et ses collègues apportèrent aux chambres les projets de loi sur le sacrilége, sur les

Digitized by Google

congrégations religieuses, dont la présentation, défi jeté à l'esprit du siècle, en inquiétant de nouveau des intérêts nombreux, en irritant les générations nouvelles, réveilla les passions amorties, raviva la lutte, et fit soudainement tomber la popularité qui avait accueilli les premiers actes du frère de Louis XVIII. Charles X n'était ni fanatique, ni persécuteur : il était croyant ; son zèle, à son insu, influait sur sa politique ; le peuple s'y trompa ; on crut qu'il voulait restituer la France à l'Eglise ; la première des libertés conquises par la Révolution française, la liberté de l'esprit humain, se sentit menacée. De là, l'inquiétude, la désaffection, la brièveté et la catastrophe finale d'un règne qui avait commencé sous de meilleurs auspices. Depuis cette époque, plus de trente-cinq ans se sont écoulés : les passions soulevées par une politique imprudente se sont apaisées ; nous ne voudrions pas les ranimer ; mais notre respect pour de grandes infortunes ne doit pas nous empêcher de signaler les fautes qui précipitèrent la chute des Bourbons. Les témoignages de ces fautes se trouvent dans tous les écrits du temps.

Le *Journal des Débats*, qui était le principal organe du royalisme modéré, disait de la loi sur le sacrilége, le 11 février 1825 : « L'apparition de cette loi a produit en France un saisissement universel. » Partout, en effet, on se demandait avec effroi où s'arrêteraient les passions de ce parti qui, dans son fanatisme aveugle, ne craignait pas, en plein XIXe siècle, d'introduire dans nos codes le crime de *déicide*, de punir du plus affreux supplice un délit vague, insaisissable, un fait abstrait, la *profanation*. Les hommes, même les plus indifférents, par caractère ou par habitude, aux questions politiques et à la marche du gouvernement, se montraient inquiets et troublés. M. de Peyronnet, en présentant à la chambre héréditaire cette œuvre d'un autre âge, disait : « Le peuple ne juge de la gravité du crime que par la gravité de la peine. A Rome, le profanateur des choses sacrées était enfermé dans un sac de cuir avec un singe et une vipère, et jeté dans le Tibre. » M. de Bonald, à son tour, osait prononcer les paroles suivantes : « Le Sauveur a demandé grâce pour ses bourreaux ; mais son père ne l'a pas exaucé ; il a même étendu le châtiment sur tout un peuple, qui, sans chef, sans territoire et sans autel, traîne partout l'anathème dont il est frappé. Quant au criminel sacrilége, d'ailleurs, que faites-vous par une sentence de mort, sinon de l'envoyer devant son juge naturel ! » A ces mots, une sorte de frémissement d'épouvante avait circulé sur tous les bancs de la chambre et dans tout Paris. Royer-Collard s'était écrié : « ..... Souvenez-vous, messieurs, de la vieillesse du grand roi et des jours qui l'ont suivie, de ces jours qui touchent de si près à la Révolution. Consultez, sur cette triste époque, les plus pieux,

Digitized by Google

les plus sages contemporains; Fénelon écrivait ces propres paroles le 15 mars 1712, trois ans avant la mort de Louis XIV : « Les » mœurs présentes de la nation jettent chacun dans la plus violente » tentation de s'attacher au plus fort par toutes sortes de bassesses, » de lâchetés, de noirceurs et de trahisons. » Je vote le rejet du titre Ier de la loi. »

La loi sur l'indemnité des émigrés, loi réparatrice et nationale s'il en fut jamais, puisqu'elle portait le dernier coup aux lois de confiscation édictées par l'ancien régime, provoqua pourtant les mêmes colères, les mêmes agitations. Cette loi était un acte de trop haute politique pour être jugée de près comme elle le méritait. Les uns y voyaient une tentative pour restaurer l'aristocratie en leur faveur; les autres, un outrage fait à la Révolution à leurs dépens. Il fallait du temps et du sang-froid pour que tous y vissent ce que les hommes d'Etat impartiaux y voient aujourd'hui et y voyaient d'avance, « une grande amnistie mutuelle de toutes les fortunes, une récrimination éternelle enlevée aux victimes, une inquiétude dangereuse calmée dans les acquéreurs des dépouilles, une valeur immense de circulation rendue aux propriétés avilies par une mauvaise origine; enfin, le plus grand acte politique, administratif et financier de la Restauration; la pensée de Louis XVIII, l'œuvre de Charles X, la gloire de M. de Villèle. » (*Histoire de la Restauration*, par M. de Lamartine.) Tout le monde sentait, dans sa conscience, la vertu d'une pareille mesure; mais le vice incorrigible des assemblées délibérantes envahies par l'esprit parlementaire, c'est qu'une fois que les partis s'y sont classés, on n'y vote pas selon sa raison, on y vote selon son parti. L'opposition se prononça contre cette loi, la plus libérale et la plus magnanime, parce qu'elle était présentée par un ministre royaliste. La discussion raviva les questions brûlantes du crime de l'émigration, du parricide, des armes portées contre la patrie, même ingrate; de la justice des confiscations du sol aux mains de ceux qui attaquent la famille nationale et le sol. La violence appelant toujours la violence, M. de Villèle, entraîné, provoqué par les injures des orateurs de l'opposition, tenta de rétablir l'équilibre : « Nous devons à l'émigration ce que nous sommes, disait-il, c'est-à-dire notre salut; sans l'émigration de nos rois, qu'aurions-nous eu, en 1814 et après les Cent-Jours, à opposer aux armées de l'Europe campées dans la capitale? » Le général Foy répondit : « Votre loi est une déclaration de guerre, un instrument de haine et de vengeance. Les possesseurs de biens nationaux sont presque tous les fils de ceux qui les ont achetés; qu'ils se souviennent que, dans cette discussion, leurs pères ont été appelés *voleurs et scélérats;* qu'ils sachent que transiger avec les anciens propriétaires, ce serait outrager la mémoire de leurs

Digitized by Google

pères et commettre une lâcheté. Ce serait convenir eux-mêmes que leurs pères furent des *scélérats et des voleurs*. Et si l'on essayait de leur arracher par la violence les biens qu'ils possèdent légalement, qu'ils se souviennent qu'ils ont pour eux le roi et la charte, et qu'ils sont *vingt contre un!* » Tel était le langage des partis : des appels constants à la révolte. Les journaux ajoutaient à ces violences parlementaires les violences de leur polémique, et répandaient par tout le pays une fiévreuse et dissolvante agitation. Dans un autre discours, et en discutant le budget de 1826, le général Foy dénonça et flétrit l'ordonnance royale qui prononçait la mise à la retraite de cent cinquante officiers généraux encore dans la force de l'âge, frappés ainsi, par cette mesure impolitique, dans leurs moyens d'existence, et presque réduits à la misère. C'étaient tous, cependant, des généraux qui avaient combattu sur vingt champs de bataille pour l'honneur et la gloire de la France, qui avaient lutté jusqu'à la dernière heure pour défendre le sol de la patrie envahie contre l'Europe coalisée. Si l'antagonisme parlementaire avait permis de réfléchir, le général Foy se serait peut-être ravisé : on voulait la paix, on prétendait améliorer les finances, diminuer les charges : fallait-il entretenir un si gros état-major?

Mais tout tournait, en 1825, au détriment de la Restauration. On comprend combien d'intérêts, combien d'existences devaient se trouver atteints et troublés, combien de consciences froissées et alarmées. Bientôt l'isolement allait se faire autour des Bourbons. Des hommes, qui jusqu'alors avaient poursuivi avec le plus d'ardeur le rétablissement des vieilles institutions monarchiques, allaient eux-mêmes grossir les rangs de l'opposition. La lutte était partout. Après le milliard de l'indemnité, qui fut, nous l'avons dit, une loi mal comprise ; après la loi du sacrilége, après la mise à la retraite de la plupart des chefs militaires de l'ancienne armée, après tous ces ferments de discorde et d'irritation, vint la loi, non moins funeste, qui donnait au gouvernement le droit d'autoriser, par simple ordonnance, l'établissement de congrégations ou maisons religieuses capables d'acquérir à titre onéreux, ou de recevoir par donation ou testament, toute espèce de biens meubles et immeubles. C'était faire rentrer, en quelque sorte, les ordres religieux dans le droit commun, et leur rendre les droits qu'ils avaient perdus par la Révolution. Des esprits sincèrement et complétement libéraux n'auraient pas dû s'offusquer de cette liberté accordée aux consciences pieuses et aux esprits religieux, pourvu que toutes les autres libertés en sortissent à leur tour. Mais, outre que ces libertés ne pouvaient être données, parce que l'abus se serait fait sentir aussitôt, le danger des biens de main-morte apparaissait seul à l'esprit de

Digitized by Google

parti, qui voyait dans la loi nouvelle un moyen de domination religieuse et d'intolérance; c'était, à leurs yeux, un retour non dissimulé vers le vieil ordre religieux et politique. « On tourmente les consciences, disait le *Courrier;* on ne peut naître, ni vivre, ni mourir en paix. » L'assertion était peut-être exagérée, mais c'était trop qu'elle parût vraie. On entendait parler tous les jours de nouveaux faits de prosélytisme et d'intolérance. L'archevêque de Rouen publiait un mandement qui renfermait les passages suivants : « MM. les curés doivent observer avec grand soin si leurs paroissiens assistent fidèlement aux offices divins les dimanches et fêtes; ils doivent s'informer des causes de leur absence et les faire surveiller par quelqu'un, afin que si, après leur avoir fait les remontrances convenables, ils persistent à ne pas y assister, ils les dénoncent à leur évêque. L'évêque doit faire interdire l'entrée de l'église à tous ceux qui n'ont pas fait leurs pâques; il doit déclarer publiquement qu'ils seront privés de la sépulture ecclésiastique, et faire afficher leurs noms à la porte des églises paroissiales et à celle de la cathédrale. Il convient donc que, dans les grandes paroisses surtout, MM. les curés et desservants aient un registre qui contienne les noms de tous ceux de leurs paroissiens qui n'ont pas fait leurs pâques. Les curés enseigneront souvent à leurs paroissiens que, dans les baptêmes, les parrain et marraine devront avoir fait leurs pâques; que tout mariage nul selon les lois de l'Eglise est nul devant Dieu; que les fidèles ne peuvent contracter un vrai mariage qu'en présence de leur propre curé; qu'en conséquence, toutes les unions appelées *mariages civils* sont nulles aux yeux de l'Eglise, et que ceux qui vivent ensemble, en se bornant à contracter civilement, doivent être regardés comme des concubinaires. » Et le gouvernement, au lieu de résister à ces prétentions regrettables du clergé, au lieu de le combattre et de l'arrêter dans cette voie fatale, se mettait à sa suite, obéissait aux missionnaires, à la congrégation. On fermait les théâtres, on interdisait la représentation de *Tartufe;* on refusait la sépulture aux hommes les plus élevés en dignités, aux royalistes les plus notoires, si le mort n'avait pas rempli ses devoirs religieux. Il n'était plus question que d'évêques, de curés, de vicaires, de moines, de jésuites, de couvents et de séminaires. On n'entendait plus retentir que les mots de *bulles*, de *mandements*, de *confession*, de *communion*, d'*indulgence* et d'*excommunication*. « Voilà, s'écriait le *Constitutionnel*, d'un ton qu'on ne souffrirait certes plus aujourd'hui, voilà notre France chrétienne telle que nous l'ont faite, en 1825, les dévots de la Sainte-Alliance, les croyants du budget et les saints de la police! » Et le *Constitutionnel* eut à répondre à un procès de tendance. Trente-quatre articles, publiés dans l'espace de deux mois et

Digitized by Google

demi, furent l'objet de la prévention. Le *Courrier* eut à soutenir un procès de même nature. Les deux journaux furent acquittés. Est-il au monde un gouvernement, une dynastie, capables de résister à de telles batailles quotidiennes de presse et de tribune?

Mais de tous les écrits ou articles de journaux qui ne cessaient de signaler à l'opinion publique l'établissement clandestin des jésuites, et l'esprit d'intolérance ou d'envahissement du clergé, nul ne fit plus d'impression que des lettres publiées par le comte de Montlosier dans *le Drapeau blanc;* lettres où il dénonçait explicitement l'existence d'une société mystérieuse, désignée sous le nom de congrégation, le rétablissement des jésuites et la non-exécution des anciennes lois du royaume, relativement à l'enseignement des quatre articles de la célèbre déclaration de l'Eglise de France en 1682. A la fin de ces lettres, l'auteur annonçait son fameux *Mémoire à consulter.* C'était un événement que cette levée de boucliers de la part d'un des champions les plus zélés des doctrines monarchiques et féodales, et en opposition si constante avec les principes et les hommes de la révolution. Enfin, la mort du général Foy, les cent mille citoyens accourus pour assister à ses funérailles, les souscriptions ouvertes en faveur de sa veuve et de ses enfants et produisant un million en quelques semaines, furent les derniers événements de l'année 1825 qui auraient pu éclairer la Restauration et l'avertir que la France se séparait d'elle.

En résumé, la situation était mauvaise, compromise à l'intérieur. Elle n'était pas beaucoup meilleure à l'extérieur. Il serait toutefois injuste de ne pas le reconnaître, la politique de la Restauration vis-à-vis de l'étranger était fière, ferme et résolue; malheureusement, les princes qui devaient leur rentrée en France et leur couronne aux souverains de la Sainte-Alliance, ne pouvaient pas se soustraire aux conséquences et aux liens d'une telle origine; cette origine devait peser sur eux fatalement et les condamner à l'impopularité d'abord, à l'isolement ensuite, et enfin à une révolution nouvelle. Le succès de la campagne d'Espagne n'avait pas réconcilié l'opinion publique avec cette entreprise. La politique qui l'avait inspirée, était, en 1825, une cause de plus de mécontentement, d'irritation et de défiance. Là aussi, on avait vu des Français porter les armes contre leur pays; mais il y avait dans l'opinion deux poids et deux mesures, et l'esprit de parti les absolvait d'avance. La violence, l'énergie avec lesquelles la tribune et la presse dénonçaient tous les jours ce système de réaction universelle ne faisaient qu'aggraver le mal, exciter davantage les passions et les partis, et, en fomentant les haines et les divisions, rendaient les mesures de répression plus nécessaires. Des hommes considérables et dévoués aux principes et

Digitized by Google

aux traditions monarchiques, se retiraient du gouvernement, se tenaient à l'écart ou passaient à l'opposition. C'est ainsi que, par sa retraite, M. de Châteaubriand avait porté à cette royauté, qu'il avait tant désirée et défendue, un coup fatal, qui devait être mortel. Vainement il faisait entendre ces plaintes, ces conseils, ces sinistres prédictions, qui, cinq ans plus tard, lui donnaient le droit de s'écrier à la Chambre des pairs : « Inutile Cassandre ! j'ai longtemps fatigué la royauté de mes avertissements dédaignés ; il ne me reste plus qu'à m'asseoir sur les débris d'un naufrage que j'ai tant de fois prédit ! »

Ainsi, cette maison de Bourbon, qui avait donné de si grands rois à la France, qui l'avait gouvernée, à certaines époques, si glorieusement et si heureusement, était devenue tout à coup impuissante à conduire ses destinées. Cependant, elle avait dans son parti les noms les plus illustres de l'ancienne noblesse française, les plus grandes familles, les plus splendides fortunes territoriales, des dévouements éprouvés, des talents incontestables, des caractères pleins de grandeur et d'honnêteté. Ses princes, s'ils n'avaient pas été toujours populaires, avaient toujours mérité le respect et l'estime ; ils avaient l'âme ardente et fière ; ils avaient le sentiment de la grandeur et de l'honneur de la patrie ; ils sentaient vivement les insultes faites à notre drapeau ; ils eurent, en reprenant possession du trône de leurs ancêtres, la ferme et sincère volonté de réconcilier l'esprit nouveau avec le passé ; ils s'imposèrent loyalement, résolûment, cette difficile et honnête tâche. Ils y échouèrent.

Ce fut leur faute sans doute, car les meilleures intentions ne dispensent pas d'avoir l'intelligence nette des nécessités du temps ; ce fut surtout la faute de leurs partisans ; ce fut ensuite la faute des institutions. La lutte une fois engagée par les royalistes contre tout ce qui était sorti, hommes et choses, de la révolution de 1789, la charte fit le reste. En inscrivant dans cette charte de 1814 le principe de la responsabilité ministérielle, on avait organisé l'antagonisme et préparé les conflits ; on avait montré aux ambitions le chemin qui devait les conduire au pouvoir et aux honneurs. Dès lors, les vanités, les coteries, les rancunes, les mécomptes, les convoitises, devenaient, bien plus que l'amour du bien public, les mobiles qui animaient le gouvernement, les assemblées et les journaux. Quand M. de Châteaubriand, quand M. de Montlosier, quand d'autres encore se séparaient de la Restauration, c'était peut-être moins par patriotisme que pour venger leur amour-propre froissé et humilié. Il est vrai que ce n'étaient que les ministres qu'on vilipendait, qu'on attaquait, qu'on accusait, qu'on calomniait, qu'on discutait ; mais, à la longue, ces insultes, ces calomnies, ces accusations de-

Digitized by Google

vaient inévitablement, malgré la fiction constitutionnelle, atteindre jusqu'au roi, le *découvrir*, comme on disait alors, le déconsidérer, détruire son prestige, miner et ruiner son autorité. Ces injures, ces colères, avaient pris dans la presse et à la tribune un caractère bien voisin de l'esprit de révolte. On en était, en 1825, à cette période de violence et d'agitation. La guerre était allumée, une guerre à outrance. Dans les journaux, dans les chambres, dans les chaires, à la barre des tribunaux, dans les églises, dans les lieux publics, même dans la rue quelquefois, c'était la lutte avec toutes ses angoisses et ses péripéties. L'expérience du gouvernement fondé en 1814 était compromise; on sentait déjà que c'était un duel sans trêve entre le pouvoir royal et le pouvoir parlementaire; les batailles de tribune et de journaux présageaient celles du carrefour; l'agitation n'était encore que légale, elle menaçait de changer de caractère : c'était le temps des émotions et des manifestations populaires; tout enfin annonçait la tempête; on était inquiet, troublé, incertain de l'avenir, se demandant où on allait et combien de temps cela durerait. Ce n'était pas là évidemment un gouvernement, une dynastie qui s'affermissaient, qui imposaient la confiance et rassuraient les esprits. Après dix ans d'expérience, voilà où en étaient, en 1825, les affaires de la France et celles de la Restauration.

III

La monarchie sortie des barricades de Juillet eut-elle un sort plus heureux? offrait-elle, après une période de deux lustres, un avenir plus florissant? On était au lendemain de l'émeute du 12 mai, qui, sans gravité comme insurrection armée, révélait néanmoins un profond désordre moral : on était au lendemain de cette coalition parlementaire qui troubla et corrompit si profondément les mœurs politiques de la nation. L'émeute du 12 mai avait laissé l'opinion inquiète et alarmée. Elle voyait dans cette tentative avortée l'indice d'une faiblesse irrémédiable de la royauté, puisque quelques hommes pouvaient ainsi l'attaquer à visage découvert; elle voyait de plus que les sociétés secrètes n'avaient pas abdiqué, et que la conspiration était en permanence et la révolution toujours menaçante. Les dix premières années de ce règne avaient été des années de troubles, d'agitations, d'émeutes, de manifestations populaires, d'attentats. La tentative de Barbès montrait que cette période d'effervescence, de luttes et de sourdes menées n'était pas close, et que les institutions de 1830, sans cesse mises en question, pouvaient un

Digitized by Google

jour être surprises et anéanties dans un coup de main. Cette émeute avait mis fin à la plus longue crise ministérielle qu'on eût jamais vue, crise qui elle-même avait fait tomber le système parlementaire dans la dérision, et l'avait montré comme à la veille de s'engloutir dans son impuissance. « L'émeute révolutionnaire, dit M. Guizot dans le quatrième volume de ses *Mémoires*, avait fait ce que les agitations parlementaires tentaient en vain depuis deux mois ; le cabinet du 12 mai 1839 était formé. » Ainsi, le nouveau ministère était, à vrai dire, le produit de l'émeute et de la coalition ; il était imposé au roi bien que le roi eût mis toute son habileté à en écarter tous les principaux chefs de partis. Dans ces conditions, avec cette origine, ne représentant aucune des grandes fractions de la Chambre élective, le ministère du 12 mai faisait voir l'inanité et les mécomptes de ce droit public de 1814 et de 1830 qui appelait en champ clos, pour se mesurer et s'exterminer l'un l'autre, un roi et une assemblée. Ainsi, le but poursuivi par la coalition, c'est-à-dire la formation d'un ministère parlementaire, n'avait pas été atteint ; les divers membres du nouveau cabinet n'étaient pas l'expression de la majorité. La couronne n'avait pas rallié dans son conseil les éléments du grand parti qui voulait, comme on disait alors, fonder la monarchie parlementaire ; les principaux chefs de ce parti, ses orateurs éprouvés, restaient en dehors des affaires ; le gouvernement parlementaire n'était ni plus complet, ni mieux armé qu'il ne l'avait été sous l'administration du 15 avril. Mais ce n'était pas là ce qu'il fallait déplorer. Ce qui était déplorable, ce qui avait le plus altéré l'esprit public, ce qui a exercé la plus fatale influence sur les destinées de la monarchie de la branche d'Orléans et du régime parlementaire, c'est la coalition elle-même, l'affligeant spectacle qu'elle offrit à la France, la démoralisation qui en résulta. Le régime parlementaire, pour avoir voulu exagérer sa puissance, se précipitait vers sa ruine.

Des hommes qui s'étaient juré une haine immortelle, que divisaient et rendaient irréconciliables leurs principes, leur passé, leurs traditions, leurs passions ; des légitimistes et des républicains, des orléanistes et des doctrinaires, s'étaient rapprochés et tendu la main. Ce n'était pas, assurément, pour concourir ensemble à réaliser une réforme politique, pour assurer le triomphe d'une idée, d'un système ou d'un programme ; chacun d'eux avait une idée, un système, un programme différents : sur toutes les questions de politique intérieure ou extérieure, des abîmes les séparaient ; sur ce terrain, tout accord entre eux était impossible. Ils ne purent donc mettre en commun que leurs ambitions personnelles, leurs vanités, leurs impatiences, leurs rancunes contre des ministres dont ils voulaient la place et rien de plus. L'histoire dira et a dit déjà qu'aucun système

Digitized by Google

n'était sérieusement engagé dans la pensée de la coalition. Le ministère du 11 octobre avait laissé en présence des personnalités dont la concurrence créa la coalition et devint tout à coup la grande et presque la seule affaire de la politique française. C'est ainsi que les chefs de l'école parlementaire dévoilèrent et mirent à nu, à leur insu, tous les vices de leur système; ils ne comprirent pas qu'en inscrivant sur leur drapeau ce mot d'ordre : « Guerre au gouvernement personnel, » en humiliant le roi, en le punissant de ses préférences, en enchaînant son action, en le réduisant enfin au rôle de monarque-automate, ils entreprenaient contre la royauté une lutte qui la dépopularisait et qui devait la faire succomber; ils faisaient plus, ils se dépopularisaient eux-mêmes et assumaient toute l'impopularité du gouvernement. M. Guizot, racontant, dans le quatrième volume de ses *Mémoires*, son rôle dans la coalition et dans les événements de 1839 et 1840, fait un aveu précieux à recueillir : « Pour mon compte personnel, dit-il, à la distance et dans le repos d'où je considère aujourd'hui ce bruyant incident, j'incline à croire que j'aurais mieux fait de n'y pas prendre une part active et de rester immobile dans mon camp, au lieu d'en sortir en armes pour aller combattre dans un camp de passage..... La coalition, si elle avait fortement ébranlé le cabinet, avait en même temps gravement compromis l'opposition. Nous avions manqué de mesure et de prévoyance; nous étions tombés dans le tort commun des partis sous le régime représentatif, l'exagération. Notre seconde faute, l'imprévoyance, fut encore plus grave. Nous n'avions pas pressenti tout l'effet que produiraient sur beaucoup d'hommes sensés, honnêtes, amis de l'ordre et spectateurs plutôt qu'acteurs dans les luttes politiques, le rapprochement et l'alliance de partis qui se combattaient naguère et dont les maximes, les traditions, les tendances restaient essentiellement diverses..... Nous avions voulu reformer un grand parti constitutionnel; que des sentiments personnels se pussent mêler à ces vues d'intérêt public, je connais trop les faiblesses humaines, y compris les miennes, pour le contester. La personnalité est habile à se glisser au sein du patriotisme le plus sincère, et je n'affirmerai pas que le souvenir de ma rupture avec M. Molé en 1837 et le secret désir de prendre une revanche personnelle, tout en soutenant une bonne cause générale, aient été sans influence sur mon adhésion en 1839 et *sur l'ardeur* que j'y ai portée. Même pour les plus honnêtes gens, la politique n'est pas une œuvre de saints; elle a des nécessités, des obscurités que, bon gré mal gré, on accepte en les subissant; elle suscite des passions, elle amène des occasions de complaisance pour soi-même, auxquelles nul, je crois, s'il sonde bien son âme après l'épreuve, n'est sûr d'avoir complétement

Digitized by Google

échappé ; et quiconque n'est pas décidé à porter sans trouble le poids de ces complications et de ces imperfections inhérentes à la vie publique la plus droite, fera bien de se renfermer dans la vie privée et dans la spéculation pure. »

Ces lignes trahissent l'embarras de M. Guizot ; il avoue sa faute, mais il veut se la faire pardonner ; et, pour cela, il appelle à son secours, comme autrefois à la tribune, un magnifique langage, de pompeuses maximes, des théories contestables, qui tendraient à laisser croire qu'on ne peut pas faire de la politique, qu'on ne peut pas s'occuper des intérêts généraux de son pays sans y être excité par des préoccupations personnelles, par des inimitiés, par des calculs, par le sentiment et le culte de ses propres intérêts. Mais qu'importe que M. Guizot explique et justifie, de cette manière ou d'une autre, son amende honorable ? qu'importe même son acte de contrition devant un trône tombé, devant des ruines qu'il a faites ? Ce qui importe, c'est l'enseignement qu'il faut y chercher. Cet enseignement, c'est M. Guizot qui prend soin de le donner lui-même ; il le donne en se châtiant avec une sévérité dont nous eussions été incapables. M. Guizot, condamnant lui-même la coalition dont il fut un des principaux promoteurs et chefs ; M. Guizot s'accusant et se repentant d'y avoir pris part, confessant publiquement que ce fut en haine de M. Molé et avec le désir de prendre une revanche personnelle qu'il se réunit à ses adversaires politiques et aux ennemis de la dynastie dans le combat à outrance qu'ils allaient lui livrer, voilà l'enseignement, voilà le gouvernement parlementaire ; et lorsque des hommes tels que M. Guizot ont pu avoir de ces défaillances qu'il dénonce, qui donc oserait se flatter d'y échapper ?

On devine maintenant quel devait être l'héritage légué par la coalition. Les opinions déroutées, les anciennes amitiés méconnues, les ennemis de la veille se réveillant alliés, le pouvoir convoité avec fureur, les ministres à bout de moyens d'influence, la société troublée par le choc de mille passions personnelles et factices, des hommes qui avaient exagéré l'ordre, exagérant jusqu'à l'esprit de faction, l'autorité avilie par l'action d'autrui et par son action propre, l'insulte devenue l'arme de chacun, la chambre en ébullition, les sources de l'élection empoisonnées, la bourgeoisie enivrée à la fois et embarrassée de son triomphe, et la royauté, découverte, planant inquiète au-dessus d'un tel chaos, voilà le spectacle que présentait alors, abandonné à lui-même, le régime politique établi en France.

Cette situation se révéla dans l'adresse. Le ministère fut accusé d'être insuffisant, de n'être pas parlementaire, de ne pas couvrir la royauté, de perpétuer la confusion. On attaqua le gouvernement

Digitized by Google

personnel ; on soutint que la chambre ne devait pas seulement contrôler les ministres, mais qu'elle devait les désigner ; on dénonça un pouvoir occulte et supérieur aux autres ; on fit entendre que la monarchie de 1830 n'avait pas tenu tout ce qu'elle avait promis et qu'elle était parjure à ses serments. L'opinion, armée de ces doutes, s'empressait de les exagérer ; en même temps que la lutte et l'antagonisme recommençaient entre la chambre élective et la royauté, l'opposition, hors des enceintes législatives, se manifestait plus vive et plus ardente. La chambre voulait asservir la royauté, la royauté résistait, et, spectateur intéressé, le peuple condamnait l'une et l'autre, attendant le jour d'exécuter son arrêt. L'agitation était partout, dans les assemblées, dans les journaux, dans la rue. Une démarche grave avait eu lieu le 12 janvier de la part d'un certain nombre de gardes nationaux. Ils s'étaient réunis en uniforme, sur une des places de Paris, d'où ils s'étaient rendus, plusieurs de leurs officiers en tête, chez les députés qui avaient le plus manifesté leur sympathie pour la réforme électorale. Cette démonstration, comme il est facile de le concevoir, ne fit qu'accroître l'émotion qui régnait déjà. Ce fut dans ces circonstances que fut présenté le projet de loi tendant à constituer une dotation au duc de Nemours. Au fond, rien n'était plus juste qu'une pareille munificence. Cependant, du nord et du midi, de l'est et de l'ouest, affluèrent à Paris des lettres, des pétitions, des circulaires empreintes d'un vif sentiment d'hostilité et offensantes pour la Majesté royale. M. de Cormenin publia son pamphlet intitulé : « Questions scandaleuses d'un jacobin au sujet d'une dotation. » La chambre, froide et silencieuse, rejeta le projet de loi. C'était la royauté vaincue et humiliée ; c'était la chute du ministère du 12 mai. Le cabinet du 1er mars, qui lui succéda, fut l'objet de vives attaques, de violentes apostrophes dans la discussion des fonds secrets. La violence des orateurs de l'opposition était inouïe. Il faut lire le compte rendu des séances dans le *Moniteur*. Dans les chambres comme dans le pays tout entier, la prérogative royale et la prérogative parlementaire étaient aux prises, et se livraient des combats meurtriers pour toutes deux ; les principes et les bases mêmes du gouvernement étaient tous les jours discutés. On comprend l'irritation, l'inquiétude, qui devaient en résulter. La presse, par ses injures, par ses violences, par ses accusations contre la royauté, ne faisait qu'ajouter à cette fermentation générale. Le gouvernement, obligé de se défendre, se défendait mal, et croyait, pour mieux témoigner de sa force, devoir se refuser à toute amélioration, à tout progrès ; il repoussait la réforme électorale, la réforme parlementaire, la prorogation du privilége de la banque, la définition de l'attentat, la conversion de la rente..... C'est dans cet état

Digitized by Google

des esprits, c'est au milieu de ces luttes et de ces conflits, et comme pour montrer une fois de plus qu'on ne surexcite pas impunément certaines passions, et qu'il ne faut pas laisser discuter ni livrer au mépris ce qui doit être respecté et rester hors de toute atteinte ; c'est alors qu'eut lieu, le 15 octobre, l'attentat de Darmès. Cette longue série d'attentats contre la vie du roi n'était pas finie ; la révolution veillait toujours et restait implacable.

C'était donc, à l'intérieur, une situation inquiète et troublée. La société, fortement remuée à sa surface, commençait à s'ébranler dans ses profondeurs : on entendait le bouillonnement des partis. Encore, si l'amour-propre national avait été satisfait ! Mais dans la politique étrangère comme dans la politique intérieure, le gouvernement n'avait eu ni prudence vraie, ni coup-d'œil. Voulant la paix avec ardeur, il avait eu l'imprudence de ne pas s'en cacher ; ses dispositions pacifiques trop connues l'avaient exposé, de la part des puissances rivales, à de mauvais procédés, qui avaient profondément froissé les susceptibilités de la France. Cette politique de la paix partout et toujours venait de récolter ce qu'elle avait semé ; elle venait de se révéler à l'Europe et au monde dans le célèbre traité du 15 juillet. Cette offense à notre dignité fut vivement ressentie dans toute la France. Les agitations et les mouvements intérieurs en reçurent un nouvel aliment. La *Marseillaise* fut chantée dans les rues, dans les théâtres. Les démonstrations réformistes, le banquet de Châtillon, des désordres, des collisions, des excès déplorables, vinrent encore assombrir le tableau, et une question, plus sociale que politique, surgit à la faveur de cette émotion provoquée par l'attitude des puissances. Des attroupements d'ouvriers, appartenant aux différents corps de métiers, et particulièrement aux tailleurs de pierre et menuisiers, suivirent l'exemple donné précédemment par les tailleurs d'habits, et alors que ceux-ci se refusaient à l'obligation du livret que leur voulaient imposer leurs maîtres. Les ouvriers tailleurs de pierre et menuisiers voulaient des conditions de travail meilleures. Au fond, c'était la question de concurrence, éclose à la suite de la liberté du travail, qui s'agitait encore sans solution apparente. Tout était prétexte de troubles : l'anxiété était générale et légitime. Le traité du 15 juillet exaspérait les esprits ; on demandait que la France tirât l'épée ; on voulait courir aux armes et venger l'injure faite à la patrie ; il semblait que la guerre fût inévitable, que l'honneur la commandait. Jamais, depuis 1830, la France n'avait traversé une crise aussi grave, aussi périlleuse. Un moment, le roi prit une attitude fière et menaçante ; mais ce ne fut qu'une attitude, et elle dura peu ; enfin, la situation était telle, que l'opinion réclamait avec énergie la convocation des chambres : leur présence était

Digitized by Google

jugée nécessaire dans des conjonctures si graves et si solennelles. Les partisans des prérogatives et de l'omnipotence parlementaire, qui étaient alors au pouvoir, ne furent pas de cet avis; ils pensèrent et dirent à leurs amis que les chambres convoquées seraient gênantes, embarrassantes pour l'action du gouvernement, et qu'ils avaient besoin d'être libres dans tous leurs mouvements et toutes leurs résolutions. Le cabinet du 1er mars, ne voyant de salut que dans une politique ferme et énergique, se trouva en opposition avec la couronne, et dut se retirer. Le ministère du 29 octobre, le dernier ministère de la monarchie de juillet, prit ainsi naissance sous le feu qu'alimentaient les plus implacables rivalités et les ambitions les plus impatientes; son impopularité fut égale à celle des pouvoirs les plus impopulaires de notre histoire. On disait qu'il avait été choisi pour faire les affaires de l'étranger; on l'appelait *le ministère de l'étranger;* les journaux avaient atteint le paroxisme de la violence et de l'injure. Dans la discussion de l'adresse, on entendit M. Guizot déclarer que « la grande politique, l'intérêt supérieur de l'Europe et de toutes les puissances en Europe, était le maintien de la paix partout, toujours. » M. Berryer s'écria : « Je n'ai rien à ajouter à ces réflexions, sur ce qui s'est passé dans les négociations relatives à l'Orient, jusqu'au jour de la formation du nouveau cabinet. Je ne veux pas parcourir encore ce triste inventaire, ce déplorable amas d'hésitations funestes, d'efforts impuissants, d'espérances aveugles et déçues. N'en parlons plus; et surtout, qu'elles ne soient jamais répétées, les humiliantes paroles qu'on a fait venir ici et de Constantinople et de Londres, ces mots de lord Ponsonby et de lord Palmerston : « Il viendra une résolution anglaise, et la France accèdera; » après beaucoup d'humeur et de déplaisir, la France cèdera, et » l'affaire d'Orient aura été réglée comme l'Angleterre l'aura voulu. » Eh quoi! Messieurs, il y a un pays au monde où les ambassadeurs entendent de telles paroles, où ils les écrivent, et où ils restent à leur poste, et où ils deviennent ministres pour assister au jour où les choses s'accompliront ainsi qu'elles ont été dites!..... Non, Messieurs, non, ce n'est pas de la France qu'on a dit cela, et ceux qui, au jour de nos plus grands désastres, ceux qui, à Waterloo même, ont vu comment tombaient nos guerriers, n'ont pas dit cela de la France : ce n'est pas d'elle qu'on a parlé!..... — Vous allez entendre le canon qui va vous annoncer l'arrivée des restes du prisonnier des Anglais; aux funérailles de sa tombe, est-ce que vous ensevelirez sans gémir, sans protester, l'influence, l'ascendant qu'il vous avait conquis, et que vous gardez encore? »

Ces discours, ces discussions, reflets fidèles de l'état de l'opinion à cette époque, montraient à quel point, en 1840, la France était

Digitized by Google

agitée et humiliée ; c'étaient l'inquiétude au dedans, l'abaissement au dehors ; les orages des assemblées, les collisions de la place publique, les attentats, les complots, faisaient douter de l'établissement durable de la monarchie ; elle ne s'était pas encore affermie ; elle ne s'affermirait jamais : telle était du moins la pensée secrète de beaucoup de bons esprits. La bourgeoisie avait beau dire : « Le roi règne et ne gouverne pas ; » ce n'est point avec des subtilités qu'on mène le monde. Il n'était pas possible que la royauté se contentât d'un rôle automatique ; il y avait folie à l'espérer, et l'on voyait, spectacle étrange ! cette royauté bourgeoise, qui régnait par la bourgeoisie, dont elle servait le but et les intérêts, attaquée pourtant par elle et mise en péril par ceux-là même qui l'avaient acclamée. Le duel des deux prérogatives recommençait toutes les fois que de communs périls ne venaient pas renouveler entre la bourgeoisie et la royauté une alliance éphémère. Le gouvernement était devenu comme une œuvre d'art, une sorte d'élégante escrime ; le talent se servait de but à lui-même, et les partis qui se constituaient au sein du parlement ne correspondaient ni aux grands intérêts matériels qui divisaient le pays, ni aux idées diverses qui dominaient l'opinion, ni aux croyances qui partageaient la conscience publique. Sans doute, jamais la parole humaine n'avait jeté un voile plus brillant sur l'abîme entr'ouvert. Aujourd'hui encore, même à la distance où nous sommes, quand on relit ces chefs-d'œuvre de l'éloquence politique, on est saisi d'une véritable admiration, et on comprend que la France de ce temps, sous la puissance de ce charme, ait pu croire que ses affaires se faisaient, parce qu'on lui parlait un magnifique langage ; elle pouvait croire, le lendemain de ces joutes oratoires qui agitaient l'opinion si stérilement pour le bien et quelquefois si profondément pour le mal, que c'était assez de pouvoir dire : « il a bien parlé, » sans trop s'inquiéter si le bien du pays était l'objet de ces tournois oratoires. Les affaires ne se faisaient pas ou se faisaient mal, témoin ces chemins de fer ajournés ou combinés par l'intérêt privé. Et malgré cela, tant il y a de ressources en ce pays, la prospérité matérielle était grande, plus grande qu'elle n'avait jamais été ; quelques lois fécondes, celles des chemins de grande communication, par exemple, commençaient à porter leurs fruits ; mais la révolution de 1848 allait montrer bientôt qu'au milieu même de la plus éclatante prospérité, les trônes tombent et disparaissent. C'est que devant cette prospérité, devant la conquête de ce bien-être devenu le seul souci des esprits, que les uns poursuivaient dans la politique, et les autres dans l'industrie, par les intrigues de portefeuilles ou par les intrigues de chemins de fer, les masses, dit M. de Carné dans son *Histoire du gouvernement repré-*

Digitized by Google

sentatif, commençaient à poser le redoutable problème de leurs misères et de leurs souffrances. Le parti conservateur, celui qui se tenait pour seul appelé à faire vivre la monarchie de juillet, ne soupçonnait pas même l'existence de ces questions, qui déjà s'agitaient et grondaient, comme de lointains orages, dans les profondeurs des classes populaires. La majorité conservatrice, à la veille de disparaître dans le gouffre qu'elle semblait parfois prendre plaisir à creuser, mesurait la solidité de son œuvre au mouvement ascensionnel de la richesse publique, et ne soupçonnait pas qu'il y eût quelque péril à redouter en un pays où le 5 p. 0/0 touchait à 125 fr. C'étaient là de grandes illusions.

Ainsi, pour résumer ces dix années si tristes, si agitées, du règne de Louis-Philippe, cette dynastie des d'Orléans, dont le chef était un prince renommé pour ses lumières, pour son expérience des hommes et des choses, pour sa haute capacité, cette dynastie dont presque tous les membres jouissaient d'une légitime popularité, ces jeunes princes qui avaient vaillamment porté l'épée et qu'entouraient et défendaient des hommes devenus, par leurs talents, par leur science des affaires, des illustrations européennes, cette dynastie, en 1840, avait une situation précaire, douteuse, contestée; l'opinion ne lui appartenait pas; on ne croyait pas à sa durée, à sa puissance; c'était une royauté qui avait su se donner la vie, elle n'avait pas su se donner la force; on sentait, à ces agitations incessantes, à ce sol toujours tremblant sous les pas, qu'elle ne pourrait ni ne saurait se la donner jamais. Telle était la France en 1840.

IV

La république de 1848 n'a pas duré dix ans; elle s'est montrée, tous l'ont saluée, et elle a passé. Nous n'avons rien à en dire : le gouvernement républicain n'a jamais été chez nous qu'un accident, un système jamais, et nous ne jugeons ici que des systèmes. Arrivés à leur dixième année, les gouvernements ont eu le temps de faire leurs preuves, de montrer ce qu'ils valent, de constituer un système enfin. Nous avons voulu rappeler seulement que pour tous les gouvernements qui ont précédé, les dix premières années furent des années de doute, d'inquiétude, d'instabilité; on vivait dans le provisoire; l'opinion n'était ni rassurée, ni convaincue; mais en même temps nous avons été amené à faire ressortir le caractère distinctif des époques dont nous avons évoqué le souvenir. Si maintenant nous examinons la période que le nouvel Empire a parcourue, il nous

Digitized by Google

sera plus aisé d'en faire comprendre les différences, tout en signalant les analogies apparentes qu'elle peut offrir.

Ces analogies sont celles que nous rencontrons nécessairement dans les fautes des hommes et dans les travers de l'esprit humain, surtout après des troubles et des bouleversements comme ceux que la France a traversés. Aussi, bien que les institutions impériales s'appuient sur la base du suffrage universel, la plus large et matériellement la plus libre qui ait jamais existé, bien que la majorité immense, qui s'est prononcée en faveur du régime actuel et de la dynastie qui en est l'expression, ait marqué victorieusement et d'une manière éclatante les volontés du pays, les partis n'ont pas abdiqué, du moins dans ce qui constitue leur état-major. Il se trouve des hommes éminents par le talent, par leur situation personnelle, par le rôle qu'ils ont joué dans l'Etat, et même par les services qu'ils lui ont rendus, qui se tiennent en dehors du mouvement et lui font souvent obstacle, soit qu'ils obéissent à des attachements respectables, soit qu'ils se sentent blessés dans leur orgueil ou dans leurs idées préconçues, soit enfin que des entraînements les aient conduits en dehors des voies où leur bon sens naturel les portait. Mais leur moyen d'opposition n'est plus celui des anciens jours ; ils ne peuvent plus s'armer des droits du peuple contre la couronne ; le peuple a des droits politiques plus étendus qu'il ait jamais pu les rêver. Ils se replient sur la valeur intellectuelle du suffrage, et ceux-là qui repoussaient naguère l'adjonction des capacités, réclament aujourd'hui pour elles une sorte de privilége exclusif. Où commence et finit la capacité électorale? Ils ne le disent pas, et ils auraient quelque peine à le dire ; le bon sens d'une nation entière n'est-il pas supérieur à l'esprit le plus délié d'une sorte d'aristocratie de l'intelligence, qui, si elle est nombreuse, appelle nécessairement dans son sein plus de prétentions que de lumières ; qui, si elle est restreinte, éveille chez les déshérités toutes les haines et toutes les convoitises? Pourraient-ils d'ailleurs, s'ils revenaient au pouvoir, pratiquer leur nouvelle théorie? Pourraient-ils reprendre le suffrage universel au peuple qui le possède? Le peuple se laisserait-il aisément ravir ses droits acquis? Ce petit parti parlementaire, qui met sans cesse en avant son intelligence et celle de ses adhérents, après avoir été inconséquent avec ses précédents pour trouver un argument contre le régime actuel, serait condamné à une nouvelle inconséquence si le pouvoir lui tombait dans les mains. Faut-il s'étonner que ce parti n'ait que des chefs et point de soldats? Je vois des généraux, et même des sous-lieutenants ; je ne vois pas d'armée. Où sont ces masses populaires qui s'agitent et se lèvent pour les suivre? A quelle profondeur des couches sociales sont descendues leurs subtiles théo-

Digitized by Google

ries? Leur esprit ingénieux a-t-il assez de vertu pour constituer ce que l'on appelle un parti? Recrutés eux-mêmes d'éléments divers, les uns veulent une monarchie, les autres une république; ils ne s'entendent que pour l'attaque, et seraient pour la plupart désespérés qu'elle réussît. Jamais, on l'avouera, jamais partis en France ne se présentèrent sous un aspect plus inoffensif; jamais gouvernement n'eut moins à redouter leurs efforts : ils ne deviendraient dangereux que s'il leur était donné de passionner l'opinion sur des questions fondamentales, s'ils parvenaient à démontrer au peuple qu'il n'a jamais été plus malheureux, que jamais la nation n'a joué un plus petit rôle en Europe, que jamais son drapeau n'a été plus humilié. Cette démonstration étant impossible, les partis demeurent nécessairement désarmés. On pourrait sans péril leur accorder liberté entière de blâme et de critique s'ils voulaient s'astreindre à ne dire jamais que la vérité; mais le Sage l'a dit : *Omnis homo mendax*, et le mieux intentionné, le plus sincère, en des temps troublés comme les nôtres, dévie quelquefois s'il n'est pas rappelé, par des lois salutaires et protectrices de lui-même, au respect de sa propre conscience. Est-ce là restreindre la liberté? C'est la régler, et au jeu des passions substituer l'ordre et la réflexion.

Cette liberté n'est pas de celles qui enfantent les émeutes, les complots, ni ces manifestations populaires où s'épuisent les nations. Ces désordres étaient fréquents et d'un menaçant augure sous les gouvernements précédents : ils sont à peu près inconnus aujourd'hui, ou, s'ils se produisent, ils ne prennent jamais le caractère d'une lutte sanglante. Autrefois, la France ne traversait pas une crise agricole, économique ou financière, sans que, sur quelque point, la tranquillité fût troublée; des collisions s'ensuivaient, et une répression par les armes devenait nécessaire. Sous le gouvernement actuel, la tranquillité règne d'un bout à l'autre de l'Empire, et pendant cette année 1861, malgré la cherté des subsistances, les difficultés inhérentes au traité de commerce avec l'Angleterre et le contre-coup des événements d'Amérique, qui ont paralysé ou ralenti le travail dans plusieurs centres industriels, on n'a eu à enregistrer aucun désordre grave, aucune atteinte collective portée aux lois ou à la propriété. Croit-on qu'il en serait de même si nos institutions conféraient le droit aux assemblées, aux journaux, d'exploiter les malheurs publics au profit des mauvaises passions, de surexciter les classes laborieuses et de les égarer par des déclamations irritantes et factieuses, par des doctrines mensongères et subversives? Si les libertés peuvent être plus étendues dans les pays où l'origine du gouvernement et l'existence de la dynastie ne sont jamais discutées, c'est qu'elles ne peuvent, hors des cas qui ne seraient pas tolérés, devenir un péril pour

Digitized by Google

l'Etat. Qui donc, après les expériences déjà faites, oserait avancer avec bonne foi qu'il en est de même en France? On prétend bien, il est vrai, que les gouvernements qui tombent ne démontrent pas nécessairement par là l'infirmité du système qu'ils ont suivi; à quel titre plus éclatant la reconnaîtra-t-on, et quelle preuve plus évidente donnera-t-on qu'un système est caduc, que de rappeler ses chutes successives? Ceux qui pensent représenter ce qu'ils appellent un peu vaniteusement le parti de l'intelligence nous offrent-ils au moins un système nouveau que l'expérience n'ait pas condamné? Rien de pareil : ils en sont encore à la charte de 1814 ou à celle de 1830; tout au plus souffriraient-ils qu'on modifiât quelque chose à ces constitutions qui ont si bien réussi. Deux gouvernements, deux dynasties ont succombé sous l'action meurtrière d'un système qui organise la lutte et l'antagonisme, entretient l'agitation et force la nation à vivre toujours sous les armes, comme dans un camp. C'est trop peu; il faudrait, à entendre certains docteurs, courir de nouveaux hasards, et, pour l'honneur des principes, mener de nouveau la France à l'abîme. L'amour de la règle est certainement une belle chose, mais on nous accordera de ne pas le pousser jusque-là.

Lorsque ce système, auquel on nous permettra de trouver quelques défauts, n'avait subi d'autre épreuve que celle de la Restauration, on pouvait hasarder que la révolution de 1830 n'était pas son œuvre, mais celle des circonstances au milieu desquelles eut lieu le rétablissement du trône des Bourbons; on pouvait dire que sur lui pesait une fatalité dont il n'était pas solidaire, et que l'impopularité d'un trône restauré à la suite d'événements douloureux pour la nation, avait seule précipité sa chute; on pouvait dire encore que le régime parlementaire devait nécessairement développer la lutte entre son principe et celui de la royauté de droit divin. Mais telle n'est pas l'histoire : l'expérience du système parlementaire ne s'est pas faite seulement avec un gouvernement de droit divin; elle s'est faite aussi, et elle n'a pas mieux réussi, avec le gouvernement fondé en 1830. Celui-là n'était point venu à la suite des armées ennemies; c'était une royauté sortie des barricades et acclamée un moment par le peuple et la bourgeoisie. Il ne lui manqua ni la popularité à son début, ni le concours, ni l'appui de la classe influente et gouvernante, la classe moyenne; il ne lui manqua ni la prospérité matérielle, ni les gloires de la tribune, de la littérature et du journalisme; ni un roi habile, ni des princes aimés, ni une armée redoutable et dévouée..... Cependant il est tombé : son existence n'a été qu'une longue série de troubles et d'émeutes dont l'énumération seule fatiguerait le lecteur.

Nous sommes loin de ces temps-là. Au lieu de s'en plaindre, il

Digitized by Google

serait d'un plus grand bon sens et d'un plus pur patriotisme de s'en féliciter; mais l'homme est ainsi fait : il voit avec envie se produire le bien qu'il n'a pas su faire et s'indigne des bienfaits auxquels il n'est appelé que pour en recueillir les profits. Un peu plus, on trouverait pénible la sécurité dont on jouit et amer le pain blanc que l'on mange. Nous ne croyons pas que personne s'avise de nier la prospérité de la France ni le haut rang qu'elle occupe aujourd'hui dans le monde; on paraît plutôt porté à trouver que cette prospérité est trop grande et ce rang trop élevé. Si l'on voit les travaux publics se développer partout, les chemins de fer compléter et étendre rapidement leurs réseaux, les bassins de nos ports se creuser, nos villes s'embellir et s'enrichir, nos industries et notre agriculture augmenter leurs ressources et leurs produits, on dit que les intérêts matériels envahissent tout, que le bien-être des populations préoccupe trop le gouvernement, que, grâce à lui, l'amour du lucre et la soif des richesses corrompent la nation. Si la France impériale se porte à la défense des peuples opprimés, si elle entreprend des guerres chevaleresques ou lointaines pour rétablir sa gloire un moment éclipsée et assurer par tout le globe le respect de son drapeau, on se demande pourquoi courir de pareilles aventures, pourquoi ces dépenses vaines, ces conquêtes onéreuses, cette gloire inutile, pourquoi ne pas tourner plutôt ses regards vers les finances de l'Etat, vers les entreprises productives, et ne pas développer les richesses du pays? Parties souvent des mêmes bouches, ces plaintes contradictoires sont le plus grand éloge qu'on puisse faire du gouvernement. Nous voyons bien dans le passé des gouvernements qui ont placé la France au-dessus de toutes les nations, mais en l'épuisant, en attirant sur elle l'animadversion de tous les peuples; d'autres qui ont amélioré et équilibré ses finances, élevé et fortifié ses tendances morales et intellectuelles, mais blessé des sentiments jaloux et irrité les passions au lieu de les calmer; d'autres encore qui ont maintenu l'équilibre difficile de la paix et favorisé l'accroissement des richesses, mais en humiliant l'orgueil national et faisant exclure la France des conseils de l'Europe; le gouvernement impérial seul a su concilier les extrêmes, unir les bienfaits de la paix aux profits moraux de la victoire, dominer l'Europe sans l'humilier, se rendre formidable sans se faire détester, assurer le bien-être du peuple tout en rendant à la France l'auréole des entreprises chevaleresques. Nous ne croyons pas qu'un pareil résultat pût être atteint sous l'empire des institutions précédentes; celles qui nous régissent ont pu seules résoudre ce double problème et contrarier, en réalisant cette œuvre diverse par ses conséquences, ceux qui naguère n'ont pas même osé la poursuivre et ceux qui aujourd'hui n'ont pas été conviés à y participer. Il

Digitized by Google

en coûterait trop en particulier à notre estime pour les hommes de leur attribuer, et à eux seuls, tous les malheurs qui ont frappé le règne précédent.

Les institutions nouvelles ont permis au gouvernement impérial d'être ce que l'on peut appeler un gouvernement de solutions. Avant lui, il n'y avait que des gouvernements de *statu quo* qui évitaient les solutions, qui les ajournaient, et faisaient de la politique expectante. Ils tournaient les questions au lieu de les résoudre; ils les laissaient dormir, parce que leur réveil aurait fait surgir mille dangers. La faute n'en était pas aux hommes, mais aux choses. C'était le vice des institutions, si les chefs éminents du pouvoir ou de l'opposition étaient obligés de dépenser leur temps et leur intelligence à conquérir dans les chambres une majorité nécessaire au maintien des uns ou à l'avénement des autres. Cette majorité s'obtenait par le déplacement de quelques voix; on gagnait ces quelques voix en ménageant sans cesse tous les partis et toutes les fractions de chaque parti. Il fallait prendre garde d'attaquer trop vivement ses adversaires, afin de conserver la chance d'en détacher et d'en attirer quelques-uns; il fallait, en même temps, ne pas leur faire trop de concessions, de peur d'indisposer et de s'aliéner ses propres amis. On ajournait telle loi, telle proposition, si utile, si opportune qu'elle pût être, parce qu'elle eût blessé, irrité certains hommes, certains intérêts, certaines coteries dans le parlement ou dans la presse. Ce qui importait donc, c'était de rester bien avec son parti et de ne pas se mettre mal avec les partis voisins; c'était, autant que possible, de ne mécontenter personne. Mais, sur cet échiquier composé du centre, du centre *progressiste*, du centre gauche, de la gauche, de l'extrême gauche, de l'extrême droite, comment se mouvoir à travers tant d'ambitions, de vanités, de prétentions, d'exigences de toutes sortes, sans heurter ceux-ci, sans froisser ceux-là? Aussi restait-on immobile, en équilibre, pour ainsi dire, entre l'impatience des uns et la satisfaction des autres. En d'autres termes, on ne faisait rien, on était condamné à ne rien faire. On vivait de transactions, de compromis, de capitulations; on ne poursuivait pas les solutions. Avant tout, on s'occupait du présent, on cherchait les moyens de sortir d'embarras, d'éviter les difficultés, ne fût-ce que pour un jour. On préférait, dans toutes les questions, aux résolutions qui les tranchent, les demi-mesures qui les ajournent, les palliatifs qui les laissent indéfiniment suspendues sur l'avenir des nations. Assurément, ce n'est pas au milieu de pareilles préoccupations et sous la loi de pareilles difficultés qu'on eût pu convertir la rente, couvrir la France de réseaux de chemins de fer, faire la guerre d'Orient, la guerre d'Italie, la réforme douanière. Toutes ces

Digitized by Google

questions eussent été ajournées comme les ajournèrent les régimes antérieurs. La Constitution, en repoussant le principe de la responsabilité ministérielle, n'a pas subordonné l'initiative du gouvernement et les solutions des questions à ces combinaisons stériles de stratégie parlementaire, à ces tactiques, à ces calculs, à ces manéges qui ont pour objet la conduite des majorités et des minorités dans les assemblées, et c'est en cela surtout qu'elle est supérieure à ses aînées. L'arbre se fait juger par les fruits qu'il porte.

V

C'est parce que la constitution impériale diffère des constitutions précédentes, que la politique impériale a pu se montrer aussi différente, dans ses voies, dans ses aspirations, dans ses actes, de la politique des anciens gouvernements; c'est pour cela qu'elle a pu être autre chose qu'une politique au jour le jour, se tracer un plan d'avenir et en poursuivre l'exécution. C'est aussi parce qu'elle n'a point de sacrifices à faire à son principe, qu'il lui est donné de réunir toutes les forces vives du pays sans en exagérer aucune. Tous les gouvernements précédents ont exagéré leur principe, et il était difficile qu'il en fût autrement; aussi, peut-on dire d'eux, en introduisant dans la politique une loi de la statique, qu'ils n'avaient pas de centre de gravité, et devaient tomber du côté où ils penchaient. A la différence de tous les gouvernements, l'Empire fondé en 1852 n'a pas de politique à outrance et ne penche d'aucun côté. On eût pu prétendre, avant les décrets de novembre 1860 et 1861, qu'il penchait du côté du principe d'autorité. Mais l'Empereur, bien qu'il doive son pouvoir au principe d'autorité; bien qu'il ait vu, en 1851, la France, en haine de la guerre civile et dégoûtée de la liberté, ne montrer de goût que pour l'ordre et l'autorité, l'Empereur a compris que le principe d'autorité, si tutélaire qu'il fût, si populaire qu'il eût été, ne pouvait suffire pour gouverner la société française; il a voulu y introduire un autre élément essentiel de gouvernement, la liberté. Mais ce n'est pas la liberté sortie de l'insurrection; celle-là s'impose, devient envahissante, domine bientôt, affaiblit et ruine le pouvoir : c'est l'anarchie. La liberté des 24 novembre 1860 et 14 novembre 1861 est issue d'un pouvoir qui ne devait rien aux soi-disant partis de la liberté, qui ne leur avait rien promis, qui s'était créé sans eux et hors d'eux, et qui, par conséquent, sans crainte d'être accusé de faillir à son origine ni à aucun engagement, avait pu prendre le temps de s'organiser, de se fortifier, attendre et choisir

Digitized by Google

son heure pour rendre la France plus libre, sans qu'elle cessât d'être forte. Ne devant son triomphe ni aux émeutes de la rue, ni aux coalitions, ni aux intrigues de la politique; victorieux seulement par la confiance qu'on a su inspirer, par cette lassitude profonde des esprits, par ce besoin irrésistible de repos, d'apaisement, qui suivent toujours les luttes et les agitations, le gouvernement impérial est maître de lui-même et du temps; rien n'entrave ses tendances libérales, rien n'en paralyse le développement. Il peut, sans inquiétude et sans péril, ne rien précipiter, ne rien négliger, étudier la situation, peser et mûrir ses projets, poser, en un mot, dans les meilleures conditions de durée et de solidité, les assises nouvelles du nouvel édifice. Après avoir rétabli l'ordre et fondé les institutions les plus propres à le consolider, il peut choisir son jour pour établir et organiser la liberté. Il ne fait point de concession; il fonde les institutions libérales. On n'arrache rien à sa faiblesse : il réalise ses vues dans la plénitude de sa force.

Ce n'est donc pas du côté de la liberté ni du côté de l'autorité que semble pencher le gouvernement impérial; il ne penche pas davantage vers la suprématie exclusive, vers le développement excessif de l'individualité politique d'une classe de citoyens au détriment des autres classes. On a vu la suprématie de la noblesse sous la Restauration, de la classe moyenne sous la monarchie des d'Orléans, de la classe populaire sous la république de 1848. De là, lutte et antagonisme; de là, révolution de la classe moyenne contre la noblesse ou les priviléges en 1830; révolution de la classe populaire contre la classe moyenne en 1848; révolution de l'autorité le 2 décembre 1851, pour faire cesser cet exclusivisme, pour faire régner l'égalité, la grande égalité de 89, entre le peuple, la bourgeoisie et la noblesse. Aujourd'hui, la prépondérance politique n'appartient, d'une manière particulière et exclusive, ni à la noblesse, ni à la bourgeoisie, ni aux classes populaires : aucune d'elles n'est sacrifiée aux autres. L'histoire enseigne qu'un gouvernement sage et prévoyant ne doit faire à aucune classe, à aucune portion de la société française, une part plus grande, une place plus importante qu'aux autres classes et au reste de la nation. Si chacune d'elles, devenue classe gouvernante à son tour, a eu ses jours de gloire et d'héroïsme, elle a eu aussi ses jours d'ivresse et de défaillance. Il leur faut à toutes une position et une protection égales, des droits égaux, une égale intervention dans les affaires du pays; le suffrage universel leur assure cette égalité. L'électorat n'est plus un privilége attaché à la fortune ou à certains titres; il est le patrimoine de tous, il est inhérent à la qualité de citoyen. Plus de suprématie, plus d'oppression d'une classe sur l'autre : c'est une source de révolutions que le régime actuel a tarie.

Digitized by Google

Ce n'est donc pas non plus de ce côté que pourrait pencher le régime impérial. Peut-on dire qu'il penche du côté de la paix, comme le gouvernement de juillet, ou du côté de la guerre, comme le premier Empire? D'une part, les guerres de Crimée et d'Italie ont montré que ni l'honneur ni les intérêts de la France n'étaient subordonnés au désir de maintenir la paix; d'autre part, l'acte de Villafranca a proclamé qu'on ne sacrifiait pas davantage à la guerre le repos et la prospérité de la nation, et qu'après avoir vaincu, le souverain savait se vaincre lui-même.

La politique et les procédés de gouvernement sont donc sans précédents, sans similaires, pour ainsi dire, dans l'histoire, et diffèrent essentiellement de la politique et des procédés de gouvernement des pouvoirs antérieurs. Ces pouvoirs commençaient en donnant la liberté, ils finissaient en la reprenant ou en rusant avec elle; ils étaient, à leur avénement, progressifs, sincères, confiants et fiers; ils étaient, à la fin, rétrogrades, défiants et timides. Les institutions impériales, au contraire, ont commencé par fonder l'autorité, ce n'est que plus tard qu'elles ont ajouté à l'édifice la liberté. Le premier soin a été d'établir solidement le pouvoir sur des bases profondes et inébranlables; le reste vient de soi, parce qu'un pouvoir fort est toujours le meilleur instrument de la liberté. C'est en combinant, dans un sage équilibre, l'autorité et la liberté; c'est par la pondération égale et constante des intérêts et des droits de toutes les classes; c'est, en un mot, en ne penchant jamais d'aucun côté, en gardant son centre de gravité, en n'accusant ni préférence ni esprit de système exclusif et passionné, que le règne inauguré le 20 décembre 1851 se trouve, à sa dixième année, avoir fait la France plus prospère, plus tranquille et plus forte, plus puissante qu'elle ne l'a jamais été, après dix années d'expérience, sous les règnes précédents. Ce sera l'une des gloires de ce règne et son éternel honneur, d'avoir réalisé cette pondération si difficile, si nécessaire, de tous les pouvoirs, de tous les intérêts, de toutes les forces.

Cette pondération, qui est la sagesse, on pourrait dire le génie, dans le gouvernement des Etats, se révèle au même degré et avec les mêmes caractères dans la politique extérieure de la France. Déjà nous l'avons indiqué, les campagnes de Crimée et d'Italie, et la paix de Villafranca, sont là pour prouver que ni la guerre ni la paix n'entrent comme éléments prépondérants dans le régime actuel, que ni l'honneur ni l'intérêt du pays ne sont jamais compromis par une tendance exclusive vers l'une ou vers l'autre. C'est surtout dans cette attitude, prise vis-à-vis de l'Europe, que la supériorité de la France de 1861 sur la France de 1810, de 1825 et de 1840, est éclatante. Qu'on regarde au nord ou au midi, à l'est ou à l'ouest: par-

Digitized by Google

tout notre influence a grandi, elle protége nos intérêts et fait respecter nos nationaux. La Russie, qui, sous la Restauration, s'imposait, qui, sous la monarchie de Juillet, nous menaçait, est une puissance aujourd'hui presque amie, qui ne conspire plus contre notre grandeur, et qui sera notre alliée le jour où, entrant pour son propre compte dans la politique des nationalités dont la France fut le véritable promoteur, elle laissera tomber les chaînes qu'elle ne peut plus river. L'Autriche, qui, par ses envahissements, par sa prépondérance dans les Etats italiens, était un embarras et un danger ; qui, par ses traditions, par son passé, était le symbole de l'immobilité, et par suite notre ennemie irréconciliable, a vu cesser son ascendant en Italie, et s'est engagée, elle aussi, dans la voie des réformes libérales et constitutionnelles. L'Allemagne, dont on avait voulu exciter contre nous les défiances et les passions, n'a pas tardé à s'apaiser, et nous avons vu un roi de Prusse venir lui-même en témoigner. L'Espagne, qui nous échappait autrefois, est notre alliée maintenant, et, malgré des dissentiments passagers, où il faut voir la faute de quelques hommes plutôt que le vœu de la nation, l'Espagne se rapproche de nous et se prépare à entrer dans ce faisceau des peuples de langue latine où la France tient sans conteste le premier rang. Enfin, l'Angleterre est devenue, dans des conditions inconnues des gouvernements précédents, l'alliée aussi, l'associée de la France dans cette immortelle cause de la liberté et de la civilisation confiée par la Providence à ces deux grandes nations. L'ancienne entente cordiale n'eut point le caractère de notre alliance actuelle ; ce fut en quelque sorte la soumission de la France à l'Angleterre. Aujourd'hui, ce n'est plus une association léonine ; c'est l'union des deux peuples avec une part égale d'influence et d'intérêt ; c'est comme une nouvelle *ligue du bien public*. Nous ne croyons pas qu'on ait jamais vu deux nations comme la France et l'Angleterre, comme elles marchant à la tête de l'humanité, se rapprocher et s'associer pour porter sur tous les points du globe la lumière et le progrès. Quoi de plus grand et de plus fécond en enseignements que cette présence et cette union de leurs drapeaux, de leurs armées en Crimée, en Syrie, en Chine..... dans une même pensée de justice et de régénération ! La postérité dira combien l'Europe, combien le monde ont gagné à ces communes aspirations, à ces communes volontés, à ces communs efforts. Il faut laisser le vulgaire déclamer sur les rivalités, sur les défiances, sur les antipathies qui ont existé dans le passé entre la France et l'Angleterre, et qu'on voudrait faire considérer comme existant encore et même comme devant exister toujours. Les deux nations se sont confondues et ont appris à s'estimer l'une l'autre dans les grandes luttes qu'elles ont soutenues

Digitized by Google

ensemble, dans les dangers, dans les hasards, qu'ensemble elles ont traversés. Quand toutes deux, à la face du monde, ont combattu pour les mêmes principes, pour les mêmes causes, un jour vient où elles ne peuvent plus se séparer. Tel sera, nous n'en doutons pas, le résultat final de cette entente, de cette coopération de la France et de l'Angleterre dans les affaires de ce temps. L'union indissoluble des deux peuples, c'est le monde sauvé des convulsions et des révolutions, c'est la liberté, la civilisation, le progrès par l'ordre et par la paix. Canning, dans un discours célèbre, a montré un jour l'Angleterre et la France tenant entre leurs mains l'outre des tempêtes et en possédant chacune la clef. M. Thiers exprimait la même pensée lorsque, le 13 janvier 1840, il disait à la tribune : « Je suis, je l'avoue, partisan de l'alliance anglaise, partisan comme un homme qui n'oublie jamais la fierté de son pays. Non, je ne puis pas encore renoncer à cette belle et noble alliance qui est fondée non-seulement sur la puissance matérielle, mais encore sur la force morale des principes..... D'accord avec l'Angleterre, nous pouvons élever nos deux drapeaux qui portent pour devise : *liberté modérée et paix du monde*..... Et sur quoi se fonde-t-on pour combattre l'alliance anglaise ? Quelle a été la cause de la haine profonde, de la lutte acharnée qui ont séparé la France et l'Angleterre ? Permettez-moi de vous le rappeler en peu de mots. La démocratie française a fait explosion dans notre révolution, tantôt avec un comité sanglant à sa tête, tantôt avec un grand homme, Napoléon. Elle a étonné le monde, mais elle l'a effrayé, et, comme il arrive toutes les fois que la liberté effraye, en donnant une puissance énorme aux ennemis de la liberté. Qui a soutenu la lutte que la démocratie française avait provoquée ? Naturellement celle de toutes les aristocraties qui était la plus puissante, la plus riche, la plus habile. L'aristocratie aussi a trouvé un grand homme, Pitt. L'aristocratie anglaise, pour le compte du monde effrayé, a lutté, avec un grand homme à sa tête, contre la démocratie française et son grand homme. La lutte a été acharnée. Napoléon a dit souvent : « Il y a eu une erreur dans ma » vie, erreur commune à l'Angleterre et à moi ; nous pouvions être » alliés et faire beaucoup de bien au monde ; je l'aurais pu si Fox » avait été aux affaires. » Eh bien, que signifiait cela, sinon que c'était l'aristocratie anglaise qui avait soutenu la lutte contre Napoléon ? Aujourd'hui, les tories reviendraient au pouvoir, ils ne pourraient s'y maintenir qu'à la condition de suivre la politique des whigs. Aujourd'hui, c'est la révolutien modérée qui gouverne l'Angleterre aussi bien que la France. Une lutte de principes est donc impossible. Réunies, les deux nations sont toutes-puissantes, elles composent une puissance extraordinaire, qui peut faire respecter par

Digitized by Google

le monde entier sa liberté, sa dignité, ses intérêts légitimes. » M. Thiers, en s'exprimant ainsi, commettait une erreur, suivant nous, en ce qu'il mettait en opposition les idées du parti tory avec les idées du parti whig, et qu'il semblait croire que les whigs étaient plus libéraux que les tories, et les tories plus conservateurs que les whigs ; l'histoire montre qu'il y a autant de libéralisme chez les tories que chez les whigs, et autant d'esprit conservateur chez les whigs que chez les tories. Mais ce n'est pas ce point qui nous a préoccupé en citant ce passage du discours de M. Thiers ; ce que nous avons recherché, c'est la démonstration de l'importance, de la grandeur, de l'avenir de l'alliance anglaise. Cette alliance ainsi comprise, ainsi définie, ce n'est pas le gouvernement de Juillet qui l'a vue se réaliser, c'est le gouvernement impérial. Ce ne sera pas un de ses moindres titres à l'admiration, à la reconnaissance des générations futures.

R. Lançon.

Digitized by Google

TRAVAUX

DES

ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

SCIENCES PHYSIQUES, NATURELLES ET MÉDICALES

III

Londres. Institution royale : *La Télégraphie météorologique*, par M. le contre-amiral FITZROY.—Société royale : *Nouvelle classe de bases organiques, dans laquelle l'azote est substitué à l'hydrogène*, par M. GRIES. — Berlin. Académie des sciences : *Composition de certains minéraux contenant du niobium*, par M. le professeur H. ROSE. — Paris. Académie des sciences : *Le Rubidium découvert dans diverses plantes*, par M. L. GRANDEAU. — *Le Thallium, nouveau métal*, par M. A. LAMY. — *Les Haches de silex*, par M. SCIPION GRAS. — *Les Habitations lacustres en Savoie*, par M. DESPINE. — *Fécondation indirecte dans les végétaux*, par M. Henri LECOQ. — *Travaux de médecine* de MM. LAUGIER, DESMARTIS, GUYON, BEAU, OZANAM et BOUDIN. — Académie de médecine : *Rapport sur l'origine de la vaccine*, par M. BOUSQUET.—Mélanges et bibliographie. — *Remède contre la petite vérole*. — *Carte géologique de la Haute-Marne*, de M. Élie DE BEAUMONT. — *Dictionnaire de chimie industrielle*, de MM. BARRESWIL et Aimé GIRARD.

De toutes les découvertes postérieures à celle du télégraphe électrique, la théorie des cyclones, due en majeure partie aux recherches du lieutenant Maury, nous semble la plus précieuse. Enseigner au marin, d'après des principes d'une certitude presque mathématique, à deviner l'approche d'une tempête, à l'éviter entièrement s'il en a le temps, en tout cas à se diriger vers le point où son action se fait le moins sentir, c'est un des plus grands triomphes de la science. Cette découverte porte aujourd'hui ses fruits : s'il ne nous est pas permis d'espérer que les désastres mari-

Digitized by Google

times cesseront complétement, nous pouvons au moins entrevoir le jour où une vigilance éclairée en réduira le chiffre à sa moindre expression. Cet espoir nous a été inspiré par un intéressant Mémoire que M. le contre-amiral Fitzroy a lu à une des dernières séances de l'institution royale de la Grande-Bretagne. Ce Mémoire traite de la télégraphie météorologique actuellement en voie d'expérience sous les auspices du *Board of Trade*, ou conseil du commerce à Londres.

L'idée d'annoncer à une station centrale les variations météorologiques survenues en différents points du littoral, afin que de là on puisse en donner avis par le télégraphe à toutes les stations maritimes, et les prévenir ainsi de l'approche d'une tempête, a été pour la première fois mise en avant dans la réunion de l'Association britannique tenue à Aberdeen en 1859. Le conseil de cette assemblée fut chargé de proposer au gouvernement anglais les moyens de réaliser ce projet. Le prince Albert, alors président de l'Association, appuya vivement les démarches du conseil, qui obtint, en 1860, l'organisation d'un réseau télégraphique de vingt stations, se communiquant entre elles les faits météorologiques de chaque jour. Ce réseau s'est étendu depuis à plusieurs points du continent ; entre Paris et Londres, notamment, il y a un échange quotidien de dépêches météorologiques.

Comme s'il eût fallu encore des désastres à l'appui des efforts de l'Association britannique, à peine l'assemblée d'Aberdeen se fut-elle séparée, qu'on annonça la perte en mer du *Royal-Charter*, bateau à vapeur construit en fer, qui avait en vain lutté avec ses puissantes machines contre la force de l'ouragan, tandis qu'à peu de distance un simple voilier, le *Cumming*, était sorti de la tourmente sans aucune avarie. Ce cyclone traversa l'Angleterre par le milieu, de sorte qu'il fut possible d'en étudier toutes les phases et de recueillir de nombreuses observations.

Au commencement de 1861, la science, mettant à profit les faits déjà observés, annonça une tempête imminente dans le Tyne ; mais on ne tint aucun compte de cet avertissement. Il en résulta des malheurs qu'on aurait pu éviter : le jour suivant, la tourmente éclata, et beaucoup de navires firent naufrage. Les avertissements reçus depuis ont eu un meilleur sort : la leçon n'a pas été perdue.

Depuis le mois d'août 1861, on commence à publier des prédictions météorologiques, et, après de nombreux tâtonnements, on s'est enfin arrêté au système actuel. On reçoit tous les matins (le dimanche excepté) vingt rapports, et dix le soir, plus cinq rapports du continent. Les résultats des rapports se publient régulièrement dans six journaux quotidiens ; on les envoie en outre au Lloyd, à l'Amirauté et au *Board of Trade*. D'après les données recueillies, on rédige des *prévisions* du temps deux jours à l'avance. Le marin et le voyageur sont ainsi avertis en temps utile du danger qu'il pourrait y avoir à se mettre en mer. Il est vrai que ces prévisions n'ont pas la valeur d'une prédiction absolue, et que l'événement peut leur donner un démenti ; mais elles n'en sont pas moins précieuses, en ce qu'elles rapportent l'opinion d'hommes spéciaux qui font de l'étude du temps l'occupation de leur vie : si quelquefois ils se trompent, c'est

Digitized by Google

que la science météorologique n'est pas encore suffisamment avancée; mais elle avance tous les jours. Les règles qu'elle propose sont le résultat de l'expérience et de l'étude. Il arrive, par exemple, que deux courants d'air se meuvent parallèlement en parcourant ainsi des centaines, et même des milliers de lieues; quelquefois l'un est superposé à l'autre; le plus souvent, ils sont plus ou moins inclinés l'un à l'autre; tantôt, ils se combinent en produisant ces variations météorologiques que l'on observe, suivant que le vent s'approche ou s'éloigne de l'équateur ou du pôle; d'autres fois, il y a collision entre deux courants, et alors se forment ces tempêtes rotatoires que l'on est convenu d'appeler des cyclones. On conçoit dès lors aisément qu'en observant ces courants d'air sur différents points à la fois, on puisse arriver à prédire avec un certain degré de probabilité le jour où ces forces contraires pourront concourir à faire éclater une tempête.

Voici quelques-unes des règles que l'on a pu établir à force d'observations. Toutes les fois qu'un courant venant du pôle se manifeste en quelque endroit, l'atmosphère devient lourde et le baromètre monte. Si, au contraire, le courant vient des tropiques, le mercure descend. Ces changements se font avec une certaine lenteur. Si, par suite de quelque action électrique, chimique, ou même mécanique, un courant quelconque cesse d'avancer sans obstacle apparent, le baromètre baisse lentement dans un parcours qui peut varier d'une centaine à plusieurs milliers de lieues. En choisissant pour *pôles des vents* le nord-est et le sud-ouest, toutes les directions intermédiaires s'assimilent plus ou moins à l'action constatée pour l'un ou pour l'autre de ces deux points extrêmes; d'un autre côté, toutes les variations de pression ou de tension, souvent amenées par la température, dépendent de deux courants principaux et constants : l'un venant du pôle, l'autre de l'équateur. Les courants inférieurs, qui n'agissent guère qu'à une hauteur de quelques centaines ou d'un millier de mètres, se trouvent souvent arrêtés par les montagnes. Il en résulte des ricochets produisant des actions locales dont il importe de tenir compte. L'électricité, la condensation des vapeurs sous forme de grêle, de neige, de pluie ou de brouillard, ou bien encore l'évaporation ou la raréfaction, produisant le froid, influent sur les courants en leur imprimant un mouvement horizontal. Le courant polaire, tout en venant du pôle, a encore un mouvement latéral vers l'est, comme celui d'un navire marchant sous le vent; c'est qu'il cède à l'action du courant tropical qui s'avance du sud-ouest sous un certain angle avec le courant polaire, et généralement à une hauteur supérieure. C'est ainsi que s'établit une lutte entre les deux courants, lutte qui peut produire un calme plat, lorsqu'ils se trouvent en opposition directe et à force égale.

Il ne faut pas s'imaginer que tous les pays se trouvent dans de bonnes conditions pour tirer tout le parti possible de cette théorie. L'Angleterre jouit ici d'un avantage exceptionnel, en ce que les variations de niveau sont faibles et que les courants sont rarement interceptés par des montagnes. Même en Angleterre, ce système ne peut fournir aucun moyen de prévoir les variations purement locales, quelque terribles qu'en puissent

Digitized by Google

être les effets, parce qu'elles ne s'étendent que sur de petites surfaces. Mais les grands changements, ceux qui mettent plusieurs jours à se préparer, sont toujours précédés de signes manifestes qui, recueillis et étudiés à la station centrale, permettent presque avec certitude d'en conclure la proximité d'une tempête. En Angleterre, un pareil événement s'annonce par un abaissement de plus d'un pouce dans le baromètre, et par une différence de température de 15° de Fahrenheit. Un abaissement d'un dixième de pouce par heure indique un ouragan ou au moins une pluie battante.

Déjà la télégraphie météorologique a rendu de bons services. L'amiral Evans raconte qu'un soir, l'avis étant arrivé à Liverpool qu'une tempête était imminente, le capitaine du port prit toutes les précautions nécessaires, et qu'en effet un violent ouragan éclata quelques heures plus tard, sans qu'il en résultât aucune avarie pour les navires. Dans une autre circonstance, une personne qui se disposait à faire la traversée du canal irlandais reçut l'avis d'ajourner son départ. Cette même nuit, la mer irlandaise fut balayée par une tourmente qui dura encore le jour suivant. La tempête qui fit périr la corvette prussienne l'*Amazone* avait été annoncée d'avance. Frappé de ce fait, le gouvernement prussien se mit aussitôt en rapport avec le *Board of Trade* pour en obtenir des renseignements sur le système anglais, afin d'en organiser un semblable dans la mer Baltique. Le 7 mars dernier, on ne tint aucun compte, à Plymouth, de l'avis reçu par le télégraphe; la journée était si belle, que plusieurs bateaux s'aventurèrent au loin dans la mer; cependant, la tempête annoncée eut lieu, et un des bateaux fit naufrage. On cite plusieurs autres exemples de prévisions ainsi réalisées.

La chimie organique est sans contredit la science où les découvertes se multiplient avec le plus de rapidité. Ce résultat se conçoit si l'on réfléchit que quatre éléments, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote et le carbone, y jouent le rôle principal, et que chacun de ces éléments peut y figurer en diverses proportions prises deux à deux, trois à trois, etc.; de sorte que les combinaisons déjà faites ou à faire s'y comptent par millions. Il n'y a pas aujourd'hui de chimiste, même peu connu, qui n'ait ajouté quelque nouvelle combinaison au lexique (car il faut désormais l'appeler ainsi) des substances organiques. Nous en parlerions plus souvent, si nous ne craignions d'effrayer nos lecteurs par cette nomenclature barbare qui menace de rendre la science inintelligible même aux initiés; nomenclature, du reste, qui paraît inévitable par suite de l'énorme multiplicité des composés. Pour donner un nom à chaque composé, il a fallu recourir à des combinaisons de mots, comme *diazobromphénildiamine*, aussi difficiles à retenir qu'à prononcer. Il est vrai qu'au milieu de cette foule innombrable de composés qui se poussent et se heurtent entre eux pour attirer l'attention, il y en a qui forment des séries, conséquence précieuse de la belle loi des équivalents, d'après laquelle, lorsque deux corps se combinent en plusieurs proportions, en prenant l'un de ces corps pour unité, l'autre croît par multiples; et les rapports qui en résultent peuvent se rattacher

Digitized by Google

à une unité (hydrogène ou oxygène). Ces séries se retiennent facilement à cause de la symétrie qui y règne. Par exemple :

La benzine contient	12	équivalents	de carbone	et	6	d'hydrogène.
Le toluène	—	14	—	—	8	—
Le xylène	—	16	—	—	10	—
Le cumène	—	18	—	—	12	—
Le cimène	—	20	—	—	14	—

Les métamorphoses des corps se font en chimie de quatre manières : 1° par l'oxydation, ou absorption d'oxygène ; 2° par l'élimination, lorsqu'on chasse tout ou partie d'une des substances composantes ; 3° par la substitution, lorsqu'on substitue une substance à une autre ; et 4° par la réduction, ou la désoxydation. Or, lorsqu'il arrive que dans une série un chimiste a réussi à substituer un élément à un autre, il en résulte une nouvelle série de corps, et ce résultat a une certaine importance dans la science.

Nos lecteurs peuvent maintenant apprécier la valeur d'une découverte de ce genre que M. Gries vient de communiquer à la Société royale de Londres. L'aniline est une substance organique qui a autant de noms de baptême qu'un prince : on l'a appelée, pour simplifier la nomenclature sans doute, *kyanol*, *phénylamine*, *phényl-ammoniaque*, *amide phénique* et *benzydam* ; et ce qu'il y a de curieux, c'est que dans tout ce fatras il n'y a pas un seul nom qui rappelle quelque caractère saillant du corps en question, celui par exemple de produire deux matières colorantes aujourd'hui très usitées dans la teinture. L'aniline contient douze équivalents de carbone, sept d'hydrogène et un d'azote : M. Gries a réussi à substituer un équivalent d'azote pour trois équivalents d'hydrogène. Cette même substitution, il a pu l'effectuer dans presque tous les dérivés basiques de l'aniline, et aussi dans les dérivés correspondants de la toluidine et de l'anisidine, deux autres alcaloïdes non oxygénés. De là une nouvelle légion de noms dont nous faisons grâce à nos lecteurs.

M. le professeur Rose a communiqué à l'Académie des sciences de Berlin les résultats de ses recherches sur certains minéraux qui contiennent du niobium, métal, et par conséquent corps simple, découvert il y a quelques années. On a classé le niobium parmi les métaux, bien qu'il n'en possède pas les caractères habituels. C'est une poudre noire conduisant l'électricité. Sa densité est d'environ 6,3, c'est-à-dire un peu plus faible que celle du zinc. Ces deux dernières propriétés lui ont valu probablement sa place parmi les métaux. Il absorbe l'oxygène à la chaleur rouge avec une vive incandescence, et se transforme alors en acide hyponiobique. Dans sa dernière communication, M. Rose énumère les minéraux qui contiennent cet élément. C'est d'abord la samarskite, découverte par lui-même. On ne la trouve que dans les montagnes d'Ilmen, dans l'Oural. Elle est isomorphe avec la columbite et contient de l'acide hyponiobique et de l'acide uranique ; la fergusonite, minéral très rare du Groenland, et dont on a récemment découvert une variété en Suède, contient de l'acide hypo-

Digitized by Google

niobique et aussi de l'acide zirconique ; enfin la tyrite, minéral que l'on a cru à tort identique avec la fergusonite, contient de l'acide hyponiobique avec de l'oxyde d'yttrium et de la potasse. Le niobium ne paraît donc pas très répandu dans la nature.

Il en est autrement du nouveau métal appelé rubidium, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans la *Revue contemporaine* du 31 décembre 1861. D'après les recherches communiquées dernièrement à notre Académie des sciences par M. L. Grandeau, nous devons tous avoir absorbé à notre insu une bonne quantité de ce métal. Il y en a d'abord dans la betterave, et surtout dans les eaux-mères qui en dérivent dans l'extraction du chlorure de potassium. En opérant sur les eaux qui avaient servi dans la manufacture de Paris à la macération du tabac de Kentucky, notre auteur a trouvé du rubidium par l'analyse spectrale. Le thé et le café en contiennent aussi, ainsi que le bitartrate de potasse qui se dépose dans les pièces de vin. Comment un élément si répandu a-t-il pu rester si longtemps inconnu?

L'analyse spectrale, à laquelle nous devons déjà le cæsium et le rubidium, semble désormais destinée à prendre place parmi les méthodes d'analyse les plus puissantes, surtout pour la découverte de nouveaux éléments. La sûreté avec laquelle on conclut à l'existence d'un nouveau corps, lorsqu'on aperçoit, dans l'échelle des nuances coloriées dont se compose le spectre étalé par un prisme, quelque couleur inusitée, est vraiment étonnante. Un troisième métal, le *thallium*, vient de prendre son rang à côté des deux précédents : M. A. Lamy en a tout récemment entretenu l'Académie des sciences. La découverte de ce métal date déjà d'assez loin. Nos lecteurs se rappelleront d'avoir rencontré, dans nos *Notes critiques* du 30 septembre dernier, une notice sur un corps simple qui n'avait pas encore reçu de nom, et que M. Crookes, chimiste anglais, venait de découvrir par l'analyse spectrale : ce corps simple, que la *Revue Contemporaine* annonçait la première au public français, n'est autre que le thallium ; M. Crookes, qui n'en avait recueilli qu'une petite quantité, l'avait pris tout d'abord pour un corps analogue au soufre. M. Lamy, plus heureux, a pu se procurer une quantité assez considérable du nouvel élément pour l'étudier à fond. Le thallium donc, d'après les recherches de M. Lamy, n'est pas un métalloïde, ainsi que le pensait M. Crookes, mais un véritable métal très semblable au plomb. Moins blanc que l'argent, il est très brillant sur la coupure récente ; mais bientôt il absorbe l'oxygène de l'air ; sa surface se recouvre alors d'une légère couche d'oxyde qui préserve le reste du métal. Il diffère donc en cela du fer, chez lequel l'oxygène se propage de couche en couche jusqu'au cœur de la pièce. Le thallium, frotté contre un corps dur, prend une teinte jaunâtre, effet de l'oxydation ; il fait aussi des traits jaunes sur le papier, bien que sa couleur naturelle soit un gris bleuâtre, comme celle de l'aluminium. Le nouveau métal est extrêmement mou et malléable : sa densité, représentée par 11,9, est un peu plus forte que celle du plomb. Il fond à 290° centigrades, et il se volatilise au rouge cerise ; le plomb, au contraire, ne fond qu'à 335°, et ne répand de vapeurs qu'au rouge clair. Le thallium, si proche du plomb, jouit cependant aussi de la propriété caractéristique de l'étain, de crier

Digitized by Google

lorsqu'on le plie. Mais sa propriété fondamentale, celle qui l'a fait découvrir, c'est la raie d'un vert éclatant qu'il présente dans le spectre. Son oxyde est soluble et manifestement alcalin, car il a le goût et l'odeur de la potasse. Le chlore l'attaque lentement à la température ordinaire, et beaucoup plus énergiquement à une température de 200°; le métal se fond alors sous l'influence du gaz, et se résout en un fluide jaunâtre incandescent qui se coagule par le refroidissement en une masse d'une teinte un peu plus pâle. L'iode, le brome, le soufre et le phosphore se combinent aussi avec le thallium. Lorsqu'il est récemment préparé, il conserve son éclat dans l'eau, qu'il ne décompose pas, même à la température de l'ébullition. Les acides sulfurique et nitrique l'attaquent ; l'acide chlorhydrique, au contraire, n'en dissout qu'une faible quantité. Le thallium existe dans différentes espèces de pyrites dont on se sert pour la fabrication de l'acide sulfurique ; mais on l'obtient le plus facilement en traitant les dépôts qui se forment dans les chambres de plomb où cette fabrication s'effectue. Le sulfate et le nitrate de thallium se cristallisent aisément, ainsi que le chlorure, qui présente de magnifiques lames jaunes. On ignore encore quel usage on pourra faire de ce métal.

Nous voudrions ne plus revenir sur la question des haches en silex; mais comment nous en dispenser quand tout le monde en parle? Nous avions nous-même, dans la *Revue Contemporaine* du 31 janvier 1860, émis l'opinion que ces haches ne sauraient prouver l'existence de l'homme pendant la période diluvienne ou quaternaire, nous avouons franchement qu'aujourd'hui cette opinion ne nous paraît pas fondée. Rien n'a plus contribué à la ruiner dans notre esprit que les arguments qu'on a fait valoir en sa faveur ; nous les avons trouvés si faibles que la cause qu'ils prétendent soutenir nous en a paru fort compromise. Rappelons d'abord les derniers travaux des Anglais à ce sujet. M. Whitley a trouvé en Cornouailles plus de deux cents échantillons d'éclats de silex plus ou moins façonnés en forme de têtes de flèche : quelques-uns, il est vrai, paraissaient tout à fait naturels, mais la plupart portaient des signes évidents d'un travail intelligent. M. Wyatt et d'autres ont trouvé des outils en silex dans les carrières de gravier du comté de Bedford; enfin, M. Boyd Dawkins en a rencontré dans le Somerset avec des ossements de hyène, de rhinocéros et d'autres animaux qui ont disparu de ces latitudes. Dans une lettre adressée au *Philosophical Magazine*, M. Balfour Stewart cherche à expliquer le phénomène en supposant que dans le cours des siècles ces silex, d'abord à la surface, se seraient graduellement enfoncés dans le terrain par leur propre poids, tandis que les ossements des hommes, beaucoup plus légers, n'auraient pas pu les suivre. Cette hypothèse expliquerait à la rigueur pourquoi on ne trouve pas des restes humains dans le gisement des silex, mais il est douteux que ces silex mêmes, dont le poids après tout n'est pas très considérable, aient pu s'enfoncer dans un terrain devenu compacte par l'action des siècles. En admettant que le fait se soit réalisé pour les silex placés dans une position verticale, en serait-il de même pour les silex couchés à plat?

Digitized by Google

De toutes les solutions proposées, celle de M. Scipion Gras, récemment soumise à l'Académie des sciences, nous paraît la moins admissible. M. Gras a l'avantage d'avoir vu; mais ce qu'il a vu contredit directement sa thèse, qui du reste est assez ingénieuse. Il établit d'abord qu'il existe à Saint-Acheul, près d'Amiens, deux dépôts diluviens bien distincts. Le plus ancien, immédiatement superposé à la craie, est essentiellement composé de silex blonds ou bruns, en grande partie roulés, disséminés dans un sable calcaire gris blanchâtre. On y trouve des coquilles d'eau douce presque intactes, malgré leur fragilité, ce qui suppose une accumulation lente de matières. Des infiltrations ferrugineuses ont sali en certains endroits la couleur claire du dépôt, qui se trouve à une hauteur de trente à quarante mètres au-dessus de la Somme. Le second terrain diluvien est une couche argilo-sablonneuse d'un brun foncé que l'on exploite pour la fabrication des briques; son épaisseur varie entre $1^{m},50$ et 3 mètres. Elle présente ordinairement à sa base un lit peu épais de silex anguleux disséminés dans une terre brune un peu plus sablonneuse que le reste de la masse. Ce second diluvium s'étend à la fois sur le diluvium inférieur gris clair et la craie; « il présente tous les signes d'une indépendance complète. » Notons bien que, d'après M. Gras, il y a deux couches superposées et distinctement indépendantes l'une de l'autre. Or, les haches de silex se trouvent dans le diluvium gris inférieur « à une profondeur variable et souvent considérable au-dessous de la surface du sol. Un examen attentif de la masse caillouteuse qui les renferme n'y fait découvrir aucune trace de remaniement » Ce sont les paroles mêmes de l'auteur, qui établit certaines circonstances de nature, il faut en convenir, à rendre le problème extrêmement intéressant.

« Le premier fait important, nous dit-il, est l'intégrité et la conservation parfaite des haches : on les croirait fraîchement sorties des ateliers où on les fabriquait. On en a conclu (la conséquence était forcée) qu'elles ont été enfouies sur place ou entraînées de lieux très voisins. Un second fait non moins remarquable est la multiplicité vraiment étonnante de ces haches. On a évalué à plus de *trois mille* le nombre de celles qui ont été découvertes à Saint-Acheul, sur une étendue d'environ un hectare..... Le fait de la multiplicité de ces silex travaillés, joint à celui de l'intégrité de leurs arêtes, indique clairement qu'il y a eu autrefois sur les lieux une fabrication considérable de ces objets. Si l'on adopte l'hypothèse de ceux qui veulent la faire remonter au delà des temps historiques, il faut admettre qu'il existait, sur les bords de l'antique vallée de la Somme, une peuplade quaternaire occupée à tailler des haches par milliers. Comme évidemment elle ne pouvait pas les consommer toutes, elle en expédiait sans doute aux autres peuples quaternaires des pays voisins. Mais s'il en a été ainsi, pourquoi cette population industrielle de l'ancien monde n'a-t-elle laissé d'autre trace de son existence que ces cailloux grossièrement façonnés? Pourquoi surtout ne trouve-t-on pas des ossements humains dans le diluvium? Leur absence est d'autant plus étonnante, qu'il n'est pas rare d'y rencontrer des restes d'éléphants, de rhinocéros et d'autres animaux. »

Nous nous bornons à cette citation, parce qu'elle renferme le véritable

Digitized by Google

nœud de la question. D'un côté, il y a eu évidemment une fabrication en grand de haches en silex à l'époque où il existait sur le sol de Saint-Acheul des animaux qui ont disparu avant le commencement des temps historiques; de l'autre, il y a absence complète d'ossements humains. Cette dernière circonstance, jointe à cette autre, que le dépôt ne présente pas de vestige d'habitations, ni d'autres produits de l'industrie humaine, paraît décisive aux yeux de M. Gras. Avant d'en examiner la valeur, achevons d'exposer l'hypothèse de notre auteur. En plaçant à l'origine des temps historiques la fabrication des silex travaillés, M. Gras constate que les hommes de cette époque ont été attirés vers ces lieux par l'abondance de cette matière première, qui remplaçait chez eux le fer. On pouvait exploiter les mines de silex de deux manières, par puits ou par galeries. Le premier moyen aurait entraîné la nécessité de retirer les déblais verticalement; l'exploitation par galeries horizontales, ouvertes sur le flanc de la vallée en profitant des escarpements, était plus facile. C'est celle qu'on pratique encore aujourd'hui pour l'extraction du gravier, et ce fut très probablement celle que l'on adopta alors. L'homme postérieur à la période quaternaire faisait donc une galerie qui le conduisait au gisement des silex très faciles à travailler. On ébauchait les silex dans l'intérieur des galeries, puis on faisait un triage; les pièces informes, jugées impropres à la vente, étaient rebutées et laissées sur place. « Lorsqu'à la longue, les galeries, qui avaient servi à la fois d'ateliers d'exploitation et d'ébauchage, se sont éboulées, les silex dégrossis, abandonnés sur le sol, ont été enveloppés de tous côtés par le terrain d'où ils avaient été extraits. En supposant que les éboulements se soient propagés jusqu'à la surface, le diluvium supérieur argilo-sableux a dû s'abaisser un peu parallèlement à lui-même, sans se mêler en aucune manière avec le diluvium gris-caillouteux. Si les choses se sont passées ainsi, il est certain qu'au bout de quelque temps toute trace de remaniement a dû être complétement effacée. »

L'hypothèse est ingénieuse, mais nous ne saurions l'accepter. L'auteur veut évidemment concilier l'excavation d'une galerie avec le fait bien constaté qu'on ne découvre dans la masse caillouteuse aucune trace de remaniement. On nous demande donc de croire : 1° au percement d'une galerie par des sauvages dans un but industriel; 2° à l'éboulement de cette galerie de manière à ne pas entraîner un mélange de la matière supérieure avec la couche inférieure. Le premier point suppose déjà un degré de civilisation plus élevé qu'il n'appartenait à l'*âge de pierre;* quant au deuxième point, nous pensons que sur cent mille éboulements, pas un seul ne s'effectuerait de la manière que suppose M. Gras. Partout où il y a éboulement, le sol supérieur se mêle inévitablement, dans une proportion plus ou moins forte, au sol inférieur. Entre les couches extrêmes des deux sols, il y a nécessairement une cohésion d'autant plus forte que la surface de la limite est raboteuse, et que, par l'action des eaux, le dépôt supérieur s'est exactement moulé sur cette surface. D'un autre côté, dans un sol parfaitement homogène comme celui de Saint-Acheul, un percement aussi considérable que celui d'une galerie ne s'efface pas. Pour peu que les parois en restent exposées à l'action de l'air, elles durcissent en prenant

Digitized by Google

une couleur plus foncée, ou bien elles suintent de l'humidité et se recouvrent de plantes cryptogames; dans les deux cas, il existerait entre les parois et la matière tombée par éboulement, une ligne de démarcation indélébile, même en supposant, ce qui n'est pas admissible, que les débris aient rempli la cavité avec la régularité d'un remblai fait de main d'homme. On arrive donc forcément à la conclusion qu'il n'y a pas eu de galerie percée, ni par conséquent d'éboulement. Ajoutons que, pour travailler dans ces galeries, il aurait fallu s'aérer et s'éclairer au moyen de puits percés verticalement; genre de construction bien difficile et peu vraisemblable chez ces hommes primitifs. Le sauvage ne se met généralement pas en frais pour de grandes installations; insouciant et paresseux, il prend ce qu'il a sous la main, mais il ne cherche pas. Il est actif à la guerre, à la chasse et à la pêche; voilà tout. Aussi n'a-t-on pas trouvé de traces d'habitations. Quelles pouvaient être les habitations de ces hommes? Des abris éphémères faits avec des branches d'arbres, ou, plus simplement, la peau d'un animal abattu à la chasse. Bref, cette partie de l'hypothèse de M. Gras n'est pas plus fondée que celle de M. Balfour-Stewart.

Mais l'hypothèse d'une grande fabrication de silex nous paraît acceptable, sauf pourtant l'idée d'exportation qui supposerait une civilisation trop avancée. Oui, il y a eu à Saint-Acheul un chantier où l'on travaillait les silex. Il existait donc des hommes avant le dépôt de la couche de diluvium argilo-sableux. Ces hommes de la période quaternaire formaient de petites peuplades errantes, comme les Indiens qui survivent encore en Amérique. Une ou plusieurs de ces bandes auront visité le terrain de Saint-Acheul; elles auront trouvé des silex et se seront mises à en travailler pour leur propre usage, en laissant de nombreux rebuts sur place. L'absence complète d'ossements fossiles humains peut s'expliquer, soit en supposant que la petite troupe sauvage, dans son exploitation passagère des silex n'eut pas de morts, soit en adoptant l'hypothèse de la *crémation*, que nous venons de soumettre à l'Académie des sciences[1]. L'usage de brûler les cadavres se rencontre aux époques les plus reculées de l'histoire. Rien ne nous empêche d'admettre, tout plutôt nous porte à supposer que les hommes de la période quaternaire pratiquaient la crémation comme cérémonie religieuse et plus encore comme moyen de préserver les cadavres de la voracité des bêtes féroces, à une époque où le manque d'outils convenables rendait très pénible le creusement d'une fosse. Dès lors on comprend bien que des chairs carbonisées, des os rendus friables par l'action du feu, que tous ces débris enfin, livrés aux intempéries de l'air (car les hommes de cette époque n'ont dû connaître ni les tissus incombustibles, ni les urnes funéraires), dispersés par les vents, lessivés par la pluie, aient rendu leurs éléments chimiques au sol environnant et n'aient pas laissé de trace. Telle est notre solution du problème que soulève la présence des objets de l'industrie humaine dans un sol intact, qui ne recèle aucun vestige de débris humains. Nous ne la donnons pas comme certaine, mais nous n'en connaissons pas de plus vraisemblable.

[1] Voir les *Comptes rendus* du 14 juillet, p. 104.

Digitized by Google

Les *habitations lacustres*, sur lesquelles l'Académie a reçu un Mémoire de M. Despine, médecin à Aix en Savoie, se rattachent au même genre de recherches. On s'occupe depuis plusieurs années de certains débris d'habitations découverts dans les lacs de la Suisse et de la haute-Italie; ces débris consistent pour la plupart en pilotis servant de supports à des chaumières qui se trouvaient par conséquent à fleur d'eau, comme on en voit encore en Chine et ailleurs. Les hommes qui se bâtirent ces demeures choisirent sans doute dans un but de défense ce mode d'installation aquatique. A en juger par les différents objets qu'ont découverts M. Troyon de Lausanne et d'autres explorateurs, les habitants des villages lacustres étaient déjà assez civilisés; l'idée même de bâtir à à fleur d'eau ne pouvait se présenter qu'à des hommes habiles dans l'art des constructions. Sur l'emplacement de ces villages, on a recueilli des poteries, divers ustensiles et des armes en pierre, en bronze, et même en fer; on a donc là des vestiges des trois époques assez reculées l'une de l'autre qu'on est convenu d'appeler les âges de pierre, de bronze et de fer. Ces dénominations n'ont point le sens que leur donnaient les anciens, et notre époque, qui est bien décidément l'âge d'or ou plutôt de l'or, n'a rien de commun avec la période d'innocence et d'idéale justice célébrée par Hésiode; — elles désignent les progrès de l'humanité employant successivement pour ses outils de travail et ses armes de chasse ou de guerre, la pierre, le bronze et le fer. Dans la note de M. Despine, nous trouvons la description d'objets découverts dans le lac du Bourget, près d'Aix. Ce lac, d'après M. Troyon, doit avoir été habité longtemps avant ceux de la Suisse, puisqu'il se rencontrait le premier sur le chemin des émigrants qui remontaient la vallée alpestre du Rhône. Dans la baie de Grézine, à 100 mètres de la rive sud du lac du Bourget, M. Despine a retiré de l'eau de nombreux restes de poteries semblables à celles trouvées en Suisse par M. Troyon. Le travail en est grossier, mais on y remarque des anses, autre indice d'une main-d'œuvre assez avancée. Néanmoins, l'absence de tout fragment métallique fait supposer à M. Despine que ces habitations remontent à l'âge de pierre, où l'on ne connaissait pas encore les métaux. Cette conclusion ne nous paraît pas satisfaisante; il n'est pas facile de concevoir comment on aurait pu bâtir des habitations sur pilotis sans l'aide d'outils en métal. Ne serait-il pas plus naturel de croire que ces outils se sont enfoncés dans la boue plus profondément que les poteries, ou qu'ils ont péri par l'oxydation?

Parmi les nombreux mémoires adressés à l'Académie des Sciences, on remarque encore un intéressant travail de M. Henri Lecoq, sur la fécondation indirecte dans les végétaux. A ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas présent à l'esprit le système de Linné, nous rappellerons qu'au point de vue de la reproduction, les plantes se divisent en *hermaphrodites*, lorsque la même fleur contient les étamines et les pistils ensemble; *monoïques*, lorsque le même pied porte des fleurs entièrement femelles, et d'autres fleurs n'ayant que des étamines; *dioïques*, lorsque la fleur femelle naît sur un pied différent de celui qui porte les fleurs mâles, et *cryptogames* enfin les plantes dont les organes de fécondation diffèrent des pré-

Digitized by Google

cédents. Or, on serait tenté de croire que la fécondation est beaucoup plus facile et plus certaine chez les plantes hermaphrodites que chez les monoïques, et que celles-ci ont sous ce rapport un avantage marqué sur les plantes dioïques. D'après les observations de M. Lecoq, il n'en est rien. Chez les hermaphrodites la fécondation d'une fleur par ses propres étamines est l'exception plutôt que la règle; et de même, dans les plantes monoïques c'est un autre pied qui fournit le pollen aux fleurs femelles. M. Lecoq cite jusqu'à six circonstances principales qui peuvent empêcher les plantes hermaphrodites de se féconder elles-mêmes. Il arrive souvent dans les épis qu'une fleur est fécondée par celle qui est placée au-dessus d'elle, celle-ci par la fleur qui lui est supérieure, et ainsi de suite. Dans les plantes monoïques, les fleurs femelles sont placées le plus souvent au sommet des rameaux, tandis que les fleurs mâles sont insérées au-dessous. Alors la fécondation ne se fait pas directement sur le même rameau, mais indirectement d'un rameau à l'autre; ainsi les végétaux monoïques ont une tendance manifeste vers la diœcie. Il faut même ajouter que plusieurs de ces végétaux sont réellement dioïques dans leurs premières années de floraison. C'est ainsi que le noisetier donne des fleurs mâles plusieurs années avant d'avoir des fleurs femelles, tandis que le pin sylvestre montre au sommet de ses jeunes pousses des cônes de pistils entourés d'écailles longtemps avant d'avoir le pollen nécessaire pour la fécondation. La nature s'oppose donc généralement à la fécondation *directe*, et favorise la fécondation *indirecte*. On sait que ce second mode de reproduction a pour auxiliaires les insectes et les vents, qui transportent d'un végétal à l'autre le pollen fécondant.

La médecine a tenu pendant ce trimestre une place assez importante dans les travaux de l'Académie des sciences. M. le docteur Laugier, partant de ce fait constaté par M. Réveil, que la gangrène résulte de la diminution ou de l'absence de l'oxygène nécessaire à la vitalité d'un tissu, a eu l'idée de placer la partie malade dans un appareil qui la tient dans un bain d'oxygène pur, sans cesse renouvelé. La gangrène ainsi traitée s'arrête promptement, et la partie atteinte est préservée et guérie. Ce traitement est maintenant adopté à l'Hôtel-Dieu avec un plein succès.

L'Académie a reçu, sur un sujet analogue, une autre communication pleine d'intérêt. On se rappelle sans doute avec quel empressement le public médical a accueilli la belle découverte de M. Demeaux, consistant à désinfecter les plaies gangréneuses et autres par le coal-tar. M. Desmartis vient de trouver un succédané du coal-tar : c'est l'extrait de campêche (*Hæmatoxylum campechianum*). Il a eu l'idée d'appliquer au pansement des plaies une pommade composée avec des parties égales de cet extrait et d'axonge. Le résultat a dépassé ses espérances. Selon lui, l'extrait de campêche, employé dans des cas de gangrène ou de pourriture d'hôpital, fait disparaître le mal comme par enchantement. Il s'en est servi également pour prévenir ou arrêter les érysipèles dangereux qui surviennent à la suite des amputations et des blessures.

M. Guyon a communiqué à l'Académie deux faits qui attestent la puissance curative du changement de climat. Le premier concerne la lèpre,

Digitized by Google

cette terrible maladie si fréquente au moyen âge et qui se rencontre encore sous les tropiques, en Grèce et même en Italie. On a bâti, il n'y a pas longtemps, une léproserie dans le Piémont, et il en existe une autre au Portugal. Or, M. Guyon raconte qu'en 1826, époque où il habitait un pays tropical, une famille, composée du père, de la mère et de trois enfants, perdit l'aîné des enfants, âgé de dix à douze ans, et atteint de lèpre tuberculeuse. Bientôt les deux autres présentent les premiers indices de la même maladie. M. Guyon se hâte de recommander un changement de climat. Les parents, qui avaient de la fortune, n'hésitent pas, et partent pour la France. Le mal fut aussitôt enrayé chez les deux enfants. Ceux-ci, devenus adultes, ont continué d'habiter la France et s'y sont mariés. Les enfants issus de ce mariage sont tous remarquables par leur bonne et belle constitution. Bien que le mal ait été *enrayé* chez les parents, M. Guyon fait cependant observer qu'il n'y a pas eu *guérison*, car l'empreinte par laquelle la lèpre a révélé son existence ne s'est pas effacée. Cette empreinte consistait en des portions tégumentaires frappées d'insensibilité, et offrant une coloration particulière, sans altération apparente de tissu. Ce premier degré de la lèpre s'appelle le *mal rouge de Cayenne;* sur la côte occidentale d'Afrique, on le connaît sous le nom de *cocobé*. D'un rouge rose chez les blancs, ces taches sont d'un rouge cuivré chez les noirs. A mesure que la maladie fait des progrès, les parties qui en sont le siége se tuméfient et se tuberculisent souvent.

Le deuxième fait rapporté par M. Guyon est un cas de guérison du goître par le changement de climat. On sait que cette maladie est endémique en Suisse, en Bohême, dans les Pyrénées et généralement dans les pays montagneux. En Amérique, c'est la Cordillère des Andes qui possède ce triste privilége. M. Guyon raconte qu'en 1858, un consul belge, qui était resté quelque temps à Lima, s'en alla à Santiago du Chili avec sa femme et ses deux filles. Il y était à peine depuis quinze mois, lorsqu'il aperçut chez les jeunes filles les indices d'une affection goîtreuse. Il se hâta de consulter les médecins, qui, à l'unanimité, recommandèrent un changement de climat. La mère partit aussitôt pour l'Europe avec ses deux filles. Le voyage, qui ne devait durer que soixante-dix jours, en dura cent dix, pendant lesquels les voyageurs souffrirent beaucoup du mal de mer ainsi que des changements de température. Cependant le mal avait diminué de plus de moitié lorsqu'on arriva à Cherbourg, et depuis il a complétement disparu. M. Guyon ajoute à ce fait le cas d'un nombre considérable de colons suisses du canton de Valais qui allèrent en 1853 s'établir en Algérie. La plupart des émigrants, les femmes surtout, étaient atteints du goître ; pour les guérir, il a suffi d'un séjour de trois ans dans un pays nouveau.

L'angine de poitrine se manifeste par des attaques dont la durée varie de quelques minutes à une heure, et qui sont caractérisées par un sentiment insupportable d'angoisse à la région du cœur, avec douleurs s'irradiant de là dans tout le thorax et même dans les membres supérieurs. Ces attaques affectent particulièrement le cœur et peuvent occasionner la mort subite. M. Beau. dans un mémoire adressé à l'Académie, constate que

Digitized by Google

l'abus du tabac à fumer est une des causes déterminantes de cette maladie, surtout s'il coïncide avec des chagrins, des fatigues excessives, ou d'autres causes d'affaiblisement. Il cite à l'appui de son assertion huit cas de personnes, dont les unes se sont guéries de leur angine de poitrine en renonçant à l'usage du tabac à fumer, dont les autres, après guérison, ont éprouvé une rechute pour avoir repris leur ancienne habitude. Pour plusieurs de ces malades l'abus du tabac a même amené la mort. M. Beau se fondant sur des expériences faites par M. Bernard, attribue cette maladie à l'action de la nicotine.

M. Ch. Ozanam a entretenu l'Académie des sciences de l'usage de l'acide carbonique comme agent anesthétique, ou *anesthésique*, comme on dit généralement, sans respect pour l'étymologie. On sait que ce gaz, introduit à l'état pur dans les voies respiratoires, détermine la mort par asphyxie. M. Ozanam l'emploie mélangé avec de l'air atmosphérique, dans la proportion de trois volumes d'acide et d'un volume d'air. Il se sert d'un long tube flexible qui communique avec un sac en caoutchouc de la contenance de vingt-cinq litres environ, et renfermant ce mélange. Le tube se termine par une embouchure en forme d'entonnoir qui s'applique autour du nez et de la bouche du malade, en laissant cependant un petit espace pour que le malade puisse aspirer, en même temps que le mélange, une certaine quantité d'air extérieur. On ouvre alors un robinet, on presse sur le sac, et l'inhalation commence. Le sommeil s'obtient au bout de deux minutes, et pendant ce temps il se manifeste deux phénomènes particuliers : l'accélération du mouvement respiratoire, et une sueur abondante au visage. L'anesthésie est complète, et ne cesse qu'au moment où l'on interrompt l'inhalation.

M. Lecoq nous a montré que la nature ne favorise pas les unions directes dans le règne végétal ; un autre savant va nous exposer les tristes effets des unions consanguines dans la race humaine. Le danger de ces unions était pressenti depuis longtemps, et les lois de presque tous les peuples ont mis obstacle aux mariages entre proches parents ; il est vrai que les sages prescriptions des législateurs ne sont pas toujours observées, mais la nature se charge de punir les imprudents qui osent les enfreindre. C'est ce que M. le docteur Boudin vient d'établir par une statistique très curieuse. Selon lui, la surdi-mutité est un des résultats les plus fréquents des unions entre proches parents. Ces unions représentent en France environ 2 p. 100 de l'ensemble des mariages ; la proportion des sourds-muets de naissance, issus de mariages consanguins, est, à l'ensemble des sourds-muets de naissance, de 25 p. 100 à Lyon, de 28 p. 100 à Paris, et de 30 p. 100 à Bordeaux. La proportion des sourds-muets de naissance croît avec le degré de la consanguinité des mariés ; en représentant par 1 la probabilité de la naissance d'un sourd-muet dans un mariage ordinaire, cette probabilité est représentée par 18 dans les mariages entre cousins-germains, par 37 dans ceux qui se font entre oncles et nièces, et par 70 dans les mariages entre neveux et tantes. Les parents consanguins les mieux portants peuvent procréer des sourds-muets ; par contre, des parents sourds-muets, mais non consanguins, ne produisent

Digitized by Google

que très exceptionnellement des enfants atteints de cette infirmité ; la surdi-mutité n'est donc pas héréditaire. Le nombre des sourds-muets augmente souvent d'une manière très sensible dans les localités où il existe des obstacles aux mariages croisés. Ainsi, la proportion des sourds-muets en France est de 6 sur 10,000 habitants ; en Corse, de 14 ; dans les Hautes-Alpes, de 23 ; en Islande, de 11, et dans le canton de Berne, de 28. On peut estimer à environ 250,000 le nombre total de sourds-muets en Europe. Comme la surdi-mutité n'est pas la seule infirmité qui résulte des mariages de famille, il serait à désirer que, pour les autres affections, albinisme, aliénation mentale, idiotisme, auxquelles semblent prédisposés les enfants issus d'unions consanguines, on eût des statistiques aussi complètes que celles de M. Boudin.

L'Académie de médecine s'est occupée récemment d'une question assez curieuse relativement à la véritable origine du vaccin. On sait que Jenner déjà avait conçu l'idée que le vaccin provient du cheval, et non de la vache. Son pressentiment s'est trouvé confirmé par une expérience faite en mai 1860 à l'Ecole vétérinaire de Toulouse. Le pus d'une éruption survenue aux jambes d'un cheval, inoculé aux pis d'une vache, avait déterminé des pustules absolument semblables à celles du vaccin ; et le pus de ces boutons de vache, inoculé à des enfants, avait produit des pustules absolument analogues à celles du plus beau vaccin. Ce fait curieux est devenu l'objet d'une communication à l'Académie, et a donné lieu, dans le sein de cette société, à une discussion approfondie, mais jusqu'ici peu concluante sur la nature et l'origine du vaccin, sur les maladies (*eaux-aux-jambes* chez les chevaux, clavelée des moutons, *cow-pox* des vaches) qui peuvent le produire. MM. Depaul, Huzard, Bouley, Leblanc, ont pris la parole, et, malgré la diversité de leurs points de vue, ils se sont accordés à reconnaître que l'expérience de Toulouse n'est pas suffisante et qu'il faut la renouveler à l'Ecole d'Alfort.

Puisque nous parlons de la vaccine, disons quelques mots d'un nouveau remède dont se servent les Indiens de l'Amérique du Nord pour guérir la petite vérole, et dont nous trouvons une notice dans le *Galignani's Messenger*. C'est à M. H. Chalmers Miles, chirurgien militaire à Halifax, que l'on doit la connaissance de ce remède, qui consiste en une infusion de la racine de *saracenia purpurea*, plante de la famille des papaveracées. Lorsqu'un Indien est menacé de la petite vérole, on lui fait prendre, avant que l'éruption ait paru, une potion abondante de cette infusion. Le remède a pour effet de hâter l'éruption, qui paraît quelques heures après. Alors on en administre une seconde potion, puis une troisième au bout de cinq ou six heures. Les pustules se dessèchent aussitôt et perdent leur vitalité. Si la maladie est déjà avancée à l'époque où l'on administre la première potion, celle-ci a pour effet d'abaisser la fièvre, la deuxième potion fait tomber les pustules, qui ne laissent aucune trace. Au bout de deux ou trois jours, tous les phénomènes morbides disparaissent, mais le patient garde sa tente pendant neuf jours. Les Indiens se servent de cette même infusion comme prophylactique ; ils en ont toujours avec eux une faible dose, et ils en boivent de temps en temps. M. Miles a, dit-on, envoyé en Angle-

Digitized by Google

terre une quantité suffisante de cette plante pour qu'on en fasse des essais.

Notre savant géologue, M. Elie de Beaumont, vient de présenter à l'Académie des sciences la carte géologique de la Haute-Marne, de feu M. Duhamel, ingénieur en chef des mines, complétée et publiée par M. Elie de Beaumont lui-même et M. de Chancourtois. Pour donner une idée du soin que les auteurs ont mis à la construction de cette carte, il suffit de dire que les seules observations pour l'orientation des failles et autres accidents stratigraphiques, qui sillonnent le sol de la Haute-Marne, leur ont coûté plusieurs années de travail. Les différentes lignes indiquant ces directions, coloriées chacune d'après leur orientation, sont résumées dans une *rose des directions*, qui est gravée dans un des angles de la carte, et qui en rend l'usage aussi commode que sûr. Toutes les observations sont ainsi réduites à seize faisceaux de lignes parallèles, dont chacun correspond à un des rayons de la rose. M. Elie de Beaumont a en outre, par de longs et pénibles calculs, comparé ces seize directions avec celles des principales chaînes des montagnes de l'Europe.

La deuxième partie du deuxième volume du *Dictionnaire de chimie industrielle*, de MM. Barreswil et Aimé Girard, qui vient de paraître [1], comprend des articles très importants. On y remarque surtout l'article *Engrais*, où sont résumés tous les renseignements scientifiques, toutes les notions pratiques sur un sujet du plus haut intérêt pour les agriculteurs.

HENRY MONTUCCI.

[1] Paris, Dezobry, F. Tandou et Ce.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Contes inédits d'Edgar Poë, traduits par W. Hughes. Paris, collection Hetzel.

Ce supplément aux œuvres du célèbre et malheureux conteur américain est une bonne fortune pour ses admirateurs, dont le nombre s'est beaucoup accru en France depuis quelques années. Edgar Poë n'est pas, sans doute, un maître de premier ordre ; il a follement gaspillé son talent dans des récits bizarres, qui semblent tantôt la réalisation d'une gageure, tantôt le produit des hallucinations fiévreuses de l'ivresse. On chercherait vainement, dans ses écrits, cette harmonie sereine qui caractérise les véritables chefs-d'œuvre. Mais l'auteur du *Scarabée d'or*, de la *Descente dans le Maelstrom*, de *Gordon Pym*, n'en est pas moins un des écrivains les plus extraordinaires et les plus curieux de notre siècle. Aucun poète n'a fait vibrer avec une énergie plus puissante les cordes sombres de la lyre ; aucun chroniqueur de la passion n'avait fouillé si avant, jusqu'ici, dans les terreurs de la mort et du désespoir, ni projeté de si vifs éclairs sur les profondeurs du « monde voilé. » Poë eut une inspiration originale et presque du génie, en empruntant aux sciences les éléments de plusieurs de ses compositions. Il a ouvert ainsi à l'art une route nouvelle, où nous voyons aujourd'hui les imitateurs se précipiter en foule sur sa trace. Mais la muse d'Edgar Poë est un feu follet qui égare ceux qui le suivent.

Contre l'usage ordinaire, ces derniers venus, parmi les contes d'Edgar Poë, sont dignes de leurs devanciers. Trois terribles histoires : « La Boîte oblongue, » « les Fous geôliers, » et surtout « le Cadavre accusateur, » mettent dans tout son jour ce talent de narration que possédait Edgar Poë, et dont il s'est montré trop avare. « Le Rendez-vous » est peut-être plus remarquable encore, et produit une impression plus profonde, moins par ce qu'exprime l'auteur que par ce qu'il laisse deviner. C'est la légende de deux amants séparés par le sort, et qui, faute de mieux, se donnent rendez-vous dans la mort, en s'empoisonnant, chacun de son côté, à une heure convenue. « Le Sphinx » est une curieuse étude sur les illusions d'optique. Une hallucination, produit d'un phénomène de ce genre, transforme, à plusieurs reprises, en un monstre antédiluvien ou infernal, un de ces papillons dits sphinx à tête de mort, qu'on pourrait prendre pour un sym-

Digitized by Google

bole de la sinistre poésie d'Edgar Poë. Nous signalerons encore « les débuts littéraires de Thingum Rob, rédacteur en chef du célèbre magazine *la Buse savante*, » virulente satire, qui à elle seule expliquerait suffisamment les rancunes de la presse américaine à l'égard de Poë. Un conte intitulé « les Lunettes » produit un contraste singulièrement heureux dans ce sombre recueil : c'est l'histoire d'un brave garçon myope, qui, grâce à son dédain vaniteux pour les besicles et les binocles, se laisse décevoir par l'ensemble sculptural de la physionomie d'une femme entrevue de loin et dans l'ombre, et finit par enlever résolûment cette vénérable personne, qui pourrait être sa trisaïeule. Nous n'aurions pas cru Poë capable de pareilles gaietés. L'auteur de cette histoire drôlatique est-il bien le même qui avait écrit cette élégie *du Corbeau*, l'une des plaintes les plus navrantes qu'une douleur profonde, incurable, ait jamais inspirées à un poète?

L'un des morceaux les plus intéressants de ce nouveau recueil est le fragment d'un drame romantique intitulé « Politien, » œuvre de jeunesse du célèbre conteur. Un souffle shakespearien y circule ; le poète ne dédaignait pas alors la peinture de passions réelles et vivantes. Nous y avons trouvé, à propos de l'Amérique, une effusion lyrique qui rappelle la chanson de Mignon sur l'Italie. « Connais-tu le pays dont s'occupent toutes les langues, cette terre récemment et miraculeusement découverte par un citoyen de Gênes, à des milliers de lieues dans l'Occident doré; la terre féerique des fleurs et des fruits, et des jours pleins de soleil, et des lacs limpides, et des forêts arrondies en voûte, et des hautes cimes, autour desquelles le vent se joue sans entraves; le pays où l'air qu'on respire se nomme le bonheur, et dans les jours à venir se nommera la liberté? » Plus tard encore, hélas! il devait se nommer la guerre civile et l'anarchie.

Nous devons, en finissant, des éloges à la traduction élégante, énergique et fidèle de M. Hughes; elle soutient sans désavantage la comparaison avec le travail de M. Baudelaire. Les auteurs étrangers ont rarement le bonheur de rencontrer de semblables interprètes. Bon ERNOUF.

De la répression du vagabondage, par M. HOMBERG, conseiller à la cour impériale de Rouen. Paris, Durand. 1861.

Nous recommandons ce mémoire à l'attention de tous les esprits sérieux, qui se préoccupent des véritables défectuosités de notre état social et des meilleurs remèdes à y apporter. Jurisconsulte profond, M. Homberg n'est pas de ceux qui croient que la science se déconsidère en se rendant accessible ; son ouvrage est aussi élégamment écrit que fortement conçu. C'est là un de ces livres trop rares, que la critique peut louer sans restriction.

Un court résumé de ce travail suffira pour en faire apprécier toute l'importance. En matière de répression pénale, une distinction importante est à faire entre les citoyens qui ont leur place dans la société, et les vagabonds qui vivent en dehors de tous les liens et de tous les intérêts sociaux. Si, à l'égard des premiers, l'emprisonnement est une peine suffisamment répressive et exemplaire, pour les seconds, au contraire, cette peine, qui

Digitized by Google

leur assure un abri et du pain, n'a rien de redoutable et est même souvent désirée. Chez les premiers, les violations de la loi sont généralement accidentelles, les condamnations subies laissent un souvenir qui fait craindre la récidive ; chez les seconds, les infractions résultent d'habitudes fatalement prises, et le séjour de la prison fait naître des goûts qui doivent y ramener..... L'emprisonnement en commun, tel que le subissent les vagabonds, ne les punit pas, les déprave encore davantage au lieu de les corriger, et quand ils sont sortis de prison, la surveillance de la police, en les assimilant matériellement à des gens plus coupables, les maintient au ban de la société et leur rend difficile, sinon impossible, le retour au travail et au bien. Le vagabondage n'est pas seulement un fait, c'est une infirmité morale, pénible au plus haut point pour celui qui en est affligé, dangereuse pour la société. Il ne suffit pas de la punir, il faut la guérir. M. Homberg présente, comme le moyen de correction et d'amélioration le plus efficace, l'emprisonnement cellulaire, qui, restreint à la répression du vagabondage, ne présenterait pas les mêmes inconvénients que dans une application plus générale. La séquestration est en effet un vrai châtiment pour le vagabond ; et, pour échapper à l'ennui de l'isolement, il accepterait à coup sûr avec empressement, dans la plupart des cas, les ressources de l'éducation intellectuelle, professionnelle, morale et religieuse mises à sa disposition. Enfin, pour les natures réfractaires à ce traitement, M. Homberg propose la peine de la transportation. Ce livre abonde en recherches, en documents intéressants, qui ne sauraient prendre place dans une si brève analyse. Un travail statistique des plus curieux démontre que, sur le chiffre total des crimes et délits commis dans l'espace de dix ans, la catégorie des vagabonds, qui ne figure que pour un chiffre médiocre dans les fautes uniques, fournit le plus grand nombre des récidivistes simples, et la presque totalité des récidivistes obstinés. Ainsi, dans le ressort de Rouen, dans une période de dix ans (1850 à 60), on trouve 6,021 individus, dont 193 vagabonds seulement, n'ayant subi qu'*une seule* condamnation ; mais cette proportion se modifie progressivement à chaque étape sur le terrain de la récidive. Parmi les gens ayant subi cinq condamnations, les vagabonds ont déjà passé de cette minorité infime à la majorité (65 sur 128) ; et sur les 97 individus ayant subi *dix* condamnations et plus, on trouve 81 vagabonds! Cette investigation démontre avec une évidence mathématique qu'il est temps de s'occuper activement de la guérison d'une plaie sociale aussi grave.

E. DE V.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRES. — Palais-Royal : *Ah! que l'amour est agréable!* — Gymnase : *Les Maris à systèmes.* — Porte-Saint-Martin : *Les Etrangleurs de l'Inde.*—Chronique et nouvelles. — Traduction de l'*Evangile* en vers français.

Les poètes anciens, y compris Virgile, ont décrit avec une grande vigueur de pinceau les ardeurs de la canicule, et ont tour à tour maudit *le Chien* dans leurs vers. Ce midi de l'année, où les herbes sèchent sur pied, où les troupeaux meurent de soif, où les cigales chantent dans les buissons poudreux leur chanson monotone, a fourni à tous ces paysagistes grecs et italiens de fort jolis tableaux où il manque pourtant un trait final sur la difficulté de faire une chronique par un temps pareil. Martial est le seul qui en ait parlé dans une charmante épître à Quintilien : comme celui-ci le pressait de produire et d'entasser volumes sur volumes, lui reprochant de ne donner, bon an mal an, que la matière d'un petit livre, l'autre, en vrai poète, se rejette sur l'impossibilité de travailler à la ville, parce qu'on y est dérangé, et à la campagne, parce qu'on s'y repose. Il préfère à tout, dit-il franchement, et même à son travail, les eaux, les bois, les vallées, la fraîcheur, la verdure et le *far-niente* en manches de chemise, *tunicata quies*. Martial, il est vrai, était le chroniqueur à la mode, et sa réputation lui permettait de se donner du loisir, de n'en prendre qu'à son aise. Il s'en serait allé voir couper les blés, engranger les avoines, jaunir, *blondir* les raisins et il n'eût pas dit un mot de la pièce du Palais-Royal : *Ah! que l'amour est agréable!*

Cinq actes cependant, et gais, malgré la chaleur. L'un des deux auteurs est M. Varin ; il écrivit autrefois *les Saltimbanques*, un chef-d'œuvre qui a fait la gloire d'Odry et que l'on va reprendre pour M. Frédéric Lemaître, comme si les lauriers de Bilboquet empêchaient Robert Macaire de dormir. L'autre auteur de : *Ah! que l'amour est agréable!* a vieilli aussi dans le vaudeville ; c'est M. Michel Delaporte, avantageusement connu au théâtre par plusieurs succès de rire. Le héros qu'ils présentent cette fois au public est un certain Rigolard qui a pris pour devise le titre de leur pièce et qui tombe de Léona en Amandine et d'Amandine en Uranie. Amandine est bien jolie sous les traits de Mlle Martine, jeune actrice de beaucoup d'avenir qui a été élevée au couvent, dit la légende, mais qui a jeté depuis quelque temps déjà la nonne aux orties. Mlle Martine dépouille avec un grand succès *le vieil homme*, et il est impossible de faire meilleur

Digitized by Google

effet sur un théâtre après avoir été destinée à un monastère. Elle rend invraisemblables les caprices de Rigolard, qui montre bien peu de goût en quittant Amandine, bien qu'elle lui fasse cirer ses bottines et qu'elle ait un frère mal élevé, dont l'habitude est de donner des coups de bâton aux galants de sa sœur. Les mésaventures de Rigolard ne sont, au demeurant, que les petits malheurs du bonheur, et Montaigne en eût dit qu'ils donnent pointe à la sauce.

S'il est des jours amers, il en est de si doux :
Hélas! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts!
Quelle mer n'a point de tempêtes!

Rigolard pense là-dessus comme la jeune captive jusqu'au jour où son oncle, qui veut le marier, le retrouve apprenti meunier chez une meunière. Singulière métamorphose pour un garçon qui avait débuté dans l'administration et qui finira par le moulin si son oncle ne l'en tire. Ce n'est pas une petite affaire, et l'heureux Rigolard, malgré les désagréments de toutes sortes que lui ont rapportés ses diverses expéditions, ne se marie qu'à la dernière extrémité. Les auteurs l'ont converti au dénouement pour les besoins de la morale, mais on soupçonne qu'il regrette les fritures mangées à Asnières en compagnie d'Amandine, sœur du menuisier Thomas. Quelques spectateurs, soit dit sans blesser personne, ont bien paru les regretter avec lui!

Ce long vaudeville, s'il n'était d'ailleurs exempt de toute prétention, serait comme une contre-partie de la *Vie de Bohême*. MM. Varin et Michel Delaporte ont voulu nous donner à entendre que toutes ces folles amours dans des arrondissements non classés n'aboutissent le plus souvent qu'aux plus sots embarras et aux regrets les plus ridicules. Cette leçon part d'un bon naturel, mais le Palais-Royal nous avait habitués à une autre musique. Les auteurs avaient d'abord intitulé leur pièce : *les Amours faciles*, afin de nous prouver sans doute qu'il en est de l'amour comme des vers, lesquels veulent être faits *difficilement*. Ils prétendaient appliquer à la morale le conseil que Boileau donnait à Racine, et faire une règle de conduite d'une règle de poésie. En allant au fond des choses, il est certain que la passion, telle que l'entendent les Rigolard contemporains, a ses inconvénients et ses déboires ; mais on les connaît depuis longtemps, et ce sont mauvaises chances sur lesquelles on est édifié, sans que la crainte qu'elles inspirent ait jamais retenu personne. La pureté des intentions de MM. Varin et Michel Delaporte n'a pas désarmé la censure, qui a supprimé sans pitié le premier titre : *les Amours faciles*, où le but de la pièce était clairement indiqué, pour y substituer ce refrain de comédie : *Ah! que l'amour est agréable!* La censure, si bien défendue par M. Victor Hallays-Dabot, a, malgré tout, des fantaisies singulières. Voici deux auteurs qui apportent au Palais-Royal une moralité digne de l'Odéon, et on leur coupe immédiatement leur titre, on leur ôte le certificat de bonne vie et mœurs qu'ils avaient collé sur leur affiche, on n'est pas convaincu par la lecture de leur pièce qu'ils ont eu à cœur de réformer certaines habitudes parisiennes, et non de les encourager. Une pareille décision fait du tort au livre de

Digitized by Google

M. Hallays-Dabot et anime contre la censure ceux qui seraient le plus portés à la défendre. Une chose étonnante, c'est que la censure qui empêche d'inscrire en tête d'une pièce les *Amours faciles*, alors que le but de l'auteur est de les combattre, ne lacère pas ce pauvre Horace, qui a osé écrire : *Amo Venerem parabilem facilemque.*

Au Gymnase, M. Adolphe Belot, l'un des auteurs du *Testament de César Girodot*, de la *Vengeance du mari*, des *Parents terribles* et du *Vrai courage*, toutes pièces pleines de bonnes intentions, mais dont la première seule a complétement réussi, M. Adolphe Belot vient de recommencer à la fois *l'Ecole des femmes* et *l'Ecole des maris*, après Molière. *Les Maris à système* procèdent évidemment d'Arnolphe et de Sganarelle. Mais, outre qu'il y a un peu de mauvaise foi à accabler un jeune écrivain avec d'aussi gros souvenirs, le sujet est resté neuf, et la donnée excellente, car les Sganarelle et les Arnolphe sont éternels. On rencontrera en tout temps de ces maris à systèmes qui prétendent diriger, gouverner, élever leurs femmes, et qui, en se mariant, ont cru proprement épouser une propriété dont la gestion leur est confiée avec la garde. Ils font les importants. Comme les régisseurs d'un château, qui s'imaginent en être les propriétaires, ils prétendent n'être pas régisseurs et intendants pour rien, ils ordonnent, ils surveillent, ils taillent et coupent, posent et disposent, pendent et dépendent, et, la plupart du temps, ce sont des fâcheux insupportables, qui deviennent des tyrans, si on ne s'accommode à leur système. Oh ! le système, c'est la grande chose : ils l'ont cherché, inventé, élaboré, perfectionné au prix des plus grands efforts; ils en ont fait un corps de doctrine, un catéchisme conjugal, et ils ont vraiment un air majestueux à vous prêcher cela du haut de leur bonnet de nuit, avec l'aisance aveugle et l'assurance imperturbable d'un magister de village, à qui on fait des cornes derrière son dos. Leurs discours commencent invariablement par : « Moi, monsieur, je me suis convaincu, etc. » Ils se sont toujours convaincus. Le plaisant de l'affaire, c'est que le plus souvent ils n'ont pas eu l'occasion de faire la moindre expérience ; mais, c'est égal, leur système est le bon, le vrai, le seul système ; il n'y a qu'eux pour savoir planter des choux. O jardiniers du ménage, ô pédants, ô maîtres d'école du mariage, dignes de provoquer le large rire de Molière, quand donc enverrez-vous vos systèmes aux expositions universelles ou aux concours régionaux ? Vous devez y avoir songé. M. Adolphe Belot ne vous a pas drapés comme vous méritez de l'être, sans quoi il eût lui-même mérité de réussir. Il a repris trop à la Molière la vieille thèse de *l'Ecole des maris* et de *l'Ecole des femmes*, s'en tenant à l'observation générale, divisant les maris en deux classes, les émancipateurs et les geôliers, les tyrans et les débonnaires, suivant enfin la tradition classique, au lieu de vivifier, de rajeunir cette donnée toujours contemporaine par le détail, de la revernir avec nos mœurs actuelles, de l'habiller à la mode de 1860, surtout de multiplier les incidents à l'infini, afin d'être égal, autant que possible à la variété du sujet. Je ne veux pas faire de tort à M. Adolphe Belot, mais le talent de M. Victorien Sardou, qui est un peu papillonnant, eût été merveilleusement à l'aise dans ces *Maris à systèmes :* il eût fait jouer

Digitized by Google

là ses mille petits ressorts, utilisé tout son ingénieux mécanisme, déployé sa science étonnante des effets prolongés. M. Victorien Sardou ressemble à ces hommes adroits qui éteignent vingt fois une bougie, et vingt fois la rallument instantanément d'un souffle et d'une étincelle.

M. Adolphe Belot a mis un bossu dans sa pièce, un bossu sympathique, qui épouse l'héroïne au dénouement, si bien que l'auteur semblerait avoir voulu à son tour ériger ce bossu en système. On se rappelle la chanson patriotique chantée par les bossus au moment de la guerre de Crimée :

Hélas! nous comptions voir naguère
Enrégimenter les bossus;
Mais la paix succède à la guerre,
Et voilà nos espoirs déçus.

Le dos plat qui nous crosse
Avec un air vainqueur,
Aurait vu qu'une bosse
Peut cacher un grand cœur.

Ces vers ne sont pas brillants; mais ils expriment la pensée de M. Adolphe Belot sur les bossus. Malheureusement, ces gens-là ont reçu d'en haut, avec leur infirmité, le privilége de rire et de faire rire : on les rendra difficilement romanesques. Balzac, je le sais, a fait de son petit bossu Butscha un personnage aimable, digne d'être aimé, et qu'on aime; mais on ne voit pas la bosse dans un livre, tandis qu'on la voit au théâtre, et Mlle Delaporte, qui l'épouse dans la pièce de M. Belot, a deux grands yeux pour la voir. Il est vrai que M. Landrol la rend supportable; mais, en somme, ce sont choses à laisser dans le domaine de l'imagination. Cette grande fée peut embellir aux yeux de l'âme les difformités physiques, à condition que les yeux du corps ne les aperçoivent point; car la chair a ses frissons, ses répugnances, dont il faut que tienne compte l'écrivain le plus spiritualiste; et, à moins d'être un magicien comme Victor Hugo, prenez garde d'accoupler trop souvent les Quasimodo et les Esméralda.

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin, qu'on avait dit près de sombrer dans une tourmente, n'avait besoin pour se remettre à flot que d'une pièce à succès qui fît oublier *les Volontaires de* 1814. On assure qu'il l'a trouvée dans *les Etrangleurs de l'Inde*, de M. Charles Garant. M. Charles Garant débute dans le drame, et il débute par des étrangleurs : voilà qui est bien commencer. Sa pièce est pleine de *Thugs*, c'est-à-dire d'Indiens qui serrent le cou des passants avec un mouchoir..... non, avec un cachemire de l'Inde. Plus d'une femme aimerait à être serrée ainsi, pourvu qu'on ne serrât pas trop fort, et qu'on lui fît cadeau de l'instrument du supplice. Il est excellent pour suicide, et je m'étonne qu'elles n'aient pas encore songé à s'en servir pour remplacer la Seine des grisettes et le réchaud des blanchisseuses. M. Charles Garant a donné à ses étrangleurs un noble but, la vengeance et la résurrection de la patrie indienne opprimée par les Anglais. Son Nana-Saïb est un certain Pendjab, qui fait mettre des petites filles anglaises à la bouche des canons. Pendjab est un nom mal choisi, et M. Charles Garant, semblable au singe de la fable, prend cette fois

Un nom de *pays* pour un nom d'homme.

Digitized by Google

D'ailleurs, les petites filles placées à la bouche des canons sont un expédient d'invention anglaise, et qui fut pratiqué assez fréquemment pendant l'insurrection de 1857. Il faut rendre aux Anglais ce qui leur appartient. Sidney, le jeune Sidney, neveu du gouverneur de Calcutta, aime et épouse Mindha, fille adoptive du féroce Pendjab; mais le féroce Pendjab n'a consenti à cette union que pour avoir un pied dans la maison de son gendre, et se ménager ainsi les moyens d'assurer sa vengeance. Cependant, quand il croit la tenir, elle lui échappe, et c'est lui qui périt sous les coups de ses ennemis. Ce drame, qui va continuellement de Calcutta à Edimbourg, est intéressant, malgré la longueur d'un pareil voyage. M. Charles Garant se fait aisément pardonner ce défaut ordinaire des écrivains qui débutent, l'enflure, par des scènes de passion qui sont bien imaginées et bien conduites. D'ailleurs, les décors et les danses sauveraient la pièce si elle avait besoin d'être sauvée. L'Inde est visible tous les soirs à la Porte-Saint-Martin, grâce aux soins de M. Marc Fournier.

Il y aurait encore à citer au théâtre quelques débuts remarquables, par exemple celui de M. Coquelin dans le *Mariage de Figaro*. M. Coquelin est un élève de M. Régnier qui a profité des leçons de son maître. La nature d'ailleurs l'a servi à souhait : il porte sur le visage cette assurance qui convient à l'effronterie proverbiale du barbier, et il a dans la voix toute une gamme de nuances vibrantes qui va sans effort de la scène avec Marcelline au terrible monologue du cinquième acte. Quand on songe que M. Coquelin n'a que vingt et un ans, on peut sans se compromettre lui escompter l'avenir et prophétiser en lui le roi des Figaros. Mlle Dinah-Félix n'a pas obtenu un succès aussi brillant sur ce théâtre où retentit encore la grande voix de sa sœur. Elle n'a pas encore l'ensemble des qualités indispensables pour aborder la haute comédie, mais on la voit avec plaisir sous la cornette des soubrettes de Regnard et de Marivaux.

Quittons le théâtre et entrons à l'Académie, où le fauteuil du feu duc Pasquier a tout mis en émoi. Nous avions osé proposer M. le marquis de Boissy comme l'héritier présomptif de son oncle, mais il paraît que notre candidat ne recueillera pas cette part de l'héritage. Quelques journaux, non contents sans doute de prendre comme nous un sénateur pour en faire un académicien, ont été plus loin et ont mis en avant le nom même du président du sénat, S. E. M. Troplong. C'est une assez mauvaise plaisanterie qui commence à ne plus être nouvelle, car elle reparaît à chaque vacance. M. Troplong, qui, suivant ces chroniqueurs bien informés, se présenterait cette fois encore, ne s'est jamais présenté et n'y songe même pas. Ce n'est pas qu'il soit facile de trouver des noms qui satisfassent mieux à toutes les exigences. Par ses vastes travaux, par les livres savants qu'il a publiés, M. Troplong se distinguerait surtout de M. Pasquier, dont nous chercherions vainement les œuvres dans les bibliothèques; il se distinguerait même de la plupart de ses collègues. L'abstention très déclarée de M. Troplong coupe court à toutes les suppositions comme à tous les hommages; mais ce que nous tenions à dire, c'est que si une pareille candidature devait être quelque jour à débattre, on verrait évidemment renaître cette vaine et puérile opposition qui prétend que l'Académie

Digitized by Google

n'est faite que pour les hommes de lettres. Encore une fois, M. Troplong n'est pas en cause, mais l'Académie oublierait singulièrement son principe et méconnaîtrait d'une façon incroyable sa véritable tradition, si elle croyait ou se laissait dire que ses portes ne doivent pas s'ouvrir toutes grandes à quiconque s'est fait une renommée dans les travaux de l'esprit. On n'est pas proprement un homme de lettres lorsqu'on s'est illustré comme homme d'Etat, comme orateur, comme historien, comme philosophe et comme jurisconsulte ; mais je voudrais bien savoir à qui le cardinal de Richelieu donnerait sa voix de préférence si son ombre était appelée à voter chaque fois qu'il s'agit de recruter l'institution dont il est le fondateur.

On abuse trop du nom d'homme de lettres ; ceux qui n'en sont pas dignes essayent de l'établir sur un piédestal, c'est fort bien, et notre vanité ne réclamera pas ; mais si l'on est si entiché de l'honneur de la littérature, il ne faudrait pas laisser se produire, ou du moins il faudrait vider au plus vite les incidents pareils à celui qu'a soulevé naguère un procès scandaleux. Sur les cinq millions de bénéfice qu'il s'est attribués dans l'affaire des ports de Marseille, un banquier fameux mentionne une somme de cinq cent trente-cinq mille six cent quatre francs vingt-cinq centimes payés soi-disant à la littérature, sous cette rubrique : « A divers hommes de lettres et frais. » Cette façon de mettre ensemble les frais et les hommes de lettres est à coup sûr un manque d'égards, et ce doit être aussi une calomnie. Nous protestons avec la plus vive énergie, contre une imputation pareille dont les sous-entendus sont odieux. Seulement, nous serait-il permis d'ajouter que ce n'était pas à nous à le faire ? Etranger à ces questions de finance, nous nous étonnons qu'il y ait une société des gens de lettres, que cette société ait un comité chargé de veiller à son honneur et à ses intérêts, et que ni ce comité, ni l'honorable président qui le dirige, n'aient déjà demandé compte à M. Mirès de ses paroles. On n'avait qu'une réponse à lui faire : « Ou vous mentez, ou il faut lever les masques ; les noms, dites les noms. » Nous ne pouvons croire que la Société des gens de lettres laisse planer plus longtemps sur nous tous tant que nous sommes des soupçons dont elle est responsable, et nous ne doutons pas qu'elle n'exige bientôt de M. Mirès un désaveu ou une explication.

Terminons en recommandant à nos lecteurs un livre bien original dont le titre seul offre le plus grand intérêt : ce sont *les Saints Evangiles de Jésus-Christ*, traduits en vers français par M. Adrien Brun. La tentative, au premier abord, semble bizarre et presque téméraire. Quelle traduction versifiée, si fidèle qu'on la suppose, pourra jamais en effet égaler la précision du texte primitif ? Mais M. Brun répond victorieusement et par sa préface et par son œuvre même aux objections qu'on pourra soulever. Sans compter que la traduction de *l'Imitation* par Corneille, et l'imitation de *la Bible*, si fréquente chez Racine, avaient déjà créé des précédents qui faisaient autorité, est-il donc si étrange qu'on songe à répandre et à rendre attrayante sous une forme nouvelle la lecture du livre par excellence? Le rhythme et l'harmonie ont l'avantage de captiver l'esprit, d'aider

Digitized by Google

la mémoire, et l'Eglise elle-même l'a compris lorsqu'elle a donné à ses Commandements et à ceux du Décalogue une sorte de mesure symétrique et cadencée. De ce que Dieu d'ailleurs a parlé en prose, s'ensuit-il qu'on ne puisse lui faire parler, par une heureuse métamorphose, ce que les anciens appelaient la langue des dieux? Reste la question d'orthodoxie : M. Brun espère que ses vers n'ont jamais fait fléchir la rigidité souveraine du texte original; il s'est d'ailleurs soumis au contrôle sévère des hommes les plus compétents; enfin, il ne dépendra pas de lui de faire disparaître dans une édition nouvelle les inexactitudes involontaires qu'on pourrait encore lui signaler. C'est pourquoi il a pu écrire bravement en tête de son livre : Ceci est un livre de bonne foi.

Pour nous, qui ne pouvons nous empêcher de faire primer partout la question d'art, nous trouvons que la traduction des saints Evangiles est un travail remarquable; nous ne saurions en donner une meilleure preuve que de citer quelques fragments de l'admirable Sermon sur la montagne. C'est un plaisir, et, le dirai-je, une consolation pour nous, qui sommes habitué par état aux choses profanes, de nous reposer quelquefois dans l'étude et la contemplation des choses sacrées.

.....
Peuple, ne pense pas que je vienne abolir
Les lois que l'Eternel par Moïse avait faites :
Non, je n'abolis point la loi ni les prophètes;
Ma tâche dans ce monde est de les accomplir.

.....
Lorsque devant l'autel prosternés humblement
Vous offrez au Seigneur vos dons et vos prières,
Si vous vous souvenez que l'un d'entre vos frères
Conserve contre vous quelque ressentiment,

Laissez là vos présents, suspendez vos demandes,
Allez trouver celui dont le cœur est blessé,
Obtenez le pardon et l'oubli du passé,
Vous reviendrez ensuite apporter vos offrandes.

....
Devant le tribunal, si le plaideur inique
De votre vêtement vous dépouille à moitié,
Mes frères, c'est de lui qu'il faut avoir pitié;
Donnez-lui le manteau, s'il vous prend la tunique.

Pourquoi découvrez-vous, amis officieux,
Dans les yeux du prochain une paille légère?
Pourquoi dire : Permets que je l'ôte, ô mon frère!
Et voilà qu'une poutre est dans vos propres yeux!
.....

Il faudrait tout citer, car tout est dans ce même ton évangélique, plein d'onction et de simplicité. Ce n'est pas le livre divin, mais c'en est une étude assez exacte pour édifier, et assez littéraire pour réjouir ceux qui la liront.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 juillet 1862.

Serait-il vrai, comme l'affirment invariablement à cette époque de l'année la chronique et le feuilleton parisiens, que Paris n'est plus dans Paris? Au dire des sceptiques, le « voyage autour de ma chambre » jouerait un large rôle dans ce départ périodique de « tout le monde, » envoyé à la campagne, aux eaux, à l'étranger. Nonobstant, nous serions disposés à étendre la phrase consacrée et à dire : La France n'est plus en France. Demandez aux journaux, aux cercles à moitié déserts, aux rares salons encore ouverts, ce qui a pu, en fait d'intérêts politiques, les occuper durant cette dernière quinzaine; on vous répondra : Italie et Servie, ou Turquie et Russie, ou Etats-Unis et Mexique, ou encore Inde et Cochinchine; le nom de la France ne sera guère prononcé. Tout au plus apparaîtra-t-elle incidemment, dans ses rapports avec l'un ou l'autre problème de la politique extérieure qui accaparent l'attention. Aurions-nous, grâce au libre échange intellectuel, hérité quelque chose de ce cosmopolitisme que nos voisins d'Outre-Rhin se reprochent quelquefois dans un accès de remords patriotique, ou de cette objectivité dont ils se vantent plus souvent encore dans leur fierté de nation philosophe? Un très notable changement s'est, en tout cas, opéré depuis dix ans; on ne dira plus que le monde finit pour le Français à Strasbourg et à Calais, à Chambéry et à Bayonne : le cercle de ses connaissances géographiques et de ses préoccupations internationales s'est élargi. Sur les pas de nos soldats et sur les traces de notre diplomatie, nous avons tous visité, en esprit du moins, tantôt le nord ou le sud de l'Europe, tantôt l'extrême Orient ou le Nouveau-Monde; nous ne nous contentons même pas de les parcourir; nous y campons parfois, de gré ou non. L'apaisement des émotions et des luttes intérieures, but et effet du régime impérial, serait, assure-t-on, la cause première et la principale raison d'être de notre penchant fraîchement éclos pour les lointaines excursions politiques; mais ce penchant est incontestablement secondé par les progrès que fait partout l'idée de la solidarité internationale. Plus que jamais, les intérêts des peuples et des contrées se mêlent et se confondent en quelque sorte; ne faut-il pas en surveiller la filiation, en suivre le croisement?

L'attention soutenue, nous pouvons même dire la vive émotion, avec laquelle le public suit, depuis la réforme du 24 novembre 1860, les tra-

Digitized by Google

vaux et les débats de nos chambres législatives, prouve tout au moins que la France ne pousse pas l'amour du prochain — ou du lointain — jusqu'à s'oublier elle-même, et que le nombre est bien restreint de ceux qui boudent la partie parce qu'on leur refuse le tout ou ce qu'ils regardent comme tel. La stérilité qui caractérise en ce moment notre chronique inrieure et fait rayonner au dehors toute l'attention du monde politique, provient surtout de ce que notre session législative a pu être close avec le premier semestre de l'année, tandis que les Chambres sont encore en pleine activité à Londres et à Vienne, à Turin et à Berlin, à Bruxelles et à Madrid. Est-ce l'effet de notre régime, qui rend plus rapide l'expédition des affaires en même temps qu'il réduit le nombre de celles où les mandataires du pays ont à intervenir directement? ou est-ce que, d'une façon générale, notre organisation et notre situation laissent moins à désirer et, partant, moins à faire que dans d'autres Etats? On nous dispensera d'examiner en ce moment cette question délicate. Le fait est que les débats publics attirent et captivent aujourd'hui, à un degré croissant, l'attention générale quelque part qu'ils se produisent. On dirait que les Parlements d'Europe forment les sections diverses d'un vaste congrès législatif où se discutent les intérêts généraux du monde. Entièrement absorbé, tant qu'ils durent, par les débats de sa propre section, chaque pays, aussitôt qu'ils finissent, prête une oreille plus attentive à ce qui agite et à ce que font les autres sections; il sait que de près ou de loin cela le regarde. Faut-il dès lors s'étonner si le public français, au lieu de s'arrêter, par exemple, aux mesures par lesquelles le remplaçant de M. le comte de Persigny veut bien signaler aux journaux l'intérim du ministère de l'intérieur, préfère suivre attentivement les discussions animées dont retentissent les voûtes parlementaires dans quelques pays voisins? On nous le rend bien avec usure! Quand les représentants de la France reprennent la parole, l'Europe entière écoute.

Au surplus, ces discussions nous touchent souvent d'une façon très directe, grâce à la position que la France occupe dans les affaires générales du monde, grâce à la multiplicité et à l'importance de nos intérêts engagés au dehors. Est-ce que nous ne sommes pas intimement intéressés aux efforts des Cortès pour éclaircir le mystère qui plane encore sur la politique de l'Espagne dans l'affaire mexicaine? N'est-ce pas de nous seuls qu'il s'agit dans la discussion que le comte d'Ellenborough vient de rouvrir dans la Chambre des lords, sur l'insuffisance des armements et des moyens de défense de l'Angleterre contre la fameuse invasion française? Ne sont-ce pas nos principes et nos intérêts qui ont triomphé dans le vote presque unanime par lequel la seconde Chambre, à Berlin, vient de ratifier le traité de commerce et de navigation signé, le 29 mars dernier, entre la France et la Prusse? N'est-ce pas contre notre politique et contre notre influence aussi, que sont dirigées les interpellations embarrassantes et les attaques directes au moyen desquelles on veut faire dévier le cabinet Rattazzi de sa ligne de conduite toute rationnelle? Et le traité du 30 mars 1856, dont la conférence diplomatique, à Constantinople, va commenter ou réformer les articles 28 et 29, n'est-il pas surtout une œuvre française?

Digitized by Google

L'attention que nous accordons aux discussions parlementaires de l'étranger reste parfois, hélas! bien stérile. En savons-nous plus aujourd'hui, sur la politique espagnole dans l'imbroglio mexicain, que nous n'en avons compris le jour où le général Prim s'est rembarqué pour la Havane? Don José de la Concha, qui vient représenter son pays près la cour des Tuileries, passe pour être contraire à la conduite du général Prim; sa nomination signifierait un revirement dans le sens de la politique française. Après les fonctions que ce général a remplies, durant de longues années et à plusieurs reprises, dans l'île de Cuba, et qui auraient fait de lui un partisan convaincu des visées conquérantes ou reconquérantes de l'Espagne sur ses anciennes possessions transocéaniques, on aurait, en effet, de la peine à croire qu'il puisse approuver la politique d'abandon et d'inaction que le comte de Reuss a fait prévaloir. Mais s'il est vrai — on l'affirme cependant en bon lieu — que M. Mon n'ait été amené à abandonner son poste de Paris qu'à cause précisément de son adhésion ouverte à notre programme, on ne comprendrait guère qu'il obtînt un successeur professant la même opinion. Les correspondances madrilènes parlent même d'une entrevue que don José de la Concha vient d'avoir avec le général Prim, et qu'aurait terminée l'adhésion du nouvel ambassadeur à la convention de Soledad..... Il sera peut-être permis de le rappeler sans manquer au savoir-vivre international : l'Espagne d'Isabelle II a quelques obligations à la France de Napoléon III; les bons offices surtout et les conseils opportuns du gouvernement impérial n'ont pas été étrangers à l'affermissement et à la durée exceptionnels du cabinet O'Donnell, à la régénération du pouvoir et du prestige espagnols en Europe et ailleurs. Ces petits services, certes, ne sauraient d'aucune façon enchaîner la liberté d'action du gouvernement espagnol; dans son entière autonomie, il doit avant tout consulter les convenances de sa propre politique, s'inspirer des intérêts réels ou supposés de son pays. Mais ni l'une ni les autres ne sauraient être lésés sérieusement par un peu plus de loyauté. En retour de nos constants procédés de bon voisinage, — pour être modestes — le cabinet madrilène pourrait bien s'imposer un effort de franchise. *Clara pacta, boni amici.* Sa dignité aussi y gagnerait.

Nous parlons, bien entendu, des formes qui ne sont pas des plus *correctes;* pour le fond, on répondrait que les événements ont donné raison au cabinet madrilène. Le principal obstacle à l'entente entre les plénipotentiaires français et les représentants de Juarez, la cause prédominante des divergences entre les trois alliés, ç'avait été, on s'en souvient, la personnalité du général Almonte, que la France ne crut à aucun prix devoir abandonner. Aujourd'hui, tout le monde en convient : ce transfuge ne valait pas les sacrifices que déjà il nous a coûtés; la loyauté chevaleresque dont nous fîmes preuve à son égard pouvait à peine être moins bien placée. Par sa conduite devant Puebla et à la Vera-Cruz, le chef improvisé de la république mexicaine justifie amplement cette opinion si peu flatteuse. Aussi croit-on avec plaisir au bruit qui dit le général Forey chargé avant tout de dégager le gouvernement français de toute complicité dans les procédés inqualifiables d'Almonte; il joue à la Vera-Cruz le pacha au

Digitized by Google

petit pied sous la protection de notre escadre, tandis que ses fameuses intelligences dans le pays ne peuvent pas même assurer l'expédition des vivres indispensables pour les braves du général Lorencez, barricadés à Orizaba. Que Dieu et la prévoyance de la diplomatie préservent à jamais la France de pareils amis et alliés! Mais le tardif désaveu que le nouveau commandant en chef de l'expédition doit infliger aux méfaits de notre ex-protégé suffira-t-il pour nous rendre le terrain perdu, pour nous faire retrouver ces sentiments de sympathie et de confiance que les Mexicains nous avaient d'abord témoignés? Nous craignons qu'ils n'aient été noyés dans les flots de sang versés de part et d'autre sur les remparts de Puebla. La besogne alors peut devenir bien rude. C'est l'avis d'hommes impartiaux, dont le jugement repose sur une connaissance personnelle de l'état des choses et des esprits dans l'ancien royaume de Montézuma. Ainsi en juge, par exemple, un excellent officier prussien, aide de camp du prince Adalbert, qu'un long séjour à Mexico, comme attaché de l'ambassade prussienne, a mis à même d'observer et d'étudier. M. le baron de Richthofen, dans un écrit développé qu'il vient de consacrer à la question mexicaine [1], se montre partisan décidé de l'intervention européenne ; il est convaincu que le Mexique ne saurait, sans périr, rester longtemps encore en proie à l'anarchie contre laquelle il se débat depuis quarante ans. Le pays est incapable de se régénérer par ses propres efforts; la puissance étrangère qui viendrait seconder ou opérer cette régénération acquerrait des titres solides à la reconnaissance des Mexicains : l'entreprise, aux yeux du militaire-diplomate prussien, n'offre pas des difficultés sérieuses pour une puissance militaire et maritime comme la France. Mais il paraît non moins convaincu que deux conditions sont indispensables pour que l'entreprise porte ses fruits, pour que l'intervention produise un résultat désirable : il faut que la puissance étrangère qui entreprend le sauvetage du Mexique consente à y entretenir, durant dix ans au moins, une armée de 60,000 hommes pour la défense et la consolidation du nouvel ordre des choses; il faut encore que cette puissance se résigne à faire au Mexique une avance de 100 millions de francs pour qu'il puisse s'organiser, marcher et se développer; en un mot, le Mexique, régénéré par l'intervention européenne, doit pour longtemps être défendu et maintenu par le fer et l'or de l'Europe. Trop beau et trop cher! Quelque séduisant que paraisse le titre de régénérateur du Mexique, on doute que la France doive et veuille acquérir ce titre à un prix aussi élevé. L'opinion se maintient donc que nous n'allons aujourd'hui au Mexique que pour effacer par une brillante victoire le fâcheux souvenir de notre récent échec, et pour obtenir la satisfaction due aux intérêts lésés de nos nationaux. L'importance des renforts militaires et maritimes confiés au général Forey n'aurait d'autre but que de terminer, le plus sûrement et le plus promptement possible, une affaire mal engagée.

Bien des gens découvrent une disproportion trop forte entre la modestie

[1] *Die mexicanische Frage*, beleuchtet von Em. Freiherrn v. Richthofen, etc. Berlin. S. Wol. 1862.

Digitized by Google

de cette prétention et l'étendue des moyens mis à son service. De là probablement le bruit d'après lequel le Mexique ne serait ni le seul ni même le principal but de la nouvelle expédition. Nous n'en croyons rien pour notre part ; nous ne croyons surtout pas à la préméditation, à un plan dès aujourd'hui arrêté, tout en admettant que le cours des événements puisse faire que notre flotte et notre armée d'expédition, une fois leur tâche accomplie au Mexique, ne retournent pas directement dans le port de Cherbourg. Le gouvernement de la France ne sacrifiera aucun intérêt légitime, mais il ne se fera pas non plus, nous en sommes convaincus, l'instrument des intérêts d'autrui. De quelque manière qu'on envisage la guerre américaine, l'Angleterre est infiniment plus intéressée que nous à la voir et à la faire cesser. La pénurie de coton est un embarras pour nous ; c'est une question vitale pour la Grande-Bretagne ; grâce à Dieu, Rouen et Roubaix, Saint-Etienne et Mulhouse n'offrent rien de pareil à la détresse des districts de Lancashire et de Cheshire ; le gouvernement français n'est point obligé de recourir à ces mesures extraordinaires dont lord Palmerston vient de démontrer l'urgence au Parlement anglais. Nous pouvons donc, pour le présent et au point de vue des besoins économiques, être plus patients que nos voisins d'outre-Manche. Quant au côté politique et d'avenir, l'avantage de notre position n'est pas moins manifeste. L'Angleterre a toujours suivi d'un œil jaloux le développement de la jeune république américaine, de sa marine surtout, dans laquelle elle voyait sa future rivale ; l'Angleterre ne peut donc qu'applaudir au déchirement de l'Union, à l'amoindrissement de sa puissance. Notre intérêt est-il le même? N'est-ce pas précisément dans la marine naissante de l'Amérique du Nord que nos hommes d'Etat ont toujours vu l'allié providentiel dont nous aurions à rechercher et dont nous obtiendrions le concours dans une éventualité qu'on devine? Or, voici ce qui doit arriver immanquablement si la France prend l'initiative d'une intervention armée en faveur du Sud : nous nous assurons l'alliance, le concours, mettons même le vasselage, de la marine confédérée, fatalement condamnée à rester une marine de troisième ou de quatrième ordre ; mais en même temps, et par le jeu naturel de bascule politique, nous poussons le gouvernement de Washington dans les bras de l'Angleterre ; nous faisons de la marine fédérale, que la guerre a développée plutôt qu'amoindrie, l'alliée et jusqu'à un certain point la protégée naturelle de la marine britannique. Au jour d'une collision, fort improbable, fort lointaine, mais toujours possible, entre les deux grandes puissances occidentales, les constellations se montreraient beaucoup moins propices pour nous qu'elles ne le sont aujourd'hui : nous aurions donné à l'Angleterre pour allié le seul pavillon qui, après le nôtre, pouvait sérieusement l'inquiéter, et nous nous serions attaché un allié dont la protection obligée nous coûterait peut-être plus que son concours ne nous serait profitable.

La France mettrait donc gratuitement tous les désavantages de son côté si elle s'aventurait à jeter le poids de son intervention armée dans la balance des destinées américaines. Nous continuons d'ailleurs à douter que l'intervention armée, fût-elle même concertée entre les deux puis-

Digitized by Google

sances maritimes, pût hâter la solution du conflit américain : la guerre prendrait une autre tournure, probablement des proportions plus vastes; elle n'en serait guère terminée ni plus vite ni d'une façon plus satisfaisante. Les mêmes objections s'appliquent-elles à la médiation, toute bienveillante, toute pacifique? Le discours de lord Palmerston en réponse à la récente motion de M. Lindsay est pour ainsi dire la quintessence des objections qu'on tente de lui opposer. Nous avons lu le discours ministériel avec toute l'attention que mérite la parole du chef du cabinet britannique dans une question de cette nature; nous ne sommes pas convertis. Les raisons de lord Palmerston se résument dans la crainte de tenter la médiation en vain. Est-ce sérieux? Une telle considération pourrait entrer en ligne de compte s'il s'agissait de faire de grands sacrifices en hommes et en argent; elle est sans valeur contre l'idée d'une médiation purement diplomatique. Les signataires du traité de Paris de 1856 sont-ils bien certains que de leurs conférences actuelles sortira l'apaisement du conflit qui met les armes aux mains des Serbes et des Turcs? Dès le lendemain cependant du bombardement de Belgrade, un vrai jeu d'enfant en comparaison des tueries qui ensanglantent les bords du Potomac et du James-River, toutes les puissances étaient d'accord sur l'urgence de cette tentative de médiation; pas un gouvernement n'eut l'idée de la combattre par la crainte qu'on se compromettrait en cas d'insuccès. Ajoutons que l'inefficacité de la médiation en Amérique n'est pas aussi certaine qu'on affecte de le croire. Il est vraiment étrange que l'Europe, qui aime à s'attribuer un droit de suzeraineté et d'immixtion armée dans les affaires de l'univers tout entier, soit si modeste à ses heures. Comment donc, quand les deux premières puissances du monde, fortes de l'appui de l'opinion libérale en Europe, feraient entendre des paroles de paix et de conciliation; quand elles proclameraient hautement que la raison tout aussi bien que l'humanité condamnent la continuation d'une guerre fratricide, arrivée à un point où l'acharnement sauvage et la rage de destruction semblent pouvoir seuls trouver leur compte à la prolonger; quand elles déclareraient que l'intérêt et l'avenir des deux parties belligérantes exigent également la fin de la lutte dévastatrice : cette voix prêcherait absolument dans le désert et trouverait le Nord et le Sud également sourds à son appel? On nous permettra d'avoir meilleure opinion et du pouvoir moral de l'Europe et du bon sens de l'Amérique.

Qui sait même si des deux côtés on ne serait pas heureux de pouvoir rejeter sur une contrainte morale de l'extérieur une solution qu'autrement on craindrait de voir interprétée comme un aveu d'impuissance et d'épuisement vis-à-vis du parti adverse! Les batailles de toute une semaine qui viennent d'être livrées devant Richmond auront convaincu jusqu'aux plus optimistes qu'il faut définitivement abandonner la chimère d'une prompte issue de la guerre par quelque victoire « décisive » de l'armée fédérale; les confédérés, dans ces journées meurtrières, ont prouvé qu'ils n'ont été ni brisés ni abattus par les revers de la première moitié de l'année. La confédération du Sud a pu être refoulée; elle devient, renfermée dans son foyer primitif, presque indomptable, sinon invincible; pareille à ce géant

Digitized by Google

de l'antiquité, elle reprend vigueur chaque fois qu'elle touche sa terre natale. Les décrets de confiscation, les lois qui édictent la peine de mort contre les hommes qui ne déposeront pas les armes dans les soixante jours, lois sans précédent dans les annales des pays civilisés, et dont le Nord vient d'assumer la grave responsabilité, prouvent au surplus que la Confédération ne cesse pas de régner là où elle cesse de dominer. De part et d'autre, les ressources pour ainsi dire naturelles et spontanées sont épuisées. La conscription est déjà appliquée dans le Sud ; on est en train de l'appliquer dans le Nord, puisque les enrôlements volontaires sont insuffisants pour combler les terribles brèches que la baïonnette et la mitraille creusent dans les deux camps. Peut-on, en face de ces efforts désespérés, raisonnablement croire encore à un triomphe facile du Nord ou à une soumission volontaire du Sud ?.... Nous abhorrons l'esclavage de toute l'indignation de l'homme libre ; nous le repoussons de toutes nos forces, convaincus qu'il n'y a d'avenir pour un pays que sur la base de la liberté et de l'égalité ; nous le condamnons au nom de l'économie politique comme une institution qui gêne l'harmonieux essor des forces, le développement libre et seul fécond des éléments producteurs. Mais nous ne professons point que le but justifie tous les moyens ; que, pour hâter l'abolition de l'esclavage, en tout cas condamné désormais à périr dans un avenir prochain, il soit permis de promener le fer et le feu dans les plus belles contrées du monde, de porter la désolation dans toute l'industrie, de ressusciter les usages de guerre les plus atroces. Mais nous ne sommes guère convaincus que la rentrée forcée des Etats confédérés dans le sein de l'Union hâterait réellement l'abolition de l'esclavage ; bien des personnes estiment avec nous qu'elle produirait probablement l'effet contraire : le gouvernement de Washington payerait aujourd'hui encore volontiers le rétablissement et le maintien de l'Union par une large tolérance envers « l'institution particulière. » Mais ce que nous voyons de plus clair, c'est que, par les nécessités qu'entraîne la continuation de la guerre civile, l'Amérique du Nord s'approprie des « institutions particulières » dont elle n'aura pas lieu de se louer un jour, — une forte armée permanente, des dettes écrasantes, des impôts terriblement lourds, la prédominance du sabre, la confiscation de la liberté individuelle, — qui vicieront son organisation démocratique tout autant qu'a pu le faire l'esclavage ; celui-ci du moins était géographiquement circonscrit.

L'esclavage, ou plutôt son extension aux territoires, a été la cause déterminante de la guerre actuelle ; nous le croyons, mais nous croyons aussi qu'on n'a, ni d'un côté ni de l'autre, mesuré les conséquences d'une lutte comme celle dont l'Amérique nous donne le spectacle. Nous sommes allés en Italie, il y a trois ans, pour chasser l'étranger ; le cours des événements a voulu que tous les souverains italiens perdissent leurs trônes et que l'étranger seul continuât de rester campé dans le quadrilatère. En Amérique aussi, la guerre a changé d'objectif. Ce n'est plus contre l'esclavage que guerroie le Nord ; il se sert çà et là de l'abolitionisme comme d'un instrument de guerre, comme d'un moyen pour nuire à l'ennemi ; il ne vise pas à l'abolition. Ce n'est plus pour l'esclavage que combat aujourd'hui le Sud ; il

Digitized by Google

sent parfaitement que la guerre, quelle qu'en soit l'issue, a porté un coup mortel à la prospérité esclavagiste ; il soupçonne même que le seul moyen d'en prolonger quelque peu l'existence, de galvaniser l'institution agonisante, ce serait de la replacer sous l'égide du gouvernement fédéral. Le point de départ d'une guerre — qui l'ignore ? — n'en fixe pas invariablement le caractère et le but. La guerre entre Washington et Richmond ressemble aujourd'hui à s'y méprendre aux luttes si fréquentes en Europe entre un Etat qui veut à tout prix se conserver entier, et une partie de ses populations qui veut à tout prix s'en détacher. Peu importe la cause première de cet éloignement ; en droit strict, les Etats confédérés sont tout aussi autorisés à se constituer autonomiquement que la Grèce l'a été à s'émanciper du joug ottoman, la Belgique à se séparer de la Hollande, que le seraient la Vénétie et la Hongrie à se détacher de l'empire d'Autriche, ou la Pologne à se débarrasser des gouverneurs russes. Il n'est pas inopportun de rappeler que ces tendances à l'autonomie dans le Sud ne datent pas d'hier. Il y a trente ans juste, M. Calhoun avait tenté à Charleston l'œuvre que M. Jefferson Davis poursuit aujourd'hui à Richmond ; sans l'énergie vigoureuse du général Jackson, l'Union peut-être aurait dès lors cessé d'exister. N'est-elle pas saisissante, la justesse du calcul divinatoire qui avait fait imprimer cet étrange livre *le Chef des partisans*, écrit alors par le professeur Tucker pour soutenir les idées de Calhoun, avec l'*antidate de* 1861 ? Le gouvernement fédéral vient de le faire réimprimer sur un des rares exemplaires échappés en 1832 à la saisie opérée par ordre du président. Il veut prouver que les tendances séparatistes sont antérieures aux débats animés de ces dernières années sur l'esclavage. Mais est-ce bien un argument contre le Sud ? Le contraire ne serait pas difficile à soutenir.

Nous vivons décidément dans un monde ou plutôt dans des mondes renversés. Tandis qu'en Amérique, sur cette terre classique de la liberté absolue, on veut de force enchaîner huit millions de citoyens à un organisme politique qu'ils répudient, on s'empresse à l'envi dans la vieille Europe de reconnaître aux peuples le droit de disposer de leur sort. Nous n'avons pas à revenir sur les derniers actes de reconnaissance dont le royaume d'Italie a été l'objet ; ils ont été constatés et appréciés déjà dans la précédente *Chronique ;* mais il y a telles particularités secondaires, plus significatives peut-être que l'acte capital. Ainsi, le gouvernement de Saint-Pétersbourg proteste, d'un ton énergique et presque courroucé, contre les journaux étrangers, suivant lesquels la France n'aurait pas été sans influence sur son intelligente détermination. « Calomnie ! s'écrie *la Poste du Nord ;* la France a servi uniquement d'intermédiaire, parce que les relations directes étaient rompues entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Turin ; en reprenant ces relations, le gouvernement russe n'a obéi qu'à son intime conviction de la légitimité et de la vitalité du nouvel ordre des choses dans la Péninsule. » Tant mieux ! Nous en faisons nos sincères compliments à la Russie. Exacte ou non, la déclaration est courageuse et curieuse. Non moins significatif est le ton dont le *Journal de Vérone* apprécie la libérale démarche des deux puissances du Nord et ses conséquences

Digitized by Google

forcées. On connaît les tendances de cette feuille, qui recrute, dit-on, ses principaux rédacteurs ou inspirateurs dans l'état-major du général Benedek. Le *Journal de Vérone* n'en donne pas moins à entendre qu'une seule alternative reste à l'Autriche : faire bonne mine au mauvais jeu et reconnaître, elle aussi, des événements que la sanction de toute l'Europe a consacrés. C'est dans le même sens, mais d'une façon plus accentuée encore, que s'est prononcé tout récemment le Reichsrath à Vienne. Ce langage d'une assemblée dévouée et d'une feuille officieuse a de quoi nous surprendre, mais aussi de quoi nous rassurer. Peut-être les conseils émanés de sources si peu suspectes étaient-ils écoutés avant d'avoir été donnés. Le cabinet de Vienne se montre moins difficile qu'on ne l'avait prédit touchant l'admission du ministre italien dans la conférence de Constantinople pour le règlement du conflit turco-serbe ; M. le comte Caracciolo siége aujourd'hui à côté de M. le baron Prokesch-Osten. De là à la reprise des relations entre Vienne et Turin, qui naturellement ne pourrait avoir d'autre but raisonnable que de préparer un arrangement pacifique au sujet de la Vénétie, il n'y a qu'un pas à faire ; nous en avons vu de plus étonnants depuis quelques années. L'Autriche n'est-elle pas sur le point d'être abandonnée par la seule puissance qui jusqu'à présent l'avait sérieusement secondée, en paroles du moins, dans son opposition au mouvement italien, par l'Espagne, dont les tendances fortement catholiques et la parenté avec les Bourbons de Naples expliquaient suffisamment le peu de sympathie qu'elle marquait pour le nouveau royaume d'Italie ?

Les dernières nouvelles de Madrid assurent pourtant que la reconnaissance du royaume d'Italie par l'Espagne n'est plus qu'une question de semaines, de jours peut-être. Il ne faut pas être excessivement optimiste pour ajouter foi à cette nouvelle. L'histoire récente de l'Italie prouve brillamment que tous les obstacles de principe et autres finissent par céder devant le bon droit, et surtout devant le droit solide. On ne demande plus au royaume de Victor-Emmanuel ses preuves de légitimité ; on cherche tout au plus à suspecter sa vitalité ; pour déjouer cette suspicion, il n'y a qu'un moyen : la démentir par les faits. L'Italie se légitime en se consolidant ; elle s'affirme en s'affermissant. Cette consolidation, cet affermissement doivent être aujourd'hui le but suprême de ses efforts. Elle y atteint quand elle se montre une et unie ; quand elle se dote d'institutions libérales et homogènes ; quand elle travaille sans relâche à son organisation intérieure. Est-il besoin de rappeler particulièrement que, parmi ces moyens de consolidation et d'affermissement, l'une des premières places revient aux institutions destinées à aider au développement économique de l'Italie ? S'il y a un terrain neutre où tous les patriotes devraient réunir leurs efforts dans l'intérêt du progrès, c'est bien l'établissement de ces institutions souverainement utiles, qui, en d'autres pays avancés, ont puissamment aidé le progrès de la richesse nationale, et qui doivent figurer parmi les principaux piliers de l'unité italienne. Il ne paraît pas, nous le constatons avec un sincère regret, que cette vérité presque banale soit comprise dans tous les couloirs du Parlement. Autrement, on ne comprendrait pas le retard que subit la discussion du projet de loi sur le Crédit foncier. Il n'y a qu'une

Digitized by Google

voix sur les services éminents que cette institution est appelée en première ligne à rendre à l'agriculture ; on est d'accord aussi sur l'influence favorable que cet établissement, dans les conditions où il va être créé et eu égard aux forces financières qui sont à sa disposition, doit exercer en général sur le crédit de l'Italie. Des manœuvres, dans lesquelles les questions personnelles paraissent avoir infiniment plus de part que le souci des intérêts généraux, seraient néanmoins tentées pour faire avorter l'entreprise de la compagnie franco-italienne ; on renverrait la discussion publique aux calendes grecques, soit au moment où le Parlement ne serait plus en nombre pour voter la loi. Dans les questions de cette nature, il peut suffire aux autres pays de bien faire ; l'Italie doit faire bien et faire vite : l'Europe la regarde et la juge sur ses œuvres ; l'avenir du royaume y est engagé. L'immense majorité du pays l'a déjà compris ; son attitude en témoigne. A-t-on le droit de s'étonner qu'il y ait, en Italie aussi, des retardataires de parti pris?..... Il y en a d'autres au gré desquels le cabinet Rattazzi ne marche pas assez vite ; ils l'accusent de lenteur, d'inaction. Le Sud pacifié, la justice réorganisée, l'autorité affermie, l'armée fusionnée, l'instruction publique réformée, le développement économique vigoureusement poussé, enfin l'Italie sanctionnée par la reconnaissance de l'Europe presque entière, constituent au cabinet Rattazzi un état de services de nature à satisfaire les exigences les moins modestes. Il ne faudrait pas oublier que ces conquêtes ont été obtenues par la circonspection hardie et la modération vigoureuse qui forment le trait distinctif de la politique italienne du jour ; la hardiesse et la vigueur sans frein compromettraient les résultats obtenus aussi sûrement qu'il eût été impossible d'y atteindre par la circonspection et la modération seules.

N'était-ce pas là aussi la politique de l'illustre homme d'Etat à qui il avait été donné de jeter les bases du majestueux édifice de l'unité italienne? Qu'on relise, pour s'en convaincre, l'*Œuvre parlementaire*, que viennent de nous donner deux confidents intimes de sa pensée [1]. *Ex ungue leonem*. Ce sont des fragments seulement de la vie si remplie du comte de Cavour ; mais ces fragments, bien choisis, commentés avec intelligence et discrétion, permettent de juger la marche et le caractère de sa politique. C'est en alliant la hardiesse dans la conception à l'habileté dans l'exécution, la persévérance quant au but, avec la saine appréciation du réalisable quant au moment, que le comte de Cavour a réussi à commencer si bien et à conduire si loin l'œuvre qui l'immortalisera. Tel doit évidemment être aujourd'hui encore le programme de tout homme d'Etat italien qui préférera les résultats durables aux effets bruyants. Les vrais amis de la cause italienne, dans la péninsule et dans le reste de l'Europe, en sont profondément convaincus. On a pu le voir à l'accueil peu sympathique qui a salué, ces jours-ci, le bruit d'une expédition garibaldienne contre Rome. C'était, dit-on, une fausse alerte ; nous ne demandons pas mieux que de le croire Le fâcheux incident aura du moins démontré que le gouvernement veille.

[1] *Œuvre parlementaire du comte de Cavour*, traduite et annotée par I. Artom et A. Blanc. Paris, J. Hetzel. 1862.

Digitized by Google

Peut-être les ardents tireront-ils de l'effet qu'avait produit cette nouvelle la salutaire leçon que le rôle du parti dit de l'action doit, pour le moment, se borner à aiguillonner le gouvernement, à tout préparer pour l'action, mais non à l'entreprendre en dehors du gouvernement.

Si le cabinet italien, après ses récents triomphes à l'intérieur et à l'extérieur, avait besoin encore d'un nouvel appui moral, il le trouverait dans les discours si sympathiques auxquels a donné lieu, dans le parlement de Prusse, la reconnaissance du royaume d'Italie; la mesure a reçu l'approbation chaleureuse, presque unanime de la Chambre. Le seul reproche que la majorité libérale ait adressé au gouvernement, c'est de n'avoir pas reconnu l'Italie un an plus tôt. Le reproche était d'autant plus aisé à supporter, qu'il dépassait son but, du moins quant aux ministres actuels, qui ne sont au pouvoir que depuis quelques mois. Ainsi que nous l'avions prédit, le cabinet Heydt-Bernstorff n'a pas tardé à profiter de cette concession faite à l'esprit progressiste de la Chambre et du pays; les bonnes dispositions que la Chambre se sentait pour le ministère, par suite de cet acte libéral, n'ont pas été étrangères au triomphe éclatant que le gouvernement a remporté dans la question du traité de commerce franco-allemand. Après une discussion animée de trois jours, le traité a été ratifié par 264 voix contre 12. Ce vote témoigne d'un très réel progrès dans les vues économiques et politiques des pouvoirs exécutif et législatif. Le traité entre la France et la Prusse est calqué sur les traités franco-anglais et franco-belge; il en modifie plusieurs stipulations essentielles dans un sens plus franchement libéral encore. Par l'adoption du traité, la Prusse s'approprie donc le programme de liberté commerciale dont la France, depuis trois ans, s'est faite l'apôtre zélé et heureux sur le continent; elle rompt d'un coup avec les intérêts ultra-protecteurs qui depuis vingt ans avaient empêché tout changement rationnel dans le tarif du Zollverein, et y avaient même introduit de lourdes aggravations : pour les fers, par exemple. On avait encore évoqué contre le traité certains préjugés, certaines appréhensions politiques; on en appelait à la patriotique méfiance contre l'*Erbfeind*, au devoir de conservation qui déconseillerait aux Etats germaniques tout engagement intime avec la France. Personne ne saurait mettre en doute la prudence circonspecte du gouvernement berlinois, ni l'ardent patriotisme du Parlement prussien. Le cabinet, en insistant néanmoins sur l'adoption prompte et entière du traité, et la Chambre, en se rendant avec empressement à cette invitation, ont prouvé l'un et l'autre qu'ils sont de leur temps; à leurs yeux aussi, la prévoyance n'est point exclusive de la confiance, et le vrai patriotisme est quelque chose de supérieur à l'isolement craintif des peuples.

Chaque fois que la Prusse, se souvenant de son rôle providentiel en Allemagne, veut bien parler nettement et agir avec résolution, elle est sûre d'être écoutée et suivie. L'énergique démonstration du cabinet et du Parlement en faveur du traité de commerce ne manquera pas son effet; elle fera plus pour l'adoption du traité par les autres Etats du Zollverein que n'auraient pu obtenir les négociations les plus habiles et les notes les plus insinuantes. Déjà on annonce l'adhésion de plusieurs Etats secondaires

Digitized by Google

et tertiaires de l'Allemagne centrale; celle de la Saxe royale était acquise depuis longtemps; on s'attend à l'adhésion prochaine du royaume de Hanovre, où la résistance paraissait la plus opiniâtre. Peut-être avant deux mois d'ici le sud tout entier aura-t-il suivi l'exemple des Etats du nord; il est fortement ébranlé dans son opposition par le déclinatoire absolu et catégorique que M. le comte de Bernstorff vient d'opposer à la note-circulaire autrichienne du 10 juillet. L'Autriche y jouait sa dernière carte dans la question du traité franco-allemand. Elle voit ce traité d'un œil très défavorable. Les principes économiques du traité ne peuvent se concilier avec le régime fortement protectionniste des douanes autrichiennes; la conclusion du traité donne au cabinet de Berlin des titres nouveaux à la reconnaissance de l'Allemagne; il accroît l'influence et le prestige prussiens; il consolide les bons rapports entre la France et l'Allemagne : voilà, pour la politique viennoise, autant de motifs d'en poursuivre le rejet. Elle n'a rien épargné, il faut lui rendre cette justice, pour y parvenir; tous les moyens ont été mis en œuvre et toutes les raisons invoquées par M. le comte de Rechberg, tantôt pour dissuader la Prusse elle-même de l'adoption du traité, tantôt pour déterminer les autres Etats du Zollverein à n'y pas adhérer. Le succès fort équivoque de tous ces efforts a déterminé la démarche presque héroïque et quelque peu désespérée du 10 juillet dernier : M. le comte de Rechberg se convertit subitement à la liberté commerciale. L'Autriche offre spontanément d'accepter tel quel le tarif allemand, c'est-à-dire d'entrer avec tous ses Etats dans le Zollverein et d'ouvrir ainsi largement à l'industrie germanique les portes d'un marché de quarante millions de consommateurs. L'offre, si l'on fait abstraction des arrière-pensées politiques qu'elle recèle, paraîtrait séduisante si le but n'en était trop manifeste. La dépêche de M. le comte de Rechberg n'en fait point mystère : il s'agit pour son gouvernement d'empêcher à tout prix l'exécution du traité franco-prussien.

Certes, le cabinet autrichien n'est point contraire, en principe, au développement des échanges internationaux par le moyen des traités de commerce et de navigation; il n'a aucune objection à faire, en principe, à ce qu'un pareil traité vienne accroître les relations commerciales entre la France et l'Allemagne; il s'appliquerait même de son mieux à favoriser, en principe, la négociation et la conclusion de traités entre le Zollverein et tous les grands Etats d'Europe. Il ne demande, en fait, qu'une chose, c'est que l'admission de l'Autriche dans le Zollverein précédât tous ces arrangements, afin qu'elle pût participer aux négociations et faire valoir son avis sur les conditions auxquelles ces traités devraient se faire. On devine aisément quels seraient la tendance et le but du vote autrichien; une fois admise dans le Zollverein, l'Autriche s'appliquerait à en immobiliser le régime douanier actuel, si même elle ne cherchait à le faire modifier dans un sens rétrograde; elle rendrait ainsi impossibles les concessions et les réformes sur lesquelles repose le traité franco-allemand. En d'autres termes, l'Autriche sollicite son admission dans le Zollverein, non pour avancer avec lui, mais pour le retenir avec elle. Aussi, l'opinion applaudit-elle unanimement au rejet pur et simple par lequel le cabinet de Berlin

Digitized by Google

vient de répondre aux propositions autrichiennes. Avec la persévérance qu'on lui connaît, la politique viennoise ne se tiendra pas pour battue; elle tentera et déjà elle tente de faire agréer ses propositions par quelques Etats secondaires, qu'elle détacherait ainsi du Zollverein pour former avec eux une espèce d'union douanière austro-allemande. Les chances pour la réussite de ce projet sont toutefois des plus médiocres. L'Allemagne a décidément perdu le goût de la *Sonderbündelei*, des confédérations en miniature, surtout quand elles inscrivent sur leur drapeau le progrès à reculons.

Ses tendances unitaires et libérales viennent de se manifester d'une façon éclatante dans la fête du tir dont Francfort a été le théâtre durant les journées du 13 au 22 juillet. Le tir a toujours été en grand honneur en Allemagne, comme l'un des exercices les plus propres à développer la vigueur physique et morale de l'homme; chaque ville quelque peu importante possède une ou plusieurs sociétés de tireurs. Elles se sont fusionnées, l'année dernière, en une société nationale de tir, sous la présidence du duc Ernest II, prince de Saxe-Cobourg-Gotha; elles viennent d'avoir leur première réunion dans la résidence fédérale, et se sont donné rendez-vous, pour 1864, dans la ville de Brême. La description de cette fête continue de dix jours, des banquets de trois à quatre mille convives par lesquels se terminait la tâche de chaque journée, des toasts innombrables qu'inspiraient les vins capiteux du « vieux Rhin » : tout cela n'est pas du domaine de notre *Chronique*. Mais ce que nous aimons à constater, c'est la cordialité franche et sincère qui animait cette réunion de dix mille tireurs et de cent mille spectateurs accourus des divers pays allemands et des centres de populations allemandes disséminés dans l'ancien et dans le nouveau monde; c'est la liberté entière laissée par tous les gouvernements allemands à leurs sujets respectifs de participer, de concourir à cette grande fête nationale, projetée, organisée et dirigée tout entière par la seule initiative privée; c'est l'ordre parfait qui n'a cessé de présider à cette réunion immense, où la police ne brillait que par sa complète abstention. Il était presque inévitable que, dans le flot oratoire qui se donnait libre cours, quelques phrases surannées, d'un patriotisme étroit et inintelligent, vinssent à surnager; mais l'esprit général était infiniment meilleur qu'on ne l'aurait vu, il y a quelques années encore, se produire en pareille occurrence. Le patriotisme allemand s'épure en se fortifiant; il cesse d'être méfiant, soupçonneux, provoquant; la conscience de sa force lui donne plus de dignité et plus de mesure. Il aspire à l'unité par la liberté et voit l'avenir de l'Allemagne dans le progrès général, dans le développement et la consolidation de la bonne entente à l'intérieur, des bons rapports à l'extérieur. Pour le dire en un mot : l'Allemagne paraît décidément guérie, et nous l'en félicitons, de la peur d'invasion qui avait si longtemps troublé ses esprits et dont cette pauvre Angleterre se sent toujours horriblement oppressée.

Heureusement la méfiance de l'Angleterre à notre endroit ne l'empêche pas d'accepter notre concours armé, quand il s'agit de sortir d'un mauvais pas. Nous ne nous étions pas trompés en prédisant, il y a quinze jours,

Digitized by Google

que les « brigands » chinois, traités par Sa Seigneurie avec un dédain si superbe, pourraient lui causer encore plus d'une heure de soucis. Il semble que leur extermination n'a pas été aussi complète que lord Palmerston l'a assuré au Parlement; ils ont relevé la tête, et on paraît, des deux côtés du détroit, avoir reconnu la nécessité d'expédier de nouveaux renforts en Chine, où nous venons de payer l'assaut de Nakio par la perte du brave amiral Protet. Si le corps d'armée que nous possédons en Chine et dont le *Moniteur* d'aujourd'hui relève à juste titre les glorieux exploits, voit son action forcément limitée par son petit nombre, nous pouvons, en attendant mieux, nous consoler par le triomphe très réel que nous venons de remporter dans une autre partie de l'extrême Orient, et par les heureux combats du vaillant 99e de ligne au Mexique. La paix vient d'être signée avec le roi d'Annam ; les conditions, dont on ne connaît pas encore le texte officiel, paraissent des plus honorables et des plus avantageuses pour la France. Elle conserve trois provinces sur les quatre que nos troupes étaient parvenues à occuper; la quatrième, celle de Vinh-Long, ne sera rendue au roi Tu-Duc qu'après que les autres provinces auront été complétement pacifiées et réorganisées. Trois ports sont ouverts à notre commerce dans le Tonquin ; les missionnaires français et espagnols et les catholiques habitant dans le royaume seront traités à l'égal des autres sujets du roi ; une indemnité de 24 millions, sur laquelle l'Espagne reçoit 3 millions, nous sera payée dans l'espace de 10 ans. Mais ce qui importe plus encore que ces conditions spéciales et est en même temps la meilleure garantie de leur accomplissement, c'est l'espèce de suzeraineté générale et permanente qui serait reconnue à notre pays; ainsi le vice-roi auquel sera confié le gouvernement des trois provinces de l'ouest de la Basse-Cochinchine, ne pourrait recevoir aucune troupe sans l'assentiment du gouvernement français, et le roi Tu-Duc s'engagerait à ne céder aucune partie de son territoire sans l'autorisation de la France. Les correspondances venant de bonne source affirment que des résultats bien plus complets encore auraient aisément pu être obtenus si l'exiguïté des ressources en hommes et en argent n'avait imposé des barrières infranchissables à l'activité de notre corps d'expédition; il faut avouer cependant que tel qu'il vient d'être signé, le traité de paix avec les Annamites fait déjà de l'expédition cochinchinoise, relativement peu coûteuse en sang et en argent, l'une des entreprises les mieux réussies et les plus fécondes que les armes européennes aient, dans ces derniers temps, tentées hors d'Europe.

J.-E. HORN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LA

PHYSIOLOGIE ET LA PSYCHOLOGIE

Traité de Physiologie, par F.-A. Longet, professeur à la Faculté de médecine de Paris, 2 vol. in-8°. Paris, Masson.

Il serait difficile de dire aujourd'hui, du moins avec la même vérité qu'autrefois, que la physiologie est le roman de la médecine. Elle est certes réduite encore à bon nombre d'hypothèses, et présente entre ceux qui la cultivent avec succès plus d'une contradiction ; mais il est certain qu'elle tend chaque jour à se renfermer davantage dans les faits ; qu'elle observe, expérimente, mesure et compte plus que jamais ; qu'elle prend aussi son parti de ne pas savoir ce qu'elle ignore ; qu'en un mot, elle marche avec fermeté dans la voie tracée par la méthode scientifique. Aussi, quelle différence entre la physiologie telle qu'elle s'enseignait il y a quarante à cinquante ans, d'après les ouvrages de Fodéré, de Richerand, et telle qu'on la trouve aujourd'hui dans les écrits des Muller, des Longet, des Tiedemann et de beaucoup d'autres !

M. Longet, qui rapporte sur chaque question les opinions des physiologistes les plus autorisés, et qui joint le fruit de son expérience et de ses réflexions aux études de ses prédécesseurs, peut bien être regardé ici comme le représentant de la science qu'il cultive avec tant de soin et de succès. C'est lui qui sera chargé de répondre à notre curiosité ; car nous aurons plus d'une question à lui faire, plus d'un enseignement à lui demander. Nous ne voulons en ce moment, quand même ses réponses ne nous sembleraient pas toujours satisfaisantes, ne nous adresser qu'à lui seul. C'est assez dire l'estime que nous professons pour ses connaissances, pour la

Digitized by Google

sagesse de sa doctrine, pour la fermeté avec laquelle en général il marche dans la route qu'il s'est tracée. S'il nous arrivait parfois d'être pressant, ce ne serait pas de notre part un défaut de respect pour le savant; il ne faudrait voir là qu'un attachement pour la vérité, qui ne peut se contenter d'un demi-savoir donné pour un savoir entier, d'une lueur fausse au lieu d'une lumière véritable, de mots au lieu d'idées. Ces défauts, s'ils devaient se rencontrer dans le livre de M. Longet, seraient bien plutôt ceux de la science, dans l'état d'imperfection où elle est encore, les défauts presque inévitables par conséquent de tous les physiologistes, que ceux d'un physiologiste en particulier, alors surtout que ce physiologiste est l'un des plus circonspects et des plus judicieux. Ainsi, qu'on le sache bien, dans tout ce qui va suivre, c'est moins à l'auteur qu'à la science qu'il cultive que nous demandons compte des prétentions qu'elle élève, et du dédain qu'elle professe pour des idées qui ont aussi leur raison d'être.

Nous nous garderons bien d'entreprendre une analyse suivie du travail de M. Longet : ce serait faire celle de tous les ouvrages sérieux du même genre. M. Longet n'a pas, ne peut pas avoir la prétention d'être neuf en tout. Son rôle est plus d'une fois purement historique. Quand il est autre chose, il arrive assez souvent que les travaux d'autrui s'en trouvent simplement confirmés. En voyant la quantité considérable d'auteurs qu'il cite, qu'il analyse, qu'il a dû lire pour remplir cette mission de rapporteur, on s'intéresse sans doute vivement à ce spectacle des efforts de l'esprit humain pour pénétrer les secrets de la nature, alors même qu'ils sont impuissants; mais on attache plus d'importance encore à savoir enfin où en est précisément la science. Pour faire la part de l'historien et du savant réunis dans la même personne, comme c'est ici le cas, il faudrait démêler avec soin ce qui a été fait avant M. Longet et depuis, signaler ce qui lui est propre en fait de découvertes et d'aperçus. Nous ne l'entreprendrons pas. Nous ne dirons rien non plus de toute la première partie de l'ouvrage, qui n'a guère pour objet que la vie végétative, c'est-à-dire la digestion, l'absorption, la respiration, le sang et la circulation, la sécrétion, la nutrition et la chaleur animale. La seconde partie même n'attirera notre attention que par le côté qui nous intéresse tout spécialement, nous voulons dire par les rapports du physique et du moral. Les conditions organiques ou autres de la sensibilité, de l'intelligence, de la volonté, de la formation des individus, voilà ce qui doit entrer dans le cadre de notre examen.

Avant tout, un mot de la méthode.

Digitized by Google

I

Nul doute que les sciences de faits ne doivent procéder par voie d'observation, de description, de généralisation, d'induction ; en un mot, par la méthode expérimentale. On ne peut arriver à des généralités certaines qu'à cette condition. Mais les sciences positives ou naturelles aspirent à quelque chose de plus que des idées générales ; elles tendent aussi à classer ces idées suivant un ordre naturel, à constituer dans la science des genres et des espèces qui répondent à des vérités naturelles. Elles aspirent à connaître les lois qui régissent les phénomènes, c'est-à-dire la manière dont ces phénomènes s'accomplissent, les causes ou forces qui leur donnent naissance.

Sans tout ce travail de l'esprit, il n'y a pas de science proprement dite ; il n'y a que des perceptions pures et simples, des sensations perceptibles, si l'on veut. L'animal pourvu des mêmes sens que nous, les ayant parfois d'une puissance supérieure, sent et perçoit comme nous ; mais il y a déjà cette différence entre lui et l'homme, dans l'attention que l'un et l'autre peuvent donner au même phénomène, que l'attention de l'animal est instinctive, passagère, sans réflexion, sans but, sans abstraction, sans notation, sans comparaison, sans généralisation, sans jugement ni raisonnement.

Mais que sont tous ces actes de la pensée appliquée à des faits, et quelles en sont les conséquences ? La simple attention soutenue, accordée à un phénomène, à la couleur d'un objet, par exemple, pour en saisir la nature, pour en distinguer la nuance, les accidents, est déjà une opération qui tend à transformer la donnée sensible, à la spiritualiser pour ainsi dire, à lui imprimer un commencement de caractère purement intelligible. Le langage est à lui seul un témoin irrécusable de cette vérité ; par le fait qu'il n'exprime que des idées générales, et que rien de général ne tombe sous les sens, rien de ce qui est exprimé par la parole, à part les individualités concrètes rendues par les noms propres, n'est réellement, directement, dans la nature. Il suit de là que nos idées exprimées et combinées par le langage, quoique appliquées à des qualités sensibles déterminées, ne sont pourtant que des produits de notre entendement à l'occasion des qualités sensibles des choses sans doute, mais sans que rien de réel leur corresponde immédiatement.

A plus forte raison en est-il ainsi lorsqu'il s'agit, non pas seulement d'idées générales formées sur des qualités sensibles, mais d'autres idées générales d'un ordre purement intelligible, sans les-

Digitized by Google

quelles, cependant, les idées sensibles elles-mêmes ne peuvent former la matière d'aucune science. Telles sont les idées de cause et d'effet, d'espace et de temps, de matière et de forme, d'unité et de multiplicité, de repos et de mouvement, de force et de produit, de puissance et de résistance, de positif et de négatif, de terme et de rapport, etc., etc. Aucune de ces idées n'a une matière sensible, aucune n'est fournie par les sens, aucune n'est expérimentale à proprement parler; toutes, cependant, se mêlent si étroitement, si nécessairement aux idées sensibles, que, sans elles, aucune science positive ne serait possible.

Il faut donc reconnaître que les idées de l'ordre purement rationnel, les idées purement intelligibles, les idées qu'on appelle encore métaphysiques enfin, font inévitablement partie des sciences positives ou expérimentales. Ce n'est pas seulement la science, toute science qui est impossible sans ces sortes d'idées, c'est la pensée humaine tout entière. Impossible de porter le plus simple jugement sur quoi que ce soit, de concevoir nettement le plus simple rapport, sans faire par là même de la métaphysique, puisque tout rapport est essentiellement intelligible, et qu'il suppose l'idée de pluralité, idée qui n'est pas moins rationnelle encore. En d'autres termes, et pour nous résumer sur ce point essentiel, ce sont les idées rationnelles qui font de l'homme un être à part, un animal raisonnable, comme disait l'Ecole. Or, ces idées sont toutes métaphysiques. Ne vouloir point des idées métaphysiques dans les sciences naturelles ou physiques, c'est tout simplement ne savoir ce qu'on dit.

Mais peut-être y a-t-il des idées métaphysiques de plusieurs sortes, les unes qui font partie si intime des idées sensibles qu'on ne les en distingue pas, et les autres qui en sont essentiellement séparables. Soit; mais les unes et les autres sont également rationnelles, pures, intelligibles ou non sensibles par leur matière. Jusque-là, pas de différence essentielle. Impossible donc de s'en tenir au sensible pour faire une science quelconque, même la plus grossière de toutes. Les sens tout seuls, tels qu'ils s'exercent vraisemblablement chez les animaux, ne donneraient pas la moindre notion soit de ressemblance ou de différence, soit de plus ou de moins, soit de nombre ou de forme. L'entendement seul juge, et il n'y a pas de pensée sans jugement. Or, le jugement suppose toutes les autres facultés; les unes le précèdent, les autres le suivent ou n'en sont qu'une forme variée. Il y aura donc aussi dans la méthode expérimentale ou d'observation, la généralisation et tous les actes qu'elle suppose, l'induction avec ses données plus ou moins sûres, la déduction avec ses prémisses incontestables ou non, et la légitimité ou l'illégitimité même de son procédé logique. Tenons-nous donc pour dit, une

Digitized by Google

bonne fois, que la méthode expérimentale ne consiste pas du tout à ne faire usage que des sens, et qu'il y a dans son emploi une multitude d'autres facultés mises en jeu, et, par suite, des résultats tout différents de ceux qui seraient fournis par les sens seuls.

II

Prenons parmi les fonctions nerveuses de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté, le mécanisme général de la sensation perceptive. « Il faut, dit M. Longet, pour que le phénomène ait lieu, trois choses : un appareil destiné à recevoir les impressions, un nerf ou moyen de communication avec l'encéphale, un point d l'encéphale capable de les élaborer. » C'est là, effectivement, l'explication générale donnée par la physiologie, de la sensation et de la perception. Nous prendrons la liberté d'en montrer l'obscurité et l'insuffisance, alors surtout qu'on ne veut pas sortir du visible ou des faits, des phénomènes enfin.

Quelle idée se fait-on de l'impression? Ce n'est pas celle d'un simple contact, puisqu'il y aurait impression déjà entre des corps inanimés. Mais qu'y a-t-il de plus dans l'impression que dans le contact, si ce n'est une affection sensitive déjà? Et pourtant l'impression, ainsi entendue, ne doit avoir lieu qu'après et par l'action de l'encéphale. De sorte qu'on anticipe sans qu'on s'en doute sur sa propre pensée, qu'on met avant ce qu'on ne voulait mettre qu'après. Nous n'insisterons cependant pas sur cette inconséquence. L'impression faite sur un corps vivant par un corps extérieur se réduit, pour les physiologistes, à un contact occasionnant dans la partie impressionnée et en rapport avec l'encéphale, un état passif qui n'a rien de commun avec la sensation, et, à la suite de cet état, une modification dans le nerf qui communique avec le cerveau.

Reprenons cette définition; voyons avec un peu de rigueur analytique, et sans y mettre le moindre esprit d'argutie, si l'on s'entend parfaitement, et si surtout il n'y a rien ici que d'observable. Sans doute qu'à la suite d'une impression (non perçue encore, car autrement il y aurait sensation), l'état de l'organe impressionné se trouve modifié passivement. Nous ne demandons pas si la notion de modification et celle de passivité sont des qualités perceptibles des corps. Il est trop évident qu'il n'en est rien, et que, dès maintenant déjà, l'idée qu'on cherche à se faire des conditions organiques de la sensation se trouve mélangée de données purement intelligibles. Mais nous pouvons demander, avec plus de raison, si l'on est bien

Digitized by Google

sûr que la partie du corps vivant impressionnée soit différente du nerf qui la met en rapport avec le cerveau? S'il n'en est rien, on aura imaginé trois choses où il n'y en a que deux. Si, au contraire, on veut absolument distinguer les tissus d'un organe et les nerfs qui s'irradient à sa surface, rendre les premiers impressionnables, passifs, sans l'intervention des nerfs, il faudra les rendre actifs ensuite, les faire agir sur les nerfs; ou, ce qui serait bien autrement merveilleux, faire entrer les nerfs en mouvement sans qu'ils y soient excités, et toujours parfaitement à propos.

Nous supposons qu'on ne prendra pas ce dernier parti, et nous raisonnons dans l'hypothèse contraire. Mais alors les difficultés vont croissant : comment l'action peut-elle succéder à la passion dans ces tissus? comment la même chose arrivera-t-elle dans le nerf? comment encore dans le cerveau? Ces notions de passion, d'action, de succession de l'une à l'autre sont-elles donc aussi des phénomènes? Et vous les admettez couramment pour concevoir les faits, ce qui ne vous empêche point de vous croire encore dans le domaine des faits, du positif. Est-il nécessaire de vous répéter que vous êtes en pleine métaphysique? Supprimez cependant ces idées d'impression, de passion, d'action, de succession, de cause, d'effet, et dites-nous ce que deviendra votre science?

Nous pourrions être encore plus pressant sur ces notions; mais il suffit de faire voir, de la manière la plus évidente, que les observateurs les plus rigoureux, les plus scrupuleux, pourraient bien cette fois n'être pas ceux qu'on pense. C'est l'observation des phénomènes de la pensée, de ses éléments, de leur association, de leur formation qui met à nu ces faits dans l'esprit du physiologiste, et qui lui en demande compte. Poursuivons, et simplifions le problème; assez de difficultés resteront à résoudre après avoir écarté les plus embarrassantes.

Supposons donc que tout le jeu de ce mécanisme organique revienne à un mouvement communiqué et transmis, à la suite duquel il y a sensation et perception. Car, un changement quelconque d'état dans un corps, tel que le passage du repos au mouvement, de la passion à l'action, de la privation d'un état passif à cet état même, ne se conçoit pas sans mouvement. Si bien qu'on peut dire en général, que le mouvement est inséparable de tout changement qui survient dans les corps, comme de toute action de l'un sur l'autre, et d'une partie du corps sur une autre partie du même corps.

Nous n'avons garde d'exhumer les difficultés très sérieuses du P. Boscovisch et autres sur la communication du mouvement, en général, sur la nature essentiellement rationnelle de l'idée de mouvement, sur l'invisibilité du mouvement en soi, sur son caractère de

Digitized by Google

modalité pure et purement intelligible, sur les rapports nécessaires avec d'autres notions rationnelles, celles d'espace et de temps; non, nous écarterons ces difficultés, et nous supposerons que les savants positifs savent le fort et le faible de toutes ces idées métaphysiques, qu'ils emploient autant et plus que personne; mais nous constaterons purement et simplement qu'ils les emploient, et nous tâcherons de les suivre, sans trop d'indiscrétion, dans l'usage qu'ils en font pour rendre compte des faits spirituels les plus simples.

Il est donc convenu que l'impression faite sur les sens met les nerfs de ces sens en mouvement. Cela doit être, puisqu'ils jouent le rôle de moyens communiquants. Mais que communiquent-ils? Ce n'est pas la sensation, qui est encore à naître; ce n'est pas l'impression, qui n'a lieu qu'au début du phénomène total, et qui n'exprime qu'un certain rapport du corps touchant au corps touché, l'impulsion organique donnée par le premier au second, le mouvement nerveux de celui-ci déterminé par celui-là. Ce mouvement seul peut donc être communiqué des nerfs au cerveau. Le cerveau à son tour entrera donc en action, en mouvement. Mais ce mouvement, cette action organique est tout ce qu'il est absolument possible de concevoir dans le cerveau même; c'est une modification exclusivement corporelle. Et cependant la sensation qui s'ensuit est tout autre chose; c'est un état affectif ou perceptif, quelquefois l'un et l'autre en même temps, qui n'a rien, absolument rien de commun avec le mouvement, qui n'est en aucune façon un mode de déplacement d'un corps ou de quelque parcelle de corps dans l'espace. Il n'y a donc entre un état affectif ou perceptif quelconque que nous éprouvons à la suite du mouvement organique du cerveau et ce mouvement lui-même aucune identité, aucune parité, aucune analogie de nature, rien enfin qui puisse s'expliquer par une équation, ni même par une transformation.

Il suit de là qu'il existe un abîme, une distance vraiment incommensurable entre les conditions organiques de la sensation et la sensation elle-même; qu'il est par conséquent impossible d'expliquer celle-ci par celle-là autrement qu'en reconnaissant qu'un certain jeu de l'organisme *précède* la sensation. Mais ce n'est là qu'un rapport chronologique. Ce n'est pas un rapport d'identité de ce qui précède à ce qui suit; ce n'est pas la continuation, le prolongement pour ainsi dire d'un phénomène unique, comme dans la communication du mouvement d'un corps à un autre. Ce n'est pas non plus un rapport de causalité, où un phénomène physique succède à un autre phénomène physique, entre lesquels par conséquent se conçoit encore un certain rapport, une certaine possibilité, quoique l'effet diffère de la cause; non, c'est un rapport de succession entre deux

Digitized by Google

phénomènes essentiellement différents; si différents, que l'un est organique, corporel, et l'autre inorganique, spirituel. A moins donc d'admettre que des modifications corporelles peuvent se transformer en spirituelles, que des mouvements cérébraux peuvent devenir des sensations, il faut nécessairement supposer qu'une force nouvelle, toute différente de celle qui était en jeu jusqu'ici, entre en action et produit cette dernière forme du phénomène total. Or, cette force nouvelle ne peut être essentiellement différente de la force corporelle organique connue, elle ne peut en différer suffisamment pour rendre compte de la différence essentielle qui existe entre un mouvement cerébral et une sensation qu'à la condition d'être essentiellement incorporelle, c'est-à-dire, en nous servant d'une expression positive, à la condition d'être essentiellement spirituelle.

Cette force spirituelle, qui n'est, comme on voit, que la cause immédiate ou efficiente de la sensation, nous est donc imposée par la méthode expérimentale elle-même; elle en est un produit légitime. C'est tout simplement la cause inconnue en soi, mais très certaine, de phénomènes spirituels, absolument irréductibles à des phénomènes corporels et par conséquent inexplicables par des causes ou forces corporelles.

Reste à savoir sans doute comment d'un mouvement organique purement matériel peut résulter l'opération d'une force spirituelle, ou quelle peut être la liaison de deux espèces de forces aussi dissemblables spécifiquement que le sont des forces corporelles et des forces spirituelles. On peut à cet égard, comme à beaucoup d'autres, ne pas apercevoir cette liaison, sans rien apercevoir cependant qui puisse la faire juger impossible. C'est une question de *comment* que nous ne pouvons résoudre. Mais il est bon de noter que cette difficulté est bien atténuée dans le système où la matière est elle-même considérée comme une espèce de force, et cette manière de la concevoir, nous le croyons du moins, est la vraie, la seule qui résulte de la méthode d'observation, de l'analyse appliquée aux faits. Elle rejette la conception aussi fausse qu'embarrassante de Descartes et de son école, qui fait de l'étendue l'essence des corps et qui a conduit aux causes occasionnelles et aux autres systèmes destinés à expliquer une relation qu'ils n'expliquent pas du tout.

Cela posé, nous pouvons nous demander compte de certaines explications données de la sensation par les physiologistes contemporains, dont nous continuerons à voir le représentant dans l'un seulement des plus illustres d'entre eux.

Nous avons vu qu'il admet dans la sensation perceptive trois choses : un appareil destiné à recevoir les impressions, un nerf ou moyen de communication, un point de l'encéphale capable de les

Digitized by Google

élaborer. Nous savons que ces prétendues impressions transmises ne sont que des mouvements. La question revient donc à savoir comment le cerveau, en se mettant en mouvement dans le cas dont il s'agit, peut convertir son mouvement propre en sensations; en d'autres termes, par quelle mystérieuse opération des mouvements cérébraux peuvent devenir des sensations ou les faire naître dans le cerveau ou ailleurs. Ne soyons pas dupes des mots; restons fidèles à la méthode d'observation, et si nous ne pouvons observer le mode de l'opération, observons du moins nos idées; sachons ce que nous devons dire et ce que nous disons. Or, je le demande, qu'entend-on par l'élaboration des impressions, du mouvement? J'affirme, sans la moindre crainte d'être démenti, que c'est là une expression obscure, métaphorique et délusoire. Pour qu'il y eût élaboration possible ici, il faudrait une matière sur laquelle portât le travail. Or, une impression toute physique, un simple mouvement (et qu'est-ce qu'un mouvement!) peut-il être en soi la matière d'un travail organique? Agir d'une action physique sur un mouvement est-ce autre chose, est-il possible même que ce soit autre chose qu'agir sur le corps qui en est animé? Et alors le cerveau, dans l'action dont il s'agit, opère sur les nerfs qui l'ont stimulé, les met à son tour en mouvement, ou bien au contraire il agit sur lui-même, se donne un autre mouvement que celui qu'il a reçu. Mais dans l'un et l'autre cas, il n'y a toujours que mouvement produit, sans qu'on entrevoie la plus légère apparence de sensation perceptive. On reste fatalement enfermé dans le cercle des phénomènes organiques; bien plus, on voit l'impossibilité absolue d'en sortir tant qu'on ne change pas de point de vue. Nous serions certes bien fâché de faire une mauvaise querelle à une science qui mérite d'être louée pour les progrès qu'elle a faits, d'être encouragée pour les progrès qu'elle doit faire encore; mais il lui importe aussi de ne pas se payer de mots, de ne pas prendre des images, des métaphores pour des expressions scientifiques, ni des illusions pour des faits. C'est cependant ce qui lui arrive ici, et la méthode nous oblige de signaler cet écart, où une image trompeuse a pris la place d'un fait observable ou d'une idée acceptable. Il est évident que, sans se soucier autrement de la vérité des idées et de la justesse des expressions, on raisonne ici par analogie; qu'on fait produire la sensation par le cerveau, comme le chyme par l'estomac, et ainsi de suite. On ne voit pas que l'analogie n'est pas possible, parce qu'il n'y a aucune proportion entre l'agent, le travail, la chose travaillée et le résultat du travail dans les deux cas.

Dès lors, peut-on dire par une sorte de conclusion résultant de cette théorie générale de la formation des sensations et des perceptions, que nos idées ont une double origine, le corps et l'âme? S'il

Digitized by Google

s'agit des sensations et des perceptions externes, je demanderai quelle part directe ou indirecte la théorie précédente a faite à l'âme? S'il s'agit des intuitions ou perceptions de conscience, de faits spirituels reconnus comme autant d'états de l'âme, je demande de nouveau quelle part directe la même théorie fait à l'âme? Même question, à plus forte raison, s'il s'agit d'idées générales d'origine sensible quant à la matière, et à bien plus forte raison encore s'il s'agit de conceptions purement rationnelles, purement intelligibles quant à la matière aussi bien que par l'universalité même. La vraie théorie est au contraire celle qui fait jaillir toutes nos idées, les plus sensibles en apparence comme les plus intelligibles de l'âme seule, et qui ne donne le jeu de l'organisme que comme une condition de l'action même de l'âme. Ce jeu est donc simplement une cause éloignée, instrumentale, mais nullement une cause efficiente ou immédiate et directe.

III

Il faut expliquer d'une manière analogue ce qu'on a faussement appelé le *redressement* par la pensée des images renversées des objets au fond de l'œil. On sait depuis longtemps que les objets se peignent à l'envers sur la rétine; c'est-à-dire que ce qui est en haut dans l'objet vu occupe le bas de l'image; ce qui est en bas, le haut; ce qui est à droite, la gauche; ce qui est à gauche, la droite. On s'est demandé d'où vient qu'avec des images ainsi renversées nous voyons cependant les objets droits, ou comme ils sont réellement dans l'espace. On a fait, pour expliquer ce redressement, un assez bon nombre d'hypothèses. M. Longet, qui les examine et les rejette, en présente une nouvelle. Suivant lui, «il faut considérer la surface sphérique concave de la rétine comme formée par une mosaïque dans laquelle chaque particule élémentaire est une sorte d'œil affecté à la perception des diverses impressions lumineuses suivant une direction déterminée..... C'est dans l'ordonnation des éléments de la rétine sur cette *surface concave*, dans la perception en quelque sorte individuelle pour chacune de ces particules, que semble résider réellement la propriété remarquable dont jouit l'œil de juger avec exactitude de la véritable situation des objets..... L'image formée sur la rétine n'est pas vue comme un ensemble tout fait, mais chacun des points concourant à sa formation impressionne isolément l'appareil nerveux. Tout le problème se réduit donc à la solution de cette question : Est-il possible qu'un point lumineux extérieur soit senti dans l'œil suivant la direction qu'il occupe par rapport à nous? »

Digitized by Google

1° J'accorde facilement à M. Longet que les explications de ses prédécesseurs n'ont pas plus de valeur qu'il ne leur en reconnaît, et je ne m'occuperai que de la sienne. Sans doute, une surface est composée d'une infinité de points coordonnés entre eux ; sans doute, il y a correspondance, et une correspondance d'une régularité géométrique, entre tous ces points et ceux qui forment l'image de cette surface au fond de l'œil ; mais il n'en est pas moins vrai que les points de l'image qui correspondent aux parties inférieures de l'objet occupent la partie supérieure de cette image, et réciproquement, c'est-à-dire que l'image, considérée tout à la fois par rapport à son objet et par rapport au spectateur, est renversée. Cependant, nous jugeons l'objet droit; nous rapportons à sa partie supérieure la partie inférieure de l'image, et réciproquement. La question est de savoir comment, dans l'hypothèse admise du renversement et du redressement, s'accomplit cette dernière opération. Je dirai bientôt pourquoi je traite d'*hypothèse* ce que d'autres regardent comme un double fait. En attendant, et en raisonnant du point de vue supposé, il faut reconnaître, ce me semble, qu'on ne résout pas la question du mode de redressement, en supposant autant d'yeux qu'il y a de points dans l'image ; en plaçant par une seconde fiction ce nombre infini d'yeux à la surface de la rétine ; en supposant, par une troisième fiction, que chacun de ces yeux voit le point lumineux extérieur suivant la direction qu'il occupe par rapport à nous. Toutes ces fictions ne font que rendre la difficulté plus insoluble, absolument insoluble même ; car si la perception se faisait ainsi en détail par les parties de l'œil ou de la rétine, qui seraient isolées par la pensée et auraient chacune leur perception propre, il n'y aurait là qu'une multitude infinie de points lumineux, mais sans coordination, sans unité. En d'autres termes, il n'y aurait que des fragments d'image, mais point d'image. Aucune des parties de la rétine, aucun de ces yeux fictifs n'aurait mission ni pouvoir d'embrasser cette multiplicité, d'en coordonner les parties, d'en faire un tout. Ces trois fictions en exigeraient donc une quatrième, c'est-à-dire celle d'un œil unique qui réunirait toutes les images partielles formées d'abord dans cette infinité de premiers yeux. Et comme cet œil unique devrait encore être étendu pour recevoir sur sa rétine une peinture, une image formée de tous les points coordonnés qui doivent la composer, on n'aurait absolument rien avancé par ces quatre fictions ; les mêmes difficultés se représenteraient à l'infini.

2° Ce n'est pas le seul tort de l'explication que nous examinons. Elle suppose, contrairement aux faits, que le tout de l'image est donné après ses parties, quand en réalité l'ensemble est donné avant

Digitized by Google

les détails ; la nature donne l'image entière ; la réflexion ou l'analyse seule y trouve les parties.

3° On parle un langage figuré et propre à induire en erreur, un langage littéralement erroné même, en disant de l'œil qu'il juge. Il ne perçoit même pas, et c'est déjà lui faire une concession excessive que de dire de lui : *sensus sentit.* Mais il est très vrai d'ajouter : *non discernit ; omnis enim discretio est a ratione.* Non, l'œil ne juge pas de la situation des objets, mais il met l'entendement en état de le faire.

4° Tout le problème se réduit si peu à savoir si « un point lumineux extérieur peut être senti dans l'œil suivant la direction qu'il occupe par rapport à nous, » qu'il faut savoir, au contraire, si la question n'aurait pas été mal posée ; si l'image qui se peint au fond de l'œil est réellement perçue ; si, étant perçue, elle l'est renversée ; si, étant perçue renversée, elle l'est dans ses parties avant de l'être dans son ensemble ; si, perçu d'abord dans ses parties, un point lumineux *extérieur* peut être senti *dans l'œil ;* s'il peut y être senti suivant la direction qu'il occupe par rapport à nous ; enfin, si, en général, un point lumineux peut être senti.

Examinons ces différentes questions partielles, en remontant la série qu'on vient d'en former.

Un point lumineux peut-il être senti ? On perçoit un point lumineux, on ne le sent pas. Encore faut-il, pour qu'il soit perceptible, qu'il forme un ensemble de points ; car si c'était un point unique, indivisible, un point géométrique, un véritable point, il ne pourrait être saisi.

Mais cette perception, si elle était unique, si elle n'était pas accompagnée d'une multitude d'autres, ne serait qu'un état interne dont l'objet ou la cause extérieure ne pourrait être placée à aucune distance hors de nous ; le point lumineux du dehors et le point qui lui correspondrait sur la rétine formeraient les deux extrémités d'une droite qui coïnciderait elle-même avec l'axe de l'œil, et qui, par conséquent, ne serait nullement appréciable comme ligne, puisque les deux extrémités de cette ligne se réduiraient à un seul point. Il n'y aurait donc pas de distance appréciable entre l'œil et le point lumineux. Ceci vaut la peine qu'on y pense.

La distance du point lumineux étant inconcevable dans l'hypothèse, sa direction, par rapport à nous, l'est également ; car il n'y a pas de direction possible où il n'y a pas de distance d'un point à un autre. C'est d'ailleurs un langage impropre et faux, quant à la lettre, que celui qui fait *sentir* quoi que ce soit *suivant une direction ;* une sensation est un état purement affectif, auquel une direction quel-

Digitized by Google

conque est inapplicable. S'il s'agit de la cause extérieure de cette sensation, l'expression est encore plus impropre, puisque cette cause n'est point sentie. S'il s'agit, enfin, de la partie de l'organe affectée par le point lumineux du dehors, et de la ligne qui relie ces deux points, cette ligne ne sera jamais autre chose qu'une ligne droite, et cette ligne, considérée seule, fût-elle concevable dans l'hypothèse (ce qui n'est pas, comme on vient de le voir), ne donnerait jamais la direction. La notion de direction est une notion relative, qui suppose d'autres notions du même genre, telles que celles de droite et de gauche, de haut et de bas, d'avant et d'arrière, etc.

Il y a contradiction, dans la lettre, à supposer qu'un point *extérieur* puisse être senti *dans l'œil;* il est par trop manifeste qu'il ne peut être senti où il n'est pas. C'est donc là un langage figuré, qui ne peut être accepté qu'à la condition d'une interprétation qui enveloppe elle-même une grave question, à savoir comment nous sommes conduits à rapporter au dehors ce qui se passe au dedans, comment le dehors lui-même est conçu, quelle est la valeur de cette conception. Je n'aurai garde d'entrer dans ces questions.

Nous avons déjà fait voir, en consultant la conscience du fait, que la perception visuelle d'un tout a lieu d'abord synthétiquement, et que les parties ne sont données plus tard que par une opération particulière de l'entendement. Il suffit d'ailleurs, pour être de cet avis, de faire attention que toutes les parties de la surface éclairée d'un objet sont données simultanément; que tous les points en réfléchissent en même temps la lumière sur l'œil; que toutes les parties de l'œil sont également impressionnées dans le même moment; que le mouvement complexe qui s'ensuit produit un effet complexe.

Mais ce que nous n'avons pas encore examiné, c'est la question de savoir si l'image qui se peint au fond de l'œil (toujours en supposant qu'il y en ait une et qu'elle soit réellement perçue) est perçue renversée. On la voit renversée dans un œil étranger; soit, mais comment la voit-on de la sorte? c'est *avec* et *par* un autre œil; c'est, comme diraient les physiologistes, *dans* un autre œil. Ce qu'on voit ainsi, c'est donc l'image d'une image, ce n'est pas l'image elle-même. Or, ne serait-ce pas manquer grossièrement à la méthode d'observation, de ne tenir aucun compte de ce qui se passe dans l'œil vivant d'un sujet qui observe l'image d'un objet extérieur dans un œil mort, et d'affirmer, sans la moindre hésitation, que l'image est renversée dans celui-ci comme elle paraît l'être dans celui-là? Ne serait-il pas possible, au contraire, qu'elle n'apparût renversée dans l'œil mort que par suite de la nouvelle réfraction qu'elle subirait dans l'œil vivant, et que l'observateur transportât ainsi dans l'œil observé l'apparence qui n'est qu'en lui-même? On ne peut trop se convaincre,

Digitized by Google

en effet, que l'image que nous croyons voir dans l'œil étranger ne nous est point connue immédiatement, qu'elle n'est qu'un acte d'*objectivation*, à la suite d'un état perceptif qui s'accomplit en nous, dans notre âme; état qui a pour cause organique et occasionnelle la peinture, au fond de notre œil propre, de l'image figurée sur la rétine de l'œil observé; peinture renversée ou non, mais qui fait donner à l'image qu'elle représente l'apparence de cet état de renversement. Quant à la cause véritablement efficiente et immédiate de cette peinture et de cette apparence perceptive comme état perceptif de l'âme, la seule chose, en définitive, que nous connaissions, quant à la cause immédiate du fait de rapporter cet état perceptif à une cause extérieure comme à son objet, nul doute que cette cause ne soit ce qui perçoit, ce qui conçoit, ce qui pense avec conscience ou personnalité en nous. Tous ces actes spirituels n'ont rien à démêler directement avec la mécanique et ses lois.

Jusqu'ici nous avons supposé, avec les physiologistes, qu'il y a perception de l'image qui se forme au fond de l'œil. Reste à savoir d'où vient cette supposition, et jusqu'à quel point elle est admissible. Après avoir dépouillé la sclérotique de l'œil d'un mouton ou d'un bœuf récemment tué, on avait observé, sur la surface concave de cet œil, adapté au trou d'une chambre obscure, et regardé par derrière l'image renversée des objets du dehors, on avait conclu que ce qui perçoit en nous perçoit aussi une image renversée au fond de notre œil. Qui ne voit ce qu'il y a d'inexact dans cette comparaison, et de vicieux dans le raisonnement qui en découle? Par une illusion singulière et bien peu digne d'esprits qui se piquent de fidélité à la méthode d'observation, on dit : de même que j'aperçois dans un œil mort l'image renversée des objets extérieurs, et ces objets par cette image, de même j'aperçois les objets extérieurs par l'image renversée qui en est faite sur ma rétine. On suppose donc que ce qui perçoit en nous est aussi muni d'un œil propre, à l'aide duquel, placé en observation derrière la rétine, dans les profondeurs du cerveau, si l'on veut, il perçoit l'image qui est au fond de notre œil, comme nous percevons, d'une chambre obscure, celle qui se dessine au fond d'un œil étranger. Il faut bien que telle, en effet, soit la supposition, puisqu'une image, comme telle, comme surface diversement figurée et colorée, ne peut être *représentée* que sur une surface encore, et qu'elle ne peut être perçue, comme image, sans cette représentation. Or, il y a là plusieurs suppositions erronées et insoutenables : 1° il n'y a pas d'œil derrière notre œil, pour percevoir l'image qui serait dans celui-ci; 2° une pareille supposition rendrait nécessaire un troisième, un quatrième œil, et ainsi de suite à l'infini, sans qu'on pût sortir des images pour arriver à la perception, qui n'est pas une

Digitized by Google

image ; 3° la conscience n'atteste pas trois choses dans la perception visuelle, c'est-à-dire que nous n'y trouvons pas un état perceptif du moi, une image qui en serait l'objet immédiat, une cause extérieure dont cette image serait la peinture. Non, l'observation ne donne que la perception, qui, encore une fois, n'est pas une image, qui n'a aucune dimension, aucune partie ; qui est une et indivisible comme ce qui perçoit, plus, la conception d'un rapport de l'état perceptif avec quelque chose d'extérieur, d'objectif, d'étendu, figuré, coloré, etc. Voilà tout ce que donne l'observation ; tout le reste est fictif. Je ne veux pas dire par là qu'il n'y ait pas d'image des objets au fond de l'œil ; je dis seulement que si cette image est une condition de la perception visuelle, elle n'est pas cette perception même ; qu'elle n'entre dans le phénomène total qu'à titre de condition, comme tous les autres phénomènes organiques.

Je vais plus loin et je soutiens qu'une image, c'est-à-dire une surface de figure et de couleur déterminées, loin d'être une condition de la perception visuelle, n'en est déjà que la conséquence, et qu'il n'y a pas plus d'image sans yeux qu'il n'y a de son sans oreille, de saveur sans langue ou sans palais, d'odeur sans organe olfactif. En effet, tout le monde convient que les couleurs, en tant qu'elles sont connues de nous (et les images que nous croyons percevoir en sont là), ne sont pas dans les corps, que ce sont des états purement perceptifs qui correspondent à certaines propriétés des corps, inconnues en soi, qui n'agissent même pas directement sur nos organes ; que la lumière seule impressionne nos yeux, et que c'est à la suite de cette impression de mode variée, que la perception visuelle se forme dans le principe capable de réagir, et à la suite de cette réaction dont elle est le produit immédiat. Une image, loin d'être indépendante du principe capable de percevoir un objet propre, est un produit de ce même principe. Il en est de même à plus forte raison des notions d'étendue et de forme qui s'attachent à ce qu'on appelle la perception de couleur, notions qui ne sont du domaine propre d'aucun sens, ni du domaine de tous les sens réunis, mais qui jaillissent de la raison à la suite de l'exercice des sens.

Voilà, si je ne me trompe, des faits, de l'observation, de l'analyse, en un mot, de la méthode expérimentale. Or, que résulte-t-il de cette observation rigoureusement conduite ? Il résulte que nos perceptions visuelles ne sont pas des images ; que nous ne percevons pas d'images au fond de nos yeux ; que nous n'avons, par conséquent, pas d'images à redresser, parce qu'il n'y en a pas de renversées ; qu'il y en a si peu indépendamment de la perception, qu'il est si peu possible d'expliquer la perception visuelle par des images de cette nature, qu'au contraire une image quelconque ne peut-être,

Digitized by Google

dans un certain sens, que le produit même de la perception; que ce résultat est fourni par la plus sévère analyse du fait de la perception visuelle, et que toute théorie de la perception qui ne va pas jusque-là est imparfaite, et, ce qu'il y a de plus grave, erronée, si elle croit être complète.

M. Longet doit être le dernier à nous contredire sur ce point, puisqu'il admet que nous ne connaissons pas les choses en soi, leurs qualités propres, intrinsèques, que nous n'en pouvons avoir que des connaissances relatives et médiates. Est-il nécessaire d'ajouter qu'au point de vue même des physiologistes, l'image ne peut dépasser la rétine; qu'elle n'est point transmise avec sa forme et sa couleur par le nerf optique; qu'elle n'exerce qu'une impression sur ce nerf, et que le mouvement nerveux qui s'ensuit n'a rien de commun avec elle, pas plus que le mouvement cérébral déterminé par ce mouvement du nerf optique, pas plus que la part propre aux tubercules quadrijumeaux dans la production du phénomène total de l'organisme dans la vision. Tous ces mouvements ne sont et ne seront jamais que des mouvements, et la perception est tout autre chose, bien qu'elle ait ces mouvements pour antécédents nécessaires.

Quand donc nos physiologistes disent que l'intervention du cerveau est nécessaire pour qu'il y ait perception visuelle, et qu'ils ajoutent que « les sensations lumineuses sont perçues dans l'encéphale et non sur la rétine, » ils s'expriment d'une manière au moins équivoque. Si par sensations lumineuses ils entendent les images qui se forment sur la rétine, ils supposent faussement que ces images se glissent dans le cerveau, où elles se font constater on ne sait comment, et donnent ainsi naissance à la perception. S'ils n'admettent, au contraire, de sensation lumineuse ou perception visuelle qu'à la suite de plusieurs mouvements organiques qui s'enchaînent, ils ont raison, sans doute, mais l'expression cesse d'être juste : il n'y a que sensation ou plutôt perception visuelle à la suite de l'action de la lumière sur l'organe de la vue. Encore cette action n'est-elle pas nécessaire dans les perceptions visuelles qu'on appelle subjectives, comme dans l'hallucination et le rêve.

Une observation complète et bien entendue ou analysée conduit donc à reconnaître : 1° qu'en matière de perception visuelle, il y a, d'une part, des phénomènes organiques dont l'image fait sans doute partie, autant du moins qu'il peut y avoir image sans un sujet qui perçoive; d'autre part, un phénomène spirituel, une perception, qui, dans l'état normal, n'a d'autre objet que les formes visibles du dehors, et qui n'est jamais accompagné de la conscience que ces formes soient représentées par l'image qui semble se peindre au fond

Digitized by Google

de l'œil ; 2° que cette image, d'ailleurs, n'étant pas le cerveau, étant de plus toute différente de la perception visuelle qui s'ensuit, n'est qu'une condition organique de la perception, comme tous les mouvements nécessaires à la production des phénomènes de la vision ; 3° que la perception est l'état final du phénomène entier, mais que ce dernier acte ne ressemble en rien à tout ce qui précède, et qui est cependant destiné à l'amener ; 4° qu'une fois la perception produite, les lois instinctives qui nous rattachent au monde des corps, nous portent à chercher hors de nous les causes de la diversité de nos états perceptibles, et que c'est par l'étude comparée de ces états avec leurs causes que nous finissons par juger, avec plus ou moins de sûreté, du dehors par le dedans, mais par un dedans tout spirituel, tout de conscience, et non par le dedans qui est déjà un dehors, le dedans organique, que nous ne connaissons pas, que nous n'avons pas besoin de connaître pour avoir quelque connaissance des corps qui environnent le nôtre, et, par suite ou en même temps, du nôtre même ; 5° enfin, que c'est pour n'avoir tenu aucun compte des faits spirituels de la perception visuelle, pour s'être attaché exclusivement aux données purement physiques et organiques du problème total, en un mot, pour avoir été infidèle à la méthode d'observation, que le problème qui vient de nous occuper a été mal posé et mal résolu.

Il serait facile de relever l'insuffisance ou l'erreur de plus d'une autre partie du traité des perceptions, lorsqu'il est exécuté du point de vue exclusif de l'organisme. Combien ces défauts ne seraient-ils pas plus saillants si nous cherchions dans la physiologie pure, dans le seul jeu de l'organisme, l'explication des actes de l'entendement et de la raison, des opérations de l'intelligence en général ! Certes, il est louable de rechercher les conditions organiques de ces opérations, et ce n'est pas nous qui dédaignerons ou déprécierons jamais de semblables travaux ; mais nous soutiendrons qu'en revendiquant ces opérations comme une partie propre, exclusivement propre de la physiologie, on se trompe ; on sort de la méthode expérimentale, on nie ce qui ne peut être nié, on donne pour causes efficientes des causes purement instrumentales. Nous mettons effectivement en fait que les opérations de l'intelligence ne sont connues et ne peuvent être établies en elles-mêmes que par le retour de la pensée sur elle-même ; — que cette opération n'est pas une fonction physiologique, encore bien qu'elle ne pût s'accomplir sans un acte de l'organisme ; — que cet acte n'est pas positivement connu ; — qu'on ne pourrait d'ailleurs le rechercher comme cause instrumentale ou organique, qu'après avoir d'abord constaté en lui-même l'acte purement spirituel de la pensée réfléchie ; — qu'il en est de même pour toutes les opérations de l'intelligence ; — qu'ainsi l'étude des fonctions céré-

Digitized by Google

brales de la pensée est impossible sans passer préalablement par une étude psychologique ; — que cette dernière est tellement indispensable, qu'il n'y a aucune parité entre les phénomènes organiques et ceux de la pensée ; — que la connaissance expérimentale du cerveau et de ses fonctions, fût-elle aussi parfaite qu'elle l'est peu, ne prêterait pas à la moindre perception, à la moindre déduction, même sur les phénomènes intellectuels qui peuvent en dépendre ; — que toute la connaissance possible à cet égard est celle d'un rapport purement contigent, que l'expérience seule peut enseigner, mais nullement une sorte d'intuition du spirituel dans le corporel, pas plus qu'une sorte de perception du corporel dans le spirituel. Voilà ce que semblent par trop oublier des hommes qui ont peu l'habitude de certaines distinctions nécessaires, sans lesquelles il n'y a ni précision ni justesse suffisantes dans les idées, dans les sciences. Nous nous empressons de dire que ces observations s'adressent beaucoup moins à M. Longet qu'à d'autres physiologistes, qui n'ont ni son instruction, ni sa modération, ni son élévation d'esprit.

IV

M. Longet distingue en physiologie cinq ordres de mouvements suivant la nature des tissus qui en sont susceptibles ; les mouvements : 1° de l'épithelium vibratile ; 2° du tissu cellulaire contractile ; 3° du tissu élastique ; 4° du tissu érectile ; 5° du tissu musculaire. Voyons d'abord les points les plus importants de la doctrine de l'auteur sur le mouvement musculaire ; le reste se concevra par analogie.

Il ne s'agit pas ici du mouvement volontaire, dont nous parlerons plus tard, mais bien d'un mouvement qui paraît propre au tissu qu'il affecte, mouvement aussi dépourvu de conscience, en général, que de volonté et d'intelligence ; mouvement tout organique, qui a son but dans l'économie individuelle et dans l'économie plus générale encore de la conservation des espèces ; mouvement qui ne peut cependant pas s'appeler instinctif, parce qu'il n'est pas celui de l'individu tout entier visiblement dirigé vers l'une des deux ou trois grandes fins des êtres organisés. Cette espèce de mouvement partiel est d'autant plus merveilleuse et plus difficile à expliquer.

Les physiologistes reconnaissent aux muscles quatre ou cinq propriétés dont la détermination, et plus encore l'explication qu'ils en donnent ne nous semblent pas toujours des produits bien légitimes de la méthode expérimentale. La première de ces qualités, c'est

Digitized by Google

l'*extensibilité*. Les trois autres sont la « *tonicité* ou tendance à se raccourcir, une certaine *sensibilité générale*, une *sensibilité spéciale*, celle de la fatigue (pourquoi pas aussi celle du besoin de mouvement ?). » L'*irratibilité*, que M. Longet définit : « la propriété de la fibre charnue de se raccourcir, en oscillant et en se fronçant, à l'occasion de certaines excitations, soit immédiates, soit extérieures à la fibre elle-même, » est-elle essentiellement distincte de la tonicité ? Je vois bien ce qui l'en distingue dans la pensée de l'auteur, mais il ne m'est pas prouvé qu'il n'y ait pas d'excitation encore où l'on n'en voit point.

On appelle sans doute *sensibilité générale* dans un muscle particulier, une sensibilité accompagnée de la conscience, une détermination de la capacité de sentir avec tendance à rapporter l'affection à l'organe comme à son siége propre. Est-ce là un langage exact, ou n'est-ce qu'une métonymie ? La sensibilité générale, telle que je viens de la définir, n'est véritablement éprouvée que par l'âme, par ce qui sent en nous au moyen de nombreuses parties de notre corps qui sont propres à faire naître cet état dans le moi. Mais, en réalité, ces états ne sont connus tous du même principe, quelle que soit la partie du corps à laquelle il les rapporte, que parce que ce principe n'est aucun de ces organes ; si les organes sentaient, il n'y aurait aucun siége commun de sensibilité générale ; chaque organe n'aurait que sa sensation propre, et resterait parfaitement étranger aux sensations qu'il ne serait pas de sa nature d'éprouver. On s'exprime donc très improprement en parlant d'une sensibilité générale dont le tissu musculaire serait doué. Je veux bien que ce soit une manière abrégée de s'exprimer, mais il serait convenable d'en prévenir le lecteur et de dire, une bonne fois au moins, que les organes ne sont que le siége apparent de toutes les déterminations sensitives éprouvées par le moi, par son *sensus communis ;* que ce sens commun n'est pas plus dans le cerveau que dans une autre partie du corps, puisque le cerveau est encore un corps, un composé, qui, en cette qualité, ne peut être affecté spirituellement et ne peut avoir cette unité rigoureuse qui ne convient qu'à un sujet parfaitement simple.

Je n'accorde pas davantage, au moins dans le sens littéral et propre de l'expression, que le tissu musculaire ait une *sensibilité spéciale*, c'est-à-dire qu'il puisse être affecté agréablement ou désagréablement, sans que le moi éprouve rien de semblable et comme si le muscle était animé d'une âme propre. Cette prétendue sensibilité latente est une contradiction dans les termes ou une métonymie d'une telle hardiesse qu'il importe encore plus de l'expliquer que la précédente. Il faut donc reconnaître : ou qu'on affirme plus qu'on n'observe, plus qu'on ne sait, en imaginant une sensibilité d'ailleurs

Digitized by Google

inconcevable, à moins d'imaginer en outre autant d'âmes distinctes qu'il y aurait de parties du corps capables de sentir ainsi ; ou qu'on parle un langage indigne de la méthode d'observation, démenti ou tout au moins non avoué par elle. Aussi Cuvier, et d'autres après lui, ont repoussé cette prétendue sensibilité locale comme une fiction insoutenable.

L'irritabilité elle-même ressemble fort à une sensibilité locale ; elle n'est guère autre chose que cette sensibilité déguisée, ou la dénomination d'une propriété organique parfaitement inconnue en soi, une vraie cause occulte enfin. S'il en est ainsi, on fait bien de se définir, comme l'a fait M. Longet, c'est-à-dire de manière à faire comprendre qu'on n'entend point par irritabilité une susceptibilité sensitive, un état passif ou de passion, comme le mot semblerait l'indiquer, mais seulement la propriété d'entrer en action à la suite d'une excitation reçue. L'irritabilité serait donc plutôt une propriété active qu'une susceptibilité ou capacité. Ou bien encore, pour mieux dire et pour être plus complet, l'irritabilité serait tout à la fois la propriété d'être en quelque sorte impressionnable à certaines excitations, et celle d'entrer ensuite en action en se raccourcissant. Il n'est pas facile assurément de trouver toujours des termes propres ni de les inventer quand ils n'existent pas ; la difficulté est plus grande encore quand il s'agit de nommer des causes occultes, comme c'est ici le cas. Aussi doit-on savoir gré à M. Longet d'avoir si bien aperçu le vice de cette dénomination, au moins telle que l'entendait son inventeur, Haller, qu'il la traite de pur mot, sans signification précise. Pourquoi alors ne pas se servir d'un autre mot également reçu et qui prête moins à l'équivoque? Le mot contractilité nous semble si bien correspondre à la définition donnée de l'irritabilité par M. Longet, que nous demandons au célèbre physiologiste la permission d'en user de préférence.

On s'est demandé tout naturellement si les nerfs, qui sont une condition organique des mouvements volontaires, interviennent également dans les mouvements contractiles involontaires. L'expérience répond que « l'irritabilité musculaire peut se manifester sans le concours des nerfs moteurs et des nerfs du sentiment, mais qu'elle est beaucoup plus faible sans le concours de ces derniers que sans celui des premiers, et qu'elle dépend plus encore des nerfs de la vie organique que des nerfs sensitifs. » Ce fait est très digne de remarque. Et quand on sait que la plupart des mouvements organiques s'accomplissent sans qu'il y ait de la part du moi sensibilité, ni intelligence, ni volonté, quoiqu'il y ait d'ailleurs la liaison la plus étroite entre les phénomènes de la vie organique et les phénomènes de la vie de relation, il est assez naturel de se demander si l'âme ne jouerait pas

Digitized by Google

aussi un rôle important dans la contractilité. Nous n'entendons pas donner pour démontré ce qui ne l'est pas, pour certain ce qui n'est que vraisemblable, ou répéter ici ce que nous avons dit ailleurs à l'appui de cette thèse [1], que l'âme est aussi l'agent de la vie organique. Dans cette hypothèse cependant, qu'y aurait-il de plus naturel que la contractilité musculaire fût l'effet d'un de ces états et de ces actes de l'âme dont elle n'a ni conscience, ni intelligence, ni volonté, et dont l'existence est d'ailleurs incontestablement prouvée par le raisonnement fondé en fait? Nous n'ignorons pas que les muscles se contractent encore après la mort du sujet; mais la vie est moins indivisible qu'on ne le croit d'ordinaire, et l'action du principe vivifiant pourrait bien durer au delà des limites qu'on lui assigne un peu arbitrairement. Au surplus, dans un système ou dans un autre, il y a des difficultés; le meilleur des systèmes n'est pas celui qui en est exempt, mais celui qui en a le moins, qui explique davantage et le plus heureusement; celui qui se fonde sur un plus grand nombre de faits bien observés, et qui n'est pas d'ailleurs démontré impossible. Celui que nous avons adopté nous semble remplir toutes ces conditions. La doctrine de M. Longet ne va pas jusque-là et prétend se renfermer dans l'observation des seuls phénomènes organiques.

« L'irritabilité, dit-il, est une force inhérente aux muscles vivants. Si, quoique assurément indépendante des nerfs moteurs, l'irritabilité musculaire réclame, pour son entretien, le concours d'un autre ordre de nerfs (les nerfs sensitifs ou les organiques) et celui du sang artériel, nous espérons avoir établi que ces deux conditions sont nécessaires, non pour donner ou communiquer aux muscles la force ou la propriété dont il s'agit, mais seulement pour y entretenir la nutrition, sans laquelle toute propriété vitale disparaît. »

Nous aurions à demander ici ce qu'on entend par force : si c'est un agent distinct des muscles, ou simplement une propriété musculaire, car le mot *force* a tantôt l'une de ces significations, tantôt l'autre. La question est ici d'une réelle importance. Il faut remarquer avant tout que cette force, quelle qu'elle soit, agent distinct des muscles, ou simple propriété musculaire, n'est point accessible aux sens, que c'est une cause dont les effets seuls sont observables, et que si l'on tient fermement à ne parler que des faits, des phénomènes, à n'y mêler aucune notion d'un autre ordre, à tenir la physiologie pure de toute métaphysique, il faut s'abstenir du mot *force* ou de tout autre équivalent. Nul n'a vu ni ne verra jamais de forces. Il y a plus, le rapport des effets à leurs causes, leur qualité rationnelle d'être des effets, n'est pas plus visible que la force causatrice elle-même. La

[1] Voir notre ouvrage intitulé *la Vie dans l'Homme*.

Digitized by Google

méthode rigoureusement empirique rend donc impossible l'enchaînement des phénomènes, la conception des rapports de causalité ou de simple succession entre eux. Et comme il n'y a pas de science possible sans un enchaînement quelconque des faits, pas plus que sans idées générales de ces faits, il est évident que la simple observation des faits n'est pas une méthode; pour qu'il y ait méthode expérimentale possible, il faut admettre d'autres données que de pures perceptions. Que ceux qui cultivent les sciences positives ne l'oublient pas : ils sont condamnés de par la nature des choses et les lois de l'esprit humain à ne rien savoir ou à faire de la métaphysique encore, tout en ne faisant que de la physique ou de l'histoire naturelle.

Je reviens donc à la question de savoir si la force contractile est une propriété musculaire, une vertu inhérente à cette espèce de tissu, ou si c'est un agent qui en diffère. Dans le premier cas, par cela seul qu'il y aurait muscle, il y aurait aussi contractilité, en supposant toutefois que la contractilité fût une propriété essentielle de cette espèce de tissu. Et quand même la contraction ne pourrait avoir lieu que par l'excitation d'une force étrangère au tissu musculaire, toujours la force capable d'opérer immédiatement la contraction serait propre au tissu musculaire, dans le cas supposé. La contractilité comprendrait alors deux choses : une propriété passive, bien indiquée par le mot même de *contractilité*, et une vertu active, celle même de pouvoir faire subir au tissu musculaire l'état de contraction.

Que la contractilité soit un fait, une propriété dans le premier de ces sens, dans le sens passif du mot, nul doute. Mais on ne voit pas aussi clairement que la contractilité dans le sens actif du mot, la vertu contractive, soit une propriété du muscle, tout en supposant que cette propriété, cette vertu, sommeille tant qu'elle n'est pas excitée par un agent étranger. Si une vertu, une force, suppose nécessairement un agent réel, substantiel, quel pourrait être l'agent contracteur du muscle? Peut-on dire que c'est le muscle lui-même? les éléments organisés ou les éléments matériels et derniers de cet organisme rudimentaire? Et pourquoi cette matière aurait-elle ici une vertu qu'elle n'a pas ailleurs? Pourquoi la molécule organique, celluleuse ou non, aurait-elle ici plutôt que là une pareille propriété? Si, comme on en convient, la contractilité est un phénomène de l'ordre vital, pourquoi ne serait-il pas l'effet de la force vitale, de l'agent même de la vie? Et si l'organisation elle-même est un effet de cet agent, la contractilité, fût-elle due immédiatement au tissu musculaire considéré comme tissu spécial, comme espèce particulière d'organisme, elle serait toujours l'effet du principe de la vie, mais seulement son effet médiat.

Digitized by Google

Toute la question revient donc à savoir si l'on admettra une organisation sans principe organisateur, et si ce principe organisateur, qu'on l'appelle force, propriété, n'est pas un agent, si cet agent n'est pas substantiel ou réel, et si, étant substantiel, il n'a pas une existence propre comme cause seconde dans le monde. Il faut aller jusque-là, sous peine non-seulement de rester en chemin, mais de tomber dans les plus graves méprises.

Or, je ne puis pas plus supposer une organisation sans principe organisateur qu'un effet sans cause. Je ne dois pas supposer davantage qu'on admette une force qui ne soit pas un agent, qui soit sans sujet. Impossible également de concevoir un sujet qui ne soit pas réel, substantiel, qui n'existe pas d'une existence distincte et propre. Mais s'il est nécessairement tout cela, il est nécessairement aussi une cause seconde, la cause propre de la vie, des phénomènes qui la constituent dans l'être vivant où elle se révèle, et dont la matière n'est que la manifestation, l'instrument et le théâtre. Ne pas attribuer à un pareil principe, tout invisible qu'il est, mais non moins certain qu'il est invisible, les effets dont il est vraiment cause, c'est, ou ne vouloir pas de cause à ces effets, ou vouloir l'ignorer quand elle est connue, ou prendre pour elle ce qui n'est pas elle, à savoir la matière organisée ou organisable. C'est donc vouloir ignorer quand il est possible de savoir encore, ou vouloir se méprendre en prenant une apparence trompeuse pour une vérité certaine, quand on pourrait éviter l'erreur. Et comme cette erreur pourrait être le principe de bien d'autres, c'est condamner la science à des méprises sans nombre.

Nous croyons donc que la contractilité musculaire est l'effet du principe de la vie, et que ce principe est aussi différent de l'organisation qu'il produit que la cause est différente de son effet. Nous serions au besoin confirmé dans cette idée par le fait que la contractilité est singulièrement favorisée par la présence des nerfs sensitifs, par celle surtout des nerfs organiques. De même donc que l'agent vital accomplit sans volonté, sans intelligence et sans conscience la plupart des phénomènes de la vie organique, de même il opère la contraction musculaire à laquelle ne préside point la volonté.

V

Quant aux mouvements volontaires, M. Longet enseigne que « aucun de ces mouvements ne dérive directement de la volonté. Si la volonté, dit-il, peut régler la vitesse et l'énergie de certains mou-

Digitized by Google

vements, en déterminer le but, elle n'en est que la cause éloignée, et non la cause directe..... Entre la volonté comme cause et le mouvement musculaire comme effet, un acte dont nous n'avons pas conscience se passe entre l'un et l'autre phénomène ; aussi ne suffit-il pas qu'un mouvement soit voulu pour être exécuté, comme le prouve l'exemple des paralytiques. La volonté donne l'impulsion déterminante ; mais la contraction des muscles, qui est indispensable pour produire le mouvement, s'exécute à l'insu d'elle, et doit son origine à un tout autre principe, qui, comme l'admettait Lorry, semble émaner spécialement de la protubérance. Aussi l'irritation artificielle de la protubérance met-elle immédiatement en jeu la contractilité musculaire, tandis que celle des lobes cérébraux, où réside la volonté, n'est suivie d'aucun effet analogue..... La protubérance représente le foyer primordial du principe des mouvements de locomotion. »

Il y a quatre choses à considérer dans les mouvements volontaires : le mouvement lui-même, sa condition organique consécutive à la volonté, si une pareille condition existe ; la condition elle-même avec son effet immédiat, la volition ; enfin, la condition organique de la volonté et ses rapports avec la vie.

Le mouvement volontaire des membres et d'un grand nombre d'autres parties du corps est un fait. Mais ce fait n'est pas directement produit par la volonté ; cette cause directe serait, suivant les physiologistes, la protubérance, puisque la volonté peut exister sans que le mouvement musculaire y réponde, comme on le voit chez les paralytiques, et que, de plus, l'irritabilité artificielle de la protubérance détermine un mouvement musculaire que l'irritation des lobes du cerveau, siége de la volonté, ne produit point ; ce qui fait considérer la protubérance comme « le foyer primordial du principe des mouvements de locomotion. »

Nous n'avons rien à dire pour le moment sur l'exactitude de ces faits, bien que certains mouvements des acéphales et des animaux récemment décapités donnent lieu à des observations sérieuses. Mais il n'en est pas de même de la manière dont ils sont présentés et semblent être interprétés. Outre que nous aimons peu à voir loger la volonté ici ou là, encore bien que la partie du cerveau qu'on lui donne pour siége ne fût, dans la pensée de celui qui parle, qu'une condition de sa manifestation ou de l'existence des volitions ; nous ne pouvons admettre que la cause efficiente, telle que la volonté, et la cause instrumentale, la protubérance, soient mises sur la même ligne, peut être encore avec la tendance à subordonner la volonté à l'instrument, puisqu'on fait de celui-ci le foyer primordial du principe des mouvements. Si ce principe, dans les mouvements volon-

Digitized by Google

taires, n'est pas la volonté même, qu'est-il donc? S'il est la volonté, et que la volonté ait pour siége les lobes du cerveau, comment peut-elle aussi avoir pour foyer la protubérance annulaire? Nous croyons encore que c'est user d'un mot pour un autre que d'appeler *acte* le mouvement présumé de la protubérance, et *principe* l'action exercée par cette partie de l'encéphale. Deux choses semblent avoir porté les physiologistes à reconnaître à la protubérance ce rôle supérieur dans les muscles de la volonté : l'impuissance de la volonté sur des muscles paralysés, et les mouvements obtenus par la seule irritation de la protubérance. Mais obtient-on, par cette irritation, des mouvements dans des muscles paralysés? S'il n'en est rien, il faudra donc conclure qu'il y a encore un agent interposé entre ces muscles et la protubérance, ou reconnaître qu'on ne peut conclure raisonnablement de l'inertie des muscles paralysés à un intermédiaire entre eux et la volonté. La seconde raison, qui semble plus décisive, ne l'est pourtant pas, car les mouvements désordonnés qu'on obtient par l'irritation artificielle de la protubérance ne prouvent qu'une chose, la connexion organique et vitale qui existe entre ces deux parties du corps; mais point du tout que la volonté n'ait pas d'action immédiate sur les muscles : le premier rapport n'exclut nullement le second, d'une exclusion nécessaire. Mais on n'obtient pas de mouvements volontaires en provoquant les lobes cérébraux, comme on en obtient par l'excitation de la protubérance? Qu'importe? Ce fait négatif tendrait à prouver seulement que les lobes cérébraux ne sont point le siége de la volonté. Mais il y a plus; la volonté n'est pas un de ces états passifs que l'âme subisse; c'est une faculté spirituelle dont le produit immédiat est un acte de volition, acte spirituel encore, acte libre, qui ne peut être obtenu par une excitation organique quelconque. Or, en supposant, comme on le fait, que la volonté ait son siége dans les lobes cérébraux, en supposant que les volitions soient un produit de cette partie de l'encéphale, on devrait effectivement obtenir par l'excitation physique du cerveau des volitions quelconques, et, à la suite de ces volitions, des mouvements volontaires. Je dis des mouvements. On ne voit pas pour quelle bonne raison en effet des volitions ainsi obtenues ne mettraient pas en jeu la protubérance, si l'intervention de cette partie de l'encéphale était nécessaire, et, par la protubérance, les muscles qui se trouvent subordonnés à son action. Dans la réalité, on n'obtient pas de mouvements, parce qu'on n'obtient pas de volitions, et l'on n'obtient pas de volitions, parce que le vouloir est un acte spirituel, qui n'émane que de l'activité réfléchie de l'âme en possession d'elle-même par la conscience. Les mouvements involontaires et désordonnés qu'on suscite par l'ir-

Digitized by Google

ritation de la protubérance ne sont que des mouvements organiques exceptionnels, des mouvements sans doute subordonnés à la vie et à son principe, mais enfin des mouvements qui n'ont rien de volontaire, et qui ne prouvent pas plus en faveur de l'intervention de la protubérance dans les mouvements volontaires que le défaut de ces mêmes mouvements dans l'irritation des lobes du cerveau.

Nous ne pouvons donc pas regarder comme prouvée l'intervention de la protubérance dans les mouvements volontaires. Mais, fût-elle aussi bien établie qu'elle l'est peu, on ne serait pas autorisé à regarder cet organe comme un agent, comme une cause, comme un principe, et son mouvement comme un acte. Ces expressions ne conviennent qu'en parlant de la volonté.

Une question plus grave est celle de savoir si l'acte de vouloir, tout spirituel qu'il est, tout libre qu'il est encore dans beaucoup de cas et à un degré difficile à déterminer, n'est pourtant pas subordonné dans son émission même à un mouvement organique. En d'autres termes, le moi dans l'acte même du vouloir, ou dans l'exercice immédiat de la volonté, dans l'émission d'une simple volition, est-il encore soumis à un mouvement organique, ou peut-il accomplir cet acte sans l'instrument corporel, et l'emploi de cet instrument ne commence-t-il que du moment où il s'agit de traduire la volition en mouvement organique?

Cette question n'a jamais été posée, que je sache, par les physiologistes, ni par conséquent jamais résolue. Ils ont pu en avoir l'idée, sans doute; mais comme ils connaissaient mal le fait qu'il s'agissait d'expliquer, ils n'ont pu en donner une raison satisfaisante. Nul doute que les sensations, les perceptions, n'aient pour condition le jeu de l'organisme. Tout porte à croire que les opérations de l'entendement, celles mêmes de la raison, ne s'accomplissent pas sans une certaine action cérébrale; la fatigue, la douleur physique même qui accompagne ou qui suit une forte contention de la pensée, d'une méditation toute rationnelle, en est une preuve suffisante. Or, une volition n'a rien de plus spontané, de plus intime, de plus spirituel, quoiqu'elle puisse avoir quelque chose de plus réfléchi, qu'une conception de la raison pure. Tout fait dès lors présumer que les volitions les plus réfléchies, les actes volontaires les plus libres, ne peuvent s'accomplir sans l'intervention de l'organisme. N'avons-nous pas des jours, des instants de faiblesse de volonté, des défaillances de caractère? N'y a-t-il pas autant de différence entre les individus à l'égard de la volonté qu'à l'égard de l'intelligence? Et pourquoi ces différences ne tiendraient-elles pas directement aussi aux différences d'organisation? Nous sommes loin de nier les influences de l'intelligence, des idées, des principes, des croyances, des préjugées, des

Digitized by Google

passions, etc., sur la volonté, et par là l'influence de l'organisme, qui est une condition de toutes ces choses ; mais ces influences indirectes ne sont pas une raison suffisante pour nier une influence organique immédiate dans le vouloir.

Mais alors, dira-t-on peut-être, que devient la liberté? Ce que devient tout le reste ; elle est soumise dans son exercice à l'organisme. Si l'on insiste et qu'on demande d'où part l'initiative de l'organisme ou du moi, nous répondrons que si le moi ne peut, comme nous le supposons, faire acte de volition sans l'organisme, il n'y a d'initiative d'aucun côté, mais simultanéité d'action. Cet état de choses pourrait bien aboutir nécessairement, dans le système psychologique généralement admis de la non-distinction de l'âme et du moi, et dans le système psychologique d'un vitalisme didynamique, à l'harmonie préétablie de Leibniz. Mais dans notre manière de voir en psychologie, où l'âme est active d'une activité primordiale, indélibérée, fatale, instinctive et non réfléchie, inconsciente enfin, avant d'être active d'une activité éclairée par l'intelligence et la réflexion ; dans cette autre manière de voir en physiologie, qui est aussi la nôtre, que tous les phénomènes organiques proprement dits sont des effets de cette activité première et profonde de l'âme ; dans cette double façon d'envisager les choses dans l'âme, dans le corps et dans l'union de l'un et de l'autre, on échappe aisément soit à l'initiative fatale du corps organisé et vivant sur l'âme, soit à l'initiative inadmissible du moi sur l'organisme, soit enfin à l'harmonie préétablie. On trouve ainsi dans l'âme, dans son activité primordiale, la raison de l'action simultanée du corps et du moi, de l'organisme et de la volonté. On trouve enfin la raison de l'unité dans cette dualité. L'âme agissant d'abord suivant ses propres lois, mais d'une manière tout instinctive, sans conscience comme sans intelligence réfléchie et sans volonté, est tout à la fois le principe des mouvements organiques involontaires et le principe involontaire des premiers mouvements de la volonté. De là cet accord de l'organisme et de la volonté, accord qui ne se conçoit et ne s'explique que dans notre système. C'est ainsi que la liberté se greffe en nous sur la spontanéité. La liberté n'est pas le début de l'activité, elle n'en est qu'une forme consécutive ; car il n'y a pas de liberté sans conscience ni réflexion, et c'est abuser des mots que d'appeler libres des actes qui ne sont pas éclairés par une intelligence réfléchie : tels sont tous les actes des animaux et tous les mouvements primitifs de l'âme humaine. Dans ces mouvements, l'âme suit ses propres lois, les lois de son activité essentielle ; mais elle les suit sans contrainte (puisqu'elle n'a pas de tendance contraire), comme aussi sans liberté (puisqu'elle le fait sans le savoir et sans le vouloir). Ce n'est

Digitized by Google

que plus tard, lorsqu'il s'agit d'actes d'un autre ordre, d'acte consécutifs à ceux-là, mais qui ne sont possibles que par ceux-là, qu'elle prend conscience de ce qu'elle fait, parce qu'elle a conscience de l'idée qui éclaire ces actes ultérieurs, et qu'elle peut appliquer à ces idées, aux actes qu'elle conçoit en conséquence, son activité réfléchie, sa volonté, car à cette condition seule il y a volonté.

VI

Il est une troisième espèce de mouvements vitaux, qui n'embarrasse pas moins les psychologues que les physiologistes; et cette foi nos objections s'adresseront peut-être plus aux premiers qu'aux seconds: nous voulons parler des mouvements reflexes. On les appelle ainsi par la raison que « l'impression transmise par les nerfs sensitifs, soit à une partie déterminée de l'encéphale, soit à la moelle épinière, occasionne, sans se transformer nécessairement en sensation, une incitation immédiatement réfléchie sur les nerfs moteurs auxquels la volonté est étrangère. » Voilà donc des mouvements qui ne sont précédés d'aucune « élaboration » cérébrale des impressions sensitives, mais des mouvements mal ordonnés, qui manquent de ce caractère visible de finalité qui distingue essentiellement les mouvements volontaires. Aussi, dans l'homme, la plupart des mouvements extérieurs, les mouvements d'ensemble surtout, sont volontaires. On regarde également comme volontaires les mouvements de l'animal qui ont le même but, quoiqu'il n'y ait proprement volonté qu'à la condition d'une intelligence réfléchie. D'ailleurs, suivant les physiologistes, les mouvements volontaires sont résolus dans le cerveau, qui est le siége de la volonté, de l'âme même. Mais alors, comment expliquer sans cerveau les mouvements en apparence très volontaires des acéphales, des reptiles et des oiseaux auxquels on a enlevé les lobes cérébraux? Si l'on reconnaît que « l'ablation de ces lobes ne semble pas entraîner la perte des mouvements volontaires, » que devient la localisation de la volonté, du principe capable de vouloir, dans le cerveau? Que devient « la nécessité de l'élaboration cérébrale, de l'impression sensitive, pour qu'il y ait ensuite volonté? »

D'un autre côté, appeler reflexes des mouvements qui ont toute l'apparence d'être volontaires, n'est-ce pas tout confondre? C'est pourtant à cette extrémité que se trouve réduit M. Longet. Après avoir rapporté ce fait, que « des animaux auxquels il n'avait laissé que la moelle, le bulbe et la protubérance, c'est-à-dire auxquels il avait

Digitized by Google

enlevé les lobes cérébraux, se frottaient le nez avec leurs pattes antérieures à la suite d'inspiration de vapeurs ammoniacales; que des grenouilles entièrement décapitées dirigeaient leurs pattes postérieures vers l'anus, qui venait d'être cautérisé avec de l'acide azotique, » il ajoute : « Il ne me semble guère permis d'admettre là autre chose qu'un phénomène réflexe, et d'en conclure que la volonté ait un autre siége que les lobes cérébraux. » C'est là plutôt, ce nous semble, tenir par trop à *un siége tout fait*, d'après lequel « l'élaboration de l'impression des nerfs sensitifs dans le cerveau est nécessaire pour qu'il y ait sensation et mouvement volontaire à la suite. » Disons cependant que M. Longet n'y tient pas opiniâtrément, et qu'il admet des exceptions au moins possibles à ces lois : « Quoi qu'il en soit, dit-il, on peut admettre que, dans l'état normal, l'incitation à laquelle succèdent les mouvements volontaires naît principalement, sinon exclusivement, dans les lobes cérébraux. » Mais alors que devient la nécessité dont on parle ailleurs? Un seul cas exceptionnel suffit pour l'anéantir, et ce cas, nous l'avons.

Il faut donc absolument renoncer à faire de l'âme comme un point central qui aurait son siége dans le cerveau, ou nier le caractère volontaire des mouvements dont nous parlons. Les spiritualistes vulgaires ne sont pas moins embarrassés de ces faits que les physiologistes. Ce qui nous reste à dire des perceptions, considérées à ce point de vue, et surtout des mouvements réflexes, est peu propre à rendre du crédit aux théories que nous examinons. « La soustraction des lobes cérébraux, dit encore M. Longet, n'exclut pas d'une *manière absolue* la perception simple des impressions cutanées ou viscérales, mais elle empêche seulement la formation ultérieure des idées en rapport avec cette perception. » Est-ce que la perception n'est pas un fait intellectuel, quel qu'en soit le degré? Est-ce que le principe qui perçoit n'est pas aussi celui qui entend et qui juge? De ce qu'il ne pourrait ni juger ni entendre dans la situation dont on parle, en existe-t-il moins tout entier dès qu'il y a perception visuelle, quels que puissent être le rôle du cerveau en général et celui des tubercules quadrijumeaux en particulier? Ce que nous disons de la perception visuelle, nous pouvons le dire de toutes les autres, sauf les différences nécessaires.

Si donc il était possible de constater ce fait présumé : que les conditions organiques de la sensation ne sont pas les conditions de la formation des idées dont les sensations fournissent la matière ; si l'on devait reconnaître, par la suite, qu'autres sont encore les conditions organiques de l'apparition des idées rationnelles pures à l'esprit, autres enfin celles de la volonté, on aurait par là même une nouvelle et plus forte preuve de l'existence d'un principe pensant distinct du

Digitized by Google

corps et de son unité absolue, de son indivisibilité essentielle. Nous pouvons donc accepter sans la plus légère contrariété ces paroles de M. Longet, qui résument une partie considérable de sa théorie de la perception : « Il me paraît possible d'isoler par la voie expérimentale le siége (traduisons : la condition organique) des perceptions sensoriales brutes, du siége (même traduction) de l'intelligence et de la volonté, et je ne crois pas pouvoir admettre que la perte absolue de toutes les sensations résulte nécessairement de la soustraction des lobes du cerveau. On découvrira peut-être un jour dans les parties basilaires de l'encéphale un nombre de foyers perceptifs (à traduire comme ci-dessus) égal à celui des instruments chargés de recueillir, à la périphérie du corps, les diverses impressions ; mais assurément dans l'état actuel de la science, il y aurait de la témérité à proposer telles ou telles localisations. »

Plus ces localisations seraient nombreuses, plus la vérité du spiritualisme serait évidente. Mais il y a d'autres difficultés, avons-nous dit, celles-là surtout qui surgissent du mécanisme des mouvements réflexes, dont nous devons continuer d'exposer la théorie.

On distingue quatre sortes de mouvements réflexes : « 1° ceux des muscles de la vie animale, succédant à l'irritation des nerfs sensitifs céphalo-rachidiens ; 2° ceux des muscles de la vie animale encore, succédant à l'irritation des fibres sensitives du grand sympathique ; 3° ceux des muscles de la vie organique, succédant à l'irritation des nerfs sensitifs céphalo-rachidiens ; 4° ceux des muscles de la vie organique encore, succédant à l'irritation des fibres sensitives du grand sympathique. »

Ainsi, les muscles qui sont placés sous l'empire de la volonté, comme ceux qui ne le sont pas, se mettent involontairement en jeu à la suite d'excitations exercées sur des nerfs de la vie sensitive ou de la vie organique. En d'autres termes, la sensibilité n'est pas une raison du mouvement, pas plus que la volonté. Il y a plus, la volonté s'opposerait en vain à ces sortes de mouvement dans les muscles mêmes qu'elle tient le plus sous son empire, encore bien qu'elle en fût avertie par la sensibilité.

Et cependant le jeu de ces nerfs, qu'il y ait sensibilité ou non, le jeu de ces muscles, qu'ils soient ou ne soient pas d'ailleurs soumis aux ordres de la volonté, sont des phénomènes vitaux, puisqu'on reconnaît qu'ils ont pour but les deux grandes fins de la vie organique. Ils sont inexplicables par les lois de la mécanique seule, et par toute autre loi régissant la matière animée. Ils sont donc le produit de l'agent vital, qui, dans ces sortes d'actes, comme dans mille autres, procède ici avec ou sans intelligence de ces mouvements, avec ou sans conscience des excitations nerveuses qui précèdent le

Digitized by Google

mouvement. N'est-ce pas là une nouvelle preuve que le principe des actes purement organiques est aussi le principe qui sent et qui veut, mais qu'ici la volonté n'est pas nécessaire, ou que, si elle est contraire, elle doit être impuissante? Nulle part on ne voit mieux en effet que dans les phénomènes reflexes, ainsi étudiés sous tous les aspects des facteurs qui en sont la condition, l'instrument, le mélange intime, l'étroite union des deux ordres de vie, leur unité parfaite. La vie organique ou végétative, la vie animale ou de relation, y sont manifestement soumises à un principe unique d'action, qui est encore le principe sensitif et intelligent, et qui est même le principe volitif, puisque la volonté peut produire une partie des mouvements qui s'accomplissent aussi sans sa participation.

Que ceux-là donc qui ne veulent admettre dans l'âme que des états et des actes acccompagnés de conscience, d'intelligence et de volonté, et qui, de plus, assignent à cette âme l'encéphale comme siége, et ne lui reconnaissent cependant aucune étendue; que ceux-là, disons-nous, expliquent les mouvements reflexes à la suite d'excitations sensitives, sans le concours de l'âme; qu'ils expliquent par la matière seule les excitations nerveuses non senties et les mouvements qui s'ensuivent; et s'ils le font, qu'ils nous donnent ensuite d'excellentes raisons de l'impossibilité d'autres opérations plus spirituelles par des agents purement matériels; qu'ils expliquent dans ce système didynamique l'unité si parfaite de la vie organique et de la vie animale; qu'ils nous disent enfin comment l'âme, siégeant dans le cerveau, peut encore agir sans le cerveau, après l'ablation des lobes cérébraux, après la résection de la tête entière, mais à la condition seulement que la moelle épinière serve de lien organique entre les nerfs sensitifs et les muscles?

VII

Une dernière question nous reste à examiner à la suite de M. Longet, celle de la reproduction des êtres vivants.

« L'individu, dit-il, peut se reproduire par des œufs ou des spores, susceptibles de se développer eux-mêmes; par des germes ou bourgeons, qui se développent incomplétement avant de se détacher de la mère; ou par la scission d'une partie du tout, partie d'ailleurs plus ou moins considérable, et qui se complète pendant ou après l'acte de la séparation. Ces trois modes coexistent chez certains êtres inférieurs, et même, à ce qu'il paraît, se rencontrent quelquefois chez des animaux dont les sexes sont distincts. »

Digitized by Google

Nous voudrions pouvoir suivre l'auteur dans le développement de ces sujets (voir t. II, p. 653, 655, 665, 675, 677, 718, 887, 897, 898, 904, 905) ; nous chercherions à faire voir quelle est, dans cette théorie, la part qui revient à l'observation, celle qui appartient plus spécialement à la spéculation, celle enfin que peut revendiquer l'hypothèse. Mais quel que soit l'intérêt qui s'attache à ces études, nous devons nous borner. Nous irons donc immédiatement au plus difficile, comme nous l'avons fait jusqu'ici.

M. Longet n'admet pas la génération spontanée, bien qu'il la croie absolument possible. Mais il ne nous dit pas d'où sont venus les premiers germes. Et pourtant il n'admet pas, nous le présumons, l'éternité du monde organique ; la géologie paraît bien avoir pour jamais écarté cette hypothèse ; et ce n'est point s'affranchir des règles de la méthode qui doit présider à la construction des sciences positives, que d'admettre un commencement pour toutes les espèces organiques. Mais ici s'offre inévitablement à l'esprit cette question : D'où viennent les premiers sujets de chaque espèce ? Question d'origine tant qu'il vous plaira, mais aussi question qui s'impose, dont la solution, même hypothétique, peut avoir une influence sur beaucoup d'autres questions qu'on ne craint pas d'aborder, et qui ne sont guères moins difficiles. Est-il d'ailleurs possible de s'abstenir à cet égard de toute conjecture et de toute tendance ? Et alors, suivant qu'on incline à placer dans la matière inorganique des propriétés organisatrices (je ne dis pas des forces, qui seraient des sujets, des agents distincts de la matière), sauf à faire agir ces propriétés dans les circonstances favorables, on incline par le fait au matérialisme. Si au contraire on est disposé à reconnaître des forces organisatrices étrangères à la matière, et que ces forces soient les agents vitaux mêmes qui animent les sujets vivants, on penche au vitalisme, animique ou non. Cette distinction est une question secondaire que je ne veux pas discuter ici. Seulement, on peut dire que l'hypothèse du vitalisme distinct de l'animisme soulève une double difficulté d'origine, indépendamment de mille autres qui naissent du problème de la double union d'un principe vital avec le corps et avec l'âme. Si l'agent organisateur n'est rien de semblable au principe de vie qui anime les êtres organisés, et qu'on imagine plutôt *une* force *générale* naturelle qui organiserait les sujets d'une espèce et d'une autre, on réalise l'abstraction qui fait la base du naturalisme, et l'on tombe dans la négation des individualités vivantes, comme principes vivifiants de chacune d'elles. En dehors de ces hypothèses, dont la dernière touche de fort près au surnaturalisme, il ne reste plus qu'à se prononcer pour des forces organisatrices et vivifiantes, distinctes des sujets vivants, forces incorporelles, spirituelles, éter-

Digitized by Google

nelles ou non, c'est-à-dire un mysticisme qui nie les causes secondes proprement dites. Je ne sais si j'ai énuméré toutes les hypothèses possibles sur cette question d'origine; toujours est-il que celles-là s'offrent assez naturellement à l'esprit et que l'histoire des spéculations humaines se charge de le prouver. On inclinera donc plus ou moins vers quelqu'une de ces solutions, et cette propension, qu'on s'en rende compte ou non, ne restera pas sans quelque influence sur une théorie qu'on aura pourtant voulu maintenir pure de tout préjugé de cette nature, à moins qu'on n'oscille d'un système à un autre, et que pour ne vouloir d'aucun on ne s'égare dans plusieurs.

Il est vrai de dire que tous ces systèmes appartiennent bien plus à la métaphysique qu'à la physique et à la physiologie, quoique dans leur ensemble ils forment une question naturelle, nécessaire même. Ne serait-ce pas que le visible ne peut avoir son explication dernière, s'il en est d'ailleurs susceptible, que dans l'invisible? Des faits n'expliqueront jamais entièrement d'autres faits; il est aussi nécessaire d'en sortir pour en trouver la raison qu'il est nécessaire que la cause soit distincte de l'effet et le précède. Mais il faut reconnaître aussi qu'en sortant des faits, en passant du sensible à l'intelligible, si naturel que puisse être le passage, on va de la physique à la métaphysique. Or, nous avons vu que la métaphysique, sinon comme système, au moins comme idées élémentaires de toute connaissance, est non seulement naturelle, mais qu'elle est aussi nécessaire, inévitable; qu'on cesserait plutôt de penser et d'être homme, que de ne pas faire de la métaphysique à un degré ou à un autre. Il est donc impossible de proscrire toute métaphysique; il n'y a qu'un seul parti raisonnable à prendre, celui de choisir entre la bonne et la mauvaise. La bonne est certainement l'inévitable. Quant à celle qui ne s'impose pas avec l'autorité même des lois universelles de notre nature pensante, elle peut être vraie ou fantastique; mais il est beaucoup plus difficile de s'assurer si elle a l'un ou l'autre de ces caractères, et dans quelle mesure. On conçoit donc la réserve des savants positifs à l'égard de la métaphysique; mais ce n'est pas une raison pour décourager des spéculations plus hardies, alors surtout que ceux qui s'y livrent savent bien ce qu'ils font, et qu'après avoir changé de terrain, d'instrument d'opération et de méthode, ils ne confondent aucunement les résultats qu'ils attendent avec ceux qui ont été obtenus sur un autre terrain et par d'autres procédés.

Ces réflexions, qui ne sont peut-être pas sans quelque utilité, et que nous croyons fondées, sont plutôt à l'état d'instinct qu'à l'état de notions claires et bien arrêtées dans l'esprit des savants adonnés aux études du monde extérieur. C'est parce qu'elles manquent de

Digitized by Google

netteté et de précision dans l'esprit de la plupart d'entre eux, qu'ils se montrent parfois hostiles à l'égard des spéculations qu'ils comprennent peu et qu'ils redoutent. M. Longet n'est pas du nombre, quoiqu'il déclare qu'il se maintiendra dans les faits; qu'il renonce à la recherche des causes qui sortiraient de l'enchaînement des phénomènes; qu'il ne se posera point la question des origines, question qu'il ne croit susceptible d'aucune solution. Au nombre de ces origines est, suivant lui, celle de la vie considérée comme cause. Ce n'est pas à ce titre, dit-il, qu'il en fera l'objet de ses études; il ne verra dans la vie que « l'ensemble des fonctions qui distinguent les corps organisés des corps inorganiques, » c'est-à-dire la vie comme effet.

Mais la résolution est plus facile à prendre qu'à tenir. Je ne parle pas de sa profession de foi spiritualiste; elle a pu être, en même temps qu'un hommage rendu à une croyance généralement admise, une précaution pour parer à certaines interprétations. Je veux parler d'une autre espèce de métaphysique, qui n'est de la physique qu'en apparence. Déjà nous en avons vu plus d'un exemple. Il y en a d'autres qui se rattachent plus étroitement à ces questions d'origine auxquelles l'auteur se promettait si fort de ne point toucher. Telle est cette déclaration : que « tout porte à penser que des cellules s'engendrent dans un liquide parfaitement homogène, et que les *forces vitales* président seules à ces premières manifestations de l'organisation de la matière. » Cette reconnaissance de l'invisible, de l'intelligible pur, à propos du visible et pour s'en rendre imparfaitement raison, est un aveu nécessaire. Mais pourquoi plusieurs forces vitales dans un *seul* sujet, plutôt qu'une *seule?* Y a-t-il là une nécessité, alors surtout qu'on admet, d'après l'expérience même, que le travail du développement organique, de la formation même du germe, n'est ni centripète, ni centrifuge, mais simultané, et que « l'unité de plan préside toujours et partout à la grande diversité des phénomènes organogéniques? » S'il y avait plusieurs agents distincts de l'organisme, ne faudrait-il pas qu'ils s'entendissent sur le choix d'un plan, quand il en existe en nombre prodigieux; sur le moment et le lieu d'exécution, sur le choix des matériaux, sur la mise en œuvre? Expliquera-t-on cette coïncidence des effets par le hasard? Mais ce hasard si souvent répété depuis l'origine des choses, si régulier, serait bien la merveille des merveilles. Il faudra donc admettre une cause seconde unique, ou recourir, ce qui sort de la méthode scientifique, à la cause absolument première, recours qui n'explique rien naturellement par ce fait seul qu'il sort de la nature.

Quoi qu'il en soit de la pluralité de ces forces vitales, il demeure avéré que M. Longet n'est pas de ceux qui prétendent expliquer la

Digitized by Google

vie phénoménale par elle-même, et moins encore de ceux qui pensent en avoir la raison dans la matière inorganique. Ce qui ne l'empêche en aucune façon de s'appliquer à la recherche minutieuse des faits et de leurs modes, de leurs causes matérielles, occasionnelles, instrumentales. On peut donc, quoi qu'en pensent des critiques, d'ailleurs fort estimables, admettre une cause efficiente purement intelligible des phénomènes organiques sans le moindre dommage pour la recherche d'autres espèces de causes subordonnées, qui sont plus du domaine propre de la physiologie.

Nous ne terminerons pas cette étude sans exprimer un doute et un regret à propos de la distribution des matières de l'ouvrage dont nous venons d'examiner quelques points seulement. Ne serait-il pas possible d'en concevoir le plan de telle façon qu'on eût de suite tout ce qui regarde une fonction et ses appareils, au lieu, par exemple, d'y revenir à trois reprises différentes et à des distances assez éloignées? C'est ainsi qu'on parlera des sens en général et pour commencer, puis des sens en particulier, des nerfs qui fonctionnent dans l'exercice de chacun d'eux, et dans un autre endroit des nerfs en particulier et de leurs fonctions diverses suivant leur nature et la place qu'ils occupent. Cette manière de concevoir l'étude de la physiologie entraîne des obscurités, des solutions de continuité et des redites. Voilà pour le doute. Mais ce qui n'en est pas un, c'est que dans un ouvrage de cette importance et d'une telle étendue ainsi exécuté surtout, une table alphabétique des matières serait de la plus grande utilité.

Ces défauts dans la forme de son livre ne nous empêchent pas de reconnaître les progrès que M. Longet à fait faire à la science. Il a l'esprit scientifique au plus haut degré: jamais il ne perd de vue l'état actuel de la science; il en rapporte sur chaque grande question les tâtonnements, les erreurs, les progrès; il en reconnaît franchement les lacunes, les théories souvent contradictoires, les difficultés, les impossibilités même. Il sait généralement douter et affirmer quand il convient. L'esprit de critique et de haute impartialité ne l'abandonne jamais. Il faut une grande force d'esprit, une haute moralité scientifique, pour savoir ainsi faire le départ du certain et de l'incertain. La *Physiologie* de M. Longet n'est donc pas seulement un très bon livre, c'est encore, dans la manière de traiter chaque partie, un très bel exemple de méthode et d'esprit philosophique à porter dans les sciences positives.

J. Tissot.

Digitized by Google

QUATRE AGES

DE LA

CIVILISATION EN ÉCOSSE

Il y a peu de villes en Europe qui n'aient leur vieux quartier et leur quartier neuf, les empreintes du passé à côté du cachet de la vie moderne ; mais il y en a peu, je crois, où le contraste soit aussi frappant et aussi instructif qu'à Edimbourg.

A l'entrée de la ville se dresse une colline où le roc nu étale ses flancs abruptes à côté des pentes boisées et du sommet couvert de verdure : c'est Calton-Hill, l'Acropole de la moderne Athènes. Comme l'antique citadelle de Pallas, elle a ses monuments, des tombeaux surtout. Elle a voulu posséder aussi son Parthénon, qu'elle avait consacré d'avance à la gloire de ses armées et à la mémoire des guerriers morts à Waterloo. L'argent a manqué ; le monument national est resté inachevé. Ce n'est aujourd'hui qu'une ruine prématurée ; le vent et les nuages se jouent entre ses colonnes ; mais cette ruine, merveilleusement appropriée au paysage qu'elle couronne, est d'un effet imposant. De la terrasse de Calton-Hill, l'œil embrasse un des plus beaux spectacles qu'il soit possible de contempler. D'un côté le golfe de Forth, d'où sortent quelques îles contre lesquelles le flot blanchit, et qui confond à l'horizon ses eaux bleues dans les profondeurs de la mer du Nord : c'est le panorama que les voyageurs ont comparé, avec raison, j'imagine, à celui du golfe d'Egine. Il n'y manque ni le cap Sunium, ni le Pirée ; je croirais même volontiers que Leith, placée entre le rivage et la verdure, est plus pittoresque que le port d'Athènes, et que les maisons de campagne de la route valent bien les Longs-Murs. Il y manque

Digitized by Google

sans doute le ciel de la Grèce, que rien ne saurait remplacer; mais les terres du nord ont aussi leur soleil, qui éclaire d'une lumière toute particulière leurs paysages, quand il apparaît derrière les nuées que le vent balaye. Du côté de la terre, les hauteurs de Carberry, à demi cachées par le Siége d'Arthur; celles de Pentland, et la longue file de collines qui montent vers le nord rejoindre les Grampians, rappellent les perspectives du Pentelique et du Parnèse, et encadrent les riches plaines du Middle-Lothian, dix fois plus fertiles que celles de l'Attique.

Au pied de Calton-Hill s'étend la ville. Le regard plonge tout d'abord dans une longue et belle avenue : c'est Prince-Street, le Regent-Street d'Édimbourg, où sont groupés les beaux hôtels, les riches magasins; mais la foule y est moins pressée qu'à Londres, et les jardins qui la bordent d'un côté, le monument de Walter-Scott, la Galerie nationale, la perspective du vieux château, lui donnent un cachet particulier de distinction que n'ont ni Regent-Street ni la rue de la Paix. Les hautes maisons qui s'alignent à perte de vue du côté opposé aux jardins ne sont que la façade d'un vaste quartier, semé de squares, traversé par des rues semblables à Prince-Street, qui se coupent à angle droit. L'air y circule librement, les trottoirs sont larges, les chaussées bien entretenues. On y voit à peine quelques rares boutiques, peu de promeneurs; ce n'est pas le siége du commerce, c'est le séjour préféré de l'aristocratie, de la banque, des professions libérales. On y respire en quelque sorte la richesse : non pas la richesse de clinquant qui dore les plafonds et grelotte auprès d'un foyer éteint, mais cette richesse qui est l'abondance des commodités de la vie, et que nos voisins ont appelée le confortable. La teinte uniformément grisâtre du granit dont sont construits les trottoirs et les maisons contribue elle-même à donner à ce quartier un aspect de sévère grandeur.

Il y a moins d'un siècle, cet emplacement était encore occupé par des champs d'avoine et des marais; les jardins coquets qui bordent Prince-Street n'étaient alors qu'un lac profond, coupé à pic dans le roc, et formant au nord la limite et la défense de la ville. C'est en 1765 qu'un premier pont fut jeté sur le ravin, et que les constructions commencèrent au delà du lac. Le Parlement autorisa la création du nouveau quartier, et bientôt s'éleva, au pied du Calton-Hill, une cité somptueuse, où les classes riches s'empressèrent d'aller fixer leurs pénates. Aujourd'hui cette cité enveloppe la colline, elle déborde au delà de la rivière de Leith, et ne tardera pas à transformer en une rue toute bordée de villas l'avenue qui conduit au port.

Quand du haut de Calton-Hill on détourne ses regards du quartier

Digitized by Google

neuf pour les porter sur la gauche, le spectacle est tout autre. Entre le palais d'Holyrood et le vieux château, s'entassent sans ordre des maisons pressées les unes contre les autres, des toits aigus, des ruelles obscures : c'est l'antique Edimbourg. Descendez dans ce quartier, où tant de souvenirs attirent le voyageur curieux ; si vous arrivez par la place d'Holyrood, vous serez d'abord frappé de la largeur de la rue principale, comme le fut le jeune Graeme quand il y vint pour la première fois à l'époque des guerres civiles. Elle ne s'est pas rétrécie depuis le XVIe siècle ; on y doit même circuler plus facilement depuis que Canongate a cessé d'être un faubourg, et qu'on n'a plus à franchir la grande porte à deux étages de Netherbow, pour pénétrer dans High-Street. Mais la population qui l'habite ne répond guère à l'idée qu'on pourrait se faire d'une avenue reliant deux palais ; les pauvres y sont en majorité, surtout dans Canongate et aux abords du château ; des hommes déguenillés hantent les cabarets où se débite le whisky ; les femmes, en jupe courte, pieds et jambes nus, vont et viennent sur la chaussée boueuse. La plupart des maisons ont une haute façade, mais les fenêtres à tabatière y sont étroites ou garnies de petits carreaux sombres, et telles qu'on en trouve encore dans le quartier Martainville, à Rouen : restes d'un autre âge, la solidité des matériaux leur a permis de résister aux atteintes du temps ; cependant l'une d'elles s'est écroulée l'hiver dernier. Une voûte basse sert d'entrée. Hasardez-vous dans cette étroite et longue allée et pénétrez dans les cours ; elles rappellent le triste quartier des Etaques, à Lille, que les plaintes des économistes ont rendu fameux. Des masures s'y groupent confusément ; le rez-de-chaussée est obscur et humide, et le premier étage, où conduit souvent un escalier extérieur sans rampe et sans auvent, n'est guère mieux éclairé ; les plafonds montrent leurs solives mal dégrossies ; des enfants à peine vêtus de leurs haillons grouillent dans un coin ; les jeunes filles ont perdu la fraîcheur de leur teint et la pudeur de la virginité ; on sent une odeur de misère et on devine la dégradation : on a hâte de s'éloigner.

Cependant, ces asiles du mauvais pauvre ont été les palais des grands. Ils y ont eu leurs hôtels jusqu'au milieu du XVIIIe siècle ; ils y venaient en foule au XVIe, lorsque la cour résidait à Holyrood. Canongate était alors hors de l'enceinte fortifiée d'Edimbourg, et les nobles lords s'y fixaient de préférence, afin d'être plus voisins du château qu'occupèrent successivement, dans la seconde moitié de ce siècle, la reine Marie, le régent Murray et le roi Jacques VI. Les Huntly, les Gordon [1], les Whytoun y habitaient, et leurs maisons

[1] La maison des Gordon est à l'autre extrémité, près du château.

Digitized by Google

sont encore debout. Même au XVIIe siècle, lorsque Holyrood était déserté par ses rois, l'aristocratie se portait encore dans le faubourg de Canongate; l'illustre famille des comtes de Moray y construisait, en 1618, la maison dans laquelle, trente ans plus tard, elle recevait avec pompe Olivier Cromwell, et le duc de Queensberry faisait bâtir la sienne pendant la restauration des Stuarts. A l'entrée du faubourg était l'hôtellerie du *Cheval-Blanc*, où descendaient les plus grands personnages; si les archéologues ne se trompent pas, c'est aujourd'hui une des cours les plus infectes et les plus mal habitées de ce quartier de misère. Il en est de même des autres maisons. Toute la noblesse a émigré depuis un siècle et s'est portée vers la ville neuve; les riches marchands ont choisi leur demeure du côté des prairies du sud, et le centre s'est trouvé abandonné aux dernières classes de la société.

Sans doute, à l'époque de sa splendeur, Canongate devait présenter un aspect plus riant. Les maisons étaient neuves alors, entretenues avec quelque soin, et les appartements étaient ornés avec le luxe du temps. Mais les voûtes n'étaient pas plus hautes, les allées moins sombres, les pièces moins étroites, la lumière plus abondante. Il est une de ces maisons qu'un pieux souvenir a protégée contre des menaces de démolition et restaurée telle qu'elle fut à peu près au XVIe siècle : c'est celle qu'habita longtemps John Knox dans High-Street. La maison est petite, irrégulière; le premier étage surplombe et communique avec la rue par un escalier extérieur. Il n'y a que trois pièces, et l'une d'elles, qui servait de cabinet de travail au célèbre réformateur, est si étroite, qu'on la prendrait volontiers pour un confessionnal. Les meubles ne sont pas précisément ceux de John Knox; mais ils datent de son siècle, et prouvent non-seulement l'austérité des mœurs de la réforme, mais la simplicité quelque peu grossière des goûts et l'enfance de l'industrie. Le palais d'Holyrood lui-même rappelle encore par bien des traits les manoirs du moyen âge que la renaissance avait depuis longtemps transformés sur le continent. L'escalier qui conduisait de l'appartement de Darnley à celui de la reine est aussi raide que celui d'un clocher gothique; le cabinet où Marie Stuart se trouvait à table avec Riccio et la comtesse d'Argyle est si petit, qu'on se demande comment les conjurés ont pu y pénétrer, et celui du vieux château où elle donna, dit-on, le jour à l'enfant qui devait un jour porter la double couronne d'Ecosse et d'Angleterre, est beaucoup plus étroit encore. Les Ecossais du XVIe siècle connaissaient peu les commodités et les splendeurs du luxe; aussi n'est-il pas étonnant que la pauvre jeune reine qui venait de quitter avec tant de regrets la joyeuse cour de France et ces splendides palais où l'art italien étalait ses gracieuses mer-

Digitized by Google

veilles, se soit senti le cœur serré en abordant au milieu des brouillards du Forth, dans le port à demi ruiné de Leith, et qu'elle ai pleuré comme une enfant en voyant les maigres haquenées que l'on avait préparées pour ses femmes, et le piteux cortége qui allait la conduire dans la capitale de ses Etats héréditaires. Toute la noblesse d'Edimbourg s'était pourtant piquée d'honneur pour aller au-devant de la reine. Mais la pompe des seigneurs d'Ecosse ressemblait si peu aux carrousels de Fontainebleau et de Madrid !

La nation écossaise avait cependant déjà fourni une longue carrière et parcouru les étapes du moyen âge en s'avançant, par une existence moins rude, vers des mœurs plus policées. Cette société d'Edimbourg représentait une civilisation, une civilisation dans laquelle s'agitaient les grandes idées religieuses de la réforme, et qui n'avait pas attendu, pour avoir ses admirateurs, que les poétiques descriptions de Walter-Scott, prêtant leur charme aux curiosités de l'érudition, eussent fait revivre les souvenirs des âges passés. Tout est relatif dans les choses de ce monde : un peuple a le droit de parler de sa civilisation quand, en jetant les yeux hors de son pays, il voit d'autres peuples plus grossiers que lui, ou quand, reportant ses regards en arrière, il peut constater un progrès accompli sur lui-même.

Certes, la nation écossaise en avait accompli de grands depuis le temps où elle avait quitté les côtes sauvages de l'ouest, ancienne résidence de ses rois. L'Irlande avait été sa première patrie. A une époque où déjà l'Orient, la Grèce, l'Italie, avaient successivement brillé de l'éclat de la civilisation, où l'antiquité tout entière s'était affaissée avec l'empire romain sous le poids de la corruption et de la vieillesse, les Scots quittaient l'Ulster, et, traversant, les uns après les autres, l'étroit canal qui les séparait de la Grande-Bretagne, établissaient leurs colonies sur ses rivages semés d'îles et découpés de baies. Qui les poussait et d'où venaient-ils eux-mêmes? L'histoire s'égare dans les ténèbres de ces migrations. Peut-être, après tant de savantes dissertations, le plus sage est-il de croire avec Tacite que l'Irlande, l'Hibernie des anciens, avait été peuplée ou conquise par des populations ibériques, fuyant sans doute devant la conquête de Caton ou de Brutus, et que les discordes produites par le mélange des races avaient poussé les plus faibles à chercher une autre patrie. C'était l'opinion des Scots eux-mêmes. *Lia Fail*, la fameuse pierre de destinée, était, disaient-ils, la pierre sur laquelle reposait Jacob lorsqu'il eut sa vision ; c'était un roi d'Espagne, contemporain de Romulus, qui l'avait apportée en Irlande lorsqu'il envahit l'île, et les Scots, à leur tour, en la quittant, emportèrent précieusement cette relique, qu'ils déposèrent à Iona, et sur laquelle

Digitized by Google

fut couronné leur premier roi Fergus, fils d'Eric. C'était le signe et le gage de leur puissance.

Ni fallat fatum, Scoti, quocumque locatum
Invenient lapidem, regnare tenentur ibidem.

Elle suivit, en effet, la fortune de la nation. D'Iona et des côtes agrestes de l'ouest, elle passa, lors de la conquête du royaume des Pictes, à l'abbaye de Scone, dans les basses terres de l'est ; plus tard, quand les Ecossais eurent été vaincus par les rois d'Angleterre, Lia Fail fut conduite à Westminster, et depuis elle n'a pas revu ses montagnes : la souveraineté est restée à la race des Anglo-Saxons.

Ce n'était pas sans peine que les Scots de l'Ulster étaient parvenus à fixer leur domination sur les côtes de la Bretagne. Ils les avaient envahies dès le milieu du IIIe siècle ; mais ils en avaient enfin été chassés par les Pictes au moment où les légions romaines laissaient le champ libre aux incursions de ces barbares, et ne revinrent que soixante ans après, sous la conduite de Fergus. Pendant que leurs concitoyens se mêlaient aux Pictes du Galloway, et que les Bretons des bords de la Clyde maintenaient leur indépendance contre leurs nombreux ennemis, Fergus s'établissait au nord du Loch Fine, et, maître d'une partie des îles et de la presqu'île qui forme aujourd'hui le comté d'Argyle, il fondait le petit royaume de Dalriadic. Ce royaume fut le berceau de la monarchie écossaise, la première des étapes de cette race nouvelle sur le sol de la Bretagne ; pendant trois siècles, ses rois vécurent à Dunstaffnage, et ses apôtres se formèrent à Iona, d'où ils se répandirent dans les îles et sur le continent : c'est là qu'il faut aller pour surprendre le secret de sa première civilisation.

Elle dut être rude la vie que menaient au IXe siècle les ancêtres des nobles chefs de clans, plus rude sans aucun doute que celle de leurs descendants, lorsque Walter Scott nous les représente cachant encore dans leurs montagnes leur orgueil et leur pauvreté. Sur la côte occidentale, le paysage n'a plus rien de la beauté sereine qu'offre du haut d'Edimbourg la perspective du Forth. Tout est sévère, sombre, et comme armé pour la lutte : lutte terrible des forces de la nature qui, depuis des milliers de siècles, se heurtent à cette extrémité de la terre. L'île, sentinelle avancée du vieux continent, s'est couverte d'un rempart de basalte et de granit qui la défend contre l'effort de l'Océan. Mais celui-ci ne se rebute pas dans ses attaques incessantes ; à chaque marée, il pousse à l'assaut les lignes profondes de ses vagues, et vient peser sur le rivage de tout le poids de l'immensité. Il mord la roche avec rage ; en mille endroits, il l'a usée ; il a percé le rempart, déchiqueté les côtes, semé la mer

Digitized by Google

d'archipels innombrables, inondé les vallées et pénétré par ses longues baies jusqu'au cœur de l'île, au pied des Grampians. La Norvége et la partie occidentale de l'Irlande, exposées, comme l'Ecosse, aux fureurs de l'Océan et aux combats que se livrent les eaux du Mexique apportées par le *Gulf-stream*, et les masses fondues de glace descendant du pôle, offrent seules avec l'Irlande ces rudes paysages maritimes. Dans ce dédale de passes, le vent s'engouffre et mugit, les flots se brisent et écument, les pluies et les brouillards sont plus fréquents que dans le reste de la Grande-Bretagne.

Nous quittions le loch Linnhe. A notre droite, l'île de Lismore, semblable à un ponton rasé, élevait à peine au-dessus des eaux ses vertes prairies; derrière, les rochers de Morven fermaient l'horizon, et à travers les nuages au soleil couchant laissaient échapper entre leurs fentes de longues traînées de lumière vaporeuse. Malgré le calme de l'atmosphère, la vague, douce tant qu'une île nous abritait, se pressait et se soulevait dès que le moindre souffle de la haute mer pouvait pénétrer jusqu'à nous. Sur notre tête planaient des mouettes épiant le poisson que le sillage du navire attirait à la surface; tantôt elles glissaient dans l'air à notre suite, comme si elles eussent été attachées à la poupe par un fil invisible; tantôt elles se dérobaient d'un coup d'aile avec un cri aigu, et traçaient dans le détroit un immense circuit, ou plongeaient comme l'épervier pour saisir leur proie; leurs plumes blanches tranchaient sur le ciel gris, et ces hôtes des flots, qui seuls avec nous animaient la solitude du paysage, contribuaient à lui prêter un caractère sauvage et mélancolique. En doublant la dernière pointe du loch Linnhe, nous aperçûmes d'un côté, « o sombre Mull, ton terrible détroit, où des courants contraires, mêlant leurs mugissements, séparent tes noires collines des rives de Morven; » de l'autre, les ruines de Dunstaffnage, l'ancienne résidence des rois scots; Dunstaffnage, « qui entend le Conal en fureur lutter contre ses rocs, » et qui, comme tous les castels de ces rivages, semble être un nid d'aigle « suspendu sur son roc sourcilleux entre les nuages et l'Océan. » Nous étions pleins des souvenirs de Walter Scott, mais la vue des lieux ajoutait je ne sais quelle impression de tristesse aux sentiments qu'inspiraient ses poétiques descriptions. Dunstaffnage n'est plus qu'une ruine; ses premiers maîtres l'ont abandonné, il y a maintenant mille ans, lorsqu'ils allèrent, après leur conquête, s'établir à Scone, dans les plaines où poussait le seigle; les lords des îles n'y font plus, comme au XIVe siècle, leur résidence, et un incendie a en partie dévoré les bâtiments. Mais les murs extérieurs, faits à l'image des constructions romaines, restent encore debout, flanqués, aux angles, de leurs tours massives. Ils

Digitized by Google

s'élèvent sur un roc qui tombe à pic dans la mer, et rien ne les défend contre les vents, les brouillards et les flots, qu'ils semblent défier. Comme nos châtelains du XIe siècle, ce qu'ont cherché les Scots, c'est un asile imprenable ; ils ont perché leur royale demeure sur le rocher le plus difficile à escalader; la porte principale s'ouvrait du côté de l'Océan, sur l'abîme ; sur ce roc battu des tempêtes, pas d'arbres, pas de végétation ; la vie des prisonniers de Saint-Michel n'est pas plus monotone.

Dunstaffnage est un des plus antiques souvenirs que les Scots aient laissés sur cette terre. Il n'est pas le seul ; toute la côte est semée de ruines qui rappellent leur puissance et qui contribuent à la sévérité du paysage. A l'entrée de la passe de Kerrera, s'élevait la résidence des lords de Lorn, Dunolly, dont le donjon défie encore les tempêtes; mais la végétation l'envahit, et ses maîtres l'ont aussi abandonné, non pour chercher ailleurs un trône, mais pour cacher au pied du rocher, dans un pli du rivage qu'ombragent de beaux arbres, leur demeure moins orgueilleuse, mais beaucoup plus commode. En face, sur une des pointes de Mull, c'est le château de Duart ; plus loin, dans le détroit, Ardtornish, qui s'illuminait jadis du feu de cent torches, quand Edith de Lorn s'apprêtait à y recevoir son fiancé. Nous sommes loin du temps où un laird de Duart, pour se débarrasser de sa femme, l'exposait, dit-on, sur un rocher que les flots recouvrent à marée haute, et où une châtelaine payait Ardtornish en donnant à l'architecte une masse de beurre égale à celle de la construction. Mœurs grossières, que les habitants ont longtemps conservées avec la ténacité qui distingue les pays pauvres et montagneux. Il n'y a pas un siècle et demi que, dans les hautes terres de l'ouest, les clans ont perdu leur caractère patriarcal ; depuis, les chefs se sont polis et disciplinés au contact de la vie anglaise ; les pâtres ont émigré ou se sont faits fermiers ; les pêcheurs seuls résistent encore quelque peu à l'invasion des mœurs nouvelles, et c'est parmi eux qu'il faut aller chercher les vestiges du temps passé. Un spirituel voyageur voyait avec étonnement, dans l'île de Skye, deux jeunes filles occupées à broyer le grain entre deux grosses pierres, et faisant tourner avec effort la pierre supérieure à l'aide d'une traverse en bois : c'est le *muilean bradh* des Gaels, le moulin primitif, tel que les Grecs des temps homériques le possédaient, et tel que le décrit Hésiode. A Canna, les pêcheurs habitent des huttes circulaires en partie creusées dans le sol, et recouvertes de branchages, de gazon et de terre glaise ; pas de cheminée : la fumée s'échappe comme elle peut, et les bestiaux, qui occupent la moitié de la cahute, ne sont séparés des autres locataires que par une cloison en pierre sèche à hauteur d'appui. A quelle antiquité ne nous fait pas remon-

Digitized by Google

ter cette architecture, qui laisse bien loin derrière elle les plus pauvres chalets de pierre sèche que l'on trouve encore parfois en Suisse, dans quelques-unes des alpes perdues au milieu des neiges?

Et pourtant, ces côtes de l'Ecosse ont eu aussi leur temps de splendeur; elles ont été le siége d'une puissance redoutée et un foyer de lumières, au temps où les descendants de Fergus Ericson effrayaient les Pictes par leurs attaques, et où les Culdées prêchaient le christianisme. Iona, l'île du monastère de Columba, avait une renommée que ses apôtres portèrent jusqu'en Germanie; des princes venaient y chercher l'instruction, des rois y avaient leur tombeau.

Pendant plus d'un siècle, les fidèles n'eurent pour églises que des huttes de branchages, temples dignes des sauvages habitants des forêts qui y adoraient Dieu. Le premier missionnaire qui, au IVe siècle, vint, des terres du sud, construire à Whitern une église de pierre, *candidam casam*, fit une révolution dans le culte. Les églises étaient pourtant bien modestes, à en juger par celles que les saints d'Iona bâtissaient quelques siècles plus tard, et dont l'île d'Egilshay, dans les Orcades, offre encore un type assez bien conservé; leurs cloches n'étaient que de grosses clochettes, mal travaillées et assez semblables, pour la forme et la grosseur, à celles que portent les vaches dans certains pâturages des Alpes. Le mot de civilisation n'exprime qu'un rapport. Si les Scots étaient civilisés à côté des Pictes, qui se tatouaient le visage et pratiquaient la communauté des femmes, que devient cette civilisation, lorsque nous la jugeons à travers les incommodités et les exigences de la vie moderne? Les huttes de Canna, les ruines des manoirs, la tradition des églises de branchages, nous la font suffisamment connaître, et nous la montrent aussi rude que cette nature, qui est toujours restée la même, pendant que les hommes se formaient, sous un climat plus doux, à des mœurs meilleures, et que la prépondérance politique passait des sombres collines d'Argyle aux fertiles plaines du Lothian.

Il semble que, parvenue à ces extrémités de la terre, au berceau du royaume des Scots, l'histoire ait atteint la première des étapes qu'à des époques diverses et sous des climats différents toutes les sociétés humaines ont eu à traverser dans le long voyage de la civilisation. Là, en effet, s'arrête l'histoire. Mais l'histoire n'est venue qu'après les hommes, bien longtemps sans doute après eux, sans avoir connu les longs et pénibles efforts qu'ils ont dû faire pour sortir de l'isolement et de la faiblesse, et pour triompher des forces brutales de la nature, qui les écrasaient. A défaut de l'histoire, la science a retrouvé les vestiges de ces temps, et elle s'applique à en composer les annales inédites, comme Cuvier s'appliquait à recons-

Digitized by Google

truire, à l'aide de quelques débris fossiles, ces animaux monstrueux, dont plusieurs sans doute ont été les contemporains de ces premières luttes de l'homme contre la nature.

Il y a peu de contrées qui aient conservé autant de souvenirs de cet âge anté-historique que l'Ecosse, soit que, située loin des grandes routes suivies par les émigrants, elle ait été bouleversée par un moins grand nombre d'invasions, soit plutôt que dans ses âpres montagnes et sous son ciel brumeux, elle ait retenu plus longtemps, à toutes les époques, les mœurs grossières que les autres contrées avaient déjà dépouillées, et que par conséquent les traces des premiers hommes y soient plus récentes qu'ailleurs. Quoi qu'il en soit, il est impossible de visiter les musées du nord de la Grande-Bretagne et les plages sauvages de l'Ecosse sans songer à ces âges qui ont précédé même l'âge des fables, et sans évoquer, sous l'inspiration des paysages austères des Grampians, l'image de cette vie primitive, je n'ose plus dire de cette civilisation : car, descendu à ce degré infime de la condition sociale, j'entrevois à peine ce qui pourrait justifier un pareil mot. Quelle différence entre l'existence que menaient sur les côtes occidentales les sujets de Fergus Ericson et la misérable condition des êtres humains qui autrefois, je ne sais dans quel siècle, ont disputé le sol aux animaux féroces! Nous pouvions nous croire au terme de notre voyage rétrospectif en abordant à Iona : il nous restait encore l'étape la plus difficile à franchir, celle qui sépare le néant d'un commencement quelconque.

Alors le fer, signe infaillible d'une certaine industrie, était inconnu; pour armes ou pour outils, les hommes n'avaient que des masses, des haches ou des pointes de flèches taillées dans le silex et emmanchées d'un bâton; quelquefois des cornes de cerf servaient de lance ou de harpon; des troncs d'arbres grossièrement creusés formaient les canots; quelques vases de terre mal cuite, une pierre pour écraser le grain, composaient presque tout le mobilier. Les sauvages des bords du Saint-Laurent étaient au moins aussi bien équipés à l'époque de la découverte de l'Amérique ; et on aurait beaucoup de peine, d'après ces restes, à dire en quoi les ancêtres de la noble race écossaise étaient supérieurs aux naturels de la Nouvelle-Hollande, qui représentent assurément le type le plus imparfait de l'espèce humaine, et qu'on se plaît à déclarer incapables de toute civilisation. Leurs demeures ne valaient pas mieux que les huttes des plus pauvres Indiens. Visitez le comté de Perth, les environs d'Aberdeen; poussez dans le nord jusqu'à Inverness, dans le comté de Ross et dans les Orcades, vous verrez les maisons de terre, selon l'expression des Hébrides, c'est-à-dire les trous dans lesquels vivaient les antiques habitants du pays; véritables terriers de lapins,

Digitized by Google

comme les nomme Walter Scott : un orifice assez étroit pour qu'on n'y entre qu'en rampant, tant on craignait les ennemis de toute sorte, bêtes et hommes, et à l'intérieur une cavité qui n'a guère plus de sept ou huit pieds de diamètre. Tout l'art consistait à les placer sur la pente d'un coteau, pour éviter les inondations, et à percer l'ouverture au midi, pour recevoir les rayons du soleil. Les grillons en savent faire autant.

Les habitations que l'on désigne sous le nom de *maisons des Pictes* sont à peine d'un degré au-dessus de ces terriers, et ont probablement été construites par les sauvages de la plaine et de la côte, à la même époque où ceux de la montagne se creusaient des abris. C'étaient aussi de véritables souterrains : sur un espace circulaire on amoncelait des pierres en ménageant des vides qui formaient les chambres, et une étroite ouverture qui servait de porte d'entrée ; on rejetait sur le tout une couche de terre que le gazon ne tardait pas à tapisser ; la maison, moitié creusée, moitié bâtie, comme le sont encore celles de Canna, ressemblait assez à une fourmilière et faisait sur le sol moins de saillie qu'une meule de foin ; les bestiaux y broutaient impunément l'herbe, et un ennemi pouvait en fouler le sol sans se douter qu'il fût si près de celui qu'il cherchait peut-être. Y pénétrer d'ailleurs n'était pas une entreprise aisée. Un archéologue écossais, M. Petrie, a découvert, en 1849, dans Mainland [1], la plus grande et la plus curieuse maison des Pictes que l'on connaisse ; elle mesure plus de soixante mètres de circonférence ; et pourtant on ne l'avait jamais remarquée jusque-là, tant elle se confond avec les accidents naturels du terrain. Une seule ouverture ménagée au raz du sol y donne accès par un étroit couloir de trois ou quatre mètres de longueur. Ce couloir a $0^m,55$ de largeur sur $0^m,38$ de hauteur ; c'est juste assez pour qu'un homme de grosseur moyenne puisse s'y glisser en rampant. Un ours n'y pénétrerait certainement pas ; un ennemi qui s'y aventurerait présenterait au débouché la tête à son adversaire et serait écrasé à coups de massue sans pouvoir opposer la moindre résistance. Les chambres ont d'ailleurs 2 mètres, $2^m,30$ de haut. On peut s'y tenir debout ; mais il y règne la plus profonde obscurité, et on ne communique de l'une à l'autre que par des trous semblables au couloir d'entrée. Les pierres brutes qui forment les murailles projettent de toutes parts leurs saillies et devaient rendre les mouvements fort dangereux dans ces asiles : aussi est-il probable que les habitants ne s'y tenaient que pour dormir ou pour se défendre.

[1] Mainland est la principale des Orcades. La maison découverte par M. Petrie, et décrite par M. Wilson, dans ses *Annales archéologiques et anté-historiques de l'Ecosse*, est située auprès de la baie de Firth, sur la pente de la colline de Wideford.

Digitized by Google

Ils vivaient pourtant en société, et groupaient parfois leurs tanières en villages ; on en rencontre, non loin d'Aberdeen, plusieurs centaines qui s'étendent sur une longueur de deux kilomètres environ, formant à peine de légères ondulations dans la plaine : elles ne dépassent pas sept mètres en diamètre et un mètre en hauteur ; quelques érudits ont même considéré ce groupe comme ayant été la capitale des *Taixali*, sur le territoire desquels l'armée de Septime Sévère franchit la Dee. N'est-il pas bien hardi d'assigner une date si récente à un état de barbarie si grossier ? J'avoue cependant que la supposition ne me paraît pas absolument dénuée de vraisemblance, à en juger par les rares témoignages que l'histoire nous a transmis sur les sauvages tatoués de la Calédonie ; et ce qui provoque l'esprit du voyageur à faire ce retour sur le passé, c'est justement le spectacle, peut-être unique, d'une race qui, en moins de dix-sept siècles, aurait traversé toutes les phases de la civilisation, et qui conserve encore des traces si nombreuses et si fraîches, pour ainsi dire, de ses diverses conditions, depuis la plus humble, à côté des merveilles de l'industrie moderne qu'étalent Dundee et Glascow.

Un pareil rapprochement fait naître bien des réflexions, et, si on ne tient pas compte des temps, tous les pays, toutes les civilisations offrent une semblable matière aux méditations du philosophe. Partout il y a eu des débuts misérables, et ce n'est que par degrés successifs que les peuples se sont élevés, grâce à leur travail et à leur intelligence, au-dessus de la nature brute qui les accablait d'abord de son poids, et sont montés jusqu'au niveau de la civilisation moderne, que, sans doute, nos descendants laisseront bien loin derrière eux, comme nous avons nous-mêmes laissé nos ancêtres.

On accuse notre société de courber les esprits vers la matière en développant les appétits en même temps que la richesse, et l'accusation retombe directement sur l'économie politique, parce qu'elle étudie les lois de la richesse et qu'elle défend la cause de la société. C'est d'une vue étroite de l'humanité que proviennent ces récriminations : on voit les hommes se poussant les uns les autres vers la richesse, la foule grossissant chaque jour dans le grand chemin de l'industrie, les produits de tout genre se multipliant pour servir à des besoins et à des désirs de jouissances qui ne sont jamais rassasiés, et on crie au matérialisme. Mais derrière cette apparence on n'aperçoit pas les causes et les effets qui sont le triomphe de l'esprit sur la matière ; on n'aperçoit pas ce déploiement d'activité qui, mettant en jeu tant de forces jusque-là inertes, augmente la somme du mouvement dans le monde et ennoblit ceux qu'elle habitue à un exercice plus complet de ses facultés ; cette alliance de plus en plus intime de la science et de l'industrie ; cette transformation de la ma-

Digitized by Google

tière qui se spiritualise en quelque sorte, par cela seul que, façonnée sous la main de l'homme, elle revêt la forme de sa pensée et garde quelque chose de lui-même ; cet empire souverain qu'il prend sur la nature, dont il fait son esclave après en avoir été longtemps le jouet et la victime ; cette accumulation de richesses et cette facilité de production qui, dispensant une partie de la société des travaux les plus pénibles, permet à un plus grand nombre d'individus de se consacrer aux loisirs de l'art et de l'étude ; enfin ce raffinement même de jouissances qui, élevant le but de nos désirs, élève aussi et étend la sphère dans laquelle se meut notre pensée. Quand on tient les yeux constamment fixés sur la génération au milieu de laquelle on vit, on en distingue seulement tous les vices, et on est porté à rendre sur la société un jugement défavorable, parce que le mal, en effet, y occupe une large place ; mais quand on embrasse la série des générations et qu'on contemple à la fois ce que sont les hommes et ce qu'ils ont été, on devient plus indulgent, ou, pour mieux dire, plus juste, sans avoir moins d'ardeur à combattre le mal ; on voit quels immenses résultats ont été obtenus.

Si je néglige les avantages matériels pour ne m'attacher qu'aux seuls résultats moraux, je trouve aujourd'hui en Ecosse une population de trois millions d'habitants qui, dans tous les rangs de la société, savent, à peu d'exceptions près, lire et écrire, c'est-à-dire qui sont capables de se communiquer leur pensée malgré les distances, et qui se trouvent eux-mêmes, par la lecture, en communication avec les intelligences les plus cultivées ; je trouve au moins la Bible dans les plus modestes chaumières ; dans les villes, des libraires, des bibliothèques publiques ou privées, des musées, des collections qui tendent à former le goût ou qui révèlent les secrets de la nature ; dans les ports, des vaisseaux qui arrivent de l'ancien et du nouveau continent, et qui donnent au dernier enfant du peuple des notions plus justes sur l'étendue de notre globe, que n'en eurent jamais les plus distingués d'entre les Pictes ; je trouve des tribunaux qui règlent par la puissance des lois les différends que la force eût seule décidés, et qui, en protégeant le faible contre la violence, en réprimant le crime et la fraude, font l'éducation des masses dans l'esprit desquelles ils impriment plus fortement l'idée de justice ; des temples où la foule vient au moins une fois la semaine entendre parler de Dieu et du devoir ; des écoles, des universités d'où la science se répand par la parole, et où ont vécu et vivent encore des hommes qui par leurs écrits ont honoré la littérature et la philosophie. Je trouve dans les classes élevées, non-seulement les grandes études et les grandes pensées qui sont le privilége d'un petit nombre, mais des goûts délicats, des habitudes d'ordre, un soin curieux

Digitized by Google

de la propreté, l'amour du foyer et de la famille; et il me semble que de ces hautes régions il s'échappe sans cesse, autant par les exemples que par les écrits et les discours, un air plus pur de moralité qui descend peu à peu dans les masses, dont les plus humbles respirent quelques parcelles, et qui, nourrissant les âmes, forme pour ainsi dire ou développe la conscience d'une nation et constitue son patrimoine moral. Ce n'est pas la richesse, sans doute, qui a produit tous ces résultats, et l'économie politique aurait mauvaise grâce à vouloir accaparer, au détriment des autres sciences, ses sœurs, tout ce qui se fait de bon et de grand dans l'humanité; mais la richesse accompagne ou même précède le plus souvent ces résultats; elle en est presque toujours la condition nécessaire; elle forme en quelque sorte la couche plus ou moins épaisse de terre végétale dans laquelle les bonnes semences peuvent fructifier, et c'est assez pour absoudre pleinement l'activité industrielle et l'économie politique.

Les âges précédents, qui ne possédaient pas au même degré cette richesse, auraient-ils présenté à l'observateur un semblable tableau? On sait ce qu'était la délicatesse des mœurs au temps de Marie Stuart, lorsqu'elle avait pour mari un ivrogne, lorsque les plus nobles seigneurs ne craignaient pas d'assassiner de leurs mains, presque aux pieds de la reine, Riccio, et que dans les montagnes les clans volaient les troupeaux. On a vu que le royaume des Dabriads était bien plus grossier encore; si le christianisme y avait pénétré, c'était sous une forme sans doute très imparfaite; le dogme des saints d'Iona semble n'avoir pas été plus relevé que leur architecture, et il n'est pas étonnant qu'ils aient succombé dans la lutte qu'engagea contre eux Rome, jalouse d'unir toute la chrétienté sous sa discipline. Enfin, pour prendre l'exemple qui est le plus saisissant, parce qu'il se trouve à l'extrémité de la série, quelles idées morales pouvaient se développer dans l'esprit des hommes de l'époque primitive? Il n'y avait certainement alors ni livres, ni instruction, ni études, ni expérience des choses lointaines ou prochaines. Connaissait-on seulement la famille dans ces tanières? On pourrait en douter, puisque les historiens parlent de la communauté des femmes chez les Pictes; mais ce dont on ne peut douter, c'est que, si elle existait, elle devait représenter quelque chose de bien inférieur à ce que nous comprenons aujourd'hui sous ce mot: la vie du foyer, impossible dans ces sombres souterrains; la femme, condamnée, malgré sa faiblesse et justement à cause de sa faiblesse, aux travaux les plus rudes, incapable de vaquer à des occupations d'intérieur, et, par conséquent, de tisser des vêtements; les enfants sans doute nus; les adultes couverts de la dépouille des bestiaux; les hommes cher-

Digitized by Google

chant surtout dans la chasse et la pêche une existence toujours précaire; les tribus affamées par le moindre accident des saisons, comme le sont encore de nos jours celles de la Nouvelle-Hollande, croupissant dans l'ignorance et la malpropreté, ayant à peine conscience de leur supériorité sur la nature qui les dominait et sur les bêtes féroces qui les terrifiaient, ne s'élevant pas jusqu'à la conception de la divinité, ou n'ayant pour culte, comme la plupart des peuples sauvages, que des superstitions inspirées par la crainte. C'étaient pourtant des hommes.

Livingstone, dans ses voyages, en a vu qui ne sont pas de beaucoup supérieurs aux Calédoniens du premier âge. Dans certaines parties de l'Afrique australe on trouve à peine quelques traces de culture; le peu de maïs qu'on récolte est pilé par les femmes dans des mortiers de bois, cuit dans le creux d'une fourmilière, ou simplement sur la terre chauffée et recouverte d'un poêlon de métal; le plus souvent on chasse, et à défaut d'autres aliments, on se nourrit de sauterelles et de chenilles; on porte quelques vêtements de peau, ou le plus souvent on n'en porte pas; les femmes sont presque toutes entièrement nues; l'eau est rare : on la puise ou plutôt on la hume à travers les sables humides à l'aide de longs chalumeaux, et on l'emporte dans des œufs d'autruche; ce sont les femmes qui sont chargées de cette pénible besogne qu'un peu de civilisation épargnerait si facilement aux nomades qui se disputent le désert de Kalahari. Enchaînés à ces ingrates occupations, n'ayant pour ainsi dire pas d'horizon, les Bakalaharis ont l'esprit aussi borné que les jouissances; ils ne sont pas méchants, parce que l'homme, être sociable, n'est pas naturellement méchant; mais ils sont craintifs et défiants comme des troupeaux de daims; ils sont voleurs; il est impossible de faire entrer dans leur cerveau la plupart des idées que nous regardons avec raison comme les principes les plus élémentaires de la morale, celle de la monogamie. C'est qu'en résumé, tout perfectionnement dans les conditions générales de l'existence aboutit à un progrès moral; progrès lent sans doute, plus lent et plus complexe que celui des arts, des sciences ou de la richesse, mais progrès incontestable, qui résume en lui tous les autres et qui est la plus glorieuse conquête de l'humanité et la plus noble récompense des efforts qu'elle ne cesse de faire dans tant de directions diverses.

On nie ce progrès parce qu'il n'a pas été constant; on cite l'Orient, l'Egypte, la Grèce, Rome, autant de civilisations éteintes; on en conclut qu'un jour nous nous éteindrons aussi, après avoir langui dans une longue décadence, et que l'humanité, éternellement condamnée au supplice de Sisyphe, poussera sans cesse le rocher de la civilisation vers le sommet inaccessible d'une montagne d'où il dérou-

Digitized by Google

lera sans cesse. C'est encore une vue incomplète. Si l'Orient, l'Egypte, la Grèce et Rome ont péri, tout n'a pas péri dans le naufrage de ces empires; chacun d'eux a successivement recueilli les débris de la civilisation de ses devanciers et y a ajouté quelque chose; nous mêmes ne sommes-nous pas leurs héritiers, et des héritiers qui ont largement fait valoir le patrimoine de leurs ancêtres? Toutes les chutes d'empires ne sont pas des destructions, et l'on a souvent comparé avec justesse les peuples de l'antiquité se transmettant le dépôt de la civilisation, aux coureurs de Lucrèce.

Le progrès n'a rien a démêler avec ces ruines. Les sociétés antiques d'ailleurs ne sont jamais mortes par excès de labeurs ni par surabondance de richesse produite: c'est au contraire le défaut de force qui les a empêchées de résister à la masse des barbares qui les ont attaquées; c'est leur organisation guerrière qui les a fait vivre de la substance des autres et qui a fini par épuiser les vainqueurs et les vaincus, les maîtres et les esclaves. Elles ont succombé à des vices qui ne sont pas ceux des races modernes de l'Occident. Tant que l'ardente poursuite de la fortune dont on se plaint de nos jours se fera par le travail, tant que chacun n'en appellera qu'à ses bras et à son intelligence, tant que cette activité de production se déploiera, il n'y aura pas de péril, et on pourra espérer le progrès moral: les sociétés ne périssent pas par le travail.

Ce n'est pas que je considère le progrès comme un mouvement fatal qui emporte l'humanité dans le temps ainsi que les mondes dans l'espace. L'homme est, jusqu'à un certain point, l'artisan de sa destinée, libre de reculer ou de marcher en avant dans la route de la civilisation; il lui est même plus facile de reculer, car il suffirait de rester oisif et de se laisser aller lâchement pour retomber sur la pente déjà gravie, comme une pierre qu'on abandonne; au contraire, pour avancer, pour conserver de génération en génération la force acquise et triompher des résistances continuelles de la nature, il faut une énergie constante. Tout homme qui dans une société n'a pas le courage de lutter sans cesse est bientôt distancé; toute société qui ne travaille pas à son amélioration risque de subir le même sort et de céder, comme l'Egypte et la Grèce, la place à d'autres sociétés plus actives. Si toutes les sociétés s'abandonnaient également, ce qui est moins probable aujourd'hui que jamais, le flambeau de la civilisation ne passerait plus de main en main: il tomberait et s'éteindrait. L'activité humaine est la cause efficiente du progrès; il faut qu'elle se déploie dans tous les sens, comme la sève qui des racines monte jusqu'à l'extrémité des branches porter la vie et la fraîcheur à toutes les parties de l'arbre; il faut qu'elle anime l'industrie, les arts, la science, et que chacun, dans la voie où il est entré, avance

Digitized by Google

et travaille sans relâche comme sans découragement. Le mot d'ordre de l'humanité doit toujours être celui qu'un empereur romain, après avoir passé sa vie dans les camps et porté les aigles victorieuses plus loin qu'aucun autre général sur cette terre d'Ecosse, donnait à ses soldats quelques heures avant sa mort : *Laborandum est.*

Nous avons parcouru quatre périodes de l'histoire de l'humanité sur un petit coin du globe. Les âges passés sont l'affirmation du progrès et nous défendent du désespoir; l'âge présent doit être un sujet d'émulation, car sur ce petit coin du globe et dans l'île entière, étroitement unie aujourd'hui par la politique et par les intérêts, l'industrie, depuis un siècle, s'est déployée avec une activité sans égale en Europe, et la richesse s'est accumulée.

Il est bon d'étudier les institutions et les mœurs commerciales de la Grande-Bretagne, parce qu'on est sûr d'y trouver d'utiles exemples et peut-être des modèles à suivre. L'Angleterre en trouve chez nous; ne craignons donc pas d'avouer qu'elle peut aussi nous en fournir : ces emprunts mutuels, qui permettent à chacun de profiter de l'expérience des autres, entretiennent les peuples dans une communauté d'efforts et constituent l'unité de notre civilisation.

E. LEVASSEUR.

Digitized by Google

MÉNIQUETTE

PREMIÈRE PARTIE

Au mois de septembre 1855, après une excursion dans les bois de la Celle-Saint-Cloud, deux amis, Julien Savignac et Louis Vernier, s'étaient assis dans les belles châtaigneraies qui s'étendent entre le nouveau village de la Jonchère et Bougival. Le soleil s'inclinait vers le couchant, et ses derniers rayons, pénétrant comme des flèches à travers les arbres encore feuillus, zébraient le sol de toutes sortes de rayures éclatantes. Le silence était profond ; de temps à autre seulement, un cri d'oiseau ou l'aboiement lointain d'un chien de chasse attardé sur quelque piste, venait l'interrompre. La Seine, si bruyante aux environs de l'île d'Aligre, se taisait, et son miroir, pacifique et calme, que ne troublait plus le passage des bateaux à vapeur, apparaissait à travers les ramures fauves des châtaigniers dans toute la sérénité d'un lac. Julien, qui toute la journée avait été d'une mélancolie noire — premier symptôme de la maladie mentale à laquelle il devait succomber quelques mois plus tard — se tourna soudainement vers son ami avec un visage souriant.

« N'est-il pas vrai, lui dit-il, que, si ce n'était le mont Valérien qui nous poursuit comme un cauchemar, on se croirait ici à cent lieues de Paris ?

— Vous en voulez donc bien à cet honnête mont Valérien ? répondit Vernier.

— J'en veux à tout ce qui me rappelle ma prison.

— Vous n'aimez pas Paris !

— Je le hais ! fit-il avec un geste de dégoût..... Ah ! si le vers de Virgile n'avait pas été si souvent répété !.....

— *O fortunatos nimium agricolas*..... n'est-il pas vrai ?

— Ne vous moquez pas, mon ami ; j'étais fait pour connaître le

Digitized by Google

bonheur dont parle le poète. Malheureusement, les champs que j'aime, ceux où j'eusse pu vivre de la pleine vie de mon esprit et de mon cœur, une horrible fatalité me les a pour jamais interdits..... Pourquoi m'a-t-il fallu quitter Octon.....

— Octon?

— C'est un des plus jolis villages de l'Hérault. J'ai passé là quelques mois, des mois radieux!..... Qu'il vous suffise de savoir que c'est à Octon que je connus réellement Méniquette.

— Voilà encore ce nom qui vous revient sur les lèvres, et que vous ne savez prononcer sans un frémissement de tout votre être. Voyons, mon ami, parlez-moi de Méniquette, épanchez-vous; une confession vous fera du bien. L'amitié fraternelle qui nous unit ne nous fait-elle pas un devoir de nous révéler l'un à l'autre avec toutes nos souffrances comme avec toutes nos joies? D'ailleurs, quel endroit plus propice que celui-ci pour conter les peines d'amour? »

Savignac pencha la tête dans ses mains et se recueillit un moment.

« J'hésite, dit-il enfin, à vous raconter cette histoire; non que je voie dans votre insistance les sentiments d'une curiosité vulgaire, et que je ne vous trouve à tous égards digne de pénétrer dans l'intimité de mon cœur, mais uniquement parce que j'ai quelque crainte que mon aventure ne vous paraisse tout à fait incroyable. Vous êtes du Nord, et je suis du Midi : c'en est assez pour que notre appréciation de certains phénomènes de l'âme diffère complétement, pour que vous trouviez inintelligible ce qui pour moi est éclatant comme le soleil, et qu'à mon tour je n'entende rien à ce qui vous aura profondément remué. Que penseriez-vous, par exemple, vous chez qui les sens et le cœur ne s'éveillèrent guère avant la vingtième année, d'un enfant de quinze ans qui aurait été amoureux, éperdûment amoureux d'une jeune fille de dix-huit, et qui aurait apporté dans sa passion toutes les rages, les jalousies, les enthousiasmes et les tristesses amères de la jeunesse? Vous vous refuseriez à croire, ou vous ririez peut-être. Eh bien! c'est là mon fait, mon ami. Je n'avais guère plus de quinze ans quand j'aimai Méniquette, et je l'aimai comme on aime à vingt-cinq ans, comme on aime à trente, avec l'âpreté terrible de l'homme arrivé au plus haut point de son développement physique et moral..... Vous me permettrez, au début de mon récit, d'insister un peu sur les instincts violents de ma nature.....

— Parlez, mon ami, parlez! interrompit Vernier, vivement intéressé; je me souviendrai, en vous écoutant, que Dante, le méridional passionné par excellence, aima Béatrix à neuf ans;

Car l'amour n'attend pas le nombre des années!

Au nom de Dante, un sourire triste, où se mêlait une pointe d'iro-

Digitized by Google

nie, effleura les lèvres de Julien Savignac, qui commença en ces termes :

I

Tel que vous me voyez avec mon air de douceur résignée, j'étais, à treize ans, ce qu'on appelle un franc mauvais sujet. Déjà, dès ma première enfance, j'avais donné les marques d'un caractère obstiné, sournois, violent ; mais à treize ans, mes camarades de collége me surnommaient *Tempête*, et j'avoue que, moi présent, les amusements dégénéraient vite en querelles. Le passage à l'adolescence ne corrigea pas mes abominables travers ; au contraire, l'inquiétude causée par le travail de la nature en train de préparer l'homme, leur donna tout à coup plus de consistance et d'irritabilité. Harcelé par un malaise inexplicable, je devins, à quatorze ans, un véritable chien enragé. Je m'en pris, de mes involontaires tristesses, à tous les enfants de ma division, aux grands comme aux petits. Les grands me battaient, me roulaient dans la poussière pour me réduire au silence, car ma bouche les injuriait encore quand mon bras ne pouvait plus les atteindre ; mais les petits me restaient, et je me jetais sur eux sans pitié. Que de larmes coûtait chacune de mes larmes ! A la fin, les victimes de ma brutalité féroce se plaignirent à leurs mères, et la ville n'eut qu'une voix pour me maudire. Cette malédiction fut le signal d'une défection générale de la part de mes condisciples ; je les vis s'éloigner de moi l'un après l'autre, et bientôt je me trouvai seul. Plût au ciel qu'on m'eût laissé dans cet isolement ! j'y eusse peut-être fait des réflexions capables d'étouffer mes mauvais instincts. Malheureusement, il me vint à cette époque un ami, un ennemi, devrais-je dire.

Mon oncle, l'abbé François Savignac, qui aimait à fréquenter les marchés de Lodève, dînait tous les mercredis à la maison. Un matin du mois d'avril 1840, il amena avec lui d'Octon, paroisse qu'il desservait à l'entrée de la vallée de Salagou, un grand jeune homme de dix-sept ans, maigre et blond, qu'il fit asseoir à table à côté de moi.

« Ma belle-sœur, dit-il, s'adressant à ma mère, voici le garçon dont je vous ai parlé, c'est le fils du maire de ma commune. Adrien Sauvageol prendra ses repas ici, comme il en a été convenu, et ira au collége avec Julien. M. le principal est averti. »

Puis se tournant vers moi :

« N'est-ce pas, Julien, que tu ne seras pas fâché d'avoir un camarade ? »

Digitized by Google

Je crus mon isolement deviné.

« Certainement, mon oncle, balbutiai-je, certainement..... »

Le repas fini, je poussai Adrien du coude pour le presser de se lever de table, et nous sortîmes.

En enfant naïf, Sauvageol crut que je le conduisais au collége. Il est certain que nous allâmes jusqu'à la porte, mais nous n'entrâmes point. A peine eûmes-nous vu les externes qui, sur le coup de deux heures, venaient par groupes bruyants se suspendre à la sonnette du portier, que, tournant derrière Saint-Fulcrand, je menai mon nouveau compagnon au Parc.

Le Parc est l'ancien jardin des évêques de Lodève ; il a été transformé, depuis la Révolution, en promenade publique. Situé derrière la cathédrale, dans un quartier isolé, le Parc est le rendez-vous forcé de tous les collégiens en rupture de ban. La surveillance étant exercée non-seulement par la famille, mais à peu près par tout le monde, l'école buissonnière devient fort difficile à pratiquer en province. Il faut infiniment de ruse aux enfants résolus à voler à leurs maîtres quelques heures de bonne et franche liberté ; il leur est surtout indispensable de trouver un endroit assez éloigné du centre de la ville pour ne pas risquer d'être découverts à toute heure, et pourtant assez voisin du collége pour le gagner en moins d'une minute, si par malheur on avisait quelque visage suspect. Le Parc réunissait ces deux conditions, je le savais par expérience.

Adrien, quoique un peu bien surpris de ce détour tout à fait inattendu, ne hasarda pas la moindre observation. J'étais pour lui le neveu de M. le curé d'Octon, et ce que je faisais était probablement bien fait. Comme il avait de l'argent, je l'invitai à acheter quelques friandises à une vieille femme établie à l'une des extrémités du Parc, et nous fîmes ample connaissance en mangeant des pralines et des macarons. Je m'épanchai dans le sein de ce nouvel ami ; je lui racontai mes luttes, mes combats avec mes camarades ; la rage dans le cœur, je lui nommai ceux qui m'avaient humilié, battu, foulé aux pieds.

« Vois-tu, lui dis-je, si je t'ai fait manquer le collége cette après-midi, c'est parce que j'avais à te parler de tout cela. Imagine-toi qu'ils m'ont mis en quarantaine, de sorte que maintenant je ne suis d'aucun jeu. Ah ! que mon oncle a bien fait de t'amener chez nous ! Sais-tu pourquoi, tout à l'heure, nous sommes restés plantés tout debout devant la porte du collége ? parce que je voulais qu'ils te vissent, qu'ils vissent tes bras longs et forts, et qu'ils sussent que j'ai un ami..... Voyons, te battrais-tu pour moi, Adrien ?

— Certainement, si l'on t'attaquait.

— Oh ! merci, Adrien ! m'écriai-je ; on m'attaquera, on m'atta-

Digitized by Google

quera, je te le promets!..... Je les forcerai bien à m'attaquer! » Et je l'embrassai avec une effusion convulsive.

Tout ravi des dispositions de Sauvageol, et impatient d'en profiter, vers quatre heures, je l'engageai à quitter le Parc, et nous nous dirigeâmes, par la Promenade-Basse, vers la route de Soubès. C'était par là que devaient passer, en rentrant chez eux après la classe, mes ennemis les plus redoutés. Nous attendîmes longtemps : Adrien assis sur le parapet de la promenade, insouciant, tranquille, ne se doutant de rien ; moi debout, l'œil au guet, le corps frémissant, l'esprit violemment agité. Enfin, un grand parut, puis deux petits, puis encore un grand.

« Adrien, m'écriai-je, les voici! » Et le saisissant avec force, je l'entraînai dans la direction des arrivants.

Je ne me souviens plus de quels mots je me servis pour provoquer mes condisciples, ni comment s'engagea la lutte ; ce que je n'ai pas oublié toutefois, c'est le heurt violent de ma tête contre une des quilles de pierre de taille qui défendent l'entrée de la Promenade-Basse aux charrettes. Je fus étourdi du coup. Je me relevai ivre de rage, prêt à user de mes ongles et de mes dents ; mais Sauvageol, très expéditif, avait achevé la besogne. De mes quatre ennemis, deux avaient pris la fuite, un grand et un petit. Les deux autres étaient couchés dans la poussière du chemin ; l'un étanchait avec son mouchoir le sang qui coulait de son nez, démesurément gonflé ; l'autre tâchait d'agglutiner la peau d'une énorme entaille au genou droit.

Et le combat finit faute de combattants.

Cependant, fripés et poussiéreux comme nous l'étions, il ne fallait pas songer à rentrer au logis. Qu'aurait dit ma mère? Adrien eût peut-être pu tenter l'épreuve, car ses longs bras et sa force naturelle l'avaient protégé contre toute égratignure ; puis, n'ayant pas été jeté à terre, ses habits n'étaient point trop endommagés. Quant à moi, je me trouvais dans un état à ne pouvoir absolument pas me produire. Non-seulement, dans mes efforts désespérés, ma veste avait craqué aux coudes, et mon pantalon, en un certain endroit, avait été affligé d'une solution de continuité, mais ma figure souillée de sang, marbrée de coups, affichait tous les ravages d'une lutte récente, acharnée, terrible.

« Allons à la rivière! » dis-je à Sauvageol.

Nous descendîmes à l'Ergue par des ruelles détournées, et, malgré l'air encore assez vif, nous nous mîmes à barboter dans l'eau comme de vrais caniches.

La poussière et le sang une fois enlevés par des ablutions réité-

Digitized by Google

rées, nous battîmes nos habits avec une branche d'osier; puis Adrien, de l'épingle de sa chemise, ayant assujetti certaines lèvres de mon pantalon qui riaient trop gaillardement, nous gagnâmes la maison l'oreille basse et la mine allongée.

Ma mère n'eut pas un mot de reproche. Elle s'aperçut bien de tout le désordre de ma toilette; mais Sauvageol étant encore tout nouveau chez nous, je crois qu'elle ne voulut pas m'humilier devant lui. Le soir seulement, comme je me couchais, elle vint me demander ma veste et mon pantalon pour les raccommoder, et me répéta cette phrase, que je n'avais jamais entendue sans trembler :

« Prends garde, enfant, ton père arrivera bientôt. »

Je craignais mon père; je me souvenais de corrections un peu dures de mon enfance, et la certitude qu'il allait revenir bientôt de Lyon, où le retenaient depuis plus de deux ans de vastes entreprises, me remplissait de terreurs secrètes indicibles. Que dirait-il, que ferait-il, quand il apprendrait ma conduite? En quittant Lodève, il m'avait placé au collége, confiant dans mes promesses de sagesse et de travail. Comment les avais-je tenues, ces promesses? Mon père était violent, emporté, terrible; il pourrait bien me tuer peut-être! Cette pensée me faisait courir le froid par tout le corps. Alors j'accusais ma mère : pourquoi, au lieu de les réprimer, avait-elle cédé à tous mes caprices? pourquoi, quand il m'était arrivé de manquer le collége, ne m'y avait-elle pas reconduit à coups de houssine? pourquoi s'était-elle montrée constamment trop faible, trop aimante?....

Bourré de ces réflexions inquiétantes, le lendemain matin, je pris résolûment mes livres de classe sous le bras, Adrien en fit autant, et tous deux nous nous acheminâmes vers le collége. En me voyant entrer dans la cour doublé de mon robuste Octonais, ceux de mes condisciples qui me détestaient le plus, informés sans doute de ma victoire de la veille, vinrent tourner autour de moi, et m'invitèrent à une partie de barres déjà ouverte. Les enfants sont, comme les hommes, lâches et plats : ils adorent la force. Je fus bon prince, et ne me laissai point trop prier. Je me mis aux barres sans gêne; puis, grâce à l'intervention de Sauvageol, après quelques tours, ma réconciliation avec mes camarades fut pleinement et entièrement opérée.

Quinze jours se passèrent sans événement fâcheux; pas la moindre bataille, pas la moindre envie de vagabondage. Lesté par l'idée obsédante de l'approche de mon père et par le sentiment de ma force, —Sauvageol me prêtait ses bras et au besoin revoyait ma copie, — pour la première fois de la vie, je m'étais mis sérieusement au travail. Moi, dont on avait raillé la débilité physique, déclaré les de-

Digitized by Google

voirs illisibles, ineptes, absurdes, j'avais eu mon Austerlitz sur le chemin de Soubès, et je commençais, sans les trop faire crier, à marier le nom avec l'adjectif, le verbe avec son régime. Quelle superbe vengeance je tirais de mon humiliation ! Un professeur obligeant, surpris de ces progrès inespérés, en dit un mot à ma mère. La pauvre femme en pleura de joie, et, après m'avoir embrassé dix fois au retour du collége, elle embrassa aussi Sauvageol, le remerciant de la salutaire influence qu'il avait su prendre sur moi, le suppliant de me continuer ses bons conseils. Malheureusement, Adrien n'était pas sans avoir quelques faiblesses, et sa conduite prouva bientôt qu'on s'était un peu pressé de le mettre en niche comme un saint.

Un matin, en m'éveillant, je fus fort étonné de ne pas trouver Sauvageol dans la chambre où l'on avait placé nos deux lits côte à côte. Qu'était-il devenu ? N'ayant obtenu aucun renseignement de la domestique, et ne voulant pas dénoncer à ma mère l'absence de mon ami, je regagnais, triste et seul, le collége, quand, arrivé devant le portail de Saint-Fulcrand, je vis tout à coup mon homme se dégager du milieu des contre-forts de la cathédrale et courir à moi, tenant à la main plusieurs petites branches d'osier et un pot aux parois duquel était collée une matière gluante et blanchâtre.

« Julien, je t'attendais, me dit-il ; veux-tu venir avec moi à l'Escandorgue ?

— Que faire à l'Escandorgue ?

— Tendre des gluaux à la Mare-aux-Chardonnerets, près de Grangelourde.

— Quelle idée t'a donc poussé dans la cervelle, Adrien ? Et le collége ?

— Il y a si longtemps que nous ne l'avons manqué !

— Au fait, c'est vrai.

— J'ai acheté du pain, du fromage, des oignons, ajouta l'impitoyable tentateur me montrant les poches de sa veste farcies de victuailles.

— Partons ! » dis-je.

II

L'Escandorgue fait partie de cette portion des Cévennes méridionales désignée par les géographes sous le nom de monts Garrigues. C'est un vaste plateau graveleux, pauvre de végétation, grisâtre d'aspect et d'une navrante mélancolie. Quelques bouquets d'yeuses, quelques lavandes, quelques genévriers, ont seuls poussé dans ces

Digitized by Google

steppes cévénols, éternellement balayés par le vent du nord, et sont l'unique pâture offerte aux innombrables troupeaux qui y campent du jour de l'an à la Saint-Sylvestre.

En partant de Lodève, plusieurs chemins mènent à ces hautes plaines, aux *plos*, comme on dit dans le pays. La crainte de nous égarer nous fit prendre le plus long. Nous passâmes par Campestre, et huit heures sonnaient à Saint-Fulcrand comme nous gravissions la raide montée de Lunas. Nous arrivâmes enfin à la Baraque-des-Pous, auberge juchée tout en haut de la côte, en plein Escandorgue. Peu habitué à de pareilles excursions, je demandai à respirer un moment : j'étais rendu de fatigue. Adrien me partagea un morceau de pain, un fromage de chèvre, et pria l'hôtesse de la Baraque-des-Pous de nous faire l'aumône d'un verre de vin. Reconfortés par cette dînette frugale, nous nous enfonçâmes dans la lande.

Rien ne saurait traduire l'inquiétude dont je fus saisi dans ces immenses espaces, où ne résonnait aucune voix, où tout était triste, nu, dévasté. Moi, qui n'avais jamais quitté les rues de Lodève, fourmillantes d'ouvriers, j'eus peur en me trouvant dans ce désert. Il me sembla qu'une fois engagés dans ces solitudes où mille sentiers étroits se croisaient, se mêlaient, se perdaient les uns dans les autres, nous ne saurions plus retrouver notre chemin et revenir à la maison. Alors je me voyais errant, la nuit, à travers la lande, appelant du secours, invoquant Dieu, courant comme un désespéré pour fuir les loups acharnés après moi..... Oh ! pourquoi n'étais-je pas allé au collége !

Cependant je marchais d'un bon pas ; j'avais un tel orgueil que je fusse mort plutôt que de laisser deviner à Sauvageol les terreurs secrètes qui m'obsédaient. S'il se tournait vers moi pour m'encourager du regard, car, essoufflés par la marche, nous ne parlions plus guère, malgré mon accablante inquiétude, je lui souriais. Du reste, il faut le dire, mon courage, je ne le puisais pas tout entier dans mon amour-propre, j'en tirais bien la moitié de l'attitude d'Adrien. Mon compagnon allait si droit devant lui, il hésitait si peu à choisir son chemin aux carrefours les plus compliqués, il paraissait si convaincu à tous égards, qu'il était impossible de douter de sa parfaite connaissance de la lande. Enfin, nous entendîmes les aboiements d'un chien. Tout mon corps tressaillit involontairement, et je regardai Sauvageol.

« Voilà le bétail de Grangelourde, me dit-il ; dans dix minutes nous serons à la Mare-aux-Chardonnerets. Hardi, Julien, nous arrivons ! »

J'aperçus, en effet, à deux portées de fusil, sur un mamelon gazonné, un long troupeau de moutons gardés par plusieurs chiens-loups et un grand pâtre déguenillé. Je sentis se dilater ma poitrine.

Digitized by Google

« Tu es donc bien familier avec ce pays, toi ? dis-je à Sauvageol.

— Pardi ! j'y suis venu plus de vingt fois avec des camarades.

— Comment ! d'Octon, vous veniez engluer à l'Escandorgue ?

— Mais, Julien, la Mare-aux-Chardonnerets est connue dix lieues à la ronde. Tu verras, nous allons remplir la cage, j'en suis sûr. Oh ! Méniquette sera contente !

— Méniquette ! qui est-ce Méniquette ?

— Méniquette Ortios, ma cousine, tu sais bien ?

— Cette fille que mon oncle le curé a placée chez les dames Fangeaud, à la Grande'Rue, pour apprendre la couture ?

— Celle-là même. Méniquette adore les oiseaux ; elle avait à Octon des chardonnerets, des pinsons ; mais ton oncle, qui l'a élevée à la cure et la regarde comme son enfant, n'a pas voulu lui laisser emporter sa cage à Lodève, prétextant qu'elle la distrairait trop de la couture. Ma cousine s'ennuie maintenant loin de ses pauvres petites bêtes, et je lui ai promis de venir lui en attraper d'autres ici..... Tiens, voici Grangelourde ! »

Je vis devant moi une grande maison carrée, massive et noirâtre. Le cadran solaire, blanchi à la chaux depuis peu, faisait tache sur la façade de la ferme, d'un brun uniforme et doux à l'œil. L'aiguille marquait onze heures. Nous tournâmes à gauche, et, après trois cents pas environ, nous nous arrêtâmes : nous étions au bord de la Mare-aux-Chardonnerets.

Le vaste plateau de l'Escandorgue renferme dans ses couches géologiques, entre ses larges bancs de sable et de gravier, de nombreuses masses de basalte. Ces blocs, partis des entrailles même de la montagne, viennent s'épanouir à sa surface, affectant mille formes capricieuses et bizarres. On les voit tantôt monter droit vers le ciel en se dentelant comme des flèches gothiques, tantôt se dresser lourdement comme des pyramides d'Egypte. Le plus souvent, cependant, ils s'aplatissent au niveau du sol, s'évident en entonnoir vers le milieu, et forment de vastes conques, ovales ou rondes, où s'amassent les eaux de pluie. C'est dans le voisinage de ces bassins plus ou moins profonds que sont bâties les quelques fermes de l'Escandorgue. La lande étant d'une aridité africaine, les paysans se sont groupés autour de ces citernes naturelles, où se désaltère le bétail, leur seule richesse possible.

Dès le matin, les troupeaux de Grangelourde viennent boire à la Mare-aux-Chardonnerets ; puis on les pousse au large, et l'eau, un moment troublée, vaseuse, redevient calme et d'une limpidité de cristal. Alors arrivent, des potagers de la ferme et des profondeurs de la lande, en chantonnant, en voletant, en décrivant toutes sortes de courbes gracieuses, des bandes d'oiseaux. Chardonnerets,

Digitized by Google

linottes, verdiers, boivent, se becquettent, se baignent, s'en vont, reviennent, repartent et reparaissent encore. C'est jusqu'au soir, autour de la mare, des pépiements, des chants, des cris d'amour, des bruits d'ailes.

Nous arrivions juste au moment propice pour faire une bonne chasse : il allait être midi, heure où les oiseaux, épuisés de fatigue et accablés de chaleur, aiment à folâtrer autour de l'eau. Pour les empêcher de boire, nous nous mîmes à former au bord de la mare un rempart des grosses pierres abandonnées par d'autres oiseleurs, laissant çà et là comme de petites portes, où nous affermîmes nos gluaux. Cela fait, nous courûmes nous cacher à trente pas dans un taillis de jeunes châtaigniers, et nous attendîmes, le regard fixe et l'oreille en éveil. Je me souviens de l'incroyable contentement que j'éprouvai, couché à côté de mon ami dans cette lande sauvage. Certainement jamais, au Parc, les jours même où j'avais triomphé dans quelque lutte, je n'avais rien senti de pareil. Malgré le soleil qui dardait d'aplomb et me faisait bouillir la cervelle dans la tête, j'avais des tressaillements de joie que je n'étais pas maître de réprimer. L'air de la liberté me grisait !

« Qu'as-tu donc ? me demanda Sauvageol à voix basse.

— Rien, je suis heureux !

— Reste tranquille, tes mouvements empêchent les oiseaux d'approcher..... Oh ! voici une alouette..... Chut ! »

Il disait vrai : une belle alouette huppée, de celles qu'on appelle dans le pays *coquillades*, était arrivée tout d'un vol au bord de la mare. Je me raidis comme un pieu, et ne bougeai plus. Cependant rien ne nous assurait que, pour boire, cette pimpante petite bête allât passer par nos portes étroites. L'alouette a une finesse extrême pour deviner les piéges, et des ruses merveilleuses pour les éviter. Certainement c'est de tous les oiseaux le plus difficile à engluer. Tandis que le chardonneret se jette étourdiment sur les gluaux, que le verdier se prend bêtement les ailes en voulant tourner l'obstacle, que la linotte perd la tête et cabriole dans l'eau, les pattes collées au bec ; l'alouette, qui a vu le danger, boit en rasant l'eau comme l'hirondelle, et s'en va, jetant à l'oiseleur penaud quelques notes perlées d'une suprême ironie. C'est un des moyens ordinaires dont elle use pour éviter la glue ; mais elle en a de plus spirituels encore, et, cette fois, notre alouette mit en œuvre, pour nous échapper, toute une série d'idées bien capables d'humilier l'homme, cet autocrate superbe et naïf de l'intelligence.

Du premier coup d'œil, elle jugea la situation : on voulait l'empêcher de boire. Elle fit le tour de la mare pour s'assurer si tous les abords en étaient défendus. Convaincue qu'il ne restait aucune

Digitized by Google

autre brèche que les brèches dangereuses, elle se retira sur un petit tas de sable à deux pas de l'eau. Elle resta là quelques minutes, chauffant son ventre au soleil, silencieuse, méditative, se battant de temps à autre la tête du bout de l'aile, comme un philosophe aux abois qui se donnerait des coups de poing pour faire jaillir des idées de son cerveau. Enfin, elle revint à la mare, se dirigeant droit sur nos gluaux. Je retins mon haleine pour faire moins de bruit. L'alouette avançait toujours, redressant sa petite huppe et grésillant. Dieu ! elle était arrivée à l'endroit fatal ; pour peu qu'elle inclinât sa jolie tête, elle était perdue ! La fine bête le comprit, et, par un léger battement d'ailes, fit un saut en arrière. Elle fut un instant immobile et sembla hésiter. Pourtant elle ne pouvait partir sans avoir bu ! Elle revint vers l'eau ; cette fois, lentement, posément. Elle marcha de ce pas réfléchi jusqu'à l'une de nos petites ouvertures ; puis, là, par une pirouette rapide, tournant la tête vers la lande et jetant la queue sur le gluau, elle entraîna celui-ci à travers le sable, ayant soin de ne pas déployer ses ailes de peur de les embarrasser. Tant qu'elle sentit les plumes de sa queue alourdies par le fardeau qu'elles traînaient après elles, l'alouette alla à travers le sable sans repos et sans trêve. Enfin le gluau, terreux, chargé de brindilles de genévriers, se détacha ; l'oiseau, libre, but et s'envola.

Cette manœuvre rusée avait eu tout l'intérêt d'un drame ; mais le denoûment ayant tourné contre nous, Sauvageol traduisit son désappointement par un juron énergique. Il se leva de mauvaise humeur, alla fixer un nouveau gluau à la porte si adroitement forcée par l'alouette, et revint se coucher dans le taillis, marmottant entre ses dents :

« Quel tour cette coquine nous a joué ! quel tour ! »

Nous fûmes dédommagés de sa perte. Les chardonnerets et les linottes, qui s'étaient fait attendre, s'abattirent bientôt en foule autour de la mare. Ces pauvres oiseaux, pressés de boire, tombèrent sur nos gluaux dru comme grêle. Six linottes et quatre chardonnerets furent attrapés d'un seul coup. Sauvageol était aux anges !

« Méniquette sera bien heureuse ! » me répétait-il.

Cependant, si notre cage à demi pleine me réjouissait, je commençais aussi à me préoccuper beaucoup de notre retour à la ville. Bien que le soleil me parût haut encore, j'aurais voulu partir. Je manifestai à plusieurs reprises mon impatience à Sauvageol ; mais l'Octonais, qui n'était jamais plus heureux qu'en rase campagne, ne m'entendait guère. Pour avoir raison de lui, je me mis à m'agiter sous les châtaigniers de façon à effrayer les oiseaux. Adrien me comprit, se leva, et, tout en dévorant ce qui nous restait de provisions, nous nous mîmes en route. Le cadran de Grangelourde indiquait deux

Digitized by Google

heures ; nous accélérâmes le pas et perdîmes bientôt la ferme de vue.

Malgré les craintes de toute sorte qu'amenait dans mon esprit notre retour à la maison, mes impressions du soir, en traversant les éternelles friches de l'Escandorgue, furent plus douces, plus sereines que celles du matin. D'abord je n'avais plus peur d'être traqué par les loups, puis la lande me paraissait belle avec le grand soleil rouge qui la chauffait et la faisait resplendir. Maintenant les pyramides et les hauts clochers de basalte, croisant leurs grandes ombres de tous côtés, me rappelaient Saint-Fulcrand avec ses gargouilles, ses arcs-boutants, ses tours, et le chant monotone de mes pauvres oiseaux captifs m'emplissait l'âme de poésie.

III

En arrivant à la ville, Adrien m'invita à le suivre chez les dames Fangeaud ; il voulait voir Méniquette tout de suite. Les dames Fangeaud étaient sorties, et, par un bonheur tout à fait inespéré, nous trouvâmes Méniquette seule. Sauvageol enleva le mouchoir qui recouvrait la cage et montra avec orgueil notre chasse à sa cousine. Méniquette resta ébahie, puis elle demanda naïvement s'il y avait là quelques oiseaux pour elle.

« Mais tous sont pour toi, tous ! lui répondit Sauvageol.

— Oh ! merci, Adrien, dit la jeune paysanne prenant la cage sur ses genoux et l'enveloppant de ses deux bras par un mouvement de tendre sollicitude. »

Nous quittâmes Méniquette, Adrien ayant parlé beaucoup, moi n'ayant pas dit un mot. Je crois pourtant que j'avais eu le courage de répondre un *oui* à la cousine de mon ami, qui me demandait si j'étais le neveu de M. Savignac, curé d'Octon. N'étant jamais resté interdit devant personne, pas même devant mon père, je fus bien étonné de mon embarras auprès de Méniquette ; je l'attribuai à l'effroi que me causait, après notre escapade, ma rentrée à la maison, et je n'y pensai plus.

Les reproches de ma mère épouvantèrent Sauvageol ; il eut peur d'être renvoyé à Octon, et les larmes lui vinrent aux yeux. Comme il paraissait tenir beaucoup à rester à Lodève, je le rassurai, lui répétant que ma mère était bonne, tout à fait incapable de le dénoncer à mon oncle Savignac. Cependant, comme, de mon côté, je n'étais pas sans éprouver quelque inquiétude, — le retour de mon père était toujours suspendu sur ma tête, — je l'engageai le lendemain à

Digitized by Google

me suivre au collége, où, contre notre habitude, nous arrivâmes des premiers. Quelques jours se passèrent dans un travail assidu, une régularité admirable..... Malheureusement, Adrien m'avait donné le goût des grandes aventures, et, malgré moi, je rêvais sans cesse de l'Escandorgue. La grande lande avec ses espaces nus, ses blocs de rochers, ses lavandes et ses genévriers, me bouleversait l'imagination. Penché sur mon pupitre, je ne détachais plus mes yeux du cadran de Grangelourde, et j'entendais incessamment le gazouillement des oiseaux de la Mare-aux-Chardonnerets. Tout un monde nouveau m'avait été révélé, et ce monde m'obsédait. Oh! quand reverrais-je les hautes plaines! pourquoi n'étais-je pas berger à Grangelourde ou dans quelque ferme des environs? Enfin je n'y tins plus, et je formai le dessein, coûte que coûte, d'aller à l'Escandorgue. J'inviterais Adrien à me suivre, mais je partirais seul s'il refusait. Sauvageol, dévoré secrètement des mêmes désirs, n'eut garde de se faire tirer l'oreille, et nous allâmes passer une nouvelle journée en plein air, en pleine nature, au bord de la Mare-aux-Chardonnerets.

Notre vie désormais devint un véritable vagabondage. Nous allions bien quelquefois au collége, mais le plus souvent nous récitions nos leçons aux merles de Gourgas, aux verdiers du ruisseau de la Soulondre, aux linottes de l'Escandorgue. Sauvageol avait pesé les menaces de ma pauvre mère, et, sachant ce qu'elles valaient au juste, ne s'en préoccupait plus. Moi-même, j'avais fini par croire, à force de m'entendre redire que mon père arrivait, qu'il ne reviendrait jamais. Nous étions libres!

Cependant, le moment approchait où notre dissipation éclaterait aux yeux de tous. Le temps fuyait rapide au milieu de nos joies, et nous touchions déjà au mois d'août. Encore quelques excursions aux montagnes prochaines, et nous accrochions le 10, jour fixé pour la distribution solennelle des prix. Que deviendrions-nous ce jour-là? Où cacher notre confusion, notre honte? Le principal du collége ne nous dénoncerait-il pas lui-même à nos parents? Qu'arriverait-il si, par malheur, mon père, mon impitoyable père, survenait tout à coup? Ne pouvant reculer le 10 août jusqu'au bout de l'année, nous l'attendîmes avec une impatience inquiète, nous abstenant de toute expédition lointaine. Nous n'allâmes plus même chez les dames Fangeaud, où Sauvageol me menait chaque jour un peu malgré moi, je l'avoue, car le trouble inexplicable qui m'envahissait en présence de Méniquette m'humiliait et m'empêchait d'éprouver à la voir le même plaisir que mon ami.

Enfin, le soleil du 10 août se leva; il était magnifique. Mon oncle Savignac et les parents de Sauvageol, en habits de fête — le maire

Digitized by Google

avait ceint l'écharpe aux trois couleurs — arrivèrent de bonne heure à Lodève. Ils étaient suivis du père de Méniquette, qui, jugeant un apprentissage de six mois suffisant, venait chercher sa fille pour la ramener à Octon. A midi, tout ce monde s'assit à notre table. Le dîner fut bruyant; mais ma gaieté, à moi, se tint dans les bornes d'une stricte complaisance. C'est à peine si les plaisanteries au gros sel dont Antoine Sauvageol et Dominique Ortios, les deux plus fins paysans de la vallée de Salagou, saupoudraient le repas, parvinrent à me dérider une ou deux fois. Certainement, mon plus vif sujet de craintes s'était évanoui, car il était évident pour tous que mon père n'arriverait pas; mais enfin mon oncle Savignac serait témoin de ma honte, entendrait peut-être les rapports du Principal sur mon compte et en préviendrait très probablement son frère. Puis, pourquoi ne pas l'avouer, si j'étais un enfant paresseux, querelleur, désordonné, indomptable, j'étais aussi un enfant plein de cœur, et le départ simultané d'Adrien et de Méniquette contribuait plus que tout à me rendre triste. Que deviendrais-je à Lodève sans amis? Aurais-je désormais le courage d'aller seul à l'Escandorgue, à Gourgas, au ruisseau de la Soulondre? Et, si je revenais jamais tendre des gluaux en ces endroits pleins de souvenirs rayonnants, que ferais-je des oiseaux capturés, maintenant que Méniquette ne serait plus là pour les recueillir et les aimer? J'essayais bien de secouer mes lourds ennuis; mais, en dépit de mes efforts, je restais noyé dans une mer de cruelles appréhensions, de chagrins poignants.

Pourtant, trois heures s'avançaient. Ma mère servit le café, et on se leva de table. A ma grande surprise, je vis mon oncle soucieux : il avait remarqué mon abattement. Mon oncle était un homme froid; il ne m'avait peut-être pas embrassé deux fois dans ma vie. Il vint tout à coup à moi, me prit affectueusement les mains, et, m'attirant dans l'embrasure de la fenêtre :

« Eh bien, Julien, me dit-il, que signifie cet air morne et découragé? Est-ce que tu es malade?

— Non, mon oncle, répondis-je.

— Est-ce la peur de ne pas avoir de prix qui te donne cette figure piteuse?

— Peut-être bien, mon oncle.

— Mais, cher enfant, il ne faut pas te désoler pour si peu; voyons, prends une autre mine, tu fais de la peine à ta mère. »

Il m'embrassa.

De grosses larmes rondes et brillantes jaillirent de mes yeux, et ma mère entra dans sa chambre, sans doute pour qu'on ne la vît pas pleurer. Mais mon cœur, entr'ouvert par une caresse, devait se refermer presque aussitôt. Tout à coup, un grand bruit se fit dans la

Digitized by Google

rue : une voiture s'arrêtait à notre porte. Un homme, que mes yeux troublés m'empêchèrent de reconnaître, sauta sur le trottoir, puis un pas pesant et dur résonna dans l'escalier. Je fus saisi d'un tremblement involontaire de tous mes membres. La porte s'ouvrit : c'était mon père !

Mon père embrassa ma mère du bout des lèvres, serra la main à son frère, murmura un bonjour et, sans me regarder, s'assit. Sa physionomie crispée trahissait une extraordinaire irritation. J'aurais dû peut-être lui sauter au cou dès son entrée et conjurer par des caresses sa colère prête à déborder : une terreur invincible m'avait tenu cloué contre la fenêtre. J'étais resté là immobile, respirant à peine, pétrifié. Tout le monde se taisait, dans l'attente de quelque épouvantable éclat.

« Vous faites fort bien, monsieur, dit enfin mon père se tournant vers moi, de vous tenir à distance, car vous eussiez peut-être reçu la correction que vous méritez. Mais ce qui est différé n'est point perdu, et vous aurez de mes nouvelles, je vous le promets. Le principal m'a écrit, monsieur ; je sais comment vous avez travaillé depuis deux ans, et je viens tout exprès de Lyon pour régler mes comptes avec vous. Ah ! vous ne voulez rien faire ! Ah ! vous préférez l'Escandorgue, Gourgas, la Soulondre, aux salles d'étude du collége ! Eh bien, soyez tranquille, vous n'y reviendrez plus au collége, et, puisque vous êtes amoureux de grand air, vous serez satisfait. Tout à l'heure j'ai rencontré l'entrepreneur Brunet, qui bâtit une manufacture sur l'Ergue ; je lui ai demandé une place pour vous. Vous n'avez pas voulu devenir avocat, prêtre, médecin ; vous serez maçon. Demain matin, je vous mènerai moi-même au chantier de Brunet. En attendant, comme je n'entends pas que vous paraissiez au collége, où vous n'avez que faire aujourd'hui surtout, vous allez rester enfermé dans le grenier d'en haut. Vous pourrez y réfléchir jusqu'à ce soir sur votre situation nouvelle.

— Mais, mon ami, hasarda ma mère toute pâle, Julien m'a promis de travailler à l'avenir ; pardonne-lui cette fois encore.

— Donnez-moi la clef du grenier et ne gâtez pas tant ce mauvais sujet.

— Aie pitié de notre unique enfant, Auguste, supplia ma pauvre mère les mains jointes ; tu sais qu'il est très nerveux, il peut avoir peur tout seul là-haut.

— Je vous répète de me donner la clef du grenier ! » reprit mon père d'un accent de voix formidable.

La clef lui ayant été livrée, il se tourna de nouveau vers moi :

« Suivez-moi, monsieur ! » me dit-il.

Digitized by Google

IV

Tant de brutalité m'ayant rempli le cœur de rage, je trouvai la force de monter l'escalier d'un pas ferme, décidé. Mon père entra dans le grenier avec moi, s'y assit, et essaya, par des questions insidieuses, de connaître mes dispositions; mais je me retranchai dans un silence absolu. Les enfants sont doués d'un merveilleux sens d'observation, et je devinais que mon père, tout à coup honteux de son rôle, cherchait à capituler. Son attitude inquiète, décontenancée, ne me laissait aucun doute sur ses secrètes pensées. Evidemment, après l'explosion de sa fureur, il n'attendait qu'une parole pour me dire d'aller retrouver Sauvageol et mes condisciples. Certes, je n'aurais pas eu besoin de tomber à genoux et d'implorer mon pardon avec larmes; un mot, un seul mot, et j'étais libre! Mais je crois qu'en ce moment on m'eût coupé en morceaux avant de m'arracher un cri. Je restai muet. Je ne sais quel atroce plaisir je pris à voir les remords de mon père, à les aiguillonner par un sang-froid tout à fait incroyable si l'on songe à mon âge. Je le considérais en face de moi, pâle, immobile, ne sachant de quel côté se tourner pour éviter mon regard chargé d'une haine intense. Il n'osait descendre, et cependant il ne pouvait rester plus longtemps dans le grenier. Oh! comme son embarras me vengeait bien de sa cruauté! Je m'en souviens, je le savourai avec d'indicibles délices.

Mon père se leva brusquement, et m'adressa cette question, où éclatait tout le désordre de ses idées.

« Eh bien, Julien, que comptes-tu faire?

— Je compte rester ici, puisque vous m'y avez amené.

— Jusqu'à demain matin?

— Jusqu'à l'année prochaine, si cela vous plaît!

— Soit! » s'écria mon père, chez qui la colère, un instant comprimée, reparut plus violente.

Il ouvrit la porte du grenier, la referma à double tour, et je l'entendis descendre rapidement l'escalier.

Cette brusque retraite me laissa quelque peu troublé : peut-être avais-je eu tort d'exaspérer mon père à ce point; car enfin s'il me prenait au mot et qu'en effet il me tînt enfermé dans le grenier jusqu'à l'année prochaine.....

Les éclats lointains du tambour du collége battant le rappel m'arrachèrent au tourbillon de craintes où ma tête commençait à se perdre. Je montai sur une vieille table, ouvris le vasistas de la

Digitized by Google

lucarne, et plongeai du regard dans la rue. Le quartier offrait le spectacle de l'animation la plus vive. En attendant, le tambour, qui parcourait la ville, ramassait sur son passage élèves et professeurs pour aller quérir le sous-préfet et le mener à la distribution des prix, les bourgeois, comme le dimanche après vêpres, étaient plantés au seuil de leur porte, jasant, chuchotant déjà les noms des triomphateurs de la journée. Çà et là, dans les groupes, éclataient le pantalon blanc et le képis à filets dorés de quelqu'un de mes condisciples, impatient de se joindre au cortége. Enfin, le tambour déboucha à l'extrémité de la rue. Les collégiens disséminés coururent renforcer la colonne, qui s'avançait longue et majestueuse, précédée du corps des professeurs et suivie de l'immense foule des parents. Au risque d'aller donner de la tête sur le trottoir, je me penchai en avant de la lucarne pour me convaincre si Sauvageol et son père étaient, comme tout le monde, à leur poste. Non-seulement je vis les deux Octonais devant notre porte, mais autour d'eux se tenaient debout, causant et riant, — ils riaient, les infâmes! — Dominique Ortios, Méniquette, mon oncle Savignac et mon père. Adrien alla boucher un trou dans la colonne, et ses parents comme les miens, — j'en excepte toutefois ma mère, mon adorable mère, — se mêlèrent à la cohue des invités.

Je laissai retomber violemment le vasistas de la lucarne; j'étais furieux! Eh! quoi, on accompagnait Sauvageol, et moi on me laissait enfermé! Mais c'était à Sauvageol que je devais d'avoir fait des escapades à l'Escandorgue, à Gourgas, au ruisseau de la Soulondre, où je ne fusse jamais allé sans lui! L'injustice qu'on mettait à ne punir que moi me révolta, et je me sentis capable de la plus noire des lâchetés : celle de dénoncer mon ami à son père au retour de la distribution. — Je ne cacherais rien; je raconterais en détail par quels arguments Adrien avait combattu mes irrésolutions, le jour où je m'étais laissé mener par lui à la Mare-aux-Chardonnerets. — « Nous verrons, murmurai-je, les dents serrées et arpentant le grenier de long en large, nous verrons! »

Une chose surtout me blessait dans cette sorte d'hommage rendu à la sagesse apocryphe de Sauvageol : c'était de voir Méniquette s'y mêler. Que mon père assistât à la distribution des prix, je le comprenais : il poursuivait sa vengeance. Mais qu'avait à faire au collége Méniquette? Pourquoi n'était-elle pas restée à la maison avec ma mère? Elle ne compatissait donc pas à ma peine? Sauvageol était donc tout pour elle? A cette pensée, toute mon irritation tomba, et je fondis en larmes. Pour la première fois de la vie, je me sentis réellement malheureux. M'expliquer mon malheur à moi-même, en bien pénétrer le motif secret, m'était impossible; mais je souffrais à

Digitized by Google

la fois mille tortures. Il me semblait que, sauf ma mère, personne ne m'aimait au monde, et j'aurais voulu, sans savoir pourquoi, que Méniquette m'aimât. Comment cette jeune fille — il est vrai que je n'avais jamais pu la voir avec indifférence — venait-elle de s'emparer de mon esprit au point de le bouleverser tout entier? Je ne saurais le dire. Seulement, je me sentais tout à coup lié à elle par mille liens intimes de l'âme, et certainement ce ne serait pas sans douleur que ces liens seraient rompus.

Je ne sais combien de temps je restai plongé dans cette espèce d'atonie que cause une trop grande accumulation d'émotions et de pensées. Je fus tiré de cet état violent par la voix bien connue de ma mère qui m'appelait. Je courus à la porte du grenier.

« Que voulez-vous, ma mère, que voulez-vous? dis-je.

— Que tu ne pleures pas ainsi, enfant, répondit-elle; tu me fais mal.

— Vous étiez donc là?

— Oui.

— Je ne pleurerai plus, ma bonne mère, je vous le promets.

— Si ton père n'avait emporté la clef du grenier, je prendrais sur moi de l'ouvrir; mais il reviendra bientôt, et je te ferai délivrer.

— Oh! merci, ma mère, merci, m'écriai-je, je vous aime! »

Le tambour se fit entendre de nouveau : la distribution des prix était terminée; on reconduisait le sous-préfet. Ma mère me quitta brusquement.

Je me replaçai à la lucarne. La colonne s'était débandée à partir de la sous-préfecture, et mes condisciples arrivaient en désordre, les uns les mains chargées de livres et la tête ceinte de lauriers, les autres les mains vides et la mine allongée. Mais j'eus beau chercher Sauvageol dans cette turbulente cohue, je ne pus l'y découvrir. Où était-il? Qu'était devenue Méniquette? Que ne rentraient-ils à la maison, puisque tout était fini? Enfin, à force de braquer mes yeux dans toutes les directions, j'aperçus Adrien! Il marchait entre son père et mon oncle Savignac dans un petit groupe isolé. Mon oncle le curé, tout raidi dans sa soutane des dimanches, s'avançait grave et morne; tandis qu'Antoine Sauvageol, sans respect pour ses nobles insignes de maire, montrait les poings à son fils et paraissait lui parler avec une extrême animation. Evidemment, le principal n'avait pas plus épargné Adrien auprès de son père qu'il ne m'avait épargné auprès du mien. J'éprouvai un mouvement de satisfaction intime indicible : il est si doux, quand une accusation pèse sur nous, de ne pas nous sentir seul criminel! Lâche subtilité de notre égoïsme, on dirait que la faute dont nous sommes coupables perd de sa gravité pour avoir été commise par un plus grand nombre.

Digitized by Google

Je ne quittais pas Adrien des yeux, et, pouvant mieux, d'un instant à l'autre, juger de son attitude, je fus confondu de l'air calme, presque insouciant, avec lequel il essuyait la colère paternelle. Que se passait-il donc dans cette tête dure, ouverte seulement aux idées de vagabondage et de vie en plein air?....

Derrière les Sauvageol et mon oncle venaient Dominique Ortios, sa fille et mon père. Méniquette causait avec mon père, dont le visage paraissait moins sévère, moins rembruni. Je ne sais pourquoi j'eus l'idée que la jeune fille demandait ma grâce. De qui en effet pouvait-elle parler en ce moment, sinon de moi? Je la vis tout à coup lever la main : peut-être était-ce simplement pour indiquer qu'on était arrivé à la porte, mais son geste me parut une supplication.—Oh! pensai-je, mon père ne résistera pas aux prières de Méniquette, et bientôt je serai libre! On entrait dans la maison. Le cœur gonflé d'espérance, je quittai la lucarne et allai vers la porte du grenier, m'attendant à la voir s'ouvrir à chaque instant..... Pourtant l'escalier restait silencieux. Quoi! Méniquette n'avait pu obtenir mon pardon! Mais alors que faisait ma mère?.... Avec la nuit, qui commençait à envahir le grenier, déjà très chétivement éclairé par son unique lucarne, je sentis sourdre en moi mille pensées mauvaises. Ma rage, apaisée par les purifiantes émotions de l'amour naissant, regagnait son niveau et allait bientôt déborder. Que ferais-je? tout pour fuir ma prison. Du reste, qui sait si Méniquette ne profiterait pas de la fraîcheur du soir pour retourner à Octon? Elle allait peut-être partir, et je ne la verrais pas! Malgré une irritation nerveuse toujours croissante, je me morfondis encore pendant plus d'une heure à la porte, tantôt collant mon oreille à la serrure, tantôt regardant avec effroi les grandes ombres qui s'allongeaient dans le grenier, de plus en plus noir. Enfin, ma bouillonnante nature n'y tint plus. Aussi vivement stimulé par la peur que harcelé par la pensée de mon abandon, j'appelai ma mère. « Ma mère! m'écriai-je d'une voix étranglée par le désespoir, ma mère! » Comme personne ne bougeait dans la maison, par un mouvement dont j'eus à peine conscience, je décrochetai l'arc-boutant qui bandait la porte, me disposant à faire céder la serrure ou à la faire sauter. La porte, vivement secouée, s'ouvrit, mais je me trouvai nez à nez avec mon père.

« Eh bien, monsieur, que signifie tout ce vacarme? demanda-t-il.

— Je veux sortir d'ici!

— Attendez que je vous y autorise, s'il vous plaît! »

Il me repoussa rudement dans l'intérieur du grenier, au moment où je cherchais à me couler entre le jambage de la porte et lui pour m'échapper.

Digitized by Google

« Je m'en irai tout de même ! » m'écriai-je exaspéré.

Et, par un élan d'une audace et d'une rapidité inouïes, je passai la tête et les épaules par la lucarne toute grande ouverte, prêt à me précipiter dans la rue.

En cet instant horrible, la main de mon père s'abattit sur moi, me saisit et m'enleva.

Nous n'échangeâmes pas une parole ; nous descendîmes l'escalier du grenier sans même nous regarder, mon père me tenant toujours étroitement serré au collet.

V

« O mon Dieu ! que t'arrive-t-il, Auguste ? s'écria ma mère en nous voyant paraître.

— Cet enfant nous fera mourir de chagrin ! dit mon père..... Tiens, je te l'abandonne, je ne veux plus m'aviser de lui. »

Il me lâcha.

« Qu'a-t-il donc fait ? parle !

— Le malheureux a essayé tout à l'heure de se jeter par la lucarne ! »

En articulant ces mots, il se laissa tomber sur une chaise. Je le regardai ; il était horriblement pâle. On s'empressa autour de lui. J'ai honte de l'avouer, mais la scène attendrissante qui se passa entre mon père terrassé par ma résolution et ma mère tout en larmes me laissa froid. Mon cœur était trop déchiré, trop méconnu, pour qu'il lui fût possible de s'émouvoir. Debout contre la porte, je restai là, voyant tout d'un œil indifférent, entendant tout, jusqu'aux sanglots de ma mère, avec les oreilles d'un étranger. Rien ne rend sourd aux sentiments comme une trop grande rigueur ; et l'on avait été cruel envers moi. Que mon père, en arrivant de Lyon, m'eût fait des reproches, il le devait ; qu'il m'eût puni même avec mesure, c'était son droit et son devoir. Mais il est des tempéraments nerveux, maladifs, qu'il ne faut jamais pousser à bout, et mon père, nature sanguine et fougueuse, en m'enfermant dans le grenier, en menaçant de faire de moi un manœuvre, avait dépassé le but. Dans l'état de surexcitation où sa brutalité m'avait mis, moi, enfant délicat et sensible, qu'une parole tombée du cœur aurait dompté, vaincu, fait pleurer, je devenais un enfant dénaturé.

Enfin, ma mère s'approcha de moi toute tremblante.

« O Julien ! me dit-elle d'un air navré, quelle peine tu nous fais à tous !

Digitized by Google

— La faute n'en est pas à moi, répondis-je sèchement.

— Tais-toi, mauvais! et viens demander pardon à ton père.

— Pourquoi voulez-vous que je lui demande pardon?

— Viens! te dis-je.

— Jamais!

— Méchant enfant! murmura ma mère dépitée.

— Ce n'est pas moi qui suis méchant, répliquai-je avec sang-froid, vous le savez bien.

— C'est moi, alors! dit mon père, me regardant avec des yeux où la fureur s'allumait de nouveau.

— Oui, c'est vous! »

Je n'avais pas prononcé ces trois mots, que mon père m'avait terrassé à ses pieds.

« Tuez-moi! m'écriai-je dans le paroxysme de la rage, tuez-moi! mais ne comptez pas que je vous demande jamais pardon! »

Avant qu'il eût levé la main, mon oncle Savignac, redoutant pour moi les effets de son emportement vraiment formidable, l'avait saisi à bras le corps, et, par une étreinte énergique, le rendait incapable de tout mouvement.

« Ma belle-sœur, dit mon oncle, emmenez ce petit misérable! Désormais, il réglera ses comptes avec moi, non plus avec son père. »

Je m'esquivai vivement sans attendre ma mère, dont je n'eusse pas supporté les réprimandes.

J'errai longtemps à travers les rues, sans but, marchant devant moi pour marcher. J'avais la tête perdue. Le hasard m'ayant conduit du côté de Campestre, l'idée folle me traversa l'esprit d'aller à l'Escandorgue. « Le pâtre de Grangelourde me permettra bien de coucher dans une de ses étables, » pensai-je. Heureusement j'étais peureux, et l'obscurité, qui bientôt allait être complète, m'empêcha de donner une suite immédiate à mon dessein. Evidemment, il ferait nuit noire avant que je fusse arrivé à la Baraque-des-Pous. Mais que devenir?... N'osant regagner la maison, où ma brusque disparition et mon absence trop prolongée constituaient contre moi de nouveaux griefs, j'entrai dans le Parc, déterminé à y attendre le lever du jour, couché sous quelque arbre, et à gagner le lendemain les hautes plaines. « Bah! je me louerai comme aide-berger dans quelque ferme, » me dis-je.

Tant que mes yeux, que le sommeil avait une peine infinie à fermer, aperçurent quelques promeneurs dans les allées très assombries du Parc, je mis un certain courage à demeurer parfaitement immobile au pied du marronnier que je m'étais choisi pour abri. Mais, quand, avec le dernier coup de neuf heures, qui s'envola tristement

Digitized by Google

des vieilles tours de la cathédrale, le pas du dernier Lodévois oisif eût franchi la porte du Parc, je ne pus m'empêcher de me hisser sur la pointe des pieds et de regarder de tous côtés. Décidément, j'étais bien seul. Au lieu de me recoucher sous le marronnier, je m'assis sur un des larges perrons de la promenade, troublé, inquiet, palpitant. Malgré moi, l'idée de l'isolement où je me trouvais m'épouvantait. Je luttai vaillamment contre la peur qui m'envahissait de plus en plus intense, et longtemps encore j'eus assez de force pour promener mes regards dans toutes les directions. Mais bientôt, effrayé par les formes bizarres que la lune donnait à toutes choses autour de moi, je n'osai plus lever les yeux. Pétrifié, je restai vissé au banc de pierre de la promenade, le front bas et les membres raides. Le cœur me battait dans la poitrine au point d'en étouffer la respiration. Un ramier qui s'agita soudainement dans les arbres me fit dresser les cheveux sur la tête. Encore une heure de cette accablante solitude, et je deviendrais fou certainement. Tout mon corps était engourdi: je ne pensais pas. De temps à autre seulement, avec la rapidité de l'éclair, cette idée illuminait mon cerveau : *Il faut fuir!* Mais, sentant mes jambes comme paralysées, je ne pouvais songer à faire un pas. D'ailleurs, pour m'en aller, je n'avais que deux chemins, tous deux également effrayants. Si je suivais la grande allée, je pouvais être appréhendé au collet par cette bande de voleurs que je voyais accroupis auprès du jet d'eau, et jeté dans le grand bassin ; si, au contraire, pour gagner la porte du Parc, je m'enfonçais sous les massifs de marronniers, que ne pouvait-il pas m'arriver de funeste dans des ténèbres aussi noires? Des deux côtés mon imagination, qui voyait des voleurs dans d'innocents groseilliers, me montrait le passage comme formidable. Enfin, harcelé par d'inimaginables terreurs, n'y tenant plus, j'étais au moment de tomber peut-être évanoui, peut-être mort, le long du perron auquel mes mains crispées par la fièvre me retenaient fortement accroché, quand, dans le silence de cette effroyable nuit, s'éleva tout à coup une voix. Je tressaillis : c'était la voix de ma mère!

« Julien! Julien! criait la pauvre femme, courant de tous côtés comme folle.

— Ma mère! ma mère! » répondis-je.

Elle vola vers moi.

« O ma mère! balbutiai-je. Et je l'étreignis avec la rage du noyé saisissant au fond de l'eau le bras sauveur.

— Qu'as-tu, mon enfant? qu'as-tu? murmura-t-elle à cet embrassement désespéré.

— J'ai peur! allons-nous-en, j'ai peur! »

Nous quittâmes le Parc, ma mère presque heureuse, me couvrant

Digitized by Google

le visage de baisers et de larmes — elle m'avait cru perdu — moi tout frémissant encore à la pensée du danger que j'avais couru ; car les voleurs restaient toujours étendus autour du grand bassin.

Nous arrivâmes à la maison ; elle était vide. Ma mère m'apprit que tout le monde était sorti pour me chercher, que mon père, mon oncle, les Sauvageol et Méniquette même parcouraient la ville dans tous les sens. Comme nous nous disposions à envoyer des voisins à leur rencontre pour leur annoncer mon retour, Adrien parut ; il était dépêché par tous les chercheurs, réunis devant la cathédrale. Adrien repartit, porteur de la bonne nouvelle.

Malgré les vives instances de ma mère, qui me pressait d'attendre mon père, me répétant qu'il m'avait pardonné, qu'il ne me ferait aucun reproche en rentrant, je demandai à aller me coucher tout de suite.

« Comment, sans souper? me demanda-t-elle.

— Je n'ai pas faim, » répondis-je.

Elle me bourra les poches de friandises, et je montai dans ma chambre.

J'étais depuis un instant dans mon lit, croquant mes provisions le plus tranquillement du monde, quand j'entendis un pas lourd gravir l'escalier. Je ramenai mon drap, fermai les yeux et me mis à ronfler.

« Tu dors déjà, Julien? demanda la voix de Sauvageol.

— Comme toi à peu près, lui dis-je, ouvrant des yeux démesurés.

— Sapristi ! ça ne tourne pas bien pour nous aujourd'hui.

— Tu veux dire pour moi, je suppose, murmurai-je avec amertume.

— Crois-tu donc que mon père m'ait épargné? Tu ne sais donc pas qu'il m'a pour jamais retiré du collége, qu'il va me mettre à la charrue en arrivant à Octon? C'était bien la peine de m'envoyer à Lodève pour quatre mois !.....

— Cependant, en revenant de la distribution, tu n'avais guère l'air ému de ses reproches.

— C'est que, maintenant, j'aime mieux demeurer à Octon que revenir à Lodève après les vacances.

— Pourquoi donc?

— Tu es un enfant encore ; je te confierai cela plus tard, quand ta moustache piquera comme la mienne.

— Et moi, je veux le savoir tout de suite ! m'écriai-je, bondissant hors du lit et saisissant rudement Adrien au collet.

— Tu es donc enragé aujourd'hui? dit l'Octonnais, se débarrassant de moi. A quoi pourra te servir de savoir que je ne désire pas revenir à Lodève parce que Méniquette n'y revient pas?

— Cela pourra me servir à te haïr, car je te déteste déjà !

Digitized by Google

— Tu aimes donc Méniquette, toi ?

— Oui, je l'aime ! »

Sauvageol partit d'un gros éclat de rire. Je me sentis blessé, et m'élançai contre lui les poings serrés. Mais avant que j'eusse pu lui asséner le moindre coup, il m'avait passé l'un de ses bras robustes autour du corps et couché sur mon lit.

« Julien, me dit-il, si tu ne restes tranquille, j'appelle ton père. »

Cette menace détendit mes nerfs à l'instant. Je me replongeai dans les draps ; mais je ne sais combien de fois, avant de m'endormir, je me retournai vers mon rival, lui criant :

« Lâche ! lâche ! tu es un lâche ! »

VI

Je dormais peut-être depuis une heure, quand je m'éveillai en sursaut : j'avais entendu une porte s'ouvrir et se refermer violemment. Je m'assis sur mon séant pour me convaincre que je ne rêvais pas. A mon grand étonnement, je vis un long jet de lumière se profiler, brillant et joyeux, sur le carreau de ma chambre. Ce rayon perdu, que je crus un moment projeté par la lune à travers mes rideaux, partait d'une porte légèrement entre-bâillée à côté du lit de Sauvageol, et donnant accès à une petite pièce où couchait mon oncle Savignac, quand il passait la nuit à Lodève. Je reconnus mon oncle, arpentant, selon son habitude, sa chambre en récitant le chapelet ; mais il me sembla, ce soir-là, que son pas était moins régulier, plus saccadé. Evidemment les émotions de la journée bouleversaient le pauvre homme. Il s'arrêta brusquement.

« Je te répète, Auguste, dit-il, que ce n'est pas par la violence que tu auras raison du caractère de Julien. »

Quoi ! mon père était avec lui et ils s'entretenaient de moi ! Je retins mon souffle et devins tout oreilles.

« Je ne partage pas ta conviction, répondit mon père.

— Si tu persistes à mener cet enfant au chantier de Brunet, avec la nature que je lui connais, et qui vient d'éclater tout entière sous nos yeux, il est capable de se précipiter du haut des échafaudages dans l'Ergue.

— Mais si je ne lui tiens pas parole, Julien va se moquer de moi et n'en deviendra que plus ingouvernable.

— Je crois, au contraire, que ton enfant te saura gré d'oublier tes menaces. As-tu jamais essayé de l'indulgence avec lui ? »

Mon père ne répondit pas.

Digitized by Google

« Essayes-en. Julien a du cœur.

— Je ne m'en suis pas aperçu tantôt.

— Demande à ta femme.

— Oh ! elle le gâte, elle.

— Elle l'aime !

— Et tu crois donc que je ne l'aime pas, moi? s'écria mon père, faisant explosion.

— Je crois que tu ne sais pas l'aimer. »

Il y eut un long moment de silence ; mon oncle reprit sa promenade.

« Hélas ! dit enfin mon père, dont la voix avait soudain perdu toute son âpreté, il est bien possible, en effet, que j'aie la main un peu rude pour élever Julien. Je le reconnais, François, je suis trop violent. Mais que faire devant un entêté pareil?.... Comme cet enfant a changé pourtant ! Qui eût dit, à le voir si caressant, si doux, quand il était petit, qu'un jour il aurait ce caractère indisciplinable?

— C'est ton caractère qui a fait le sien. Tu t'es toujours montré à lui comme un Jupiter armé de ses foudres.

— Comment alors avoir raison de cette nature sans cesse en révolte? murmura mon père, chez qui l'émotion allait croissant.

— Il y a un moyen. Demain, au lieu de parler de Brunet et de son chantier, tu diras à Julien que, malgré ses torts énormes, tu n'as pas perdu toute confiance en lui ; que tu le sais vif, emporté, mais que tu le sais bon aussi et que tu lui pardonnes le passé. Là-dessus, tu l'embrasseras. L'œuvre ainsi commencée, je la terminerai moi-même à Octon.

— A Octon ?

— N'ai-je pas dit à Julien que, désormais, c'est avec moi qu'il réglerait ses comptes ? Je l'emmène à Octon.

— Pour l'y garder ?

— A moins que tu ne t'y opposes.

— Et tu l'élèveras, toi ?

— J'essayerai ma méthode, je la crois meilleure que la tienne.

— Cher ami ! » dit mon père d'une voix profondément altérée.

Je n'entendis plus une parole. La porte de la chambre de mon oncle s'ouvrit, se referma, et tout autour de moi rentra dans le silence habituel.

Cependant la résolution de mon oncle ayant incliné ma pensée vers Méniquette, je m'abandonnai tout entier à la joie de partir pour Octon. Je ne pus me rendormir. Jusqu'au matin, je savourai l'idée délicieuse de ne pas être séparé de Méniquette. — Certainement je n'eusse pas vécu sans elle, me disais-je tout enivré. — Oh ! que de remerciements, de mon cœur débordant, s'envolèrent vers

Digitized by Google

mon oncle Savignac ! Une parole de lui avait changé toutes les conditions de mon existence. A Lodève, je fusse mort d'ennui ; à Octon, je vivrais de ma pleine vie. Ma tête se perdit dans mille projets admirables. — Chez mon oncle, je travaillerais, je serais obéissant, docile, je ferais des miracles ! Ni lui, ni sa gouvernante, la vieille Zabeth, n'auraient jamais à se plaindre de moi. Je devais les étonner par des qualités inconnues. Je me sentais déjà pour eux des trésors de tendresse..... Quel heureux revirement de ma destinée !

Les draps me brûlant le dos, je me levai avant Adrien. Je descendis. Mon père, ma mère et mon oncle étaient seuls. Je balbutiai un bonjour.

« Bonjour, Julien, » me répondit mon père.

Il me tendit affectueusement la main.

Je tombai à ses genoux.

« Mon père, lui dis-je, je vous ai gravement offensé hier, je vous en demande pardon, et je vous promets..... »

Je ne pus ajouter un mot de plus, j'éclatai en sanglots. Mon père, confondu de ma soumission, me releva et m'étreignit dans ses bras à m'étouffer. Ma mère pleurait.

« Julien, me dit mon oncle dont l'émotion était visible, ce que tu viens de faire est bien, tu es un noble enfant ! »

Il m'embrassa.

« Maintenant, ajouta-t-il, il faut tout à fait changer de vie. Voyons, y es-tu résolu ?

— Oh ! oui, mon oncle, j'y suis bien résolu !

— Si tu me promettais d'être moins dissipé, plus studieux, peut-être t'emmènerais-je à Octon. Tu ferais ton éducation au presbytère.

— Oh ! emmenez-moi, mon oncle, m'écriai-je les mains jointes, emmenez-moi ! je travaillerai, je vous le jure !

— Allons, ma belle-sœur, faites le paquet de ce garçon, » dit-il.

En ce moment, entrèrent Antoine Sauvageol, Ortios et Méniquette ; ils étaient prêts à partir. Les mules, bâtées et bridées, attendaient à la porte.

On n'attendait plus qu'Adrien. Son père alla l'arracher vigoureusement du lit. Il parut enfin ; ses joues suintantes et ses cheveux hérissés attestaient l'impatience d'Antoine Sauvageol, qui n'avait laissé à son fils ni le temps de se laver, ni celui de se peigner, deux opérations fort insignifiantes aux yeux des paysans de la plaine de Salagou. Ortios prit sa fille en croupe, Adrien se hissa derrière son père, mon oncle m'assit commodément sur les coussinets d'une vaste selle, enfourcha, et la caravane se mit en marche.

Digitized by Google

VII

La cure est située tout au fond du village, au bord du petit ruisseau clair du Salagou. C'est un vaste bâtiment noirâtre, au toit recouvert d'ardoises lourdes et grossières. La vigne vierge, la clématite, le lierre, dont les desservants, dans nos contrées méridionales, tirent un si intelligent parti pour égayer leurs demeures ou cacher des crevasses que l'administration est toujours trop lente à fermer, ne suspendirent jamais leurs rameaux verts au-dessus des vieilles portes à plein cintre du presbytère d'Octon. N'ayant trouvé aucune plante en prenant possession de la paroisse, mon oncle ne songea pas à en faire semer. La grande muraille nue, avec ses mille lézardes, ses taches de moisissure, ses verrues de mousse, convenait du reste à sa nature sévère et méditative. Les fleurs eussent été un luxe que son humeur austère n'eût pu tolérer longtemps.

On arrive à la cure par un étroit passage pratiqué entre l'église et le cimetière, et on y entre par le premier étage; car, n'ayant pas été bâtie sur un plan de terrain uniforme, tout le côté nord de la maison reste profondément enfoui. Devant la porte principale, se développe une large allée, où mon oncle lit journellement son bréviaire, et au bout de laquelle verdoie une petite prairie artificielle appelée *Les Barres*. Cette prairie et un potager, le long du ruisseau, constituent tous les biens-fonds de la cure.

Zabeth attendait mon oncle avec impatience.

« Vous auriez pu, il me semble, rentrer à Octon hier au soir, lui dit-elle d'un air de reproche.

— Non, Zabeth ; mon frère était à Lodève, et j'ai eu à causer longuement avec lui.

— Et pourquoi amenez-vous cet enfant par ici ?

— Pour le garder chez nous.

— Pour le garder chez nous ! Jésus-Maria, nous sommes si riches, en vérité !.... Vous croyez donc que je vais soigner Julien, moi ?

— Certainement, je le crois.

— Et ma chèvre, monsieur le curé, ma pauvre Bly !

— Vous la vendrez.

— Que je la vende ! Dieu du ciel, une chèvre qui nous a fait trois chevreaux cette année, et qui donne du lait comme une vache, la vendre !....

— Voyons, Zabeth, interrompit mon oncle, faites déjeuner cet

Digitized by Google

enfant, il doit avoir faim ; voilà neuf heures qui sonnent, je vais dire la messe. »

Il sortit.

« Il doit avoir faim, cet enfant, il doit avoir faim, marmotta Zabeth se parlant à elle-même en allumant un sarment dans le foyer ; pourquoi alors ne pas le laisser à Lodève, où sa mère l'aurait fait déjeuner? Pardi ! je n'avais pas assez de besogne ici peut-être, il me fallait encore ce surcroît. — Est-ce que tu aimes la saucisse, Julien? me demanda-t elle brusquement.

— Donnez-moi ce que vous voudrez, Zabeth, répondis-je tout tremblant.

— Mais, cher petit, dit-elle, me prenant les mains dans les siennes par un mouvement tout affectueux, je veux que tu manges ce que tu aimes.

— J'aime tout.

— Il ime tout, ce garçonnet, il aime tout, reprit Zabeth monologuant de nouveau, et puis, si je ne lui sers pas quelque chose à son goût, il me le plantera au fond de l'assiette..... Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! quelle idée a eue M. Savignac d'amener cet enfant à la cure! J'étais si tranquille avec ma chèvre, moi !.... Allons, bon, voilà que maintenant j'aurai trois lits à faire !..... — Elle me regarda. — C'est égal, continua-t-elle, il est gentil ! — Elle posa sur le gril un long morceau de saucisse. — En auras-tu assez, Julien? me demanda-t-elle.

— Oh ! beaucoup trop, Zabeth.

— Comment, beaucoup trop ! Est-ce que tu crois que je veux te voir maigrir chez nous ? Ne commence pas à faire la petite bouche, entends-tu, Julien, car nous nous brouillerions.

— Nous sommes alors amis, Zabeth? dis-je, sentant tout mon cœur délicieusement s'épanouir.

— Tu crois donc qu'il n'y aura, ici, que ton oncle pour t'aimer?

— O bonne Zabeth ! m'écriai-je. Je lui sautai au cou.

— Va-t'en, va-t'en ! murmura-t-elle toute honteuse de laisser voir les larmes dont ses yeux étaient pleins.

— Excellente Zabeth ! insistai-je avec cette adorable câlinerie de la voix et du geste seule connue des enfants.

— Je n'exige pas que tu me caresses tant que ça, car je te gâterais trop, moi, et ton oncle pourrait se fâcher.

— Est-ce qu'il est méchant, mon oncle?

— Il est sévère, et voudra que tu sois obéissant et appliqué à tes devoirs.

— Mais il ne m'empêchera pas de vous aimer, Zabeth? dis-je, sentant déjà que ma mère me manquait.

Digitized by Google

— Aime-le, lui d'abord ; moi, je serai toujours contente. »

Elle disait vrai ; pourvu que mon oncle fût honoré, glorifié, aimé, elle se déclarait satisfaite. Jamais on ne vit dévouement plus entier, abnégation plus absolue. Ce qui ne touchait qu'elle était toujours insignifiant aux yeux de Zabeth ; mais, s'il s'agissait de M. le curé, le moindre fait acquérait aussitôt la plus énorme importance. Depuis plus de vingt ans qu'elle était au service de mon oncle, Elisabeth Preillon n'avait cessé de s'immoler non-seulement à sa volonté, mais à son moindre désir, et, dans cette immolation volontaire, on le voyait, elle puisait d'indicibles jouissances. Un geste de son maître eût fait marcher, comme les martyrs, cette sublime créature à travers les flammes. Zabeth avait soixante ans, et dans son attachement pour mon oncle, âgé de quarante-cinq seulement, respirait quelque chose de maternel. La femme est toujours la même, en haut comme en bas de l'échelle sociale, protectrice, aimante, consolatrice. Aussi il fallait voir avec quelle bonté, quelle douceur, mon oncle parlait à sa gouvernante ! Cette vieille femme seule possédait le secret de le dérider, car mon oncle Savignac ne riait jamais.

En peu de jours, je devins tout à fait l'enfant gâté de Zabeth. Elle ne pouvait pas plus se passer de moi que je ne pouvais me passer d'elle. Mon oncle m'ayant accordé un mois de vacances pour faire, disait-il, la connaissance du pays et me remettre les esprits, je suivis, toutes les après-midi, Zabeth dans les bois de châtaigniers où elle allait garder Bly. L'enfant a besoin des caresses de la femme pour grandir moralement, et les recherche avec avidité.

Du reste, chaque jour, je voyais Méniquette dont la maison était attenante au presbytère. Quand elle ne passait pas la soirée à la cure avec son père, elle y passait sûrement la journée, soit pour aider la vieille Zabeth, accablée de besogne depuis mon arrivée, soit pour raccommoder le linge de l'église, car, dès le lendemain de son retour d'apprentissage, mon oncle l'avait préposée à la sacristie. Quant à Sauvageol, ses visites au presbytère étaient rares, et je n'en étais pas fâché. Me croyant l'unique préoccupation de la jeune sacristine, je n'eusse jamais invité Adrien à venir chez nous, de crainte que sa présence ne divertît Méniquette de ma pensée. Dans les excursions même que je faisais à travers champs— j'aimais à vagabonder dans la campagne, — je me gardais fort de m'aventurer du côté des terres de mon ancien ami ; j'aurais pu le rencontrer, et peut-être m'eût-il suivi jusqu'à la cure. Mon oncle, qui, pour mieux étudier mes véritables instincts, m'avait jeté la bride sur le cou, et me laissait folâtrer librement aux alentours du village, en compagnie de Zabeth, comme un poulain en compagnie de sa pouliche, remarqua le peu de soin que je mettais à attirer

Digitized by Google

Adrien à la maison, et me demanda si nous étions brouillés. J'eus l'hypocrisie de répondre que j'en voulais à Sauvageol de tout le chagrin que j'avais causé à mon père, car c'était lui, lui seul, qui, après m'avoir autrefois attiré à l'Escandorgue, avait fini par faire de moi l'élève le plus dissipé du collége. Evidemment ce mensonge donnait un solennel démenti à la sagesse des nations, entêtée à croire que la vérité sort de la bouche des enfants; mon oncle, néanmoins, parut satisfait de mes raisons et ne me reparla plus d'Adrien.

Entre Zabeth, qui me gâtait en maugréant toujours, et Méniquette, qui, devenue moins timide par des rapports quotidiens, riait maintenant et s'amusait avec moi, ma vie s'écoulait douce et rayonnante comme un rêve. Dans ce bonheur pénétrant je n'avais pas oublié ma mère; mais Zabeth, malgré des rebuffades où son cœur n'entrait pour rien, la remplaçait si bien auprès de moi, qu'involontairement ma pensée restait presque tout entière à Octon. Malheureusement la destinée de l'enfant est la même que celle de l'homme. Ils peuvent bien, l'un et l'autre, dans ce morne désert de la vie, poser un instant le pied dans le Jardin des Délices, ils n'y séjourneront pas. A quelque âge qu'on la prenne, la pauvre créature humaine est vouée à la peine, au travail, au chagrin. Elle porte bien le ciel dans son âme, mais elle porte l'enfer dans son corps, et c'est le corps, ici-bas, avec ses ignobles appétits, qui triomphe toujours des aspirations divines de l'esprit! Mon oncle fut l'ange implacable qui me chassa du Paradis terrestre. Il vint un soir dans la petite alcôve où Zabeth avait dressé mon lit de sangle, et m'annonça que, mon mois de vacances étant expiré, je commencerais à travailler dès le lendemain..... Travailler! Pourquoi travailler?.... En proie à mille préoccupations, je ne m'endormis que bien avant dans la nuit.

A cinq heures, mon oncle me réveilla. Jamais on ne m'avait tiré du lit si matin. Je m'habillai de mauvaise grâce et suivis mon bourreau. A mon grand étonnement, sur la table du salon où jusque-là je n'avais vu que d'énormes in-folios de théologie, avaient été déposés tous mes livres classiques du collége. Comment et quand étaient-ils arrivés de Lodève, où je ne les avais pas vu emballer le jour de mon départ? je ne pus me l'expliquer. Le fait est qu'ils étaient tous là, ces tristes compagnons de ma paresse, montrant leurs pages maculées d'encre, leurs couvertures recoquevillées et écornées en maints endroits.

Mon oncle me fit signe de me mettre à genoux; j'obéis, et il récita la prière. Nous nous assîmes enfin. Il me dit :

« Julien, il te fâche un peu de te lever à cinq heures, je le comprends et ne t'en veux pas du visage refrogné que tu me montres; mais je ne pouvais, sans manquer à tous mes devoirs, laisser plus

Digitized by Google

longtemps ta vie livrée au hasard de tes caprices. J'ai eu besoin de te voir complétement libre pour te juger, pour faire la connaissance intime de ton âme, et, durant un mois, tu n'as obéi qu'à ta fantaisie. Maintenant, je te connais tout entier, et le moment est venu d'obéir à la discipline. Du reste, ne t'effraye pas de ce mot, mon enfant; la discipline d'Octon sera moins rude pour toi que celle de Lodève, parce qu'elle sera plus conforme à ta nature. Dans un collége, — tu es trop raisonnable pour ne pas le comprendre, — on ne peut faire une règle pour chaque élève; quelque différence, quelque incompatibilité qui existent entre les caractères, les intelligences, la même règle abaisse nécessairement son niveau sur toutes les têtes. Mais, ici, tu es seul, et, m'occupant d'un plan d'éducation pour toi, je devais l'approprier à tes instincts particuliers. C'est ce que j'ai fait. Je sais, par exemple, tout le plaisir que tu éprouves à courir les champs; je ne songe pas à t'en priver. Le grand air vivifie le corps, repose l'âme, et tes études ne t'empêcheront point d'aller le respirer à loisir. Y compris le temps des classes que je te ferai régulièrement, tu ne travailleras jamais plus de trois heures le matin et trois heures l'après-midi; le reste de la journée t'appartiendra, et tu en disposeras à ta guise. Le jeudi même, jour exceptionnel pour les enfants, tu travailleras seulement jusqu'à midi. Je ne parle pas du dimanche; une fois la messe et vêpres entendues, tu seras libre. Voyons, es-tu satisfait de ce programme?

— Oui, mon oncle, répondis-je tout ému, et je suis prêt à vous obéir en toutes choses.

— C'est bien parler, mon enfant.... Maintenant, songe qu'il est deux points du règlement à l'observation desquels je tiens avant tout : ce sont ceux du coucher et du lever. Sur tous les autres, tu pourras me trouver tolérant; mais sur ceux-là je me montrerai toujours implacable. Celui qui ne sait ni à quelle heure il se couche, ni à quelle heure il se lève, n'est bon à rien, ne fait rien, n'arrive à rien..... Prends tes livres. »

Il me marqua mon travail.

VIII

Certes, je ne sais pas jusqu'à quel point était recevable la traduction que je fis d'un paragraphe de la vie de Thémistocle, de Cornélius Népos. Je n'hésite pas à croire qu'elle était, comme toujours, bourrée de contre-sens. Mais mon oncle, différant en cela de certains pédants de collége, lesquels répondent à l'ineptie de l'élève par

Digitized by Google

une absence complète de dignité, ne se troubla pas. Il écouta attentivement mes platitudes, et ne m'appela ni *butor*, ni *croûton*, ni *âne bâté*. Tout au contraire, quand il fallut relever mes fautes, il fit des efforts pour donner à sa voix, naturellement âpre et dure, des inflexions plus douces, et, finalement, me persuada que ma version n'était point mauvaise. Du reste, quelque absurde et niaise que, dans ma traduction, j'eusse rendu la conduite de Thémistocle à Salamine, il y eût eu de l'injustice à méconnaître mes efforts. Stimulé par les paroles de mon oncle, j'avais ouvert mes livres avec un incroyable courage. Certainement, jamais je n'avais lu une phrase latine avec l'attention soutenue que je venais d'y apporter dans cette matinée mémorable; jamais je ne m'étais senti un aussi vif désir d'en deviner le vrai sens. Si mon oncle, observateur moins pénétrant, au lieu de traiter mes faiblesses avec cette cordiale indulgence, eût, comme mon professeur de sixième, crié, tempêté, juré, j'eusse fait à Octon ce que j'avais fait à Lodève, c'est-à-dire je n'eusse absolument rien fait. Au moindre mot qui m'eût prouvé qu'on méconnaissait mon application, mon cœur, je serais retombé dans mes anciennes violences; *Tempête* eût reparu. Il fallait ne fournir aucun aliment à mon caractère irritable, et le dominer tout entier par l'affection. C'est ce que mon oncle comprit admirablement durant cette première leçon, qui pouvait tout sauver comme tout perdre.

La classe finie, mon maître m'annonça que j'étais libre jusqu'à midi, heure du dîner.

« Va courir où tu voudras, dit-il, mais sois ici à l'*Angelus*..... Pourtant, ajouta-t-il finement, si tu voulais, avant ta promenade, me servir la messe, outre que tu ferais une œuvre agréable à Dieu, je ne serais pas obligé de déranger un enfant de l'école. »

Ne rien exiger de moi était le moyen de tout obtenir, et je répondis à mon oncle que ce me serait un véritable bonheur de remplir chaque jour à l'autel ce léger office.

« Je puis donc compter sur toi?

— Oui, mon oncle, comptez sur moi. »

Il sortit, et une minute après sonna le premier coup de la messe.

« Allons, déjeune, petiot, puisque tu as travaillé, me dit Zabeth m'offrant une côtelette préparée tout exprès pour moi. »

Je ne me fis pas répéter l'invitation. Je m'assis et me mis à dévorer comme un loup.

« Ce pauvre petit! se dit Zabeth, qui, plantée debout devant moi, suivait avec une sorte de plaisir contenu le jeu énergique de mes mâchoires, comme il a faim, comme il a faim! Je disais bien, hier, à M. le curé que faire lever notre enfant à cinq heures et ne lui servir son déjeuner qu'à neuf, c'était vouloir exposer sa santé..... Mais

Digitized by Google

quand il a une idée en tête, M. Savignac, il ne l'a pas au talon. Enfin, nous verrons si Julien pourra supporter longtemps cette vie..... Oui, mais s'il tombe malade? Ah! pour ça, si M. le curé croit que je le souffrirai, il se trompe joliment, joliment il se trompe! Il ne devait pas mener le petit chez nous, si c'était pour l'y voir dépérir..... »

Elle s'interrompit, alla ouvrir toute grande l'armoire de la cuisine et revint vers moi tenant à la main un long rouleau de papier.

« Julien, me dit-elle, voici un saucisson que je vais placer sur l'étagère de ta chambre; je mettrai un couteau à côté, et, tous les matins, tu en mangeras une rouelle avant de commencer ton travail. Ton oncle ne s'apercevra de rien, sois tranquille. De cinq à neuf heures, la séance est trop longue pour toi; je ne veux pas que tu restes à jeun si longtemps.

— Mais Zabeth, mon oncle ne mange jamais avant midi, lui.

— Ton oncle a quarante-cinq ans. D'ailleurs sa santé n'est pas des meilleures, il s'en faut bien. »

La cloche résonna de nouveau.

« Allons, bon, continua Zabeth, après avoir fait jeûner notre garçon pendant quatre longues heures, voilà qu'il ne lui donne pas le temps de déjeuner maintenant. Mais aussi quelle idée de faire de Julien un acolyte! Les garnements de l'école avaient bien servi la messe jusqu'au jour d'aujourd'hui, et personne ne s'en plaignait. D'ailleurs, pourquoi ne pas laisser Tiennet de Birot venir à l'église tous les matins? il ne demande pas mieux, ce petit; puis ça pourrait lui servir, puisqu'il veut être curé..... Va, Julien, prends-en à ton aise de la langue; si tu n'as pas fini au dernier coup, j'aurai bientôt fait d'aller quérir Tiennet à l'école, moi.

— Mais, Zabeth, que pensera mon oncle si je ne tiens pas ma promesse?

— Je lui dirai qu'il te fallait déjeuner.

— Il vous répliquera que je devais faire d'abord ce que j'avais promis.

— S'il me répond sur ce ton-là, moi je monterai sur mes ergots, et gare!.... »

Le troisième coup de la messe lui coupa la parole. Je vidai mon verre à la hâte et ouvris la porte.

« Tu fais bien d'aller vitement à l'église, Julien, dit-elle; moi je ne sais ce que je dis; obéis toujours à ton oncle. »

Ma surprise fut grande, en entrant dans la sacristie, d'y rencontrer Méniquette. Assise devant la fenêtre, elle reprisait l'aube de mousseline blanche que mon oncle allait revêtir pour la messe. Absorbée tout entière dans ce travail compliqué, et me prenant sans doute pour l'acolyte ordinaire, elle ne se retourna pas même pour

Digitized by Google

regarder de mon côté. Enfin, la reprise terminée, par un petit mouvement sec, elle cassa le fil de son aiguille et se leva.

« Tiens, que viens-tu faire ici, toi, Julien? » me demanda-t-elle étonnée.

Je lui communiquai les intentions de mon oncle.

« Oh ! je suis bien contente d'avoir affaire à toi désormais, dit-elle ravie. Je ne pouvais rien obtenir de ces mauvais sujets de l'école. Non-seulement ils me salissaient tout ici, mais ils ne m'auraient jamais aidée à ouvrir un des lourds tiroirs du vestiaire. Quand j'avais besoin, pour les offices, d'une chappe ou d'une chasuble, j'étais obligée de recourir à M. le curé. Et puis, dans quel état ils mettaient l'encensoir ! Je ne parle pas des burettes qu'ils ont vidées mille fois à mon nez. Sauf le petit Tiennet, qui est doux et gentil, ce sont des enfants de sac et de corde tous ces écoliers de M. le Maître, malpropres, insolents, sans religion et pillards.

— Moi, Méniquette, je ferai ici tout ce que tu voudras, rien que ce que tu voudras, et t'aiderai en toutes choses. »

Mon oncle entra et, après lui, Tiennet Birot. Il accourait tout essoufflé pour servir la messe, ne sachant pas qu'un nouvel acolyte était arrivé dans la paroisse.

« Tu as bien fait de venir, Etienne, lui dit mon oncle, tu instruiras Julien, car, désormais, il te remplacera ici. J'avais du regret d'interrompre tous les matins tes études. A partir de demain donc, tu resteras à l'école. »

Mon oncle noua les cordons de la chasuble autour de sa taille, se coiffa du bonnet carré, prit le calice des deux mains, et nous marchâmes processionnellement vers le maître-autel. Tiennet se mit à genoux à la droite de l'officiant, se réservant de changer le missel de place, de verser l'eau et le vin ; moi je restai prosterné à gauche, ne détachant pas les yeux de mon paroissien pour être toujours prêt à donner la réplique. Jusqu'à la communion, sauf quelques syllabes latines que j'avais avalées par trop de précipitation, tout s'était passé pour le mieux ; mais, quand mon oncle eut communié, il surgit une complication imprévue qui me remplit d'un inexprimable trouble. Au point avancé de la messe où nous étions arrivés, mon livre disait : *Ici, l'acolyte doit présenter deux fois les burettes*, et Tiennet allumait des cierges. Pourquoi allumait-il des cierges? Tout à coup il se jeta aux pieds de l'officiant en récitant le *Confiteor*. Pourquoi récitait-il le *Confiteor ?....* Ne comprenant rien à ce que je voyais, je m'approchai de lui en marchant sur mes genoux.

« Que faut-il que je fasse? lui demandai-je.

— Prends le cierge que je viens d'allumer à gauche de l'autel, moi je prendrai celui de droite.

Digitized by Google

— Pourquoi cela ?

— Pour accompagner le bon Dieu ; Méniquette communie. »

Au même instant, en effet, mon oncle, qui venait d'ouvrir le tabernacle et d'en tirer le saint-ciboire, se retournait vers les assistants, donnant l'absolution publique à Méniquette penchée sur la sainte table. Je saisis mon cierge, et j'accompagnai le bon Dieu, comme me l'avait prescrit Tiennet.

Je n'oublierai de ma vie la pâleur de tout le visage de Méniquette enveloppée dans un grand voile de mousseline blanche. Si elle n'eût relevé légèrement la tête pour recevoir l'hostie, certainement je l'eusse crue morte. Je sentis comme si on m'eût donné un coup sur le cœur en la voyant ainsi défigurée. Je ne comprends pas comment je parvins à replacer mon cierge sur l'autel, car j'avais des éblouissements qui mettaient toutes choses en danse autour de moi. Malgré Tiennet, qui me faisait toute sorte de signes d'intelligence, je restai, jusqu'à la fin de la messe, immobile à ma place, n'obéissant à rien, n'entendant rien, préoccupé seulement de Méniquette, de sa santé, de sa vie. Enfin, mon oncle prononça l'*Ite missa est ;* nous le reconduisîmes à la sacristie, et nous nous esquivâmes aussitôt, Tiennet par la porte du clocher, moi par l'église, où je voulais, en passant, revoir Méniquette.

La jeune sacristine avait déjà quitté sa chaise. Chargée de veiller au linge de l'église, la messe à peine finie, elle était en train de recouvrir la nappe brodée du maître-autel d'un vaste tapis d'indienne qu'elle avait confectionné elle-même depuis son retour à Octon. Mais ce qui m'importait pour le moment, c'était de voir Méniquette moins pâle, et ses couleurs naturelles lui étaient revenues. Je sortis heureux, satisfait, rayonnant.

IX

Je rencontrai Zabeth avec sa chèvre dans l'allée qui longe le presbytère. Ne pouvant guère s'éloigner de la maison, à cause de l'heure avancée — il était dix heures, et mon oncle aimait à se mettre à table à midi précis — au lieu d'aller promener Bly dans le haut de la plaine de Salagou, elle se contentait de la mener paître aux Barres. Dégagé pour le moment de toute occupation, libre, je proposai à Zabeth de garder la chèvre, si elle avait à veiller au dîner.

« Et tu crois qu'elle t'obéira, Julien ?

— Certainement, Zabeth..... Tenez, voyez si elle ne me connaît pas. — Bly ! Bly ! m'écriai-je, viens ! »

Digitized by Google

La chèvre releva sa tête à moitié enfouie dans les jupes de la vieille fille, aspira l'air niaisement, fixa sur moi ses grands yeux bruns et fit quelques pas dans ma direction.

« Viens donc ! viens ! »

Bly s'approcha timidement, avec circonspection, puis lécha du bout de sa langue fine la main que je lui tendais.

« Puisqu'elle te connaît comme ça, dit Zabeth, je te la laisse et je rentre à la maison, où ne manque pas la besogne. Seulement, veille bien à ce qu'elle n'entre pas dans le potager de Tiennet : elle y ravagerait tout.

— Soyez tranquille, Zabeth, » répondis-je tout gonflé d'orgueil par la confiance qu'on me montrait.

La vieille gouvernante remonta l'allée. J'ouvris la porte à claire-voie des Barres, où la chèvre se précipita avec mille bondissements pleins à la fois de grâce et de bizarrerie.

Rien n'est comparable à l'espèce d'enivrement intérieur que j'éprouvai, assis aux Barres, sous un grand frêne, avec Bly, qui paissait goulument à quelques pas de moi ! Oh ! depuis ma fameuse première escapade à l'Escandorgue, je n'avais rien senti de pareil. Ce qui peut-être rendait mon bonheur complet, c'était de savoir Méniquette bien portante. Quoi qu'il en soit, je ne me souviens pas d'avoir passé d'heure plus délicieuse. Certes, depuis mon arrivée à Octon, amoureux comme je l'étais d'air libre et de soleil, je n'avais guère ménagé mes jambes, et il était peu de villages dans la plaine de Salagou que je n'eusse visités durant mon mois de vacances. Mais aucune de ces excursions lointaines n'avait eu pour moi le charme indicible que me procurait, à cette heure, ma station aux Barres avec Bly. C'est que l'égoïsme est difficile aux enfants, impossible aux natures comme la mienne. Mes pérégrinations dans le pays avaient été stériles pour les autres comme pour moi, tandis que garder la chèvre de Zabeth était œuvre utile et féconde. Par mes promenades solitaires, j'étais resté, comme toujours, en dehors du monde ; maintenant j'y entrais par un service. Moi qui, à Lodève, n'avais jamais été bon à rien, je comptais désormais à Octon. Evidemment, ce n'était pas de ces arguments subtils et trop au-dessus de mon âge que naissait l'épanouissement incroyable de tout mon être ; mais l'instinct a sa logique cachée, et, sans m'en rendre compte, mon humeur dépendait de cette logique.

Mon nom apporté par le vent à mon oreille me tira de l'espèce d'engourdissement extatique où j'étais plongé. Je me levai vivement. Je vis le petit Tiennet gesticulant et criant au milieu de son potager pour en chasser Bly, qui avait franchi la haie d'épines. Je volai, et, prenant la chèvre par les cornes, avec l'aide de l'acolyte qui la pous-

Digitized by Google

sait par derrière, je parvins à la ramener aux Barres, où je ne la quittai plus des yeux.

« Tu dormais donc là-bas sous le frêne? me dit le petit paysan.

— Non, je ne dormais point.

— Mais alors pourquoi n'es-tu pas venu la première fois que je t'ai appelé? Si tu étais accouru tout de suite, ta chèvre n'aurait pas eu le temps de dévaster toute une planche de salade.

— Que ne la chassais-tu, pardi!

— Comme c'est facile d'avoir raison de la chèvre de M. le curé! C'est la plus entêtée du village; puis elle est forte comme un bœuf. »

Tiennet ne se trompait pas : Bly possédait une force surprenante. Ce n'était pas la chèvre mignonne et délicate de la plaine, aux articulations fines, à la voix grêle, aux pieds à peine fendus : c'était la chèvre robuste des Cévennes, aux attaches noueuses, aux vertèbres saillantes, à l'encolure nerveuse et puissante. Sa voix, stridente et métallique, avait une ampleur extraordinaire bien faite pour réveiller l'écho des montagnes natales. Ses pieds, largement fourchus, n'avaient pas été conformés pour fouler la poussière ou le sable des pays bas, mais pour marcher sur les hautes cimes et s'agripper aux rochers glissants au bord des précipices. Cependant, malgré ces remarques déjà très caractéristiques, ce qui faisait de Bly une bête tout à fait originale, c'était son ventre. Au lieu de tenir de la nature ce ventre obèse et pesant, qui dépare toute la grâce des chèvres des bas-fonds, Bly était évidée comme un lévrier. A considérer les proportions mesquines de cette partie du corps, où s'opère le grand travail de la gestation, on aurait pu douter que la chèvre de Zabeth eût jamais mis bas trois chevreaux, si l'ampleur véritablement monumentale des longues mamelles qui lui ballaient entre les jambes n'eût attesté toutes ses vertus nourricières. Du reste, si je n'ai pas vu de chèvre plus forte, je n'en vis jamais ni de plus belle ni de plus intelligente. Bly bondissait, se cabrait, ruait, cabriolait, avec un grâce, une souplesse indescriptibles. Elle, elle seule, portait sa tête, au milieu de laquelle éclatait une étoile blanche, d'une certaine façon coquette et charmante. Il fallait voir, quand avec Zabeth nous allions la garder un peu haut dans les montagnes, du côté de Mérifons, quelles attitudes superbes elle prenait sur les rochers à pic! avec quelle sûreté elle marchait au bord des abîmes profonds! Quelque isolé que fût un bourgeon dans les ronces au milieu des abîmes, il le lui fallait aussitôt aperçu, et elle courait le chercher. Zabeth et moi, assis sous les chênes-verts, nous la suivions des yeux dans ses voyages, étonnés et ravis à la fois de ne la voir jamais trébucher en route. En ces moments d'incroyable audace, ce n'est ni Rosa Bonheur ni Troyon, parmi les peintres contemporains, qui eussent traduit Bly sur la

Digitized by Google

toile; Decamps seul eût pu peindre la chèvre de Zabeth avec la vraie couleur de son poil roux, ses flancs creux, la vigueur de son encolure et l'énergie sauvage de ses jarrets.

« Tout de même, je ne sais pas ce qu'on dira à la maison quand on verra encore une planche de salade perdue, reprit le petit Birot.

— Que veux-tu? Bly est mauvaise; tu viens de me le répéter toi-même.

— Ne parlons plus de ça; je dirai que j'ignore qui a fait le coup, si on m'interroge. »

Les trois coups de l'*Angelus* s'envolèrent bruyamment du clocher. A mon grand ébahissement, je vis Tiennet tirer sa casquette, se mettre à genoux dans l'herbe et se signer.

« Comment! tu récites l'*Angelus*, toi? lui demandai-je.

— Certainement. Et toi donc?

— Cela me serait difficile, je n'en sais pas le premier mot. »

Le petit Octonnais ouvrit de grands yeux, où se lisait la plus extrême surprise.

« Tu sais bien l'*Ave Maria?* me demanda-t-il.

— Oui.

— Eh bien, mets-toi à genoux et écoute-moi; tu diras l'*Ave Maria* quand je lèverai la main. »

Je lui obéis, et nous récitâmes l'*Angelus;* mais, on le comprend, nous fûmes lents dans notre prière. Mon oncle, qui revenait de sonner la cloche, parut aux Barres comme nous finissions; il n'eut pas l'air de nous apercevoir; il caressa Bly, puis m'appela.

« Allons, mon enfant, me dit-il d'une voix de plus en plus douce, viens dîner; le grand air doit t'avoir creusé l'estomac. »

FERDINAND FABRE.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

ABD-EL-KADER

SA VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

1832-1860

Il ne faut jamais craindre de rendre justice à son ennemi; c'est toujours honorable, et quelquefois habile. (*Correspondance de Napoléon Ier.*)

TROISIÈME PARTIE[1]

X. — LE TRAITÉ DE LA TAFNA

Première expédition de Constantine. — Tegdemt. — Le blocus d'Oran et Ben-Durand. — Le général Bugeaud à Oran. — Sa mission. — Projets de campagne. — Négociations. — Ravitaillement de Tlemsen. — Embarras du général Bugeaud. — Il se décide à traiter. — Ses péripeties. — Traité. — Erreurs de traduction. — Ratification.

Les deux expéditions dirigées par le maréchal Clauzel dans la province d'Oran avaient du moins produit un résultat utile : elles avaient convaincu le gouverneur, qui, mieux que tout autre, savait à quoi s'en tenir sur ses proclamations, que le système suivi jusque-là était désastreux, qu'il fallait se résoudre à occuper les points principaux de la ligne de Tell, Médéah, Milianah, Mascara, Tlemsen et Constantine, ou prendre son parti d'être bloqué dans Alger et dans Oran, comme les Espagnols dans Melilla. Restait à faire partager

[1] Voir 2e série, t. XXVIII, p. 5 (livr. du 15 juillet 1862); p. 325 (livr. du 31 juillet).

Digitized by Google

cette conviction au cabinet, et c'est dans ce but que le maréchal se rendit à Paris. Il ne lui fut pas difficile de prouver qu'il était nécessaire de conquérir la province de Tittery et d'occuper Constantine. Le gouvernement s'empressa de donner son adhésion à ce double projet; mais, ces prémisses admises, il ne voulut pas en admettre les conséquences, car ces conséquences se traduisaient par un renfort de 10,000 hommes que demandait le maréchal Clauzel. C'est à cette fatale économie que nous fûmes redevables de l'échec de Constantine.

En entreprenant la conquête de cette ville, nous faisions trop bien les affaires d'Abd-el-Kader pour qu'il cherchât à nous créer des difficultés, car, de deux choses l'une : ou nous triomphions d'Ahmed-Bey, et alors, délivré d'un rival odieux, parce qu'il était le dernier représentant de la domination turque en Algérie, l'émir pouvait réunir contre nous l'ensemble des forces arabes dont une partie obéissait à une influence autre que la sienne; ou nous étions vaincus, et, dans ce cas, la défaite nous affaiblissait, peut-être même nous amenait-elle à mettre à exécution cette idée d'abandon que, depuis 1835, il voyait discuter chaque année à la tribune ; enfin Ahmed-Bey avait cherché à s'étendre du côté de Médéah et à s'emparer du pays qu'Abd-el-Kader déclarait lui appartenir : à tous ces points de vue, il était dangereux.

Ces réflexions conseillaient à l'émir de ne point gêner notre expédition. Il adopta donc le parti de l'abstention absolue, et il en poussa si loin les conséquences qu'il ne s'opposa même pas au ravitaillement du mechouar de Tlemsen, qui s'opéra sans qu'une seule cartouche eût été brûlée. Abd-el-Kader sentait d'ailleurs que, quel que fût le résultat de l'expédition de Constantine, il fallait se disposer à la guerre, et il n'avait pas trop de temps pour s'y préparer. Dans la dernière campagne, il avait vu nos troupes pénétrer jusqu'à Mascara et à Tlemsen. Ces deux pointes vers l'intérieur lui avaient démontré le danger qu'il y aurait pour lui à placer ses approvisionnements dans des villes aussi rapprochées de la côte ; dès lors, il avait conçu le projet de porter sa ligne de défense sur la lisière même du Tell, et de créer, loin de nos attaques, des centres dont il espérait faire de véritables arsenaux. Abd-el-Kader réalisa en partie cette pensée durant la paix qui suivit le traité de la Tafna ; mais, dès 18 6, il commença à la mettre à exécution en faisant relever les remparts de l'ancienne ville de Tegdemt[1] qu'il destinait à devenir sa capitale. Les ruines de cette cité prouvaient assez quelle avait été son antique

[1] Tegdemt était située au sud-est de Mascara, sur la lisière du Tell, et à 160 kilomètres de la mer.

Digitized by Google

splendeur. « Les murailles, dit M. Defrance, enseigne de vaisseau, prisonnier de l'émir à l'époque où commencèrent ces travaux, les murailles avaient sept coudées d'épaisseur dans le bas ; à quelques pieds du sol, elles s'élevaient en retrait et n'en présentaient plus que cinq. Neuf tours en défendaient l'approche. » On doit juger, d'après ces renseignements, l'importance qu'eût pu avoir dans l'avenir une forteresse de cette nature, les difficultés que nous eussions éprouvées à transporter à une aussi grande distance de la côte le matériel nécessaire pour abattre de tels remparts. Mais il fallait du temps pour mettre complétement à exécution un semblable projet, et la France ne le laissa pas à l'émir.

Abd-el-Kader était occupé à présider à ces travaux, que l'insouciance arabe traînait en longueur, lorsque lui parvint la nouvelle de notre échec devant Constantine (novembre 1836). Dès ce moment, la situation changeait complétement de face ; il fallait profiter de notre malheur sur un point pour nous accabler sur tous, sauf à se trouver ensuite en présence d'Ahmed-Bey. Des ordres sont en conséquence transmis dans toutes les directions, afin que sur tous les points à la fois l'attaque recommence. Les Hadjouths, commandés par Mohammed-es-Seghir, khalifah de Milianah, se répandent dans la Metidja, brûlent plusieurs fermes près de Boufarik, tandis que les Gharabas resserrent le blocus d'Oran, enlèvent le troupeau de l'administration, et, une fois encore, réduisent la ville aux plus cruelles extrémités.

Il était naturel qu'Abd-el-Kader cherchât à tirer parti de la position où il nous avait placés. Aussi le voyons-nous députer au général de Brossard, qui commande à Oran, son ancien consul à Alger, le futur négociateur du traité de la Tafna, Ben-Durand enfin. Cet homme habile, surtout lorsque son intérêt se trouvait en jeu, était chargé de tenir au général le langage suivant : « La garnison française a besoin de blé et de viande ; l'émir a besoin de fer, d'acier et de soufre. Que chacun donne à l'autre ce qui lui manque, et tout le monde y trouvera son avantage ; car si tous deux peuvent, il est vrai, se procurer, celui-ci du blé et de la viande, celui-là du fer, de l'acier et du soufre, ce n'est qu'en payant ces divers objets le double de ce qu'ils valent ; que l'on s'entende, et le bénéfice sera réciproque. Au surplus, ajoutait Ben-Durand, ne craignez rien, cette proposition ne vous engage à aucune démarche envers l'émir : Abd-el-Kader n'apparaîtra pas plus que vous dans le marché, il n'y aura que moi. Je vous vends des bœufs ; vous me vendez de l'acier et du soufre ; seulement l'émir saura que les bœufs sont pour vous, comme vous saurez que le fer et le soufre sont pour lui. » Le général de Brossard accepta ce singulier marché, qui fut mis immédiatement à exécution.

Digitized by Google

En réalité, cet arrangement était tout à l'avantage d'Abd-el-Kader, car il obtenait ainsi par notre entremise des objets de première nécessité pour la guerre, et que leur poids ne lui permettait pas d'introduire par le Maroc ; tandis que nous, dominant la mer, nous pouvions toujours ravitailler la place, sinon de manière à nous procurer tout ce qui était nécessaire, du moins suffisamment pour ne pas avoir à craindre d'être réduits par la famine. Il paraît, du reste, que l'émir fut satisfait du marché, car lorsqu'il vit approcher le moment du ravitaillement du mechouar, il n'hésita pas à donner l'ordre à Ben-Durand d'entrer en pourparler avec le général de Brossard et de lui offrir de se charger de cette opération. Ben-Durand proposa donc au général de faire pénétrer dans la citadelle une quantité déterminée d'approvisionnements, à condition qu'il livrerait lui-même à Abd-el-Kader une quantité également convenue de fer, d'acier et de plomb. C'était appliquer au mechouar le même système qu'à Oran.

Mais, au moment de conclure, Abd-el-Kader simula l'intention de rompre le marché, et donna mission à Ben-Durand de faire connaître au général de Brossard le motif de ses hésitations. Le négociateur devait jouer vis-à-vis du général le rôle d'un indiscret, et lui confier que si l'émir hésitait, c'était parce qu'il n'avait aucune raison plausible à donner aux Arabes pour justifier à leurs yeux un marché qui devait avoir pour conséquence de prolonger la résistance du mechouar. Il était donc chargé d'insinuer qu'il faudrait trouver un moyen de couvrir la responsabilité de l'émir vis-à-vis des musulmans, et après en avoir présenté plusieurs qu'il savait inacceptables, il arriva enfin à la proposition que l'émir désirait voir adopter : la restitution des 130 prisonniers faits au combat de la Sikak. A tous les points de vue, Abd-el-Kader ambitionnait ce résultat. Chaque jour il était obsédé par les familles des prisonniers réclamant leurs parents ; par le parti religieux, qui lui reprochait de laisser de fidèles musulmans dans les fers des chrétiens. Et puis, quelle gloire pour lui, quelle œuvre méritoire aux yeux de Dieu, que de faire rendre à leur pays des combattants de la guerre sainte ! Le négociateur était habile ; il réussit. Les prisonniers de la Sikak furent rendus, et constituèrent ainsi les épingles du marché passé pour le ravitaillement du mechouar.

Telle était la situation de la province d'Oran lorsque le général Bugeaud y fut envoyé avec des pouvoirs spéciaux qui le rendaient presque indépendant du général Damrémont, nommé gouverneur général en remplacement du maréchal Clauzel. On retombait ainsi, malgré l'expérience du passé, dans les mêmes fautes qui, après de regrettables tiraillements, avaient produit le traité Desmichels et allaient amener celui de la Tafna.

Digitized by Google

Le gouvernement, sorti une seconde fois de son état d'indifférence à l'égard de l'Algérie après l'échec de Constantine, comme il en était sorti une première fois après la défaite de la Makta, avait décidé que, coûte que coûte, cet échec serait suivi d'une réparation. Mais se lancer vers l'est dans une expédition dont on ne pouvait plus se dissimuler les difficultés, en ayant d'un autre côté Abd-el-Kader sur les bras dans les provinces d'Alger et d'Oran, c'eût été exiger un effort et des dépenses que le gouvernement ne pouvait se résoudre à faire avec le système d'occupation limitée qu'il poursuivait. Il voulut donc qu'avant d'entreprendre une nouvelle expédition contre Ahmed-Bey, on se débarrassât de toute préoccupation du côté de l'ouest, soit en abattant, au moins pour quelque temps, le pouvoir d'Abd-el-Kader, soit en traitant avec lui sur des bases acceptables. Le moment paraissait d'autant plus propice pour entrer en négociations avec l'émir que celui-ci en avait pris, en quelque sorte, l'initiative en écrivant, vers le milieu du mois de février 1837, à M. Méchain, notre consul général à Tanger, pour le prier de solliciter du gouvernement une réponse aux pourparlers qui avaient eu lieu au sujet de la paix, soit entre le général d'Erlon, soit entre le maréchal Clauzel et lui, au moment de l'expédition de Tlemsen. En même temps que cette lettre était transmise à Paris, le général Bugeaud recevait d'Oran, où il avait conservé de nombreuses relations, avis de la démarche faite par Abd-el-Kader. Il s'empressa en conséquence de solliciter du roi, au nom des services déjà rendus, l'honneur d'être appelé au commandement de la province d'Oran avec les pouvoirs nécessaires pour traiter. Dans le cas où il en reconnaîtrait l'impossibilité, il devait, dans une campagne de deux ou trois mois, abattre tellement la puissance de l'émir qu'il lui fût impossible d'être pour nous un embarras pendant les opérations dont la province de Constantine allait devenir le théâtre au mois d'octobre suivant.

Le général Bugeaud arriva à Oran vers la fin du mois de mars 1837, précédé du souvenir de ses récents triomphes, suivi de renforts considérables, et pourvu de moyens de transport qui allaient être plus que jamais nécessaires s'il lui fallait poursuivre la guerre avec activité. Mais la fatalité voulut qu'après avoir annoncé dans une proclamation l'intention de réduire toute résistance par une guerre à outrance (il montra plus tard ce qu'il savait faire sous ce rapport), le nouveau commandant de la province d'Oran se trouvât en présence d'un homme dont les projets belliqueux ruinaient les spéculations lucratives. Après avoir été le mauvais génie du général Drouet d'Erlon, Ben-Durand devait être celui du général Bugeaud, en le décidant à entrer dans la voie des négociations avant de tenter le sort des armes.

Digitized by Google

Les pouvoirs du général, pour le cas où il croirait devoir adopter le parti de la paix, lui prescrivaient, comme conditions *sine quâ non*, d'imposer à l'émir les quatre points suivants : 1° reconnaissance de la souveraineté de la France par Abd-el-Kader ; 2° limitation de son pouvoir au Chelif ; 3° payement d'un tribut ; 4° remise d'otages comme garantie de l'exécution du traité. Nous verrons bientôt combien le traité de la Tafna est peu en rapport avec ces conditions, que le cabinet posait cependant *sine quâ non*.

A peine arrivé à Oran, le général Bugeaud reçut la visite de Ben-Durand, qui lui fut présenté et recommandé par le général de Brossard. Ben-Durand, qui était en outre porteur d'une lettre d'Abd-el-Kader à travers laquelle il était facile de voir le désir de traiter, commentant le langage de son maître, déclara que de toutes ses conversations avec l'émir résultait pour lui la certitude qu'il voulait la paix, et que rien ne serait plus facile que d'y arriver si le général la désirait de son côté. En présence de cette ouverture, le général Bugeaud crut devoir brusquer la discussion des conditions qu'il posait à un traité, car il savait combien il était urgent pour lui, à l'époque de l'année où l'on était parvenu, de pouvoir se mettre en campagne si les négociations ne devaient pas aboutir. Ben-Durand n'ayant opposé aucune fin de non-recevoir absolue, le général eut le tort d'en induire que ces conditions seraient acceptées, et de faire concevoir cette espérance au gouvernement par une lettre du 21 avril, dont le passage principal va faire connaître la nature et l'étendue des demandes qu'il formulait alors[1].

J'ai reçu d'Abd-el-Kader une lettre très polie, mais digne. Il va se rapprocher de moi et s'établir sur le Sig[2]. Le juif Ben-Durand, qui a toute sa confiance, se rendra demain près de lui, et lui portera mes conditions écrites. Il correspondra avec moi tous les jours pour discuter les articles qui souffriraient des difficultés.

Il faut que la paix soit conclue et ratifiée dans vingt jours. Je prie le gouvernement de bien se pénétrer de cette nécessité que c'est dans vingt ou vingt-cinq jours qu'il est nécessaire de commencer les opérations, si la paix ne peut avoir lieu.

Je crois que j'obtiendrai :

1° La reconnaissance de la souveraineté de la France ;

2° De limiter la puissance d'Abd-el-Kader dans la province d'Oran ;

3° D'avoir une zone bornée, à l'ouest, par le Rio-Salado, à l'est, par le Chelif et la Makta, car je serai peut-être forcé de me borner à cette dernière limite.

[1] Cette lettre et les pièces que nous reproduisons sont extraites de celles qui ont été communiquées aux Chambres dans la session de 1838.

[2] Rivière située à douze lieues d'Oran.

Digitized by Google

J'oubliais une autre base essentielle et qui a de l'avenir : c'est la non-extradition, excepté pour les assassins, les incendiaires; j'y ajoute, pour les deux peuples, la faculté d'aller vivre l'un chez l'autre.

Ces premières bases d'un traité, conformes d'ailleurs aux instructions du cabinet, sauf en ce qui touche la remise des otages, furent envoyées à Paris par le télégraphe, et il fut répondu, le 30 avril, par la même voie, « que le général pouvait traiter à ces conditions; toutefois, qu'il était bien entendu que le roi se réservait de ratifier. » Mais lorsque cette dépêche parvint au général Bugeaud, il avait déjà perdu en grande partie l'espoir d'un arrangement, car, portées à la connaissance d'Abd-el-Kader, les bases indiquées avaient été aussitôt repoussées. L'émir chargea Ben-Durand de faire remarquer au général que, n'ayant subi aucun échec, ou ayant réparé les effets de ceux qu'il avait éprouvés, il ne pouvait être placé dans une condition inférieure à celle que lui avait reconnue le général Drouet-d'Erlon ; que les Arabes ne consentiraient jamais à vivre sous le joug des chrétiens ; que si la France voulait les y maintenir par la force, ce serait entre elle et eux des guerres interminables. Ben-Durand devait ajouter qu'Abd-el-Kader n'avait pas pris volontairement possession de la province de Tittery ; qu'il avait été appelé par les habitants eux-mêmes, et que son honneur, d'accord avec sa loi religieuse, ne lui permettait pas d'abandonner des hommes qui s'étaient donnés à lui ; qu'enfin, loin de vouloir étendre sa puissance sur des populations qui lui étaient hostiles, l'intérêt bien entendu de la France était de la restreindre aux seules villes du littoral par où s'effectuait le commerce de la régence. La province de Constantine étant d'ailleurs hors de question, puisque ni l'une ni l'autre des parties n'en était maîtresse, Abd-el-Kader, pour toute concession, consentait à ce que la France *se réservât le sahel d'Alger*, c'est-à-dire les environs immédiats de cette ville, et, autour d'Oran, le territoire situé entre Bridia et la Makta. En outre, il renonçait au monopole que lui avait concédé le traité Desmichels, rendait le commerce libre, permettait aux chrétiens de s'établir dans l'intérieur, s'engageait à leur rembourser, sur le pied de dix pour un, tout dommage qu'ils pourraient éprouver, et à ne céder à une puissance quelconque aucun point de la portion du littoral qui lui serait attribuée.

Le général Bugeaud répondit aux observations de l'émir par l'*ultimatum* suivant :

1° L'émir reconnaîtra la souveraineté de la France ;

2° La France se réserve, dans la province d'Oran, une zone partant du Rio-Salado et se terminant au Chelif sur une largeur de dix à douze lieues.

Digitized by Google

Dans la province d'Alger, la France se réserve Alger et toute la province de ce nom.

Elle cède à l'émir la province de Tittery et celle d'Oran, moins la zone;

3° L'émir payera un tribut annuel en orge, froment et bœufs;

4° Il y aura liberté de commerce;

5° Les biens que les Français ont acquis ou acquerront dans le pays seront garantis.

Mais au moment où cet *ultimatum* lui était envoyé, Abd-el-Kader avait déjà quitté la province d'Oran. En présence de premiers pourparlers qui avaient constaté une différence aussi considérable dans les prétentions des deux parties, ne jugeant pas qu'il fût possible d'arriver à une solution de ce côté, il avait résolu d'entamer des négociations directes avec le gouverneur général. Il avait donc écrit, vers la fin d'avril, au général Damrémont, une lettre par laquelle, en exprimant le désir de mettre fin aux maux de la guerre, il annonçait son arrivée prochaine à Médéah, d'où il pourrait facilement se mettre en rapport avec lui, s'il désirait la paix autant qu'il la souhaitait lui-même. L'émir, en se décidant à ce voyage, n'avait pas seulement pour but de se rapprocher d'Alger. Les premiers pourparlers avec le général Bugeaud avaient fait voir à Abd-el-Kader que la province de Tittery n'était pas hors de conteste, et, ne prévoyant pas que le négociateur français pût prendre sur lui d'y renoncer, il s'agissait de faire un grand acte de possession sur cette province, en y constituant comme *alter ego* pendant la guerre, si toutefois les négociations ne devaient pas aboutir, son frère El-Hadj-Moustapha. Le général Damrémont, qui avait été laissé dans l'ignorance des premiers pourparlers du général Bugeaud, répondit à Abd-el-Kader dans des termes qui, sans témoigner d'un désir trop vif de la paix, n'excluaient pas l'idée d'un arrangement possible. Cette réponse plaçait l'émir dans une position avantageuse, car, se trouvant désormais en présence de deux négociateurs, il pouvait espérer obtenir de l'un ce qu'il n'aurait pu obtenir de l'autre.

Ben-Durand, qui était resté dans la province de l'ouest, menacé, par la direction que semblaient prendre les négociations, de perdre les avantages qu'il avait espéré retirer d'un traité dont il aurait été l'intermédiaire, s'empressa de porter à la connaissance du général Bugeaud la démarche d'Abd-el-Kader et l'accueil qu'y avait fait le gouverneur général. Il lui représenta que cet accueil remettait tout en question, qu'il avait été inspiré au gouverneur par le dépit, qu'enfin il rendait l'accord plus difficile, puisque l'émir, en se voyant recherché de deux côtés à la fois, ne manquerait pas d'élever ses prétentions.

Il y avait assurément quelque chose de fondé dans ces observa-

Digitized by Google

tions; mais, si telles étaient les conséquences de la démarche du gouverneur, la faute n'en devait-elle pas être imputée au général Bugeaud, qui, malgré les instructions du ministre, avait laissé son chef hiérarchique dans l'ignorance absolue de tout ce qu'il faisait? Malheureusement, au lieu de la reconnaître, le général Bugeaud s'emporta en récriminations injustes contre le général Damrémont, et il eut le tort grave (tort qu'il sut bientôt avouer et réparer noblement) de donner un certain retentissement à ses plaintes. Au surplus, les difficultés survenues entre les deux généraux n'allaient pas tarder à être aplanies. En présence des regrets manifestés par le général Bugeaud, le gouverneur s'empressa de faire connaître à Abd-el-Kader qu'il eût désormais à s'entendre, pour traiter, avec le commandant de la province d'Oran.

L'émir se hâta de retourner dans l'ouest, où il savait que le général Bugeaud était prêt à entrer en campagne, et de reprendre les négociations au point où il les avait laissées trois semaines auparavant. Il répondit en conséquence, le 12 mai, à l'*ultimatum* du général, par les propositions écrites dont nous donnons la traduction telle qu'elle fut envoyée au gouvernement.

Art. 1er. L'émir reconnaît la souveraineté de la France [1].

Art. 2. Tous les musulmans qui habitent hors des villes seront sous sa loi [2].

Art. 3. Le territoire d'Oran sera de Bridia à la mer, et de Bridia jusqu'au marais de la Makta, et, du côté d'Alger, jusqu'à l'Oued-Beni-Azza [3].

Art. 4. Il donnera, cette année seulement, 20,000 mesures de froment, 20,000 mesures d'orge et 3,000 bœufs [4].

Art. 5. L'émir achètera en France la poudre, le soufre, les armes [5].

Art. 6. Les kouloughlis qui voudront rester à Tlemsen posséderont leurs propriétés et seront traités comme les *hadars* (citadins) [6].

[1] C'est ainsi, du moins, que l'on a bien voulu traduire la phrase arabe; en voici le mot à mot : *L'émir sait que le sultan est grand.* Nous défions que l'on puisse voir dans cette phrase la moindre idée de reconnaissance de souveraineté; le texte n'explique pas même de quel sultan il s'agit. Au surplus, la rédaction n'est pas l'œuvre d'Abd-el-Kader, qui s'est borné à recopier servilement l'article 1er de l'*ultimatum* du général Bugeaud. Il n'avait pas à accorder plus qu'on ne lui demandait.

[2] Sens à peu près exact. Le texte arabe dit : *Le pouvoir sur les musulmans qui sont hors des villes d'Alger et d'Oran, et quelque part qu'ils habitent, sera dans la main de l'émir.*

[3] Telle qu'elle est traduite, cette phrase est incompréhensible; qu'on la compare avec l'original : « Les Français posséderont du côté de l'ouest d'Oran, depuis Bridia et Sâr, en y comprenant la Sebkha et le littoral de la mer, jusqu'à la Makta. Du côté d'Alger, ils auront depuis la rivière de Beni-Azza j isqu'à Alger. » (L'Oued-Beni-Azza est situé entre Alger et Blidah, mais plus près de cette dernière ville.)

[4] Les mots : « Cette année seulement » ne se trouvent pas dans le texte arabe.

[5] Le texte dit : « L'émir achètera la poudre, etc., » sans dire où.

[6] Voici le texte rectifié de l'article 6 : « Ceux des kouloughlis qui voudront partir avec les

Digitized by Google

Art. 7. Ceux qui s'en iront du territoire français ou du territoire de l'émir seront réciproquement rendus sur la réquisition de l'une ou de l'autre partie.

Art. 8. La France cède à l'émir Rachgoun, Tlemsen, le mechouar, les mortiers et canons qui y étaient anciennement. L'émir s'oblige à faire transporter à Oran tous les effets de la garnison [1].

Art. 9. Le commerce sera libre entre les Arabes et les Français.

Art. 10. Les Français seront respectés chez les Arabes, comme les Arabes chez les Français.

Art. 11. Les fermes et propriétés que les Français auront acquises dans la Metidja leur seront garanties. Ils en jouiront librement.

Il y avait loin, comme on le voit, de l'*ultimatum* envoyé par le général Bugeaud, dans les derniers jours du mois d'avril 1837, au projet formulé par Abd-el-Kader. Le général, contrairement aux instructions qu'il avait reçues de limiter la puissance de l'émir au Chelif, avait déjà pris sur lui de céder en outre à Abd-el-Kader la province de Tittery ; mais ce dernier ne jugeait pas que ce sacrifice fût suffisant, ou plutôt qu'il pût nous abandonner, non pas un territoire aussi considérable, mais le gouvernement d'un aussi grand nombre de musulmans. Il réclamait encore les neuf dixièmes de la province d'Alger, et ne nous permettait pas même de nous étendre, au sud, jusqu'à l'Atlas, puisqu'en nous limitant, de ce côté, à l'Oued-Beni-Azza, il avait pour but de nous enlever Blidah. Des limites à l'est et à l'ouest, il n'en était pas question dans le projet formulé par l'émir; et il fallait se référer sur ce point aux propositions verbales qu'il avait fait porter, dès le commencement des négociations, par Ben-Durand, c'est-à-dire qu'il nous restreignait au Sahel, en d'autres termes au pâté montagneux qui entoure immédiatement Alger. Ce qui prouve d'une manière évidente que telle était la pensée d'Abd-el-Kader, c'est la disposition de l'article 11, qui garantit aux Français les fermes et propriétés achetées par eux dans la Metidja. Pourquoi, en effet, cette garantie, si la France eût dû étendre son pouvoir sur la plaine qui les renfermait? Nous verrons plus tard, lorsque nous ferons connaître les difficultés d'interprétation soulevées par le traité de la Tafna, les conséquences qu'Abd-el-Kader tirera des faits qui viennent d'être exposés.

Le général Bugeaud, qui, peu de jours après, devait malheureu-

Français, personne ne s'y opposera; ceux qui voudront rester seront sous notre puissance et sous celle de nos lois. »

[1] On vient de lire la traduction française; qu'on la compare avec la traduction véritable: « Les troupes françaises sortiront de Tlemsen et du mechouar, et elles laisseront les anciens canons et mortiers. Les troupes se retireront de Rachgoun. » Il est vrai que l'obligation de faire transporter à Oran les effets de la garnison du mechouar avait été conclue verbalement.

Digitized by Google

sement changer d'opinion, ne jugeait pas qu'en présence des instructions du cabinet il put faire à Abd-el-Kader les concessions que celui-ci demandait relativement à la province d'Alger, se décida à recourir aux armes et à mettre ainsi à exécution la seconde partie de son programme, qui consistait à abattre suffisamment la puissance d'Abd-el-Kader pour se délivrer de toute inquiétude de ce côté, pendant l'expédition qui allait être entreprise contre Constantine. Le 15 mai, en effet, il quitta Oran, et après avoir jeté dans Tlemsen un premier convoi, il se disposait à en charger un second qui lui avait été amené à l'embouchure de la Tafna, lorsqu'il s'aperçut que les 800 mulets sur lesquels il avait compté pour tenir la campagne pendant plusieurs mois consécutifs étaient presque tous gravement blessés et incapables de faire le service qu'il attendait d'eux. Il se voyait donc réduit, par suite d'une de ces circonstances imprévues avec lesquelles les généraux se trouvent si souvent aux prises, à une sorte d'impuissance momentanée. Que faire? Le temps marchait. Privé de moyens de transport, il ne pouvait plus espérer, dans le seul mois qui le séparait des grandes chaleurs, anéantir le pouvoir de l'émir. D'un autre côté, l'époque fixée pour l'expédition de Constantine approchait, et avec elle le moment où il lui faudrait faire passer dans la province de l'est les troupes attendues par le général Damrémont. Privé de ces troupes, comment pourrait-il faire face à un ennemi qu'il n'aurait pas abattu alors qu'il disposait de tous ses moyens d'action?

Le général Bugeaud se trouvait dans cette situation difficile, lorsqu'il reçut la visite d'un nouvel envoyé d'Abd-el-Kader, Sy-Hamadi Sekkal, personnage considérable et considéré de la province. L'émir ayant reconnu, par l'entrée en campagne du général Bugeaud, qu'il lui fallait renoncer à voir accepter ses conditions, jugea qu'il était nécessaire, pour obtenir la paix, qu'il désirait plus encore que nous, de faire quelques concessions au négociateur français. Toutefois, avant de prendre aucun parti à cet égard, il voulut s'entourer de l'avis des principaux chefs militaires et religieux de la province d'Oran, qu'il réunit à cet effet autour de lui. Après leur avoir exposé la situation de ses rapports avec le général Bugeaud, les propositions qui lui avaient été faites, celles qu'il avait transmises en réponse, il les appela à exprimer leur opinion sur la paix ou sur la guerre, ajoutant que, quant à lui, les avantages que les musulmans retireraient de la paix lui paraissaient justifier le sacrifice de Blidah et une extension des limites dans lesquelles il avait espéré d'abord circonscrire la puissance de la France. La plupart des chefs militaires et plusieurs marabouts se rangèrent à cet avis, qui fut seulement combattu par quelques hommes appartenant au parti fanatique. Parmi ceux qui s'étaient fait remarquer comme les plus ardents dé-

Digitized by Google

fenseurs des idées pacifiques, figurait Sy-Hamadi Sekkal, et c'est pour ce motif qu'Abd-el-Kader lui avait confié le soin d'aller porter au général Bugeaud les propositions suivantes : 1° cession de Blidah ; 2° renonciation à tout pouvoir sur les musulmans qui habiteraient le territoire réservé à la France ; 3° extension des limites de ce territoire dans une certaine mesure.

Le général, convaincu qu'il ne pourrait obtenir des conditions plus avantageuses, jugea que l'intérêt de la paix était assez grand pour justifier, outre l'abandon de la province de Tittery, l'abandon de la majeure partie de la province d'Alger, et le 26 mai il envoya à Abd-el-Kader un nouveau traité, qui est à peu de chose près le même que celui qui fut définitivement signé quatre jours après. En transmettant le texte définitif au ministre de la guerre, le général Bugeaud s'exprimait ainsi : « Vous devez croire qu'il m'en a coûté infiniment pour me déterminer à ne pas suivre vos prescriptions en ce qui touche la délimitation du territoire à concéder à l'émir ; mais cela n'était pas possible, et la paix, soyez-en bien convaincu, est meilleure comme je l'ai faite que si j'avais confiné Abd-el-Kader entre le Chelif et le Maroc. » Les raisons, le général ne les dit pas.

Voici le texte du traité qui a pris le nom tristement célèbre de traité de la Tafna.

Entre le lieutenant général Bugeaud, commandant les troupes françaises dans la province d'Oran, et l'émir Abd-el-Kader, a été convenu le traité suivant :

Art. 1er. L'émir Abd-el-Kader reconnaît la souveraineté de la France en Algérie [1].

Art. 2. La France se réserve :

Dans la province d'Oran,

Mostaganem, Mazagran et leurs territoires ; Oran, Arzew, plus un territoire ainsi délimité : à l'est, par la rivière la Makta et le marais d'où elle sort ; au sud, par une ligne partant du marais ci-dessus mentionné, passant par le bord sud du lac, et se prolongeant jusqu'à l'Oued-Maleh, dans la direction de Sidi-Saïd, et de cette rivière jusqu'à la mer, de manière à ce que tout le territoire compris dans ce périmètre soit territoire français ;

Dans la province d'Alger,

Alger, le Sahel, la plaine de la Metidja, *bornée à l'est jusqu'à l'Oued-Kaddara* (sic) *et au delà* ; au sud, par la crête de la première chaîne du Petit-Atlas jusqu'à la Chiffa, en y comprenant Blidah et son territoire ; à l'ouest, par la Chiffa, jusqu'au coude du Mazafran, et, de là, par une ligne droite, jusqu'à la mer, renfermant Koléah et son territoire, de manière à ce que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français.

[1] On sait déjà à quoi s'en tenir sur cette prétendue reconnaissance de la souveraineté de la France.

Digitized by Google

Art. 3. L'émir administrera [1] la province d'Oran, celle de Tittery, et la partie de celle d'Alger qui n'est pas comprise, à l'est, dans la limite indiquée par l'article 2; il ne pourra pénétrer dans aucune autre partie de la régence.

Art. 4. L'émir n'aura aucune autorité sur les musulmans qui voudront habiter sur le territoire réservé à la France; mais ceux-ci resteront libres d'aller vivre sur le territoire dont l'émir aura l'administration, comme les habitants du territoire de l'émir pourront s'établir sur le territoire français.

Art. 5. Les Arabes vivant sur le territoire français exerceront librement leur religion. Ils pourront y bâtir des mosquées et suivre en tout point leur discipline religieuse sous l'autorité de leurs chefs spirituels.

Art. 6. L'émir donnera à l'armée française :

30,000 fanègues d'Oran de froment;

30,000 fanègues d'Oran d'orge;

5,000 bœufs.

La livraison de ces denrées se fera à Oran, par tiers; la première aura lieu du 1er au 15 septembre 1837, et les deux autres de deux mois en deux mois.

Art. 7. L'émir achètera en France la poudre, le soufre et les armes dont il aura besoin.

Art. 8. Les kouloughlis qui voudront rester à Tlemsen, ou ailleurs, y posséderont librement leurs propriétés et y seront traités comme les hadars.

Ceux qui voudront se retirer sur le territoire français pourront vendre et affermer librement leurs propriétés.

Art. 9. La France cède à l'émir : Rachgoun, Tlemsen, le mechouar et les canons qui étaient anciennement dans cette citadelle.

L'émir s'oblige à faire transporter à Oran tous les effets, ainsi que les munitions de guerre et de bouche de la garnison de Tlemsen.

Art. 10. Le commerce sera libre entre les Arabes et les Français, qui pourront s'établir réciproquement sur l'un et l'autre territoire.

Art. 11. Les Français seront respectés chez les Arabes comme les Arabes chez les Français. Les fermes et les propriétés que les Français ont acquises ou acquerront sur le territoire arabe leur seront garanties; ils en jouiront librement, et l'émir s'oblige à leur rembourser les dommages que les Arabes leur feraient éprouver.

Art. 12. Les criminels des deux territoires seront réciproquement rendus.

Art. 13. L'émir s'engage à ne concéder aucun point du littoral à une puissance quelconque sans l'autorisation de la France.

Art. 14. Le commerce de la régence ne pourra se faire que dans les ports occupés par la France.

Art. 15. La France pourra entretenir des agents auprès de l'émir et dans les villes soumises à son administration, pour servir d'intermédiaire

[1] Le texte arabe dit : *Iahkeum* (gouvernera, commandera). Cette expression exclut toute idée de vassalité.

Digitized by Google

auprès de lui aux sujets français pour les contestations commerciales ou autres qu'ils pourraient avoir avec les Arabes.

L'émir jouira de la même faculté dans les villes et ports français.

Tafna, 30 mai 1837.

Le lieutenant général commandant à Oran.

BUGEAUD.

(Cachet de l'émir, sous le texte arabe.) (Cachet du général, sous le texte français.)

Après la signature de ce traité, dont nous aurons bientôt à faire connaître les conséquences, le général Bugeaud fit proposer à Abd-el-Kader une entrevue pour le lendemain. L'endroit du rendez-vous fut fixé à trois lieues du camp français, à six ou sept du camp des Arabes.

C'est pour la première fois qu'un général français va se trouver en présence de l'émir; car, jusque-là, dans la crainte de soulever quelque difficulté d'étiquette, Abd-el-Kader a toujours refusé d'entrer en rapport direct avec eux. S'il se décide aujourd'hui à faire, en faveur du général Bugeaud, une exception, qui d'ailleurs fut unique, c'est qu'il a ses desseins : aux yeux des Arabes, il faut qu'il paraisse recevoir un hommage et nullement donner un rendez-vous. Tous ses efforts vont tendre vers ce but.

Le 31 mai, à neuf heures du matin [1], le général Bugeaud, suivi de six bataillons, de son artillerie et de sa cavalerie, était rendu au lieu convenu; Abd-el-Kader n'était pas arrivé. Cinq heures se passèrent à attendre sans que personne parût. Enfin, vers deux heures, commencèrent à se succéder plusieurs Arabes qui apportaient les uns des paroles dilatoires, les autres des espèces d'excuses : l'émir avait été malade; il n'était parti de son camp que très tard; peut-être demanderait-il que l'entrevue fût remise au lendemain; il n'était plus loin, et puis il était tout près. Enfin, un dernier messager engagea le général Bugeaud à s'avancer un peu, lui disant qu'il ne pouvait tarder à rencontrer Abd-el-Kader. Il était cinq heures; le général, qui voulait ramener ses troupes au camp et désirait en finir le jour même, se décida à se porter en avant, suivi de son état-major.

Après avoir marché *plus d'une heure* sans rencontrer l'émir, le général Bugeaud aperçut enfin l'armée arabe, rangée en assez bon ordre sur des mamelons épars. En ce moment, Bou-Hamedi vint à sa rencontre pour lui dire qu'Abd-el-Kader se trouvait près de là sur un coteau qu'il montrait du doigt. Au bout d'un quart d'heure, on aperçut l'escorte de l'émir qui s'avançait du côté de la petite troupe en tête de laquelle se trouvait le général. L'aspect en était imposant : on pouvait y compter cent cinquante

[1] Ces détails sont textuellement empruntés à un article du *Moniteur universel*. Comme il est évident que personne, autre que le négociateur français, n'a pu connaître ce qui s'est passé entre Abd-el-Kader et le général Bugeaud, on peut en conclure que l'article du journal officiel n'est que la reproduction, sous une forme un peu différente, du rapport du général sur l'entrevue.

Digitized by Google

ou deux cent chefs d'un physique remarquable et que leur majestueux costume relevait encore. Ils étaient tous montés sur de magnifiques chevaux qu'ils faisaient piaffer et qu'ils enlevaient avec beaucoup d'élégance et d'adresse. Abd-el-Kader lui-même était à quelques pas en avant monté sur un beau cheval noir qu'il maniait avec une dextérité prodigieuse. Tantôt il l'enlevait des quatre pieds à la fois, tantôt il le faisait marcher sur les deux pieds de derrière. Plusieurs Arabes tenaient ses étriers et les pans de son burnous.

Le général Bugeaud lance aussitôt son cheval au galop, arrive auprès de l'émir et lui tend la main, que celui-ci serre par deux fois. Puis tous deux, descendant de cheval, s'asseoient sur l'herbe, et alors commence la conversation suivante :

« Sais-tu, lui dit le général Bugeaud, qu'il y a peu de généraux qui eussent osé faire le traité que j'ai conclu avec toi. Je n'ai pas craint de t'agrandir et d'ajouter à ta puissance, parce que je suis assuré que tu ne feras usage de la grande existence que nous te donnons que pour améliorer le sort de la nation arabe et la maintenir en paix et en bonne intelligence avec la France.

— Je te remercie de tes bons sentiments pour moi. S'il plaît à Dieu, je ferai le bonheur des Arabes, et, si la paix est jamais rompue, ce ne sera pas de ma faute.

— Sur ce point, je me suis porté ta caution auprès du roi des Français.

— Tu ne risques rien à le faire ; nous avons une religion qui nous oblige à tenir notre parole. Je n'ai jamais manqué à la mienne.

— Je compte là-dessus, et c'est à ce titre que je t'offre mon amitié particulière.

— J'accepte ton amitié ; mais que les Français prennent garde de ne pas écouter les intrigants.

— Les Français ne se laissent conduire par personne, et ce ne sont pas quelques faits particuliers commis par des individus qui pourront rompre la paix : ce serait l'inexécution du traité ou un grand acte d'hostilité. Quant aux faits coupables des particuliers, nous nous en préviendrons et nous les punirons réciproquement.

— C'est très bien ! Tu n'as qu'à me prévenir, et les coupables seront punis.

— Je te recommande les kouloughlis qui resteront à Tlemsen.

— Tu peux être tranquille ; ils seront traités comme les hadars.

— Tu m'as promis de mettre les Douairs dans le pays des Hafra ; le pays ne sera peut-être pas suffisant.

— Ils seront placés de manière à ne pas nuire au maintien de la paix.

— As-tu ordonné de rétablir les relations commerciales à Alger et autour de nos villes?

— Non, mais je le ferai quand tu m'auras rendu Tlemsen.

— Tu sais bien que je ne puis te le rendre que quand le traité aura été approuvé par mon roi.

— Tu n'as donc pas le pouvoir de traiter?

— Si, mais il faut que le traité soit approuvé ; cela est nécessaire pour

Digitized by Google

ta garantie, car s'il était fait par moi tout seul, un autre général qui me remplacerait pourrait le défaire; au lieu qu'étant approuvé par le roi, mon successeur sera obligé de le maintenir.

— Si tu ne me rends pas Tlemsen, comme tu le promets dans le traité, je ne vois pas la nécessité de faire la paix; ce ne sera qu'une trêve.

— Cela est vrai; mais c'est toi qui gagnes à cette trêve, car, pendant le temps qu'elle durera, je ne détruirai pas les moissons.

— Tu peux les détruire, cela nous est égal; je te donnerai par écrit l'autorisation de détruire tout ce que tu pourras; tu ne peux le faire que pour une bien faible partie, et les Arabes ne manqueront pas de grain.

— Je crois que les Arabes ne pensent pas comme toi. »

Abd-el-Kader demanda ensuite combien il fallait de temps pour avoir l'approbation du roi des Français.

« Il faut trois semaines.

— C'est bien long. Dans tous les cas, nous ne rétablirons les relations commerciales qu'après que l'approbation du roi sera arrivée et quand la paix sera définitive. »

Il était tard; Abd-el-Kader et le général Bugeaud se dirent adieu et se quittèrent, le premier salué par les cris de sa nombreuse escorte, qui retentirent majestueusement le long des collines et furent répétés par toute l'armée. »

Il ne restait plus qu'à attendre la décision du gouvernement à l'égard du traité du 30 mai. Le général Bugeaud n'était pas sans inquiétude sur cette décision, car aucun des quatre points assignés par le cabinet, comme conditions *sine quâ non* de la paix, ne se trouvait inséré dans la convention de la Tafna. Le gouvernement avait voulu limiter Abd-el-Kader au Chelif; le négociateur français lui avait concédé, en outre, toute la province de Tittery et les neuf dixièmes de celle d'Alger. Le gouvernement exigeait un tribut *annuel;* le général Bugeaud avait consenti au *don* une fois fait (*l'émir donnera*) d'un certain nombre de mesures de blé et d'orge. Le gouvernement voulait des otages; il n'était question dans le traité que de l'envoi réciproque de consuls. Le gouvernement demandait enfin, et avant tout, la reconnaissance de la souveraineté de la France, et le général se contentait qu'Abd-el-Kader voulût bien déclarer que *le sultan était grand.* Le sultan de quel pays? Le texte ne le disait même pas!

Au moment où il avait à examiner la convention du 30 mai, le cabinet ignorait sans doute la déplorable erreur qui s'était glissée dans le texte arabe de l'article 1er. Mais indépendamment de cette erreur, indépendamment du danger qu'il y avait à grandir démesurément un homme qui, au début de sa puissance, ayant à lutter contre des compétiteurs nombreux, avait pu nous résister, bien d'autres considérations exigeaient que le ministère repoussât un traité qui en dé-

Digitized by Google

finitive était le contre-pied de ses instructions. D'ailleurs, il y allait non-seulement de l'intérêt, mais de l'honneur même de la France, de ne pas livrer à Abd-el-Kader, dans la personne des Douairs et des Zmélas, les seuls alliés fidèles que nous eussions obtenus jusque-là parmi les Arabes.

Ces considérations n'arrêtèrent point le gouvernement. Cependant les avertissements de l'opinion ne lui manquèrent pas. Si l'on ne connaissait pas encore d'une manière précise les divers articles du traité, du moins quelques-unes de ses dispositions avaient transpiré. On avait su, entre autres circonstances, qu'à leur retour dans leur tribu les Douairs qui avaient accompagné la colonne française dans sa marche d'Oran sur Tlemsen, et de Tlemsen sur la Tafna, avaient été accueillis par les insultes des femmes, qui leur reprochaient d'avoir permis l'abandon du pays sur lequel avaient vécu leurs aïeux. A ces avertissements de l'opinion étaient venus s'ajouter ceux de la Chambre des députés, qui avait interpellé le ministère, le conjurant, plutôt que de ratifier la convention, de remettre à l'année suivante l'expédition de Constantine, qui n'était plus qu'une question d'amour-propre, du moment où l'on constituait, dans l'ouest, au profit d'Abd-el-Kader, ce que l'on cherchait à renverser dans l'est au préjudice d'Ahmed-Bey. Mais les appréhensions de la Chambre s'évanouirent lorsque, le 19 juin 1837, M. le comte Molé, président du conseil et ministre des affaires étrangères, monta à la tribune pour faire la déclaration suivante : « Lorsque j'ai eu l'honneur de dire à la Chambre que la paix était traitée dans ce moment entre le général Bugeaud et Abd-el-Kader, *les choses étaient dans l'état où elles sont aujourd'hui, si ce n'est que* le traité auquel le général Bugeaud a consenti a été mis sous les yeux du gouvernement. Ce traité, au moment où je parle, *vient de repartir pour l'Afrique. Rien n'est terminé encore, et je m'étonne que, par des insinuations ou des critiques anticipées, on ait préjugé la question.* »

Cette déclaration était claire : le traité n'était pas encore ratifié, puisque rien n'était encore terminé ; il venait de repartir pour l'Afrique. En présence de ces paroles, tout le monde dut croire que ce renvoi n'avait d'autre but que de réclamer quelques modifications. Malheureusement pour la France et pour l'Algérie, la mémoire de M. le ministre des affaires étrangères avait été infidèle. En effet, quatre jours auparavant, le traité était bien *reparti pour l'Afrique;* mais *tout était terminé*, car il était reparti *ratifié*, ainsi que cela résulte de la dépêche télégraphique suivante, à laquelle le *Moniteur algérien* crut devoir faire les honneurs d'un numéro extraordinaire :

Digitized by Google

Paris, le 15 juin 1837, 5 heures 1/2 du soir

Le ministre de la guerre à M. le général Damrémont, gouverneur général.

Le roi a *approuvé aujourd'hui* le traité conclu par le général Bugeaud et Abd-el-Kader. Le lieutenant-colonel de la Rüe part aujourd'hui pour porter cette ratification au général Bugeaud, à Oran. Il se rendra ensuite à Alger.

Pour copie conforme :
Signé : LEMAISTRE.

Nous ne nous chargerons pas d'expliquer l'étrange contradiction qui existe entre la dépêche télégraphique du 15 et le langage tenu quatre jours après à la tribune par M. le ministre des affaires étrangères. Laissons maintenant au ministre de la guerre le soin de donner le commentaire du traité de la Tafna dans le rapport même qu'il présenta au roi pour lui proposer de ratifier cette convention [1].

SIRE,

M. le lieutenant général Bugeaud vient d'arrêter avec Abd-el-Kader, le 30 mai dernier, le projet de convention dont j'ai l'honneur de mettre le texte sous les yeux de Votre Majesté.

Ces conventions sont la reproduction de celles qui avaient été précédemment discutées et approuvées par le conseil de Votre Majesté [2], *sauf quelques différences* que je dois lui signaler.

L'article 1er stipule la reconnaissance de la souveraineté française en Afrique, *en termes positifs* [3], qu'Abd-el-Kader n'avait pas admis précédemment, et sur lesquels mes instructions avaient prescrit au général Bugeaud d'insister.

La zone réservée par l'article 2 autour d'Oran embrasse, outre les limites déterminées par les précédentes autorisations du gouvernement, les villes de Mostaganem et de Mazagran avec leurs territoires.

Aux environs d'Alger, la délimitation du territoire réservé, qui comprend Blidah et Koléah, est telle que le gouvernement l'avait demandée *en dernier lieu*. La latitude laissée à nos limites du côté de l'est, que les précédents projets avaient présentée d'une manière équivoque, s'explique dans celui-ci en faveur de la France [4].

L'article 3 exprime d'une manière formelle que l'émir ne commandera nulle autre part que dans les limites indiquées par le traité, c'est-à-dire dans les pays sur lesquels la France consent que son autorité s'établisse.

[1] Nous devons la communication de ce document à M. Lingay, ancien secrétaire de la présidence du conseil des ministres, rédacteur de ce rapport.
[2] On a vu, par les instructions premières, ce qu'il faut penser de cette assertion.
[3] Oui, dans le *texte français*.
[4] Nous verrons bientôt les difficultés que présenta l'interprétation de cet article.

Digitized by Google

L'émir renonce expressément, par l'article 4, à toute autorité sur les musulmans qui habitent notre territoire.

L'article 6 impose à l'émir l'obligation de fournir, cette année, une quantité plus considérable de denrées et de bestiaux ; mais il n'est plus question du tribut annuel qu'avaient demandé mes instructions, et au payement duquel l'émir s'est refusé comme à une chose contraire à sa religion.

L'article 9 comprend Rachgoun au nombre des points cédés à Abd-el-Kader. Mes instructions prescrivaient au général Bugeaud de ne pas abandonner l'île de ce nom, pour ne pas donner à l'émir l'autorisation implicite de former des établissement maritimes, et de ne pas rendre plus difficile la surveillance que la possession de cette île nous permet d'exercer sur cette partie de la côte. Je pouvais donc craindre que le général Bugeaud ne se fût écarté en ce point des conditions tracées par votre gouvernement. Mais le traité lui-même, daté, en arabe, de Rachgoun, fait voir que les indigènes désignent par ce nom toute la portion de la côte qui environne l'embouchure de la Tafna, et que la cession dont il s'agit est celle de l'établissement que nous avons formé auprès de cette embouchure. Il n'est pas certain toutefois que la dénomination de Rachgoun ne comprenne pas l'île en même temps que la baie. *C'est le seul point douteux* dans le texte que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté. Le général Bugeaud pourra être invité, si cela paraît nécessaire, à l'éclaircir dans le sens de ses précédentes instructions.

L'extradition n'aura lieu de part et d'autre, aux termes de l'article 12, que pour les criminels seulement, c'est-à-dire pour les meurtriers, les voleurs de grand chemin et les incendiaires. Cette stipulation ôte à Abd-el-Kader le droit de réclamer, comme il le demandait, tous ceux qui s'en iraient de son territoire ; mais elle nous retire en même temps la faculté de réclamer nos déserteurs.

Par l'article 13, Abd-el-Kader s'oblige, comme le gouvernement l'avait demandé, à ne céder à aucune puissance un point quelconque du littoral sans l'autorisation de la France.

Enfin, l'article 14 dispose que tout le commerce des provinces d'Alger et d'Oran, c'est-à-dire des pays cédés à l'émir, se fera dans les ports occupés par nous. Cette condition, sur laquelle votre gouvernement avait insisté, a été ajoutée dans le dernier projet.

D'après cet exposé, j'ai l'honneur de prier Votre Majesté de vouloir bien ratifier la convention passée, le 30 mai dernier, entre le général Bugeaud et Abd-el-Kader. Ce traité, en assurant la paix dans l'ouest et dans le centre, nous permettra d'appliquer toutes nos forces à l'expédition de Constantine.

Je suis, avec un profond respect, etc.

Le ministre secrétaire d'État de la guerre,
BERNARD.

Approuvé :
LOUIS-PHILIPPE.

Assurément, si le roi n'a connu le traité de la Tafna que par l'ex-

Digitized by Google

posé qui lui en était soumis, il a dû bien mal en apprécier la portée et les conséquences. En effet, l'auteur du rapport passe légèrement sur les articles 2 et 3 ; il garde le silence sur les articles 4 et 7, et n'aperçoit dans la convention *qu'un seul point douteux*, c'est celui qui est relatif à la petite île de Rachgoun.

Le général Damrémont avait vu plus juste que le cabinet lorsqu'il caractérisait ainsi le traité : « Le traité n'est pas avantageux, car il rend l'émir plus puissant qu'une victoire éclatante n'aurait pu le faire, et nous place dans une position précaire, sans garanties, resserrés dans de mauvaises limites ; il n'est pas honorable, car notre droit de souveraineté ne repose sur rien et nous abandonnons nos alliés ; il n'était pas nécessaire, car il ne dépendait que de nous de nous établir solidement dans la Metidja et autour d'Oran, et de nous y rendre inattaquables en réservant l'avenir. »

Ces observations du gouverneur général n'arrêtèrent pas le cabinet. Désormais Abd-el-Kader est donc souverain reconnu des deux tiers de l'Algérie ; il peut, au même titre que la France, y exercer son pouvoir : *le texte arabe* du traité est là, la faute sans remède. Cette faute, dont la responsabilité doit peser sur le gouvernement qui ratifie plus encore que sur le négociateur qui propose, le général Bugeaud la reconnaîtra plus tard ; il saura l'avouer noblement et la réparer par des services qui lui assureront à jamais la reconnaissance de la France et celle de l'Algérie.

XI. — AÏN-MADHI

Résistance des tribus. — Ligue des tribus sahariennes. Ben-Aouda-el-Mokhtari. — Combat de trois jours. — Destruction de la ligue. — Difficultés soulevées par l'interprétation du traité de la Tafna. — Prise de possession du territoire contesté. — La Medjana. — Le Zâb. — L'Ouennougha. — Ambassade de Ben-Arach. — Projet de traité complémentaire. — Expédition d'Aïn-Madhi.

Nous allons voir bientôt Abd-el-Kader organisant le pays dont la France l'a reconnu souverain, et, assurément, ce ne sera pas le côté le moins curieux sous lequel nous aurons à faire connaître cet homme célèbre. Mais avant d'exposer ce qu'il a fait sous ce rapport, il est nécessaire d'indiquer l'origine des difficultés qui surgirent du traité de la Tafna et amenèrent, deux ans et demi après sa signature, la reprise des hostilités.

Ce traité, comme nous l'avons dit, avait été conclu malgré la résistance du parti religieux et grâce à la pression exercée sur les chefs militaires par Abd-el-Kader, qui, jugeant les choses du point de vue

Digitized by Google

élevé de la politique, avait senti que, sans la paix, il ne pourrait arriver à donner aux Arabes l'organisation à l'aide de laquelle ils pouvaient seulement devenir un peuple. Une opposition analogue s'était manifestée en France contre la convention de la Tafna. Le cabinet et Abd-el-Kader étaient donc à peu près les seuls à en désirer le maintien : le premier, parce que c'était son œuvre ; le second, parce que c'était son intérêt.

Dans de telles conditions, la paix ne pouvait être de longue durée. La célérité regrettable avec laquelle les négociations avaient été menées dans les derniers jours, les oublis et les erreurs qui en étaient résultés, le soin que l'on semblait avoir pris d'éviter les questions brûlantes ou de les dissimuler, pouvaient laisser entrevoir que, lorsqu'on en viendrait à l'application du traité, il serait impossible de rester longtemps d'accord.

Les difficultés apparurent au lendemain même de la signature de la convention. Une colonne française ayant voulu se rendre d'Arzew à Mostaghanem par terre, l'émir, sans mettre d'ailleurs obstacle au passage, fit remarquer que l'on empiétait sur son territoire, ce qui était vrai, car l'on avait oublié de se réserver la faculté de le traverser ! Ainsi, aux termes mêmes du traité, les communications entre ces deux villes ne pouvaient avoir lieu que par mer.

Les embarras provenant de la question des limites devaient être bien autrement sérieux pour la province d'Alger. Cependant, par suite d'une sorte de convention tacite, son examen fut renvoyé après l'expédition de Constantine. L'émir désirait nous la voir entreprendre, et, d'ailleurs, les soins de son immense gouvernement absorbaient toutes ses pensées. Il avait à assurer son pouvoir sur les tribus placées dans son territoire, et dont quelques-unes, notamment dans le sud du Tittery, paraissaient mal disposées parce qu'il réclamait d'elles un impôt que, depuis plusieurs années, les Arabes n'étaient plus habitués à payer. Abd-el-Kader commença par faire des rhazzias sur celles de ces tribus qui se trouvaient à la portée de ses coups. Les autres, craignant un sort semblable, s'empressèrent d'écrire à Ben-Aouda-el-Mokhtari, l'un des chefs les plus considérables de cette portion du Sahara, qui est située au sud de Boghar, et lui proposèrent de se mettre à la tête d'une confédération qui offrirait plus de chance à leur résistance. Il y consentit.

Cette ligue constituait pour l'émir un immense danger, car les tribus qui la formaient étaient nombreuses et puissantes. On y voyait figurer les Oulad-Naïl, les Oulad-Mokhtar, les Douairs de Tittery, les Abid, les Oulad-Moussa, les Zenakhera et bien d'autres dont les tentes réunies couvraient d'énormes espaces. Pour Abd-el-Kader, il n'y avait pas à hésiter : il fallait briser la rebellion ou succomber.

Digitized by Google

Il réunit donc les contingents de ses fidèles tribus de la province d'Oran formant un effectif de 8,000 chevaux, plus un millier de fantassins réguliers, et donna l'ordre à Ben-Allal, qui venait de remplacer, comme khalifah de Milianah, Sy-Moham-med-es-Seghir, décédé, de venir le joindre dans le pays des Zenakhera avec toutes les troupes régulières, ou les *goums*, de son commandement. Lorsqu'il eut fait sa jonction avec son khalifah, Abd-el-Kader réunissait sous sa main environ 12,000 hommes de cavalerie et 2,000 fantassins réguliers, qui, tout mal instruits qu'ils étaient, constituaient une force redoutable pour des contingents indisciplinés.

Toutefois, l'émir ne voulut pas tenter le sort des armes sans avoir fait un dernier effort pour arriver à une conciliation. Il écrivit donc aux tribus révoltées une lettre par laquelle il les invitait à se soumettre et à payer l'impôt prescrit par la loi divine. Il les adjurait, au nom de la religion, de le reconnaître comme sultan, d'imiter toutes les tribus de l'Ouest et du Nord, de repousser les conseils des hommes de discorde et de trouble; il leur promettait enfin d'oublier leur conduite, si, revenant à des sentiments meilleurs, elles se présentaient à lui avec des chevaux de soumission. Abd-el-Kader terminait ainsi :

« Ne mettez pas votre confiance dans le nombre de vos combattants; ils seraient le double que je remporterais encore la victoire, car Dieu est avec moi, et je ne fais que lui obéir. Ne croyez pas que vous puissiez m'échapper; je le jure, vous n'êtes pas plus pour moi qu un verre d'eau dans la main de l'homme qui a soif. »

Cette lettre étant demeurée sans réponse, Abd-el-Kader transmit au bout de vingt-quatre heures à Ben-Allal l'ordre d'attaquer d'un côté, tandis qu'il attaquerait de l'autre. Le combat dura trois jours, avec des chances diverses; enfin la victoire se prononça en faveur du jeune sultan. Après avoir accordé quelque repos à ses troupes épuisées, l'émir se mit à la poursuite des débris de la coalition et fit éprouver un nouvel échec aux Oulad-Antar, retranchés près de Boghar, sur des pics jugés inaccessibles. L'effet de cette seconde victoire fut plus considérable encore que celui de la première. Ben-Aouda-el-Mokhtari, chef de la ligue formée contre Abd-el-Kader, lui envoya demander l'*amân*. Non-seulement il l'obtint, mais l'émir, par un coup de politique habile, nomma agha du pays qui venait de se soumettre l'homme qui l'avait combattu la veille, et s'en fit ainsi un serviteur dévoué. La coalition vaincue, Abd-el-Kader était véritablement le sultan des Arabes.

Ces graves événements, en détournant l'attention de l'émir, l'avaient empêché de soulever les questions irritantes qui naissaient du traité de la Tafna; mais aussitôt qu'il fut débarrassé de ses préoccupations du côté des Arabes, elles ne tardèrent pas à se produire.

Digitized by Google

La première naquit du refus fait par le maréchal Valée, devenu gouverneur général après la mort du général Damrémont, de reconnaître comme consul d'Abd-el-Kader, à Alger, M. Garavini, qui exerçait déjà les fonctions de consul des Etats-Unis d'Amérique. Le choix de l'émir était adroit; car, en admettant que des embarras survinssent à propos de son représentant, il pouvait espérer mettre dans ses intérêts la puissance dont ce dernier était l'agent. Le gouvernement vit là un danger, et, aux demandes réitérées de l'émir pour faire reconnaître M. Garavini, il répondit qu'il avait entendu l'article 15 du traité en ce sens « que les consuls à désigner par Abd-el-Kader seraient pris parmi les Arabes, et les consuls à désigner par la France parmi les Français. » Le gouvernement avait sans doute politiquement raison dans le fond, mais la convention de la Tafna n'appuyait par aucun texte l'opinion qu'il soutenait. Aussi l'émir, irrité d'un refus qu'il considérait comme une insulte, écrivit-il immédiatement au gouverneur général : « Puisque l'on viole les usages, qu'on s'oppose à ce que j'ai jugé utile pour le bien de mon service, et qu'on veut m'abaisser, je suis prêt à rompre si vous le désirez. Personne n'ignore que j'ai fait choix de Garavini; je ne veux pas en prendre un autre. » Abd-el-Kader terminait ainsi sa lettre : « Dieu a dit : « L'injustice retombera sur son auteur. » Il a dit également : « Il » vaut mieux subir l'injustice que la commettre. » C'est sous l'impression de ce sentiment froissé que le gouvernement allait avoir à régler avec l'émir l'interprétation des dispositions obscures du traité du 30 mai, et notamment celle du paragraphe final de l'article 2.

Le général Bugeaud, qui, au lieu de la limite claire et précise du Chélif qu'il avait été autorisé à concéder à Abd-el-Kader, lui avait abandonné en outre tout le Tittery et la majeure partie de la province d'Alger, dut se trouver fort embarrassé lorsque, du fond de la province d'Oran et à l'aide de cartes défectueuses, comme elles l'étaient alors, il se vit forcé de fixer une ligne de démarcation entre le territoire attribué à l'émir et celui que la France se réservait dans la province d'Alger, où il n'avait pas encore mis les pieds. La rédaction du paragraphe final de l'article 2 se ressentit de cette incertitude; il est facile de s'en convaincre en le relisant : « La France se réserve..... dans la province d'Alger, Alger, le Sahel, la plaine de la Metidja, *bornée à l'est jusqu'à l'Oued-Kaddara* (sic) *et au delà;* au sud, etc. »

Le maréchal Valée, au lendemain de la prise de Constantine, et dans la prévision des difficultés qui allaient surgir du traité, s'était empressé de demander au cabinet quel était le sens qu'il fallait attribuer à certaines dispositions; il avait reçu la réponse suivante, à

Digitized by Google

propos de l'article 2 : « Par ces mots l'*Oued-Kaddara et au delà* [1], il faut comprendre tout ce qui, dans la province d'Alger, est *au delà de l'Oued-Kaddara* jusqu'à la province de Constantine. *L'évidence du droit*, indépendamment des considérations politiques, ne permet pas de céder sur ce point. Puisque nous sommes maîtres de la province de Constantine, il ne faut pas que nous restions sans communication par terre avec elle. » Que M. le ministre de la guerre s'appuyât, pour interpréter cet article, sur des considérations politiques, rien de plus juste ; mais qu'il invoquât l'évidence du droit, cela était plus contestable, comme on va pouvoir en juger.

Le maréchal Valée, commentant à son tour les instructions du ministre, disait à Abd-el-Kader : « La France vous a concédé toute la province d'Oran, moins les enclaves réservées ; tout l'ancien Beylik de Tittery, sans exception ; enfin toute la partie de la province d'Alger, située à l'ouest de la Chiffa. Mais vous n'avez rien à prétendre sur la portion de cette province qui est située à l'est de cette rivière. Quant à la province de Constantine, elle est hors de contestation, puisqu'il n'en est pas même parlé dans le traité, et que d'ailleurs elle était sous le gouvernement d'Ahmed-Bey au moment de la signature de la convention. »

Abd-el-Kader répondait : « Pour la province de Constantine, pas de difficulté, nous sommes d'accord ; mais il n'en est pas de même pour la province d'Alger. Rappelez-vous ce qui s'est passé lors du traité. Je voulais d'abord vous limiter au Sahel d'Alger. Le général Bugeaud m'a demandé d'étendre cette limite ; j'y ai consenti, et c'est alors que j'ai cédé *jusqu'à l'Oued-Kaddara*, à l'est, et jusqu'à Blidah inclusivement, du côté du sud. L'expression *jusqu'à* a une valeur : si elle ne signifie rien, pourquoi l'a-t-on insérée dans le traité ? Si elle signifie quelque chose, c'est que, du côté de l'est, vous avez une limite, comme vous en avez une du côté de l'ouest. Vous vous appuyez, pour justifier votre interprétation, sur la nécessité où vous étiez de vous réserver la route d'Alger à Constantine. Mais vous l'avez dit : Constantine n'était pas à vous au moment de la signature de la convention, et par conséquent vous ne pouviez vous réserver un pays en prévision d'un fait qui n'existait pas. D'ailleurs, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que vous ayez fait dans l'est ce que vous avez fait dans l'ouest : Arzew et Mostaghanem vous appartenaient, et cependant vous vous êtes attribué la contrée placée entre ces deux villes ? Ne nous jetons donc pas dans des interprétations ; tenons-nous-en au texte, et disons avec lui que toute la por-

[1] Le texte français du traité dit l'*Oued-Kaddara*, le texte arabe dit l'*Oued-Khadra*. Ce sont deux rivières distinctes.

Digitized by Google

tion de la province d'Alger qui n'est pas comprise entre la Chiffa à l'ouest, l'Oued-Kaddara à l'est et la première chaîne des montagnes au sud, m'appartient. »

« Mais, répliquait-on à l'émir, votre interprétation est erronée, car vous oubliez le mot *au delà* qui, lui aussi, se trouve dans le traité. *Jusqu'à l'Oued-Kaddara et* AU DELA, cela voulait dire, au moment de la signature du traité, *jusqu'aux limites de la province d'Alger;* mais comme depuis lors nous venons de nous mettre au lieu et place de l'ancien bey de Constantine, cela veut dire maintenant *jusqu'aux limites de la province de Constantine, du côté de la régence de Tunis.* »

A cette objection, Abd-el-Kader répondait encore : « Le mot *jusqu'à* signifie quelque chose, et le mot *fauq* du texte arabe, que vous traduisez par *au delà*, ne signifie rien. Faisons une expérience : prenez les vingt Arabes que vous voudrez, à votre choix, et demandez-leur l'explication du mot *fauq*. S'ils disent que le sens naturel de ce mot est *au delà*, c'est moi qui ai tort, j'accepte votre interprétation, prenez tout le territoire entre l'Oued-Kaddara et la province de Constantine; mais, d'un autre côté, s'ils sont d'accord pour déclarer que le mot que vous traduisez par *au delà* veut réellement dire *au-dessus*, acceptez la transaction que je vous propose et qui consiste à vous assigner comme limite du côté de l'est *la première crête des montagnes qui sont* au-dessus *de l'Oued-Kaddara.* »

Le gouverneur général ne crut pas devoir recourir à cette expérience.

Ainsi se révélaient les difficultés de ce traité, conclu avec une précipitation si regrettable. Le général Bugeaud, défendant son œuvre dans la session de 1838, fut lui-même obligé d'en convenir, et il le fit sans détour : « On a parlé, disait-il, des imperfections de détail du traité. J'avouerai franchement qu'il y en a quelques-unes, mais je crois qu'on les a exagérées. Il n'y en a qu'une de grave, c'est le vague qui se trouve dans cette expression : *jusqu'à l'Oued-Kaddara et au delà ;* cet *au delà* voulait dire : Jusqu'à la province de Constantine. Cette expression était très vague, mais vous vous rappellerez que j'étais extrêmement pressé par le temps. Il y avait un bateau qui attendait ma dépêche. Il fallait faire vite la guerre ou la paix, car le moment propice pour faire la guerre est l'époque des moissons. » (Séance du 8 juin 1838.) Ceci peut être une explication, mais assurément n'est pas une excuse.

L'émir, une fois convaincu qu'il n'y avait pas moyen de s'entendre sur l'interprétation de l'article 2 du traité de la Tafna, résolut de trancher la difficulté en prenant possession du territoire contesté. Il savait que le gouvernement voulait la paix; il le savait par ses

Digitized by Google

espions, par les débats qu'ils lui rapportaient de la tribune, par Ben-Durand, qui, élevé en France, était au courant de nos habitudes politiques; il le savait par les proclamations du maréchal Valée, et la meilleure preuve il la tirait du traité lui-même : car comment interpréter autrement une convention qui à lui, expulsé une première fois de sa capitale, vaincu à la Sikak et à Tlemsen, accordait plus qu'il n'aurait jamais pu espérer après les triomphes les plus éclatants? A son point de vue, et pénétré comme il l'était de la légitimité de ses prétentions, l'émir eut donc raison d'agir comme il le fit; et la preuve, c'est qu'il demeura en possession du territoire contesté, y nomma des agents pour administrer en son nom, et put, sans amener la reprise immédiate des hostilités, même faire attacher sur le dos du kaïd des Zouathnas, tribu appartenant au pays en litige, le brevet qui lui avait été délivré par le gouverneur général. C'est dans cette position que ce kaïd, condamné à mort par un tribunal d'oulemas comme traître à sa religion, eut la tête tranchée. Lorsqu'il vit un tel acte rester impuni, Abd-el-Kader dut être bien assuré qu'il lui était permis de tout oser.

Les temps où des faits semblables pouvaient se produire sans répression sont heureusement loin de nous, et c'est à peine si, à la distance où nous sommes de ces événements, on peut y ajouter foi. Si nous les rappelons avec douleur, c'est qu'ils sont nécessaires pour faire comprendre le degré de puissance auquel nos fautes avaient élevé l'émir.

Cette tolérance, née d'un désir immodéré de la paix, devait être bientôt mise à profit par Abd-el-Kader; aussi le voit-on pousser l'interprétation du traité de la Tafna jusqu'à ses plus extrêmes conséquences. La France s'est réservé la province de Constantine; il ne le nie pas. Mais que faut-il entendre par les mots : Province de Constantine? Faut-il comprendre la Medjana et la région saharienne, qui, toutes deux, vassales de l'ancien bey, n'étaient cependant rattachées à son gouvernement que d'une manière indirecte, puisqu'elles étaient soumises à des chefs héréditaires? Evidemment il y avait là sujet à contestations; mais Abd-el-Kader fut entraîné par les circonstances à trancher la question comme il avait tranché celle des limites de la Metidja. D'une part, en effet, Ben-Abd-el-Selam, chef héréditaire de la Medjana, avait fait sa soumission à l'émir; de l'autre, l'ancien bey Ahmed, chassé par nous de sa capitale, avait cherché un refuge à Biskra, d'où il était parvenu à expulser Farhat-ben-Saïd, le premier chef de la province, qui, au lendemain de la prise de Constantine, ait reconnu la souveraineté de la France. Farhat, ayant inutilement réclamé notre assistance pour reprendre cette ville, alla se jeter dans les bras d'Abd-el-Kader, qui, ancien

Digitized by Google

ennemi d'Ahmed-Bey, craignant de voir ce dernier représentant du système turc prendre dans le Zâb une importance dangereuse, devait être tout disposé à contribuer à sa destruction.

L'émir prit donc la résolution d'occuper la Medjana et de chasser Ahmed-Bey de Biskra. Cependant, pour éviter toute complication, il crut devoir informer le maréchal Valée de sa détermination, et dans une lettre habile il présenta cette occupation comme ordonnée par lui dans l'intérêt de la France. Il y faisait valoir qu'Ahmed occupant Biskra était un danger pour la tranquillité de la province où il avait régné, où il comptait encore des partisans ; qu'il y entretiendrait une agitation sourde qui, à un moment donné, pourrait nous créer des embarras sérieux ; que le général commandant à Constantine n'ayant pu, à cause de la distance et du nombre de ses troupes, accorder à Farhat-ben-Saïd, notre ami, l'appui qu'il demandait, c'était à lui, Abd-el-Kader, notre allié depuis le traité de la Tafna, à nous venir en aide. L'émir ajoutait qu'au surplus il croyait faire un acte agréable au maréchal en rétablissant l'ordre dans la partie saharienne de la province de Constantine, où assurément nous ne pouvions avoir l'intention de nous établir. Cette lettre envoyée, Abd-el-Kader fit marcher contre Biskra une armée commandée par Berkani. Ce dernier, avec l'aide de Farhat, parvint en effet à chasser de cette ville l'ancien bey de Constantine, qui dès ce moment fut réduit à traîner une existence malheureuse au milieu des tribus du Zâb.

Ainsi, dès la fin de 1837, Abd-el-Kader régnait sur les provinces d'Oran et de Tittery, sur la province d'Alger, moins la portion comprise entre la Chiffa et l'Oued-Kaddara, sur la Medjana et le Zâb oriental qu'il considérait comme ne faisant pas partie intégrante du gouvernement du bey déchu auquel il nous reconnaissait substitués. Sans doute sa puissance ne s'étendait pas sur ce pâté montagneux que l'on est convenu d'appeler *la grande Kabylie;* mais cette région, qui jamais n'avait obéi au gouvernement des Turcs, si elle était indépendante de son pouvoir, l'était également du nôtre, et l'émir n'ignorait pas qu'à défaut d'une soumission de leur part, il obtiendrait au moins l'appui de ces montagnards. Le traité de la Tafna avait donc eu pour conséquence de rendre Abd-el-Kader souverain des deux tiers de l'Algérie.

Pour mieux poser aux yeux de tous son caractère de prince indépendant, l'émir, comme il en était d'ailleurs sollicité par le gouverneur général, résolut d'envoyer à Paris un ambassadeur afin de porter au roi des cadeaux en échange de ceux qu'il avait reçus lui-même après la signature du traité. Il fit partir en cette qualité l'homme en qui il avait le plus de confiance comme négociateur,

Digitized by Google

Ben-Arach, et il lui donna pour l'accompagner ce même Ben-Durand qui avait joué un rôle si important auprès du général Bugeaud. Le cabinet crut pouvoir représenter l'envoi de Ben-Arach comme un acte de vassalité et la conséquence de l'article 1er du traité de la Tafna; mais, il faut le reconnaître, il y avait, entre la pensée de l'émir et l'interprétation qu'y donnait le gouvernement, toute la différence que nous avons signalée entre le texte arabe et le texte français du même traité. Au surplus, si Abd-el-Kader cédait aux instances dont il avait été l'objet, c'est qu'il espérait qu'en donnant satisfaction aux vœux qui lui étaient exprimés, il obtiendrait, grâce à l'habileté de ses envoyés, la consécration des faits accomplis, c'est-à-dire que le gouvernement adhérât au sens assigné par lui aux mots : *jusqu'à l'Oued-Kaddara et au delà.* Aussi, lorsque, voulant profiter du passage de Ben-Arach à Alger pour faire régler la question des limites, le maréchal Valée lui présenta un projet de convention complémentaire destinée à éclaircir les points obscurs du traité de la Tafna, le négociateur eut soin d'ajourner à son retour l'examen des questions qu'il espérait pouvoir régler plus avantageusement à Paris. Mais le gouvernement, prévenu par le maréchal, refusa de voir dans Ben-Arach autre chose qu'un porteur de présents, et il le renvoya au gouverneur pour toutes les affaires qui avaient trait aux difficultés pendantes.

La mission de Ben-Arach avait donc échoué en partie, et il se trouvait de nouveau, à son retour à Alger, au mois de juillet 1838, en présence du projet de convention qui lui avait été soumis une première fois. Ce projet était ainsi conçu :

Le maréchal comte Valée, gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, et l'émir El-Hadj-Abd-el-Kader-ben-Mahhi-ed-Din, représenté par le sid Miloud-ben-Arach, voulant expliquer les termes qui sont restés obscurs et incomplets dans la convention du 30 mai 1837, et assurer l'exécution de ce traité, sont convenus de ce qui suit :

Art. 1er (relatif à l'article 2 de la convention). Dans la province d'Alger, les limites du territoire que la France s'est réservé au delà de l'Oued-Kaddara sont fixées de la manière suivante : le cours de l'Oued-Kaddara jusqu'à sa source au mont Tibiarin; de ce point jusqu'à l'Isser, au-dessus du pont de Ben-Hini, la ligne actuelle de délimitation entre l'outhan de Khachna et celui de Beni-Djaad, et au delà de l'Isser jusqu'aux Bibân, la route d'Alger à Constantine, de manière à ce que le fort de Hamza, la route royale[1] et tout le territoire au nord et à l'est des limites indiquées

[1] La *route royale!* elle consistait à cette époque en un sentier arabe qui disparaissait chaque hiver pour être retracé d'une manière différente au printemps suivant. Prendre la route royale d'Alger à Constantine pour limite, et cela au lendemain du traité de la Tafna! Que l'on s'étonne encore des difficultés au-devant desquelles on courrait en aveugle!

Digitized by Google

restent à la France, et que la partie du territoire des Beni-Djaad, de Hamza et de l'Ouennougha, au sud et à l'ouest de ces mêmes limites, soit administrée par l'émir.

Dans la province d'Oran, la France conserve[1] le droit de passage sur la route qui conduit actuellement du territoire d'Arzew à celui de Mostaghanem; elle pourra, si elle le juge convenable, réparer et entretenir la partie de cette route à l'est de la Makta qui n'est pas sur le territoire de Mostaghanem; mais les réparations seront faites à ses frais et sans préjudice des droits de l'émir sur le pays.

Art. 2 (relatif à l'article 6 de la convention). L'émir, en remplacement des 30,000 fanègues de blé et des 30,000 fanègues d'orge qu'il aurait dû donner à la France avant le 15 janvier 1838, versera chaque année, pendant dix ans, 2,000 fanègues (d'Oran) de blé et 2,000 fanègues (d'Oran) d'orge.

Ces denrées seront livrées à Oran le 1er janvier de chaque année, à dater de 1839. Toutefois, dans le cas où la récolte aurait été mauvaise, l'époque de la fourniture sera retardée.

Art. 3 (relatif à l'article 7 de la convention). Les armes, la poudre, le soufre et le plomb dont l'émir aura besoin seront demandés par lui au gouverneur général, qui les fera livrer à Alger au prix de fabrication et sans aucune augmentation pour le transport par mer de Toulon en Afrique.

Art. 4. Toutes les dispositions du traité du 30 mai 1837 qui ne sont pas modifiées par la présente convention, continueront à recevoir leur pleine et entière exécution tant dans l'est que dans l'ouest.

Quoique l'article 1er de ce projet manquât encore de la précision mathématique si nécessaire lorsqu'il s'agit de délimitations de frontières, cependant il est évident qu'il avait pour résultat d'interdire à Abd-el-Kader l'accès de toute la partie est de la province d'Alger, du Zâb, de la Medjana, et de lui accorder seulement, en plus de ce que le traité lui avait attribué sans conteste, une portion du pays des Beni-Djaad et tout l'Ouennougha. Pour faciliter cette transaction, le gouvernement renonçait à 10,000 fanègues de blé et à 10,000 fanègues d'orge. L'acceptation de cette convention par l'émir eût donc été pour lui un échec moral, beaucoup plus encore qu'un échec matériel. Le parti fanatique, avec lequel il avait constamment à lutter, n'aurait pas manqué de lui reprocher d'avoir abandonné aux chrétiens des musulmans qui s'étaient donnés à lui. Ben-Arach le savait, et pour ne pas avoir à consacrer un acte qu'il jugeait plein de dangers pour son maître, il déclara que, tout en reconnaissant que l'interprétation donnée par le projet au traité de

[1] Nous avons vu que le traité de la Tafna avait précisément oublié de résoudre le droit de passage sur le territoire accordé à l'émir, et que, grâce à cet oubli, les communications entre Arzew et Mostaghanem ne pouvaient avoir lieu que par mer.

Digitized by Google

la Tafna avait son approbation personnelle, il n'avait pas de pouvoirs pour le signer. Le gouverneur, outré de cette réponse, fit remarquer à Ben-Arach que le jeu qui se jouait ne lui paraissait pas convenable; que, s'il avait les pouvoirs de l'émir, il devait signer ce qu'il déclarait approuver; que, s'il ne les avait pas, il lui avait manqué d'égards en acceptant la discussion. En présence de l'attitude du maréchal Valée, Ben-Arach comprit qu'il n'y avait qu'un seul moyen pour lui de sortir d'Alger sans amener une rupture immédiate et dangereuse pour l'émir, c'était de demander l'autorisation d'aller chercher lui-même auprès d'Abd-el-Kader, occupé en ce moment au siége d'Aïn-Madhi, petite ville située à 120 lieues dans le sud d'Alger, les pouvoirs qu'il avait déclaré lui manquer. Il l'obtint; mais, au préalable, le maréchal Valée le mit en demeure de donner par écrit son approbation personnelle au traité, qui ne deviendrait définitif *qu'après la ratification de l'émir*. Dans ces conditions, et sous cette réserve, Ben-Arach, qui n'éprouvait qu'un seul désir, celui de quitter Alger au plus vite, accéda à la demande qui lui était faite, et apposa son cachet sur le projet de convention. Dès ce moment, Ben-Arach fut libre de partir; toutefois, comme le gouverneur général se méfiait des dispositions du négociateur, et craignait qu'arrivé auprès d'Abd-el-Kader, il ne cherchât à l'influencer dans un sens contraire au traité, il le fit accompagner par le commandant de Salles[1], son gendre, auquel il donna mission de pousser jusqu'à Aïn-Madhi avec Ben-Arach. Ils parvinrent ainsi jusqu'à Milianah; mais, arrivés dans cette ville, les khalifahs refusèrent de laisser le commandant de Salles et Ben-Arach continuer leur route, et, au bout de quelques jours, ce dernier ayant subitement disparu, l'officier français reconnut qu'il n'avait plus qu'un parti à prendre, celui de retourner à Alger.

Le maréchal Valée regardait donc à bon droit comme sans valeur la convention non ratifiée; il l'avait déclaré au gouvernement en lui rendant compte de toutes les circonstances de cette affaire. Néanmoins, le cabinet, par suite d'une inadvertance qui allait avoir de graves conséquences, considéra ce projet comme ayant acquis toute sa force, le présenta comme tel, et le fit publier dans les documens officiels distribués aux chambres en 1839[2]. Dès cet instant, il fut facile de prévoir la fin de cette paix boiteuse qui s'est appelée le traité de la Tafna; il ne s'agissait plus que d'une question de temps; mais le gouvernement avait laissé échapper le moment où nous eûssions pu faire la guerre avec la chance de la terminer prompte-

[1] Depuis général de division et commandant l'un des corps de l'armée d'Orient.
[2] Voir le *Tableau de la situation des établissements français en Algérie.*

Digitized by Google

ment. Ce moment était celui où, n'ayant pas encore eu le temps d'organiser le pays, comme il le fit à partir de 1839, l'émir se trouvait lancé dans les difficultés du siège d'Aïn-Madhi. Ce siége a joué un rôle trop important dans l'histoire d'Abd-el-Kader pour que nous n'entrions pas dans quelques détails sur les causes de cet événement qui faillit lui devenir fatal.

L'émir était à Medeah, point central qu'il avait choisi comme lieu de résidence, à raison de sa proximité d'Alger, lorsqu'un nommé El-Hadj-Aïssa, appartenant à l'une des familles les plus importantes de Laghouat [1], vint le trouver avec quelques-uns des principaux de la ville pour lui offrir des présents et des chevaux de soumission. El-Hadj-Aïssa lui déclara que, grâce à la direction qu'il avait su donner aux esprits, toute la contrée le désirait pour chef, et qu'il lui suffirait de se présenter pour recevoir les hommages de tous. Abd-el-Kader fut flatté d'une démarche qui prouvait le prestige qu'exerçait déjà son nom dans les oasis du sud, et en récompense de ce qu'El-Hadj-Aïssa prétendait avoir fait, il l'investit du titre de khalifah de Laghouat. Il donna en outre à son nouveau lieutenant un contingent de 120 fantassins réguliers, et lui remit des proclamations dans lesquelles il invitait les habitants à obéir à son représentant. Mais El-Hadj-Aïssa avait laissé ignorer à l'émir une circonstance importante: c'est que Laghouat se trouvait divisé en deux camps, l'un composé de ses partisans, l'autre de ceux d'un marabout nommé Tedjini, chef du *ksar* voisin d'Aïn-Madhi, et qu'en venant lui offrir sa soumission il avait eu principalement pour but de chercher un appui contre l'influence rivale. A son retour à Laghouat, El-Hadj-Aïssa conçut un moment l'espoir de détruire la puissance de son compétiteur en se prévalant du titre de khalifah du sultan des Arabes; mais il ne parvint qu'à obtenir une trêve de quelques jours. Bientôt les passions locales reprirent le dessus, et le *ksar* présenta de nouveau le spectacle d'une ville de 2,500 habitants échangeant perpétuellement entre eux des coups de fusil.

Impuissant à dominer cette situation, El-Hadj-Aïssa rendit compte à Abd-el-Kader des faits qui venaient de se produire, et les lui signala, non pas comme le résultat d'un état habituel, mais comme étant le résultat des intrigues de Tedjini, qu'il présentait comme prêt à soulever le pays s'il ne venait lui-même avec son armée détruire le chef d'Aïn-Madhi. Trompé par les rapports d'El-Hadj-Aïssa; supposant, d'après les lettres qui lui étaient adressées par son lieutenant, que Tedjini pouvait devenir un danger au milieu des tribus turbulentes du Sahara; voyant dans la personne de ce marabout un homme qui

[1] Oasis située dans la région saharienne, à 450 kilomètres environ au sud d'Alger.

Digitized by Google

cherchait à lui disputer le gouvernement du sud, tandis qu'après tout il n'avait affaire qu'à un chef dont le pouvoir ne dépassait guère les murs de son ksar, Abd-el-Kader résolut de marcher contre lui. Le 11 juin 1838, il partit à la tête de 2,000 fantassins, de 200 cavaliers réguliers et de 30 artilleurs servant deux obusiers de 24. Aïn-Madhi ne comptait pas plus de 600 défenseurs. Mais cette ville était protégée par une muraille construite en pierres et par une ceinture de palmiers qui permettait aux assiégés de faire une guerre de tirailleurs très-meurtrière. Elle avait surtout pour elle le prestige du siége mémorable qu'elle avait soutenu en 1783 contre Mohammed-el-Kebir, bey d'Oran.

Le premier soin d'Abd-el-Kader à son arrivée devant Aïn-Madhi fut de détourner le ruisseau qui alimentait le ksar ; il espérait ainsi vaincre toute résistance en quelques jours et obtenir une soumission forcée. Mais il avait compté sans le secours que devait apporter aux assiégés un puits intérieur qui pendant toute la durée du siége suffit à leurs besoins. Le 2 juillet, l'émir, trompé dans ses espérances, se décida à commencer les travaux d'approche, et tout d'abord à faire enlever les jardins de palmiers qui entouraient la place ; il n'y parvint qu'au prix de pertes considérables éprouvées par son infanterie régulière. Maître enfin des jardins, Abd-el-Kader fit ouvrir le feu sur les murailles ; mais ses obus ne produisirent aucun effet, car, pour rappeler ici une expression arabe, « les boulets rebondissaient contre le rempart et tombaient morts à ses pieds. » On recourut à la mine ; la mine à son tour demeura sans résultat. A ces difficultés inhérentes au siége, vinrent bientôt s'en ajouter d'autres. La tribu des Larbaa, toute dévouée à Tedjini, se chargea d'intercepter les communications entre la petite armée d'Abd-el-Kader et le nord, de piller les convois, d'arrêter les munitions. Il n'en fallait pas tant pour décourager des troupes habituées à combattre en rase campagne, nullement à attaquer une ville. Aussi parlait-on déjà de retraite, lorsque l'arrivée de 400 obus envoyés d'Alger par le gouverneur général, la nouvelle du retour de Ben-Arrach, chargé de remettre à l'émir des présents de la part du roi, la réception de quatre pièces de canon offertes à Abd-el Kader par l'empereur du Maroc, ranimèrent le courage de l'armée et les bonnes dispositions des tribus amies.

Abd-el-Kader avait grand besoin de ce renfort moral et matériel. Informé des difficultés que Ben-Arach avait rencontrées à Alger, de la signature d'ailleurs *conditionnelle* que son représentant avait donnée au traité, il était vivement préoccupé des embarras qui pouvaient résulter de ces événements compliqués par son absence prolongée. D'un autre côté, l'émir sentait qu'une fois le siége commencé,

Digitized by Google

il lui était impossible de le lever sans nuire à son influence, sans avoir peut-être à redouter un soulèvement général des tribus sahariennes qu'il venait à peine de dompter. Mais la fortune ne devait pas encore l'abandonner. Si ses troupes se trouvaient fatiguées par un siége de cinq mois, les assiégés l'étaient bien davantage. Serrés de près, épouvantés des résultats que pourrait avoir pour eux une plus longue résistance, si cette résistance devait un jour devenir inutile, ils décidèrent leur chef à capituler. Dans la position respective des deux partis, il était facile de s'entendre, car, du côté de l'émir, tout ce qu'on pouvait demander, c'était un semblant de victoire. En conséquence, le 17 novembre 1838, fut signé entre Tedjini et Moustapha-ben-Thami, beau-frère de l'émir, une convention par laquelle le premier s'engageait à évacuer la ville dans l'espace de cinquante-trois jours, laps de temps jugé nécessaire pour que ses partisans et lui pussent emporter tout ce qu'ils possédaient. Abd-el-Kader dut fournir les moyens de transport et se retirer avec son armée à quatre journées de distance, en attendant l'époque fixée pour la remise de la ville.

Ce singulier traité fut loyalement exécuté. Le 10 janvier 1839, Tedjini et ses partisans quittèrent Aïn-Madhi, où l'émir entra le 13. Abd-el-Kader, croyant inutile ou ne jugeant pas possible d'occuper la place, à cause de la difficulté des communications, prit le parti d'en détruire les murailles. 600 individus appartenant aux ksars voisins furent employés à ce travail qui fut achevé le 20.

Le 21, l'émir partit d'Aïn-Madhi, et arriva, le 26, à Tegdemt, où l'attendait Ben-Arach, très inquiet de la réception qui lui était réservée par son maître. Ce n'était pas sans motif. Abd-el-Kader, en effet, avait à reprocher et reprocha en termes très durs au négociateur d'avoir outrepassé tous ses pouvoirs en donnant son adhésion au traité supplémentaire ; il lui signifia en même temps que jamais il ne ratifierait une convention qui avait pour résultat d'ouvrir à la France des communications entre Alger et Constantine, et de lui faire perdre à lui le bénéfice de l'étrange distraction qu'avaient eue les rédacteurs du traité de la Tafna, en étreignant Alger dans un cercle fermé par la mer, la Chiffa, les crêtes du petit Atlas et l'Oued-Kaddara.

Dès ce moment, en présence de partis si complétement en désaccord à l'égard de leurs droits respectifs, le traité de la Tafna ne pouvait manquer d'être bientôt rompu.

A. BELLEMARE.

(La 4e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LE MEXIQUE

SON PASSÉ, SON PRÉSENT ET SON AVENIR

JOURDANET, *Du Mexique, au point de vue de son influence sur la vie de l'homme*, in-8°. Paris, 1861 ; *L'Air raréfié dans ses rapports avec l'homme sain et l'homme malade*. 1862. — Francis LAVALLÉE, *Etudes historiques sur le Mexique, au point de vue politique et social, d'après des documents originaux mexicains*. Paris, 1859. — *Etudes géographiques sur le Mexique*. 1860. — BRASSEUR DE BOURBOURG, *Histoire des Nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb*, 4 vol. in-8°. Paris, 1857-1859.

On trouverait difficilement sur la carte du globe ou dans l'histoire un pays qui présente au même degré que le Mexique un terrible exemple de ce que peuvent l'ignorance, la cupidité aveugle, la pesante incurie, les passions brutales, tous les vices, en un mot, qu'enfantent les mauvais gouvernements et qui les perpétuent, pour détruire ou paralyser comme à plaisir les dons d'une riche nature. C'est à la fois un triste spectacle et un profitable enseignement pour l'homme d'Etat, pour l'historien et l'économiste; c'est aussi, dans les circonstances actuelles, une étude d'un intérêt général. Nous nous proposons d'en réunir les traits essentiels. Nous esquisserons le tableau physique du pays; nous embrasserons d'un coup d'œil rapide ses grandes phases historiques, avant et après la conquête espagnole, et surtout depuis que la déclaration d'indépendance a détaché le Mexique de sa métropole; nous dirons ce que l'affranchissement politique a fait pour les mœurs sociales et privées, pour le gouvernement des masses, pour l'administration intérieure; et sans vouloir percer le voile qui nous dérobe les secrets de l'avenir, nous nous demanderons comment ce grand et beau pays peut espérer sortir de sa situation actuelle et prendre enfin le rang qui lui appartient parmi les nations.

Digitized by Google

I

Le Mexique est une contrée tropicale, non dans sa totalité, mais pour la moitié au moins de son étendue. Le tropique du Cancer, qui enveloppe notre hémisphère sous le 23e degré et demi de latitude nord, coupe le territoire mexicain en deux parties presque égales, laissant au delà du tropique, c'est-à-dire au nord, la portion du territoire la plus large de l'est à l'ouest, et en deçà, c'est-à-dire au sud, une partie beaucoup plus longue, mais qui va se resserrant de plus en plus jusqu'à la limite du Guatémala. Quelques chiffres donneront une idée de l'étendue du pays. Sa frontière septentrionale, du côté du Texas et de la Californie, présente une ligne de plus de cinq cents de nos lieues communes. Le développement de ses côtes, sur le grand Océan si mal nommé le Pacifique, est de huit cents lieues au moins, et de cinq cents environ sur le golfe du Mexique. Si la puissance des Etats se mesurait à l'étendue relative de leur territoire, le Mexique serait quatre fois plus puissant que la France, et sept fois plus que la Grande-Bretagne. Disons enfin que Mexico, la capitale du pays, est à quatre-vingts lieues environ de Vera-Cruz et à quatre-vingt-quinze du port d'Acapulco, sur la côte opposée.

Inondé, durant une partie de l'année, des feux d'un soleil vertical, le Mexique devrait être au nombre des plus chaudes contrées du globe; mais les conditions climatologiques que lui ferait sa situation sont profondément modifiées par sa conformation physique. Sauf une bande étroite et plate qui borde les deux côtes, le pays, dans son ensemble, n'est qu'un vaste plateau d'une élévation considérable, dont la partie centrale se déploie en plaines immenses à peine accidentées çà et là de quelques groupes de hauteurs, et qui descend à droite et à gauche vers les deux zones littorales, en pentes plus ou moins rapides pittoresquement accidentées. Or, on sait quelle est l'influence des altitudes sur le climat. Ceux qui ont gravi, dans les beaux mois de l'année, quelqu'un des pics élevés de la chaîne des Pyrénées ou des Alpes, savent comment on passe en quelques heures à travers toutes les gradations de température, des chaudes vallées où plonge le pied de la montagne à l'atmosphère glacée qui en étreint le sommet. Le Mexique présente un phénomène tout à fait semblable, mais développé sur une plus grande échelle; au lieu d'être limité à une montagne isolée ou à une chaîne étroite, il embrasse ici toute une vaste région. Quand vous partez de la côte pour monter à Mexico ou à tout autre point du haut pays, quelques journées de

Digitized by Google

marche vous font traverser successivement les plages brûlantes du voisinage de la mer, puis les vallées ombreuses et délicieusement tempérées de la zone intermédiaire, puis enfin les hautes plaines relativement froides qui couronnent le plateau. De là ces trois dénominations qui sont passées dans la langue usuelle du Mexique, de *terras calientes*, pour désigner le bas pays, la zone littorale; *terras frias*, pour désigner les plaines d'en haut, le plateau; *terras templadas* pour désigner les pentes intermédiaires.

En même temps que la température, tout est différent dans ces trois zones, la nature, l'aspect, les productions; en un mot, l'influence sur la création tout entière aussi bien que sur l'homme. La zone inférieure, celle des *terres chaudes*, dès qu'on a franchi la ligne empestée des lagunes, possède toutes les richesses de la végétation tropicale, la canne à sucre, l'indigo, le cotonnier, la banane. Il n'y a ici, à vrai dire, que deux saisons, l'été et ce qu'on nomme l'hiver. L'été, de mars en octobre, c'est une température constante de 25 à 27 degrés du thermomètre centigrade, huit à dix degrés de plus qu'à Naples; l'hiver, plus sensible sur les plages orientales que sur la côte de l'ouest, est moins produit par l'éloignement du soleil que par l'arrivée des vents du nord qui viennent expirer au pourtour du golfe du Mexique, après avoir balayé les larges plaines de l'Ontario et du Mississipi. Quoique le thermomètre, à la Vera-Cruz, ne descende guère au-dessous de 16 degrés, cet abaissement n'en est pas moins très sensible après les chaleurs de la zone torride.

Commençons maintenant notre ascension vers le plateau. Nous nous plaçons ici sur les pentes orientales, entre les plages de Vera-Cruz et Mexico, parce qu'elles sont les plus fréquentées et les plus connues; mais, au total, la nature et l'aspect sont à peu près les mêmes à la descente occidentale. Jusqu'à la hauteur de 3 à 400 mètres, on respire encore les chaudes effluves des *terras calientes;* mais peu à peu la température s'abaisse, la nature prend une physionomie plus européenne, et l'esprit, ainsi que le corps, semblent se dégager des influences énervantes qui en détendaient les ressorts. « Nulle part on ne reconnaît mieux l'ordre admirable avec lequel les différentes tribus de végétaux se suivent comme par couches les unes au-dessus des autres, qu'en montant depuis le port de la Vera-Cruz vers le plateau de Perote (au-dessus de Jalapa). C'est là qu'à chaque pas on voit changer la physionomie du pays, l'aspect du ciel, le port des plantes, la figure des animaux, les mœurs des habitants et le genre de culture auquel ils se livrent. »

M. Alexandre de Humboldt, à qui nous empruntons ces lignes [1]

[1] *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*, liv. II, chap. VIII.

Digitized by Google

les complète par des détails plus précis. A mesure que l'on s'élève, la nature paraît moins animée, la beauté des formes végétales diminue, les tiges sont moins succulentes, les fleurs moins grandes, moins colorées. La vanille, l'indigo, le cacaotier, le palmier disparaissent. Le chêne mexicain indique au voyageur qu'il a quitté la zone redoutée sous laquelle la fièvre jaune exerce ses ravages. Près de Jalapa, des forêts de liquidambar annoncent, par la fraîcheur de leur verdure, que cette hauteur est celle à laquelle les nuages suspendus au-dessus de l'Océan viennent toucher les cimes basaltiques de la Cordillère. On est ici à mi-côte, à 1,200 ou 1,300 mètres au-dessus de la plage. La température, à peine variable, est celle d'un printemps éternel. Les fortes chaleurs et le froid excessif y sont également inconnus. C'est la région *tempérée* par excellence, quoique la limite des *terras templadas* atteigne à un millier de mètres plus haut. Mais dans ces derniers échelons, le fruit du bananier ne vient plus à maturité. Bientôt les sapins commencent à s'entremêler aux chênes, en même temps que les champs se cachent sous les flots ondoyants du froment ; plus haut encore, le chêne disparaît tout à fait, et le sapin couvre seul le flanc des rochers. « C'est ainsi qu'en peu d'heures, dans ce pays merveilleux, le physicien parcourt toute l'échelle de la végétation, depuis l'héliconia et le bananier, dont les feuilles lustrées se développent dans des dimensions extraordinaires, jusqu'au parenchyme rétréci des arbres résineux. »

A la douceur printanière du climat, cette région privilégiée joint à un haut degré la splendeur et la variété des sites : de riantes vallées et des ravins profondément déchirés, des mamelons dénudés ou des coulées de cendres volcaniques, et, plus loin, les profonds massifs d'une vigoureuse végétation ; des ruisseaux tombant en cascades, des coteaux verdoyants et d'effrayants précipices, des fleurs aux couleurs éclatantes, des oiseaux au plumage inconnu, et çà et là une cabane en roseaux, chétive habitation d'une famille indienne, se montrant à demi à travers le feuillage : tout attire et captive le regard du voyageur. Puis, arrivé au plus haut de la montée, on voit se projeter à l'horizon des pics élancés qui vont se perdre dans la région des nuages. C'est le Cofre de Perote, et, plus au sud, le pic d'Orizaba, cratères refroidis qui se dressent à la crête même du plateau, et dont la couronne de neige, sous les feux obliques du soleil levant, semble un double diadème où se jouent en reflets magiques l'opale, le saphir et le diamant ; plus loin, dans l'ouest, c'est le massif gigantesque du Popocatepetl, d'où parfois s'échappent encore des jets de vapeurs, derniers efforts de ses feux éteints. Comme tous les chemins de montagnes, ceux que l'on a dû suivre pour gravir ces longues pentes qui conduisent de la plage au plateau présentent les

Digitized by Google

accidents les plus variés ; en maint endroit, ce sont de véritables gorges ou d'étroits défilés, qu'une poignée d'hommes résolus défendrait contre une armée. C'est par des passages de ce genre, où les Mexicains ne les ont pas attendus, que nos soldats se sont avancés dernièrement en quittant Orizaba pour arriver aux plaines du haut pays.

Nous voici au milieu de ces plaines qui forment la surface du plateau, tantôt montueuses ou mamelonnées, comme le large cirque qui enveloppe la vallée de Mexico, tantôt ridées de légères ondulations, plus fréquemment unies comme l'Océan au repos. Une nature toute nouvelle nous entoure, et nous pénètre en quelque sorte. Ce ne sont plus les chaleurs accablantes de la plage maritime, avec les dangereuses émanations d'un sol en fermentation ; ce n'est plus la douce et moite chaleur de la zone intermédiaire, avec ses senteurs embaumées et ses bienfaisantes excitations : c'est une impression de fraîcheur et de bien-être qu'on est étonné de ressentir à ces latitudes, qui sont celles de la haute Egypte et de la Nubie. La température des *terras calientes*, durant les trois quarts de l'année, oscille entre 25 et 27 degrés centigrades ; celle des *terras templadas* se maintient constamment entre 20 et 22 : ici, sur le plateau, la température moyenne est de 16 à 17 degrés. Dans la saison froide, la chaleur du jour est encore, sauf de rares exceptions, de 13 et 14 degrés ; en été, le thermomètre, à l'ombre, ne monte pas au-dessus de 24 degrés. La sensation relative que le corps éprouve d'une zone à l'autre justifie l'épithète de *terres froides* que l'on a donnée à la région du plateau. Ce terme même de *plateau*, et la conformation physique dont il est l'expression, expliquent, nous l'avons dit, ces différences entre les trois zones dont le vulgaire ne se rend pas compte. La hauteur presque constante de ces plaines mexicaines, sur une étendue de trois à quatre cents lieues, n'est pas au-dessous de 2,000 mètres, et atteint jusqu'à 2,500 ; c'est seulement vers les frontières du nord que le pays s'incline et descend par une pente insensible pour aller se confondre avec les prairies du Mississipi. Mexico est à 2,277 mètres au-dessus de l'Océan. C'est à peu de chose près la hauteur de l'hospice du Grand Saint-Bernard et des autres passes les plus élevées de la chaîne des Alpes, presque toujours ensevelies sous les neiges.

La proximité du tropique fait comprendre comment, à hauteur presque égale, la capitale du Mexique jouit de la température de Rome, tandis que les passes des Alpes subissent le climat de la Laponie ; mais il est un autre phénomène qui tient aussi à la hauteur des lieux au-dessus du niveau des mers et que ne modifient pas les différences de latitude : c'est la raréfaction de l'air. Les physiciens

Digitized by Google

désignent ainsi un état moins condensé, une dilatation de l'atmosphère qui augmente dans une proportion connue à mesure que l'on atteint à de plus grandes hauteurs; d'où résulte pour le corps humain une moindre pression exercée par le fluide impalpable qui nous enveloppe, et, par suite, un dérangement dans l'équilibre normal qui est la condition du jeu régulier de nos organes. La principale fonction de la vie, la respiration, en est surtout immédiatement affectée. Tous ceux qui ont gravi à de grandes hauteurs ont éprouvé cette difficulté de respirer qui augmente à mesure que l'on monte davantage, et qui finit par devenir une gêne que l'on ne pourrait supporter longtemps sans mourir. A la hauteur de 2,000 mètres et plus du plateau mexicain, cet effet est déjà très sensible; mais, en outre, cette grande altitude produit d'autres effets atmosphériques qui influent directement sur la nature et les conditions générales du pays comme habitation de l'homme. Le soleil y répand un incomparable éclat; le ciel y est d'une pureté lumineuse inconnue dans nos climats brumeux; mais l'air, raréfié, ne s'imprègne pas d'une quantité de chaleur suffisante pour accélérer le développement de la végétation printanière et porter les fruits de l'automne à une maturité parfaite. La trop grande égalité de température, l'absence d'une forte chaleur temporaire à un certain moment de l'année, sont les causes qui donnent à la haute région mexicaine son caractère particulier. En outre, il se produit, à la surface unie des immenses plaines du plateau, une réverbération des rayons solaires qui influe singulièrement sur leur aridité. La colonne d'air chaud qui s'élève des plaines empêche les nuages de se précipiter régulièrement en ondées rafraîchissantes; même dans la saison humide, de juin en octobre, on n'y connaît guère que les pluies d'orage. Cette cause, jointe à la rareté des sources, fait que l'eau manque sur le plateau. Il est arrivé à certaines époques, les pluies périodiques de la saison d'hiver ayant fait défaut, que le Mexique tout entier a été désolé par d'affreuses sécheresses suivies de famines meurtrières. D'immenses espaces ne présentent aux regards que l'aspect monotone et nu de steppes sans végétation. La vie s'est concentrée autour d'un certain nombre de centres placés dans de meilleures conditions, où les villes se sont élevées avec leurs cortéges d'habitations rurales (*haciendas*) rayonnant dans l'espace susceptible de culture. Dans un pays d'une aussi grande étendue que le Mexique, ces espaces ne laissent pas d'être vastes encore; et puis, qu'on ne l'oublie pas, ce tableau d'aridité n'appartient qu'à la région des hautes plaines centrales. Sur les deux pentes du plateau, dans la région tempérée, de grandes provinces réunissent toutes les conditions de prospérité agricole et de développement matériel. Là, ce n'est pas le sol qui manque à l'homme, mais l'homme au sol. Un

Digitized by Google

relèvement statistique, qui date de quatre ans, ne donne à la république mexicaine que 85 villes grandes et petites, 4,900 villages, 175 *haciendas* ou grands domaines, et 6,092 exploitations rurales de moindre importance, la plupart occupées par les Indiens. Il est tel de nos départements qui compte à lui seul autant de villes et de bourgs que le Mexique tout entier. En faisant la part des terres improductives et des deux régions extrêmes du haut et du bas pays, peu susceptibles d'un grand développement de population, il reste encore une étendue suffisante pour nourrir à l'aise, et dans d'excellentes conditions, au moins 60 millions d'habitants; or, c'est exagérer plutôt qu'amoindrir le chiffre actuel que de le porter à 8 millions [1].

II

Il est tout à fait indispensable de se former une idée juste de la configuration du Mexique et de ses conditions physiques, si différentes de nos pays et de nos climats européens, pour suivre utilement, et parfois pour bien comprendre les événements passés de son histoire, et aussi pour envisager à leur vrai point de vue ses perspectives d'avenir.

De lointaines traditions, transmises de génération en génération, faisaient venir du nord les populations mexicaines ; les découvertes

[1] L'ouvrage fondamental pour l'étude physique, économique et géographique des territoires mexicains est toujours le beau travail de M. Alexandre de Humboldt, l'*Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*. Depuis soixante ans, d'assez nombreux voyageurs ont augmenté sans doute, sur plusieurs points de détail, la richesse des matériaux réunis par l'illustre explorateur des régions équinoxiales du nouveau monde. Quelques parties du pays ont été plus particulièrement étudiées; la richesse minérale du sol a été l'objet de recherches spéciales; on a dépeint sous de plus vives couleurs les mœurs, les habitudes, tous les éléments de l'état social; on a scruté plus profondément les sources encore bien obscures de l'ancienne histoire indigène, et les curieux monuments qui, mieux que toutes les pages écrites, nous en ont transmis le témoignage. Mais de tous les livres qui méritent d'être placés à la suite de ceux de M. de Humboldt pour l'étude physique de l'Etat mexicain, nous n'en connaissons aucun qui nous apporte un aussi grand nombre de faits précis, d'observations positives recueillies et discutées dans un rigoureux esprit scientifique, que le livre récent publié par un de nos compatriotes, le docteur Jourdanet, sous le titre *Du Mexique au point de vue de son influence sur la vie de l'homme*. M. Jourdanet a résidé comme médecin, près de vingt ans en diverses parties du pays, et il s'est particulièrement attaché à étudier les effets du climat des différentes zones sur le tempérament de l'homme et sur les conditions générales de l'acclimatation. Nous en avons tiré, et nous en tirerons encore plus d'un renseignement important, aussi bien que d'un opuscule tout récent du même auteur, qui, bien que plus spécialement médical, ne laisse pas de renfermer de très bonnes données pour la géographie physique et la physiologie. Nous nous sommes servi utilement aussi de deux morceaux très recommandables de M. Francis Lavallée, ci-devant consul de France à Haïti. M. Lavallée a vu, et bien vu, au moins la région orientale du Mexique; ses excellentes notes nous seront d'un grand secours dans la suite de notre étude.

Digitized by Google

que l'on a faites de constructions antiques au milieu des steppes californiennes et dans les prairies du Mississipi, et plus sûrement encore l'étude comparée d'une vaste famille d'idiomes américains [1], ont confirmé l'exactitude générale de ces traditions. On avait gardé le souvenir de trois grandes immigrations qui se répandirent, à des époques successives, dans les terres de l'Anahuac — c'est sous ce nom que les Aborigènes désignaient, sinon la totalité, au moins la plus grande partie de ce que les Espagnols ont nommé le Mexique [2]. — En premier lieu l'immigration toltèke, puis celle des Chichimeks et enfin l'immigration des Azteks, qui étaient les maîtres du pays lors de l'arrivée des Espagnols. Ces trois peuples doivent avoir appartenu à une même souche originaire. Des calculs fort incertains, fondés sur la durée de ce qu'on qualifie de générations royales, ont fait évaluer à huit cent cinquante ans environ la période que représentent ces trois immigrations, dont l'époque initiale, c'est-à-dire l'arrivée des Tolteks, tomberait ainsi vers le milieu du VIIe siècle de notre ère. D'autres supputations, non moins incertaines, remontent beaucoup plus haut. On suppose que le commencement de l'empire aztek est de la première moitié du XIVe siècle. Les traditions antérieures aux Tolteks se perdent dans le vague des légendes surhumaines.

Des tribus nomades, sorties des froides solitudes du nord de l'Amérique pour venir chercher dans le midi de meilleurs établissements et un climat plus doux, ne pouvaient sans doute avoir atteint un bien haut degré de civilisation. Il paraît toutefois qu'elles avaient acquis une certaine aptitude pour les grandes constructions, ce qui suppose au moins un commencement de développement social, même au sein de ce qui est encore la barbarie. Cette aptitude se développa dans l'Anahuac. La vie sédentaire et les habitudes agricoles conduisirent à une organisation politique et civile plus régulière; ce n'était encore qu'une ébauche, mais une ébauche où déjà se laissaient pres-

[1] Nous voulons parler des études approfondies d'un philologue de Berlin, M. Buschmann, sur les langues aztèques et les idiomes congénères.

[2] *Anahuac*, dans la langue nahuatl ou mexicaine, désigne une terre voisine de l'eau. Le nom dut s'appliquer originairement à la vallée de Mexico, dont le milieu était occupé par les grands lacs; par la suite, il s'étendit vers le levant et vers le couchant, aux terres qui descendent vers les deux mers. Qu'on nous permette encore une remarque incidente sur le nom du Mexique et sur son origine. La capitale du pays, lors de l'arrivée des Espagnols, portait le nom de Mixcohualtzingo, ville de Mixcohuatl (un ancien héros déifié); c'est du moins la dérivation la plus accréditée. Par une abréviation euphonique, ce nom, dans la bouche des Espagnols, devint Mexico. Puis, par une extension qui passa promptement dans l'usage, le pays lui-même, auquel les conquérants auraient dû conserver son appellation d'Anahuac, devint le pays de Mexico, le Mexique. C'est ainsi que, depuis trente ans, sans délibération, sans parti pris, par un usage populaire dont il faudrait demander l'origine aux premiers bataillons français qui foulèrent la terre barbaresque, le nom d'Algérie est devenu la dénomination désormais consacrée du pays dont Alger est la capitale.

Digitized by Google

sentir les perfectionnements que le temps apporte avec lui dans les choses humaines. Les habitations se groupèrent dans les localités favorables, et il s'y forma des villages et des villes. Chez ce peuple nouveau, comme au sein de toutes les sociétés naissantes, la religion, si grossière qu'elle fût encore, eut un rôle considérable; des temples, sous la forme de gigantesques pyramides, s'y élevèrent en l'honneur des dieux, en même temps que des palais pour la résidence des rois. Quand on prononce ici ces mots solennels, temple et palais, il faut les dépouiller sans doute des idées de somptuosité et de beauté régulière qu'éveillent dans notre esprit les souvenirs classiques et nos habitudes modernes; mais il leur faut laisser la grandeur des proportions et la richesse matérielle des accessoires. Tout est relatif dans la vie des peuples. Les premiers progrès qui marquèrent le commencement de la civilisation de l'Anahuac appartiennent aux Tolteks. Les deux peuples qui vinrent après eux, les Chichimeks et les Azteks, se les approprièrent et les étendirent. Cortez et ses compagnons, lorsque l'esprit d'aventure de cette grande époque inaugurée par Colomb les conduisit au Mexique, parlent en termes magnifiques des merveilles de cette terre nouvelle. Il faut faire la part des surprises de la première impression, et un peu aussi de l'exagération castillane exaltant la valeur d'une grande découverte; mais il y a toujours, dans les récits et les descriptions du *conquistador*, un fond de vérité qui a été confirmé par les témoignages ultérieurs. Cortez parle de Tascalteca (aujourd'hui Tlascalla, entre Mexico et Vera-Cruz) comme d'une ville comparable aux plus belles de l'Espagne. C'était, dit-il, une place plus grande et plus forte que Grenade, avec d'aussi beaux édifices et une population bien plus considérable; elle était mieux approvisionnée que la ci-devant capitale des Maures en blé, en volailles, en poissons d'eau douce, en excellents comestibles de toute espèce. Il y avait là, tous les jours de marché, trente mille personnes qui vendaient ou qui achetaient. On trouvait dans ce marché non-seulement tout ce qui est nécessaire à la vie, des denrées, des vêtements, des chaussures, etc., mais aussi des bijoux d'or et d'argent, des parures en plumes parfaitement travaillées, des faïences plus belles que celles d'Espagne, et une foule d'autres objets. Cortez ajoute qu'il y avait dans la ville beaucoup d'ordre et de police, en quoi elle était certainement supérieure aux villes actuelles de la république. Cette cité, alors si florissante, a encore le rang de capitale de province; mais il est douteux que de son ancienne population, si nombreuse et si active, il lui reste aujourd'hui quatre mille habitants.

Et Mexico, la capitale de l'empire aztek, il faut entendre la description que le vainqueur de Montezuma en fait dans ses lettres à

Digitized by Google

l'empereur Charles-Quint. Après avoir donné une idée générale de la vallée circulaire qu'entoure une enceinte de montagnes, et où s'étendent deux grands lacs au milieu de l'un desquels on a bâti la ville, Cortez ajoute : « Les villes et les villages nombreux, construits dans l'un et l'autre des deux lacs, font leur commerce par des canots sans passer par la terre ferme. La grande ville de Tenochtitlan (Mexico) est fondée au milieu du lac salé, qui a ses marées comme la mer ; depuis la ville jusqu'à la terre ferme il y a deux lieues, de quelque côté qu'on y veuille entrer. Quatre digues mènent à la ville ; elles sont faites à mains d'hommes, et ont la largeur de deux lances. La ville est grande comme Séville ou Cordoue. Les principales rues sont très larges ; quelques-unes sont occupées, dans la moitié de leur largeur, par des canaux sur lesquels on a jeté des ponts en bois très bien faits, assez larges pour que dix hommes à cheval y passent de front. Le marché, deux fois grand comme celui de Séville, est entouré d'un portique immense, sous lequel on expose toutes sortes de marchandises, des comestibles, des ornements en or, en argent, en plomb, en étain, en pierres fines, en os, en coquilles et en plumes, ainsi que de la faïence, des cuirs et du coton filé. On y trouve des pierres coupées, des tuiles, des bois de charpente. Il y a des ruelles pour le gibier, d'autres pour les légumes et les objets de jardinage ; il y a des maisons où des barbiers rasent la tête avec des rasoirs faits en obsidienne. Il y a des maisons où se vendent les médicaments, comme dans nos boutiques de pharmaciens. Il y a des maisons où l'on donne à manger et à boire pour de l'argent. Le marché offre un si grand nombre d'objets, que je ne les saurais nommer à Votre Majesté. Pour éviter la confusion, chaque genre de marchandises se vend dans une ruelle séparée. Au milieu de la grande place est une maison que j'appellerai l'Audiencia, où sont constamment assises dix ou douze personnes, dont la fonction est de juger les disputes qui ont lieu à cause de la vente des marchandises. Il y a d'autres fonctionnaires qui se tiennent constamment au milieu même de la foule, pour voir si l'on vend à juste prix ; on en a vu briser des fausses mesures qu'ils avaient saisies aux marchands. » Cortez parle ailleurs des conduites en plomb par lesquelles l'eau douce était amenée dans la ville en longeant les chaussées. Il décrit aussi les nombreuses maisons que Montezuma possédait dans l'intérieur et aux environs de la ville, toutes remplies de choses rares et précieuses. Les courtisans, pour se rapprocher du maître, se faisaient un devoir de bâtir à l'envi des maisons également grandes et riches. On sait qu'aujourd'hui les anciens lacs sont en partie desséchés, et que la ville nouvelle, entièrement rebâtie par les Espagnols, est maintenant assise en pleine terre.

Digitized by Google

Ces faits montrent que la race mexicaine[1] a droit de prendre rang parmi les familles de l'humanité au sein desquelles une civilisation s'est spontanément développée, sous la seule impulsion du sentiment de perfectibilité qui est un de nos plus nobles attributs. La civilisation de l'Anahuac était bien loin, assurément, d'avoir atteint un développement comparable à nos civilisations européennes : mais il ne faut pas oublier qu'elle datait d'une époque comparativement récente. Nul ne peut affirmer que, laissée à elle-même pendant quelques siècles encore, elle ne se serait pas élevée à un plus grand perfectionnement intellectuel, aussi bien qu'aux améliorations matérielles. Ce n'est pas à la société grecque ou romaine des siècles de Périclès et d'Auguste qu'il la faut comparer, non plus qu'à nos sociétés modernes ; mais sous plus d'un rapport on peut la rapprocher de l'ancienne Egypte, de l'Assyrie, et même de la Chine. Le développement matériel y avait devancé la culture de l'esprit, d'où procède le sentiment du beau dans la poésie et les arts. Les Mexicains en étaient encore aux premiers rudiments de l'écriture figurative, véritable rébus qui peut servir de moyen mnémonique, mais qui circonscrit dans d'étroites limites l'essor de la pensée et de l'imagination. Les Aztèques n'avaient donc pas de littérature ; et si parfois on reste frappé d'étonnement devant les dimensions de leurs constructions massives, on ne trouve dans les ornements de leur architecture ni le goût ni l'entente des proportions qui seuls constituent l'art. Dans la mesure du temps par le mouvement des astres, ils étaient arrivés à un degré d'exactitude pour le moins égal à ce que pouvait donner l'astronomie grecque avant Hipparque, — résultat qui pourrait surprendre si l'on ne savait d'ailleurs combien, sous le ciel pur des beaux climats du Midi, on peut arriver aisément, sans aucun instrument de précision, par les moyens d'observation les plus simples, à déterminer les courtes périodes astronomiques avec une très grande approximation. Leur religion, où dominait le culte du soleil, était souillée par des sacrifices humains, reste des mœurs barbares de la tribu guerrière, qui immole l'ennemi captif devant l'autel du dieu ou sur le tombeau du chef. Cette coutume appartient à toutes les sociétés primitives. Sous la poésie qui la colore et en dissimule l'horreur, ne la retrouve-t-on pas chez les héros d'Homère ?

La population aztèque, au temps de l'arrivée des Espagnols, présentait donc ce mélange de civilisation et de barbarie qui caractérise les sociétés en voie de formation. Tous les contrastes s'y

[1] Nous ne disons pas la race *américaine*, afin de ne rien préjuger sur la place que la science ethnologique, plus complétement fixée sur ces questions qu'elle ne l'est aujourd'hui, devra assigner à la famille des peuples de l'Anahuac et des populations qui s'y rattachent, parmi les races du nouveau continent.

Digitized by Google

heurtent. L'absence de toute culture et la simplicité quelque peu grossière des habitudes et de la vie domestique y existent à côté d'une industrie déjà remarquablement développée. A Mexico et dans d'autres grandes villes, on savait tailler et travailler les marbres et les pierres fines[1]. Les Mexicains extrayaient le métal des mines. A défaut du fer, ils savaient donner à un mélange de cuivre et d'étain (c'est le bronze des anciens) une dureté égale à notre plus fin acier. Leurs travaux en or et en argent, fondus et ciselés, remplirent d'admiration, disent les historiens du temps, les artistes d'Espagne, de France et d'Italie; et pourtant ce siècle est celui de Benvenuto Cellini. Ils fabriquaient des étoffes où entraient le coton, le poil de différents animaux, les filaments du palmier et ceux de l'aloès. Une de leurs industries, qui fut le plus admirée des Espagnols, était une sorte de mosaïque en plumes d'oiseaux, d'une perfection et d'une délicatesse pour lesquelles les contemporains n'ont pas assez d'enthousiasme.

L'agriculture était en honneur, et dans diverses parties de l'Anahuac la religion en avait consacré les travaux par des cérémonies solennelles. Le commerce d'échange à l'intérieur avait, à ce qu'il semble, une grande activité. Le pays possédait des routes, des ponts et des chaussées. Il y avait dans l'Anahuac non-seulement des marchés réguliers et de grandes foires périodiques, mais aussi des corporations de marchands dans les principaux centres. Ceux qui allaient de province en province servaient, dit-on, d'émissaires au roi de Mexico, pour recueillir d'utiles renseignements sur les contrées environnantes[2].

[1] « Nous avons vu à Mexico, dit M. Brasseur de Bourbourg, au musée national et dans des collections particulières, des vases de ce genre en pierre fine et en albâtre, d'un travail véritablement admirable. Les Tolteks excellaient dans ce genre de ciselure. »

[2] Dans cette esquisse rapide de l'état social de l'Anahuac, nous n'avons pu appuyer que sur les traits principaux; mais outre les anciens historiens espagnols et les recherches de M. Alexandre de Humboldt sur les antiquités mexicaines (*Vues des Cordillères et Monuments des peuples indigènes de l'Amérique*), outre le bel ouvrage de l'Américain William Prescott, qui a résumé, avec une habileté supérieure, tous ces matériaux espagnols, nous possédons aujourd'hui un livre où nombre de sources nouvelles, aborigènes pour la plupart et datant des premiers temps de la conquête, ont été explorées avec la connaissance approfondie des idiomes indigènes, qui seule peut donner la parfaite intelligence de ces rares et précieux matériaux. Nous voulons parler de l'*Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb*, par M. Brasseur de Bourbourg. Pour la première fois, l'ensemble complet des données qu'il est possible aujourd'hui de réunir sur les peuples de l'Amérique centrale, depuis les temps légendaires de l'Anahuac jusqu'à l'arrivée des Espagnols, a été groupé et fondu en un corps d'histoire dans ce bel ouvrage, qui nous a, en quelque sorte, révélé un monde véritablement *nouveau*, et qui ajoute, on peut dire, une page importante aux fastes de l'humanité. M. Brasseur de Bourbourg, toujours appuyé sur les traditions locales, nous déroule, de siècle en siècle, les immigrations successives, les révolutions de races et de dynasties qui forment l'histoire de l'ancien Mexique et de l'isthme américain. Voyageur en même temps qu'historien, il décrit, d'après ses observations personnelles,

Digitized by Google

III

Tel était l'état social de l'Anahuac à l'époque où Cortez aborda aux plages de Vera-Cruz, en l'année 1519. La plus grande partie du plateau proprement dit formait alors le royaume aztek de Montézuma, dont la capitale est devenue le Mexico des Espagnols. D'autres Etats d'une plus ou moins grande étendue, les uns tributaires ou ennemis, les autres alliés de Montézuma, se développaient sur les deux pentes du plateau, conséquemment dans les régions les plus fertiles de l'Anahuac. La population de tous ces territoires, principalement compris entre le 18e et le 21e degrés de latitude, était considérable; autant que nous en pouvons juger par nos moyens d'appréciation, elle était le double au moins de la population actuelle de tout le Mexique. Les ravages et les massacres qui accompagnèrent la conquête commencèrent cet effroyable anéantissement de la population indigène. De terribles épidémies, qui sévirent à plusieurs reprises dans le cours du XVIe siècle, continuèrent l'œuvre de destruction; l'administration espagnole a fait le reste. L'imagination se refuserait à croire même à la possibilité des cruautés inouïes qui marquèrent l'apparition des Espagnols, si elles n'étaient attestées non-seulement par l'évêque Las Casas, tout à la fois l'apôtre et le défenseur des Indiens, mais par tous les narrateurs et les historiens du temps. Dans ces contrées naguère inconnues que Colomb venait de révéler à l'Europe, au milieu de peuples nouveaux, étonnés et défiants, mais simples et de dispositions inoffensives, vis-à-vis d'une nature splendide, qui aurait dû leur inspirer avant tout, comme explorateurs et chrétiens, des pensées d'actions de grâce et d'admiration, les Espagnols ne connurent que deux sentiments, le fanatisme et la cupi-

les lieux et les populations; et ses descriptions, qui ont souvent l'éclat de cette nature tropicale, ajoutent singulièrement à l'intérêt de ses récits. Des annotations substantielles éclaircissent perpétuellement, par l'accord des anciens noms et des noms actuels, une géographie jusqu'alors aussi inconnue que la géographie pélasgique ou celle de l'Italie primitive avant la fondation de Rome. La critique sage et judicieuse de l'auteur se laisse rarement détourner par les idées professionnelles du missionnaire, ou par d'anciennes théories que la science aujourd'hui ne peut plus guère admettre. Ce remarquable travail mérite un examen plus approfondi; en attendant, nous avons voulu consigner ici l'impression que sa lecture nous a laissée. Nous n'entendons non plus rien préjuger sur les vues moins réservées que M. Brasseur de Bourbourg a exposées dans deux publications ultérieures. D'importantes questions d'archéologie, de critique générale et de philologie comparée n'ont pas été touchées dans l'histoire des nations du Mexique; mais elles sont en dehors du plan déjà bien vaste que l'auteur s'était tracé et qu'il a heureusement rempli. On peut dire, en résumé, que si l'histoire de l'Amérique centrale attend encore son Niebuhr, elle a, dès aujourd'hui, trouvé son Tite-Live.

Digitized by Google

dité. Convertir ou exterminer, mais surtout trouver de l'or par tous les moyens, et toujours, et partout, fut leur double mobile ; et les bandes d'aventuriers qui accouraient d'Europe au bruit de la fabuleuse richesse des terres nouvelles, n'étaient que trop disposées à suivre l'exemple qu'elles trouvaient dans leurs chefs. Au Mexique et dans les autres royaumes de l'isthme, on vit, comme à Haïti, des chiens d'une race féroce dressés à chasser et à dévorer les Indiens ; les écrivains espagnols eux-mêmes sont contraints d'avouer ces horreurs, tout en cherchant à les atténuer. Ce qu'il périt d'indigènes dans cette guerre d'extermination est incalculable ; les auteurs du XVIe siècle estiment que, dans les dix premières années, un tiers de la population fut détruit, et que plus de la moitié du reste fut enlevé par les épidémies qui éclatèrent coup sur coup au milieu de ces sanglantes saturnales de la conquête. On a besoin d'avoir ces faits présents à la pensée pour se rendre compte de la dépopulation de ces belles provinces.

La métropole, dont l'intérêt se trouvait en bien des cas directement opposé à celui des conquistadores et des colons, essaya plus d'une fois, sans beaucoup d'efficacité, de réprimer ces horreurs ; mais, d'un autre côté, le système de gouvernement qu'elle appliqua à ses colonies ne leur a pas été moins funeste que la barbarie des conquérants. Ceux-ci égorgeaient et dépouillaient les hommes ; l'autre a dégradé et tué l'être moral. Pour maintenir l'Indien dans une dépendance absolue, elle l'a plongé dans une condition abjecte. Pendant que des docteurs stupides discutaient sérieusement cette question, si les Indiens avaient une âme, le gouvernement de Madrid traitait les malheureux aborigènes comme si, en effet, ils n'avaient pas eu d'âme. Comme, dans ses lois coloniales, le gouvernement partait de ce principe que l'indigène était l'ennemi né de la métropole, il est arrivé naturellement que tous les règlements de la métropole, d'une manière directe ou détournée, furent dirigés contre les indigènes. Au lieu de les élever et de les rallier par la civilisation, on s'attacha à les affaiblir par la dégradation. On les maintenait non-seulement dans un état de profonde ignorance, mais aussi dans une minorité absolue et perpétuelle vis-à-vis des blancs. On dépouilla les chefs de toutes leurs possessions pour enlever à la masse tout point d'appui, tout centre commun. On proscrivit rigoureusement toute alliance, tout mélange, tout contact entre les blancs et les Indiens, afin d'affaiblir ceux-ci et de les dominer d'autant plus sûrement en les isolant : renouvelant ainsi, par la pente naturelle de toute domination oppressive, la politique si savamment organisée autrefois dans l'Inde par les Brâhmanes contre la race asservie des Çoûdras.

Digitized by Google

Vainement quelques voix généreuses essayèrent de temps à autre de pénétrer dans les conseils de la métropole; ce déplorable système se maintint jusqu'à la fin, et on en recueille aujourd'hui les fruits. Un document manuscrit des plus curieux, rapporté par M. de Humboldt[1], éclaire d'un jour complet cette triste situation. Si tout le clergé mexicain avait eu l'esprit libéral et les vues éclairées du prélat qui signa cette honorable protestation, l'Espagne posséderait peut-être encore aujourd'hui la riche colonie qu'elle regardait à juste titre comme la perle de ses possessions du Nouveau Monde.

Il faut citer quelques extraits du remarquable mémoire de l'évêque de Valladolid.

« La population de la Nouvelle-Espagne, y est-il dit, se compose de trois classes d'hommes, les blancs ou Espagnols, les Indiens et les *Castes*. Je suppose que les Espagnols font la dixième partie de la masse totale. C'est entre leurs mains que se trouvent presque toutes les propriétés et les richesses du royaume. Les Indiens et les *Castes* cultivent le sol; ils sont au service des gens aisés et ne vivent que du travail de leurs mains. Il en résulte entre les Indiens et les blancs cette opposition d'intérêt, cette haine mutuelle qui naît facilement entre ceux qui possèdent tout et ceux qui n'ont rien, entre les maîtres et ceux qui vivent dans la servitude.....

» Ici, il n'existe pas d'état intermédiaire. On est riche ou tout à fait misérable, noble ou avili par les lois et l'opinion.

» Les Indiens et les *Castes*, ou races de sang mêlé, sont en effet dans un état d'humiliation extrême. La couleur de la peau, l'ignorance, et surtout la misère, placent les indigènes dans un éloignement presque infini des blancs, qui occupent le premier rang dans la population de la Nouvelle-Espagne..... La loi défend le mélange des castes; elle interdit aux natifs de s'établir au milieu des Espagnols. Cet état d'isolement met des entraves à la civilisation..... Incapables, d'après les lois des Indes, de contracter devant notaire ou de s'endetter de plus de cinq piastres, les natifs ne peuvent parvenir à améliorer leur sort et à jouir de quelque aisance, ni comme laboureurs ni comme artisans..... Les priviléges accordés aux Indiens ont constamment tourné contre eux, et cela par la nature même de ces priviléges; ce sont des armes qui n'ont jamais servi à la protection de ceux qu'elles semblent destinées à défendre, et que les autres classes emploient adroitement contre la race indigène. Il en est résulté pour celle-ci une paresse d'esprit, un état d'indifférence

[1] *Informe del Obispo y Cabildo eclesiastico de Valladolid de Mechoacan al Rey.* Ce mémoire est de 1796.

Digitized by Google

et d'apathie, dans lequel l'homme n'est plus affecté ni de l'espoir ni de la crainte.

» Les *Castes*, descendants des nègres esclaves, sont notés d'infamie par la loi ; ils sont assujettis au *tribut*. Cet impôt direct leur imprime une tache ineffaçable ; ils le regardent comme une marque d'esclavage qui se transmet aux générations les plus éloignées. Parmi les races de sang mêlé, parmi les métis et les mulâtres, il y a beaucoup de familles qui, par leur couleur, par leur physionomie et leur éducation, pourraient se confondre avec les Espagnols ; mais la loi les tient dans l'avilissement et le mépris. Doués d'un caractère énergique et ardent, ces hommes de couleur vivent dans un état constant d'irritation contre les blancs. Il faut même s'étonner que le ressentiment ne les porte pas plus souvent à la vengeance.....

» Quel attachement, sire, peut avoir pour le gouvernement l'Indien méprisé, avili, presque sans propriété et sans espoir d'améliorer son existence ? Le lien qui l'enchaîne à la vie sociale ne lui offre aucun avantage. Qu'on ne dise point à Votre Majesté que la crainte seule du châtiment doit suffire pour conserver la tranquillité dans ces pays : il faut d'autres motifs, il en faut de plus puissants. Si une nouvelle législation ne s'occupe pas du sort des Indiens et des gens de couleur, l'influence du clergé, quelque grande qu'elle soit sur le sort de ces malheureux, ne le sera pas assez pour les tenir dans la soumission et dans le respect dus à leur souverain. »

L'évêque de Mechoacan signalait, en terminant, six points principaux sur lesquels il appelait une prompte réforme au nom de l'intérêt commun de la métropole et de la colonie. Qu'on fasse cesser, disait-il, la flétrissure légale dont on a frappé les gens de couleur, et qu'on les déclare capables d'occuper les emplois civils ; qu'on fasse le partage des biens communaux et indivis des natifs ; qu'on accorde une partie des domaines de la couronne, qui sont généralement sans culture, aux Indiens et aux *Castes ;* qu'il soit permis au pauvre cultivateur de défricher, sous de certaines conditions, les terres que les grands propriétaires ont laissées incultes depuis des siècles ; qu'on donne pleine liberté aux Indiens, aux *Castes* et aux blancs de s'établir en commun dans les mêmes villages ; qu'on assigne, enfin, des appointements fixes aux juges et aux magistrats : alors on pourra voir le Mexique entrer dans une voie toute nouvelle de prospérité pour le présent et de sécurité pour l'avenir.

D'autres améliorations pourraient être ajoutées à celles que signale le vénérable évêque ; mais, au total, aujourd'hui encore, on peut, sans beaucoup de changements, invoquer les mêmes réformes au nom des mêmes intérêts.

Digitized by Google

IV

Au tribunal de l'histoire, l'Espagne a un terrible compte à rendre de ce qu'elle a fait du Nouveau Monde.

Sans doute elle a chèrement expié les erreurs de sa politique. Tant d'éléments de richesse et de puissance qu'elle devait à la nature et à la suite des siècles, perdus, brisés, dissipés comme à plaisir; du rang qu'elle a un moment occupé parmi les grandes nations du monde, tombée dans la triste déchéance d'où elle s'efforce si péniblement de se relever aujourd'hui; son agriculture en souffrance, son commerce amoindri, son industrie languissante, sa population prodigieusement décrue, ses ressources de toute nature dilapidées ou compromises, sa position nulle dans le mouvement scientifique de l'Europe : voilà les déplorables résultats d'un gouvernement longtemps attardé dans les vieux errements de l'économie politique et de l'économie sociale.

Mais cette expiation sous laquelle l'Espagne est courbée ne l'absout pas vis-à-vis de l'Amérique. Lorsque Cortez renversa la monarchie aztèque de Montezuma, et jeta au Mexique les premiers fondements de l'empire espagnol du Nouveau Monde, il trouva dans l'Anahuac des peuples d'une civilisation bien inégale encore et bien imparfaite, mais formés déjà en Etats réguliers, ayant des lois, une hiérarchie politique, une police intérieure, un commerce actif, nombre d'industries remarquablement avancées; ayant construit des villes populeuses, ouvert des routes, creusé des canaux, élevé des monuments, ayant déjà fait, en un mot, de notables progrès dans la vie policée. Ces éléments de civilisation indigène, l'Espagne va les développer, sans doute; elle va les développer en les épurant par le christianisme, en les élevant par l'instruction, en les dirigeant dans les voies fécondes du progrès moral et du progrès matériel. Devenue souveraine du Mexique, c'était là son devoir, c'était aussi son intérêt.

Cet intérêt, nous savons comment elle l'a compris; ce devoir, nous savons comment elle l'a rempli. Les populations qu'elle trouva plus qu'à demi civilisées, elle les a refoulées dans la barbarie; elle leur a donné le titre de chrétiens, mais qui oserait dire qu'elle en a fait des chrétiens? Elle les a condamnés, par un calcul systématique, à l'ignorance et à l'abrutissement; elle a fait d'eux quelque chose d'inerte, d'avili, de stupidement apathique, fort au-dessous du Peau-Rouge des prairies américaines, car chez celui-là, du moins, on trouve le sentiment énergique de l'indépendance et de la

Digitized by Google

virilité. Voilà le progrès moral que le Mexicain indigène a dû à l'administration espagnole.

Et ce qu'elle a fait de l'homme, elle l'a fait du pays. Loin de chercher à en développer les ressources, elle a tout fait pour les étouffer. Un pareil système paraît à peine croyable : il reposait sur un calcul aussi faux que funeste. Eblouie par l'abondance prodigieuse des mines que le sol recèle, l'Espagne ne vit bientôt dans le Mexique que la production minérale : tout le reste fut négligé ou proscrit. De riches cultures, qui auraient pu prendre une grande extension, la vigne, l'olivier, le cacao, le mûrier, d'autres encore, furent interdites afin de ménager à la métropole un plus large champ d'importation. Ce système absurde s'accordait trop bien avec l'indolence naturelle de la nation colonisatrice et celle du peuple conquis, pour ne pas s'implanter rapidement et jeter partout de profondes racines. Ce qui en est résulté, la dépopulation du pays aidant, c'est que de vastes territoires, non-seulement dans les steppes arides de l'Anahuac, mais aussi dans les provinces les plus heureusement situées aux déclivités du plateau, n'offrent à l'œil attristé que l'aspect de solitudes incultes. D'immenses étendues de terres d'une admirable fertilité sont ainsi restées à l'état de valeurs mortes. Des restrictions analogues furent apportées au commerce, et il vint un jour où les *colons* eux-mêmes, c'est-à-dire les Espagnols nés en Amérique, avec ou sans mélange de sang aborigène, furent traités presque à l'égal des Peaux-Rouges, et frappés, sous bien des rapports, des mêmes incapacités. Le Mexique, en un mot, cette belle et riche partie du Nouveau Monde, ne fut pour l'Espagne qu'un champ d'exploitation où tout fut sacrifié à l'intérêt de la métropole — à l'intérêt aussi mal compris qu'il était égoïste — sans nul souci des besoins, de la dignité et des intérêts réciproques qui doivent lier entre eux les membres de la même famille. Ce qui est résulté de ce déplorable système, tout le monde le sait : pour le Mexique, la dégradation physique et morale ; pour l'Espagne elle-même, qui, dans l'éblouissement des trésors métalliques dont l'inondèrent ses colonies, oublia ses propres ressources et se déshabitua du travail, le dépérissement, la décadence, et finalement la ruine. Les nations éternelles sont celles qui trouvent en elles-mêmes tous les éléments de leur richesse et de leur force. Les mines de l'Hispanie ne purent sauver Carthage ; les mines du Nouveau Monde ont précipité la chute de l'Espagne.

Digitized by Google

V

Nous n'avons pas à nous arrêter sur des faits universellement connus; mais il importe d'en bien apprécier les conséquences. De quelque côté qu'on les envisage, celles de l'administration espagnole au Mexique ont été fatales. Même après la séparation violente de la métropole et de la colonie, elles ont légué à celle-ci une gangrène intérieure qui la rongera longtemps encore. Elles lui ont légué fatalement le germe des dissensions, des haines, des agitations stériles, des mesquines ambitions, des luttes intestines, des déchirements où se consume le peu de forces qui reste à ce malheureux pays, au lieu de se concentrer dans un suprême effort de régénération.

Ce mot, *régénération*, tous les partis que depuis cinquante ans on a vus surgir et succomber, l'ont tour à tour inscrit sur leur drapeau d'un jour; mais lequel d'entre eux aurait pu le réaliser? La première condition d'un gouvernement régénérateur, c'est la durée, et depuis un demi-siècle le Mexique compte moins d'années que de révolutions. Les passions, loin de s'apaiser avec le temps, semblent s'accroître et s'envenimer. Des idées et des influences du dehors ont encore ajouté, depuis dix ans surtout, à leur animosité profonde. Au surplus, les éléments de discorde laissés par l'Espagne auraient bien suffi à les alimenter. Sans parler du ressentiment enfoui dans le sein de ceux des Indiens qui, dans leur abaissement, gardaient encore la faculté de comparer leur état misérable à ce que furent leurs ancêtres, les priviléges exclusifs dont jouissaient, au détriment des colons, les Espagnols de naissance, ces priviléges, qui froissaient profondément la fierté aussi bien que les intérêts des familles castillanes devenues mexicaines, avaient développé chez celles-ci un ferment de jalousie et d'aversion que la première occasion devait faire éclater. Le Mexique renfermait tous les éléments d'une guerre de castes, la plus acharnée, la plus implacable de toutes les guerres.

On sait quels événements en furent le signal. Le sort des armes avait fait tomber l'Espagne sous la domination de la France, et avait placé un des frères de Napoléon sur le trône de Charles-Quint. A la première nouvelle de cette révolution, ce ne fut parmi les Espagnols du Mexique qu'un cri de haine contre l'usurpateur, un cri de fidélité au prince déchu. Une profonde agitation s'empara du pays; mais dès le premier moment on put reconnaître à de sourds indices qu'un autre sentiment se mêlait à cette explosion de loyauté monar-

Digitized by Google

chique. Deux millions de créoles, si longtemps effacés sous la suprématie insolente de quelques milliers d'Espagnols envoyés par la métropole pour administrer et pour exploiter la colonie, voyaient enfin se lever le jour de la réparation. Les Indiens eux-mêmes, travaillés par des idées d'indépendance, sortaient de leur apathie et faisaient entendre des clameurs de menace. Un vaste mouvement s'organisait dans toutes les provinces; ce fut un prêtre du Guanaxuato, le curé Miguel Hidalgo[1], qui en donna le signal. L'explosion éclata, dans la nuit du 10 novembre 1810, aux cris de Vive Ferdinand VII! Vive la sainte Vierge de Guadalupe[2], cris auxquels se mêlait, et que dominait souvent, le cri sinistre de : Mort aux Gachupinos[3]!

Depuis lors, la lutte s'est continuée sans trêve ni répit. Elle a eu ses phases et ses revirements. Aux intérêts, aux passions et aux haines qui se montrèrent dès le premier moment, se sont ajoutés d'autres haines, d'autres passions, d'autres intérêts, qui l'ont envenimée de plus en plus, qui en ont plus d'une fois changé le but et le caractère, qui n'ont fait, au total, qu'en compliquer et en éloigner la solution. Après l'affranchissement des colons, l'indépendance de la colonie; après la guerre de l'indépendance, la guerre des partis. L'érection d'un trône national et l'acclamation du Mexicain Iturbide à la dignité d'empereur (1822), auraient pu donner satisfaction à tous les intérêts et préparer la voie à toutes les réformes; mais la division des forces, les ambitions rivales, peut-être aussi le défaut d'énergie, ne laissèrent pas au nouveau pouvoir le temps de se fonder. La nation mexicaine n'avait pas traversé encore assez d'épreuves pour s'attacher fortement à un pouvoir réparateur. Les épreuves, depuis lors, ne lui ont pas manqué, et l'expérience doit être venue. Une constitution calquée sur la constitution américaine (1824) prétendit impatroniser les formes républicaines, c'est-à-dire la forme de gouvernement qui suppose au plus haut degré la maturité des mœurs, l'éducation politique et le respect de la loi, dans un pays étranger à toute subordination légale, à toute éducation politique.

Les conséquences de cette anomalie, l'Europe a pu les contempler depuis quarante ans. Depuis quarante ans le Mexique a eu toutes les

[1] Le bourg de Dolores, de la province de Guanaxuato, où Hidalgo avait sa cure, est à soixante-dix lieues environ de Mexico, dans la direction du nord-ouest.

[2] L'église de la Vierge de Guadalupe (Nostra Señora de Guadalupe), à une lieue au nord de Mexico, est le sanctuaire le plus révéré de tout le Mexique. La bannière des soldats du curé Hidalgo portait l'image de la sainte madone.

[3] *Gachupinos* est un sobriquet par lequel les colons et les Indiens désignent communément les Espagnols. Ce mot, dans la langue des Indiens, signifie, dit-on, les hommes aux éperons, les Cavaliers.

Digitized by Google

turbulences, toutes les sanglantes aberrations de ce que, par un étrange abus de mots, on nomme la liberté, sans en avoir les compensations. Des partis plus ou moins violents selon leur point de départ, mais tous également corrompus, tous également incapables, de quelque nom qu'ils se décorent, se sont disputé et arraché tour à tour les lambeaux d'un pouvoir sans force et sans dignité. Iturbide fut renversé par une insurrection militaire; les insurrections militaires n'ont pas cessé depuis lors de faire et défaire, à peu près chaque année, un simulacre de gouvernement. Dans le vocabulaire gouvernemental du pays, cela s'appelle des *pronunciamentos*. Il suffit de quelques centaines de soldats ameutés par un général improvisé. La toge, cependant, fait une rude concurrence à l'épée; généralement les avocats représentent la cause libérale. C'est de tradition.

Ce triste jeu de bascule entre les ambitions cupides et les incapacités présomptueuses a eu naturellement pour résultat de ruiner, de dégrader, de démoraliser de plus en plus ce malheureux pays. Jamais pouvoir n'a répandu autour de lui et n'a appelé sur lui une telle déconsidération. Mais aussi quel déplorable spectacle! La décrépitude à côté de l'enfance; un corps à peine formé et tombant déjà en décomposition!

On a vu de vastes territoires se détacher des frontières et s'unir à un Etat voisin, pour échapper à la honteuse anarchie du gouvernement central. Des guerres mal engagées et mal conduites se sont terminées par des traités humiliants et par la perte de nouvelles provinces. Et ces pertes territoriales, qui seraient le déshonneur d'un gouvernement européen, le Mexique semble les avoir à peine ressenties, tant ces pouvoirs d'un jour, absorbés dans des luttes égoïstes, sont hors d'état de porter dignement le drapeau d'une nation. Bien plus, on a vu — comble de l'abaissement — les chefs eux-mêmes de ces gouvernements éphémères vendre ou offrir à l'étranger des portions du territoire national, comme un dissipateur qui aliène son patrimoine après avoir tari la source de ses revenus. On a vu enfin, et sous ce rapport aucun parti n'a de reproche à faire aux autres, ce triste gouvernement, toujours aux expédients, employer la rapine, la banqueroute, les extorsions criardes, les exactions envers les nationaux et les étrangers, ne reculer, en un mot, devant aucun genre de turpitude, pas même devant le vol à main armée, pour parer au jour le jour à l'épuisement radical de ses finances. Quel peut être l'avenir d'un pays descendu à cet excès de misère matérielle et morale?

Digitized by Google

VI

Et cependant, malgré la dégradation dont il a été frappé, depuis trois siècles et demi, par ses possesseurs européens quand il était une colonie de l'Espagne, et par ses propres gouvernants depuis qu'il a proclamé son indépendance, malgré cette dégradation profonde qui l'a fait tomber au dernier rang des Etats inscrits sur la carte politique du monde, le Mexique peut aspirer encore à un grand et bel avenir.

Le Mexique peut regarder l'avenir avec confiance, parce que ses ressources sont immenses, parce que sa position entre deux océans est magnifique, parce qu'il y a dans son sol presque vierge et dans la population même qui le couvre, des éléments qui n'attendent pour se développer que l'action tutélaire d'un gouvernement intelligent et stable, d'un véritable gouvernement.

On a mis en doute que le Mexique puisse devenir un pays de grand commerce. Dans l'état actuel des choses, non, sans doute. Des rivières navigables peu nombreuses, une configuration naturelle qui rend peu faciles les communications entre la côte et le plateau, des routes beaucoup trop rares et mal entretenues, des ports incommodes pour la plupart et mal abrités, ce sont là, en effet, des conditions peu favorables au déploiement d'une grande activité commerciale, sans parler de ce qui manque au pays sous bien d'autres rapports, l'aptitude au travail, l'industrie, la production, tout ce qui alimente les relations pacifiques de peuple à peuple. Jusqu'à présent, on n'a rien fait pour corriger ces désavantages naturels, qu'une volonté énergique saurait atténuer ou faire disparaître. Quatre cours d'eau considérables, le Rio Bravo del Norte, le Rio Panuco, le Rio Grande de Santiago, et le Rio de las Balzas, pourraient devenir, avec quelques travaux, autant de grandes artères entre le cœur du pays et les deux mers qui baignent les côtes. Il ne serait certes pas impossible d'améliorer les ports principaux sur la mer des Antilles et sur l'Océan, et l'établissement d'un bon système de communications intérieures serait encore plus aisé. Dès à présent, les études de plusieurs lignes importantes de chemins de fer n'ont-elles pas été faites par des compagnies étrangères, l'une pour couper l'isthme de Tehuantepec, une autre pour relier Vera-Cruz et Mexico, celle-ci pouvant aisément être prolongée sur la pente opposée jusqu'au bassin d'Acapulco? Ces créations, dont les conséquences sont incalculables, ne demandent que du temps et de l'argent; mais elles

Digitized by Google

supposent des conditions préliminaires dont malheureusement le Mexique est aujourd'hui bien éloigné. Elles supposent le pays sorti de l'état d'anarchie qui le mine et le paralyse. Elles supposent la confiance revenue, les finances rétablies, l'industrie créée, le travail en honneur, la population prospère, le pays tout entier rendu aux conditions normales que la nature lui a faites et à la plénitude des ressources qu'elle lui a départies ; elles supposent, en un mot, un état de choses aussi opposé que possible à ce qui existe actuellement. Quel génie bienfaisant opérera ce prodige ?

C'est qu'en effet tout ici est à faire. La tâche est bien autrement difficile que si l'on avait à opérer sur un peuple neuf ; car il n'y a pas seulement à instruire, il y a à redresser, à rappeler à la vie morale des natures profondément viciées et atrophiées. Et ce n'est pas sur une seule classe de la population que doit porter la réforme ; à des degrés divers, elle doit atteindre toutes les classes. La plus nombreuse, celle des Indiens, est au plus bas de l'échelle ; grâce à la détestable politique des conquérants espagnols, trop bien servie par l'orgueil de race chez les colons européens, les malheureux débris du peuple de l'Anahuac — de cette race intelligente qui éleva les palais de Montézuma et couvrit de villes innombrables toute l'étendue de l'isthme américain — sont descendus, nous l'avons dit, fort au-dessous des Peaux-Rouges, leurs frères d'origine, qui errent encore à demi sauvages dans les savanes du Mississipi.

On estime que 4 millions d'Indiens sont disséminés dans les vingt-sept provinces ou territoires dont se compose actuellement la fédération mexicaine ; c'est le tiers peut-être de la population de l'Anahuac au temps de la conquête espagnole. Il faut lire cette page, écrite en 1859 par M. Lavallée dans son excellent travail sur le Mexique, si l'on veut avoir une idée exacte de la condition à laquelle ils sont réduits.

« Les Indiens disséminés sur le territoire mexicain vivent réunis dans des villages, et forment réellement une famille à part des races blanche et mixte, avec lesquelles ils sont loin de sympathiser. Leur manière misérable de vivre aujourd'hui ne diffère en rien ou très peu de celle de leurs ancêtres, sujets de l'empereur Montézuma [1]. L'unique variation que l'on remarque parmi eux, en outre de la misère et des privations dues au contact d'une civilisation plus avancée, est l'extinction de l'idolâtrie avec ses sacrifices humains ; car aux Indiens de ce temps reculé on a enseigné à adorer Dieu et ses saints à leur manière, à croire à l'immortalité de l'âme et à espé-

[1] Pour que cette assertion soit exacte, il faut l'appliquer seulement à ceux des sujets de Montézuma ou des autres princes de l'Anahuac, qui vivaient encore à l'état de tribus dans l'intérieur des terres, et non à ceux qui étaient réunis dans les villes.

Digitized by Google

rer la félicité dans l'autre monde, choses auxquelles ils croient fermement, bien persuadés qu'ils n'ont rien d'heureux à espérer sur cette terre de misère.

« Ni du temps de la domination espagnole, ni depuis 1820, année de l'indépendance, on n'a adopté en faveur de cette race un système efficace d'éducation, qui, tout en la tirant de l'abrutissement où elle se trouve, améliorerait sa condition individuelle et la rendrait plus utile à la société. Ni avant, ni après, on ne lui a enseigné autre chose que craindre Dieu, son curé et l'alcade ; et l'ignorance est telle parmi les Indiens, que l'on peut assurer que les trois quarts ignorent l'indépendance du pays. Pour en apporter ici une seule preuve, nous dirons que sur le plus grand nombre on perçoit encore les tributs au nom du roi d'Espagne, et qu'on leur demande toujours les aumônes pour le rachat des captifs et pour les saints lieux de Jérusalem. »

Voici maintenant ce qui explique comment l'esclavage de la race indienne, c'est-à-dire l'abandon absolu de la personne et de la volonté au profit d'un maître, comment, dis-je, l'esclavage a toujours existé de fait et existe encore au Mexique, malgré les dispositions contraires des ordonnances de la couronne d'Espagne et des lois plus récentes :

« Le travail auquel se voue la généralité des Indiens est celui de cultiver la terre pour un modique salaire ; et comme ce salaire est généralement insuffisant à leur triste existence, ils demandent habituellement au propriétaire qu'ils servent quelques avances en argent, à compte de leur travail futur, s'obligeant à rester, d'après la loi, jusqu'à ce que leur dette soit couverte. Mais comme le salaire est insuffisant pour vivre, il arrive que dès le moment que l'Indien a fait un semblable contrat, le propriétaire perd sans doute la somme prêtée, mais l'Indien perd sa liberté ; d'où il résulte que, malgré les lois expresses, l'esclavage existe de fait dans une grande partie de la république mexicaine. Heureux encore lorsque le maître est resté dans son droit, et n'a pas abusé de l'ignorance de l'Indien pour perpétuer sa captivité.

« Les Indiens qui vivent aux environs des villes s'y rendent pour vendre leurs légumes, leurs volailles, du bois, du charbon et d'autres articles de peu de valeur, dont le misérable produit est encore frappé à l'entrée d'un impôt exorbitant, par des employés du fisc qui commettent envers ces malheureux, au nom de la nation, les plus révoltantes extorsions. Tant de griefs, tant de vexations ont fini par lasser cette race naturellement bonne, et depuis plusieurs années l'on voit surgir sur plusieurs points de la république ces soulèvements d'Indiens qui sèment sur leurs pas le carnage et l'incendie. Cette guerre de caste ajoute encore aux embarras de la situation et menace le pays

Digitized by Google

d'un bouleversement prochain. » Il y a longtemps que les mêmes effets, provenant d'une cause semblable, ont été signalés. Cortez, après avoir soumis, avec une poignée de soldats, la plus grande partie des Etats de l'Anahuac, vit avec étonnement des populations qui avaient accepté le joug avec la soumission la plus entière se redresser tout à coup sous l'oppression, et montrer alors une férocité implacable dans leur vengeance contre les Espagnols. L'esclave longtemps prosterné qui a brisé sa chaîne, s'en est toujours fait une arme terrible contre ses tyrans. Faut-il rappeler les guerres serviles de l'antiquité, et les scènes horribles de la révolte des Noirs à Haïti, et le soulèvement plus récent des sujets hindous de l'Angleterre? Et sans aller chercher de si lointains exemples, qui n'a présents à la mémoire quelques-uns des hideux épisodes de notre révolution sociale de 89?

Il faut dire encore, pour achever ce tableau trop ressemblant de la triste existence des Indiens, que la seule part active qu'ils prennent à la vie du pays est de servir comme soldats dans l'armée, service qui leur est imposé par la force, cela va sans dire. « Dans cette condition, ils servent moins la patrie que les intérêts de leurs chefs, qui, en temps de paix, les maltraitent cruellement, et, en temps de guerre, les abandonnent fréquemment au moment du danger. »

Il est aisé de comprendre, d'après ce qui précède, le peu d'intérêt que cette partie importante de la population mexicaine doit prendre à un ordre de choses dont elle est la victime. Aussi les Indiens ont-ils vu avec une parfaite indifférence l'envahissement du territoire par les Américains en 1847, de même que toute autre guerre intérieure ou extérieure les laissera impassibles. C'est une apathie qui peut se comparer au fatalisme oriental. Le sentiment de la patrie, le sentiment profond et réel, n'existe que là où le caractère des masses s'est trempé à la forte éducation morale de la liberté. Ni le serf ni l'esclave ne l'ont jamais connu.

VII

Depuis l'affranchissement, la langue officielle ne connaît plus que deux classes : le Mexicain et l'Indien, *los Mejicanos y los Indios.* Tout ce qui n'est pas indien pur est mexicain. Les vieilles dénominations de créoles (*criollos*) et de métis (*mestizos*) sont censées abolies. Mais en ceci, les habitudes, les mœurs, le préjugé, ont survécu à la prescription légale. Une tradition séculaire, fondée d'ailleurs sur des faits réels, ne s'efface pas en un jour. Il se passera du temps encore avant que le *blanc* (ce qu'on nommait autrefois le créole),

Digitized by Google

celui qui peut se vanter d'avoir conservé dans ses veines la pureté sans mélange du sang européen, admette, au fond de sa conscience, le *mestizo* plus ou moins foncé, celui qui s'est plus ou moins mêlé de sang indigène, sur un pied de parfaite égalité.

On porte à 2 millions et demi le chiffre approximatif de la population *mexicaine* (c'est-à-dire des blancs de toute nuance), dont 2 millions au moins de métis et un demi-million de blancs purs, ou admis comme tels. Ces chiffres, d'ailleurs, sont fort incertains ; nul recensement n'a pu, jusqu'à présent, fournir de données tant soit peu sûres. L'évaluation de sept millions d'âmes — un peu plus ou moins — pour toute la population du Mexique, reste encore la plus probable. M. de Humboldt, en 1795, ne la portait qu'à moins de six millions. Le nombre des étrangers temporairement fixés au Mexique (à peu près exclusivement dans un but de commerce et d'industrie) est relativement peu considérable ; il est bien probable qu'à l'heure qu'il est ce nombre ne va pas à soixante mille.

L'aristocratie mexicaine, représentée par un certain nombre d'anciennes familles, par les dignitaires ecclésiastiques, par les grands propriétaires et par un certain nombre de noms éminents à divers titres, est concentrée dans un petit nombre de villes importantes, mais principalement à Mexico. Il n'y a qu'une voix parmi les voyageurs pour vanter l'exquise politesse, l'aménité de caractère et la facilité de relations de cette classe supérieure, qui constitue ce que, dans notre langue parisienne, nous nommons *la société*. L'étranger, admis dans cette classe privilégiée, peut se croire encore au sein des meilleurs salons de Paris, de Londres ou de Pétersbourg. Ce n'est qu'un vernis peut-être, mais le vernis est brillant. Un homme qui, par sa profession et sa longue résidence, a, mieux que beaucoup d'autres, été à portée de bien voir et de bien juger, le docteur Jourdanet, nous donne ainsi son impression sur le caractère mexicain : « Le Mexicain des hauteurs a l'aspect calme d'un homme maître de lui. Il a la démarche aisée, les manières polies, l'œil attentif à vous plaire. Il pourra vous haïr, mais ne saurait vous manquer d'égards en vous parlant. Quoi que vous ayez fait contre lui, quoi qu'il médite contre vous, son habitude de l'urbanité vous assure toujours une politesse exquise en dehors du cercle de ses ressentiments. Beaucoup de gens, ajoute l'indulgent philosophe, appellent cela de la fausseté de caractère. Je les laisse dire, et je ne m'en plais pas moins à vivre parmi des hommes qui, par la douceur de leur sourire, par l'aménité de leurs manières et leur obstination à me plaire, m'entourent de tous les dehors de l'amitié et de la plus cordiale bienveillance. »

M. Jourdanet ajoute, et ces dernières remarques ont plus d'im-

Digitized by Google

portance : « Ils aiment le calme et le repos, juste le contraire de ce que l'on croit en Europe, où l'attention portée sur leurs guerres incessantes les fait juger turbulents, amis du désordre. L'immense majorité des habitants de cette malheureuse république aime la paix, et ce sont l'indifférence et l'apathie générales qui permettent à un petit nombre de gens, dont la plupart sont armés par le désir de mal faire, de semer la ruine dans un pays fait pour être heureux, et parmi des hommes dont tout le crime est d'autoriser le mal par leur inertie. »

Ce que l'éducation littéraire et scientifique peut laisser à désirer dans la généralité des classes supérieures, pour ajouter la solidité des connaissances au charme des relations privées, viendra de soi-même quand une bonne direction aura été imprimée à l'ensemble de l'éducation nationale. Là est le nœud de la situation. C'est le niveau général qu'il faut élever. L'œuvre sera rude et longue ; ce n'est pas la première génération qui la verra s'accomplir ; mais c'est la tâche capitale, et le premier devoir d'un gouvernement sérieusement réformateur. C'est par cette amélioration fondamentale qu'on arrivera sûrement aux autres réformes ; c'est elle, du moins, qui les assurera toutes en les faisant entrer dans les mœurs et dans le sentiment populaire. Jusque-là, tout sera factice et restera à l'épiderme, comme tout ce qui s'est fait depuis quarante ans dans la région politique. Alors, mais alors seulement, on verra s'effacer les contradictions choquantes qui éclatent à tous les degrés de la société mexicaine : d'un côté, une constitution républicaine, la souveraineté du peuple proclamée avec l'égalité des droits, les grandes phrases libérales et les professions de foi ultra-démocratiques ; de l'autre, les mœurs féodales de l'ancienne monarchie, l'esprit de caste aussi profond que jamais, l'immense majorité de la nation scandaleusement exploitée et opprimée, le servage maintenu de fait, l'intolérance religieuse, les juridictions distinctes, enfin les abus, les misères, les corruptions de toute sorte qui dominent toute l'organisation actuelle, et qui trouvent leur sanction dans la faiblesse du gouvernement.

Là où l'éducation devra surtout pénétrer, l'éducation morale appuyée sur l'éducation religieuse, c'est dans les deux classes qui sont le fond même de la nation mexicaine, la classe mixte, qui est en réalité la classe moyenne et qui tendra de plus en plus à se confondre avec les *blancs* purs, et la population aborigène, les Indiens. Par leur nature même et leurs tendances naturelles, ces deux grandes classes représentent, celle-ci la partie agricole, celle-là la partie commerçante et industrielle de la nation. Mais que d'améliorations à réaliser, que d'établissements à fonder, que d'obstacles à vaincre et de préjugés à détruire, avant d'avoir reconstitué ces grands éléments

Digitized by Google

de toute société régulière, et d'avoir assis la nation sur ses bases éternelles! Avant qu'il y ait au Mexique une véritable classe agricole, libre, active, intelligente, il faut réhabiliter l'agriculture, briser ses entraves, et lui donner l'essor immense dont elle est susceptible; avant qu'il y ait une classe industrielle et commerçante, il faut avoir créé l'industrie et développé le commerce; il faut enfin avoir détruit le vieux préjugé castillan, qui marque d'un stigmate de déchéance toute carrière fondée sur le travail, ce nerf de la prospérité des Etats.

On n'attend pas de nous que nous entrions dans le détail de ces améliorations. Il nous suffira de rappeler que si de vastes étendues du plateau mexicain, par la nature du sol et surtout le manque d'eau permanent, sont impropres à une culture fructueuse, le Mexique n'en a pas moins une étendue de terres certainement supérieure à la surface de la France, qui peuvent être comptées parmi les plus fertiles du monde, sous un climat d'une douceur et d'une beauté sans égales. Ce n'est pas sept ou huit millions d'êtres inertes, pauvres, inactifs, inutiles au monde et à eux-mêmes, qu'un tel pays devrait nourrir, mais cinquante ou soixante millions d'hommes industrieux et riches, doués des dons les plus heureux de la nature, et occupant une des premières places dans la balance politique du globe. Mis en regard de ce qui existe, ce tableau ressemble à une utopie; mais c'est une utopie qui serait réalisée depuis longtemps si le hasard des événements maritimes avait fait du Mexique la colonie d'un autre peuple que de l'Espagne, ou si une direction funeste n'avait éteint ou paralysé les dons naturels de la noble race espagnole. Ce que le passé lui a refusé, le Mexique doit le demander à l'avenir.

Pourquoi ne lui demanderait-il pas aussi une large part de ces populations flottantes que le trop-plein de certaines parties de l'Europe verse chaque année sur le Nouveau Monde? Où les émigrants, s'ils savaient y trouver aide et sécurité, pourraient-ils chercher un meilleur sol, un climat plus attrayant, des conditions de bien-être plus nombreuses et plus sûres? Et ces colonies de vigoureux travailleurs ne pourraient, à leur tour, qu'activer la régénération du pays, car elles répandraient autour d'elles une favorable émulation.

Même pour les parties les moins favorisées du territoire, n'a-t-on pas d'ailleurs plus d'une expérience qui montre ce que l'industrie de l'homme, quand elle est stimulée par un intérêt puissant, peut faire pour dompter la nature? M. de Humboldt nous fournit à ce sujet un exemple frappant :

« Au Mexique, dit l'illustre auteur de l'*Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, les champs les mieux cultivés, ceux qui rappellent à l'esprit des voyageurs les plus belles campagnes de la France,

Digitized by Google

sont les plaines qui s'étendent depuis Salamanca jusque vers Silao, Guanaxuato et la Villa de Leon, et qui entourent les mines les plus riches du monde connu. Partout où des filons métalliques ont été découverts dans les parties les plus incultes des Cordillères, sur des plateaux isolés et déserts, l'exploitation des mines, bien loin d'entraver la culture du sol, l'a singulièrement favorisée. Les voyages sur le dos des Andes ou dans la partie montueuse du Mexique, offrent les exemples les plus frappants de cette influence bienfaisante des mines sur l'agriculture. Sans les établissements formés pour l'exploitation des mines, que de sites seraient restés déserts, que de terrains défrichés dans les quatre intendances de Guanaxuato, de Zacatecas, de San-Luis Potosi et de Durango, entre les parallèles de 21 et de 25 degrés, où se trouvent réunies les richesses minérales les plus considérables de la Nouvelle-Espagne! La fondation d'une ville suit immédiatement la découverte d'une mine considérable. Si la ville est placée sur le flanc aride ou sur la crête des Cordillères, les nouveaux colons ne peuvent tirer que de loin ce qu'il faut pour leur subsistance et pour la nourriture du grand nombre de bestiaux employés dans l'épuisement des eaux, dans le tirage et l'amalgamation du minerai. Bientôt le besoin réveille l'industrie; on commence à labourer le sol dans les ravins et sur les pentes des montagnes voisines, partout où le roc est couvert de terreau; des fermes s'établissent dans le voisinage de la mine. La cherté des vivres, le prix considérable auquel la concurrence des acheteurs maintient tous les produits de l'agriculture, dédommagent le cultivateur des privations auxquelles l'expose la vie pénible des montagnes..... Cette influence des mines sur le développement progressif du pays est plus durable qu'elles ne le sont elles-mêmes. Lorsque les filons sont épuisés et qu'on abandonne les travaux souterrains, la population du canton diminue sans doute, parce que les mineurs vont chercher fortune ailleurs; mais le colon est retenu par l'attachement qu'il a pris pour le sol qui l'a vu naître, et que ses pères ont défriché de leurs mains..... » Si telle est l'influence d'un intérêt local dans les cantons les plus défavorables au travail agricole, quelle extension cette branche si importante de la fortune publique ne prendra-t-elle pas dans les bons territoires, lorsqu'une sollicitude éclairée et le développement naturel de la population auront multiplié les bras en même temps que les intérêts de la propriété, là où dans l'état actuel des choses quelques colons disséminés, étrangers à tous les progrès, demandent à la terre, par un travail indolent, la dixième partie peut-être de ce qu'elle leur pourrait donner?

Nous avons signalé d'abord la réforme de l'éducation publique et sa propagation dans toutes les parties du corps social, parce que

Digitized by Google

cette réforme est la base et le point de départ de toutes les autres. C'est à la fois la grande tâche du présent et la sécurité de l'avenir. Par l'éducation seule on arrivera aux mœurs, et c'est sur les mœurs, non sur des chartes et de vaines déclarations, que se fondent les institutions. Les formes politiques n'ont qu'une importance secondaire. Au Mexique, il n'est peut-être pas une seule partie de l'administration qui n'appelle une réforme radicale. L'armée, la justice, l'assiette des impôts, l'administration intérieure, tout veut être repris et remanié de fond en comble ; mais c'est en relevant la moralité publique, c'est en s'efforçant par des moyens efficaces de rendre à une race déchue le sentiment de sa valeur, c'est en préparant sa réhabilitation par le travail, que l'autorité, quelle qu'elle soit, assurera la durée de ses réformes, en faisant sentir à tous, dans la vie pratique de chaque jour et par le spectacle de la prospérité renaissante, leur efficacité salutaire.

Nous n'avons pas à toucher aux questions purement politiques ni à discuter les noms propres qui soulèvent tant de passions. Cette rénovation sociale d'une des plus belles parties du Nouveau Monde, quelle main sera assez ferme pour l'accomplir ? quelle autorité assez haute saura conquérir la force morale nécessaire pour vaincre les résistances que lui opposeront les intérêts des uns et l'inertie des autres, pour triompher de l'anarchie qui est dans les esprits non moins que dans les choses ? Nous ne savons encore ; mais un avenir, qui ne saurait être éloigné, posera nécessairement le problème, et nous montrera quel appui les classes influentes peuvent encore apporter à qui voudra le résoudre. Ce que l'on peut affirmer avec certitude, c'est que les partis qui depuis si longtemps donnent à l'Europe le déplorable spectacle de leurs misérables luttes, de leurs passions étroites et de leur mutuelle impuissance, sont également incapables d'accomplir cette grande tâche de la régénération du Mexique.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

Digitized by Google

THESTYLIS

Aux pentes du coteau, sous les roches moussues,
L'eau vive en murmurant filtre par mille issues,
Croît, déborde et remue en son cours diligent
La mélisse odorante et les cailloux d'argent.
Le soir monte : on entend s'épandre par les plaines
De flottantes rumeurs et de vagues haleines,
Le doux mugissement des grands bœufs fatigués
Qui s'arrêtent pour boire en traversant les gués,
Et sous les rougeurs d'or du soleil qui décline
Le bruit grêle des pins au front de la colline.
Dans les sentiers pierreux qui mènent à la mer,
Rassasié de thym et de cytise amer,
L'indocile troupeau des chèvres aux poils lisses
De son lait parfumé va remplir les éclisses ;
Le tintement aigu des agrestes grelots
S'unit par intervalle à la plainte des flots,
Tandis que prolongeant d'harmonieuses luttes,
Les jeunes chevriers soufflent aux doubles flûtes.

Tout s'apaise : l'oiseau rentre dans son nid frais.
Au sortir des joncs verts, les nymphes des marais,
Le sein humide encor, ceintes d'herbes fleuries,
Les bras entrelacés, dansent sur les prairies.
C'est l'heure où Thestylis, la vierge de l'Etna,
Aux yeux étincelants comme ceux d'Athana,
Tel qu'un noir diadème a renoué sa tresse,
Et sur un genou ferme et nu de chasseresse,
A la hâte, agrafant sa robe aux souples plis,

Digitized by Google

Par les âpres chemins de sa grâce embellis,
Rapide et blanche, avec son amphore d'argile,
Vers cette source claire accourt d'un pied agile,
Et s'assied sur le roc tapissé de gazon,
D'où le regard s'envole à l'immense horizon.

Ni la riche Milet qu'habitent les Iônes,
Ni Syracuse où croît l'hélichryse aux fruits jaunes,
Ni Corinthe où le marbre a la blancheur du lis,
N'ont vu fleurir au jour d'égale à Thestylis.
Grande comme Artémis et comme elle farouche,
Nul baiser n'a jamais brûlé sa belle bouche;
Jamais, dans le vallon, autour de l'oranger,
Elle n'a, les pieds nus, conduit un chœur léger,
Ou, le front couronné de myrtes et de rose,
Au furtif hyménée ouvert sa porte close;
Mais quand la nuit divine allume l'astre aux cieux,
Il lui plaît de hanter le mont silencieux,
Et de mêler au bruit de l'onde qui murmure
D'un cœur blessé la plainte harmonieuse et pure :

« Jeune Immortel, que j'aime et que j'attends toujours,
Chère image entrevue à l'aube de mes jours!
Si d'un désir sublime en secret consumée,
J'ai dédaigné les pleurs de ceux qui m'ont aimée,
Et si je n'ai versé, dans l'attente du ciel,
Les parfums de mon cœur qu'aux pieds de ton autel;
Soit que ton arc résonne au sein des halliers sombres,
Soit que, réglant aux cieux le rhythme d'or des nombres,
D'un mouvement égal ton archet inspiré
Des Muses aux neuf voix guide le chœur sacré;
Soit qu'à l'heure riante où, sous la glauque aurore,
L'aile du vent joyeux trouble la mer sonore,
Des baisers de l'écume argentant tes cheveux,
Tu fendes le flot clair avec tes bras nerveux;
Oh! quel que soit ton nom, dieu charmant de mes rêves,
Entends moi! viens! je t'aime et les heures sont brêves!
Viens! sauve par l'amour et l'immortalité,
Ravis au temps jaloux la fleur de ma beauté;
Ou, si tu dois un jour m'oublier sur la terre,
Que ma cendre repose en ce lieu solitaire,
Et qu'une main amie y grave pour adieu :
Ici dort Thestylis, celle qu'aimait un dieu! »

Digitized by Google

Elle se tait, écoute, et dans l'ombre nocturne,
Accoudant son beau bras sur la rondeur de l'urne,
Le sein ému, le front à demi soulevé,
Inquiète, elle attend celui qu'elle a rêvé.
Et le vent monotone endort les noirs feuillages ;
La mer en gémissant berce ses coquillages ;
La montagne muette, au loin, de toutes parts,
Des coteaux aux vallons, brille de feux épars ;
Et la source elle-même, au travers de la mousse,
S'agite et fuit avec une chanson plus douce.
Mais le jeune Immortel, le céleste Inconnu,
L'amant mystérieux et cher n'est pas venu !
Il faut partir, hélas ! et regagner la plaine.
Thestylis sur son front pose l'amphore pleine,
S'éloigne, hésite encore et sent couler ses pleurs ;
De la joue et du col s'effacent les couleurs ;
Son corps charmant, Eros, frissonne de tes fièvres !
Mais bientôt, l'œil brillant, un fier sourire aux lèvres,
Elle songe tout bas, reprenant son chemin :
« Je l'aime et je suis belle ! Il m'entendra demain ! »

LECONTE DE LISLE.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Die Länder am untern Rio Bravo del Norte. Geschichtliches und Erlebtes, von Adolph UHDE, Kœnigl. Würtembergischer Artillerie-Hauptmann. (Les Territoires du cours inférieur du Rio-Bravo del Norte. Notices historiques et observations par Adolphe UHDE, capitaine d'artillerie dans l'armée du Wurtemberg.) In-8° de VIII-431 pages, avec une carte du Texas et des parties limitrophes du Mexique. Heidelberg, 1861. Paris, Franck

Le voyage qui a fourni le sujet de ce livre a été fait de 1849 à 1850; mais sa date, déjà ancienne de douze ans, n'enlève rien à son intérêt : il est de ceux qui restent, dans l'histoire géographique d'une contrée, avec la valeur d'un document. La partie du Mexique que M. Uhde y décrit, tant sur ses propres observations pendant un séjour de près d'une année, que sur les matériaux qu'il y a réunis, était jusqu'à présent une des moins connues; je ne sache pas qu'elle eût encore été l'objet d'une étude en Europe. Le Rio Bravo del Norte, ou simplement Rio del Norte, comme on le nomme plus communément, forme, dans son cours inférieur, la limite entre le Mexique et la province (aujourd'hui américaine) du Texas; la province mexicaine de Tamaulipas, à laquelle se rapporte principalement la partie géographique de l'ouvrage, borde la rive droite ou méridionale du fleuve, à partir du golfe du Mexique, qui baigne le côté oriental de la province.

La première moitié du volume, après l'itinéraire du voyage depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'au Rio del Norte, en suivant la côte du Texas, est consacrée à la description du Tamaulipas : c'est la partie neuve de l'ouvrage et celle qui en fait l'importance. La seconde partie, qui est purement historique, est cependant loin de manquer d'intérêt. L'auteur y esquisse, d'une manière suffisamment développée, le triste tableau des révolutions militaires qui se sont succédé sans relâche depuis la déclaration d'indépendance de 1821, et qui ont amené ce malheureux pays à un état d'épuisement, de désorganisation sociale, de décomposition morale et politique, dont il serait difficile de trouver un second exemple dans l'histoire. L'auteur a poussé cette esquisse jusqu'en 1861, époque de l'élection de Juarez aux fonctions de président. Il a donné, dans un appendice, la liste des soixante-cinq vice-rois espagnols, depuis Fernand Cortez jusqu'en 1821, en y rapportant, dans leur ordre chronologique, la suite des territoires indiens successivement reconnus et annexés, de la création de s

Digitized by Google

provinces et de la fondation des villes principales, ce qui fait de ce chapitre une histoire territoriale de l'ancienne vice-royauté. M. Uhde a soin de nous prévenir que, pour les parties historiques de son travail, il a eu à sa disposition une riche collection de livres relatifs au Mexique, réunie par son père, où il a puisé notamment de nombreux détails sur les tribus aborigènes du Tamaulipas et du Texas.

A travers son précis historique et sa description du Tamaulipas, l'auteur a jeté, sur l'état général de la population mexicaine et sur les conditions économiques du pays, des remarques auxquelles les circonstances actuelles donnent un intérêt particulier. Le Mexique, par suite de son état permanent de perturbation et du manque absolu de sécurité, est depuis longtemps si peu accessible aux voyageurs, on manque tellement de renseignements précis sur sa situation intérieure et d'informations authentiques, que celles de M. Uhde peuvent avoir une véritable utilité. Nous allons y puiser quelques extraits.

M. Uhde remarque très judicieusement que la disposition physique du pays et sa situation géographique ne permettront jamais aux Mexicains de devenir une nation commerçante dans la grande acception du mot. Vers le nord, de vastes plaines arides et désertes rendent les communications difficiles. Les côtes, que baignent les deux océans, sont étendues, mais basses, malsaines, et en partie bordées de barres de sable qui en rendent les approches difficiles aux vaisseaux de fort tonnage. Le Mexique manque d'ailleurs de bons ports. Vera-Cruz, Tampico, Matamoros, Campêche, sur le golfe du Mexique, sont exposés une partie de l'année au vomito negro; leurs mouillages sont mal abrités contre les vents, et les côtes sont un siége permanent de fièvres pernicieuses. Les ports de la côte opposée, Acapulco, Manzanillo, San-Blas, Mazatlan, ne sont guère dans de meilleures conditions; aussi, les habitants du plateau ne descendent-ils vers les parties littorales que poussés par une nécessité absolue.

Voici un curieux aperçu de la répartition de la propriété foncière au Mexique. Personne n'ignore que les premiers conquérants s'approprièrent les plus belles parties du pays, et qu'ils se partagèrent, notamment, les possessions des caciques et des personnages marquants de la nation indigène. C'est ainsi que se formèrent les énormes possessions des comtes de Valle, de San-Iago, de San-Miguel de Aguayo, du duc de Monte-Leone, etc. Les cloîtres et les ordres religieux s'enrichirent graduellement par les dons et les legs, au point que leurs revenus n'étaient pas estimés à moins de huit millions de dollars; mais on sait qu'une bonne partie de ces biens ont été confisqués et vendus au profit de l'Etat, particulièrement sous la récente administration du président Juarez. Une troisième classe de grands propriétaires s'est formée par les acquisitions successives que firent de riches Espagnols, au temps où la terre avait peu de valeur, des domaines de l'Etat et des propriétés des Indiens; il s'est constitué ainsi un certain nombre de domaines privés qui valent aujourd'hui des millions. A cette classe de grands propriétaires appartiennent les familles de Regla, de Vivanco, de Vicario, de Xaral, de Perez-Galvez, de Fagoaga, d'Alcaracez. Enfin, une quatrième classe se compose de ceux qui possèdent de petites haciendas

Digitized by Google

ou exploitations rurales de 5,000 à 15,000 dollars; celles-ci sont généralement situées autour des villes et des localités importantes.

Toutes les possessions, grandes et petites, qui viennent d'être énumérées, sont entre les mains des Espagnols ou de leurs descendants, et sont cultivées par les Indiens, autrefois maîtres du sol, aujourd'hui travailleurs à gages. Ceux-ci, au nombre de 4 millions d'âmes, sont, pour les neuf dixièmes au moins, absolument sans aucune espèce de propriété, et condamnés à servir les blancs.

Quant à l'ensemble même de la population mexicaine, voici quelle en est la distribution.

On y distingue cinq classes :

1° Les *blancs*, descendants des Espagnols, et qui forment encore aujourd'hui l'aristocratie du pays. Cette classe est désignée sous le nom de créoles (criollos). Allende, Abasolo, les premiers instigateurs, et aussi les premières victimes de la révolution de 1810, et, plus tard, Iturbide, Santa-Anna, etc., étaient de purs créoles. Cette classe, puissante par ses richesses et son influence traditionnelle, forme la grande majorité de ce qu'on nomme le parti réactionnaire, par opposition au parti républicain ou constitutionnel. On estime que le nombre des créoles de pure descendance espagnole peut s'élever au chiffre de 300,000.

2° Ceux qui se regardent comme blancs. Ceux-là sont les descendants d'Espagnols et d'Indiens. Quoiqu'on reconnaisse au premier coup d'œil le sang indien qui coule dans leurs veines, ils mettent leur orgueil à se ranger dans la classe pure des blancs. C'est une classe où la richesse est rare. Les employés, les officiers et les avocats s'y recrutent pour la plupart. Il y a sur eux un adage courant : *el padre mercader*, *el hijo caballero*, *el nieto mendigo* (le père marchand, le fils cavalier, le petit-fils mendiant). A l'exception des officiers, ils appartiennent généralement au parti républicain. Leur instruction, plus que superficielle, ne les empêche pas d'être de chauds admirateurs de Voltaire et de Rousseau, de Victor Hugo et d'Eugène Sue. La haine du travail est chez eux une disposition constitutionnelle ; très peu s'adonnent au commerce ou aux carrières laborieuses. Le fameux curé Hidalgo, un grand nombre de généraux de la République, et quelques présidents fédéraux, notamment Juarez, le président actuel, sont sortis de cette classe, dont le chiffre approximatif peut être de 800,000 âmes.

3° Les Indiens, classe la plus considérable par le nombre, mais systématiquement réduite à un état social complétement nul. Pauvres, abrutis, profondément ignorants, on n'en trouverait peut-être pas deux sur mille qui sachent lire. Ils vivent répandus dans le pays ou dans leurs pueblos (villages). La plupart parlent encore l'aztek ou l'outomah, leurs langues natives. Ils forment une masse d'au moins 4 millions. Leur principale occupation est le travail de la terre ou le soin des troupeaux.

4° La race métisse, issue soit du mélange des Espagnols et des Indiens, soit des Espagnols et des nègres, des nègres et des Indiens, etc. Selon le degré et la nature des mélanges, on leur donne des noms différents. D'une Indienne et d'un nègre naît le zambo ; d'une négresse et d'un blanc, le

Digitized by Google

mulâtre (mulatte) ; d'une mulâtresse et d'un blanc, le terzeron ; d'une terzerone et d'un blanc, le quarteron. L'énumération va ainsi jusqu'à huit ou dix classes, aussi minutieusement étiquetées que les castes de l'Inde. La partie de la classe mêlée sortie de l'Indien et du nègre n'a guère d'autre vocation que le jeu et la boisson, et compose une ignoble tourbe, connue dans les villes sous le nom de *leperos*. A Mexico seulement, on n'en compte guère moins de 30,000. C'est la bohème du Mexique dans sa plus horrible expression. C'est de ce milieu que sort la masse des détrousseurs de grande route, et aussi celle des soldats et de la domesticité. Il y a toutefois des exceptions ; la classe des muletiers et des domestiques agricoles compte de braves et dignes gens. Le chiffre total est évalué à 1 million et demi.

5° Les Européens. Les Espagnols sont au premier rang par le nombre. Avant que le Mexique se séparât de la métropole, on en comptait au moins 80,000 dans le pays. Le nombre en est aujourd'hui très diminué ; néanmoins, il n'y a guère de villes où l'on n'en trouve encore. Ils forment la classe des petits marchands, des colporteurs, en un mot des intermédiaires entre le peuple et l'importation. Les Mexicains leur appliquent le sobriquet de *cachupin*, qu'on fait dériver de deux mots azteks qui signifient « qui pique du pied, » par allusion aux éperons des cavaliers espagnols. C'est un surnom qui remonte au temps de la conquête, et qui depuis a changé d'adresse. C'est une classe laborieuse et qui finit d'habitude par s'amasser un petit pécule.

Viennent ensuite les Américains, désignés sous le nom de Gringos ou Bredouilleurs ; puis les Anglais et les Français, qui ont là de grands intérêts commerciaux ; et enfin les Allemands, les Suisses, les Italiens, etc., mais en nombre comparativement très faible. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

La Grèce moderne, Héros et Poètes, par M. Eugène YÉMÉNIZ, consul de Grèce, in-18. Paris, Michel Lévy. 1862.

Les Grecs, les premiers, ont réclamé en leur faveur, et les armes à la main, l'application de ce principe des nationalités qui joue en ce moment un si grand rôle dans la politique européenne. Leur entreprise excita d'abord un étonnement qui ne tarda pas à se changer en une très ardente admiration. Grâce au prompt et énergique appui de l'opinion publique, grâce au secours plus tardif mais plus efficace de trois grandes puissances, ils obtinrent leur indépendance. Mais dès qu'on les vit libres, on se montra fort exigeant à leur égard ; on leur demanda un compte sévère de l'usage en général médiocre qu'ils firent de leur liberté ; on en vint même à les rabaisser autant qu'on les avait exaltés. Cette réaction, qui a trouvé, il y a une huitaine d'années, un écho bruyant et spirituel dans l'auteur de *la Grèce contemporaine*, nous paraît excessive, et nous savons gré à M. Eugène Yéméniz d'y répondre par un livre qui prouve que la Grèce moderne est capable encore de produire des héros et des poètes. Il est vrai qu'il ne s'agit guère que du passé ; mais si le passé n'est pas toujours une garantie pour l'avenir, c'est du moins une promesse.

Digitized by Google

M. Yéméniz a naturellement choisi ses héros parmi les soldats des guerres de l'indépendance ; ce sont Photos Tsavellas, Marc Botzaris, Andréas Miaoulis et Théodore Colocotronis.

Photos Tsavellas fut le polémarque des Souliotes dans la vaillante et longue résistance qu'ils opposèrent au fameux Ali, pacha de Janina. La guerre du Souli sert de prologue à la régénération hellénique ; c'est une lutte désespérée, où l'âpreté des mœurs, en harmonie avec celle du paysage, l'étrangeté des scènes, les angoisses et les horreurs de la catastrophe, donnent à cette défense d'une poignée de braves resserrés sur le sommet étroit de quelques rochers contre des armées qui se renouvellent sans cesse, une sinistre et fantastique grandeur. Photos Tsavellas était un guerrier des temps homériques, indomptable, fécond en ressources, calme devant les injustices de ses compatriotes, ferme devant les menaces ou les flatteries d'Ali. Il succomba sous l'astucieuse persévérance de son adversaire, et les Souliotes furent dispersés; les montagnes du Souli sont encore sous la domination des Turcs. Si Photos Tsavellas est un guerrier d'Homère, Marc Botzaris est un grand homme de Plutarque ; il était doué d'un admirable génie militaire et d'une éloquence persuasive, simple dans ses mœurs, juste, humain, désintéressé. Sa mort devant Missolonghi fut vraiment antique ; rien n'y manqua de ce qui pouvait la rendre sublime et touchante, ni les pressentiments du héros qui, comme Hector dans l'Iliade, sait que son heure fatale approche, ni ces regrets et cette tristesse qui n'affaiblissent en rien une inébranlable résolution, ni ces pleurs de tout un peuple consterné de la perte d'un seul homme. Théodore Colocotronis, le héros du Péloponèse, fut une âme indomptable dans un corps de géant, un prodige d'activité et d'audace, s'emportant quelquefois jusqu'à la cruauté par excès de patriotisme. Longtemps, il soutint seul tout l'effort d'une guerre écrasante, donnant ainsi à l'Europe le temps d'intervenir. Il fit plus pour sa patrie : il abaissa devant l'intérêt public l'impétueuse fierté de son caractère ; quand il pouvait, dans l'intérêt de son ambition, susciter une guerre civile, il s'abstint. Plus tard, il fut condamné à mort ; le roi Othon empêcha l'exécution de la sentence. C'était déjà trop qu'elle eût été prononcée. Avec l'amiral Andréas Miaoulis la scène change. Les Grecs de l'Archipel ont toujours été d'excellents marins, et les habitants d'Hydra se distinguaient parmi les autres insulaires ; seulement, on reprochait à leur bravoure d'être impitoyable. Miaoulis n'avait rien de l'humeur sanguinaire de ses compatriotes; il cachait sous une apparence rude et sévère une âme accessible à tous les sentiments d'humanité. Ce vieillard (il avait plus de soixante ans quand il fut nommé navarque de toutes les forces maritimes de l'insurrection) fut un des principaux auteurs de la délivrance de la Grèce.

Telles sont les quatre figures dessinées par M. Eugène Yéméniz ; elles se distinguent les unes des autres par de profondes différences. La diversité des caractères, qui est chez les Grecs aussi tranchée que celle des territoires, n'a pas médiocrement contribué à préserver leur nationalité des influences de la conquête ; pour absorber un tel peuple, il aurait fallu que les Turcs, après avoir occupé chaque localité, se fussent emparés en

Digitized by Google

quelque sorte de chaque individu, œuvre de patiente tyrannie tout à fait impossible à leur indolente et brutale domination.

A peine affranchis, les Grecs s'efforcèrent de reprendre une place honorable dans le monde intellectuel, et s'occupèrent de restituer à leur langue, qui s'était altérée sous les invasions successives que la Grèce a subies, sa richesse et sa pureté. Ils n'avaient recouvré qu'une partie du territoire de leurs ancêtres; ils voulaient au moins rentrer dans la pleine possession de leur langage. L'entreprise était aussi légitime que difficile.

Les Grecs ont apporté beaucoup de prudence dans cette œuvre de rénovation, ayant soin d'éviter un changement trop brusque, qui eût créé deux idiomes, un pour le peuple, un autre pour les classes instruites, ce qui aurait été mortel à la littérature hellénique, habituée à s'adresser à tout le monde. C'est ainsi que Zalocostas, le premier des écrivains dont nous entretient M. Yéméniz, emploie encore le grec moderne tel qu'il était parlé sous la domination turque. Zalocostas fut, comme Tyrtée, à la fois guerrier et poète. Il est né à Janina, dans l'austère et sauvage Albanie; aussi sa muse est-elle un peu farouche; elle ne respire, avec l'amour de la patrie, que la haine des Turcs et la guerre. Le plus beau des ouvrages de Zalocostas est le poëme intitulé *Armatoles et Klephtes*, où il a peint des couleurs les plus noires et les plus saisissantes les misères de la Morée sous la tyrannie musulmane. Sa voix a pourtant quelques accents moins sévères; il a laissé des ballades empreintes d'une suave et gracieuse tristesse.

Orphanidis, un des plus heureux restaurateurs de la langue, diffère autant de Zalocostas que le ciel de Smyrne, lieu de sa naissance, diffère de celui de l'Albanie. Il semble avoir retrouvé le secret de cette poésie ionienne dont l'harmonieuse mollesse enivre la voix et le cœur. Son poëme *Chio esclave* est une conception vive, entraînante, d'une exécution pathétique et colorée, et qui doit plaire beaucoup au peuple d'Athènes; les Athéniens n'ont pas oublié qu'ils ont des frères, moins favorisés qu'eux-mêmes, qui, après avoir souffert pour la liberté, n'en jouissent pas encore.

Panaiotti Soutzo et Giovanni Zambélio ont essayé de faire revivre la tragédie grecque, entreprise incertaine et difficile, pour ne pas dire impossible, car la tragédie grecque nous semble ce que l'esprit humain a produit de plus sublime.

Désespérant d'atteindre ces modèles immortels, Panaiotti Soutzo et Giovanni Zambélio n'ont pas suivi les voies de Sophocle et d'Euripide. Le premier a demandé des inspirations à l'école romantique qui a régné en France vers 1830; il a revêtu d'un style magnifique des créations d'une originalité contestable, et s'est fait pardonner par ses compatriotes, toujours amoureux des beautés et de l'harmonie du langage, d'avoir donné aux héros de la Grèce moderne des idées qui leur étaient étrangères. Giovanni Zambélio se rapproche beaucoup d'Alfiéri; c'est la même sobriété, la même force et la même noblesse. Ses sujets sont empruntés, comme les Perses d'Eschyle, à l'histoire contemporaine; sa poésie, moins parée que celle de Soutzo, est plus nerveuse et plus dramatique; elle s'inspire du plus ardent patriotisme.

Digitized by Google

Rizo Rhangabé s'est exercé dans le genre comique. Sa pièce des *Noces de Koutrouli* est un tableau vrai et piquant des mœurs des Athéniens, dont la vie, comme celle de leurs ancêtres, se passe beaucoup plus sur les places et dans les rues que dans l'intérieur des maisons. Rhangabé a spirituellement saisi leur amour-propre crédule, leur ambition souvent puérile et leur intarissable loquacité. Alexandre Soutzo, frère de Panaiotti, est un Archiloque politique qui n'a encore, que je sache, forcé à se pendre aucun des ministres du roi Othon, mais que plusieurs d'entre eux auraient de très grand cœur envoyé à la potence ; il a surtout été impitoyable pour les Bavarois, qu'il a déchirés jusqu'au sang ; il ne nous a pas épargnés nous-mêmes en 1854. Les Grecs aiment beaucoup Alexandre Soutzo ; ils sont toujours ce peuple qui subissait docilement la puissance de Cléon, et le laissait bafouer sur la scène par Aristophane.

L'analyse que M. Yéméniz a faite de ces six auteurs, et les fragments de leurs œuvres qu'il a habilement traduits nous laissent cette impression que, dès à présent, les Grecs ont une poésie peu étendue, sans doute, trop confinée encore dans un cercle étroit d'inspirations nationales, mais capable d'embrasser un horizon plus vaste et de prendre place parmi les littératures modernes de l'Europe. En nous la faisant connaître, M. Yéméniz aura contribué à effacer quelques-unes des préventions qui existent en France contre les Hellènes, et aura combattu cette réaction injuste qui a succédé à un engouement irréfléchi ; c'est un service rendu aux deux pays. Nul n'était plus capable de le rendre que M. Yéméniz, puisqu'il réunit dans ses sympathies patriotiques la Grèce, à laquelle il appartient par sa famille, la France, dont il écrit la langue avec autant de pureté que d'agrément.

ALFRED DE TANOUARN.

Liberté, Autorité, Église, considérations sur les grands problèmes de notre époque, par Guillaume-Emmanuel DE KETTELER, évêque de Mayence, traduites sur la deuxième édition allemande par l'abbé P. BÉLET, directeur des Archives de la théologie catholique, in-8°. Paris, L. Vivès, 1862.

Ce livre a produit une sensation immense en Allemagne, où l'épiscopat n'a point, comme en France, l'habitude de se mêler à toutes les grandes luttes de la polémique contemporaine, et de descendre dans la lice dès qu'un puissant intérêt religieux ou social sollicite son intervention. En moins de quinze jours, deux éditions ont été épuisées, et déjà on le traduit dans toutes les langues. L'auteur signale dans sa préface l'énorme influence de la presse quotidienne sur la marche des affaires, sur les opinions et les idées, et trace en quelques mots le rôle des journaux catholiques. Puis, entrant en matière avec une hardiesse et une hauteur de vue saisissantes, il aborde de front tous les grands problèmes qui agitent si profondément notre siècle. Son premier chapitre traite du *progrès*, de la *civilisation*, de la *liberté*, de la *fraternité* et de l'*égalité*. « On a tant usé et abusé de ces mots, dit-il : *progrès*, *civilisation*, *liberté*, *égalité*, *fraternité*, qu'ils ont fini par sonner mal à l'oreille d'un grand nombre de personnes. Mais on aura beau les prostituer à la folie et au mensonge, ils conserveront toujours un

Digitized by Google

fond de vérité, un germe divin qu'on ne parviendra pas à détruire ; car les idées qu'ils expriment intéressent la suprême destinée de l'homme et correspondent aux plus sublimes vérités du christianisme. Rejeter ce qui est bon et légitime sous prétexte d'en détruire l'abus, sera toujours un mauvais procédé ; ce qu'il faut, c'est vaincre l'abus par le bon usage.....»

Mgr de Ketteler démontre ensuite que le christianisme seul nous révèle la vraie et complète signification de ces termes. Il poursuit par un magnifique exposé des grandes vérités chrétiennes, dans lesquelles il faut chercher la solution de tous les problèmes de notre époque. Ces dogmes, bien qu'immuables en eux-mêmes, ne sont « toutefois que les premiers fondements, les assises générales sur lesquels l'homme doit édifier sa vie personnelle et sa vie sociale, sous la main de la divine providence qui dirige la marche de l'histoire. Notre tâche est de développer sur la racine de ces vérités divines la vie tout entière du genre humain, sans négliger aucune de ses faces.» L'auteur traite de la liberté en général, et de la liberté morale qui « exclut toute contrainte physique, tout moyen purement extérieur de porter l'homme au bien.» Il rappelle que « tous les maîtres qui enseignent dans l'Eglise la morale de Jésus-Christ et la science catholique n'attribuent la qualité d'actions proprement humaines qu'aux actes libres.» Après avoir proclamé l'inviolabilité de la conscience, il passe à la liberté de convictions qu'il précise et définit d'une manière profonde, et résume dans de belles pages la doctrine catholique à ce sujet.

En abordant directement les questions politiques, le prélat, dès le début, en pose nettement le problème fondamental, qui est d'unir au plus haut développement de la liberté et de la personnalité humaines l'unité sociale la plus puissante. La première de ces deux tendances le conduit à parler de l'*autonomie* (self-government). « Le droit de s'administrer soi-même, de se déterminer librement dans ces diverses conditions, dans la famille, dans la commune, dans la province, dans les associations que les hommes forment entre eux, voilà en quoi consiste la vraie nature de la liberté sociale et politique. *Où elle manque, il n'y a point de liberté.*»

Mgr de Ketteler ne cesse de rappeler « l'immense valeur de cette liberté sociale civile et politique.» Il fait remarquer que depuis le plus bas degré jusqu'aux sommets les plus élevés de la vie politique, elle forme et développe le caractère de l'homme pour la vie publique, qu'elle est une grande école d'idées justes, saines et pratiques, et que l'État lui-même y trouve un élément de force et de considération.

Après avoir expliqué comment l'église catholique entend la liberté, le savant prélat décrit les caractères du pouvoir civil, sa nature, ses tendances et les écarts auxquels il est exposé. Il poursuit sous toutes ses formes et jusque dans ses derniers replis « l'abus égoïste de cette puissance qu'il nomme l'absolutisme ou la fausse centralisation.» Il montre « qu'aucune erreur n'est plus funeste et à la fois plus généralement répandue que celle qui fait consister la force d'un État dans l'étendue de son pouvoir.» C'est là, au contraire, ce qui amène sa décadence, sa chute et sa mort. Il cite à ce sujet une lettre extrêmement curieuse de Fénelon à Louis XIV, où l'état de la France d'alors est dépeint sous les couleurs les

Digitized by Google

plus sombres. A cet absolutisme administratif, et au libéralisme moderne qui s'en est fait trop souvent le promoteur, le prélat oppose la vraie notion de l'Etat telle que le christianisme l'a toujours enseignée. Nous admirons les généreuses idées de l'auteur, mais nous ne pouvons accepter toutes ses attaques contre la centralisation, et nous craignons qu'avec son idéal de gouvernement chrétien il ne se fasse quelque illusion.

Nous préférons les chapitres sur les rapports de l'Église avec l'État, la famille et l'enseignement. L'auteur part du principe de la liberté religieuse, qu'il considère comme une maxime fondamentale du christianisme, et démontre qu'en réclamant cette liberté, l'Église ne prétend pas l'enlever aux autres sociétés religieuses vraiment dignes de ce nom. Il accepte ainsi la lutte sur le propre terrain de ses adversaires.

Après avoir traité de la liberté de la famille, de l'indissolubilité du mariage et de la franc-maçonnerie, l'évêque de Mayence consacre son dernier chapitre à la revendication d'une vaste unité allemande, où chaque État conserverait son autonomie. « Nous ne devons permettre à personne, dit-il, de nous surpasser en amour de la patrie, de son unité et de sa grandeur.» La conclusion de son livre est un admirable et touchant appel à la réunion de toutes les confessions chrétiennes. Il montre les tristes conséquences de leur scission et conjure tous les chrétiens de travailler au rétablissement de l'union.

Comme on le voit par notre résumé, ce livre pourra bien exciter les clameurs des esprits malveillants et superficiels, mais il produira une impression profonde et salutaire sur tous les bons esprits, à quelque camp qu'ils appartiennent. Il faut espérer que sa publication en France répandra quelque lumière sur les grandes vérités qui sont en jeu dans le temps présent, et dissipera les malentendus regrettables qui règnent encore parmi les défenseurs mêmes du catholicisme. H. FISQUET.

Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris, par M. E. CAMPARDON, archiviste aux archives de l'Empire, 2 vol. Paris, Poulet-Malassis. 1862.

Ce livre est une analyse des papiers du trop fameux tribunal révolutionnaire réunis présentement aux archives impériales. On y trouve groupés ensemble, et dans des conditions d'authenticité irrécusables, les principaux faits concernant l'organisation et le fonctionnement de cette machine sanguinaire, depuis son institution (10 mars 1793) jusqu'à son abolition définitive (31 mai 1795). L'ouvrage de M. Campardon épargnera ainsi bien des recherches à ceux qui veulent connaître en détail cet épisode, qu'on pourrait justement définir « la Terreur dans la Terreur même. » L'impression qui reste de cette lecture est celle d'un cauchemar; elle nous livre, pris en quelque sorte sur le fait, les plus cruels incidents de ces audiences meurtrières qui souillaient l'ancienne grand' chambre du Parlement; elle nous fait entendre de tout près les furibondes déclamations des accusateurs, les justes réclamations des victimes, tant que celles-ci eurent la liberté d'élever la voix.

Le tribunal révolutionnaire inaugura ses travaux par l'acquittement de

Digitized by Google

Marat, scandaleux triomphe d'un coupable qui présageait la condamnation de tant d'innocents. Il finit en se suicidant en quelque sorte lui-même, après le 9 thermidor, par le procès et l'exécution de l'accusateur public, des juges et des jurés les plus compromis, coupables d'avoir trop bien obéi, pendant la Terreur, au despotisme sanguinaire des comités de Salut public et de Sûreté générale. La plupart de ces jurés n'avaient pas même l'excuse d'une conviction sincère; ils se composaient en majeure partie de petits commerçants, d'ouvriers devenus les comparses salariés de la Révolution qui les avait ruinés; plusieurs savaient à peine signer leurs noms. On y voyait aussi quelques nobles transfuges, soigneusement affublés de sobriquets révolutionnaires et se faisant valets de bourreaux pour n'être pas victimes. C'était le dernier degré de cette lâcheté politique, qui a été l'une des grandes causes des malheurs de ce temps.

Il est maintenant bien établi que les membres de ce tribunal si redouté ressentaient eux-mêmes autant de frayeur qu'ils en inspiraient. Leurs arrêts de mort, leurs violences même à l'égard des prévenus n'étaient que le résultat d'une consigne; ils tuaient pour sauver leur vie. Le rapport si curieux de Sénart, secrétaire-rédacteur du comité de Sûreté générale, ne laisse aucun doute à cet égard. Tous les jours, des *observateurs* transmettaient au comité des rapports écrits sur l'attitude des juges et des jurés pendant les débats, aussi bien que sur celles des accusés et du public. Malheur au juré qui se serait laissé *sensibiliser*, comme on disait dans un style étrange, fidèle reflet de la barbarie de l'époque.

Les documents cités par M. Campardon établissent un fait judiciaire dont la persistance semblera étrange à ceux qui s'obstinent à tenir compte à tous les héros de la Terreur d'une seule vertu, la probité. La catégorie la plus nombreuse d'accusés, après les conspirateurs, était celle des gens prévenus d'infidélité dans les fournitures faites à la République. Or, tandis que les conspirateurs prétendus, hommes, femmes, vieillards et enfants, étaient sacrifiés par fournées, sans preuves, ou malgré les preuves les plus convaincantes de leur innocence , les fournisseurs infidèles étaien presque toujours acquittés. Cette indulgence est significative.

La loi du 22 prairial marque, dans ces annales néfastes, le point culminant de l'atrocité. Elle est pourtant postérieure à de grandes iniquités judiciaires. A la condamnation des Girondins, on avait déjà vu succéder celle de Camille Desmoulins et de Danton, demandant pardon à Dieu et aux hommes d'avoir fait créer le tribunal révolutionnaire; on avait condamné Marie-Antoinette, puis Mme Elisabeth, accusées notamment d'avoir *mordu* des balles pour faire aux combattants du 10 août des blessures empoisonnées; on avait guillotiné M. d'Alleray, ancien lieutenant-civil au Châtelet, pour avoir fait passer des secours à un de ses enfants qui mourait de faim à Londres; et l'ancien contrôleur-général Laverdy, vieillard septuagénaire, accusé d'avoir voulu affamer le peuple en jetant des grains dans un bassin situé sur une grande route, dans un pays où il n'avait pas mis le pied depuis deux ans, etc. Dans ces affaires et bien d'autres, il y avait eu de flagrants dénis de justice, des auditions de témoins à décharge repoussées, des accusés violemment interrompus et mis hors des débats;

Digitized by Google

mais enfin il restait encore quelque ombre de légalité, de formalités juridiques. Cette ombre disparaît dans la loi du 22 prairial an II, opprobre éternel de ceux qui l'imposèrent et de ceux qui la sanctionnèrent. Désormais, lors de la mise en jugement des conspirateurs et des contre-révolutionnaires, il ne devait plus être entendu de témoins s'il existait des preuves soit matérielles, soit morales de culpabilité (art. 13) ; un autre article plus odieux encore supprimait, comme liberticide, la défense des accusés (art. 16). Sous l'action de cette loi, la guillotine fonctionne avec une vélocité dont le despotisme qu'elle sert commence lui-même à s'effrayer. C'est l'époque où l'on choisit au hasard dans les prisons pour compléter le nombre des victimes promises à l'échafaud, où les misérables gagés pour insulter les condamnés ne veulent plus se déranger que pour les grandes *fournées* ; où les bourreaux trouvent la *preuve morale* désormais légalement suffisante pour motiver un arrêt de mort dans les révélations mensongères de quelques délateurs fabricants de complots. Bientôt la simple opinion de l'un de ces délateurs suffira pour décider du sort d'une victime. « Quelle est ton opinion sur cette citoyenne? dit à l'un d'eux le président Dumas, en lui désignant la femme d'un ancien magistrat assise au banc des accusés. — Elle est bonne et charitable au possible, répond le misérable, mais aristocrate enragée. » Et cette femme est condamnée et exécutée. Aveuglés par la vapeur du sang, les comités ne se reconnaissent plus dans ces exécutions précipitées; ils signent, le 3 thermidor, l'arrêt d'exil de la famille Maléry, guillotinée depuis douze jours. Nous trouvons encore dans ces archives sinistres plusieurs jugements demeurés en blanc, lettres de cachet pour l'échafaud, où l'on n'a pas même pris la peine d'énoncer la procédure sommaire suivie contre les victimes; nous y trouvons deux pères, victimes volontaires d'une atroce méprise, sacrifiés au lieu de leurs enfants. Nous y voyons enfin, pour comble d'horreur, un conseiller à l'ex-parlement de Toulouse, nommé Péres, condamné et exécuté, bien que son nom ne figurât pas dans l'acte d'accusation ! Ce dernier fait, qu'on peut considérer comme le *nec plus ultra* des assassinats juridiques, fut un des principaux griefs articulés contre Fouquier-Tinville et ses complices.

Nous croyons en avoir dit assez pour expliquer la nature d'intérêt qui s'attache aux documents recueillis par M. Campardon, documents dont plusieurs sont tout à fait inédits. Les Spartiates montraient à leurs enfants des ilotes ivres, pour leur inspirer l'horreur de ce genre d'excès : il peut être utile aussi de représenter de temps en temps aux générations nouvelles ces effrayants exemples d'ivresse sanguinaire. Bon ERNOUF.

Contes et Causeries, par JACQUES. Paris, Hachette. 1862.

Voici un recueil de poésies que nous avons lu tout d'une haleine, comme le roman le plus attachant. Jacques cause en vers comme bien peu savent causer en prose. Vif, enjoué, spirituel, naïf avec finesse, malin avec bonhomie, ingénieux, un peu recherché même quelquefois, il éblouit par son

Digitized by Google

esprit, il charme par sa sensibilité, il divertit et il amuse par la souplesse de son talent autant que par la variété de ses sujets. Ici c'est un lieu commun qu'il revêt d'une forme piquante ; là, c'est un paradoxe qu'il présente sous des dehors séduisants ; ailleurs, c'est une vieille anecdote qu'il rajeunit par le tour original du récit ; ailleurs encore, c'est un bon mot inédit qu'il amène adroitement et met habilement en relief. L'épigramme succède à l'élégie, l'ode à l'épître, le conte badin à la pastourelle. C'est La Fontaine et Voltaire qui lui ont servi le plus souvent de modèles, et nous pouvons dire qu'il s'est montré d'ordinaire leur digne élève ; nous regrettons d'être obligé d'ajouter qu'il ne s'est pas toujours contenté de ces excellents maîtres, et qu'il s'est laissé glisser une ou deux fois sur la pente du trivial jusqu'à Rabelais. Mais c'est peu que deux infractions au bon goût dans un volume entier, et cette part faite à la critique, il nous reste amplement à louer. Deux des pièces de ce recueil (*les trois Normands* et les *Chercheurs d'or*) ont été présentées en 1855 au concours de la société des gens de lettres, et si elles n'ont pas été couronnées, elles ont obtenu du rapporteur, M. Sainte-Beuve, cette appréciation presque aussi flatteuse qu'une couronne : « Je signalerai seulement deux pièces dignes de mention parmi celles qui ont succombé : l'une, un dialogue extrêmement spirituel et parfois poétique aussi, entre deux anciens camarades de collége, un poète et un banquier ; le sujet du concours y est traité un peu trop sans gêne, toutefois. Cet excès de plaisanterie ou de familiarité a nui à la pièce, d'ailleurs aussi élégante que facile. Une autre pièce, qui a longtemps attiré l'attention de la sous-commission du jury, est un conte dont la scène se passe en Normandie, et qui sent tout à fait sa littérature du XVIIIe siècle ; poésie courante, négligée, gracieuse toutefois, et spirituelle ; dernier souvenir d'un genre ancien et qui s'efface. » Mais le plus remarquable morceau du recueil c'est, selon nous, le petit poëme intitulé *Dante à Paris*. Jacques suppose qu'il promène le poète florentin dans les rues de la grande ville ; il visite avec lui nos vieux monuments et nos constructions nouvelles, nos cathédrales gothiques et nos théâtres modernes, nos brillants palais, nos vastes ateliers, nos embarcadères immenses ; et la description qu'il trace de ces merveilles abonde en traits heureux, en expressions neuves et pittoresques, en beaux vers, enfin, que nous voudrions pouvoir citer, et qui mériteraient d'être signés autrement que d'un pseudonyme. Pourquoi l'auteur des *Contes et Causeries* nous a-t-il caché son vrai nom ? Croit-il que nous trouverions moins de plaisir à nous entretenir avec Jacques, si nous savions que cet aimable causeur est aussi un grave érudit, un savant historien de la littérature française, un professeur dont naguère encore la Sorbonne écoutait respectueusement les leçons ?

ALEXANDRE PEY.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Chronique générale. — La *Lettre* de M. Renan. — Le XXe volume de M. Thiers. — Le *Discours* de S. E. M. Walewski. — Les *Conférences* de M. Edouard Thierry. — La quinzaine dramatique. — La séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il y a bien des choses qui ont fait du bruit cette quinzaine, et qui ne sont ni la conférence de Constantinople, ni l'expédition du Mexique, ni le conflit américain, ni les escapades de Garibaldi. Le public, si avide qu'il soit de nouvelles politiques et de nouvelles étrangères qui fassent monter ou baisser le cours de la Bourse, semble avoir réservé un peu de son attention pour des événements d'un autre ordre, par exemple pour la *Lettre* de M. E. Renan à ses collègues, pour le discours prononcé par S. E. le ministre d'Etat à la distribution des prix du Conservatoire ; pour le 20e volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Garibaldi, Mac-Clellan, Juarez et les Monténégrins, malgré l'intérêt bien naturel qu'ils inspirent, n'ont pu détourner complétement nos yeux de M. Renan, de M. Walewski, de M. Thiers et de quiconque, au milieu de ces idées de la guerre, trouve encore quelque loisir pour songer aux travaux de l'esprit. Nous méritons bien des éloges pour nous être conservés si délicats de curiosité, si raffinés d'appétits, sous l'influence des fortes émotions qui nous pressent de toutes parts ; et quand on songe qu'un homme n'a pas besoin de résider au Mexique pour perdre sa fortune sur un signe de Juarez ; mais qu'un mouvement heureux du muletier Zaragozza peut la lui enlever à la Bourse de Paris, aussi bien que sur la place de Mexico, et que l'histoire de ces dix dernières années est pleine de ces contre-coups lointains ; on ne peut s'empêcher d'admirer le détachement insigne qui nous permet d'avoir encore la tête assez libre pour composer, à l'heure qu'il est, ou même pour goûter des ouvrages de littérature.

Malheureusement, la *Lettre* de M. Renan, le discours de M. le comte Walewski, et le 20e volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* ne sont pas choses que l'on puisse apprécier en courant, dans une chronique. Il y a là matière à plusieurs volumes, et la critique ne s'en tirera pas sans verser des flots d'encre. Telle est en effet la portée des œuvres sérieuses :

Digitized by Google

elles mettent tout en mouvement. Elles recèlent des germes précieux de fécondité, qui bientôt se développent et donnent naissance à une nouvelle progéniture, et c'est ainsi que se perpétue le monde littéraire, grâce à l'heureux souffle de vitalité qui s'échappe de quelques travaux générateurs. Nous excéderions les bornes et les libertés de nos articles ordinaires en touchant aux graves questions que M. Renan a traitées dans sa Lettre. Le point capital, à savoir que le surnaturel et la croyance au surnaturel doivent être bannis de la critique des religions, ne semble plus à débattre ; c'est une chose jugée ; c'est une décision que chacun a prise avec soi-même, et, s'il faut le dire, c'est un thème où s'arrêtent, avec une préférence marquée et une liberté qui à personne ne paraît excessive, les dissertations des philosophes allemands. S'il n'est pas permis en France de discuter le même sujet dans une chaire et de porter la critique à la racine des religions comme on la porte aux sources de l'histoire, il faut en prendre son parti : c'est que nous sommes moins libres qu'en Allemagne. Peut-être sommes-nous plus heureux ; peut-être cette tendance prononcée à surveiller et à restreindre, au préjudice de la science, l'enseignement public, offre-t-elle au contentement de nos cœurs, à la paix de nos âmes, les plus sérieuses garanties ; peut-être, en nous déchargeant ainsi du soin de notre propre conscience, nous épargne-t-on de graves embarras ; et, pour mon compte, je ne serais pas éloigné de le croire. Je me rappelle et me rappellerai toujours l'histoire d'un brave homme qui, en matière de religion, n'avait jamais su que son catéchisme et l'avait depuis longtemps oublié. Il prétendait, avec une assurance à laquelle l'honnêteté de sa conduite donnait quelque apparence de raison, que c'est un point où trop apprendre nuit. « Ce catéchisme lui-même, disait-il, croyez-vous que je l'aie jamais raisonné ? Je l'ai *chanté* comme on le chante à l'école ; aujourd'hui, je ne me souviens plus que de l'*air*, et cela me suffit ! » « C'est égal, lui répondront les obstinés, nous sommes moins libres qu'en Allemagne ! » A vrai dire, il y avait assez longtemps qu'on nous disait que nous étions moins libres qu'en Angleterre. M. Renan, qui néglige la politique pour la philosophie, a changé la géographie de l'opposition.

On ne peut s'empêcher d'applaudir aux fortes choses qu'il a osé faire entendre et surtout à son admirable langage, à cette netteté dans l'élévation, à cette précision solennelle qui est la marque même de son style, et révèle du même coup sa double personnalité, c'est-à-dire le savant et le poète qui sont en lui. On n'écrit point une pareille lettre sans avoir un grand talent ; mais j'avoue que je suis attiré surtout par le dernier chapitre, où se trahit le caractère. Il y perce un fier ennui, relevé par un détachement sans bornes ; une mélancolie généreuse à laquelle le monde ne peut rien offrir. Je sais bien que les sceptiques ont déjà jeté leur doute sur cette dédaigneuse misanthropie, ils l'ont dite feinte, affectée du moins, et moins détachée qu'elle n'en a l'air. Cette façon de se consoler des faiblesses qu'on a en ne croyant pas à la force des autres, est un penchant de notre nature, et il est inévitable que l'étude psychologique que nous pratiquons sur nous-mêmes nous conduise à médire du prochain par analogie ; mais ceux qui aiment l'idéal d'un beau caractère, fût-il apprêté et

Digitized by Google

théâtral, n'eût-il même qu'une vie abstraite sans réalité effective, aimeront la fin de la Lettre de M. Renan. Ils ne trouveront pas si facile qu'on le dit ce renoncement d'un philosophe ; ils jugeront qu'il faut un grand courage, de notre temps, pour oser dire au monde : « Tu ne peux rien pour moi ; » ils applaudiront à cette fierté qui, regardant au-dessous d'elle les petites passions humaines et supérieure à l'amitié et à l'hostilité systématiques, n'a pas besoin du moindre effort pour servir un gouvernement, sans s'y rallier, pour s'en éloigner sans le haïr ; ils cesseront de mesurer le caractère qui en est capable à notre niveau ordinaire ; s'ils n'en comprennent pas la grandeur, ils en admireront au moins la bizarrerie ; enfin, ils reconnaîtront sans doute que, s'il n'y a là qu'un rôle, la conception seule en est belle, l'exemple édifiant, et qu'une pareille idée ne peut avoir pris naissance que dans un grand esprit.

Le vingtième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* contient le récit, attendu si impatiemment, de la bataille de Waterloo. Ce triste sujet a donné lieu à des débats si passionnés, sans s'éclairer pour cela d'une lumière plus sûre, qu'une voix magistrale, et faisant autorité, suffit à peine aujourd'hui pour en éclaircir les détails et pour en fixer le caractère. Nous avons si bien travaillé, nous autres Français, qu'il n'y a plus maintenant une bataille, mais vingt batailles de Waterloo, où nous nous sommes montrés jaloux d'immoler toutes nos gloires les unes après les autres : il y a l'immolation de Ney, celle de Soult, celle de la garde elle-même, et enfin l'immolation de Napoléon, sans compter les petites immolations subalternes de Grouchy, de d'Erlon, de Vandamme, etc. ; après avoir lu tout ce fatras patriotique, il ne reste plus rien ni de nos généraux, ni de l'armée, ni de l'empereur. C'est Napoléon que, dans ces derniers temps, on a immolé de préférence ; car le progrès du temps qui mûrissait autrefois les héros pour l'épopée, les mûrit maintenant pour la critique. Chose singulière, l'esprit humain semble être à tel point faussé qu'il admire naïvement les hommes quand il les voit et les touche, c'est-à-dire quand il devrait se contenter de les juger, pour les rabaisser ensuite quand ils lui échappent par l'éloignement. Nous avons changé le mot de Tacite, et nous disons *major e propinquo reverentia*, ce qui ne prouve rien, sinon un penchant déterminé à la flatterie. Les anciens en usaient autrement ; Achille et Hector n'étaient, j'en suis bien sûr, que des hommes ordinaires pour leurs contemporains ; on se permettait avec eux toutes les licences de la critique, quitte à les diviniser après leur mort. Nous, nous faisons l'épopée tout de suite, laquelle nuit à l'histoire ; puis, quand un besoin de vérité nous prend, nous essayons à distance de refaire l'histoire qui détruit l'épopée. Le héros s'évanouit ; mais l'homme ne reste pas.

Le récit de M. Thiers a un grand avantage sur les derniers récits que l'on a faits de la campagne de 1815 : il nous rend nos illusions, et peut-être est-il plus près par là même de la vérité. Quels que soient les privilèges de la raison humaine, et la certitude de toute science qui procède de sa souveraineté, il y a des grandeurs où la mesure exacte du chiffre n'atteint pas. Discuter mathématiquement Napoléon et lui enlever son prestige poétique, supprimer l'étoile au profit de la formule, c'est peut-être se con-

Digitized by Google

former aux lois de la critique, ce n'est pas satisfaire aux besoins de l'histoire. Nous avons beau faire, il entre dans notre destinée une part de surnaturel qui n'est pas, je le veux bien, manifestée visiblement par des miracles, mais qui s'impose à notre conscience et à laquelle notre dédaigneuse raison ne saurait échapper. Qui n'en tient pas compte manque d'un sens historique que l'on pourrait appeler le sens du merveilleux; il néglige un côté des choses; il trace des lignes dont les caprices du destin font à chaque instant dévier la rigidité; il fait de l'histoire comme on fait de la géométrie, dans l'espace; il oublie enfin que la légende, même quand elle s'éloigne le plus des faits authentiques, en garde du moins l'empreinte et conserve l'essence même de la vérité. M. Thiers, sans être fataliste et tout rapporter au sort, affirme et prouve qu'on a eu tort de déprécier Napoléon pour une bataille perdue; il restitue son génie au capitaine et se dédommage ailleurs. On peut prédire que son récit de Waterloo est définitif et fera foi dans l'histoire; c'est l'arrêt du juge après les plaidoiries des avocats. Le volume se termine par un portrait de Napoléon et une comparaison de cet homme extraordinaire avec les hommes extraordinaires qui, en venant avant lui, lui ont donné l'exemple et montré le chemin. Le seul de ces derniers que M. Thiers reconnaisse pour l'égal de son héros, et peut-être pour son supérieur, est Annibal, dont Napoléon lui-même a tant de fois cité le nom; mais Annibal, malgré son génie et son patriotisme, Annibal, réduit, après quelques grandes victoires, à faire dans un coin de l'Italie une guerre garibaldienne, partisan déchu du rôle de général, et n'y revenant que pour être anéanti à Zama, semble bien loin de l'immense rêveur, pour qui l'action était si près du rêve, et qui, commme Alexandre, bouillait gêné et à l'étroit dans les limites du monde :

Æstuat infelix angusto in limite mundi.

Alexandre seul et César semblent dignes d'être rapprochés de Napoléon, et M. Thiers les lui a sacrifiés. D'autres leur rendront plus de justice; mais, dans tous les cas, la moralité du livre n'est point dans ces parallèles, non plus que dans cette conclusion, qui est devenue banale à force d'être exploitée par les philosophes, à savoir que tous ces grands conquérants ont fait plus de mal que de bien à l'humanité. Ils l'honorent, quoi qu'on fasse, et la relèvent à ses propres yeux. Non, le trait durable, la grande leçon du livre de M. Thiers, c'est qu'un peuple ne doit pas livrer sa liberté tout entière, même au plus grand des hommes, et qu'en la lui abandonnant, il lui ôte à lui-même l'indispensable contre-poids dont il a besoin pour que son génie puisse produire tous ses fruits.

Ce serait le cas ou jamais de placer le mot d'Horace, *tenuis grandia*, qui est devenu, comme toute chose au monde, une banalité, et de revenir aux choses du théâtre. Le discours de M. Walewski, sur l'art dramatique, a circulé dans toutes les bouches et n'y a pas obtenu moins de faveur que n'en obtenaient autrefois d'autres discours où se traitaient des intérêts en apparence plus sérieux. Après avoir rendu compte des concours du Conservatoire, et constaté que si les talents hors ligne deviennent rares,

Digitized by Google

l'ensemble des études est plus satisfaisant que jamais (ce qui, à vrai dire, est un progrès fâcheux, car un art se mesure au niveau non de la masse médiocre, mais des personnalités supérieures), Son Excellence M. le ministre d'Etat a confessé que le théâtre était en souffrance, et il a recherché franchement la cause de cet abaissement; il l'a trouvée, disons le mot, dans l'immoralité contemporaine. On ne peut mieux faire que de citer ses propres paroles : « Il se manifeste depuis quelque temps une tendance à s'écarter des anciennes voies : à l'art de conduire une scène, de combiner une intrigue, d'écrire une pièce, a succédé celui d'exploiter le théâtre et d'obtenir des succès éphémères, aux dépens de la raison, de la morale, du goût, en un mot aux dépens de l'art. Dans ce genre d'exploitation, l'esprit délicat pourrait être incommode, on le laisse au milieu du chemin; on attire le spectateur par tous les genres de tentations; on ne lui offre plus les plaisirs de l'esprit; ce n'est plus à l'intelligence, mais aux sens qu'on s'adresse; soit qu'on entasse sans préparation les grands effets de scène, soit qu'on éveille les curiosités malséantes, qu'on aiguillonne par le scandale, l'immoralité des situations et la vivacité des peintures lascives. Des succès obtenus à ce prix ne sauraient être de longue durée. Le sentiment universel se révolte, et s'il ne se révoltait pas, ce ne serait pas seulement le théâtre, ce serait la société qui serait en péril avec lui. »

Il est impossible de mieux saisir le mal et d'en donner, pour ainsi dire, un meilleur diagnostic; reste le remède, et Son Excellence M. le ministre d'Etat a proposé le remède naturel, sur lequel tout le monde est d'accord, c'est-à-dire le respect, le retour aux saines traditions; enfin une extrême sévérité sur tout ce qui touche à la morale. Le salut du théâtre est à ce prix, car si le beau, comme l'a dit Platon, est la splendeur et le rayonnement du bien, il faut d'abord chercher le bien pour en faire rayonner le beau. De tels conseils, dans une telle bouche, ne pouvaient manquer d'être vivement applaudis par un auditoire jeune, sympathique et facile à l'émotion noble, qui sans doute ne les pratiquera pas, mais qui les approuve. M. Walewski, avec une confiance puisée dans la plus honorable conviction (on croit aisément ce qu'on désire), semble espérer que ses paroles porteront un jour leurs fruits, et que l'immoralité, n'ayant point de racines dans la société elle-même, disparaîtra du théâtre, où, après s'être glissée furtivement, elle a pris ses quatre pieds, comme la lice dans la cabane de sa compagne. Il excite et encourage les écrivains à l'en chasser, leur promettant, en échange, une plus grande liberté sur un autre terrain. « La liberté au théâtre, dans l'ordre des choses politiques, n'a rien de bien inquiétant, et, pour ma part, je serais plus disposé à l'élargir qu'à la restreindre..... » a dit M. le ministre d'Etat, et immédiatement on s'est emparé, et nous nous emparons nous-mêmes de cet aveu comme d'une promesse. Nous en avons déjà lu bien des commentaires où on nous a paru trop oublier quelle condition l'illustre orateur y avait mise. Cette condition doit cependant paraître indispensable, surtout aux esprits libéraux; car ils sont les plus intéressés à ne pas commettre la liberté dramatique, à ne pas l'exposer aux mauvaises compagnies et aux fâ-

Digitized by Google

cheuses rencontres, à l'abriter enfin sous le couvert de la morale, afin que, le jour où on les accuserait d'être un peu hardis envers l'Etat, ils pussent immédiatement répondre : « Où est le danger, si nous sommes timides avec les mœurs? »

Quelques jours avant que S. Exc. le ministre d'Etat prononçât ce discours qui a porté si loin, l'administrateur général du Théâtre-Français, M. Edouard Thierry, publiait en brochure les deux lectures qu'il a faites aux conférences de l'Association philotechnique, et dont le sujet est l'influence du théâtre sur la classe ouvrière. Cette coïncidence semblerait indiquer qu'il y a en haut lieu une idée arrêtée, un dessein suivi de réformer le théâtre, s'il n'était évident que le besoin d'une réforme frappe tous les bons esprits, et que, sans obéir à une inspiration supérieure, chacun peut se croire appelé à y travailler. Les lectures de M. Edouard Thierry ont eu un grand succès, et un succès mérité ; le directeur du Théâtre-Français a été applaudi comme un de ses meilleurs comédiens. Sans prendre absolument le ton oratoire, il avait mis dans ces deux morceaux plus de chaleur que dans ses anciennes critiques, et sa finesse ordinaire s'y montre relevée d'une certaine onction communicative. Il a touché avec beaucoup de justesse ce point délicat de l'influence mutuelle et réciproque de la société sur le théâtre et du théâtre sur la société, montrant avec une minutieuse exactitude, à l'occasion du fameux type de Robert Macaire, comment celle-ci finit par emprunter à l'autre et par copier, en les exagérant, les modèles mêmes qu'elle lui a fournis. Rien n'est plus vrai, et l'on tourne ici dans un cercle vicieux qui est infranchissable. Les écrivains, les poètes font passer sur la scène, à l'état de types, les personnages que la société ne leur donnait qu'en détail, incomplets, mutilés, dispersés surtout, et ayant absolument besoin de la main et de l'inspiration de l'artiste pour arriver à l'unité formidable que réclame le théâtre. L'artiste en effet recueille, réunit, pétrit ces débris épars, en fait un tout ; les voilà rassemblés, assimilés. Ils prennent corps, ils parviennent à la vie, mais à une vie organisée, harmonique, une enfin, bien autrement puissante que leur vie première ; c'étaient des molécules, ce sont des substances ; c'étaient des atomes, ce sont des hommes ; l'écrivain les a faits et le théâtre les propage. Alors se produit ce travail curieux par lequel la société, comme si elle portait envie à ces éléments nés d'elle-même, à ces germes sortis de son sein et qui ont si bien profité depuis le limon paternel, subit à son tour leur influence, les accueille, les fête et les imite. Les atomes destinés à la composition d'un Robert Macaire flottaient à l'aventure dans les bas-fonds de la société ; un poète leur souffle la vie, et aujourd'hui Robert Macaire existe, il existe au théâtre d'une existence abstraite et factice ; demain il retournera vers son berceau, s'imposera à la société qui l'a engendré et qui le réclame, demain il vivra d'une vie véritable parmi nous. Telles sont les différentes périodes de l'enfantement et de la fortune d'un type ; il faut donc autant que possible ne prendre à la société que des modèles dont la réaction nécessaire sur elle-même ne puisse jamais lui devenir funeste, et M. Edouard Thierry se rencontre ici, comme on le voit, avec S. Exc. le ministre d'Etat.

A quoi bon, d'ailleurs, inventer, pour les besoins de la classe ouvrière,

Digitized by Google

une littérature nouvelle? Notre littérature classique ne leur offre-t-elle pas les satisfactions les plus complètes en même temps que les plus nobles? Tandis que le théâtre contemporain demeure, malgré ses beautés éclatantes, plein d'embûches et de périls pour une classe que son éducation ne préserve point des piéges que les écrivains tendent, quelquefois sans le vouloir, à sa bonne foi; notre théâtre ancien, c'est-à-dire les pièces de Corneille, de Racine et de Molière, survivent, brillantes de jeunesse, à tout le mal qu'on on en a dit, à tous les coups qu'on leur a portés : monument instructif de la renommée durable, leçon édifiante à la popularité éphémère, elles survivent dans la majesté de leur beauté inoffensive, elles provoquent et défient l'émulation, elles s'ouvrent et se donnent, comme des sources bienfaisantes, à qui veut y puiser. Et qui est plus intéressé à y puiser que la classe ouvrière?

M. Edouard Thierry oublie qu'on n'y puise pas pour rien, et que le Théâtre-Français n'est pas gratuit comme une fontaine. Il a dit d'excellentes choses, donné d'excellents conseils aux ouvriers; mais j'aurais voulu qu'il recherchât les moyens de leur fournir Corneille, Racine et Molière à bon marché. Tant qu'on n'aura pas résolu ce problème, on n'aura rien résolu, et assurément les représentations gratuites de nos grandes fêtes nationales ne suffisent point à le résoudre. Puisque M. Edouard Thierry l'a abordé, il devrait y appliquer tout son esprit et en déduire bravement les conséquences. Assurément, quand on va au Théâtre-Français par une simple soirée classique, un de ces jours où l'on joue Corneille, Racine et Molière sans les avoir annoncés et rajeunis de quelque promesse, on devient rêveur en présence des banquettes vides, et l'on se demande s'il n'y aurait pas moyen de donner à ces grands génies des spectateurs plus sensibles que le velours des fauteuils, et plus encourageants que le silence des loges. M. Edouard Thierry doit y avoir songé, et c'est pourquoi on s'étonne que, dans ses conférences, il n'ait pas proposé, je ne dis pas une mesure radicale, qui semblerait trop démocratique à ses comédiens conservateurs, mais au moins quelques expédients; car c'est faire subir aux classes ouvrières le supplice de Tantale, que de leur montrer ainsi de loin tous ces chefs-d'œuvre, sans leur faciliter l'occasion d'y mordre au moins de temps à autre; c'est leur inspirer le désir stérile, ou plutôt l'inutile regret de jouissances délicates auxquelles la modicité de leurs ressources ne leur permet point de participer; c'est leur faire sentir d'une façon cuisante que la possession des plaisirs de l'esprit est interdite aux petites bourses. Il y a certainement sur ce point une réforme à tenter, ou, comme on dit communément, quelque chose à faire. Espérons que M. Edouard Thierry, bien qu'il ne s'en soit pas expliqué, a déjà vu jour à une amélioration, à un progrès. S'il imagine quelque combinaison propre à réaliser ce qu'il doit souhaiter comme nous, c'est-à-dire l'admission du public pauvre au banquet littéraire dont il nous a si bien dépeint toute la splendeur, on lui passera aisément certaine hardiesse bizarre que le flair subtil de M. Sainte-Beuve a immédiatement signalée, et qui consiste à appeler Racine le prince des réalistes. Racine n'est point un réaliste pour avoir peint, suivant l'expression de La Bruyère, les hommes tels qu'ils sont; et sur ce mot

Digitized by Google

même, il y aurait mille choses à dire. Racine a représenté non point les hommes, mais les passions humaines telles qu'elles sont, c'est-à-dire dans leur développement le plus ordinaire et le plus complet; il a rassemblé les traits principaux qui les caractérisent, pour en composer un idéal; il en a extrait l'essence et comme donné la formule. Mais les passions n'offrent point, dans la vie réelle, un système aussi parfait, des modèles aussi accomplis. Il y a entre Pyrrhus, Hermione, Phèdre, Roxane et des personnages vraiment amoureux ou jaloux, la même différence qu'entre l'Harpagon de Molière et le père Grandet de Balzac. Harpagon, c'est l'avarice; le père Grandet est le père Grandet, c'est-à-dire simplement un avare, qu'on ne saurait confondre avec aucun de ceux qui sont affligés du même vice.

N'attribuons pas à Racine un mérite dont il s'étonnerait de s'entendre louer. La Harpe, qui n'a pas toujours dit des sottises, le judicieux La Harpe, à propos d'*Iphigénie*, blâme justement chez les anciens cette recherche du naturel, ce *réalisme* qu'il appelle, non sans finesse, une vérité indifférente et déplacée. Il reproche à Euripide de mettre dans la bouche du vieillard qui conduit Agamemnon, toutes sortes de propos séniles, par exemple, « qu'il a encore de la vivacité; mais que ses yeux le trahissent, » et tout ce que peut dire un vieillard. Ce réalisme est pourtant la source du nôtre, et Sophocle en use aussi bien qu'Euripide. Les anciens pratiquaient avec beaucoup d'art la naïveté; seulement le poète ne s'amusait point à faire pour son propre compte des observations d'une vérité vulgaire; il les attribuait à des personnages réputés naïfs et qui ne sortaient point de leur rôle en s'abandonnant à toute l'ingénuité de leur caractère. Il est certain que les objets indifférents et inanimés qui nous entourent, nous frappent encore, exercent encore une influence sur la partie animale de notre être, au milieu même de nos plus cruels soucis, et La Harpe a tort de juger oiseuses tant de remarques des personnages antiques dont nous avons appris à sentir la vérité et à goûter le charme. Mais ici même il faut choisir et se borner, car on ne parviendra jamais à être absolument réaliste. Si une scène, au théâtre, était la copie d'une conversation ordinaire, elle excéderait les cinq actes. Racine choisit peut-être un peu trop, ou plutôt, avec un art admirable, il fait trop converger ses dialogues vers un but, il les ramène trop à une passion ou à une situation unique. Cela donne un grand relief; mais la vie n'a pas tant d'unité. Sans perdre de vue son objet principal où elle tend sans cesse, la passion, qui n'est pas une aiguille aimantée, s'en écarte quelquefois. Les gens les plus préoccupés, et surtout ceux-là, ont des distractions où l'on retrouve, sous la passion du moment, sous la passion immédiate, mille instincts habituels et familiers, lesquels se trahissent par l'effet même de cette ivresse passagère..... *In vino veritas*. En un mot, à tout moment on redevient homme et on s'oublie; et c'est ce qui manque aux personnages de Racine. Comme ils ne sont jamais *distraits*, M. Edouard Thierry a eu tort de donner le nom de réaliste au poète divin qui les a créés.

La séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres a eu lieu le 1er août. Nous ne saurions nous étendre longuement

Digitized by Google

sur des travaux sérieux, dont la moindre analyse trahirait immédiatement notre incompétence; mais nous devons au moins rendre justice au bel éloge d'Augustin Thierry, qui a été prononcé par le nouveau secrétaire perpétuel, M. Guigniaut. La voix de M. Guigniaut a été la voix de l'avenir, et la part qu'il a faite à Augustin Thierry restera désormais sa part. Elle est belle et digne d'envie, s'il est vrai que l'auteur de la *Conquête de l'Angleterre*, sans le céder pour l'érudition à aucun de ses confrères, demeure le plus délicat, le plus artiste des historiens. Le temps a pu infirmer quelques inductions hardies, et éclairer certains faits d'une nouvelle lumière; mais il a consacré en même temps cette manière intéressante de raconter, cette habileté surprenante a fondre la chronique dans l'histoire sans ôter à la première son accent et à la seconde sa portée, ce style enfin, qui n'est qu'un tissu de mille étoffes, une trame de mille nuances, mais si finement ourdie, si harmonieusement combinée, que l'unité même est moins serrée, se tient moins, a enfin moins de corps.

Malgré l'intérêt qu'inspirent d'abord un nom comme celui d'Augustin Thierry et un talent comme celui de M. Guigniaut, l'attention était aussi fort attirée par le discours de l'honorable académicien qui présidait la séance, M. le vicomte de Rougé. La première partie de ce travail, consacrée au rapport sur les prix de l'année, est un modèle de lucidité scientifique qui rend accessibles, même aux profanes comme nous, les questions les plus ardues, et, nous l'avouons avec un peu de honte, les plus en dehors de nos habitudes. L'Académie avait proposé, pour le sujet du prix à décerner en 1862, une question fort intéressante, a dit M. de Rougé, mais dont l'intérêt nous eût échappé sans doute, si nous n'étions accoutumés à croire M. de Rougé sur parole. La voici, en abrégé : *Recueillir les faits qui établissent que les ancêtres de la race brahmanique et les ancêtres de la race iranienne ont eu, avant leur séparation, une religion commune.....* Un ancien élève de l'école normale, M. Michel Bréal, l'a non-seulement bien traitée, mais parfaitement comprise, et il a obtenu le prix, qui était de deux mille francs. Un mémoire sur les monuments celtiques a été honoré d'une mention; mais plusieurs concours ont été prorogés à cause du petit nombre ou de l'insuffisance des concurrents. Concurrents est trop dire, car, le plus souvent, il n'y en avait qu'un seul qui, par cela même, perdait son nom.

Le prix Gobert a été enlevé cette année à la *Gallia christiana* de M. Haureau pour être donné à une *Histoire de l'île de Chypre sous les princes de la maison de Lusignan* par M. de Mas-Latrie. Cette dernière offre, nous dit-on, un vif intérêt, malgré les limites relativement étroites où son titre la confine, et elle ouvre sur l'histoire des croisades quelques aperçus nouveaux. Il y a pourtant quelque chose de plus intéressant encore parmi les travaux auxquels la séance de l'Académie a donné naissance, c'est la péroraison du discours de M. de Rougé. Quand je l'aurai citée, on ne s'étonnera pas qu'elle ait fait pénétrer dans l'âme des auditeurs une émotion inaccoutumée et qu'elle ait été accueillie par les applaudissements les plus sincères : « Ce n'est pas un simple hasard qui a réuni tant de questions où les croyances religieuses des peuples antiques sont désignées aux

Digitized by Google

recherches des érudits. Parmi les principaux objets que l'histoire ancienne offre à notre attention, il n'en est aucun en effet qui se soit imposé plus souvent et plus impérieusement à la curiosité de l'archéologue ou à la méditation du philosophe. C'est que l'homme se trouve sans cesse ramené en face des problèmes de sa fin. Plus il lui importe de les pénétrer et mieux il sent que la solution dépasse les leçons de l'expérience et les forces du raisonnement. L'esprit, ainsi arrêté et se reployant sur lui-même, est alors averti par un instinct secret, et il pressent que les mystères de la fin ont une liaison naturelle avec ceux du commencement. Il est donc certain que nous répondons à un des besoins les plus intimes de notre esprit lorsque nous cherchons dans les croyances des peuples primitifs les traces d'un premier enseignement inspiré et comme empreint dans leur âme par celui qui voulut former l'homme à son image..... Il y a dans ce regard intime jeté au fond des sources de l'histoire et dans cette lutte corps à corps avec les monuments originaux, le plus bel exercice de nos facultés. Semblable à l'air des hautes montagnes, l'atmosphère de la science épure et redouble la vie; l'esprit qui s'y confie sent bientôt apaiser ses tumultes et adoucir ses trop vives douleurs, dont nous ne pouvons dénouer l'étreinte que par la puissance du travail. »

Voilà de belles et nobles paroles, qu'on peut s'appliquer sans être un savant, et qui ont un privilége plus doux que la science elle-même, celui d'offrir une consolation, un encouragement, et une ressource à quiconque éprouve le besoin d'oublier, dans les contentements intimes du travail, les atteintes de la vie extérieure, dont l'homme, qu'on nous vante comme le plus libre des êtres, porte si souvent le poids sans l'avoir mérité.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 août 1862.

La guerre est donc déclarée. A qui? Quel est l'ennemi de l'Italie ou l'oppresseur des nationalités que doivent pourfendre ces volontaires adolescents péniblement ramassés en Sicile? L'opinion n'est pas fixée sur ce point capital. Peut-être Garibaldi lui-même ne l'était-il pas d'avance. On l'attendait d'abord un peu partout : à Rome et en Grèce, en Turquie et à Venise. La seule chose certaine dès aujourd'hui, c'est qu'il est en guerre ouverte avec la loi et la volonté de l'Italie. Nous ne sommes pas adorateurs fanatiques de la légalité formaliste; nous le savons, la lettre tue et l'esprit vivifie; au-dessus des lois du moment, il y a des lois éternelles; la suprême justice peut parfois consister à se mettre au-dessus du droit écrit. Il y a des situations qui légitiment la désobéissance, qui commandent la révolte. Des peuples entiers se sont soulevés et l'Europe les a acclamés; quand la force ou les moyens de se faire justice manquent aux nations opprimées, l'opinion salue du nom de héros, de libérateur, le patriote courageux qui prend l'initiative de la lutte. Est-ce bien là le cas de l'Italie? Sur un mot d'ordre du comité de Gênes, des démonstrations se sont faites en plusieurs villes au cris de : *A bas Rattazzi!* Nous ne pensons pas examiner en ce moment le programme et la conduite du successeur de M. le baron Ricasoli; plus d'une fois déjà nous avons eu l'occasion de l'apprécier. Mais que veulent dire ces exécutions en effigie à l'endroit d'un criminel qui, jour par jour, se présente devant ses juges naturels? Ils siégent au palais Carignan, où les a envoyés la confiance du pays, où le ministère lui-même vient de les retenir au moment où ils allaient clore la session. Si réellement l'Italie est lasse de la politique de temporisation que suit le ministère Rattazzi, si elle veut à tout prix et par la force des armes arracher immédiatement Rome aux Français et Venise aux Autrichiens, les juges compétents n'ont qu'à prononcer L'arrêt de condamnation, c'est-à-dire le vote de méfiance qui chasserait du banc des ministres les détenteurs actuels du pouvoir, y ferait arriver les amis de Garibaldi, les chefs du comité de Gênes. La guerre sainte pourra alors être proclamée par la nation. Mais si elle ne la veut pas, ou ne la veut pas aujourd'hui — comme en témoigne l'attitude du Parlement, approuvée par l'immense majorité du pays — qui peut la lui imposer? Se trompât-elle sur ses vrais intérêts, ni la vaillance la mieux éprouvée, ni le mérite le plus incontesté ne donnent à personne le droit de se mettre au-dessus de la volonté régulièrement exprimée par une nation maîtresse d'elle-même.

Digitized by Google

Nous ne connaissons pas de prétention plus néfaste à la liberté des peuples, à l'avenir et au progrès des institutions représentatives. Une fois admise l'étrange théorie que tel ou tel citoyen, fort de la pureté de ses intentions, des mérites acquis ou de l'intelligence supérieure qu'il s'attribue, peut violenter la volonté générale librement manifestée par les organes légaux de la nation, où est la digue contre les ambitions les plus désordonnées, les tentatives liberticides? Si Garibaldi, dans l'intérêt de l'unification italienne, peut se mettre au-dessus de la représentation nationale, au-dessus du roi, au-dessus de la loi, de quel droit empêcherez-vous demain un Cromwell italien de chasser le Parlement dans l'intérêt de son pouvoir autocratique, ou un Monck de tenter la même entreprise dans l'intérêt d'une restauration? L'un et l'autre se prévaudront naturellement, comme le fait aujourd'hui l'ex-ermite de Caprera, de l'intérêt « réel » du pays, qu'ils comprendront mieux que le pays lui-même; l'un et l'autre argueront, comme le fait aujourd'hui Garibaldi, de l'impossibilité de persévérer dans le *statu quo* et de la nécessité de salut public qui les inspire, qui les pousse en avant. Que Garibaldi, seul ou avec quelques affiliés, eût tenté de s'introduire furtivement à Rome ou à Venise; qu'arrivé là il eût appelé les populations au soulèvement, se mettant à leur tête; qu'il donnât ainsi, à ceux parmi les Italiens qui en sont privés, la voix pour réclamer leur liberté et le courage de la prendre : nous aurions compris son entreprise. Si les populations dans l'intérêt desquelles elle est tentée l'approuvaient en l'appuyant, si elle avait chance de réussir, si elle ne devait point atteindre l'ami de leur cause, elle serait proclamée légitime : tous les Italiens déjà libres s'empresseraient de secourir leurs frères qui veulent le devenir. Mais qu'on force l'Italie de Victor-Emmanuel, l'Italie parfaitement libre de manifester ses vœux et de réaliser ses volontés, qu'on la force à presser dès aujourd'hui son unification, quand elle croit ne devoir s'y prendre que demain; à le faire par la voie des armes, quand peut-être elle désire et espère encore y parvenir par d'autres moyens; quand elle croit, non sans raison, que la violence éloignerait au lieu de les précipiter, les solutions souhaitées : voilà une prétention inadmissible, eût-on « fait » l'Italie, ce qui est une affirmation bien grosse et bien orgueilleuse. Nous estimons et nous admirons les qualités hors ligne et les mérites exceptionnels du héros de Marsala; nous souhaitons de tout cœur le prompt achèvement de l'unité italienne; mais il y a quelque chose que nous plaçons au-dessus de Garibaldi, au-dessus même de l'unité italienne : c'est la liberté et l'avenir de l'Italie, c'est le respect des institutions qui seules peuvent les garantir. Pas plus qu'à Victor-Emmanuel, on ne saurait les sacrifier à Garibaldi; pas plus qu'au roi, il ne peut être permis à l'ex-dictateur de fouler ces institutions aux pieds, de violenter les résolutions et l'action du pays. Tant que vingt-deux millions de citoyens ont la possession intacte de tous les moyens réguliers (parlement, presse, droit de réunion) pour manifester leurs volontés et pour concerter leur action, sortir de cette voie est une violence gratuite; or, plus on est disposé à reconnaître la légitimité des révolutions nécessaires, et plus décidément on doit repousser celles qui n'ont pas pareille excuse. Ce que tente aujourd'hui Garibaldi est-ce autre chose qu'une

Digitized by Google

révolution ou un coup d'Etat fait d'en bas au lieu de venir d'en haut?

Admettons toutefois pour un instant que le but justifie les moyens; faisons abstraction du droit, de légalité, de liberté; n'envisageons que le côté *politique* de la question, dans le sens le moins élevé où cet adjectif est souvent pris; en d'autres termes, demandons-nous seulement si l'entreprise de Garibaldi peut être approuvée par cette raison étroite qui ne s'occupe que des profits probables et immédiats. A ce point de vue encore, elle nous paraît regrettable. Qu'on mette toutes les choses au mieux. Garibaldi réussit à franchir le détroit, malgré la surveillance de l'escadre italienne; il pénètre sur le territoire romain, malgré le cordon de troupes françaises qui en défend l'entrée; il parvient jusque dans la ville éternelle, où le soulèvement des populations oblige notre garnison ou lui fournit prétexte à se retirer. Et après? Les dévouements ne se répètent pas sur commande; les nations les plus vaillantes se lassent des efforts trop réitérés. Au point où en est arrivée l'Italie; avec les conquêtes si importantes que, d'une part, elle a déjà réalisées; avec les difficultés considérables que présente, d'autre part, la consolidation de ces conquêtes, tout semble commander de ne remettre la nation en branle que pour un seul et dernier effort : pour parachever, dans un élan suprême, l'affranchissement et l'unification, des Alpes à l'Adriatique. Rome doit être une étape et non une halte. Est-ce que l'Italie, en supposant même que l'appel de Garibaldi eût le plus entier succès, est déjà en état de prendre Venise par la force seule de ses armes? On ne le croit pas dans le camp des volontaires, à en juger d'après le soin scrupuleux avec lequel on évite de prononcer le nom même de la reine captive de l'Adriatique. Les patriotes les plus optimistes de l'Italie conviennent qu'il faut encore à leur patrie un certain temps pour assurer sa consolidation politique et pour compléter son organisation militaire, avant de tenter ce dernier coup, qui ne sera pas le plus facile. Aujourd'hui, quand l'Italie se trouve reconnue par l'Europe presque entière, on ne saurait plus dire que la possession de Rome soit indispensable pour accroître sa puissance morale, la conscience de sa force, et faciliter ainsi la conquête de Venise. Invoquerait-on encore l'affaiblissement matériel causé à l'Italie par les intrigues qui peuvent s'ourdir de Rome dans le midi? Mais au plus fort de leur puissance, qu'on dit aujourd'hui complétement détruite, ceux qu'on appelle les « brigands » de François II n'ont jamais fait autant de mal que n'en fait depuis deux mois Garibaldi pour ébranler, dans l'ex-royaume des Deux-Siciles, le pouvoir du roi d'Italie! A bien des égards, assurément, la possession de Rome serait précieuse; les amis de l'Italie doivent désirer que le gouvernement italien offre assez de garanties pour permettre à la France de retirer sa garnison. Mais faire la guerre pour prendre Rome, et la faire dans les conditions où elle est tentée par Garibaldi, c'est une entreprise dont les désavantages, dans la meilleure hypothèse, dépasseraient largement les profits.

Ainsi en jugent évidemment les partisans sincères de la cause italienne au delà et en deçà des Alpes. Dans la presse européenne, les journaux dont les sympathies pour l'Italie sont les moins douteuses blâment l'entreprise périlleuse de Garibaldi. Le parlement de Turin se prononce dans

Digitized by Google

le même sens; à peine si quelques voix isolées cherchent à faire valoir des circonstances atténuantes. La garde nationale, partout où l'on a cru devoir faire appel à ses services, a parfaitement justifié l'attente de l'administration; les sentiments et l'attitude de la grande majorité des citoyens ont fait avorter les tentatives de manifestations, même à Palerme et à Gênes. L'armée, malgré les bruits répandus sur certaines défections, se montre dévouée; elle n'inspire aucune appréhension. On parle, au contraire, de défections dans le corps peu nombreux des partisans; elles auraient été provoquées surtout par l'énergique proclamation de Victor-Emmanuel. Les nouvelles, arrivant presque toutes par Turin, peuvent bien être sujettes à caution, quand elles présentent sous l'aspect le plus favorable l'état des choses en Sicile; mais il est certain que l'armée des volontaires n'a pas opéré ces soulèvements en masse sur lesquels son chef paraissait compter. Dans les aventures du genre de celle que Garibaldi risque aujourd'hui, ne pas réussir rapidement, c'est déjà échouer. Enfin, les anciens compagnons d'armes de l'ex-dictateur, et jusqu'à ses lieutenants et amis les plus dévoués, Cosenz, Medici, Bixio, Türr, refusent leur coopération ou même condamnent hautement l'œuvre de Garibaldi. Que signifie cette rare unanimité du blâme dans les jugements émanés de points si divers? Elle ne peut évidemment avoir qu'une signification : le pays entier juge que la nouvelle tentative du « libérateur » est inopportune en elle-même, et que la manière dont elle a été entamée la rend plus regrettable encore.

En nous bornant, pour notre part aussi, à la juger sous ce double point de vue (le moment et le moyen choisis pour la levée de boucliers), nous sommes dispensés d'examiner l'authenticité et de discuter la valeur de certaines phrases plus qu'étranges que Garibaldi aurait prononcées à Rocca-Palumba et ailleurs; nous éviterons en même temps de nous constituer juge et partie, en énumérant nos titres à la reconnaissance de l'Italie, qu'on paraît si pressé d'oublier. Il nous semble d'ailleurs peu sérieux et au dessous de nous de rappeler que, sans la campagne de 1859, toute l'Italie serait aujourd'hui autrichienne, et que des batailles comme celles de Magenta et de Solferino sont d'autres hauts faits et un peu plus efficaces que les escarmouches de Varèse et de Calatafimi; que, sans le concours de l'armée régulière au Vulturne et à Gaëte, le royaume des Deux-Siciles serait encore sous le sceptre de François II, malgré la presque unanimité avec laquelle l'insurrection s'était prononcée contre lui. En furetant bien avant dans ses souvenirs, le public impartial arriverait peut-être à se rappeler qu'après dix ans de loisirs forcés, l'ancien défenseur de Rome n'a commencé à « faire » l'Italie des Italiens que lorsque nos bataillons eurent commencé à défaire l'Italie des Autrichiens. Mais à quoi bon ces petites querelles, de nature à envenimer le débat? à quoi bon ces récriminations qui ne peuvent que préjudicier à une cause belle et grande, pour laquelle les sympathies de la France sont si manifestes? Personne ne saurait rendre l'Italie responsable des fautes accessoires d'une entreprise, quand cette entreprise elle-même est blâmée par tous les Italiens avec une décision et une unanimité si remarquables.

Digitized by Google

Nous sommes donc sans inquiétude pour l'Italie sur l'issue du conflit sicilien; toutes les mesures semblent prises d'ailleurs pour faire avorter cette tentative inopportune, en supposant que Garibaldi s'obstine à la poursuivre. Nous aimons à en douter encore, malgré tout; Garibaldi doit dès aujourd'hui être convaincu par l'évidence qu'il ne réussira pas, cette fois, à entraîner la nation avec lui; si elle ne le suit pas, il faut bien qu'il se résigne : soit à renoncer à son entreprise, soit à avoir la nation contre lui. Quelque dévorante que puisse être sa soif d'action, quelque ardent que soit son désir de parachever l'œuvre de la liberté et de l'unité italiennes, nous lui supposons l'esprit trop droit (supposition gratuite peut-être) et le patriotisme trop sincère pour vouloir appeler sur son pays les horreurs de la guerre civile. Tout autorise à espérer que le jeune royaume d'Italie, enfant gâté de la Providence, traversera cette crise avec le même bonheur qu'il a déjà traversé maintes crises bien graves. Il pourrait même, par certains effets salutaires et durables de cette épreuve, être dédommagé des angoisses et des sacrifices momentanés qu'elle lui cause. La vigueur dont le gouvernement avait fait preuve lors de la tentative de Nullo l'avait servi dans l'opinion de l'Europe officielle, et, entre autres résultats, avait hâté sa reconnaissance par les deux grands Etats du Nord; l'attitude de l'Italie en face de la nouvelle expédition prouvera à ses amis et à ses ennemis qu'elle est assez forte pour être patiente, assez confiante dans son avenir pour ne point vouloir le risquer en le précipitant. L'Europe, par les inquiétudes que lui donne à elle-même l'expédition sicilienne, se convaincra qu'il ne faut cependant pas jouer avec le feu, ni trop présumer de la sagesse d'un peuple; l'état inachevé de l'Italie recèle des dangers que l'intérêt de la paix générale commande impérieusement d'écarter. Le gouvernement français, notamment, qu'ils affecteraient de la façon la plus directe, et qui peut le plus pour les conjurer, ne restera sans doute pas insensible aux avertissements que contient le conflit sicilien : l'unique moyen sûr de prévenir le retour de tentatives violentes, c'est de hâter la solution pacifique des questions qui tiennent toute l'Italie en suspens. On aimerait encore à espérer que le Parlement et le gouvernement de Turin, quand ils auront eu raison de la nouvelle alerte sicilienne, ne s'endormiront pas sur leurs lauriers et ne se croiront pas dispensés d'en méditer les graves enseignements. Il faut, avec un redoublement de zèle et d'intelligence, travailler à cette refonte et à cet affermissement intérieurs, à ce développement de toutes les forces et de toutes les ressources nationales, qui seuls rendent le jeune royaume capable d'opérer son achèvement : par les armes s'il le faut, par d'autres voies si faire se peut.

L'entreprise de Garibaldi échouera; l'Italie se sera retrempée dans cette épreuve. Toutefois, et pour le moment, cette triste équipée cause un mal immense au pays : elle interrompt l'œuvre si urgente de l'organisation et de la consolidation intérieures, jette le trouble dans les esprits, suscite la défiance de l'Europe, et impose au royaume d'énormes sacrifices matériels, qui auraient pu trouver un emploi bien autrement utile. Parlerons-nous aussi des effets secondaires, spéciaux, mais tout aussi manifestes? Le plus regrettable est peut-être le rejet du traité Rothschild-Talabot, pour la

Digitized by Google

construction des chemins de fer napolitains. C'est à la compagnie représentée par M. Bastoggi, venu à la dernière heure, que la concession a été accordée. Le Parlement a évidemment procédé sous l'influence du courant agité du jour; il a voulu, lui aussi, faire acte d'indépendance et d'autonomie; il a tenu à montrer que, si sur le terrain politique, la déférence envers la France est une nécessité suprême, l'Italie peut du moins s'affranchir dans le domaine financier de l'influence et du concours étrangers : *Italia fara dà se.* Voilà la seule explication raisonnable ou paraissant telle qui, jusqu'à présent, ait été donnée du vote de samedi dernier; toute la discussion sur le projet de loi en témoigne : c'est comme compagnie *italienne* que la société Bastoggi l'a emporté sur la compagnie *étrangère*, représentée par M. de Rothschild. Nous apprécions à sa valeur la fierté nationale partout où elle se produit; nous honorons le sentiment patriotique sous quelque forme qu'il se montre; nous n'en croyons pas moins que le Parlement s'est fourvoyé, et nous nous en affligeons pour lui.

Est-ce bien à l'Italie, la mère-patrie de l'économie politique moderne, que nous aurions à faire la leçon et à démontrer l'inanité de la doctrine surannée dont le Parlement s'est inspiré dans l'affaire des chemins de fer napolitains? Faut-il lui apprendre que, loin d'être un désavantage, c'est un vrai bonheur pour un pays jeune que d'obtenir le concours des capitaux étrangers pour ses grands travaux d'utilité publique? Si quelques hommes, si quelques cercles peuvent regretter de ne pas participer à certains bénéfices qui iront rémunérer le concours des capitaux étrangers, le vrai profit, le profit solide et durable, dont seul doit s'occuper le législateur, est pour le pays que viennent féconder le travail et l'expérience accumulés des contrées mieux pourvues. Quelque abondants que puissent être les capitaux en Italie, les grandes entreprises qui les réclament abondent bien plus encore; le jeune royaume de Victor-Emmanuel n'est-il pas appelé à réparer la coupable inactivité des règnes disparus? Ce n'est pas trop du concours de toutes les forces, étrangères et indigènes. Certes, nous ne doutons pas de la puissance financière de M. Bastoggi, ni de la parfaite-honorabilité des maisons qui lui sont associées; toutefois, la compagnie française, quoiqu'il pût arriver, était en mesure d'entreprendre sans retard et de terminer sans délai le réseau napolitain, qui est pour l'Italie une question de salut politique; il faut attendre le témoignage des faits pour savoir si la compagnie improvisée de M. Bastoggi saura remplir cette tâche au milieu des difficultés nouvelles dont l'Italie se trouve assaillie. Le nouveau royaume a besoin et aura souvent besoin encore du crédit étranger; les raisons politiques, à part même les nécessités financières, suffiraient pour rendre cette thèse évidente. Inutile d'ajouter de quel prix peut lui être particulièrement et lui a déjà été le concours de la première puissance financière de l'époque. Le vote du 9 août, venant après les déboires qu'ont eu à subir les projets de crédit foncier, n'est-il pas de nature à rebuter ces capitaux étrangers, dont on semble faire fi aujourd'hui, et à les éloigner d'un marché qui tout à l'heure en aura si grand besoin? Puisse l'Italie ne se repentir jamais de cette méprise!

Faut-il attribuer à une « frayeur salutaire » produite par la nouvelle

Digitized by Google

équipée garibaldienne, la recrudescence des efforts tentés à Vienne dans l'intérêt d'une réconciliation avec la Hongrie? Pour la première fois depuis la dissolution de la Diète de 1861, — si nous ne nous trompons — François-Joseph reparle officiellement de la « prochaine Diète; » il se préoccupe déjà des « propositions royales » (projets de loi) à soumettre aux représentants de la Hongrie. La loi à propos de laquelle l'empereur laisse entrevoir la prochaine convocation de la Diète hongroise est, à la vérité, d'une nature tant soit peu équivoque; elle « déterminerait les droits » des habitants non magyars du royaume de Saint-Etienne. On sait dans quel esprit et dans quel but les Habsbourgs aiment à manier la question des nationalités : ils la jettent en guise de pomme de discorde entre les habitants magyars de la Hongrie et ses habitants d'autres nationalités. En demandant à la chancellerie l'élaboration d'un projet de loi sur ce sujet, l'empereur oublie, au surplus, que c'est une besogne déjà faite. Avant de se séparer, la Diète de 1861 avait proclamé les principes d'après lesquels devraient à l'avenir être réglés les rapports et les droits des diverses nationalités. Cette loi a eu le grave inconvénient d'arriver un peu tardivement; il est certain toutefois que, malgré toute sa tendre sollicitude pour les nationalités non magyares, l'empereur n'irait pas plus loin que n'est allée la Diète; il ne saurait réclamer pour elles des concessions plus larges ni des garanties plus solides que celles offertes spontanément par la représentation nationale. Le billet autographe est donc une maladresse double; mais ne prouve-t-il pas par là même la précipitation avec laquelle on croyait devoir faire luire aux yeux de la Hongrie la perspective d'un revirement dans le sens constitutionnel, le désir de reprendre les négociations suspendues depuis un an?

La sincérité de ce retour paraît plus que douteuse, quand on pense a l'insuccès complet de la récente démarche tentée par un haut fonctionnaire hongrois, par M. le comte Haller, chef du comitat de Bihar. La lettre de M. de Haller est antérieure de quelques jours seulement au billet autographe de l'empereur, dont la date coïncide avec les premiers bruits qui commençaient à se répandre, vers la fin de juillet, sur les nouveaux desseins de Garibaldi. Dans cette lettre, d'un ton modéré, mais digne et ferme pour le fond, M. le comte Haller demandait au grand-chancelier (gouverneur civil) de la Hongrie si le gouvernement de Vienne ne jugeait pas enfin le moment venu de faire cesser le régime exceptionnel qui pèse sur la Hongrie; on sait à quel point ce régime contraste avec les solennelles promesses faites en 1860 aux Hongrois et avec les principes de liberté constitutionnelle qu'on affecte d'appliquer dans les provinces slaves et allemandes de l'empire. M. de Haller invoque l'attitude résignée dont la Hongrie ne s'est pas départie un instant, malgré les provocations d'en haut et les excitations venant d'autre part; cette attitude témoignerait suffisamment du calme, de la modération des esprits, des tendances de conciliation du pays. Qu'attend-on à Vienne, que peut-on exiger de plus, pour tenter du moins le commencement d'un retour à la légalité? Qu'on restitue aux Hongrois l'autonomie séculaire de leur administration départementale; sur l'esprit qui s'y manifestera, le gouvernement jugera avec assurance s'il

Digitized by Google

peut aller plus loin, si la restitution peut devenir entière par le rétablissement de la diète et de l'administration nationale. Pour sa part, le comte suprême de Bihar s'en dit convaincu : l'épreuve réussira ; les assemblées départementales et la diète qui en sortirait se montreront disposées à faire dans l'intérêt de l'entente austro-hongroise toutes les concessions compatibles avec les droits et les intérêts du pays. La réponse ne s'est pas fait attendre. M. le comte Forgach proteste de ses excellentes intentions, de son vif désir, partagé par le cabinet de Vienne, dont il est le suprême représentant en Hongrie, d'amener une entente durable entre la nation et la dynastie ; il reconnaît que le rétablissement du régime municipal serait le meilleur acheminement vers cette entente ; mais, « si ce n'est ni dans le droit ni dans l'intérêt du gouvernement constitutionnel de faire des autorités municipales les organes serviles de l'autorité supérieure, il ne peut pas admettre, d'autre part, que le municipe soit le représentant des idées révolutionnaires, le foyer d'une opposition systématique. » Fort de cette prémisse, M. le comte Forgach finit par déclarer que « le moment n'est pas venu encore de tenter le retour au régime légal. » Quand est-ce que, dans les idées du cabinet viennois, ce moment sera arrivé? et par quels moyens entend-il en hâter l'approche? Voilà deux questions capitales, que le gouverneur civil de la Hongrie ne daigne pas même effleurer. Sa réponse revient ainsi à dire : nous maintiendrons le régime exceptionnel tant qu'il nous plaira, et il nous plaira peut-être indéfiniment. Comment, en effet, en sortir? Le gouvernement déclare persister dans le système actuel tant qu'il n'aura pas les preuves les plus entières et les plus rassurantes sur les dispositions conciliantes de la Hongrie ; en même temps, il se refuse à l'essai même de la moindre concession, qui peut-être contribuerait à améliorer ces dispositions ; il refuse à la Hongrie tout moyen de manifester ces dispositions meilleures, en supposant qu'elles se soient produites spontanément et malgré tout. N'est-on pas dès lors en droit de supposer que le régime exceptionnel dont M. de Schmerling prétend déplorer la nécessité, n'est que trop conforme à ses désirs intimes?

On serait fort tenté d'en dire autant du gouvernement russe, à l'endroit de la Pologne ; là encore, malgré les promesses les plus solennelles, le régime d'exception continue et s'aggrave même. Voilà deux mois et plus que le frère de l'empereur est arrivé à Varsovie avec les pouvoirs les plus étendus ; par le temps qui court, deux mois c'est beaucoup, surtout quand il s'agit de consoler et de rassurer une population justement exaspérée, et qu'on a le pouvoir d'agir avec vigueur et promptitude. On sait la confiance sympathique que l'opinion libérale a placée dans l'esprit éclairé et dans le bon vouloir du grand-duc Constantin ; la Pologne elle-même, qui a acheté si chèrement le droit d'être incrédule et défiante, a consenti cependant à voir son nouveau gouverneur à l'œuvre avant de le juger. On s'attendait à des concessions sérieuses, à des réformes promptes et entières dans la vie politique, dans l'administration, dans la justice ; hélas ! les télégrammes, les correspondances et les journaux ne parlent que des arrestations qui continuent, des arrestations qui se renouvellent, des arrestations qui chaque jour se multiplient. Qui a pu lire sans l'émotion la

Digitized by Google

plus douleureuse et une profonde indignation le procès-verbal de la visite faite par une commission municipale dans les prisons de Varsovie? Plus de quinze mille personnes incarcérées depuis le commencement de l'année! Et cela dans une ville qui ne compte pas dix fois autant d'habitants; dans une ville qui n'a pas été prise d'assaut, ni soumise après une révolte sanglante, qui n'a pas bâti une seule barricade, n'a commis aucun acte d'insubordination collective, n'a pas ourdi la moindre conspiration, et dont tout le crime, si crime il y a, consiste à ne pas adorer ses geôliers, à ne pas baiser la main qui la fustige jusqu'au sang! Le dixième de la population jeté en prison sans jugement ni enquête, jeté dans les prisons les plus infectes, où manque même l'air pour vivre, où les malheureux ne trouvent que l'air empesté qui les tue! Et cela dans la capitale d'un pays auquel depuis deux ans on ne parle que grâces, condescendance, réformes, améliorations! Nous ne rappellerons pas les titres impérissables de la Pologne à l'autonomie et à la liberté, exhibés de nouveau par un fils de ce malheureux pays, dans un écrit remarquable de savoir et d'éloquence chaleureuse[1]; l'humanité, le bon sens, la justice, qui sont de toutes les époques, de tous les pays et de tous les codes, protestent non moins énergiquement que les traités et le droit des gens contre la continuation d'un système aussi inique que dangereux. Plus que jamais, la Pologne est la proie des déceptions; à l'amertume de sa situation vient maintenant s'ajouter la cruelle dérision des espérances trompées. A-t-on le droit de s'étonner si cette suite de souffrances matérielles et morales finit par aigrir les caractères les plus endurants, si elle donne à une population des instincts dont elle a horreur, et qu'elle ne s'était jamais connus, même dans les plus mauvais jours? Il serait puéril de vouloir fermer les yeux à l'évidence : les attentats dont le général Luders, le grand-duc Constantin et le marquis Wielopolski ont été l'objet dans ces dernières semaines, et qui ont provoqué un cri unanime de réprobation dans le pays, sont des « signes du temps » bien menaçants. La police russe elle-même n'ose pas y voir les effets d'une conspiration; personne ne pensera à rendre la nation responsable des actes criminels de quelques écervelés. Mais quand, coup sur coup, trois individus, sans mission, sans ordre, sans entente, s'oublient jusqu'à exhaler dans l'assissinat le ressentiment contre ceux qu'ils regardent comme les instruments de l'oppression de leur patrie, il faut bien que ce ressentiment soit arrivé à son extrême degré d'ébullition, que l'impatience et l'amertume nationales aient atteint ces extrêmes limites où se noie dans l'exaspération le sentiment même du juste et du criminel. Loin de fournir un chef d'accusation contre le pays, un pareil état des choses et des esprits est, au contraire, un grief nouveau, des plus légitimes et des plus graves, contre le régime qui le produit. Ce régime cesse alors d'être simplement injuste, inique; il devient un instrument de perversion. Si l'appel que M. de Saint-Vincent, dans la brochure que nous venons de signaler, adresse à

[1] *La Nationalité polonaise devant l'histoire*, par M. Paul de Saint-Vincent. Paris E. Dentu. 1862.

Digitized by Google

l'Occident, pouvait, en ce moment, avoir quelque chance d'être écouté, l'anarchie en haut et l'anarchie en bas, à laquelle la Pologne semble en proie, fournirait certes un argument de plus pour légitimer l'intervention tutélaire de l'Europe.

Il est vrai que la diplomatie, de même que l'opinion, ne prête aujourd'hui qu'une attention distraite à bien des questions qui, hier encore, la préoccupaient fort vivement; tant de nouvelles questions brûlantes l'absorbent! Inutile de dire que, à côté et parfois même au-dessus des affaires d'Italie, c'est la guerre d'Amérique qui captive les esprits. Nous n'avons pas, pour notre part, à nous y arrêter cette fois. Les courriers de la dernière quinzaine n'ont apporté aucun fait important de nature à modifier le jugement motivé que nous avons développé dans la précédente *Chronique*, touchant l'état de la guerre. Les deux armées travaillent encore à réparer les brèches faites dans leurs rangs par les batailles sanglantes devant Richmond, qui ont rempli la dernière semaine de juin; les mouvements se bornent à quelques marches et contre-marches, à quelques changements de position dont le but n'est pas bien évident. On est toujours sans nouvelles précises de Richmond; on sait toutefois que ni le gouvernement de M. Jefferson-Davis, ni les populations ne sont disposés à mettre bas les armes; ils semblent même plus que jamais résolus à continuer la guerre à outrance. On ne connaît pas encore les plans de campagne du nouveau commandant en chef des troupes fédérales; on affirme seulement que le triumvirat Lincoln, Halleck et Stanton veut ne plus conduire la guerre avec cette « mollesse » qui dans un an n'a guère absorbé que 200,000 combattants et 3 milliards de dollars! Combien en dévorera « l'énergie » qui doit désormais présider aux opérations de l'armée fédérale? Affranchi de l'immixtion du Congrès qui vient de clore sa laborieuse session, ouverte le 2 décembre 1861, M. Lincoln pourra donner libre cours à sa nouvelle politique. Lui fournira-t-elle les 300,000 recrues que le Congrès a votées, et qui tardent bien à se montrer, malgré des primes d'enrôlements qui vont jusqu'à 500-750 dollars par tête? Trouvera-t-il les immenses sommes qu'exigent déjà ces préliminaires de la lutte, dans les timbres-postes déclarés monnaie légale, et dans le papier-monnaie d'un cent (5 centimes) qui vient d'être émis? On en doute grandement à New-York même; l'annonce de ces mesures extrêmes y a été saluée par un agio de 20 0/0 sur l'or. En attendant, chaque jour qui s'écoule, en accroissant les besoins et les embarras du Nord, est autant de gagné pour le Sud: c'est vingt-quatre heures de plus ajoutées à la force démonstrative du fait accompli de son existence propre. Aussi voit-on se multiplier en Europe les appels à l'intervention médiatrice des grandes puissances, pour faire cesser une lutte fratricide, dont chaque jour paraît accroître les horreurs sans la rapprocher d'un but raisonnable et possible. Par des raisons aisées à deviner, le débat sur cette grave question, où l'Europe est si directement intéressée, se concentre en France dans la presse; en Angleterre, les manifestations sont plus nombreuses et plus variées. Le comte Russell, dans une nouvelle dépêche adressée au représentant anglais à Washington, et lord Palmerston, au banquet de Sheffield, continuent de soutenir l'inopportunité de toute im-

Digitized by Google

mixtion, même pacifique et amicale; par contre, M. Roebuck, à ce même banquet, et les représentants du commerce à Liverpool, déclarent non moins péremptoirement que, pour être commode, l'abstention n'est pas toujours la politique la plus intelligente ni la plus humaine.

On pense que les prochaines réunions des conseils généraux — l'ouverture de la session est fixée au 25 août — fourniront à l'opinion, en France aussi, mainte occasion de se prononcer sur ce terrible problème du jour. La politique générale est, à la vérité, interdite à nos assemblées départementales; mais le conflit américain touche par tant de points à notre situation économique, qu'il leur sera impossible de ne pas l'effleurer tout au moins. Ce n'est pas le seul objet par lequel les délibérations promettent d'offrir, cette année, un intérêt élevé; les affaires de Rome, les dernières réformes financières, les prochaines élections, donneront forcément une animation exceptionnelle aux travaux, d'habitude si paisibles, des conseils généraux. Les membres, pour toutes les questions courantes, arriveront mieux préparés aussi, grâce à la très-salutaire innovation de M. le ministre de l'intérieur : les conseillers doivent recevoir, de la part du préfet, huit jours avant leur réunion, le programme complet des questions dont l'autorité entend les saisir, et qu'ils peuvent ainsi examiner et méditer à l'avance. La question de l'enseignement, qui, dans la dernière session parlementaire, s'est itérativement imposée à l'attention du Sénat, devra prendre une place considérable dans les discussions des conseils généraux; ils auront notamment, ce nous semble, à prendre en considération sérieuse une idée féconde émise par M. Rouland dans le discours prononcé lundi dernier à la Sorbonne. Le ministre de l'instruction publique voudrait voir se multiplier en France les établissements que possède l'Allemagne dans ses *Real-* ou *Bürger-Schulen*. Entre les écoles qui distribuent l'instruction classique ou humanitaire et celles qui donnent l'enseignement spécial pour telle ou telle branche de la vie pratique, il y a de la place pour un enseignement d'un caractère moins général que l'un, moins spécial que l'autre; c'est l'enseignement destiné à la masse journellement croissante de jeunes gens qui, sans se préparer pour une carrière « libérale » ou pour une profession proprement dite, veulent cependant acquérir ces connaissances générales de plus en plus indispensables pour quiconque veut se produire dans la société. On peut regretter tout ce qui tendrait à rétrécir le rayon des études humanitaires; on peut être convaincu qu'elles forment seules la base et le point de départ d'une instruction solide, de la culture élevée des esprits; mais on ne pourra néanmoins pas fermer les yeux à l'évidence de ce fait : la foule des élèves qui doivent quitter les bancs du collége à quatorze ou quinze ans pour entrer aussitôt dans le commerce, l'industrie, les arts inférieurs, profitent fort peu de leurs rudiments grecs et latins, qu'ils oublient promptement; ils pourraient, par contre, tirer un profit très réel, parce qu'ils trouveront aussitôt les moyens de les développer en les utilisant, des connaissances qu'ils auraient acquises dans les langues vivantes, par exemple, en physique, en chimie, dans l'histoire et la géographie modernes. Sans nuire le moins du monde aux fortes études humanitaires là où elles peuvent

Digitized by Google

être cultivées avec suite et avec fruit, les établissements moyens que recommande M. Rouland tendraient donc à élever le niveau général de la culture des esprits; ils aideraient à combattre dans les classes moyennes et inférieures l'ignorance, à tous égards si redoutable pour la société, et le faux semblant de savoir qui ne l'est pas moins. L'ignorance engendre la misère déguenillée, le faux savoir produit la misère gantée; nous ne prendrions pas sur nous de décider laquelle des deux est plus poignante pour ses victimes directes, plus préjudiciable au corps social.

L'importance des questions d'enseignement devient de jour en jour plus évidente et occupe de plus en plus les hommes sérieux. Un congrès international qui doit se réunir à Bruxelles, du 23 au 27 septembre prochain, leur a assigné une place d'honneur dans son programme; elles y occupent à elles seules toute la deuxième section. Le programme de l'*Association internationale pour le progrès des sciences sociales* dont le Congrès constituera l'assemblée générale annuelle, est très vaste, aussi vaste que les limites encore indéfinies et peut-être indéfinissables de la science sociale. Législation comparée, éducation et instruction, art et littérature, bienfaisance et hygiène publique, enfin économie politique : ce sont les cinq grandes divisions entre lesquelles doivent se répartir les travaux de l'Association et les membres du Congrès; à peine est-il une question d'intérêt public, grande ou petite, que l'on ne puisse ranger sous l'une ou l'autre de ces rubriques. Le programme des questions proposées par le comité fondateur à l'examen du Congrès de 1862 n'embrasse pas moins de vingt-neuf questions de la première importance; dans le nombre, il y en a plus d'une qui suffirait à elle seule pour occuper durant plusieurs jours l'assemblée la plus intelligente, et dont la solution suffirait à l'honneur d'une grande et docte assemblée. Le comité des fondateurs n'aurait-il pas péché par un excès de zèle? Cette masse de questions graves proposées dès la première année ne s'étoufferont-elles pas l'une l'autre, et le débat ne sera-t-il pas forcément *étranglé?* Il nous semble qu'une ou tout au plus deux questions dans chaque section auraient amplement suffi; les hommes spéciaux auraient pu alors concentrer d'avance leur attention sur elles, préparer les matériaux et faire aboutir le débat international à des résultats féconds. Nous sommes aussi à nous demander si le comité fondateur a été bien inspiré en établissant des délibérations séparées par sections? La division et la spécialisation sont excellentes, elles sont indispensables, pour bien préparer les questions et les solutions dans l'intervalle des Congrès annuels, pour l'étude, en un mot, des graves problèmes à la solution desquels l'Association voudrait contribuer. Mais le Congrès lui-même n'est pas destiné à l'étude : on n'étudie pas dans les trois ou quatre jours où l'on se rencontre de tous les coins du monde. Le Congrès est appelé à discuter les solutions proposées, à provoquer l'échange des idées et des expériences.

Cet échange d'idées, ce frottement direct des intelligences, d'où jaillit la lumière, ne souffriront-ils pas de ce parquement des membres, dissertant dans leurs sections respectives, à huis-clos pour ainsi dire? L'intérêt de la réunion annuelle et son attrait n'en diminueront-ils pas? et, ce qui est plus grave, ce mode de discussion n'expose-t-il pas le

Digitized by Google

Congrès à perdre souvent de vue le lien intime qui relie entre elles les questions réparties entre les diverses sections? Nous le craignons. Nous estimons que le comité fondateur a eu tort de copier trop fidèlement son modèle anglais[1]; une organisation bonne pour une association purement nationale et bonne pour des membres anglais, peut ne pas l'être au même degré pour une association internationale qui veut recruter ses adhérents partout, et dont les membres ne doivent se rencontrer qu'une fois l'année durant les courts travaux même du Congrès. Les deux séances générales par lesquelles doit s'ouvrir et se terminer la réunion, et qui seront en grande partie absorbées par des affaires de forme, ne nous semblent pas devoir remédier suffisamment aux inconvénients signalés. Heureusement, le Congrès reste libre d'introduire les modifications qu'il jugera opportunes dans le programme provisoire que le comité fondateur a bien voulu lui tracer. L'idée à la réalisation de laquelle ce comité, composé des hommes les plus éminents de la Belgique, se consacre avec un zèle si louable et si intelligent, est heureuse et féconde; l'accueil sympathique qu'elle rencontre en Belgique et dans tous les pays avancés de l'Europe, en garantit la réussite. L'association, en abordant successivement les sujets si divers qu'embrasse son programme, facilitera et hâtera la solution des problèmes sociaux; le Congrès, par ses réunions annuelles, deviendra, en outre, un puissant foyer d'union, un efficace propagateur des idées de l'entente et de la solidarité internationales, l'organe naturel des progrès pacifiques.

Et qui contesterait la nécessité de cet apostolat de paix, quand on voit aujourd'hui encore des écrivains de premier ordre mettre un talent hors ligne au service d'idées et de tendances comme celles que préconise M. Thiers dans le dernier volume de son histoire? Nous n'avons pas à juger ici cette œuvre magistrale, qu'un de nos collaborateurs appréciera prochainement avec les développements que mérite cette belle fin d'une des plus vastes productions littéraires de notre époque. Mais nous sera-t-il permis de protester en passant contre la glorification raisonnée et d'autant plus périlleuse de l'art de la guerre dans laquelle « l'historien national » condense pour ainsi dire la quintescence des vingt volumes par lui consacrés à l'histoire du Consulat et de l'Empire? Qu'un homme de guerre exalte son métier, nous le comprenons à merveille, ou plutôt nous ne comprendrions pas que l'homme de guerre fît autrement. Le métier des armes exige de celui qui le pratique l'enjeu de sa vie; il lui impose des exigences bien autrement fortes encore : le succès, la renommée, la grandeur, y dépendent en partie de la quantité de victimes qu'on réussit à faire, de l'étendue de la destruction et de la désolation qu'on porte dans le camp adverse, souvent aussi de l'abandon sans réserve avec lequel on sacrifie le sang et la vie des siens. Pour avoir l'enthousiasme d'un tel mé-

[1] Il ne sera pas inopportun de rappeler que l'idée première de ces études en commun consacrées aux problèmes sociaux, appartient à la France; c'est la Société d'Economie Sociale de Paris, fondée par M. Le Play, qui a servi, en partie, de modèle à l'Association de Londres, d'après laquelle se forme aujourd'hui, en élargissant le cadre, l'Association internationale de Bruxelles.

Digitized by Google

tier, pour l'exercer avec ce dévouement qui seul rend capable des grandes choses, il faut bien qu'on nourrisse l'opinion la plus haute et du métier en lui-même, de l'art de la guerre, et de sa portée pratique, c'est-à-dire des effets décisifs qu'il peut exercer sur les destinées des peuples et de l'humanité. Et qui contesterait ces effets? L'histoire ancienne, moderne et contemporaine les enregistre à chaque page de ses annales. Qui nierait que la guerre, quelque regrettable qu'elle soit au point de vue humanitaire, n'est que trop souvent légitimée par la nécessité impérieuse qui impose le recours à cette dernière raison des peuples; qu'il y a des batailles doublement saintes : saintes par le mobile qui les dicte, saintes par le résultat qu'elles produisent?

Nous comprenons encore que, sans égard à son mobile et à son but, la guerre pour la guerre puisse, au moment où elle s'accomplit, enflammer les têtes les plus calmes; la fumée de la poudre n'enivre pas seulement ceux qui la brûlent; le bruit du canon étourdit au loin. Mais qu'après coup, à quarante ans de distance, à tête reposée, l'historien homme d'Etat, le libéral, l'académicien, vienne exalter non la grandeur des batailles de géants du premier empire, non leurs immenses et terribles résultats, mais la lutte pour la lutte, l'art de la guerre, le « plus grand et le plus noble » que les hommes puissent pratiquer (« après la politique, » bien entendu): voilà une aberration qui nous paraît nons moins étrange que dangereuse. Les lauriers de M. Proudhon auraient-ils fait envie à M. Thiers? L'un et l'autre poussent à ses extrêmes limites, l'exaltation à froid d'un art qui ne trouve au fond sa légitimation, son excuse, que dans l'exaltation qui le stimule, que dans le dévouement qu'il engendre. En appréciant, dans le dernier chapitre de l'ouvrage entier, l'ensemble de la carrière et de l'activité si extraordinaires de Napoléon, c'est à peine si quelques pages sont consacrées par l'historien à l'action, pourtant si variée, si immense de l'Empereur comme législateur, comme administrateur, comme organisateur; tout s'efface devant le guerrier, et d'une façon beaucoup plus accentuée encore que cela n'était aux yeux des contemporains. Dans la liste des « principaux grands hommes » qu'on fait défiler devant nous pour les mettre en parallèle avec Napoléon, les hommes de guerre seuls sont admis, comme si l'histoire et l'humanité ne connaissaient pas d'autre « grandeur » que celle qui s'élève sur des monceaux de cadavres! Grâce à Dieu, le bon sens public commence à en juger autrement, et il a mille fois raison.

J.-E. HORN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

DES

PRINCIPES PHILOSOPHIQUES

DU DROIT PÉNAL

PREMIÈRE PARTIE

Le but qu'on se propose ici n'est pas le même que celui des savants jurisconsultes qui ont commenté ou expliqué le Code pénal. Je ne veux toucher à la loi pénale écrite que pour la soumettre au contrôle de cette loi éternelle dont parle Cicéron, de cette loi qui est la même à Athènes qu'à Rome, et dont le texte ne se trouve nulle part sinon dans la raison divine et dans la conscience du genre humain. Je n'ai pas non plus l'intention de recueillir et de comparer entre elles les lois pénales qui ont existé chez les différents peuples de la terre ; car ce travail d'érudition et de patience, s'il n'est pas subordonné à une fin plus élevée, s'il n'est pas destiné à rendre sensibles les triomphes successifs du droit sur la force, de la raison sur la passion, de la justice sur la vengeance et les instincts féroces de la bête, de la civilisation sur la barbarie, ne peut offrir aux yeux qu'un tissu d'horreurs, de cruautés, de violences, de crimes plus odieux que ceux qu'on voulait punir, et qui, faisant l'opprobre de l'humanité, devraient être effacés de sa mémoire avec autant de soin qu'on en met à les produire au jour. Il ne peut pas être question enfin de substituer aux législations positives actuellement en vigueur un code idéal, où toutes les peines et tous les délits devraient trouver leur place dans un ordre plus ou moins rigoureux. Il s'agit de trou-

Digitized by Google

ver les principes sur lesquels repose ou sur lesquels devrait reposer la justice criminelle et les règles qu'elle est tenue de suivre dans l'accomplissement de sa douloureuse mission. Il s'agit de réunir les éléments de ce qu'on pourrait appeler la philosophie du droit pénal.

Cette branche de la philosophie n'intéresse pas seulement le publiciste et le philosophe, portés, par la pente de leur esprit et l'objet propre de leurs méditations, à chercher dans la conscience de l'homme et dans la nature des choses les fondements invariables des institutions et des lois ; elle n'intéresse pas seulement le jurisconsulte, pour qui la loi, lorsqu'il en ignore la raison, c'est-à-dire l'esprit, ne peut être qu'une lettre morte, tandis qu'il descend lui-même au rang d'un instrument sans conscience ou d'un sophiste sans conviction, prêt à servir également toutes les causes. Elle intéresse, j'ose le dire, tous les esprits cultivés ; car il n'existe aucune partie des connaissances humaines où soient engagés d'une manière plus directe les droits de l'individu, la conservation, la paix, la dignité de la société et la morale elle-même, ou du moins la conscience publique, sans laquelle la morale n'est dans ce monde qu'une exilée et une étrangère, que personne n'écoute, que personne ne comprend.

Imaginez, en effet, une législation pénale sans principes, qui ne se propose, comme cela est arrivé souvent, que le triomphe ou la domination d'une secte, d'un parti, d'une forme de gouvernement, d'une classe plus ou moins nombreuse de la société, à l'exclusion de toutes les autres, que deviendront alors les formes protectrices de la justice, l'intégrité et l'indépendance des juges, la sécurité des accusés, les droits de la défense ? La fortune, la liberté, l'honneur, la vie des particuliers, tout sera sacrifié au but que l'on poursuit, parce que ce but, au lieu d'être général, au lieu d'être celui de la société elle-même et de la société tout entière, ne sera que la satisfaction d'un intérêt égoïste, d'un préjugé intolérant ou d'un orgueil intraitable. Alors, au lieu de citoyens, il n'y a plus que des esclaves ; la loi n'est plus qu'un instrument d'oppression et le juge se confond avec le bourreau. Sans aller aussi loin, admettez seulement que la justice pénale, au lieu de borner sa tâche à la répression des crimes qui attaquent l'ordre social, se propose de poursuivre l'immoralité sous toutes ses formes, jusqu'au péché, ou ce qui est considéré comme tel par une religion déterminée, jusqu'aux erreurs de la pensée, ou ce qui est qualifié ainsi par une certaine science, vous verrez renaître aussitôt les procès d'hérésie et de sorcellerie, vous verrez reparaître l'inquisition avec tous ses instruments de torture, vous entendrez proclamer des édits comme ceux qui proscrivaient autrefois la circulation du sang, qui défendaient

Digitized by Google

« sous peine de la hart » d'enseigner toute autre logique que celle d'Aristote, ou qui ordonnaient, sous peine du bûcher, de faire tourner le soleil autour de la terre ; vous aurez livré la liberté de votre conscience, la liberté de votre intelligence, la paix et l'honneur de votre foyer.

Si vous n'avez point de principes en matière de droit pénal, vous passerez facilement de l'excès de la rigueur à celui de l'indulgence. Attendri par une pitié trompeuse, qui n'est au fond que de la cruauté ; séduit par une philanthropie romanesque, qui n'est souvent que le plus haut degré de personnalité, vous voudrez enlever à la société tous ses moyens de défense, vous voudrez désarmer la justice et énerver la loi ; toujours prêt à verser des larmes sur le sort du coupable, vous serez sans entrailles pour les honnêtes gens. L'ordre social, sous cette influence dissolvante, n'existera plus bientôt que de nom. Le vice et le crime, assurés de trouver partout indulgence et protection, marcheront le front levé. Il faudra, comme naguère à New-York, des associations privées pour remplacer l'autorité avilie et les tribunaux impuissants ; ou l'on en viendra à marcher toujours en armes comme les aristocraties féodales du moyen âge ; on rentrera dans la servitude par l'anarchie et par la faiblesse.

Mais ce n'est pas seulement la liberté individuelle, ce n'est pas seulement l'ordre social, c'est la moralité elle-même, c'est la conscience publique qui se trouve menacée, corrompue et étouffée par une justice pénale sans principes, ou guidée par des principes faux. Lorsque la justice veut embrasser le domaine entier de la morale, elle finit par effacer toute différence entre la loi pénale et la loi du devoir. Or, comme la loi pénale ne peut jamais saisir que l'apparence, la moralité consistera à ne pas se laisser prendre, l'honnête homme sera celui qui n'aura jamais été touché par la justice, l'hypocrisie tiendra lieu de religion et de vertu. D'un autre côté, l'étendue de la peine deviendra naturellement la mesure de la moralité des actes. L'action la plus punie sera la plus criminelle ; celle qui n'est frappée que d'un châtiment léger ne sera qu'un péché véniel, et le silence ou l'omission de la loi sera un signe d'innocence. C'est ainsi que, dans notre société, dérober à un millionnaire une légère pièce d'argent quand on est à son service ou quand on a brisé, pour la prendre, la glace de son armoire, est considéré comme un crime, parce que telle est la définition du Code pénal, et que le châtiment n'est pas au-dessous de la définition. Au contraire, l'action qui sème la honte et le désordre dans les familles, qui attaque les mœurs par la base, et dissout la société en même temps que le foyer domestique, l'adultère, qualifié de délit et passible de quelques mois de

Digitized by Google

prison, est regardé presque comme un triomphe et comme un ornement pour celui qui en est reconnu coupable. C'est comme une preuve publique de qualités séduisantes, d'un pouvoir irrésistible sur les cœurs, et un titre reconnu à d'autres conquêtes. Mieux vaudrait l'impunité absolue que ce châtiment dérisoire, surtout si l'on y ajoute les dommages et intérêts pour le mari trompé. Mais je reviendrai sur cette question délicate. Je me borne pour le moment à signaler d'une manière générale quelques-unes des conséquences les plus désastreuses d'un système pénal qui n'est point fondé sur la raison.

Un autre moyen, pour la justice criminelle, de corrompre la conscience publique, c'est de se mettre en opposition directe avec la loi morale et avec les plus légitimes affections du cœur humain, quand elle cherche par exemple à convaincre un accusé par le témoignage de ceux qui lui sont le plus chers, quand elle érige en crime, comme faisait notre vieux droit, la non-révélation de certains attentats, quand elle oblige la femme à dénoncer son mari, les enfants à trahir leur père, ou bien quand elle dissout violemment, à titre de châtiment, les lois que la conscience naturelle aussi bien que la religion déclarent indissolubles. Telle était la conséquence de la mort civile, prononcée par notre code, et heureusement abolie, il y a quelques années, par une de nos assemblées républicaines. Quand la république de 1848 n'aurait fait autre chose qu'abolir la peine de mort en matière politique et la mort civile, ce serait un motif suffisant pour l'histoire de lui être indulgente. Ajoutons que c'est à un des martyrs les plus illustres de la liberté italienne, c'est à M. Rossi que revient l'honneur d'avoir, le premier, dans son *Traité de droit pénal*, réclamé cette réforme en même temps que l'abolition de la marque et du carcan.

La conscience publique est également corrompue par les lois qui devraient la protéger quand la justice a deux poids et deux mesures, quand elle est autre pour les grands que pour les petits, autre pour les riches que pour les pauvres, quand elle frappe les riches dans une minime partie de leur fortune, et les pauvres dans leur liberté, qui est leur existence même et l'unique soutien de leurs familles; ou bien quand la peine est trop déshonorante ou trop cruelle; car, poussée à l'excès de la dureté, comme ces supplices qui ont heureusement disparu de notre code, elle éteint dans les cœurs le sentiment de l'humanité et de la pitié sans rien mettre à sa place; elle rend les mœurs plus féroces, et par là même les familiarise avec le crime aussi bien qu'avec le châtiment. On a fait la remarque que les assassins ont presque tous assisté à plusieurs exécutions capitales, et l'on a observé dans les pays étrangers, où les châtiments corporels

Digitized by Google

sont encore d'un fréquent usage, que de tous les prisonniers les plus incorrigibles sont ceux qui ont été plusieurs fois battus de verges. Ce fait nous conduit naturellement à condamner aussi l'excès de l'humiliation ou l'humiliation en public, la honte étalée aux yeux de la foule comme un spectacle. Que le criminel soit frappé dans son honneur aussi bien que dans sa fortune et dans sa liberté ; que la peine morale vienne s'ajouter à la peine physique, rien de mieux, car il est dans l'essence du crime de déshonorer celui qui l'accomplit.

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Mais il ne faut pas que l'humiliation soit poussée au point d'éteindre jusqu'à la dernière étincelle de l'honneur. Il ne faut pas non plus que l'humiliation des uns soit pour les autres moins une leçon qu'un spectacle et une fête. C'est pourtant ce qu'on peut reprocher à la coutume d'exposer les condamnés sur la place publique. Si le coupable qui subit cette épreuve conservait encore dans l'âme un reste d'honnêteté et de pudeur, un faible désir de rentrer un jour dans la voie du bien, on peut être sûr qu'en descendant de l'infâme estrade, où, pendant une heure, il a repu les regards de ses semblables comme une bête féroce enchaînée, il ne sentira plus rien que la résolution du crime et la haine de la société ! Mais le plus souvent c'est le criminel qu'on veut déshonorer qui jette l'insulte à la face de la foule honnête et naïve qui le regarde, et celle-ci, au lieu d'être édifiée par l'exemple, apprend un secret funeste qu'elle ignorait : c'est qu'on peut vivre, dans la voie du crime et de la honte, aussi ferme, aussi tranquille, aussi content de soi qu'au sein de l'honneur et avec la conscience de l'honnête homme.

Les principes philosophiques du droit pénal n'étant pas autre chose que les principes naturels de l'humanité et de la justice appliqués à la répression du crime et à la défense de la société, on comprend qu'ils aient triomphé peu à peu des instincts violents et des passions sauvages qui étouffent dans le cœur de l'homme la voix de la conscience ; on comprend que, par cette force irrésistible qui est dans la vérité, ils aient pénétré insensiblement dans les lois. En effet, quand nous considérons le chemin que les nations civilisées ont déjà fait dans cette carrière, nous avons lieu d'être fiers de la supériorité de notre génération sur toutes celles qui l'ont précédée. Le droit pénal n'a été d'abord que le droit de la vengeance, et ce droit, entièrement privé, héritage de toute une famille, s'attachait aussi à la famille de l'offenseur, le poursuivant dans sa personne et dans celle de ses enfants, de ses petits-enfants, de tous ses proches, jusqu'à ce que le sang eût lavé le sang. Cette passion sauvage a

Digitized by Google

laissé des traces dans toutes les législations primitives, et notre civilisation n'est pas encore parvenue à l'éteindre entièrement dans un de nos départements maritimes.

A la vengeance privée a succédé tantôt le rachat par l'argent, le *wehrgeld*, consacré et réglé par une loi barbare ou par des coutumes locales, comme chez les tribus guerrières de la Germanie, tantôt le principe de l'expiation religieuse, comme dans la plupart des contrées de l'Orient, comme dans l'Inde, dans la Perse, en Egypte et en Palestine. Toutes les lois étant considérées comme une révélation divine, toute action coupable était une offense à Dieu, et c'est à Dieu que le coupable devait donner satisfaction. Il résultait de ce principe que les plus légères infractions à la liturgie, à la discipline religieuse, aux règles de la foi, c'est-à-dire les actions en elles-mêmes les plus inoffensives, étaient punies de la même manière et souvent avec plus de rigueur que les crimes les plus odieux. On brûlait les sorciers, les nécromanciens, ceux qui mêlaient le sang d'une race inférieure à celui de la caste guerrière ou sacerdotale; on faisait mourir ceux qui violaient le repos sabbatique; on frappait de verges ceux qui mangeaient des aliments défendus.

La pénalité religieuse, tout en gardant une partie de son empire, a vu naître à côté d'elle la pénalité politique, c'est-à-dire une loi sous l'empire de laquelle toutes les actions réputées criminelles étaient punies comme des offenses à l'autorité du roi ou du seigneur, ou de la caste dominante. C'est sur ce principe qu'était fondée la confiscation; car le roi ou le seigneur étant l'offensé, les biens de l'offenseur lui revenaient de droit. A lui aussi était attribué le patrimoine de ceux qui s'étaient suicidés. Quoi de plus naturel? Ils dérobaient leurs services à leur maître légitime; ils lui devaient une compensation. De là aussi les supplices odieux prononcés contre les actions qualifiées de crimes de lèse-majesté. De là enfin, la répression violente de tout ce qui portait atteinte aux priviléges du maître ou de ses serviteurs préférés. Monter une haquenée quand on n'était point de race noble, porter des habits de soie ou tuer un lapin étaient des actions punies plus sévèrement que ne le sont aujourd'hui le vol, l'escroquerie et l'abus de confiance.

A la pénalité politique, l'esprit moderne a substitué la pénalité sociale ou les peines infligées au nom et dans l'intérêt de la société. Ce seul changement a suffi pour faire disparaître bien des iniquités et des horreurs, pour entourer l'accusé de garanties plus sérieuses, pour assigner au juge une tâche plus auguste et plus digne de lui, pour défendre la société elle-même d'une manière plus efficace, pour faire tomber les chevalets et les instruments de torture, armes de la vengeance plutôt que de la justice.

Digitized by Google

Mais ne reste-t-il plus rien à faire? La justice criminelle, parmi nous et chez les autres peuples de l'Europe, est-elle donc arrivée au dernier terme de la perfection? Comment soutenir une prétention pareille quand les échafauds sont encore debout, quand la suppression des bagnes n'est encore qu'une lettre morte et que c'est d'hier seulement qu'il faut dater l'abolition de la marque et de la mort civile? Quand même ce ne serait pas un fait universellement admis, que notre législation criminelle est demeurée très inférieure à nos lois civiles, on n'en serait pas moins forcé de reconnaître que le mot de Bossuet : *Marche, marche*, est également vrai de la vie et de la mort, et s'applique aussi bien au perfectionnement de la société qu'à l'anéantissement de notre misérable corps.

La philosophie du droit pénal a des limites précises, qui l'empêchent de se confondre avec aucune autre branche du droit naturel. Elle est renfermée tout entière dans la discussion de ces trois questions : 1° Quel est le principe d'où découle, quel est le fondement sur lequel repose le droit de punir? Ce droit prend-il son origine dans la religion, dans la morale ou simplement dans l'intérêt public? Faut-il le considérer comme une conséquence du principe de l'expiation, de ce principe de justice absolue qui exige que le mal soit rétribué par le mal, ou comme une application du droit de légitime défense, et même comme une forme de la charité qui demande, non le châtiment, mais l'amendement du coupable? 2° Quelles sont les actions punissables ou qui méritent de tomber sous l'empire de la loi pénale? La loi pénale, comme je me le suis déjà demandé, doit-elle avoir la même étendue que la loi morale? Doit-elle atteindre indistinctement toutes les fautes, tous les actes d'immoralité et d'impiété, toutes les infractions que peuvent souffrir nos devoirs, soit qu'elles blessent nos semblables et la société tout entière, soit qu'elles n'offensent que nous-mêmes ou qu'elles ne sortent point des limites de la conscience et de la foi? Dans le cas même où les lois réserveraient toute leur rigueur pour les actions qui portent préjudice aux autres, devraient-elles poursuivre également toutes les actions de cette nature? Devraient-elles poursuivre, par exemple, le mensonge, l'ingratitude, aussi bien que le meurtre et le vol? A cette question se rattache encore la détermination du degré d'intelligence et de liberté qui est nécessaire pour que l'auteur d'un crime soit justement responsable, et des différences qui peuvent exister dans la culpabilité suivant les circonstances qui en ont été les complices. 3° De quelle nature doivent être les peines? Quelles sont les peines que la société peut infliger sans excéder son droit et sans manquer aux règles de la justice distributive, sans blesser la proportion qui doit exister entre le châtiment et le délit, sans se laisser aveugler ni par la pitié ni par la

Digitized by Google

vengeance? Que faut-il penser des peines conservées jusqu'aujourd'hui dans la plupart des législations criminelles, et principalement dans le Code pénal français? De ces trois questions, la plus importante, la plus digne d'intérêt de la part du philosophe et du législateur, du moraliste et du jurisconsulte, mais aussi la plus difficile, la plus abstraite et la plus compliquée, c'est, sans contredit, la première; car, à la manière dont elle a été résolue, on peut prévoir à coup sûr la solution de toutes les autres; à la manière dont elle a été résolue, on peut décider d'avance si les lois pénales sont soumises à des principes ou livrées à l'empire de la passion et de l'arbitraire, si elles doivent être l'expression de la justice et de la raison, ou un instrument d'oppression et de haine.

I

Il faut d'abord nous faire une idée exacte du sujet de la discussion; il faut que nous sachions en quoi consiste le droit de punir et ce qui constitue la punition elle-même. Je me vois attaqué sur la grande route, d'abord par des menaces, et immédiatement après, si j'hésite à obéir, par des actes de violence. Je repousse la force par la force; je pousse la résistance jusqu'à ôter la vie à mon agresseur, sans savoir si son intention était de m'enlever la mienne; je ne le punis pas, je me défends, et quoi qu'on dise de mon ennemi, abattu à mes pieds, qu'il n'a eu que le sort qu'il a mérité, ce n'est pas à moi qu'il faut attribuer cette œuvre de justice distributive; je n'ai usé que du droit de légitime défense.

Supposez-vous dans un pays où les lois, s'il y en a, n'ont pas encore une grande force; où la société, à peine formée, laisse à l'individu le soin de pourvoir lui-même à sa sécurité; supposez-vous dans la Californie telle qu'on nous la peignait encore il y a quelques années. Vous apprenez qu'un de vos voisins, planteur ou mineur, a formé le projet de pénétrer chez vous dans la nuit, de vous enlever tout ce qui vous appartient, et de se défaire même au besoin de votre personne. Vous n'attendez pas que son dessein ait reçu un commencement d'exécution; vous allez au-devant de lui, seul ou avec vos amis; vous le surprenez; vous le mettez hors d'état de vous nuire, et quand vous le tenez ainsi en votre pouvoir, vous le forcez à s'éloigner, parce que votre conscience vous dit que vous n'avez point de droits sur ses jours. Que faites-vous alors? Vous usez du droit de légitime défense; seulement votre défense est préventive, tandis que dans le cas précédent elle était répressive.

Digitized by Google

Voici maintenant une autre situation. On vous a dérobé votre argent, vos armes, vos instruments de travail, animés ou inanimés; vous découvrez le ravisseur, et vous le contraignez, par la force ou autrement, non-seulement à vous rendre ce qu'il vous a pris, mais à vous dédommager de la perte que vous avez éprouvée et des alarmes qui vous assiégeaient pendant que vous étiez privé de votre capital et de vos moyens d'existence. Ou bien l'on vous a diffamé, l'on vous a calomnié, on vous a frappé dans votre crédit et dans votre honneur, on a ébranlé l'amitié et l'estime de ceux qui vous entourent; vous exigez de votre persécuteur, non-seulement qu'il se rétracte publiquement, non-seulement qu'il vous rétablisse, autant qu'il est en lui, dans votre premier état, mais qu'il vous accorde la compensation de ce que vous avez souffert, de ce que vous avez perdu. Comment faut-il appeler cette exigence aussi légitime, aussi universellement reconnue que le droit de repousser la force par la force? Est-ce un châtiment, un acte de pénalité? Non, c'est une réparation, et la réparation n'est pas un droit particulier, un droit original de la nature humaine; toute réparation se ramène à une restitution : on vous rend ce qu'on vous avait pris injustement.

Le droit de punir est donc parfaitement distinct et du droit de défense, tant directe qu'indirecte, et du droit de réparation. Est-ce que par hasard il se confondrait avec la vengeance? Cette expression si ancienne et si généralement consacrée dans la langue de la législation et du droit positif, *la vindicte publique*, n'est-elle pas de nature à nous faire croire que le droit de punir pris en lui-même, quand on remonte jusqu'à son principe et qu'on fait abstraction des causes qui l'ont fait passer des mains de l'individu dans celles de la société, que le droit de punir n'est pas autre chose que le droit de se venger?

Que ces deux idées aient été primitivement confondues, et que la société, comme l'individu, dans les temps de barbarie et d'ignorance, ait obéi à ses passions plus qu'à la raison et à la voix de la conscience; que de cette identification funeste il soit resté des traces, non-seulement dans le langage de la législation, mais dans les lois elle-mêmes, c'est un fait incontestable. Mais là n'est pas la question. Il ne s'agit pas d'interroger l'histoire sur la manière dont le droit de punir a été d'abord compris et exercé; il s'agit de savoir ce qu'il est; il s'agit d'opposer les résultats de la réflexion et de l'observation à des instincts aveugles et féroces, qui, plus la culture des âmes se développe, plus ils nous inspirent une invincible horreur.

La vengeance est une forme de la haine; la punition est une forme de la justice. Celui qui se venge ne se demande pas s'il a raison ou s'il a tort, s'il fait bien ou s'il fait mal; il se livre à la pente qui l'en-

Digitized by Google

traîne, à la force aveugle qui le domine, jusqu'à ce que sa rage soit assouvie. S'agit-il, au contraire, de punition, vous voulez savoir d'abord à qui appartient le droit de punir, puis si la punition elle-même est juste. La punition, pour être juste, doit remplir deux conditions : il faut qu'elle soit motivée par une action moralement mauvaise : il faut qu'elle soit en proportion avec le mal que cette action renferme. La vengeance s'attache au bien comme au mal ; car elle poursuit, non le mal en soi ou ce qui est un mal pour la société, mais ce qui est un mal pour nous-mêmes, au point de vue des passions qui nous maîtrisent. Un scélérat se venge d'un honnête homme, un tyran se venge des serviteurs qui opposent à ses volontés iniques la voix de la conscience et de l'honneur. Néron s'est vengé de Sénèque parce qu'il avait hésité à lui servir de complice dans le meurtre d'Agrippine ; Henri VIII s'est vengé de Thomas Morus, parce qu'il n'a voulu être ni un apostat ni un parjure. Néron et Henri VIII se sont vengés ; on ne peut pas dire qu'ils aient exercé le droit de punir, car, encore une fois, on ne punit que le mal, on ne punit que des coupables ; la punition suppose la justice par rapport à celui qui la subit ; elle suppose le droit par rapport à celui qui l'exerce.

Qu'un pareil droit existe dans l'ordre général du monde, ou tout au moins dans la sphère des créatures intelligentes et libres, il faudrait pour le nier se mettre en révolte contre la conscience et la voix unanime du genre humain. Il n'y a pas un homme qui, jouissant de son bon sens, ose soutenir qu'il n'est pas juste que le crime soit puni et la vertu récompensée. C'est là une de ces lois de l'ordre moral, un de ces principes de la raison qui ont le même degré d'évidence et d'autorité que les axiomes de la géométrie. Cette loi, d'ailleurs, n'est pas une abstraction de notre esprit, ce n'est pas une forme de langage, c'est une loi effective et vivante qui s'applique elle-même, ou qui est exécutée sans interruption et d'une manière universelle par l'auteur de la nature. Son premier effet, son action inévitable sur les êtres qui ne sont pas encore entièrement pervertis, chez qui la corruption n'a pas encore effacé les derniers traits de la nature humaine, son premier effet, dis-je, c'est le remords ; et le remords, en même temps qu'il est un châtiment, nous ouvre la source et l'espérance de la réhabilitation ; car il témoigne que nous avons encore une conscience, que l'être moral n'est pas complétement perdu en nous, que tout commerce n'est pas détruit entre nous et le monde spirituel. Aussi Platon a-t-il raison de dire que le plus grand malheur qui puisse arriver à un homme, après celui d'avoir fait le mal, c'est de ne point recevoir le châtiment qu'il a mérité.

Mais le remords est un fait indépendant de notre volonté. La loi qui nous l'inflige comme premier châtiment de nos fautes est une

Digitized by Google

loi qui mérite, à tous les titres, d'être appelée divine; car c'est à l'auteur même de notre âme que nous en devons la connaissance par l'intermédiaire de notre raison, image imparfaite de la raison éternelle; c'est lui aussi qui la fait vivre en nous ou qui veille à ce qu'elle soit accomplie. Il s'agit ici du droit de punir, confié aux mains d'un homme ou d'un pouvoir humain, nécessairement accessible à la passion et à l'erreur. Un tel droit existe-t-il? Non, répondent les uns; oui, répondent les autres; et ceux qui affirment comme ceux qui nient ne manquent pas de raisons pour se contredire entre eux.

Il y a une école de philosophes et de jurisconsultes qui nie absolument le droit de punir, parce qu'elle nie l'objet même de ce droit, c'est-à-dire le mal moral; et elle nie le mal moral, parce qu'elle n'admet pas non plus le bien moral. Le bien, pour elle, c'est ce qui est utile, et le mal ce qui est nuisible; ce qui est utile et nuisible non pas à un seul, mais au plus grand nombre. Elle admet donc des lois pénales, ou, pour mieux dire, des lois répressives, des lois d'intimidation. Seulement, au lieu de les fonder sur la justice, elle les fait reposer sur l'intérêt public. Ce langage est celui des disciples de Bentham et de l'école utilitaire.

Il y en a une autre qui, sans méconnaître en elle-même la distinction du bien et du mal moral, la distinction du juste et de l'injuste, et, par suite, le droit de punir, conteste que ce droit puisse être exercé par la société, et, en général, par aucune puissance humaine. Pour avoir le droit de punir, disent les hommes de ce parti, la plupart jurisconsultes, et jurisconsultes contemporains, il faudrait remplir diverses conditions qui sont au-dessus de notre nature. Il faudrait savoir exactement ce qui est bien et ce qui est mal; il faudrait connaître les différents degrés de culpabilité de ceux qui tombent sous le coup de la loi pénale; car la culpabilité n'est pas déterminée par l'action seule, mais par une foule de circonstances tout intérieures et inaccessibles pour la plupart à notre faible vue. Enfin, au lieu de l'arbitraire qui règne dans la plupart de nos codes, il faudrait déterminer avec précision, d'après une règle infaillible, quel est le genre et le degré de souffrance qui doit être infligé à chacune des violations de la loi morale ou sociale. Toutes ces conditions étant irréalisables, la société, disent-ils, doit renoncer au droit de punir et se contenter de se défendre. Elle se défendra non-seulement en empêchant le mal avant qu'il soit accompli, mais en frappant de diverses peines ceux qui ont déjà failli, afin d'intimider ceux qui pourraient les imiter.

Ceux qui reconnaissent à l'homme le droit de punir s'entendent encore moins, s'il est possible; car les principes entre lesquels ils se partagent sont en plus grand nombre et d'un caractère plus absolu.

Digitized by Google

Voici d'abord les partisans du droit divin et de l'école théocratique, qui, regardant l'autorité comme une délégation du ciel, comme une représentation visible de Dieu sur la terre, attribuent la même origine au droit de punir. Les lois pénales auront donc pour but non de défendre la société, non de donner satisfaction à la justice dans la mesure où la justice se confond avec l'ordre social, mais de venger la majesté divine outragée dans son représentant terrestre. On conçoit que, dans cette hypothèse, la peine doit être en proportion non-seulement avec l'offense, mais avec le rang sublime de l'offensé.

Voici, après eux, les partisans du droit individuel, c'est-à-dire les disciples de Locke, de Rousseau, de Grotius lui-même, et d'un grand nombre de publicistes modernes, qui attribuent le droit de punir à la personne humaine, à l'individu, et ne le font passer de ses mains dans celles de la société qu'en vertu d'un contrat, celui-là même qu'on a appelé le contrat social.

Il y a un troisième parti, celui de Kant et des philosophes contemporains, celui des philosophes et des publicistes les plus dévoués à la cause du spiritualisme, qui veut que le droit de punir se fonde uniquement sur la justice ou sur l'harmonie du mal moral et de la souffrance, sur l'expiation infligée au coupable à titre de satisfaction donnée à la conscience. Nous aurons fait connaître l'importance de cette école et les titres qu'elle présente à notre intérêt, quand nous aurons dit qu'elle compte dans son sein M. Cousin, M. Guizot, M. le duc de Broglie et l'auteur du *Traité du droit pénal*, l'infortuné Rossi.

Enfin, il y a le parti des philanthropes et des médecins, des médecins aliénistes, qui ne voit dans le crime qu'une maladie de l'âme ou un symptôme d'aliénation mentale; qui ne voit dans le criminel qu'un malade, et dans la peine qu'un moyen de guérison. Divisés eux-mêmes entre eux, et partis de points différents, ils ne s'entendent que sur ce principe unique : la loi pénale doit avoir pour but, non le châtiment, mais l'amendement de ceux que nous regardons faussement comme des coupables.

Nous ne rencontrons donc pas, sur cette question, moins de six opinions différentes :

Les lois pénales reposent sur l'intérêt public;

Les lois pénales reposent sur le droit de légitime défense exercé par la société;

Les lois pénales sont l'expression d'un droit directement émané du ciel, et un moyen de venger la majesté divine;

Les lois pénales reposent sur un contrat, elles constatent l'abdication du droit de l'individu entre les mains de la société;

Les lois pénales dérivent du principe de l'expiation morale, du

Digitized by Google

principe de la justice distributive, du principe de la rétribution du mal par le mal ;

Enfin, les lois pénales ne doivent être qu'une mesure de charité et de prévoyance, un moyen de guérir une maladie aussi funeste à l'ordre social qu'au malade lui-même.

De toutes ces opinions, celle qui paraîtra à la fois la plus dangereuse et la plus fausse, c'est évidemment celle qui supprime toute distinction entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal, et qui ne reconnaît d'autre règle que l'intérêt général. C'est de celle-là que je veux m'occuper d'abord.

La doctrine de l'école utilitaire, particulièrement celle de Bentham, a été réfutée victorieusement au nom de la morale. Loin d'être assise, comme elle ne cesse de s'en vanter, sur la base inébranlable de l'expérience, on a montré qu'elle était en opposition avec les faits les plus éclatants de la conscience et de l'histoire, et qu'afin d'être plus sûre d'abaisser la nature humaine, elle commençait par la mutiler. Je n'ai pas à recommencer ce qui a été si bien fait ; je n'ai rien à ajouter à l'ingénieuse et pénétrante critique de Jouffroy [1] ; je ne signalerai pas même les dangers que présente ce système, au point de vue de la législation ; ce que deviendrait une société dont les lois ne voudraient pas reconnaître d'autre principe que l'intérêt ; ce qui resterait de place, dans le cœur d'une telle nation, aux sentiments de l'honneur et de la probité, au dévouement, au patriotisme, à l'amour de la gloire, au culte du beau et du grand ; il suffit, pour le deviner, de consulter les lumières du sens commun. Je veux me renfermer tout entier dans le cercle des lois pénales. Or, qu'arriverait-il si les lois de cette espèce avaient pour unique fondement l'intérêt public ? On pourra frapper indifféremment l'innocent ou le coupable, pourvu que la mort de l'un soit reconnue aussi utile que celle de l'autre. C'est en effet ce qui arrive, ou du moins ce qui est arrivé souvent dans l'ordre politique. « Il vaut mieux qu'un seul homme périsse que tout un peuple, » s'écriait la foule des scribes et des prêtres, en parlant de Jésus-Christ. Cette maxime impie n'était pas seulement à l'usage des Pharisiens, nous la voyons mise en pratique dans presque tous les Etats qui ont joué un rôle un peu considérable dans l'histoire ; elle a servi de prétexte à toutes les proscriptions dont les partis, tour à tour vaincus et vainqueurs, se sont rendus coupables les uns envers les autres. Mais les iniquités ne sont-elles donc possibles que dans l'ordre politique ? Rien n'empêche qu'elles ne se produisent aussi dans l'ordre civil. Voici un homme qu'une foule fanatique poursuit d'une accusation infâme ; elle le déclare convaincu d'avoir tué son

[1] Voir son *Cours de Droit naturel*, t. II.

Digitized by Google

propre fils; elle demande à grands cris sa mort par le plus horrible supplice. Cet homme est innocent, il est vrai, mais la foule le croit coupable, et si vous refusez d'obéir à ses clameurs, vous la laisserez persuadée qu'un forfait inouï est resté sans châtiment. N'est-il pas plus utile de le faire mourir que de le laisser vivre? et vous étendrez sur la roue le malheureux Calas, la conscience aussi tranquille, ou du moins aussi en règle avec votre système, que si vous veniez d'écraser sous vos pieds quelque insecte dangereux. C'est un mal, sans doute, c'est une chose nuisible pour la société qu'un innocent puisse être menacé dans son honneur et dans sa vie; mais c'est un plus grand mal, dans le sens où vous prenez ce mot, c'est une chose plus nuisible pour la société, que la foule puisse croire à un crime resté sans châtiment. Le rôle de la justice deviendra facile et commode; elle n'aura qu'à tenir compte des apparences, sans se mettre en peine de la vérité. La justice ne sera qu'un rouage de cette machine qu'on fait jouer sur la place publique pour inspirer aux masses une crainte salutaire. J'aime mieux la torture que ce système; car, par la torture, le juge cherchait au moins à apaiser sa conscience en arrachant à l'accusé un aveu plus ou moins sincère.

Voici maintenant une autre conséquence d'un système de pénalité fondé sur la seule base de l'intérêt. Je viens de parler de coupable et d'innocent; je viens de supposer un innocent victime de funestes apparences et sacrifié à des soupçons mal fondés; mais je me suis servi d'un langage impropre et j'ai été le jouet de la force de l'habitude. D'après les principes de l'école utilitaire, il n'y a ni innocent ni coupable, puisqu'il n'y a ni bien ni mal. Le malfaiteur que la société rejette de son sein ou qu'elle livre au bourreau, le soldat qui meurt sur le champ de bataille pour la défense de son pays, ne sont ni plus coupables ni plus innocents l'un que l'autre; ils sont soumis exactement à la même loi, ils sont sacrifiés à l'intérêt public. C'est peut-être là ce qu'il y a de plus odieux et de plus révoltant dans cette triste doctrine.

Enfin, pour ne pas multiplier inutilement les objections contre un système heureusement ruiné dans l'opinion, démenti avec énergie par la conscience publique, et qui ne compte d'autres défenseurs que des philosophes à la façon de Hobbes et des politiques de l'école de Machiavel, je m'arrêterai à une dernière considération. Que faut-il entendre par cet intérêt public, par cette utilité générale que vous prenez pour base de vos lois répressives et de vos institutions judiciaires? A quel signe puis-je distinguer l'intérêt public de l'intérêt particulier d'une classe, d'une caste, d'un parti? Je distingue facilement l'usurpation du droit, le droit du privilége, la justice de l'arbitraire, parce que la justice et le droit ont un caractère univer-

Digitized by Google

sel et immuable; mais l'intérêt public ne se révèle à moi par aucun signe particulier, parce que l'intérêt, c'est la satisfaction de nos passions et de nos désirs, et que les passions, les désirs des uns s'accordent rarement avec ceux des autres. Il y a même des époques de violence et d'emportement où les passions et les désirs du plus grand nombre sont en opposition directe avec les règles permanentes de l'ordre social; aussi l'intérêt public a-t-il servi de prétexte à tous les excès et à toutes les horreurs que nous raconte l'histoire. C'est au nom de l'intérêt public, et même du salut public, qu'on a essayé de justifier la Saint-Barthélemy, les dragonnades, les massacres de septembre, le tribunal révolutionnaire, et d'autres mesures non moins sanglantes et non moins honteuses pour la nature humaine. C'est au nom de l'intérêt public qu'on a maintenu, dans la constitution américaine, l'institution de l'esclavage, devenue aujourd'hui, par un juste châtiment, une cause de guerre civile. L'intérêt public! il n'y a pas une mesure si infâme, une loi si dégradante, une tyrannie si odieuse, une dictature si impitoyable, qui n'ait invoqué cette formule infernale, également propre à opprimer et à corrompre les nations.

II

Nous nous sommes convaincus que les lois pénales ne peuvent se justifier par l'intérêt public ou par le bien général de la société. Faut-il les considérer comme une simple application du droit de légitime défense, ou comme une cession faite à la société d'un droit individuel, d'un droit inhérent à notre nature, et dont il nous est permis, cependant, de faire le sacrifice en échange de quelque autre avantage? Telles sont les propositions qui se rapprochent le plus de la maxime fondamentale de Bentham, et que nous allons soumettre à l'épreuve de la discussion.

Reconnaissons d'abord que les partisans du droit de défense sont plus près de la vérité que ceux de l'intérêt public; car le droit de légitime défense est un droit incontestable, qui nous permet, dans certains cas, d'user à l'égard de nos semblables de la plus extrême rigueur, et peut nous autoriser à disposer même de leur vie, tandis que l'intérêt public n'a jamais ce caractère. Mais le droit de légitime défense ne suffit pas pour nous rendre raison d'un système de pénalité et de justice criminelle. Le droit de légitime défense ne va pas au delà de la résistance actuelle à un attentat dont nous sommes menacés certainement par un agresseur visible, à un attentat qui a

Digitized by Google

reçu déjà un commencement d'exécution. C'est donc la force opposée à la force, l'empêchement matériel d'un acte qui est en voie de s'accomplir, mais qui n'est point consommé. Les lois pénales, au contraire, et le tribunal qui en est l'interprète, déploient leur rigueur contre un homme désarmé et contre une action irrévocable. Le droit de défense est épuisé quand l'attaque a cessé et quand notre ennemi est mis actuellement hors d'état de nous nuire. C'est quand l'attaque a cessé et que l'ennemi est là devant nous, chargé de chaînes, que commence seulement l'œuvre de la justice et des lois. Le droit de défense, dans l'ardeur du combat, et en repoussant la force par la force, s'inquiète peu s'il fait à l'agresseur plus ou moins de mal qu'il n'a voulu nous en faire. Il le frappe jusqu'à ce qu'il l'ait mis dans l'impuissance. La loi pénale, règle de la justice, et la justice elle-même se piquent de proportionner le châtiment à la gravité de l'attentat. Elles font œuvre de rémunération et non de guerre. D'ailleurs, la guerre, telle que l'autorisent les lois de l'humanité, ne consiste pas à frapper froidement un ennemi vaincu. En vain dira-t-on que cet ennemi vaincu est un homme déchu de ses droits, qui s'est réduit lui-même, selon l'opinion de Leibnitz, au rang d'une brute ou d'une chose, du moment qu'il s'est servi de sa volonté et de ses forces pour faire le mal; il restera toujours inadmissible que vous usiez du droit de guerre contre un ennemi impuissant, et du droit de défense quand vous n'avez plus à vous défendre.

Ceux qui font dériver les lois pénales du droit de légitime défense croient échapper à ces objections en établissant une différence entre le droit de défense tel que la société peut l'exercer, et le droit de défense tel qu'il existerait entre les mains de l'individu. Ils accordent volontiers que, dans ce dernier cas, il n'est que la force repoussée par la force; mais la société, disent-ils, pourvoit à sûreté par voie d'intimidation ou par la force irrésistible de la contrainte morale. Que fait la société? Assiégée comme elle l'est par des malfaiteurs en intention, par des malfaiteurs inconnus qu'il lui est impossible d'arrêter dans l'accomplissement de leurs desseins ou de prévenir par la force ouverte, elle cherche à les paralyser par la menace. Elle leur fait connaître d'avance les souffrances qu'elle ne manquera pas de leur infliger s'ils se livrent aux attaques qu'ils méditent contre elle. Or, la menace ne peut agir efficacement sur les esprits, ne peut produire le résultat désiré dans l'intérêt de tous, que si elle est suivie d'exécution. C'est ainsi que la société est obligée de frapper un agresseur désarmé et de sévir quand l'attaque a cessé; car cette rigueur est pour elle le complément nécessaire du droit de défense; sans elle, les mesures préventives qu'elle a adoptées et qui lui sont absolument nécessaires demeureraient stériles.

Digitized by Google

Ce raisonnement peut surprendre des esprits mal préparés aux discussions de cette nature ; mais il ne résiste pas à un examen sévère. D'abord, il ne détruit pas ce que nous savons, ce que la conscience nous apprend du droit de défense. Le droit de défense n'est pas l'exécution d'une menace faite d'avance, car une menace peut être elle-même une injustice : c'est la force opposée à la force, la violence à la violence, non pas après la victoire, mais durant l'attaque. La preuve que la menace ne se justifie point par elle-même, c'est que vous n'oseriez pas inscrire dans vos lois pénales des châtiments horribles pour des fautes légères ; c'est que vous essayez de proportionner l'étendue de vos menaces à la gravité des crimes que vous voulez réprimer. Vous faites intervenir ici, non pas uniquement, comme vous l'affirmez, le droit de défense, mais le principe de la justice distributive ou le droit de punir, et c'est le droit de punir qui tient ici la première place, qui joue le rôle de principe régulateur. Ensuite, en considérant la menace comme une simple forme du droit de défense, il faudrait s'assurer que la menace a été entendue de tout le monde, il faudrait avoir la preuve que vos lois pénales étaient connues de ceux que vous traduisez à la barre de vos tribunaux. La supposition que personne n'ignore la loi est une fiction dont on peut se contenter avec l'idée de justice, avec l'idée de châtiment et de réparation ; car alors même que la loi n'aurait pas été connue, il n'en serait pas moins vrai que le meurtrier et le voleur sont des coupables, et que tout coupable doit être puni. Mais si vous n'avez d'autre droit que celui de vous défendre en menaçant, celui qui ignore la loi, celui qui ne sait pas lire doit être renvoyé absous. Il y a quelques années, un homme accusé pour meurtre et déclaré coupable par le jury, sans circonstances atténuantes, se montra tout consterné en entendant lire la sentence qui le condamnait à mort. « Je croyais, on m'avait dit, s'écria-t-il avec amertume, que la peine de mort était abolie ! » Celui-là, dans votre système, aurait mérité certainement une commutation de peine ; car, plus instruit, il aurait été moins coupable.

Voici une autre objection contre la doctrine de l'intimidation ou de la contrainte morale. La menace et l'exécution elle-même, la peine infligée n'ayant pas d'autre but que de combattre l'attrait du crime par la puissance de la crainte, il faut que la peine soit d'autant plus grande que le crime a plus de séduction ; car, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, la force de la résistance doit être mesurée à celle de l'attaque. Or, s'il en est ainsi, ce ne sont plus les crimes les plus graves, mais, si l'on peut parler ainsi, les crimes les plus agréables qui appellent la répression la plus sévère. Le vol, la fraude, l'abus de confiance, la concussion, promettent

Digitized by Google

souvent plus d'avantages que le meurtre ; donc le voleur, le concussionnaire, l'escroc devront être châtiés avec plus de rigueur que l'assassin et même le parricide. Il faudra renoncer à toute idée de proportion entre les délits et les peines, il faudra renoncer à toute idée de justice distributive et faire violence à la conscience humaine.

Enfin, le système de l'intimidation et de la contrainte morale mérite le même reproche que nous avons déjà adressé au système de l'intérêt public. Il supprime la différence qui existe entre l'innocent et le coupable : pourvu que la peine prononcée par la loi soit infligée à un homme qui a contre lui les apparences du crime, le vœu de la loi est accompli, l'effet de terreur qu'on s'est proposé sera produit. La question d'innocence ou de culpabilité sera indifférente ; il sera plus utile même de condamner que d'absoudre. N'est-ce pas la société qu'on veut défendre? Elle sera mieux défendue par ces excès que par les scrupules et les lenteurs ordinaires de la justice. C'est la société tout entière dont la défense vous est confiée ; vous manqueriez à votre tâche si vous attachiez trop d'importance à la défense des individus. Le droit de défense a certainement sa place, une place considérable dans la rédaction des lois pénales. Je ne prétends point l'en bannir ; la seule chose que j'aie voulu prouver, c'est qu'il est incapable par lui seul de nous expliquer l'existence et l'application de ces lois. Voyons si nous serons plus heureux avec le droit individuel complété par la double hypothèse d'un état de nature antérieur à la société et d'un contrat social.

Cette doctrine, adoptée presque aveuglément par la plupart des publicistes du XVIIIe siècle, entre autres par Beccaria, se trouve déjà en germe dans les œuvres de Grotius et de Puffendorf ; mais c'est Locke qui lui a donné sa forme la plus accomplie. Nous la prendrons donc en quelque sorte de sa main, telle qu'il l'expose dans les premiers chapitres de son *Essai sur le gouvernement civil.*

Locke, ainsi que l'a fait avant lui Hobbes et après lui J.-J. Rousseau, suppose un état de nature où l'homme aurait vécu pendant des siècles sans connaître les lois et les institutions de la société. Mais cet état de nature n'est pas l'état de guerre, comme l'affirme l'auteur du *Léviathan*, ni l'état sauvage, et encore moins l'état de bestialité, comme l'ont imaginé Mariana et Rousseau : c'est l'état de liberté sans limites et, grâce à la liberté, d'égalité absolue entre les hommes. La liberté est un attribut naturel de notre espèce, car l'homme naît libre comme il naît intelligent. Or, la liberté est la même chez tous ; elle existe ou n'existe pas tant qu'il n'y a pas de lois qui en limitent et en règlent l'usage. Si tous les hommes sont naturellement libres, tous sont naturellement égaux, égaux en droit

Digitized by Google

quoique inégaux en puissance. Voilà ce qui constitue, selon Locke, l'état de nature. Parmi les droits sur lesquels repose cette égalité et qui sont autant de conditions de notre liberté, se trouvent non-seulement le droit de repousser la force par la force, mais le droit de punir, c'est-à-dire de rendre le mal pour le mal dans une mesure nécessaire pour en prévenir le retour. « La nature, dit Locke, a mis chacun en droit de punir les violations de ses droits. Ceux qui les violent doivent pourtant être punis seulement dans une mesure qui puisse empêcher qu'on ne les viole de nouveau. Les lois de la nature, ainsi que toutes les autres lois qui regardent les hommes en ce monde, seraient entièrement inutiles si personne, dans l'état de nature, n'avait le pouvoir de les faire exécuter, de protéger et de conserver l'innocent et de réprimer ceux qui lui font tort. » Un droit semblable, ne pouvant pas être exercé par les individus sans passion et sans excès, donne naissance à l'état de guerre, qui, dans le système de Locke, est précisément l'opposé de l'état de nature, puisqu'il en est la corruption par l'injustice et la violence. Pour échapper au fléau de la guerre, les hommes se sont réunis en société et ont renoncé par un contrat à ce droit individuel de punir qui était la source de tous leurs maux. Ils l'ont cédé à la communauté sociale, pour être exercé en son nom par les pouvoirs qui la représentent.

Chacune des propositions qui entrent dans ce système est une hypothèse ou une contradiction, ou l'une et l'autre à la fois. 1° Il est impossible de voir autre chose qu'une pure hypothèse dans cet état de nature qui a précédé la société, et dont on ne trouve sur la terre aucune trace, puisque le sauvage lui-même nous offre un commencement d'ordre social. Non-seulement c'est une hypothèse, mais c'est une contradiction de considérer comme naturelle à l'homme une condition dans laquelle il lui a été impossible de vivre. 2° C'est une contradiction de reconnaître à l'individu le droit de punir, quand on est obligé ensuite de le lui retirer, par cette raison qu'un tel droit conduit nécessairement à l'anarchie et à la guerre, et qu'il ne peut être exercé sans passion et sans violence. C'est dire que le droit de punir suppose nécessairement l'autorité, l'impartialité et la puissance de l'exécution, ou, ce qui revient au même, qu'il est absolument incompatible avec la nature de l'individu. 3° C'est une contradiction de reconnaître à l'individu le droit de rendre le mal pour le mal, et de limiter ce droit, même dans l'état de nature, à la nécessité de la défense. 4° C'est une contradiction de reconnaître, même sans aucune restriction, le droit de rendre le mal pour le mal; car le droit, c'est précisément le contraire de l'injustice, et si l'on a commis une injustice envers moi, je ne suis pas autorisé à être in-

Digitized by Google

juste à mon tour, dussé-je me borner à rendre l'injure que j'ai reçue. J'ai été victime d'un vol, on a tué un de mes proches, on a outragé ma fille et ma femme : à prendre à la lettre la proposition de Locke, il m'est permis de devenir à mon tour un voleur, un meurtrier, un lâche qui abuse de la violence et de l'outrage contre une femme et une enfant. Mais, dit-on, la justice absolue, le droit dans toute sa rigueur, n'est-ce pas la réciprocité ? Oui, la réciprocité est une des conséquences du droit ; mais elle n'en est pas le principe, elle ne le crée pas, et ne saurait rendre juste une action essentiellement contraire à la justice. J'ai le droit d'exiger de mes semblables qu'ils respectent ma vie, ma propriété, ma liberté ; ils ont par cela même le droit d'exiger de moi l'accomplissement du même devoir. La réciprocité ne justifie pas un crime et ne peut changer un crime en vertu. Enfin, 5° c'est tout à la fois une hypothèse et une contradiction de soutenir que quelques-uns de nos droits naturels ont été cédés à la société par un contrat. C'est une hypothèse ; car ce contrat social n'a pas laissé plus de traces dans le souvenir des hommes que l'état de nature. C'est une contradiction ; car un droit naturel est inaliénable et imprescriptible. Il n'est pas permis d'aliéner sa liberté, il n'est pas permis d'aliéner sa vie, il n'est pas permis d'aliéner sa conscience, à plus forte raison la liberté et la conscience, ou les droits quels qu'ils puissent être de ses descendants jusqu'à la dernière génération. D'ailleurs, on ne peut pas céder ce qu'on n'a pas, et je crois avoir démontré que l'individu n'a pas le droit de punir.

III

Mais si le droit de punir ne dérive ni des droits naturels de l'individu, ni de l'intérêt collectif de la société, ni d'une convention originelle sur laquelle serait fondé l'ordre social, n'est-on pas forcé de le concevoir comme une délégation mystique de la divinité, comme un organe moins encore de la justice que de la vengeance divine, comme un pouvoir terrible et impénétrable, dont les hommes, quelque rang qu'ils occupent dans ce monde, ne sont que les instruments aveugles ? Cette opinion a trouvé des partisans plus ou moins décidés, plus ou moins conséquents, chez les théologiens et chez les politiques du droit divin. On la reconnaîtrait facilement dans Tertullien, dans saint Augustin, dans Selden ; mais Joseph de Maistre, par la sombre énergie, par l'éloquence sauvage avec laquelle il l'a défendue, en a fait en quelque façon sa propriété ; on peut dire qu'elle s'est identifiée avec sa personne. Quoique tous ses ouvrages,

Digitized by Google

comme son esprit lui-même, en soient pénétrés, c'est dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* qu'il en faut chercher la plus haute et la plus complète expression.

On sait quel est le sujet de ce livre. Afin de persuader aux peuples qu'ils n'ont rien de mieux à faire que de se laisser mener, comme de vils troupeaux, par la main sous laquelle ils sont courbés ; qu'ils n'ont le droit ni de juger, ni de contrôler, ni de modifier, et moins encore de changer, même d'un consentement unanime, leurs lois, leurs institutions, leur gouvernement, on soutient que c'est Dieu lui-même qui, dès ce monde, s'est chargé de leurs affaires, dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel, dans l'ordre politique comme dans l'ordre religieux ; que c'est lui qui les a faits tout ce qu'ils sont, ne leur permettant pas d'être autre chose ; lui qui est leur législateur, leur instituteur, leur souverain, leur juge. C'est cela que de Maistre appelle le *gouvernement temporel de la Providence.* Il n'y a donc pas ici d'équivoque possible. Il ne s'agit pas de cette croyance générale, consacrée en même temps par la philosophie et par la religion, par la raison et par la foi, que l'action divine sur l'ordre moral et sur les sociétés humaines se manifeste par les facultés mêmes que Dieu nous a données, par notre intelligence, par notre conscience, par notre liberté et par les lois générales qui les dirigent, par les conditions que nous impose la nature des choses, aussi bien que notre propre raison, et qui ne permettent que pour un temps limité le triomphe de l'iniquité et de la violence : non, le but que poursuit l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* est tout à la fois plus mystique et plus positif ; il veut montrer que l'intervention de Dieu dans les affaires de ce monde, je veux dire dans l'ordre civil et politique, est tout à fait directe et immédiate, et que les hommes n'ont que l'alternative, ou de se soumettre aveuglément à sa volonté, ou de se consumer, de se dévorer les uns les autres dans une complète impuissance.

Le gouvernement de la Providence une fois compris de cette manière, il n'y a qu'un seul moyen de le justifier : c'est de mettre résolûment sur son compte tous les maux, tous les désordres, toutes les iniquités dont nous souffrons, en les représentant, non pas comme des épreuves qui nous préparent à une meilleure vie : ce serait déplacer la question, ou passer de l'ordre temporel à l'ordre spirituel ; mais comme des châtiments légitimes, comme une satisfaction que nous devons rigoureusement à la vengeance, à la colère divine, par cela seul que nous sommes nés ; car tous les hommes, pris en général, sont des coupables ; ils ne souffrent que quand ils le méritent et parce qu'ils le méritent. Cette proposition, il faut la garder attentivement dans notre mémoire ; car c'est la pierre angulaire de l'édi-

Digitized by Google

fice, c'est la base sur laquelle repose tout le système, c'est la source d'où nous allons voir découler une suite de maximes plus étranges les unes que les autres.

Le gouvernement temporel de la Providence, ou l'intervention de Dieu dans les destinées de la société humaine se manifeste d'abord, se manifeste surtout, selon de Maistre, par le châtiment des coupables, au nombre desquels nous sommes tous comptés à différents degrés, ou par la distribution d'une somme de maux proportionnés à celle des crimes dont la terre est toujours souillée. Mais puisque les souverains, bien entendu les souverains légitimes, sont les représentants et les ministres de Dieu sur la terre, leur première prérogative, la première attribution de leur pouvoir doit consister également à frapper ceux qui l'ont mérité, à ordonner des supplices, à exercer dans toute sa rigueur le droit de vie et de mort. Et voyez comme Dieu est bon ! comme il rend visible et palpable la protection qu'il étend sur les princes de la terre ! Afin de leur rendre plus facile l'accomplissement de cette œuvre de rigueur, il crée tout exprès pour eux, aussi souvent qu'ils en ont besoin en raison de la durée et de l'étendue de leurs Etats, un instrument vivant, surnaturel, quoique né en apparence comme les autres hommes, et qui n'est propre qu'à ce seul usage. Cet instrument, c'est le bourreau, dont personne n'a parlé avec autant d'éloquence et d'imagination que l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. C'est lui qui est, en effet, la personnification de sa pensée ; c'est sur lui qu'il devait réunir tout ce qu'il a, dans son imagination, de sombres couleurs, et, dans son esprit, de lugubres conceptions. Quoique cette description soit citée partout, il n'est pas inutile de la reproduire ici :

« De cette prérogative redoutable dont je vous parlais tout à l'heure (le droit de punir), résulte l'existence nécessaire d'un homme destiné à infliger aux crimes les châtiments décernés par la justice humaine ; et cet homme, en effet, se trouve partout, sans qu'il y ait aucun moyen d'expliquer comment ; car la raison ne découvre dans la nature de l'homme aucun motif capable de déterminer le choix de cette profession. Je vous crois trop accoutumés à réfléchir, messieurs, pour qu'il ne vous soit pas arrivé souvent de méditer sur le bourreau. Qu'est-ce donc que cet être inexplicable qui a préféré à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes, et même honorables, qui se présentent en foule à la force ou à la dextérité humaine, celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables? Cette tête, ce cœur, sont-ils faits comme les nôtres? ne contiennent-ils rien de particulier et d'étrange à notre nature? Pour moi, je n'en sais pas douter ; il est fait comme nous extérieurement, et naît comme nous ; mais c'est un être extraordinaire, et pour qu'il existe dans la famille

Digitized by Google

humaine, il faut un décret particulier, un *fiat* de la puissance créatrice. Il est créé comme un monde. Voyez ce qu'il est dans l'opinion des hommes, et comprenez, si vous pouvez, comment il peut ignorer cette opinion ou l'affronter. A peine l'autorité a-t-elle désigné sa demeure, à peine a-t-il pris possession, que les autres habitations reculent jusqu'à ce qu'elles ne voient plus la sienne. C'est au milieu de cette solitude et de cette espèce de vide formé autour de lui qu'il vit seul avec sa femelle et ses petits, qui lui font connaître les peines de l'homme. Sans eux, il n'en connaîtrait que les gémissements..... Un signal lugubre est donné, un ministre abject de la justice vient frapper à sa porte et l'avertir qu'on a besoin de lui : il part, il arrive sur une place publique couverte d'une foule pressée et palpitante. On lui jette un empoisonneur, un parricide, un sacrilége ; il le saisit, il l'étend, il le lie sur une croix horizontale, il lève le bras. Alors, il se fait un silence horrible, et l'on n'entend plus que le cri des os qui éclatent sous la barre et les hurlements de la victime. Il la détache, il la porte sur une roue ; les membres fracassés s'enlacent dans les rayons ; la tête pend ; les cheveux se hérissent, et la bouche, ouverte comme une fournaise, n'envoie plus par intervalle qu'un petit nombre de paroles sanglantes qui appellent la mort. Il a fini : le cœur lui bat, mais c'est de joie ; il s'applaudit ; il dit dans son cœur : nul ne roue mieux que moi. Il descend ; il tend sa main souillée de sang, et la justice y jette de loin en loin quelques pièces d'or qu'il emporte à travers une double haie d'hommes écartés par l'horreur. Il se met à table, et il mange ; au lit ensuite, et il dort. Et le lendemain, en s'éveillant, il songe à tout autre chose qu'à ce qu'il a fait la veille. Est-ce un homme ? Oui. Dieu le reçoit dans ses temples et lui permet de prier. Il n'est pas criminel ; cependant aucune langue ne consent à dire, par exemple, *qu'il est vertueux*, *qu'il est honnête homme*, *qu'il est estimable*, etc. Nul éloge moral ne peut lui convenir ; car tous supposent des rapports avec les hommes, et il n'en a point [1]. »

Il y a une partie de cette horrible peinture qui n'est malheureusement que trop vraie : c'est le tableau des supplices encore en usage dans toute l'Europe la veille de la Révolution française. Mais ce qui concerne le bourreau serait mieux à sa place dans un conte d'Hoffmann ou de Charles Nodier que dans une œuvre de philosophie politique. Cette cruauté infernale que vous reprochez au bourreau, c'est celle du fanatisme et de l'ignorance, celle de la vieille société, des vieilles lois et des vieilles cours de justice, de cet ordre de choses à jamais abîmé et disparu, que vous vouliez maintenir éternellement

[1] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 38 et suiv., édit. de Lyon. 1845.

Digitized by Google

debout comme une institution divine. Aujourd'hui que la société est plus clémente, aujourd'hui que l'humanité s'est fait jour, même dans le code pénal, le bourreau, lui aussi, est devenu plus humain et ne ressemble plus nulle part à ce personnage fantastique dont vous nous parlez. Voulez-vous qu'il disparaisse tout à fait, comme on est autorisé à espérer qu'il disparaîtra un jour ? Supprimez la peine de mort. J'ai dû, en passant, m'arrêter sur cette sombre page, parce que c'est une de celles qui ont le plus vivement frappé les esprits.

N'admettant les supplices qu'au nom de l'expiation, au nom de la vengeance divine, sans aucun avantage pour la société et sans aucune intention d'amender le coupable, il est naturel que de Maistre les justifie tous, qu'il les regarde tous comme également légitimes, et n'accuse jamais la loi, si cruelle qu'elle puisse être, d'un excès de sévérité. Il ne trouve jamais qu'elle frappe trop fort ni trop souvent. « Le mal étant sur la terre, dit-il, il agit constamment, et par une conséquence nécessaire, il doit être constamment réprimé par le châtiment..... Le glaive de la justice n'a point de fourreau, toujours il doit menacer ou frapper. Qu'est-ce donc qu'on veut dire, lorsqu'on se plaint de l'*impunité du crime?* Pour qui sont le knout, les gibets, les roues et les bûchers [1] ? »

Bien plus, de Maistre n'admet pas que la justice puisse se tromper ; il n'entre pas dans son esprit qu'elle ait jamais condamné un innocent. Aussi, avec quelle indignation il flétrit une des plus nobles actions de Voltaire : la réhabilitation de Calas. Il est évident pour lui, par cela seul qu'il a expiré sur la roue, et que Voltaire a demandé la révision de son procès, qu'il est mort coupable. Si pourtant l'on insiste, si on lui offre de prouver jusqu'à l'évidence que des hommes ont péri sur l'échafaud pour des crimes dont on a découvert plus tard les véritables auteurs, alors il vous répond, avec un sans-façon de grand seigneur, qu'ils ont probablement mérité leur sort pour quelque autre forfait resté inconnu. Cette manière cavalière de distribuer les supplices nous rappelle ce légat qui criait, pendant le massacre des Albigeois : Frappez toujours, Dieu saura reconnaître les siens.

Après avoir parlé des châtiments, de Maistre s'occupe des maladies, qui ne sont à ses yeux qu'une autre forme de la justice..... non, il faut l'appeler par son nom, de l'implacable vengeance de Dieu. Toutes ou presque toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine ne sont, dans son opinion, que les peines que nous avons méritées par nos péchés, par nos vices ou par nos crimes. Tout malade est un coupable. « Pour moi, dit-il, je ne puis me refuser au senti-

[1] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, . I, p. 42.

Digitized by Google

ment d'un nouvel apologiste, qui a soutenu que toutes les maladies ont leur source dans quelque vice proscrit par l'Evangile. » D'ailleurs, si nous ne sommes pas malades par notre propre faute, nous le sommes par celle de nos ancêtres, et, en vertu du dogme de la reversibilité des peines, cela suffit pour que nos souffrances soient légitimes. Il a trouvé dans son imagination un nouveau système de pathologie qui lui montre que les maladies suivent exactement, dans leurs variétés, l'analogie des péchés et des crimes. Mais ce sont principalement les maladies caractérisées, ou celles qu'on désigne par un nom particulier, comme l'apoplexie, la phthisie pulmonaire, la jaunisse, l'hydropisie, la lèpre, etc., qui accusent chez celui qui les éprouve un haut degré de perversité ou de corruption. « Plus l'homme est vertueux, nous assure-t-il, et plus il est à l'abri des maladies qui ont un nom. » Cela prouve que jusqu'à l'époque où il écrivait ces mots, de Maistre n'avait jamais été atteint par une infirmité de ce genre, et que la santé, chez lui, tenait plus de place que la charité. Mais il ne prévoyait pas, hélas! tout prophète qu'il était, qu'il mourrait d'une attaque d'apoplexie, et l'apoplexie est catégoriquement désignée parmi les maladies prohibées et anti-chrétiennes.

La science elle-même, telle qu'elle existe aujourd'hui, telle que l'a faite la méthode analyque et inductive, la méthode du XVIIIe siècle, c'est tout dire, est un état de déchéance, la plus triste de nos infirmités, le plus lourd châtiment qui nous soit infligé par la justice divine. C'est notre esprit qui rampe, qui se traîne douloureusement et tristement sur la terre, tandis qu'il devrait, selon les dessins de Dieu, traverser avec des ailes les célestes espaces. C'est précisément ce que la science a été dans l'origine, au moment où Dieu venait de nous la communiquer avec la parole, et c'est par les péchés de l'homme, par son incrédulité et par ses crimes, qu'elle est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. C'est dire que de Maistre fait la parole d'institution divine; qu'il la fait naître avec l'homme lui-même, par un miracle de la création, et qu'il fait la science aussi ancienne que la parole. Cette proposition, sur laquelle est bâtie toute la philosophie de Bonald, a été enseignée pour la première fois par le théosophe Saint-Martin, et c'est à lui que l'a empruntée l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, pour l'incorporer, en quelque façon, dans son système général. Tout ce qui pouvait humilier la raison humaine, et par conséquent la liberté, objet suprême de ses malédictions, lui paraissait bon à prendre, n'importe de quelle main.

Après tout, l'institution divine de la parole et la révélation surnaturelle de toutes les sciences sont des hypothèses purement spéculatives, qui n'ont rien en elles-mêmes d'absolument contraire aux saines notions du droit. Mais voici une proposition d'un autre ordre,

Digitized by Google

qui, en poussant à l'extrême le principe de l'expiation, appelle nos malédictions et notre haine sur ce qu'il y a de plus digne de notre pitié, sur la portion la plus misérable et la plus délaissée du genre humain. Si l'homme est ignorant comme il est malheureux, uniquement par sa faute, uniquement par son orgueil et par ses crimes, alors que faut-il penser de ceux qui, non-seulement se sont éloignés de la vérité, mais qui en ont perdu toutes les traces; qui non-seulement se sont arrêtés dans la vanité et dans l'illusion d'une science fausse, d'une civilisation corruptrice, mais qui sont restés étrangers à la civilisation, plongés qu'ils étaient dans la nuit la plus profonde? Que faut-il penser, en un mot, des sauvages? Les sauvages, pour de Maistre, ne sont pas des enfants qui n'ont pas encore pu atteindre jusqu'à nous, ou des hommes délaissés qui sont demeurés en arrière de leurs frères, faute de connaître le chemin qu'ils ont suivi; non, ce sont des hommes arrivés au dernier terme de la dégradation, de la déchéance, de la décrépitude et du crime; ce sont des maudits, des réprouvés, qui souffrent avec justice les misères qui les écrasent, et pour lesquels nous ne pouvons éprouver assez d'horreur. Quoique on ait pu déjà se familiariser avec ce tissu d'abominables rêves, je craindrais d'être accusé d'exagération, si je ne laissais la parole à de Maistre lui-même.

« On ne saurait fixer un instant ses regards sur le sauvage sans lire l'anathême écrit, je ne dis pas seulement sur sa race, mais jusque dans la forme extérieure de son corps. C'est un enfant difforme, robuste et sauvage, en qui la flamme de l'intelligence ne jette plus qu'une lueur pâle et intermittente; une main redoutable, appesantie sur ces races dévouées, efface en elle les deux caractères distinctifs de notre grandeur, la prévoyance et la perfectibilité. Le sauvage coupe l'arbre pour cueillir le fruit; il détruit le bœuf que les missionnaires viennent de lui confier, et le fait cuire avec le bois de la charrue. Depuis plus de trois siècles, il nous contemple sans avoir rien voulu recevoir de nous, excepté la poudre pour tuer ses semblables et l'eau-de-vie pour se tuer lui-même; encore n'a-t-il jamais imaginé de fabriquer ces choses; il s'en repose sur notre avarice qui ne lui manquera jamais [1]. »

Mais comment, pourquoi le sauvage est-il descendu à ce degré d'abjection, au-dessous de tous les autres hommes? Une fois embarqué pour le pays des chimères, comme dit Rousseau, il ne faut plus se montrer avare d'invention; une première hypothèse en amène une autre, et celle-ci une troisième, jusqu'à ce qu'on arrive à la conclusion du roman, s'il doit et s'il peut y en avoir une. Ce qui a pro-

[1] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, p. 102.

Digitized by Google

duit l'état sauvage, c'est un crime extraordinaire que notre raison même ne peut plus concevoir aujourd'hui et que nos forces ne suffiraient pas à accomplir. « Un chef de peuple, ayant altéré chez lui le principe moral par quelques-unes de ces prévarications qui, suivant les apparences, ne sont plus possibles dans l'état actuel des choses, parce que nous n'en savons heureusement plus assez pour devenir coupables à ce point; ce chef de peuple, dis-je, transmit l'anathème à sa postérité; et toute force constante étant de sa nature accélératrice, puisqu'elle s'ajoute continuellement à elle-même, cette dégradation, pesant sans intervalle sur les descendants, en a fait à la fin ce que nous appelons des sauvages [1]. »

C'est dommage que les Pizarre et les Fernand Cortès n'aient point connu cette belle théorie, elle les aurait mis à l'aise. Mais heureusement elle ne peut tenir devant les faits. L'état sauvage a ses degrés comme la vie civilisée. Parmi les peuples de l'Amérique et de l'Océanie, les uns se plient avec docilité aux arts de la civilisation quand on les leurs enseigne avec humanité et avec de sages précautions. Tels sont les habitants du Paraguay, complétement transformés par la discipline des jésuites; ceux des îles Marquises et des îles Sandwich, qui, nous ayant emprunté jusqu'à nos journaux, apprécient très haut, à ce qu'on assure, la liberté de la presse. Les autres se refusent à toute culture, parce qu'on a tout fait pour la leur rendre odieuse, parce qu'elle se lie dans leur pensée aux traitements horribles dont notre cruauté et notre avarice les ont rendus victimes. Les Peaux-Rouges de l'Amérique du nord se trouvent dans ce dernier cas. Enfin, n'a-t-on pas trouvé chez les Astèques, dans l'empire de Montézuma, une organisation civile, politique et religieuse, d'une origine tout à fait indigène? Laissons donc ces imprécations et ces haines d'une âme malade. Appliquons-nous à instruire ces races jeunes et naïves, dont la science et la fortune nous ont faits les aînés, c'est-à-dire les protecteurs.

Après la justification de toutes les souffrances, après l'apologie de tous les supplices, même de ceux qui sont infligés à des innocents, après l'apothéose du bourreau, après l'anathème prononcé contre tous les peuples sauvages, vient la glorification mystique, ou, pour mieux dire, la sanctification de la guerre; non parce que la guerre est nécessaire, non parce qu'elle est utile, non parce qu'elle nous montre souvent le droit confondu avec la force, non parce qu'elle est une source de mâles vertus et un instrument puissant de civilisation; mais parce qu'elle est le plus formidable auxiliaire de la mort, parce qu'elle fait couler le sang par torrents, parce qu'elle couvre la terre

[1] *Ib.*, p. 100.

Digitized by Google

d'hécatombes humaines. La guerre, selon de Maistre, est un fait surnaturel, un miracle permanent, par lequel Dieu lui-même assouvit sa vengeance et accomplit la loi d'expiation. Pourquoi, en effet, le bourreau, qui ne verse que le sang coupable, est-il flétri par l'opinion; tandis que le soldat, qui répand le sang innocent, est habituellement pour nous le type de l'honneur? Pourquoi les nations n'ont-elles pas encore pu se mettre d'accord pour supprimer leurs armées et assurer la paix? Pourquoi les époques les plus glorieuses de l'histoire sont-elles précisément celles qui ont été témoins des guerres les plus générales et les plus durables? Pourquoi cet homme inoffensif, cet adolescent qui, en temps ordinaire, ne verserait pas une goutte de sang, même du sang d'un animal, éprouve-t-il sur le champ de bataille *l'enthousiasme du carnage?* Pourquoi? parce que Dieu se sert de lui comme d'un instrument; parce que la guerre est le plus puissant moyen de destruction, parce que l'effusion du sang est la loi de l'humanité, et, à cause des crimes de l'humanité, de toute la nature.

Le couronnement du système est dans le petit écrit qui a pour titre: *Eclaircissement sur les sacrifices.* Le dernier mot de cette composition, bien digne de servir d'appendice aux *Soirées de Saint-Pétersbourg*, c'est que « la chair et le sang sont coupables, et que le ciel est irrité contre la chair et le sang; » que dans l'effusion du sang il est une vertu expiatrice, que le sang coupable peut être racheté par le sang innocent. De là, pour la justice humaine, comme pour la justice divine, le dogme de la réversibilité, ou la nécessité de frapper l'innocent quand on ne trouve pas le coupable. De là, chez toutes les nations, l'usage des sacrifices sanglants et même des sacrifices humains, moins coupables qu'on ne pense. De là, chez les nations chrétiennes, le devoir, le droit, la nécessité absolue de multiplier les instruments, les moyens et les causes de destruction: les échafauds et les chevalets de la justice, les fureurs de la guerre, les bûchers de l'inquisition. Cette dernière institution surtout est, de la part de Joseph de Maistre, un objet de respect et de pieuse tendresse[1]. Ce qu'on appelle les crimes de l'inquisition, ce sont pour lui « quelques gouttes d'un sang coupable versé de loin en loin par la loi. » Peu s'en faut qu'il ne reproche, même à l'inquisition d'Espagne, d'avoir été trop loin dans les voies de la mansuétude.

Toutes ces idées s'enchaînent et toutes dérivent d'une seule idée: celle de l'expiation. L'expiation étant la loi suprême, hors de laquelle ce monde ne peut subsister, il faut absolument qu'elle s'accomplisse, soit par la main des hommes, soit par la main de Dieu. Tout mal est

[1] Voir les *Lettres sur l'Inquisition.*

Digitized by Google

donc expié dans ce monde; aucun mal ne reste ni ne doit rester impuni. L'erreur est assurée de son châtiment aussi bien que le crime, les fautes involontaires comme les fautes commises avec préméditation, les infractions à la règle des mœurs et aux préceptes de la religion, comme les attentats contre l'ordre social. Par conséquent tout mal est une expiation, toute souffrance a été méritée, toute déchéance est un crime. Mais pour avoir raison du principe, il suffit de faire justice des conséquences.

IV

D'après l'antique religion des Mages, telle qu'elle nous a été conservée dans le Zend-Avesta, l'existence de ce monde, qui est de cent vingt siècles, se partage en quatre périodes d'une durée égale de trois mille ans. Pendant les deux dernières de ces périodes devront régner tour à tour, sans contrôle et sans partage, le bon et le mauvais principe, Ormuzd et Ahrimane. Cette vieille croyance compte encore de nombreux adeptes, qui vivent paisiblement au nord-ouest de l'Inde, dans une province qu'on appelle le Guzarate. Si quelqu'un d'entre eux venait nous dire que le temps d'Ahrimane est enfin arrivé et si, pour nous le prouver, il peignait avec chaleur, avec éloquence, avec cette puissance d'imagination qu'on est accoutumé à rencontrer dans les œuvres de l'Orient, tous les maux qui désolent en ce moment notre pauvre globe, tous les fléaux qui déciment l'espèce humaine, les inondations, les tremblements de terre, les révolutions, les guerres, sans oublier celles de Crimée et d'Italie, celles de l'Inde et des Etats-Unis, les maladies nouvelles ajoutées aux maladies anciennes, les crimes, les vengeances, la corruption des mœurs, le doute, l'impiété, les mauvais livres et les mauvaises doctrines, aussi nombreuses que les mauvaises actions; en quoi donc cette opinion serait-elle plus décourageante et plus impie que celle de Joseph de Maistre? Y a-t-il plus de justice, plus de pitié, plus d'humanité dans l'une que dans l'autre? Il ne serait même pas difficile de soutenir que le disciple de Zoroastre a un grand avantage sur l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, car enfin pour le premier, les douleurs du genre humain et de la nature entière doivent avoir un terme, et un terme heureux, dont l'attente peut être un motif de patience et de courage. C'est Ormuzd qui aura le dernier mot de ce terrible dialogue. C'est lui qui finalement restera le maître du champ de bataille: il convertira la terre en un vaste paradis; tous ceux qui auront souffert en seront récompensés par un bonheur éternel; les méchants,

Digitized by Google

purifiés de leurs crimes par le repentir et l'expiation, seront admis au nombre des bienheureux ; l'auteur même de nos malheurs et de nos mauvaises pensées, le prince des ténèbres, s'avouant vaincu, et assez puni par sa chute, deviendra un ange de lumière et offrira un sacrifice à l'Eternel.

Dans le IIe siècle de notre ère, il a existé des sectaires, une classe particulière de gnostiques, qui professaient un dogme singulier : c'est que ce monde n'est pas l'œuvre du vrai Dieu, du Dieu suprême et pur esprit, mais d'une puissance subalterne et malfaisante, créateur du ciel et de la terre. Comment supposer, disaient-ils, qu'un Dieu pur esprit, dont l'essence est la bonté, la raison, l'intelligence, l'amour, la pureté, la grâce, a créé cet univers plein d'imperfection, de larmes, de crimes, de douleurs, de hontes et de misères ? qu'il ait attaché notre âme à ce corps infirme et immonde, source des souillures, des souffrances et des ténèbres au milieu desquelles nous végétons ? Le Créateur du ciel et de la terre, dont la Genèse nous raconte l'histoire, le Créateur de notre corps ne doit donc pas être confondu avec le Dieu suprême dont nous tenons notre âme, notre esprit immortel. Celui-ci est le Dieu éternel, le vrai Dieu ; celui-là n'est qu'un démon, une divinité envieuse, qui s'est emparé de nos âmes, de l'âme de notre premier père, par ruse et par violence, afin de la souiller et de la torturer. Le seul moyen de recouvrer notre liberté consiste donc à détruire les œuvres de ce génie oppresseur ; plus il y aura de désastres dans ce monde, plus il y aura de massacres, de guerres, de meurtres et de sang répandu, plus nous serons près de notre délivrance, plus le Dieu supérieur sera satisfait, plus il sera vengé de son ennemi et sûr de nous recevoir dans son royaume, asile de l'innocence, de la vérité et de la paix. Aussi, les ministres de ce Dieu ne manquent-ils pas à cette sainte tâche ; ils promènent par toute la terre l'épée de la destruction, qui n'est que l'instrument de la délivrance ; et dès cette vie les âmes éclairées par la vraie foi, animées par la vraie charité, s'efforcent de les imiter en détruisant tout ce qui tombe sous leur pouvoir, en se servant de leur corps pour anéantir celui de leurs semblables et verser à flots le sang humain, l'holocauste le plus agréable au Dieu éternel. C'est précisément ce qu'a fait Caïn en tuant son frère Abel ; et c'est lui qu'il faut imiter, lui le serviteur du vrai Dieu, non le timide Abel, esclave avili de notre oppresseur, de l'esprit créateur du ciel et de la terre. De là vient que ces sectaires ont reçu ou se sont donné eux-mêmes le nom de *caïnites*, c'est-à-dire les disciples, les imitateurs de Caïn.

Assurément cette doctrine est le comble de l'horreur et de l'extravagance. Mais si l'on en retranche le meurtre érigé en précepte

Digitized by Google

et la prétention de faire de Caïn le symbole des honnêtes gens, en quoi donc est-elle plus horrible et plus extravagante que celle de Joseph de Maistre ? N'y trouvons-nous pas cette proposition, que le sang répandu a une vertu réparatrice ? que la destruction est une loi divine qui pèse également et qui doit peser jusqu'à la fin du monde sur la nature et sur l'humanité ? que la guerre est divine, parce qu'elle est l'instrument le plus puissant de la destruction, et que, toujours satisfait quand l'ange d'extermination a bien rempli sa tâche, Dieu ne met aucune différence entre le sang de l'innocent et celui du coupable ? Je dirai comme tout à l'heure : s'il y a une différence entre les deux systèmes, elle est tout entière à l'avantage des hérétiques du IIe siècle. La mort n'était pour eux qu'une délivrance. Ce corps, prison de l'âme, triste cachot construit par les enchantements d'un mauvais génie, devait être détruit par les ordres de la bonté divine, afin que l'enfant exilé pût regagner la maison de son père. Mais dans l'opinion de Joseph de Maistre, c'est Dieu lui-même, qui, sans profit pour personne, sans autre but que la satisfaction de son implacable vengeance, se plaît à torturer sa propre créature et à verser la coupe inépuisable de sa colère sur l'œuvre de ses mains.

Prenons un exemple un peu moins merveilleux et plus rapproché de nous. Pendant cette terrible période de la Révolution française, qui s'étend de 1792 à 1794, il y a eu des hommes qui pensaient que la France ne pourrait être libre et heureuse que lorsqu'elle aurait perdu sur l'échafaud ou autrement cent mille têtes, et ces exécrables faucheurs, se mettant aussitôt à l'œuvre, trouvent partout des instruments tout prêts à traduire leur pensée en action. En quoi donc cette idée parricide est-elle plus digne de notre exécration que celle que de Maistre nous a donnée du gouvernement temporel de la Providence ? Cent mille têtes abattues, au bout de huit siècles de durée, pour servir de rançon à la liberté et au bonheur d'une suite incalculable de générations, ne peuvent pas entrer en comparaison avec ces guerres, ces pestes, ces fléaux, ces boucheries, ces supplices qui désolent le genre humain depuis son origine, et qui devront le décimer jusqu'à la consommation des siècles, sans qu'il en devienne jamais ni meilleur ni plus heureux, sans que les tortures qui lui sont infligées dans cette vie puissent le racheter de celles qui lui sont réservées dans l'autre. Je sais bien qu'entre la théorie et la pratique la distance est énorme. Marat, Robespierre, Saint-Just, Couthon, autant qu'ils l'ont pu, ont mis leurs desseins à exécution. De Maistre s'est contenté d'être l'interprète et le législateur de la Providence ; il n'est pas sorti des bornes de la spéculation. Mais en nous plaçant à son point de vue, tout le sang qui a été versé sous le ré-

Digitized by Google

gime de la Terreur ne devait-il pas être fatalement répandu ? Dieu lui-même n'a-t-il pas créé par un miracle exprès ces instruments vivants destinés à faire jouer cet autre instrument qui se dressait sur la place de la Révolution ? Ceci n'est que de la logique ; voici une autre question plus embarrassante. Je suppose qu'un des rois absolus de l'Europe, après avoir lu l'*Eclaircissement sur les sacrifices* et les *Lettres sur l'inquisition*, se fût proposé à l'égard des protestants de ses Etats le même plan de conduite que Ferdinand et Isabelle ont suivi avec tant de constance contre les Juifs et les Maures, et qu'il eût confié à de Maistre le rôle de grand inquisiteur ; de Maistre aurait-il refusé ? Je ne sais ; mais s'il l'avait fait, il aurait abandonné ses principes ; et s'il était resté fidèle à ses principes, sa conduite n'aurait pas été meilleure, elle aurait été plus féroce que celle de Marat, Robespierre, Couthon et Saint-Just, parce qu'à l'horreur du meurtre accompli en masse il aurait joint le raffinement des supplices.

Ces simples rapprochements suffiront, je l'espère, pour montrer ce qu'il y a d'impie, de sacrilége, d'inhumain, et finalement de dangereux, dans les opinions de Joseph de Maistre sur le gouvernement temporel de la Providence. Joseph de Maistre se sert de la Providence comme d'une machine faite pour étayer le pouvoir absolu des rois et les priviléges héréditaires de la noblesse. Cela seul est une profanation, mais qui n'égale pas la pensée d'effacer de toute la nature et du cœur de l'homme les traces de la bonté divine, pour n'y laisser voir que des preuves de sa colère et de sa vengeance. Je dis de la vengeance et non de la justice, car il n'est pas juste celui qui frappe sans distinction l'innocent et le coupable, et qui pousse à la destruction de ses créatures la main la plus généreuse comme la plus vile, celle du soldat et celle du bourreau. Comment les philosophes de l'antiquité et des temps modernes, et les théologiens aussi bien que les philosophes, les auteurs sacrés et les auteurs profanes, ont-ils toujours démontré l'existence de Dieu ? Par les marques de sa bonté plus encore que par celles de son intelligence. Le psalmiste nous dit dans la belle langue de Racine :

Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.
Il donne aux fleurs leur aimable peinture,
Il fait naître et mûrir les fruits,
Il leur dispense avec mesure
Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits ;
Le champ qui les reçut les rend avec usure [1].

Socrate, dans les *Souvenirs de Xénophon*, Platon dans le *Timée*

[1] *Athalie*, acte Ier, scène 4.

Digitized by Google

et dans le Xe livre des *Lois*, tiennent absolument le même langage. Ils nous montrent l'un et l'autre que l'homme et la nature sont l'œuvre d'un être plein de tendresse et de prévoyance. Il a fait le monde, dit Platon, parce qu'il est bon. Cette tradition s'est conservée à travers le moyen âge jusqu'au temps où nous vivons. Ecoutez Bossuet, écoutez Fénelon et les philosophes les plus voisins de nous, tous vous diront qu'à l'œuvre on reconnaît l'ouvrier, que les richesses et les splendeurs de l'univers, que la bonté et la justice, imprimés en caractères ineffaçables dans le cœur de l'homme, nous sont témoins d'un Dieu dont l'amour est infini, dont la justice même est une forme de l'amour. Eh bien! voici un homme qui se dit le restaurateur de la foi, qui amasse volumes sur volumes pour dénoncer l'impiété, les crimes, les erreurs de ses contemporains, et qui vient nous dire, on sait de quel air et de quel ton, que Dieu n'a créé l'homme que pour le torturer jusqu'à la consommation des siècles; qu'il n'a multiplié les êtres vivants que pour leur faire sentir l'aiguillon de la souffrance et les livrer en pâture les uns aux autres; qu'il n'a tiré le monde du néant que pour en faire l'autel de sa vengeance, sur lequel l'ange de la mort immole sans interruption des hécatombes humaines. Quelle manière de nous rendre reconnaissants de l'existence, de nous attacher à la vie comme à un bienfait reçu d'une main bénie et chère, de réveiller dans les cœurs les trois vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité.

Oui, la charité y passe comme le reste; car pourquoi aimer les hommes, si Dieu les châtie si durement? Pourquoi les aimer, si je ne dois voir en eux que des coupables? Pourquoi les plaindre quand ils souffrent, les défendre quand on les accuse, les instruire quand ils sont dans l'ignorance, les délivrer quand ils sont esclaves, les tirer des ténèbres de la barbarie et de la vie sauvage? Ils ne souffrent et ne sont accusés et condamnés, ils n'ont perdu la trace de la vérité, ils ne sont tombés sous le joug de la servitude, devenus étrangers aux douceurs et aux lumières de la civilisation, que parce qu'ils l'ont mérité par leurs crimes ou par les crimes de leurs ancêtres. Laissons-les donc où ils sont; n'ayons point l'orgueil impie de valoir mieux que Dieu lui-même. Laissons passer la justice de Dieu.

Après avoir montré à quel point cette doctrine est à la fois irréligieuse et inhumaine, il serait tout à fait superflu d'en faire ressortir le côté fantastique. J'ai déjà dit ce qu'il fallait penser de l'existence surnaturelle du bourreau et de l'anathème qui pèse sur les sauvages; il ne nous sera pas difficile de nous faire la même opinion du caractère divin de la guerre.

Il en est de la guerre comme des supplices : elle perd du terrain à mesure que la raison et la liberté en gagnent. Elle est moins fréquente

Digitized by Google

aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois, et elle le sera moins encore dans l'avenir qu'aujourd'hui. Pourquoi cela? Pour deux raisons principales. Quand les nations délivrées du despotisme ont pris le parti, sous une forme de gouvernement ou sous une autre, de s'occuper elles-mêmes de leurs affaires, elles ne font plus la guerre que lorsque leur honneur et leur indépendance l'ont rendue indispensable. Alors aussi elles comprennent que leur intérêt est de rester unies, de terminer leurs différends par la persuasion, par la parole, par les voies pacifiques plutôt que par la voie des armes, et d'échanger sans interruption, les unes avec les autres, les produits de leur sol, de leur industrie, de leur imagination et de leur intelligence. Ce n'est pas la volonté divine, mais l'orgueil et la folie des hommes qui ont multiplié dans le passé les boucheries humaines; car, s'il en était autrement, si la guerre était un châtiment céleste, les générations les plus coupables seraient précisément celles que vous nous proposez pour modèles : je veux parler des générations du moyen âge.

En dépit de l'admiration qu'il a inspirée pendant longtemps et qu'il excite encore aujourd'hui dans un certain parti, le système de Joseph de Maistre, de quelque point de vue qu'on le considère, du côté de la religion, du côté de la morale, du côté de la politique ou du droit, ne peut soutenir un instant l'épreuve de la critique. Qu'est-ce donc qui a fait la fortune de de Maistre? Trois choses sans lesquelles, hors de la vérité et du génie, il ne peut se fonder aucune renommée éclatante, et dont le génie lui-même ne peut pas toujours se passer : l'à-propos, la passion, le style. De Maistre est venu dans un temps où le parti du pouvoir absolu et de l'intolérance religieuse était dispersé par le vent de la révolution et courbé jusqu'à terre. Du sein même de la tempête, au milieu des bruits de la foudre, il lui a montré l'avenir et a osé lui parler d'espérance. Il a fait plus encore, il lui a fourni des armes et s'est placé à sa tête; il a apporté à ses prétentions surannées et insensées une justification et un symbole qui leur manquaient, tout un système d'attaque et de défense qui, à défaut de vérité, frappait par sa nouveauté et par sa hardiesse. Il a pris dans l'ordre moral le même rôle que le duc de Brunswick devait jouer dans l'ordre matériel. Il s'est fait le général en chef de tous les cœurs mécontents et de tous les esprits rétrogrades. Cette tâche courageuse et chevaleresque, il l'a poursuivie pendant vingt-six ans, on sait avec quelle audace et avec quelle passion. Il n'en pouvait pas être autrement : il combattait *pro aris et focis;* il combattait pour sa patrie, pour sa famille, qu'il aimait d'un amour idolâtre. Il combattait pour sa caste et ses priviléges héréditaires. Cela suffisait pour l'entourer d'une autorité immense et d'une reconnaissance

Digitized by Google

sans bornes au sein de son parti; cela ne suffisait pas pour lui assurer l'admiration publique. Ce dernier sentiment, il le doit tout entier, il le doit uniquement aux qualités incomparables de son style. De Maistre est un écrivain du premier ordre, mais dans un genre qui a ses défauts, parce qu'il ne compte pas scrupuleusement avec le bon sens et avec le goût; c'est un écrivain romantique. C'est à cette école, qui devrait le compter au nombre de ses fondateurs, qu'appartiennent à la fois et les sombres couleurs de son imagination et la chaleur outrée, les mouvements abruptes de son éloquence. Dans l'école romantique elle-même, il y a un groupe pour lequel il a une affinité particulière : c'est l'école fantastique. Il tient de Callot, de Rembrandt et de Hoffmann; ses plus belles pages sont celles qui nous rappellent le dessin et la couleur de ces deux artistes et les inventions terribles de ce conteur. Le portrait du bourreau, la description de la guerre et l'explication de la vie sauvage ne seraient pas déplacés à côté du *Majorat* et de *L'Homme au sable;* cela est absurde, mais fait courir dans le sang un frisson d'horreur.

AD. FRANCK,
de l'Institut.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

ABD-EL-KADER

SA VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

1832-1860

Il ne faut jamais craindre de rendre justice à son ennemi ; c'est toujours honorable, et quelquefois habile. (*Correspondance de Napoléon Ier.*)

QUATRIÈME PARTIE[1]

XII. — L'ORGANISATION

Organisation des pouvoirs. — *Cheurfas* et *Djoudds*. — Etablissement de postes sur la ligne du Tell. — Armée régulière. — Fabrique d'armes. — Perception des impôts. — Les silos du beylik. — Décoration. — Culte et instruction publique. — Respect des livres. — Justice. — Morale publique.

Abd-el-Kader, débarrassé des préoccupations si graves du siége d'Aïn-Madhi, peut s'occuper désormais de l'organisation du pays dont le texte arabe du traité de la Tafna l'a reconnu souverain. Avant son départ pour le sud, il n'a fait qu'en poser les bases ; d'Aïn-Madhi, il a continué à diriger ses khalifahs par ses instructions ; maintenant, il va surveiller personnellement l'exécution de ses plans.

[1] Voir 2e série, t. XXVIII, p. 5 (livr. du 15 juillet 1862); p. 325 (livr. du 31 juillet); p. 522 (livr. du 15 août).

Digitized by Google

Ce que l'émir a fait comme organisateur, ce qu'il avait projeté de faire, nous allons le lui entendre raconter lui-même à M. le général Daumas [1]. Ces renseignements ont été recueillis pendant que le général, alors colonel, remplissait auprès d'Abd-el-Kader, détenu au fort Lamalgue, une mission toute de confiance, pour laquelle le désignaient sa double qualité d'ancien consul de France à Mascara et les grands services qu'il avait rendus comme directeur central des affaires arabes sous le gouvernement du maréchal Bugeaud. Toutefois, avant de céder la parole à M. le général Daumas, ou plutôt à Abd-el-Kader, il est indispensable de rappeler dans quelle situation l'émir avait trouvé le peuple arabe, car le point de départ est nécessaire pour bien mesurer la distance parcourue. Confusion absolue de pouvoirs rivaux, guerres perpétuelles entre les tribus, le droit du plus fort substitué à la loi, le vol et le pillage organisés, le commerce anéanti, faute de sécurité ; plus de justice, plus d'impôts, plus de cultures ; un peuple enfin se ruant dans la débauche d'une liberté qui remplaçait le joug de fer sous lequel il avait vécu jusque-là : tel est en quelques mots le tableau que présentait en 1832 l'ensemble du pays, lorsqu'Abd-el-Kader fut appelé à le gouverner à l'âge de vingt-quatre ans. Nous allons voir maintenant ce qu'il avait déjà fait, quand la reprise des hostilités, en 1839, vint l'arrêter au milieu de son organisation.

« Quand la guerre a recommencé en 1839, tout le pays arabe soumis à mes lois avait été organisé en huit gouvernements ou khalifaliks.

» Khalifalik de Tlemsen, commandé par Bôu-Hamedi ; khalifalik de Mascara, commandé par mon beau-frère Moustapha-ben-Thami ; khalifalik de Milianah, commandé d'abord par Sy-Mohammed-es-Seghir, et, après sa mort, par Sy-Mohammed-ben-Allal-ould-Sidi-Embarek ; khalifalik du Hamza, commandé par Sy-Ahmed-ben-Salem ; khalifalik de la Medjana, commandé par Sy-Tobal-ben-Abd-es-Selam ; khalifalik du Sahara (partie orientale, ou Zâb), commandé par Sid-el-Hadj-es-Seghir ; khalifalik du Sahara (partie occidentale), commandé par Sy-Kaddour-ben-Abd-el-Baky.

» Chaque khalifalik était divisé en un certain nombre d'aghaliks, à la tête desquels j'avais placé un agha, et chaque aghalik renfermait lui-même un certain nombre de tribus commandées par des kaïds ayant sous leurs ordres des cheikhs qui étaient leurs représentants dans les fractions de tribus.

[1] Nous ne saurions témoigner trop de reconnaissance à M. le général Daumas, pour avoir bien voulu mettre à notre disposition le document précieux que l'on va lire. Heureusement pour le lecteur, ce ne sera pas le seul emprunt que nous ferons aux notes inédites au milieu desquelles il nous a été permis de puiser.

Digitized by Google

» Mes ordres arrivaient aux khalifahs, et descendaient hiérarchiquement jusqu'aux cheikhs; des cheikhs, les rapports remontaient par la même filière jusqu'à moi.

» Mon but étant de chasser les chrétiens d'une terre qui appartenait à nos pères, partout j'avais renoncé à me servir des *djouads* (noblesse militaire), et appelé au pouvoir des marabouts et des *cheurfas* (noblesse religieuse). La longueur de la lutte que j'ai soutenue prouve que j'avais bien jugé.

» J'avais également éloigné d'une manière absolue, et sans faire d'exception, tous les anciens représentants du gouvernement turc. Ils étaient odieux, et je voulais que l'on pût immédiatement établir une comparaison entre ceux qui ne voulaient que les vanités, les biens du monde, et moi qui n'avais qu'une pensée, le triomphe des musulmans.

» J'avais compris que jamais je ne pourrais empêcher les chefs investis par moi de commettre des exactions, ou les punir, dans le cas où ils en commettraient, qu'autant que je leur aurais accordé une solde capable de les faire vivre. J'attribuai donc :

» Aux khalifahs, 110 douros (550 fr.) par mois, et, de plus, un *saa* (160 litres) d'orge par jour, afin de les mettre à même de défrayer les hôtes nombreux que leur position amenait sans cesse auprès d'eux ;

» Aux aghas, le dixième de toutes les contributions, soit en argent, soit en nature.

» Les kaïds étaient traités comme les aghas; mais, ayant moins d'administrés, leurs revenus étaient nécessairement moindres. Chacun recevait ainsi en proportion de son commandement.

» Pour protéger, autant qu'il était en moi, les serviteurs de Dieu contre les exactions de leurs chefs, je faisais prêter serment aux khalifahs et aux aghas, et cela sur le livre sacré de Sidi-Bokhary, qu'ils ne commettraient pas d'injustice envers leurs administrés. Moi-même, je m'étais posé comme le surveillant de tous leurs actes. Aussi, tant pour effrayer les agents qui commettaient des vols ou des vexations, que pour montrer aux Arabes ma volonté de les réprimer, je faisais crier dans tous les marchés la proclamation suivante :

» Oh ! les malheureux ! Que celui qui a à se plaindre de son khalifah, de son agha, de son kaïd ou de son kadhi, vienne trouver le sultan, et il lui sera rendu justice ; s'il ne le fait pas, Dieu n'aura rien à demander au sultan au jour du jugement. »

» Malgré tous mes efforts, il se faisait encore beaucoup de mal que je ne pouvais empêcher, d'abord parce qu'en constituant mon gouvernement au milieu de dangers sans nombre, je n'avais pu

Digitized by Google

porter la rétribution de mes fonctionnaires à la hauteur de leurs dépenses obligées, et, d'un autre côté, parce que je ne pouvais compter obtenir en un moment des réformes aussi radicales que celles que je poursuivais.

» Dans le double but de maintenir en respect les tribus turbulentes du Sahara et de mettre mes ressources à l'abri de vos coups, j'avais, à grands frais et avec des difficultés sans nombre, fait construire ou rétablir sur la limite du Tell, et par conséquent en arrière des villes de la ligne du milieu, un certain nombre de forts que depuis vous m'avez détruits.

» C'étaient, en partant de l'ouest : Sebdou, au sud de Tlemsen ; Saïda, au sud de Mascara ; Tegdemt, au sud-est de la même ville ; Taza, au sud de Milianah ; Boghar, au sud de Médéah ; Bel-Kheroub, au sud-est d'Alger ; enfin Biskra, au sud de Constantine.

» J'étais convaincu en effet que, la guerre recommençant, je serais forcé de vous abandonner toutes les villes de la ligne du milieu, mais qu'il vous serait de longtemps impossible d'arriver jusqu'au Sahara, parce que les moyens de transport qui embarrassent vos armées vous empêcheraient de vous avancer au loin. Le maréchal Bugeaud m'a prouvé que je m'étais trompé, mais j'avais pour moi l'expérience faite avec ses prédécesseurs. Cependant, même avec le système du maréchal Bugeaud, si les Arabes avaient voulu souscrire à ma proposition de détruire de fond en comble les villes de Médéah, de Milianah, de Mascara et de Tlemsen, c'est-à-dire les marches de l'escalier qui vous ont permis de monter plus haut, vous eussiez éprouvé des difficultés presque insurmontables qui vous auraient empêché d'arriver à ma véritable ligne de défense [1]. Ceux-ci disaient que les Français rebâtiraient vite ce que nous aurions détruit ; ceux-là, que ce serait une mauvaise action que de renverser, en vue d'une éventualité, ce qui avait coûté tant de mal à édifier. Les uns et les autres avaient tort ; j'aurais dû suivre mon inspiration.

» Tegdemt, dans mes projets, devait devenir une ville immense, un centre reliant le commerce du Tell à celui du Sahara. Ce point avait plu aux Arabes ; ils venaient s'y fixer avec plaisir, parce qu'ils y trouvaient de grands avantages. C'était aussi une épine que j'avais placée dans l'œil des tribus indépendantes du désert ; elles ne pouvaient plus ni fuir, ni m'inquiéter : je les tenais par le ventre [2]. Tegdemt avait été bâtie sur leurs têtes ; elles l'avaient compris et s'étaient

[1] Si Abd-el-Kader eût en effet réalisé ce projet, on peut se demander ce qui serait arrivé, car ce sont les villes de la ligne du milieu qu nous ont permis de nous asseoir dans le pays et de nous avancer jusqu'au Sahara.

[2] C'est-à-dire que le Sahara ne produisant pas suffisamment de céréales et devant s'approvisionner dans le Tell, Abd-el-Kader tenait le Sahara par la faim.

Digitized by Google

empressées de se soumettre. En effet, de cette ville je pouvais toujours, avec mes *goums* (cavalerie irrégulière), m'élancer à l'improviste sur elles et saisir au moins leurs nombreux troupeaux, si je ne parvenais à enlever leurs tentes. Quelques exemples vigoureux faits sur les tribus les plus éloignées leur avaient fait perdre tout espoir de m'échapper; aussi toutes avaient fini par reconnaître mon pouvoir et par payer la *zekka* [1]. J'envoyais même compter leurs troupeaux; elles se résignaient.

» Il n'y a que quatre points dans le désert où je ne sois pas arrivé, ce sont : le Mzâb, Ouargla, Tougourt et le Souf. Les Oulâd-Sidi-Cheikh [2] eux-mêmes m'avaient reconnu ; il est vrai que je leur avais accordé certains priviléges et qu'ils payaient un impôt réduit ; mais ils formaient une tribu de marabouts, et mon devoir était de les protéger. Quant aux *ksours* [3], ils me payaient peu de chose ; je ne leur demandais rien et paraissais leur faire une faveur à cause de leur pauvreté. Plus tard, j'aurais vu la conduite à tenir vis-à-vis d'eux.

» Outre les contingents des tribus qui se levaient à ma voix ou à celle de mes khalifahs et qui constituaient ainsi une force auxiliaire puissante mais momentanée, car je ne pouvais les tenir longtemps éloignés de leurs tribus, j'avais une armée régulière de 8,000 hommes d'infanterie, 2,000 de cavalerie et 240 artilleurs. Je possédais une vingtaine de pièces de campagne, non compris une assez grande quantité de canons de fer ou de bronze, la plupart hors de service, et qui venaient des Turcs. Je pouvais ainsi donner à chacun de mes khalifahs : 1,000 fantassins, 250 cavaliers, 2 ou 3 pièces de canon et 30 artilleurs [4]. Mon infanterie ne se recrutait que par des enrôlements volontaires; ils étaient suffisants, eu égard à l'argent et aux armes dont je disposais. Plus tard, si j'en avais eu le temps, j'aurais employé un moyen analogue à celui dont les Français se servent pour avoir des soldats. Ma religion ne me le défendait pas, car un sultan peut recourir à des enrôlements pour sauver son pays envahi par les chrétiens et faire triompher son drapeau.

» Les instructeurs de mon infanterie régulière étaient des soldats du *nizâm* [5] venus de Tunis, de Tripoli, ou des déserteurs de votre propre armée, indigènes ou étrangers. J'avais composé pour elle un règlement qui traitait de la hiérarchie, de l'habillement, de la solde,

[1] Impôt sur les bestiaux.

[2] Tribu saharienne très nombreuse établie dans le sud de la province d'Oran.

[3] Pluriel de *ksar*, village fortifié du Sahara.

[4] C'est à l'aide de ses troupes régulières, dont le commandant Abd-Allah lui avait donné la première idée, dont le général Desmichels avait facilité l'organisation, qu'Abd-el-Kader a dominé le pays arabe. Les tribus ne pouvaient tenir contre ces troupes, appuyées le plus souvent de goums. Ainsi, à l'aide de son armée régulière, l'émir se procurait par la force, quand la persuasion était impuissante, une armée irrégulière.

[5] Mot turc employé pour désigner les troupes réglées.

Digitized by Google

de l'avancement et de la nourriture. Il suffisait aux besoins du moment.

» Quant à ma cavalerie régulière, elle ne voulait pas d'instructeurs. Pour son genre de guerre, elle avait l'amour-propre de ne point reconnaître de maîtres. Elle savait qu'elle ne valait rien pour le choc; mais elle se croyait sans rivale pour le combat individuel, la guerre d'embuscade et de surprise, et pour la manière de s'éclairer. Elle ne regardait pas comme un déshonneur de fuir devant des forces même inférieures, sa fuite n'étant souvent qu'une tactique. Faire beaucoup de mal à l'ennemi sans en recevoir elle-même, voilà le principe que je lui avais inculqué.

» Tous mes réguliers étaient armés de fusils français ou anglais. Les déserteurs de vos rangs, les combats, les vols ou les achats dans le Maroc me les avaient procurés. Tout Arabe armé d'un fusil français était forcé de me le céder moyennant 12 douros (60 fr.); il se pourvoyait ensuite ailleurs, et comme il le pouvait, sur les marchés, ou bien encore quand les tribus du désert, arrivant dans le Tell, inondaient le pays d'armes provenant de Tunis, de Tougourt, du Mzâb ou de Fâs par Figuig et les Oulâd-Sidi-Cheikh.

» Je fabriquais ma poudre à Tlemsen, à Mascara, à Milianah, à Médéah et à Tegdemt. J'en achetais aussi dans le Maroc, où je m'approvisionnais de pierres à fusil qui manquaient absolument dans le pays. Le soufre me venait de chez vous, le salpêtre de tous côtés.

» Pendant la paix, vos villes du littoral m'avaient vendu beaucoup de plomb; le Maroc m'en avait fourni; enfin j'en extrayais des montagnes de l'Ouarsenis. Mais tout cela me coûtait fort cher; aussi je ne donnais que rarement des munitions du beylik aux Arabes, qui ont l'habitude de gaspiller la poudre sans discernement dans leurs fantasias. Je ne faisais d'exception à ce principe que pour ceux qui bloquaient vos villes, ou bien quand, le jour d'un combat, je voyais les munitions manquer aux miens. On les distribuait alors sur place.

» J'avais établi à Tlemsen une fabrique de canons; elle était dirigée par un déserteur espagnol qui m'était venu par le Maroc. Elle ne produisit qu'après bien des efforts et des difficultés, mais enfin elle produisit, et plus tard j'aurais pu l'améliorer. D'un autre côté, j'avais une manufacture d'armes à Milianah; elle tirait le fer d'une mine que je faisais exploiter dans les environs. Cette manufacture avait été organisée par des ouvriers européens que Miloud-ben-Arach m'avait ramenés de France quand il s'y rendit quelque temps après le traité de la Tafna pour porter au roi mes présents [1]. On y fabriquait l'arme complète.

[1] Ces ouvriers devaient toucher, indépendamment d'un salaire journalier, une somme de 3,000 fr., au bout d'un certain nombre d'années passées dans ces manufactures. A la

Digitized by Google

» Enfin, j'avais installé au siége du gouvernement de chacun de mes khalifahs, des tailleurs, des armuriers, des selliers, pour confectionner les vêtements nécessaires à mes troupes, réparer les armes et les objets de sellerie. Dans beaucoup de tribus j'avais placé des ouvriers semblables, afin de les mettre à portée de tous mes besoins.

» Pour faire face aux dépenses de mon gouvernement, où tout était à créer, où je ne pouvais parer qu'à ce qu'il y avait de plus urgent, il me fallait des impôts.

» J'avais donné l'ordre à mes khalifahs de veiller personnellement à tout ce qui se rattachait à cette matière, et c'est pour ce motif qu'en temps ordinaire ils devaient sortir deux fois par an: une fois au printemps pour recueillir la *zekka*, une fois en été, après les moissons, pour recueillir l'*achour*. Pendant ces tournées, ils étaient tenus de contrôler l'administration des aghas, de me rendre compte des plaintes portées contre eux, de surveiller la gestion des propriétés du beylik. Mes khalifahs se faisaient suivre de leur bataillon régulier, de leurs *khialas* (cavaliers réguliers), de deux pièces de canon et de la cavalerie irrégulière de la circonscription. Le peuple arabe est ainsi fait que, s'il ne les avait pas vus forts, il aurait refusé de payer l'impôt. Après un succès de votre part, combien de fois ne m'est-il pas arrivé d'éprouver des difficultés pour la rentrée des contributions! Le sultan est occupé avec les chrétiens, il ne peut pas châtier notre résistance; ne payons pas, nous verrons plus tard. Il est bien vrai que, *plus tard*, je leur ai fait payer et l'ancien et le nouveau, et cependant cela ne les corrigeait pas; ils ne voient jamais que le moment présent.

» Toutefois, en réclamant des tribus ce qui était nécessaire pour l'entretien du beylik, je voulais, autant que possible, concilier leurs intérêts avec ceux de l'Etat. Mes khalifahs avaient donc l'ordre de recevoir, en payement de l'impôt ou des amendes, des denrées, des mulets, des chameaux, et surtout des chevaux. Avec les chevaux, je remontais ma cavalerie; avec les chameaux et les mulets, j'obtenais des moyens de transport; avec les denrées, je nourrissais mes troupes ou je formais des magasins. Les rhazias venaient ajouter à mes ressources et j'en faisais quand les tribus, méconnaissant ma puissance, en appelaient aux armes pour vider les différends qu'elles pouvaient avoir entre elles. Je voulais être l'arbitre de ces différends, et pour cela j'avais établi en principe que pas un coup de fusil ne devait se tirer sans ma permission.

reprise des hostilités ils demandèrent à retourner à Alger. Bien que le temps de leur engagement fût à peine à moitié écoulé, l'émir leur fit payer les 3,000 fr. promis, ne voulant pas qu'ils eussent à souffrir d'un fait dont ils n'étaient pas coupables.

Digitized by Google

» Les chevaux, mulets ou chameaux dont je n'avais pas immédiatement besoin, et qui pouvaient m'être utiles dans l'avenir, étaient confiés à la garde de certaines tribus et surveillés par des *oukils* (mandataires) que j'instituais. Le tout était réglé de manière à éviter le gaspillage et à indemniser les gardiens des soins qu'ils donnaient aux propriétés du gouvernement.

» Bien j'avais fait de prévoir l'avenir, car le nombre des chevaux que j'ai dû remplacer dans ma cavalerie régulière est immense. Le moindre cavalier en a eu 7 ou 8 tués, ou hors de service, et il n'est pas rare de désigner tel homme qui en a compté jusqu'à 12 et même 15. Ben-Yahia, ce vaillant compagnon qui, pour ne pas survivre à mon malheur, s'est fait tuer dans le dernier combat que j'ai livré aux Marocains (décembre 1847), en a eu 18 tués sous lui. Les choses en étaient arrivées à ce point, que tout cavalier régulier qui passait un an sans être blessé, ou sans avoir un cheval tué, était peu considéré parmi mes khialas.

» Tant que j'ai pu le faire, j'ai remplacé également aux Arabes des goums les chevaux qu'ils perdaient en combattant. Je leur en ai donné ainsi plus de six mille. Mais, dans les derniers temps, quand je ne pouvais leur rendre des chevaux, je leur accordais, par cheval, deux chameaux, ou trente moutons, ou un bon mulet. Ils vendaient ces animaux, et le produit aidait le cavalier à se remonter. Mais bientôt, la situation devenant plus difficile, il ne m'a plus été possible de leur attribuer cette indemnité.

» Pour bien te rendre compte de la consommation que j'ai faite en chevaux, sache que, dans une seule année, j'en ai donné 500 aux Gharabas d'Oran, et à peu près autant aux Hadjouth de la province d'Alger. Mais combien n'en ai-je pas remplacé, soit parce que leur maître avait de la fortune, soit parce que les moyens m'ont manqué !

» Les troupeaux provenant de la zekka étaient également confiés aux soins des tribus sous la surveillance des kaïds, qui étaient obligés d'en tenir un contrôle et de leur désigner des bergers pour les mener paître et les soigner. Ces troupeaux, dans le gouvernement de chaque khalifah servaient à défrayer les voyageurs, à soutenir les pauvres, à aider les *tholbas* (lettrés), et à nourrir mon armée, à qui je donnais de la viande deux fois par semaine. Par ces moyens, j'avais commencé à établir un grand ordre dans l'administration des revenus du beylik ; mais quand la guerre recommença, on me trompa, et de tous les côtés on se mit à profiter de mes préoccupations pour voler l'Etat. Les deux seuls khalifahs qui aient su maintenir l'ordre en tout temps sont Bou-Hamedi et Ben-Allal. Ils étaient redoutés à cause de leur sévérité.

Digitized by Google

» Les précautions que je viens d'indiquer ne suffisaient pas pour assurer la nourriture de mon armée sur tous les points où les nécessités de la guerre pouvaient l'appeler. Or, comme je ne voulais pas faire peser son entretien sur des populations que ce surcroît de dépenses aurait indisposées, j'avais ordonné que, sur le territoire de chaque tribu, on installât des silos du beylik. Ces silos, placés sous la responsabilité du kaïd de la tribu, et disposés de manière à échapper aux recherches de l'ennemi, devaient renfermer les grains provenant de l'*achour* ou des terres appartenant à l'Etat, que je faisais cultiver par *touiza* (sorte de corvée). Je donnais ainsi aux Arabes, toujours défiants, la preuve que je ne prélevais rien pour mes besoins personnels des impôts que je les obligeais à payer pour le bien général, et ils m'en savaient gré. Ce sont ces magasins qui ont retardé ma chute; leur destruction par vos colonnes l'a décidée, parce que, n'ayant plus de provisions, j'étais obligé de recourir, pour mes soldats, aux ressources propres des tribus. Rançonnées par vous, rançonnées par moi, elles n'ont plus montré la même ardeur pour la guerre sainte. Le ventre! le ventre! c'est lui qui perd les hommes!

» Quant à moi, qu'avais-je besoin de recourir au *bit-el-mâl* (trésor public) pour mes dépenses personnelles? Jamais, jusqu'au moment où mes biens sont restés au pouvoir des Français (1841), jamais je n'avais touché à un *mouzouna* (monnaie la plus petite) de ce que les Arabes me donnaient pour les dépenses publiques, et, depuis lors, je n'en ai retiré que ce qui m'était strictement nécessaire. Mes vêtements étaient fabriqués par mes femmes et par celles de mes serviteurs; mes revenus servaient à entretenir les miens; ma nourriture même provenait des terres de ma famille, et elles me rendaient assez pour venir, en outre, au secours des pauvres, des voyageurs, et surtout de mes compagnons qui avaient été blessés dans la guerre sainte. En agissant ainsi, je voulais pouvoir exiger de grands sacrifices de la part des Arabes, car je leur montrais que zekka et achour, amendes, tout, absolument tout, était versé dans le trésor public, pour entretenir mes troupes, faire marcher le gouvernement et acheter des armes. En 1839, au moment où la guerre recommençait avec vous, je demandai aux tribus une forte *maouna*[1]. Je m'aperçus bientôt qu'elle rentrait avec lenteur; alors je fis vendre sur la place publique de Mascara tous les bijoux de ma famille, en déclarant que le produit en serait versé au bit-el-Mâl. La maouna fut acquittée instantanément par les Arabes, et ce fut à qui verserait sa part le premier.

[1] *Maouna* (aide, assistance), impôt extraordinaire et momentané levé dans un but religieux.

Digitized by Google

» Afin d'exciter l'émulation dans mon armée régulière, j'avais institué une décoration ; seulement, au lieu d'être portée sur la poitrine, elle l'était sur la tête, où elle se trouvait maintenue à l'aide d'un crochet qui entrait dans la corde qui attache le *haik*. Cette décoration (*cheïa*), qui variait de forme suivant le grade, consistait en une plaque d'or ou d'argent. Sur le milieu de cette plaque étaient écrits ces mots : *Nâsseur-ed-din* (celui qui vient en aide à la religion) [1]. Le cheïa ne pouvait être accordé que pour une action d'éclat ou pour un grand service rendu soit à la religion, soit au pays. Il donnait droit à certains priviléges : celui qui l'avait obtenu ne pouvait être traité par ses supérieurs qu'avec les plus grands égards, et jusqu'au grade de *kebir-es-sof* (chef de rang) inclusivement, il pouvait entrer librement chez tous ses supérieurs, même chez moi.

» Les fonctionnaires n'appartenant pas à l'armée obtenaient également cette distinction pour de grands services administratifs rendus et pour la gestion des deniers publics. Voulant organiser un pays en discorde, j'avais besoin de récompenser les agents de l'administration. Tout le monde pouvait donc prétendre à la décoration, même le nègre, pourvu qu'il fût libre et musulman.

» Enfin, j'avais attaché une haute paye au *cheïa*. Chaque doigt valait au décoré une augmentation de solde de un *douro* (cinq francs) par an. C'était peu, sans doute, mais c'était beaucoup pour moi. J'ai payé exactement cette augmentation dans le commencement ; mais, plus tard, lorsque j'ai été réduit aux ressources les plus infimes, j'ai dû y renoncer. J'ai toutefois, tant que je l'ai pu, soldé la haute paye des simples soldats. Quant aux chefs, ils avaient d'eux-mêmes fait l'abandon de ce qui pouvait leur revenir ; ils connaissaient ma position !

» Mon devoir, comme chef et comme musulman, était de relever la religion et la science. Afin que la religion, par laquelle, seule, nous pouvions lutter contre vous, se ravivât partout, dans les villes comme dans les tribus, j'avais établi des écoles où l'on apprenait aux enfants leurs prières, les premiers et les plus importants préceptes du Koran, enfin la lecture et l'écriture. Ceux qui voulaient ou pouvaient pousser plus loin leur instruction en avaient les

[1] Voici quels étaient les signes distinctifs de cette décoration : *aghas* en chef de la cavalerie ou de l'infanterie, plaque en or, huit doigts en or ; *aghas* ordinaires, plaque en or, sept doigts en or ; *khodjas* de mille hommes, plaque en or, six doigts en or ; *sïafs* (officiers supérieurs), plaque en argent, cinq doigts dont deux en argent et trois en or ; *khodjas* de cent hommes, plaque en argent, cinq doigts, dont deux en or et trois en argent ; *kebar-es-soff* (chefs de rang), plaque en argent, quatre doigts, deux en or et deux en argent ; *kahïa* (lieutenant), trois doigts, un en or, deux en argent.

Digitized by Google

moyens soit dans les *zaouïas*[1], soit dans les mosquées. Là se trouvaient des *tholbas*, auxquels, suivant leur mérite et leur érudition, je faisais un petit traitement, tant en argent, qu'en nature. Je sentais tellement l'importance qu'il y avait pour nous à conserver la science, qu'il m'est arrivé plusieurs fois de faire grâce à des tholbas qui avaient mérité la mort. Il faut si longtemps dans notre pays pour devenir véritablement savant, que je n'osais anéantir dans un seul jour le fruit de tant de travail. L'habitant du ksar peut bien abattre le palmier qui le gêne; mais combien ne lui faudra-t-il pas attendre d'années avant d'obtenir un produit de l'arbuste par lequel il le remplace!

» Afin de faciliter les études des tholbas, j'avais pris soin de préserver de toute destruction les travaux du passé. Je l'avais fait avec d'autant plus de raison, que chez nous les livres sont rares et nécessitent plusieurs mois de travail pour en tirer une simple copie. J'avais donc prescrit que, dans les villes comme dans les tribus, on veillât à la conservation des manuscrits, et tout Arabe convaincu d'avoir sali ou déchiré un livre était sévèrement puni. Mes soldats avaient même pris l'habitude, tant ils savaient combien j'y tenais, de m'apporter les manuscrits dont ils s'emparaient dans les razias; et, pour stimuler leur zèle, je leur accordais une gratification. Je mettais ensuite ces livres en dépôt dans les mosquées et les zaouïas, aux mains de savants tholbas en qui je pouvais avoir confiance. Mon intention était d'établir à Tegdemt une vaste bibliothèque; mais Dieu ne m'en a pas donné le temps. Les livres que j'avais destinés à en former le commencement étaient dans ma zmalah lorsque le fils du roi s'en est emparée. Aussi ce fut une douleur ajoutée à mes autres douleurs de suivre votre colonne reprenant le chemin de Médéah, à la trace des feuilles arrachées aux livres qui m'avaient coûté tant de peine à réunir.

» Comme l'instruction, j'avais partout organisé la justice. Les *kadhis* étaient rétribués à raison de 10 douros par mois (50 fr.), et, de plus, ils jouissaient du produit de certains actes. La justice! je voulais que ses représentants fussent partout, même qu'ils suivissent mon armée en marche. Les Turcs mettaient à mort par caprice, cruauté, et toujours sans jugement. Moi, j'avais voulu qu'aucune exécution capitale ne pût avoir lieu qu'en vertu d'un jugement rendu conformément à la loi de Dieu, dont je ne me considérais que comme le lieutenant. Aussi, toutes les fois que les colonnes sortaient, elles étaient accompagnées d'un kadhi et de deux *adouls* (assesseurs du kadhi), et, dans chacune d'elles, le chef des *chaouchs* exécutait

[1] La *zaouïa*, c'est le monastère du moyen âge, un lieu de prière, d'étude et d'aumône.

Digitized by Google

les jugements. Il n'en était pas moins considéré pour cela, car, à nos yeux, ce n'est pas l'exécuteur qui tue, c'est la loi. Sans doute j'ai fait mettre à mort bien des individus, mais jamais sans jugement. Tous, d'ailleurs, avaient commis des crimes ou trahi leur religion; or, d'après nos livres saints, *celui qui aide l'ennemi avec son bien, doit son bien; celui qui l'aide avec son bras, doit sa tête.*

» Grâce à la surveillance de mes khalifahs, à celle des aghas et des kaïds, à la responsabilité que je faisais peser sur les tribus pour les crimes ou pour les vols commis sur leur territoire, les routes étaient devenues sûres. La police des marchés ne laissait rien à désirer, et, pour tout dire en un mot, chez un peuple vivant sous la tente et, par conséquent, insaisissable, difficile à manier, parce qu'il occupait de vastes espaces sur lesquels il était disséminé, j'en étais venu au point qu'on avait renoncé à entraver les chevaux pendant la nuit, et qu'une femme pouvait sortir seule sans crainte d'être insultée. Quand on en faisait la remarque ou qu'on en demandait la raison, les Arabes répondaient : *Les entraves du sultan sont là; nous n'avons plus besoin de nous servir des nôtres.*

» La morale publique avait également provoqué mes réformes. Les mœurs étaient devenues meilleures, la prostitution sévèrement réprimée, et, si Dieu l'avait voulu, j'aurais fini par replacer les Arabes dans la voie du Koran dont ils se sont tant éloignés.

» Pour les hommes, j'avais proscrit totalement l'usage de l'or et de l'argent dans les vêtements, car je ne voulais pas du luxe qui énerve [1]. Je les tolérais seulement pour les armes et le harnachement; ne fallait-il pas faire aimer ce qui devait contribuer à nous sauver! Quant aux femmes, elles n'avaient pas été comprises dans cette défense. Ce sexe faible a besoin de dédommagement, tandis que l'homme a toutes les distractions qu'il peut désirer : la guerre, la chasse, les travaux de l'esprit, le gouvernement, la religion, la science. Le premier j'avais donné l'exemple en me couvrant d'un vêtement semblable à celui du plus humble des miens. Si j'agissais ainsi, ce n'était pas, certes, dans la crainte d'être signalé à vos balles ou à vos boulets; c'était parce que je voulais pouvoir demander aux Arabes ce qu'ils me voyaient faire à moi-même, et leur prouver qu'il valait mieux, devant Dieu, employer toutes ses ressources à acheter des armes, des munitions, des chevaux, pour faire la guerre, que de se couvrir de vains ornements.

» Le vin et le jeu étaient complétement interdits; il en fut de même du tabac; non pas que le tabac soit précisément défendu par

[1] Un jour, Sy-Moustapha, son frère, s'étant présenté devant lui avec un *bournous* orné de glands d'or, l'émir, sans prononcer une parole, s'approcha de lui et les coupa avec la lame d'un poignard.

Digitized by Google

notre religion, mais mes soldats étaient pauvres, et je voulais ainsi les préserver d'une habitude qui devient quelquefois si forte, que l'on a vu des gens laisser leur famille dans la misère et vendre jusqu'à leurs vêtements pour satisfaire leur passion. On fumait bien encore, mais peu et en cachette; c'était déjà beaucoup. Quant aux marabouts, aux tholbas et à tous ceux qui touchaient au gouvernement, ils y avaient renoncé totalement.

» Cela peut te prouver à quel point j'étais obéi !

» Voilà ce que j'étais parvenu à organiser, et vu le peu de temps que j'avais eu, ces réformes étaient considérables et me prouvaient jusqu'où je pouvais arriver dans l'avenir, lorsque le fils du roi, venant de Constantine avec une armée, traversa, sans me prévenir, le territoire qui m'avait été incontestablement attribué par le traité de la Tafna, combattit à Ben-Hiny les contingents de mon khalifah Ben-Salem, et fut ainsi cause de la reprise des hostilités. »

Tel est le document curieux dont nous sommes redevable à M. le général Daumas. Il nous montre Abd-el-Kader organisateur, c'est-à-dire sous le côté où il est le moins connu; il nous montre ce jeune homme de génie qui, au moment où nous sommes parvenus de son histoire, compte à peine trente ans, aux prises avec les difficultés du gouvernement et arrivant en quelques années à constituer un pouvoir fort, incontesté, à la place de pouvoirs qui se déchiraient; à plier le peuple arabe sous sa main puissante, à modifier enfin cette société jusque dans ses fondements.

Que n'eût pas fait Abd-el-Kader si la France lui eût laissé le temps de profiter de notre faute de la Tafna? La pensée s'en effraye quand on songe qu'il a fallu sept ans de combats et 100,000 hommes de la première armée du monde pour détruire ce que l'émir avait édifié en deux ans et cinq mois.

XIII. — LA RUPTURE

Mission du commandant de Salles. — Solutions proposées par le maréchal. — Lettre d'Abd-el-Kader au roi. — Seconde lettre. — Lettre à M. Thiers. — Lettre au maréchal Gérard. — Voyage du duc d'Orléans. — Passage des Bibâns. — Réclamations de l'émir. — Mission de Ben-Durand. — Proclamation de la guerre sainte. — Invasion de la Métidja.

Nous avons vu précédemment, les difficultés qu'avait soulevées, dès l'origine, l'interprétation de l'article 2 du traité de la Tafna; la manière dont Abd-el-Kader les avait tranchées en prenant possession des pays situés *au delà* de l'Oued-Kaddara, qu'il prétendait lui appartenir; les tentatives faites par le gouverneur général

Digitized by Google

pour l'amener à accepter un traité supplémentaire qui trancherait, à l'avantage de la France, l'obscurité du premier. Ces tentatives furent renouvelées une dernière fois au mois de février 1839, époque à laquelle Abd-el-Kader, après son expédition d'Aïn-Madhi et une visite à Tegdemt, se rendit à Bou-Khorchfa, dans les environs de Milianah. Le maréchal Valée profita de ce voyage de l'émir pour lui envoyer le commandant de Salles, avec mission d'obtenir, au lieu de réponses dilatoires, une réponse catégorique de refus ou d'adhésion au traité supplémentaire qu'il n'avait pas consenti à ratifier.

La situation d'Abd-el-Kader était embarrassante; il voulait personnellement la paix, mais, d'un autre côté, il ne pouvait accepter ce traité, car déjà des bruits fâcheux circulaient parmi les Arabes sur la convention de la Tafna. On disait que l'émir payait un tribut aux chrétiens, que des infidèles parcouraient la terre de l'islam sous la protection du sultan, qui leur permettait même de s'y établir; qu'une semblable profanation n'était pas en rapport avec les promesses qu'il avait faites de jeter les *roumis* à la mer.

Placé dans cette situation difficile, Abd-el-Kader s'arrêta au seul parti qu'il eût à prendre : ce fut de rendre les chefs arabes arbitres entre les prétentions du gouverneur et les siennes. Il fit donc connaître à l'envoyé du maréchal Valée que, dans le conseil tenu avant la signature du traité de la Tafna, il avait commenté devant ses lieutenants l'article 2 de ce traité dans les termes où il le commentait aujourd'hui, et annoncé que la France ne dépasserait pas l'Oued-Kaddara; que c'était sur cette assurance que les chefs militaires et religieux convoqués à ce conseil avaient donné leur adhésion au traité; qu'il ne pouvait modifier, sans leur assentiment, les termes d'une interprétation qui l'obligeait vis-à-vis des siens. Il offrit donc au commandant de Salles de réunir les personnages qui avaient été appelés à se prononcer sur le premier traité, et de leur demander, en sa présence, leur sentiment sur le projet de convention supplémentaire.

S'il était encore un moyen de consolider une paix chancelante, c'était celui que proposait Abd-el-Kader; car, en se retranchant derrière un engagement pris par lui, en rejetant sur ses lieutenants la décision à prendre, il pouvait laisser supposer que personnellement il ne se refuserait pas à donner satisfaction aux réclamations du maréchal.

Le commandant de Salles, n'ayant aucune raison à faire valoir contre la proposition de l'émir, consentit à se rendre à la conférence, bien assuré, d'ailleurs, qu'il ne pourrait obtenir d'une assemblée ce qu'il n'avait pu obtenir d'Abd-el-Kader.

Digitized by Google

L'envoyé du gouverneur général ne s'était pas trompé. En effet, pas une voix ne s'éleva pour appuyer les propositions dont il était porteur; tous, au contraire, demandèrent à grands cris la guerre plutôt que l'abandon du territoire contesté. Dès lors, la conférence n'avait plus d'objet, et le commandant de Salles partit, convaincu que la France, si elle ne modifiait pas l'interprétation qu'elle avait donnée au traité de la Tafna, était réduite à l'appuyer par les armes.

Le maréchal Valée, en rendant compte au ministre des résultats de la mission du commandant de Salles, présentait le tableau de notre situation, et passait en revue les différents partis auxquels le gouvernement pouvait s'arrêter. Le premier consistait à renouveler à l'émir la déclaration, déjà faite une première fois, que la France ne reconnaissait pas les chefs qu'il avait institués dans le territoire en litige; à tenir nos troupes renfermées dans leurs lignes, d'où elles menaceraient l'ennemi, tout en protégeant les colons qui viendraient s'établir dans la plaine de la Métidja. « Ce système, dont les avantages matériels sont palpables, puisqu'il nous donne le temps pour auxiliaire (c'est ainsi du moins que s'exprimait le gouverneur), n'a qu'un inconvénient, celui de laisser la question des limites douteuse, et de remettre à une époque plus éloignée la solution définitive de la seule difficulté qui existe encore entre la France et Abd-el-Kader. Ce motif le fera peut-être rejeter par le gouvernement. »

Le deuxième parti proposé par le maréchal Valée était d'entrer immédiatement en campagne, d'attaquer l'émir et de chercher à détruire sa puissance; d'occuper Médéah et Milianah, en déclarant que le territoire de la province de Tittery avait cessé d'appartenir à Abd-el-Kader.

Le troisième parti, enfin, consistait à s'emparer de Hamza et de son territoire, d'occuper Dellis, d'instituer un bey dans l'est, sous la protection de nos troupes, et de déclarer à Abd-el-Kader qu'en prenant possession de Hamza, nous ne songions pas à rompre la paix, mais à exécuter le traité de la Tafna. « De cette manière, disait le maréchal, la guerre n'éclaterait qu'autant que l'émir viendrait lui-même nous attaquer sur la Chiffa ou dans le pays d'Hamza, *et romprait lui-même la paix.* » Nous verrons bientôt que ce fut cette dernière combinaison, encore amoindrie, qui obtint l'adhésion du gouvernement d'alors.

Mais pendant que le maréchal Valée soumettait ses plans au cabinet, Abd-el-Kader se décidait à expliquer directement au roi les motifs de la réponse donnée à son lieutenant. Il le fit par la lettre suivante, dans laquelle il s'efforçait de démontrer qu'il n'avait point porté atteinte au traité de la Tafna, et qu'il continuait à désirer la

Digitized by Google

paix. Cette lettre, sans date, a dû être écrite à la fin de février ou dans les premiers jours du mois de mars 1839.

Louange au Dieu unique!

Le serviteur de Dieu El-Hadj Abd-el-Kader-ben-Mahhi-ed-Dîn, commandeur des croyants, à S. M. Louis-Philippe, roi des Français. (Puisse son règne être long, heureux et plein de gloire!)

Depuis la fondation de l'islamisme, les musulmans et les chrétiens sont en guerre. Pendant des siècles, ce fut une obligation sainte pour les deux sectes; mais les chrétiens, négligeant leur religion et ses préceptes, ont fini par ne plus considérer la guerre que comme un moyen humain d'agrandissement. Pour le véritable musulman, au contraire, la guerre contre les chrétiens reste obligatoire[1]; à plus forte raison lorsque les chrétiens envahissent le territoire musulman. D'après ce principe, je me suis donc écarté des règles tracées par nos livres saints, lorsqu'il y a deux ans j'ai contracté avec toi, roi des chrétiens, un traité de paix, et surtout en cherchant à consolider cette paix à tout jamais. Tu connais les devoirs imposés par le Koran à tout prince musulman; ainsi, tu dois me tenir compte d'avoir fait fléchir vis-à-vis de toi la rigueur de ces préceptes.

Mais il est un sacrifice que tu exiges de moi, qui est trop formellement en contradiction avec ma religion pour que je puisse m'y soumettre, et tu es trop juste pour m'en faire une obligation irrévocable. Tu me demandes d'abandonner des tribus dont j'ai reçu la soumission, qui sont venues d'elles-mêmes me payer l'impôt prescrit par le Koran, qui m'ont supplié et me supplient encore de les administrer. J'ai moi-même parcouru leur territoire, *qui, d'ailleurs, est en dehors des limites de celui que le traité réserve à la France*, et tu voudrais qu'aujourd'hui, par un autre traité, j'ordonnasse à ces mêmes tribus de subir le joug des chrétiens? Non. Si les Français sont mes amis, ils ne peuvent vouloir une chose qui déconsidérerait leur allié aux yeux de tout son peuple; ils ne voudront pas, pour de misérables tribus qu'il leur importe si peu de gouverner ou de laisser gouverner, me mettre dans la terrible alternative ou de forfaire à ma loi, ou de renoncer à une paix si désirable pour nous tous.

Mais quelques-uns te diront que cette considération, qui me force à réclamer ces tribus, m'obligeait à réclamer les Arabes de la Métidja, d'Oran et de Constantine. Non, car ceux-là sont restés et restent avec les Français de leur pleine volonté, et je me suis, en outre, réservé le droit de donner asile à ceux d'entre eux à qui répugnerait la domination chrétienne; tandis que les tribus qui sont en discussion ne sont point nomades, elles sont attachées au sol, réclament mon gouvernement, et sont trop nombreuses pour que je puisse leur donner, dans mon territoire, une portion de terrain égale à celui qu'elles abandonneraient.

Grand roi des Français! Dieu nous a désignés l'un et l'autre pour gouverner quelques-unes de ses créatures; toi, dans une position bien supé-

[1] Abd-el-Kader a montré depuis combien il était revenu de ces idées intolérantes.

Digitized by Google

rieure à la mienne par le nombre, la puissance et la richesse de tes sujets: mais à tous deux il a imposé l'obligation de les rendre heureux.

Examine donc avec moi notre position, et tu reconnaîtras que de toi seul dépend le bonheur des deux peuples.

« Signe, ou, si tu ne signes pas, me dit-on, ton refus sera la guerre. » Eh bien, je ne signe pas, et je veux la paix, rien que la paix.

Pour qu'un traité soit utile à tes sujets, il faut que je sois craint et respecté des miens; mais dès l'instant qu'ils verraient que, suivant mon bon plaisir, je me crois le droit de les livrer à l'administration des chrétiens, ils n'auraient plus de confiance en moi, et alors il me serait impossible de leur faire observer la moindre clause du traité. Seras-tu compromis, au contraire, toi, sultan de la nation française, de la nation la plus puissante du monde, en faisant des concessions à un jeune émir dont le pouvoir commence à peine à s'affermir sous ton ombre? Ne dois-tu pas me protéger, me traiter avec indulgence, moi qui ai rétabli l'ordre parmi ces tribus qui s'égorgeaient; qui tâche, chaque jour, de faire naître chez elles le goût des arts et des professions utiles? Aide-moi donc au lieu de m'entraver, et Dieu te récompensera.

Si la guerre éclate de nouveau, plus de commerce, qui peut procurer de si grands avantages dans ce pays; plus de sécurité pour tes colons, surcroît de dépenses, diminution de produits, le sang des tiens coulant sans avantage, une guerre à mort de partisans. Je n'ai pas l'orgueil de croire que je pourrai tenir ouvertement tête à tes troupes, mais je les harcellerai sans cesse. Je perdrai du territoire, sans doute, mais j'aurai pour moi la connaissance du pays, la frugalité et le dur tempérament de mes Arabes, et surtout le bras de Dieu, qui soutient toujours le faible opprimé.

Si, au contraire, tu veux la paix, nos deux pays n'en feront plus qu'un; le moindre de tes sujets jouira de la sécurité la plus absolue dans toutes nos tribus; les deux peuples se mêleront chaque jour davantage, et tu auras la gloire d'avoir introduit dans nos contrées cette civilisation dont les chrétiens se sont rendus les apôtres.

Tu comprendras, j'en suis sûr, ce que je te dis; tu m'accorderas ce que je te demande, et ce que je te demande, c'est *de ne pas voir dans un refus de signer un nouveau traité le désir de recommencer la guerre*, mais de n'y voir, au contraire, que celui de consolider les bases de l'ancien, et d'établir une amitié sincère entre les deux peuples.

Que Dieu t'inspire une réponse digne de ta puissance et de la bonté de ton cœur.

Cette lettre demeura sans réponse; comme nous allons le voir tout à l'heure, elle avait été précédée de deux autres lettres dont les termes nous sont inconnus.

Un homme qui eût désiré la paix moins qu'Abd-el-Kader n'aurait pas insisté davantage, et, en présence du silence gardé vis-à-vis de lui, il eût attendu les événements en s'y préparant; on va voir qu'il en fut autrement.

Digitized by Google

Le 31 mars 1839, le ministère Molé est renversé et le bruit se propage que M. Thiers va être appelé à diriger les affaires. L'émir se rattache immédiatement à l'espoir que le changement survenu dans le gouvernement peut avoir pour la paix des conséquences favorables ; il s'empresse aussitôt de faire une dernière tentative auprès du roi, de M. Thiers et du maréchal Gérard, que les premières nouvelles lui ont signalés comme appelés l'un au ministère des affaires étrangères, l'autre au ministère de la guerre[1]. Voici ces lettres curieuses :

Lettre au roi.

Je t'ai écrit *trois lettres* dans lesquelles je t'exprimais toute ma pensée ; pas une n'a eu de réponse. Elles ont été interceptées sans doute, car tu es trop bienveillant pour ne pas m'avoir donné la satisfaction de savoir réellement quelles sont tes véritables dispositions. Puisse cette dernière tentative avoir plus de réussite ! puisse l'exposé de ce qui se passe en Afrique y attirer ton attention et y amener enfin un système propre à faire le bonheur des deux populations que Dieu a confiées à notre sollicitude !

La conduite de tes lieutenants est injuste à mon égard, et je ne puis supposer encore qu'elle soit connue de toi, tant j'ai confiance en ta justice.

On tâche de te faire croire que je suis ton ennemi ; on t'abuse. Si j'étais ton ennemi, j'aurais déjà trouvé mainte cause de commencer les hostilités.

Depuis le refus que j'ai fait au commandant (de Salles), ambassadeur du maréchal Valée, de signer le nouveau traité qu'il me présentait, refus dont je t'ai dit les motifs dans une de mes lettres citées plus haut, il n'est sorte d'injustices dont je n'aie été abreuvé par tes représentants à Alger. Mes soldats ont été arrêtés et retenus en prison sans motif légal ; ordre a été donné de ne plus laisser exporter dans mes Etats la moindre quantité de fer, de cuivre ou de plomb ; mes envoyés à Alger ont été maltraités par les autorités ; on ne répond à mes lettres les plus importantes que par un reçu au cavalier qui les remet ; on s'empare des lettres qui me sont adressées d'Alger.

Et puis on dit que je suis ton ennemi ! que je veux la guerre à tout prix, moi qui veux par tous les moyens imiter l'exemple de ta nation industrieuse ; qui, malgré ce prélude d'hostilités, facilite l'arrivée de toutes les productions de mon pays sur vos marchés ; qui m'entoure des Européens qui peuvent amener chez moi l'industrie, et qui donne enfin les ordres les plus sévères pour que tes négociants, tes savants même, parcourent en sûreté mon territoire et n'y trouvent qu'un accueil bienveillant.

[1] Cette erreur d'Abd-el-Kader peut servir à préciser la date de ses lettres. Il écrit avant de connaître la composition définitive du ministère du 12 mai, et sur les renseignements qui signalèrent en effet M. Thiers et le maréchal Gérard comme devant faire partie du nouveau cabinet. Il est donc évident que les trois lettres que nous allons citer ont été écrites dans la deuxième quinzaine du mois d'avril 1839, ou la première du mois de mai.

Digitized by Google

Mais, te dira-t-on, l'émir n'a pas encore rempli les premières conditions à lui imposées par le traité de la Tafna. Je réponds : je n'ai retardé l'accomplissement de ces clauses que parce que ton représentant Bugeaud a, le premier, manqué à ses engagements.

En effet, où sont ces nombreux fusils, ces innombrables quintaux de poudre, ces approvisionnements de plomb, de soufre? Pourquoi vois-je encore à Oran ces chefs des Douairs et des Zmélas dont l'envoi en France m'avait été promis? Bugeaud croit-il que je n'aie plus entre mes mains ce traité particulier, le seul qui m'intéressât, tout entier écrit de sa main et revêtu de son cachet [1]? Pouvais-je croire un instant à la non-validité des promesses écrites du représentant du roi des Français ?

Je te l'avoue, j'avais une si haute idée de la bonne foi des chrétiens français, que j'ai été effarouché par ce manque d'exécution de leurs promesses, et que, sans des nouvelles plus positives de toi, j'ai refusé de faire un autre traité.

Oui, tes agents militaires ne veulent que combats et nouvelles conquêtes. Ce système n'est pas le tien, j'en suis sûr. Tu n'es point descendu sur la terre d'Afrique pour en exterminer les habitants, ni pour les chasser de leur pays; tu as voulu leur apporter les bienfaits de la civilisation. Tu n'es pas venu asservir des esclaves, mais bien les faire jouir de cette liberté qui est le mobile le plus puissant de ta nation, et dont elle a doté tant de peuples.

Est-ce donc avec les armes, est-ce avec la mauvaise foi que tes agents parviendront à ce but? Jamais. Les Arabes croiront que tu es venu porter atteinte à leur religion et conquérir leur pays, leur haine en deviendra plus vive; ils seront plus forts que ma volonté, et nous verrons s'évanouir à jamais nos projets mutuels de civilisation.

Je t'en prie, au nom du Dieu qui nous a créés, cherche à mieux connaître ce jeune Arabe que le Très-Haut a placé malgré lui à la tête d'un peuple simple et ignorant, et qu'on te dépeint comme un chef de parti ambitieux. Fais-lui savoir quelles sont tes intentions; que surtout tes paroles arrivent directement à lui, et sa conduite te prouvera qu'il était mal apprécié.

Que Dieu t'accorde les lumières nécessaires pour gouverner sagement tes peuples !

Lettre à M. Thiers.

Je félicite la France de ton retour au ministère. Les importants travaux qui y signalèrent ta présence, et l'intérêt que tu portes toujours à l'Algérie me font t'y saluer avec joie.

Les personnes de ton pays qui m'entourent m'ont expliqué que ta dignité te chargeait plus spécialement du soin de la prospérité de la France. Une partie de l'Afrique est devenue la France; en te parlant des dangers qui menacent la prospérité des deux pays, je remplis un devoir.

[1] Quelques efforts que nous ayons pu faire, il ne nous a pas été possible de nous procurer une copie de la pièce à laquelle il est fait allusion.

Digitized by Google

Conseil du roi des Français, c'est à tes lumières, c'est à ta philanthropie à raffermir une paix que la France et l'Afrique demandent en même temps.

Des caprices despotiques d'agents d'un gouvernement franc ; des manques d'exécution d'un traité, d'une part, qui entraînent le défaut d'exécution, de l'autre ; des ambitions avides de satisfactions ou de richesses, menacent de mêler le sang français au sang arabe, quand je crois que nous voulons tous la paix d'où doit résulter, pour les Arabes, progrès et bonheur, et, pour la France, la gloire d'avoir amené ce résultat.

Tu es grand pour la France ; sois-le pour l'Afrique, et toutes deux te béniront.

Ton influence auprès du roi dont tu es le ministre, tes conseils à un jeune émir entièrement ignorant des détours de la politique européenne, voilà les éléments avec lesquels tu dois édifier un monument de gloire pour ta nation, et pour la mienne de bonheur et de reconnaissance.

Que Dieu t'assiste, t'éclaire et te maintienne dans la haute position dont tu es digne !

Lettre à M. le maréchal Gérard.

Dès que j'ai appris que le puissant roi des Français t'avait chargé du ministère de la guerre [1], j'ai dû me réjouir parce que celui qui n'a plus rien à ajouter à sa gloire militaire ne verra pas dans l'occupation des Français en Afrique la seule occasion de se signaler militairement. Celui qui, comme toi, sait faire la guerre, sait aussi faire la paix et en recueillir les fruits. Cette paix est menacée, et pourquoi ? Pour quelques lieues de terrain et pour une route impraticable par les seules difficultés de la nature. La France n'a-t-elle pas assez de gloire militaire, manque-t-elle donc d'espace, qu'elle veuille encore en acquérir aux dépens de mon influence sur les Arabes que j'ai pris l'obligation de maintenir soumis. Ma religion m'empêche de contracter certaines clauses ; pourquoi donc vouloir, sans nécessité, sanctionner par des actes inutiles ma déconsidération aux yeux de mes coreligionnaires, en me faisant abandonner à la domination française des populations auxquelles ma loi me fait un devoir de prêcher la guerre sainte ? Qu'on apprenne donc à connaître ma religion, les obligations qu'elle m'impose, et qu'on me tienne compte des sacrifices que je fais.

Je viens donc appeler ton attention sur les exigences d'une administration locale que je me refuse à croire guidée dans ses actes par les vœux de la France et de son chef. Ils sont trop grands pour inspirer les petitesses vexatoires dont mes sujets sont devenus l'objet dans leurs rapports avec tes représentants à Alger. Ma dignité m'a forcé à leur défendre désormais une partie de ces rapports, lorsque j'ai vu qu'on voulait bien nous acheter le blé produit par notre sol, mais qu'on arrêtait le fer qui devait le fertiliser.

[1] Nous avons expliqué plus haut cette erreur.

Digitized by Google

Je leur ai dit : Vendez et n'achetez plus ; Dieu, qui nous a donné la terre pour la cultiver, a renfermé aussi dans nos montagnes tous les métaux que nous refusent nos prétendus civilisateurs.

Je demande à Dieu que ta puissante influence auprès de ton roi seconde mes vues pacifiques, et que pour t'éclairer ainsi que son noble fils, vous veniez visiter ce pays, et vous rencontrer avec celui que vous croyez peut-être votre ennemi. Alors ta pénétration et ton génie ne trouvant en moi que sincérité et désir du bien, m'aideront à modérer, soit par la civilisation, soit par les armes, le fanatisme de peuplades intéressantes, mais qui ne peuvent encore concevoir les bienfaits de l'industrie et de la paix.

Que Dieu rende tes armées victorieuses, tant qu'elles combattront pour la vraie cause !

L'homme qui écrivait ces lignes, non-seulement sans y être obligé, mais encore en étouffant le sentiment d'amour-propre froissé qu'il devait éprouver en ne recevant pas de réponse à ses premières lettres, ne désirait pas évidemment la guerre. Peut-être le gouvernement ne la voulait-il pas davantage, mais la fatalité l'y poussait.

Nous avons dit que le traité supplémentaire non ratifié par Abd-el-Kader avait été présenté officiellement aux chambres comme approuvé. Le cabinet qui succédait à celui de M. le comte Molé eut la maladresse de ne pas désavouer l'erreur commise par le cabinet précédent, et il laissa insérer sans observations, dans le rapport présenté à la chambre des députés, au nom de la commission du budget, une déclaration portant « que les difficultés d'interprétation qu'avait soulevées le traité de la Tafna étaient levées à l'avantage de la France, et que la possession du pays *au delà de l'oued Kaddara* nous était assurée. » Dès lors la guerre devenait inévitable, car si Abd-el-Kader ne pouvait céder sur cette question des limites, à cause des engagements pris vis-à-vis des siens, le gouvernement ne le pouvait pas davantage, en présence des engagements pris vis-à-vis de la chambre. Il espéra toutefois qu'il pourrait, sans renoncer complétement à la paix, donner à l'opinion publique et à la représentation nationale la satisfaction qu'il leur avait promise. Dans sa pensée, il suffisait pour cela, non pas d'occuper définitivement Hamza, comme l'avait proposé M. le maréchal Valée, mais de faire traverser par une armée le pays en litige, sauf ensuite à donner à Abd-el-Kader telles explications que l'on jugerait convenables.

Telle fut la cause de cette infructueuse promenade qualifiée d'expédition des *Portes de fer*, qui devait consister, en partant de Constantine, à faire arriver une colonne à Alger en passant par la contrée que l'émir déclarait lui appartenir. Sans entrer dans le détail de cette marche, il nous suffira de rappeler que, grâce au secret gardé

Digitized by Google

jusqu'au dernier moment, grâce au bruit que l'on fit partout répandre d'une prétendue expédition sur Bougie, l'armée, partie de Milah le 18 octobre, put franchir le défilé des Bibâns le 28, sans tirer un coup de fusil, et rentrer à Alger le 2 novembre, après un léger engagement près du pont de Ben-Hiny avec les contingents du khalifah Ben-Salem, fort surpris de voir arriver derrière lui des troupes qu'il croyait en marche sur Bougie.

Puisque le gouvernement se décidait à cette expédition, la plus simple prudence conseillait de se préparer à prendre vigoureusement l'offensive si Abd-el-Kader acceptait le défi que le cabinet venait de lui jeter. Mais nous en étions encore à cette période de notre histoire algérienne que M. Guizot caractérisait ainsi en 1839 : « La plupart de nos fautes, de nos malheurs en Afrique, *tiennent à l'incertitude, à la fluctuation, au vague de nos intentions et de nos résolutions.* »

Cependant Abd-el-Kader, qui se trouvait à Tegdemt, a appris par des courriers dépêchés en toute hâte le passage de nos troupes. Il accourt à Médéah, où il arrive le 3 novembre. Le même jour, l'émir écrit au gouverneur général : « Nous étions en paix, et les limites étaient clairement déterminées entre votre pays et le nôtre, quand le fils du roi s'est mis en route avec un corps d'armée pour se rendre de Constantine à Alger, et cela, il l'a fait sans me prévenir, sans m'écrire un mot pour expliquer une pareille violation du territoire. Si vous m'aviez fait connaître qu'il avait l'intention de visiter notre pays, je l'aurais accompagné moi-même ou fait accompagner par l'un de mes khalifahs. Mais, loin de là, vous avez publié que toute la contrée située entre Alger et Constantine n'avait plus d'ordres à recevoir de moi. La rupture vient donc de vous. Mais, pour que vous ne m'accusiez pas de trahison, je vous préviens que je vais recommencer la guerre. Préparez-vous donc, prévenez vos voyageurs, vos isolés, en un mot prenez toutes vos précautions comme vous l'entendrez. » Cette lettre prouve combien est erronée l'opinion généralement admise qu'Abd-el-Kader a envahi la Metidja à l'improviste et sans avoir dénoncé les hostilités.

En même temps, l'émir adresse à tous ses khalifahs la circulaire suivante : « La trahison est partie de chez l'infidèle ; ses preuves de perfidie ont éclaté, il a traversé sans mon autorisation le pays qui m'est soumis. Relevez vos bournous et serrez vos ceintures pour le combat ; il est proche. Le trésor public n'est pas riche ; vous-même vous n'avez pas l'argent nécessaire pour faire la guerre. Donc, aussitôt cet ordre reçu, prélevez la *maouna* (impôt extraordinaire). Hâtez-vous et venez me joindre à Médéah, où je vous attends. Salut. »

Digitized by Google

D'heure en heure, les nouvelles qui parvenaient au gouverneur général accusaient une situation de plus en plus grave ; il était donc urgent, surtout après l'avis donné par l'émir, de rappeler les colons disséminés dans les fermes de la Métidja, de les placer sous la protection de nos camps. Le maréchal Valée ne crut pas devoir transmettre d'ordres dans ce sens, afin de ne point jeter l'alarme dans le pays et aussi parce qu'il ne désespérait pas encore de la paix ; il se contenta de rendre compte à Paris des événements qui venaient de se produire et de faire partir pour Médéah Ben-Durand, porteur d'une lettre qui se terminait ainsi : « Prends patience, j'attends des ordres de Paris, l'affaire s'arrangera. »

Au moment de l'arrivée de Ben-Durand à Médéah (14 novembre), les khalifahs se trouvaient réunis en conseil chez l'émir. Abd-el-Kader fit introduire aussitôt l'envoyé du gouverneur et lut publiquement la lettre dont il était porteur. Une discussion s'engagea dans laquelle tous les khalifahs furent unanimes à demander la guerre. « Vous avez tort, reprit Ben-Durand, la France est un pays puissant, et, vous le savez, son armée est brave et fort instruite dans les choses de la guerre ; vous succomberez. — Et jusques à quand, dit Abd-el-Kader, supporterons-nous les insultes des chrétiens ? Ils nous ont donné preuve sur preuve de leur manque de foi. — Je vous assure, répondait encore l'envoyé du gouverneur, vous avez tort de vous offenser d'une chose qui n'en vaut pas la peine. Les Français n'ont pas eu l'intention de vous tromper, et le fils du roi n'a traversé le pays que pour faire une promenade et se distraire.

Ces paroles, qui sans aucun doute eussent été désavouées par le maréchal Valée, parurent faire une certaine impression sur l'émir ; ne désirant pas la guerre, il cherchait un moyen plausible de l'éviter. La discussion fut donc remise au lendemain pour prendre un parti définitif, et Abd-el-Kader resta seul avec Ben-Durand. Celui-ci s'efforça de démontrer à l'émir les dangers que présentait pour lui une guerre acharnée qui ne pouvait manquer tôt ou tard d'amener la destruction de sa puissance. Il insista sur le peu d'instruction de ses troupes, sur le manque de ressources, sur notre habitude de la guerre, sur la force de nos armées. « Tout cela je le sais, reprit Abd-el-Kader, mais les khalifahs veulent la guerre, et le peuple me traite déjà d'infidèle (*kâfer*) parce qu'elle n'est pas commencée. Les Français en sont la cause, je ne la désirais pas. »

Le lendemain arriva ; c'était le 11 du mois de Ramadhan. Les khalifahs se réunirent de nouveau chez l'émir, et tous, sans exception, insistèrent pour qu'il proclamât la *guerre sainte*. « Puisque vous la voulez, dit Abd-el-Kader, je vous l'accorde, mais à une condition : vous allez éprouver des pertes, des fatigues, et alors vous

Digitized by Google

arriverez au repentir. Jurez-moi donc, sur le saint livre de Sidi-Bokhari, que jamais vous ne me trahirez. » Une acclamation répondit à cet appel : la guerre était décidée.

Le jour même, Abd-el-Kader renvoya Ben-Durand porteur d'une seconde lettre dans laquelle il faisait connaître au maréchal Valée que, n'ayant pas reçu depuis quinze jours une seule réponse satisfaisante pour expliquer la violation de territoire qui avait été commise, il eût définitivement à se préparer au combat. En effet, le 13 du mois de Ramadhan (20 novembre 1839), il donna l'ordre à Ben-Allal et à Berkani d'envahir la plaine de la Métidja par l'ouest et par le sud, tandis que les contingents de Ben-Salem s'y précipitaient par l'est. Le traité de la Tafna était déchiré [1].

Au moment où les deux partis se retrouvent en présence après deux ans et demi de paix, voyons quelle est leur situation respective. Dans la province d'Alger, la France occupe la portion de la plaine de la Métidja située sur la rive droite de la Chiffa. Encore, dans cette portion, la tranquillité n'est-elle pas même bien assurée, puisque pour protéger nos établissements il a fallu établir des camps au Fondouk, à Kara-Moustapha, à Larba, à Blidah, à l'Oued-el-Halleg, et des blockhaus sur un certain nombre de points intermédiaires. Dans la province d'Oran, nous sommes en possession des espaces réduits que nous nous sommes réservés autour d'Oran, de Mostaghanem et d'Arzew. Dans l'est, la France possède, moins la partie sahrarienne, moins encore le pays qui avoisine la Kabylie et la régence de Tunis, la province de Constantine, qui, placée sous le commandement de grands chefs indigènes, a reçu un commencement d'organisation.

Quant à Abd-el-Kader, à l'exception de la Kabylie du Djurdjura, qui, tout en demeurant indépendante, se montre néanmoins bienveillante à son égard, le reste de l'Algérie lui obéit. Dans la portion qui lui est soumise, l'émir a établi une double ligne de défense ; la première repose sur les villes de la ligne centrale du Tell ; la seconde, comme il l'a précédemment expliqué lui-même, s'appuie sur les positions fortifiées de la ligne des hauts plateaux.

Les forces dont il dispose, il les a fait connaître : elles se divisent en une armée régulière de 10,000 hommes et une armée irrégulière comprenant les contingents des tribus qui reconnaissent son pouvoir, c'est-à-dire que nous avons devant nous une population tout entière en armes. Et maintenant, si l'on songe aux difficultés de cette Vendée musulmane contre laquelle nous allons avoir à lutter, difficultés

[1] On verra plus tard que c'est à cause de ce serment qu'Abd-el-Kader a soutenu la guerre, alors même qu'il n'y avait plus d'espoir.

Digitized by Google

auxquelles viennent s'ajouter celles d'un pays coupé de montagnes, haché de ravins, sillonné de torrents, sans routes, sans ponts, sans abri, presque sans refuge pour le malade ou pour le blessé, on arrive à comprendre qu'Abd-el-Kader ait pu concevoir l'espérance sinon de nous vaincre (il ne l'a jamais eue), du moins de nous lasser. Malheureusement pour lui, il avait à lutter contre des soldats dont l'énergie et la patience (nous ne parlons pas du courage) grandissaient en proportion des obstacles, et qui devaient être ceux de Sébastopol, de Magenta et de Solférino. Mais avant d'arriver au marabout de Sidi-Brahim, témoin de la chute de l'émir comme il le fut de son dernier triomphe, par combien de phases douloureuses il nous faudra passer! C'est en les calculant, c'est en réfléchissant à la grandeur et à la ténacité de la lutte, que nous pourrons estimer à leur juste valeur et l'armée qui l'a soutenue et le grand homme qui l'a entreprise.

L'un des jours les plus néfastes que compte l'histoire de l'Algérie est sans contredit celui du 20 novembre 1839. Partout, malgré la double dénonciation des hostilités faite par Abd-el-Kader, nos petits détachements sont surpris et taillés en pièces; comme nos soldats, nos colons tombent sous le fer ennemi. Quant à ceux qui, plus heureux, parviennent à sauver leur vie, ils n'échappent à la mort qu'en abandonnant leurs bestiaux, leur mobilier, toute leur petite fortune, et à la lueur des flammes qui dévorent leurs fermes incendiées. A ces nouvelles, au reflux des pauvres fugitifs vers Alger, ce fut dans la ville une sorte de sauve qui peut. Les bruits les plus effrayants s'y propagent; on parle de colonnes entières écrasées; c'est à peine si la population se croit en sûreté derrière ces remparts qui ont arrêté Charles-Quint. Bientôt la terreur ne connaît plus de bornes lorsqu'on apprend que le maréchal Valée a donné l'ordre de déménager sa maison de campagne, située aux portes d'Alger, sous la protection du fort l'Empereur. La capitale était donc menacée, l'armée n'avait pas la certitude de tenir l'ennemi à distance, puisque le gouverneur prévoyait le cas où il allait s'emparer des hauteurs de Moustapha. Et cependant le maréchal avait sous sa main, ou du moins dans l'arrondissement d'Alger, mal répartis peut-être, mais enfin à sa portée, une force de 20,000 hommes qui, ne recevant pas d'instructions, ne put agir avec ensemble contre les 3,000 cavaliers qui, après avoir passé trois jours à ravager la plaine, se retirèrent tranquillement avec leur butin, les uns vers l'est, les autres vers l'ouest, les derniers enfin vers les montagnes des Beni-Salah, du haut desquelles Abd-el-Kader surveillait l'exécution de ses ordres.

Le maréchal Valée, rendant compte de ces événements, terminait ainsi sa dépêche du 24 novembre 1839 : « La défense des camps du

Digitized by Google

Sahel est assurée, et dans tous les centres de population européenne, l'administration civile a organisé la milice ; partout on est en mesure de se défendre. *Lorsque les troupes seront reposées* [1], qu'elles auront reçu des renforts, et qu'en outre le beau temps sera revenu, *je me préoccuperai de châtier les Hadjouths*, nos plus habiles comme nos plus ardents ennemis. (*Moniteur parisien* du 2 décembre 1839.)

Les événements qui viennent de s'accomplir se sont chargés de démontrer à M. le maréchal Valée les erreurs de sa politique passée, les conséquences des demi-mesures qu'il a prises. Il reconnaît les inconvénients de la dissémination des troupes, la nécessité de les tenir concentrées sous sa main. Des ordres sont donnés pour l'évacuation de tous les petits postes ; le camp de Blidah, celui de l'Oued-el-Halleg, sont également abandonnés. Grâce à ces nouvelles dispositions, aux renforts qu'il vient de recevoir de France et qui élèvent à 33,000 hommes l'effectif de la division d'Alger, le gouverneur va prendre l'offensive : la guerre recommence.

XIV. — LA CONQUÊTE

Plan de défense. — Plan d'attaque. — Occupation de Cherchel, de Médéah, de Milianah. — Les ravitaillements. — Le général Bugeaud, gouverneur. — Ses lieutenants. — Destruction de Tegdemt, de Taza. — Occupation de Mascara. — Campagne d'automne. — Campagne de 1842. — Commencement de soumission. — Les Kabiles de Nédroma. — Rhazias. Campagne de 1843. — Révolte des tribus. — Orléansville. — La Zmalah. — Abd-el-Kader se rapproche du Maroc. — Ben-Allal. — Entrée dans le Maroc.

L'homme que nous cherchons à faire connaître n'est pas Abd-el-Kader soldat ; par conséquent, le côté de sa vie guerrière, qui est aussi le plus connu, est celui qui nous préoccupe le moins. Cependant, il serait impossible de bien juger cette grande individualité, et de lier les événements qui précèdent à ceux qui ont marqué la fin de la puissance de l'émir en Algérie, sans présenter au moins une esquisse rapide des faits militaires qui se sont produits depuis la reprise des hostilités jusqu'à la fin de 1847. Nous le ferons aussi brièvement que possible.

L'espace qui sépare la date du 20 novembre 1839 de celle de la soumission d'Abd-el-Kader peut se diviser en deux périodes distinctes : la période de *conquête* par nous (1840 à 1844), la période d'*invasion* par l'émir après sa première retraite dans le Maroc (1845 à 1847). La première commence au moment où nous sommes parvenus.

[1] Nous avons vu que les troupes étaient de retour le 2 novembre, c'est-à-dire dix-huit jours avant l'invasion de la Métidja

Digitized by Google

Abd-el-Kader a appris par l'histoire même de ses triomphes que la France ne laissera pas invengés le ravage et l'incendie portés dans la plaine de la Métidja. Il est donc urgent qu'il organise au plus vite la résistance. Dans ce but, il appelle à lui ses troupes régulières, les contingents des tribus placées dans un certain rayon, et prend enfin ses mesures pour soutenir une attaque qu'il sait devoir être terrible. Des courriers vont en toute hâte porter ses ordres aux extrémités de son gouvernement; tandis qu'ils s'exécutent, l'émir réunit ses khalifahs à Médéah et leur communique ses instructions.

Abd-el-Kader a trop bien apprécié la puissance de notre organisation militaire, il est venu trop de fois se briser contre nos bataillons, pour leur opposer directement ses troupes régulières et ses *goums*. A moins de hasards imprévus, d'avantages extraordinaires assurés par la disposition des lieux, de disproportion complète entre nos forces et les siennes, il prescrit d'une manière absolue à ses lieutenants de ne jamais engager contre nous de masses compactes, de nous harceler sans cesse, de couper nos lignes de retraite ou de communication, de nous fatiguer enfin par des marches, des contre-marches, qui leur offriront le plus souvent une occasion propice pour nous attaquer.

Quant à M. le maréchal Valée, le plan de campagne qu'il allait entreprendre lui était dicté par l'histoire de ses prédécesseurs et par la sienne propre. Il avait pu voir ce qu'avaient produit dans la province de l'Ouest ces expéditions poussées vers Mascara ou vers Tlemsen, toujours suivies de retours vers le point de départ; ce qu'avait produit au contraire l'organisation donnée à la province de l'Est, l'occupation de Constantine, de Sétif et de Guelma, qui, en assurant une assiette à notre autorité dans le centre même du pays, nous avait permis d'étendre notre cercle d'action sur les tribus. Il résolut donc, non-seulement de chasser Abd-el-Kader des villes de la province de Tittery qui se trouvaient sous sa puissance, mais encore de s'y établir définitivement et de se servir de ces bases pour rayonner dans les environs. Si, dès 1836, ce principe si vrai et si simple eût été appliqué dans la province d'Oran ; si, au lieu d'abandonner Mascara et de laisser dans le méchouar de Tlemsen une garnison insignifiante, nous nous fussions implantés dans ces villes, au milieu des tribus les plus dévouées à Abd-el-Kader, nous n'aurions pas eu probablement à signer le traité de la Tafna, et la guerre eût été considérablement abrégée.

La première ville que le maréchal fit occuper fut Cherchel. De ce point, l'armée menaçait Milianah ; par conséquent, sa prise de possession, en laissant l'ennemi incertain sur notre but réel, l'obligeait à partager ses forces et créait ainsi une diversion utile pour la

Digitized by Google

colonne qui, marchant sur Médéah, avait à franchir le redoutable passage du Téniah. Cette position formidable offrait à l'émir une de ces situations dans lesquelles il avait autorisé ses lieutenants à accepter le combat; en cette circonstance, il devait le diriger lui-même. Mais, malgré les difficultés que nos troupes ont à vaincre, malgré les retranchements qu'Abd-el-Kader a fait construire, le Téniah est enlevé, le chemin de Médéah ouvert. Nous entrons dans la ville ; elle est abandonnée. S'il n'a pu faire adopter par les siens la pensée de destruction qu'il a émise, Abd-el-Kader ne nous livre du moins que des murailles au milieu desquelles il espère bientôt pouvoir nous affamer. De retour à Blidah, le maréchal Valée, à la tête de 10,000 hommes, s'élance sur Milianah : Milianah est également évacuée; mais déjà l'émir est revenu à ses premières idées, car il a donné l'ordre d'incendier la ville, afin de ne laisser entre nos mains qu'un monceau de cendres. Le bonheur voulut que le feu ne produisit que des ravages insignifiants, et la garnison mise dans la place put trouver quelques abris.

A partir de ce moment commença pour l'armée une série de ravitaillements périodiques qui ne purent être opérés qu'à l'aide de puissantes colonnes, car partout l'ennemi se présentait en forces sur notre passage. Sans doute, Médéah et Milianah sont en notre pouvoir ; mais ce pouvoir ne s'étend pas plus loin que la portée du canon, et la preuve, c'est que, tandis que nos garnisons s'y trouvent bloquées, les Hadjouths d'une part, les cavaliers de Ben-Salem de l'autre, parcourent impunément la Métidja et jettent partout la terreur sur nos derrières. Ce que nous avions fait était assurément un progrès, comparé à l'état antérieur des choses; mais pour produire un résultat sérieux, il eût fallu que les troupes laissées dans les places de l'intérieur fussent en nombre suffisant, non pas seulement pour protéger des murailles, mais encore pour s'élancer sur les tribus à leur portée; il eût fallu plus d'activité dans le commandement, un plan, et surtout un plan approprié au pays et au genre d'ennemis que nous avions à combattre; il eût fallu enfin savoir modifier les errements d'une tactique qui n'était faite ni pour les Arabes ni pour leur pays. Or, l'âge du maréchal Valée, les principes qu'il avait puisés dans l'arme spéciale de l'artillerie, ne lui permettaient pas de briser avec des habitudes prises depuis trop longtemps.

Cette période de ravitaillements, qui fut marquée par de nombreux combats, eut pour l'armée deux conséquences importantes : elle forma une pléiade de jeunes généraux qui comprirent le genre de guerre qu'il fallait adopter avec les Arabes; elle habitua le soldat à cette vie de privations et de fatigues qu'il allait mener sous le chef illustre dont le nom, associé d'abord à une faute politique, devait

Digitized by Google

l'être désormais à tous nos triomphes militaires. Il est vrai de dire que le gouvernement, qui, sauf dans les derniers temps, s'était montré si avare de renforts vis-à-vis du maréchal Valée, ne marchanda pas au général Bugeaud ceux qu'il réclamait. Le 22 février 1841, moment où il prenait possession de son commandement, 25,000 hommes étaient arrivés à Alger ou en route pour s'y rendre; l'armée se trouvait ainsi portée au chiffre de 85,000 hommes. La campagne de 1840, les événements qui l'avaient marquée, la résistance de l'ennemi, avaient, comme on le voit, donné au gouvernement une bien haute idée d'Abd-el-Kader, puisqu'il s'était décidé à mettre à la disposition du général Bugeaud des forces aussi considérables.

A la vue de ces préparatifs, Abd-el-Kader agrandit les siens. C'est une guerre de religion qu'il va soutenir; c'est donc sur l'élément religieux qu'il doit s'appuyer. Par ses ordres, les marabouts les plus influents se répandent de tous côtés, réchauffent le zèle des hommes tièdes, surexcitent celui des soldats qui ont déjà pris les armes. De leur côté, des frontières de Tunis au fond du Maroc, les différents ordres de *khouâns* [1] s'agitent; ceux-ci accourent sous les drapeaux du guerrier *moudjahed*, ceux-là lui envoient de l'argent ou lui procurent de la poudre et des armes. Tout homme qui possède un fusil s'est fait soldat; ceux qui n'en possèdent pas combattront avec des pierres, car ce n'est plus de l'enthousiasme, c'est de la rage.

A peine le général Bugeaud se fut-il rendu compte de la situation, que son plan de campagne fut arrêté et mis à exécution. Le général s'appuiera sur Médéah et sur Milianah, qu'il garnira de troupes suffisantes, non pas seulement pour garder ces villes, mais pour inquiéter l'ennemi qui se trouvera placé entre les colonnes mobiles et les principaux points d'occupation fixe. De Milianah, il s'avancera par la plaine du Chélif dans la direction de Mostaghanem; puis, après avoir donné la main aux troupes de la division d'Oran, poursuivant Abd-el-Kader de montagne en montagne, de vallée en vallée, ne lui laissant aucune trêve, aucun relâche, il le traquera dans toutes les positions jusqu'à ce qu'il ait détruit ses établissements et peut-être son armée. Dans ce système, un certain nombre de tribus se trouveront placées en arrière de nos colonnes; il les organisera en courant, leur donnera des chefs nouveaux, établira ainsi une rivalité profitable entre ceux qui l'étaient et ceux qui le sont devenus, et sur toutes ces divisions, sur cet amas

[1] *Khouâns* veut dire frère. C'est le nom que se donnent entre eux les adhérents aux diverses sectes politiques et religieuses qui existent dans les pays musulmans, et dont on voit une première trace dans le Vieux de la Montagne. Voir le travail de M. Bellemare sur *les Sociétés secrètes musulmanes de l'Algérie*, publié dans la *Revue*, 2e série, t. VI, p. 76 (liv. du 15 novembre 1858).

Digitized by Google

de pouvoirs naissants et de pouvoirs détruits, il établira le pouvoir de la France. Tel est le plan conçu par le gouverneur. Il devait être merveilleusement secondé dans son exécution par ces officiers généraux ou supérieurs déjà célèbres ou qui vont le devenir, et dont plusieurs, aujourd'hui ses lieutenants, bientôt plus que ses rivaux de gloire, obtiendront l'honneur de voir incorporé à leur nom le souvenir de leur plus éclatant triomphe : Pélissier, Mac-Mahon, Randon, Baraguay-d'Hilliers, Bosquet, Canrobert, Saint-Arnaud, Vaillant, d'Arbouville, Bedeau, de Bourjolly, Camou, Cavaignac, Changarnier, Duvivier, Gentil, Géry, Jusuf, Lamoricière, Marey, Martimprey, Montauban, Morris, et tant d'autres, prendront part plus spécialement à l'attaque, tandis que Daumas, son chef d'état-major pour les affaires arabes, réunira les documents qui souvent décideront des expéditions.

Le général Bugeaud est arrivé à Alger le 22 février 1841 ; dès le 1er avril, il est en campagne. Son premier soin est d'assurer le ravitaillement de Médéah et de Milianah ; puis, laissant sa colonne entre les mains du général Baraguay-d'Hilliers, il part pour la province d'Oran, se met à la tête des troupes qui, rassemblées par ses ordres à Mostaghanem, attendent son arrivée, et marche à leur tête sur Tegdemt, cette nouvelle capitale où, prévoyant le sort réservé à Mascara, l'émir a formé son principal établissement militaire. Il y arrive le 25 mai, jour néfaste pour Abd-el-Kader, car, en même temps que le gouverneur détruisait Tegdemt, abandonné par sa population, le général Baraguay-d'Hilliers, déjà maître de Boghar, faisait sauter les remparts de Taza, autre établissement similaire fondé par l'émir dans le sud de la province d'Alger. A son retour de Tegdemt, le gouverneur se rabat sur Mascara, qu'il s'est décidé à faire occuper. Comme Tegdemt, Boghar et Taza, Mascara est évacuée par la population.

Pendant cette campagne du printemps, ni la colonne commandée par le général Bugeaud, ni celle qui, sous les ordres du général Baraguay-d'Hilliers, manœuvre dans la province d'Alger, ne purent joindre sérieusement l'ennemi. Les instructions d'Abd-el-Kader avaient été, comme on le voit, ponctuellement exécutées, et ses troupes régulières, comme ses goums, réduits au rôle qu'il leur avait assigné. Ne savait-il pas que tant qu'il conserverait les premières intactes, il parviendrait toujours à forcer les tribus qui auraient fait leur soumission à la France à se soulever contre nous au lendemain de notre retraite ! Rien ne témoigne mieux de sa confiance à cet égard que la lettre qu'il fit parvenir au général Bugeaud au moment de son retour à Mostaghanem. « Quel est donc, écrivait-il, cet esprit qui peut pousser la France, qui se dit une nation si puissante et si forte, à

Digitized by Google

venir faire la guerre chez nous? N'a-t-elle pas assez de son territoire? Quel tort nous fera ce qu'elle nous prendra, comparé à ce qui nous reste? Elle marchera en avant, nous nous retirerons; mais elle sera forcée de se retirer, et nous reviendrons. Et toi, gouverneur, quel mal nous fais-tu? Dans les combats tu perds autant de monde que nous. Les maladies déciment chaque année ton armée. Quelles compensations crois-tu offrir à ton roi, à ton pays, pour tes pertes immenses en hommes et en argent? un peu de la terre et des pierres de Mascara! Tu brûles, tu détruis nos moissons, tu coupes nos orges et nos blés et pilles nos silos. Mais qu'est-ce que la plaine de Ghris, dont tu n'as pas détruit la vingtième partie, quand il nous en reste tant d'autres? Le mal que tu as cru nous faire, c'est un verre d'eau tiré de la mer. Nous nous battrons quand nous le jugerons convenable; tu sais que nous ne sommes pas des lâches. Quant à nous opposer aux forces que tu promènes derrière toi, ce serait folie. Mais nous les fatiguerons, nous les harcellerons, nous les détruirons en détail; le climat fera le reste. La vague se soulève-t-elle quand l'oiseau l'effleure? C'est l'image de votre passage en Afrique. » Il devait en être autrement; mais l'histoire des onze premières années de notre occupation était bien de nature à faire naître chez l'émir l'espoir qui se trouve consigné dans cette lettre.

La campagne d'automne de 1841, commencée vers la fin des grandes chaleurs, fut employée par le général Bugeaud à continuer l'œuvre qu'il avait entreprise. Il parcourt les tribus de la rive gauche du Chélif qui, dès les premiers temps, se sont montrées moins favorables à la cause d'Abd-el-Kader, obtient quelques soumissions, jette un immense convoi dans Mascara, s'avance vers le sud, et détruit Saïda, l'une des dernières positions fortifiées par l'émir sur la frontière du Tell. Mais pendant que le gouverneur cherche à joindre Abd-el-Kader, qu'il croit avoir toujours devant lui ou sur ses côtés, l'émir, dérobant tout d'un coup sa marche, disparaît, et le général Bugeaud ne sait ce qu'il est devenu qu'en apprenant la rhazia que l'ennemi vient d'opérer sur les Douairs campés à 30 lieues au delà sous les murs mêmes d'Oran.

Un fait important signala cependant cette campagne. Pour la première fois, depuis la soumission des Douairs et des Smélas, l'armée trouve des auxiliaires dans la population arabe. Les tribus de la Yakoubia marchent de concert avec nous contre les Hachems, leurs éternels ennemis, et parviennent à leur enlever quelque bétail. Ce fut au retour de cette expédition que le général Bugeaud donna l'ordre de ravager la guetna de Mahhi-ed-Dîn, c'est-à-dire ces lieux mêmes où Abd-el-Kader avait passé son enfance et sa jeunesse, où, plus tard, il avait été proclamé sultan. Maisons, four-

Digitized by Google

rages, tout fut livré aux flammes, à l'exception des grains qui furent transportés à Mascara. L'émir voyait ainsi venger sur les propriétés de sa famille l'incendie qu'il avait porté dans la Métidja.

Les deux campagnes de l'année 1841 peuvent donc se résumer ainsi : consécration de l'occupation de Médéah et de Milianah ; prise de possession de Mascara ; destruction de Tegdemt, de Taza, de Boghar et de Saïda ; châtiment des tribus qui se sont trouvées à portée de nos coups. Mais ces résultats, quelque importants qu'ils fussent, étaient loin d'avoir abattu les forces, et encore moins le courage de l'émir.

La campagne de 1842 devait s'ouvrir sous des auspices plus favorables. Le général Bugeaud avait senti qu'il ne pourrait arriver à la soumission des tribus qu'autant qu'il lui serait possible de les garantir contre la vengeance d'Abd el-Kader. Homme essentiellement pratique, il avait jugé, et par l'expérience de ses devanciers, et par sa propre expérience, les vices d'un système qui consistait à s'élancer de la côte vers l'intérieur, et, après quelques coups portés, à revenir au point de départ. L'occupation de Médéah, de Milianah, par le maréchal Valée, de Mascara par lui-même, avait été une première modification à ce système ; mais l'insuffisance des troupes chargées de garder cette dernière ville n'avait pas permis de prendre l'offensive, qui, dans la province d'Oran, continuait à partir de la côte. Le général Bugeaud résolut de porter le quartier général de la division d'Oran à Mascara même, et, comme conséquence, d'y appeler toutes les troupes disponibles. L'attaque était ainsi rapprochée des tribus hostiles, et la protection des tribus qui demandaient à se soumettre.

Cette mesure eut les résultats que le gouverneur en attendait : toutes les tribus établies entre Mascara, le Chélif et la mer, se livrèrent au général de Lamoricière. C'était là un avantage considérable pour la suite de la guerre ; car, désormais, rassuré sur ses derrières, n'ayant plus à se préoccuper de ravitaillements, le général Bugeaud pouvait appliquer toutes ses forces à l'attaque. Les avantages qu'avait procurés l'occupation de Mascara le décidèrent également à s'emparer de Tlemsen, seule ville importante qui se trouvât encore en la puissance de l'émir, et d'autant plus importante qu'elle lui permettait de recevoir du Maroc les secours ou munitions dont il avait besoin ; comme toutes les autres villes, Tlemsen nous fut livrée dépeuplée.

Cependant Abd-el-Kader, privé de cette position importante, ne veut pas quitter le voisinage du Maroc ; il se réfugie au milieu des montagnes des environs de Nédromah, et, suscitant le zèle religieux de ces mêmes Kabyles qui, une première fois, lui ont prêté assis-

Digitized by Google

tance lors du blocus du camp de la Tafna, qui une seconde fois l'ont recueilli après sa défaite de la Sikak, il vient occuper près de cette rivière une position d'où il surveille nos mouvements, et tient en respect le pays en arrière de lui. Mais il éprouve bientôt un double échec, et se voit forcé de se replier vers le sud, afin de se rapprocher de sa zmalah.

L'habile administration du général Bedeau, appelé à prendre le commandement de Tlemsen, devait porter à Abd-el-Kader un coup bien autrement sensible. Non-seulement il parvient à détacher de la cause de l'émir les tribus des montagnes de Nédromah ; il les détermine à former une ligue contre lui. Abd-el-Kader, à la nouvelle de ces événements, accourt pour punir ceux qui l'ont abandonné ; il est vaincu une troisième fois sous les murs de Nédromah (avril 1842), et s'échappe dans la direction des Hachems, qu'il parvient à soulever de nouveau et à entraîner à sa suite dans la région saharienne.

Pendant que le général Bedeau poursuit ses avantages dans l'ouest de la province d'Oran, trois autres colonnes s'apprêtent à marcher. La première, commandée par le gouverneur en personne, s'avance à travers la vallée du Chélif, qu'elle doit parcourir dans toute sa longueur, pour venir faire sa jonction avec la deuxième colonne, qui, partie de Blidah, opère sous les ordres du général Changarnier ; la troisième, commandée par le général de Lamoricière, est chargée de repousser Abd-el-Kader dans la direction du sud, et de l'isoler des tribus que les généraux Bugeaud et Changarnier vont avoir à combattre. Cette campagne du gouverneur fut suivie de nombreuses soumissions, et donna lieu à divers combats dans lesquels nos troupes eurent constamment l'avantage. Quant au général de Lamoricière, il poussait une pointe dans le sud à la poursuite des tribus qui avaient embrassé la cause de l'émir, lorsque tout à coup il se vit forcé de revenir sur ses pas, à la nouvelle qu'Abd-el-Kader était près de Mascara occupé à châtier les Arabes qui avaient fait leur soumission à la France.

Le général de Lamoricière s'élance aussitôt sur les traces d'Abd-el-Kader ; mais celui ci, se dérobant de nouveau, passe derrière la colonne, et pour punir les Bordjia, vient incendier la petite ville d'El-Bordj, d'où cette tribu tire son nom. De là, et pendant que nos colonnes se livrent à sa poursuite dans toutes les directions où sa présence est signalée, l'émir traverse audacieusement la vallée du Chélif, entre la colonne du général Bugeaud et la mer ; va *rhazer*, dans le sud de Milianah, les tribus qui, peu de jours auparavant, l'ont abandonné et se retire ensuite dans le sud, pour reparaître lorsque nos troupes seront rentrées dans leurs cantonnements.

Digitized by Google

Ces événements marquèrent la fin de la campagne de 1842, dont le principal effort se porta, comme on vient de le voir, sur la province d'Oran. Des résultats très appréciables étaient venus s'ajouter à ceux qui avaient été obtenus en 1841 : l'occupation de Tlemsen assurait notre pouvoir dans l'ouest ; la ligue formée par les Kabyles de Nédromah constituait une garantie pour la tranquillité de la frontière; enfin, de nombreuses soumissions témoignaient de progrès sensibles. Mais, hélas! impuissantes, dans leur isolement, à lutter contre les troupes régulières d'Abd-el-Kader; impuissants nous-mêmes à les protéger en tous lieux et en tout temps, nous étions réduits, après avoir reçu le serment de fidélité des tribus, à les voir se ranger le lendemain sous les drapeaux de l'émir, apparaissant au milieu d'elles, et à punir, l'année suivante, pour s'être soumis à Abd-el-Kader, ces mêmes Arabes qu'Abd-el-Kader venait de châtier pour s'être soumis à nous. M. le maréchal de Saint-Arnaud a parfaitement dépeint cette situation dans l'une de ses lettres : « Nous voulons protéger nos alliés et les positions ; les distances rendent toute protection très difficile avec des ennemis qui, mieux servis que nous, plus légers, plus mobiles, font vingt lieues dans une nuit, tombent sur leur proie et l'enlèvent. Quand nous sommes prévenus, ils ont déjà gagné leurs repaires ; le mal est fait, mal profond et difficile à guérir. La réparation est très chère pour nous et illusoire pour les victimes qui nous crient : Protégez-nous donc ; on nous a pris nos femmes, nos enfants, nos troupeaux ; nous nous sommes donnés à vous, rendez-nous nos biens. Et Abd-el-Kader est là, qui leur fait dire : J'ai vos femmes, vos enfants, vos troupeaux ; quittez les Français, revenez à moi, je pardonne, je rends tout. Voilà la guerre d'Afrique! On se fanatise à son tour, et cela dégénère en une guerre d'extermination. » Cette situation, si cruelle pour le peuple arabe, ne devait, sinon cesser entièrement, du moins se modifier, que du jour où, imitant l'exemple que nous avait donné Abd-el-Kader, nous pûmes constituer les tribus trop faibles pour résister isolément, en un certain nombre d'aghaliks et de khalifaliks présentant une réunion de forces suffisantes pour opposer une défense sérieuse à l'ennemi.

L'année 1843 débuta par une révolte des tribus qui venaient de se soumettre. Le gouverneur est à peine arrivé à Alger, de retour de cette campagne qui a coûté à notre armée tant de combats et de glorieuses fatigues, qu'Abd-el-Kader reparaît dans la vallée du Chélif et le pays des Beni-Menasser, suivi de ses khalifahs Ben-Allal et Berkani : le premier, son meilleur homme de guerre ; le second, son chef le plus influent sur les tribus kabyles situées à l'ouest d'Alger. Partout, sur ses pas, l'insurrection se déclare et gagne du terrain ; le général Changarnier est forcé de se replier devant elle pour couvrir

Digitized by Google

la Métidja menacée. Mais nos troupes, divisées en trois colonnes, reprennent partout l'offensive ; Abd-el-Kader est rejeté dans le Dahra, d'où il gagne le pays des Beni-Ouragh. Cette révolte avait prouvé qu'il ne suffisait pas d'occuper Milianah, Cherchel et Mostaghanem pour contenir les Arabes placés dans ce vaste triangle, mais qu'il était encore nécessaire, d'une part, de prendre dans le pays une position centrale afin de peser sur les tribus, et de l'autre, de fermer la frontière du sud par l'établissement d'un camp. La reconnaissance de cette double nécessité amena la fondation d'Orléansville, sur les ruines de l'ancienne ville d'El-Asnam, au centre de la vallée du Chélif, et la création du camp de Tiaret, sur la frontière du Tell.

Pendant que le gouverneur général rétablit notre autorité dans la vallée du Chélif, que le général de Lamoricière manœuvre du côté de Tiaret, à la poursuite d'Abd-el-Kader, le duc d'Aumale, qui vient d'être appelé au commandement de la subdivision de Médéah, s'avance dans le Sud à la recherche de la zmalah d'Abd-el-Kader, et par un coup de main dont le magnifique résultat peut seul justifier la témérité. il parvient à porter à la puissance de l'émir le coup le plus sensible qu'elle eût encore reçu. On jugera mieux l'importance que ce fait d'armes exerça sur le reste de la campagne, lorsque l'on aura entendu Abd-el-Kader donner à M. le général Daumas la description de cette immense cité mouvante qui renfermait les dernières ressources de l'émir, et expliquer lui-même comment elle fut surprise [1].

« Quand ma zmalah a été attaquée par le duc d'Aumale, je n'évalue pas à moins de 60,000 âmes la population qu'elle renfermait ; il n'en a pas été enlevé la dixième partie. J'avais avec moi les tribus entièrement organisées des Hachems, des Beni-Median, des Oulad-Cherif, des Oulad-el-Akreud, des Beni-Lent, des Beni-Maïda, des Akerma, des Sdama, des Khelafa, des Oulad-Chaïb, des Oulad-Khelif, des Hallouïa, et, de plus, des fractions d'à peu près toutes les tribus qui s'étaient soumises à vous. Ces fractions étaient composées de marabouts, de tholbas, de chefs, enfin, qui n'avaient pas voulu vivre sous vos lois. Ils m'étaient très utiles, parce qu'ayant tous eu de l'influence dans leur pays, ils y avaient conservé des relations, et me tenaient informé de vos mouvements.

» Ce monde s'étendait depuis Taguin jusqu'au Djebel-Amour. Quand un Arabe y avait perdu sa famille, il lui fallait quelquefois deux jours pour la retrouver, et si un troupeau de gazelles venait à se lever

[1] Extrait des notes tenues par M. le général Daumas pendant sa mission auprès d'Abd-el-Kader, à Toulon.

Digitized by Google

sur son passage, il était tué sans qu'il fût besoin de tirer un coup de fusil, et cela rien qu'avec les bâtons des hommes du peuple. Là où nous campions, nous mettions à sec les ruisseaux, les puits, les mares. Aussi, avais-je établi avec soin un service pour reconnaître les eaux et empêcher les troupeaux de les salir ou de les gaspiller. Malgré ces précautions, il est mort beaucoup de monde par la soif.

» Ma zmalah renfermait des armuriers, des selliers, des tailleurs, tous les ouvriers nécessaires à notre organisation ; il s'y tenait un immense marché, fréquenté par les Arabes de la lisière du Tell. Quant aux grains, ou ils nous étaient apportés, ou nous allions nous en approvisionner nous-mêmes dans les tribus du nord.

» L'ordre du campement des tribus était parfaitement réglé. Quand j'avais dressé ma tente, chacun connaissait l'emplacement qu'il devait occuper. Autour de moi, de ma famille, de mon petit trésor, j'avais toujours trois ou quatre cents fantassins réguliers, mes *khialas*, et puis les Hachems de Ghris, qui m'étaient dévoués plus que tous les autres. Tu vois par là qu'il n'eût pas été facile d'arriver jusqu'à moi ; non pas que je prisse ces précautions par un sentiment de crainte, mais je sentais que j'étais nécessaire pour accomplir l'œuvre de Dieu, car j'étais le bras qui portait son drapeau.

» Au lieu de se garder dans les environs de la zmalah, j'avais donné aux miens la bonne habitude d'aller vous garder chez vous. Je me trouvais, moi, du côté de Tegdemt, observant la division d'Oran qui était dans le voisinage et dont je croyais avoir le plus à redouter. J'avais avec moi quinze ou seize cents cavaliers ; Bel-Kharroubi était chez les Flittahs, Ben-Allal dans l'Ouarsenis, Moustapha-ben-Thamy chez les Beni-Ouragh. Mais je n'avais pas cru avoir à me méfier du côté de Médéah, et aucun de mes khalifahs ne surveillait le fils du roi.

» Malgré cela nous n'eussions pas été surpris si Dieu n'avait pas aveuglé les miens. Mais en voyant arriver vos spahis avec leurs bournous rouges, on crut dans la zmalah que c'étaient mes khialas[1] qui rentraient avec moi. Les femmes poussaient des cris de joie en notre honneur ; elles ne furent désabusées que lorsque les premiers coups de fusil partirent. Ce fut alors une confusion inexprimable qui annihila les efforts de ceux qui voulaient se défendre.

» Si je m'étais trouvé là, nous aurions combattu pour nos femmes, pour nos enfants, et vous eussiez vu sans doute un grand jour. Dieu ne l'a pas voulu ! Je n'ai appris ce malheur que trois jours après ; il était trop tard ! »

[1] Le costume de nos spahis est à peu de chose près semblable à celui des anciens *khialas* (cavaliers réguliers) d'Abd-el-Kader.

Digitized by Google

Depuis le moment qui sépare la dispersion de la zmalah (16 mai 1843) du 11 novembre suivant, les diverses colonnes commandées par les généraux Bugeaud, de Lamoricière, Bedeau, Bourjolly, par les colonels Géry et Jusuf, sont constamment occupées à la poursuite de l'émir, qui, manquant de grains, privé de munitions, ne trouvant aucun moyen de pénétrer dans le Tell, sillonné par nos troupes et garanti par les établissements que nous venons d'y fonder, se décide à rapprocher sa zmalah du Maroc, tandis que lui, de sa personne, et afin de protéger cette émigration immense encore, cherchera à détourner toutes les colonnes françaises à sa poursuite en frappant quelque grand coup sur la portion du pays qu'il jugera le plus vulnérable.

Dans le but d'augmenter les forces dont il a besoin pour réaliser ce projet, Abd-el-Kader rappelle à lui son khalifah Ben-Allal, qui a été rejeté depuis quelques mois hors de l'Ouarsenis. Dans ce mouvement, ce vaillant soldat, surpris par le colonel Tempoure, voit anéantir son bataillon régulier tout entier. 400 hommes sont mis hors de combat; le reste est fait prisonnier (11 novembre 1843). Cette perte ne fut pas la plus cruelle qu'Abd-el-Kader éprouva dans cette journée fatale à sa puissance. Il pouvait encore remplacer des soldats; mais un homme comme Ben-Allal ne se remplaçait pas. Poursuivi par trois cavaliers, le khalifah avait été atteint et tué après une résistance désespérée. Ce combat eut pour conséquence immédiate la défection de plusieurs tribus qui jusque-là avaient suivi la fortune de l'émir. Réduit ainsi à une impuissance momentanée, voyant ses troupes régulières anéanties en détail par une guerre qui durait déjà depuis trois ans, Abd-el-Kader prit le parti de rejoindre sa zmalah et de chercher avec elle un refuge sur les terres de Mouley Abd-er-Rahman. A partir de ce moment, la zmalah réduite prit le nom de *Deïra.*

A. BELLEMARE.

(*La 3e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

MÉNIQUETTE

DEUXIÈME PARTIE[1]

X

Cependant l'hiver s'avançait impitoyable et froid. Après les grands jours tempérés de septembre et les soleils si mélancoliques d'octobre, novembre, ce sombre destructeur de toutes les magnificences de l'automne, était venu. D'abord ses ravages furent insensibles : les feuilles avaient bien jauni aux arbres, mais tant qu'elles restaient attachées à leurs rameaux, on pouvait croire la nature encore vivante. On était d'autant mieux disposé à se bercer de ce doux rêve que le gazon, malgré des teintes fortement bronzées, n'avait pas perdu toutes ses fleurs. Certes le coquelicot de pourpre n'éclatait plus, comme une tache de sang vermeil, au milieu des blés depuis longtemps coupés, et le bluet frileux s'était tristement effeuillé dans les haies d'épines noires ; mais la pâquerette, cette royale dominatrice des prairies, élevait encore sa tête orgueilleuse au-dessus de l'herbe menue, et, le long des sentiers où le fruit rouge de l'églantier avait remplacé les roses sauvages, plus d'une violette timide ouvrait encore son grand œil d'azur dans la mousse.

En arrivant, novembre parut un moment respecter ce dernier luxe de l'automne, et l'été de la Saint-Martin me reporta tout à fait aux premiers jours de septembre. Par un phénomène inexplicable, l'air était redevenu tiède, et le soleil terni semblait avoir repris sa primitive splendeur. Comme en été, il émergeait tous les matins dans le bleu profond du ciel, radieux, magnifique, puis se couchait roya-

[1] Voir 2e série, t. XXVIII, p. 485 (livr. du 15 août 1862).

Digitized by Google

lement le soir dans un lit de nuages de pourpre et d'or. Mais une nuit suffit à dépouiller la nature, à lui donner l'aspect le plus sinistre, le plus menaçant.

Un jeudi, profitant de mon congé, j'étais allé avec Méniquette et son père à leur petite ferme de Roumégoux. La journée avait été des plus belles pour la saison ; Méniquette et moi, tandis qu'Ortios surveillait ses semailles, nous avions pu courir le long des sentiers ronceux, cueillant les dernières violettes. Mais le soir, quand nous revînmes vers Octon, le ciel était zébré de larges raies rouges, et il s'était levé un petit vent sec très piquant. A la tombée de la nuit, comme nous entrions au village, ce vent naguère sans force était devenu d'une âpreté et d'une violence extrêmes ; on l'entendait gronder au loin dans la plaine de Salagou comme un formidable ouragan.

« Mes enfants, dit le père Ortios, l'hiver mangera l'automne cette nuit. »

Le lendemain, en effet, le sol était partout jonché de feuilles. Le ruisseau du Salagou disparaissait tout entier sous les brindilles et les rameaux qu'il charriait. Le vent s'était calmé, mais le ciel avait perdu la divine mollesse des beaux jours; il était d'un bleu dur et sans transparence. Au lieu des grands nuages voyageurs, çà et là quelques flocons d'un blanc d'acier clair-semaient seuls l'espace infini. Le soleil était pâle et sans rayonnements. Il faisait froid. Zabeth alluma la grille du salon, et mon oncle, plein de sollicitude pour sa vieille gouvernante, la pressa de confier Bly à Ortios.

« Comment! vous voulez que cette pauvre bête parte déjà pour Roumégoux ?

— Certainement ; voici l'hiver, Zabeth, et je n'entends pas que, pour garder votre chèvre, vous alliez courir les champs par le froid et le givre.

— Mais, monsieur le curé, elle est restée à la maison jusqu'au dix décembre, l'année passée. Ah! mon Dieu, ça me bouleverse, voyez-vous, quand je pense qu'il faut me séparer de ma belle Bly!... Il est vrai de dire qu'elle n'a plus guère de lait à présent. »

Le jour même, le père de Méniquette emmenait la chèvre.

« Au moins, Ortios, lui dit Zabeth en pleurnichant, recommandez à votre chevrier d'en avoir bien soin. »

Elle fouilla dans sa poche et en retira une pièce de vingt sous.

« Tenez, donnez-lui ça de ma part, à ce garçon ; puis dites-lui qu'il en recevra autant, au mois de février, s'il me ramène Bly bien vaillante et bien grasse. »

La chèvre de la cure faisait le voyage de Roumégoux tous les ans. Non-seulement, aux environs de la ferme, elle trouvait de l'herbe

Digitized by Google

encore fraîche et quelques arbustes à étêter de leurs bourgeons verts; mais elle trouvait surtout, dans les étables, les caresses d'un jeune bouc appelé Mirliflor, le plus intrépide compère dont on ait gardé le souvenir dans le pays.

Désormais, je ne m'aventurai guère hors de la cure. Après le grand vent, étaient venus le froid, la glace et la neige. Adieu les longues excursions, adieu les promenades dans les bois de châtaigniers! A peine si je sortais quelques minutes chaque jour pour inspecter les nombreux trébuchets que j'avais tendus dans les oseraies, le long du ruisseau de Salagou, aux rouges-gorges et aux bouvreuils. Zabeth, veuve de Bly, ne désertait guère le coin du feu, où elle filait sa quenouille chargée de gros chanvre de genêt, et mon oncle ne quittait plus la maison que pour visiter ses malades.

Cette vie d'intérieur, calme et douce, qui contrastait si brusquement avec ma vie turbulente et vagabonde, ne me fut ni lourde ni ennuyeuse. En laissant à mon caractère son libre essor, mon oncle en avait usé la fantaisie et les caprices. Mes nerfs n'ayant, depuis trois mois, trouvé aucun motif à s'irriter, en avaient perdu l'habitude. Maintenant j'étais l'enfant docile et obéissant par excellence. Ceux qui m'avaient vu autrefois à Lodève ne m'eussent certainement pas reconnu à Octon. Ma mère, venue pour me voir, était repartie ivre d'étonnement et de joie. L'impitoyable régularité d'action dans laquelle mon oncle m'avait poussé, en me persuadant habilement que j'étais libre d'accepter ou non sa volonté, m'avait en peu de temps, transformé malgré moi. Certes, dans les commencements, je m'étais récrié plus d'une fois contre les exigences d'une discipline qui matait brusquement et sans merci toutes les pétulances de ma nature sauvage; mais mon maître, profond politique, m'avait ramené au devoir par ces simples paroles :

« Si le règlement te gêne, tu peux en secouer le joug, mon enfant; tu es libre! Songe seulement que, t'étant prescrit une ligne de conduite, le jour où tu t'en éloignes, tu commets une faute grave, car tu te donnes à toi-même un solennel démenti. »

Cependant, si l'inflexible règle à laquelle on m'avait soumis, comme cette terrible machine appelée *laminoir* qui vous broie tout le corps dès que vous avez le malheur de lui confier la main, avait, en si peu de temps, aplati les angles innombrables de ma nature, à elle seule ne revenait pas le mérite de ce brusque revirement de mon être. Certainement la politique quelque peu machiavélique de mon oncle aurait fini par triompher de la fougue de mon caractère; mais il est évident que je ne me fusse pas ainsi rendu sans combat, si la présence de Méniquette à la cure ne m'eût constamment dominé. Au-dessus des ordres de mon oncle, de sa douceur calculée, au-

Digitized by Google

dessus des caresses, des gâteries de Zabeth, brillait le regard approbateur et encourageant de la jeune sacristine. Malgré son habileté, j'eusse résisté peut-être à mon oncle, mais j'étais sans force contre Méniquette.

Pour me rendre compte de l'influence exercée sur moi par la fille du paysan Ortios, je n'ai qu'à ouvrir mes vieux cahiers de classe, que j'ai conservés intacts. Les jours où Méniquette cousait devant la fenêtre du salon, raccommodant tantôt le linge de l'église, tantôt celui du presbytère, j'avais l'habitude de marquer d'une petite croix le haut des pages où j'écrivais mes devoirs. Quelle différence entre les feuillets frappés de ce signe distinctif et ceux qui ne le reçurent pas! Tandis que les premiers, d'une blancheur immaculée, offrent une écriture nette, franche, élégante, et portent au bas la griffe de mon oncle avec ce simple mot plein d'éloquence: *Très bien!* les seconds, sales, maculés de taches d'encre, surchargés de ratures, d'une écriture presque illisible, n'ont d'autres notes que ce monosyllabe : *Mal.* C'est qu'en effet je me souviens avec quel dégoût, quel suprême ennui de l'âme et du corps, je prenais mes livres, quand par malheur quelque affaire retenait Méniquette chez elle ou qu'elle avait suivi son père à Roumégoux. Je devenais franchement stupide, et les héros de Cornélius, que je faisais parler tout de travers, n'avaient plus le sens commun. Mais aussi comme mon esprit troublé, paresseux en son absence, redevenait actif et lucide dès qu'elle reprenait sa place auprès de la fenêtre! Je me sentais un courage de lion pour aborder ma besogne. Il fallait voir, avant de me mettre au travail, comme je disposais bien toutes choses sur la table! Mes cahiers, mes livres, ma plume, mon encrier, mes crayons, tous ces objets si dédaigneusement jetés en tas la veille, je les arrangeais avec symétrie, soigneusement, amoureusement. Je voulais qu'en se dirigeant de mon côté, le regard de Méniquette se reposât avec plaisir sur moi et sur ce qui m'entourait. Oh! alors quelle écriture magnifique sur mes belles pages blanches! Avec quelle incroyable ardeur je fouillais mon rudiment pour y trouver la règle qui devait me donner la clef de telle ou telle phrase de ma version! Comme je bouleversais mon pauvre dictionnaire, habitué à de si doux traitements!

Maintenant, comment mon oncle Savignac, observateur si fin, si ingénieux, dès qu'il s'agissait d'apprécier les nuances si diverses de mon caractère, ne remarqua-t-il pas l'espèce de fascination exercée sur mes facultés intellectuelles par la jeune fille? Là gît un mystère difficile à expliquer. Si l'on songe pourtant à l'éducation donnée dans les séminaires aux jeunes gens qui, de bonne foi, se destinent à l'état ecclésiastique, il ne sera pas absolument impos-

Digitized by Google

sible de se rendre compte de ce singulier phénomène moral. Dans ces grandes maisons mornes et froides, l'homme tout entier est sacrifié à sa tête; on arme l'esprit de toutes pièces pour le mettre à même de défendre l'Eglise contre le siècle, mais ce travail de textes et d'arguments se fait toujours dans le silence du cœur, *corde tacente*, comme dit l'Ecriture. On craindrait, en éveillant le cœur, d'éveiller les sens qui lui tiennent de si près, et la chasteté doit être la première vertu du prêtre. Si cette méthode a le tort d'irriter les tempéraments inquiets, violents, chercheurs, par l'ignorance où elle les laisse de tout un monde de sensations et d'idées, en retour elle satisfait les âmes naïves, qui sont venues au séminaire pour y apprendre simplement le sacrifice et l'immolation.

Vingt ans de ministère sacerdotal n'avaient rien dévoilé à mon oncle des choses du cœur. Si, jeune, il eût été placé par son évêque dans quelqu'une des villes du département, il n'est pas douteux que, mis en contact avec des passions plus compliquées, la perspicacité native de son esprit ne lui eût à la longue révélé ce qu'on avait mis au séminaire tant de soin à lui cacher. Mais, nommé desservant après six mois de vicariat dans une misérable bourgade des Montagnes-Noires, il n'avait pu faire de découvertes. Les paysans, chez qui l'intérêt prime toujours le sentiment, à leur lit de mort comme au confessionnal, ne lui avaient ouvert aucune échappée sur le monde inconnu des affections ardentes, irrésistibles. Dans sa persévérante innocence, le verbe aimer était pour lui vide de sens, s'il n'avait Dieu pour régime direct. Evidemment, comme le lui prêchaient les livres de sa bibliothèque, Dieu seul était grand, bon, généreux et digne de notre éternel amour. Quant à la femme, cet abîme de misère et de grandeur, le monstre exécrable et charmant du poète, mon oncle Savignac ne la comprit jamais.

Du reste, je dois l'avouer, si mon oncle était au salon assis devant son large pupitre, où reposait tout grand ouvert quelque vaste infolio, je ne détachais guère les yeux de mes livres. Trop préoccupé de Méniquette, j'aurais craint qu'un seul regard ne me trahît, et je restais le front baissé, m'enivrant de la pensée que la jeune paysanne me voyait, qu'elle entendait courir ma plume sur le papier, qu'elle ne perdait aucun de mes mouvements. En admettant donc que mon oncle eût pu, par ses propres moyens, deviner ma passion naissante, qu'il eût moins d'ingénuité, mon hypocrisie aurait-elle encore suffi à la lui cacher. Sans m'y trop étudier, j'avais trouvé des airs de tête et des façons de parler tout-à-fait capables de donner le change aux plus habiles. Puis mon oncle, tyrannisé, lui aussi, par une règle inflexible, ne passait au salon que la matinée ; il s'enfermait l'après-midi dans son atelier.

Digitized by Google

Avant d'aller plus loin dans mon récit, je veux m'arrêter un instant devant cet atelier plein de souvenirs tristes et rayonnants. Aussi bien la description de ce pittoresque capharnaüm jettera-t-elle une lueur de plus sur le caractère si complexe de mon oncle Savignac.

XI

Une des choses qui, après la *Somme théologique* de Saint-Thomas, avaient, au séminaire, procuré à mon oncle les plus vives délices, c'était l'étude de la musique religieuse. Encouragé par le maître de chapelle, qui lui avait reconnu une belle voix, il s'était adonné au plain-chant avec furie. Le ton grave, solennel du chant grégorien le transportait. Mais son ravissement tint de l'extase quand, sorti le dimanche du séminaire pour aller assister l'évêque à la cathédrale, il entendit les orgues accompagner une prose de Pergolèse ou un *Magnificat* de Palestrina. Le jeune abbé Savignac ne s'appartenait plus dès que les orgues éclataient au fond de la grande basilique de Saint-Pierre; il se sentait soulevé de terre, et quelquefois ses yeux laissaient échapper des larmes.

Pendant son vicariat de six mois dans les Montagnes Noires, mon oncle, sous la férule d'un doyen inquiet et revêche, ne put guère donner cours à son goût déterminé pour la musique; et, quoique les oreilles lui saignassent en entendant les voix incultes, glapissantes, des paysans qui s'excrimaient au lutrin, il ne songea à opérer aucune espèce de réformes. Mais sa première pensée en arrivant à Octon fut d'y former des chantres. Il fit un choix des plus belles voix parmi les enfants du catéchisme, ajouta à ce groupe les membres de l'ancien lutrin et s'institua leur professeur. Pendant trois mois, le presbytère retentit des cris les plus discordants, les plus bizarres, les plus étranges. Malgré sa voix forte et juste, mon oncle, qui avait beaucoup de peine à dominer l'orage vocal, fut obligé de recourir à un accordéon pour ramener au ton ses forcenés chanteurs.

Ce ne fut qu'après un an d'études conduites avec un courage, une patience admirables, que le nouveau lutrin fut appelé à une épreuve publique. C'était le jour de Pâques; on chanta la *Messe de Bordeaux* avec un ensemble qui dépassa les espérances de mon oncle. Ce résultat, auquel il était loin de s'attendre, l'encouragea; les leçons si fatigantes de tous les soirs furent, il est vrai, suspendues; mais ne voulant pas laisser ses chanteurs s'endormir, et pour en créer incessamment de nouveaux, un dimanche, en chaire, il annonça qu'un

Digitized by Google

cours de plain-chant serait ouvert, tous les ans, à la cure, du 15 décembre au 15 mars.

Cependant le chant du lutrin, quoique plus correct qu'autrefois, parut à la longue insuffisant à mon oncle pour donner aux cérémonies du culte toute la splendeur, toute la majesté nécessaires. Maintenant qu'il possédait des chantres, il eût voulu posséder des orgues pour les accompagner. Ses oreilles étaient insatiables. Un instrument, dont les notes graves combleraient les intervalles que les voix sèches des paysans laissaient muets entre les divers tons, devenait indispensable. Bientôt, mon oncle, ne résistant plus à l'ardeur secrète qui le brûlait, décida qu'il irait à Montpellier pour acheter un orgue; malheureusement, au moment de partir, trouvant la caisse de la fabrique et sa propre bourse à peu près vides, il se vit contraint de rester à Octon. Toutefois, il ne renonça pas à ses projets; au contraire, il s'en préoccupa constamment, et crut enfin avoir trouvé le moyen de les réaliser.

Son accordéon s'étant un jour dérangé, mon oncle, dont les doigts étaient fins, déliés, l'intelligence active, pénétrante, essaya de l'arranger lui-même. Il apporta de Lodève des feuilles de cuivre très minces, les fit battre sur l'enclume par le maréchal du village pour les réduire encore, et renouvela à tout hasard une gamme entière de son instrument. Mais la réparation opérée, il frémit de son audace, et ne porta qu'en tremblant les doigts aux touches de l'accordéon. Jamais les vibrations n'en avaient été plus limpides, plus sonores, les notes plus nettes, plus justes. Enhardi par le succès, mon oncle pensa à mettre immédiatement la main au grand œuvre des orgues. Dès le lendemain, il partit pour Lodève et y acquit un fonds d'horlogerie composé de limes, de marteaux, d'étaux, d'enclumes de toutes formes et de toutes dimensions. C'est alors que la petite pièce à côté du salon, jusqu'ici cabinet d'étude, fut transformée en atelier, et que mon oncle y passa désormais ses après-midi, travaillant à l'accomplissement de son grand dessein.

Il ne fallut pas moins de trois ans au pauvre curé pour mener à bout son entreprise. Un dimanche, enfin, les chantres, au moment d'entonner l'*Introït* de la grand'messe, entendirent une voix grave, large, magnifique, qui, du fond de l'église, venait se joindre à leurs voix : c'était celle de l'orgue! Les paysans, ébahis, se retournèrent vers la tribune, dévisageant le maître d'école qui, planté devant une énorme caisse, en tirait des chants si nouveaux pour eux. Mon oncle tressaillit à l'autel! Mais l'instrument, auquel on confectionna bientôt sa robe de tuyaux blancs, sur le modèle de celle qui revêt l'orgue de Saint-Fulcrand, n'avait pas atteint du premier coup toute la perfection désirable. Quelques notes encore étaient criardes, dis-

Digitized by Google

cordantes. Mon oncle reprit les gammes, amincit ou épaissit les languettes, selon qu'il voulait obtenir des vibrations aiguës ou profondes, et, pendant plusieurs mois encore, avec l'entêtement de l'artiste qui ne comprend pas les à peu près et ne sait rien faire à demi, il s'acharna au parachèvement de son œuvre.

Hélas! en dépit de tant d'efforts, soit qu'il péchât par les conditions générales de sa construction, soit que quelque détail indispensable eût été négligé, l'orgue n'allait jamais trois dimanches de suite sans se détraquer. Un jour, les notes s'en dégageaient pures, claires; puis, le lendemain, mon oncle posant les doigts sur les touches de l'instrument, il ne rendait plus que des sons lourds et caverneux. Quelquefois, revenant tout à coup de ces tons graves, l'orgue partait en effluves nasillardes ou aiguës à vous briser le tympan.

Ces alternatives, dont il cherchait en vain le secret, désespéraient mon pauvre oncle. Il écrivit à Paris pour demander à un libraire le traité de Dom Bédos sur la fabrication des orgues; mais Dom Bédos ne lui apprit rien. Que faire? Ne pouvant se résigner à anéantir son œuvre, espérant d'ailleurs que son industrie, perpétuellement en éveil, lui en révélerait le défaut capital, il se condamna à d'incessantes réparations. Un jour, on inspectait le grand coffre de bois pour en boucher la moindre fendille, puis on examinait minutieusement le soufflet, les soupapes, les touches. Enfin mon oncle parvint, à force de soins assidus, à tenir son instrument malade dans un ton à peu près normal, et. satisfait de ce maigre résultat, n'essaya désormais rien au delà.

On comprend ce que la confection d'une pareille machine dut amener de bouleversement au presbytère. L'atelier, qui regorgeait d'outils, d'engins de toute sorte, vomissait incessamment son trop-plein au dehors. Ce n'étaient partout que planchettes, feuilles de laiton, cuivres enroulés, tuyaux de bois, clous, tenailles et marteaux. Cet encombrement, occasionné par la présence d'objets dont elle ne pouvait reconnaître l'utilité, exaspérait Zabeth. La vieille fille, jalouse de la propreté de la maison, auparavant toujours reluisante à l'œil, enrageait de voir toutes ces ferrailles autour d'elle. Elle avait beau cirer les meubles du salon, les frotter avec des chiffons de laine pour leur donner plus de lustre, en quelques heures tout leur éclat se trouvait de nouveau terni par la poussière fine et pénétrante de limaille de cuivre ou de fer qui pleuvait incessamment sur eux. Enfin, pressée par mon oncle, qu'agaçait l'éternelle gratterie du balai sur le carreau, Zabeth se résigna à voir d'un œil calme le désordre intérieur de la cure, et attendit, avec une patience héroïque, l'achèvement des orgues commencées.

Digitized by Google

Elle se promettait pour cette époque un nettoyage général, de la cave au grenier.

Malheureusement le lendemain de l'installation de l'orgue à l'église, mon oncle, qui avait pris goût à la mécanique, ne ferma pas son atelier, comme l'avait pensé sa servante naïve. Non-seulement il le laissa ouvert et fit à son instrument toutes les réparations qu'il réclamait, mais, ces réparations finies, à la barbe de la vieille fille, il entreprit d'autres travaux. La montre du père de Méniquette battait depuis longtemps la breloque; mon oncle la démonta pièce à pièce, et parvint à lui imprimer un mouvement régulier. Ortios, ivre de joie, racontait la chose en plein conseil municipal.

« Notre curé sait tous les métiers, dit-il; il a des doigts qui valent leur pesant d'or. »

Il n'en fallait pas davantage pour faire pleuvoir au presbytère toutes les montres poussives ou folles du village. En huit jours, mon oncle en reçut dix. Puis vinrent les pendules rouillées, les coucous éclopés, les..... Mais Zabeth n'y tint plus.

« Est-ce qu'ils vous prennent pour un horloger, par exemple? dit-elle.

— Que voulez-vous, Zabeth, il m'en coûte si peu de leur rendre ces petits services.

— Ah! monsieur le curé, vous ne savez pas combien sont exigents les paysans; ils ne vous laissent plus une heure de tranquillité.

— Ce travail est une distraction pour moi.

— Vous ne voyez donc pas quels *aria* leurs pendules amènent dans la maison? Sans compter la poussière qui nous dévore tout, rien n'est à sa place ici, depuis que vous vous êtes mis vos inventions en tête.

— Et qu'est-ce que cela fait, ma bonne Zabeth? dit-il avec insouciance.

— Je comprends que cela ne vous fasse rien à vous, qui n'avez les yeux ouverts que pour vos livres et vos machines, dit la servante piquée au vif; mais à moi, qui suis obligée de veiller aux meubles, au linge, cela me fait quelque chose. Vous croyez-vous assez riche pour renouveler votre mobilier tous les cinq ans?

— Non certes!

— Eh bien, si vous continuez à poser vos cuivres sur les buffets, à scier vos planches sur les tables, à charger vos chaises de toutes sortes de ferrailles, vous pourrez bientôt préparer des écus. Tenez, pour commencer, voilà un fauteuil qui boîte.

— La faute n'en est pas à moi.

— Et à qui donc? Vous verrez qu'avant la fin, ce sera moi qui aurai fait tout le mal ici! Ah! mon Dieu, que je suis malheureuse!

Digitized by Google

— Zabeth, dit mon oncle comprimant un sourire, ne vous désolez pas ainsi. C'est moi, en effet, qui dois avoir cassé ce fauteuil en y déposant, l'autre jour, un gros rouleau de laiton ; je l'arrangerai, et, pour vous faire plaisir, je tâcherai d'être moins maladroit une autre fois. Quant à la poussière, vous en aurez moins dans le salon désormais, car lorsque je travaillerai dans l'atelier, j'en fermerai soigneusement la porte.

— Et vos soutanes, monsieur le curé, vos soutanes, que vous couvrez de taches d'huile et de rouille?

— Je ne puis pourtant pas endosser une blouse comme un ouvrier.

— Mais vous pourriez mettre un tablier au moins.

— Donnez-m'en un, je le veux bien. »

Elle courut à l'armoire, en tira un large tablier de grosse toile rousse que mon oncle noua autour de sa taille.

« Eh bien! implacable Zabeth, êtes-vous enfin satisfaite? demanda-t-il, souriant franchement cette fois.

— Non, pas tant que vous ferez de la serrurerie; ce n'est pas le métier d'un curé, cela.

— La serrurerie est pourtant une noble profession. Vous ne savez donc pas, brave Zabeth, que Louis XVI, le roi martyr, était serrurier à ses moments perdus? »

La vieille servante, maugréant, entra dans sa cuisine et mon oncle dans son atelier.

XII

L'année de mon séjour à Octon, le 15 décembre était un jeudi. Je partis, aussitôt après le dîner, pour Roumégoux. Je devais visiter les nombreux trébuchets que j'avais tendus aux grives dans la genévrière de la ferme; puis, m'informer, auprès d'Ortios, de Méniquette que je n'avais pas vue depuis deux jours, et dont l'absence inexplicable me mettait, sans que je laissasse rien paraître, dans la plus cruelle anxiété. Je ne trouvai que son père en train, dans la grange, de mesurer du blé.

« Bonjour, Ortios, lui dis-je, promenant curieusement mes yeux de tous côtés.

— Ah! te voilà, petit, bonjour, bonjour! Eh bien! avons-nous ramassé quelques grives sous les cades, aujourd'hui?

— Je ne suis pas encore allé à mes trébuchets, Ortios; je voulais d'abord vous voir, ainsi que Méniquette.

Digitized by Google

— C'est bien gentil, cela, Julien ; moi, je te remercie de ton honnêteté, mais Méniquette ne peut en faire autant, elle n'est pas à Roumégoux.

— Où est-elle ?

— Elle est chez sa tante, qui, ces jours-ci, récolte le miel et a de la besogne par-dessus la tête.

— Et pourquoi n'est-elle pas descendue au presbytère hier au soir, au moins après la journée finie ?

— Est-ce que M. le curé a eu besoin d'elle, Julien ?

— Zabeth a demandé Méniquette. »

Sans attendre la réponse du vieux paysan, je dégringolai l'escalier de la grange, me dirigeant au pas de course vers le Pain-de-Sucre, petit monticule tout planté de genévriers. Quatre grives s'étaient prises à mes piéges. Cette capture, qui m'eût, en tout autre moment, comblé de joie, après la nouvelle que je venais d'apprendre me laissa presque indifférent. J'empochai maussadement mon gibier, remis en position les trébuchets abattus, et repris tristement le chemin d'Octon. Deux idées surtout me martelaient le cerveau : pourquoi Méniquette allait-elle chez ce grand niais d'Adrien, qui l'aimait moins que moi ? que penserait-elle de moi en apprenant que Zabeth ne l'avait pas demandée ?

M'étant assis plusieurs fois le long du chemin, car je sentais mes jambes se dérober, j'entrai au village avec la nuit. L'*Angelus* sonna comme je traversais la place devant la mairie. Dans la crainte de faire attendre mon oncle, habitué à souper *inflexiblement* à six heures, je doublai le pas, et en quelques enjambées j'arrivai à la cure. Mais je demeurai ahuri en trouvant la vaste cuisine envahie par les enfants du catéchisme et par une foule de paysans de tout âge, de toute mine. Que se passait-il d'extraordinaire ?

« Ah ! voilà Julien, voilà Julien ! crièrent les enfants en m'apercevant.

— Bonsoir, Julien, me dit Tiennet, qui se leva de la vieille stalle de hêtre où il s'était blotti sous la haute cheminée.

— Que viens-tu faire ici ce soir avec tout ce monde ?

— Tiens, tu ne le sais pas ? C'est aujourd'hui le 15 décembre, jour de l'ouverture de la classe de plain-chant.

— Où est Zabeth ? demandai-je au petit acolyte en enfermant mes quatre grives dans un placard.

— Au salon, avec M. le curé.

— Julien ! Julien ! cria tout à coup la voix solennelle de mon oncle. »

Je frissonnai malgré moi. J'ouvris la porte du salon.

« Vous êtes en retard de vingt minutes, me dit mon oncle, dont le visage prit un air de sévérité que je ne lui avais jamais vu ; vous

Digitized by Google

avez donc oublié que votre règlement vous ordonne d'être rentré à la maison à six heures?

— Excusez-moi, mon oncle, balbutiai-je; je suis allé à Roumégoux, et.....

— Tâchez, interrompit-il, de vous montrer désormais un peu plus soucieux de notre règlement et un peu moins de vos trébuchets de Roumégoux. Songez qu'aujourd'hui il m'a fallu vous attendre, quand d'autres devoirs me réclament. »

Puis, comme Zabeth, dont la langue était toujours armée pour ma défense, ouvrait déjà la bouche, mon oncle la lui ferma par ces paroles brèves, prononcées d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

« Et vous, servez-nous à souper tout de suite. »

Le cœur me battait fortement. Depuis mon arrivée à Octon, c'était la première fois que mon oncle m'adressait un reproche sérieux, qu'il m'appelait *monsieur*, au lieu d'employer l'expression si douce et qui lui était habituelle : *mon enfant*. Je me mis à table, la tête baissée de peur de laisser voir les larmes dont je sentais mes yeux inondés. Je me trouvais dans un état d'abattement véritablement incroyable. Ortios, en m'annonçant que Méniquette était depuis deux jours chez Sauvageol, m'avait porté un coup terrible, mais mon oncle venait de m'achever. Ce fut en vain que j'essayai de mordre à l'*estouffat*, espèce de daube dont j'étais très friand, et que Zabeth, par dévotion pour mes goûts, imposait régulièrement une fois par semaine à mon oncle; mon estomac, malgré des efforts inouïs, se refusa à en avaler deux bouchées. J'étais là, assis vis-à-vis de mon oncle, mal à l'aise, suant et pourtant transi de froid, ne sachant que faire de mes mains qui évitaient la fourchette, de ma tête qui s'égarait, de tout mon corps qui s'affaissait sur lui-même.

« Vous voyez, monsieur le curé, dit Zabeth, qui depuis un instant tournait en grommelant autour de mon oncle, voilà ce que c'est que de lui molester comme ça l'esprit au moment de se mettre à table. Si pour lui faire vos reproches vous eussiez du moins attendu qu'il eût soupé, ce pauvre enfant ne serait point là planté devant vous comme un bâton vêtu, sans mouvement et sans appétit. Et moi qui m'étais dit ce matin :—C'est aujourd'hui jeudi, le petit ira courir, il rentrera avec une faim enragée; régalons-le d'un bon *estouffat*, puisqu'il l'aime. — Voyez-vous, monsieur le curé, c'est moi qui vous le dis, avec tous vos règlements, qui déjà ne vous font pas bien vaillant vous-même, vous rendrez notre Julien malade, et alors.....

— Zabeth! interrompit mon oncle avec un accent où perçait quelque humeur.

— Oui, monsieur le curé, vous le rendrez malade, je maintiens mon dire, répliqua courageusement la vieille fille.

Digitized by Google

— Zabeth !

— Tenez, regardez la mine à ce pauvre petit. Bonté divine ! il est aussi blanc que sa serviette ! »

Mon oncle leva involontairement la tête.

« Julien, est-ce que vous êtes souffrant ? me demanda-t-il.

— Non, mon oncle.

— Qu'avez-vous alors ? vous étiez moins pâle tout à l'heure.

— J'ai du regret..... balbutiai-je, ne sachant trop que dire.

— Viens m'embrasser, mon enfant. »

Je me jetai dans ses bras ; mais les larmes que, depuis le commencement du souper, je retenais par un effort héroïque de volonté, jaillirent en ce moment avec abondance de mes yeux. Mon oncle, ne pouvant soupçonner mes tortures secrètes, se crut la cause unique de ma douleur et en parut affligé.

« Voyons, mon bon Julien, me dit-il de sa voix la plus caressante, la faute n'est pas grave et ne vaut pas la peine que tu te désoles à ce point.

— Oui, oui, bredouilla Zabeth, dont les sanglots bruyants étaient certainement entendus de la cuisine, c'est facile de dire à cet enfant de se consoler, après lui avoir crevé le cœur par vos méchantes paroles..... Si vous aviez retenu votre langue quand il est arrivé de Roumégoux, il ne pleurerait pas à cette heure comme une Madeleine..... Et qu'est-ce que cela fait, après tout, que Julien rentre à la maison un peu plus tôt, un peu plus tard ? Ah ! bon Dieu du ciel ! qu'on ne puisse jamais être tranquille ici !..... Moi, j'irai ces jours-ci à Roumégoux pour voir comment on y soigne ma pauvre Bly, et il se peut bien que je ne sois pas là à l'heure juste où il vous faut la becquée. Eh bien ! est-ce que vous me traiterez aussi durement que le petit ?..... Ah ! prenez-y garde, monsieur le curé ; voyez-vous, j'ai mauvaise tête, moi !.....

— Vous m'en fournissez en ce moment une preuve irrécusable, Zabeth, riposta sévèrement mon oncle, et je vous conseille de ne pas me rompre la tête plus longtemps avec vos bavardages ; finissons, et à l'instant ! »

La vieille gouvernante, intimidée cette fois, se rassit auprès du feu et s'y tint silencieuse. Moi je repris ma place à table, et, le cœur un peu allégé, j'eus le courage de porter la fourchette au gros morceau d'*estouffat* que mon oncle m'avait servi.

« Julien, je constate avec satisfaction, me dit-il tout à coup, que tu n'es pas un de ces enfants endurcis, indifférents aux reproches, comme on en rencontre tant dans les colléges. Le chagrin que tu me montres pour avoir sacrifié le règlement à tes caprices, m'est un sûr garant que non-seulement tu ne me mettras jamais dans la néces-

Digitized by Google

sité de te punir, mais que désormais je n'aurai pas à t'adresser la plus légère réprimande. Avant de t'emmener à Octon, je disais à ton père que tu étais un enfant plein de cœur : je ne me suis pas trompé, et je t'en félicite. Habitue-toi donc, pour éviter tout désaccord entre nous, à être l'esclave absolu de ta règle. Je te le répète, à quelque situation que ton travail puisse t'élever plus tard, tu devras toujours obéir. Tous les hommes, mon enfant, obéissent sur la terre, c'est une condition de leur faiblesse ; Dieu seul commande, parce que, seul, il est puissant. Et ne crois pas que cette obéissance doive s'appliquer seulement aux grandes choses ; elle doit s'étendre à tous les actes de notre vie, aux plus insignifiants comme aux plus considérables. Dès l'instant où nous rompons en visière à la discipline, peu importe que le motif de notre révolte ait été de plus ou moins d'importance ; nous nous sommes révoltés ! Certainement ta faute d'aujourd'hui n'a pas par elle-même beaucoup de gravité, cependant je devais, par quelques paroles sévères, te faire sentir que, depuis trois mois, tu manquais pour la première fois à ton devoir. Qui me dit, si je ne t'eusse prévenu, que demain, entraîné par la légèreté de ton âge, tu ne serais pas rentré à sept heures, et qu'après-demain l'économie de ta journée n'eût pas été bouleversée de fond en comble ? »

Depuis un instant, mon oncle attendait que Zabeth lui changeât son assiette, et la vieille fille, boudeuse et morne, restait accroupie devant le feu.

« Eh bien, Zabeth, est-ce que vous dormez ? lui demanda-t-il.

— Peut-être bien, répondit-elle.

— Voyons, prenez-moi cette assiette et donnez le dessert.

— Le dessert, le dessert !... Vous mériteriez bien de ne pas en manger, du dessert, marmotta-t-elle se hissant enfin sur ses genoux cagneux.

— Par exemple, je voudrais bien voir que vous me missiez en pénitence, fit mon oncle, qui ne put s'empêcher de sourire.

— Et vous ne l'auriez pas volé, pardi ! riposta la vieille avec un sérieux comique.

— Alors je me résigne. » Il fit signe de plier sa serviette.

Zabeth déposa sur la table un fromage de chèvre durci dans des feuilles de noyer, comme je les aimais, et une petite corbeille en osier pleine de pommes, de noisettes, de figues sèches et de sorbes.

En ce moment, un coup sec retentit à la porte du salon.

« Entrez ! » cria mon oncle.

Digitized by Google

XIII

Antoine Sauvageol et Adrien, qui tenait Méniquette par la main, parurent.

« Comment vous aussi, monsieur le maire, vous venez chanter? dit mon oncle.

— Ma foi, monsieur le curé, il ne faut pas oublier tout à fait le peu de plain-chant que vous m'avez enseigné avec tant de peine. M'est avis cependant que j'aurai beau monter des gammes, les rossignols du Salagou en sauront toujours plus long que moi sur ce chapitre.

— C'est faire beaucoup d'honneur aux rossignols, monsieur le maire, car vous êtes un des meilleurs sujets de mon lutrin; vous êtes celui du moins qui procède avec le plus de méthode.

— Monsieur le curé, monsieur le curé, vous vous moquez, vous en direz trop, gare! dit le paysan dont on venait de chatouiller délicieusement l'amour-propre.

— Ah! ça, je voudrais bien savoir, poursuivit mon oncle plus grave, pourquoi votre fils ne vous suit pas au lutrin tous les dimanches, comme c'était son habitude avant son départ pour Lodève. On ne le voit plus ni à la grand'messe, ni à vêpres. Est-ce qu'il aurait pris le goût du cabaret par hasard?... Sauvageol, tout le village sait que j'aime votre enfant, que je l'ai élevé, et son absence des offices de la paroisse est un scandale public. D'ailleurs Adrien a une belle voix, que je me suis plu à développer; pourquoi me prive-t-il d'entendre sa voix, qui est mon ouvrage?

— Mon Dieu, monsieur le curé, dit Adrien, c'est justement parce que l'envie me brûle de reparaître au lutrin que je viens assister et que j'assisterai tous les soirs, si vous le permettez, à la leçon de plain-chant. Mon séjour à Lodève, où je n'ai pas chanté une fois en quatre mois, n'ayant pas été très favorable à ma voix, en rentrant à Octon, je n'ai pas osé reprendre à l'église ma place accoutumée, craignant des éclats ridicules. Quelques leçons, je l'espère, remettront ma voix dans le ton, et alors vous m'entendrez au lutrin tous les dimanches comme autrefois.

— J'accepte tes excuses, mon cher enfant, à la condition que tu te souviendras de tes promesses.

— Je me charge de les lui rappeler, s'il les oubliait, monsieur le curé, dit Antoine Sauvageol.

— Zabeth, avancez le pupitre et faites entrer les chanteurs. »

Digitized by Google

La foule, qui depuis six heures s'entassait dans la cuisine, se rua au salon dans un effroyable pêle-mêle. C'était une cinquantaine de paysans de toute taille et de tout âge. Les derniers arrivés tenaient encore tout allumée à la main la lanterne aux vitres de corne dont la lueur pâle les avait guidés à travers les ruelles étroites et boueuses du village. Tous, depuis l'enfant de chœur de dix ans jusqu'au marguillier de soixante, étaient indistinctement habillés de serge verte. Ce drap grossier, qui parcourt en vieillissant toute la gamme des couleurs, soumis aux rayons obliques de la lampe, faisait de cette multitude compacte un ensemble extraordinairement pittoresque. Claire et légèrement veloutée aux flancs d'Antoine Sauvageol dont l'habillement était neuf, la serge, élimée par la brosse et la grande usure, offrait des tons bruns, jaunâtres, indéfinissables, aux bras et aux jambes des chanteurs moins riches que le maire. Chez les enfants, l'étoffe fripée présentait des teintes sales, terreuses, brusquement interrompues par de jolies bouffettes blanches que formait çà et là la chemise en passant par les trous, comme chez le mendiant de Murillo. Puis il fallait voir les faces larges, brûlées par le soleil, creusées de rides profondes des vieux paysans, à côté des minois frais, ronds, malicieux des écoliers et des jeunes pâtres. Comme la tête sévère de mon oncle se détachait harmonieusement au-dessus de ces têtes blondes et chenues !

Pendant que mon oncle étalait sur le pupitre l'énorme Graduel de l'église, et faisait filer quelques sons à son accordéon pour le mettre en train, Adrien s'approcha de moi.

« Eh quoi ! Julien, me dit-il, est-ce que nous ne sommes plus deux amis, que tu me reçoives si froidement quand je viens te voir ? Tu me détestes donc toujours ?

— Plus que jamais.

— Et pourquoi ?

— Laisse-moi ; chante !

— Allons, qu'on se mette sur trois rangs ! dit mon oncle. Les petits devant..... Voyons, Tiennet, taisons-nous !..... Monsieur le maire, attention !..... Comme c'est la Noël dans quelques jours, nous commençons par la messe de minuit..... Adrien, les solos te regardent ; nous verrons si tu as laissé ton gosier à Lodève..... Une, deux, trois, quatre..... »

A cette quatrième mesure, les chanteurs partirent avec un ensemble admirable. Je tendis l'oreille. A Saint-Fulcrand, on était loin d'exécuter la musique religieuse avec cette perfection. Mais mon étonnement devint de l'enthousiasme quand, après les phrases de l'*Introït*, l'un des chantres entonna le psaume qui le termine dans le rituel romain. Jamais je n'avais entendu voix comparable à

Digitized by Google

cette voix : elle était grave, douce et sonore à la fois ; quand elle s'élevait surtout, elle avait comme des éclats fulgurants qui éblouissaient. En moins d'une seconde, je compris la passion de mon oncle pour la musique, car j'étais enivré. Qui donc chantait ainsi ? Etait-ce Tiennet ? Etait-ce Antoine Sauvageol ? Etait-ce..... Adrien ? Certainement ce n'était pas mon oncle, lequel avait déjà fort à faire avec son accordéon, et dont la voix, d'ailleurs, était plus forte que belle et suave.

N'y tenant plus, j'allais me hisser sur une chaise pour distinguer, au milieu du groupe des paysans, celui dont le chant me causait des sensations jusqu'alors inconnues, quand Méniquette, qui depuis son entrée dans le salon était restée assise à côté de Zabeth, se leva brusquement et vint à moi, les yeux brillants et humides.

« Comment trouves-tu qu'il chante ? me demanda-t-elle avec vivacité.

— Quoi ! c'est Adrien ?.....

— Certainement, fit-elle, hochant orgueilleusement sa jolie tête blonde.

— Cela n'est pas possible !

— Alors regarde, regarde ! »

L'*Introït* finissait juste au même moment ; les trois files de chanteurs se débandèrent, et on entoura Adrien pour le féliciter. Sa cousine me quitta pour aller, elle aussi, le complimenter. J'aurais dû céder à l'entraînement général et remercier Sauvageol du plaisir qu'il m'avait procuré ; mais j'aimais trop Méniquette pour ne pas être jaloux de tous les avantages de mon rival. Je restai cloué à ma chaise, sombre, préoccupé, inquiet.

« Adrien, dit enfin mon oncle, ta voix n'a rien perdu de sa sonorité ni de sa puissance ; elle est toujours la même, c'est-à-dire fort belle. Seulement, le défaut d'exercice où tu l'as laissée durant quatre mois lui a communiqué quelque chose de raide, de dur, de heurté, qu'un travail quotidien seul pourra lui enlever complétement. Il serait grand dommage qu'une émission si nette, si franche, perdît de sa souplesse et de sa grâce. Viens chanter ici tous les soirs, mon enfant ; puis, dans la journée, tâche de trouver quelques minutes pour t'exercer un peu toi-même. Ne monterais-tu qu'une gamme, ne filerais-tu que quelques notes, avec cette attention soutenue de l'oreille que je t'ai si vivement recommandée et sans laquelle il ne saurait y avoir de chanteur digne de ce nom, que ta voix reprendrait peu à peu son ancienne flexibilité, son ancienne douceur. Chante, chante encore, chante toujours, mais modérément chaque fois, tout l'art est là !..... Maintenant, ajouta-t-il, attaquons le *Gloria.* »

Digitized by Google

Les lignes se reformèrent, et Sauvageol entonna le *Gloria in excelsis*. Sa voix, qui s'était trouvée gênée dans l'exécution du psaume de l'*Introït* par la préoccupation de la note, et avait en effet émis quelques sons durs, comme venait de le lui reprocher mon oncle, éclata ici dans toute sa beauté. Adrien avait peut-être chanté cent fois le *Gloria* et se jouait des difficultés. Il descendait des tons les plus aigus aux tons les plus graves avec la sûreté d'un maître. Du commencement à la fin de cette admirable prière, ses intonations furent constamment égales, sans effort, sans soubresauts, sans le moindre écart. Depuis cette fameuse soirée, que de musique n'ai-je pas entendue! que d'opéras, de symphonies, d'oratorios n'ont pas charmé mes oreilles, bercé mon âme, surexcité mes sens! Eh bien, je l'avoue sans honte, ni Beethoven, ni Mozart, ni Haydn, exécutés par des chanteurs merveilleux, par de grands virtuoses, n'ont pu me faire éprouver des émotions comparables à celles que mon cœur jaloux ressentit dans le presbytère d'Octon, en entendant Adrien Sauvageol accompagné par l'accordéon nasillard de mon oncle et les voix incultes des paysans. O égoïsme!

« Très bien! admirable! ne put s'empêcher de crier mon oncle.

— Continue! mon garçon, continue! dit Antoine Sauvageol.

— Eh bien, Julien, me demanda Méniquette, me diras-tu maintenant que ce n'est pas lui?

— Oh! répliquai-je, domptant mon émotion, qui que ce puisse être qui chante avec cette grosse voix, cela m'est bien égal. »

Méniquette, boudeuse, alla se poster près du pupitre pour ne pas perdre une note.

J'étais hors de moi. Ne pouvant plus tenir en place, je me levai et fis plusieurs fois le tour du salon. La voix d'Adrien, qui dominait toujours les autres et me contraignait à l'admiration, finissait par me communiquer des crispations nerveuses intolérables. Humilié dans mon orgueil, dans mon amour, je vaguai longtemps à travers les groupes, la tête en feu et me mordant les doigts de rage. Mais je m'arrêtai tout à coup fasciné : Adrien chantait à pleine voix la dernière phrase du *Gloria : cum Sancto Spiritu*. C'était sublime! J'allai vers le pupitre, déterminé à le renverser pour interrompre mon rival.

« Mes amis, dit mon oncle fermant brusquement le Graduel, huit heures sonnent; à demain la fin de la messe. Adrien, n'oublie pas ma recommandation, vocalise souvent dans la journée, c'est le seul moyen d'égaliser ta voix. »

Chaque paysan prit sa lanterne, l'alluma avec un brin de genêt enflammé qu'on se passa de main en main, murmura un *bonsoir, monsieur le curé*, et s'en alla. Méniquette suivit les Sauvageol, qui

Digitized by Google

devaient la mettre à sa porte en passant. En un instant, le presbytère, si bruyant tout à l'heure, fut rentré dans son morne et triste silence.

XIV

Le lendemain, je n'eus pas grand cœur à la besogne. Le succès d'Adrien m'avait empêché de dormir et m'empêcha de traduire *Cornélius* avec mon application habituelle. Le *Gloria* me remplissait encore les oreilles. Mon oncle, s'étant montré trop sévère la veille, ne voulut pas m'accabler et ne m'adressa pas un mot de reproche ; mais, à son attitude froide, à certains mouvements d'irritation qu'il ne fut pas maître de contenir, je compris combien il était peu satisfait de moi.

J'étais bien malheureux ! Dans l'état de bouleversement intérieur où je me trouvais, il me semblait que je n'aurais plus au travail le même courage qu'autrefois. Il me montait au nez des bouffées d'un immense ennui, comme j'en avais connu à Lodève, quand, accroupi sur mon pupitre au collége, je rêvais de l'Escandorgue, de la Mare-aux-Chardonnerets, de la liberté. Mes livres, feuilletés ardemment durant trois mois, je les eusse déchirés avec plaisir ; leur vue me harcelait ! Pourquoi d'ailleurs les rouvrir, ces livres, les étudier avec amour ? Ma copie la mieux écrite, ma version la mieux tournée, mes leçons les mieux sues, procureraient-elles jamais à Méniquette les mêmes délices que la voix d'Adrien ? A quoi bon travailler alors, si tous les applaudissements, tous les regards, devaient fatalement revenir à mon rival ? Comme elle l'avait écouté de toute son âme, la veille !....

Les passions dans l'adolescence, peut-être parce qu'elles s'exercent sans but bien défini et sans l'impitoyable contre-poids de la raison, acquièrent tout d'un coup, chez certaines natures, un caractère de violence extrême. J'aimais Méniquette et j'étais jaloux. La veille encore, quand je partais pour Roumégoux, ne redoutant plus rien de Sauvageol, que j'avais cru éloigner de sa cousine en l'éloignant du presbytère, j'étais confiant et tranquille ; mais après son solennel triomphe, que pouvais-je espérer ? D'ailleurs Méniquette venait de passer deux jours chez son cousin, et que ne devaient-ils pas s'être dit pendant ces deux jours !.... Qui sait si la jeune sacristine reviendrait à la cure aujourd'hui ?

Après la messe, je me postai sous le porche de l'église pour bien constater quelle direction prendrait Méniquette. Si elle revenait chez sa tante, j'étais déterminé à l'y suivre, préférant l'ennui d'un

Digitized by Google

raccommodement avec Adrien au malheur de ne plus voir celle que j'aimais. Elle parut, et s'engagea dans l'allée du presbytère. Tout haletant d'une indécible joie, je courus après elle.

« Ah ! tu viens donc nous revoir, Méniquette ? lui demandai-je.

— Sans doute, Julien ; n'as-tu pas dit à mon père hier que Zabeth avait besoin de moi ?

— C'est vrai, c'est vrai, elle te verra avec plaisir ainsi que je te vois..... Oh ! tu es si belle ! »

Je lui saisis la main droite, et, sans trop me rendre compte de ce que je faisais, je la couvris de baisers.

Méniquette devint pourpre et s'esquiva. Je crus l'avoir fâchée, et, n'osant rentrer tout de suite à la cure, j'allai respirer le grand air aux Barres.

Harassé de fatigue morale, je m'assis sous les frênes, entre les ruches d'abeilles qui ne bourdonnaient plus, et laissai glisser ma tête dans les mains. Mes yeux se fermèrent insensiblement. Mon âme, épuisée par d'incessantes émotions, se reposa délicieusement dans les ténèbres factices qui m'enveloppaient. Mais cette halte dans une lutte où toutes mes forces vives étaient en jeu fut de courte durée. Soudainement, dans la nuit noire où je sentais peu à peu ma pensée s'engourdir, éclata un point lumineux ! Ce point, d'abord imperceptible, s'agrandit démesurément en une seconde, et bientôt eut accaparé toute l'ombre. Alors, sur ce fond d'or, de vermillon et d'azur, tout à fait comparable au fluide céleste où baignent les vierges de Murillo, évoquée par l'ardeur latente de ma passion, se détacha brusquement en saillie l'image vivante de celle que j'aimais. Tout à l'heure, sans savoir pourquoi, dominé seulement par l'irrésistible nature qui veut qu'éternellement l'homme trouve la femme belle, j'avais dit à Méniquette : — Tu es belle ! mais maintenant mes yeux étaient dessillés et je sortais des limbes du mystère. La beauté féminine que j'adorais sans la connaître m'apparut tout entière dans sa divine, son immortelle splendeur. J'étais ébloui. Jamais je n'avais remarqué la longue chevelure blonde de Méniquette, ses grands yeux d'un bleu profond, son nez fin aux ailes roses et palpitantes, sa bouche mignonne, son menton arrondi par une courbe d'une suavité idéale ; mais, dans cet étrange portrait peint par mon imagination enflammée, toutes ces choses me frappèrent à la fois. Je ne pus me rassasier de voir Méniquette, de faire la connaissance intime de ses perfections. Cent fois mon regard éperdu s'égara dans les sinuosités lumineuses de son visage, de son cou, de ses épaules ; puis ils y revenaient encore et toujours. Cette contemplation enthousiaste, acharnée, fit sourdre en moi la pensée de la possession. Certes, innocent comme je l'étais, cette idée n'éclata pas dans mon cer-

Digitized by Google

veau avec une netteté bien franche, bien accusée. Cependant, éprouvant à la longue quelque amertume à repaître mes yeux seulement des charmes de Méniquette, et l'admiration ne suffisant plus au dévorant appétit de mon âme et de mes sens, il me sembla qu'il devait exister quelque chose au delà, et que tous les secrets ne m'avaient pas été dévoilés. En proie à ces décevantes pensées, j'ouvris involontairement les yeux. Je fus surpris de me trouver aux Barres, et surtout de ne pas y voir Méniquette, avec qui, me semblait-il, je venais de causer. Je baissai de nouveau les paupières, espérant revoir l'image adorable de ma maîtresse; quelques raies bizarrement lumineuses zébrèrent seules l'ombre autour de moi. Je me levai, fis le tour des frênes et des ruches, cherchant obstinément Méniquette malgré moi. J'étais bien seul! Je m'élançai vers la cure.

La jeune fille était assise dans le salon, à sa place habituelle, ourlant un corporal, et Zabeth, jacassant comme toujours, filait auprès d'elle sa quenouille ébouriffée.

« Te voilà enfin! me dit la vieille gouvernante, tournant vers moi de petits yeux malins. Jésus! d'où viens-tu donc, avec cette mine renversée?

— Des Barres.

— Est-ce que tu a vu passer la louve blanche, par exemple? tu as l'air comme ça tout *épeuré*, mon enfant.

— Je n'ai vu passer que Méniquette.

— Aux Barres?

— Certainement, et.....

— Mais, Julien, interrompit la jeune Octonnaise, je ne suis pas allée aux Barres aujourd'hui. Tu veux dire que tu m'as vue tout à l'heure traverser l'allée près du cimetière.

— Oui, je veux dire cela, » bredouillai-je penaud et me mordant la langue.

Méniquette paraissait toute troublée. Zabeth porta les doigts à sa bouche, les humecta de salive, égalisa le chanvre de la quenouille, puis lança dans l'espace son lourd fuseau, qui se mit à ronfler comme une toupie allemande.

« Ah ça! mais, Julien, reprit-elle, pourquoi hier, à Roumégoux, as-tu dit à Ortios que j'avais besoin de Méniquette, moi?

— Je n'ai pas dit cela; j'ai dit seulement que vous auriez beaucoup de plaisir à la voir si elle venait à la cure aujourd'hui.

— Et comment sais-tu cela, toi?

— Parce que j'ai remarqué que vous êtes triste quand Méniquette passe seulement un jour hors de la maison.

— Je suis triste, je suis triste, comme ci, comme ça.....

— Est-ce que vous n'aimez pas Méniquette, voyons? m'écriai-je.

Digitized by Google

— Ce garçon vous pousse toujours des questions de l'autre monde, dit Zabeth s'adressant à la jeune fille. Puis se retournant vers moi: — Si je l'aime, Méniquette! dit-elle, et comment ferais-je pour ne pas l'aimer, moi qui l'ai vue naître, qui l'ai élevée comme mon enfant? Quand sa pauvre mère fut morte, sa tante Sauvageol voulait la retirer chez elle, mais Ortios, qui savait combien nous gâtions sa petite à la cure, préféra me la confier. « Tenez, Zabeth, me dit-il, puisque M. le curé y consent, prenez-la! » Je ne me le fis pas répéter; j'emmenai Méniquette, qui n'avait pour lors que cinq ans, et lui dressai un petit lit dans ma chambre, tout à côté du mien. Dans les commencements, la venue d'un enfant à la cure y causa beaucoup de dérangement. M. le curé qui, en ce moment, travaillait à son grand orgue de l'église, trouvant les affaires de l'atelier sens dessus dessous, menaçait vingt fois par jour de la renvoyer chez son père. Mais la petite rusée, qui avait à sa disposition de si tendres caresses, disait : *Serai bien sage*, avec une voix si douce, si appitoyante, que M. le curé finissait par l'embrasser et lui pardonner tous ses remue-ménage. Puis il fallait la voir, le dimanche, à l'église, assise sur un tabouret près de moi! Elle se tenait comme une grande personne. Ah! comme elle était gentille avec sa petite coiffe blanche, son fichu rouge, sa jolie robe d'indienne fraîchement repassée! Tout le monde la regardait, et Ortios plus que tout le monde, car il jouissait, le brave et digne homme, de penser que c'était là sa fille, sa propre fille. A six ans, M. le curé lui enseigna lui-même à lire, et moi, quand elle avait fini sa classe, je l'emmenais garder la chèvre dans les champs, lui montrant à coudre, à tricoter, à filer..... Oh! comme elle entendait bien toutes choses, cette petite tête!..... Enfin, l'année passée, comme personne n'était capable, ici, de raccommoder le linge de l'église, qui s'en allait en filasse, M. le curé eut la pensée de la placer en apprentissage à Lodève, chez les dames Fangeaud, pour la perfectionner dans la couture. Quelle misère quand il fallut nous séparer!.... Mais ne parlons pas de ce temps si pénible à tous. Une seule chose me plaisait quand je ne la vis plus, elle : c'étaient ses oiseaux. Moi qui n'avais jamais donné à boire ni à manger à ses chardonnerets, je ne l'oubliai pas un seul jour. Ces oiseaux n'étaient-ils pas les amis de ma fille, ne regrettaient-ils pas ma fille comme moi?

— O Zabeth! Zabeth, ma seconde mère! balbutia la jeune sacristine, qui ne put retenir plus longtemps ses larmes.

— Et tu demandes si j'aime Méniquette! s'écria la vieille avec exaltation. Où y a-t-il donc de fille plus belle, plus douce, plus vaillante?....

— Nulle part, Zabeth, nulle part! interrompis-je. »

Digitized by Google

La vieille gouvernante avait laissé tomber la quenoı mains pour étreindre Méniquette, qu'elle dévorait de boı sers maternels.

Je ne sais quelle irrésistible envie me prit d'embrasser la jeune fille. Déjà, quand j'avais baisé sa main, dans l cure, j'avais éprouvé de délicieuses sensations. Mais que maintenant mes lèvres pouvaient effleurer la peau si blanı si parfumée de ses joues! Je ne sus résister à la viole désirs, et Zabeth s'était à peine rassise que, m'élançant à je couvris de baisers ardents le visage de Méniquette, tou de larmes. Une telle audace ahurit la jeune fille au poin put ni me repousser ni articuler un mot de reproche. M me tirant rudement par le bras :

« Ah ça! mais que fais-tu? que fais-tu donc? dit-elle brasse pas ainsi les jeunes filles, Julien, quand on porte u

— Ah! Zabeth, m'écriai-je la tête perdue, j'aime aussi, moi! je l'aime plus que tout au monde! »

Le pas de mon oncle se fit entendre au dehors. Redouta explication, car mon trouble, comme celui de Méniquet beth, était visible, je m'esquivai vivement par l'escalier d sortis du presbytère par la porte du potager.

XV

Quand je rentrai pour dîner, je fus surpris et effray de ne plus voir Méniquette dans le salon. Que s'éta Mon oncle, devinant, à l'embarras de Zabeth et au vis mal essuyé de la jeune sacristine, qu'il était survenu qı nement extraordinaire, les avait-il interrogées? Que l elles répondu? Avaient-elles trahi mon amour? Alors penser de moi mon oncle? Oh! s'il allait me renvoyer à

Après avoir cherché vainement à lire de mes deux g démesurément ouverts sur la physionomie de Zabeth, j table. Je tremblais de tous mes membres, et, si j'en juge sion de froid que j'éprouvais au front, je devais être fort oncle, qui jeûnait jusqu'à midi, prit la soupe sans lev mais, à la dernière cuillerée, ayant fait un haut le reprendre haleine, il remarqua ma piteuse mine.

« Eh bien! Julien, dit-il, que signifie cet air triste et cupé? qu'as-tu?

Digitized by Google

— Je n'ai rien, mon oncle, répondis-je promenant ma cuiller dans mon assiette et essayant de la porter à mes lèvres.

— Tu ne dis pas la vérité, mon enfant.

— Moi, je suis sûre qu'il t'est arrivé quelque chose, petit, dit Zabeth.

— Et que voulez-vous qu'il me soit arrivé? balbutiai-je, sentant des gouttes de sueur froide me perler au visage et dans le dos.

— Pardi, reprit la vieille et bonne servante, inventant toute une histoire pour me sauver, en courant par là-bas après tes trébuchets, dans les oseraies du Salagou, tu te seras fait mal, juste comme l'autre jour quand tu as buté contre les racines d'un saule et que tu es allé bel et bien baiser la terre...

— Comment, Julien est tombé, et je n'en ai rien su! interrompit mon oncle.

— Pourquoi vous dire qu'il s'était un peu écorché le bras gauche? Vous vous seriez tourmenté, et la chose n'en valait pas la peine.

(La vérité est que, depuis mon arrivée à Octon, je n'avais fait de faux pas ni dans les oseraies, ni ailleurs.)

— Zabeth, quand il arrivera le moindre accident à mon neveu, j'entends en être immédiatement prévenu, dit sévèrement mon oncle.

— Jésus-Seigneur! on vous préviendra, on vous préviendra. Mais, à la fin des fins, je suis pour quelque chose ici, moi, et c'est à moi aussi bien qu'à vous de soigner Julien.

— Où t'es-tu fait mal aujourd'hui, mon enfant? dit mon oncle, rejetant sa serviette et me prenant la main avec une sollicitude bien embarrassante pour moi.

— Je crois m'être un peu foulé le bras droit, murmurai-je, enchanté de trouver un prétexte à mon malaise trop manifeste.

— Tu t'es donc laissé encore tomber?

— Mon pied a glissé dans les roseaux du Salagou.....

— Malheureux enfant!... Aussi pourquoi rôder toujours dans les oseraies? N'as-tu pas assez de tes trébuchets de Roumégoux? »

Il me prit délicatement le bras, et le fit jouer avec précaution.

« Est-ce que tu ne souffres pas, quand je te touche l'articulation?

— Très-peu, mon oncle.

— Allons, dit-il avec un contentement qui lui épanouit toute la face, la peur a été plus grande que le mal. Pourtant, comme tu pourrais éprouver quelque gêne à écrire, tu ne travailleras pas cette après-midi. Le temps est beau, tu pourras te promener. Tâche seulement, si tu vas visiter tes trébuchets de Roumégoux, de ne point te fatiguer. »

Il reprit sa place à table, et mangea de bon appétit. Quant à moi,

Digitized by Google

le sentiment de mon audace me remplissait d'une confusion telle qu'il me fut impossible de dîner. Pour ne pas inquiéter mon oncle, dont le cœur s'alarmait si facilement, je parus cependant avaler ma soupe et je grignotai encore les friandises du dessert. Enfin mon oncle se leva, me questionna encore sur mon bras foulé, prit sa canne et sortit pour aller faire sa visite quotidienne aux malades de la paroisse.

« Tu vois, Julien, me dit la vieille gouvernante, quand on commet des sottises, on est quelquefois obligé de les réparer par des mensonges. Que ceci te serve de leçon au moins.

— Zabeth, vous êtes bonne ! — Je me pendis à son cou.

— Tu n'as donc plus mal au bras ? dit-elle avec un gros rire.

— Vous savez bien, menteuse, qu'il en est de la foulure de mon bras comme de son égratignure.

— Quel polisson !

— Moi, Zabeth ? fis-je la câlinant.

— A-t-on jamais vu embrasser les jeunesses avec ce front !

— Il n'est pas défendu d'embrasser sa sœur, je crois.

— Mais Méniquette n'est pas ta sœur, je pense, petit mauvais sujet.

— Alors qu'est-elle, si elle n'est pas ma sœur ?

— Elle est... elle est... elle est Méniquette Ortios, pardi !

— Puisque mon oncle et vous avez élevé Méniquette autrefois et que vous m'élevez maintenant, je suis bien son frère ?

— Cet enfant me rendra folle, se dit Zabeth dans un nouvel *a parte;* il a tant d'esprit, tant d'esprit, que je ne sais lui répondre, moi simple que je suis... Au fait, ce qu'il dit est vrai : c'est bien nous qui avons élevé la petite et qui l'élevons, lui, à présent... Enfin il croit qu'elle est sa sœur, et il l'embrasse ; quel mal y a-t-il là ? Aucun, aucun... Au contraire, je vois ça avec plaisir, qu'ils s'aiment bien, mes deux enfants, car ce sont mes enfants : si je n'ai pas pondu de si jolis œufs, n'est-ce pas moi qui les ai couvés ? »

Je lui tirai brusquement le bras.

« Où est Méniquette ? lui demandai-je.

— Chez sa tante. »

Je sautai sur ma casquette et ouvris la porte.

« Mais où cours-tu, prompt comme le vent ?

— A Roumégoux ! »

Au lieu de prendre, en remontant le long du Salagou, le chemin qui mène à la ferme d'Ortios, préoccupé de Méniquette, non de mes trébuchets à grives, j'escaladai le village, me dirigeant à grands pas vers son point le plus élevé. C'était là qu'au fond d'une vaste cour encombrée de charrues, de rateaux, de pioches, s'éle-

Digitized by Google

vait la maison de M. le maire. J'étais décidé à rompre la glace avec Adrien et à redevenir son ami pour savoir jusqu'à quel point j'avais à le redouter. Je sentais bien que je le haïssais de tout mon cœur, mais en redevenant son compagnon, je parviendrais évidemment à connaître ses véritables desseins sur Méniquette, et, peut-être, réussirais-je à les déjouer. D'ailleurs, il était indispensable pour mon repos que la maison de mon ami, où travaillait sa cousine quand elle était absente du presbytère, me fût ouverte comme à un familier.

Au moment où j'entrai chez Adrien, on finissait de dîner.

« Tiens, dit-il d'un air étonné, qu'y a-t-il de nouveau, Julien?

— Il n'y a rien de nouveau, sinon que je viens vous voir.

— Il est de fait que la chose n'est pas ordinaire, dit Antoine Sauvageol; on ne te rencontre guère chez nous, mon petit.

— Vous savez bien, monsieur le maire, que mon oncle me tient très serré, et que si j'étais libre de mes quatre volontés, je ne resterais pas des mois entiers sans venir vous dire bonjour.

— Enfin tu as eu une bonne idée de venir aujourd'hui tout de même, reprit Adrien, car tu ne t'ennuieras pas trop, je l'espère. Nous partons à l'instant pour Roumégoux avec la charrette. Tu viendras avec nous, n'est-ce pas?

— Certainement; je n'ai pas de leçon cette après-midi.

— Du reste, nous y allons tous, même Méniquette, ajouta-t-il naïvement.

— La carriole est attelée, notre maître, » dit un journalier.

Le maire vida son verre encore à moitié plein et se leva. Quelques minutes après, installés tous quatre à la turque sur les planches rudement cahotées de notre véhicule rustique, Adrien à côté de son père, notre automédon, moi tout près de Méniquette, nous cheminions bruyamment vers Roumégoux.

Sauvageol fut charmant pour moi; il paraissait tenir beaucoup à regagner mon amitié, et m'accabla de prévenances. Non-seulement il m'avait cédé la meilleure place sur la charrette, mais en arrivant à la ferme, devinant qu'il ne pourrait rien faire qui me touchât davantage, il pressa lui-même sa cousine de m'accompagner jusqu'à la genévrière, où j'allais reconnaître mes trébuchets et en tendre de nouveaux. Il devait lui-même nous rejoindre en cet endroit, quand il aurait aidé son père et son oncle à empiler quelques sacs de blé sur la charrette. Des attentions si délicates, si désintéressées renversèrent toutes mes données sur les prétentions d'Adrien, et me remplirent de confiance. N'établissant aucune distinction entre le caractère placide du jeune paysan et ma nature passionnée à outrance, je crus reconnaître à ces indices que Sauvageol n'aimait pas sa cousine. S'il l'ai-

Digitized by Google

mait véritablement, pensai-je, il serait jaloux, et ne la l
courir la campagne seule avec un autre. Alors Adrien,
encore m'était odieux, me sembla le plus noble, le plus
amis. Je me reprochais d'avoir été injuste à son égard,
tion, que d'absurdes soupçons lui avaient fait perdre, je
tout entière à l'instant. Désormais, il ne s'élèverait plu
la moindre querelle, nous vivrions en frères, comme qu
matin, aux pimpantes clartés du soleil de mai, nous
pour la Mare-aux-Chardonnerets, et que le nom de Ménic
pas encore été prononcé entre nous. Oubliant obstiném
orageuse de Lodève, où Sauvageol m'avait avoué son ar
cousine, je ne me souvins que de nos parties de plaisi
au ruisseau de la Saulondre, à l'Escandorgue ! O bonh
il n'aimait pas celle que j'aimais !

J'avais fait toutes ces réflexions au bas du perron
attendant Méniquette qui s'entretenait avec son père.
enfin ; Adrien descendit derrière elle.

« Je m'en vais vitement donner un coup de main aux
et je viendrai vous retrouver..... Tes trébuchets sont
fait au bas de la genévrière, près du Salagou, n'est-ce pa
Ne vous éloignez pas de là.

— Tu entonneras le *Gloria* d'hier, si tu ne nous vois
du ruisseau, Adrien, répondis-je, cherchant à flatter
propre, et nous saurons que c'est toi, car il n'y a
pareille à la tienne dans le pays.

— C'est cela, tu chanteras, dit Méniquette me pre
sement la main.

— Eh bien, soit ! » répondit Adrien avec bonhomie.

FERDINAND FAB

(*La 3e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS

WILKIE COLLINS

Mémoires de William Collins, 1848. — *Antonina*, 1850. — *Basil*, 1852. — *Hide and Seek*, 1854. — *After Dark*, 1856. — *The Dead secret*, 1857. — *The Queen of Hearts*, 1859. — *The Woman in white*, 1860. — *No Name*, 1862.

I

Un nouvel astre s'est révélé à l'horizon littéraire de la Grande-Bretagne, à côté des Dickens, des Thackeray, des Bulwer. Ce n'est pas, si l'on veut, une étoile de première grandeur; mais pourtant son doux scintillement exerce une fascination puissante. Pareille à ces lueurs mystérieuses qui, se détachant la nuit d'un épais massif d'ombre, fixent, à une grande distance, l'attention du voyageur et lui font rêver quelque veillée joyeuse ou lugubre, l'étoile de Wilkie Collins s'en va au loin, par delà la Manche et l'Atlantique, solliciter des regards amis, exciter parfois le sourire, plus souvent les larmes, la curiosité toujours. Son avant-dernier ouvrage surtout, *The Woman in white* (La Femme en blanc), a obtenu un de ces succès retentissants et cosmopolites qui consacrent un nom. Le moment est donc venu de jeter un regard sur l'ensemble des travaux de ce sympathique écrivain, d'examiner quels sont les traits distinctifs, les nuances particulières de son talent, quels liens le rattachent à d'autres romanciers, ses émules et ses maîtres. Nous voulons rechercher par quels procédés cet auteur ingénieux, qu'on pourrait assez justement définir « l'annaliste du mystère, » a su reconnaître

Digitized by Google

sa voie et trouver pour son talent cette forme attrayante, si vivement goûtée du public.

Le nom de Wilkie était déjà célèbre dans la peinture avant de le devenir dans les lettres, et le jeune romancier doit ce prénom d'heureux augure à sir David Wilkie lui-même, son aïeul, qui fut, en 1824, le parrain du premier enfant du peintre William Collins, son gendre et son élève. Les tableaux des peintres anglais les plus renommés se rencontrent rarement sur le continent. L'Angleterre retient avec un soin jaloux les œuvres auxquelles elle a décerné, avec un amour-propre parfois un peu trop indulgent, des brevets d'immortalité. Il est bien entendu que cette observation ne regarde pas l'auteur du *Jour des loyers*, du *Colin-Maillard*, de l'*Ecole en révolte*, de *la Lettre de recommandation*, charmants ouvrages, dont la réputation est devenue justement européenne. Plutôt paysagiste que peintre de genre, William Collins occupe dans cette école un rang honorable, bien qu'inférieur à celui du Téniers de la Grande-Bretagne. Ses ouvrages sont du nombre des tableaux anglais susceptibles de plaire ailleurs que dans leur pays.

Après avoir commencé son éducation dans une pension particulière, le jeune Wilkie Collins, à l'âge de treize ans, accompagna son père dans un voyage en Italie. Cette excursion, qui se prolongea pendant deux années, a exercé une vive et heureuse influence sur son avenir littéraire. « Ce que j'appris parmi les tableaux et les scènes naturelles de ce pays, dit-il, m'a été depuis bien plus utile que tout ce qu'on m'avait fait étudier en pension. » Sa jeune imagination s'enflamma à l'aspect de ces innombrables monuments des arts au sein de cette nature si variée, tour à tour douce et sévère, quelquefois morne et désolée comme le désert, quelquefois luxuriante comme un paysage des tropiques, mais gardant toujours l'éclatante lumière qu'elle doit à son beau ciel, l'attrait sympathique et mystérieux qu'elle emprunte aux ruines du passé et aux souvenirs de l'histoire.

Cette longue visite, faite de bonne heure à la terre classique de l'inspiration, donna à Wilkie Collins un grand avantage sur l'un des écrivains dont il rappelle les procédés de conteur. Anne Radcliffe n'avait jamais vu l'Italie, bien qu'elle y ait placé la scène de ses deux meilleurs romans, *Udolphe* et *le Sicilien*. Elle s'était créé une Italie tragique et sombre, peuplée de brigands et fertile en plantes vénéneuses; chez Wilkie Collins, au contraire, il semble que l'éclat du ciel italien se mêle aux nuages et aux brouillards de son pays natal; dans tous ses récits, on voit briller comme un rayon du soleil d'Italie.

M. William Collins, ainsi que beaucoup d'artistes, avait l'idée fixe

Digitized by Google

de faire embrasser à son fils ce qu'on nomme une profession sérieuse. De retour en Angleterre, il voulut envoyer à l'université d'Oxford Wilkie, alors âgé de quinze ans : il ne songeait à faire de lui rien moins qu'un révérend ministre de l'Eglise anglicane. Mais les deux ans passés en Italie avaient mal préparé l'enfant à ces graves fonctions, et il eut la franchise d'avouer à son père qu'il ne se sentait aucune espèce de vocation pour le ministère évangélique. Il préféra essayer de la carrière commerciale, si importante et si estimée en Angleterre ; mais l'aridité des études préliminaires ne tarda pas à rebuter notre apprenti romancier. Trouvant trop difficile de faire marcher de front la tenue des livres et la composition d'un roman qu'il avait commencé, il laissa là le commerce. M. William Collins, tenant toujours à faire de son fils aîné un personnage grave et posé, l'engagea à suivre la carrière du barreau. Pour lui complaire, le jeune Wilkie étudia le droit, mais mollement, et « fut appelé, comme bien d'autres, à la barre de Lincol's-inn, » c'est-à-dire reçu avocat: puis il n'alla pas plus loin. Cependant cette excursion à travers la jurisprudence compliquée de son pays n'a pas été du temps perdu pour le romancier. Il a tiré un grand parti de certaines réminiscences de débats judiciaires et de détails d'instruction criminelle dans plusieurs de ses ouvrages, et notamment dans *la Femme en blanc*. Depuis l'âge de seize ans, son passe-temps favori était d'écrire des scènes de romans et de tragédies. Tout en cédant ainsi à un attrait irrésistible, il n'osait se prévaloir de son talent pour contrarier les désirs de son père; sa déférence filiale et une défiance modeste de ses aptitudes le retinrent longtemps sur le seuil de la carrière littéraire, mais enfin ce stage trop prolongé devenait fatigant, sa vocation était trop prononcée pour ne pas se manifester publiquement. Wilkie Collins devait être auteur, et il le devint à une époque où s'accomplissaient d'autres évolutions plus orageuses, en 1848. Il avait déjà écrit un volume entier d'*Antonina* lorsqu'il eut la douleur de perdre son père. Sous l'impression du deuil et de la piété filiale, il laissa de côté son roman et écrivit avec un soin religieux l'histoire de la vie et des ouvrages de William Collins. Le public anglais accueillit avec sympathie cet hommage d'un fils à la mémoire d'un peintre estimé. Si le mérite des tableaux se mesurait exactement au prix qu'ils obtiennent du vivant même de leur auteur, peu de nos artistes contemporains auraient égalé celui-ci, dont les toiles se payaient couramment, dans sa jeunesse, de cent à cent cinquante guinées, et plus cher après qu'il fut devenu membre de l'académie de Londres. Une *Scène d'hiver*, l'un de ses ouvrages capitaux, fut payée cinq cents guinées en 1827 par sir Robert Peel, et Wilkie Collins, dans le catalogue détaillé qu'il a dressé de l'œuvre de son père, constate avec un juste

Digitized by Google

orgueil que plusieurs de ses tableaux, soumis à l'épreu publiques, ont atteint des prix supérieurs à ceux payés miers acquéreurs. L'aristocratie anglaise met un honor propre à rémunérer dignement le travail de ses artistes n applaudissant à ces munificences patriotiques, à ce lib ligent emploi de la richesse, nous ne pouvons nous emp marquer que des talents aux moins égaux, et souvent si sont pas aussi bien récompensés dans des pays où les révolutions ont fait tomber les grandes fortunes dans des nobles et moins généreuses.

II

Après avoir payé ce tribut à la mémoire de son p Collins publia, en 1850, *Antonina ou la Chute de Ro* roman, qui n'a pas encore été traduit en français, l'aut scène la prise de Rome par Alaric ; *Antonina* fut son pre probablement son dernier essai dans le genre histori bien des années, les lauriers toujours verts de l'autei troublent le sommeil des nouveaux romanciers anglais le refroidissement visible du public pour ce genre, pre font une sorte de point d'honneur de s'y essayer ; c'e une sorte de tradition. Ainsi, M. Bulwer a fait le *Der Pompéi*, qui passe en Angleterre pour un de ses m vrages ; Charles Dickens, ce grand et aimable romanci tous que la nature humoristique de son talent aurait d plus de l'histoire, s'est cru obligé dernièrement de no dans *Paris et Londres en* 1793, une fantastique prise de L'exemple de Walter Scott a produit en France, depui nées, beaucoup de tentatives analogues, parmi lesquelle premier rang *Notre-Dame de Paris*, la *Chronique de* de M. Mérimée, le *Cinq-Mars* de M. de Vigny, sans p volumineux romans qui ont valu à MM. A. Dumas, E. Sue, des succès plus bruyants que durables. On exemples, sinon les modèles ne manquaient pas à M. C bien chez ses compatriotes que dans la littérature franç

Nous ne sommes pas, pour notre compte, de ceux qui systématiquement le roman historique, et nous ne croy beaux jours passés sans retour. Ce genre a, nous le savons où les plus habiles ont parfois échoué. Il est difficile de ra de faire alterner, dans des proportions satisfaisantes, la vé

Digitized by Google

tion, de mettre simultanément en scène des personnages authentiques et des figures de pure invention, de recomposer d'une manière à la fois attachante et vraisemblable les événements pour lesquels la tradition et l'histoire ne fournissent que les linéaments principaux. Il faut, pour y réussir, la réunion de bien des qualités qui, même isolément, ne sont pas communes, et qui semblent s'exclure mutuellement : l'imagination créatrice et l'érudition patiente, l'audace et le jugement, la finesse d'analyse qui fait pénétrer dans les replis des caractères, et l'étendue d'esprit qui permet d'embrasser un vaste ensemble. Il faut, comme Chatterton dans ses ingénieuses contrefaçons du moyen âge, s'imprégner profondément des mœurs, des idées, des passions d'une époque lointaine, et en même temps se maintenir en rapport intime avec les goûts, les idées, les passions de ses contemporains. Et ce ne sont là, pour ainsi dire, que les conditions préliminaires. Quand elles sont remplies, il reste à bien exécuter ce qui a été bien conçu et bien préparé ; mais, pour cette partie de l'œuvre, le roman historique rentre dans les conditions générales du récit fictif ; il doit instruire sans ennui, et intéresser sans avoir recours aux moyens que réprouvent le bon goût et la morale.

Ainsi compris et réalisé, le roman historique a certainement droit à une place très élevée dans les lettres. Son grand mérite, son principal attrait, quand il est véritablement historique, c'est qu'il reconstruit le passé par une latitude d'induction que l'historien proprement dit ne saurait se permettre. Là où celui-ci ne peut et ne doit émettre tout au plus qu'une conjecture, qu'une présomption morale, l'imagination du poète ou du romancier fait de cette vague lueur une lumière qui éclaire toute une époque. Comme le géologue, de quelques ossements, de quelques débris il reconstruit et remet sous nos yeux un monde disparu.

Il est juste d'ajouter que certaines périodes semblent particulièrement rebelles à ces évocations, et parmi celles-là il faut compter l'époque où M. Wilkie Collins a placé son román d'*Antonina*. Le Ve siècle est un temps de décadence et de bouleversement qui sied mieux à l'histoire proprement dite qu'au roman. Il est difficile, sinon impossible, de conserver dans ces ténèbres l'allure rapide qui seule convient à ce genre de composition ; d'intéresser le lecteur, de prime abord et sans commentaires, à des idées et des mœurs si radicalement différentes des nôtres. Aussi, tous les romanciers ont échoué jusqu'ici dans la peinture de cette époque si bien décrite par Ozanam et par M. A. Thierry. Un écrivain français d'une imagination puissante, F. Soulié, a fait un roman visigoth du Ve siècle (*Sathaniel*), consciencieusement élaboré, qui lui a donné autant

Digitized by Google

de peine à écrire qu'on en éprouve à le lire. Le roman *Goth*, de Collins, est l'œuvre d'un jeune homme heureusement doué, qui cherche péniblement sa voie. Il règne dans cet ouvrage une confusion où les tâtonnements de l'écrivain novice ont autant de part que le désordre de l'époque qu'il a voulu peindre. Dans ce pêle-mêle, où l'on pourrait tailler facilement plusieurs drames, on trouve çà et là des conceptions brillantes et hardies, mêlées à des réminiscences de types bien connus. Le prêtre des faux dieux, l'un de ces farouches *Dianatici* dont les imprécations des auteurs chrétiens de ce siècle nous ont révélé l'existence, joint à son fanatisme obstiné une difformité qui fait songer à Quasimodo. Le pieux Numérien, père d'Antonina, ressemble fort à celui de Cymodocée dans les *Martyrs*, et la physionomie du Goth Hermanric rappelle trop celle d'Eudore; Vetranio, le Romain de la décadence, est un type que plusieurs écrivains habiles ont essayé de reproduire, mais qui ne sera jamais sympathique. Le personnage de Goisvintha est symbolique plutôt que réel; l'auteur a voulu personnifier dans cette femme les aspirations de vengeance et de destruction des barbares contre Rome, de même que F. Soulié avait voulu faire de Sathaniel un symbole vivant des convoitises de la race arabe contre l'Occident. Des figures de ce genre iraient mieux dans un poëme que dans un roman; elles sont aussi déplacées dans la vie réelle que le seraient des fantômes en plein jour. On a beaucoup vanté le début de l'ouvrage, qui nous montre Goisvintha veuve d'un Goth massacré par ordre d'Honorius, traînant après elle son enfant aussi mortellement blessé, escaladant les cimes du Frioul pour y attendre et diriger par les sentiers les plus sûrs la vengeance de ses compatriotes. Nous aimons peu cette mère si empressée à gravir les Alpes pour s'en faire un piédestal; il nous déplaît surtout qu'elle accomplisse cette ascension, à l'entrée de l'hiver, avec un enfant blessé, qui pourrait peut-être guérir dans l'air tiède de la plaine, tandis que l'âpre bise de la montagne va l'achever infailliblement. S'il fallait absolument à M. Collins un type implacable et sauvage de la vengeance, pourquoi choisir une mère de famille? pourquoi n'avoir pas pris plutôt une jeune fille ayant à venger la mort d'un père, celle d'un fiancé, ou ses propres outrages?

On ne saurait appliquer au premier ouvrage de M. Wilkie Collins le mot fameux de Piron, à propos du *Warwyck* de La Harpe : « C'est là l'ouvrage d'un jeune homme? c'est fâcheux; il est trop sage, il n'ira jamais loin. » Le roman d'*Antonina* ne pèche pas par excès de sagesse, et l'auteur a fait beaucoup mieux depuis. Il est juste néanmoins d'y reconnaître des études intelligentes, un vif et sympathique souvenir des monuments et des sites italiens. Mais, il faut bien le dire,

Digitized by Google

à la honte du roman historique, ce qui a surtout fait la fortune de ce livre, c'est la figure d'Antonina, qui n'est qu'un gracieux anachronisme. Antonina, sous la tunique romaine, est une jeune *miss*, frêle et nerveuse, chez laquelle toutes les habitudes d'une éducation ascétique ne compriment qu'imparfaitement des aspirations de tendresse exaltée, des instincts d'une riche et ardente organisation d'artiste. De nos jours, Antonina s'enfuirait d'un couvent pour devenir *prima donna assoluta* sur les planches de quelque théâtre. A Ravenne, en 420, elle se borne à s'échapper de chez son père, attirée irrésistiblement par les accords magiques du luth de Vetranio, lequel n'est pas seulement un viveur effréné, mais un musicien de première force. On est d'abord un peu inquiet des fâcheuses conséquences que de pareils accès de dilettantisme pourraient avoir pour l'innocence de la jeune virtuose, chez un Romain de mœurs légères; mais Antonina, comme beaucoup de ladies plus modernes, subit une fascination purement musicale. Elle sait, comme elles, tracer une ligne de démarcation infranchissable entre la personne du maestro et son talent, et quand Vetranio, se fiant présomptueusement aux transports qu'excitent ses *neumes* chez la jeune fille, veut glisser en intermède quelques propos galants, il est fort nettement remis à sa place. Au reste, la vertu d'Antonina joue de bonheur dans une épreuve non moins périlleuse que celle-là. Maudite et chassée par son père, qui, dans le premier moment, n'a pas voulu croire à la pureté de son enthousiasme, elle tombe dans l'avant-garde des Goths, et y est sauvée du déshonneur et de la mort par un de leurs chefs, qui s'éprend naturellement pour elle d'une passion bientôt partagée. Pourtant l'honneur d'Antonina sortira sain et sauf de cette situation délicate : son amant la respecte scrupuleusement, ce qu'on trouvera peut-être bien chevaleresque de la part d'un lieutenant d'Alaric, mais ce qui n'a pas nui au succès de l'œuvre. La vertu, quoi qu'on en dise, plaît toujours dans la fiction.

III

Malgré ses défauts, *Antonina* avait obtenu plus qu'un succès d'estime. Après ce début remarqué, l'épreuve du second ouvrage était redoutable. L'auteur craignait de se montrer inférieur à son premier essai et de ne pas répondre à l'attente du public. Il hésitait, pour son deuxième roman, entre un sujet historique, emprunté cette fois à l'histoire moderne, et un roman intime contemporain. Ce fut à ce dernier qu'il accorda une préférence que le succès a justifiée.

Digitized by Google

Basil, qu'une traduction soigneuse va bientôt faire connaître au public français, offre certaines réminiscences autobiographiques qui sont loin d'en diminuer l'intérêt. Ce roman contient une leçon morale que nous trouverons continuée et complétée dans l'un des ouvrages postérieurs; il met en relief, d'une façon parfois un peu mélodramatique, mais souvent saisissante, la souffrance et le péril de ces fausses positions, dont le moindre inconvénient est d'engendrer l'habitude des réticences, qui presque toujours créent plus d'embarras qu'elles n'en évitent. Bien que le père de notre auteur ne fût rien moins qu'un tyran, nous avons vu le jeune Wilkie, moitié par défiance de ses aptitudes, moitié par docilité filiale, essayer sans goût et sans ardeur diverses carrières, et dissimuler pendant plusieurs années sa vocation littéraire. Le souvenir de ce temps de contrainte et de perplexité était encore vivement présent à sa pensée quand il écrivait *Basil*, et qu'il reproduisait, tout en modifiant profondément les accessoires et forçant les couleurs, ce malaise moral que lui-même avait ressenti. Fils d'un des plus hauts personnages de l'aristocratie anglaise, d'un de ces représentants de la vieille phalange conquérante, pour lesquels la noblesse du sang est sacrée, Basil voit s'ouvrir devant lui, à deux battants, toutes les portes qui mènent aux positions dignes d'un homme de son nom. Eh bien! Basil, comme l'héroïne du premier roman, a reçu du ciel des instincts d'artiste, qui se trouvent tout aussi déplacés chez le noble lord que ceux d'Antonina chez l'austère chrétien de Ravenne. Pour obéir à ce père, dont le moindre froncement de sourcils le fait trembler, il a commencé ses études de droit. Un homme de ce rang, dans les idées du père, ne déroge pas au barreau, cette profession pouvant mener sûrement à devenir un homme politique. La vérité est que Basil s'occupe on ne peut plus mollement de jurisprudence; il n'a qu'une passion, qu'une monomanie, celle d'un roman historique, d'une *Antonina* quelconque, dont il rassemble les matériaux. L'étude des lois n'est pour lui qu'un prétexte pour avoir le droit de hanter les bibliothèques, de barbouiller constamment du papier, sans que son père y trouve à redire. Basil ne se sent bon qu'à devenir auteur, et son père, qui lui pardonnerait de faire des dettes de *turf* ou de jeu, parce que de tels travers sont aristocratiques, ne lui pardonnerait pas de faire des livres. Autant vaudrait que son fils parlât d'apprendre un métier. L'habitude précoce de la dissimulation assombrit ainsi chez Basil ces belles heures de la jeunesse, auxquelles vont si bien la confiance et la franchise. Hélas! chaque pas l'engage plus avant dans cette voie obscure et périlleuse, et bientôt il lui faudra cacher une histoire intime bien autrement compromettante que son roman historique. Dans un omnibus (pourquoi aussi un homme si bien né va-

Digitized by Google

t-il en omnibus?), Basil a rencontré une jeune fille, dont la merveilleuse beauté le subjugue du premier coup. C'est une fascination subite, irrésistible, qui désormais va dominer toute sa vie.

Cet amour acquiert un degré d'intensité d'autant plus grand, que pour le satisfaire il ne faudra rien moins qu'un mariage. Margaret Sherwin est la fille d'un commerçant. Le père de Basil ne consentirait jamais à une telle union et ne la pardonnerait jamais à son fils. Un mariage secret semble donc à ceux-ci l'unique voie de salut ; mais le père de la belle, tout en saisissant au vol cette magnifique occasion d'établir sa fille, prend ses sûretés contre les chances du refroidissement de l'amour satisfait, en imposant à son gendre une année entière d'épreuve avant de remettre sa femme dans ses mains. Basil, follement amoureux, accepte toutes les conditions ; il ne remarque même pas que sa future, que sa femme, semble plutôt éblouie que vraiment heureuse. Le fait est que le cœur de cette jeune fille avait déjà reçu une atteinte ; elle aimait le premier commis de son père et devait même l'épouser au retour d'un voyage qui, malheureusement, a coïncidé avec la rencontre de Basil et de Margaret. Plus ambitieuse que sensible, celle-ci a sacrifié, non sans quelque remords, l'homme qu'elle aime à un mariage qui dépasse tous ses rêves. On comprend bien que le père et la fille s'entendent pour dissimuler ce sentiment au nouvel époux, mais on comprend beaucoup moins que M. Sherwin, si prudent et si méticuleux en affaires, conserve dans sa maison, en rapports journaliers avec sa fille, celui qui avait inspiré ce premier amour. Il est vrai que si le père de Margaret n'avait pas commis cette imprudence, il n'y aurait pas de roman.

Cet amoureux désappointé a un peu trop, par moments, les allures d'un traître de mélodrame. Fils d'un faussaire dont le procès et la condamnation ont eu un grand retentissement, il cache sous un faux nom cette flétrissure. Après plusieurs essais aussi courageux qu'inutiles pour reconquérir une position, Mannion avait mis son dernier enjeu sur cet établissement de M. Sherwin, et pour que son ressentiment soit plus profond et plus implacable, M. Wilkie Collins suppose que Mannion retrouve dans Basil le fils de celui qui a jadis impitoyablement poursuivi le faux dont son père, à lui, s'est rendu coupable. C'est donc une double vengeance qu'il se croit en droit d'exercer contre cette race, destinée héréditairement à faire le malheur de sa famille.

Le roman ainsi posé suit son cours, et Wilkie Collins y déploie, dans les détails, cette habileté qui est un des principaux caractères de son talent. Il exprime avec un art merveilleux cette torture intime et constante, cette nécessité de mensonge qui poursuit Basil en tous lieux, chez son père et chez son beau-père, et qui se prolonge une an-

Digitized by Google

née entière, au bout de laquelle le jeune homme échange cette situation si pénible contre une autre bien autrement affreuse. Pendant qu'il trompait son père, sa femme le trompait, lui. Si l'on veut bien passer condamnation sur l'imprévoyance invraisemblable de M. Sherwin qui sert de base à cette situation, on la trouvera d'un effet neuf et singulièrement dramatique. Placée entre ce mari qui ne l'est encore qu'en droit et qu'elle ne voit qu'à la dérobée, et cet ancien prétendu qu'elle aimait, qu'elle voit constamment, et qui s'acharne à la séduire par vengeance désormais autant que par amour, la vierge-épouse finit par succomber. Cette infidélité anticipée est révélée au mari par un domestique, et il en résulte une scène vraiment terrible, l'une des plus vigoureuses que Wilkie Collins ait jamais écrites. Il n'est pas d'emportement plus frénétique que celui d'un caractère naturellement doux et craintif, exaspéré par un mortel outrage. Embusqué près de cette maison d'où vont sortir les deux coupables, de cette maison « témoin de leur crime, sépulcre de son honneur, » Basil s'entend distinctement se dire à lui-même : « Je vais tuer cet homme quand il sortira. » Cette idée fixe commande d'elle-même la parole à ses lèvres; le son en arrive à ses oreilles avant qu'il ait eu conscience de l'effort qui l'a produite. La même impulsion frénétique le précipite sur l'auteur de sa honte, dès qu'il apparaît à ses yeux, et il s'ensuit une de ces scènes de pugilat particulièrement sympathiques au public anglais. Ici, toutefois l'outrage a été de telle nature, que cette rage de l'offensé n'a rien de rebutant. On aime à voir cette colère si légitime décupler ses forces, assurer et maintenir sa supériorité sur un ennemi plus adroit et plus robuste. Il y a surtout une péripétie singulièrement émouvante, qui arrive fort à propos pour atténuer l'effet pénible de cette exécution. Au moment où le coupable, terrassé, meurtri par sa chute violente sur des cailloux tranchants, râle sous l'étreinte vengeresse, la soudaine apparition de sa complice vient opérer une diversion. Abandonnant l'homme qu'il croit mort, Basil s'empare de la femme terrifiée de remords et de frayeur; il veut lui parler, mais quelles malédictions seraient à la hauteur d'un tel outrage! quelles plaintes dignes d'une pareille souffrance? « Je la pris, je la retins par le bras, dit-il en racontant lui-même cette scène, je n'avais qu'une idée fixe, celle de la garder ainsi, jusqu'à ce que j'eusse pu trouver des idées, des paroles que j'eusse payées de mon sang et qui ne me venaient pas. » Une pareille crise ne peut se prolonger longtemps, Basil laisse échapper sa femme, et tente vainement de la rejoindre. Bientôt ses forces s'épuisent, ses jambes se dérobent sous lui comme dans un rêve; il s'affaisse et tombe sans connaissance sur le pavé. Heureux si cet évanouissement était la mort! car c'est dans la maison paternelle, c'est en présence de son père qu'il reprend ses esprits.

Digitized by Google

En proie à un bouleversement moral qui lui rend désormais toute dissimulation impossible, il avoue tout, et la mésalliance et l'adultère anticipé de cette femme doublement indigne. De ces deux opprobres, le premier suffirait pour lui aliéner à tout jamais le cœur de son père. L'arrêt de celui-ci est implacable; ce fils flétri n'est plus pour lui qu'un étranger. Cette scène de haute justice paternelle est d'un grand effet; toutefois, on pourrait, ce me semble, contester la vraisemblance d'une telle inflexibilité, quand il existe à ce malheur un remède, le divorce, autorisé par la loi anglaise. C'est une procédure coûteuse et compliquée, il est vrai; mais de pareils obstacles ne sont pas pour arrêter une famille riche et puissante, et Basil n'a pas eu à se louer assez de son épouse pour avoir la moindre répugnance à se laisser débarrasser d'elle.

La fin de ce roman pèche par une exagération mélodramatique où se trahit la jeunesse de l'auteur. Margaret meurt dans un hospice et Basil, désarmé par cette expiation, lui pardonne au dernier moment; Mannion, qui n'a été qu'imparfaitement étranglé, ressuscite. Après avoir causé à son rival une infinité de désagréments, dont aucun n'est comparable au premier, ce qui les rendait peut-être inutiles, il finit par disparaître dans un précipice qu'il aurait bien dû rencontrer un peu plus tôt. Basil survit à son malheur; mais il en garde le stigmate indélébile : sa vie est à jamais manquée, toutes ses facultés ont reçu une atteinte irréparable. Triste au sein de l'opulence, il ne se sent plus ni la force ni le droit d'être heureux.

Nous aimons moins le troisième ouvrage de M. Wilkie Collins, *Hide and Seek* (Cache et Cherche). Ce n'est pas qu'on n'y trouve à un degré remarquable cette dextérité qui ne lui fait jamais défaut, mais elle se laisse trop apercevoir : on découvre les procédés du romancier là où l'on ne devrait voir que le développement des caractères et la suite des événements. On peut cependant signaler dans *Hide and Seek* deux personnages soigneusement dessinés. L'un est le peintre Valentin Blyck, talent médiocre mais noble cœur, dont les excentricités amusent en même temps qu'on est touché du dévouement avec lequel, le sourire aux lèvres, il s'acharne au travail pour soutenir sa femme infirme, sa petite protégée sourde et muette, deux existences dont la sienne est le soutien et le complément. Pour procurer à ces deux chères créatures le nécessaire et un peu de superflu, Valentin ne recule devant aucun sacrifice. Il part résolûment, sa boîte à couleurs à la main, pour les parages les moins pittoresques; il va y faire le portrait de squires campagnards aussi laids qu'ennuyeux, mais payant bien; il groupe et reproduit sous toutes les faces, avec une résignation exemplaire, le chat, le kakatoës et le manchon de sa vieille protectrice, lady Bambledown. Quelle

Digitized by Google

épreuve pour un amant de l'idéal! En dessinant les accessoires de cette figure, Wilkie Collins a fait d'utiles emprunts aux souvenirs des ateliers de son père et de son aïeul. L'autre caractère, analysé avec un soin plus minutieux encore, est celui de la sourde-muette. L'auteur nous apprend dans sa préface que l'idée de cette figure de sourde-muette véritable lui fut suggérée par Fenella, la feinte sourde-muette dans *Peveril du Pic*. Il y a encore dans *Hide and Seek* un type assez curieux et dont l'auteur aurait pu tirer peut-être un meilleur parti; nous voulons parler de Mat, le revenant de San-Francisco. Après avoir recueilli force poudre d'or dans les placers et oublié, comme il dit, sa chevelure chez les Peaux-Rouges, Mat ne trouve dans les jouissances de la vie civilisée qu'un incommensurable ennui. Ses rêves le reportent incessamment vers les souvenirs de sa vie d'aventures. Bientôt il n'y tient plus, il veut revoir encore une fois les régions où il a goûté les délices de cette existence émouvante, et quand il les aura revues il ne voudra plus les quitter.

On remarque pour la première fois, dans *Hide and Seek*, le procédé qu'indique le titre même de l'ouvrage et que M. Collins a repris et développé avec tant d'habileté et de succès dans *Le Secret*, et surtout dans *la Femme en blanc*. Ce procédé consiste à éveiller tout d'abord la curiosité du public en lui proposant une énigme, un mystère dont la recherche devient l'objet principal du livre. Sur cette base s'échafaudent des séries d'incidents propres à exercer et à dérouter la sagacité du lecteur, en donnant lieu à diverses interprétations plus ou moins plausibles et dont aucune n'est la véritable. A travers ce labyrinthe habilement disposé, il existe pourtant un fil conducteur; mais le romancier, qui le tient, le cache soigneusement, et ne le montre qu'à l'instant où les fils compliqués de l'intrigue aboutissent à l'incident qui les dénoue. Ce genre de romans à secret, surtout quand on y mêle à fortes doses le pathétique et l'effrayant, est fort goûté en Angleterre; Mme Radcliffe en a donné des modèles dont il est facile de se moquer, mais qu'il n'est pas aussi facile d'égaler. On peut sourire tout à son aise de ses moyens de terreur comme d'un enfantillage, ou s'en fâcher comme d'une mystification, mais tant qu'ils ne nous sont pas expliqués, les mystérieux incidents qui forment la trame de son récit excitent irrésistiblement notre curiosité et notre émotion. Il y avait dans ces combinaisons des éléments d'intérêt que de plus habiles écrivains que Mme Anne-Radcliffe n'ont pas dédaigné de lui emprunter. Cette dame, aujourd'hui presque oubliée, n'a pas eu seulement en son temps un immense succès, elle a fait école. La liste de ses illustres imitateurs serait longue; Walter Scott n'en serait pas absent, Bulwer y figurerait pour son *Pelham*, pour *Eugène Aram* et tant d'autres romans à mystère; George Sand

Digitized by Google

pour *Mauprat*, *Consuelo*, *Montrevêche* et bien d'autres. M. Wilkie Collins s'étonnera peut-être, mais il ne s'offensera pas d'y trouver place à son tour et en si bonne compagnie. Tout à l'heure, nous allons le voir construire sur la côte de Cornouailles un sinistre et mystérieux manoir, digne du château d'Udolphe. Dans *Hide and Seek*, il n'en était encore qu'à l'énigme sans mélange de terreur ; il essaya la combinaison de ces deux éléments dans quelques nouvelles, réunies et publiées en 1856 sous le nom d'*After Dark;* mais ce n'est qu'à partir du *Secret* (*The Dead Secret*, 1857) qu'il s'est complétement engagé dans cette voie, où il a obtenu les plus éclatants succès, à la recherche de problèmes à la fois compliqués et effrayants.

IV

Bien que traduit en français depuis plusieurs années, *The Dead Secret* n'a pas été remarqué parmi nous autant qu'il le méritait, et nous espérons qu'une rapide analyse de ce livre ne paraîtra pas déplacée ici.

Les scènes principales se passent dans un vieux château du comté de Cornouailles, propice aux mystères et aux fantômes. Porthenna Tower soulève mélancoliquement ses tours et ses murailles ébréchées, revêtues par les siècles d'un manteau de lierre, non loin de la mer, qui tantôt berce l'habitation d'un sourd murmure, tantôt l'éveille de ses colères. Une partie de cet ancien manoir, appropriée aux usages de la vie moderne, suffit largement à l'installation d'un ménage opulent. Le reste est abandonné depuis plus d'un demi-siècle et passe pour hanté par le spectre d'une ancienne châtelaine. Les gens du pays et les domestiques du château n'osent en parler qu'en plein jour et à voix basse. Les vieillards ont entendu raconter dans leur enfance que, suivant une tradition déjà ancienne alors, l'un de ces appartements mal famés avait été tour à tour le théâtre d'un crime et d'un châtiment terrible, suivi d'une punition d'outre-tombe qui se poursuit toujours. Les curieux qui ont osé se risquer dans ces corridors, pleins d'une odeur de sépulcre, dans ces chambres délabrées où la poussière, accumulée sur les vitres, ne laisse pénétrer qu'une lumière vague et pâle, même aux heures les plus éclatantes des plus beaux jours, ont entendu des frôlements, des soupirs étouffés, qui n'étaient ni la plainte de la brise, ni le murmure des flots.

Au début du roman, la partie habitée du manoir n'offre pas un coup d'œil beaucoup plus gai que l'autre. Au fond d'une chambre

Digitized by Google

somptueusement meublée, une femme toute jeune, belle jusqu'entre les bras de la mort, essaie de tracer l'aveu d'un secret qu'elle n'a pas osé révéler de vive voix à son époux. Dès les premières lignes, la plume échappe à sa main, crispée par le remords autant que par l'agonie; alors elle contraint sa femme de chambre, sa complice éperdue, d'achever ce terrible écrit. Elle lui fait jurer sur la Bible de ne pas le détruire, de ne pas l'emporter avec elle pour le faire disparaître; elle va lui faire enfin prêter le serment de le remettre immédiatement au mari, quand la mort intervient pour clore cette scène émouvante, mais un peu théâtrale. Bien des gens trouveront que cette femme, sentant si bien que tous ses moments sont comptés, aurait mieux fait de commencer par exiger ce dernier serment, qui assurait à lui seul, et bien plus sûrement, l'exécution de sa volonté. L'auteur a prévu cette objection, et s'efforce d'y parer en insistant beaucoup sur ce que la mourante est une comédienne de province, qu'un riche officier de marine a épousée par amour, et qui fait instinctivement de la tragédie jusqu'à sa dernière minute. Il y a encore une autre raison, c'est que si mistress Treverton agissait conformément aux règles du vulgaire bon sens, il n'y aurait plus de roman.

Le premier mouvement de Sarah Leeson, la femme de chambre, est d'aller remettre ce fatal écrit; mais les conséquences immédiates et inévitables d'une telle révélation l'épouvantent à tel point, qu'elle finit, après bien des perplexités, par adopter une sorte de compromis quelque peu jésuitique. Elle ne s'est engagée qu'à ne pas détruire le papier et à le laisser dans la maison. Elle imagine donc un moyen d'éluder, sans se parjurer, la volonté suprême de la mourante. Le secret ne sera pas détruit, il restera dans la maison, mais si bien à l'abri de toutes les recherches, que ceux qu'il concerne seront morts sans doute depuis bien des années avant qu'il se retrouve, si toutefois il se retrouve jamais. Tout en pliant et roulant ce papier pour le réduire au plus petit volume et le rendre à peu près invisible, Sarah va décrocher dans un coin obscur le paquet des clés rouillées des fameux appartements du nord. Elle les connaît pour les avoir visités, cinq ou six ans auparavant, avec sa maîtresse, quand celle-ci, venant s'installer à Porthenna Tower aussitôt après son mariage, explorait avec une curiosité d'enfant tous les détours de l'immense manoir. Aux premières clartés de l'aurore, Sarah se glisse dans cette partie condamnée de l'habitation, et jusque dans l'appartement le plus considérable, celui qu'on dit hanté de préférence. Une ancienne étiquette, encore suspendue à la clé de cette chambre, la désigne sous le nom de « chambre aux myrtes. » C'est à ce sanctuaire de terreur que Sarah confie la garde de l'écrit funeste qu'elle n'a osé

Digitized by Google

ni remettre ni anéantir; puis elle revient, pareille elle-même à un fantôme. Elle se glisse sans bruit dans l'ombre et jette en passant un regard étrange sur le mari et l'enfant unique de la morte, confondant leurs baisers et leurs larmes. Enfin, elle s'échappe furtivement du manoir, et disparaît sans qu'on puisse retrouver sa trace.

Quinze ans se sont écoulés. Le capitaine Treverton, longtemps inconsolable, a fui cette maison de deuil avec sa Rosamund. Celle-ci est devenue une belle jeune fille, heureuse d'être la consolation de son père, et bientôt heureuse aussi d'un amour partagé. C'est une noble et courageuse créature que Rosamund. En vain l'homme qu'elle aime, frappé d'une cécité incurable, lui rend sa parole; elle insiste pour que le mariage s'accomplisse; elle accepte, ou plutôt exige le rôle d'ange gardien. Wilkie Collins n'a jamais été plus heureusement inspiré, peut-être, qu'en décrivant minutieusement les délices de ce « paradis de ténèbres, » si éloquemment résumées par Victor Hugo dans l'une des belles pages de son dernier roman. « Etre aveugle et être aimé, c'est une des formes les plus exquises du bonheur..... Le suprême bonheur de la vie, c'est la conviction qu'on est aimé, aimé pour soi-même; disons mieux, aimé malgré soi-même; et cette conviction, l'aveugle l'a. Dans cette détresse, être servi, c'est être caressé. Lui manque-t-il quelque chose? Non. Ce n'est point perdre la lumière qu'avoir l'amour..... Tout avoir d'elle, depuis son culte jusqu'à sa pitié; toucher de ses mains la providence et pouvoir la prendre dans ses bras, Dieu palpable, quel ravissement! Le cœur, cette céleste fleur obscure, entre dans un épanouissement mystérieux. On ne donnerait pas cette ombre pour toute la clarté[1]. » C'est le bonheur de l'aveugle aimé que chante ici notre grand poète. L'auteur anglais, lui, s'était attaché surtout à dépeindre l'autre face de la situation, la félicité de la femme aimante. N'est-ce pas la plus complète, la plus enviable, s'il est vrai que les nobles cœurs sont heureux du bonheur qu'ils donnent plus encore que de celui qu'ils reçoivent? Les triomphes éphémères de la coquetterie ne sont qu'un clinquant puéril et factice, auprès de cet or pur d'une affection constante. Wilkie Collins a fait heureusement ressortir les délices réciproques de cette œuvre délicate, incessante, de consolation et d'apaisement. L'une des grandes préoccupations de Rosamund est d'écarter de son mari l'affligeante pensée qu'il est physiquement incapable de protéger celle qu'il aime. Elle y parvient en soumettant, avec une déférence complète, sa nature impétueuse aux conseils, à la lucidité morale de son mari aveugle. Si elle guide tous ses pas, lui, en revanche, guide toutes ses démarches; cette part de protection,

[1] *Les Misérables*, t. II, p. 53-57.

Digitized by Google

de supériorité qu'elle lui assure en dépit de son infirmité, est pour tous deux une garantie et un complément de bonheur. Et puis, elle est si heureuse d'être aimée uniquement, si sûre d'être aimée toujours ! Elle se plaît à faire redire à son mari les impressions qu'il a gardées du jour où pour la dernière fois il l'a *vue*, et s'écrie, souriant et pleurant tout ensemble : « Ainsi, je suis pour jamais présente à ta pensée ! je vieillirai pour les autres, non pour toi ! »

Wilkie Collins nous a rendu ce jeune couple si sympathique, si intéressant, qu'il nous doit compte de son bonheur. Rosamund et son mari sortiront donc victorieux des épreuves qui les attendent, mais ces épreuves seront cruelles. D'abord, comme le père serait un personnage fort gênant dans les scènes qui se préparent, l'auteur s'empresse de le noyer dans un dernier voyage au long cours qu'il lui fait entreprendre tout exprès pour cela. Après cette catastrophe, Rosamund se décide à s'installer pour longtemps dans ce vieux manoir où s'est écoulée sa première enfance, à le faire remettre à neuf et préalablement d'en visiter tous les détails. En attendant l'achèvement de quelques réparations indispensables pour cette installation, elle voyage avec son mari, elle voyage plus même qu'il ne serait convenable dans une situation qui menace de grever le budget conjugal « de l'achat d'un berceau et du loyer d'une nourrice, » si bien qu'un beau jour, pendant une de ces excursions, force lui est de s'arrêter dans une pauvre petite ville où les jeunes époux ne connaissent personne. Cet incident y fait naturellement grande sensation. Le meilleur médecin de la localité se met en quête d'une garde modèle pour son intéressante et riche malade. Il consulte à ce sujet la propriétaire d'un château voisin, qui s'en réfère à sa femme de charge. Celle-ci tressaille violemment en entendant le nom de Mrs Franckland (le nom de femme de Rosamund) et s'empresse d'offrir elle-même ses services, qui sont agréés avec reconnaissance.

Cette femme de chambre, on le devine, n'est autre que Sarah Leeson, l'ancienne femme de chambre et complice de Mrs Treverton. Elle a pris dans l'intervalle un mari qui l'a laissée veuve après quelques années d'un ménage des plus orageux. C'est donc Sarah Jazeph et non Sarah Leeson qui se présente au lit de la jeune femme. Ce changement de nom n'a rien d'invraisemblable, bien qu'on y sente un peu trop, comme dans la mort du capitaine Treverton, l'artifice du romancier. Heureusement ces moyens, plus ou moins factices, amènent une scène pathétique où brille tout le talent d'analyse de M. Collins. Dès les premières pages, on devinait déjà l'existence d'un lien intime entre ces deux femmes ; on n'en doute plus à la description des allures furtives et mystérieuses de la nouvelle

Digitized by Google

garde, en voyant l'attention minutieuse qu'elle met à entretenir et à prolonger l'obscurité dans la chambre de la malade. Elle craint que les années et les chagrins ne l'aient pas assez rendue tout à fait méconnaissable, même après quinze années de séparation ; elle craint surtout de ne pouvoir dissimuler ce qu'elle éprouve dans ces moments si chers et si dangereux. On s'émeut de ces sanglots mal étouffés dans l'ombre, de cette larme dont Rosamund retrouve la trace sur la joue du nouveau né, de ce vague sentiment mêlé de crainte et de sympathie qui l'attire elle-même vers l'étrange créature veillant à son chevet. La jeune mère se sent entraînée comme malgré elle à parler de ses plans d'avenir, notamment de la restauration du vieux manoir paternel, et des curieuses investigations qu'elle se propose d'y faire, et la malheureuse Sarah, cédant à un mouvement irrésistible, s'écrie : « Au moins, n'allez pas dans la chambre aux myrtes ! » Elle n'a pas plutôt laissé échapper ce mot imprudent qu'elle donnerait tout au monde pour le retirer, et aussitôt elle disparaît pour se dérober à toute demande d'explications.

La fin de ce roman n'est pas inférieure au commencement. Wilkie Collins est désormais passé maître dans l'art de compliquer et de dénouer des imbroglios. On pense bien que les paroles échappées à la garde-malade ont excité au plus haut point la curiosité de Rosamund. Pour la satisfaire, il faut d'abord retrouver cette fameuse chambre aux myrtes, ce qui nécessite bien des démarches et des recherches, car Sarah, en s'enfuyant il y a quinze ans du manoir, a enlevé et détruit l'ancienne étiquette de cette chambre fatale, et la tradition de ce nom était déjà confondue alors dans le mystère d'obscure terreur qui plane sur toute la partie inhabitée du château. Il y a bien d'anciens titres de propriété, mais ils sont en possession du frère de Treverton, sorte de misanthrope bourru qui a rompu avec le capitaine à l'occasion de son mariage, et ne veut entendre parler d'aucune communication avec « la fille de la comédienne. » C'est pourtant de ce côté que les jeunes époux dirigent leurs batteries, et la cupidité d'un vieux domestique leur livre le calque d'un plan où figure l'indication de la fameuse chambre. Cette révélation vient d'autant plus à propos qu'en ce moment même Rosamund, encore convalescente, vient d'apprendre qu'une femme étrangère, dont le signalement se rapporte à celui de sa garde-malade, s'est présentée au manoir demandant à le visiter par simple curiosité ; qu'au milieu de cette visite elle s'est dérobée à travers les corridors comme une personne connaissant parfaitement les localités ; enfin qu'après des recherches longtemps infructueuses on a poussé jusque dans les appartements du nord, où l'on a retrouvé l'étrangère évanouie sur un escalier. C'est en effet Sarah qui a fait une tentative

Digitized by Google

désespérée pour ressaisir le secret, et que ses forces ont trahie dans cette épreuve. On juge si cet incident surexcite la curiosité de Rosamund. Dès le lendemain de son arrivée au manoir, elle court à la fameuse chambre, guidant ou plutôt traînant après elle son mari. Anne Radcliffe elle-même n'aurait pas mieux décrit l'aspect de ce lieu sinistre au moment de l'entrée du jeune couple. Ici le romancier s'est ménagé avec beaucoup d'art une occasion de déployer son talent descriptif dans les indications minutieuses que donne naturellement Rosamund à son mari aveugle. Cet inventaire s'empreint d'une mystérieuse terreur. Tout dans cette chambre porte la trace d'un délabrement qui n'est pas seulement l'œuvre de l'abandon et de la vétusté. D'épaisses courtines de toiles d'araignée poudreuses laissent à peine filtrer le jour dans ce désordre séculaire; mais ce n'est pas le travail lentement destructif des années et de l'humidité qui a fracturé ces panneaux, arraché de leurs gonds ces battants : ce lieu, aujourd'hui abandonné, a dû voir s'accomplir quelque scène de vengeance sauvage, quelque lutte violente et peut-être mortelle. Sous les couches de poussière, on retrouverait sans doute des traces sanglantes. On sent là, instinctivement, je ne sais quelle puissance malfaisante, lasse d'une trop longue inaction, à l'affût d'une proie nouvelle. Cependant le « secret » si impatiemment cherché se dérobe longtemps aux impatientes investigations de Rosamund. Elle ne trouve d'abord que quelques liasses de papiers insignifiants, quelques débris d'ustensiles de toilette féminine. Enfin, elle avise, dans un des coins les plus obscurs, une sorte de meuble fermé auquel manque la clef. Soudain les pieds vermoulus de ce meuble vivement secoué se dérobent en s'affaissant; il s'abat, se brise dans sa chute et laisse échapper d'un tiroir effondré un vieux portrait représentant une femme d'une beauté provoquante et sinistre : c'est l'ancienne châtelaine de ce manoir, l'héroïne de la mystérieuse légende. Mais bientôt les regards de Rosamund se portent sur l'extrémité d'un papier engagé entre la toile et son châssis disjoint à demi; elle tire, déroule et lit ce papier plié et replié vingt fois sur lui-même. A cette lecture, une pâleur livide envahit le visage de l'opulente héritière des Treverton. Un moment, elle semble prête à céder à l'obsession d'une mauvaise pensée. Ce secret, qui ne l'atteint pas seulement dans sa fortune, dont la révélation peut tarir pour elle toutes les sources du bonheur, elle en est encore la maîtresse absolue; son mari aveugle peut encore tout ignorer; elle n'a qu'un mouvement à faire, et le funeste papier va disparaître émietté en fragments illisibles à jamais. La lutte est vive dans l'âme de cette noble créature; mais une voix secrète, celle de son bon ange sans doute, murmure à son oreille : Pas de bonheur aux prix d'un mensonge! Et elle lit vaillamment à

Digitized by Google

son mari cet écrit, dont on soupçonne déjà le contenu : Rosamund n'est pas une Treverton; elle est fille de Sarah et d'un jeune ouvrier mineur qui a péri dans un éboulement. Au moment où Mrs Treverton arrachait à sa camériste l'aveu de sa faute, le capitaine venait de partir pour une longue croisière, laissant sa femme inquiète et affligée de ne pas avoir encore d'enfant après plusieurs années de mariage. Cette coïncidence a inspiré à l'ex-actrice une combinaison digne en effet du théâtre : du même coup, elle sauve l'honneur d'une femme qui lui est dévouée, et s'assure à elle-même l'enfant dont elle a besoin. Profitant de la liberté, de la solitude absolues que lui laisse la longue absence de son mari, elle simule un commencement de grossesse, se fait ordonner un changement d'air et part pour un port de mer éloigné, accompagnée de la seule Sarah, dont la grossesse véritable était encore un mystère dans la maison. Pendant le voyage, les deux complices, de taille à peu près pareille, ont échangé leurs vêtements, préludant ainsi à un intervertissement de rôles dont toutes les conséquences naturelles et légales s'accomplissent avec un entier succès. Bref, à son retour, Mrs Treverton a pu faire impunément agréer comme sienne à toute sa maison, puis à son mari, la petite fille dont Sarah était accouchée en son nom. Mais sa conscience a protesté plus énergiquement chaque jour contre cette supercherie, et nous l'avons vue mourir, usée avant l'âge par le remords, léguant à la malheureuse mère l'aveu de leur faute commune. On comprend maintenant quelles puissantes et terribles considérations ont entraîné Sarah à éluder cet aveu, à enfouir si soigneusement le « secret. »

En présence de cette cruelle découverte, les jeunes époux font bravement leur devoir. Ils s'empressent de restituer jusqu'au dernier farthing au frère du capitaine Treverton, cette fortune à laquelle la fille bâtarde d'une suivante n'a aucun droit. Rosamund n'a plus qu'une pensée, celle de retrouver sa mère, et elle y parvient, mais Sarah est mourante, et sa fille n'arrive que pour recueillir ses derniers adieux. Cette entrevue est une des scènes les plus touchantes du roman. Il est impossible de ne pas être ému des accents de la pauvre mère, exhalant dans cet entretien suprême sa tendresse si longtemps comprimée. Du vivant de Mrs Treverton, la vie de Sarah n'était qu'une angoisse, qu'une lutte continuelle; obsédée elle-même de remords et de crainte, sa complice n'osait la perdre de vue, l'éloignait le plus possible de son enfant, de peur que l'émotion de la vraie mère ne trahît quelque chose de secret. Sarah en était réduite à recueillir furtivement tout ce qui pouvait lui parler de sa fille : débris de jouets et de vêtements, feuillets où une main novice s'essayait à tracer quelques caractères d'écriture. Plus tard, quand la mort de Mrs Tre-

Digitized by Google

verton vint aggraver le supplice de la pauvre mère, quand, demeurant seule maîtresse du secret, elle se décida à garder ce silence coupable qui du moins ne dévouait qu'elle-même au malheur, elle a emporté avec elle ses pieuses reliques, et Rosamund les retrouve à son chevet.

Le dénoûment du *Secret* se devine. Sarah, dont la présence ne laisserait pas que d'être gênante dans le jeune ménage, meurt repentante et consolée dans les bras de sa fille; le frère de Treverton, foudroyé par l'abnégation inattendue des deux époux, leur rejette brusquement à la tête la fortune qu'ils lui ont si noblement restituée, et la dernière page du livre nous montre ce couple intéressant dans le calme recueillement d'un bonheur loyalement reconquis. Tel est en substance cet ouvrage, qui constitue un progrès réel sur le roman de *Basil*, mais qui devait être surpassé par *la Femme en blanc*. Il semble que dominé par cette préoccupation de moralité qui est un des principaux caractères de son talent, l'auteur ait voulu donner dans le *Secret* la contre-partie et comme le complément de *Basil*, en exaltant la noblesse et les avantages de la sincérité, après avoir décrit les funestes conséquences que peut produire, même dans des existences honnêtes, l'habitude de la dissimulation et des positions équivoques.

V

Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure de leur analyser « the Woman in white »; ils connaissent, sans doute, ce touchant récit qui a été lu de tout le monde. La *Femme en blanc* a plu aux esprits sérieux par le relief, la finesse et la diversité des caractères. A ceux qui cherchent avant tout un intérêt de curiosité, elle a offert une succession de scènes, de péripéties si ingénieusement liées les unes aux autres, qu'elles retiennent constamment l'esprit du lecteur et l'entraînent par un charme invincible à la recherche du fameux secret dont la découverte doit dénouer le drame. Car, il faut bien le dire, dans la *Femme en blanc*, comme dans *Hide and Seek*, comme dans le *Secret*, M. Wilkie Collins joue à cache-cache ; mais son jeu est si fin qu'on a à peine le courage de remarquer que ce procédé artistique n'est pas des plus élevés et des plus sérieux. L'aimable conteur sait d'ailleurs si bien varier ce jeu, toujours le même au fond! Ainsi, il a donné cette fois à son récit la forme d'une instruction judiciaire. Les personnages exposent, chacun de leur côté et sans entente préalable, la part qu'ils ont prise aux événements. Le récit se

Digitized by Google

compose donc d'une suite de dépositions, ce qui donne plus de réalité aux incidents du drame et nous en révèle plus intimement les acteurs.

Il y a dans la *Femme en blanc* plusieurs caractères tracés de main de maître, et dont chacun eût suffi à faire la fortune d'un livre : Fairlie, le collectionneur égoïste et monomane, qui est assurément le plus vilain objet de son musée et s'en croit le plus précieux ; Fosco, que l'on a reproché à l'auteur comme invraisemblable, non à force de perversité, mais à force d'embonpoint, tant de santé et de scélératesse marchant rarement ensemble, du moins dans les traditions du mélodrame français où les traîtres sont toujours maigres : Mrs Catherick, la mère de la Femme en blanc, figure digne de Balzac. Miss Marian Helcombe surtout, cette fille laide, et pourtant mieux que jolie, mieux que belle, car la splendeur du dévouement intelligent rayonne sur ses traits irréguliers, mérite de prendre place parmi les plus nobles créations du roman moderne. Cette force d'âme sans dureté, cette vertu de bonne humeur, ce dévouement inaltérable composent une attrayante et originale figure que nous préférons de beaucoup au type gracieux mais un peu pâle de Laura. Ce n'est pas que cette jeune femme, « innocente et persécutée, » ne soit bien touchante aussi, et n'ait fait couler bien des larmes. Pendant la publication de la *Femme en blanc*, au moment où Marian et lady Glyde se trouvent dans les situations les plus critiques, Wilkie Collins était journellement mis en demeure de tirer d'affaire ses deux héroïnes, de réunir enfin Laura à celui qu'elle aime, et d'établir convenablement sa sœur. Les choses allèrent même plus loin, car il reçut, pour cette dernière, des demandes en mariage pressantes de la part de plusieurs célibataires, qui voulaient absolument que cette figure de Marian fût un portrait réel. Un siècle auparavant, Richardson avait été supplié aussi d'épargner Clarisse Harlowe, de la marier à Lovelace. Le vieux romancier dut rester inflexible. Mais heureusement le jeune peintre qui adore Laura n'est pas un Lovelace, et M. Wilkie Collins a pu, sans nul dommage pour la morale, et à la très grande satisfaction de ses sensibles lecteurs et lectrices des deux mondes, nous montrer à la fin de son roman la vertu et l'amour récompensés.

Au mérite des caractères, la *Femme en blanc* joint à un degré non moins élevé (dans le premier volume surtout) celui de la composition. L'auteur a su y éviter, en général, certaines invraisemblances qu'il se permettait naguère sans scrupule pour produire des surprises ; il a su, plus constamment aussi, se préserver de l'exagération mélodramatique. Le naturel ne lui fait jamais défaut cette fois dans les situations les plus émouvantes, comme dans cette scène où

Digitized by Google

Laura, rencontrant pour la première fois la femme en blanc, tressaille à l'aspect de cette figure pâle et fatiguée qui lui semble être « la sienne propre vue dans un miroir au sortir d'une longue maladie » ; et dans cette autre scène très pathétique, où Walter Hartright se retrouve brusquement face à face avec lady Glyde elle-même, auprès de la tombe où il la croit ensevelie.

Il y a dans ce succès hors ligne un enseignement profond, susceptible d'être utilement médité, même de ce côté-ci du détroit. Ce succès ne tient pas uniquement au mérite des caractères et à celui du plan ; il tient aussi à la moralité du but. Dans cette lutte où se déploient toutes les ressources d'une habile et profonde perversité, où le triomphe du mal semble longtemps si complet, si inébranlable, l'action providentielle ne cesse de se manifester, faible et vague lueur qui finira par se changer en une lumière éblouissante, vengeresse. Elle guide les pressentiments instinctifs de Marian et d'Hartright, les démarches d'Anne Catherick, instrument d'une expiation qu'elle soupçonne par un de ces phénomènes de seconde vue qu'offre souvent l'aliénation mentale. Jamais crime n'a présenté d'aussi belles chances d'impunité que le « secret » de sir Patrick, que l'audacieuse et adroite substitution de Laura à la Femme en blanc. Le péril qui semblait d'abord menacer les coupables a été déjoué ; ils ont cherché et trouvé un surcroît de sécurité dans un nouveau crime, conçu, exécuté, dissimulé avec une prodigieuse dextérité. Et pourtant, toute cette habileté aura été déployée en pure perte ; le vice, armé de toutes pièces, trouve dans sa victoire même le principe de sa chute. Il s'abat sous son propre poids, pour servir en quelque sorte de piédestal à la vertu désarmée et victorieuse. Ce triomphe de la vertu n'est pas une satisfaction donnée à la sensibilité vulgaire, c'est une leçon morale, purifiante et élevée qui est allée au cœur du public honnête, comme le prouvent tant d'applaudissements sympathiques, et qui décidera peut-être quelques romanciers contemporains à chercher dans la peinture des nobles sentiments un succès plus honorable et plus brillant que n'en donna jamais celle des mœurs du demi-monde.

VI

Cet examen, si rapide qu'il soit, des principales œuvres de Wilkie Collins, suffit, croyons-nous, pour faire apprécier le caractère et la portée de son talent. Nous n'avons pas compris dans cette énumération deux recueils de nouvelles, *After Dark* (1856) et *the Queen of*

Digitized by Google

Hearths (1859). Plusieurs de ces courts récits semblent des esquisses ou des études d'ouvrages de plus longue haleine; on y retrouve généralement les qualités et les défauts de ce qu'on peut nommer la première manière de l'auteur; une louable recherche des émotions honnêtes, des scènes d'intérieur finement tracées, une grande habileté à proposer et à résoudre des énigmes; mais aussi des artifices de composition, des invraisemblances risquées et parfois aussi « beaucoup de bruit pour rien, » suivant l'expression de Shakspeare, en ce sens que l'importance du problème à résoudre, de la révélation finale, n'est pas toujours proportionnée aux efforts d'investigation et à la curiosité surexcitée du lecteur. Quelques-unes de ces nouvelles sont des essais dans le genre d'Edgar Poë, dont les écrits semblent avoir produit une vive impression sur M. Wilkie Collins; l'une d'elles rappelle même d'une manière non équivoque la fameuse *Lettre volée* de l'auteur américain.

Notre auteur a publié, en outre, un grand nombre d'essais et d'aperçus, non encore réunis en volume, dans deux recueils périodiques *Household Works* et *All the Year round.* Ce dernier est dirigé par Charles Dickens. Cet illustre romancier, dont le caractère, bien au-dessus des mesquines jalousies de métier, n'a laissé échapper aucune occasion de rendre justice et de prêter assistance à son jeune émule.

Enfin, Wilkie Collins est auteur de trois drames encore manuscrits, sur lesquels il a bien voulu nous donner lui-même quelques détails. *The Light-House* (le Phare), en deux actes, fut représenté pour la première fois, en 1855, chez Charles Dickens, par une troupe d'amateurs qu'il avait organisée, et dont il faisait lui-même partie avec sa famille. Cette pièce a été jouée depuis au Théâtre-Olympique de Londres. La scène se passe, ainsi que l'indique le titre, dans un phare jeté sur un îlot escarpé à une assez grande distance de la côte. Au moment où le rideau se lève, une affreuse tempête intercepte depuis bien des jours toutes communications entre la terre et le phare, habité par le père et le fils. Encore quelques heures, et cette tour, tremblante de la base au faîte sous l'attaque incessante des lames, va voir se renouveler la scène d'Ugolin. Dans un paroxysme de désespoir, le vieux père laisse échapper l'aveu d'un crime commis par lui bien des années auparavant. La victime était une jeune dame qui avait eu la fantaisie de venir se promener parmi les rochers de la plage avec un sac de guinées suspendu à l'arçon de sa selle. La solitude était si profonde, que le misérable gardien et son complice (mort depuis) n'ont pas su résister à la tentation de s'approprier l'argent par un assassinat. A peine a-t-il fait cette confession, qu'il s'en repend amèrement, car la tempête s'apaise sou-

Digitized by Google

dain, et les habitants du phare voient arriver une belle et robuste jeune fille, qui a vaillamment profité de la première éclaircie pour venir ravitailler son futur beau-père et son fiancé. Celui-ci, sous le coup de la confession paternelle, se juge indigne du bonheur qui l'attendait, et le père, désolé d'avoir empoisonné ainsi la vie de son fils innocent, s'efforce de rétracter ses aveux, de faire croire qu'il s'est accusé faussement lui-même dans un accès de délire causé par la faim. Cette situation se dénoue heureusement par l'arrivée inattendue de la victime elle-même, qui, après avoir été mal tuée et mal enterrée la première fois, a eu l'excellente idée de venir se promener en bateau dans ces mêmes parages. Il paraît qu'elle a la vie aussi dure sur mer que sur terre, car elle a échappé au naufrage de sa frêle embarcation, et le jeune gardien du phare se croit désormais le droit d'être heureux, le crime paternel étant ainsi demeuré imparfait. Néanmoins, cet incident a dû porter quelque atteinte à la vénération qu'il ressentait pour l'auteur de ses jours. Il y a beaucoup à dire, comme on voit, sur la donnée de ce drame sauvage, proche parent du *Vingt-quatre février* de Werner. L'invraisemblance des événements est rachetée en partie par le soin donné au développement des caractères, et la description parfois minutieuse de toutes les circonstances matérielles et morales de l'existence humaine dans un phare. Si jamais ces mots : « bataille de la vie » ont exprimé une frappante vérité, c'est bien quand il s'agit de ces hommes vigilants et intrépides, sentinelles perdues de la terre, en présence et jusque dans le sein de son plus mortel ennemi, l'Océan. La même idée, envisagée sous un autre aspect, a inspiré à Wilkie Collins son second drame *The Frozen Deef*. Dans celui-là, il a voulu reproduire quelques-unes des péripéties les plus saisissantes d'une existence toute de lutte et de péril, celle des explorateurs des régions arctiques. La scène capitale de ce drame, heureusement réchauffée par une intrigue d'amour, se passe dans la région des glaces éternelles. Il fut joué, comme le précédent, par Charles Dickens et sa troupe d'amateurs; il eut même l'honneur d'être représenté devant S. M. la reine, mais il n'a point été imprimé ni joué par des acteurs de profession. Il est probable que l'auteur avait trouvé dans ce sujet de pathétiques et émouvantes allusions aux hardis voyageurs qui ont porté le pavillon anglais dans les mers polaires.

Enfin, dans son troisième drame, *The Red Vial*, Collins s'est proposé de retracer la graduation par laquelle une des plus nobles passions de l'humanité, l'amour maternel, peut arriver à des emportements capables d'étouffer le cri de la conscience et de rendre une mère criminelle pour l'amour de son enfant. Là encore, l'auteur

Digitized by Google

s'est efforcé d'associer à l'intrigue qui forme le nœud de sa pièce, une reproduction exacte de certaines circonstances d'un caractère exceptionnel. Le dénoûment de cette troisième pièce s'accomplit dans un endroit encore bien autrement sinistre qu'un phare ou une hutte d'hivernage. Le théâtre représente la *maison des morts*, à Francfort, ce lieu d'épreuve suprême où les morts font antichambre avant la tombe. M. Wilkie Collins n'est pas le premier littérateur qui ait songé à exploiter cet usage allemand. Dans un roman publié pour la première fois, je crois, il y a une quinzaine d'années (*les Nuits du Père-Lachaise*), M. Léon Gozlan avait tiré un grand effet de ce terrible coup de sonnette partant, au beau milieu de la nuit, de la chambre d'un mort dont la résurrection contrarie vivement ses héritiers. D'après les détails que M. Collins a bien voulu nous donner sur ce drame, l'analyse minutieuse qu'il y fait de l'intérieur d'une « maison des morts » aurait pu avoir un grand succès sur la scène française, lors de la grande ferveur du romantisme. *The Red Vial* a subi l'épreuve de la rampe; la pièce avait été fort goûtée des acteurs, mais le public ne fut pas de leur avis.

Ce petit échec semble avoir détourné M. Wilkie Collins d'un genre pour lequel il avait pourtant une prédilection particulière. « J'ai cessé depuis ce temps de faire des drames, nous écrivait-il dernièrement, et je dois à mes romans tous les succès littéraires que j'ai obtenus. Si j'avais été Français, ayant en perspective les sympathies chaleureuses du public de votre pays pour la littérature dramatique, les facilités qu'on y trouve pour se procurer d'intelligents interprètes, les avantages matériels qu'offre chez vous le théâtre, j'aurais certainement adopté la forme dramatique pour tous les ouvrages que j'ai écrits, depuis *Antonina* jusqu'à *la Femme en blanc*. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de décider si leur succès, sous cette forme, eût été égal à celui qu'ils ont obtenu sous celle du roman; mais si j'en puis juger par mon propre sentiment, je puis dire que je me suis toujours senti l'instinct dramatique. » Nous ne sommes point fondés à contester cette appréciation de M. Wilkie Collins sur lui-même; cependant nous serions tentés de ne l'accepter qu'avec réserve. Sans doute l'habileté pratique d'agencement dont le jeune romancier a fait souvent preuve, surtout dans son dernier ouvrage, est une qualité précieuse au théâtre. Plusieurs situations pathétiques et originales de *Basil*, d'*Hide and Seek*, du *Secret*, de *la Femme en blanc*, seront tôt ou tard utilisées par les dramaturges. Toutefois, il nous semble que jusqu'ici, et sauf de rares exceptions, le talent de M. Wilkie Collins manque de ces traits prompts, incisifs, qui du premier coup détachent vigoureusement en saillie tout un caractère. Il procède plutôt par des pointillés, des retouches successives, et arrive ainsi

Digitized by Google

sûrement, mais lentement, à l'effet désiré. Ce procédé est d'un effet plus intime, plus pénétrant, mais l'emploi n'en est possible que dans des livres d'une certaine étendue, et la brièveté rigoureuse de l'action scénique ne saurait s'en accommoder. Nous croyons donc que tout est pour le mieux, et que Collins est engagé dans la voie la plus favorable à son talent.

Un parallèle de Wilkie Collins avec nos romanciers français actuels serait peu flatteur pour l'amour-propre d'un grand nombre d'entre eux. A part quelques noms illustres, devant lesquels l'auteur anglais s'incline spontanément avec cette modestie de bon goût qui sied si bien au talent, je cherche vainement, parmi nos jeunes auteurs, l'équivalent de cette capacité patiemment ingénieuse. Je sais bien que ces succès d'auteurs étrangers rencontrent des détracteurs; on prétend qu'il est impossible de satisfaire à la fois le goût de deux nations, presque toujours antipathiques; que le public anglais tient à se saturer d'une foule de détails intimes dont l'accumulation répugne aux allures impatientes du public français; qu'à celui-ci les meilleurs romans anglais paraissent toujours trop longs..... Il nous semble pourtant que Dickens, Thackeray, Charlotte Brontë, Collins, et avant eux Walter Scott, et avant lui Radcliffe, Lewis, Goldsmith, Richardson, Fielding, ont trouvé un accueil suffisamment hospitalier de ce côté-ci du détroit. En fait de longs romans, la patience méconnue du public français a fait ses preuves depuis longtemps. Enfin, l'étendue d'un ouvrage d'imagination se mesure surtout au plus ou moins d'intérêt qu'il inspire, et sous ce rapport, bien des récits qui tiennent dans quelques pages, sembleront plus longs que « la Femme en blanc. »

Par ce dernier ouvrage, Wilkie Collins a pris rang parmi les meilleurs romanciers de l'Angleterre. Il n'a pas la vigueur de Thackeray, le Balzac anglais, mais il n'en a pas non plus la sèche misanthropie. Inférieur pour la verve à Dickens et à Kingsley, il semble devoir les surpasser pour l'habileté générale de la composition et le fini des caractères. Ces deux derniers écrivains émeuvent parfois plus vivement, Collins sait entretenir l'intérêt d'une façon plus soutenue, plus suivie. Enfin il est jeune, il semble être de ceux que la faveur publique stimule et n'enivre pas. Qu'il nous permette donc un conseil. Dans *Hide and Seek*, *le Secret* et *la Femme en blanc*, il a cherché et trouvé l'un de ses principaux éléments de succès dans l'habileté avec laquelle il a su grouper chacun de ces récits autour d'une énigme proposée à la sagacité du lecteur. Le mode de publication originale de ces ouvrages dans des recueils périodiques, aidait puissamment à l'effet de ce procédé. Il fallait, bon gré mal gré, attendre les feuilles suivantes pour savoir si l'on avait deviné juste! *The Woman*

Digitized by Google

in white marque l'apogée de la dextérité dans cette façon d'intriguer le public, mais en même temps on y remarque un progrès notable dans l'art bien autrement essentiel de tracer les caractères. Aujourd'hui Collins est au-dessus des petits moyens; et nous croyons qu'il a tout à gagner à varier ses artifices de compositions. Le sphinx lui-même eut à se repentir d'avoir abusé des énigmes! Jusqu'à présent M. Wilkie Collins a parfaitement réussi à se faire lire, mais la gloire du romancier c'est d'être relu, et il faut avouer que les récits du conteur anglais, même le plus charmant de tous, « la Femme en blanc, » dès qu'ils ont été déflorés par une première lecture ou une simple analyse, n'offrent plus ce que l'auteur appelle lui-même l'intérêt de la curiosité et l'excitation de la surprise.

Mais un indice heureux tend à nous faire croire que nous prêchons un converti. Dans le nouveau roman de Wilkie Collins (*no Name*) actuellement en cours de publication, il s'agit bien encore, il est vrai, d'une substitution criminelle, mais les incidents et les caractères diffèrent profondément de ceux qu'offrait le précédent ouvrage. M. Wilkie Collins, au milieu du plus brillant succès, a pressenti le reproche de monotonie, et il a pris ses mesures pour l'éviter. Nous attendons les plus durables succès de ce gracieux et habile écrivain. Il a l'imagination vive et facile, la gaieté franche et de bon aloi, l'ironie spirituelle et jamais sanglante. Il brille surtout par deux qualités rares chez ses confrères de tous pays, le naturel et le bon sens, et sait voir le monde tel qu'il est, sans optimisme aveugle et sans dénigrement. Il fait d'aimables livres qu'on peut laisser sans crainte à la portée des mains les plus jeunes et les plus blanches, de ces livres qu'on ne saurait lire sans se prendre de sympathie pour l'auteur lui-même, et sans lui souhaiter de nouveaux progrès et de nouveaux triomphes.

Bon ERNOUF.

Digitized by Google

LES

CHEMINS DE FER

A BON MARCHÉ

Rapports de MM. MOUSSETTE, LAN *et* BERGERON (mission en Angleterre), *de M.* DUBOCQ (mission en Allemagne). — *Projet d'un chemin de fer agricole en Sologne*, étudié par ordre du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, par MM. MACHART, ingénieur en chef, et MARÉCHAL, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées.

Le temps des illusions est passé !..... Les grandes compagnies de chemins de fer, si l'on ne vient pas à leur aide, ne donneront plus de gros dividendes; leur crédit est atteint, et personne ne doute qu'en 1865, époque à laquelle il faudra réunir les intérêts, jusqu'ici séparés, des lignes mères et de leurs embranchements, le produit des capitaux énormes consacrés à ces utiles entreprises, ne vienne tout à coup à s'affaisser. Cette vérité commence à se faire jour, et les faits ne manquent pas pour la rendre évidente. Après avoir concédé quelques lignes sans imposer aucun sacrifice au Trésor, il a fallu successivement revenir, dans les concessions plus récentes, à la garantie d'intérêt et aux conditions originaires de la loi de 1842. Enfin, il n'est pas besoin d'être très avant dans les secrets de l'Etat pour savoir que le gouvernement met sagement en réserve, dès aujourd'hui, des sommes importantes pour subvenir à ces garanties d'intérêt, qu'il s'est engagé à servir, et que les compagnies seront impuissantes, au moins pour la plupart, à trouver dans leurs bénéfices. De ce fait incontestable, il faut tirer deux conséquences, à savoir : que les concessions premières des grandes lignes ont été et

Digitized by Google

seraient encore d'excellentes affaires si on ne les avait pas chargées outre mesure ; que les embranchements sont des entreprises médiocres ou détestables, puisque c'est l'insuffisance de leur produit qui mange tous les bénéfices des lignes mères.

Est-il besoin de rechercher la source du mal, et de se donner le stérile plaisir de formuler des accusations? C'est d'ordinaire un travail qui ne profite à personne, et qui ne sert qu'à envenimer les questions. Toutefois, il est indispensable de rappeler les fautes commises, pour éviter qu'il s'en commette de semblables à l'avenir. Quant au coupable, il est de force à encourir le blâme et à supporter la peine de ses fautes. C'est en effet le public lui-même, nous tous, vous et moi, qui, par nos sollicitations ardentes, avons forcé la main au gouvernement et exigé la construction d'un trop grand nombre de voies ferrées dispendieuses. L'Etat, dira-t-on, devait résister à cet entraînement périlleux. Mais qui ne sait que, dans nos sociétés modernes, et particulièrement dans les pays de liberté, l'opinion est toute-puissante et finit toujours par s'imposer? Elle a tant de moyens de faire entendre ses vœux et de les faire prévaloir, même à tort, dans les esprits, que ce serait folie à un gouvernement d'y vouloir trop énergiquement contredire. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'en amoindrir les effets dangereux et de les faire tourner au profit général du pays. Telle a été la conduite du gouvernement impérial ; attentif aux vœux des populations, il s'est appliqué à les rendre réalisables dans la mesure du possible. Mais le temps est passé où les chemins de fer devaient être concédés dans les formes et sous les conditions qui ont été imposées jusqu'ici. On pourra, il est vrai, en construire encore avec l'argent de l'Etat, mais on ne trouvera plus, chez les particuliers, le crédit nécessaire, et ce sera dorénavant une entreprise fâcheuse, les efforts qu'elle exige n'étant plus en rapport avec les produits qu'elle peut donner. Dans une pareille situation, n'ayant plus à concéder que des lignes reliant des centres de populations peu riches ou tout à fait pauvres, que conseille la sagesse? Faut-il renoncer définitivement aux voies ferrées? Nous ne le croyons pas. Suffirait-il de construire des chemins à meilleur marché que par le passé? On le pourra dans certains cas, mais peu nombreux ; car si l'on s'en tient aux pratiques actuelles de la science, on ne saurait guère restreindre le prix de construction de ces voies économiques à plus de la moitié de la dépense des anciennes voies ferrées. On ne saurait ainsi raisonnablement relier que des centres de second ordre ; mais l'immense majorité des intérêts de troisième et de quatrième ordre ne s'accommoderait pas de ces conditions ; ces populations ne sauraient trouver en elles-mêmes les ressources nécessaires pour subvenir à de pareilles dépenses, et quelqu'un s'offrît-il à les avancer,

Digitized by Google

l'affaire resterait toujours détestable, les produits ne pouvant en aucun cas fournir un intérêt suffisant au capital engagé. En face de ces difficultés, il faut employer d'autres procédés. Sans nier que l'on puisse, dans un temps donné, imaginer des voitures à vapeur qui circuleront sans péril sur les routes ordinaires, c'est encore à l'ancien système, aux chemins à rails de fer qu'il faut avoir recours; mais nous allons chercher si, dans certaines contrées du moins, ces chemins à rails ne pourraient pas être construits et exploités de façon à n'engager que des capitaux relativement restreints, et à ne prélever que le strict nécessaire, sur le montant des recettes, pour les frais d'exploitation. Des essais déjà tentés nous permettront de nous appuyer de quelques exemples couronnés de succès.

I

Qui ne se rappelle avoir entendu, à la fin de chaque session du Corps législatif, la plupart des députés demander, avec une insistance qui indique la pression exercée sur eux par les populations qu'ils représentent, la prompte exécution de telle ou telle ligne de chemin de fer promise, de telle ou telle autre dont on a laissé entrevoir la création? Chaque département, chaque arrondissement veut avoir la sienne; les grandes villes ne se tiennent pour satisfaites que lorsqu'elles en ont deux, voire même trois, et le raisonnement sur lequel on s'appuie pour exiger du Trésor d'aussi grands sacrifices est assez singulier pour qu'on s'y arrête : « Nous avons bien payé, dit-on, pour faire jouir les localités voisines des bénéfices des voies ferrées; il est juste qu'à notre tour on paye pour nous. » Tel est le raisonnement dans toute sa naïveté. Nous sommes honteux d'avoir à répondre à des discours de cette espèce, et l'on voudrait oublier, pour le faire plus aisément, que ce sont d'honorables et d'utiles citoyens qui les tiennent. Faut-il donc rappeler qu'il y a sur notre sol français des intérêts qu'on appelle généraux, d'autres, d'un ordre moins élevé, qui se nomment départementaux, et enfin une troisième classe que l'on désigne sous le nom d'intérêts communaux? L'Etat sert les premiers, les départements et les communes les deux derniers. Est-il venu à la pensée de quelqu'un de se plaindre lorsqu'on a construit les routes impériales? Les localités déshéritées, et qui avaient pourtant fourni par l'impôt des subsides pour la construction de ces routes, se sont-elles crues de ce fait fondées à réclamer l'établissement de routes pareilles pour leur service particulier? Tout le monde n'a-t-il pas compris à la fois, d'une part, qu'il était impossible de

Digitized by Google

faire passer des routes impériales dans tous les hameaux; d'autre part, qu'il était naturel que tout le monde contribuât à la dépense des grandes voies de communication, puisqu'elles intéressent la communauté tout entière? Que dirait-on aujourd'hui de quelqu'un qui nierait la justice parfaite de cette distribution des ressources publiques? Et cependant n'est-ce pas aller plus encore contre le sens commun que de demander pour chaque bourgade des chemins de fer, c'est-à-dire des routes impériales cent fois plus chères à construire, et qu'il ne faut pas seulement entretenir mais exploiter; que d'exiger qu'on les exécute avec l'argent de tout le monde, bien qu'il s'agisse, non pas des intérêts généraux du pays, mais de ceux de localités de second, de troisième et de quatrième ordre? Les canaux aussi ont été faits pour transporter économiquement des marchandises; prétendra-t-on qu'il faut en sillonner tout le territoire? S'il est impossible de méconnaître que les contrées qu'ils traversent en aient tiré de grands profits, que n'a-t-on demandé aussi, sous prétexte de justice, de faire passer ces voies liquides par les plus petites communes? De pareilles prétentions méconnaissent donc toutes les lois économiques et physiques; la nature elle-même nous offre ici son exemple : le tronc de l'arbre est plus gros que les premiers rameaux, et ceux-ci sont tous plus forts que les derniers venus; les eaux se distribuent sur la terre tout comme on a eu le bon sens de distribuer nos routes; il y a des fleuves, des rivières, des ruisseaux qui baignent les capitales, les villes de second et de premier ordre. Essayera-t-on de faire passer les voies ferrées à travers tous les villages de France? Le fleuve baignera-t-il aussi tous les hameaux du pays, l'arbre supportera-t-il des branches qui toutes seront aussi grosses que son tronc? Les villages pourtant ont contribué proportionnellement à la création des chemins de fer. On voit où un argument de cette valeur pourrait nous conduire. Revenons donc aux vrais principes en cette matière; faisons tous nos efforts pour empêcher l'Etat de gaspiller ses ressources, qui sont surtout celles des pauvres gens; conseillons-lui de s'abstenir d'une besogne à laquelle il n'est tenu par aucun sentiment de justice, et qui serait économiquement détestable, et abordons résolûment le problème difficile, mais non insoluble, des voies économiques, qui seront encore des chemins de fer, mais qui, par le système de construction, se rapprocheront beaucoup des routes ordinaires.

Ce n'est pas tout à fait une nouveauté. La Belgique avait commencé par se faire un réseau économique et à une seule voie, où les travaux d'art étaient rares, la vitesse médiocre, l'exploitation peu coûteuse. D'autres pays ont suivi le même système pour des lignes

Digitized by Google

accessoires; dans quelques parties de l'Allemagne, en Ecosse, en France même, on trouve des chemins de fer qui, s'ils ne réalisent pas encore tout à fait nos visées, s'en rapprochent du moins assez pour nous permettre de les citer comme exemple. Il ne faut pas croire, en effet, que toutes nos lignes de chemins de fer en France aient coûté trois cent ou trois cent cinquante mille francs le kilomètre : il en existe un assez grand nombre, en général récentes, où, profitant de l'expérience acquise, la construction n'a pas dépassé cent cinquante et deux cent mille francs par kilomètre. Il en est même dont le prix de revient est descendu au-dessous de cette limite..... La plus grande dépense d'un chemin, provenant de l'obligation où se trouve le constructeur d'établir une voie à rampes relativement très faibles, et à courbes de rayons très grands, on conçoit facilement que toutes les découvertes qui ont eu pour résultat de permettre des rampes plus fortes et des rayons plus faibles ont amené par là même des diminutions considérables dans les prix de premier établissement. Les pentes, qui à l'origine étaient de 3 à 8 millim., ont été portées à 10, à 15 et même à 20 millim., et les rayons de courbes originairement fixés à 800 mètres sont descendus à 500, à 400, à 300 en quelques endroits. C'est surtout dans les chemins de montagnes, comme ceux d'Ambérieux à Genève, de Culoz à Saint-Michel, de Montauban à Rhodez qu'on a eu recours à ces courbes raides, à ces plans inclinés rapides. La nature des lieux, plus encore que la raison économique, les imposait comme une obligation absolue aux ingénieurs. Ceux-ci les auraient soigneusement évités s'ils l'avaient pu, car ils savent que la lésinerie dans la construction des chemins de fer est souvent une source de déboires et de pertes. Les courbes de petit rayon rendent l'usure du matériel plus prompte, et les rampes rapides exigent des locomotives plus lourdes et une plus grande dépense de combustible. Ce que l'on a voulu épargner dans les frais de premier établissement se trouve singulièrement compensé dans les frais d'exploitation. Ces frais, se reproduisant sans relâche, dévorent le plus clair des recettes, et l'on voit en quelques points la dépense d'exploitation s'augmenter de 100 et même de 200 p. 0/0. Telle est la ligne qui traverse les Alpes gênoises, dans le chemin de fer de Gênes à Alexandrie. Néanmoins les hardiesses des ingénieurs ont ainsi démontré qu'il était possible de gravir des pentes de 15 à 18 millim. avec des locomotives ordinaires, et de parcourir des courbes d'un rayon moindre de 500 mètres, limite généralement imposée aux chemins de fer français. Il est donc reconnu que, dans un pays de plaines ou dans des vallées bien ouvertes, il est loisible désormais de construire des chemins de fer sans grands travaux d'art et de

Digitized by Google

terrassement. Ce ne sont pas là d'ailleurs toutes les économies que l'on peut réaliser. Il existe mille causes de dépenses, sur lesquelles nous reviendrons plus tard en détail, que l'on subit encore aujourd'hui parce que l'on n'est pas sorti des données premières qui ont présidé à la création des voies ferrées, savoir : la grande vitesse, les précautions surabondantes pour la sécurité, et les avantages nombreux de transport mis à la disposition des voyageurs. Tant que ces dépenses, peut-être nécessaires sur une grande ligne, seront exigées sur les petits parcours, entre deux centres de minime importance, tant que l'on ne voudra pas admettre que, pour transporter des marchandises, des bestiaux et des voyageurs de troisième classe se rendant d'une ferme au marché voisin, il suffit de voitures de modeste apparence, de trains marchant moins vite, et exempts d'une bonne partie de la surveillance et du contrôle administratif, le problème demeurera insoluble.

Toutes les études qui, en France, ont été dirigées vers l'établissement de chemins à bon marché se sont ressenties de cette contradiction. Des rapports, d'ailleurs très bien faits mais remontant à une époque déjà éloignée (1852), montrent que des hommes éminents dans leur art ne pensaient pas que l'on pût arriver à construire des voies ferrées économiques sans y dépenser moins de quatre-vingts à cent mille francs par kilomètre. Un exemple récent, trop récent peut-être, puisque le chemin dont il s'agit est à peine terminé, nous paraît doublement digne de fixer notre attention ; nous voulons parler du chemin de Strasbourg à Wasselonne et de Hagueneau à Niederbronn, récemment entrepris par le département du Bas-Rhin et qui doit être ultérieurement exploité soit par une compagnie spéciale, soit par la grande compagnie de l'Est. Cette voie, dont le prix de revient est encore évalué à 104,000 fr. par kilomètre, c'est-à-dire à un prix beaucoup plus élevé qu'il ne le faudrait pour permettre à des départements et à des communes d'en faire seules les frais, contient en effet un grand nombre d'ouvrages, tels que stations, maisons de garde, clôtures, qui, dans leur ensemble, ne s'écartent pas beaucoup de ce que l'on voit sur nos grandes lignes. En outre, on n'a pas encore posé les bases du cahier des charges qu'il conviendra de donner à la compagnie qui exploitera; on ne saurait donc encore rien préjuger de l'avenir de cet essai si intéressant, où, pour la première fois, des intérêts privés se sont réunis pour l'exploitation d'une voie ferrée.

L'essai en France reste donc encore à faire, et nous avons la satisfaction de pouvoir présenter à nos lecteurs, avec des calculs qui n'ont rien de problématique, puisqu'ils sont le résultat d'études faites sur le terrain et entreprises par l'Etat lui-même dans le but de doter

Digitized by Google

une contrée peu favorisée de moyens de transport économiques, un ensemble de moyens pratiques destinés à résoudre le problème qui nous intéresse; les études ont été faites par un ingénieur distingué de l'Etat, M. Machart, ingénieur en chef du service de la Sologne, et c'est grâce à son obligeance que nous pouvons nous servir de précieux documents qui ont été d'ailleurs communiqués déjà au comité central de Sologne.

Comme nous l'avons déjà dit, on peut et on doit trouver de sérieuses économies, tant dans la construction que dans l'exploitation; les premières, résultent particulièrement de pentes plus rapides, de courbes de faible rayon, du petit nombre des gares et de maisons de garde, de leur établissement dans des conditions très modestes sans jamais rien donner au luxe, du poids et du système des rails employés; les secondes seront l'effet d'un personnel aussi restreint que possible, d'un matériel roulant peu considérable, de l'emploi d'une moindre vitesse, et enfin, chose importante entre toutes et sans laquelle il ne peut exister en France aucune voie ferrée économique, d'un cahier des charges, c'est-à-dire d'un ensemble de conditions imposées par l'administration, très différent de celui que l'on impose aux grandes compagnies : le cahier des charges-type devrait être remanié pour le cas qui nous occupe, dans un sens très large et très libéral.

Avant de pousser plus avant l'exposé des données qui doivent présider à la construction et à l'exploitation du chemin de fer à bon marché, tel qu'il résulte des documents qu'on a bien voulu nous communiquer, nous demanderons la permission de jeter un coup d'œil sur ceux des chemins actuellement existants qui à l'étranger se sont proposé le même but. Ce rapide coup d'œil aura l'avantage d'épargner du temps au lecteur, puisqu'en retrouvant dans l'exemple que nous allons leur proposer des indications analogues, il sera permis de ne pas s'épuiser en raisonnements sur leur côté pratique.

En Ecosse, deux petits chemins de fer, ceux de Leven et de East of Fife, ont particulièrement attiré l'attention de MM. Moussette, Lan et Bergeron, tous trois envoyés par le gouvernement pour étudier cette épineuse question des chemins de fer à bon marché. Ces deux voies, qui se suivent, comptent en totalité $20^{k},86$. Les dépenses de construction se sont élevées, à savoir : Leven, 82,923 fr. par kilomètre, et East of Fife 80,185 fr. Ces dépenses se répartissent ainsi par kilomètre :

Digitized by Google

	Leven.	East of Fife.
Dépenses de parlement.....	3,036 fr.	4,174 fr.
Etudes.....	2,041	2,403
Terrains.....	18,838	11,465
Constructions.....	45,985	56,405
Stations.....	10,513	3,629
Administration, mobilier, frais généraux, intérêts.....	2,303	2,109

Le remarquable rapport que nous étudions contient un grand nombre d'exemples analogues à celui que nous citons, et par conséquent il s'agit ici de la règle généralement suivie en Ecosse, en Irlande et en Angleterre pour les chemins de cette nature, et non pas d'une exception. Cette réserve faite, rendons-nous compte des moyens qu'on a employés pour arriver aux chiffres de construction que nous venons de donner.

Les pentes sur ces petits chemins sont fréquemment de 16 à 20 millimètres par mètre ; le plus grand nombre varie entre 10 et 15, et il en existe une de 19 à 20 sur 3 milles de longueur. Quant aux rayons des courbes, on relève sur le chemin de Leven les chiffres suivants : 260 mètres sur la ligne, 100 mètres aux stations. Sur le chemin de Bauff, 540 à 720 sur la ligne, 390 à 400 près des villes et 80 aux stations; sur le chemin de Port-Patrick, 594 sur la ligne, 100 aux stations. Sur tous ces chemins, il y a des clôtures, mais ce sont des lattes de bois, sans haies vives. Sur quelques chemins d'Irlande, on a rejeté les terres provenant du creusement des fossés sur les limites de la voie, et on les y a disposées de façon à y faire une sorte de petite levée; beaucoup de barrières de chemins à niveau ne sont pas gardées. Quant aux stations, elles sont des plus simples : un abri en bois, à deux ou trois compartiments, ne contenant pas de logement; puisque le service de nuit n'existe pas, le chef de station n'habite pas dans cette baraque. Le prix de revient du matériel roulant est estimé à la somme de 10 à 15,000 fr. par kilomètre.

Si ces chiffres, comprenant tout ce qui se rapporte aux constructions ne nous apprennent rien de tout à fait nouveau (j'en excepte les dépenses de Parlement qui semblent tout au moins singulières à ceux qui se permettent de ne pas trouver excellente toute institution quelconque par cela seul qu'elle existe chez nos voisins), si ces chiffres, disons-nous, n'excitent pas une bien vive surprise, puisque, à titre d'exception au moins, il existe chez nous des pentes aussi raides, des rayons de courbes aussi faibles; il faut dire, cependant, qu'on trouverait difficilement en France des stations analogues à celles que l'on vient d'indiquer, des chemins sans clôtures, et des

Digitized by Google

passages à niveau sans gardien. Il faut ajouter aussi que la simplification apportée dans l'exploitation de ces petites voies est vraiment remarquable ; l'administration centrale ne coûte, pour les chemins de Leven et East-of-Fife (20 kilom.), que 7,210 fr., l'entretien de la voie 16,190 fr. et tout le personnel de l'exploitation 31,038 fr., en totalité 57,438 fr., soit à peu près 2,800 fr. par kilom. Il n'est pas besoin de dire que, dans ces circonstances, le conseil d'administration n'est pas rémunéré, que le directeur-gérant, qui est ordinairement un banquier, ne demande que les sommes nécessaires pour payer les hommes de bureaux qu'il emploie. « En 1860, dit M. Bergeron, j'eus l'occasion de remarquer en Ecosse des chemins de fer construits et exploités avec une très grande économie. Un surtout me parut digne d'attention, c'est l'embranchement qui se détache à Eskbank de la ligne d'Edimbourg à Hawick, et va aboutir, après un parcours de 30 kilomètres, à la petite ville de Peebles, sur la rivière Tveed. Je m'étais arrêté sur son parcours à la station de Roslin, après avoir visité les ruines célèbres du château et de la chapelle de ce nom. L'employé qui délivrait les billets m'expliqua qu'il était à la fois receveur, facteur et gardien d'un passage à niveau ; qu'il n'avait personne de sa famille pour l'aider dans ses fonctions. Depuis cinq ans, sans manquer un seul jour (je ne compte pas les dimanches où le mouvement des chemins de fer est généralement interrompu en Ecosse), il s'était parfaitement acquitté tout seul du service multiple dont il était chargé. Sur une petite voie de garage, contiguë à la station, se trouvaient deux wagons de houille à l'adresse d'un blanchisseur du voisinage. A mon observation qu'il lui fallait bien quelqu'un pour l'aider dans les manœuvres de ces wagons, l'employé répondit que les expéditeurs ou destinataires des marchandises fournissent eux-mêmes les ouvriers pour charger et décharger les wagons, et prêter main-forte aux agents de la compagnie pour les manœuvres. Ainsi, le public étant appelé à faire lui-même une partie du service des gares, la compagnie du chemin de fer obtient une notable économie sur son personnel. J'appris encore qu'après le passage du dernier train, à huit heures du soir, le chef de station fermait la porte de son bureau, et allait passer la nuit dans son domicile ; avant de partir, il laissait libre le passage à niveau ; les barrières, cadenassées perpendiculairement à la voie, empêchaient les animaux d'y pénétrer pendant la nuit. »

Plus loin, M. Bergeron ajoute : « En Angleterre, les petits chemins communaux ou d'exploitation rurale ont des barrières sans gardiens ; des poteaux indicateurs marquent les heures réglementaires des trains, et, comme les passages à niveau de ces petits chemins ne sont

Digitized by Google

fréquentés que par les cultivateurs qui résident dans le voisinage, au bout de peu de temps, il n'est pas un seul d'entre eux, ayant à conduire des bestiaux ou des voitures au labour ou au pâturage, qui ne sache exactement les heures où il est exposé à rencontrer un train, et il sait s'en garantir. Les stations sont construites avec la plus grande simplicité, une marquise en bois fermée de trois côtés et ouverte sur la voie, sert d'abri aux voyageurs ; une simple guérite est le bureau du receveur. Généralement, les stations sont adjacentes aux passages à niveau des grandes routes ; les gardiens des barrières sont en même temps chefs de station. On nous a cité une gare où le chef de station est en même temps un épicier du village voisin ; il arrive à son poste un quart d'heure avant l'heure réglementaire du passage du train, il délivre les billets au départ, retire ceux des voyageurs à l'arrivée, et quand le train est parti, il retourne à sa boutique, où la femme a fait la vente des épiceries pendant l'absence de son mari. »

Je ne crois pas qu'il soit possible d'aller plus loin dans la simplification des dépenses d'exploitation, et l'on pourrait à la rigueur se passer du concours de l'épicier voisin. Si l'on s'en rapporte aux relevés très minutieux insérés dans le rapport que nous analysons, on verra que, tout compte fait, dans ses deux sections, le chemin de Leven et d'East-of-Fife a produit 12,196 fr. par kilomètre. La dépense étant de 7,445 fr., il ressort un produit net de 4,751 fr., soit 4,88 p. 0/0 du capital engagé dans l'entreprise. Sur le petit chemin de Peebles, le produit net est de 4,84 p. 0/0 ; il en est de même sur un grand nombre d'autres voies. On remarquera qu'il s'agit ici de lignes concédées à perpétuité ; l'intérêt de 5 p. 0/0, qui doit s'augmenter de tous les accroissements de trafic et qui n'est pas soumis à un prélèvement pour l'amortissement, est donc suffisamment rémunérateur. Ajoutons aussi que ces concessions de vingt à trente kilomètres, sont, par leur exiguïté même, dans les plus fâcheuses conditions, et que, toutes choses égales d'ailleurs, elles rapporteraient certainement davantage si elles avaient le double ou le triple d'étendue.

II

Nous avons à nous demander si le projet d'un chemin de fer économique en Sologne, en suivant, d'une part, les bases posées par le ministre du commerce, dans le programme soumis aux enquêtes, d'autre part, les études de l'ingénieur en chef, peut aboutir à un

Digitized by Google

essai sérieux, digne d'être tenté par l'Etat et donné par lui en exemple aux autres parties de la France, déshéritées jusqu'ici de voies rapides de communication, s'il peut assurer aux capitaux engagés un intérêt suffisant, bien que la ligne soit de peu d'étendue, et qu'elle traverse des centres de population peu importants. Le problème à résoudre, ou du moins l'une des parties de ce problème, je veux dire la construction de la voie, était d'établir une route desservie par locomotives, traversant la Sologne dans son entier, de l'ouest à l'est, reliant Monthou-sur-Cher à Gien, et passant par Contres, Romorantin, Salbris, Aubigny et Argent : soit une distance approximative de 125 kilom. Que le lecteur nous le pardonne et nous permette ici de serrer les chiffres d'aussi près qu'il nous sera possible ; il n'y a que cette méthode, très aride, j'en conviens, qui puisse former une conviction sur la grave question que nous traitons.

Les acquisitions de terrains ont été portées à 141 hectares, au prix moyen de 1,250 fr., soit 176,000 fr.; il faut y ajouter 30 hectares pour stations, évalués 90,000 fr. Ces chiffres, qui sont singulièrement au-dessous de ceux qui représentent le nombre d'hectares employés par kilomètre et le prix de ces terrains dans les grandes lignes, ne doivent pas étonner. D'une part, le chemin étant construit fortes rampes, à petites courbes et à une seule voie, exige moins de tranchées, moins de levées et moins de superficie ; d'autre part, le terrain, dans cette contrée, est encore aujourd'hui d'un prix très modique. En portant l'hectare courant à 1,250 fr., et l'hectare exceptionnel à 3,000 fr., l'ingénieur a notablement enflé ses chiffres. Tous les propriétaires de Sologne seraient des millionnaires, si on voulait bien évaluer de la sorte leurs grands mais incultes domaines. Le peu d'importance des remblais et des déblais a permis, de ce chef seul, de tracer un kilomètre de voie avec 1 hect. 3 ares, tandis qu'il a fallu en moyenne 3 hect. 37 ares dans les grandes lignes. Ce résultat ne paraîtra pas d'ailleurs si surprenant, lorsqu'en feuilletant les devis du chemin d'Alsace on aura vérifié qu'il a suffi de 1 hect. 30 ares par kilomètre.

Voilà donc les terrains achetés pour une somme totale de 260,000 fr. Passons au point peut-être le plus intéressant et assurément le plus délicat, quand il s'agit de construction de routes, au nombre de cubes de terre qu'il faut déplacer, autrement dit aux travaux de terrassements. Ils sont estimés (avec deux petits ponts sur la Sauldre) à 550,000 fr., soit en moyenne, par kilomètre, 4,400 fr. Comparée avec les chiffres fournis par les documents officiels pour les grandes voies, soit 90,000 fr. par kilomètre, la différence est énorme. Toutefois, ne nous hâtons pas de conclure ; rappelons-nous que le ter-

Digitized by Google

rain dont il s'agit ici est remarquablement plat; que le chemin d'Alsace est loin d'être dans des conditions aussi favorables, et qu'il n'a coûté, si l'on en excepte deux sections en terrain fort difficiles, que 11,000 fr. en moyenne, et 18,000 fr. en faisant entrer ces difficultés dans la moyenne générale. L'étonnement n'est donc plus permis; mais par un hasard heureux, il nous est facile de vérifier d'une manière à peu près certaine les évaluations présentées. Il est arrivé en effet que le gouvernement, ayant décidé de faire exécuter des routes agricoles en Sologne, traversant la contrée dans tous les sens, on a pu s'assurer tout récemment, puisque ces routes sont en cours d'exécution, du prix de revient du mètre cube de terre déplacée. Ce prix, pour le chemin de fer, a été fixé à 1 fr. 01 c., comme on peut s'en assurer en rapprochant les 307,000 mètres cubes à déplacer des 311,000 fr. de dépenses accusées. Or, pour les routes agricoles, ce prix, officiellement fixé à 0,94 cent., a été ramené, par les rabais résultant des adjudications, à 0,84 cent. Ici encore, il n'y a donc pas à craindre de mécomptes.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que ces tracés aient admis des courbes d'un trop faible rayon, et des rampes trop raides. L'expérience de presque tous les chemins construits aujourd'hui donne une satisfaction complète sur ce point. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les chemins de Leven et d'East-of-Fife (Ecosse), le petit chemin de Peebles (même pays), 30 kilom. admettent des rampes de 15 à 20 millim.; de Montluçon à Moulins, de 15 millim.; l'ancien Grand-Central, de 16 à 20 millim. Nous ne pouvons toutefois nous autoriser des rampes que l'on trouve sur quelques chemins de fer américains, et qui ne sont pas moindres parfois de 50 millièmes, ni même de celles que l'on rencontre au passage du Sommering ou du Lucmanier, à celui des Alpes génoises (35 millièmes), de Hans à Liége (28 millièmes). Ces passages sont desservis soit par des machines fixes, comme à Liége, soit par des tubes atmosphériques, soit enfin par des locomotives spéciales ou couplées. Ce ne sont pas là évidemment des moyens économiques, et on ne peut les admettre que comme une onéreuse et dernière ressource de l'ingénieur aux abois. Il semblerait même qu'une voie construite avec des rampes fréquentes de 15 à 20 millièmes ne remplirait pas du tout le but qu'on se propose; elles nécessiteraient l'emploi de locomotives pesantes, obligeraient du même coup à se servir de rails plus forts, et entraîneraient à une dépense de combustible plus considérable. En admettant des rampes de 15 millièmes, le chemin de Sologne ne fait donc rien qui ne soit regardé aujourd'hui comme très praticable; mais il vaudrait mieux les réduire, au prix même d'une augmentation dans les frais d'établissement, et dégrever d'autant les frais d'exploitation. Quant

Digitized by Google

aux rayons des courbes, il faut constater que l'ingénieur en chef est resté dans des conditions de luxe; il n'admet que des rayons de 800 mètres sur la voie et de 400 aux abords des stations, tandis qu'en Ecosse on arrive à 300 mètres sur la voie, et à 100, à 80 même aux abords des stations.

Dans le projet, les stations (19 sur le parcours) exigent la somme énorme de 1,513,000 fr., soit 12,100 fr. par kilom.; c'est plus que la moyenne accusée pour les grands chemins (11,000 fr. quand il n'y a qu'une voie). L'ingénieur a évidemment ici manqué de courage, et a craint d'offenser par trop des habitudes invétérées. En général, et sans entrer dans les détails, les gares d'un chemin agricole, destinées à recevoir des voyageurs en sabots, ne sauraient aspirer au luxe, au confort ni à l'aspect monumental des constructions analogues sur nos grandes voies ferrées; il faut ajouter, en outre, que les stations ne devant pas servir la nuit, il est parfaitement inutile de construire une maison d'habitation proprement dite, les employés et leur chef couchant chez eux, au village voisin; enfin, l'exemple du chemin d'Alsace devrait être d'un poids décisif dans cette question; ces chemins n'admettent pour les stations qu'une dépense de 3,213 fr. par kilom. Concédons le ballast pour 620,000 fr., ainsi que le fait le projet, c'est un chiffre qui ne saurait souffrir grande discussion, et passons à l'article intitulé : *Maisons de garde, passage à niveaux, poteaux indicateurs, clôtures sèches*, soit 590,000 fr. Cette somme, donnant en moyenne 4,700 fr. par kilom., n'est pas, plus que celle attribuée aux stations, en proportion avec les autres éléments du prix de revient. On nous parle de 68 maisons de garde, dont 30 ne servent que pour des chemins non classés, de véritables sentiers; heureusement qu'aujourd'hui, et avec les progrès réalisés, je ne dis pas seulement sur les chemins économiques, mais aussi sur les grandes voies, on ne regarde plus comme nécessaire de faire garder par un homme spécial, qui coûte fort cher, le passage des routes de toutes natures qui croisent les voies ferrées. Je n'ai pas besoin de rappeler qu'en Angleterre, et notamment sur les petits chemins que nous avons pris pour exemple, la plupart des voies sont gardées, quand elles le sont, par un ouvrier de la voie, et que, pour toute barrière, il y a une guérite en bois où se tient le gardien pendant le passage du train. Sur la plupart des chemins italiens, les routes perpendiculaires aux voies ferrées ne sont pas non plus gardées : une traverse placée sur deux bornes, et basculant à l'aide d'un caillou attaché à l'une de ses extrémités, voilà tout l'appareil. Si ce système paraît trop radical, qu'on ne mette de maisons de gardiens qu'au passage des routes impériales et départementales, et, au lieu de 68 maisons, on n'aura à en cons-

Digitized by Google

truire que 5. C'est à ce dernier parti que se sont arrêtés les ingénieurs chargés du chemin d'Alsace; aussi, y compris les clôtures que l'on exige en haies vives, cette dépense reste-t-elle au-dessous de 2,400 fr.; ce serait 1,100 fr. à peu près, sans ces clôtures, devant lesquelles nous demandons la permission de nous arrêter un instant.

Il n'est pas de précaution qui, au premier coup d'œil, paraisse plus légitime que celle qui consiste à isoler une voie ferrée, et l'on se rappelle qu'à l'origine on ne parlait de rien moins que de murs en moellons pour défendre l'accès des rails ; et cependant cette précaution nous paraît parfaitement inutile, non-seulement sur les petites lignes, mais aussi sur les grandes artères. Nous ne croyons pas qu'un seul accident puisse résulter de cette nouveauté. En effet, si la malveillance veut s'exercer sur les voies ferrées, ce ne sont ni les haies ni même les murs qui l'arrêteront, et d'autre part, à moins d'être poussé par une pensée sinistre et par une irrésistible volonté, nul n'ira se jeter à travers un train en marche; il est bien plus facile de se garer d'une locomotive que d'une voiture sur la grande route : remarquez que la première, si elle a une course plus rapide, s'annonce avec un fracas épouvantable, que son trajet est tellement fixé à l'avance qu'il suffit d'un pas pour l'éviter, à supposer même que, par une singularité voisine de la folie, on tienne absolument à se promener au milieu de la voie entre les deux rails. Tenez compte du peu de caprices d'une locomotive, rappelez-vous qu'elle ne saurait se permettre l'allure irrégulière et fantasque d'un cheval, qui, sous certaines influences, les unes dérivant immédiatement d'un cocher endormi, de mauvaise humeur ou un peu trop gai, les autres venant de la chaleur, de la fatigue, des insectes, peut compromettre votre sécurité à toute heure du jour et de la nuit, sur une voie publique un peu fréquentée, et réservez toutes les ardeurs de votre pitié pour ces flots de Parisiens, hommes, femmes et enfants, qui se précipitent sur cet océan boueux qu'on appelle les boulevards, à travers une charge à fond de train d'omnibus, de coupés, de fiacres, de voitures de maître, de camions pesamment chargés. Il faut être habitant de Londres ou de Paris pour circuler sans trop de difficulté au milieu de cet enchevêtrement de roues et de chevaux : mais quand il suffit de jeter un coup d'œil sur la voie pour être assuré qu'elle est libre ; quand, à supposer qu'on soit aux trois quarts aveugle et qu'on ait mis le pied intempestivement sur les rails, on peut par une enjambée éviter tout malheur, il est permis de croire que les haies continues, destinées à garder une voie ferrée, sont une dépense inutile, et comme cette dépense est en même temps considérable, nous ne voyons pas pourquoi on continuerait d'y assujettir les lignes, qui

Digitized by Google

doivent être surtout économiques. Si l'on veut d'ailleurs parer à toutes les éventualités et mettre la responsabilité de l'administration à couvert, on peut, comme en Angleterre, établir des levées avec la terre des fossés qui bordent la voie. Elles suffiront dans la plupart des cas, et dans les parties au niveau des champs on pourrait compléter par un couronnement de haies vives l'obstacle à l'introduction des bestiaux sur la voie. On peut également se dispenser de tous gardiens, même au passage des voies les plus fréquentées, en combinant un appareil mobile sur lequel serait inscrit en grosses lettres : *On ne passe pas ;* la locomotive le ferait surgir en temps utile par un mécanisme qui n'est pas difficile à trouver, et l'abaisserait après son passage : de la sorte, ceux qui passeraient malgré la défense commettraient une véritable imprudence et personne n'en serait responsable, pas plus l'administration supérieure que les compagnies.

Il nous reste à parler du coût des voies principales et des voies d'évitement et de garage ; ces dernières, évaluées comme d'habitude, dans les chemins à une seule voie au cinquième du coût de la voie principale, cette dépense étant évaluée à 2,015,000 fr. d'une part, et à 403,000 fr. de l'autre, donne en totalité 2,418,000 fr. Si l'on se rappelle que le chemin de fer en question a 124 kilomètres approximativement, on voit que les rails, au lieu d'avoir le poids ordinaire de 30 à 36 kilog. le mètre courant, ont un poids de beaucoup inférieur, soit 18 kilog. C'est là une innovation considérable, car si le poids des rails est diminué de moitié environ, on se doute bien, par voie de conséquence, que celui des machines sera réduit dans les mêmes proportions ; la raison de cette nouveauté, tout le monde la saisit ; préoccupé de faire un chemin économique, l'ingénieur, M. Machart, a pensé qu'il était inutile de déployer une force considérable pour transporter les convois qui seraient quatre et cinq fois moins pesants que ceux qui circulent sur les grandes lignes ; il a donc logiquement restreint l'effort du moteur à la charge qu'il devait remorquer. Toutefois, il faut peut-être une certaine résolution pour admettre une pareille mesure, parce que l'esprit s'est accoutumé à voir constamment progresser le poids et les dimensions des locomotives, et il lui semble alors que c'est aller au rebours des progrès réalisés que de revenir à des machines de dimensions relativement restreintes. On a bientôt raison, cependant, de cette apparente contradiction, en se rappelant que les locomotives de grand poids n'ont été imaginées qu'à cause de la pesanteur et de la vitesse des trains, de la raideur des rampes à gravir. On aurait bien pu, il est vrai, suffire au trafic avec des machines légères, mais il eût fallu organiser un nombre double ou triple de convois, ce qui était, pour la plu-

Digitized by Google

part des grandes lignes, une véritable impossibilité en même temps qu'une source de plus grande dépense. Quand on songe que sur la ligne d'Orléans il passe plus de soixante-dix trains en vingt-quatre heures, c'eût été courir bénévolement au-devant des plus graves accidents que de doubler ou de tripler le nombre de ces trains. Les dimensions des machines se sont donc augmentées, non pas seulement parce qu'il était plus économique de le faire, mais parce que les besoins du service étaient devenus plus impérieux; exiger ces machines et les rails correspondants sur une voie où ces nécessités de service ne sont ni à craindre ni à espérer, c'est manquer de logique, et, ce qui est beaucoup plus grave, dépenser inutilement des sommes importantes. Les locomotives actuelles, du poids de 30 tonnes, ont succédé à des locomotives légères qui, dans les premiers temps, suffisaient parfaitement au service. Nous lisons, en effet, dans le cours professé à l'Ecole des ponts et chaussées, les lignes suivantes : « L'ouverture du chemin de fer de Liverpool à Manchester eut lieu, pour le service des voyageurs, le 16 septembre 1830. Le premier train de marchandises n'a parcouru le chemin que le 4 décembre suivant. La machine de Stéphenson, la *Planète*, du poids de *six tonnes*, pouvait faire le trajet de 48 kilomètres en une heure, avec un convoi de trois à quatre cents voyageurs. La même machine remorquait le train de marchandises du 4 décembre 1830, qui se composait de 18 wagons pesant 75 tonnes avec leur chargement, le poids du tender étant de 4 tonnes, le poids total du convoi était de 79 tonnes sans la machine. Celle-ci remorquait donc un chargement équivalent à treize fois son poids. Sa vitesse moyenne était de 20 kilomètres à l'heure. Nos fortes locomotives actuelles, pesant de trente à trente-trois tonnes, peuvent aussi remorquer treize fois leur poids, dans les mêmes circonstances. Les poids ont beaucoup augmenté, mais la proportion est restée la même. Dès le premier jour, éclatante supériorité du moteur mécanique sur les chevaux, nulle comparaison possible. La locomotive de Stéphenson, de 1831, a subi de grands changements, qui sont surtout des accroissements de dimensions : c'est un enfant qui a grandi. »

Y aurait-il lieu de craindre que des machines du poids de 12 à 15 tonnes, analogues à celles qu'on se propose d'employer sur le chemin de Sologne, très capables, comme on vient de le voir, de courir en pays plats, ne fussent pas suffisantes pour gravir des pentes de 15 millim. ? Cette question est du domaine de la science ; toutefois, sans entrer dans des détails trop techniques, n'est-il pas évident *à priori* que, pourvu que l'adhérence existe entre les rails et les roues de la machine, il y aura toujours proportionnalité exacte entre le poids remorqué et la puissance du moteur ? Qu'ainsi là où une machine de

Digitized by Google

30 tonnes peut gravir une pente de 15 millim. en tirant un convoi de 100 tonnes, une machine de 10 tonnes sera suffisante pour gravir la même pente si elle ne tire qu'un poids trois fois moindre, c'est-à-dire 33 tonnes. Répudier la justesse d'un pareil raisonnement, ce serait, comme on nous le disait, admettre qu'un âne ne pourrait pas suivre la même route qu'un cheval, en les supposant chargés dans le rapport de leurs forces. Admettons donc, ce qui, je crois, ne sera nié par personne, que nos petites machines pourront faire le service qu'on leur demande. L'économie qui résulte de l'emploi de rails moins pesants et de locomotives moins lourdes est certainement très considérable, et, à ce titre, doit être tout spécialement indiqué à ceux qui auront à prendre une décision dans la question des chemins de fer à bon marché ; mais cette économie n'est pas le seul avantage qu'on puisse retirer de ce système.

Il faut mettre en ligne de compte la souplesse d'un instrument heureusement adapté au service qu'on attend de lui : une grosse machine doit remorquer de grands convois, c'est là sa fonction ; or, les convois seraient nécessairement peu considérables sur une ligne à trafic restreint ; il faudrait donc, pour l'employer, réunir plusieurs convois en un seul. Les petites machines, au contraire, pourront se plier beaucoup mieux aux exigences du service ; elles pourront voyager souvent, car elles n'ont besoin que d'un faible poids à remorquer pour payer leur dépense et l'usure plus grande qui résulte d'un plus grand nombre de voyages. Les voyageurs et les marchandises pourront donc avoir à leur disposition un plus grand nombre de trains, et tout le monde s'accorde à dire que c'est là un avantage très important, je ne dis pas seulement pour le public, il est évident, mais aussi eu égard aux produits du chemin.

Si aux différents chiffres que nous avons notés nous ajoutons 100,000 fr. pour l'outillage et 60,000 pour la télégraphie électrique, nous serons arrivés au chiffre de 5,624,000 fr., auquel M. l'ingénieur est obligé d'ajouter, comme somme à valoir, 1,125,100 fr. pour arriver à l'estimation indiquée par la circulaire ministérielle, soit 6,875,000 fr. ; on remarquera que cette somme à valoir dépasse de 20 p. 0/0 le prix indiqué par les études. C'est là une proportion très considérable et qui doit donner encore plus de crédit aux estimations avancées ; si l'on veut bien remarquer, en outre, qu'il serait très possible, selon nous, de retrancher de ce devis des sommes fort importantes affectées à la construction de gares, inutilement construites avec luxe, de maisons de gardes prodiguées sur toute l'étendue de la ligne, de clôtures dont l'utilité est fort contestable et dont un avenir peu éloigné fera justice, on sera forcé d'admettre que c'est avec

Digitized by Google

grande raison que le projet en question ne fait pas ressortir le prix du kilomètre (rails et ballast compris) à plus de 55,000 fr.

III

Nous n'aurions rempli qu'une partie de notre tâche, la plus longue peut-être, mais non la plus importante, si nous ne nous hâtions de faire comprendre qu'on peut exploiter avec économie un chemin de fer économiquement construit. A vrai dire, si l'on se rappelle les détails dans lesquels nous venons d'entrer, on pourra déjà supposer que bon nombre de constructions ayant été ou supprimées ou amoindries, et les dépenses afférentes ayant subi les mêmes diminutions, la somme des intérêts du capital à servir aux actionnaires sera, par là même, bien inférieure à celle que réclament les propriétaires de nos grandes voies ferrées; que l'on considère, en outre, que le nombre des employés a subi de fortes diminutions, qu'ils sont moins spécialisés, qu'ils remplissent à la fois quatre ou cinq fonctions, actuellement dévolues séparément à autant d'hommes à gages, ce qui s'explique facilement par le petit nombre de trains qui parcourent notre route, et par la suppression du service de nuit; que l'on n'oublie pas que nos machines, moins puissantes que celles que l'on met en feu sur les lignes très fréquentées, consomment moins de charbon; que l'on évalue toutes ces causes de diminution de dépenses dans l'exploitation, et l'on pourra se rendre compte, d'une manière sommaire il est vrai, mais avec certitude de ne pas se tromper, de l'économie à réaliser dans l'exploitation de nos petites voies ferrées. On conçoit bien qu'il ne nous est pas possible d'entrer à ce sujet dans les petits détails et de les chiffrer; mais il nous sera permis de fournir à l'appui de notre opinion un exemple ou plutôt deux exemples tirés du rapport de MM. Moussette, Lan et Bergeron. Sur le chemin de Leven et d'East-of-Fife, en tout 21 kilom., les dépenses d'exploitation ne se sont élevées qu'à 7,445 fr. par kilom. Sur le chemin de Peebles, 30 kilom., elles ne dépassent pas 5,720 fr. L'ingénieur en chef de la Sologne se croit autorisé, par ce double chiffre, et en s'appuyant d'ailleurs sur de nombreuses preuves tirées de la statistique elle-même des chemins de fer (1856), à penser que l'exploitation de son chemin coûterait environ 6,000 fr. par kilom.; c'est plus que le chemin de Peebles, qui n'a cependant que 30 kilom.; c'est un peu moins que celui de Leven, qui n'en a que 20. Les esprits habitués à ces questions savent, en effet, que plus la ligne est longue, plus grande est la certitude d'amoindrir les frais fixes ou

Digitized by Google

généraux ; on n'oubliera pas que la voie dont nous nous occupons a 125 kilom. Toutefois, il importerait peu que l'exploitation fût réduite à de très faibles proportions, si les produits de la ligne étaient eux-mêmes assez minimes pour ne pas couvrir et dépasser notablement les frais ; or, il résulte d'une comparaison des plus faciles à établir entre les stations de Sologne, dans le grand chemin d'Orléans à Vierzon, et les stations, également situées en Sologne, de la voie nouvelle, que le trafic de cette dernière serait représenté approximativement par un chiffre de 57,000 voyageurs et 77,000 tonnes de marchandises, ce qui donnerait pour produit kilométrique 8,895 fr., soit, en nombre rond, 9,000. Que si de ces 9,000 fr. on retranche 6,000 fr., représentant le chiffre kilométrique de l'exploitation, on arrivera à un produit net de 3,000 fr. par kilomètre, soit 360,000 fr. pour 120 kilom., ce qui est un très sérieux revenu pour un chemin dont la dépense doit être d'environ 6 millions de francs.

L'ingénieur de la Sologne n'a pas poursuivi plus loin ses calculs et n'a pas cherché, parce que cela sortait en effet du rôle qui lui avait été tracé par l'administration, à asseoir ses idées sur un point très important, sur une condition de laquelle dépend cependant tout l'avenir de l'idée économique dont il s'est constitué l'avocat : je veux parler du cahier des charges qu'il conviendra d'exiger des compagnies futures qui exploiteront nos rail-ways économiques. Il va sans dire qu'il ne peut pas être question ici d'appliquer à de pareilles entreprises les clauses et conditions qui ont régi jusqu'à ce jour l'exploitation de nos grandes voies ; on ne peut vouloir ici du luxe de contrôle et d'employés que l'administration exige ailleurs.

Tout ce qui relève du titre Ier du cahier des charges (*la construction*) devra être conçu dans le sens que nous avons indiqué en commençant ce travail. Sur le titre II, intitulé *entretien et exploitation*, nous aurons, chemin faisant, bien des remarques à faire. Par exemple, l'art. 31, qui parle des gardiens des passages à niveau, serait modifié ; l'art. 32, qui énumère tous les genres de luxe des voitures de voyageurs, devrait être évidemment remanié ; l'art. 33, qui met à la charge des compagnies la police des chemins de fer, serait à supprimer. Le dernier paragraphe de cet article donne au ministre la faculté de déterminer le *minimum* et le *maximum* de vitesse des convois de *voyageurs* et de *marchandises*. Ce serait à la compagnie elle-même à fixer ces *maximum* et ces *minimum*. L'art. 34 s'occupe du contrôle et de la surveillance de l'administration ; cela est parfaitement légitime, à condition, toutefois, que ce contrôle et cette surveillance seront payés par l'administration. — Le titre III, relatif à la durée, au rachat et à la déchéance de la concession, ne soulève

Digitized by Google

pas d'objections. — Le titre IV s'occupe des taxes et conditions relatives au transport des voyageurs et des marchandises. Admettons le tarif identique pour les grandes lignes et pour les petites, ce qui n'est ni très logique ni très légitime, et passons à l'art. 43. La permission donnée par l'administration à titre exceptionnel et révocable, devrait être ici la règle et non l'exception. Un train qui ne contiendra habituellement qu'une voiture de voyageurs, et qui devrait, par là même, ne pas se trouver en contravention si par hasard un voyageur n'y trouvait pas de place, un train de cette nature ne pourra pas être astreint à contenir des voitures de toutes les classes. On peut être assuré qu'il y en aura toujours de troisième et de seconde, puisque c'est dans ces voitures que prendront place les clients habituels de la compagnie.

Arrive enfin ce célèbre art. 48 qui a donné lieu à tant de controverses; aujourd'hui, Dieu merci, les idées ont fait leur chemin, et personne ne doute plus de la légitimité des tarifs différentiels qui sont consacrés par cet article [1]. Mais le paragraphe 5 de ce même article conserve la trace des préoccupations qui se sont fait jour à une époque relativement éloignée; on y lit encore l'interdiction, pour les compagnies, de conclure des traités particuliers, c'est-à-dire des traités qui consentent des prix de faveur à raison de la quantité des transports confiés à la voie de fer. On est bien loin aujourd'hui de voir dans cette faculté de conclure des traités particuliers, toutes les énormités qu'on prétendait y trouver alors. Il semble maintenant fort naturel que l'on consente plus d'avantages à qui donne des bénéfices plus grands, et pourvu que la compagnie soit astreinte à accorder les mêmes conditions à tout client qui offrirait les mêmes avantages pour elle, on ne voit plus rien dans une pareille clause qui puisse blesser la stricte justice. On a répondu mille fois à ce dernier argument, à savoir : que les voies ferrées ayant été construites avec l'aide de l'Etat, les conditions réglant le prix des transports ne pouvaient pas ressembler à celles qui existent entre le public et des entreprises entièrement libres. Sans doute, l'exploitation des voies ferrées ne peut pas être semblable à celle des entreprises entièrement privées, et on le voit bien par le maximum qui est fixé dans le tarif; qui dit monopole accordé, dit par là même maximum obligé; mais, au-dessous de ce maximum, la liberté doit être entière et il n'y a aucune bonne raison à donner pour qu'elle soit restreinte. Nous ajouterons même que cette liberté est essentielle à l'intérêt général qui est celle du consommateur avant d'être

[1] Voir, sur cette question des tarifs, la *Revue* des 28 février et 31 juillet 1858. (2e série t. I, p. 870; t. IV, p. 396.)

Digitized by Google

celle de tel ou tel producteur. Mais laissons cette thèse déjà épuisée. A supposer même que ce paragraphe 5 de l'art. 48 continue de subsister au détriment des grandes lignes, on ne voit aucune raison pour le faire subir aux petites. Dans l'art. 49, l'exception devra devenir la règle ; c'est-à-dire que les délais pour le départ et l'arrivée des marchandises devront être fixés entre la compagnie et l'expéditeur. Même remarque pour l'art. 51, les frais autres que ceux du transport proprement dit devant être fixés par la compagnie et homologués seulement par l'administration.

Le titre v est intitulé : *Stipulations relatives à divers services publics*. L'art. 54, qui stipule des modérations de prix en faveur des militaires ou marins; l'art. 55, qui fait voyager gratuitement les agents chargés du contrôle, de l'inspection et de la surveillance des chemins, les agents des contributions indirectes et des douanes; doivent être naturellement supprimés. Tout l'article suivant (56) devra être modifié en ce sens que l'administration des postes pourra toujours exiger le transport de ses services par la voie ferrée, mais se soumettra aux prix fixés par les tarifs. Il en sera de même (57) pour l'administration des prisons (qu'elle soit départementale ou qu'elle appartienne au ministre de l'intérieur). Je ne crois pas qu'il soit bien nécessaire de s'étendre longuement sur la convenance de ces suppressions et modifications ; il est certain que ces transports gratuits ôtent un revenu légitime à une compagnie. Le problème à résoudre étant de trouver des voies nouvelles exploitées à la vapeur, mais traversant des contrées relativement pauvres et pouvant produire néanmoins un intérêt suffisant ; quand, dis-je, l'avenir de toutes nos voies de quatrième ou de cinquième ordre est lié intimement à la réussite de ce problème, il serait puéril d'en compromettre le succès par des exigences qui n'auraient pour se justifier que les raisons de la symétrie. « Les grandes lignes l'ont bien subi, pourquoi les petites ne le subiraient-elles pas? » Précisément parce qu'elles sont petites, et que les accabler de charges déjà pesantes pour les premières c'est vouloir rendre les dernières impossibles. Il ne s'agit pas d'ailleurs ici d'une perte à subir pour les administrations publiques, c'est un profit seulement dont on les prive, et le calcul à faire, la conclusion à tirer sont des plus simples : vaut-il mieux que l'Etat gagne quelques millions en imposant des charges telles aux futures compagnies que celle-ci n'aient pas d'intérêt à se créer, ou bien n'est-il pas préférable que le Trésor ne bénéficie pas de sommes insignifiantes pour lui et laisse la France achever de se couvrir de voies économiques? Il paraît évident que la question posée en ces termes ne laissera jamais aucune hésitation dans les esprits.

Toutes les modifications que nous voudrions voir subir à l'ancien

Digitized by Google

cahier des charges s'appliquent en grande partie aux ordonnances ou aux décrets rendus sous la forme de règlements d'administration publique, et qui n'ont eu d'autre but que de préciser ce que la loi ou le cahier des charges n'avait pu suffisamment détailler; et si nous ne nous arrêtons pas notamment à l'ordonnance de 1846 (novembre), c'est que nos remarques à son sujet seraient à peu près les mêmes que celles que nous venons de faire.

Le lecteur n'aura pas eu de peine à démêler dans tout ce qui précède une tendance très évidente à rendre l'exploitation de nos petites lignes de chemins de fer à la fois plus libre et plus fructueuse; il pourra, ce nous semble, en tirer cette conclusion, que les produits de notre nouveau chemin type ayant été calculés sur les bases des anciennes et grandes voies déjà créées, on pourra de ce chef espérer pour la petite ligne des bénéfices sensiblement plus élevés que ceux qui sont entrés dans nos calculs.

Débarrassons-nous enfin des calculs et des chiffres, sans lesquels malheureusement il n'est pas possible d'étudier sérieusement une question économique, et envisageons de nouveau le problème dans ses données principales. Il est très vrai que les grandes compagnies de chemin de fer, celles qui, par une pensée féconde du gouvernement de l'Empereur, avaient été créées en vue de l'exploitation de chacun des grands bassins de la France, il est très vrai que ces compagnies ont rempli heureusement leur mission : les voies ont été bien construites, exploitées avec intelligence et ont donné de beaux bénéfices. Le malheur est qu'on ne s'en est pas tenu là à leur égard : poussé par la puissance irrésistible de l'opinion publique, on leur a demandé plus qu'elles ne pouvaient donner; elles avaient été instituées pour exploiter les grandes lignes; le luxe de précautions prises à leur égard, les réglementations minutieuses auxquelles elles sont assujetties, un cahier des charges rédigé avec une prudence extraordinaire et placé sous le regard justement vigilant de l'administration, par suite de ces exigences, une voie très chèrement construite et très chèrement exploitée; tout cela s'expliquait quand il s'agissait de confier d'aussi vastes pouvoirs et de manier d'aussi graves intérêts; mais quand on a exigé de ces compagnies un service directement opposé à celui pour lequel elles avaient été instituées, quand on leur a demandé de gérer de petites lignes, l'institution a paru boiteuse, les bénéfices s'en sont ressentis, et voilà comme on est arrivé à la situation présente, c'est-à-dire devant la perspective menaçante de 1865, où, la réalité des choses apparaissant derrière les fictions dont on l'a entourée jusqu'ici avec quelque raison, il deviendra évident pour tout le monde qu'il est impossible de continuer dans la voie où l'on est entré. Les compagnies privées ne voudront

Digitized by Google

plus faire de chemin de second et de troisième ordre, parce qu'elles n'y trouveront pas de bénéfice tant que la construction et l'exploitation n'en seront pas complétement modifiées. D'un autre côté, conseiller à l'Etat de prendre à sa charge de pareilles entreprises, ce serait vouloir le précipiter vers un désastre. En dehors des lignes concédées ou en voie d'exécution, il faut se rappeler qu'en faisant la somme des kilomètres que les conseils généraux recommandent spécialement au gouvernement, on arrive au chiffre de 10,000 ! C'est un chiffre éloquent et qui suffirait à lui seul pour détourner d'une si redoutable entreprise.

Ne nous faisons plus d'illusions ; non-seulement les gros bénéfices des grandes lignes ne sont plus probables en ce moment, à cause des charges sous lesquelles elles plient, ils ne sont même pas possibles pour les chemins à 150, à 100 mille francs le kilomètre. A ce prix encore et dans les conditions actuelles d'exploitation, il n'y a que l'Etat ou les grandes compagnies auxquelles on force la main qui puissent les accepter, c'est dire assez que personne ne les croit capables de rapporter l'intérêt du capital qu'ils ont coûté. Un riche département comme celui de l'Alsace peut bien exceptionnellement tenter l'aventure, d'abord parce qu'il est riche, et ensuite et surtout parce que les actionnaires consentent volontiers à n'avoir pas un gros intérêt de leurs actions s'ils espèrent retirer de leurs manufactures de solides profits ; mais ce n'est là qu'une exception ; la vérité, c'est qu'on n'arrivera à retirer un intérêt suffisant du capital engagé dans une voie ferrée, devant relier et traverser des centres peu importants, qu'en exploitant avec une sévère économie, et en ne consacrant pas plus de 40, 50, 60 mille fr. au maximum à la construction de la voie. Une heureuse circonstance s'est trouvée : l'Etat, dans une pensée bienveillante pour un pays pauvre, avait chargé ses ingénieurs d'étudier un chemin de fer agricole ; l'étude est faite, la voie nouvelle se présente dans de très exceptionnelles conditions d'économie, quant à sa construction ; qu'on veuille bien permettre que son exploitation soit libre et économique, et le problème sera résolu.

EDOUARD BOINVILLIERS.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

La Prusse et les Polonais, par Othon WENKSTERN. Londres, 1863.

L'étude que nous avons publiée dans la *Revue*, le 15 novembre dernier, sur la *Politique prussienne et la nationalité polonaise dans le grand-duché de Posen*, nous a attiré une réfutation qui a été trouvée accablante, à Berlin et à Vienne; c'est une brochure qui vient de paraître à Londres sous ce titre : *La Prusse et les Polonais*, par Othon Wenkstern. Elle est en anglais, et il n'a pas tenu à son auteur que nous ne la crussions écrite par un Anglais : il dit *notre* protectorat, en parlant du protectorat exercé sur les Sept-Iles par Sa Majesté britannique; il affecte de porter tous ses jugements du point de vue anglais, blâmant fort O'Connel, flétrissant impitoyablement John Mitchell et O'Brien, et assimilant, non sans quelque raison, les griefs des Polonais à ceux des Irlandais; il prend enfin pour épigraphe cette phrase du *Times* : « The people of the Seven Islands, having no real grievance, had all the more leisure to adopt an idea, and thoug, the union with Greece was not actually the wish of a majority, it furnished an easy sentiment and a popular cry, » et fait remarquer que le roi de Prusse règne aussi légitimement sur le grand-duché de Posen, que la reine de la Grande-Bretagne sur les îles Ioniennes. La comparaison, en effet, est juste, et doit être considérée comme un argument décisif contre la cause polonaise — par quiconque est bien convaincu du droit de l'Angleterre à protéger les Ioniens malgré eux. L'auteur aurait pu ajouter à ses exemples la Vénétie, où les droits de l'empereur d'Autriche ne sont pas moins légitimes, et le Holstein, accompagné du Schleswig, où le roi de Danemark prétend, avec autant de raison, exercer un pouvoir que la Prusse lui dénie. Quant à ceux qui ne partageraient pas cette conviction, quant à ceux qui croiraient, comme nous, qu'une injustice ne justifie pas une autre injustice, M. Wenkstern s'inquiète médiocrement de leur opinion; c'est assez pour lui de s'être concilié, par un habile exorde, la faveur de ses lecteurs anglais, et sûr de s'adresser désormais à des juges gagnés, il entreprend bravement l'apologie du partage de la Pologne. Suivant lui, Frédéric II se serait peu soucié d'enlever à la république polonaise « quelques provinces incultes et peuplées de paysans brutaux ou de nobles turbulents, » s'il avait pu penser que cette république sub-

Digitized by Google

sistât encore longtemps; mais comme il ne doutait pas qu'elle ne succombât bientôt sous les coups de ses ennemis, il dut prendre des mesures pour empêcher que l'empire, déjà si formidable des czars, ne s'agrandît encore de tout le territoire polonais; ce qui revient à dire que, Frédéric, ayant peu d'intérêt à détruire la malheureuse Pologne, l'aurait probablement laissée vivre, mais que, voyant qu'elle allait périr par d'autres mains, il s'empressa d'offrir son aide au meurtrier, afin d'avoir part aussi aux dépouilles de la victime. Voilà une justification qui n'est guère flatteuse, et il nous semble que, si nous étions seulement guidés, comme on le prétend, par la haine du nom prussien, nous n'aurions qu'à nous abstenir de la réfuter; mais nous ne pouvons laisser ainsi dénaturer les causes d'un des plus grands faits des temps modernes, et nous ferons observer — au risque d'être encore une fois accusés d'ignorance — que si Frédéric avait fait si peu de cas du grand-duché de Posen, il ne se serait pas félicité si hautement, dans ses *Mémoires*, d'avoir, par cette acquisition, « délivré pour jamais son pays de la crainte de la famine; » que s'il n'avait pas depuis longtemps convoité cette province, il ne se serait pas concerté avec le czar Pierre III, dès le 8 juin 1762, pour empêcher les Polonais de se donner un gouvernement fort et un monarque héréditaire; que, si enfin, il avait suffi au gouvernement prussien de voir la Pologne subsister affranchie du protectorat moscovite, Frédéric-Guillaume II n'aurait pas uni ses armes à celles de Catherine II, pour la faire retomber sous le joug russe, en étouffant le mouvement national et régénérateur de 1791.

Quand on songe avec quelle unanimité le partage de la Pologne a été depuis longtemps flétri par l'opinion publique, on a peine à comprendre comment les écrivains prussiens s'obstinent encore à en faire leur principal titre à la possession du Grand-Duché, au lieu de s'appuyer uniquement sur les résolutions du congrès de Vienne, qui semblent constituer en leur faveur un droit beaucoup plus respectable. Ils ont cependant pour cela d'assez bonnes raisons : la première peut-être, c'est qu'ils n'ont plus une grande confiance dans la valeur des traités de 1815 qu'ils ont vu si souvent violer dans ces derniers temps, et qu'ils espèrent sans doute voir violer prochainement d'un manière plus éclatante au profit de leur pays; la seconde à coup sûr, et la plus grave, c'est que ces traités n'ont adjugé à la Prusse les provinces polonaises qu'à des conditions qu'ils trouvent onéreuses et qu'ils comptent bien ne point exécuter. Il est curieux de voir avec quelle irrévérence M. Wenkstern traite les arrêts de la Sainte-Alliance. A l'entendre, il y a contradiction formelle entre les deux parties de l'article 1 du traité de Vienne : « Les Polonais, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, obtiendront une représentation et des institutions nationales, *réglées d'après le mode d'existence politique que chacun des gouvernements auxquels ils appartiennent jugera utile et convenable de leur accorder.* » Soit; ce n'est pas nous qui nous chargerons de défendre l'œuvre des diplomates de 1815. Mais pourquoi ajoute-t-il que la seconde partie annule la première (*the first half of this clause is neutralized by the latter alf*)? et n'aurions-nous pas aussi bien le droit de

Digitized by Google

prétendre que c'est la première qui détruit toute la portée de la seconde? Nous comprenons que, lorsqu'il s'agit d'opter entre deux lois différentes qui se contrarient, on regarde la plus récente comme l'abrogation de la plus ancienne; mais quand la contradiction existe entre deux membres de phrase d'une même loi, rédigés à la même époque par le même législateur, n'est-il pas téméraire de se prononcer pour l'un d'eux? et le seul parti raisonnable n'est-il pas de les considérer comme s'annulant mutuellement, c'est-à-dire de tenir la loi entière pour non avenue? Cette conclusion ne déplairait peut-être pas à M. Wenkstern, et il se résignerait d'autant plus aisément à faire cet affront aux auteurs du traité, qu'il pense que la Prusse n'avait nul besoin de faire sanctionner par eux ses prétentions sur le grand-duché de Posen. Si l'article 1, dit-il, avait eu la signification qu'on lui prête, s'il avait réellement stipulé pour les Polonais une administration et une représentation nationale séparées, Frédéric-Guillaume aurait certainement mieux aimé conserver ses provinces polonaises uniquement en vertu du droit de conquête, que d'accepter un nouveau titre de possession subordonné à des conditions « aussi onéreuses et aussi vexatoires. » Le droit de conquête, le droit du plus fort, tel est en effet l'argument auquel les champions de la politique prussienne finissent toujours par avoir recours; c'est aussi le seul dans lequel ils aient réellement foi.

Pourquoi donc alors s'imposer la tâche de torturer, de mutiler le texte des traités, comme si l'on désirait, comme si l'on espérait même les faire servir ainsi à la justification du gouvernement prussien? Pourquoi protester qu'on a tenu fidèlement des engagements qu'on prétend en même temps n'avoir pas contractés? N'est-ce pas une hypocrisie bien inutile, que de vouloir nous persuader que la Prusse a toujours respecté les institutions, les mœurs, la langue, la nationalité enfin des Polonais du Grand-Duché? Voit-on la France publier chaque année une demi-douzaine de brochures dans les divers idiomes de l'Europe, pour prouver qu'elle ne porte pas atteinte à la nationalité des Allemands de l'Alsace ou de la Lorraine? La France avoue qu'elle a *dénationalisé* ses conquêtes allemandes; et elle peut l'avouer hautement, parce qu'elle n'a employé pour cela ni violences, ni subterfuges, ni expropriations déguisées, ni colonisation artificielle, parce qu'elle s'est bornée à se concilier l'estime et l'affection de ses nouveaux sujets, au point qu'ils s'enorgueillissent maintenant de porter le nom de Français. Pourquoi la Prusse n'a-t-elle pas dénationalisé ainsi ses conquêtes polonaises? Les droits du conquérant s'étendent jusque-là.

M. Wenkstern termine sa brochure en montrant les malheurs qui fondraient sur le monde, le jour où « les champions de la propagande polonaise » verraient leurs vœux exaucés. La Prusse, cette épée de l'Allemagne, ce bouclier de l'Europe contre la barbarie moscovite, ce boulevard de la liberté et de la civilisation (si nous avions conservé jusqu'ici quelques doutes sur la nationalité de l'honorable publiciste, ce langage dissiperait nos dernières incertitudes), la Prusse, en perdant les provinces qui relient les parties les plus essentielles de son territoire, se trouverait désormais

Digitized by Google

privée de toute cohésion; morcelée, mutilée, incapable de se défendre, elle deviendrait inévitablement la proie de ses ambitieux voisins de l'est et de l'ouest. La Russie, tenant toute la Pologne sous son protectorat, c'est-à-dire sous son obéissance, ayant ses avant-postes à Dantzick, à Posen, à Varsovie, à Cracovie, n'aurait plus besoin que de quelques heures pour envoyer ses armées dicter ses lois à Vienne et à Berlin; ce serait fait de l'indépendance de l'Allemagne, de la sécurité de l'Europe. Qui donc a émis les étranges hypothèses que M. Wenkstern prend ici la peine de combattre? Est-ce nous qui avons proposé d'arracher la Pologne aux mains de la Prusse et de l'Autriche, pour la faire retomber tout entière sous le joug de la Russie? Et n'avons-nous pas fait voir au contraire que l'héroïque nation, une fois affranchie, serait le plus solide rempart de l'Occident contre la prépondérance moscovite? Est-ce nous qui avons demandé l'affaiblissement, le démembrement de la Prusse? Et n'avons-nous pas prouvé que cette puissance, en renonçant volontairement à ses possessions polonaises, regagnerait en autorité morale et en liberté d'action bien plus qu'elle ne perdrait en territoire, qu'elle acquerrait ainsi, non-seulement le droit, mais la possibilité de chercher en Allemagne un ample dédommagement? Mais c'est la tactique ordinaire de M. Othon Wenkstern de défigurer nos opinions et de dénaturer notre langage, de nous prêter enfin des arguments qu'il se donne ensuite la satisfaction de réduire en poudre. Ne nous en plaignons pas pourtant: il n'aurait pas réfuté ce que nous n'avons pas dit s'il avait cru pouvoir réfuter ce que nous avons dit.

ALEXANDRE PEY.

L'Ame et le Corps, études de philosophie morale et naturelle, par M. Albert LEMOINE, professeur au Lycée Bonaparte, 1 vol. in-12. Paris, Didier. 1862.

Cet ouvrage se compose de plusieurs essais déjà publiés dans une Revue. Envisagés d'un certain point de vue, ces fragments forment un ensemble et sont une suite naturelle des autres travaux de l'auteur. On ne peut qu'applaudir à cette manière large dont M. Lemoine comprend l'étude de l'homme, et le féliciter de ses succès dans une carrière où il est entré l'un des premiers. Esprit observateur, méthodique, pénétrant, lucide, il sait bien voir et décrit bien ce qu'il a vu. C'est l'un des plus dignes successeurs de Jouffroy, dont il a étendu l'horizon. Il en est peu qui rappellent mieux cette belle intelligence trop tôt disparue, sa patiente et sévère analyse, le naturel et l'abondance un peu prolixe de son exposition. Nous aurions trop à faire si nous prenions à tâche de louer ici tout ce qui est louable dans ce volume; il faudrait le reproduire presque en entier. Nous aurons plutôt fait en nous attachant à quelques observations critiques. M. Lemoine, qui sait apprécier avec autant de bienveillance que de force et de sincérité les travaux d'autrui, ne peut trouver mauvais qu'un vétéran de la philosophie se défende assez contre tout ce qu'il y a dans *l'Ame et le Corps* d'habileté de conception et de méthode, de séduisant et d'entraînant dans le style, pour laisser poindre quelques doutes. Nous les émettrions aussi brièvement que possible.

Digitized by Google

Dans le premier fragment, qui traite des *opinions des anciens et des recherches des modernes sur le siége de l'âme*, pourquoi avoir rapporté un assez grand nombre d'opinions qu'on ne discute point, ou pourquoi n'en avoir pas rapporté davantage? Ne serait-ce pas trop ou trop peu? H. Corneille Agrippa, dans son *De Vanitate scientiarum*, qui n'est pas d'hier, avait été plus complet.

N'est-ce pas M. Lélut qui a le premier signalé les variations de M. Flourens et ce qu'elles ont eu de malheureux? Je m'étonne de ne pas le voir cité en cet endroit. On pourrait aussi faire remarquer aujourd'hui que M. Flourens semble s'être amendé depuis peu sur un point. Dans des articles récemment publiés par lui, et où le célèbre physiologiste revient sur le nœud vital, ou siége du principe de la vie, ce nœud vital, déterminé avec tant de précision, ne serait plus que la condition du jeu des muscles respiratoires. C'est un peu différent, plus conforme aux faits, surtout beaucoup moins embarrassant. Ce changement, dont il faudrait cette fois féliciter l'auteur, ne serait-il pas la conséquence d'un examen critique où l'on croit avoir établi que la distinction absolue de la vie et de l'intelligence n'est pas soutenable?

Suffit-il, à ce sujet, d'opposer M. Parchappe à M. Flourens, et M. Flourens à M. Parchappe? N'y aurait-il pas une conclusion plus radicale à tirer en faveur de l'unité du « siége commun de l'intelligence, de la volonté et de la sensibilité, » en faveur tout au moins d'un sujet commun de ces trois choses? Et si le sujet est commun, le siége de ce sujet peut-il être divers, encore bien que les instruments fussent différents? Ne serait-ce pas là un moyen de concilier les deux adversaires, ou plutôt de donner tort à tous les deux? Car, si l'on prend le mot siége comme il doit être pris, et qu'il cesse ici et là de signifier la partie du corps qui est en jeu dans une opération de l'âme, c'est une autre affaire, et nos deux contendants pourraient bien avoir conclu au delà des prémisses. J'irais même plus loin dans mes doutes, et je demanderais volontiers s'il y a plus de raison de faire du cerveau le siége de l'âme, parce qu'on y éprouve une certaine sensation dans l'acte de la pensée, que de le placer partout ailleurs où se localise quelque sensation? En d'autres termes, le cerveau ne peut-il pas être la cause instrumentale de la pensée, sans être plus particulièrement le siége de l'âme, alors surtout qu'on admet que l'âme est inétendue, que l'inétendu n'occupe pas de place, n'a pas de lieu proprement dit, que l'âme n'est pas présente partout où se localise une sensation ou se détermine un mouvement volontaire? La disposition du système nerveux, celle des membres, en un tout dont les parties semblent rayonner d'un point central ou y aboutir, serait-elle une raison péremptoire en faveur de l'opinion qui fait du cerveau le siége exclusif de l'âme? Est-il bien prouvé d'ailleurs qu'un foyer, un centre organique, soit réduit à un point indivisible, qu'il puisse l'être même? Et s'il n'existe pas, l'âme peut-elle l'occuper? S'il existe autrement, s'il est étendu, l'âme encore peut-elle le remplir; peut-elle, sans être étendue, être présente, sentir, agir en même temps par tous les points de cette sphère centrale, quelque peu imaginaire, des nerfs et des organes? Ou bien aurait-elle la vertu

Digitized by Google

d'agir où elle n'est pas? Ou bien encore y aurait-il entre elle et les extrémités des organes des intermédiaires inconnus? Ici s'entr'ouvre un abîme d'hypothèses que je me garderai bien de sonder. J'aime mieux demander encore à l'auteur s'il est bien sûr que l'âme ne soit pas présente partout où il semble qu'elle sent et qu'elle agit, par tout le corps enfin, et cela dans le même temps? Je sais qu'il traite assez durement les partisans de l'affirmative (p. 2). Il ne peut ignorer cependant que de très bons esprits ont conçu l'âme par rapport au corps à peu près comme ils concevaient Dieu par rapport au monde, c'est-à-dire comme enveloppant plutôt le corps qu'elle n'en serait enveloppée, comme le pénétrant, comme étant tout entière dans tout le corps et dans chacune de ses parties les plus intimes. Cardan, après et avant beaucoup d'autres, n'a-t-il pas regardé le temps et l'espace comme infinis, sans qu'ils cessent d'être l'un et l'autre parfaitement un, indivisible en soi? Or, en supposant la réalité de l'espace et du temps, ou de l'espace seulement, on aurait donc quelque chose de simple, de parfaitement un, d'étendu cependant, d'infini même. Quelle impossibilité manifeste ou démontrée y aurait-il alors que l'âme, sans cesser d'être une, eût une sorte d'étendue analogue à celle de l'espace ou à celle qui prend le nom d'immensité quand il s'agit de Dieu, de son omniprésence dans l'univers? Je ne vois pas, je l'avoue, que l'opinion contraire ne puisse souffrir la plus légère difficulté. Est-ce chose bien sûre enfin que Platon ait admis deux ou trois âmes? Plotin, Olympiodore et d'autres platoniciens n'étaient pas de cet avis, et le texte même de Platon est loin de se refuser à leur interprétation.

J'aurais plus d'un doute encore à soumettre à M. Lemoine. Il ne m'est pas bien prouvé, par exemple, que l'âme sente autre chose que ses propres états, et j'admettrais difficilement qu'elle connût mieux et plus tôt son corps par le sens que l'auteur appelle vital, qu'elle ne connaît les corps étrangers par les sens externes. La vérité est, selon moi, que notre corps et les corps du dehors sont connus, conçus, en même temps, et que les *sensations* internes suffisent si peu pour avoir une *idée* de notre propre corps, qu'elles existent dans le fœtus sans qu'il ait connaissance de son corps comme tel, sans qu'il se conçoive corporel. Mais je n'entends point discuter. Il me reste à dire seulement que M. Lemoine est si persuasif, qu'il m'a fallu regarder de fort près à son livre pour y trouver des points de dissidence, et qu'en général il est difficile de n'être pas de son avis. Après le fragment presque entièrement dogmatique qui est intitulé *Apologie des sens*, j'ai particulièrement remarqué la critique très méthodique, très fermement conduite, décisive, selon moi, d'un ouvrage d'ailleurs estimable à beaucoup d'égards, la *Psychologie morbide* de M. Moreau. Seulement, j'aurais voulu un argument de plus, celui dont l'absence s'est constamment fait sentir à la lecture que j'ai faite de l'ouvrage du célèbre aliéniste. Tant qu'on n'aura pas prouvé par le rapprochement de nombres imposants qu'il n'y a pas sensiblement moins de fous et d'idiots, comme aussi d'hommes de génie, dans les familles qui passent d'ailleurs pour saines de corps et d'esprit — si tant est qu'il y en ait en réalité — que dans celles où le génie et la folie sont plus visibles, la thèse de M. Mo-

Digitized by Google

reau ne sera qu'une induction incertaine. Si, d'un autre côté, toutes les familles sont atteintes des vices générateurs de la folie ou du génie, la thèse en question cesse d'en être une, puisqu'elle revient à dire que le génie et la folie peuvent se rencontrer à peu près indifféremment dans toutes les familles. A-t-on même bien prouvé par la statistique qu'il y ait plus de fous dans les familles où il s'en est rencontré déjà, que dans celles où ce triste antécédent n'a pas été signalé ou a été perdu de vue? Il ne faut pas oublier deux choses : la première, que M. Moreau signale du reste fort bien, c'est que la folie et la sagesse sont un mélange beaucoup plus ordinaire qu'on ne croit; la seconde, qu'il n'a pas remarquée, c'est que la folie peut se transmettre dans une famille par une sorte de contagion : on peut devenir fou par crainte de le devenir ; cette crainte, surtout si l'on croit la folie héréditaire, peut devenir une idée fixe, et déterminer la folie. Il y aurait donc ici succession de folie dans une famille sans qu'il y eût hérédité ; la cause primitive de la seconde folie serait purement intellectuelle, elle serait morale avant d'être physique, en supposant qu'elle ne puisse être morale seulement, comme le croit M. Moreau. Ainsi, pour que la statistique elle-même prouvât quelque chose en fait d'hérédité, il faudrait défalquer tous les cas où la folie a pu se propager par contagion, ou démontrer, ce que je ne crois pas possible, qu'une pareille cause de folie n'est pas réelle. En tout cas, il ne suffit point, pour affirmer pertinemment que la folie est héréditaire, de pouvoir dire qu'elle s'est présentée souvent dans une famille d'une génération à une autre ; il faut, de plus, être assuré qu'elle n'est pas aussi fréquente en vertu de ce qu'on appelle, avec M. Lucas, loi d'innéité ou de spontanéité. J. TISSOT.

Tableau de l'empire romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement impérial en Occident, par M. Amédée THIERRY. Paris, Didier. 1862.

Dans son avant-propos, M. Amédée Thierry nous apprend que le plan de ce livre lui a été inspiré par ces beaux vers de Rutilius Numatianus, un poète latin du Ve siècle, digne du siècle d'Auguste : « Tu fis de tant de nations diverses une seule patrie ; ta domination fut un bonheur forcé pour les vaincus. En les associant à la communauté de ta loi, tu as fait une cité unique de ce qui auparavant était l'univers. » Le *Tableau de l'empire romain* est un savant commentaire de ce passage de Rutilius. L'auteur nous fait voir « comment la vaste destinée de Rome se trouvait contenue, pour ainsi dire fatalement, dans sa constitution primitive; comment la petite association des bords du Tibre fut le germe de cette société qui alla s'élargissant de siècle en siècle..... » Il suit pas à pas, dans la politique, dans la législation, dans la littérature, les progrès et les diverses phases de ce grand travail d'assimilation dont les premiers rudiments se perdent dans le crépuscule légendaire de la grande cité, et qui se continue à travers tout le développement de sa puissance. Il nous montre enfin cette œuvre de civilisation et de progrès survivant à la décadence et à la chute de l'Etat qui lui avait donné une si énergique impulsion.

Digitized by Google

L'analyse d'un pareil livre est chose impossible, ce livre n'étant lui-même qu'une analyse substantielle où chaque mot a sa portée. Nous n'insisterons donc que sur un seul point, l'importance universelle, et en quelque sorte humanitaire de l'histoire romaine. Elle n'a pas encore dit son dernier mot, et ne l'aura pas dit tant que dureront nos histoires modernes, qui en sont la continuation et le vivant commentaire. Toutes les nations de l'Europe méridionale et occidentale, sans exception, ont directement ou par alliance plus ou moins de sang romain dans les veines. L'empreinte morale de Rome demeure non moins profonde, non moins ineffaçable dans les esprits que son empreinte matérielle sur le sol du vieux monde. La nature elle-même a été impuissante contre les œuvres de Rome. Depuis l'invasion des barbares, elle a pu renverser des montagnes et combler des abîmes; elle n'a pu effacer la trace du peuple-roi, disjoindre les assises de ses arcs de triomphe et de ses aqueducs, et détruire ces chaussées où marchaient les légions. L'impression de Rome se maintient de même dans le monde des idées; elle y brave l'action lente des siècles et les assauts violents des révolutions. A travers le réseau des institutions et des mœurs modernes, un observateur attentif retrouve la trace des lois et des mœurs romaines. Partout, dans l'édifice de notre civilisation, apparaissent, employés comme matériaux, des débris tantôt frustes, tantôt facilement reconnaissables de la civilisation romaine. Son histoire est donc à bien des égards la nôtre; elle est en quelque sorte le patrimoine commun du genre humain. Elle intéresse surtout les peuples modernes, auxquels la Providence semble avoir réservé une destinée analogue à celle du peuple-roi; ceux qui, par la puissance de leurs armes et la sagesse de leurs conseils, ont le droit de vouloir à leur tour, sinon la domination absolue, du moins une part légitime et glorieuse d'influence universelle. A ce titre, l'histoire du peuple romain mérite particulièrement d'être méditée par la France. Bon ERNOUF.

Six semaines en Afrique, par M. THIERRY-MIEG, 2e édit. ornée de gravures sur bois et d'une carte. Paris, Michel Lévy. 1862.

Ce livre est fait sans prétention; c'est un simple journal de voyage, tenu par un homme judicieux et instruit, qui a voulu utiliser quelques-uns des rares et courts loisirs de la vie industrielle pour faire connaissance avec l'Algérie. Dans les six semaines qu'il pouvait consacrer à ce voyage, il a cherché à voir, et à bien voir, le plus grand nombre possible de choses intéressantes. Il tenait à remporter dans son Alsace un mirage de l'océan de sable saharien, un souvenir des ruines romaines qui jonchent le sol algérien, des sites et des mœurs pittoresques de la Kabylie, enfin quelques idées exactes sur l'état actuel de la colonisation. Le journal de cette excursion, courte mais bien remplie, forme un des itinéraires les plus intéressants qui aient été publiés jusqu'ici pour l'Algérie.

Voici cet itinéraire, relevé sur l'excellente carte de M. Malte-Brun, jointe à la deuxième édition du livre de M. Thierry-Mieg. Arrivée par bateau à vapeur à Stora (Philippeville); voyage par terre de Philippeville

Digitized by Google

à Jemmapes en diligence, et de Jemmapes à Bone (route pittoresque, mais montueuse et peu fréquentée) en cabriolet ; excursion de Bone à Tunis et aux ruines de Carthage (vapeur), intéressante promenade qui vous fait franchir en quelques heures un espace de plusieurs siècles, en vous reportant brusquement d'une ville déjà aux trois quarts française à une autre complétement arabe ; voyage de Bone à Guelma (diligence), et de là à Constantine par la traversée des montagnes, avec des mulets et des guides arabes. Visite, en passant, aux eaux thermales d'Hammam-Meskoutine, l'une des curiosités de l'Algérie. Voyage de Constantine à Batna (diligence) ; excursion aux magnifiques ruines romaines de Lambèse. Voyage de Batna à Biskra par les voitures qui s'intitulent pompeusement messageries du Sahara ; étranges messageries, auxquelles la route manque encore, et qui exécutent, au détrimen t des voyageurs, de furibondes fantasias à travers plaines et ravins. Biskra est présentement notre poste le plus avancé dans la région saharienne. On y pénètre à El-Kantara en franchissant sur un pont de construction romaine une sorte d'étroit passage ou de fissure, qui de loin apparaît comme une ligne d'ombre sur cette longue chaîne verticale, grande muraille du désert africain. De Biskra, excursion à cheval en plein Sahara, par un vrai sillon de caravane, jusqu'à l'oasis encore indépendante de Sidi-Okba. Retour à Constantine ; voyage à cheval et à mulet le long de l'Oued-el-Kébir jusqu'à Dgidgelli. Voyage avec guides et mulets sur le littoral de Dgidgelli à Bougie, par la corniche de la petite Kabylie ; enfin route de Bougie à Alger (plus que jamais avec guides et mulets), à travers le massif de la grande Kabylie. Cette dernière partie du voyage de M. Thierry-Mieg, de Dgidgelli à Alger, est la plus neuve et la plus intéressante. Il était à cette époque (1859) le troisième Français (non militaire) qui se fût ainsi résolûment lancé à travers cette Suisse algérienne, un vrai paradis pour les touristes amants des sites encore inexplorés. Ils n'ont pas à redouter là ce luxe d'installations confortables dont la monotonie gâte les paysages rhénans et alpestres. Dans la Kabylie, point d'hôtels avec l'inévitable *english spoken*, pas d'auberges ni de caravansérails, pas de routes, à peine des sentiers, par conséquent rien qui, de près ou de loin, ressemble à une voiture. Pour tout véhicule, des mulets qui, moins domptés que leurs propriétaires, se cabrent furieusement à l'aspect du costume européen ; il faut se couvrir d'un burnous pour parvenir à les enfourcher. Cet itinéraire kabyle a, comme on le voit, ses difficultés et même ses dangers. Il faut souvent gravir ou redescendre des rampes ou des ravins à pic, franchir à gué des torrents d'une rapidité inquiétante, escalader de ces hardis promontoires, contre-forts profondément minés à la base, que projette de ce côté, sur la Méditerranée, le continent africain. Il faut côtoyer, à des hauteurs vertigineuses, sur d'étroites corniches, sans parapet, les abîmes terrestres ou maritimes. Mais, pour les natures fortement trempées, les émotions physiques d'un semblable voyage ajoutent encore à l'impression que produisent les aspects de cette nature sublime dans sa sauvagerie ; ces échappées d'azur méditerranéen à travers les dentelures des pics ; ces levers et ces couchers du soleil d'Afrique, ici, déroulant majestueusement son manteau de pourpre

Digitized by Google

et d'or parmi les flots, là, criblant de lumière la voûte des forêts; et le concert incessant où se confondent les murmures de la mer et les soupirs de la brise dans les arbres séculaires, et enfin le coup d'œil si saisissant et si original qu'offrent de loin, comme de près, les villages kabyles. De loin, ils apparaissent ordinairement, suspendus comme des nids d'aigle aux escarpements des rocs. Le seul choix de tels emplacements, imposés par d'inexorables nécessités de refuge et de défense, raconte éloquemment les malheurs de cette race autochtone. Refoulée par l'invasion arabe dans ses montagnes, elle y a attendu mille ans l'arrivée de nouveaux conquérants, assez glorieux pour qu'on pût sans honte s'incliner devant eux. L'intérieur des villages kabyles offre une physionomie biblique des plus prononcées; le figuier gigantesque, ombrageant le puits et la grande place, les femmes avec leurs amphores, les vieillards à l'encolure patriarcale et à l'accueil hospitalier. Pourtant l'influence de la civilisation française commence à se faire sentir jusque dans ces cantons reculés. Déjà le télégraphe électrique y escalade les rochers, y trace un large sillon parmi les chênes-lièges; de même que dans la région du sud, il jalonne hardiment parmi les sables la route des premières oasis. Les kaïds, ou chefs des villages, commencent à sembler honteux de la sauvagerie de leurs compatriotes, et fiers d'avoir risqué parfois une excursion jusqu'à Bougie ou jusqu'à Alger. Dans chaque bourgade, les jeunes gens s'assemblaient autour de notre voyageur, passaient en revue les moindres détails de son équipement, suivaient avec une curiosité avide les détails qu'à l'aide de la pantomime ou de cet affreux patois interlope qu'on nomme la langue sabir, il leur donnait sur les merveilles de la France. Tout cela était assurément bien attrayant de nouveauté et de pittoresque, mais on se lasse vite d'un pareil régime, de ce contact incessant avec des mœurs si différentes des nôtres. Une rencontre nocturne, avec une bande de Kabyles vagabonds, acheva de calmer l'enthousiasme du touriste, et vers la fin de son excursion il commençait à se dire à lui-même avec quelque impatience : « Quand donc me retrouverai-je avec des Français? » Mais c'est surtout pour avoir voyagé que l'on voyage, et les souvenirs qu'on évoque de préférence au retour sont justement ceux des heures les plus pénibles et des passages les plus périlleux. B. FERNOU.

Expédition de Syrie. — Beyrouth. — Le Liban. — Jérusalem en 1860-1861. — *Notes et Souvenirs*, par Ernest LOUET, payeur de l'expédition. Paris, Amyot. 1862.

Au moment où paraît ce journal de l'expédition de Syrie, son auteur est engagé dans une campagne plus lointaine. Nommé payeur en chef de l'armée du Mexique, il s'excuse, dans une note placée à la fin de son livre, de n'avoir pu donner lui-même les derniers soins à cette publication, en raison de l'éloignement précipité qu'exigeaient ses nouvelles fonctions. Cette circonstance excitera encore plus vivement les sympathies du public en faveur d'un ouvrage déjà intéressant par lui-même.

Des notes écrites ainsi sur les lieux et au moment même où les événements s'accomplissent ont une valeur incontestable : c'est l'histoire prise

Digitized by Google

sur le fait. Les divers incidents du séjour de nos troupes en Syrie, qui avaient déjà trouvé dans la *Revue* un narrateur si judicieux et si pénétrant, revivent sous la plume de M. Louet. Il reproduit fidèlement les généreuses émotions de nos soldats en foulant cette terre qui conserve d'héroïques et impérissables souvenirs de la France; les acclamations des chrétiens à l'aspect de nos armes libératrices et vengeresses; le tableau poignant et funèbre des villages détruits, encore encombrés de cadavres mutilés; l'œuvre de réparation et de justice noblement inaugurée par nos soldats, et déplorablement entravée par les jalousies de la Turquie et de certaines grandes puissances, auxquelles tout accroissement de l'influence française est suspect. On sait que les habiles combinaisons du commandant en chef du corps expéditionnaire pour envelopper et saisir, dans le massif du Liban, les auteurs des massacres, avortèrent par suite du mauvais vouloir des troupes turques, qui facilitèrent l'évasion des meurtriers. Le despotisme ombrageux de la Turquie trouva un auxiliaire dans les susceptibilités de la diplomatie européenne, et parvint ainsi à interdire à nos soldats l'accès de Damas, où l'extermination des chrétiens aurait été complète sans l'admirable conduite d'Abd-el-Kader. Le témoignage de M. Louet sur ces événements confirme d'une façon irréfragable tout ce qui a été écrit en France, dans ces dernières années, sur la condition fatalement précaire des chrétiens d'Orient, sur l'insuffisance déplorable des palliatifs proposés et appliqués jusqu'ici. Il insiste sur ce fait des plus curieux, et déjà signalé dans la *Revue*, que, dans les derniers temps de notre occupation, les Druses eux-mêmes se montraient disposés à réclamer notre intervention. En abrégeant la durée de l'occupation française, en faisant prévaloir une combinaison qui implique une confiance si mal placée dans le gouvernement turc, la diplomatie européenne a encouru la responsabilité d'une recrudescence de guerre civile dans les régions du Liban.

On remarquera, dans le livre de M. Louet, le récit de son pèlerinage à Jérusalem; l'émotion religieuse y est vive, sincère, et se communique au lecteur. L'excursion à Balbek et aux cèdres du Liban est aussi fort intéressante, et l'on ne peut lire sans attendrissement la réception tout à la fois cordiale et magnifique faite à nos officiers dans les villages maronites. Ces chrétiens, qui admirent et aiment la France, auront-ils vainement compté sur elle?

Nous ne saurions trop féliciter M. Louet d'employer d'une façon si intelligente et si agréable pour nous les rares moments de loisir que lui laissent ses fonctions. Son journal de la campagne de Syrie nous permet d'en espérer un autre plus émouvant encore, celui de l'expédition à laquelle il a maintenant le périlleux honneur d'être associé. B. E.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRE FRANÇAIS : *Psyché.*

Chaque fois que le directeur du Théâtre-Français essayera de remettre en honneur quelque pièce à peu près oubliée du vieux répertoire, il en sera puni par des critiques excessives ou récompensé par des encouragements démesurés. Les uns lui reprocheront de se plaire à la littérature usée et passée de mode, les autres le loueront de rendre au jour les œuvres négligées des anciens maîtres, et de recommander ainsi à notre étude, sinon à notre admiration, la partie la moins heureuse, mais non pas la moins intéressante de leurs travaux. Blâmé par les novateurs, vanté par les archéologues, il aura bien de la peine, dans tous les cas, à démêler la véritable opinion du public ; et c'est pourquoi il fera bien de s'en tenir à la sienne.

La vérité semble être, ici comme ailleurs, dans un juste milieu nettement indiqué par le double but que doit se proposer le Théâtre-Français. Pour demeurer fidèle à son principe et à ses traditions, ce théâtre doit suivre et protéger l'art contemporain, lui ouvrir ses portes, lui aplanir la voie, ne pas répondre par un dédain gothique aux efforts qu'il tente pour se faire une place à côté de l'art ancien, ne pas lui permettre de planter sa tente ailleurs ; il doit l'accueillir, en un mot, l'encourager et en assurer la dignité ou en élever le niveau, sans cesser de lui témoigner la plus libérale bienveillance. Mais en même temps, la condition absolue imposée à son prestige est de garder précieusement le dépôt sacré de nos richesses, de faire valoir cet héritage de génie et de gloire, de n'en rien laisser périr, ni par incurie ni volontairement, et de maintenir intacte la renommée des maîtres qui nous l'ont légué. Le Théâtre-Français ressemble ainsi à une avenue au travers de laquelle l'art classique et l'art moderne se donnent la main, et leur union fraternelle résulte naturellement du partage égal qu'il sait faire entre eux de son intelligence et de son dévouement.

Malheureusement cette parfaite égalité, cette impartialité scrupuleuse peut à bon droit passer pour une chimère : une mesure si exacte n'est pas dans les moyens de l'homme. Quelque directeur que l'on choisisse, il est à croire qu'il fera légèrement pencher la balance d'un côté ou de l'autre ; bien habile et bien maître de lui s'il ne met pas tous ses poids dans le même plateau. M. Arsène Houssaye avait un penchant pour le plateau moderne ; M. Empis et son successeur actuel, M. Edouard Thierry, ont incliné sensi-

Digitized by Google

blement vers le plateau antique ; si bien que l'équilibre qu'un seul directeur est impuissant à garder, se rétablit naturellement par la succession des directeurs et la diversité de leurs goûts. Le plateau, longtemps surchargé, tout à coup remonte comme un liége, et le temps fait ainsi ce que l'équité de l'homme n'avait pu faire.

Le directeur de la Comédie française a dû se pénétrer de l'idée de Courier, assurément excessive, mais vraie par un côté, et qui nous vient à tous involontairement quand nous feuilletons nos classiques les plus secondaires, à savoir que la moindre *femmelette* de ce temps-là écrivait mieux que les meilleurs d'aujourd'hui..... « Ce sont ânes bâtés..... » ajoutait Paul-Louis, et il allait trop loin, tant il éprouvait violemment cette fureur classique dont M. Edouard Thierry, plus poli et moins brave, est simplement touché. On prouverait, en effet sans trop de peine, que la moindre femmelette de notre siècle d'or (bien entendu qu'on ne parle pas des Sévigné et des La Fayette, qui, à ce compte-là seraient des déesses), non, la plus petite plume et la plus ignorée, avait au moins plus d'aisance, plus de naturel, comme aussi plus d'imprévu que nos plus grosses et nos plus célèbres. Mais il ne faut pas leur en faire trop d'honneur : si elles ont été si à l'aise dans leur style, c'est que la langue répondait, suffisait aux idées ; qu'il n'y avait point d'idées par delà leur langage, et que celui-ci était « une chaussure toute faite à leur pied, » comme aurait dit Montaigne. Aujourd'hui, c'est bien différent, le pied a grossi, et il a fallu essayer d'une nouvelle chaussure qui, combinée avec l'ancienne, va mal, n'a pas pris son pli ni son air définitif, et clochera encore longtemps, s'il plaît à Dieu.....

Voilà de toute façon une explication commode du penchant à la restauration des vieilles pièces, que l'on devine chez M. Edouard Thierry, et du faible qu'il a pour l'archéologie classique. On ne saurait accuser cette disposition quand elle a pour effet de nous restituer des œuvres aussi curieuses que la *Psyché* de Molière. C'est une mine abandonnée où reste encore maint filon d'or, qui tiendra sa bonne place au lingot total, et cette tentative d'exploitation nouvelle n'est pas la moins heureuse de toutes celles qu'a risquées le directeur du Théâtre-Français. L'intérêt que nous offre *Psyché* peut sans doute être saisi aussi bien à la lecture qu'à la représentation ; mais en France, où si peu de gens lisent à moins qu'on ne les y force, la représentation est toujours une lecture assurée, plus animée et plus vivante que l'autre ; c'est autant de pris sur l'ennemi, c'est-à-dire sur la paresse affairée, qui attribue son ignorance à une prétendue surcharge de soins la plupart du temps inutiles ou ridicules, et qui part de là pour en tirer vanité.

Un avertissement, placé en tête de *Psyché*, et dont la consciencieuse simplicité pourrait bien appartenir à Molière lui-même, nous apprend que cet ouvrage n'est pas tout d'une main, que M. Quinault et M. Corneille y ont travaillé, et que par ce moyen la pièce a pu être prête au temps fixé par le désir du roi. Ainsi se trouverait posé un curieux problème de collaboration ; à qui telle scène, à qui telle autre ? Voilà un dialogue qui est certainement de Molière, un trait qui revient sûrement à Corneille..... et chacun de se livrer avec un aplomb imperturbable aux plus ingénieuses

Digitized by Google

suppositions; si l'auteur de l'avertissement n'avait pris d'avance le soin, en apparence bien inutile (car qui se fût trompé entre deux génies aussi différents que Molière et Corneille !) et au fond tout à fait indispensable, de nous révéler la part de chacun. Il est bien fâcheux que cet avertissement instructif n'ait pas été perdu au temps de Molière pour reparaître seulement de nos jours : nous en aurions vu de belles; les bras seraient tombés aux philosophes et tout le camp des critiques eût été dans la confusion. Molière et son éditeur nous ont épargné cette honte, en réglant d'avance cette question de propriété. A qui appartient ce vaillant prologue où Vénus, outragée par Psyché, charge l'Amour du soin de sa vengeance, et l'envoie, comme un jeune Cid, combattre l'imprudente qui l'a méprisée :

Va, ne résiste point aux souhaits de ta mère,
N'applique tes raisonnements
Qu'à chercher les plus prompts moments
De faire un sacrifice à ma gloire outragée.
Pars, pour toute réponse à mes empressements,
Et ne me revois point que je ne sois vengée.

A qui ce *va, cours, vole et nous venge*, plus doux que celui de don Diègue, et tel qu'on peut le rencontrer dans la bouche de Vénus? A Corneille. A qui ce début du premier acte, où les sœurs de Psyché exhalent leur jalousie avec tant d'âpreté et de violence? A Corneille. A qui cette réponse éloquente, mais d'une éloquence d'avocat qui ergote et raisonne, que fait Psyché aux deux prétendants qui l'obsèdent? A Corneille. Tous ces morceaux, même dans leurs parties défectueuses, ont l'accent cornélien. Voilà bien ce ton fier, soutenu d'une intrépide logique, ces hauts sentiments qui ayant peur de n'être pas compris, s'expliquent d'eux-mêmes et à tout venant; ce langage un peu rude et tendu, mais prompt à la riposte, et rendant immédiatement coups pour coups avec une prestesse qui n'a d'égale que sa fermeté.

En revanche, à qui faut-il attribuer la scène III du deuxième acte, la plus belle de la pièce assurément, où Psyché rencontre pour la première fois l'Amour, et s'abandonne à un transport inconnu :

Je sens couler dans mes veines glacées
Un je ne sais quel feu que je ne connais pas.
.....
Tout ce que j'ai senti n'agissait point de même,
Et je dirais que je vous aime,
Seigneur, si je savais ce que c'est que d'aimer.
Ne les détournez point, ces yeux qui m'empoisonnent,
Ces yeux tendres, ces yeux perçants, mais amoureux,
Qui semblent partager le trouble qu'ils me donnent.

Il est bien malheureux que Racine n'ait point mis du sien dans cette *Psyché*, car chacun aurait reconnu immédiatement dans ces vers exquis, la touche racinienne; mais à défaut de Racine, nous avons Molière qui a fait parler l'amour avec tant d'éloquence dans l'*Ecole des femmes* et dans le *Misanthrope;* Molière qui a su porter dans la comédie autant de passion que Racine en a pu mettre dans la tragédie; ces vers délicieux n'ont pu

Digitized by Google

sortir que de sa plume, et de même ces deux reproches de l'Amour à sa fiancée aérienne :

Vous ne me donnez pas, Psyché, toute votre âme.
Ce tendre souvenir d'un père et de deux sœurs
Me vole une part des douceurs
Que je veux toutes pour ma flamme :
N'ayez d'yeux que pour moi, qui n'en ai que pour vous,
Ne songez qu'à m'aimer, ne songez qu'à me plaire.....

Et encore les plaintes de Psyché elle-même, quand cette Ève nouvelle perd son bonheur par l'excès de sa curiosité :

O ciel ! quand l'Amour m'abandonne,
Pourquoi me laisse-t-il l'amour qu'il m'a donné ?
Source de tous les biens, inépuisable et pure,
Maître des hommes et des dieux,
Cher auteur des maux que j'endure,
Etes-vous pour jamais disparu de mes yeux ?
Je vous en ai banni moi-même.
Dans un excès d'amour, dans un bonheur extrême,
D'un indigne soupçon mon cœur s'est alarmé,
Cœur ingrat ! tu n'avais qu'un feu mal allumé.
Et l'on ne peut vouloir, du moment que l'on aime,
Que ce que veut l'objet aimé.

Enfin, toute la partie amoureuse de cette pièce bizarre est l'œuvre de Molière ; seul, il a pu rencontrer cet accent ému, ces notes sensibles, et Corneille, quoi qu'il ait pu faire, n'a jamais réussi à abaisser jusque-là son fier génie. Voilà donc les deux parts exactement faites : à Corneille le drame, à Molière l'élégie ; au premier la colère, au second la plainte. L'auteur des *Horaces* et de *Rodogune* s'est réservé la haine et la vengeance ; l'auteur du *Misanthrope* a pris pour lui la tendresse et l'amour : c'est désormais un point éclairci, une question vidée, une cause entendue sans appel.

Eh bien, nous nous trompons, et l'avertissement est là pour nous l'apprendre. Il faut rendre à Corneille ce que nous avions donné à Molière, et à Molière ce que nous avions donné à Corneille. A celui-ci les larmes de Psyché et les tendresses de l'Amour ; à celui-là les jalousies des sœurs et la haine de Vénus. C'est Molière qui a haussé son ton ordinaire pour envoyer l'Amour venger sa mère ; c'est Corneille qui a adouci le sien jusqu'à ces divins soupirs que Racine n'a point surpassés. Bérénice est inférieure à Psyché, et Psyché est la Bérénice que le vieux Corneille aurait dû opposer à celle de son rival. .....*Cher auteur des maux que j'endure....* Racine a-t-il trouvé mieux dans son cœur ? En vérité, on est tout déconcerté quand on rencontre de pareils traits dans Corneille, et non pas des traits fugitifs, rares, obtenus par surprise et oubliés par hasard, mais des scènes entières, toute une tragédie. Quelle leçon de critique et d'histoire littéraires ! et comme on devient modeste après de semblables découvertes ! Jamais, au grand jamais, nous n'aurions attribué ces idylles, ces élégies au fier burin qui a gravé Horace, Auguste, Emilie, Cléopâtre ; et Pauline même n'aurait jamais poussé jusqu'à Psyché nos inductions les plus hardies. Singulier exemple de collaboration littéraire, où il semble que deux rivaux de génie

Digitized by Google

et de gloire, comme furent Corneille et Molière, ne firent effort que pour s'identifier et se confondre, et se métamorphoser l'un en l'autre, au point qu'il devînt impossible de les distinguer, de les reconnaître. Téméraire entreprise, quand on songe à la puissance d'originalité d'un Corneille et d'un Molière. Jamais deux talents si différents, si contraires n'arriveront à cette fusion, à cette harmonie, d'où naît l'unité ; tous les deux laisseront en maint endroit des traces indélébiles de leur passage, leur marque et leur sceau, leur griffe magistrale ; et leur œuvre sera double comme leur personne, comme leur génie.

Il n'en est rien : Corneille et Molière ont réussi à s'oublier, à s'abdiquer eux-mêmes pour travailler ensemble ; l'accord est complet, l'harmonie parfaite : c'est un concert divin. Ils se sont si bien unis et mêlés qu'on se trompe aujourd'hui quand on veut les séparer, quand on ose les disjoindre. Ils ont fait plus ; jaloux sans doute de se sacrifier l'un à l'autre, ils se sont imités mutuellement. Corneille a fait du Molière, Molière a fait du Corneille, et cette merveilleuse entente déroute encore aujourd'hui la postérité. Rien qu'un Molière n'était capable de copier ainsi l'auteur du *Cid* ; et il fallait être Corneille pour trouver dans les ressources d'un génie plus souple qu'on n'est habitué à le croire, de quoi s'inspirer à la fois de Molière et de Racine. N'exagérons pas cependant. Si nous avons cité à dessein des morceaux qui semblent avoir été composés à souhait pour la confusion de la critique, des vers où Corneille s'est fait Molière et où Molière s'est fait Corneille au point de tromper les yeux les plus clairvoyants, on trouverait dans ces morceaux mêmes, et tout à côté de ces vers étonnants, vingt traits qui remettent les choses à leur place et qui permettent à la critique de s'orienter. On ne dépouille pas constamment son caractère propre et son génie personnel. Au milieu des furieuses jalousies des sœurs de *Psyché* que leur rage pouvait faire attribuer à Corneille, voici un dialogue qui rappelle de trop près la fameuse scène de Célimène et d'Arsinoé, pour ne pas être de Molière :

..... Le charme qu'elle a pour attirer les cœurs,
C'est un air en tout temps désarmé de rigueurs,
Des regards caressants que la bouche seconde,
Un souris chargé de douceurs
Qui tend les bras à tout le monde
Et ne vous promet que faveurs.
Notre gloire n'est plus aujourd'hui conservée,
Et l'on n'est plus au temps de ces nobles fierlés
Qui, par un digne essai d'illustres cruautés,
Voulaient voir d'un amant la constance éprouvée.
De tout ce noble orgueil qui nous seyait si bien,
On est bien descendu dans le siècle où nous sommes,
Et l'on en est réduit à n'espérer plus rien,
A moins que l'on se jette à la tête des hommes.

Voilà bien l'Arsinoé qui veut prouver à Célimène que l'on a des amants quand on en veut avoir. Ce souris, *qui tend les bras à tout le monde*, serait par trop hardi si on ne se rappelait que Mme Aglaure, sœur de Psyché, est une précieuse, et si ce souvenir même ne révélait immédiatement la présence de Molière. On la devine encore au ton comique de certaines

Digitized by Google

scènes que l'avertissement attribue précisément à l'auteur d'*Amphitryon* :

Votre mère Vénus est de l'humeur des belles.

De même, certains vers trahissent la main de Corneille aux endroits mêmes où on ne l'eût point soupçonnée :

Leurs soupirs me suivaient sans qu'il m'en coûtât rien;
Mon âme restait libre en captivant tant d'âmes;
Et j'étais parmi tant de flammes
Reine de tous les cœurs et maîtresse du mien.

Qui dira que ce dernier vers n'est pas cornélien? Et ceux qui suivent :

Le ciel m'a seule condamnée
A son haleine empoisonnée :
Rien ne saurait me secourir,
Et je n'ai pas besoin d'exemple pour mourir.

qui ne les rendrait à leur vrai créateur?

Ces marques sont parfois douteuses, ces points de repère sont souvent trompeurs; n'en abusons point, et tenons pour véridique l'avertissement qui détermine la part exacte de chacun des deux poètes. A l'époque où *Psyché* fut *commandée*, le carnaval approchait, et les ordres du roi, qui voulait se donner plusieurs fois ce divertissement avant le carême, avaient mis Molière *dans la nécessité de souffrir un peu de secours*. Ainsi, il n'y a que le prologue, le premier acte, la première scène du second et la première du troisième dont les vers soient de lui. Corneille employa *une quinzaine* au reste : et par ce moyen Sa Majesté se trouva servie dans le temps qu'elle l'avait ordonné.

Une quinzaine! une quinzaine pour se mettre au ton, pour recevoir une inspiration commune et pour écrire les trois quarts de la pièce : voilà Corneille improvisateur, et il semble que cette nécessité d'improviser le serve à merveille; il se peine moins, il ne met point son esprit au martyre pour enfanter de grands vers dignes de sa réputation romaine. Je crois bien, entre nous, qu'il regardait comme des fruits très inférieurs de sa veine ceux qu'il consentit à introduire dans *Psyché*, et qu'il pensa, en s'y résignant, faire un grand sacrifice à la camaraderie littéraire. Il en a reçu la récompense. *Psyché* le montre sous un jour nouveau et semble élargir la sphère de son talent. On peut bien prendre dans le XVIIe siècle tous les écrivains, tous les poètes qui ont traité de l'amour, peint ses fureurs ou exprimé ses délicatesses, et Molière, et Racine lui-même, et les précieuses et tout l'hôtel de Rambouillet, on ne trouvera rien, j'en ai peur, qui approche de la fameuse déclaration de l'Amour :

Je suis jaloux, Psyché, de toute la nature.
Les rayons du soleil vous baisent trop souvent;
Vos cheveux souffrent trop les caresses du vent;
Dès qu'il les flatte j'en murmure :
L'air même que vous respirez
Avec trop de plaisir passe par votre bouche;
Votre habit de trop près vous touche,
Et sitôt que vous soupirez,
Je ne sais quoi qui m'effarouche
Craint parmi vos soupirs des soupirs égarés.

Digitized by Google

Cela est du bel et bon sensualisme païen, avec des raffinements de la décadence. Il faut franchir deux siècles et redescendre jusqu'à nos jours pour en trouver l'équivalent. J'ai quelque honte à le dire, mais si ces vers, que Molière nous affirme être de Corneille, ressemblent aux vers de quelque autre poète français, ils ne peuvent guère être comparés qu'aux belles invocations païennes d'Alfred de Musset. M. Alphonse Karr a aussi énuméré, dans un roman où il a semé des vers, tous ces riens animés dont sont jaloux les amants matérialistes :

> Même l'eau de ton bain t'embrassant tout entière,
> Tout entière d'un seul baiser !

Alfred de Musset et M. Alphonse Karr rapprochés de Corneille ! On va crier au blasphème ; mais regardez, je vous prie, est-ce imaginé à plaisir ? est-ce une comparaison forcée pour l'amour du bizarre? N'est-il pas vrai que toute cette déclaration de l'Amour semble avoir été sentie et écrite dans le temps que les nymphes lascives *ondoyaient au soleil parmi les fleurs des eaux?* Quels espaces avait donc franchis tout à coup l'âme de Corneille, une âme à la Brutus, pour se pénétrer à ce point d'un sujet grec et descendre sans effort des sept collines de Rome pour aller se rafraîchir dans la vallée de Tempé et cueillir les plus doux rayons du miel de l'Hymette? Ne revit-elle pas dans ces douze vers, toute cette riante mythologie du ciel attique? Voilà bien cet air peuplé de souffles inconnus, d'haleines amoureuses, de parfums vivants, de caresses divines. Où donc l'esprit rectiligne de Corneille et son brave cœur bourgeois ont-ils trouvé tout cela? Apparemment, dans cette heureuse faculté du génie qui se métamorphose à certaines heures, en dépit de toutes les analogies et de toutes les prévisions. Dans *Psyché*, Corneille est bien loin en arrière ou bien loin en avant de lui-même ; il a tout oublié, son éducation, son caractère, ses habitudes, il est sorti de son monde romain ou espagnol, il est grec pour la première fois de sa vie, grec à la façon de Théocrite. *Psyché* est un rêve de son génie, le rêve d'une nuit d'hiver.

C'est dans la conception de la pièce qu'il faut chercher plus particulièrement Molière, puisqu'on sait par lui-même que s'il l'a conçue, il ne l'a guère écrite. Nous l'y retrouvons tout entier, poète comique et spirituel, vrai poète français. On a dit que Molière n'avait point d'esprit ou dédaignait d'en avoir, et cette remarque est juste quand il s'agit des pièces où il s'inspira des ridicules de son temps. Là, l'exacte observation des mœurs et des travers lui en tint lieu ; il n'eut pas besoin de recourir à ces traits ingénieux qui font sourire ; le large rire de la grande comédie coulait à pleine source de ses lèvres fécondes ; mais Molière est on ne peut plus spirituel dans ses pièces grecques, notamment dans *Amphitryon* et dans *Psyché*, spirituel à la façon de Voltaire ; il plaisante, il se moque, il pétille, il remplace par des traits la couleur locale qui lui manque absolument : Mercure plaisante, Jupiter plaisante, et aussi Vénus, et l'Amour, et tous les dieux réunis. Corneille est plus sincère, il sait dépouiller l'esprit français pour revêtir la foi en ses héros ; que s'il fait parler un dieu, il lui donne le langage convaincu d'un dieu ; le scepticisme n'est point son fait,

Digitized by Google

et c'est pourquoi ses héros tragiques sont si grands. Molière a du Gaulois dans sa personne, et, dans les pièces grecques, il supplée à l'élément grec par l'élément gaulois : Rabelais a passé par là.

Ne croyez pas, en un sujet comme *Psyché*, que Molière va demander à l'antique mythologie ses légendes et ses symboles ; il recule devant tant de profondeur. Nos faiseurs d'esthétique, nos abstracteurs de quintessences ôtent aujourd'hui la vie aux personnages poétiques pour les réduire à l'état de symboles, et voir en eux mille choses que les créateurs n'y ont point vues ; Molière fait précisément le contraire. Quand il prend un mythe, il prétend qu'il en sorte à l'instant même des personnages, il sait que la comédie ne vit pas d'abstractions, il tire du néant l'existence. Pensez-vous qu'il va s'enquérir à tous les échos antiques du sens mystérieux qu'avait pris dans la Grèce ou dans l'Inde le mythe de Psyché ? Non, il prend Psyché telle que la tradition la plus vulgaire la lui donne, telle aussi qu'il a pris don Juan, et il la traite bourgeoisement, comme son don Juan, à la française ; il n'en cherche pas si long, lui ! Il laisse cette tâche aux critiques, il leur livre ses personnages, bons personnages sans malice, à dépecer pour en tirer tout ce qu'il n'y a point mis. Molière subtil ! à la bonne heure Gœthe ; Molière eût peut-être écrit le premier *Faust*, mais il n'aurait jamais écrit le second. Sa Psyché, encore un coup, est bourgeoise, et bourgeois son brave homme de père, qui ne semble être roi que par-dessus le marché, et parce qu'il fallait absolument mettre quelques rois dans l'affaire. Ecoutez-le parler, il accuse les dieux :

> Je reçus d'eux en toi, ma fille,
> Un présent que mon cœur ne leur demandait pas.
> J'y trouvais alors peu d'appas,
> Et leur en vis sans joie accroître ma famille ;
> Mais mon cœur, ainsi que mes yeux
> S'est fait de ce présent une douce habitude.

Les gardes nationaux de Paris tiennent tous les jours de pareils propos, et la fille d'un tel père ne peut avoir que des sentiments humains. C'est, dans l'idée de Molière, une belle curieuse qui se trouve punie par où elle a péché. C'est l'histoire d'Eve et de la pomme racontée autrement, et remarquez qu'il y a un serpent dans les deux cas ; c'est enfin une leçon ingénieuse à la curiosité, et surtout à la curiosité des amants. Molière ne va pas plus loin, et cette simple donnée lui suffit pour imaginer une tragi-comédie dont Corneille écrira les vers et qui fera les délices de la cour. Nous sommes convaincu que *Psyché* n'était autre chose à ses yeux que la mise en dialogue d'une fable de La Fontaine, et qu'un sujet si ordinaire ne prenait pas pour lui la mystérieuse portée qu'on lui attribue. L'imagination de tous ces gens-là avait des bornes que ne connaît point la nôtre, et c'est pourquoi ils fixaient leurs types et vivifiaient leurs personnages. Ils savaient où ils allaient : c'étaient des voyageurs, nous sommes des vagabonds.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 août 1862.

Le sang a coulé devant Reggio ; peut-être, au moment où nous écrivons, cette première escarmouche entre les volontaires garibaldiens et les troupes royales a-t-elle déjà été suivie de luttes plus sanglantes. La séculaire malédiction semble ressuscitée ; de nouveau, la guerre civile menace d'envahir la Péninsule. L'Italien croise le fer avec l'Italien ; les fils de la même patrie s'évertuent à lui déchirer les entrailles. Ce ne sont pourtant pas des Guelfes et des Gibelins qui en jonchent de cadavres le sol classique ; ce ne sont pas, comme on l'a vu dans l'Italie du moyen âge, les mercenaires de deux ambitions rivales qui s'entretuent ; ce ne sont pas non plus, comme on l'a vu à la naissance de la France moderne, les représentants de deux principes contraires qui s'entrechoquent violemment. Les soldats commandés par La Marmora et Cialdini n'ont pas d'autres aspirations que les volontaires conduits par Menotti et Nullo ; Garibaldi ne peut pas désirer plus ardemment de pénétrer dans Rome que ne désire M. Rattazzi d'y conduire le Parlement italien, le roi d'y établir son trône. Qu'est-ce qui sépare les deux camps ? D'abord, une question de temps : Victor-Emmanuel se résignerait à n'entrer que demain dans la ville éternelle ; Garibaldi veut à tout prix l'y installer dès aujourd'hui. Ensuite, une question de procédés : à Turin, on voudrait cueillir le fruit mûr ; à Melito, on veut l'abattre encore vert. Voilà où semble être toute la divergence.

Du moins aime-t-on à le croire, tant que faire se peut. L'opinion voudrait, jusqu'à ce que le contraire soit devenu une triste évidence, ne point admettre que le drapeau de Garibaldi puisse être un mensonge. S'il en était autrement, si un patriotisme emporté et une ardeur trop bouillante pouvaient ne pas être les seuls mobiles de sa nouvelle équipée, elle serait une des entreprises les plus criminelles qu'une ambition désordonnée ou une intelligence perverse ait jamais inspirées au citoyen d'un Etat libre. Pour l'honneur de l'humanité, pour l'honneur et l'avenir de l'Italie, dont Garibaldi est une des gloires et une des forces, continuons à croire que l'ex-ermite de Caprera n'est poussé en avant que par l'impatience de voir Rome aux mains des Italiens. Mais personne en Italie ne le souhaite moins vivement que lui ; toute l'Europe libérale est convaincue que Rome doit devenir la capitale du jeune royaume. Pour précipiter un événement qui est dans les vœux de tous et dont l'accomplissement est garanti par la néces-

Digitized by Google

sité des choses, est-il permis de plonger son pays dans la guerre civile?

Supposons-le, quelque inadmissible que soit l'affirmative devant la question ainsi posée. Mais est-ce que l'expédition garibaldienne peut hâter la réalisation de cet événement par tous sollicité? Les hommes sensés, le roi Victor-Emmanuel en tête, l'ont contesté dès le premier jour ; les événements se chargent de leur donner raison. Tout le monde pense aussitôt à la récente note du *Moniteur*. Certes, les feuilles réactionnaires, dans leur joie affectée et plus bruyante que sincère, en ont singulièrement exagéré la portée; la note ne contient pas les « engagements » qu'à toute force elles veulent y découvrir. Elle ne parle ni du pouvoir temporel, ni du domaine de saint Pierre; elle ne promet pas la durée indéfinie de notre occupation. Bien au contraire ; elle motive par les « insolentes menaces » et les « conséquences possibles d'une insurrection démagogique, » le maintien de notre garnison à Rome; encore ces raisons graves mais accidentelles et passagères, ne nous engagent-elles qu'à « défendre le Saint-Père, » parce que « la France n'abandonne pas dans le danger ceux sur lesquels s'étend sa protection. » En d'autres termes : dans la prolongation de l'occupation de Rome, le gouvernement français ne voit engagée ni une question de principe, ni une question d'intérêt politique. Cela est tout à fait conforme aux déclarations antérieures du gouvernement, aux explications notamment que M. Billault avait données au Corps législatif la veille de sa clôture. La presse anti-italienne manque donc de bonne foi ou de perspicacité si elle triomphe de la note du *Moniteur*; les sentiments et les intentions du gouvernement français ne sont point tournés contre l'Italie. Qui contesterait cependant que les amis de la cause italienne pouvaient se croire autorisés à espérer mieux? que cette espérance était, il y a un mois, plus près de se réaliser? Nous n'invoquerons pas les bruits peut-être hasardés qui parlaient tantôt d'un *ultimatum* français adressé à Rome, tantôt de l'admission d'une garnison mixte, tantôt d'une autre solution très prochaine; mais il y a des faits patents qui prouvent que ces derniers mois n'avaient point été perdus pour la cause italienne et la question romaine. Entre les explications du ministre-orateur et la nouvelle équipée garibaldienne se placent notamment deux faits significatifs : le rappel du général de Goyon de Rome et la reconnaissance que le cabinet des Tuileries a ménagée pour l'Italie de la part des puissances du nord ; ainsi, les rapports entre Paris et Rome étaient devenus plus tendus et les rapports entre Paris et Turin meilleurs qu'auparavant ; c'était un pas double fait vers la solution de la question romaine selon les vœux de l'Italie. Or, le ton de la note du *Moniteur*, l'absence qu'on y remarque de toute parole d'encouragement pour l'Italie et pour son gouvernement, portent à craindre que cet avantage n'ait été perdu par les étourderies de Garibaldi. Il y a une certaine éclipse — passagère, nous l'espérons — dans les bonnes dispositions du gouvernement français ; on semble revenu, à l'endroit de la question romaine, au point à peu près où l'avait laissée la retraite de M. le baron Ricasoli. Les résultats heureux des efforts habiles et persévérants de M. Rattazzi seraient momentanément détruits ; c'est dire que l'entreprise de Garibaldi, loin de hâter l'évacuation de Rome, n'aurait servi qu'à la retarder.

Digitized by Google

En admettant donc, comme le prétendent les partisans plus timides ou moins déraisonnables de Garibaldi, qu'il n'ait voulu que peser, par une manifestation éclatante, sur les résolutions de la France, il aurait commis un calcul radicalement faux ; la plus faible dose de bon sens suffisait pour en reconnaître d'avance la fausseté. Le *Moniteur* l'a dit avec raison : « La question est tellement claire, que tout doute semblait impossible. » La France n'a pas l'habitude de céder aux sommations, et ne cède jamais aux sommations armées. Reste l'autre hypothèse, plus généralement admise et plus vraisemblable : c'est par la force que Garibaldi veut nous faire partir de Rome. Ce dessein mérite-t-il d'être sérieusement discuté ? n'est-il pas fatalement condamné à échouer ? Quelque immense que soit la présomption du libérateur de la Sicile, quelque grande que soit sa confiance dans son étoile et dans ses recrues, se flatterait-il de nous déloger de cette même ville de Rome qu'il n'a pas pu tenir, lorsqu'il en était maître, contre nos troupes ? Si ses volontaires ont gagné, depuis 1849, en patriotisme et en vaillance, l'armée française a-t-elle dégénéré ? Dans les plaines de la Lombardie, Garibaldi a pu se convaincre du contraire. Et oublierait-il qu'il y aurait, au besoin, derrière notre garnison romaine, des centaines d'autres bataillons, que nos voies ferrées et nos bateaux à vapeur transporteraient plus vite dans les Etats de l'Eglise qu'il ne pourrait, lui, reformer ses légions ? D'ailleurs, la victoire même serait un fatal cadeau pour l'Italie : elle se suiciderait le jour où elle porterait la main sur le drapeau de la France.

L'Italie est évidemment appelée à devenir une grande puissance, non-seulement de nom, mais très effectivement ; sa situation géographique, l'étendue de ses côtes, la grandeur de son territoire, le nombre de ses habitants, la richesse de son sol, le talent de ses hommes d'Etat, la vaillance de ses soldats, tout lui garantit de brillantes destinées ; elle sera assez forte un jour pour marcher de pair avec les premiers pays d'Europe ; son alliance sera recherchée, et par là son autonomie assurée. Et qui aura plus de raison pour se réjouir de cette création politique, la plus belle et la plus grande de l'histoire contemporaine, que la France, à qui restera l'immortelle gloire d'en avoir pris l'initiative, de l'avoir secondée de son sang et de son argent ? Mais l'Italie n'est pas encore faite ; peut-être devra-t-elle invoquer le concours direct des armes françaises, le jour où elle voudra enfin se « compléter » par la conquête de la Vénétie. Nous souhaiterions de tout cœur qu'elle pût s'en passer, que ses propres forces suffissent à achever glorieusement ce que nous l'avons aidée à commencer si bien ; nous croyons même qu'elle était en train d'y parvenir au moment où Garibaldi est venu interrompre l'organisation militaire, qui avançait à grands pas. Mais l'enchaînement des faits européens ne pourrait-il pas, du jour au lendemain, forcer l'Italie d'entreprendre sa dernière lutte d'affranchissement et d'unification avant qu'elle n'ait pu se donner ces 350,000 soldats qu'elle comptait avoir sous les armes au printemps prochain ? En tout cas, l'amitié et la protection de la France lui sont d'une utilité souveraine tant qu'elle n'est pas entièrement constituée et consolidée. Supposez que la France, fatiguée des cris dont elle est l'objet, s'avise de quitter

Digitized by Google

Rome et de rester spectatrice indifférente des destinées de la Péninsule, qui oserait garantir que, le lendemain de l'entrée de Garibaldi à Rome, on ne verrait pas les Autrichiens reparaître à Milan, à Turin? Il suffit d'entendre les cris d'allégresse que les événements sicilens font pousser aux garnisons de Mantoue et de Vérone, de lire les commentaires dont les accompagne la presse autrichienne, pour être assuré que le profit le plus immédiat et le plus sûr de l'entreprise garibaldienne est pour l'Autriche; la précipitation à l'endroit de Rome retarde immanquablement la délivrance de Venise.

Nous continuons donc à juger l'expédition garibaldienne comme nous l'avons jugée dès le premier jour; c'est une entreprise plus qu'inopportune; elle est profondément regrettable; toute la pureté d'intentions qu'on suppose à Garibaldi ne suffira pas à la faire absoudre par l'histoire impartiale et les contemporains non prévenus. Le succès, éphémère même, n'est pas d'ailleurs aussi brillant que l'avaient espéré les partisans exaltés de Garibaldi, et peut-être tout autant les ennemis de la cause italienne. Grâce à la connivence, aux hésitations, à l'incapacité de quelques-uns parmi ceux à qui le gouvernement de Turin avait confié le soin de la répression, Garibaldi a bien pu s'emparer de Catane au moment où le général Cugia se préparait à lui en défendre l'entrée, et s'embarquer pour Melito quand l'amiral Persano s'apprêtait à le bloquer à Catane; une quarantaine d'officiers de terre ont donné leur démission pour n'avoir pas à combattre leur ancien chef, et les commandants du *Victor-Emmanuel* et du *Duc-de-Gênes* ont négligé d'obéir aux ordres les plus formels; dans les villes que Garibaldi a traversées, les populations l'ont acclamé, et les volontaires ne lui font pas plus défaut dans les Calabres qu'ils ne lui manquaient dans le bois de Fuenzzi. Mais pouvait-on attendre moins, quand l'homme qui se présentait à elles était ce capitaine audacieux qui avait accompli si merveilleusement tant de prodiges, et qui s'était fait une auréole autant par son abnégation que par ses victoires; cet homme que, hier encore, toute l'Italie saluait avec transport, qu'on vit à Naples à côté du roi, et presque son égal; ce général, enfin, que M. le baron Ricasoli avait, la veille de sa retraite, appelé de l'île de Caprera pour organiser le tir national, lui préparant ainsi une marche triomphale à travers le pays entier, le désignant ainsi comme l'initiateur suprême et le chef naturel du prochain mouvement national? C'est, rappelons-le en passant, cette malencontreuse combinaison par laquelle M. Ricasoli avait cherché en vain à ressaisir une ombre de popularité, qui a engendré et l'échauffourée de Brescia, et l'expédition sicilienne; on avait secoué en Garibaldi le démon de l'activité et semé l'agitation dans le pays : les effets sont ce qu'ils devaient être. Ajoutez-y les manœuvres des coteries, les ambitions personnelles, les convoitises de portefeuille, qui se sont donné si librement carrière dans le Parlement, et dont on avait signalé ici le danger imminent la veille même de la crise actuelle[1]. On a réussi, non à s'emparer des

[1] Voir dans la *Revue Contemporaine* du 15 juillet 1862, *la Politique de M. de Cavour et ses continuateurs.*

Digitized by Google

portefeuilles, mais à entraver la consolidation du nouvel ordre de choses, à aplanir la voie devant ceux qui, aujourd'hui, foulent aux pieds l'autorité et du gouvernement, et du roi, et du Parlement, et de la loi. Comment s'étonner alors des défections isolées que Garibaldi, en levant l'étendard de la révolte, a provoquées, et du concours sympathique qu'il rencontre dans certaines couches de la population ? N'avait-on pas tout fait, dans les divers camps, volontairement ou inconsidérément, pour préparer son triomphe ? En tenant compte de l'ensemble des circonstances que nous venons de signaler, on n'a le droit de s'étonner que d'une seule chose : que les défections n'aient pas été plus nombreuses, les sympathies plus efficaces. Dès la première rencontre devant Reggio, l'armée a montré qu'elle ne faillira pas à son drapeau, quoiqu'il dût lui en coûter de combattre des frères, qu'elle aimerait tant voir demain marcher dans ses rangs à la conquête de la Vénétie. Quant aux populations, si presque toutes les portes des villes s'ouvrent devant Garibaldi, elles se referment aussi derrière lui ; le prestige de sa personne paraît aussi irrésistible que la sympathie pour son entreprise est hésitante ; les populations se lèvent enthousiastes pour le saluer quand il paraît, mais elles rentrent dans l'ordre aussitôt qu'il a passé.

Le gouvernement n'en a pas moins cru devoir proclamer l'état de siége dans l'ex-royaume des Deux-Siciles. On n'agite pas en vain, durant des semaines, un pays à peine sorti d'une révolution profonde, une population aussi impressionnable que les Italiens du sud. Cette nécessité de l'état de siége est un des plus grands malheurs qui pouvaient être infligés au royaume d'Italie; en un jour, on désagrége ainsi l'organisation civile et administrative que deux ans d'efforts énergiques venaient enfin de constituer. Mais est-ce sérieusement qu'on en rejetterait la responsabilité sur le cabinet de Turin, qui ne s'y est résigné qu'à son corps défendant, et lorsque le salut de la patrie paraissait l'exiger impérieusement? Le cabinet Rattazzi avait à choisir entre trois moyens : se retirer, marcher avec Garibaldi, ou lui résister. Le premier moyen était le plus commode pour des ministres qui n'auraient consulté que leurs convenances personnelles. Rien n'était plus facile que d'imaginer quelques grandes phrases de circonstance pour colorer cette retraite des prétextes les mieux sonnants. Mais cette conduite eût-elle été patriotique, loyale? Nous en doutons. Si un ministère constitutionnel ne peut et ne doit pas rester au pouvoir quand le pays lui signifie son congé, il lui est aussi peu permis de s'en aller tant qu'il n'a pas été déchargé, par qui de droit, des devoirs que ses hautes fonctions lui imposent. La chambre des députés et le sénat, avant de clore la session, ont réitéré au ministère leur vote de confiance et partant aussi leur mandat impératif ; aucune autorité constituée ne s'est prononcée contre lui ; le roi ne lui a point retiré sa confiance. Un ministère qui déserterait son poste en cet état de cause trahirait ses obligations, faillirait à ses devoirs. La défaillance serait d'autant plus grave, la trahison d'autant plus coupable, quand le pays se trouve au milieu d'une crise aussi terrible que celle où se débat aujourd'hui l'Italie. Supposons cependant, que M. Rattazzi et ses collègues s'oublient au point de s'enfuir en face du danger ; où

Digitized by Google

est le ministère à qui ils auraient à transmettre les pouvoirs, sur lequel ils auraient à se décharger des devoirs que la nation leur a confiés et respectivement imposés ? Ce ministère devrait être naturellement pris dans le parti d'action. Or, croit-on que la situation en serait améliorée, que la solution de la question romaine en serait avancée ? imagine-t-on que la France céderait plus aisément à la sommation de Garibaldi parce qu'elle lui serait transmise par MM. les ministres Mordini et Nicotera ? Au contraire, la rupture deviendrait alors inévitable. Ce serait donc la lutte ouverte contre le gouvernement français qu'il faudrait entreprendre. Or, la folie d'une telle entreprise est si évidente que le comité de Gênes lui-même, s'il devenait demain gouvernement, n'oserait probablement pas en prendre la responsabilité. Et on voudrait que le ministère actuel s'en chargeât ?..... La deuxième alternative que nous signalions plus haut : marcher avec Garibaldi, devient ainsi une pure impossibilité. Si le cabinet actuel ne doit pas se retirer, s'il ne peut pas marcher avec Garibaldi, que lui reste-t-il, sinon la troisième alternative : la résistance ? C'est le parti auquel il s'est arrêté, et qu'il poursuit avec une énergie puisée dans la conscience seule d'un devoir suprême à accomplir. Car, la tâche, M. Rattazzi ne l'ignore certes pas, est des plus ingrates en elle-même ; il peut échouer, malgré tout ; s'il réussit, sa victoire ne sera pas exempte d'amertume ; avoir infligé une défaite à Garibaldi ne sera pas un titre à la popularité. Mais est-ce que la carrière si brillamment remplie du comte Cavour lui-même n'a pas été attristée par ces éclipses momentanées, où le grand patriote se voyait l'objet de l'animadversion populaire ? Si M. Rattazzi réussit à étouffer dans son germe la guerre civile, à reprendre l'œuvre de la consolidation et de l'organisation intérieures qui doit préparer la voie au prochain achèvement de l'Italie par la possession de Rome et de Venise, les masses populaires elles-mêmes oublieront volontiers ce qui, dans sa conduite d'aujourd'hui, peut heurter leurs aspirations ; l'Italie ne se souviendra que du courage et de la persévérance déployés par le ministère dans une des situations les plus périlleuses qu'il soit donné au jeune royaume de traverser.

La réussite ne dépend pas, il est vrai, du cabinet Rattazzi ; la France y peut beaucoup. La violence du mouvement diminuera à proportion des espérances qu'on aura pu donner ; la solution est donc dans notre main. La victoire du ministère ne pourra être complète et durable que lorsqu'on saura que la défaite de Garibaldi n'est point identique avec la défaite de la cause qu'il représente. Nous avons de la peine à croire que le gouvernement français puisse longtemps refuser au cabinet italien le puissant appui moral qu'il est ainsi en état de lui prêter. De deux choses l'une : ou le gouvernement français croit, avec la majeure partie de l'Italie, l'entreprise garibaldienne dirigée uniquement contre l'occupation française de Rome ; comment pourrait-il, en ce cas, ne pas soutenir un ministère qui, au risque d'être broyé, s'interpose entre les volontaires siciliens et les troupes françaises ? ou le gouvernement soupçonne, comme l'indiquerait certaine phrase du *Moniteur*, que des menées d'une portée plus générale et moins avouable s'abritent derrière l'attaque projetée sur Rome ; mais alors le ministère qui tente de

Digitized by Google

réprimer ces menées devient le défenseur d'un intérêt européen dont le gouvernement impérial aime à se regarder comme le champion-né ! D'ailleurs, si la France est trop forte et trop fière pour céder devant d'*insolentes menaces*, elle est trop grande aussi et trop généreuse pour s'en laisser influencer dans un sens inverse, pour faire de la rancune le mobile de sa politique ; elle est trop loyale et trop équitable pour faire expier à toute une nation des emportements que celle-ci condamne et combat. Le Saint-Père n'est pas le seul à qui puisse s'appliquer cette belle phrase du *Moniteur* : « La France n'abandonne pas dans le danger ceux sur lesquels s'étend sa protection. » L'Italie ne pourrait-elle pas, elle aussi, en réclamer le bénéfice? Elle est notre alliée plus que notre protégée ; mais en même temps elle est un peu notre œuvre. On comprend à la rigueur que le gouvernement de l'Empereur n'ait pas été aussi empressé que le désiraient les amis ardents de la cause italienne à venir en aide au gouvernement de Turin ; il fallait d'abord savoir à qui ce concours était prêté, et s'il ne le serait pas à notre propre péril. Aujourd'hui que le cabinet Rattazzi a donné des preuves suffisantes de sa fermeté, on sait qu'il est de taille à lutter contre de sinistres événements ; ne serait-ce pas l'heure de seconder ses efforts par un appui moral et patent? La France elle-même et l'Europe entière sont intéressées à ne pas voir se prolonger, et s'aggraver en se prolongeant, les dangers intérieurs dont l'Italie se trouve assaillie.

En dehors des mesures répressives prises par le cabinet de Turin et de ce que peut faire le gouvernement français pour l'apaisement moral de l'agitation en Italie, il y a un troisième élément important qui doit contrarier la marche de Garibaldi, c'est le mécompte que lui fait subir la Hongrie. Depuis trois ans, c'était, aux yeux de l'Europe, chose arrêtée : la prochaine levée de boucliers en Italie se fera avec le concours de la Hongrie, c'est-à-dire que les deux nations, hongroise et italienne, s'attaqueront simultanément à l'ennemi commun, à l'Autriche. Tout en changeant ce programme, en marchant sur Rome où la Hongrie n'a rien à voir, en voulant s'attaquer aux Français contre lesquels les Hongrois n'ont aucun grief à formuler, Garibaldi avait cru néanmoins pouvoir compter sur eux ; l'appel aux armes adressé le 26 juillet de Palerme aux Hongrois a inauguré son entrée en campagne. Mais la Hongrie, jusqu'à présent, ne remue pas. Peut-être Garibaldi n'est-il pas seul à s'en étonner. Ce ne sont assurément pas les concessions tant promises de l'Autriche qui ont pu modifier les dispositions de la Hongrie ; ces promesses attendent leur réalisation, quoique l'échéance en soit passée depuis longtemps. Le rescrit impérial du 21 août 1861, en prononçant la dissolution de la Diète hongroise, promettait la réouverture dans le délai de six mois ; l'ordonnance impériale du 5 novembre suivant qui mettait de fait la Hongrie en état de siége se terminait par cette déclaration formelle de François-Joseph : « C'est ma volonté inébranlable de maintenir, pour l'avenir aussi, intégralement et inviolablement, les concessions faites à la Hongrie, dans mon diplôme du 20 octobre 1860, touchant le rétablissement de sa Constitution, de ses droits et libertés, de sa Diète et de ses institutions municipales. » Plus d'un an a passé sur l'acte

Digitized by Google

du 21 août 1861 ; le délai extrême de six mois que prenait l'empereur est plus que doublé. Que s'est-il fait? Qu'a-t-on préparé seulement?

Jamais peut-être nation ne s'est prêtée plus patiemment à une expérimentation, si peu conforme pourtant à ses droits et à ses vœux. Nulle part, en Hongrie, le régime d'exception n'a rencontré une résistance sérieuse ; personne n'a entravé et n'entrave d'une manière positive les efforts des autorités autrichiennes, tendant, disent-elles, à raffermir l'ordre et à ramener le calme dans les esprits. Le gouvernement viennois a pu ainsi réaliser des choses qu'on aurait crues purement inexécutables. Il a supprimé d'un coup toutes les autorités électives du comitat et du municipe dans la patrie par excellence du *self-government*. Il a dissous toutes les sociétés politiques et autres dans un pays où le droit de réunion avait toujours passé pour primordial. La presse a été enchaînée rigoureusement chez une nation pour laquelle le franc-parler est tout autant une nécessité de tempérament qu'une habitude séculaire. On a réintégré les codes autrichiens là où la vénération pour les institutions nationales n'était égalée que par la haine des lois allemandes, et, en général, de tout ordre octroyé. On prélève arbitrairement les impôts et on fait le recrutement dans une contrée qui, durant son existence politique presque millénaire, n'avait pas un seul instant aliéné le droit de disposer seule du sang et de l'argent des populations. Eh bien, toutes ces anomalies, dont une seule aurait naguère suffi pour soulever la Hongrie, des Karpathes jusqu'à l'Adriatique, s'y opèrent depuis douze mois sans opposition ni résistance aucune. L'histoire nous dit pourtant avec quel soin jaloux, avec quelle vigilance attentive le royaume de Saint-Etienne avait toujours veillé sur ses droits et prérogatives, les luttes persévérantes qu'il a héroïquement soutenues pour leur conservation intégrale; elle nous dit encore que, grâce à l'extrême vivacité de ce sentiment politique et patriotique, la Hongrie avait su se conserver pays libre et constitutionnel même dans ces temps d'asservissement, où sur presque tout le continent européen les institutions préservatrices des droits des peuples avaient été écrasées sous l'omnipotence de l'autocratie royale. Et ces mêmes fils d'Arpad subissent la domination la plus dure à une époque où la liberté est pour ainsi dire devenue de droit commun, où le sentiment national, l'idée du droit et du progrès, se réveillent partout avec une vigueur sans précédent et dictent la loi dans les pays même où l'arbitraire seul avait régné durant des siècles! Qui voudrait prendre au sérieux un changement si profond d'une part, quand rien n'est changé dans le camp opposé? Qui croirait à tant de modération du côté hongrois, quand à Vienne il n'y a pas trace d'une condescendance sérieuse? Les personnes en position de connaître l'état vrai des choses et des esprits en Hongrie ne s'y fient guère. A les en croire, la Hongrie n'est ni plus autrichienne ni plus conservatrice qu'on ne l'a connue durant des siècles; elle est seulement moins aventureuse, plus circonspecte dans ses résolutions et dans son action.

Au milieu des déceptions nombreuses et parfois si cruelles qui remplissent l'histoire des peuples opprimés, on découvre aisément deux raisons ou deux méprises principales qui les ont amenées. Tantôt un peuple mé-

Digitized by Google

content, ne demandant conseil qu'à son courage et à la force qu'il se suppose, se jette étourdiment sur l'ennemi sans en apprécier ni le nombre ni le pouvoir; tantôt, sans se compter lui-même, il s'empresse tout aussi étourdiment de profiter d'une mauvaise chance qu'il découvre à l'ennemi, mais qui ne suffit pourtant pas pour assurer la victoire à l'assaillant. Dans l'histoire hongroise de ces trois derniers siècles, qui n'est qu'une longue suite de soulèvements tantôt heureux, tantôt avortés, mais n'aboutissant jamais à un résultat décisif, on trouverait aisément les exemples de l'une et de l'autre de ces méprises. Il paraît que la Hongrie, avertie par l'expérience, tient à les éviter désormais; elle ne voudrait plus jouer, affirme-t-on, qu'à coup sûr, lorsque toutes les chances lui paraîtront favorables, c'est-à-dire quand elle se croira tout aussi certaine de sa propre force que de l'impuissance de l'adversaire. C'est ce qui expliquerait l'attitude singulièrement calme, singulièrement « sage » où elle s'est maintenue depuis 1859, et dans laquelle le pays persévère aujourd'hui encore. L'Europe entière a lu et applaudi la lettre fière et digne par laquelle l'héroïque défenseur de Comorn a répondu à l'appel aux armes de Garibaldi. « Votre voix, dit entre autres le général Klapka à l'ancien héros de Marsala, votre voix aurait pu trouver de l'écho parmi mes compatriotes si vous aviez poussé ce cri de guerre à la tête de vos volontaires unis aux troupes royales, pour marcher d'un commun accord contre la dynastie des Habsbourg..... La Hongrie veut, elle doit agir, et elle a montré déjà ce qu'elle sait faire; mais pour tenter ce nouvel effort..... elle prendra surtout conseil de sa conscience. » Les nouvelles qui arrivent de Hongrie ne permettent guère d'en douter : le vaillant exilé a parfaitement interprété, cette fois aussi, les sentiments de l'immense majorité de ses compatriotes. On suit sur les bords du Danube les nouveaux exploits garibaldiens avec le même intérêt que leur accorde l'Europe entière; mais le contre-coup général, immédiat, sur lequel Garibaldi avait compté, tarde à se produire. Il y a de l'agitation en Hongrie, mais on ne s'y sent guère à la veille d'une explosion.

Pour peu que les tendances conciliatrices du gouvernement viennois fussent sincères, pour peu qu'il eût l'intelligence réelle de ses intérêts, il s'empresserait de profiter de la situation, quand il en est temps encore. Nous avons vu qu'il n'en fait rien; au contraire. M. de Schmerling ne veut pas entendre parler d'un rétablissement, même partiel, des autorités départementales et municipales, qui servirait d'acheminement et de pierre de touche pour le retour plus large au régime de la légalité. Il tente de nouveau la *germanisation* forcée de l'administration, de l'enseignement, de la justice, légitimant ainsi les appréhensions de la Hongrie, qui voit un danger pour sa nationalité dans tout rapprochement plus intime entre les deux parties de la monarchie. On ressuscite, avec une affectation bien marquée, le projet de démembrer le pays par le rétablissement de la Vojvodie serbe, cette malencontreuse création du prince Schwarzenberg, supprimée en 1860, à la satisfaction générale et des Hongrois et des Serbes. On retarde toujours la convocation de la Diète transylvaine, où les vœux et les réclamations de la Hongrie rencontreraient un écho puissant. On s'empresse de

Digitized by Google

faire voter par le Reichsrath, c'est-à-dire de faire imposer la Hongrie sans son aveu, non-seulement le budget de 1862, mais encore celui de 1863, pour pouvoir d'autant plus longtemps se passer du concours de la législature nationale. Ne dirait-on pas la conduite du gouvernement autrichien calculée pour empêcher le retour du calme et de la confiance, retour qu'on assigne cependant officiellement comme unique but du provisoire? Si cette étrange contradiction entre le but ostensible et les moyens n'est pas de l'impudence suprême, c'est tout au moins de l'imprudence au premier chef. Singulière situation d'un gouvernement qui se pique d'être fort habile et demande à passer pour libéral : si l'on ne veut pas contester carrément la sincérité de ses intentions, il faut suspecter sa capacité. Faux ou incapable, lequel est des deux le vice le moins pardonnable, dans la situation grave où se trouve l'Autriche? Il faudrait cependant ne pas s'y tromper : la Hongrie n'a pas fait vœu d'abstention indéfinie ; quelque peu disposée qu'elle semble à se précipiter au-devant d'un conflit, elle n'a point juré que sa patiente résignation dût être éternelle, en dépit de toutes les chances qui pourraient lui sourire et solliciter son action.

Il y a d'ailleurs tels événements, peut-être fort prochains, en face desquels l'abstention de la Hongrie deviendrait une pure impossibilité. Croit-on, par exemple, que la Hongrie pourrait longtemps rester spectatrice neutre si le conflit, de jour en jour plus menaçant, entre la Turquie et la Serbie, devait aboutir à une lutte ouverte? Déjà une partie des pays hongrois a tenté d'intervenir. Les populations de la Croatie, secondées par les Slaves des autres provinces autrichiennes, viennent de se plaindre officiellement à Vienne de l'appui qu'y trouvent toutes les illégalités et les violences que la Porte croit pouvoir exercer sur ses populations slaves. On rappelle à l'Autriche que le fait de posséder elle-même une forte population de même origine ne peut pas constituer une raison de se faire l'auxiliaire et le défenseur officieux de l'oppression que les Slaves subissent sur les frontières de l'empire; au contraire, le souverain de 16 millions de Slaves devrait se regarder comme le protecteur-né de leurs nationaux à l'étranger. En agissant ainsi, l'Autriche, ajoute-t-on, n'accroîtrait pas seulement son prestige et son influence au dehors; le gouvernement consoliderait aussi son pouvoir à l'intérieur, en acquérant des titres sérieux à l'attachement reconnaissant de la partie la plus nombreuse de ses habitants. Le conseil n'est pas dépourvu de bon sens; les visées bien connues de la couronne autrichienne sur le bassin du Bas-Danube lui donnaient un à-propos qu'on ne saurait méconnaître. Si ce revirement s'opérait à Vienne, la tâche de la conférence de Constantinople se trouverait singulièrement facilitée. Disons plus: c'est alors seulement que la conférence pourrait aboutir. Aujourd'hui, les deux groupes franco-russe et austro-anglais ne parviennent qu'à se paralyser l'un l'autre. Le représentant de l'Italie, dont l'influence est encore à fonder, se rallie bien à l'opinion de ses collègues français et russe, ouvertement favorables aux réclamations de la Serbie; par contre, l'adhésion du silencieux délégué prussien est naturellement acquise d'avance à ceux qui proposent de ne rien faire. La Turquie, cela va sans dire, plaide avec l'Autriche et l'Angleterre, ou plutôt

Digitized by Google

celles-ci plaident avec elle, pour le maintien du *statu quo*. Aussi, a-t-on été très prompt en Europe à croire au télégramme de Belgrade annonçant, ces derniers jours, que la conférence de Constantinople venait d'être rompue. La nouvelle était prématurée. Tardera-t-elle à devenir vraie? Si c'est de l'Autriche, comme nous venons de l'indiquer, que dépend en partie l'issue heureuse de la conférence, la stérilité de ses efforts pacificateurs peut être regardée d'avance comme certaine. Il est vrai que l'Autriche aurait tout à gagner, et dans ses relations extérieures et pour sa situation à l'intérieur, à appuyer les puissances qui plaident en faveur des populations turco-européennes; il est vrai encore qu'elle a tout à redouter, pour sa propre sûreté, de l'agitation croissante dans les contrées du bas Danube, qu'il serait difficile de contenir et de limiter si la Serbie devait voir toutes ses demandes repoussées par les ministres plénipotentiaires réunis à Constantinople; mais la diplomatie autrichienne, qui se vante d'une ouïe très fine et d'une vue très perçante, a prouvé souvent et prouve encore aujourd'hui que la saine appréciation de ses intérêts et des exigences du moment ne compte point parmi les qualités prédominantes de ses hommes d'Etat.

S'étonnera-t-on si ses embarras s'accumulent et s'aggravent? A la Hongrie si peu satisfaite, à la Croatie surexcitée par les soulèvements slaves, à la Serbie en armes, à l'Italie en feu, s'ajoute pour l'Autriche la complication croissante des affaires allemandes. Il y a bien longtemps que les rapports entre Vienne et Berlin n'ont été aussi tendus qu'ils le sont devenus dans ces dernières semaines. La reconnaissance de l'Italie par la Prusse et la signature définitive du traité de commerce avec la France ont mis le comble à l'exaspération du cabinet autrichien; M. le comte de Rechberg en a oublié jusqu'aux plus élémentaires convenances que le langage diplomatique est toujours tenu d'observer; la dépêche adressée au représentant autrichien près la cour de Berlin, à ce sujet, a paru si étrange qu'on a voulu douter de son authenticité. En même temps, le cabinet autrichien travaille avec une énergique persévérance, et non sans succès, à défaire le Zollverein qui, depuis trente ans, a donné à la Prusse l'hégémonie économique en Allemagne. Le cabinet autrichien ne déploie pas moins de zèle à faire prévaloir son projet de réforme fédérale, destiné à déjouer les projets unitaires du Nationalverein, si favorables à la Prusse. En un mot, les divergences sont si nombreuses et si tranchées entre Vienne et Berlin, la lutte si âpre, que l'étranger croirait aisément à l'imminence d'une rupture ouverte. Heureusement, il s'agit de l'Allemagne, où l'on a la parole d'autant plus facile qu'on est plus lent à l'action. Au moment même où la mésintelligence entre les deux cours rivales semble arrivée à son dernier degré, les journaux d'outre-Rhin nous apportent la nouvelle d'une note collective, presque d'un ultimatum, que les cabinets autrichien et prussien viennent d'adresser au gouvernement de Copenhague au sujet de la question du Sleswig-Holstein. Les statisticiens allemands eux-mêmes, dont on connaît pourtant la patience exemplaire, ont depuis longtemps renoncé à compter les dépêches et contre-dépêches que cet agréable passe-temps, qu'on appelle le conflit dano-allemand, a fait

Digitized by Google

commettre depuis quinze ans aux chancelleries germaniques. Non, quoi qu'il advienne, ce n'est ni sur l'Eider, ni sur l'Elbe que la paix générale sera rompue; l'Europe serait parfaitement rassurée si le danger de guerre était aussi peu menaçant sur le Pô et le Danube. J.-E. HORN.

P. S. — Au moment où nous terminons la *Chronique*, une dépêche officielle vient annoncer que Garibaldi, attaqué par le colonel Pallavicini dans la montagne d'Aspremonte, au nord-est de Reggio, a été battu, blessé et fait prisonnier. On ne saurait regretter trop vivement la dure nécessité qui a obligé le gouvernement d'en arriver à ces mesures extrêmes; nous n'avons pas attendu la défaite de Garibaldi pour dire à qui incombe la responsabilité de ce regrettable conflit. Espérons que, Garibaldi une fois mis dans l'impuissance de continuer son entreprise malencontreuse, l'agitation factice qu'il avait su provoquer disparaîtra promptement, que l'ordre et le calme ne seront plus troublés.

Le gouvernement a prouvé qu'il ne recule devant aucun effort pour faire respecter la loi et le statut; le pays a démontré que cette politique a toutes ses sympathies; la position de M. Rattazzi se trouvera ainsi singulièrement raffermie. Elle lui permettra d'user de tous les ménagements possibles envers ceux qu'avait égarés un patriotisme trop ardent; mais les preuves nouvelles qu'il vient de donner de sa courageuse énergie lui créeront aussi de nouveaux titres au concours de tous les amis sincères de la cause italienne, en Italie et au dehors : nous aimons à croire qu'il ne les invoquera pas en vain.

L'Italie a miraculeusement échappé au danger le plus grave dont l'œuvre de son affranchissement et de son unification pût être menacée. Mais pour que le retour d'une telle crise soit rendu impossible, il faudrait que la leçon profitât à tous ceux qui, à dessein ou non, ont contribué à amener l'équipée garibaldienne. Que les vrais patriotes, quelle que soit leur nuance politique, se serrent autour du drapeau que le ministère vient de faire triompher; qu'ils aident celui-ci à affermir l'Italie à l'intérieur, à consolider les sympathies de l'Europe pour elle, et ils feront plus pour le prochain « complétement » de l'Italie, pour son avenir et sa grandeur, que n'aurait pu faire le succès le plus brillant, et en tout cas purement éphémère, du vaincu d'Aspremonte. E. H.

LE 153e ANNIVERSAIRE

DE LA BATAILLE DE PULTAWA, EN RUSSIE ET EN SUÈDE.

Nous avons reçu de Stockholm des lettres qui toutes nous entretiennent d'un mouvement curieux dont la Suède a offert dernièrement le spectacle.

Digitized by Google

Il peut se présenter telle circonstance où le réveil qu'on nous signale soit appelé à jouer son rôle et à exercer son influence sur les événements. A ce titre, il nous a paru utile de résumer et de fondre ensemble les renseignements qui nous sont parvenus. Nous le ferons aussi brièvement que possible, nous réservant d'étudier bientôt, sous toutes ses faces, la question scandinave, dont les incidents que nous reproduisons ne constituent qu'un épisode.

C'était une coutume depuis longtemps établie, en Russie, de célébrer, par des fêtes commémoratives, les anniversaires des victoires remportées par les armées russes. Le 30 mars dernier, on fêtait encore de la sorte, à Saint-Pétersbourg, l'anniversaire de l'entrée des alliés à Paris, en 1814. Quelques semaines après, une décision impériale supprimait tous ces anniversaires, à l'exception de celui de la bataille de Pultawa. Il est inutile de rechercher ici quels motifs ont pu déterminer cette résolution du gouvernement russe. La mesure était en elle-même excellente, conforme aux idées de paix et d'oubli des anciennes animosités, idées qui, fort heureusement, tendent à prévaloir de plus en plus dans les relations internationales. S'il y avait un blâme, un regret à exprimer, c'est qu'elle ne s'étendît pas à tous les anniversaires de même nature, et qu'une exception y fût faite en faveur d'une journée dont le souvenir pouvait être pénible à une nation voisine qui, sagement gouvernée, n'a depuis longtemps donné, que nous sachions, à la Russie, aucun sujet de plainte ni de ressentiment. La résolution annoncée de continuer à célébrer le seul anniversaire de la bataille de Pultawa avait tout aussitôt causé une vive impression en Suède. L'opinion s'en émut et y vit, de la part de la Russie, avec un peu de précipitation peut-être, une arrière-pensée de menace et de provocation.

La bataille de Pultawa tient, on le sait, une grande place dans l'histoire moderne; toutefois, ses conséquences politiques n'ont peut-être pas encore été suffisamment appréciées. La guerre avait éclaté, pour la troisième fois, entre la Suède et la Russie. Charles XII, qui n'avait point encore éprouvé de revers, avait résolu d'en finir avec les intrigues et l'ambition naissante des Moscovites. Aux propositions de paix qui lui avaient été adressées à son entrée sur le territoire russe, il avait répondu : « Je ne traiterai avec le czar qu'à Moscou. » Vainqueur dans plusieurs combats, il n'était plus qu'à cent lieues de cette capitale, lorsque la conclusion d'une alliance avec Mazeppa, l'hetman des Cosaques, l'entraîna vers l'Ukraine. De longues marches, dans un pays presque impraticable, épuisèrent son armée. Au mois de juillet 1709, au sortir d'un hiver dont les rigueurs sont restées célèbres, il n'avait plus que 21,000 hommes, dont 18,000 Suédois, fatigués et manquant de tout; il n'avait que 4 canons à opposer aux 72 pièces de l'artillerie russe. Blessé lui-même au talon, dans la journée du 27 juin, il ne pouvait les commander que porté sur un brancard. Il n'en résolut pas moins de livrer bataille à plus de 100,000 Russes conduits par Pierre Ier. Il les attaqua le 8 juillet à quatre heures et demie du matin et, malgré des prodiges de valeur, pour la première fois il fut vaincu.

On conçoit que les Russes entretiennent avec orgueil le souvenir de la journée de Pultawa. Elle est moins encore pour eux une page glorieuse de

Digitized by Google

leur histoire qu'une grande date politique. Mais si cette date fut fatale à la Suède elle ne saurait être pour son peuple ou son armée un sujet d'humiliation. Charles XII est resté populaire dans son pays ; la Suède voit en lui le plus national de ses rois, celui en qui, suivant une expression du journal l'*Allehanda*, du 26 juin dernier, « se personnifie le mieux le caractère du peuple suédois dans sa grandeur et dans ses écarts. » Aussi, voyant les Russes persister à célébrer exceptionnellement l'anniversaire de la bataille de Pultawa, les Suédois ont-ils résolu de choisir aussi ce jour pour une grande manifestation nationale.

L'idée émise par le journal dont nous venons de rappeler tout à l'heure quelques paroles fut accueillie avec enthousiasme. Le corps des volontaires de Stockholm s'en empara et prit l'initiative des mesures propres à en assurer la réalisation. Un comité fut formé, un appel adressé au peuple suédois et aux nations que la Russie victorieuse à Pultawa a soumises à son joug ou qu'inquiète et menace encore sa politique. Car, comme le disait fort bien l'*Allehanda*, « ce n'est pas seulement pour la Suède, c'est pour l'Europe entière que le jour de Pultawa a une signification profonde. Ce jour-là, non-seulement le czarisme moscovite a pu dresser sa tête sur la Baltique, mais c'est à partir de ce moment qu'il a pu s'avancer dans le cœur de l'Europe de ce pied qui a écrasé et écrase encore la Pologne. L'organisation de l'Europe serait toute autre que nous ne la voyons si Charles XII n'avait pas été vaincu. »

Nous ne pouvons mieux donner une idée de la pensée qui a présidé à cette grande et patriotique manifestation qu'en reproduisant textuellement l'appel du comité, qui est, dans sa brièveté, un modèle achevé du genre :

« Il y a dans la vie des nations des journées de tristesse et d'épreuves. Celle de Pultawa en fut une pour la Suède et aussi pour l'Europe ; elle arrêta l'essor de la civilisation et le libre développement des grandes idées politiques. Il a fallu attendre plus d'un siècle avant que l'arbre, foudroyé au sommet, se couvrît d'un nouveau feuillage. Par une mesure exceptionnelle, notre voisin de l'ouest a résolu de continuer à fêter le souvenir de cette fatale journée. Sans vouloir en faire un jour de deuil, sans aucune pensée de provocation ou de défi, nous allons, en Suède, la célébrer aussi pour rendre un pieux et légitime hommage à ceux de nos ancêtres qui ont payé de leur vie ou de leur liberté leur fidélité à la mission historique de la Suède. Le chef qui conduisit ces héros au combat, le brave parmi les braves, le roi chevaleresque dont l'image est vivante dans le cœur de tout Suédois, n'a pas encore de monument sur la terre suédoise. Dans la fête à laquelle nous convions le public, nous faisons appel à la nation pour qu'elle répare cet impardonnable oubli. »

Cet appel, où la modération et la fermeté s'unissent au sentiment national, était signé de tous les membres du comité : MM. A. W. Biörck, chef du parti libéral modéré, membre de la Chambre des bourgeois ; Engelhardt, doyen de la cour suprême de justice ; Zelander, membre de la chambre du clergé, directeur de l'observatoire ; Rythen, de la chancellerie royale ; Satherberg, poète, membre de l'Institut ; Auguste Blanche, de la chambre des bourgeois, le poète le plus populaire et l'un des premiers orateurs

Digitized by Google

de la Diète ; Sohlman, rédacteur en chef du journal du parti libéral ; Lindlstrom, rédacteur en chef du journal du parti conservateur ; Biörck, rédacteur en chef du journal officiel ; Tersmeden, de Quanten, membres de la chambre des nobles ; Lallerstedt, de la chambre des bourgeois ; Sohlstrom, Menzel, députés paysans. Toutes les classes de la société, tous les partis étaient, comme on le voit, représentés dans ce comité, qui s'était formé en quelque sorte spontanément. L'été avait déjà éloigné de Stockholm un grand nombre de personnages politiques influents. Quant au peuple, étranger depuis longtemps à la marche des affaires européennes, il était à craindre qu'il ne comprît pas bien, du premier coup, la pensée d'une manifestation qui intéressait surtout sa grandeur et son rôle en Europe. Et cependant le temps pressait ; on était aux derniers jours de juin. L'effet produit par la proclamation du comité dépassa toutes les espérances. L'anniversaire de Pultawa a été fêté, dans toute la Suède, avec une pompe, un élan dignes des plus beaux jours de la nation suédoise. Plusieurs nations étrangères ont prouvé par leur adhésion qu'elles s'associaient à la pensée parfaitement comprise qui a inspiré cette éclatante démonstration. Nos lettres de Stockholm vont nous permettre de donner quelques détails sur la manière dont le souvenir de Pultawa a été célébré dans cette capitale.

C'est le 9 et non le 8 juillet que les Russes, on ne sait pourquoi, fêtent l'anniversaire de la bataille de Pultawa. Les Suédois se sont conformés à cet usage, d'autant plus volontiers que, le 9 juillet 1790, Gustave III remporta, près de Swenskhund, sur la flotte Russe, une victoire signalée. Le temps, très mauvais depuis quelques jours, n'a pas permis que la fête eût lieu en plein air ; on s'est réuni dans le théâtre du Cirque, élevé à l'intérieur du parc. Trois grands étendards, aux couleurs des royaumes scandinaves, flottaient sur le toit du bâtiment. L'entrée principale, précédée d'un portique, était ornée de couronnes en feuilles de chêne et de laurier. Pour éviter l'encombrement, on avait résolu de percevoir un droit d'entrée fixé à 1 fr. 50 c. Malgré cette précaution, la salle a été en quelques instants entièrement remplie, et il a fallu refuser l'entrée à un grand nombre de personnes. La décoration intérieure était appropriée à la circonstance. Au centre de l'amphithéâtre, en face de la scène, se détachait sur un cartouche le nom de Charles XII au milieu d'un faisceau de drapeaux suédois, autour duquel se grouppaient le lion de Finlande, l'aigle blanc de Pologne, les couleurs et armoiries du Danemark. Tout autour de la salle étaient suspendus des boucliers portant les noms des généraux et des ministres de Charles XII : Piper, Lövenhaupt, Sparre, Kreutz, Reinhold, Rosen et les écussons des régiments qui ont pris part aux guerres de son règne. Sur la scène s'élevait, au milieu de trophées et de bannières, la statue du glorieux vaincu de Pultawa. Le parterre était occupé par le corps des volontaires de Stockholm ; les galeries, les loges étaient remplies de dames élégamment parées et d'hommes de toutes les classes de la population en habits de fête.

La musique du 2e régiment de la garde joua d'abord la marche de Charles XII. Puis, M. Nordström, archiviste du royaume, chancelier des

Digitized by Google

universités et député de l'académie à la diète, prit la parole au milieu d'un profond silence. Nous ne pouvons donner que le résumé suivant de son discours : « Il y a aujourd'hui cent cinquante-trois ans, dit-il, que, près d'un endroit jusqu'alors peu connu, une lutte de neuf ans, entre le nord et l'ouest, se décidait sur un champ de bataille. Un siècle auparavant, un premier acte du même drame s'était autrement dénoué, et le Tout-Puissant, qui tient en ses mains le sort des empires, sait lui seul quelle fin prépare l'avenir à ce long débat. L'histoire du dernier siècle n'a pas vu un autre drame aussi intéressant pour l'Europe, aussi grandiose, tant par les causes de la lutte que par l'inégalité des forces qui étaient en jeu, et aussi longtemps qu'il y aura dans le monde civilisé des cœurs capables de comprendre ce que valent, pour les nations, les actes d'héroïsme de leurs fils, on n'oubliera ni la vaillante fidélité au drapeau, ni le courage de nos ancêtres : on admirera ces vertus qui, dans une lutte disproportionnée, égalait leurs forces à celles de leurs ennemis. Les traités conclus dans les siècles précédents, ceux de Stolbova, d'Oliva, de Copenhague, ont élevé la Suède à une hauteur qu'on aurait difficilement prévue ; mais des jalousies, des haines communes unirent contre nous nos voisins, et chacun d'eux s'efforçait de miner notre puissance, sans choisir les moyens et sans reculer devant les moins dignes. Au moment où, âgé de quinze ans, Charles prit entre ses mains le pouvoir que les Etats de Suède avaient confié à son père, les gouvernements voisins crurent le moment propice pour l'exécution de leurs projets..... Quant à lui, s'il a quelquefois abusé du pouvoir illimité dont il se trouvait investi, s'il n'a pas su toujours comprendre les devoirs qu'impose la couronne, la responsabilité en revient à ses conseillers, aux représentants de la nation bien plus qu'à l'héritier qui acceptait naïvement l'héritage de son père, tel que la nation le lui avait donné..... Il faut juger les faits de l'histoire non du point de vue où nous sommes aujourd'hui, mais en nous reportant à l'époque où ils se passaient. C'est dans ces conditions seulement qu'on peut équitablement et sainement les apprécier. Le système constitutionnel est le programme, la loi de notre époque ; du temps de Charles, la monarchie absolue était à son apogée.

» Tranquille et sans soucis pour l'avenir, Charles se vit inopinément attaqué par des ennemis qui avaient eu recours à toutes les ressources de la science de Machiavel pour l'endormir et pour lui cacher leurs projets. On ignorait encore que le vainqueur de Pultawa était passé maître dans l'art des conspirations, et qu'il savait au besoin s'affranchir de la foi jurée. Au mois de novembre 1699, il jurait la paix avec la Suède et l'amitié avec son souverain ; l'année suivante, ses armées passaient les frontières de la Livonie et de la Finlande sans déclaration de guerre. Le Saxon y entrait de son côté, et le Danois envahissait le Holstein, allié de la Suède. Le rideau dont s'étaient couverts les conspirateurs couronnés fut déchiré, la lutte engagée au grand jour, et l'Europe put voir avec admiration comment les descendants des rois de la mer savaient combattre, triompher, mourir pour le droit et pour leur pays. Le débarquement dans la Zélande, la victoire et la paix de Copenhague, forcèrent le Danemark à se retirer de la coalition. Rassuré

Digitized by Google

de ce côté, Charles se dirigea, avec l'armée de héros qu'il était digne de commander, contre Frédérick et Pierre, et alors commença cette série de victoires qui retentissent encore dans le monde entier, après avoir jeté sur le nom suédois un éclat extraordinaire ; victoires qui ont démontré ce que peuvent l'amour de la patrie, le courage personnel, la persévérance, la discipline et la foi dans la justice de la cause pour laquelle on lutte, contre la force matérielle, l'obéissance servile et l'ambition des conquérants, fiers du nombre de leurs esclaves. La victoire suivit l'étendard bleu et la croix jaune jusque sur les bords de la Bérézina, là où, un siècle plus tard, devait succomber une autre croisade contre l'Orient ; elle n'abandonna nos drapeaux que le jour où, dénués de tout et après avoir souffert toutes les privations, 18,000 Suédois, ayant à combattre 120,000 Russes, perdirent la liberté, la vie, tout, excepté l'honneur. C'est le souvenir de cette journée que la Russie a résolu de célébrer. Qu'elle voie par elle-même ce qu'elle pourra y gagner. Quant à nous, qui comptons parmi nos ancêtres les héros de Pultawa, notre devoir est de rendre honneur à cette vieille gloire dont l'éclat ne pâlira jamais. Il est vrai, nous avons beaucoup perdu ; mais grâce à cette énergique génération de Charles, ce que nous avons sauvé dépasse encore la somme de nos pertes. Nous avons gardé la vieille foi de nos pères, nos lois inviolables, la liberté de la patrie, la liberté des citoyens. Quant à notre voisin, ce qu'a valu cette bataille pour le développement réel de son peuple et son élévation morale, c'est un problème que résoudra l'avenir.....

» Quelques écrivains ont jugé très sévèrement Charles XII, à cause de son expédition et de son séjour en Pologne, pendant que l'ennemi, plus puissant qu'Auguste, inondait ses Etats. Ils ont vu, dans cette conduite, l'aveugle passion d'un batailleur sans plan ni calcul, le résultat d'une antipathie personnelle contre l'électeur de Saxe, cœur qui ne sentait pas les souffrances de son propre pays. Nous croyons que ces juges n'ont compris ni le mobile des actions de Charles, ni son caractère..... Sa politique en Pologne s'explique facilement. La Russie et l'autocrate furent les ennemis de la Suède, ennemis traditionnels. Il s'agissait, pour les deux pays, de leur existence. Le mot d'ordre des Russes était le cri : « A la Baltique ! » De là cette lutte qui se renouvelait sans cesse pour la possession de l'Ingrie, de Koxholm, de Viborg et de la Livonie. Pierre poursuivait la politique de ses prédécesseurs. Charles comprit le but de ces efforts, et, vainqueur, il répondit négativement aux propositions de paix de son adversaire, parce qu'il ne pouvait croire à leur sincérité. Il comprit que, pour avoir une paix durable, il devait la signer à Moscou, et que, pour assurer ses frontières, il avait besoin de l'assistance de la Pologne, menacée déjà par son voisin russe. Mais cette alliance était impossible tant que le Saxon Auguste, le client et l'ami de Pierre, y régnait. Détrôner Auguste et mettre à sa place un souverain national, telles étaient les conséquences forcées de cette politique.

» Il y a déjà des preuves irrécusables que tels étaient les mobiles de la conduite du roi Charles vis-à-vis de la Pologne, et lorsque les vrais historiens auront fouillé les archives, notre héros sera réhabilité comme poli-

Digitized by Google

tique, après avoir été réhabilité comme homme de guerre. Alors il sera peut-être démontré que ce roi avait déjà vu ce qui est devenu clair pour les hommes politiques d'aujourd'hui, c'est-à-dire que l'existence de la Pologne était indispensable à la sécurité de l'Europe. On jugera que la journée qui a arrêté la réalisation des projets de Charles n'a pas été moins fatale pour l'Europe que pour la Suède.

» Le roi Charles était peu communicatif, et beaucoup d'hommes de son temps ont pu ne pas comprendre sa pensée ; mais il craignait Dieu ; il avait les instincts nobles d'une âme élevée : un tel homme n'aurait pas joué légèrement avec les intérêts de son pays. Plus tard, méconnu, il fut néanmoins adoré de son armée, qui suivait son roi à travers les marais et les steppes, les glaces et les neiges. Malgré la faim et le froid, il s'élançait avec ses soldats dans la bataille, et combattait jusqu'à la victoire. Un tel roi, un tel homme de guerre n'est pas un de ces météores d'un jour, qui élevés au pouvoir, n'ont rien de plus pressé que d'en abuser. Vrai type de l'homme du nord, il vivra dans la mémoire du peuple suédois ; et lorsque des voix se sont élevées pour honorer sa mémoire, elles n'étaient que l'expression de l'opinion du pays et allaient au-devant de ses désirs. »

Ce discours avait produit sur l'assemblée une profonde impression et, à plusieurs reprises, il avait été interrompu par d'unanimes applaudissements. M. Nordström est un des hommes les plus considérés du pays. La Suède voit en lui son historien national, et sa parole a, dans tous les partis, une grande autorité. Le passage de son discours relatif à la politique de Charles XII a été surtout fort remarqué. Il eût pu y ajouter un trait qui, ce nous semble, mérite d'être rappelé. Au mois de février 1704, lorsque la diète de Varsovie déclara Auguste, électeur de Saxe, inhabile à porter la couronne de Pologne, le comte Piper engagea Charles XII à s'emparer pour lui-même du trône déclaré vacant. Il le tenta par le titre de défenseur de la religion évangélique, nom qui flattait l'ambition du jeune roi. Il était aisé, disait-il, de faire en Pologne ce que Gustave Vasa avait fait en Suède, et d'y établir le luthéranisme. Fidèle à sa gloire, Charles n'écouta pas ces conseils ; il eut des vrais intérêts de l'Europe une idée plus noble et plus juste. Il répondit au comte Piper qu'il aimait mieux donner que de gagner des royaumes, et il fit décerner la couronne au jeune palatin de Posnanie, Stanislas Leszczynski.

Après le discours de M. Nordström, on a communiqué à l'assemblée plusieurs dépêches télégraphiques annonçant que l'anniversaire de Pultawa se célébrait en même temps dans un grand nombre de villes suédoises, ou exprimant l'adhésion la plus complète et la plus sympathique à la fête commémorative de la ville de Stockholm. Parmi ces dépêches, une surtout, lue par M. Sohlmam, rédacteur en chef de l'*Aftonbladet*, a été écoutée avec émotion et accueillie par d'unanimes acclamations. C'était celle du prince Czartoryski, envoyée de Paris au nom des émigrés polonais. Les applaudissements n'ont cessé qu'au moment où la musique a fait entendre les premières notes de la marche du célèbre régiment Biorneborg, qui s'est distingué en Finlande en 1808 et 1809.

La poésie avait sa place marquée dans une telle solennité. M. Sother-

Digitized by Google

berg a lu une pièce de vers intitulée « à la patrie » ; puis M. Tersmeden, membre de la Chambre des nobles, a prononcé un discours dont il est bon de citer les principaux passages. « Comme les voyageurs qui, de temps en temps, s'arrêtent au milieu du chemin, a dit M. Tersmeden, et jettent en arrière un regard sur l'espace qu'ils ont parcouru, de même ces pèlerins géants qu'on appelle nations, aiment parfois à jeter un regard rétrospectif sur le passé avant de s'élancer dans l'avenir. La fête que nous célébrons aujourd'hui est une halte de cette nature. Dans cette bataille de Pultawa dont nous célébrons l'anniversaire, on combattait pour faire triompher ces belles et nobles idées qui, incarnées dans la Suède et dans la Pologne, avaient servi de barrière pour arrêter le torrent des nomades d'Asie..... Les digues furent rompues. La Suède et l'Europe ont vu des événements qu'on ne pouvait prévoir. Nos pertes furent immenses ; mais nous n'avons pas tout perdu. Nous avons une dynastie qui s'est identifiée avec la nation et qui éloigne de nous le péril de ces rivalités si dangereuses ailleurs. Nous avons une antique liberté, dont la forte séve produit des fleurs toujours nouvelles : notre passé dit ce que nous avons été et ce que nous pouvons être encore. Les grandes nations de l'Europe nous regardent avec sympathie et avec un intérêt bienveillant. L'Italie ressuscitée vient d'étendre vers nous son bras victorieux, et la Pologne qu'on a voulu enterrer vivante, mais en qui on n'a pu étouffer la vie et qui sort de son tombeau, glorieuse et resplendissante aux yeux de tous comme l'aurore d'un jour nouveau, nous envoie, par l'un de ses fils les plus nobles et les plus dévoués, l'expression de ses ardentes sympathies. L'avenir, ordinairement si voilé, se présente donc presque visible à nos yeux, et les nouvelles destinées que nous pouvons entrevoir nous sont garanties par les tendances de plus en plus prononcées des populations vers l'unité scandinave contre laquelle ne prévaudront pas les obstacles suscités par la diplomatie. Puisse le Tout-Puissant, qui donne la vie et la mort, qui tient dans ses mains la paix et la victoire ; puisse le Dieu des armées, pasteur des peuples, prendre sous sa protection notre roi et notre patrie, la vieille Suède, la Suède libre et bien-aimée ! »

Ces dernières paroles, prononcées avec une vive émotion, ont trouvé dans toute l'assemblée un écho sympathique. Un délégué du Danemark, M. Barford, a pris alors la parole pour déclarer que jamais son pays ne joindrait ses armes à celles des Moscovites. De nouvelles dépêches ont été lues annonçant de nouvelles adhésions, et le rédacteur de l'*Aftonbladet*, M. Sohlmann, un des hommes les plus estimés de la presse scandinave, a prononcé un discours empreint des sentiments les plus élevés. « On pourrait demander, a-t-il dit, si le moment est bien choisi pour célébrer le souvenir du roi Charles, d'un roi absolu, qui a attiré sur son pays tant de désastres et de calamités. Je répondrai : « Oui ! », comme tout homme qui a le cœur suédois et qui est attaché à son pays. Lorsque notre plus grand poète (Tegner) dit, en montrant le sépulcre de Charles : « Suède, agenouille-toi devant ce tombeau, le plus grand de tes fils repose là ! » il parle non-seulement de l'homme de guerre, il voit se dresser devant lui cette noble figure qui est comme l'incarnation des vertus sué-

Digitized by Google

doises. Le véritable historien comprendra le dédain légitime que notre Charles ressentait pour la lâcheté et l'immoralité des gouvernements contemporains. Ce sentiment l'a conduit plus loin que ne l'aurait conseillé une sage et habile politique; mais, tout en le reconnaissant, l'histoire dira que Charles agissait selon ses propres notions sur les lois de l'honneur et de la justice, et ne se soumettait pas aux règles d'un machiavélisme de bas étage. Ce roi fut, à bien des égards, en dehors et au-dessus de son siècle, et j'avoue que je sens mon cœur gros et ma paupière humide quand je contemple cette figure franche et loyale au milieu de son époque, — lorsque, vis-à-vis de ces cours vieillies et corrompues, je me représente ce jeune roi, grand dans sa simplicité, s'avançant l'épée et la Bible à la main; lorsque je pense à ses mœurs pures, à sa crainte de Dieu, à son courage, à sa force, au calme dont il a fait preuve au milieu des épreuves les plus terribles. Je comprends qu'il ait pu succomber, jamais fléchir. Son épopée est notre héritage, et c'est là un bien qui ne peut s'évaluer ni au poids de l'or, ni se calculer d'après les données de la statistique, un bien capable de faire oublier les plus grands désastres et qui compense noblement la perte de plusieurs provinces. Oui, le moment est bien choisi pour que le peuple suédois élève un monument à Charles XII. Apportons tous, petits et grands, notre denier à cette œuvre patriotique: ce sera notre meilleure réponse à ceux qui ont résolu de célébrer l'anniversaire de nos malheurs. » Ces dernières paroles témoignent assez haut de l'imprudence commise par le gouvernement russe et de l'énergie du sentiment national en Suède. Elles marquent, comme nous le disions en commençant, la part que prendrait ce pays dans un conflit où les nationalités soumises à la Russie entreraient en lutte avec leur dominateur.

Le dernier orateur entendu a été M. Blanche; le chef du parti démocrate a donné plus de netteté encore à la pensée de tous. « Heureux, a-t-il dit, les peuples à qui il a été donné de se développer librement dans leur indépendance; mais si, au milieu de leur prospérité, leur cœur se fermait au malheur des autres; s'ils oubliaient le commandement de Dieu qui ordonne d'aimer ses frères, l'Eternel se détournerait d'eux et détruirait à jamais leur prospérité. Certes, il faut plaindre les barbares soumis à des siècles d'esclavage; mais que dire du malheur des nations qui ont connu le prix de la liberté, dont le passé est éclatant et glorieux et qui sont réduites à gémir sous l'oppression? Nous les voyons sans cesse secouer leurs chaînes, parce qu'on n'étouffe jamais l'étincelle divine dans l'humanité. La flamme jaillit, on veut l'éteindre avec le sang; mais on n'y réussit pas, parce que le sang est la lave enflammée qui propage l'incendie et qui finit par dévorer l'impie qui veut l'arrêter. Des voix officielles s'élèvent contre ces efforts légitimes de ceux qui souffrent; mais ces efforts ne sont que l'accomplissement d'un devoir sacré, et ils se renouvelleront aussi longtemps que les héros élus des nations élèveront la couronne du martyr à la même hauteur que les lauriers de la victoire. Faut-il, nous qui sommes heureux, comprimer nos plus nobles sentiments et ne pas encourager, par nos vœux et nos bénédictions, les efforts des opprimés, parce que nous ne pouvons leur offrir l'assistance de nos bras? Oh! non, jamais! Ces vœux mêmes

Digitized by Google

sont une puissance ; ils sont comme le vent que l'on n'aperçoit pas quand il passe dans l'air et qui pourtant renverse et fait trembler ce qui est sur terre. Ces vœux, on ne les repousse pas comme les armées : ils montent en haut ; ils s'amoncellent comme les nuages, et lorsque la mesure est pleine ; lorsque les peuples ont vidé jusqu'à la lie la coupe des afflictions et des misères, Dieu lève son bras, et, à ce signe suprême, la liberté se lève et apparaît radieuse au milieu des ténèbres, comme le soleil s'élançant du sein de l'Océan. » Ces accents, empreints d'un sentiment lyrique, avaient porté à son comble l'enthousiasme de l'assistance. Le nom de la Pologne était dans toutes les bouches, et l'orateur-poète, entouré de ses compatriotes, fut l'objet d'une véritable ovation. N'était-ce pas là une manifestation bien éloquente, une protestation presque menaçante contre le régime arbitraire que la Russie entretient en Pologne, contre l'oppression légale qui pèse sur la Posnanie?

La réunion s'est terminée par l'annonce d'une souscription nationale pour élever un monument à Charles XII et aux braves qui combattirent avec lui à Pultawa. Un nombre considérable de personnes se sont immédiatement fait inscrire ou ont déposé leurs offrandes. Les dons les plus humbles sont reçus, afin que toutes les classes de la nation puissent concourir à cette œuvre patriotique.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la manifestation de Stockholm. Des démonstrations semblables ont eu lieu dans beaucoup d'autres villes. A Wanersberg, le gouverneur de la province, comte Sparre, dont le nom rappelle celui d'un des lieutenants de Charles XII, et qui est lui-même un des membres les plus influents de la Diète, a prononcé un discours très énergique, qu'il a terminé en invitant les volontaires à jurer « qu'ils sauraient, en cas de besoin, verser leur sang pour la patrie et se serrer auprès du roi, qui, avec un égal courage et une plus grande prudence, saurait, digne successeur de Charles XII, conduire les Suédois à l'ennemi. » A Gothembourg, plus de dix mille personnes s'étaient réunies en plein air pour célébrer l'anniversaire de Pultawa, et un discours a été prononcé par M. Wieselgren, pasteur et membre du consistoire évangélique. A Strengna, l'initiative de la manifestation a été prise par l'évêque Annerstedt. A ces noms nous pouvons ajouter ceux d'un grand nombre d'autres villes : Ekso, Orebro, Linköping, Calscrona, où s'embarqua Charles XII pour ses plus belles campagnes ; Calmar, célèbre par l'union momentanée de tous les Etats scandinaves ; Ystadt, Malmö, Christinennhann, Gefte, Upsala, Sala, etc. Partout la cérémonie s'est terminée par l'ouverture de la souscription pour l'érection d'un monument aux combattants de Pultawa. Les citoyens les plus influents, les personnages les plus considérables de chaque ville se sont mis à la tête de la souscription, et la population tout entière a répondu à leur appel. A Stockholm, le comité, formé à la hâte, a voulu se renforcer en s'adjoignant de nouveaux membres. Il a invité à venir siéger dans son sein deux généraux et un membre de la famille de Wrangel, de cette famille dont soixante-dix membres ont péri durant les guerres de Charles XII, et qui en comptait trente et un parmi les combattants de Pultawa.

Digitized by Google

Ces manifestations ont remué le pays jusque dans ses entrailles, mais pour en faire sortir seulement un cri d'union et de patriotisme. Elles ont été, de la part du corps diplomatique, l'objet d'une attention particulière, et l'ont frappé comme un symptôme de force et de vitalité. Le gouvernement ne s'y est pas associé officiellement, mais il n'a rien fait pour les empêcher et les restreindre. Plusieurs fonctionnaires y ont pris part, et le journal officiel, en rendant compte de la manifestation de Stockholm, a reproduit une partie des discours qui y ont été prononcés. L'avant-veille, 7 juillet, le roi donnait, au camp près de Stockholm, une collation d'adieux, et plusieurs officiers des volontaires y avaient été invités, entre autres M. Sohlmann, membre du comité. M. Sohlmann a été vivement remercié et félicité par plusieurs officiers de l'armée, pour l'initiative que ses camarades et lui avaient prise en cette circonstance.

Deux jours après, nous dit une de nos correspondances, le roi dînait, avec un grand nombre d'officiers étrangers et plusieurs membres du corps diplomatique, chez l'ambassadeur de Danemark, comte de Plessen. Au milieu du dîner, le gouverneur de Stockholm crut devoir entretenir Sa Majesté de la manifestation commémorative de la journée de Pultawa et du réveil de l'esprit national, dont elle est un éclatant témoignage. — « Une fusée, » dit un des convives appartenant au corps diplomatique. — « Je ne le crois pas, répondit le gouverneur. A l'heure qu'il est, dans toutes les sociétés, à tous les coins de rue, on s'entretient de la Pologne et de la Finlande, ce qui depuis longtemps ne s'était pas vu en Suède. Et si je me trompe, vous pouvez dire que la police est bien mal faite. »

Nous ne voulons pas exagérer la portée de ces manifestations, mais elles ont une signification qu'il est impossible de nier. Ce n'est pas en vain que les peuples du nord, interrogeant, dans un douloureux et néfaste anniversaire, leur histoire passée, y apprendront que la cause de leurs disgrâces et de leur affaiblissement successif, au profit d'un ennemi d'abord faible et dédaigné, est dans leurs désunions, dans leurs jalousies, dans leurs rivalités ambitieuses. Nous avons vu surtout avec joie les Suédois se souvenir de la Pologne et s'unir à l'Europe libérale pour reconnaître que l'indépendance de cette héroïque nation fut de tout temps et est encore indispensable à l'ordre européen. Ce souvenir n'a rien qui nous étonne, d'ailleurs ; il se présentait naturellement au milieu de ces élans patriotiques. N'est-ce pas un Poniatowski, devenu plus tard un des premiers dignitaires de la Pologne, qui sauva Charles XII à la bataille de Pultawa, et qui fut pendant plusieurs années le plus fidèle compagnon dans son malheur ?

C. AMÉRO.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

Revue critique : *Contes inédits*, d'Edgard Poe, par M. le baron Ernouf. — *De la Répression du Vagabondage*, de M. Homberg, par M. E. de V. 406
Chronique littéraire, par M. A. Claveau. 412
Chronique politique, par M. J.-E. Horn. 419

La Physiologie et la Psychologie dans l'état actuel de la science, par M. J. Tissot. 433
Quatre ages de la civilisation en Écosse, par M. Émile Levasseur 468
Méniquette (1re partie), par M. Ferdinand Fabre. 485
Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire. — 1832-1860. — (3e partie), par M. A. Bellemare 523
Le Mexique, son passé, son présent et son avenir, par M. Vivien de Saint-Martin. 536
Thestylis, poème, par M. Leconte de Lisle 586
Revue critique : *Die Lænder am untern Rio Bravo del Norte. Geschictliches und Erlebtes*, de M. Adolphe Uhde, par M. Vivien de Saint-Martin. — *La Grèce moderne, Héros et Poètes*, de M. Eugène Yéménis, par M. Alfred de Tanouarn. — *Liberté, Autorité, Eglise*, de Mgr Ketteler, par M. H. Fisquet. — *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, de M. Campardon, par M. le baron Ernouf. — *Contes et Causeries*, de Jacques, par M. Alexandre Pey. 589
Chronique littéraire, par M. A. Claveau. 601
Chronique politique, par M. J.-E. Horn. 611

Les Principes philosophiques du droit pénal (1re partie), par M. Ad. Franck, membre de l'Institut, professeur au collége de France 625
Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire. — 1832-1860. — (4e partie), par M. A. Bellemare 660
Méniquette (2e partie), par M. Ferdinand Fabre 697
Les Nouveaux romanciers de l'Angleterre : Wilkie Collins, par M. le baron Ernouf. 724
Les Chemins de fer a bon marché, par M. Ed. Boinvilliers. 751
Revue critique : *La Prusse et les Polonais*, de M. Othon Wenesternn, par M. Alex. Pey. — *L'Ame et le Corps, études de philosophie morale et naturelle*, de M. Albert Lemoine, par M. J. Tissot. — *Tableau de l'empire romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement impérial en Occident*, de M. Amédée Thierry, par M. le baron Ernouf. — *Six semaines en Afrique*, de M. Thierry-Mieg, par M. B. Fernou. — *Expédition de Syrie, Beyrouth, le Liban, Jérusalem en* 1860-1861, *Notes et Souvenirs*, de M. Ernest Loury, par M. B. E.. . 774
Chronique littéraire, par M. A. Claveau. 785
Chronique politique, par M. J.-E. Horn. 793
Le 153e Anniversaire de la bataille de Pultawa, en Russie et en Suède. 804

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

Le Poème des beaux jours, par Joseph AUTRAN. Paris, Michel Lévy frères.

Il y a longtemps que M. Autran a proclamé sa sympathie pour tout ce que la vie rustique renferme de paix, de bonheur et de joies. Il se complaît à peindre les merveilles que la nature prodigue à nos regards; il excelle à traduire en un langage tendrement ému ce concert d'harmonie qui embrasse le monde entier, cette vie commune qui anime tous les êtres de la création. Mais, hâtons-nous de le dire, il ne se perd jamais dans des contemplations vagues : ses vers évitent l'abus des *nuages roses* et du *ciel bleu;* son esprit s'attache à une idée féconde et pratique, et, sa muse aidant, capricieuse et aimable, il nous peint les scènes les plus gracieuses et les plus variées. Du reste, *le Poème des beaux jours* n'est, au dire de M. Autran lui-même, « qu'un fragment d'une œuvre plus étendue, destinée à paraître plus tard, et qui résumerait quelques-unes des principales harmonies rurales de l'année », une sorte de poème des champs, non pas didactique, mais un peu contemplatif, sans toutefois perdre de vue la vie réelle. C'est par là que se distingue son talent. Il emporte l'âme doucement et sans surprise dans les régions fictives de l'imagination, et cependant le cœur reste sur la terre, retenu par les charmes de la nature. On retrouve dans *le Poème des beaux jours* cet amour vif et sincère de la vie champêtre que déjà le poète a montré dans ses *Epîtres rustiques*. *La Chanson d'avril* ouvre le volume : c'est de la poésie jeune et rayonnante :

Renais, renais : ouvre et déploie
Ta robe de soleil et d'air pur;
Tressaille d'amour et de joie,
O terre antique, où me renvoie
Le Dieu qui règne dans l'azur!
.....
A ta fenêtre, où le ciel brille,
Ange à l'œil bleu, sylphe à l'œil noir,
Viens t'accouder, ô jeune fille!
Rêve à l'insu de ta famille
Ton rêve de l'aube et du soir.

Je ne veux pas abuser des citations, quoique le lecteur y trouve souvent son compte; je me bornerai à indiquer quelques pièces qui, sans être parfaites, méritent réellement l'attention des amis de la vraie poésie. A *la Chanson d'avril* j'ajouterai donc *les Rivages*, *la Veillée nuptiale*, *l'Heure du sommeil*, *dans les Bois*, *Scherzo*, *la Chanson d'octobre*, *les Dernières Feuilles*. Mais la pièce remarquable entre toutes, et la plus achevée dans son ensemble, est celle qui a pour titre : *le Pèlerin*. C'est en même temps un éloquent hommage rendu à l'une des gloires du siècle, à l'auteur de *René* et des *Martyrs :*

Un de ces voyageurs dont le pied, quand il passe,
Imprime sur le sol une immortelle trace.

La Poésie aux champs porte le signe distinctif du genre poétique de M. Autran; elle offre une alliance heureuse entre ses inspirations personnelles et ses souvenirs classiques, de sorte qu'à travers toutes ces scènes modernes passe comme un souffle d'antiquité grecque et latine. Enfin, si *le Poème des beaux jours* n'ajoute pas d'éclat à la célébrité que l'auteur s'est justement acquise comme poète et n'agrandit pas la place qu'il a prise dans la littérature contemporaine, il prouve au moins que ses belles facultés n'ont pas diminué, et c'est un gage pour l'avenir. EDMOND NOIHT.

Personal history of lord Bacon, from unpublished papers, by DIXON. London, 1861.

De tous les procès que l'histoire a jugés et que notre siècle révise, un des plus importants, sans

Digitized by Google

nul doute, est celui qui a frappé l'illustre Bacon. Que lord Bacon, chancelier d'Angleterre, se soit effectivement rendu coupable de concussion, c'est ce qui froissera toujours la délicatesse de sentiments des ardents admirateurs du rénovateur de la philosophie, du promoteur des sciences physiques, de l'auteur du *Novum organum*. Un avocat habile, M. Dixon, vient encore de prendre en main cette cause difficile, de plaider en faveur d'une grande mémoire, obscurcie par une tache indélébile. A l'aide de documents, dont la plupart étaient inédits, il s'est efforcé de prouver que non-seulement son client fut innocent, mais qu'il ne pouvait point ne pas l'être. Fils d'un magistrat du plus haut rang et de la plus vertueuse des mères, élevé avec soin à l'université de Cambridge, formé par des voyages précoces, initié de bonne heure à la vie politique, membre de la Chambre des communes à vingt-quatre ans, il n'aurait jamais (si l'on en croit son indulgent biographe, ou plutôt son complaisant panégyriste), pris conseil que de sa probité et de son patriotisme. Il est certain qu'en diverses circonstances de sa carrière publique, il fit preuve de quelque indépendance, entrant en lutte avec la cour, avec le ministère, avec sa propre famille; préférant la vérité à la flatterie, et surtout se montrant dévoué de cœur à la grandeur de son pays, à ses intérêts maritimes et commerciaux, à sa puissance et à sa gloire. Mais avec quel regret ne le voit-on pas, en dehors de ces beaux élans, trop rares chez lui, tomber, faute de principes, dans les aberrations les plus déplorables. Celui qui faisait de la justice des tribunaux ou de la faveur des princes un trafic; celui qui, tout jeune, prit une part si active à la condamnation capitale de l'imprudente, mais malheureuse Marie Stuart; celui qui rédigea, sur la demande d'Elisabeth, un mémoire contre le comte d'Essex, un de ses plus chauds protecteurs, un tel homme peut mériter la pitié, quand on se rappelle son génie, mais il est difficile de le réhabiliter. M. Dixon l'a essayé avec beaucoup de courage, de savoir et de talent; son ardeur de réhabilitation s'étend même jusqu'à la reine Elisabeth, qu'il absout généreusement de tous les torts que lui reproche l'histoire. Elle est pour lui, bien plus sincèrement que pour Shakespeare, la belle vestale assise sur le trône de l'Occident; jamais elle n'a soupiré pour Leicester, ni pour Raleigh, ni pour Essex; tout ce que les contemporains ont vu, ont dit, ont écrit à cet égard, n'est qu'illusion ou calomnie. Elisabeth était, d'ailleurs, la plus zélée protestante des trois royaumes : cela répond à tout. C'est avec la même vivacité qu'il défend Francis Bacon contre la sentence qui l'a atteint, contre ces griefs de corruption et de scandale qui sont restés attachés à son nom. Sur beaucoup de détails, M. Dixon a évidemment raison; mais sur l'ensemble, nous doutons que l'opinion concernant Bacon soit sensiblement modifiée. Nous admirons le savant et éloquent plaidoyer de M. Dixon, mais nous rendons toujours un verdict de culpabilité contre l'ingrat protégé d'Essex, contre le chancelier qui vendait la justice.

A.-PHILIBERT SOUPÉ.

Vie et Correspondance de J.-G. Fichte, publiées par son fils J.-H. FICHTE. 2e édit., corrigée et considérablement augmentée. 1er vol., *Vie de Fichte*, avec un portrait, in-8o, XIV-463; 2e vol., *Correspondance*, in-8o (en allemand). Leipzig, Broch, 1862. — STAHR (Adolphe). *Fichte, le héros des philosophes allemands. — Notice sur la vie de Fichte, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance* (19 mai 1862). In-8o (en allemand). Berlin, Janke. 1862.

L'Allemagne a une manière toute particulière d'honorer la mémoire des grands hommes qui se sont distingués dans les lettres ou les sciences : c'est de publier des éditions plus pures et plus complètes de leurs œuvres ou des notices plus détaillées sur leur vie et leur activité intellectuelle, sans oublier les monuments d'airain chargés de transmettre à la postérité la plus reculée leurs traits physiques. Le monde littéraire retentit encore du bruit des nombreuses publications qu'a suscitées l'anniversaire de la naissance de Schiller. Aujourd'hui, c'est le fils de Fichte et M. Stahr qui célèbrent celui de l'illustre philosophe : le premier en publiant une édition nouvelle corrigée et considérablement augmentée de la vie et de la correspondance littéraire de J.-G. Fichte; le second une notice sur sa vie sous ce titre : *Fichte, le héros des philosophes allemands*.

A la notice sur la vie de Fichte, publiée par son fils en 1830, il manquait bien des détails, bien des considérations qui ont pu trouver place dans la nouvelle édition. L'influence du célèbre professeur était alors fort amoindrie; on ne le regardait même que comme un philosophe d'une époque de transition. La Prusse, à l'avenir de laquelle Fichte avait consacré toute son activité, semblait l'avoir oublié pour toujours. Mais aujourd'hui les esprits ont bien changé, et Fichte est devenu l'idole de l'école nouvelle. Le premier des deux volumes que la piété de J.-H. Fichte a consacrés à la mémoire de son père traite de sa vie en trois livres. L'histoire de la jeunesse de Fichte, des années qu'il passa comme étudiant à Jena, de ses voyages en Suisse, en Pologne et à Kœnigsberg, de son mariage à Zurich, et de sa nomination à Jena, remplit le premier livre; le second nous parle de son œuvre et de son influence comme professeur dans cette dernière ville, de l'accusation d'athéisme dont il fut l'objet, et des suites de cette accusation; le troisième raconte le séjour de Fichte à Berlin et à Erlangen, son retour à Berlin, où il devint recteur de la nouvelle université, son rôle en 1813 lors du soulèvement de la jeunesse allemande, sa maladie et sa mort en 1814. Le second volume renferme la correspondance de Fichte avec les plus célèbres personnages de l'époque. On y trouve des lettres de Kant et de Jacobi, de Schelling, de Reinhard, de Fr. Schlegel, de Steffens; ces noms suffisent pour montrer tout l'intérêt qui s'attache à cette publication.

L'opuscule de M. Stahr s'occupe moins de Fichte le philosophe que de Fichte « le champion de la liberté et de l'unité allemande, » de Fichte « le dé-

Digitized by Google

mocrate, » comme l'appelaient ses contemporains. Stahr ferait volontiers de Fichte le patron du Nationalverein. Fichte, en effet, avait la conviction que l'indépendance de l'Allemagne ne pouvait se fonder que sur l'unité, et qu'on n'arriverait à l'unité que par la liberté. Voilà ce que M. Stahr cherche à faire ressortir dans cette brochure. Il veut avant tout réveiller le patriotisme dans le cœur de ses concitoyens, relever leur courage et fortifier leur résolution de travailler avec une opiniâtre persévérance à l'unité allemande. Dans les circonstances politiques où se trouve l'Allemagne, sa brochure ne peut manquer d'avoir un grand succès.

E. DIEZ.

Championnet, général des armées de la République française, par A.-C. DE SAINT-ALBIN. Paris, Poulet-Malassis. 1862.

Championnet est une des plus pures et des plus brillantes figures de notre épopée militaire. L'ingratitude du gouvernement, qu'il avait trop bien servi, ne fit que donner un nouveau lustre à la gloire du conquérant de Naples, et sa mort prématurée fut un deuil pour l'armée et pour la France entière. Depuis longtemps il a pris place dans cette pleiade de héros : Marceau, Joubert, Hoche, Desaix, morts avant l'âge, et qui n'ont pas été effacés par les splendeurs de l'épopée impériale; mais il restait à faire connaître, par un récit exact, les actions de ce jeune général, qui, après avoir été un des plus brillants généraux de l'armée de Sambre-et-Meuse, accomplit en quelques jours, et dans les circonstances les plus difficiles, la conquête de Naples. La gloire de cette conquête reste intacte, en dépit des malheurs qui suivirent, car ces malheurs furent dus aux fautes multipliées du Directoire et du gouvernement révolutionnaire de Naples, et à l'injuste et inopportune disgrâce de Championnet.

La nouvelle biographie de cet illustre et sympathique guerrier est une œuvre posthume d'un de ses contemporains, M. de Saint-Albin, qui, bien jeune encore, remplissait, à l'époque de la conquête de Naples, les fonctions de secrétaire-général du ministère de la guerre sous Bernadotte, et qui fut depuis, sous la Restauration, l'un des plus fermes soutiens des idées libérales. M. de Saint-Albin avait connu personnellement Championnet, et avait conservé pour sa mémoire une admiration enthousiaste, pleinement justifiée par les brillantes et aimables qualités du jeune général. Cette impression est d'ailleurs entièrement conforme à celle qu'avaient gardée de lui ses compagnons d'armes. A des talents militaires de premier ordre, Championnet joignait des aptitudes d'administration qui ne se rencontrent pas toujours chez les plus grands hommes de guerre; il savait vaincre et tirer parti de la victoire; il savait se concilier l'estime et l'amour des vaincus. Aussi est-il resté une des physionomies les plus glorieuses et les plus sympathiques de nos fastes militaires.

DES ERNOUP.

De la cherté des grains et des préjugés populaires qui déterminent des violences dans les temps de disette, par M. Victor MODESTE. 3e édit. Paris, 1862.

La récolte s'annonce sous les auspices les plus favorables. Déjà, nous payons à Paris le pain un quart moins cher qu'il ne coûtait il y a un an; tout porte à croire que la baisse continuera. Aux embarras si nombreux de la situation économique, ne viendra donc point s'ajouter, cette année, celui d'un approvisionnement insuffisant en céréales. Est-ce une raison pour ne point s'occuper de la cherté des grains? Hélas! elle est suspendue plutôt que bannie. L'expérience de ces vingt dernières années nous le dit assez haut : les années du bon marché ont cessé d'être la règle. Peut-être ces années d'exception sont-elles précisément les plus propices pour étudier le problème de la cherté; c'est le moment où l'on peut l'envisager avec un esprit calme et rassuré. M. Modeste ne s'occupe cependant pas, ou ne s'occupe que d'une façon indirecte, des moyens de combattre la cherté; il vise surtout à en combattre les fâcheuses conséquences, pour ainsi dire morales, qui, il est vrai, ne manquent pas d'en aggraver aussi les conséquences matérielles. L'auteur s'adresse à l'intelligence, au bon sens des populations qui souffrent le plus d'une récolte mauvaise, c'est-à-dire aux populations moins aisées ou pauvres. En invoquant l'histoire du passé, il leur prouve que les souffrances qu'entraîne de nos jours un déficit dans la récolte sont insignifiantes en comparaison des ravages meurtriers qu'il exerçait jadis; en invoquant les enseignements de l'économie politique, il leur démontre que toute violence ne peut qu'aggraver le mal, et que l'unique remède, autant que les hommes peuvent remédier à ces coups de la Providence, est dans la liberté du commerce, dans la sécurité de ceux qui s'appliquent à suppléer par l'excédant d'une contrée au manque de l'autre. Des faits bien racontés, des exemples bien choisis, une exposition claire et nette, une chaleur communicative qui vivifie le tout, assurent au livre de M. Modeste un effet réel et salutaire; la 3e édition, refondue et augmentée, peut donc compter sur un accueil tout au moins aussi favorable que les deux éditions précédentes.

E. H.

Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet, par A. CHÉRUEL. Paris, Charpentier, 1862.

M. Chéruel, inspecteur général de l'Université, déjà connu par plusieurs travaux historiques fort distingués, vient de donner, en deux volumes, un nouvel ouvrage bien propre à exciter la curiosité et l'intérêt de ceux qui, en histoire, cherchent avant tout la vérité. On sait combien l'étrange destinée de Fouquet, son influence prépondérante à la cour de France, son luxe et ses folies, sa capacité et son génie d'intrigues, sa puissance presque royale et sa chute, aussi éclatante que rapide, ont occupé les

Digitized by Google

historiens. On en avait fait une sorte de roman ou de légende, où les noms de Pellisson, de Mme de Sévigné, de La Fontaine, étaient mêlés; mais les détails en étaient ignorés; on s'en tenait à peu près aux généralités, au demi-jour, aux appréciations vagues et conjecturales. M. Chéruel, en compulsant avec patience les lettres de Fouquet, celles de Mazarin, tous les papiers d'Etat relatifs au célèbre surintendant, les pièces de son procès, en a tiré les matériaux d'un ouvrage très important pour la connaissance des premières années du règne de Louis XIV. On y constate une fois de plus l'espèce d'anarchie morale qui se cachait alors sous les apparences d'une civilisation déjà avancée et d'une société si brillante. Ce financier, se transformant en homme politique, en ambitieux téméraire, entretenant des relations intimes avec les ennemis du roi ou du ministre, se ménageant la propriété et la soumission de nombreuses forteresses et de provinces entières, recrutant toute une armée d'intrigants des deux sexes, et précipité enfin du haut de ses rêves chimériques par la jalousie de Colbert et la défiance de Louis XIV, est un personnage peu moral, digne d'une médiocre sympathie, mais cependant curieux à étudier d'après les documents originaux. Peu à peu, l'histoire vraie de cette grande époque, si connue, à ce qu'il semble, et pourtant si neuve encore pour nous, se fera exactement, pièces en main, également éloignée de l'enthousiasme aveugle des panégyristes et du dénigrement injuste des pamphlétaires.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

Les Chants de l'aube, dédiés aux jeunes filles, par Louis-Xavier DE RICARD, 1 vol. in-18. Paris, Poulet-Malassis. 1862.

Il paraît que depuis 89 nous sommes dans la nuit, mais qu'à l'horizon une nouvelle ère se lève; voici qu'à l'orient apparaît l'aube d'une autre civilisation. M. de Ricard salue cette aube de ses chants. Cette ère nouvelle, ce n'est rien moins qu'une religion : « Le paganisme représente la forme ou la matière, dit M. de Ricard; le christianisme, l'idée ou l'âme : il s'agit désormais de réunir ces deux parties de l'unité humaine, ou, pour mieux dire, de l'unité universelle. Or, la forme et l'idée, l'âme et la matière se retrouvent dans l'amour, *qui est Tout.* » Ainsi, la religion promise sera la religion de l'amour.

Amour! ô Dieu de feu, qui planes sur le monde!
Seul Dieu vrai, seul Dieu bon et seul universel!
Amour! ô Créateur, source unique et profonde
Du bonheur, de la vie et du bien éternel.
.....
Il est temps qu'aujourd'hui se lève ton aurore,
Et que l'humanité, comme un Memnon sonore,
Exhale un chant vainqueur aux premiers de tes [feux!

Il est vrai qu'il y a amour et amour, comme il y a fagot et fagot. M. de Ricard n'est pas pour l'amour des réalistes, qui lui semble trop nihiliste. Il aime l'idéal, sans négliger l'amour vrai, et, après avoir dit aux jeunes filles de n'écouter ni les débauchés qui pourraient les perdre, ni les prêtres qui, pour les sauver, les enverraient au couvent, il leur donne ce charmant petit conseil : « Vous ne repousserez pas loin de vous, comme on repousse une coupe empoisonnée, l'amour, le pur amour, créateur et conservateur, car c'est l'amour seul qui, régénérateur de l'humanité abâtardie, peut, incarné dans votre beauté, ramener le troupeau des hommes égarés vers les célestes sphères du bonheur et de la foi! L'avenir de la terre est dans l'amour, c'est-à-dire dans la femme, car la femme, c'est le verbe de l'amour. Telle est la foi nouvelle. » Plus loin, M. de Ricard nous apprend que « le poète est véritablement la voix de l'amour; qu'aujourd'hui, plus que jamais, il doit parler haut et fort, mais surtout ne pas profaner le saint nom de l'amour à d'impurs et de volages caprices; ne pas célébrer les *amours*, mais l'*amour universel;* non pas l'*amour homme*, mais l'*amour Dieu.* » Pour que l'amour soit pur, l'auteur conserve le mariage, mais il ne veut plus de mariages d'argent, ni de mariages de l'âge mûr; il veut des mariages dans la jeunesse entre deux âmes *nobles* et *chaudes*, s'unifiant en une seule existence. Quant à l'amour universel, c'est, si nous l'avons bien compris, l'union des âmes justes après la mort, pendant que les corps se décomposent pour donner lieu à de nouvelles vies. Telles sont les principales idées que l'auteur délaye dans de longues préfaces et de longues conclusions, après les avoir rimées péniblement. Il a pris pour modèle Népomucène Lemercier, qu'il cherche à relever dans une longue note. Il fait aussi à sa manière l'histoire de la chute d'Adam, qui a eu le tort de vouloir ordonner à la femme. Et tout cela est dédié aux jeunes filles; mais l'auteur n'espère guère qu'elles le liront. Il nous semble aussi que lorsqu'on s'adresse aux jeunes filles, on devrait adopter un langage qu'elles puissent comprendre, et ne pas mêler tant de métaphysique à sa poésie.

L. L.

Poésies, par Frédéric POISSON. Paris, Poulet-Malassis.

Ces poésies sont précédées d'une courte notice qui se charge, avant qu'on les ait lues, de vous faire aimer l'auteur. Pour obéir au vœu de M. Frédéric Poisson, mort en 1861, on a fait un choix de ses œuvres, ou anciennement publiées, ou inédites, et l'on a composé ce recueil, qui a tout d'abord un mérite, et ce n'est pas le moindre, la modestie. « Il atteste, dit la notice, un talent réel, sans être un monument. Du moins, il respire le patriotisme et tous les sentiments généreux et purs. » Ces simples mots sont la parfaite appréciation du livre. Les morceaux qui le composent ont à la vérité trop peu d'étendue pour qu'on puisse y sentir ce souffle puissant qui est le propre de la poésie lyrique. Cependant, celui qui est intitulé : *Journées de Juillet;* un autre : *A la Pologne;* un troisième : *Chant social; Rapprochons-nous*, renferment de hautes et

Digitized by Google

libérales pensées exprimées avec une vigueur peu commune. A la suite de ces strophes d'un ton élevé, viennent de charmantes poésies légères. Tantôt c'est la gaie chanson des vingt ans auxquels on touche à peine : *M'aime-t-elle? l'Hymen*, et tantôt l'aimable souvenir des vingt ans qu'on n'a plus : *l'Oiseau bleu*, *les Regrets d'un vieux célibataire*. Le volume se termine par *les Souvenirs du collége*, vers prononcés dans un banquet annuel des anciens élèves du collége de Sens. Cette poésie-là, dite au bruit des verres, trouve sans doute des échos dans une salle de festin; mais, imprimée, elle perd toute saveur. Le mérite disparaît avec l'à-propos.

EDMOND NOIHT.

Chants, Anathèmes et Prières, poésies par Attale DU COURNAU. In-18. Paris, Garnier frères. 1861.

M. du Cournau, comme bien d'autres poétes, regrette la foi :

..... La foi qui dompte la souffrance,
La foi qui met la joie au cœur,
La foi qui fait glisser sur plus d'une tristesse,
Noble présent du ciel, sublime enchanteresse,
Qui seule suffit au bonheur.

Il apostrophe bravement la gloire :

Serais-tu seulement, ô ma chimère aimée,
Comme on le dit, un peu de bruit ou de fumée
Jouet des moindres vents?
Serais-tu donc, hélas! un funeste mirage,
Envoyant à l'espoir facile de notre âge
Tes conseils décevants?

Mais la foi est robuste, et il déclare que rien ne pourrait l'entamer. Jeune encore, il jette l'anathème sur la jeunesse du jour; Breton, il chante la Bretagne et la Midouze; catholique, il défend le souverain pontificat. Son livre est divisé en quatre parties : les chants, les anathèmes, les prières, et un petit poème sur les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. La colère de l'auteur, vraiment chrétienne, est à peine plus forte dans les anathèmes que dans les chants et les prières. Rien ne distingue d'une manière bien tranchée ces pièces lyriques, où l'on désirerait plus de lyrisme, plus de vigueur dans l'expression, plus d'éclat dans les images. On voudrait aussi n'y pas rencontrer des césures dans le genre de celle-ci :

Pouvez-vous donc, en ces — caprices éphémères.

Avec de pareilles négligences, on ne ferait plus que de la prose rimée.

L. L.

Les Pauvrettes, poésies par Léandre BROCHERIE. Paris, Arnauld de Bresse. 1862.

Les pièces détachées qui forment ce petit volume sont loin d'être parfaites. Le jeune poète ne se connaît point encore, il se cherche. Evidemment, l'on se tromperait en s'imaginant qu'il a donné dans ces premiers essais poétiques la mesure de ses forces. Attendons que son talent mûrisse et que ses idées sortent du vague où elles flottent indécises. Il trouvera dans la langue un instrument harmonieux et souple, et son goût, formé par l'étude et la comparaison d'œuvres de choix, lui fera rejeter ces expressions fausses, ces tournures parfois bizarres et ces épithètes qui visent à l'effet ou que réclame l'exigence de la rime. Ces défauts sont déjà moins sensibles dans les morceaux de date récente, comme celui intitulé *Charité* et commençant par ces vers :

Elle avait dix-huit ans, elle était blonde et belle;
En la voyant passer, les pauvres disaient d'elle :
« C'est l'ange de la charité. »

S. R.

Le Livre de la vie, par Hector DE CALLIAS. 1 vol. in-32. Paris, Dentu, 1862.

Le *Livre de la vie* n'est pas l'œuvre d'un vieillard : quel homme ayant un peu vécu oserait affronter un pareil sujet? L'extrême jeunesse et l'extrême inexpérience ont seules une telle audace. Mais la jeunesse n'est pas un crime, ce n'est pas une honte. Au lieu d'affecter la caducité morale, de prêcher comme un barbon sceptique, de parler de son cœur « qui bat, mais qui est ruiné », l'auteur eût mieux fait, selon nous, d'arborer franchement ses vingt ans, et de demander le secret de la vie au lieu de l'enseigner. M. de Callias a du talent assurément; abondance et fraîcheur des idées, élégance et originalité du style, tout en lui promet un écrivain. Mais son défaut de simplicité fait trop souvent oublier ces mérites. Qu'il redevienne naturel, qu'il ose se montrer jeune, et nous lui prédisons le succès. Les blasés, Dieu merci! ne sont plus de mode.

F. G.

Ces pauvres Femmes! par Max VALREY. Paris, Michel Lévy. 1862.

L'abus des points d'exclamation, dans le texte et jusque sur la couverture des livres, est un des travers de certains littérateurs modernes; les écrivains d'un vrai talent dédaignent ces artifices puérils. Cet intitulé prétentieux : « Ces pauvres Femmes!! » nous avait tout d'abord inspiré une méfiance que le contenu du livre n'a que trop bien justifiée. Il se compose de deux nouvelles : *Hermine* et *Madame de Lirvans*. Hermine, fille d'un officier de marine en retraite et sans fortune, a été douée, par un caprice de la nature, d'une voix splendide et de magnifiques aptitudes artistiques, aptitudes aussi rares dans la vie réelle que fréquentes dans les romans. Une prima donna *di cartello*, qui est venue donner plusieurs concerts dans l'humble ville d'Hennebon, entreprend de démontrer aux parents d'Hermine que leur enfant ne peut manquer de s'étioler dans l'atmosphère vulgaire du ménage, et leur propose de se charger de son éducation, et de la patronner au théâtre. Le père et la mère ont l'incroyable dureté de décliner cette proposition,

Digitized by Google

sous le prétexte bourgeois que la cantatrice n'est pas d'une vertu irréprochable : comme si l'art n'était pas là pour tout purifier! Cette barbarie porte ses fruits, et Hermine ne tarde pas à mourir de consomption, regrettant la superbe occasion qu'on lui a fait manquer. « Madame de Lirvans, » elle, n'est pas une pauvre femme, mais son mari est, sous tous les rapports, un pauvre homme. Possédé du démon de la littérature dramatique, il délaisse sa femme et sa fille pour venir faire fortune à Paris en composant des tragédies. Le Théâtre-Français s'empresse de lui refuser toute audience de lecture, et le malencontreux auteur court grand risque de mourir de faim, quand il a la chance de rencontrer une maîtresse qui détruit vaillamment ses illusions tragiques, lui trouve une position lucrative et un bel établissement pour sa fille, que toutes ces émotions lui avaient fait oublier pendant plusieurs années. Ces données excentriques parodient les thèses anti-sociales auxquelles George Sand, à ses débuts, prêtait l'appui de son talent; mais « Ces pauvres Femmes! » ne nous rendent que les fantaisies paradoxales, et non le style d'Indiana, de Valentine et de Lélia. E. DE V.

Elsie Venner ; — La Sorcière à l'ambre, imitations de l'anglais, par E. D. FORGUES. Paris, collection Hetzel.

Elsie Venner est une de ces études physiologiques et psychologiques mises à la mode par Edgar Poë. L'auteur, M. Holmes, médecin et anatomiste savant, autant qu'habile écrivain, était plus que personne capable d'appliquer heureusement la science au roman. Le sujet d'Elsie Venner est original et saisissant. Une jeune femme, mordue dans le dernier mois de sa grossesse par un serpent à sonnette, n'a succombé qu'après avoir donné le jour à une fille qui a subi, dans une certaine mesure, l'inoculation du virus ophidien. Cette fatale impression se trahit dans certaines allures tout à fait bizarres et effrayantes, dans l'ondulation et la souplesse étranges des moindres mouvements, dans la rétractilité des muscles de la tête, dans les reflets diamantés qui jaillissent des yeux, enfin dans l'attrait irrésistible qui entraîne la jeune fille vers des côteaux abruptes, où elle se retrouve comme en famille parmi les reptiles, qui n'ont pas de morsures pour elle. L'avénement d'une passion profonde détermine une crise dans cette nature hybride; la femme serpent comprend qu'elle ne saurait exciter chez celui qu'elle aime d'autre sentiment qu'une sorte de pitié mêlée d'effroi. Cette affreuse certitude produit dans l'organisme une convulsion qui anéantit l'influence du virus, mais tarit en même temps les sources de la vie. Les yeux de la Mélusine américaine, désarmés de leur fascination magnétique, ne tardent pas à se fermer pour toujours.

La Sorcière à l'ambre, autre imitation d'un ouvrage anonyme déjà un peu ancien, est l'histoire pathétique des tribulations de l'innocente et charmante fille d'un ministre luthérien, faussement accusée de sorcellerie. La réunion de ces deux petits romans, d'un genre si différent mais offrant tous deux un vif intérêt, forme l'un des plus agréables volumes de cette collection Hetzel, doublement recommandable par le choix des ouvrages et par son élégance typographique. E. DE V.

Valentin Guillois, par Gustave AYMARD. Paris, Amyot. 1862.

Valentin Guillois est l'épilogue d'une longue série d'aventures que M. G. Aymard déroulait depuis plusieurs années avec une fécondité intarissable, et qui ont pour théâtre l'Amérique espagnole. Le lecteur est fixé maintenant sur le sort de ces personnages, batteurs d'estrades, chasseurs de bisons, Mexicains aux épaulettes éclatantes et à l'âme ténébreuse, vaillants émigrés, perfides métis, Peaux-Rouges héroïques ou féroces, etc., qui se meuvent et se heurtent pêle-mêle dans *la Fièvre de l'or*, dans *la Grande Flibuste*, dans *Curamilla*, etc. Ce dénoûment, après tout, n'est peut-être pas définitif, car les dernières pages nous montrent l'un des héros de M. Aymard engagé dans une expédition lointaine et périlleuse. Depuis longtemps il n'a pas donné de ses nouvelles; on n'en espère plus, mais peut-être l'auteur se réserve-t-il de nous démontrer qu'on s'est découragé trop vite. Nous y comptons d'autant plus que nulle part les gens n'ont la vie plus dure et ne reviennent de plus loin que dans les récits de M. Aymard. De même que Gabriel Ferry et Paul Duplessis, qui l'avaient devancé dans la peinture des mœurs et des sites de l'Amérique espagnole, M. Aymard a longtemps habité le pays qu'il décrit; c'est un avantage dont il abuse souvent. Le vocabulaire espagnol, dans ses récits, empiète trop sur le dictionnaire français. Plus d'un lecteur novice n'avance qu'à tâtons parmi les « hacienderos » munis de « reatos, » groupés autour d'un « brasero » sur quelque « voladero » avec leurs « peones, » ou assis sur des « butaccas, » et conspirant dans un « rancho » garni de « petate, » tout en arrosant leur « tortilla » de « chinguilino. » Cet abus de couleur locale nuit sensiblement à l'intelligence et à l'effet générale du tableau. Un lexique en forme d'appendice ne nuirait pas à ces histoires si fortement dosées de mots exotiques. E. DE V.

Le Chemin des Ecoliers, voyage de Paris a Marly-le-Roi, en suivant les bords du Rhin, par X.-B. SAINTINE. Paris, Hachette, 1862.

Il y a deux éditions de ce piquant ouvrage, l'une portative, l'autre de luxe, avec des illustrations par Gustave Doré et d'autres artistes distingués. Le livre a bon air sous les deux formats. Le titre en indique suffisamment le contenu. Un botaniste casanier, qui, dans ses herborisations, n'a jamais dépassé la partie de la banlieue comprise aujourd'hui dans l'enceinte de Paris, est entraîné à

Digitized by Google

Epernay pour assister à un mariage, et de là on l'emmène à Strasbourg quand il croit retourner à Paris. Une fois lancé dans ce « chemin des écoliers, » il en parcourt allègrement toutes les étapes, compliquées d'une foule d'incidents. Il savoure avec une joie d'enfant ce que l'affluence des touristes et la multiplicité des auberges ont laissé de pittoresque aux paysages rhénans, et va butinant avec la même ardeur plantes et légendes. Ce livre, plein d'esprit, d'*humour*, où les saillies, les épisodes comiques, alternent avec de poétiques aspirations, est digne en tout point de l'auteur du *Mutilé*, de *Picciola*, etc. B. E.

Voyage à Madagascar, par Mme Ida Pfeiffer, traduit de l'allemand par M. De Suckau. Paris, Hachette; — *Bolino le négrier*, par M. Delmas de Pont-Jest. Paris, *Collection Hetzel*.

Ces deux ouvrages sont des souvenirs d'excursions récentes à Madagascar. Tout ce qui concerne cette île immense et encore si peu connue excite un vif et légitime intérêt en France. C'est peut-être là que nous devons trouver une triomphante compensation pour toutes les déceptions et les infortunes dont se compose l'histoire de nos établissements maritimes. Ida Pfeiffer, cette vaillante touriste qui a vu en réalité plus de contrées que l'imagination des conteurs arabes n'en avait fait parcourir à Sindbad et Aboulfaouaris, avait toujours rêvé une excursion à Madagascar, comme complément de son double voyage autour du monde. Il est permis de regretter que ce vœu ait été accompli, car la célèbre voyageuse n'a pu qu'entrevoir quelques parties déjà connues de cette île, et elle y a pris les germes d'une maladie mortelle. Les fièvres de Madagascar ont eu raison de cette organisation robuste qu'avaient respectée les neiges de l'Hécla, les pampas de l'Amérique et les forêts vierges de Bornéo et de Sumatra. Ce dernier journal d'Ida Pfeiffer, tracé d'une main défaillante, est le complément naturel de ses deux grands ouvrages. On y retrouve les mêmes qualités, la même curiosité avide et naturellement intelligente, et surtout cet accent de parfaite sincérité qui assure une place à part à Mme Pfeiffer parmi les voyageurs de tous les temps et de tous les pays.

Ida Pfeiffer n'a vu que les Hovas et leur terrible reine Ranavalo, une sorte de Sémiramis sauvage, morte depuis, après un règne beaucoup trop long pour le bonheur de ses sujets. L'ouvrage de M. Delmas de Pont-Jest nous transporte dans une autre partie de l'île, encore indépendante et séparée des Hovas par d'épaisses forêts.

On trouve, dans *Bolino*, des conseils de guerre nocturnes avec sacrifices humains comme en pleine Gaule celtique; des poursuites éperdues à travers des halliers remplis de serpents et sur des fleuves peuplés de crocodiles, des cavaliers franchissant des gouffres ou des canots rebondissant d'étage en étage sur des cascades rivales du Niagara. Tous ces récits sont variés, émouvants; et si M. de Pont-Jest s'est laissé a
plus pittoresque
à s'en plaindre.

La Vie de villag
Exilé, par l'a
1 vol. in-12. P

L'auteur de « l
posé de décrire l
et il a placé cett
romanesque heu
faitement atteint
a appris sur l'Ar
ressantes. L'aute
de tableaux qu
village dans to
réellement de l
chez nous on la
en souverain dar
de châtelains d
d'hier : il n'y a
ment dite en Fra
gardé tout son
essayerait vaine
pour notre pays
cette vie est bien
que celle que la
nent aux champ

Le Danemark;
historiques, e
Didot, 1862.

Nous avons d
de M. de Flaux
estimable histoi
Tout en faisant
protestantes de
à ses investigati
remarquable qu
parties de son
mêmes éloges, e
à propos de ce li
M. de Flaux van
pittoresques pen
par les touriste
espace relativen
donjons au bo
épars sur des p
monuments reli
intérêt, comme
musée Thorwal
glauques de la
fère résolûment
nemark avec u
l'instruction pu
ce pays un acc
semblait lui fair
Cependant il rec
ques désagréme
plétement abser

Digitized by Google

beaux et les plus chauds. La moindre averse, ou même le passage d'un nuage sur le soleil, produisent instantanément un refroidissement sensible dans la température. Ces brusques variations imposent aux habitants des vêtements chauds, même au fort de l'été. Le livre de M. de Flaux commence par des impressions de voyage, passe par la littérature shakspearienne à propos d'une visite à Elseneur, qui évoque naturellement le souvenir d'Hamlet, et se termine par plusieurs chapitres sur divers épisodes de l'histoire moderne du Danemark. Le plus considérable de ces chapitres est consacré au récit des scandaleuses amours et de la chute de Struensée; la narration en est intéressante, et présente plusieurs faits nouveaux puisés à des sources authentiques. B. E.

Les inondations en France, depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours, par Maurice CHAMPION, t. I-IV, 1858-62. Paris, Dunod.

M. Maurice Champion poursuit avec une louable persévérance la publication de ce grand ouvrage. Le tome IV, qui vient de paraître, contient le bassin du Rhône depuis l'année 1600 et celui de la Garonne tout entier. Les bassins de la Seine, de la Loire et du Rhône jusqu'au XVIIe siècle sont compris dans les trois volumes précédents, ainsi qu'un index bibliographique des ouvrages relatifs aux inondations. Il ne reste donc plus, pour compléter l'histoire générale de cette calamité dans notre pays, que le bassin du Rhin et les bassins côtiers ou secondaires. Ils formeront la matière du Ve et dernier volume, qui paraîtra prochainement, et comprendra, en outre, les tableaux synoptiques par bassins de l'hydrographie de la France et trois tables distinctes : 1° chronologique; 2° géographique; 3° alphabétique des matières. L'Académie des Inscriptions a décerné une mention très honorable à cet important travail, publié sous les auspices du ministre des travaux publics, et recommandé pour les bibliothèques administratives par une circulaire spéciale du ministre de l'intérieur. Il s'adresse aux fonctionnaires comme aux savants et à tous ceux qui ont le culte des saines et bonnes études historiques. Nous rendrons compte prochainement de l'excellent livre de M. Maurice Champion en traitant la grande et difficile question du régime de nos fleuves, pour laquelle il nous fournit des documents précieux. B. E.

Etudes sur la Marine, par M. A. GUÉRARD, enseigne de vaisseau. Paris. J. Dumaine, 1862.

Pourquoi cette activité dans les arsenaux maritimes de l'Europe? Pourquoi cette lutte ruineuse de constructions? Pourquoi ces navires blindés, ces frégates armées d'éperons, cet immense approvisionnement de canons, d'obus et de boulets? A ces questions, que s'adresse l'auteur dès la première page de son livre, il répond que chaque peuple réclame la *liberté des mers* et se dispose à faire reconnaître, et au besoin par la force, ses titres au droit commun maritime. Après avoir rapidement exposé comment l'Angleterre s'est arrogé l'empire des mers, et par quels moyens elle a conservé sa domination, M. Guérard appelle l'attention sur les bâtiments de transport et de débarquement, sur l'importance des services qu'ils sont appelés à rendre, sur les réformes dont ils doivent être l'objet et sur le refuge naturel qu'ils trouveraient dans le bassin d'Arcachon. Il prouve que, malgré l'emploi de la vapeur, la voile a sa raison d'être, et qu'il serait imprudent de la sacrifier entièrement. Il constate enfin par de nombreux exemples la supériorité que le marin français doit à son irrésistible élan. La clarté de la pensée, la rapidité du style ne sont pas les moindres mérites de cet ouvrage, empreint d'un sentiment de patriotisme aussi vif qu'éclairé. S. R.

Saint Bernard, sainte Catherine de Sienne et Charlemagne, sur le pouvoir temporel du pape, réponse à M. Bonjean, par Mgr NARDI, avec une préface par M. VEUILLOT. Paris, Palmé. 1862.

Cette réfutation très catégorique et très complète d'une des plus récentes attaques contre le pouvoir temporel est précédée d'un avant-propos nerveux et acéré de M. L. Veuillot. Nous avons été un peu surpris de voir cet intrépide champion de la papauté supposer que la France catholique est demeurée muette devant une agression qui, comme il le dit lui-même, n'avait rien de bien formidable en réalité. « Point de réfutation à la tribune, dit-il; encore moins dans la presse. » Sans parler de l'article de cette *Revue* (février 1862), dans lequel ont été relevées immédiatement quelques erreurs historiques commises au sujet du pouvoir temporel, comment M. Veuillot n'a-t-il pas tenu compte des judicieuses observations de plusieurs membres de l'épiscopat français, aussi zélés pour la cause de la vérité que le clergé italien? Quoi qu'il en soit, nous n'avons aucune peine à convenir du mérite de cette brochure, dans laquelle la modération de la forme n'atténue en rien la force d'une argumentation logique et savante. Mgr Nardi prouve une fois de plus dans quelles déplorables aberrations l'esprit de parti peut jeter des esprits même éclairés et sincères, en les entraînant à alléguer des textes mutilés, malencontreusement isolés de ce qui précède ou de ce qui suit, et surtout des circonstances exceptionnelles dont s'inspiraient leurs auteurs. B. E.

Les trois Maréchaux d'Ornano, étude historique par A. DU CASSE. Paris, Dentu, 1862.

La vie des grands hommes, leurs traits reproduits sur la toile ou gravés sur le bronze exercent sur l'âme une heureuse influence, en exaltant les sentiments généreux et en inspirant la noble ambition d'imiter les exemples qu'ils ont laissés. C'est dans cette pensée que M. du Casse vient d'écrire la

Digitized by Google

vie des trois membres de l'ancienne et illustre maison d'Ornano, qui ont été récompensés de services rendus à la France par la première dignité militaire, celle du maréchalat. Il ne se borne point à nous montrer ses héros sur les champs de bataille et dans leurs hautes fonctions publiques, celui-ci marchant avec Henri IV à la conquête de son royaume, prévenant par ses soins le retour de la peste; celui-là plongé dans les cachots de la Bastille et du château de Vincennes; le troisième enfin, combattant à Saint-Domingue et à la Bérésina; il entre dans les détails de leur vie privée, et rapporte des anecdotes bien faites pour piquer la curiosité. C'est ainsi qu'il nous peint Alphonse gourmandant avec sa brusque franchise le roi Henri IV sur sa passion pour les femmes et « sur sa répugnance à réprimer les écarts de prédicateurs toujours prêts à confisquer la religion au profit de la politique, prédicateurs dont la race n'a pas disparu avec le XVIIe siècle. » Il est à regretter cependant que l'auteur n'ait consacré qu'une notice incomplète et même inexacte au fameux colonel Sampierro, à cette imposante figure que l'on voit apparaître dans la première moitié du XVIe siècle, et grandir dans les luttes acharnées qu'il souleva pour reconquérir l'indépendance de son pays. Il fut l'âme, sinon le chef, de l'expédition française, qui, le 20 août 1553, fit voile de Castiglione pour la Corse, et ne quitta cette île que six ans après, le 7 novembre 1559. M. du Casse n'a pas dit un mot de cette expédition qui rendit européenne la renommée de Sampierro, et fournit à celui-ci l'occasion de traiter plus tard avec les souverains. Il est vrai que la vie de Sampierro n'appartenait pas à son sujet, mais elle en eût formé la plus digne introduction. S. R.

Effets d'une erreur judiciaire, par César CARBONNEL, docteur en droit. Paris, 1862.

L'auteur de cette brochure, en publiant le récit d'un fait qui lui est personnel, a voulu montrer quels maux, quelles tortures peut occasionner une incarcération hâtivement ordonnée. Dans ce cri de douleur et d'angoisse, qui pour lui s'est prolongé trente jours, on trouve l'expression, non point de la colère et de la haine, mais du louable désir d'éveiller la sollicitude des juges d'instruction et d'épargner dans la suite à de malheureux innocents, objets de vagues soupçons, les tourments d'une détention préventive toujours funeste. M. Carbonnel a semé son récit de remarques sur les hôpitaux et les prisons, et il y a mêlé des détails autobiographiques qui se lisent avec intérêt. S. R.

Œuvres de Mathurin Régnier, avec trente-deux pièces inédites, par M. Edouard DE BARTHÉLEMY, 1 vol. in-18. Paris, Poulet-Malassis.

Cette édition du poète favori d'Alfred de Musset présente une véritable importance par les pièces inédites que M. de Barthélemy a eu l'heureuse chance de découvrir, et dont la plupart — lettres rimées adressées à l'évêque de Chartres — renferment de curieux détails sur la vie de Régnier. Nous signalerons aussi la notice, qui est le travail le plus complet que nous ayons sur le neveu peu fortuné du riche des Portes, et l'appendice dans lequel M. de Barthélemy publie pour la première fois le travail consacré à Régnier par G. Colletet. DE C.

Le Théâtre et la Basoche à Aix, a la fin du seizième siècle, par A. JOLY. Lyon, 1862.

Une tendance fort honorable de notre époque, bien que parfois elle dégénère en manie, c'est de fouiller scrupuleusement les archives, d'exhumer consciencieusement les manuscrits, de ressusciter et de remettre en lumière les plus minces débris du passé. C'est le système des *infiniment petits* appliqué à l'histoire ou à la littérature; c'est la micrographie introduite dans le domaine de l'art. Comme, après tout, le public se montre plus clairvoyant que les auteurs ne le pensent; comme il est assez juste, au moins à distance et à l'égard des morts; comme la gloire humaine ne fait pas trop de méprises, il s'ensuit que les véritables illustrations et les solides génies ne sont plus à trouver. Les découvertes sont donc plutôt de curiosité que d'utilité. Néanmoins, en le restreignant dans des limites légitimes, ce goût pour l'antique et le rare a du bon, et, de temps en temps, il amène d'heureux hasards, des trouvailles piquantes. C'est ce qui vient d'arriver à M. A. Joly, professeur de littérature à la faculté d'Aix. Dans la riche bibliothèque de cette ville, il a rencontré un petit volume d'une centaine de pages, à la date de 1615, et signé du nom de Benoet du Lac, nom fantastique et semi-chevaleresque, qui, par anagramme, cachait le nom beaucoup plus vulgaire de Claude Bonet, un avocat dauphinois, domicilié à Aix, jusqu'ici complétement inconnu, auteur d'une mauvaise traduction de l'histoire de Grégoire de Tours et de quelques poésies. Ce volume contient une pièce de théâtre en vers alexandrins : *Le Désespéré* (comme le porte le titre, *tragi-comédie pour exemplaire d'obéissance, poëme très remarquable aux pères et enfants de famille, à laquelle est adjousté un petit meslange de poésie, avec Caresme-prenant, tragi-comédie facétieuse, en laquelle il y a un coq-à-l'asne à quatre langues, touchant plusieurs abus de ce temps*. Nous n'avons rien à dire de ce facétieux *Caresme-prenant*, dont l'esprit est de médiocre aloi, et dont les plaisanteries ne sont pas des plus attiques. Mais on trouve quelques tirades passables et quelques sentiments vrais et naturels dans la tragi-comédie du *Désespéré*, qui n'est autre chose qu'une centième contre-épreuve de la belle parabole biblique de l'*Enfant prodigue*, avec quelques réminiscences des *Adelphes* de Térence. Ce qu'il y a de plus curieux dans l'œuvre de Claude Bonet, c'est qu'il nous offre l'exemple d'un de ces attardés qui survivent à une école éteinte, et qui restent

Digitized by Google

assis dans leur humble coin, tandis que le monde entier marche et tourne autour d'eux. Il écrit cinq ans après la mort d'Henri IV; Malherbe est venu, Racan est florissant, Corneille n'est pas loin, et le brave basochien de Provence continue à se livrer aux moralités et aux allégories, comme un contemporain de Pierre Gringore, comme un disciple de Coquillard ou de Martial d'Auvergne. C'est là un spectacle à la fois triste et piquant, que M. A. Joly a fait finement ressortir dans une agréable introduction.

A. PHILIBERT SOUPÉ.

Les Eaux-Bonnes, voyage, topographie, climatologie, etc., par M. de PIETRA-SANTA, médecin par quartier de l'Empereur. Paris, Baillière, 1862.

On peut guérir la phthisie pulmonaire, on peut arrêter les ravages que cette maladie implacable exerce dans les organes de la respiration. Puisse se confirmer cette heureuse nouvelle que nous trouvons dans cette excellente monographie des Eaux-Bonnes! L'auteur, résumant dans cet ouvrage les nombreux écrits de ses devanciers, ainsi que les importantes observations qu'il a recueillies lui-même dans sa mission en Algérie et pendant son séjour aux Pyrénées, s'adresse à la fois au malade et au médecin. Au premier il donne les conseils les plus opportuns sur le régime à observer; au second il fournit des indications précises sur la valeur thérapeutique des eaux. Tout d'abord il nous guide dans la vallée d'Ossau, nous en fait connaître l'histoire et les productions naturelles, et nous décrit les mœurs, les coutumes et l'habillement pittoresque des habitants. Après nous avoir entretenus des Eaux-Bonnes et des conditions climatériques dans lesquelles se trouve ce village, il étudie la nature des eaux minérales, indique les réformes à introduire dans l'établissement thermal, et discute l'importante question de la pulvérisation des eaux, sur laquelle il a le premier dirigé ses recherches. La troisième partie, consacrée aux malades, traite particulièrement de l'heureuse influence des eaux sur les lésions du larynx, des bronches et du tissu pulmonaire. Le chapitre des renseignements et celui des promenades et des excursions dans les environs forment la quatrième et dernière partie.

S. R.

Esquisse économique, Fragments de Timinomie (Τιμή, valeur; Νόμος, loi), par Paul JACOVÉNCO, in-12. Paris, Benjamin Duprat. 1862.

On définit généralement l'économie politique : la science qui s'occupe de la formation et de la distribution de la richesse. Cette définition ne satisfait pas M. Paul Jacovénco. « Le mot de *richesse* est complétement superflu, selon lui, pour donner une idée du mouvement, des progrès ou de la décadence des sociétés; *utilité* et *valeur* suffisant. Etudier les lois de la valeur, c'est se rendre compte de toute l'organisation sociale. » De là le nom que donne M. Paul Jacovénco à la science sociale et qui sert de titre à sa brochure. Pour lui, « la valeur est l'idée que chacun se fait des choses par rapport à ses besoins, et par rapport aux obstacles qu'il doit vaincre pour en avoir la jouissance. » Ainsi les choses ne valent que le besoin que nous en avons, ou que les difficultés qu'il nous faut vaincre pour nous les procurer. Qu'une chose qui nous est absolument nécessaire soit très commune, elle n'a pas de valeur; qu'une chose soit très rare, mais ne nous soit pas nécessaire, elle n'aura pas davantage de valeur pour nous qui ne la désirons pas. Le dernier mot de la science se ramène ainsi à ce que M. Jacovénco appelle l'*annulation de la valeur*, soit par l'amoindrissement des désirs, soit par l'extension de la production; mais l'annulation absolue de la valeur ne doit se rencontrer qu'au paradis, où l'on doit être complétement satisfait, soit qu'on ne désire plus rien, soit qu'on jouisse de tout ce qu'on désire. Sur la terre aussi on peut arriver à l'idéal de l'homme, qui est la nullité de la valeur par deux voies, ou par la suppression des *besoins*, ou par la suppression des *obstacles*. La première est contraire à la nature, c'est la seconde que doit suivre toute société dont la marche n'est pas entravée. « Ainsi, ajoute M. Paul Jacovénco, la vraie morale qui, au fond, est la règle que doit suivre l'humanité pour sa conservation, sa propagation et sa perfection, doit nous recommander d'un côté la modération de nos besoins, de l'autre la suppression des obstacles, c'est-à-dire la sobriété et le travail. » Nous ne pouvons qu'applaudir à cette conclusion.

L. L.

La Littérature moderne (1850-1860), *ou Dictionnaire complet de tous les livres français publiés depuis* 1850 *jusqu'à* 1860 *inclusivement*, rédigé sous la direction de M. A. MORIN, 1er fascicule, A-BAUD.

Nous faisons des vœux sincères pour que cette vaste et utile compilation soit encouragée comme elle le mérite. L'ordre alphabétique offre pour les investigations bibliographiques des avantages trop évidents pour qu'il soit nécessaire de les énumérer. Plus d'un pauvre auteur se consolera un peu de ses mécomptes en retrouvant dans ce dictionnaire l'indication d'ouvrages dont il croyait le souvenir effacé de toutes les mémoires, excepté de la sienne.

E. DE V.

L'Année musicale, par M. SCUDO. 3e année. Paris. Hachette. 1862.

M. Scudo est, comme on sait, un des écrivains dont le nom fait autorité chez nous en fait de critique musicale. C'est une idée heureuse que de réunir ainsi en un volume toutes les appréciations des œuvres musicales écloses dans le courant de chaque année; la collection de ces volumes formera à la longue un répertoire utile pour les amateurs aussi bien que pour les musiciens de profession. Les arrêts critiques de M. Scudo sont

Digitized by Google

généralement judicieux, fortement motivés; il en est toutefois quelques-uns contre lesquels l'opinion générale semble protester. Après avoir énergiquement lutté contre la vogue croissante de Verdi, il a fait quelque peu amende honorable dans ces derniers temps, et veut bien reconnaître que la musique de ce maître, parfois vulgaire, mais presque toujours entraînante et passionnée, est bien assortie au réveil de la nation italienne. Nous croyons aussi devoir faire quelques réserves contre le jugement plus que sévère porté par M. Scudo sur Richard Wagner. Il a bien vu les défauts de ce compositeur, mais n'a pas rendu suffisamment justice à ses éminentes qualités. B. E.

L'Année historique, ou Revue annuelle des questions et des événements politiques en France, en Europe et dans les principaux États du monde, par M. Zeller. 2e année. Paris, Hachette, 1862.

Ce résumé historique des principaux événements de l'année qui vient de s'écouler a obtenu un honorable et légitime succès. Les faits y sont expliqués avec beaucoup de lucidité et d'impartialité. Les prédilections libérales de l'auteur y sont sensibles, mais il a su conserver partout la modération de forme qui convient dans un livre de ce genre, et rendre justice à l'honneur et au courage sans distinction d'opinions. Nous ne trouvons à faire qu'une observation critique. Il nous a semblé que l'auteur n'a pas toujours su maintenir une juste proportion entre ses différents chapitres. Ainsi, il consacre cent pages à l'Italie, et quinze ou seize seulement à la Pologne. Si ce n'est pas trop pour la première, c'est assurément trop peu pour la seconde. Malgré ce défaut, qu'il sera facile de faire disparaître dans les volumes suivants, « l'Année historique » de M. Zeller restera un des meilleurs ouvrages de ce genre. Une table chronologique placée à la fin facilite singulièrement les recherches. B. E.

Les Femmes qui savent souffrir, avec une introduction sur la femme dans la société chrétienne, par A. Bouchet. In-18. Paris, E. Maillet. (*Bibliothèque des Bons Livres.*) 1862.

« Les femmes qui savent souffrir » sont deux femmes vertueuses et chrétiennes qui ont épousé de mauvais maris. Celle de l'histoire intitulée *Une toile d'araignée* est riche; elle n'a pas d'enfants. Son mari, pour obtenir une séparation, la fait tomber dans un piége dont elle se tire à son honneur. La femme de la seconde histoire, intitulée *Un des dix Commandements*, est une ouvrière qui épouse un ouvrier et s'avise, en cachette, de soigner la maîtresse et d'élever un enfant de son mari. Le mari, voyant que sa femme se dérange et la croyant coupable, la maltraite; mais un bon vicaire s'entremet, tout s'explique, et les époux se réconcilient. Ces deux exemples ont été écrits pour prouver que « les femmes selon l'esprit de l'Evangile, plus fortes que les femmes selon l'esprit du monde, subissent sans succomber les plus douloureuses épreuves. » Rien n'est plus édifiant; on désirerait seulement qu'à ses excellentes intentions de moraliste M. Bouchet joignît un peu plus d'art comme conteur et comme écrivain. L. L.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Amiot. Éléments de Géométrie. 2e partie, Figures dans l'espace. In-8. Paris, Dezobry, Tandon et Ce.

Audiffret (d'). Rapport sur les trois lois relatives aux budgets ordinaire et extraordinaire de l'exercice 1863, aux suppléments de crédits et au budget rectifié de l'exercice 1862. In-8. Paris, Imprimerie Panckoucke et Ce.

Audouard (Mme). Histoire d'un mendiant. In-18. jésus. Paris, Dentu.

Autriche (l') et les conditions de la propriété en Vénétie, par un Vénitien. In-8. Paris, Dentu.

Avenel (d'). Le Manuel de saint Augustin. In-32. Rennes, Hauvespre.

Bastiat (Frédéric). Œuvres complètes, mises en ordre, revues et annotées d'après les manuscrits de l'auteur, par M. Pailletet, et précédées d'une notice biographique par M. R. de Fontenay. Correspondance, mélanges. In-8. Paris, Guillaumin et Ce.

Bayard. Traité pratique des maladies de l'estomac. In-8. Paris, V. Masson et fils.

Bazat. Histoire des assignats. Recherches sur les billets de confiance de la Somme. In-8. Amiens, Caron et Lambert.

Bernard Palissy. Etude de ses ouvrages au point de vue forestier. In-8. Paris, imprimerie Hennuyer.

Berneaux. Les grandes Questions religieuses résolues en peu de mots. La mort et l'immortalité. In-18. Paris, Putois, Cretté.

Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer, etc. Grand in-8, t. XXXIII. Paris, Mme Desplaces.

Bonl. Les Fausses Routes. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Bouchut. La Vie et ses attributs dans leurs rapports avec la philosophie, l'histoire naturelle et la médecine. In-18 jésus. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Boulx. Histoire des vingt-six Martyrs du Japon, crucifiés à Nangasaqui le 5 février 1597, avec un aperçu historique sur les chrétiens du Japon, depuis cette époque jusqu'à nos jours. In-8. Paris, Ruffet et Ce.

Bouillier. Du Principe vital et de l'Ame pensante, ou Examen des diverses doctrines médicales et psychologiques sur les rapports de l'âme et de la vie. In-8. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Digitized by Google

Camoin de Vence. Magistrature française, son action et son influence sur l'état de la société aux diverses époques, par M. Camoin de Vence, substitut du procureur impérial à Marseille. In-8. Paris, Michel Lévy frères; Librairie nouvelle.

Canler. Mémoires de Canler, ancien chef du service de sûreté. In-12. Paris, Claye.

Cavour (de). Œuvres parlementaires du comte de Cavour, traduites et annotées par J. Artom et Albert Blanc. In-8. Paris, Hetzel.

Cessac (J.-B.). Etudes historiques. Commentaires de César. Uxellodunum. Notices complémentaires. In-8. Paris, Dentu.

Chambellan (V.-G.). Grammaire pratique, à l'usage des élèves sourds-muets de deuxième année, par V.-G. Chambellan, professeur sourd-muet à l'école impériale de Paris. Paris, chez l'auteur, 65, route d'Orléans.

Chevreul. Recherches chimiques sur la teinture. Onzième Mémoire de la théorie de la teinture, lu à l'Académie des sciences les 25 février, 22 et 29 avril, 6 et 13 mai 1861. Paris, Firmin-Didot frères, fils et Ce.

Cochin (Auguste). Rome, les Martyrs du Japon et les Evêques du XIXe siècle. Paris, Douniol.

Comte (Achille). Notions sanitaires sur les végétaux dangereux, sur leurs caractères distinctifs et les moyens de remédier à leurs effets nuisibles. In-12. Paris, Charpentier.

Coquerel (Ath.). Précis de l'Histoire de l'Eglise réformée de Paris, d'après des documents en grande partie inédits. Première époque, 1512-1594. De l'origine de l'Eglise à l'édit de Nantes. Paris, Librairie protestante.

Cousin (Victor). Mme de Chevreuse, nouvelles études sur les femmes illustres de la société du XVIIe siècle. In-8. Paris, Didier et Ce.

De Haut. La Crise américaine, ses causes, ses résultats probables, ses rapports avec l'Europe et la France. In-8. Paris, Dentu.

Deschamps. Nouveau Manuel des monnaies, poids, mesures, cours des changes, fonds publics, etc., à l'usage des banquiers, négociants et industriels. In-8. Paris, Dupray de la Mahérie et Ce.

Devilliers. De l'Extraction du fœtus par les voies naturelles pendant l'agonie ou après la mort de la femme. Question considérée au point de vue obstétrical et médico-légal. In-8. Paris, imprim. Malteste et Ce.

Dubosc de Pesquidoux. La Comédie philosophique. In-8. Paris, V. Palmé.

Duchenne. Mécanisme de la physionomie humaine, ou Analyse électro-physiologique de l'expression des passions. In-8. Paris, ve J. Renouard.

Dugué. Eaux de Paris. Dérivation de la Somme-Soude et du Morin. In-8. Paris, Dunod.

Du Pontavice de Heussey. Poëmes virils. In-18 jésus. Paris, Castel.

Eymat. Evangile médité et expliqué chaque jour de l'année, d'après les écrits des Pères de l'Eglise et des auteurs ascétiques les plus remarquables. In-8, Paris, Ruffet et Ce.

Faber (Le R. P. W.). Le Pied de la Croix, ou les Douleurs de Marie. In-18. Paris, Bray.

Fanjat. Une Adresse illisible. In-18. Paris, Amyot.

Fervin. Histoire de Nice depuis vingt et un siècles. In-18. Paris, Jung Treuttel.

Fetis. Biographie universelle des musiciens, et bibliographie générale de la musique, 2e éd. par F.-J. Fetis, maître de chapelle du roi des Belges. T. IV. Gibbons-Kazinski. In-8. 2 col. Paris, Firmin Didot frères, fils, et Ce.

Figuier (Louis). Les Eaux de Paris, leur passé, leur état présent, leur avenir. In-18. Paris, Michel Lévy frères.

Fisch (Georges). Les Etats-Unis en 1861. In-12. Paris, Meyrueis et Ce. Dentu.

Fournier (Edouard). Le Jeu de Paume, son histoire et sa description, suivies d'un Traité de la courte paume et de la longue paume, des biographies des principaux paumiers, etc., 16 pl. In-4. Paris, Didier et Ce; Aubry.

Fraisse. Notice sur Jean-Marie Saint-Eve, graveur, ancien pensionnaire de France à Rome. In-4. Lyon, Vingtrinier.

Francom (Antoine). Histoire des préjugés français et européens, en médecine, en hygiène et en religion. In-8. Riom, Jouvet.

Furlet. Avenir de la métallurgie en France vis-à-vis des traités de commerce. Fonte, fer et acier In-8. Paris, Dunod.

Gachot. Souvenirs littéraires et poétiques. In-8. Versailles, Cerf.

Gallard. De l'Influence exercée par les chemins de fer sur l'hygiène publique. (Mémoire lu à l'Académie des sciences dans sa séance du 26 mai 1862.) In-4. Paris, Malteste et Ce.

Gasparin (de). Fermage, Guide des propriétaires de biens affermés. In-12. Paris, Librairie de la *Maison rustique*.

Gay. Une Excursion botanique à l'Aubrac et au Mont-Dore, principalement pour la recherche des isoëtes du plateau central de la France. In 8. Paris, imp. Martinet.

Guizot. Histoire de Charles Ier depuis son avénement jusqu'à sa mort (1625-1649), précédée d'un discours sur l'Histoire de la révolution d'Angleterre. In-8. Paris, Didier et Ce.

Gomart. Etudes Saint-Quentinoises. In-8. Paris, Dumoulin; Claudin; Aubry.

Gorlof. Sur la vitesse d'un projectile dans l'âme d'un canon rayé. In-8. Paris, Corréard.

Holland (lord). Souvenirs des cours de France, d'Espagne, de Prusse et de Russie, écrits par Henri Richard, lord Holland, publiés par lord Holland, son fils, et traduits de l'anglais par E. F....., suivis du journal de mistress Elliot sur sa vie pendant la Révolution française, avec un avant-propos, des notes et éclaircissements historiques par M. F. Barrière. In-18. Firmin Didot frères, fils et Ce.

Jeanmaire (Emile). Essai sur la critique reli-

Digitized by Google

gieuse de Pierre Bayle. In-8. Strasbourg, impr. Silbermann.

Journal de la santé du roi Louis XIV, de l'année 1647 à l'année 1711, écrit par Vallat, d'Aquin et Fagon, tous trois ses premiers médecins, avec introduction, notes, réflexions, critiques et pièces justificatives par J.-A. Le Roi, conservateur de la bibliothèque de la ville de Versailles. In-8. Paris, Durand.

Knœpflin (Edouard). Les Bienfaiteurs des pauvres au XIXe siècle, suivis d'une nomenclature complète des dons faits aux pauvres de Paris, depuis 1804 jusqu'à 1860. In-8. Paris, Dentu.

Laboulaye. Etudes morales et politiques. In-8. Paris, Charpentier.

La Garce (de). De la loi Aquilia en droit romain. Du cumul de délits et de la récidive en droit français. In-8. Paris, Divry et Ce.

Lambert. Etudes sur l'organisation administrative des Etats, ou Mémoire à l'appui des propositions à soumettre au chef du gouvernement et au Sénat. In-8. Paris, Arthus Bertrand.

Lebeurier. Notice historique sur la commune d'Acquigny avant 1790, contenant, outre les faits historiques, la topographie féodale, la description des monuments, la suite des barons issus des familles de Tosny, Raye, Montmorency, etc. In-8. Paris, Dumoulin.

Lesseps (de). Conférences sur les travaux du canal de Suez et sur l'organisation de la compagnie. In-8. Paris, impr. Chaix et Ce.

Longuemar (de). Essai historique sur l'église royale et collégiale de Saint-Hilaire le Grand de Poitiers. In-8. Paris, Derache.

Love. Du Spiritualisme rationnel à propos de divers moyens d'arriver à la connaissance, et de ceux qui ont été plus particulièrement employés. In-8. Paris, Didier et Ce.

Malherbe. Monographie des Picidés, ou Histoire naturelle générale et particulière, comprenant dans la première partie : l'origine mythologique, les mœurs, les migrations, l'anatomie, la physiologie, la répartition géographique, les divers systèmes de classification de ces oiseaux grimpeurs zygodactyles. Dans la deuxième partie : la synonymie, la description en latin et en français, l'histoire de chaque espèce, ainsi qu'un dictionnaire alphabétique et synonymique latin de toutes les espèces. 2 vol. grand in-folio. Paris, Klincksieck.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, classe des sciences. T. II. In-8. Paris, Durand.

Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Année 1861, 2e série. T. VIII. In-8. Lille, Quarré.

Mercier. Des conditions du Mariage en droit romain, des nullités du Mariage en droit français. In-8. Paris, impr. Chaix et Ce.

Mirecourt (Eugène de). Nos voisins les Anglais, simples notes dédiées aux visiteurs de l'exposition de Londres. In-18. Paris, Humbert.

Muteau (Charles). La Bourgogne à l'Académie française de 1665 à 1727. In-8. Paris, Durand, Dentu.

Pariset (Ernest). Histoire de la Soie, temps antérieurs au VIIe siècle de l'ère chrétienne. In-8. Paris, Durand.

Poë. Contes inédits d'Edgard Poë, traduits par William Hughes. In-18 jésus. Paris, Jung Treuttel.

Pouzols. Flore du département du Gard, ou Description des plantes qui croissent naturellement dans ce département. T. II, 2e partie. Nîmes, Waton.

Quentin. Dictionnaire topographique du département de l'Yonne, comprenant les noms des lieux anciens et modernes. In-4. Paris, imprimerie impériale.

Renaud (Armand). La Griffe rose. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Rey (Mgr). Sources de la prédication, suivies d'un traité sur la direction religieuse. In-12. Paris, Sarlit.

Reynaud (Joseph). De l'Olivier, sa culture, son fruit et son huile, In-12. Paris, Lacroix.

Ribbe (Charles de). Mgr de Miollis, à propos des *Misérables* de Victor Hugo. In-8. Paris, Douniol.

Sénac de Meilhan. Le Gouvernement, les Mœurs et les Conditions en France avant la Révolution; portraits de personnages distingués à la fin du XVIIIe siècle, avec introduction et des notes, par H. de Lescure. In-18 jésus. Paris, Poulet-Malassis.

Sévigné (Mme de). Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis, recueillies et annotées par M. Monmerqué, membre de l'Institut. Nouvelle édition, revue sur les autographes, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions, et augmentée de lettres inédites, d'une nouvelle notice, d'un lexique des mots et locutions remarquables, de portraits, vues et fac-simile, etc.; t. III. In-8. Paris, Hachette et Ce.

Soulary (Joséphin). Les Figulines, suivies du Rêve, de l'Escarpolette et de quelques autres pièces. In-8. Paris, Aubry, Faure.

Stern (Daniel). Florence et Turin, études d'art et de politique, 1857-1861. In-18 jésus. Paris. Michel Lévy frères.

Tisseur (Clair). Deux poètes provençaux. Grand in-8. Lyon, imprimerie Vingtrinier.

Tricot (Charles). Guide de l'homme, ses droits et ses devoirs, ou Recueil de tout ce qu'il est indispensable de connaître en matière civile, judiciaire et commerciale, enrichi d'un traité de correspondance et de nombreux modèles de lettres, pétitions, etc. In-12. Mirecourt, imprimerie et librairie Humbert. Paris, même maison.

Troplong. Droit civil expliqué. Des donations entre vifs et des testaments, ou Commentaires du titre 2 du livre III du Code Napoléon. 4 vol. in-8. Paris, imprimerie Donnaud.

Vinols de Montfleury (Louis de). Histoire des guerres de religion dans le Velay, pendant les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV. In-8. Le Puy, imprimerie Marchesson.

Digitized by Google

LIVRES ANGLAIS.

Arnold (Frederick). The public life of lord Macaulay. 8vo. Londres, Linsley.

Auckland. The Journal and Correspondence of William lord Auckland, with a preface and introduction. By the R. H. and R. R. the bishop of Bath and Wels. 3 et 4 vols. 8vo. Londres, Bentley.

Berwick. A Memoir of Thomas Berwick written by himself. 8vo. Londres, Longman.

Female life in prison. By a prison matron. 2 vols. 8vo. Londres, Hurst and Blackett.

Hewett (capt.). European settlements on the west coast of Africa; with remarks on the slave-trade, and the supply of Cotton. 8vo. Londres, Chapman.

Holland (sir Henry). Essays on scientific and other subjects. 8vo. Londres, Longman, Green and Co.

Impressions of a flaneur. Ten years of imperialism in France. 8vo Blackwood.

Irving (Pierre). The Life and Letters of Washington Irving (Geoffrey Crayon). 1 vol. 8vo. Bentley.

Jerold (Blanchard). Two lives. 2 vols. 8vo. Linsley.

Lempriere (Charles). Mexico in 1861 and 1862. Being a survey of the actual condition of that country. 8vo. Longman.

Manley Hopkins. Havaii. The Past, Present and Future of its Island-Kingdom : an historical account of the Sandwich islands. 8vo. Longman and Co.

Polehamton (The Rev. Arthur). Kangaroo Land. with graphic illustration. 8vo.

Radcliffe (Noell). Bryanston square. 3 vols. 8vo. Hurst and Blackett.

Saville (C. S.). Walter Langlay. 3 vols. 8vo. Hurst and Blackett.

Scott Russell. The fleet of the future in 1862. 8vo. Longman.

Spencer Saint-John. Life in the forests of the Far East. 2 vols. 8vo. Londres, Smith and Co.

Smyth (Sir J.-C.), major-general). Precis of the wars in Canada, from 1775 to the treaty of Ghent, in 1814. 8vo. Linsley.

Thackeray (W.-M.). The Adventures of Philip on his way through the World. 3 vols. 8vo. Smith and Co.

PRINCIPAUX PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Les Beaux-Arts (1er et 15 juillet 1862).

E. de Laqueuille. Avant-propos. — Lamquet. Le musée Napoléon III. — Ch. Gueullette. Les peintres espagnols. — Victor Janneney. Correspondances : Exposition des beaux-arts à Besançon. — Chevalier de Sanquirico. Exposition des beaux-arts à Madrid. — Hébert. L'Art et le monde. — Hébert. Livres d'art. — S. de Nosilly. Chronique théâtrale. — Lamquet. Courrier des beaux-arts. — Hébert. Bibliographie musicale, bibliographie littéraire, questionnaire artistique. — Emile Cantrel. Exposition universelle de Londres. — Charles Gueullette. Les Peintres espagnols. — H. Amory. Çà et là à propos d'architecture. — Lamquet. De la gravure à l'eau forte. — A. de Barthélemy. L'île de Portraiture. — Tim. Livres d'art. — Hébert. L'Art et le monde — S. de Nosilly. Chronique théâtrale. — Lamquet. Courrier des beaux-arts. Bibliographie musicale, bibliographie littéraire, questionnaire artistique.

Le Correspondant (25 juin 1862).

Henry Moreau. Les budgets de 1862 et 1863. — Foisset. La nouvelle édition de Bossuet. — H. Marmier. Hélène et Suzanne, nouvelle (fin). — Ch. de Ribbe. L'Evêque de Digne en 1815 : Mgr de Miollis. — Victor de Laprade. L'Age d'or, poésie. — J. Reboul. La Pentecôte de 1862, poésie. — F. Lenormant. La Question mexicaine. — Victor Fournel. Mélanges : l'Art chrétien en Flandre. — P. Douhaire. Revue critique : le Poëme des beaux jours de M. Autran; Essais historiques et littéraires, de M. Vitet; Histoire de la Terreur, de Mortimer-Ternaux; Vie de M. Busson, de M. l'abbé Besson; Apollonius de Tyane, traduction de M. Chassang; Merlin l'enchanteur, de M. de la Villemarqué; Panégyrique de Jeanne d'Arc, de M. l'abbé Perreyne; Béranger et Lamennais, de M. Peyrat. — Léopold de Gaillard. Les Evénements du mois. Aug. Cochin. Rome, les martyrs du Japon et les évêques du XIXe siècle.

Revue britannique (juin et juillet 1862).

Sir Hugh Meydeleton. — Les Papes allemands (2e article). — Souvenirs d'un hussard prussien. — Etude sur le système social de l'empire russe. — L'émancipation. — Les Mémoires d'un chasseur de renards (5e extrait). — Esquisses, croquis et portraits du monde oriental. — L'Hippodrome et le mont Olympe. — Une étrange histoire, par l'auteur de la famille Caxton (8e extrait). — Du commerce et de la production des céréales en Angleterre. — Pensées diverses. — Correspondance d'Espagne, d'Allemagne, de Londres. — Chronique et bulletin bibliographique.

M. Turner. Grégoire VII. — Etudes sur le système social de l'empire russe. — L'émancipation (suite). — Les Mémoires d'un chasseur de renards (6e extrait). — Un automne à Oedt. — Une étrange histoire (9e extrait).

Revue Contemporaine (30 juin et 15 juillet 1862).

D'Araquy. L'Erreur d'Antoinette (4e partie). — L. Bonneville de Marsangy. La Magistrature pendant la Révolution. — Léo Joubert. La fin de la République romaine et l'établissement de l'empire. — Hippolyte Vattemare. L'Amérique centrale, son état actuel et son avenir. II. Le Nicaragua, le canal inter-océanique. — Alfred de Bougy. Un prétendant turc au XVe siècle : le prince Djem. — Leconte de Lisle. Poésies : le Présage; les Montreurs; la Matinée; la Mort d'un lion. — A. Lemoyne. La Mare enchantée. — Em. Levasseur. Travaux des Académies et Sociétés savantes; sciences économiques et politiques. — Revue critique : Emile Ouchard. La vie et la mort du roi Charles-Albert, de M. le comte Cibrario, ministre

Digitized by Google

d'Etat à Turin, traduit par M. Ch. de la Varenne. — Ernest Dottain. Annales de Villefranche, de Rouergue, de M. E. Cabrol, publiées sous les auspices du conseil municipal de Villefranche. — A. Claveau. Chronique littéraire. — J.-E. Horn. Chronique politique. — Bulletin bibliographique.

A. Bellemare. Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire (1832-1860) (1re partie). — E. de Parieu. Des impôts de consommation (10e partie); impôts sur les boissons. — A. Desjardins. L'Histoire des législations italiennes. — Le baron Ernouf. Les deux dernières parties des *Misérables*. — Arthur Baignères. Le Chevalier de la joyeuse figure (1re partie).— Alphonse de Calonne. La Politique de M. de Cavour, et ses continuateurs en Italie. — Revue critique : Alexandre Pey. Histoire du roman et de ses rapports avec l'histoire dans l'antiquité grecque et latine, de M. A. Chassang. — Le baron Ernouf. Miecislas Kamienski, souvenirs de voyage et de guerre. — Antonin Rondelet. La Loi des révolutions : les Générations, les Nationalités, les Dynasties, les Religions, de M. Justin Dromel. — A. de Tanouarn. Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVIIe siècle, de M. Frédéric Godefroy. — A. Claveau. Chronique littéraire. — J.-E. Horn. Chronique politique.

Revue des Deux Mondes (1er et 15 juillet 1862).

Amédée Thierry. Trois Ministres de l'Empire romain sous les fils de Théodose : Stilicon. — Alphonse Esquiros. L'Angleterre et la vie anglaise : L'Exposition universelle de 1862. Xavier Raymond. Les Marines comparées de la France et de l'Angleterre. — Les Bâtiments cuirassés et l'Artillerie. — Victor Cherbuliez. Le Comte Kostia (3e partie). — L. Villermé. Les Animaux dans l'Agriculture. Les Bêtes de rente et l'Acclimatation des espèces nouvelles. — L. Vitet. Encore un mot sur la fresque de San-Onofrio. — Ernest Renan. L'Art du moyen âge et les Causes de sa décadence. — Chronique de la quinzaine. — Histoire Politique et Littéraire. — Ch. de Mazade. Les Romans nouveaux. — A. Geffroy. Essais et Notices. — Deux Poémes populaires de la Finlande. — Bulletin bibliographique.

Guizot. — Un Projet de Mariage royal, Etude historique (1re partie). — Victor Cherbuliez. Le Comte Kostia (4e partie). — R. de Courcy. — La Grèce depuis l'avénement du roi Othon. — Elisée Reclus. Le Brésil et la Colonisation. Les Provinces du Littoral. Les Noirs et les Colonies allemandes. — Xavier Raymond. Les Marines comparées de la France et de l'Angleterre depuis 1815. — Des Conditions de la Puissance maritime (2e partie). — Du Parquet (Mme). Le Roman en France depuis l'*Astrée* jusqu'à *Réné*. — Eugène Manuel. Poésie. Pages intimes. — Chronique de la quinzaine. Histoire Politique et Littéraire. — P. Scudo. Les Sopranistes : Giziello et Guadagni. — Saint-Réné-Taillandier. Essais et Notices. — Saint-Augustin et la Liberté de Conscience. — Bulletin bibliographique.

Revue Française (1er et 15 juillet 1862).

Henri Desbordes. Chronique de la quinzaine. — Cénac Moncaut. — La Maison de la Veuve (nouvelle). — Attale du Cournau. Etudes contemporaines : Mme Swetchine. — La Chronique secrète et les Pamphlets au XVIIIe siècle (suite), par Hiver de Beauvoir. — Edmond Ansart. L'Enseignement international. — Ulric Guttinguer. Poésie : l'Ange du soir. — Louis Goudall. Sonnets. — Al. Piedagnel. Revue littéraire. Les Livres, les Revues. — Francis Aubert. Revue musicale. — Léon Grenier. Propos de ville et de théâtre.

Henri Desbordes. — Chronique de la quinzaine. — Jules Claretie. Dolorès (nouvelle). — Attale du Cournau. — Etudes contemporaines : Autran. — Joseph Boulmier. Etudes sur les poètes français au XVe siècle : Jacques Millet. — Hiver de Beauvoir. La Chronique secrète et les Pamphlets au XVIIIe siècle (suite). — G. de Montlovier. Poésies. Dans un ravin à Minorque. L'Etoile filante. Regrets. Revue littéraire. — Oscar de Feuardent. Revue des théâtres. — Léon Grenier. Propos de ville et de théâtre.

Revue de l'Art Chrétien (juin 1862).

Arnaud Schaepkens. Monument funéraire du chanoine Ruyschen, à Saint-Servais de Maëstricht. Grimouard de Saint-Laurent (comte). La Prière de Marie et le Bon Pasteur, étude sur un sarcophage d'Arles. — F. d'Ayzac (Mme). Zoologie mystique : l'Agneau. — L'abbé Perdiac. Pélerinage de Compostelle (3e article). — J. Corblet. Bibliographie. — J. Corblet. Chronique.

Revue du Lyonnais (juillet 1862).

M. Doucet. Poésie. L'Oiseau empaillé. — Léopold de Gaillard. Nicolas Bergasse. — Félicien Raymond. Le Château de Carillan. — M. Dufour. Une Chanson bressane. Travaux de l'Académie de Lyon. — E. Bouiller. Bibliographie. Du Principe vital et de l'Ame pensante. — Th. Mayery. Inauguration des monuments de Bonnefond et d'Amédée Bonnet. — A.-V. Chronique locale. Planche de la Revue Le Tombeau de Bonnefond, d'après M. Chenavard

Revue Maritime et Coloniale (avril, mai, juin 1862).

Catalogue des produits des colonies françaises à l'Exposition de Londres. — Rapport sur l'Exposition permanente des colonies. — E. Avalle. Législation et administration des colonies anglaises. — Colonies d'Afrique. — Hugoulin. Des Buanderies économiques à l'île de la Réunion. — Les Phosphates naturels de Sombrero, aux Antilles. — Le Budget et l'Armée de l'Inde anglaise. — Le Budget de la marine anglaise pour 1862-63. — Le Combat naval de Hampton-Roads (Etats-Unis). — La Navigation du Danube en 1861. — Etat des bâtiments armés pour la pêche à la morue en Islande (1862), — La Pêche de la baleine et du veau marin dans les mers polaires — Documents inédits sur l'histoire de la marine et des colonies, la Martinique en 1696. — Bulletin des principaux

Digitized by Google

actes de la marine et des colonies. — Cartes, croquis du combat naval de Hampton-Roads. — Plan des bâtiments cuirassés le Mérimac et le Monitor. — Statistique des colonies françaises. — Premier Tableau de population. — Deuxième tableau des cultures. — Troisième tableau du commerce. — Tableaux de la navigation commerciale. — Carte de l'empire d'Annam. — Les Colonies françaises, note préliminaire. — Hugoulin. Exploitation du natron à la Réunion, préparation de la soude. — Bridet. Les Ouragans de l'hémisphère austral. — Renseignements sur le système de la navigation de quelques puissances étrangères. — Les Bâtiments cuirassés aux Etats-Unis. — Le Service de santé de la marine à Brest. — Enquête sur la marine marchande de la France. — H. Giraud. De l'Inscription maritime. — Expédition de Cochinchine, prise de Vinh-Long. — Bulletin des principaux actes de la marine et des colonies. — Carte hydrographique des parties connues de la terre. — Carte d'ouragans pour l'hémisphère austral.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

The British Quarterly Review (juillet).

Science of language. — George Frederick Handel.— Ritual uniformity. — Peaks and Passes. — France and Italy. — The English school of painting. — Dollinger. — On the church and the churches.— The turkish empire. — The great Exhibition of 1862. — Epilogue on affairs and books.

The Edinburgh Review.

The explorers of Australia. — Wellington's supplementary despatches.—Sir G.-C. Lewis' Astronomy of the Ancients. — Earl Stanhope's Life of Pitt.— Troyon's Lacustrine Abodes of man. — Weber's Gleanings in German archives. — Iron : its uses and manufacture. — Remain of Mrs Richard Trench. — Dollinger. — On the temporal power.

The Quarterly Review (juillet).

The Brunels. — Dean Hook's Archbishops of Canterbury. — Sussex. — Volunteers and national defence. — Modern poetry. Dryden to Cowper. — International exhibition. — Sandwich islands. — The Church and Bicentenary movement.

National Review (no XXIX, juillet).

Felix Mendelssohn-Bartholdy. — M. Renan's Translation of Job. — The roman index of forbidden books. — The Growth of the early italian poetry. — Baxter and Owen. — Modern latin verse. — Political and religious phases of the roman question. — The slave Power and the secession war. — Books of the quarter suitable for reading societies.

PÉRIODIQUES ESPAGNOLS.

Revista Iberica (30 juin 1862).

F.-P. Canalejas. Napoléon III y el panlatinismo. — Eduardo Perez Pujol. Estudios sobre la legislacion española. — Joze de Torrez. Pasquins de beja em agosto de 1593. — D.-J. Valera. Polémica literaria. — Bibliografia. — Revista de Portugal. D. R. Alzugaray. Revista Politica. — Boletin de instruccion publica.

Archives diplomatiques (juin, juillet). Paris, Amyot.

Les *Archives diplomatiques* viennent d'élargir le cadre déjà si étendu de leur publication. A leur origine, les *Archives* s'étaient bornées à reproduire les pièces officielles courantes, sans entrer plus avant dans le détail des questions qui surgissent de toutes parts. Le recueil a subi une transformation importante. Tout en continuant à publier les pièces officielles du jour, les *Archives* donneront maintenant des séries complètes de documents, qui, prenant chaque question à son origine, en suivront tous les incidents dans leurs plus minutieux détails. Le numéro de juin comprend les négociations de l'Espagne pour le maintien du pouvoir temporel, les pièces relatives au différend Canstatt entre l'Angleterre et le Paraguay, et l'étude complète de la dernière phase dano-allemande, composée presque tout entière de documents qui voient le jour pour la première fois.

La question de la Réforme allemande, depuis le 15 octobre 1861 jusqu'au 21 février 1862, se trouve traitée tout au long dans une suite de nombreux documents et pièces diplomatiques que publie le numéro de juillet des *Archives diplomatiques*. Ce numéro contient, en outre, les pièces relatives au dernier incident de la question de la Hesse-Electorale, la correspondance au sujet des affaires de l'Italie méridionale, communiquée en avril 1862 au Parlement anglais, les adresses, protestations, messages échangés entre la chambre législative des Iles Ionniennes et le lord haut commissaire anglais, du 4 avril au 31 mai, et, enfin, les pièces courantes concernant l'Autriche, le Brésil, Rome, les Pays-Bas, la Prusse, la Saxe, le Monténégro, Venezuela et le Wurtemberg. Les *Archives diplomatiques* annoncent pour les numéros d'août et de septembre, la série entière des documents relatifs au Mexique.

Au moment où la saison des eaux entraîne vers les stations thermales les malades et les gens de loisir, nous rappelons à nos lecteurs qu'il existe un *Guide* excellent à consulter, celui du docteur Constantin JAMES, qui s'est fait une réputation méritée par sa connaissance pratique des principales eaux de l'Europe. Rien n'est plus efficace que le traitement par les eaux, mais rien ne peut être plus dangereux quand elles sont ordonnées à tort. Le docteur Constantin JAMES a rendu un grand service aux praticiens eux-mêmes en offrant, sous une forme brève et précise, les indications les plus précieuses sur les stations thermales de l'Europe.

Galignani's Paris Guide (nouvelle édition entièrement refondue), 1 vol. in-12. Paris, Galignani et Ce.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5

Digitized by Google

2e SÉRIE. — N° 8. 31 AOUT 1862.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

La Liberté moderne jugée par l'Eglise, par L. RUPERT, in-8. Paris, V. Palmé. 1862.

Pour M. Rupert, la liberté est « la puissance d'exercer ses facultés conformément à sa fin. » Que l'on oublie la fin surnaturelle de l'homme, il n'y a plus de règle, selon lui, pour discerner le bon ou le mauvais usage de la liberté, c'est-à-dire pour distinguer la liberté de la licence; la liberté peut être invoquée au profit du mal et de l'erreur tout comme à l'avantage du bien et de la vérité; la licence n'existe plus, ou bien on ne consent à la reconnaître que lorsqu'elle arrive à ces révoltantes extrémités que personne n'est censé vouloir. Même au sein de l'Eglise catholique, quelques hommes ont demandé autrefois la liberté dans le sens révolutionnaire, c'est-à-dire comme un droit inhérent à la nature humaine. D'autres ont réclamé la liberté pour tous, afin de l'obtenir au profit de la vérité, qui leur semblait assez forte pour triompher par elle-même. D'autres enfin revendiquent la liberté pour l'erreur comme nécessité résultant de notre état social actuel, ou comme une exigence de l'esprit moderne, avec lequel le catholicisme lui-même doit chercher à se concilier. Ce sont là, pour M. Rupert, autant d'erreurs condamnées par l'Eglise, qui ne doit vouloir que la liberté du bien, c'est-à-dire sa propre liberté; et pour convaincre ceux qui, « ne tenant pas compte de l'opposition radicale qui existe entre la vérité et l'erreur, proclament des systèmes de conciliation entre la vérité, représentée par l'Eglise, et l'erreur, représentée par le *libéralisme* ou l'esprit moderne », il reproduit deux pièces émanées des souverains pontifes : l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI contre les doctrines du journal *l'Avenir*, et l'allocution *Jamdudum* de Pie IX contre le libéralisme, pièces qui résument la foi catholique à ce sujet, et qui lui paraissent trop oubliées. L. L.

Histoire ecclésiastique des Francs, par saint GRÉGOIRE, évêque de Tours, traduction nouvelle par Henri BORDIER. 2 vol. Paris, Firmin Didot.

M. Bordier est le sixième traducteur français du grand historien de la période mérovingienne. Son travail a été imprimé par MM. Firmin Didot, avec cette élégance typographique qui est pour eux de tradition et de devoir, et qu'ils savent concilier mieux que personne avec les exigences du bon marché. Cette publication comble une lacune regrettable, en donnant aux adeptes, chaque jour plus nombreux et plus fervents, de notre histoire nationale, une édition de l'un de ses plus précieux écrivains, édition populaire dans le meilleur sens du mot, édition portative, exécutée avec un soin qui touche presque au luxe. Ces mérites, purement matériels, ne sont pas les seuls que nous offre le travail de M. Bordier. Tout en profitant du labeur de ses devanciers, auxquels il rend loyalement justice, il s'est appliqué à serrer de plus près son auteur dans quelques passages, dont la naïveté par trop caractéristique avait effarouché les précédents traducteurs. Il a reproduit leurs notes les plus instructives, et en a ajouté d'excellentes de son chef. Enfin, il a enrichi son édition de plusieurs appendices qui lui donnent une importance réelle, même pour les érudits. Ces appendices sont : 1° Une analyse fort bien faite des opuscules ou « œuvres mineures » de Grégoire. M. Bordier a relevé avec soin les passages les plus intéressants pour l'histoire et les mœurs du temps. 2° Une vie de Grégoire de Tours, par Odon, abbé de Cluny; curieux éloge d'un saint par un autre saint, traduit pour la première fois en notre langue. Outre le mérite d'un naïveté pleine d'onction, cet écrit contient plusieurs renseignements importants et en quelque

Digitized by Google

sorte inédits, notamment une phrase qui semble fixer l'époque de la naissance de Grégoire à l'an 543 au lieu de 539, date généralement admise jusqu'ici. 3° Enfin, dans une dissertation curieuse, M. Bordier discute quelques doutes, émis récemment d'une façon un peu légère, sur l'autorité historique de Grégoire de Tours. R. R.

La Syrie et la Terre Sainte au XVII° siècle, par le P. Joseph Besson, nouvelle édition. Paris, Palmé, 1862.

Ce livre, n'ayant pas été réimprimé depuis deux siècles, était passé à l'état de curiosité bibliographique. Mais son extrême rareté n'était point son principal titre aux honneurs de la réimpression. L'ouvrage du P. Besson contient des renseignements curieux sur les missions des jésuites en Syrie pendant le XVII° siècle, missions dont le P. Besson fut un des apôtres les plus infatigables. Prédicateur renommé, écrivant avec verve et onction, et non sans élégance, il aurait pu être en France l'émule des Giry et des Le Moyne; il préféra à ces occupations tranquilles les rudes travaux des missions. On sourit parfois de la candeur avec laquelle le P. Besson accueille certains faits merveilleux sur la parole des Grecs, grands conteurs de fables, comme on sait; mais il est impossible de ne pas être ému de l'ardeur de ses convictions et de son dévouement. Ces pages devaient offrir des incorrections, des négligences; elles furent écrites à la hâte, dans des heures d'inaction qu'imposaient au missionnaire la saison ou les hommes. Aussi humble que dévoué à son œuvre, le P. Besson ne parle guère que de ses confrères, et se tait généralement sur ses propres travaux. Il ne déroge qu'une seule fois à cette règle pour raconter sa traversée de la Méditerranée, traversée plus longue et surtout plus dangereuse au XVII° siècle que ne l'est de nos jours le voyage de la Chine. Le vaisseau qui portait le P. Besson eut constamment des corsaires en vue pendant toute sa navigation, et ne leur échappa qu'à la « faveur » de tempêtes ou en décrivant des zigzags qui prolongeaient indéfiniment le voyage. Les périls de la traversée n'étaient que le prélude des persécutions qui attendaient les missionnaires sur la terre de Syrie. Mais ces vaillants soldats du catholicisme se résignaient à tout, avec la conscience qu'ils accomplissaient une œuvre utile à leur religion et à leur pays. « Il est juste, dit le P. Besson, que nous communiquions le bien que nous avons reçu au pays d'où il nous est venu. Il ne faut pas laisser périr dans l'erreur et dans l'ignorance ceux qui ont été nos maîtres. » Le missionnaire confirma ses paroles par son exemple; il mourut en soignant les pestiférés à Alep. Son ouvrage présente encore, à divers points de vue, un singulier mérite d'actualité. Le conseil qu'il donne d'emprunter principalement aux Pères grecs et syriaques des arguments en faveur de l'unité catholique peut être encore utilement suivi de nos jours, et les détails qu'on trouve dans son livre sur la misérable condition des chrétiens de Syrie s'accordent exactement avec les documents récemment produits par divers publicistes. R. R.

Paris pendant la Révolution (1789-1798), *ou le Nouveau Paris*, nouvelle édition annotée, avec une introduction. Paris, Poulet-Malassis, 1862.

Ce curieux ouvrage de l'auteur du *Tableau de Paris* n'avait jamais été réimprimé. Mercier est pourtant un des publicistes les plus originaux de la Révolution. Il ne faut chercher dans ses écrits ni de la méthode, ni de la logique, ni même du bon sens; c'était une imagination puissante dans un cerveau fêlé. Mais, à travers ses divagations excentriques, on trouve des élans incroyables de verve et d'ironie, et parfois des aperçus d'une grande profondeur. Le drame révolutionnaire tout entier semble tourbillonner incessamment dans sa tête comme un gigantesque cauchemar où passent et repassent les victimes et les bourreaux de toutes les époques : royalistes, constitutionnels, girondins, montagnards, thermidoriens; Louis XVI y coudoie Robespierre; les proscrits du 31 mai y heurtent ceux de thermidor, de prairial et de fructidor; Marie-Antoinette, Mme Elisabeth et Charlotte Corday y dominent la foule abjecte des furies de la guillotine. Ces pages de Mercier, trop peu utilisées jusqu'ici, gardent aux futurs historiens de la Révolution une ample réserve de couleur locale. Sans doute, il ne faut en user qu'avec une précaution extrême; il y a dans ce livre des chapitres entiers qui semblent avoir été écrits par un pensionnaire de Charenton, notamment ceux où il développe son étrange théorie physiognomonique basée sur l'étude du pied humain; ses véhémentes et grossières invectives contre le martyr du 21 janvier, auquel il ne pardonna jamais, bien qu'il n'eût pas voulu s'associer à son arrêt de mort; ses absurdes accusations de royalisme contre Robespierre et Danton, empruntées aux Girondins, etc. Mais si les théories politiques et philosophiques de Mercier sont insoutenables ou ridicules, ses peintures de mœurs sont vigoureuses, vivantes, et méritent de passer à la postérité. Nul n'a mieux vu et mieux décrit l'aspect étrange et sinistre du Paris révolutionnaire; c'est dans le *Nouveau Paris* qu'il faut aller chercher les plus énergiques tableaux des orgies éhontées du Directoire et de l'horrible misère du peuple, causée et entretenue par l'anarchie. Dans tous les écrits contemporains, il n'est rien peut-être de plus navrant que le chapitre 90 du *Nouveau Paris*, intitulé : *Grande disette*. « Pendant l'hiver de 1794, dit Mercier, la livre de bœuf s'éleva tout à coup de 18 sols à 25. A cette époque, la commune fit placarder cet arrêté trop mémorable qui réduisait chaque bouche à une livre de viande par décade. Combien de mères de famille j'ai vues pâlir et essuyer leurs larmes à la lecture de ce sinistre mandement sur le jeûne universel! Dès neuf heures du matin, la halle se trouvait dégarnie. Bientôt,

Digitized by Google

sous forme de longues files de femmes qui, depuis minuit, attendaient patiemment leur tour pour conquérir, au péril de leur vie, trois œufs et un quarteron de beurre. » Ces stations, cruelles pendant les nuits froides ou pluvieuses, offraient aussi de graves inconvénients au point de vue de la morale. Le même encombrement se reproduisait aux portes des boulangers, des épiciers, pendant les hivers de 1794 et de 1795. On faisait *queue* dès deux heures du matin jusque bien avant dans le jour, et souvent pour se retirer les mains vides; « les ouvriers comptaient en gémissant les heures qu'ils perdaient sans travailler. » Le bois devenait pareillement inaccessible, et l'on vit des nécessiteux scier dans les rues leurs bois de lit. C'est un témoin oculaire, un révolutionnaire ardent qui s'exprime ainsi. Ces détails, propres à modérer certains enthousiasmes, peuvent être utilement rappelés de nos jours. B. E.

Éléments de Logique et de Morale, notes d'études, par M. Paul LENOIR, in-8. Paris, Dentu. 1862.

On a dit qu'une brochure est plus difficile à faire qu'un livre, parce qu'elle exige au moins une idée nouvelle; ce mot ne s'applique pas à la brochure de M. Lenoir : c'est une suite de simples notes sur l'enseignement des langues et de l'histoire, et l'auteur nous en promet autant pour les sciences exactes et naturelles et la morale. On pourrait regarder ces notes comme des cahiers d'un étudiant qui cherche à fixer ce qu'il a appris. Il n'était peut-être pas indispensable de les publier, et elles ne justifient pas les visées un peu ambitieuses de M. Lenoir; cependant, puisqu'il a commencé, il fera bien de continuer un travail qui annonce un esprit studieux et méditatif. L. L.

Les jeunes Filles et les jeunes Femmes, par Mme BRISSET DES NOS, 1re partie : *Les jeunes Filles*. Paris et Lyon, librairie de Périsse frères. 1862.

Ce qui distingue le livre de Mme Brisset de la plupart des traités que nous possédons sur l'éducation des filles, c'est que tout en se préoccupant surtout du progrès intellectuel et moral de ses élèves, elle n'a pas dédaigné pour cela d'étudier les conditions de leur existence matérielle, et que, non contente de leur montrer comment on arrive au ciel, elle a voulu leur faire voir aussi comment on vit sur la terre. Elle a examiné successivement les diverses carrières qui s'ouvrent devant les jeunes filles, et signalé avec sollicitude les écueils dont chacune d'elles est hérissée. On lira avec intérêt les chapitres sur *les Institutrices*, sur *les jeunes filles artistes*, *les musiciennes*, *les jeunes filles peintres*, *les artistes dramatiques*, *les jeunes filles auteurs*, etc.; Mme Brisset pense avec raison que la véritable place d'une jeune fille est au foyer domestique; que sa véritable vocation est de devenir épouse et mère, et que ce n'est jamais impunément qu'elle déserte cette sainte et modeste mission pour chercher dans la culture des arts ou des lettres une existence en apparence plus brillante. Les conseils de Mme Brisset des Nos sont aussi sages que délicatement exprimés, et son charmant volume sur *Les jeunes Filles* nous fait attendre avec une vive impatience celui qu'elle nous promet sur *Les jeunes Femmes*. A. P.

Notices biographiques sur L. Von Beethoven, par le Dr F.-G. WEGELER et F. RIES, traduites par M. LEGENTIL. Paris, Dentu.

Ce petit volume contient un certain nombre de lettres inédites de Beethoven, et quelques renseignements intéressants sur son caractère et ses ouvrages. Ce sont des matériaux utiles pour la biographie du grand maître, travail qu'on peut considérer comme étant encore à faire, malgré les divers essais publiés jusqu'à ce jour. Tout ce qu'a écrit F. Ries sur Beethoven a de la valeur, à cause des rapports suivis d'affaires et d'amitié qui ont existé entre le maître et l'élève. Nous remarquerons toutefois, en passant, que Ries est qualifié à tort, dans plusieurs passages de ce volume, d'élève unique de Beethoven. Tous les hommes familiers avec la littérature musicale savent que Beethoven a eu deux élèves, Ries et le célèbre archiduc-cardinal Rodolphe, l'un des plus grands pianistes de notre siècle. Ce fait est confirmé par une des lettres de Beethoven citées dans le présent ouvrage. Le grand musicien s'y plaint, avec son aménité ordinaire, du temps que lui font perdre les leçons qu'il donne à l'archiduc. Ces documents, nouveaux en partie, ne montrent pas le caractère de Beethoven sous un jour agréable; c'est bien le misanthrope intéressé et soupçonneux que nous connaissions déjà, rudoyant, sous le moindre prétexte, ses amis les plus dévoués, les plus enthousiastes; chicanant, par exemple, noise au pauvre Ries, qui avait vendu ses ouvrages à Londres. « Vous me parlez souvent de guinées, lui écrit-il, et je ne reçois que des livres sterling; mais j'entends dire qu'il y a une différence!! » Cela est mesquin et presque odieux. Ce n'est pas Mozart qui aurait eu de pareilles idées. Peut-être, après tout, ces inégalités et ces petitesses étranges n'étaient-elles que le résultat des préoccupations et des sensations pénibles qu'occasionnait à ce grand homme l'infirmité dont il commença à souffrir dès l'âge de trente ans. Ses lettres contiennent aussi de naïves et pénibles révélations sur la gêne dans laquelle il a vécu souvent, alors même que sa réputation était faite. En 1819, Beethoven, alors quinquagénaire, écrivait à Ries : « La sonate (œuvre 106, l'un des chefs-d'œuvre de sa dernière manière) a été écrite dans des circonstances pressantes. *Il est dur d'écrire presque pour avoir du pain.* » Ces plaintes de Beethoven à l'apogée de sa gloire pourraient être utilement méditées par les jeunes artistes, qui trouvent, dès leur début, que les rémunérations du talent sont bien lentes à venir. B. E.

Digitized by Google

Larrey, par M. le docteur LEROY-DUGUÉ. Paris et Marseille, Ch. Albessard et Bérard.

Cette biographie du célèbre chirurgien en chef de la grande armée sera lue avec intérêt, même par les gens du monde. Larrey est une des figures les plus fortement caractérisées, les plus sympathiques de l'immortel cortége impérial. Son nom figure glorieusement, on peut le dire, à toutes les pages de cette grande épopée militaire, en Espagne, en Italie, en Egypte, en Allemagne, en Russie, et dans la campagne de France, et enfin à Waterloo! Partout nous le retrouvons, bravant avec une indomptable énergie les excès de la chaleur et ceux du froid, organisant ces « ambulances volantes » qui ont sauvé tant de braves, venant lui-même ramasser et panser les blessés au milieu du feu, disputant héroïquement à la mort ses victimes en plein champ de bataille. On ne saurait non plus trop admirer sa constante sollicitude pour les blessés de l'ennemi; aussi le nom de Larrey est-il à bon droit vénéré dans l'Europe entière. On aurait pu faire une armée immense de ceux qu'il a sauvés, non-seulement par ses soins immédiats, mais par ceux de ses dignes élèves, auxquels il donnait à la fois le précepte et l'exemple, et par les bienfaisantes innovations qu'il introduisit dans le système des ambulances et des hôpitaux militaires. Praticien habile, organisateur au coup d'œil prompt et sûr, consolateur intrépide et dévoué des plus terribles souffrances humaines, Larrey vivra dans la postérité comme le type le plus héroïque du chirurgien des armées. On doit beaucoup d'éloges à M. Leroy pour nous avoir raconté avec un soin intelligent et pieux les détails de cette vie héroïque. B. E.

Souvenirs de lord Holland; — Journal de Mme Elliott (Grace Dalrymple) *sur sa vie pendant la Révolution française*. Paris, Firmin Didot.

Les souvenirs anecdotiques de lord Holland, sur la République et l'Empire, ont perdu aujourd'hui une partie de leur intérêt. Beaucoup de faits, indiqués par lui sur la foi de causeries confidentielles ou de simples *on dit*, ont été rectifiés ou racontés d'une façon plus précise et plus complète dans des ouvrages puisés aux sources authentiques. Toutefois, les appréciations impartiales et même bienveillantes de lord Holland sur Napoléon, suffiraient pour préserver d'un oubli complet ces *Souvenirs*. On aime surtout à y retrouver l'expression d'une franche et honorable improbation pour les souffrances iniques infligées au prisonnier de Sainte-Hélène, et le détail des soins généreux et persévérants de lady Holland pour adoucir le sort de ce glorieux captif. Il n'est pas de sympathie plus vive, plus durable, que celle qu'inspire ce noble rôle de courtisan du malheur. Cette nouvelle édition des *Souvenirs de lord Holland* est remarquable, comme la plupart des publications de M. Didot, par la netteté et la correction typographiques. On peut seulement regretter que l'éditeur n'ait pas jugé à propos de faire disparaître les nombreuses inexactitudes commises involontairement par l'auteur anglais dans l'orthographe des noms propres les plus illustres. Pourquoi, par exemple, n'avoir pas rétabli le nom historique et vénérable du prince Adam Czartoryski, que lord Holland appelait Czartarainski?

Le *Journal de Mme Elliott*, réimprimé dans ce même volume, est un curieux document autobiographique. Il ne faut pas demander à l'auteur de l'impartialité ni de l'exactitude dans les vues d'ensemble; prévenue dès le début contre la Révolution française, elle n'y voit et n'y verra jamais que des « horreurs; » c'est toujours par le côté le plus hideux qu'elle envisage ces mouvements populaires, dont elle faillit, à plusieurs reprises, être la victime. Cette antipathie est doublement excusable chez une étrangère qui voyait à chaque instant sa vie et sa liberté menacées, et contre laquelle les pouvoirs révolutionnaires n'avaient qu'un grief sérieux, celui de leur avoir épargné des crimes en leur dérobant courageusement quelques victimes. La partie la plus curieuse du *Journal de Mme Elliott* est le récit de la délivrance presque miraculeuse du marquis de Champcenetz, gouverneur des Tuileries au 10 août 1792, et qu'elle y retrouva remplissant les mêmes fonctions en 1814. Après l'avoir caché quelques jours chez elle, en bravant les plus grands dangers, elle parvint à le faire passer en Angleterre avec l'aide du duc d'Orléans, qui tentait parfois de racheter, par de bonnes actions secrètes, les égarements et les faiblesses de sa vie publique. Ce coupable et malheureux prince se retrouve tout entier dans le *Journal de Mme Elliott*, qui l'a connu mieux que personne; sans le justifier, sans même l'excuser, elle réussit à le faire plaindre. La *Revue Contemporaine* a été la première à signaler le *Journal de Mme Elliott* au public français. E. DE V.

Christophe Colomb, par M. E. DESCHANEL. Paris, Michel Lévy. 1862.

Sous ce titre, dont son livre ne justifie pas les promesses, M. Deschanel nous donne un abrégé bien sec, bien élémentaire, des principaux voyages de découvertes, depuis le périple d'Hannon jusqu'à Vasco de Gama. Pour rédiger ce résumé, qui ne contient que des faits, des dates et quelques citations qui auraient pu être plus judicieusement choisies, l'auteur nous apprend lui-même qu'il a puisé exclusivement dans le recueil des *Voyageurs anciens et modernes*, autre compilation qui a du moins le mérite d'être ornée de gravures assez bien exécutées. Le travail de M. Deschanel, si travail il y a, est donc un livret de quatrième ou cinquième main; aussi n'est-on pas peu surpris d'y trouver quarante pages d'attaques contre un véritable historien de Christophe Colomb, M. Roselly de Lorgues. Libre à M. Deschanel de ne pas partager les opi-

Digitized by Google

nions religieuses de M. de Lorgues et de méconnaître ce qu'il y a de grandiose et de vraiment épique dans la mission comme dans le caractère personnel de l'illustre navigateur; mais l'auteur du mince abrégé que nous avons sous les yeux y montre trop peu de critique et d'érudition pour avoir le droit de traiter avec un dédain injurieux une œuvre consciencieusement élaborée, et empruntée à des documents originaux. E. DE V.

Histoire de la conquête du Mexique, par W.-H. PRESCOTT, traduit par M. A. PICHOT. 3 vol. in-8. Paris, Didot.

Voici un ouvrage qu'il est bon de signaler de nouveau au moment où tous les yeux se portent vers le Mexique. C'est une excellente et très intéressante histoire de la conquête de ce grand empire avec une étude approfondie de ses origines et de ses antiquités. M. Prescott l'a composée avec cette scrupuleuse conscience qu'il mettait à tous ses ouvrages, et il s'est plu à écrire avec patience la vie de cet illustre aventurier qui détruisit avec une poignée d'hommes la monarchie mexicaine. L'existence de Fernand Cortez présente en effet toutes les péripéties du roman, et quand on suit ses pas à travers ces plaines où cheminent aujourd'hui nos troupes, on se sent doublement ému, on est doublement avide de ces détails. C'est Cortez qui fonda la Vera-Cruz, qui s'empara de Mexico après une magnifique et terrible attaque, et il nous montre pour ainsi dire les étapes par lesquelles nous devons passer; c'est Cortez enfin qui reconstruisit Mexico et en a fait la belle et grande capitale où notre drapeau flottera bientôt sans doute. Cortez, comme le remarque M. Prescott, n'était pas un conquérant vulgaire; il n'avait pas l'ambition pour unique mobile; s'il était avide d'or, ce n'était pas pour thésauriser et mener une fastueuse cour avec lui, mais pour poursuivre ses glorieuses et ruineuses expéditions; il aimait les découvertes, les sciences, l'aventure; c'est certainement une des plus grandes figures du XVIe siècle et qui n'est pas assez connue. Le livre de M. Prescott met bien en évidence cette curieuse et attachante individualité; de plus, les circonstances lui donnent un intérêt d'actualité, il a, par conséquent, tout le charme d'un livre nouveau. E. DE BARTHÉLEMY.

Etude sur la dramaturgie de Lessing, par H. SCHMIDT. Colmar, 1862.

Un professeur d'allemand au lycée Charlemagne, M. H. Schmidt, docteur ès-lettres, vient de publier à part un opuscule, inséré d'abord dans la *Revue d'Alsace*, un des plus estimables recueils de cette presse provinciale, trop peu connue à Paris. Il y a analysé en détail, et très consciencieusement, le remarquable ouvrage de Lessing intitulé *La Dramaturgie*. On sait que le célèbre auteur d'*Emilia Galotti* et de *Nathan le sage*, après avoir, en 1766, fait paraître son *Laocoon*, recueillit, sous le titre de *Dramaturgie*, une centaine d'articles, écrits au jour le jour, à propos de pièces anglaises, allemandes, et surtout françaises, jouées sur la scène de Hambourg. Cette improvisation avait les mérites durables d'une œuvre longuement méditée. Toutes ces questions de haute critique et d'esthétique, qui ont si souvent été agitées chez nous, entre l'apparition de l'*Allemagne* de Mme de Staël, et la composition de la préface fameuse du *Cromwell* de Victor Hugo; toutes ces discussions, qui ont fini par s'évanouir devant l'indifférence des juges, sont exposées, chez Lessing, avec beaucoup de finesse et de clarté. La tragédie classique et le genre romantique, les règles d'Aristote, les trois unités, la comédie larmoyante, le mélange du sérieux et du plaisant, du noble et du familier; le naturel, le grotesque, la tradition et la fiction, l'histoire et la poésie, l'originalité et l'imitation, le drame bourgeois, les prologues et les épisodes, les titres et les sujets, les costumes et les décors, les mœurs et les caractères : voilà ce que l'auteur de *la Dramaturgie* examine, en étudiant, confrontant, citant, d'un côté, Shakespeare, Corneille, Racine, Voltaire, et même Dubelloy; de l'autre, Molière, Regnard, Destouches ou Marivaux. Cette préoccupation de la littérature française rend d'autant plus curieux, pour nous, l'ouvrage de Lessing, dont M. Schmidt a fait nettement ressortir l'utilité et les mérites. A. PH. S.

Etude archéologique et géographique sur la vallée de Barcelonnette à l'époque celtique, par Charles CHAPPUIS, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Besançon. Paris, A. Durand. 1862.

L'auteur de cette brochure, connu par divers ouvrages, et entre autres par un recueil des *Sentences* de Varron, a été amené, il y a peu d'années, en étudiant un passage curieux du polygraphe romain, à s'occuper de la question si controversée de la route suivie par Annibal à travers les Alpes, lors de son invasion en Italie. Une mission que M. le ministre de l'instruction publique lui confia lui permit d'approfondir directement et sur les lieux cette question, où les conjectures et les lectures ne sauraient suppléer au témoignage des yeux et à l'examen des localités. En 1859 et en 1861, il fit donc deux voyages d'exploration, et au retour son opinion était arrêtée. Selon lui, la vallée si gracieuse et si pittoresque de Barcelonnette a dû être le théâtre de ces événements militaires dont Polybe et Tite-Live nous ont donné la description, parfois assez obscure. Cette opinion lui paraît confirmée par les résultats des fouilles faites dans beaucoup de villages des Basses-Alpes. De récentes découvertes archéologiques prouvent que la vallée de Barcelonnette fut le centre d'une tribu gauloise importante. Ce fait nous permet de mieux comprendre ces récits, qui nous montrent l'habile capitaine carthaginois arrêté dans sa marche, repoussé et fort maltraité par des montagnards subalpins. La dissertation de M. Chappuis est accompagnée de quel-

Digitized by Google

ques cartes et de la représentation figurée des principaux objets d'origine gauloise découverts dans les environs de Barcelonnette. En admettant que l'auteur n'ait pas dit le dernier mot sur un des problèmes les plus ardus de la critique historique, on ne saurait lui refuser d'en avoir préparé la solution. A. P. S.

La Comtesse d'Albany, par M. SAINT-RENÉ-TAILLANDIER. Paris, Michel Lévy.

Le judicieux critique, auteur de ce livre, a trouvé moyen d'y condenser, dans un espace comparativement restreint, tout ce qui se trouve d'intéressant dans le volumineux ouvrage publié par M. de Reumont sur la veuve de Charles-Edouard. Il y a même ajouté des détails inédits, empruntés au curieux musée légué à la ville de Montpellier par M. le baron Fabre, dernier *ami* de la comtesse. Dans ce panorama mouvant, le personnage principal s'efface souvent pour faire place à des physionomies plus importantes et plus caractéristiques : Charles-Edouard, intéressant jusque dans sa dégradation, qu'on pourrait bien avoir exagérée pour atténuer les torts de sa femme; la duchesse Charlotte, sa fille, l'ange consolateur du vieillard délaissé; la figure théâtrale du poète Alfieri. La comtesse d'Albany a été l'une des dernières de ces « virtuoses de salon » dont la race semble perdue. Elle savait écouter et faire écouter les gens d'esprit et de savoir; et à son nom se rattachent, comme des amis ou des visiteurs, Mme de Staël, Sismondi, Bonstetten, Châteaubriand, Lamartine. Les souvenirs de ces illustres personnages sont le principal attrait du livre de M. Taillandier, car la comtesse d'Albany, par elle-même, est peu sympathique. C'est le dévouement et le sacrifice qui rendent les femmes grandes et intéressantes devant la postérité; or, ce mérite manque complétement à la veuve de Charles-Edouard. En véritable fille du XVIIIe siècle, elle s'arrangea toujours pour n'en prendre qu'à son aise des émotions et des luttes sérieuses de la vie, abandonnant sans scrupule son mari quand il lui devient trop insupportable, et se hâtant un peu trop de donner un successeur à son premier « ami. » Il est juste cependant d'ajouter qu'elle évita tout scandale, et qu'elle garda dans le monde une haute et digne position. R. E.

Souvenirs d'Orient : première partie, *Corinthe et Athènes ;* deuxième partie, *Pendant la Guerre*, par M. F. JULIEN. Chambéry. 1861-1862.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié la narration émouvante du voyage de Mac-Clintock, ce hardi navigateur qui a eu la douleur et la gloire de retrouver les débris de l'expédition de Franklin, et d'arracher aux régions polaires le mot de l'énigme funèbre qu'elles retenaient depuis tant d'années. C'était M. Félix Julien, l'un de nos officiers de marine les plus instruits, qui s'était fait l'historiographe français de ce mémorable voyage des découvertes. Cette fois, il nous raconte ses impressions personnelles sur la Grèce et sur l'expédition de Crimée. Il servait alors à bord du beau navire *le Henri IV*, l'une des victimes de la fatale tempête du 14 novembre 1855. M. Julien donne des détails intéressants sur divers épisodes de cette mémorable campagne, notamment sur le transbordement de l'armée française de Varne à Eupatoria. Ses *Souvenirs*, où l'on reconnaît à la fois l'homme de savoir et l'homme d'imagination, se lisent avec plaisir. R. DE V.

Etat actuel de l'Algérie, publié, d'après les documents officiels, par ordre de S. E. le maréchal Pélissier, sous la direction de M. Mercier-Lacombe, in-8o. Alger, Bouyer. 1862.

Ce travail, publié par ordre du gouverneur général de l'Algérie, et sous la direction du conseiller d'Etat directeur général des services civils en Algérie, a été rédigé par M. Achille Fillias. C'est un tableau rapide et plein d'instruction de l'état actuel de notre colonie d'Afrique. Nous y voyons que, dans la période de 1856 à 1861, la population a augmenté de 470,769 individus, dont 19,491 français et 13,973 étrangers. La population présente de l'Algérie, abstraction faite de l'effectif des troupes, qui est de 63,000 hommes, et du personnel des hôpitaux, des orphelinats, des lycées, des couvents, etc., se répartit ainsi qu'il suit : Européens, 192,746; indigènes, 2,760,948, soit 2,953,694 individus. En y joignant l'armée et la population flottante, on trouve 3,069,121 habitants en Algérie. En 1825, W. Shaler évaluait les importations, dans la régence d'Alger, à 6,000,000 de fr., et les exportations du même pays à 1,365,000 fr. En 1861, les importations en Algérie sont de 116,600,095 fr., et les exportations du même pays sont de 49,094,120 fr. « Ces chiffres, comme le dit l'auteur de la brochure dont nous rendons compte, sont la meilleure réponse que nous puissions faire à ceux qui doutent encore des destinées de l'Algérie. » L. L.

Lettres açoréennes, par Henri DROUET. Poitiers, 1862.

On lira avec intérêt ce petit volume, qui contient le récit de quelques excursions récentes dans plusieurs des Açores. Cet archipel, où l'on se plaît à voir un des débris de l'antique et mystérieuse Atlantide, est remarquable par sa végétation splendide, comparable à celle de Ceylan, et par ses nombreuses curiosités minéralogiques et géologiques. Tous ces attraits se trouvent surtout réunis dans le val de Farnas, à San-Miguel-des-Açores. Les *calderias* ou volcans de boue et d'eau bouillante de cette vallée occupent un rang très élevé parmi les merveilles naturelles du globe. Les eaux de la grande et petite caldeira atteignent une température de 90o à 100o; il s'en dégage incessamment des masses de vapeur, et il se produit, sur les re-

Digitized by Google

chers qui en forment les orifices, d'étranges phénomènes de calcination et de coloration. Mais la troisième caldeira est d'un aspect encore plus sinistre et plus formidable. Au lieu d'eau, celle-là lance avec une force prodigieuse d'énormes jets d'une boue noire, liquide et bouillonnante; éruption hideuse, fatiguant d'un incessant effort les parois d'un gouffre qui a toute la physionomie d'un soupirail d'enfer. Par un contraste assez ordinaire, mais qui n'est peut-être nulle part aussi complet qu'ici, ces lieux épouvantables, où les puissances destructives semblent se multiplier et s'acharner sur elles-mêmes, sont fréquentés par des malades qui y retrouvent la santé. Ces eaux jouissent de nombreuses propriétés médicales, et il n'est pas usqu'à cette boue qui ne soit, dit-on, souveraine pour la guérison des blessures. B. E.

Histoire philosophique et littéraire du Théâtre-Français depuis son origine jusqu'à nos jours, par M. Hippolyte LUCAS, 2e édit., revue et augmentée, 2 vol. in-18. Paris, 1862.

En 1843, M. Hippolyte Lucas avait publié en un volume l'ouvrage qu'aujourd'hui il a augmenté du double, en le révoyant avec soin et en le continuant jusqu'à nos jours. On pourrait y relever sans doute quelques erreurs, quelques jugements contestables ou exagérés, et surtout beaucoup trop de rapidité pour toute la partie qui précède le XVIe siècle, et qu'il n'eût pas été difficile de développer, grâce aux nombreux documents publiés dans ces dernières années. Mais ces fautes sont légères et rares, et n'ôtent presque rien au mérite de cette histoire exacte écrite dans un style clair et coulant. Les origines à la fois religieuses et populaires du drame français, les révolutions qu'il subit entre la fin du moyen âge et le début du XVIIe siècle, ses splendeurs pures et son imposante régularité sous la discipline ferme et sage des poètes du règne de Louis XIV, l'importance politique et sociale qu'il acquit pendant le siècle suivant, non sans y perdre quelque chose de sa correction et de sa sévérité, la décadence graduelle dont il présenta ensuite le spectacle, les efforts plus ou moins violents, plus ou moins heureux, tentés en ce temps-ci pour ranimer, en le modifiant, un art énervé et languissant: voilà ce que l'auteur nous montre, en mêlant à propos la biographie des écrivains, l'analyse des ouvrages et la discussion des théories. Les gens du monde, toujours pressés d'apprendre vite et sans peine, trouveront dans son livre un répertoire précieux et commode de noms, de dates, de renseignements exacts et de jugements ingénieux; les hommes même du métier le consulteront avec profit. A. P.-S.

Les Amours de Théâtre, par M. AURÉLIEN SCHOLL. Paris, Hetzel.

Petit livre où l'on rencontre plus d'esprit que d'observation, et plus de vivacité que de profondeur; des mots heureux, piquants, mêlés de quelques trivialites voulues, une allure preste et pimpante dans le style, une grande liberté dans l'expression, une fable vulgaire au début, absurde à la fin, de la vérité parfois, des aphorismes pleins d'à propos, peu de lieux-communs, quelques notes fausses, quelques idées paradoxales, une indignation morale après des tableaux qui ne le sont pas, enfin une façon de dire les choses qui rend la lecture attachante, même lorsque le monde où elles s'agitent est le mieux fait pour repousser. Une cantatrice éhontée aime un poète qui ne l'aime guère et le trompe en toute occasion. Elle a une fille pure, sinon chaste, et cette fille aime aussi le poète; mais cette fille est une enfant substituée par une nourrice : la vraie fille de la cantatrice, qui n'est ni pure ni chaste, est actrice dans un petit théâtre, comme sa mère dans un grand, et joue hors de scène les mêmes rôles. Pourquoi le poète veut-il empoisonner la mère? L'auteur ne l'explique pas. La fille putative avale le poison et meurt ainsi de la main de l'homme qu'elle aime. Si les amours de théâtre sont aussi dissolues que M. Aurélien Scholl les montre, à coup sûr elles sont ordinairement moins sinistres. A. C.

L'OEuvre de Blasset, ou plutôt Blassel, célèbre sculpteur amiénois (1600 à 1659), par A. DUBOIS, chef de bureau à la mairie d'Amiens, in-8. Amiens, Caron et Lambert. 1862.

La vie de Blasset, ou Blassel, est peu connue, et sa célébrité n'est guère sortie du rayon de la ville d'Amiens, qui possède quelques-unes de ses œuvres. M. A. Dubois a retrouvé son acte de baptême, qui prouve qu'il a été baptisé en la paroisse Saint-Leu d'Amiens le 8 mai 1600, et a reçu le prénom de Nicolas. Il appartenait à une famille d'artistes; il ne paraît pas avoir quitté Amiens, où il mourut le 2 mars 1659. Il épousa trois femmes : la première était veuve et riche; la seconde lui laissa neuf enfants et de l'aisance; de la troisième, il eut encore deux enfants. A sa mort, il laissait un avoir évalué par inventaire à 43,015 livres 13 sous 6 deniers, ce qui était beaucoup pour un artiste; mais Blassel avait toujours été rangé et pieux. Parmi ses travaux, on cite la chapelle Saint-Sébastien de la cathédrale d'Amiens, et la chapelle de Notre-Dame du Puy, un tableau en demi-bosse représentant l'Annonciation, dans une autre chapelle de la cathédrale, et surtout sa Notre-Dame de Paix, qui est son chef-d'œuvre. M. A. Dubois énumère encore d'autres travaux de Blassel, qui ne s'occupait pas seulement de sculpture, mais de maçonnerie, de couverture, de serrurerie, de menuiserie, de peinture, dorure, etc. Le monument funèbre de la famille de Rambures que l'on voyait à Abbeville était de lui, et cette ville possède d'autres œuvres qui lui sont également attribuées. La brochure de M. A. Dubois n'est pas une biographie suivie, ni une appréciation artistique : c'est la réunion d'une foule de matériaux trouvés dans les archives des no-

Digitized by Google

taires et ailleurs, ou recueillis dans les historiens et dans la tradition, et se rapportant à la vie du plus grand sculpteur d'Amiens au XVIIe siècle.

L. L.

Relation du grand incendie arrivé à Bourbonne-les-Bains, en Champagne, le 1er mai 1717..... publiée, d'après l'édition originale, par M. le docteur BOUGARD, médecin à Bourbonne-les-Bains. Paris, Aubry.

Tous les bibliophiles sauront gré à M. Bougard de cette intéressante réimpression. Il serait bien à désirer que son exemple fût suivi dans bien des localités, où de semblables recherches pourraient encore arracher à l'oubli et à la destruction plus d'un document curieux.

L'effroyable incendie de 1717, qui ne laissa à Bourbonne que quarante-deux maisons debout sur plus de cinq cents, est raconté fort au long dans une lettre du curé, dont M. Bougard a retrouvé heureusement le seul exemplaire qui subsiste peut-être aujourd'hui. Cette lettre, écrite sous l'impression récente de la catastrophe, en reproduit avec une naïveté pathétique, et quelquefois éloquente, les diverses péripéties. « Le premier de ce mois, environ les dix heures du matin, le feu prit dans une maison..... où de malheureuses gens, nonobstant la feste et la messe du jour, faisaient de l'eau-de-vie..... Je ne crois pas qu'en observant toutes les proportions, on trouve dans l'histoire beaucoup d'exemples d'un feu aussi prompt, aussi furieux et aussi bizarre que celui-ci par les tours, retours, et par les différents cercles qu'il fit. Plusieurs Bourbonne de suite en eussent été réduits en cendres presque également vite. Tous ceux qui avaient vu les incendies de la guerre conviennent que celui-ci est infiniment plus horrible. La flamme enveloppa plus de la moitié de Bourbonne presque à la fois. J'y courus comme tout le monde y courait, mais il fallait fuir devant les flammes comme devant un torrent qui déborde, et l'on ne pouvait tenir contre la seule fumée. » Il nous en coûte d'arrêter ici la citation, nous serions tenté de suivre jusqu'au bout le bon curé de Bourbonne dans sa relation; mais il faut nous contenter d'y renvoyer le lecteur, avec pleine confiance qu'il y prendra intérêt. Ajoutons seulement qu'on retrouve dans cette réimpression l'élégance typographique qui distingue toutes les publications du libraire bibliophile Aubry. B. E.

Rouenneries. Rouen, Lebrument. Paris, Dentu. 1862.

Ce titre, détourné de sa signification habituelle, nous plaît d'autant moins qu'il n'est aucunement question d'industrie dans ce joli volume, si rouennais qu'il puisse être. Le nom de « Miscellanées rouennaises » aurait été plus convenable. Quoi qu'il en soit, ces « rouenneries » ont été ourdies par une société anonyme ou pseudonyme de jeunes avocats qui, pour se distraire de travaux plus austères, ont eu la fantaisie de faire une excursion « en domino » dans le domaine de la littérature. Nous ne pouvons que les féliciter de cette escapade : le volume qui en est le résultat nous paraît un des plus agréables qui aient été édités depuis longtemps en province. Le chapitre intitulé : « Abeilles et fleurs de lis » est une boutade pleine d'esprit et de bon sens à propos d'une retouche malencontreuse faite aux armoiries historiques de l'ancienne capitale des ducs de Normandie. Dans l'article intitulé : « Le barreau devant le parlement de Normandie, » l'auteur a laissé traîner un pan de sa robe d'avocat en retraçant quelques incidents peu connus des fastes judiciaires de sa province. Il y a des aperçus fort justes dans l'essai sur la science dans le roman, mais nous regrettons que l'auteur ait traité ce sujet plein d'actualité à propos d'un livre frivole, quand il pouvait prendre pour texte les œuvres bien autrement sérieuses d'Edgar Poë ou de M. Rivière. Une nouvelle intéressante, sous le titre original de : « Une Clef dans un berceau; » une très bonne étude sur Charles Meadows, le célèbre comique anglais, et quelques vers où l'on trouve du naturel et de la facilité, complètent agréablement ces « rouenneries, » qui attestent une fois de plus ce que nous savions déjà, que dans la cité normande les préoccupations du commerce et de l'industrie n'étouffent pas le goût des lettres et des arts. B. E.

De loin et de près, par M. A. KARR. Paris, M. Lévy.

Le spirituel auteur des *Guêpes* aime à se poser en Dioclétien littéraire. Toutefois, l'abdication du jardinier de Nice est moins franche, moins complète que celle du jardinier de Salone, et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. L'amour-propre littéraire est plus difficile à extirper qu'aucune plante parasite. On ne peut s'empêcher de sourire en lisant les doléances de M. Karr sur les importunités des curieux qui, ne voulant pas quitter Nice sans avoir entrevu le célèbre auteur de *Sous les tilleuls* et des *Guêpes*, envahissent son domicile sous prétexte de visiter le jardin. Pour se soustraire à ces admirations importunes, M. Karr a pris un moyen que nous aurions plutôt jugé de nature à produire un effet contraire : il a mis à la porte de son établissement une plaque de cuivre où son nom est inscrit en grosses lettres. Il est beaucoup question d'horticulture dans le nouveau volume de M. Karr. L'une des pages les plus amusantes de ce livre est une réclame à propos de la vigne « Isabelle, » et d'une variété de roseau géant à grandes feuilles panachées, dont M. Karr fait et vend des élèves. Toutefois, on ne l'accusera pas de charlatanisme; il convient de fort bonne grâce que le raisin Isabelle, bien que d'une apparence séduisante et non sujet à l'oïdium, est beaucoup plus agréable — « à contempler — qu'à manger, » — et que ceux qui en ont goûté une fois n'y reviennent guère. Quant à *l'arundo donax*,

Digitized by Google

il ne supporte même pas les gelées de Nice, ce qui ne lui promet pas une acclimatation facile en France. A travers tout ce jardinage, on rencontre, de temps en temps, sans trop de déplaisir, quelques guêpes attardées. « De loin ou de près, » M. Karr s'arrange pour être toujours un peu au courant de ce qui se passe chez nous, et, tout en bêchant, arrosant et sarclant, il détache çà et là, contre les travers de la grande ville, quelques-unes de ses piquantes et charmantes railleries d'autrefois. M. Karr aura beau faire, il ne sera jamais qu'un Parisien déguisé en jardinier, comme jadis en pêcheur, et Nice n'est qu'un Coblentz pour ce spirituel émigré.

B. E.

Les Bleus et les Blancs, par M. Et. Arago. 2 vol. Paris, Dentu. 1862.

L'auteur a encadré dans ce volumineux roman les principales scènes de l'insurrection vendéenne de 1793, envisagées et retracées au point de vue démocratique. Son principal personnage est une espèce de Don Juan républicain, industriel et garde national à Chollet, qui fait mordre la poussière aux royalistes, et subjugue leurs filles par sa grande tournure et son œil mélancolique. L'invraisemblance est le moindre défaut de cette bizarre conception. Nonobstant sa prédilection avouée pour les républicains, M. Arago a fait de louables efforts d'impartialité en rendant hommage au noble caractère de plusieurs chefs vendéens. Mais, en plus d'une occasion, il cède aux entraînements de l'esprit de parti, et insiste avec une complaisance visible sur des actes de cruauté imputés aux insurgés par leurs adversaires sans garantie suffisante d'authenticité. Nous croyons aussi qu'il a mal pris son temps pour faire le panégyrique de cette célèbre Montagne, dont découlaient « la charité et l'amour du prochain. » Ces qualités se manifestèrent peu dans la guerre de la Vendée. Quand le général Turreau, obéissant aux ordres de ces montagnards animés de « l'amour du prochain, » forma ses douze colonnes incendiaires qui mirent à feu et à sang toutes les paroisses, l'insurrection avait été presque anéantie à Savenay. Par suite de ces abominables exécutions, « la guerre recommença plus terrible peut-être qu'à son origine, » c'est Savary lui-même qui le dit. Pourquoi M. Arago, qui fait avec raison beaucoup d'emprunts à cet excellent historien des guerres vendéennes, se sépare-t-il de lui sur ce point? Pourquoi, lui qui ne tarit pas sur les excès des insurgés vendéens, n'a-t-il pas cité quelques passages de la correspondance des chefs de colonnes de Turreau? Suivant bien des gens qui avaient vu de près les choses, il entrait dans les vues du Comité de salut public, après l'échec de l'invasion étrangère, d'entretenir dans la Vendée un foyer permanent d'agitation, pour stimuler l'esprit public. Sans cette explication, la conduite de Turreau, autorisée par ses instructions, serait aussi inconcevable qu'elle demeure odieuse.

E. DE V.

Le Spectre de Châtillon; — La Bête du Gévaudan; — La Falaise de Sainte-Honorine; par M. Elie Berthet, 3 vol. Paris, Hachette. 1862.

Les romans de M. Elie Berthet s'adressent à la classe la plus nombreuse des lecteurs, à ceux qui se préoccupent peu du style, et cherchent avant tout une intrigue dramatique et compliquée, des situations fortes, des péripéties imprévues. On ne peut contester l'imagination à l'auteur du ***Pacte de famine***, du ***Nid de Cigognes***, des ***Chauffeurs***, et de tant d'autres ouvrages qui, depuis vingt ans et plus, défraient la curiosité des amateurs de littérature facile; et il faut reconnaître aussi que ses inventions sont invariablement honnêtes. La vertu est récompensée, le vice châtié dans ses récits, non moins immuablement que dans les mélodrames vertueux du bon vieux temps; et jamais le succès de l'immoralité n'a tenté sa plume incorrecte, mais abondante et souvent vigoureuse.

Les trois dernières productions de M. Berthet ont les qualités et les défauts de leurs devancières. Même allure alerte dans la narration, une grande variété dans les incidents, invraisemblables quelquefois, mais presque toujours curieusement et habilement amenés; de la vivacité et du naturel dans le dialogue; enfin, une véritable dextérité dans l'emploi des ressorts nécessaires pour faire naître et soutenir l'intérêt. On peut ne pas ouvrir un livre de M. Berthet, mais pour peu qu'on le commence, il est difficile de ne pas aller jusqu'au bout.

Des trois derniers ouvrages de ce fécond écrivain, le ***Spectre de Châtillon*** nous paraît le meilleur. L'idée de ce roman fantastique est ingénieuse. Un chevalier d'un grand nom, pour prix d'immenses services rendus à la cause chrétienne en Palestine, a obtenu du ciel la faveur de reparaître trois fois en ce monde dans le cours des âges, sous une forme quelconque, pour préserver ceux de sa race du déshonneur, qui, dans une famille de preux, serait pire que la mort. Le spectre de Châtillon use de son pouvoir avec beaucoup d'à-propos et de discernement, et tire ses descendants de très mauvais pas à trois reprises différentes : au XVe, au XVIIe et au XIXe siècle. Dans ces trois circonstances, son intervention s'exerce d'une façon telle, que les résultats peuvent toujours être attribués, par les sceptiques, à des causes purement naturelles. On retrouve au plus haut degré, dans ces trois épisodes fort dissemblables, l'habileté d'agencement et la facilité d'invention qui caractérisent M. Berthet.

Dans la ***Bête du Gévaudan***, l'auteur a entrepris d'expliquer les sinistres et incroyables prouesses de ce terrible animal, en lui donnant pour auxiliaire dévoué un idiot d'une force athlétique et affecté de lycanthropie. Cette conception bizarre amène plusieurs scènes émouvantes, notamment l'attaque nocturne d'une cabane qui recèle deux jeunes filles, dont l'une devient la proie des deux monstres. Dans ce roman, M. Berthet a surtout cherché à exciter l'intérêt par la terreur, et il y a réussi.

Digitized by Google

Quant à la *Faiseiss de Saints-Honorine*, c'est un pêle-mêle de brigands, d'empoisonneurs, de contrebandiers, de ducs, d'attaques nocturnes, etc. Il y a dans cette composition l'étoffe de plus d'un gros mélodrame. Hélas! dans quel tiroir secret M. Berthet a-t-il égaré la plume dont il se servit naguère pour écrire *la Mésange bleue*, un petit chef-d'œuvre de sentiment qui survivra sûrement à ces trop faciles improvisations? E. E.

Les Trabucayres, par MM. D. Saint-Yves et O. Féré. Paris, Dentu. 1862.

Cet ouvrage révèle des études locales, intelligentes et consciencieuses. Les auteurs ont encadré dans une fiction romanesque l'histoire de ces terribles bandits, écume impure de la guerre civile, qui désolaient encore il y a une vingtaine d'années le nord de l'Espagne. La spécialité des Trabucayres était l'enlèvement des gens aisés, dont ils exigeaient une forte rançon. Si cette rançon n'était pas arrivée à jour fixe, ils en réclamaient une double et prélevaient une oreille du captif comme supplément d'intérêts, et ils le massacraient sans pitié si la rançon continuait à se faire attendre. Le livre de MM. Saint-Yves et Féré abonde en péripéties émouvantes et imprévues. Plusieurs sont amenées avec habileté et seraient d'un grand effet à la scène. Nous avons remarqué dans cet ouvrage une figure véritablement sympathique, celle d'un digne curé placé dans l'alternative horrible de laisser condamner un innocent ou de trahir le secret de la confession en révélant le nom du criminel, et qui parvient à concilier ce double devoir en sacrifiant tout ce qu'il possède et risquant héroïquement sa vie. E. DE V.

Une Parque; — Ma Vie de garçon, imitations de l'anglais, par E.-D. Forgues. Paris, Hetzel et Lévy.

Une Parque est l'analyse, peut-être un peu trop écourtée, d'un roman anglais qui n'a pas moins de trois volumes. L'auteur de « The Lees of Blendon-Hall » se nomme Radcliffe, et paraît de force à porter ce nom, bien lourd toutefois pour un romancier. La donnée fondamentale du roman est saisissante; l'auteur anglais a pu en trouver le germe dans l'une des plus belles pages de Balzac, la nouvelle intitulée « le Doigt de Dieu. » Il y a une sinistre beauté dans la conception de cette figure d'Alswitha Lee, prédestinée, comme l'Hélène de Balzac, à venger son père. C'est une enfant sérieuse et triste, dont l'intelligence précoce se heurte tout d'abord à un mystère d'iniquité domestique. Ce terrible secret n'est d'abord entrevu que par échappées, comme à la lueur d'un éclair; mais la raison intervient pour fixer et compléter ces linéaments imparfaits. Elle justifie et change en une horreur légitime l'aversion instinctive qu'Alswitha avait ressentie tout d'abord à l'aspect de cet étranger, naguère hôte trop assidu du foyer, et qui n'a pas tardé à y venir usurper ouvertement la première place, après le meurtre du mari. Ce meurtre s'est accompli dans des circonstances singulièrement étranges et obscures; mais un jour vient où tout s'illumine d'une horrible clarté aux regards d'Alswitha, raisonnant et coordonnant ses souvenirs d'enfance. Par suite d'une complication d'événements très habilement ourdie, elle devient, comme malgré elle, l'instrument de la perte des coupables. Le meurtrier prévient par un suicide le châtiment de la loi; sa complice meurt de chagrin et de désespoir. Mais cette complice, c'est la mère d'Alswitha; celle-ci, comme une autre Electre, n'aura pas été impunément ministre d'une telle expiation : elle succombe à la fleur de l'âge.

Ma Vie de garçon forme un contraste complet avec ce récit navrant. C'est une imitation du roman de *Gilbert Gurney*, l'une des plus amusantes productions de Théodore Hook, romancier fort populaire dans la première moitié de ce siècle. Il semblait avoir pris pour modèle Pigault-Lebrun ou M. Paul de Kock. Il y a de la verve et de la gaieté dans *Ma Vie de garçon*, mais on y trouve aussi des trivialités qui ne sont pas toujours suffisamment atténuées dans l'imitation française. E. DE V.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 3e série. In-8. Paris, Dentu.

Aimard (Gustave). La Main ferme. In-18 jésus. Paris, Amyot.

Anglada (Joseph). Essai sur la thérapeutique, son objet, ses moyens, ses méthodes. In-8. Montpellier, Boehm et fils.

Annales du Sénat et du Corps législatif, du 1er au 23 juin 1862. In-4. Paris, Panckoucke et Ce.

Arbaud (Philippe d'). Pensées et Soupirs, ou les Seconds Jours, poésies fugitives du genre lyrique, composées de 1839 à 1855, et accompagnées de notes. Petit in-8. Marseille, Bazile.

Artamor (Pietre). Histoire d'un Bouton. Grand in-18. Paris, Librairie nouvelle.

Assollant (Alfred). Jean Rosier, Rose d'amour, Claude et Juliette, trois nouvelles. Grand in-18. Paris, Hachette et Ce.

Azema (Georges). Histoire de l'île Bourbon, depuis 1643 jusqu'au 20 décembre 1848. In-8, Paris, Plon.

Bardet (A. abbé). L'église collégiale de Notre-Dame-du-Château-de-Loches, maintenant église paroissiale de Saint-Ours; son histoire et son culte, ses trésors et ses priviléges spirituels. Grand in-18. Tours, Bouserez.

Baschet (Armand). La Diplomatie vénitienne; les princes de l'Europe au XVIe siècle; François Ier, Philippe II, Catherine de Médicis, les papes, les

Digitized by Google

sultans, etc., d'après les rapports des ambassadeurs vénitiens. Ouvrage enrichi de nombreux fac-simile. In-8. Paris, Plon.

Belloc (A.). Photographie rationnelle, traité complet, théorique et pratique; applications diverses; précédé de l'Histoire de la photographie, et suivi d'éléments de chimie appliquée à cet art. In-8. Paris, Dentu.

Bertrand (Léon). Au fond de mon carnier. Grand in-16. Paris, Hachette.

Birgane (Ch.). Considérations sur le culte d'Isis chez les Eduens. In-8. Beaune, Lambert.

Bonnier. Statistique agricole et industrielle de l'arrondissement de Valenciennes. In-8. Valenciennes, Henry.

Bonvalot (A.-F.). L'Arche d'alliance. In-18 jésus. Paris, Garnier frères.

Bonifay (Louis-Sifroy). Essai historique et statistique sur la commune de Cuges. In-16. Marseille, Clappier.

Borghesi (Bartolomeo). Œuvres complètes, publiées par les ordres et aux frais de S. M. l'empereur Napoléon III. Œuvres numismatiques, t. I. In-4. Paris, Imprimerie impériale.

Bossu (Antonin). Nouveau Compendium médical à l'usage des médecins praticiens, divisé en trois parties : 1° pathologie générale; 2° dictionnaire de pathologie interne; 3° memento de thérapeutique. 3e édition, augmentée d'un supplément où sont relatés les progrès de la science. Grand in-18. Paris, Germer-Baillière.

Bottentuit. La Mer au bois de Boulogne et au bois de Vincennes; projet d'une canalisation directe amenant la mer de Dieppe à Paris. In-8. Rouen, Brière.

Bouchey (abbé). Recherches historiques sur la ville, la principauté et la république de Mandeure (Epomanduodurum). Origines et histoire abrégée de l'ancien comté de Montbéliard. T. I. In-8. Besançon, Jacquin.

Bourgeau (abbé). La vie vraiment méthodique au milieu du monde, ou pratique des vertus de chaque instant. Grand in-18. Paris, Guyot et Roidot.

Broissard de Corbigny. Notes sur les routes et ports de la ligne de Suez à Calcutta. In-4. Marseille, imprimerie veuve Olive.

Byron. Le Pélerinage de Child-Harold, traduit en vers d'après l'édition anglaise de 1812; précédé de Marie-Magdeleine, poème, et de diverses poésies, par Victor Jones. In-12. Saint-Quentin, imprimerie Moureau.

Cahour (A.). Essai de statistique du clergé nantais, tant séculier que régulier, à l'époque de la Révolution française. In-18. Nantes, imprimerie veuve Mellinet.

Calland (Henri). Galerie nouvelle des personnages célèbres anciens et modernes. Vie d'Henri IV. In-18. Amiens, Caron et Lambert.

Cauron (Augustin). Vie de saint Didier, évêque et martyr, l'un des protecteurs de la ville d'Avignon, suivie de l'histoire de son église et de son office liturgique. In-16. Avignon, Aubanel frères.

Capella (E. de). Notice sur Liénisson (Jean-Pierre-Hippolyte-Aristide), ingénieur hydrographe de la marine. In-8. Le Mans, imprimerie Monnoyer frères.

Carre (A.). Mémoire sur la topographie primitive de la ville et du territoire de Meaux. In-8. Paris, Lahure.

Castillon. Le Tour du Monde, train express, revue pittoresque et anecdotique de l'univers. Illustrations de M. Pauquet. In-8. Paris, Ridelet.

Cayal (J.-J. abbé). La Divinité du catholicisme démontrée par la nécessité d'une religion révélée. In-12. Wassy, Mongin-Dallemagne.

Cayon (Jean). Maison de Lignières, comtes de Lignières et de Saint-Lô, vicomtes de Gergny, seigneurs de Champs, Plany-le-Martel, Osly, Marteville, Sancourt, Vieiville et autres lieux. In-4. Nancy, Cayon-Liébault.

Chantrel (J.). Les Fêtes de Rome. Histoire de la canonisation des saints martyrs du Japon et de saint Michel de Sanctis. In-18. Paris, Palmé.

Charolais (Louis de). Le capitaine de la *Belle-Poule*. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Chiflet. Etude sur l'Alésia de Franche-Comté. In-8. Besançon, Jacquin.

Clément (Pierre). La Provence et Colbert, d'après des documents inédits. In-16. Toulon, imprimerie Aurel.

Collet (Henri-Sosthène). Les Milices laféroises, précédées d'une strophe chronologique sur la ville de La Fère et suivies d'une notice sur les sapeurs-pompiers. In-8. Noyon, imprimerie Andrieux-Duru.

Commaille (A.). Etude d'hydrologie ancienne ou Recherches sur les eaux, les aqueducs, les bains, les thermes et les fontaines de Rome à l'époque impériale. In-8. Paris, Baillière.

Coulmann (J.-J.). Réminiscences, tome Ier. In-8. Paris, Michel Lévy frères.

Compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1860, présenté à S. M. l'Empereur par le garde des sceaux, ministre de la justice; 36e année. In-4. Paris, Imprimerie impériale.

Bandolo (Tullio). Tableau de l'histoire de la pensée dans les temps modernes. In-8. Paris, Letheilleux.

Dareste (Camille). Exposé des travaux modernes et particulièrement des travaux d'Alexandre Humboldt, sur l'histoire de la numération. In-8. Saint-Germain, Toinon et Ce.

Davat. Hygiène de la ville thermale d'Aix. In-8. Chambéry, imprimerie Bottero.

Dechampeaux (G.). Code des fabriques et de l'administration paroissiale, contenant le texte des lois, décrets, ordonnances, arrêts et avis du conseil d'Etat, circulaires et décisions ministérielles, etc., relatif au gouvernement temporel des églises, et un commentaire du décret du 30 décembre 1809 sur les fabriques. Ouvrage renfermant tout ce qui concerne l'exercice des fonctions, droits et devoirs des curés et des fabriciens, etc. 2 vol. in-8. Paris, Noblet.

Digitized by Google

Dellac. Notice historique et biographique sur M. l'abbé Labouderie, ancien vicaire de Notre-Dame de Paris, etc. Paris, imprimerie Jouaust père et fils.

Deloche. De l'unité ou de la pluralité de l'espèce humaine. Unité de l'homme, par M. de Quatrefages. Notice par M. Deloche, inspecteur d'académie. In-8. Paris, imprimerie P. Dupont.

Dabois (A.). L'Œuvre de Blasset ou plutôt Blassel, célèbre sculpteur amiénois. In-8. Amiens, imprimerie Caron et Lambert.

Dubosc de Pesquidoux. Le Christ roi temporel. In-8. Paris, Palmé.

Escayrac de Lauture (d'). Notice sur les déplacements des deux principaux fleuves de la Chine, lue à la Société de Géographie, le 2 mai 1862. In-8. Paris, imprimerie Martinet.

Eytier (Léopold d'). Caisse d'amortissement, Crédit foncier de France; projet présenté à l'Etat. In-8. Villeneuve-sur-Lot, imprimerie Duteis.

Ferri-Pisani. Lettres sur les Etats-Unis d'Amérique. In-18 jésus. Paris, Hachette et Ce.

Franciscque Michel. Les Ecossais en France et les Français en Ecosse. 2 vol. in-8. Bordeaux, imprimerie Gounouilhou; Londres, librairie Trubner et Ce.

Geoffroy-Saint-Hilaire. Histoire naturelle générale des règnes organiques, principalement étudiés chez l'homme et chez les animaux; t. II., 2e partie. Paris, Victor Masson et fils.

Germain. Etude sur les eaux sodo-chlorobromurées de Salins; leur action thérapeutique dans l'anémie, la chlorose, le lymphatisme, etc. Etudes historiques et excursions aux environs de Salins. In-12. Montbéliard, imprimerie Barbier.

Germain (A.). Le Président Jean-Pierre d'Aigrefeuille, bibliophile et antiquaire, d'après une correspondance autographe de la Bibliothèque impériale de Paris. In-4. Montpellier, impr. Boehm et fils.

Géruzez (Eugène). Histoire abrégée de la littérature française à l'usage des établissements d'instruction publique. In-12. Paris, libr. Jules Delalain.

Gervais (Ernest). Contes et poèmes. In-8. Paris, Michel Lévy frères.

Glaive des couronnes (Seif el Tidjân). Roman traduit de l'arabe par M. le docteur Perron, ancien directeur de l'Ecole de médecine du Caire. In-18 jésus. Paris, Duprat.

Godron (D.-A.). Essai sur la géographie botanique de Lorraine. In-8. Nancy, veuve Raybois.

Gouvernement général de l'Algérie. Procès-verbaux de la commission instituée à l'effet de préparer deux projets de décrets pour : 1° la substitution, après l'opération du cantonnement, de la contribution foncière aux impôts arabes actuellement perçus; 2° l'application, sous la réserve d'une taxation très modérée, des droits de mutation par décès sur les immeubles. In-4. Alger, impr. et libr. Bastide.

Grill (abbé). Petites leçons de chimie élémentaire rédigées à l'usage de toutes les maisons d'éducation. In-18. Paris, Fouraut.

Guardia (J.-M.). Les Républiques de l'Amérique espagnole. In-8. Paris, Hachette et Ce.

Guyat-Jomart (A.). Petite géographie du Morbihan, accompagnée d'une carte et d'un tableau des distances à l'usage des écoles. In-18. Vannes, Galles.

Halléguen. Evêchés gallo-romains au Ve siècle dans l'extrême Armorique (Basse-Bretagne). In-8. Versailles, impr. Beau.

Hautecœur (E., abbé). Cornélius à Lapide. Ses Commentaires considérés au point de vue des besoins de l'époque actuelle. In-8. Arras, impr. Rousseau-Leroy.

Méricourt (d') et **Godin.** Rapport sur les pierres tombales trouvées en 1860 dans l'ancien couvent des carmes, maintenant occupé par les dames ursulines. In-8. Arras, impr. Tierny.

Héron d'Alexandrie. La Chirobaliste, traduite du grec en collaboration avec M. Vincent, membre de l'Institut, et nouvellement réintégrée dans sa batterie et dans ses pivots par V. Prou, ingénieur civil. Grand in-8. Paris, Didier.

Hervé (Edouard). Compte rendu des œuvres de peinture, sculpture, dessin, gravure, et des ouvrages d'art en porcelaine exposés par la Société des amis des arts du Limousin, publié sous la direction de la Société. Première exposition, mai 1862. In-8. Limoges, Chapoulaud frères.

Hirn (G.-A.) Exposition analytique et expérimentale de la théorie mécanique de la chaleur, contenant la traduction du livre de G. Zeuner, Grundzüge des mechanischen Warmetheorie. In-8. Paris, Mallet-Bachelier.

Huillin (Prosper). Mémoires de médecine et de chirurgie pratiques. In-8. Paris, Baillière et fils.

Husson (Hyacinthe). Les Terres cuites dans l'antiquité grecque. In-8. Paris, Claye.

Isocrate. Œuvres complètes, traduction nouvelle, avec texte en regard, par le duc de Clermont-Tonnerre (Aimé-Marie-Gaspard), ancien ministre de la guerre et de la marine. T. I. In-8. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

Jacquemart et **Leblant.** Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine, accompagnée de recherches sur les sujets et emblèmes qui la décorent, les marques et inscriptions qui font reconnaître les fabriques d'où elle sort; les variations de prix qu'ont obtenus les principaux objets connus et les collections où ils sont conservés aujourd'hui. In-4. Paris, Techener.

Joly (Maurice). M. Dufaure, étude biographique. Grand in-18. Paris, impr. Meyer.

Juglar (Clément). Des Crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux Etats-Unis. In-8. Paris, Guillaumin et Ce.

Khanikoff (Nicolas de). Mémoire sur la partie méridionale de l'Asie centrale. In-4. Paris, Martinet.

Laloubie (Henri de). M. le général baron de Higonet. In-8. Rodez, impr. Carrère aîné.

Digitized by Google

Larochefoucauld-Liancourt (de). Œuvres choisies, t. VIII. Mémoires de Condorcet (suite et fin). In-8. Paris, impr. Morris et Ce.

La Saussaye (Charles de). Privilége des évêques d'Orléans de délivrer les prisonniers. In-8. Lyon, Perrin.

Lasteyrie (Ferdinand de). Causeries artistiques. In-18 jésus. Paris, Hachette et Ce.

Lavayssière (P.). Stations dans l'intérieur de l'Afrique, relation du capitaine Mauduit, naufragé dans le canal de Mozambique. Grand in-12. Limoges, Martial Ardant frères.

Laterrade (J.-F.). Œuvres choisies, avec une notice sur la vie de l'auteur. In-12. Bordeaux, Delmas.

Lavigerie (abbé). Exposé des erreurs doctrinales du jansénisme. Leçons faites à la Sorbonne en 1856-1857. In-8. Paris, E. Belin.

Le Glay. Mémoires sur les archives de l'abbaye de Saint-Jean-de-Valenciennes. In-8. Valenciennes, imprimerie Henry.

Lola-Montes. L'Art de la beauté, ou Secret de la toilette des dames, suivi de quelques instructions aux messieurs sur l'art de fasciner. Préface et notes par H. Emile Chevalier. In-18 jésus. Paris, Vallée et Ce.

Maffre (Camille). Histoire populaire des réformateurs. IV. Les prédicateurs albigeois. In-32. Paris, Meyrueis et Ce.

Maffre (Camille). Histoire populaire des réformateurs. V. Arnaud de Brescia. In-32. Paris, imprimerie et librairie Meyrueis et Ce.

Macaulay (T.-B.). Histoire du règne de Guillaume III, pour faire suite à l'histoire de la révolution de 1688. Traduit de l'anglais par Amédée Pichot. 3 vol. in-18 jésus. Paris, Charpentier.

Macé (abbé). Le Bossuet des gens du monde, ou le catholicisme enseigné par Bossuet. In-8. Paris, Gedalge jeune.

Magnan (abbé). Histoire d'Urbain V et de son siècle, d'après les manuscrits du Vatican. In-8. Paris, Bray.

Mahabharata (le). Onze épisodes tirés de ce poëme épique, traduits pour la première fois du sanscrit en français par Ph.-Ed. Foucaux, chargé du cours de sanscrit au collége de France. In-8. Paris, Duprat.

Meslé (M.-J.) Le Pontife roi, ou de l'Autorité spirituelle et temporelle dans l'Eglise de Dieu. In-18. Rennes, Hauvespre.

Mourgues (de). L'Art devant la papauté. Gr. in-8. Paris, de Mourgues frères.

Notice historique sur le saint Mars de l'empereur Constantin conservé dans l'église de Saint-Siffrein à Carpentras, par l'abbé R..... In-12. Carpentras, imprimerie Rolland; Lyon, librairie Pélagaud.

Pelletan. La Nouvelle Babylone, lettres d'un provincial en tournée à Paris. In-18 jésus. Paris. Pagnerre.

Penguer (Mme). Les Chants du foyer. In-18 jésus. Paris, Didier et Ce.

Perrot (Louis). Statistique des prisons et établissements pénitentiaires pour l'année 1860. Rapport à son excellence le ministre de l'intérieur sur les années 1856, 1857, 1858, 1859, 1860. Grand in-8. Paris, imprimerie P. Dupont.

Procès-Verbaux des séances du Corps législatif. Session de 1862. T. III, IV et V. In-8. Paris, Poupart-Davyl.

Renan (Ernest). La Chaire d'hébreu au Collége de France. Explications à mes collègues. 1re, 2e et 3e éditions. In-8. Paris, Michel Lévy frères.

Scholl (Aurélien). Les Amours du théâtre. In-18 jésus. Paris, Claye.

Verdier-Allut (Mme). Les Géorgiques du Midi, poëme en quatre chants, suivi de diverses pièces de poésie. Grand in-18. Paris, Michel Levy frères.

Vuaflart. Sur le *Bibrax* des Commentaires de César. Où faut-il le placer? In-8. Laon, Fleury.

Yzabeau. Cours d'agriculture pratique, publié par une société d'agronomes. III. Animaux domestiques, vaches laitières, bœufs, chèvres, moutons, animaux d'attelage, porcs, lapins et basse-cour, abeilles et vers à soie. In-18 jésus. Paris. Dupont.

LIVRES ITALIENS.

Ambrogio (S.) Inni sinceri e larmi di S. Ambrogio, vescovo di Milano, cavati specialmente da monumenti della Chiesa milanese, ed illustrati dal prete Luigi Biraghi. Milano, tipografia archivescovile, Ditto Boniardi, Pogliani di E. Besazzi.

Annali di agricaltura, industria e commercio, pubblicati per cura del Ministero d'agricoltura, industria e commercio. Torino, un fascicolo. In-8 grande.

Arcoleo (Giuseppe). Sulla igiene oculara e sulretto uso degli occhiali. Palermo, Pedone Lauriel. 1 vol. in-8.

Guerrazzi (F.-D.). Apologia della sua vita politica. Firenze, tipografia Le Monnier. 1 vol. in-18.

Luciano. Opere coltate in italiano da Luigi Settembrini. Firenze, tipografia Le Monnier. 3 vol. in-12.

Macri (Avv. Giacinto). Principii metafisici della morale. Plaermo, presso Pedone Lauriel. in-12.

Pennisi (Sebastiano). Studi giovanili intorno allo stato e ai bisogni attuali della filosofia teoretica in Italia. Firenze, tipografia Mariani. 1 vol. in-12.

Petrarca (Francesco). Saggio di alcune varianti tratte dai migliori Codici a penna delle Rime di Francesco Petrarca, per Cristofaro Dott Pasqualigo. Savona, in-8.

Pierini (Giovanni). Rivelazioni prodigiose di Assunta Orsini (nata il 28 maggio 1843, morta il 17 dicembre 1860), considerate rispetto alle Arti del Magnetismo e della Magia. Firenze, tipografia Benani. 1 vol. in-8.

Provincie (le) Napoletane e le loro Deputazioni. Torino, in-8.

Rivalta (Anselmo). La Lombardia nel 1848, episodio della guerra dell' indipendenza italiana. Firenze, tipografia Garibaldi.

Digitized by Google

Sarede (G.). Federico Sclopis. Biografia con ritratto. Torino, Unione tipografica editrice. 1 vol. in-18.

Savonarole (F. Girolamo). Poesia tratte dall' autografo, corredate del fac-simile di alcune sue poesie autografe scritte nel proprio brevario, e della bibliografia delle medesime. Testo di lingua citato dagli academici della Crusca. Firenze, stamperia Galileiana. In-8.

Scardi (Luigi). Compendio disposto in ordine alfabetico della legge 9 febbraio 1860 e di tutte le posteriori disposizioni di massima non che delle principali e più importanti decisioni di casi pratici sulle competenze per atti civili, documenti e scritti dall' attivazione delle legge a tutto l'anno 1861, con aggiunto di un indice cronologico delle medesime indicante la data ed il numero delle varie autorità che le emisero e dove possono essere reperite. Venezia, presso G. Ebhardt. In-8.

Sovranità (la) temporale dei romani Pontefici, propugnata nella sua integrità dal suffragio dell' arbe cattolico regnante Pio IX, l'anno XIV. Roma, tipografia della Civiltà cattolica.

Storia di Carlo d'Angiò e della guerra del Vespro siciliano. Branni della storia inedita dal regno di Romania, scritta tra il 1328 ed il 1333 da Marino Sanudo Tarsello, il vecchio, pubblicati da Carlo Hapf. Napoli, presso A. Detken. In-8.

PRINCIPAUX PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Les Beaux-Arts (1er et 15 août 1862).

Exposition universelle de Londres. — Emile Cantrel. Ecole française. — Francis Ambert. Ecole danoise. — Lamquet. Le Musée Napoléon III. — Bijoux. — B. Henri. Des Sociétés artistiques en province. — Commission archéologique du département de la Côte-d'Or. — Hébert. L'Art et le monde. — S. de Noailly. Chronique théâtrale. — Ecole des beaux-arts. — Hébert. Bibliographie musicale. — Bibliographie artistique. — Bibliographie littéraire. — Emile Cantrel. Exposition universelle de Londres. — Lenormand. Notes d'un antiquaire. — Adolphe de S.-V. Duvivier. Notice sur M. Albert Lenoir. — Hébert. L'Art et le monde. — Livres d'art. — S. de Noailly. Chronique théâtrale. — Lamquet. Courrier des Beaux-Arts. — Bibliographie musicale. — Bibliographie littéraire. — Bibliographie artistique.

Bibliothèque universelle et Revue Suisse (15 juin et 15 juillet 1862).

Marc Monier. Le royaume de Naples en 1861. — F. d'Albert Durade. Traduction de Silas Marner, par George Eliot (suite). — Charles Secrétan. L'Université fédérale. — Edouard Humbert. Weimar et ses hôtes. — Correspondance d'Allemagne. — H.-F. Calame. Chronique suisse. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Jules Pommier. La Dame au Manteau rouge. — A. Montenuovo. Histoire du quarante et unième fauteuil. — Augustin. Les misères de Londres et leur remède; Livre de lecture à l'usage des écoles primaires. — F. d'Albert Durade. Traduction de Silas Marner, par George Eliot (suite). — Ch. Schaul. Suède et Norwége. — Edouard Humbert. Weimar et ses hôtes (suite). — G.-A. Matile. Traduction d'un Manuel d'histoire naturelle, par M. Agassiz. — Correspondance d'Angleterre. — H.-F. Calame. Chronique suisse.

Nouvelles Annales des Voyages (cahier de juillet).

A. de Bond. Nouveaux documents pour servir à l'histoire de la recherche des sources du Nil. Voyage au fleuve Blanc en 1861, avec carte. — Charles Grad, Expédition de M. J. Mac-Donald Stuart dans l'intérieur de l'Australie, 1860. — Amédée Moure. Observations sur les Indiens de la province de Mato-Grosso (Brésil) (suite et fin). — V. A. Malte-Brun. Apuntes sobre la provincia litoral de Loreto : Mémoire sur la province littorale de Loreto, par Antonio Raimondy. — Nouvelles de l'expédition allemande au Waday. — Tremblement de terre dans le département du Cantal. — Les sources d'huile aux Etats-Unis et au Canada. — Travaux des diverses sociétés savantes et académies de l'Europe relatifs à la géographie. — Bibliographie.

Revue Contemporaine (31 juillet et 15 août 1862).

M. le général baron Ambert. Portraits militaires : le feld-maréchal Souvorow. — Arthur Raignaud. Le Chevalier de la joyeuse figure (2e partie). — Alexandre Pey. La Poésie allemande au moyen âge. Les Minnésingers. — L. de G..... Le Flacon d'or (proverbe). — A. Bellemare. Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire (1832-1860) (2e partie). — R. Lançon. Les Institutions impériales après dix ans d'expérience. — Henri Montucci. Travaux des académies et sociétés savantes : sciences physiques, naturelles et médicales. — Revue critique. — Le baron Ernouf. Contes inédits d'Edgard Poë. — E. de V..... De la Répression du vagabondage, de M. Homberg. — A. Clavean. Chronique littéraire. — J.-E. de Horn. Chronique politique. — Athenæum français. — Bulletin bibliographique.

J. Tissot. La Physiologie et la Psychologie dans l'état actuel de la science. — Emile Levasseur. Quatre Ages de la civilisation en Ecosse. — Ferdinand Fabre. Méniquette (1re partie). — A. Bellemare. Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire (1832-1860) (2e partie). — Vivien de Saint-Martin. Le Mexique, son passé, son présent et son avenir. — Leconte de Lisle. Thestylis, poème. — Revue critique. — Vivien de Saint-Martin. Die Lænder am unter Rio Bravo del Norte. Geschichtliches und Erlebtes, de M. Adolphe Uhde. — Alfred de Tancourn. La Grèce moderne, héros et poë

Digitized by Google

de M. Eugène Yémeniz. — H. Fiaquet. Liberté, autorité, Eglise, de Mgr Ketteler. — Le baron Ernouf. Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, de M. Campardon. — Alexandre Pey. Contes et causeries de Jacques. — A. Claveau. Chronique littéraire. — J.-E. de Horn. Chronique politique.

Revue des Deux Mondes (1er et 15 août 1862).

Victor Cherbuliez. Le comte Kostia (dernière partie). — M. Guizot. Un projet de mariage royal, étude historique (2e partie). — Saint-René Taillandier. Le roi Georges de Podiebrad, épisode de l'histoire de Bohême, élection du roi Georges. — Louis de Loménie. La Littérature romanesque, Marguerite d'Angoulême et l'Heptaméron, d'après de nouveaux documents. — E.-D. Forgues. Littérature anglaise, dégénérescence du roman. — Henri Cantel. Le prince Domenti, scènes de la vie géorgienne. — Charles de Mazade. La Guerre du Mexique et les Puissances européennes. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire. — Essais et notices sur les ouvrages nouveaux. — Bulletin bibliographique.

Octave Feuillet. Histoire de Sibylle (1re partie). — Albert Réville. Le Mythe de Prométhée et les études modernes sur l'humanité primitive. — Dupont-White. L'Administration locale en France et en Angleterre. De l'esprit des races. L'Esprit individualiste et l'Esprit centraliste. — Saint-René Taillandier. Le roi Georges de Podiebrad, épisode de l'histoire de Bohême, la lutte du roi de Bohême et du saint-siége. — Emile Saisset. Recherches nouvelles sur l'âme et sur la vie. — J. Milsand. Un Philosophe poète en Angleterre. — P. Scudo. Littérature musicale. Mendelssohn et sa correspondance. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire. — Bulletin bibliographique.

Revue Française (1er août 1862).

Henri Desbordes. Chronique de la quinzaine. — Louis Gondall. Les Trésors de Prospéro (nouvelle). — Francis Aubert. Lettre sur l'exposition de Londres, industrie. — Poésies. — E. Desessarts. Symboles, le Promontoire. — Oscar de Poli. Désespérance. — Louis de Livron. Le Brouillard. — Revue littéraire. — Les Livres. — Adolphe Amat. L'Année littéraire, par G. Vapereau. — A. du C.... L'Année historique, par M. Zeller. — Mitale du Cournau. L'Année musicale, par M. Scudo. — André Privière. Les Revues. — Henri Desbordes. Revue musicale. — Léon Grenier. Propos de ville et de théâtre.

Revue du Lyonnais (août 1862).

Léon Gontier. La Ferme, poésie. — Léopold de Gaillard. Nicolas Bergasse (fin). — Docteur Lartet. Notice sur Ch. Ritter, professeur de géographie à Berlin. — Marel de Voleine. Petit précis historique sur le ténement de Bellecour, avec des notes. — Ch. Fraisse. Nécrologie, Michel-Philibert Genod. — Buibal. Humble requête des oiseaux insectivores, à messieurs qui font les lois on ont charge de les faire exécuter. — Travaux de l'Académie. — A. Allmer. Mosaïque romaine, découverte à Sainte-Colombe-lès-Vienne, représentant l'enlèvement de Ganymède. — A. V. Chronique locale. — Planche de la Revue. Portrait du docteur Amédée Bonnet.

Revue Maritime et Coloniale (juillet et août 1862).

La télégraphie météorologique en Angleterre, par l'amiral anglais Fitz-Roy. — Topographie de l'île de la Réunion, par M. Maillard, ingénieur. — La colonie du cap de Bonne-Espérance. — Renseignements sur le régime de la navigation de quelques puissances étrangères. — Les pêches de l'Ecosse et de l'île de Man en 1860. — La pêche du hareng en Norwége, printemps 1862. — Voyage d'exploration dans le Haut-Maroni, Guyane française (septembre à novembre 1861), par M. Vidal, lieutenant de vaisseau. — Exploration du fleuve Yang-Tse-Kiang, en Chine, par M. Ch. Pigeard, capitaine de vaisseau. — Un voyage à Madagascar (janvier 1862), par M. le baron Brossard de Corbigny. — Les travaux hydrographiques de la Russie en 1861. — Constructions navales de la Tyne (Angleterre) en 1861. — Les richesses naturelles de Madagascar, par M. Simonin. — Fabrication du sel marin à la Réunion, par M. Hugoulin. — Renseignements généraux sur la marine militaire des puissances étrangères, par M. A. Ledieu, professeur d'hydrographie. — Les défenses fixes et les défenses mobiles à Portsmouth. — Les bâtiments cuirassés de l'Angleterre. — Comparaison du navire à coupole, système Coles, et du *Monitor*. — La marine militaire des Pays-Bas en 1862. — L'immigration indienne, par M. Gaigneron, chirurgien de la marine. — Loi du 26 juin 1862 sur les pensions de retraite des ouvriers des ports. — Budjet de la marine des colonies, pour l'exercice 1863, rapports et discussion au Corps législatif. — Saint-Domingue en 1862. — Carte de l'île de la Réunion, par M. Maillard. — Carte géographique du fleuve Maroni et de ses affluents avant Tapamihoni. — Modèle du radeau à vapeur à coupole, du capitaine Coles, de 1855.

Revue de Toulouse (1er août 1862).

Mathieu Guesde (de la Guadeloupe). Mœurs pueriricaines : Histoire anecdotique de la colonisation française aux Antilles. — Léon Clos (ancien magistrat). Histoire : Le Sénat et le sénateur romain. — Ed. Sauvinet. Poésie : l'Anti-Rolla. — Archives historiques : Lettres inédites adressées à S. A. R. Mme la princesse Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, par le prince Talleyrand, ambassadeur de France et ministre plénipotentiaire au congrès de Londres, en 1830 et 1831, pour le règlement du nouveau royaume de Belgique. — A. Lavocat. Bibliographie : Thèses sur la gé-

Digitized by Google

nération spontanée et sur les oscillaires, par M. Musset, docteur ès sciences naturelles. — Félix Frézières. Enfants et Femmes, par Prosper Delamare. — M. F. Lacointa. Les Iambes d'aujourd'hui, par Hip. Philibert. — Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : Séances des 15, 22 et 28 mai 1862. — Correspondance : Lettre à M. le directeur de la Revue, à propos du compte rendu de l'Exposition. — J. Bibent. Revue musicale. — Chronique.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

The Dublin University Magazine (april, may, june 1862).

China's Greatest River — The Yang-tse-Kiang. — A Batch of Last Year's Novels. — Romance and Superstition in Poland. — The House by the Churchyard : a Souvenir of Chapelizod. Part VII. — Denis Florence M'Carthy's Calderon. — Leinster Folk-Lore. — The Knight of the Garter. By Jonathan Freke Slingsby. The Revelations of Peter Brown, Poet and Peripatetic. — Die Geistertodenglocke : The Ghost Dead-Bell. — Literary and Art Life in London. — The Opera. — Mildrington the Barrister. A Romance of two Syrens. Part IV. — Our Army and Navy Estimates.

By-Gone Manners and Customs. — The latter Years of William Pitt. — Marriage in the Nineteenth Century. — Rupert's Ring. By Mortimer Collins. — Porson. — The House by the Church-yard : a Souvenir of Chapelizod. Part VIII. — Immortals by Accident; or, Flies in Amber. — The Terribly Strange Mystery in the Rue Pantalon. — Irish Harbours. — Wexford. — Mildrington the Barrister. A Romance of two Syrens. Part V. — Sing, Welcome Lovely May. By J. D. — Mrs. Hall's Last Novel. — « Can Wrong be Right? » — The Freaks of Fashion : a Dream.

Homer and his Translators. — The House by the Church-yard : a Souvenir of Chapelizod. Part IX. — By-gone Manners and Customs. Part II. — Visions : a Poem. By Jonathan Freke Slingsby. — Forgotten Novels. Part II. — The Strongholds of Syria. — Napoleon : a Sonnet by the late Sir Thomas Wyse. — Magyar Superstitions and Ceremonies. — The Italian Question. — Mildrington the Barrister. A Romance of two Syrens. — An Adventure at Shakspeare's Birth-place. — Great Scholars and Great Eaters. — The Origin and Course of Language. — Conservatism at Home and Abroad.

PÉRIODIQUES ESPAGNOLS.

Revista ibérica (15 et 30 juillet 1862).

D. R. Alzugaray. La cuestion de los carbones Cajo el punto de vista puramente legal. — D. José Giraldez. Observaciones acerca de las cuestiones entre la politica y la economia. — D. Benito Vicens y Gil de Tejada. De la necesidad constante del modelo vivo para dar à la escultura la verdad y la belleza, y del auxilio que pueden prestarle las otras artes. — Bibliografia. — D. Rodrigo Paganino. Revista de Portugal. — D. Miguel Marayta. Revista politica. — Boletin de instruccion pública. — Doctor Berlanga. Estudios romanos (conclusion). — D. F. Fernandez y Gonzalés. Plan de una biblioteca de autores arabes, españoles, ó estudios biograficos y bibliográficos para servir à la historia de la littératura arabiga en España (continuacion). — D. L. A Rebello de Silva. Una aventura de el rei D. Pedro. — D. Lucas Guerra. Estudios sobre la locura. — Bibliografia. — D. Rodrigo Paganino. Revista de Portugal. — D. R. Alzugaray. Revista politica. — Boletin de instruccion pública.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Rivista Contemporanea (juin et juillet 1862)

Romano del Carso. La questione germanica. Studii storici e politici. — Raffaele Busacca. Della riforma postale in Italia. Parte prima : Questione giuridica e politica. — Pierviviano Zecchini. Dell' origine de Crostacci. Dissertazione di Anton Pazzaro Haro. Nicolo Tamasseo. Pensieri filosofici di Giovita Scalvini. — Tomasso Folia. Delle principale idee sul mondo, degli antichissimi poeti indogermanici, Discorso (II). — Pietro Cornelli. Il Friuli ed il suo popolo, Pietro Zarutti e la contessa Caterina Percoto. — Vegezzi Ruscalla. Rassegna politica. — Nicomede Bianchi. La Monarchia piemontese. — Fabio Vannarelli. Cenni di confronton tra il Fausto di Gœthe e quello di Lenau, con saggio di traduzione di quest' ultima. — Raffaele Busacca. Della riforma postale in Italia (II). Parte seconda del Monopolio postale nell' interesse della finanza. — E Serra Gropelli. L'ultima para la nella questione politica. — Religiosa, ossia della liberazione dei beni ecclesiastici. — Nicolo Tomasseo. Pensieri filosofici di Giovita Scalvini (II). — Fr. Selmi. Documenti cavati dai trecentisti circa al potere temporale della Chiesa. — Giorgio Briano. Societa promotrice delle belle arti, Expozitione del 1862. — Vegezzi Ruscalla. Rassegna politica.

EN VENTE, CHEZ ROUSSEAU, ÉDITEUR, 15, BOULEVARD DE LA MADELEINE : *Les Anciennes Maisons de Paris sous Napoléon III*, par Lefeuve. Notices historiques sur des documents inédits. Prix de la livraison : 1 fr. 60; de la collection : 96 fr.

Galignani's Paris Guide (nouvelle édition entièrement refondue), 1 vol. in-12. Paris, Galignani et Ce.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google